

Introduction

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le village de Mailhac (Aude) se situe entre les contreforts du Minervois et la plaine narbonnaise, à une vingtaine de kilomètres au nord de Narbonne et à sept kilomètres de l'Aude. Mailhac est donc en prise directe sur le couloir audois, antique voie naturelle qui reliait l'Atlantique à la Méditerranée en passant par le seuil de Naurouze et la vallée de la Garonne (fig. 1). A Narbonne, port méditerranéen à l'origine de cet axe important, passait d'autre part la voie Héracléenne mettant cette région en relation d'un côté avec Marseille, la vallée du Rhône et l'Italie, de l'autre avec l'Espagne.

Adossé aux reliefs plus marqués du Serre d'Oupia et du massif de la Toureyre, Mailhac contrôle un paysage collinaire dont l'accès est assuré au-delà de ces reliefs par les gorges de la Cesse, la vallée encaissée du ruisseau de Saint-Jean-de-Caps et celle du Répudre.

C'est sur l'une des collines qui dominent le village actuel (fig. 2) que fut implanté à la fin de l'Age du Bronze un habitat dont l'étendue a été estimée à environ 6 ha (Taffanel 1975 : 25). Cette première agglomération était peut-être déjà entourée d'un rempart (Louis 1955). Ce plateau sera continuellement occupé jusqu'à l'époque romaine, sauf au VIII^e s. av. n. è. A cette époque en effet, l'habitat se déplace sur le bas de la pente sud de l'oppidum comme en témoignent les vestiges découverts (Taffanel 1992). On rappellera également la présence d'installations de production de céramique non tournée dans le vallon de Saint-Jean-de-Caps (Taffanel 1956).

L'oppidum domine une grande dépression fermée dans laquelle est installée la nécropole protohistorique (fig. 2). On a parlé à ce propos de plusieurs nécropoles, mais en fait, n'est-ce pas plutôt un grand cimetière qui débute vers 900 av. n. è. et paraît utilisé jusqu'à la fin de la Protohistoire ? Certes, les siècles passant, les coutumes funéraires vont changer, tout comme le mobilier. Mais ce qui caractérise à notre avis le site de Mailhac, c'est cette impression de continuité, dans le monde des vivants comme dans le monde des morts. La nécropole du Moulin est donc le noyau primitif des cimetières postérieurs.

2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

L'identification de ce cimetière remonte à 1950, quand la parcelle 20 de la section A fut défoncée (fig. 3). La nécropole doit son nom à l'existence d'un moulin à vent installé sur un petit monticule de grès, le Moulin de Plaisance (fig. 5).

En 1950, 143 tombes furent explorées. C'est à cette époque que remonte la première publication de la nécropole (Taffanel 1950). En 1951, 4 sépultures du Bronze final étaient à nouveau fouillées dans une parcelle voisine, la parcelle 19 A1. Avec la sortie, en 1958, du deuxième volume du Premier âge

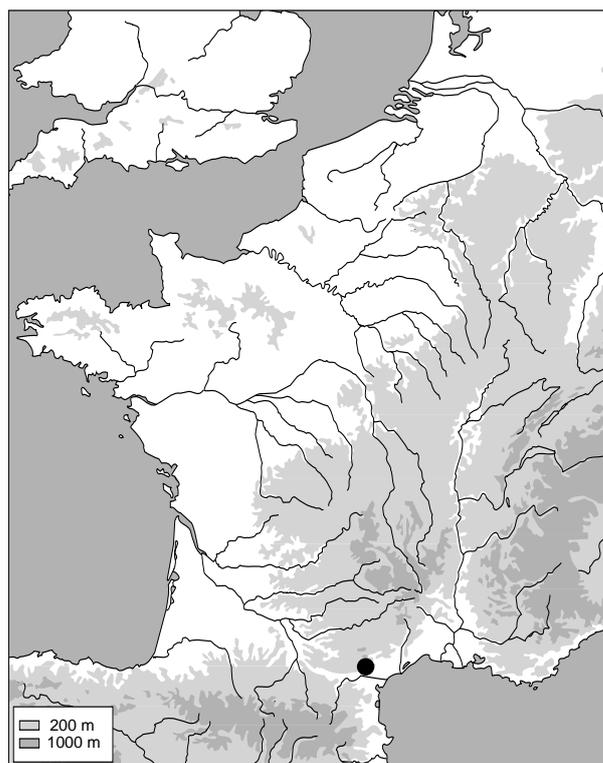


Fig. 1 : Situation géographique du site de Mailhac.

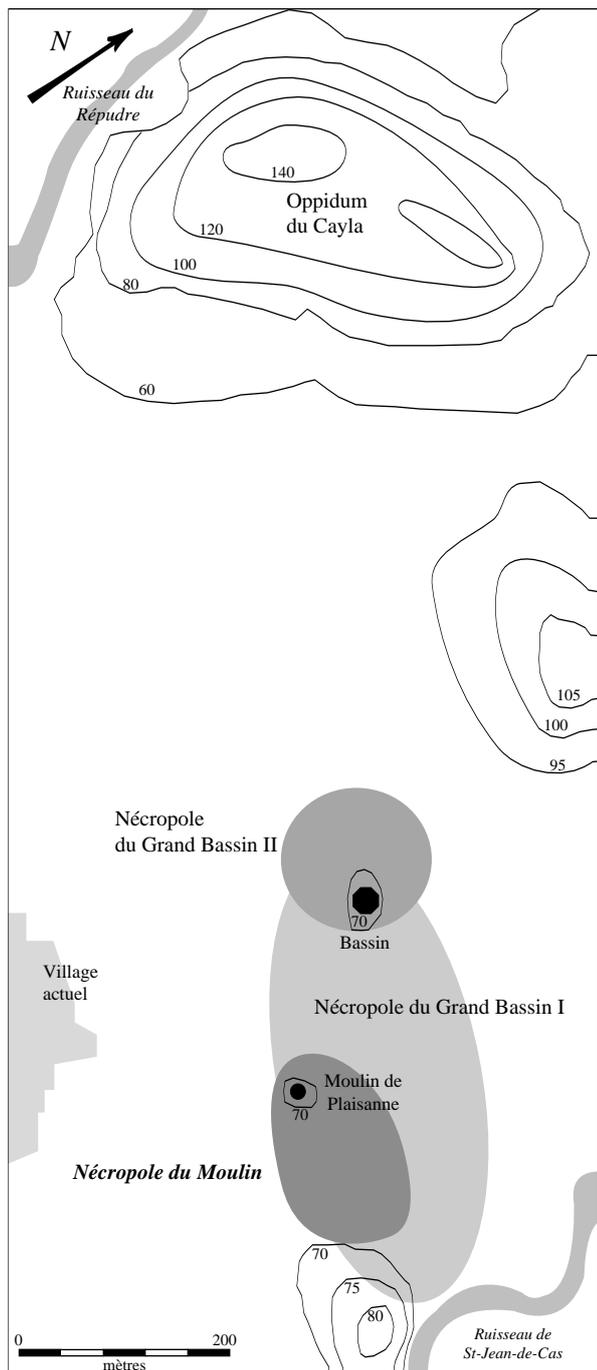


Fig. 2 : Situation topographique du cimetière du Moulin et schéma d'implantation des nécropolises du premier Age du fer.

du fer languedocien, consacré aux nécropolises à incinération, le cimetière du Moulin devient un site de référence de niveau européen (Louis 1958). En 1958, 78 tombes sont fouillées dans une autre parcelle (191 C1), puis 52 autres dans un terrain attenant (192 C1). En 1970, la parcelle 614 de la section C s'avère contenir également une partie du cimetière, mais il faut attendre 1973 pour que ce terrain puisse être partielle-

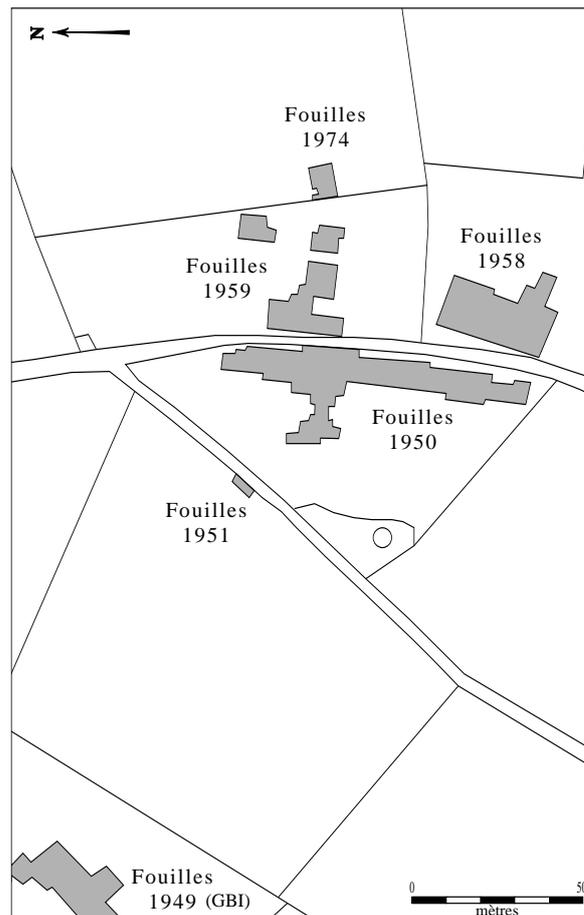


Fig. 3 : Emplacements des sondages successifs.

ment fouillé. A cette occasion, 13 sépultures sont exhumées mais 70 autres sont également repérées (1). Il faut aussi rappeler que d'autres sépultures du Bronze final avaient déjà été découvertes en 1948, à la limite du cimetière du Grand Bassin I (parcelle 18 A1)

La nécropole du Moulin a donc été explorée par Odette et Jean Taffanel pendant près de 25 ans. Elle servira à la réalisation de plusieurs ouvrages de synthèse (Guilaine 1972 ; Jockenhövel 1980 ; Louis 1955, 1958, 1960 ; Py 1990 ; Schüle 1969, etc...) et sera le corps principal du doctorat de l'un d'entre nous (T. J.).

Au bout du compte, ce sont près de 370 sépultures qui ont été fouillées ou sont utilisables par le mobilier recueilli, et l'on peut estimer environ à 800, voire 1000 le nombre total de tombes pour la fin de l'Age du bronze : la mosaïque des sondages successifs montre qu'il reste au moins 1 hectare de nécropole inexploré (fig. 3).

Cet ensemble est donc extraordinairement fourni même si, de toute évidence, nous n'avons pas la totalité du cimetière (fig. 4 et 6). Bien sûr, toutes les tombes ne sont pas intactes et bon nombre ont été touchées au cours des siècles par les travaux agricoles. Mais toutes apportent leur part d'informations.

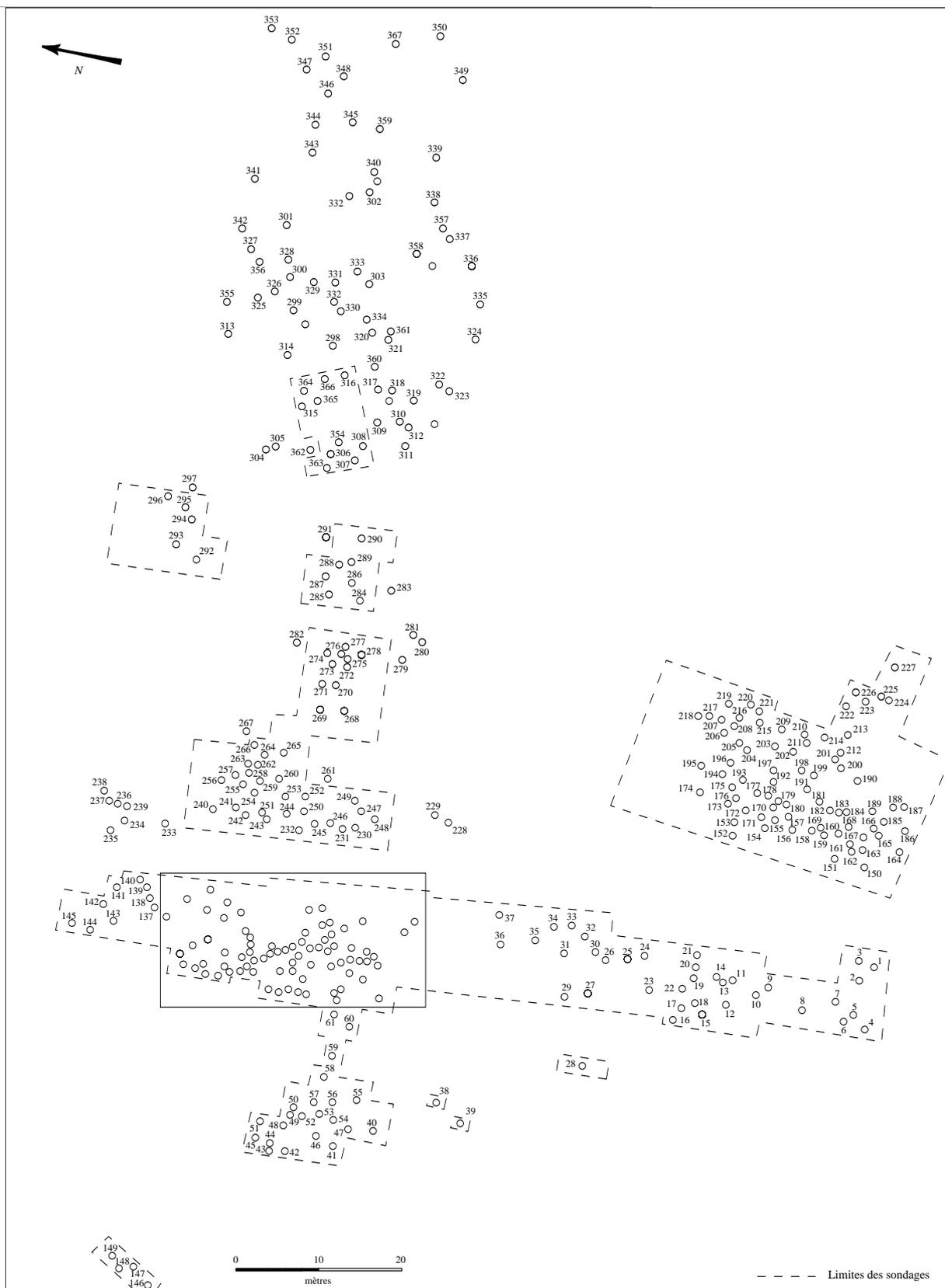


Fig. 4 : Plan général du cimetière (les points non numérotés correspondent à des témoins qui ne sont pas assurément des sépultures).

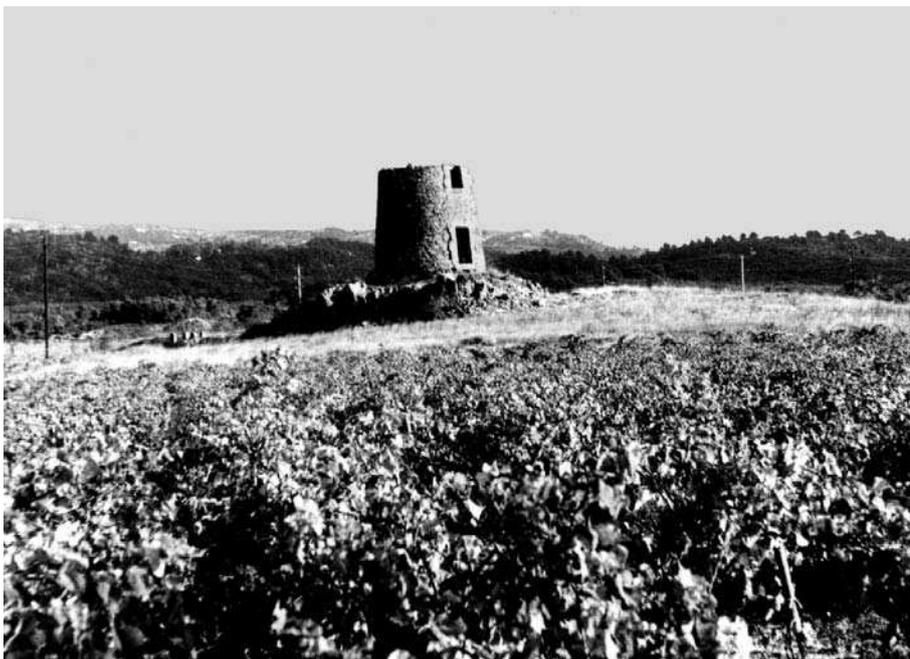


Fig. 5 : Vue de la parcelle A20 et du Moulin de Plaisanne (cliché O. Taffanel).

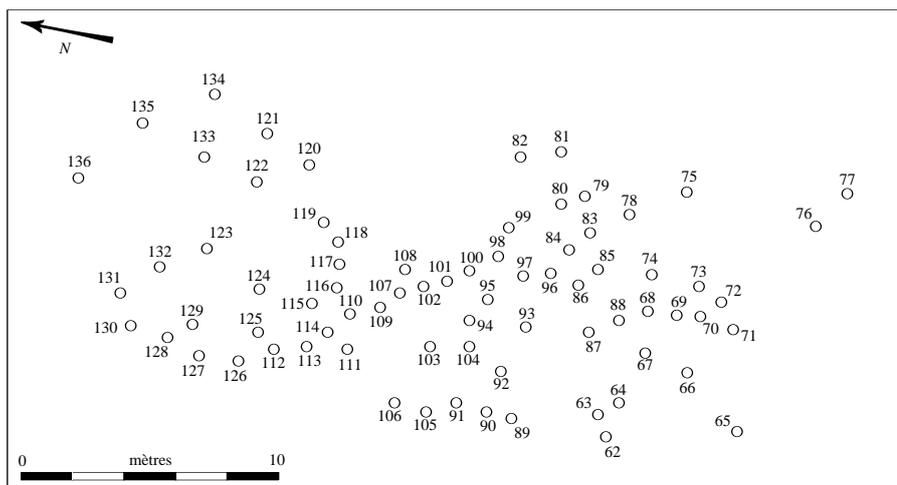


Fig. 6 : Plan partiel du secteur nord-ouest du cimetière.

3. MÉTHODE D'EXPLORATION

Les méthodes utilisées ont forcément été empiriques car les fouilles ont toujours été réalisées après les défonçages et les viticulteurs, dans notre région sèche, n'auraient pas admis que l'on dénudât trop longtemps le sous-sol. On a

donc adopté la méthode des tranchées parallèles et juxtaposées, larges de 2 mètres, ce qui explique l'aspect des plans des sondages. Après enlèvement des terres remuées par les charrues et ramassage des vestiges divers, on a décapé et fouillé les restes des tumulus et les loculus sépulcraux (2).

L'étude que nous exposons est, le lecteur s'en rendra compte, très proche de celle élaborée pour la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989) (3). On trouvera d'emblée l'inventaire des ensembles funéraires et le catalogue complet du mobilier. Cet inventaire présente les sépultures dans l'ordre chronologique des découvertes ; l'absence des ensembles n° 28 et 38 est liée au fait que ces vestiges n'ont rien à voir avec la nécropole mais correspondent à deux gisements d'époque Chalcolithique.

Nous aborderons ensuite l'étude du mobilier en commençant par la céramique, puis nous analyserons le matériel métallique. Le chapitre 3 expose la mise en séquences chronologiques des ensembles du Moulin. Les données anthropologiques et leur analyse détaillée forment la quatrième partie. Nous aborderons ensuite, au chapitre 5, la topographie et l'organisation générale du cimetière, avant d'appréhender la question des pratiques funéraires en fonction du sexe et de l'âge au décès des défunts (chapitre 6).

La septième partie est probablement l'approche la plus délicate dans l'étude d'une nécropole. Il s'agira d'envisager la hiérarchisation des sépultures et ainsi d'approcher brièvement le monde des vivants à travers le monde des morts.

Après la conclusion, deux contributions annexes présenteront d'une part les données de l'étude archéozoologique menée principalement par David Geddes, d'autre part les résultats des analyses métallographiques effectuées à Stuttgart par le Dr. M. Schröder.

NOTES

(1) Grâce à l'acquisition de cette parcelle par Odette et Jean Taffanel, une fouille programmée a pu être entreprise dès 1993.

(2) Dans certaines parcelles, on n'a pas pu ouvrir de grands sondages. Quelques tombes ont été fouillées et on a effectué un ramassage de surface

pour celles qui avaient été effleurées ou amputées par la charrue, ce qui explique, par exemple, la faible superficie du sondage dans la zone est.

(3) Cet ouvrage présente exclusivement les fouilles menées de 1950 à 1974 par O. et J. Taffanel. Les explorations récentes feront l'objet d'un autre volume.

Chapitre 1

Inventaire des ensembles funéraires

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce premier chapitre, qui forme une part conséquente de l'ouvrage, est constitué de l'inventaire des ensembles funéraires tel qu'il a été envisagé dès le départ par O. et J. Taffanel. Il rend compte des découvertes effectuées dans chaque sépulture, mais il présente aussi le résultat des observations réalisées durant la phase d'étude. Cette formule reprend le schéma adopté pour la publication des ensembles du Peyrou à Agde, Hérault (Nickels 1989) et du Camp d'Alba à Réalville, Tarn-et-Garonne (Janin 1997). On trouvera ainsi successivement :

- le numéro de la tombe ;
- la description générale de la sépulture (état de conservation, constitution de l'architecture funéraire) ;
- le plan et la coupe de la tombe ainsi que la situation des vestiges qui composaient le dépôt, quand ceux-ci ont pu être réalisés ; sauf mention contraire, ils sont figurés au 1/20 (1) ;

- un inventaire détaillé du dépôt funéraire dans lequel les vases sont numérotés, par ensemble, de 1 à n puis de leur numéro d'inventaire général ; les autres objets (bronze, fer, os, pierre, résine, faune) sont précédés de leur numéro d'inventaire général dans la collection. Sauf mention contraire, les vases et éléments en terre cuite sont figurés au 1/3, les autres objets au 2/3. On trouvera à ce stade les résultats de l'étude archéozoologique réalisée par D. Geddes ;

- les données résultant de l'analyse anthropologique effectuée par l'un d'entre nous (T. J.), indiquant, pour les tombes intactes, le poids total d'ossements recueillis et, quand cela a pu être déterminé, l'âge au décès du ou des défunt(s).

Dans chaque ensemble, on a donné les dimensions mesurables des objets en utilisant les abréviations suivantes :

- H : hauteur ;
- Hp : hauteur du pied ;
- Hc : hauteur du col ;
- D : diamètre ;
- Do : diamètre à l'ouverture ;
- Db : diamètre à la base ;
- Dp : diamètre du pied ;

- E : épaisseur ;
- L : longueur ;
- l : largeur ;
- P : poids.

Pour signaler la matière constituant les objets, on a placé à côté de chacun les symboles suivants :

Céramique	≡	Pierre	□
Bronze	~	Coquille	∪
Fer	△	Résine	⊗
Os	⊖		

2. CATALOGUE

2.1. Fouilles 1950

Tombe 1

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 7)

- *Céramique* : 1 ossuaire et au moins 2 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10101) : ossuaire émiétté, non reconstituable. Poterie grossière et friable, rouge à la cassure, brune en surface. Au-dessous de l'épaule, nettement marquée, ligne de triangles en creux obtenus en imprimant dans l'argile molle l'angle d'une baguette carrée.

2 (10102) : grand vase très fragmenté, en poterie identique à celle du 10101, mais brune à la cassure, grise sur la face interne et brun marbré de rouge sur la face externe. Do approximatif : 0,12 m.

3 (10103) : petite écuelle tronconique. Même poterie que les précédentes, brunâtre à la cassure, brun-clair en surface. Le gros mamelon de préhension est « rivé ». H : 0,05 m ; Db : 0,085 m ; Db : 0,055 m. Cette écuelle était dans le 10102.

4 (10104) : pendeloque. Même poterie que le 10103. D : 0,043 m ; D du trou : 0,009 m ; E : 0,026 m ; P : 52,1 g.

(1) Nous tenons à remercier ici Guy Rancoule qui a mis au propre les coupes et plans présentés dans ce chapitre.

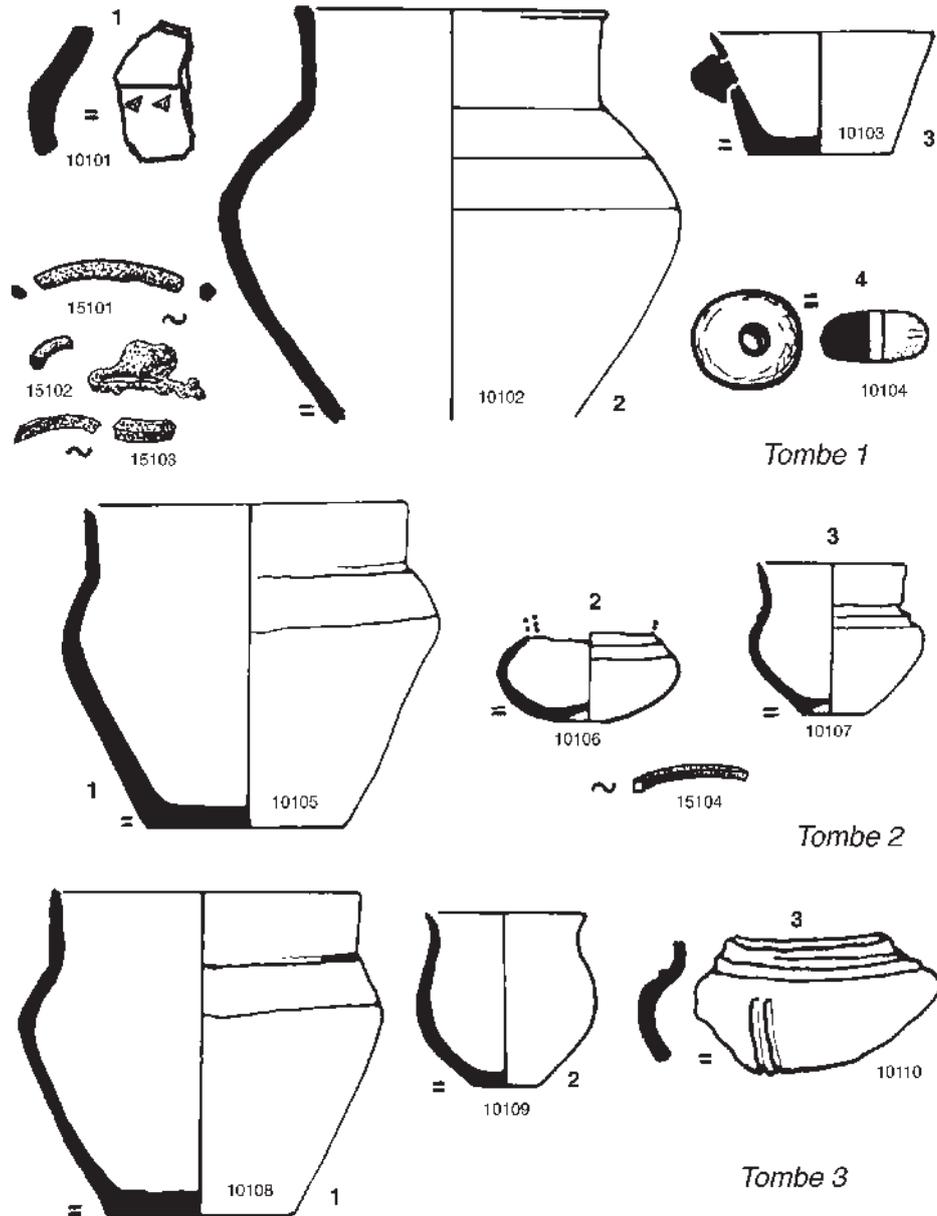


Fig. 7 : Mobilier des tombes 1, 2 et 3.

– *Bronze* : débris plus ou moins fondus.

15101 : fragment d'anneau plat (?) déformé.

15102 : deux fragments de tiges à section ronde. D : 0,002 m.

15103 : fragments d'anneau caréné.

– *Données anthropologiques* :

Les vestiges, éparpillés par la charrue, n'ont pu être intégralement recueillis. Ils appartiennent peut-être à sujet adulte.

Tombe 2

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 7)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 petits vases à offrandes.

1 (10105) : petit ossuaire en poterie brune friable et grossière brun-rouge et assez affinée en surface. H : 0,13 m ; Do : 0,125 m ; Db : 0,08 m.

2 (10106) : petit vase très effrité. Le col n'a pu être reconstitué. Même poterie que 10105. H actuelle : 0,035 m ; Db : 0,02 m.

3 (10107) : petit vase en poterie brune un peu plus fine que les précédentes. H : 0,06 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m.

– *Bronze* :

15104 : fragment de bracelet ou d'anneau à section en losange ; 0,002 x 0,002 m.

– *Faune* :

15105 : humérus gauche d'un ovicapriné, non brûlé. Il était dans

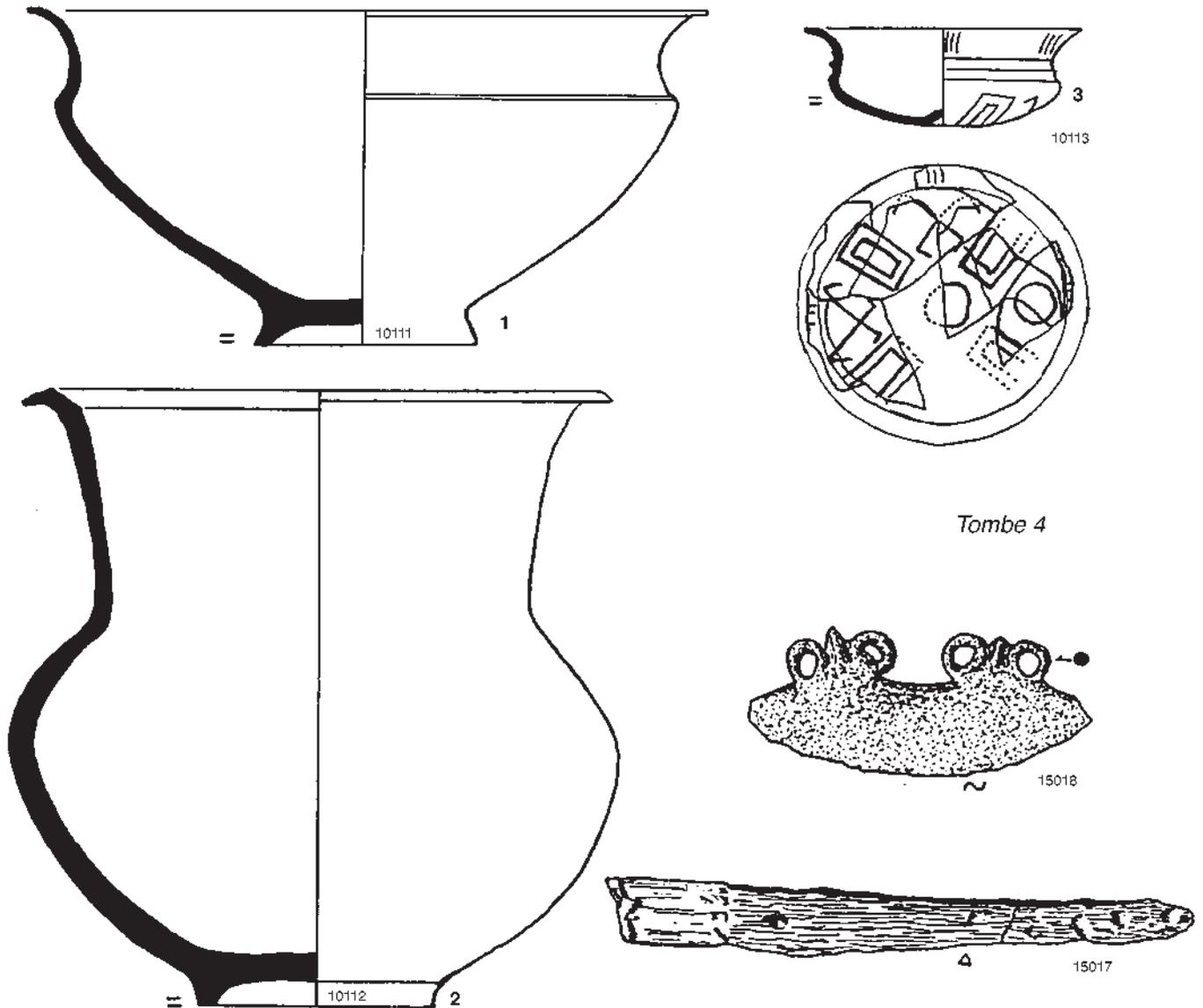


Fig. 8 : Mobilier de la tombe 4.

l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques :*

Tous les os brûlés ont été recueillis (moulage de l'ossuaire intact).

Ils correspondent à un sujet adolescent.

Tombe 3

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 7)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10108) : ossuaire en poterie brune friable et grossière, brun mar-

bré de jaune et de rouge en surface. H : 0,13 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,07 m.

2 (10109) : petit vase à peine ébréché. Poterie noire à la cassure, brun-rouge marbré de brun foncé à l'extérieur, assez bien affinée en surface, contenant un peu de mica très fin en plus des grains de sable qui étaient peut-être broyés. Il est très asymétrique. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

3 (10110) : fragment de vase plus grand. Poterie grenue, mais plus fine et plus dure que les précédentes, noire à la cassure, brun marbré de noir en surface. Extérieur autrefois lissé, mais maintenant très corrodé. Un peu de mica très fin. Deux cannelures horizontales au départ du col et deux verticales plus étroites sur ce tesson. D. interne à la naissance du col : 0,08 m environ.



Fig. 9 : Décor du vase du vase 3 de la tombe 4.



Fig. 10 : Vue de la tombe 6.

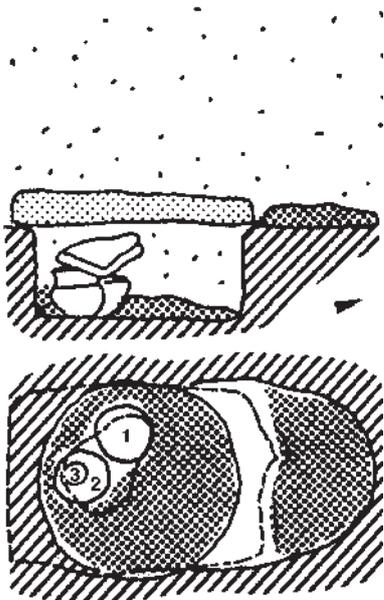


Fig. 11 : Coupe et plan de la tombe 6.

– Faune :

15106 : fragment de diaphyse non brûlée, peut-être d'un humérus d'ovicapriné.

– Données anthropologiques :

Les vestiges osseux appartiennent à un sujet adulte.

Tombe 4

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 8)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10111) : ossuaire ; grande écuelle à pied bas et large, carénée. Poterie grossière, noire à la cassure, brun marbré de noir à la surface, qui est polie et affinée, assez solide. H : 0,15 m ; Do : 0,30 m ; Dp : 0,10 m ; Hp : 0,015 m.

2 (10112) : grand vase à col haut cylindrique en poterie grise à la cassure, grossière mais solide, brun marbré de brun-rouge et bien affinée en surface. H : 0,28 m ; Hc : 0,10 m ; Do : 0,26 m ; Dp : 0,105 m ; Hp : 0,01 m.

3 (10113) : petite écuelle à fond arrondi et ombiliqué. Incomplète, mais le profil était reconstituable. Poterie grise fine, bien épurée, mince, brun-noir et polie en surface. Décor incisé avant cuisson dans l'argile sèche avec une pointe apparemment métallique. Les motifs s'ordonnent autour du cercle incisé qui entoure l'ombilic central : un U carré doublé, un motif en X à bouts cassés convergent latéralement deux à deux, un rectangle double un autre motif en X dont les crochets du bas sont repliés vers l'intérieur, un autre motif en U, un cercle, un motif incomplet qui pourrait être un rectangle double si le décor était symétrique (fig. 9). Il ne reste rien du motif opposé au second motif en X. Quatre groupes de trois traits verticaux sont gravés sur la carène du rebord. Enfin, deux cannelures fines marquent l'épaule. H : 0,045 m ; Do : 0,125 m ; Db : 0,035 m.

– Fer :

15107 : couteau à deux rivets, très oxydé, mais dont la lame était déjà très usée quand on l'a déposé dans la tombe. L'oxyde a métallisé des morceaux du manche en bois entre les deux rivets. L : 0,132 m.

– Bronze :

15108 : rasoir en croissant. L : 0,075 m.

– Données anthropologiques :

Les quelques fragments récupérés correspondent à un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 5

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 12)

– Céramique : débris de 3 vases au moins.

1 (10114) : écuelle carénée à fond ombiliqué, en poterie brune à la cassure, bien épurée, mince et assez solide, brun marbré de noir à l'extérieur. H : 0,065 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,03 m environ.

2 (10115) : écuelle analogue, en poterie identique. Fond ombiliqué. H : 0,065 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,03 m.

3 (10116) : petite écuelle carénée, incomplète mais reconstituable. Poterie grise bien épurée, fine, mince, primitivement noire et polie à l'extérieur. L'épiderme est actuellement très altéré, mais on y distingue un décor gravé avec un instrument fin et tranchant, un cercle autour de l'ombilic central, et quatre groupes de trois traits parallèles

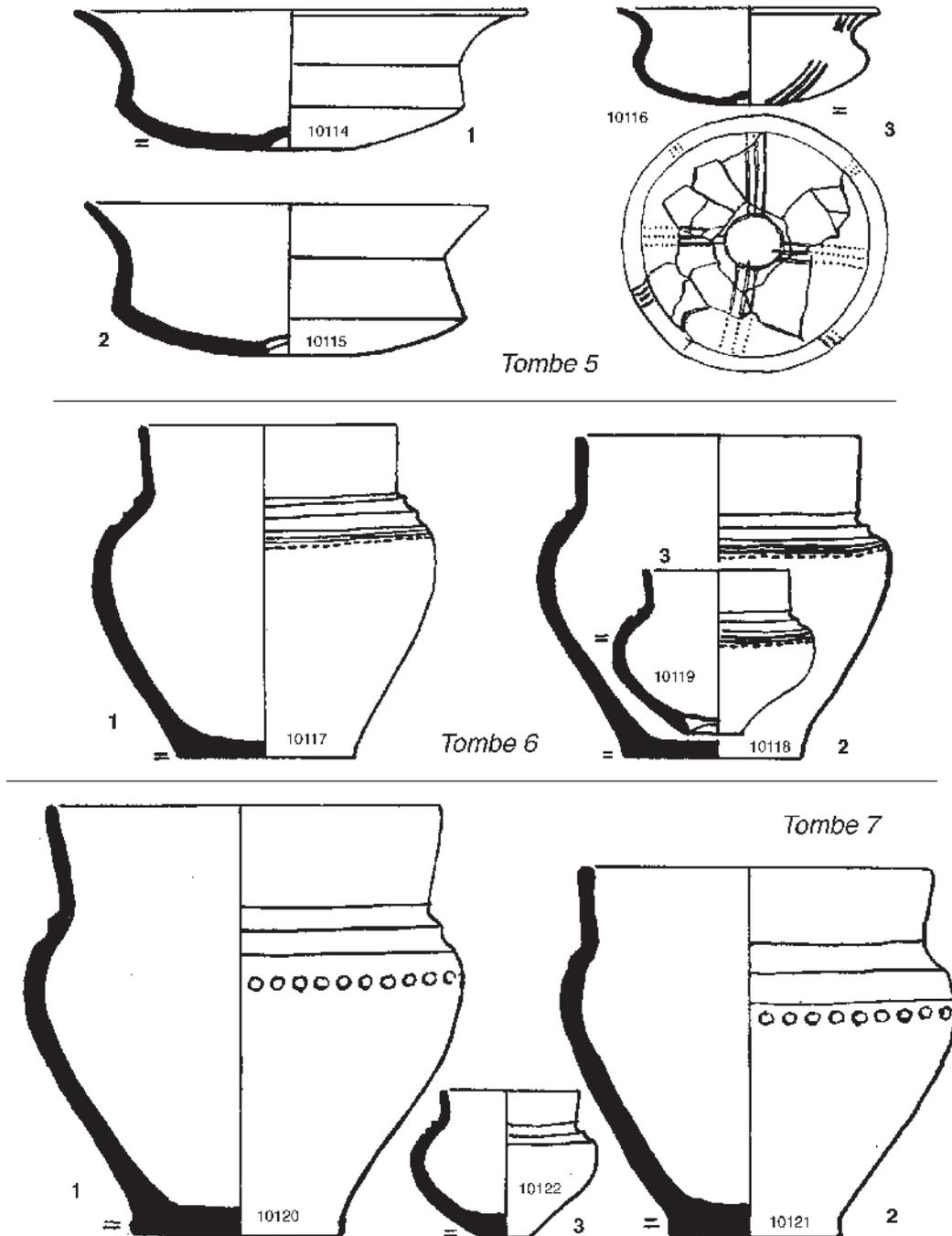


Fig. 12 : Mobilier des tombes 5, 6 et 7.

disposés en croix dont le cercle forme le centre. Sur le rebord caréné, quatre groupes de trois traits verticaux entre chaque branche de la croix. La poterie de cette écuelle est identique à celle du 10113, mais plus mal conservée. H : 0,045 m ; Do : 0,11m ; Db : 0,03 m.

– *Données anthropologiques* :

Les restes sont ceux d'un sujet Infans II, adolescent ou adulte.

Tombe 6

Description générale (fig. 10)

Intacte. Le loculus cylindrique, plein de terre noire cendreuse qui mesurait 0,50 m de diamètre et 0,25 m de profondeur était creusé à l'extrémité d'une fosse ovale de 0,85 m de grand axe, profonde d'une



Fig. 13 : Vue de la tombe 9.

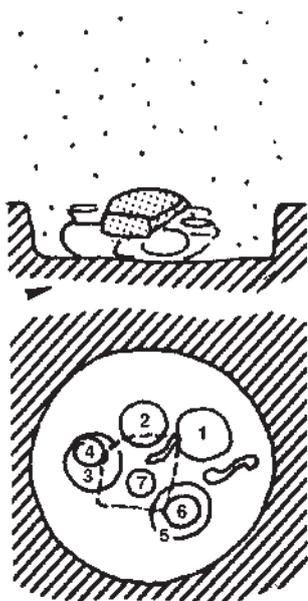


Fig. 14 : Coupe et plan de la tombe 9.

dizaine de centimètres. La dalle de couverture grossièrement rectangulaire (0,70 m x 0,55 m) recouvrait la fosse cylindrique. Une poignée de cendres, reliquat de l'incinération, avait été versée entre l'extrémité de la dalle et celle de la fosse ovale (fig. 11). Les alluvions récentes, au-dessus de la dalle, atteignaient 0,70 m d'épaisseur.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 12)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10117) : ossuaire en poterie grossière et friable contenant en plus des grains de sable habituels de nombreuses particules de mica très fin. Certaines paraissent noires. L'extérieur est bien affiné et de couleur noire. Deux cannelures sur l'épaule et juste au-dessous deux lignes horizontales parallèles, soulignées par un pointillé fin, gravées au poinçon dans l'argile molle et autrefois emplies d'une matière rouge

dont il reste des traces dans les creux. H : 0,14 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,075 m.

2 (10118) : grand vase, même poterie et même décor que le 10117. H : 0,14 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,075 m.

3 (10118) : petit vase émiétté, en poterie très friable. Le fond était entièrement désagrégé. Même poterie et même décor que les précédents. H : 0,07 m environ ; Do : 0,065 m. Il était dans le 10118.

– *Données anthropologiques* :

Une petite dalle mince, en calcaire, recouvrait à la fois l'ossuaire et le grand vase à offrandes. Les os brûlés ont été intégralement recueillis. Ils correspondent à un enfant jeune (31,4 g).

Tombe 7

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 12)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10120) : ossuaire en poterie grossière et friable, rougeâtre à la cassure, brun-rouge en surface. Deux larges cannelures irrégulières sur le haut de l'épaule. Au-dessous, ligne de dépressions circulaires imprimées avec le bout d'une baguette ronde. H : 0,18 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,09 m.

2 (10121) : grand vase en poterie grossière, friable, pareille à celle du 10120 mais plus brune à la cassure et en surface. Deux méplats irréguliers sur l'épaule, soulignés par un rang de dépressions circulaires identiques à celles du 10120. H : 0,16 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,075 m.

3 (10122) : petit vase en poterie très friable assez bien épurée, noire à la cassure, brun foncé à l'extérieur. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Do : 0,02 m.

– *Faune* :

15109 : fragment d'un radius gauche d'ovicapriné.

15110 : fragment d'un humérus gauche d'ovicapriné.

Aucun de ces fragments n'a été brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Les os appartiennent à un sujet adulte (?).

Tombe 8

Description générale

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 15)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, tous incomplets.

1 (10123) : ossuaire en poterie gris foncé à la cassure, brun-clair en surface, assez bien épurée. Incomplet. Do : 0,185 m environ.

2 (10124) : fragments d'un petit vase mince, en poterie gris foncé vers l'intérieur, rouge-orangé vers l'extérieur, surface brune à l'extérieur, assez fine. Do : 0,12 m environ.

3 (10125) : quelques tessons d'un vase mince en poterie brune bien épurée. Do : 0,10 m environ.

4 : Dans la motte de terre mêlée d'os brûlés qui emplissait l'ossuaire, empreinte d'un petit vase entièrement désagrégé.

– *Bronze* :

15111 : fragment de tige à section ronde. D : 0,003 m.

– *Données anthropologiques* :

Presque tous les os ont été recueillis et correspondent à un sujet infans II, adolescent ou adulte.

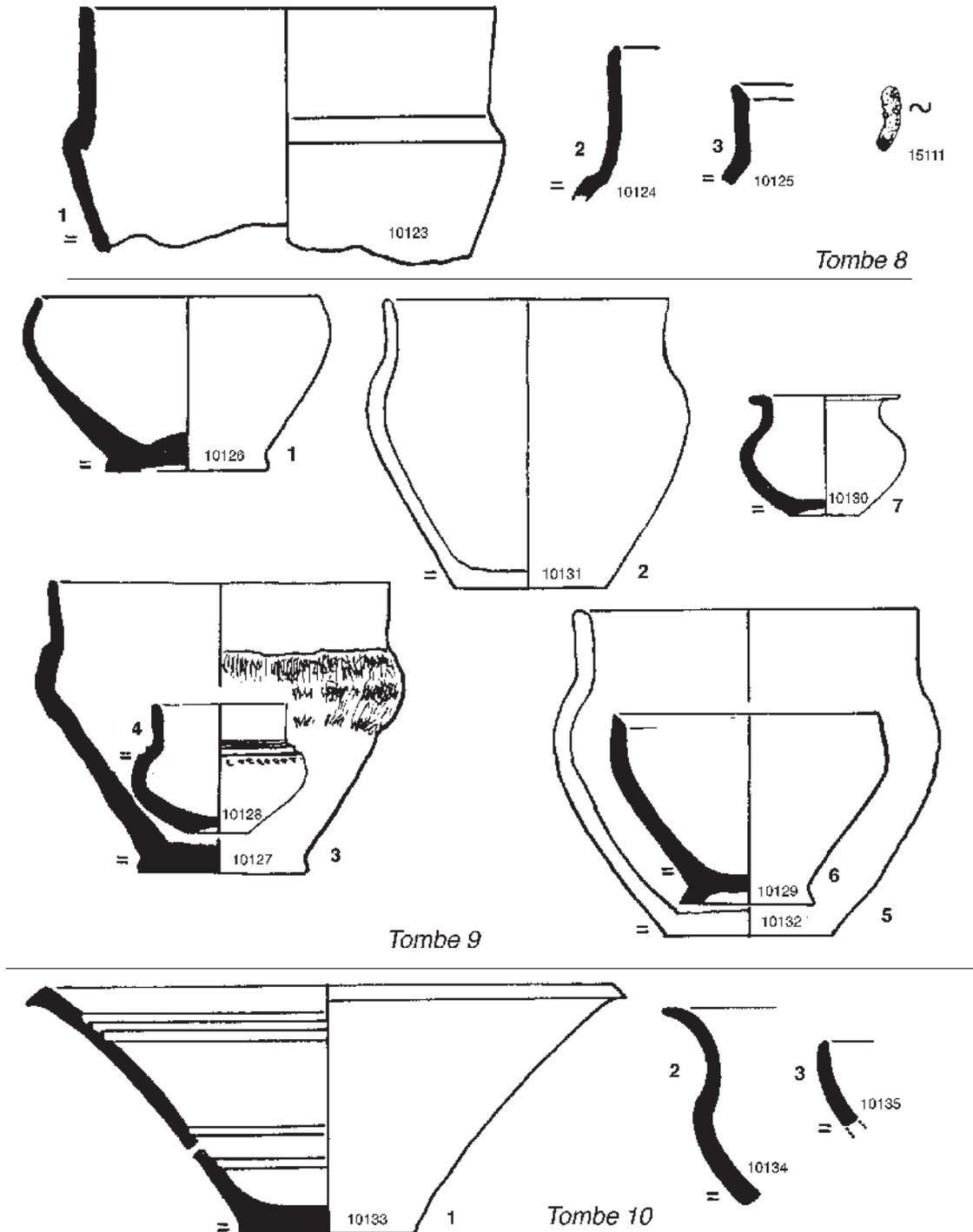


Fig. 15 : Mobilier des tombes 8, 9 et 10.

Tombe 9*Description générale* (fig. 13)

Effleurée par la charrue qui avait enlevé la dalle de couverture et le haut d'un ossuaire. Pas de cendres dans le loculus dont le diamètre approximatif avoisinait les 0,70 m. Au-dessous de 0,80 m de terre

soulevée par la charrue, le loculus avait encore 0,15 m de profondeur (fig. 14).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 15)

– *Céramique* : 2 ossuaires, 5 vases à offrandes.

1 (10126) : ossuaire en poterie noire à la cassure assez bien épurée mais friable, brun foncé marbré de brun clair en surface. H : 0,08 m ;

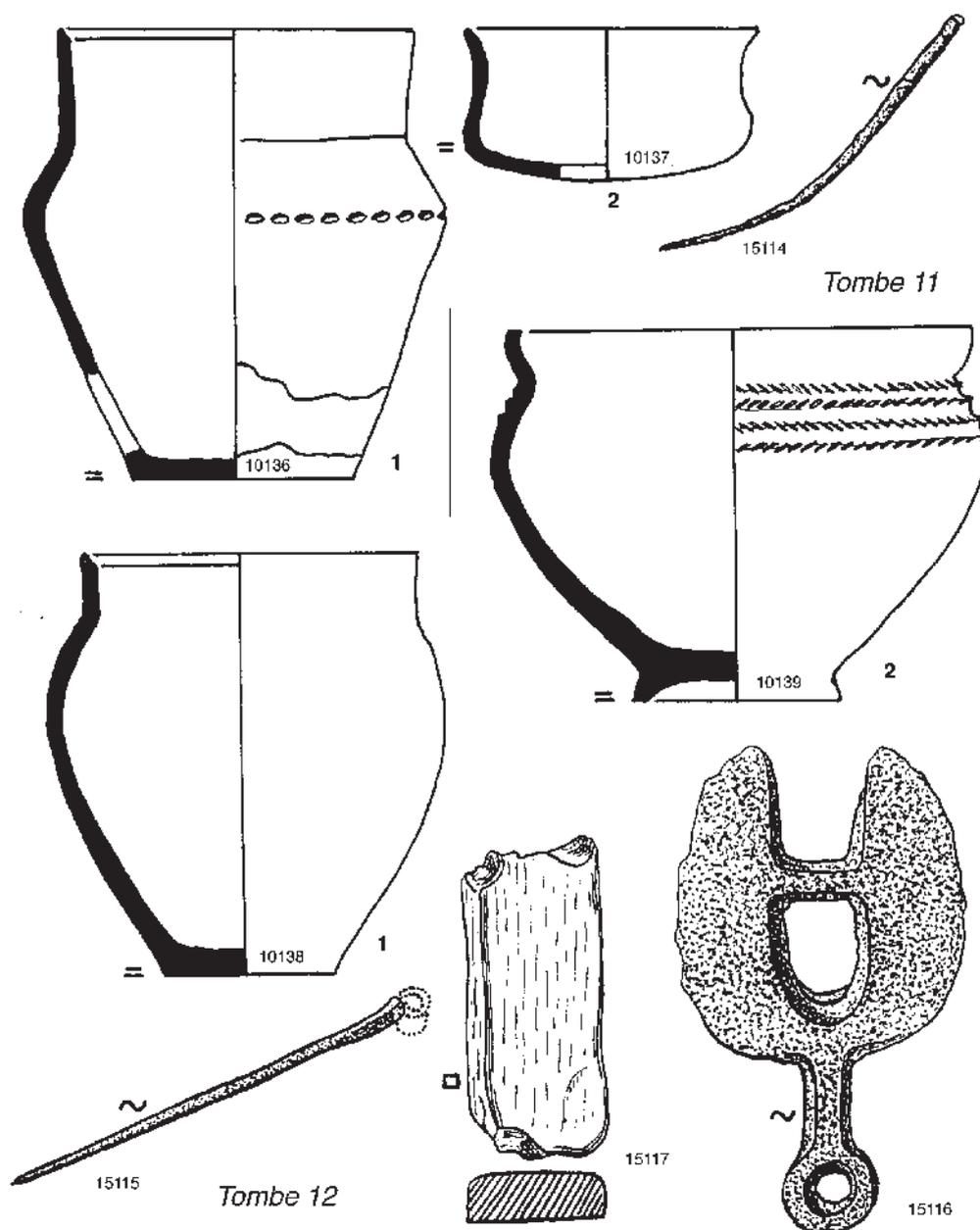


Fig. 16 : Mobilier des tombes 11 et 12.

Do : 0,13 m ; Db : 0,07 m.

2 (10131) : ossuaire entièrement désagrégé, non reconstituable. Poterie noire grossière, brune en surface, très friable. C'était un vase à fond plat, variante du 10127, mais à épaule moins renflée.

3 (10127) : grand vase en poterie grossière et friable, noire à la cassure, brune en surface. H : 0,13 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,075 m.

4 (10128) : petit vase en poterie grise assez bien épurée et solide. Une incision légère à la base du col, deux cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé fin obtenu avec une pointe aiguë. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

5 (10132) : grand vase entièrement désagrégé, non reconstituable.

Poterie grossière très friable, brunâtre en surface. Forme générale analogue au 10127 mais épaule moins marquée. Le col est entièrement détruit.

6 (10129) : petite écuelle dont le profil exact a pu être retrouvé grâce au moulage intérieur intact. Poterie grossière, friable noire à la cassure, noir marbré de brun à l'extérieur. H : 0,085 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m ; Hp : 0,01 m. Elle était dans le 10132.

7 (10130) : petit vase en poterie assez bien épurée et solide, noirâtre à la cassure, noir marbré de brun à l'extérieur. H : 0,055 m ; Do : 0,065 m ; Dp : 0,03 m. Ce vase était déposé entre les 10127 et 10132, sous une dalle petite mais épaisse.

– Faune :

15112 : humérus gauche d'ovicapriné, déposé à côté de l'ossuaire 10126.

15113 : radius gauche d'ovicapriné, déposé à côté de l'ossuaire 10131.

Ces deux os n'ont pas été brûlés.

– Données anthropologiques :

Ossuaire 10126 : restes d'un enfant.

Ossuaire 10131 : restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

La sépulture 9 est probablement une tombe double.

Tombe 10*Description générale*

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 15)

– Céramique : fragments de 3 vases incomplets.

1 (10133) : plat-couvercle en poterie noire grossière et friable, surface irrégulière à l'extérieur, polie et affinée à l'intérieur, décoré de trois cannelures horizontales sous le rebord, d'une autre zone de cannelures vers le fond et probablement d'une autre zone intermédiaire. Do : 0,25 m environ ; Db : 0,08 m.

2 (10134) : débris d'une grande écuelle à rebord caréné en poterie grossière et friable, noire à la cassure, brun marbré de noir en surface. Do : 0,25 m environ.

3 (10135) : quelques fragments d'une petite écuelle hémisphérique en poterie brune grossière et friable. Do : 0,15 m environ.

– Données anthropologiques :

La charrue ayant complètement broyé l'ossuaire, les os brûlés recueillis sont rares et l'âge du défunt n'a pu être précisé.

Tombe 11*Description générale*

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 16)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10136) : ossuaire émiétté. Poterie grise assez grossière, lissée et affinée en surface. Ligne horizontale de petites dépressions ovales encerclant le vase au point le plus saillant. Do : 0,14 m environ ; Db : 0,09 m.

2 (10137) : petite écuelle carénée. Même poterie que le 10136. H : 0,06 m ; Do : 0,115 m.

– Bronze :

15114 : épingle tordue et incomplète. L : 0,075 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 12*Description générale*

Complètement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 16)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 grand vase à offrandes.

1 (10138) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, polie à l'extérieur. H : 0,17 m ; Do : 13 m ; Db : 0,07 m.

2 (10139) : vase en poterie grossière bien affinée en surface, noir marbré de gris et de brun. Trois cannelures sur l'épaule. Les crêtes sont soulignées par de courtes hachures obliques disposées en " arête

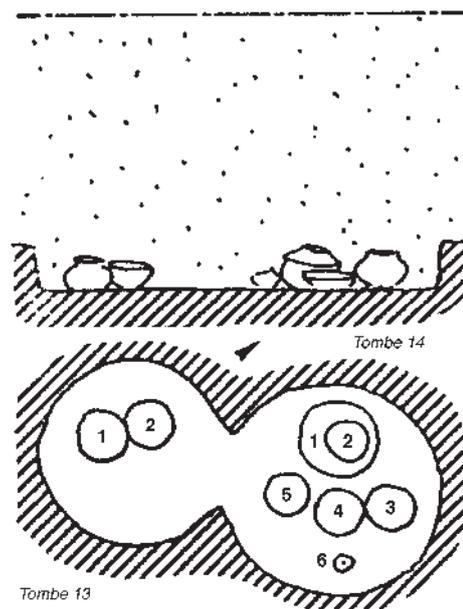


Fig. 17 : Coupe et plan des tombes 13 et 14.

de poisson". H : 0,15 m ; Do : 0,18 m ; Dp : 0,08 m ; Hp : 0,009 m.

– Bronze :

15115 : épingle incomplète dont la tête manque. L : 0,085 m.

15116 : rasoir discoïdal. L'une des faces est entièrement plate. L : 0,098 m.

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire.

– Pierre :

15117 : pierre à aiguiser incomplète. L actuelle : 0,065 m. l : 0,028 m. E : 0,01 m.

– Données anthropologiques :

Le contenu de l'ossuaire a été intégralement recueilli et indique la présence d'un sujet adulte.

Tombe 13*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m de la surface, loculus de 0,50 m environ de diamètre, profond de 0,10 m (fig. 17). Pas de cendres, ni d'ossuaire, mais une poignée d'os brûlés et lavés déposée au fond de la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 18)

– Céramique : 2 vases à offrandes.

1 (10140) : vase profond très effrité, en poterie grise assez fine, bien lissée à l'extérieur. Do : 0,16 m environ ; Db : 0,08 m.

2 (10141) : grande tasse en poterie brunâtre grossière assez effritée et déformée par la pression des terres. Le décor, un méandre encerclant le vase à la hauteur de l'anse, était tracé grossièrement avec un poinçon à pointe mousse. L'anse était déjà cassée avant le dépôt du vase dans la tombe. H : 0,10 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,075 m.

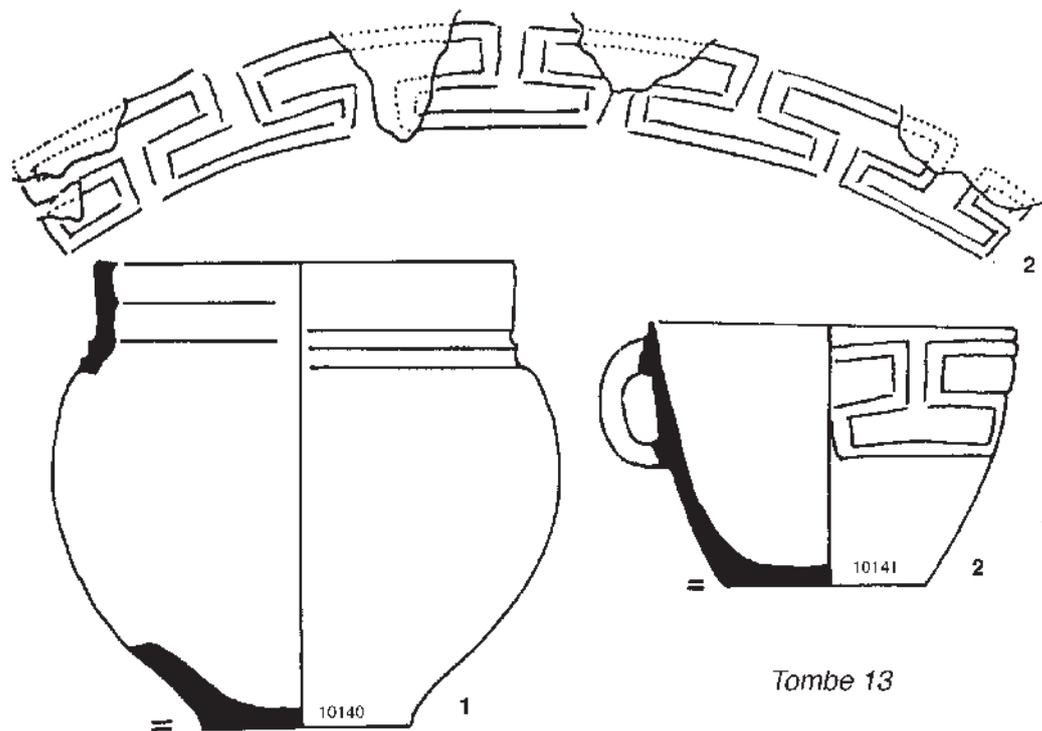


Fig. 18 : Mobilier de la tombe 13.

– *Données anthropologiques* :

21,8 g d'os appartenant à un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 14*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre environ, profond de 0,10 m, ne contenant pas de cendres (fig. 17). Cette tombe et la tombe 13 paraissent tangentes, mais l'absence de cendres ne permet pas de préciser quel loculus empiétait sur l'autre.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 19)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 couvercle, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10142) : ossuaire en poterie beige grossière, polie en surface. Deux cannelures horizontales sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne d'encoches obtenues en refoulant l'argile avec un bâtonnet cylindrique tenu obliquement. H : 0,22 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,10 m.

2 (10143) : partie inférieure d'un grand vase en poterie grossière, noire en dedans, rougeâtre à l'extérieur, renversée au-dessus de l'ossuaire en guise de couvercle. Db : 0,115 m.

3 (10144) : vase en poterie fine, beige marbré de gris. H : 0,16 m ; Do : 0,09 m ; Dp : 0,08 m ; Hp : 0,01 m.

4 (10145) : petite écuelle à fond ombiliqué. Aucun fragment de rebord n'a été retrouvé, ce qui nous fait penser qu'on avait déposé ce vase déjà incomplet dans la tombe. Poterie grise grossière, lissée à l'extérieur. Db : 0,03 m.

5 (10146) : petit vase très effrité déposé comme le précédent à côté de l'ossuaire. Poterie grise grossière, rougeâtre en surface. Do : 0,06 m environ.

6 (10147) : pendeloque discoïdale en poterie grise fine, ornée de pro-

fondes dépressions obliques sur les arêtes. Le trou est nettement excentrique. D : 0,40 m ; E : 0,02 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 25,9 g.

– *Bronze* :

15118 : Epingle à tête élargie et enroulée, déposée dans l'ossuaire, en surface. L : 0,098 m.

– *Données anthropologiques* :

Les os étaient accompagnés de petites mottes d'argile rouge. Les 586 g d'os recueillis appartiennent à un sujet adulte.

Tombe 15*Description générale*

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 19)

– *Céramique* : fragments de 3 vases incomplets.

1 (10148) : ossuaire en poterie grise grossière mais dure, rouge et affinée à l'extérieur. Db : 0,09 m environ.

2 (10149) : plat-couvercle en poterie grise grossière et dure, lissée à l'extérieur. Le centre bombé porte une petite cupule. Db : 0,10 m environ.

3 (10150) : petit vase en poterie jaune clair assez grossière. Le pied est percé d'un petit trou avant cuisson. Dp : 0,045 m ; Hp : 0,005 m.

De nombreux charbons de bois étant mélangés à la terre remuée à cet endroit, nous pouvons supposer qu'il y avait dans la fosse le reliquat de l'incinération.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 16

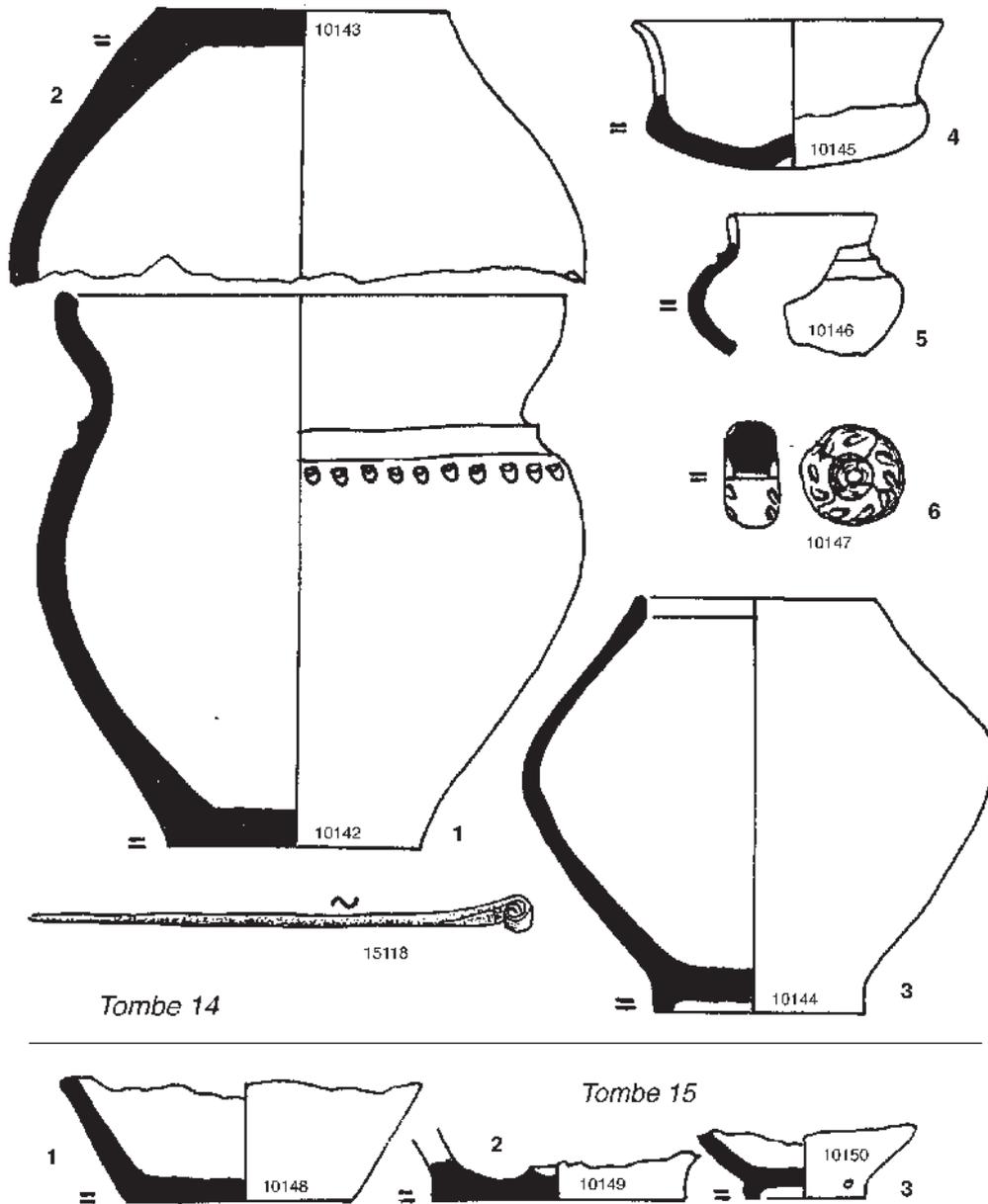


Fig. 19 : Mobilier des tombes 14 et 15.

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 20)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10151) : ossuaire en poterie grise grossière. Deux larges cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,19 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,08 m.

2 (10152) : Ecuelle en poterie fine, micacée, noire en surface. Trois cannelures dans le haut, la plus basse soulignée par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,11 m ; Do : 0,15 m ; Dp : 0,075 m ; Hp : 0,01 m.

– *Bronze* :

15119 : fragments de bracelets déformés par le feu.

La terre était cendreuse à cet endroit, preuve qu'on avait versé dans la fosse le reliquat de l'incinération.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis appartiennent à un sujet d'âge indéterminé mais de plus de 6 mois.

Tombe 17*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 20)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

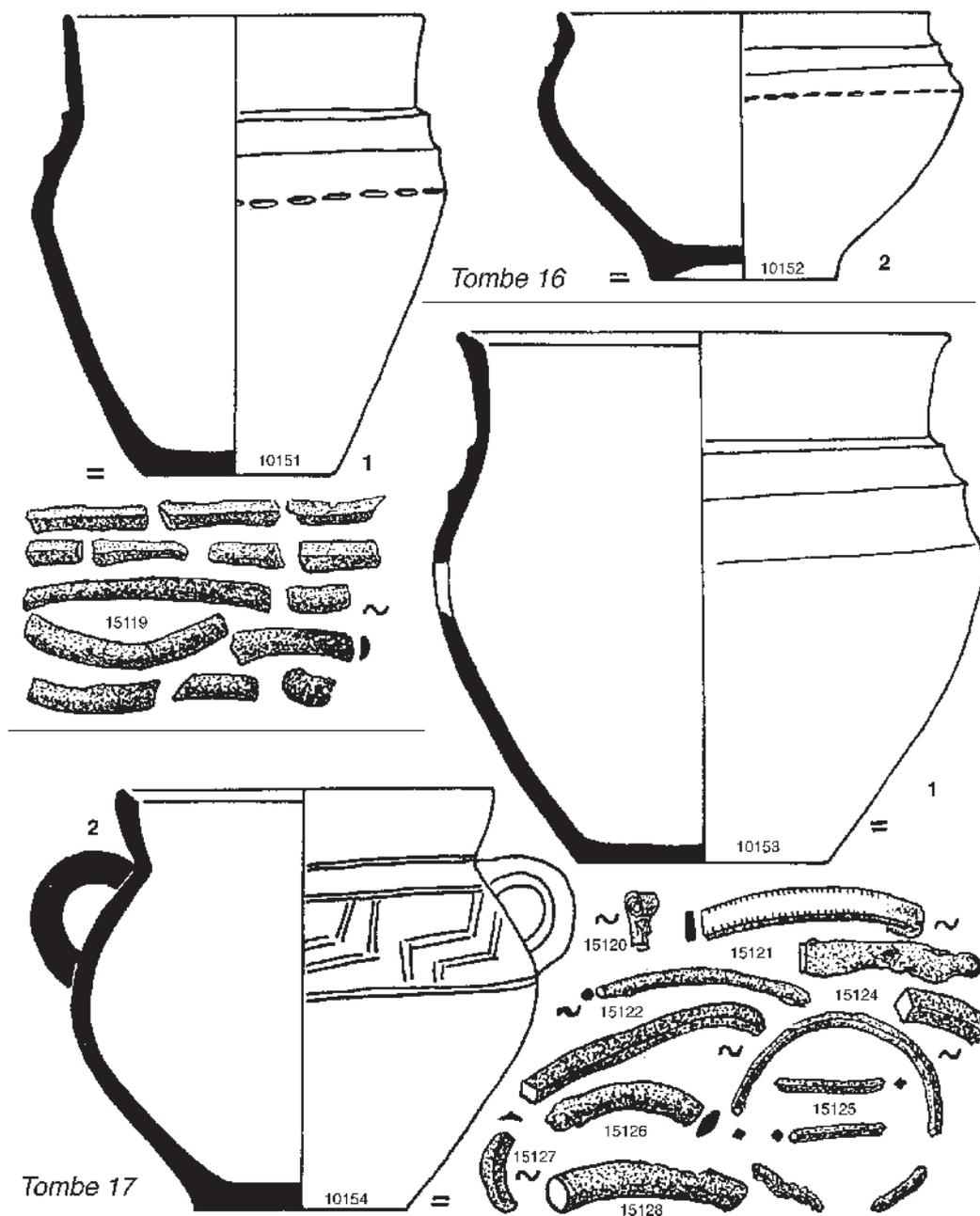


Fig. 20 : Mobilier des tombes 16 et 17.

1 (10153) : ossuaire émiétté en poterie brune grossière affiné en surface. Deux larges cannelures sur l'épaule. H : 0,22 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,10 m.

2 (10154) : vase à deux anses non rivées. Poterie grise grossière affiné en surface. Décor incisé dans l'argile molle avec un poinçon. H : 0,175 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m.

- Bronze :

15120 : fragment d'épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,012 m.

15121 : fragments de bracelets à section rectangulaire. L'un d'eux porte de fines encoches gravées. 0,006 x 0,002 m.

15122 : fragments de bracelet filiforme à section ronde. D : 0,002 m.

15123 : fragment de bracelet à section carrée. 0,004 x 0,004 m.

15124 : fragment d'anneau plat à section en losange. 0,008 x 0,005 m.

15125 : débris de bracelet fin à section carrée. 0,002 x 0,002 m.

15126 : fragments d'anneaux à section ovale. 0,008 x 0,003 m.

15127 : fragment d'anneau caréné.

15128 : fragment de gros bracelet (ou torques ?) à section ronde. D : 0,005 m.

- Coquillage :

15129 : fragment de *venus stiatula*, probablement une pendeloque. Non figuré.

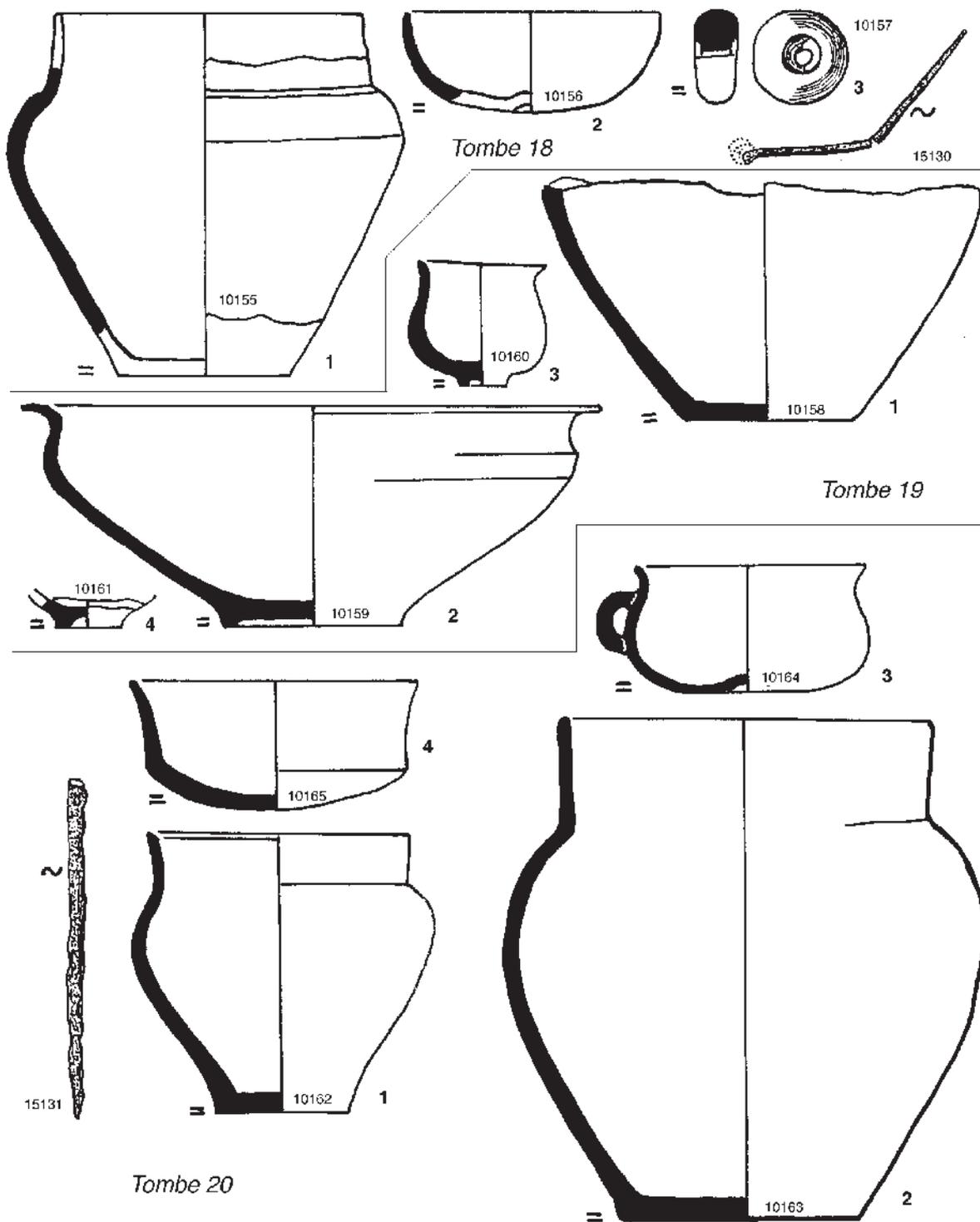


Fig. 21 : Mobilier des tombes 18, 19 et 20.

– *Données anthropologiques :*
Restes d'un sujet adulte.

Tombe 18

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 21)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, une pendeloque.

1 (10155) : ossuaire incomplet en poterie grise grossière.

2 (10156) : écuelle incomplète en poterie grise, brun-rougêatre en surface. Do : 0,12 m.

3 (10157) : pendeloque. Même poterie que l'ossuaire. D : 0,045 m. E : 0,02 m. D du trou : 0,008 m ; P : 28,2 g.

– *Bronze* :

15130 : épingle tordue par la charrue. La tête a disparu.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 19

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 21)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10158) : ossuaire incomplet, en poterie brunâtre grossière. Db : 0,08 m.

2 (10159) : grande écuelle à parois minces, en poterie très fine, noire à la cassure et rouge en surface engobée d'ocre rouge lisse. Un léger méplat irrégulier sur l'épaule. H : 0,105 m ; Do : 0,265 m Dp : 0,085 m ; Hp : 0,005 m.

3 (10160) : petit vase à peine ébréché, en poterie grossière, affinée en surface, de couleur grise. Il est très asymétrique. H : 0,06 m ; Do : 0,055 m ; Dp : 0,02 m ; Hp : 0,004 m.

4 (10161) : petit vase émiétté et incomplet, en poterie grise grossière, très friable. Dp : 0,03 m (fig. 20)

– *Données anthropologiques* :

Quelques os d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 20

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 21)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10162) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, affinée en surface. H : 0,13 m ; Do : 0,12 ; Db : 0,06 m.

2 (10163) : grand vase en poterie grise grossière. H : 0,255 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,11 m.

3 (10164) : petite tasse à anse carénée, à fond ombiliqué, en poterie grise grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,105 m. Elle était dans le vase 10163.

4 (10165) : petite écuelle carénée à fond arrondi, en poterie grise assez grossière, affinée en surface. H : 0,06 m ; Do : 0,13 m.

– *Bronze* :

15131 : partie inférieure d'une épingle. L : 0,16 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé, peut-être un enfant jeune (?).

Tombe 21

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 22)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10166) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. H : 0,11 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,055 m.

2 (10167) : grand vase en poterie gris foncé grossière. H : 0,26 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,10 m.

3 (10168) : quelques tessons d'une coupe en poterie brune grossière, noire et lissée en surface. Do : 0,185 m environ.

– *Données anthropologiques* :

A noter parmi les os brûlés de nombreux petits cailloux de rivière, provenant vraisemblablement du balayage du bûcher. Les os recueillis appartiennent à un sujet peut-être adulte.

Tombe 22

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 22)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 : l'ossuaire n'a pu être inventorié : il n'en reste que des traces de poterie rougeâtre et grossière autour de la motte de terre contenant les os brûlés. Non figuré.

2 (10169) : grand vase à col haut, en poterie noire et fine. L'extérieur est de teinte orangée marbrée de noir et bien lissée. La face interne est corrodée jusqu'à la base du col. H : 0,285 m ; Do : 0,21 m ; Dp : 0,09 m ; Hp : 0,01 m. Un trou fait avant cuisson est percé dans le pied.

3 (10170) : fragments d'un vase incomplet en poterie assez grossière, noire à la cassure, brune en surface. Do : 0,18 m environ.

4 (10171) : petit vase en poterie rougeâtre. H : 0,075 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m. Il était dans le 10170.

5 (10172) : pendeloque en poterie grise grossière, ornée d'encoques légères sur le pourtour. D : 0,035 m ; E : 0,01 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 21,6 g.

– *Bronze* :

15132 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,075 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Pierre* :

15133 : galet en grès fin, façonné en polissoir mais abîmé par la charrue.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 23

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 23)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10173) : ossuaire en poterie noirâtre assez fine, et lissée en surface. Deux fines cannelures sur le haut de l'épaule. H : 0,185 m ; Do : 0,14 m ; Db 0,075 m.

2 (10174) : petit vase en poterie grise grossière et friable. H : 0,07 m environ ; Do : 0,06 m. Il était dans le 10173.

3 (10175) : petit vase en poterie noirâtre assez fine, et lissée à l'extérieur. Un grand éclat manque sur la panse et paraît s'être détaché à la cuisson. Décor de fines cannelures : trois sous le rebord et trois autres sur le haut de l'épaule. Trois petites perforations avant cuisson, l'une sous le rebord, une autre à la naissance du col, la troisième dans le pied, disposées sur une ligne sensiblement verticale. H : 0,135 m ; Do : 0,08 ; Dp : 0,05 m ; Hp : 0,01 m.

4 (10176) : petit vase en poterie brunâtre assez fine, rougeâtre par places. Trois cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée d'un double trait finement incisé et d'un pointillé léger, tracés avant cuisson avec un poinçon. Une petite perforation avant cuisson dans le pied. H : 0,085 m ; Do : 0,075 m ; Dp 0,03 m ; Hp : 0,006 m.

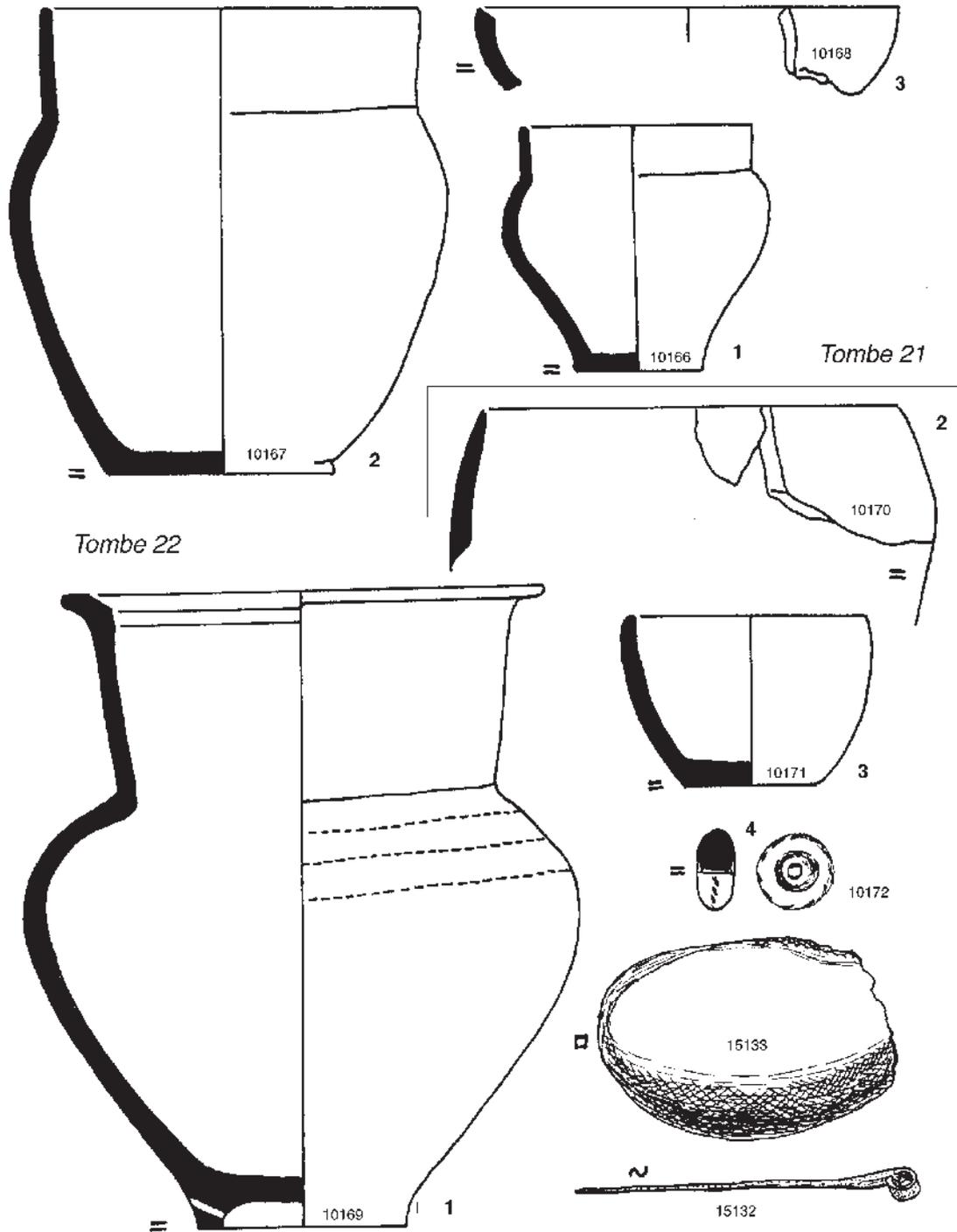


Fig. 22 : Mobilier des tombes 21 et 22.

5 (10177) : petit vase en poterie brune assez fine, bien lissé à l'extérieur, orné de deux cannelures sur la panse. H : 0,08 m ; Do : 0,06 m ; Dp : 0,03 m ; Hp : 0,006 m.

6 (10178) : petite pendeloque en poterie brunâtre assez fine. Le trou est excentré. D : 0,03 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 14,1 g.

– Bronze :

15134 : anneau formé d'un fil à section ronde enroulé sur 4 spires. D : 0,04 m ; H : 0,014 m.

– Faune :

15135 : fragment non brûlé d'un métacarpien gauche de mouton.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adolescent ou adulte.

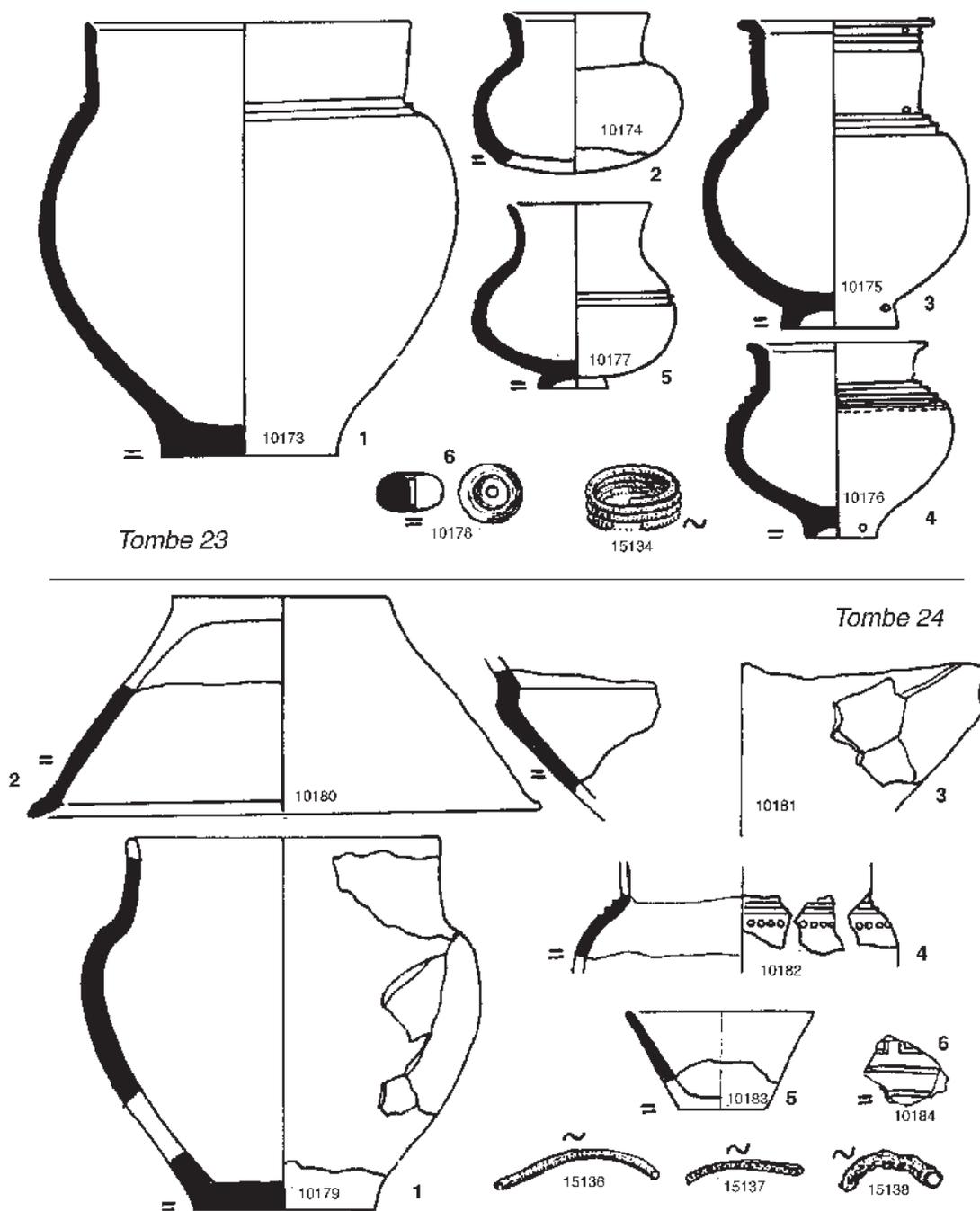


Fig. 23 : Mobilier des tombes 23 et 24.

Tombe 24*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 23)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (10179) : ossuaire incomplet en poterie fine, gris foncé à la cassure, gris marbré de brun à l'extérieur, beige à l'intérieur. Db : 0,078 m.

2 (10180) : plat couvercle en poterie, gris-brun grossière. Do : 0,22 m environ.

3 (10181) : écuelle très incomplète en poterie grise assez fine.

4 (10182) : quelques fragments d'un vase en poterie grise grossière et friable. Fines cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne de petits cercles estampés.

5 (10183) : petite écuelle en poterie gris foncé grossière, lissée à l'intérieur. Do : 0,08 m.

6 (10184) : fragment de plat en poterie grise grossière à décor incisé

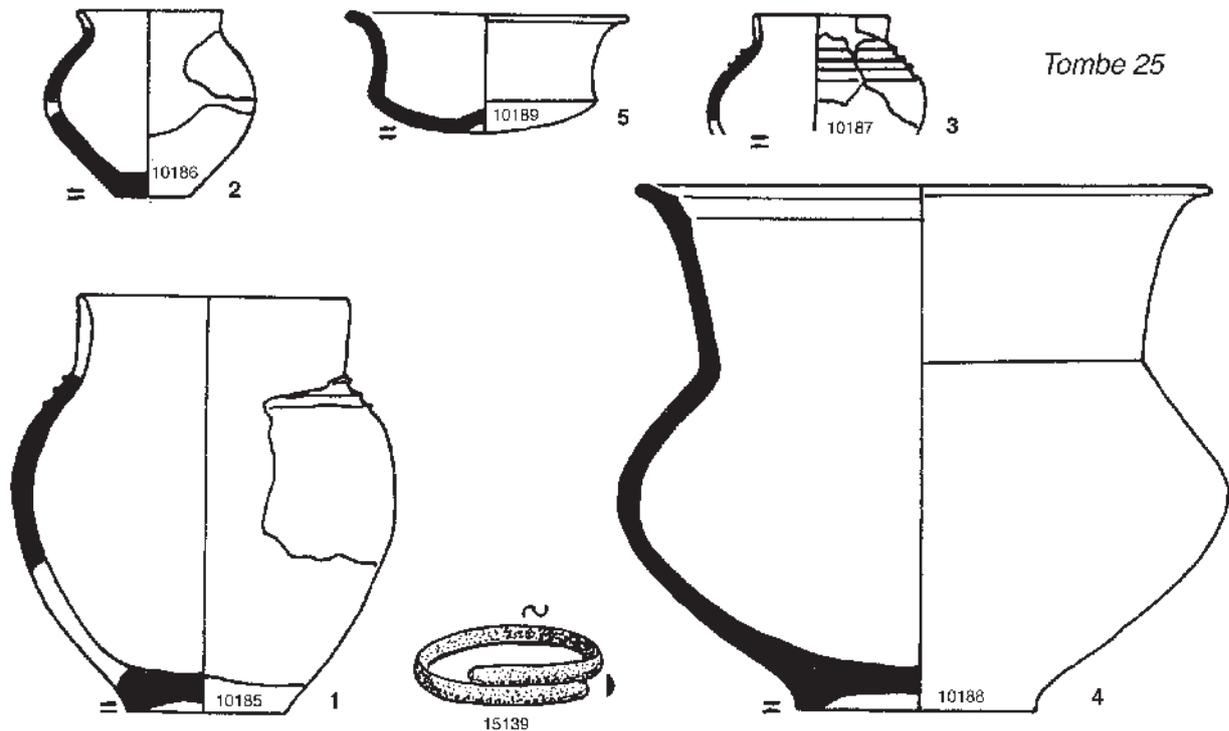


Fig. 24 : Mobilier de la tombe 25.

à l'intérieur, probablement un tesson isolé.

– *Bronze* :

15136 : fragment de bracelet filiforme à section ronde. D : 0,002 m.

15137 : fragment de bracelet fin à section carrée. 0,001 x 0,001 m.

15138 : fragment de bracelet à section ronde plus gros. D : 0,003 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un enfant ?

Tombe 25

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 24)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10185) : ossuaire incomplet en poterie brun-rouge grossière, brune en surface. Db : 0,06 m.

2 (10186) : petit vase en poterie grossière, grise marbrée de rouge, affinée en surface. Db : 0,03 m.

3 (10187) : quelques fragments d'un petit vase en poterie grise grossière. Trois cannelures sur l'épaule.

4 (10188) : grand vase à col cylindrique en poterie noirâtre assez fine, brune et bien lissée en surface. H : 0,205 m ; Do : 0,22 m ; Dp : 0,09 m ; Hp : 0,005 m.

5 (10189) : petite écuelle à fond ombiliqué en poterie brune fine et micacée. H : 0,045 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,02 m.

– *Bronze* :

15139 : anneau formé d'une bandelette à section plan-convexe dont les extrémités amorcent une spire en se superposant. D : 0,035 m. Il était sur les os brûlés, dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

Le contenu de l'ossuaire avait été presque entièrement dispersé par la charrue. Nous avons seulement recueilli la partie supérieure du remplissage, avec l'empreinte du col 10186 et celle de l'anneau 15139, et quelques fragments d'os brûlés qui appartiennent à un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 26

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 25)

– *Céramique* : 6 vases incomplets.

1 (10190) : vase en poterie grise dure, fine en surface, marbrée de brun à l'extérieur. Une ligne de dépressions obliques sur l'épaule. H : 0,21 m environ ; Do : 0,17 m environ ; Db : 0,095 m.

2 (10191) : vase à anses en poterie grise grossière, marbrée de beige à l'extérieur. H : 0,165 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,085 m.

3 (10192) : petit vase en poterie grise grossière, brune en surface. H : 0,105 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,07 m.

4 (10193) : petite écuelle en poterie brune grossière. H : 0,05 m ; Do : 0,09 m ; Db : 0,045 m.

5 (10194) : petite écuelle de forme analogue, en poterie gris foncé assez grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,04 m.

6 (10195) : coupe carénée en poterie fine noire et micacée, lissée en surface. La cassure est noire, et la surface aussi, mais on remarque sous la pellicule de surface une étroite zone rouge. H : 0,095 m ; Do : 0,21 m ; Hp : 0,02 m.

– *Bronze* :

15140 : épingle dont la tête en anneau est formée d'une tresse bordée par deux brins unis. Ce décor témoigne d'une grande maîtrise

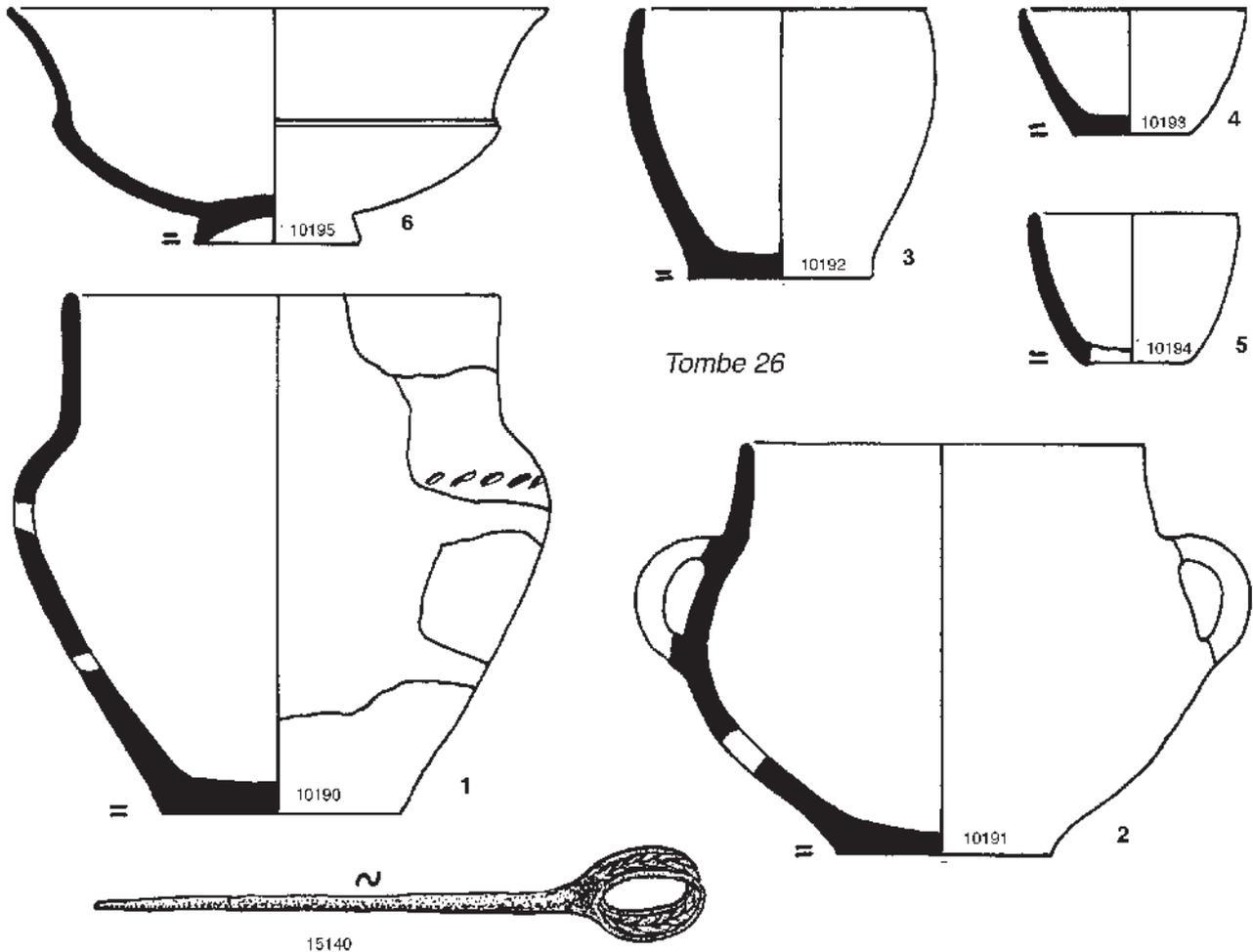


Fig. 25 : Mobilier de la tombe 26.

dans le travail du bronze à la cire perdue. L totale : 0,12 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire étant broyé par la charrue, les os brûlés, appartenant à un sujet adulte ou de taille adulte, ont été dispersés.

Tombe 27

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 26)

– *Céramique* : fragments de 3 vases et amulette (?).

1 (10196) : grande écuelle à fond ombiliqué et bord caréné, en poterie noire fine, micacée et lissée. H 0,075 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,06 m.

2 (10197) : écuelle incomplète en poterie grise grossière, brune en surface. Do : 0,18 m environ.

3 (10198) : fond d'un petit vase ombiliqué en poterie brun-rouge fine, très friable, incomplet.

4 (10199) : petit objet grossièrement prismatique, percé avant cuisson aux deux tiers de sa hauteur (fig. 27). A première vue, on dirait une pendeloque, mais il n'a jamais été suspendu car la poterie claire sans dégraissant, fine et fragile, ne porte aucune trace d'usure. L :

0,071 m (anse décollée?).

– *Bronze* :

15141 : rasoir à double tranchant, ajouré de deux trous et d'une petite encoche, au manche cylindrique terminé par un anneau. L totale : 0,075 m.

15142 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,075 m.

15143 : petit anneau ouvert formé d'une bandelette à section plan-convexe enroulée. D : 0,006 m.

– *Données anthropologiques* :

La charrue avait dispersé les os brûlés d'un sujet d'âge indéterminé.

- Rappelons que :

le n° 28 n'est pas une tombe mais un gisement chalcolithique.

Tombe 29

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 26)

– *Céramique* : débris de 4 vases incomplets.

1 (10200) : fragments d'un grand vase en poterie noire grossière

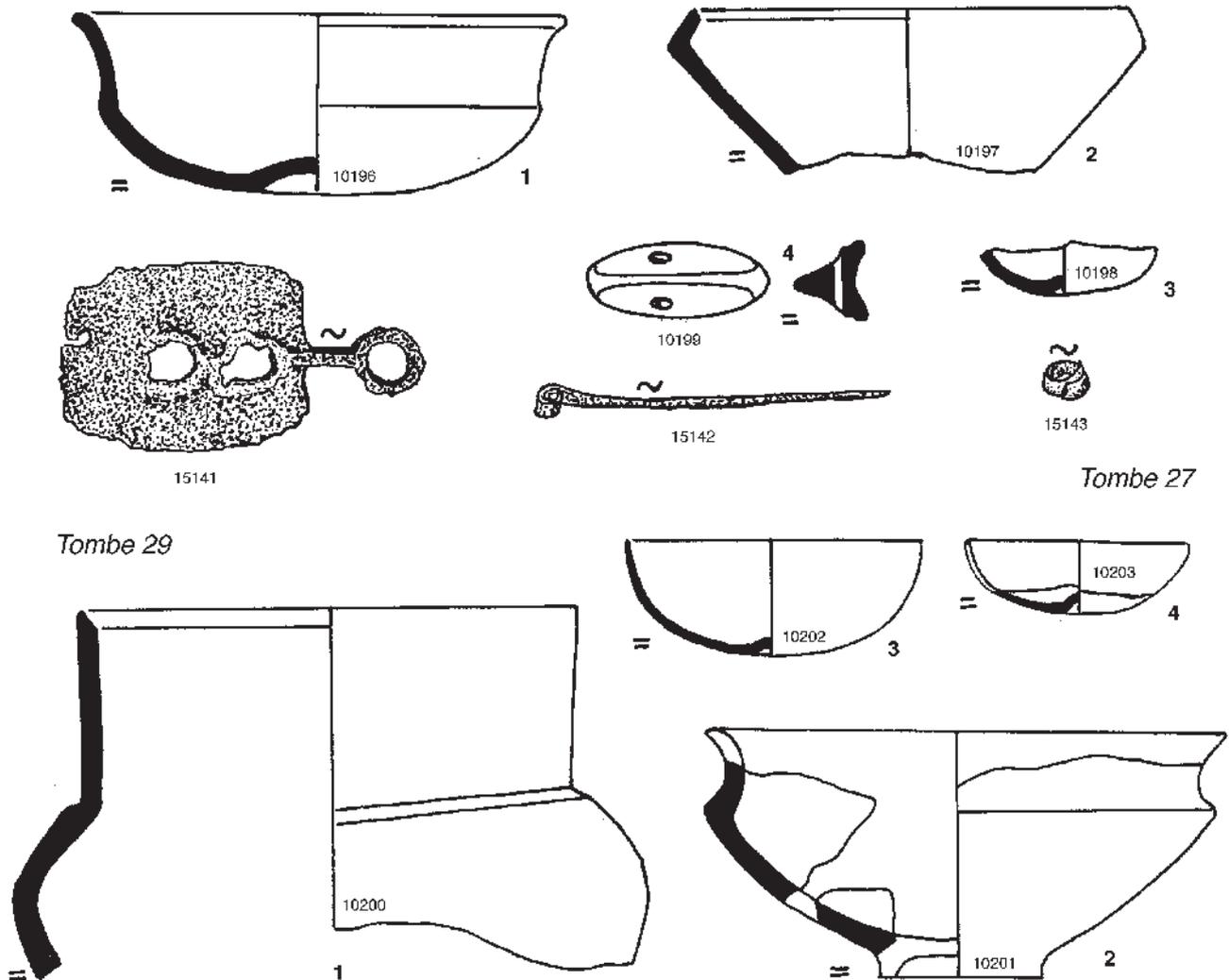


Fig. 26 : Mobilier des tombes 27 et 29.

marbrée de brun en surface. Do : 0,20 m environ.

2 (10201) : fragments d'une coupe en poterie brune assez grossière, grise et affinée en surface.

3 (10202) : coupelle en poterie noirâtre grossière. H : 0,05 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,02 m.

4 (10203) : coupelle plus petite et incomplète en poterie brune grossière, affinée en surface. Do : 0,09 m environ.

– *Données anthropologiques* :

La charrue avait dispersé les os qui correspondent à un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 30

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 28)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10204) : ossuaire en poterie grise assez grossière. Sur l'épaule, un léger méplat est souligné par deux lignes d'incisions obliques opposées



Fig. 27 : Objet prismatique en terre cuite de la tombe 27.

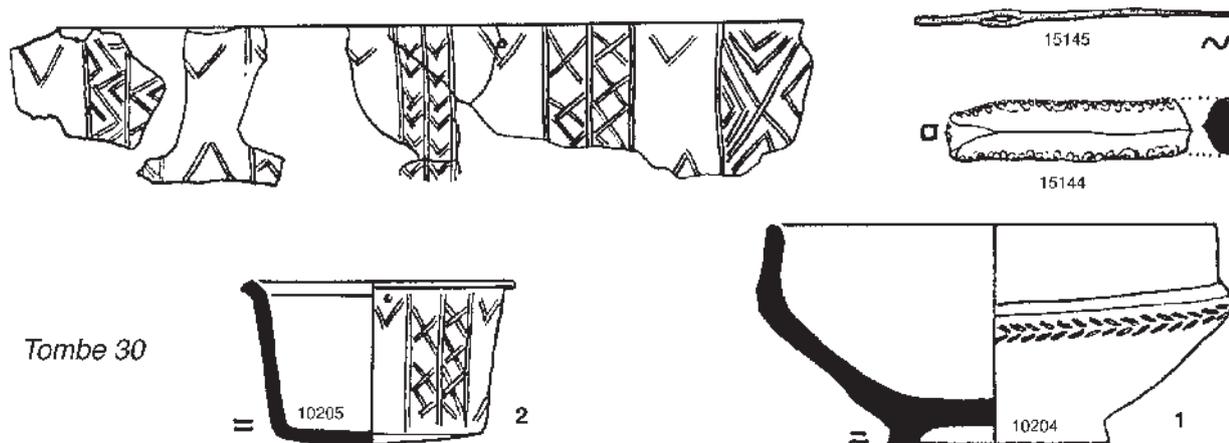


Fig. 28 : Mobilier de la tombe 30.

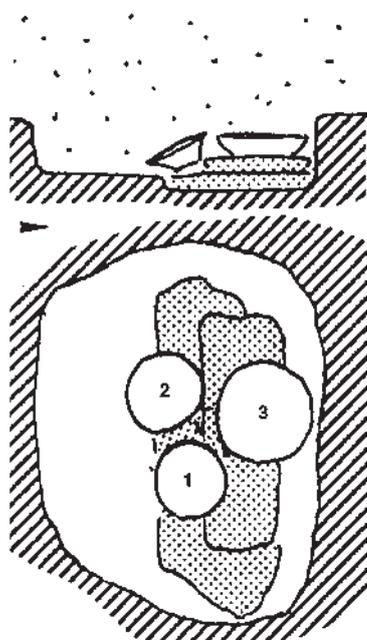


Fig. 29 : Coupe et plan de la tombe 31.

en arête de poisson. H : 0,085 m ; Do : 0,17 m ; Dp : 0,085 m ; Hp : 0,01 m.

2 (10205) : petit vase cylindrique en poterie grise assez bien épurée, bien lissée en surface. Le décor, gravé avec un outil à deux pointes dans l'argile molle, a conservé les traces d'une matière blanche dans les creux. Les métopes étaient séparées par un signe en V dans le haut, et le même signe renversé, la pointe en haut, dans le bas. Sous le rebord, au milieu d'un signe en V, un petit trou percé avant cuisson. H : 0,06 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,08 m.

– *Bronze* :

15144 : aiguille incomplète. Le chas est à 0,015 m de la tête ; L actuelle : 0,065 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Pierre* :

15145 : lame à profil triangulaire, épaisse, en silex gris très oxydé. L : 0,048 m.

– *Données anthropologiques* :

Des graviers de rivière accompagnaient les os brûlés dont l'intégralité a été recueillie et qui correspondent à un sujet immature, peut-être un grand enfant.

Tombe 31

Description générale (fig. 29)

En partie soulevée par la charrue. Ossuaire soulevé : à 0,70 m de profondeur, 2 vases étaient posés sur deux dalles minces superposées (celle du dessous, la plus longue, mesurait 0,85 m). La fouille poussée en profondeur n'a donné aucun vestige. Il faut donc en conclure que ces dalles étaient posées sur le sol de la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 30)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10206) : ossuaire en poterie grise grossière. H : 0,24 m environ ; Do : 0,23 m ; Db : 0,11 m.

2 (10207) : vase analogue en poterie identique. H : 0,22 m ; Do : 0,215 m ; Db : 0,11 m.

3 (10208) : grande coupe en poterie noire assez fine, bien polie en surface. Un large méplat marque l'épaule. Deux lignes de courtes hachures verticales tracées avec un instrument à deux pointes dans l'argile molle soulignent les deux arêtes. H : 0,12 m ; Do : 0,32 m ; Dp : 0,095 m ; Hp : 0,01 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte.

Tombe 32

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 32)

– *Céramique* : fragments de 4 vases incomplets.

1 (10209) : vase en poterie brune très grossière, noirâtre en surface. H : 0,135 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,11 m.

2 (10210) : quelques fragments d'un vase en poterie analogue à celle du vase 10209, mais de forme différente.

3 (10211) : petit vase incomplet en poterie beige assez fine. Do : 0,04 m.

4 (10212) : deux fragments d'une coupe à décor de méandres incisés avant cuisson avec un poinçon.

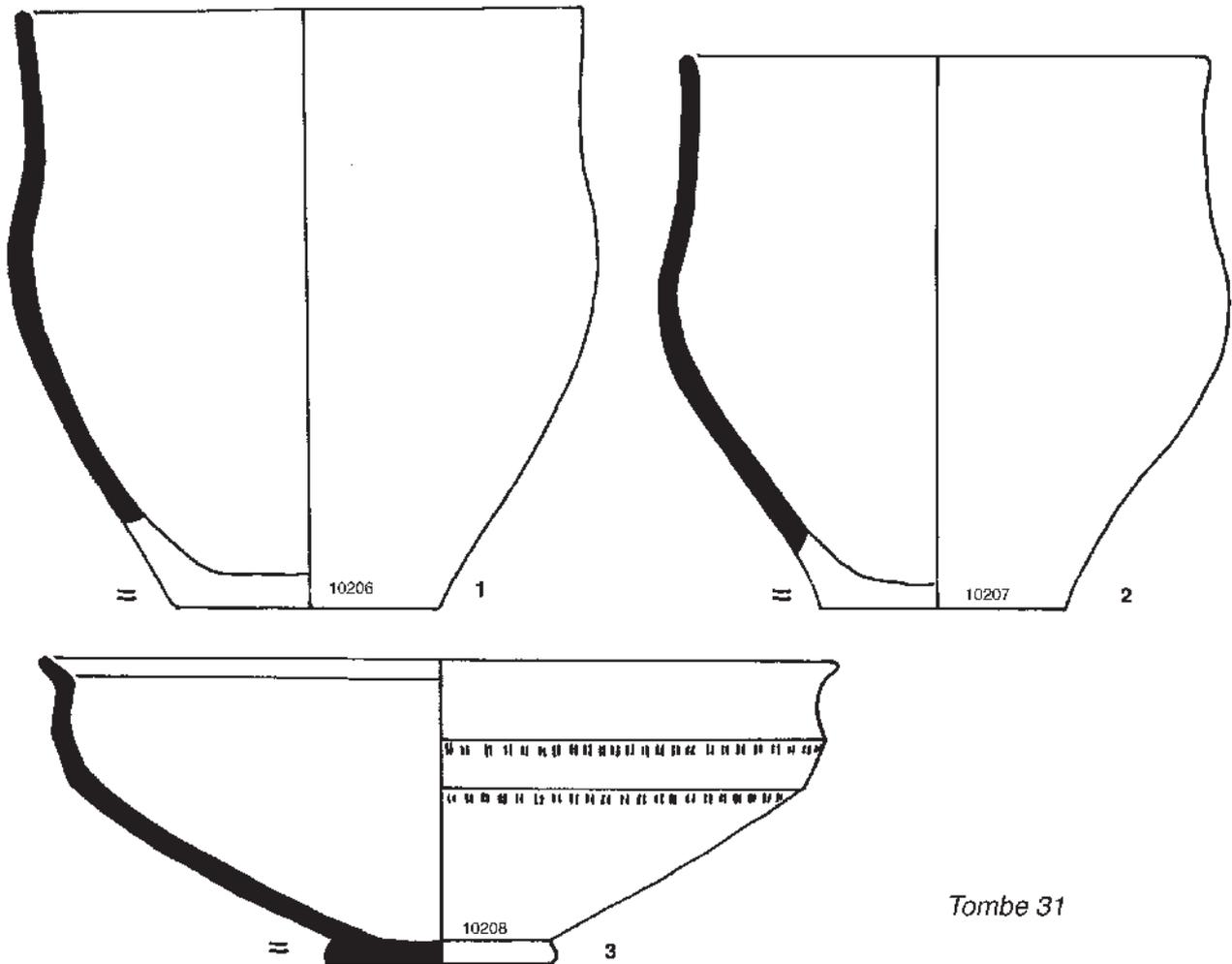


Fig. 30 : Mobilier de la tombe 31.

– Données anthropologiques :

La charrue avait dispersé les os appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 33*Description générale*

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,65 m de diamètre, contenant peu de cendres, encore profond de 0,08 m (fig. 31).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 32)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10213) : ossuaire très effrité, en poterie noire assez grossière, brune en surface.

2 (10214) : partie inférieure d'un vase en poterie noire assez grossière, brune en surface. Db : 0,08 m.

3 (10215) : petite écuelle en poterie noire grossière, brune en surface. Oreillette de préhension verticale collée au ras du rebord. H : 0,05 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,055 m.

4 (10216) : petit vase en poterie gris-brunâtre assez fine. H : 0,06 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m.

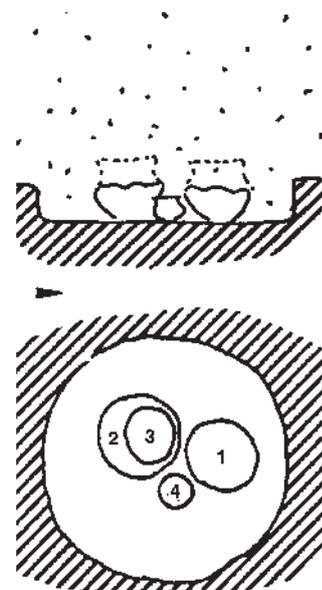


Fig. 31 : Coupe et plan de la tombe 33.

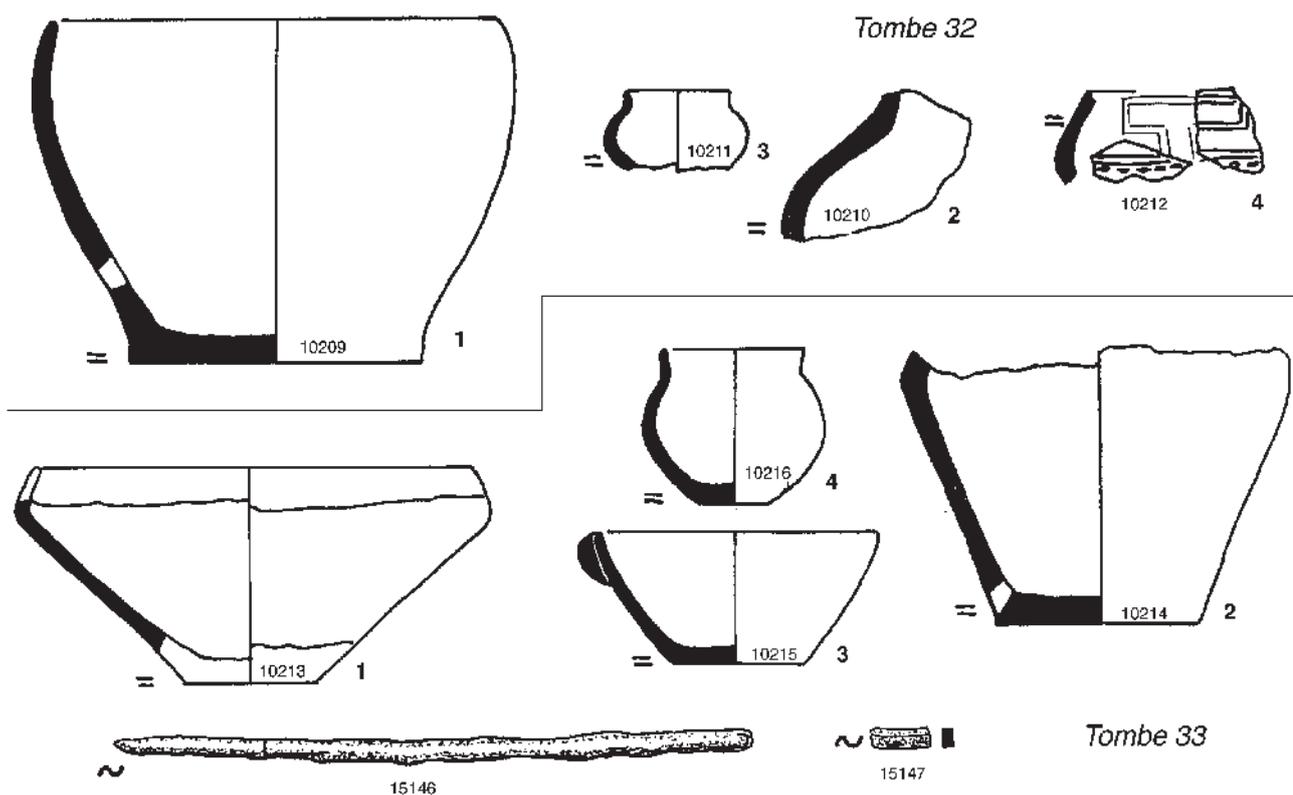


Fig. 32 : Mobilier des tombes 32 et 33.

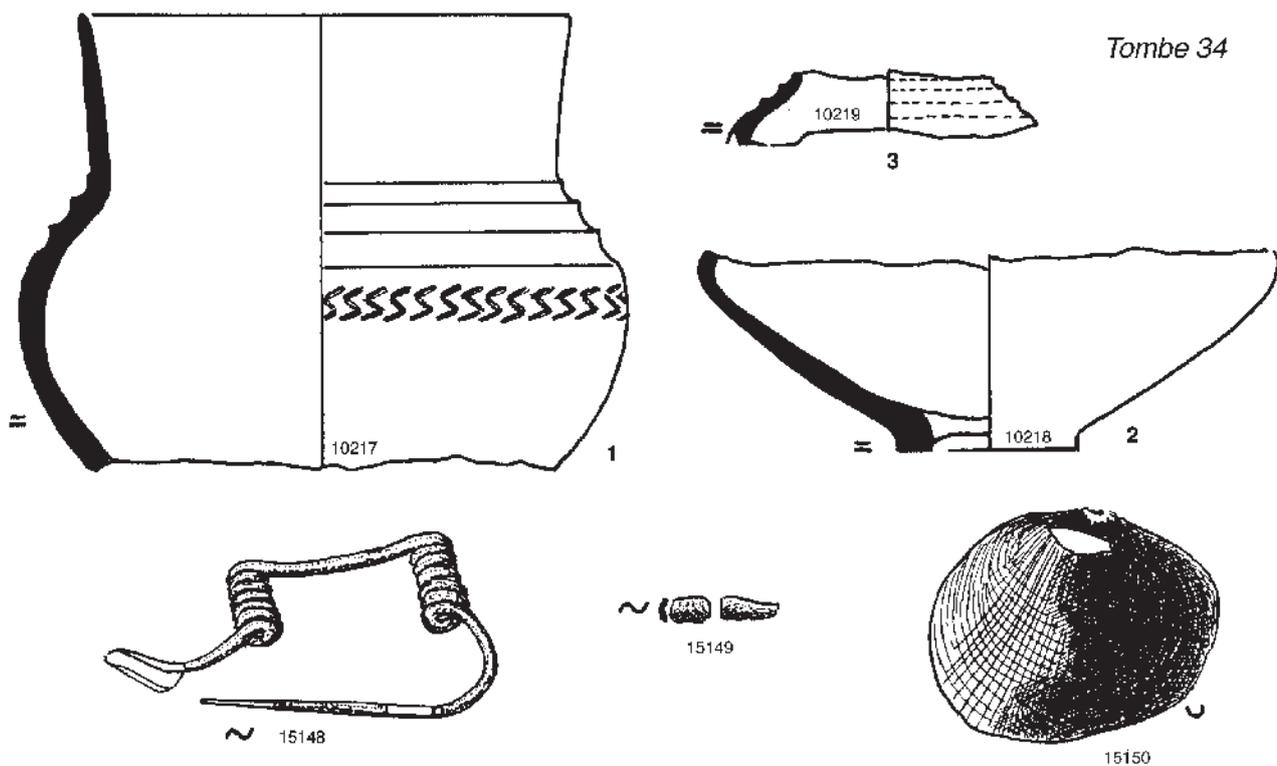


Fig. 33 : Mobilier de la tombe 34.

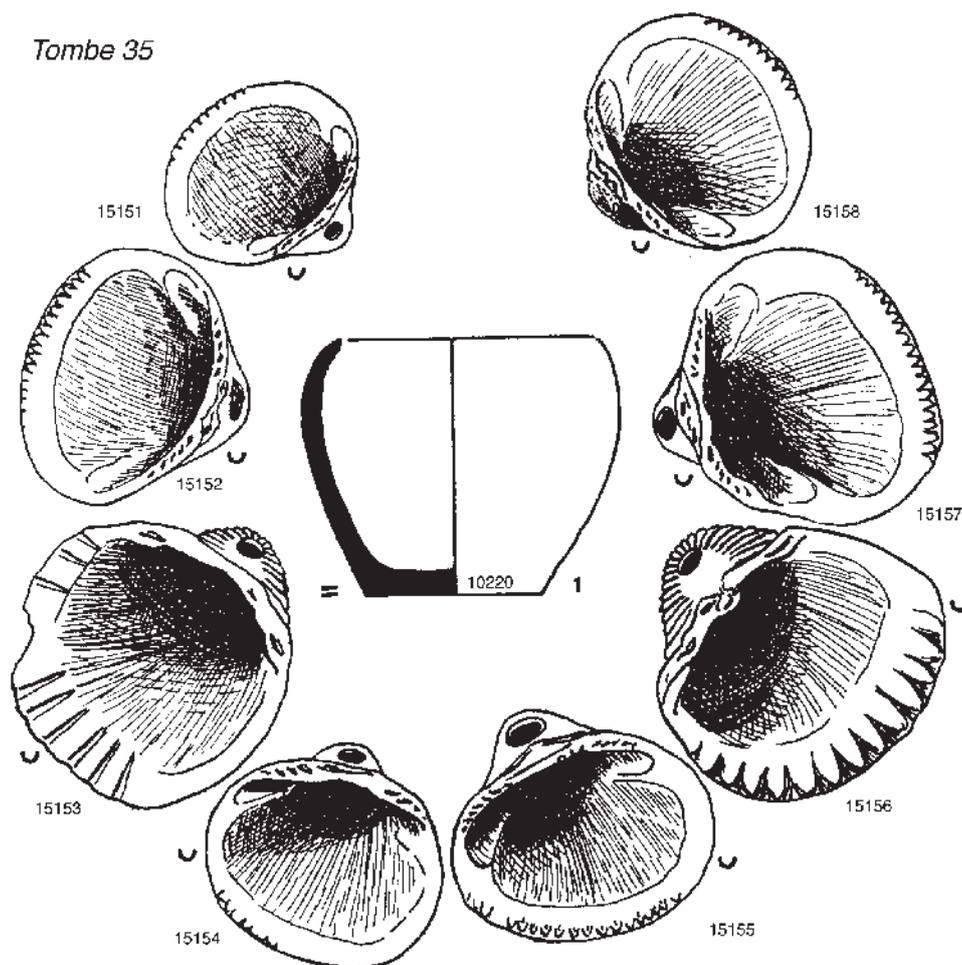


Fig. 34 : Mobilier de la tombe 35.

– Bronze :

15146 : épingle « sans tête ». L : 0,120 m.

15147 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,003 x 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Des mottes d'argile rougie ainsi que quelques cailloux accompagnaient les os humains. Ces derniers correspondent à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 34*Description générale*

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 33)

– Céramique : débris de 3 vases.

1 (10217) : vase à col cylindrique en poterie grise grossière, rouge sur la surface interne. Trois larges cannelures sur l'épaule. Au-dessous, tirets obliques sur trois rangs, celui du centre en sens opposé, donnant un décor en S anguleux. Do : 0,19 m.

2 (10218) : fragments d'un vase incomplet en poterie grise grossière, affinée en surface.

3 (10219) : quelques fragments d'un vase en poterie gris foncé assez

fine, orné de quatre cannelures sur l'épaule. Les arêtes sont décorées de tirets horizontaux.

– Bronze :

15148 : fragments d'une fibule à double ressort, incomplète.

15149 : deux fragments de bandelette.

– Coquillage :

15150 : valve de *venus stiatula*, percée à la pointe.

– Données anthropologiques :

Os humains entièrement dispersés par la charrue. Les 2 fragments recueillis appartiennent à un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né.

Tombe 35*Description générale*

En partie soulevée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, reste de l'ossuaire. Pas de cendres dans le loculus, d'un diamètre approximatif de 0,50 m.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 34)

– Céramique : 1 ossuaire.

1 (10220) : ossuaire en poterie brune grossière. H : 0,10 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,07 m.

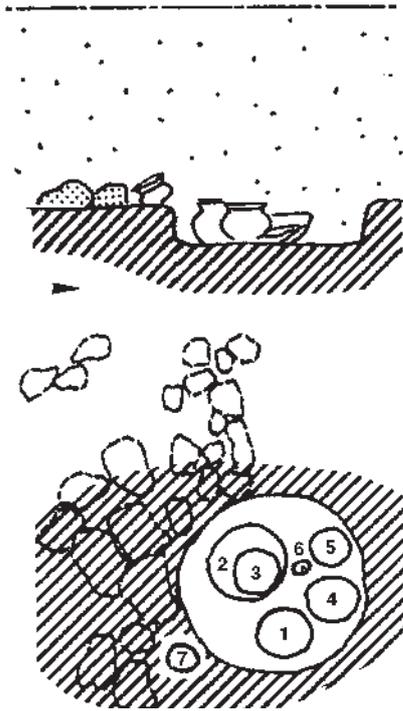


Fig. 35 : Coupe et plan de la tombe 36.

– *Coquillage* : huit coquilles percées à la pointe, éléments d'un collier.

15151, 15152, 15154, 15155, 15157 et 15158 : *venus stiatula*.

15153 et 15156 : *cardium edule*.

Elles étaient en place, emboîtées les unes dans les autres, et nous les présentons dans l'ordre exact qu'elles occupaient.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 36

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,70 m environ de diamètre, renfermant peu de cendres, profond de 0,15 m. Sur le bord du loculus, vase à offrandes et les restes d'un tumulus de pierres (fig. 35).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 36)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 5 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10221) : ossuaire en poterie brune grossière, affinée en surface. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,185 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,09 m.

2 (10222) : vase en poterie grossière, grise. Trois cannelures sur l'épaule. H : 0,32 m ; Do : 0,22 m ; Db : 0,11 m.

3 (10223) : écuelle hémisphérique en poterie noire assez fine, brune en surface. H : 0,035 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,025 m. Elle était dans le 10222.

4 (10224) : plat tronconique très évasé, en poterie brune assez fine, marbrée de rouge. H : 0,07 m ; Do : 0,22 m ; Dp : 0,09 m ; Hp : 0,008 m.

5 (10225) : écuelle tronconique en poterie brune grossière, marbrée

de rouge. H : 0,06 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,07 m.

6 (10226) : pendeloque discoïdale en poterie brune grossière, marbrée de rouge. D : 0,025 m ; E : 0,01 m ; D du trou : 0,005 m ; P : 8,2 g.

7 (10227) : écuelle carénée à fond ombiliqué, en poterie noire très fine mais émietlée. H : 0,07 m environ ; Do : 0,18 m ; Db : 0,02 m environ. Elle était déposée sur la tombe, au bord du loculus.

– *Bronze* :

15159 : épingle " sans tête ". Elle était au fond de l'ossuaire. L : 0,082 m.

– *Coquillage* :

15160 : quelques fragments d'une valve de *mactre corralina*, probablement d'une pendeloque.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 116,6 g d'ossements appartenant à un enfant jeune.

Tombe 37

Description générale

Incomplète, cette tombe paraît avoir été sectionnée par la tranchée ouverte pour reconstruire le mur de soutènement bordant le chemin.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 37)

– *Céramique* : 1 vase.

1 (10228) : vase incomplet en poterie brune grossière. Une ligne de légères dépressions ovales orne le point le plus saillant de l'épaule. Db : 0,10 m.

Rappelons que le n° 38 n'est pas une tombe, mais un gisement chalcolithique.

Tombe 39

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 38)

– *Céramique* : fragments de 9 vases plus ou moins incomplets.

1 (10229) : coupe à pied haut, en argile brune et fine, épurée H : 0,15 m ; Do : 0,295 m ; Dp : 0,085 m ; Hp : 0,05 m.

2 (10230) : coupelle ombiliquée en argile brune, fine, micacée, bien polie, noire marbrée de brun en surface. H : 0,05 m ; Do : 0,13 m.

3 (10231) : grand vase à pied haut, incomplet. Même poterie que le 10230, bien polie à l'extérieur. La hauteur du col est incertaine. H. à la base du col : 0,19 m environ ; D. maximum : 0,28 m ; Dp : 0,09 m ; Hp : 0,065 m.

4 (10232) : fragments d'un vase en poterie grossière brun verdâtre marbrée de noir. Incomplet. Db : 0,10 m.

5 (10233) : fragments d'un vase incomplet en poterie grossière rouge marbrée de brun assez affinée en surface à l'extérieur. Dp : 0,055 m ; Hp : 0,07 m.

6 (10234) : fragments d'un vase incomplet en poterie grossière brun verdâtre à l'extérieur. Do : 0,225 m environ.

7 (10235) : quelques fragments d'un vase en poterie grossière grise, assez affinée à l'extérieur. La forme paraît analogue à celle du 10231.

8 (10236) : fragment d'un vase à fond plat en poterie grossière brune. Non figuré.

9 (10237) : fragment d'un vase à fond plat en poterie rougeâtre, plus fine, très incomplet. Non figuré.

La typologie de ces vases est nettement du Premier Age du Fer, et nous considérons cette tombe comme une des plus anciennes de la

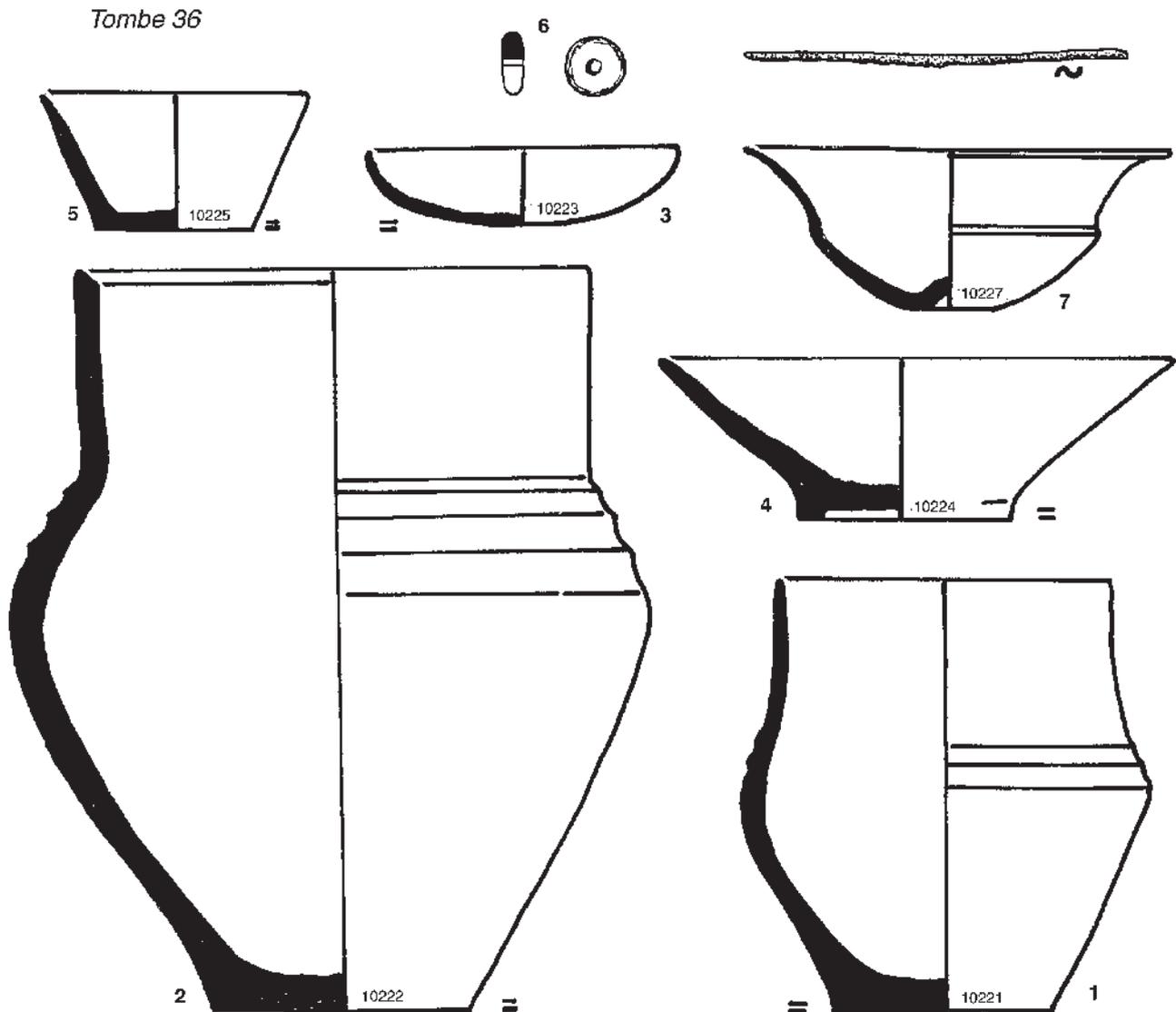


Fig. 36 : Mobilier de la tombe 36.

période " Grand-Bassin I ". Mais comme elle est isolée au milieu de tombes plus anciennes, nous la classons dans les tombes de transition.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 40

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 39)

– *Céramique* : fragments de 2 vases incomplets.

1 (10238) : partie supérieure d'un grand vase en poterie brune grossière, probablement l'ossuaire. Do : 0,21 m.

2 (10239) : petit vase en poterie brune grossière, assez fine en surface. La hauteur du col est incertaine. H : 0,075 m environ ; Do :

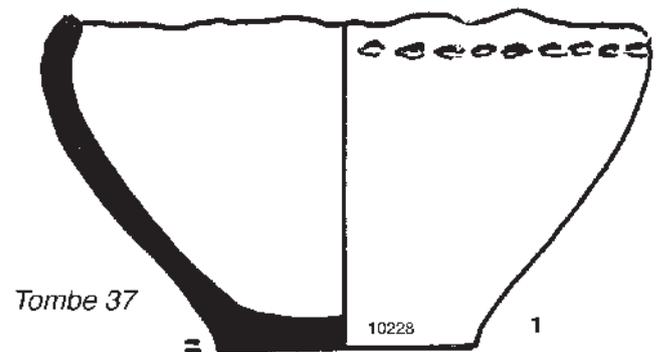


Fig. 37 : Mobilier de la tombe 37.

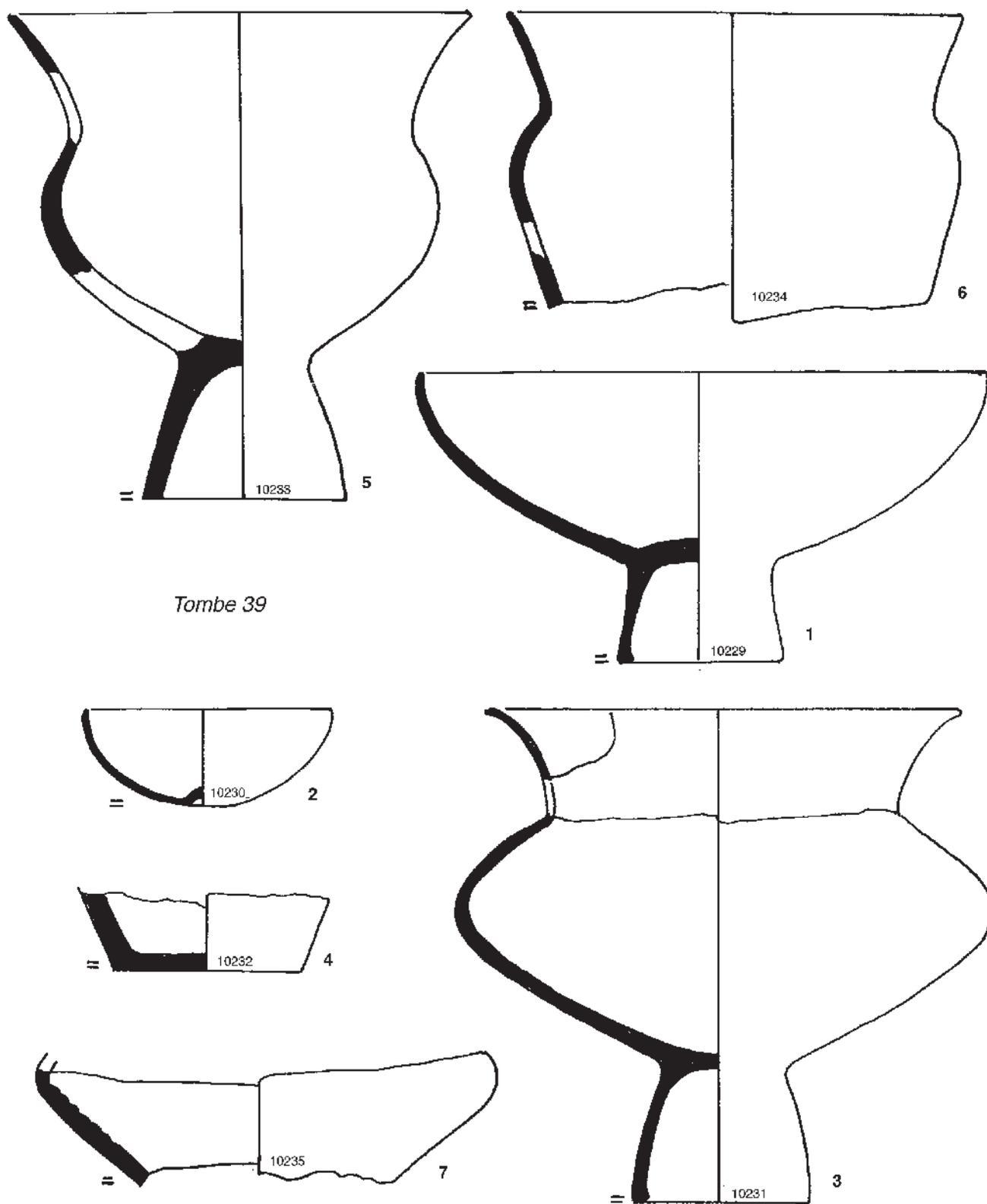


Fig. 38 : Mobilier de la tombe 39.

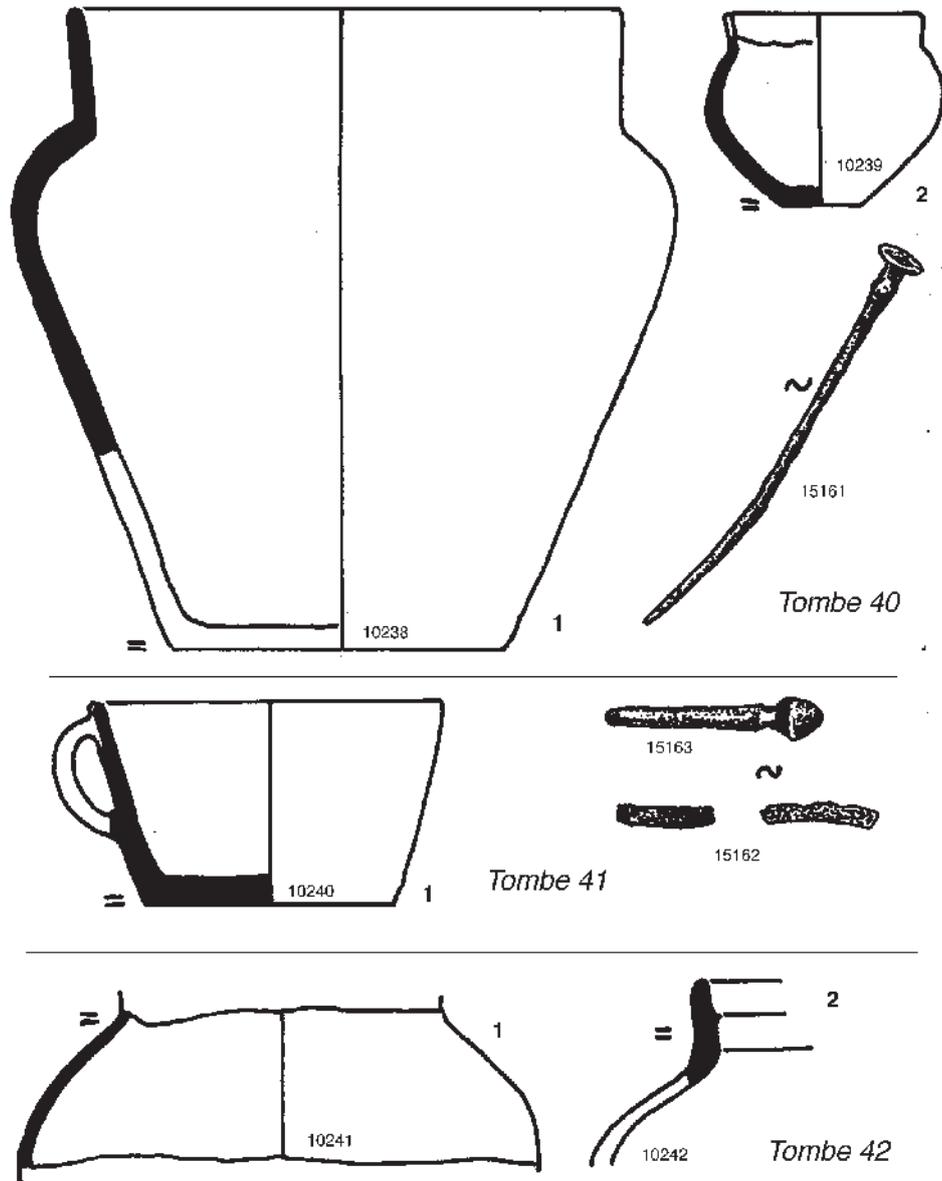


Fig. 39 : Mobilier des tombes 40, 41 et 42.

0,075 m environ ; Db : 0,03 m.

– *Bronze* :

15161 : épingle à tête plate. L totale : 0,90 m ; D. de la tête : 0,009 m.

Au-dessous de la tête, la tige est légèrement aplatie (fig. 35).

– *Données anthropologiques* :

Rares fragments d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 41

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 39)

– *Céramique* : 1 vase.

1 (10240) : tasse à anse en poterie noire fine. H : 0,080 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,095 m.

– *Bronze* :

15162 : débris de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 x 0,002 m.

15163 : partie supérieure d'une épingle à tête conique.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 42

Description générale

Entièrement bouleversée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 39)

– *Céramique* : 2 vases.

1 (10241) : quelques fragments d'un grand vase en poterie brune grossière assez affinée en surface.

2 (10242) : fragments d'un vase plus petit, très incomplet. Poterie



Fig. 40 : Vue des tombes 43 et 44.

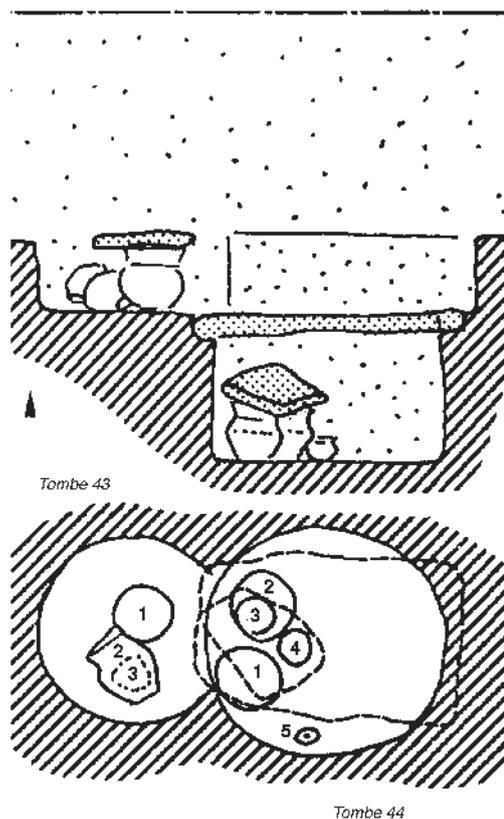


Fig. 41 : Coupe et plan des tombes 43 et 44.

brune très grossière, rouge à la cassure.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 43

Description générale (fig. 40)

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m environ de diamètre, profond de 0,20 m, ne contenant pas de cendres. Les os brûlés et lavés étaient déposés en tas sur le sol même de la fosse, à côté des vases à offrandes (fig. 41).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 42)

– *Céramique* : 3 vases à offrandes

1 (10243) : vase en poterie grossière et friable, gris-brun marbré de rouge, assez affinée en surface. Deux cannelures peu profondes sur l'épaule. Une ligne de légères dépressions ovales souligne la plus basse. H : 0,185 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,09 m. Ce vase était fermé par une petite dalle en pierre calcaire, qui avait laissé filtrer quelques esquilles d'os brûlés.

2 (10244) : vase analogue au précédent. Même poterie, mais dépressions rondes. H : 0,165 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m.

3 (10245) : petite écuelle en poterie brun-rouge à la cassure, noire en surface, assez fine mais très friable. H : 0,075 m ; Do : 0,06 m. Elle était dans le vase 10244.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis (55,6 g) appartiennent à un sujet grand enfant, adolescent ou adulte.

Tombe 44

Description générale (fig. 40)

Intacte. La précédente empiétait légèrement sur la dalle de couverture, à 0,80 m du sol actuel. Loculus de 0,60 m de diamètre, profond de 0,40 m, renfermant des cendres (fig. 41).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 42)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10246) : ossuaire en poterie noire grossière mais bien affinée et brillante en surface. Deux cannelures mal indiquées sur l'épaule, soulignées par une ligne de dépressions allongées. H : 0,12 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,06 m.

2 (10247) : vase en poterie grossière, brun marbré de noir en surface. Il est très asymétrique. Deux ou trois cannelures irrégulières et indécisées sur l'épaule. H : 0,135 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,06 m.

Une petite dalle fermait les deux vases à la fois.

3 (10248) : petit vase en poterie noire très fragile, pareille à celle du 10246. Un pointillé fin sur l'épaule. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10247.

4 (10249) : petit vase en poterie brune grossière mais à parois minces. Deux cannelures sur l'épaule. Sur le col, deux V imbriqués, la pointe en haut, tracés avec un poinçon fin dans l'argile molle. H :

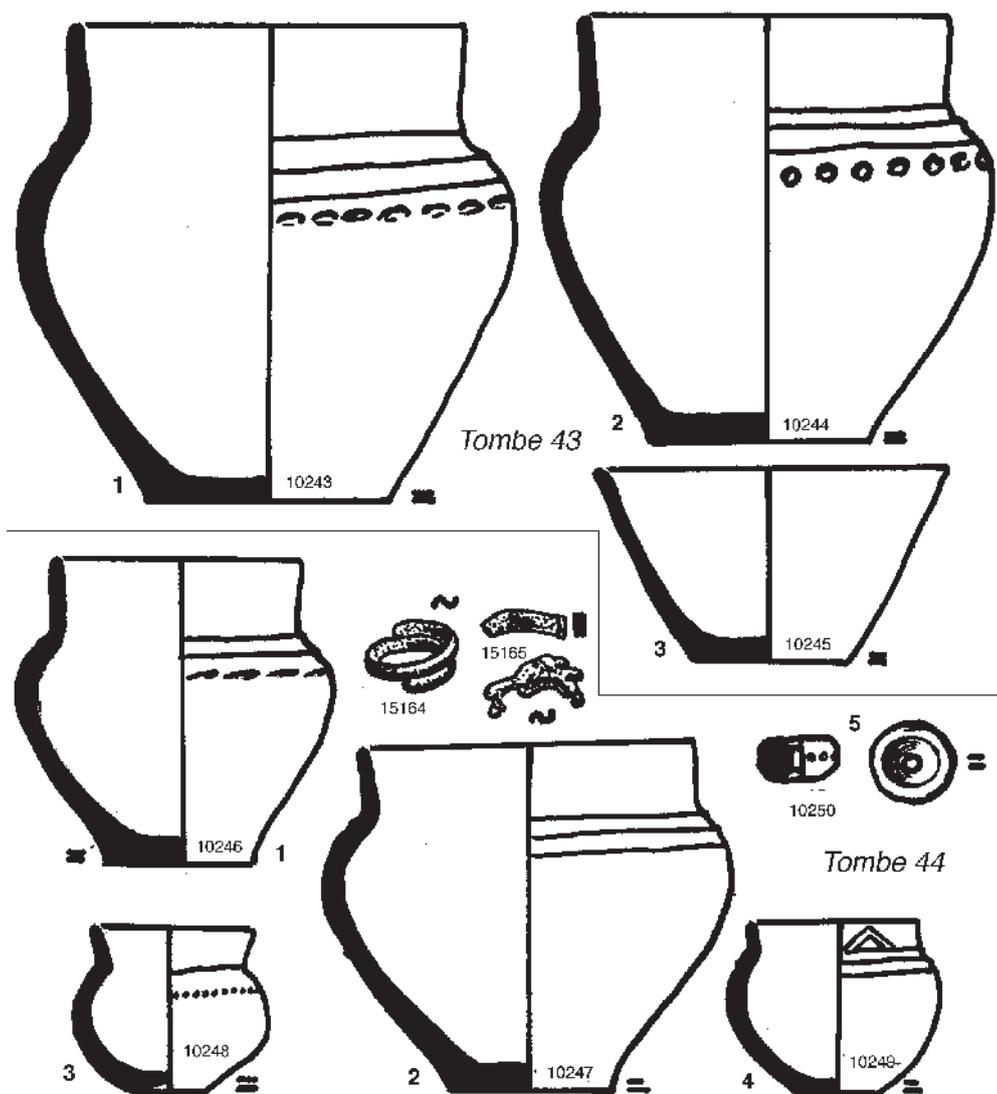


Fig. 42 : Mobilier des tombes 43 et 44.

0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m.

5 (10250) : pendeloque discoïdale ornée de petites dépressions rondes et légères sur le pourtour. Poterie grossière, beige marbrée de noir, lissée en surface. D : 0,03 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 20,5 g.

– Bronze :

15164 : petit anneau formé d'une bandelette mince enroulée en spirale. D : 0,016 m ; H : 0,01 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

15165 : débris de bracelets à section rectangulaire, à demi fondus. Ils étaient dans la fosse, parmi les cendres du bûcher. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Les 145,2 g d'ossements correspondent à sujet de taille adulte, probablement un adolescent.

Ces deux tombes sont très importantes pour la chronologie de cette nécropole. En effet, pour superposer en partie la fosse de la tombe 43 à la dalle de couverture de la tombe 44, il fallait que cette dernière soit

suffisamment enfouie et tout à fait oubliée. Cette superposition est sûrement fortuite, et nous pouvons donc classer la tombe 44 parmi les plus anciennes de ce groupe.

Tombe 45

Description générale (fig. 43)

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m de profondeur, loculus de 0,50 m de diamètre renfermant peu de cendres, profond de 0,20 m (fig. 44).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 46)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10251) : ossuaire en poterie brune, grossière et friable. Le col, écrasé par la petite dalle qui recouvrait le vase, n'a pu être reconstitué. Deux ou trois cannelures incertaines sur l'épaule, soulignées par une ligne de légères dépressions ovales. H : 0,165 m environ ; Db : 0,08 m.

2 (10252) : vase en poterie brune assez bien épurée. Un petit tenon carré était fixé à la naissance du col ; mais il était déjà absent quand



Fig. 43 : Vue de la tombe 45.

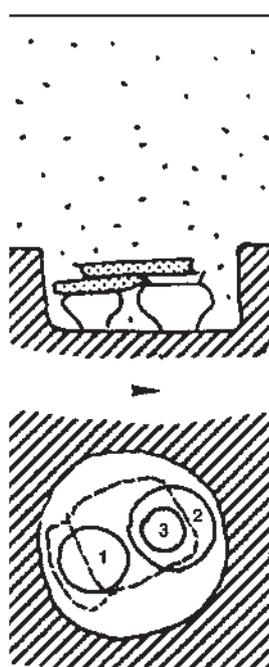


Fig. 44 : Coupe et plan de la tombe 45.

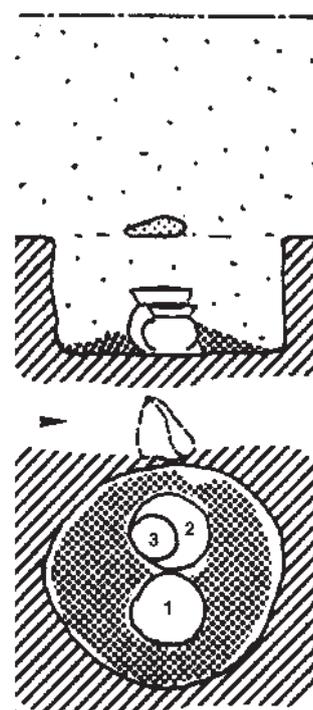
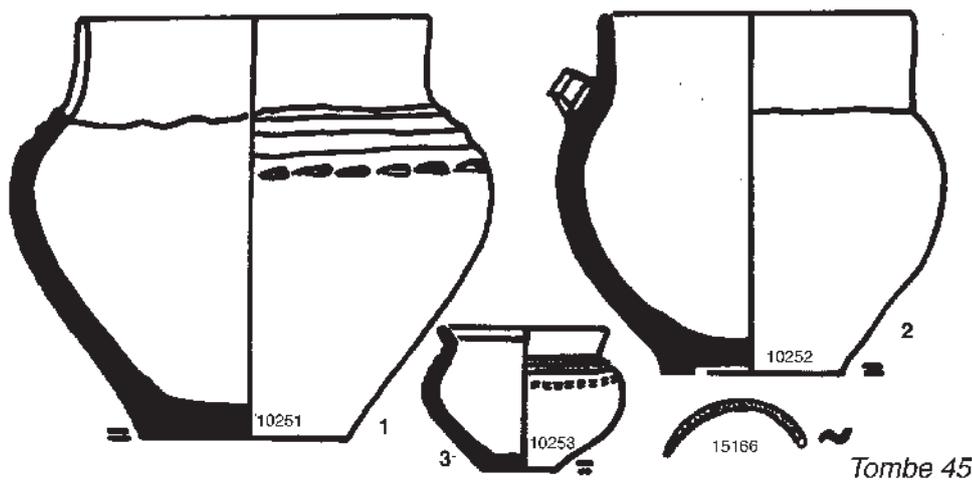
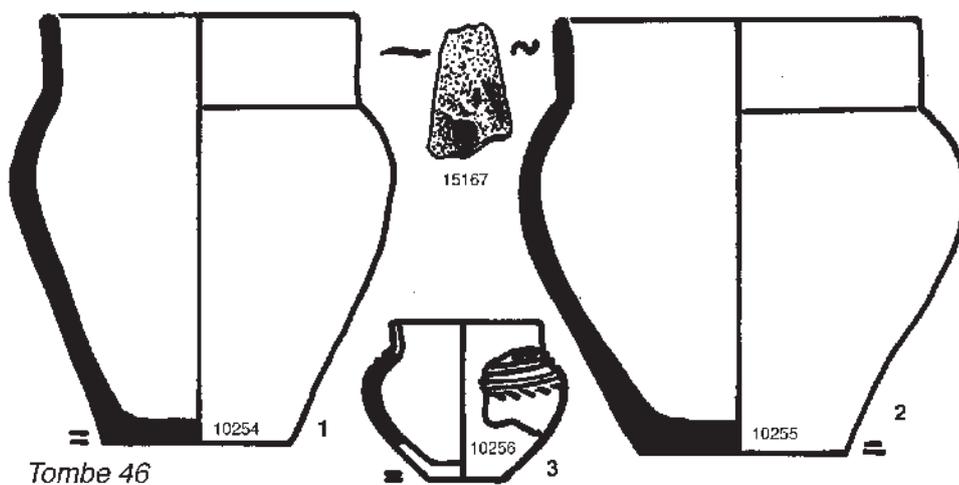


Fig. 45 : Coupe et plan de la tombe 46.



Tombe 45



Tombe 46

Fig. 46 : Mobilier des tombes 45 et 46.

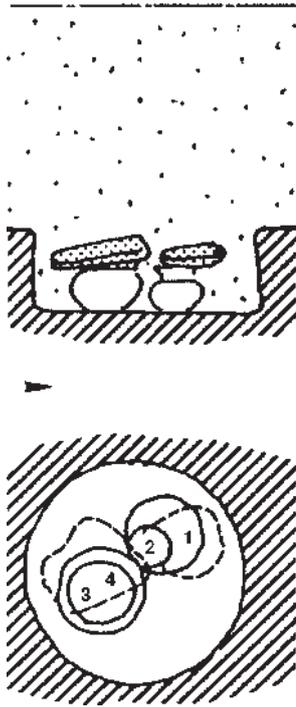


Fig. 47 : Coupe et plan de la tombe 47.



Fig. 48 : Vue de la couverture (en A) et du dépôt (en B) de la tombe 48. En A, on distingue les récipients déposés dans le tumulus.

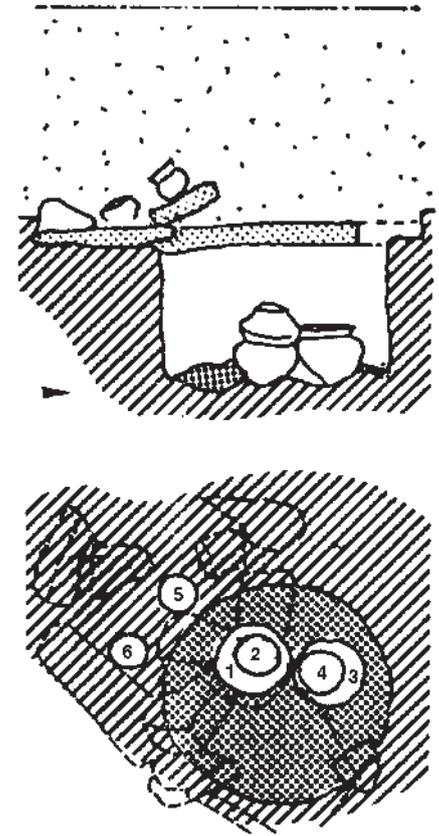


Fig. 49 : Coupe et plan de la tombe 48.

on a placé le vase dans la tombe. H : 0,14 m ; Do : 0,12 m Db : 0,07 m.

Ce vase était fermé par une petite dalle en calcaire, déplacée par la charrue, mais qui garde l'empreinte du col.

3 (10253) : petit vase en poterie brune grossière. Deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets doubles incisés avant cuisson. H : 0,055 m ; Do : 0,65 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10252.

– *Bronze* :

15166 : fragment de tige à section ronde. Il adhérait à la dalle de fermeture du vase 10252. D : 0,001 m.

– *Données anthropologiques* :

Les 36,9 g d'os appartiennent à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 46

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,35 m (fig. 45).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 46)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10254) : ossuaire en poterie brune micacée. H : 0,17 m ; Do : 0,12 m ; Do : 0,075 m.

2 (10255) : grand vase, même poterie que le 10154. H : 0,17 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,08 m.

3 (10256) : petit vase en poterie noire, fine, brune à la cassure mais très désagrégé et incomplet. Une ligne légèrement incisée avant cuisson à la base du col, deux autres lignes incisées sur l'épaule, soulignées par un léger pointillé, au-dessous de deux cannelures. Il était dans le vase 10255.

– *Bronze* :

15167 : plaquette triangulaire, très mince, trouvée parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15168 : fragment d'humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé. Il était dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

Les os humains étaient accompagnés de cailloux qui pourraient provenir de la vidange du bûcher funéraire. Les 326,5 g que renfermait l'ossuaire appartiennent à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 47

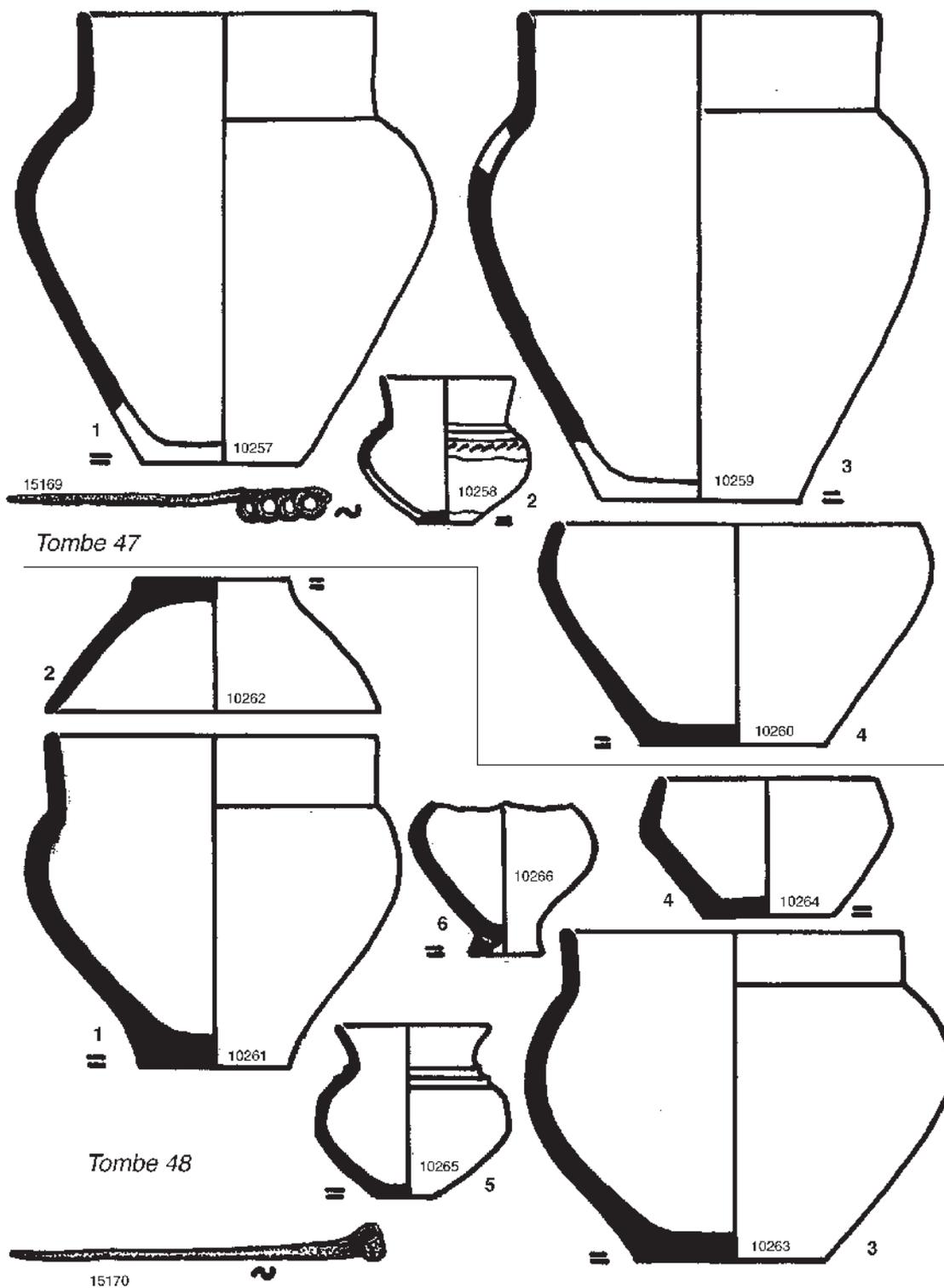


Fig. 50 : Mobilier des tombes 47 et 48.

Description générale

Dalle de couvercle enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 47).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 50)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10257) : ossuaire en poterie brune grossière, grise à la cassure, très désagrégée. H : 0,21 m environ ; Do : 0,13 m ; Db : 0,07 m environ.

2 (10258) : petit vase en poterie beige marbrée de brun, grossière et très désagrégée. Deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de petites hachures obliques. Do : 0,06 m environ. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10259) : grand vase en poterie grossière très désagrégée. H : 0,16 m ; Db : 0,09 m. Une petite dalle en pierre calcaire le recouvrait.

4 (10260) : petite écuelle en poterie grossière très friable, brune en surface, rouge à la cassure. H : 0,10 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,085 m. Elle était dans le vase 10259.

– *Bronze* :

15169 : épingle dont la tête est formée par un ressort à 4 spires, redressé et aplati. L totale : 0,073 m. Elle était dans l'ossuaire, parmi les os brûlés.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 161,9 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 48*Description générale*

Intacte (fig. 48). A 0,60 m du sol actuel, vestiges d'un petit tumulus de pierres surmontant la dalle de couverture. Au-dessous, locus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,40 m (fig. 49).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 50)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, deux vases à offrandes dans la fosse, 2 vases à offrandes sur le tumulus.

1 (10261) : ossuaire en poterie brunâtre assez grossière. H : 0,155 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,07 m.

2 (10262) : plat-couvercle. Même poterie que le 10261. H : 0,06 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,07 m. Il recouvrait l'ossuaire.

3 (10263) : grand vase en poterie brune grossière, rouge à la cassure. H : 0,15 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,09 m.

4 (10264) : petite écuelle. Même poterie que le 10261. H : 0,065 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,06 m (fig.38). Elle était dans le 10263.

Ces quatre vases étaient dans la fosse.

5 (10265) : petit vase en poterie noire fine, marbrée de beige, micacée. Deux cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne finement incisée avant cuisson. H : 0,08 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m.

6 (10266) : petit vase incomplet, en poterie rougeâtre grossière très désagrégée. Un trou avant cuisson dans le pied. H actuelle : 0,07 m ; Dp : 0,035 m ; Hp : 0,01 m. Ces deux vases étaient au-dessus de la tombe, sur le bord du tumulus de pierres.

– *Bronze* :

15170 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,085 m. Elle était dans l'ossuaire, parmi les os.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 104,9 g d'os appartenant à un enfant jeune.

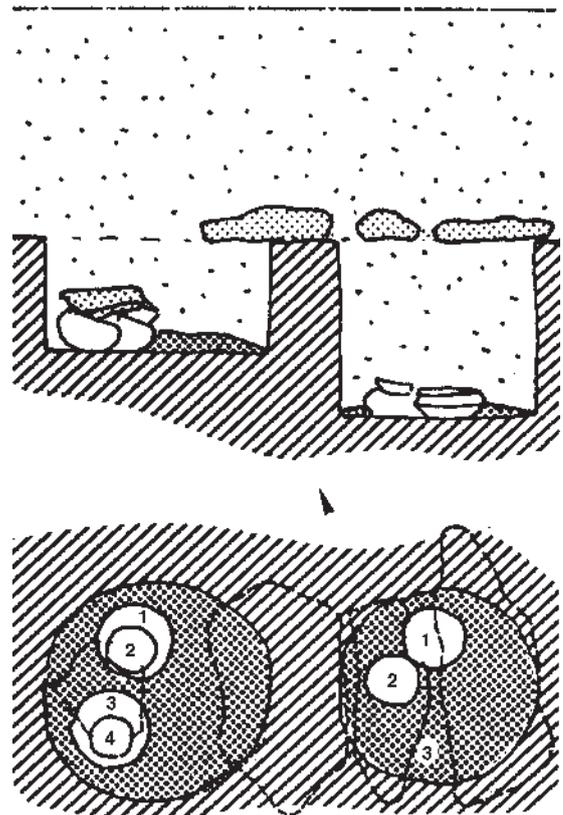
Tombe 49

Fig. 51 : Coupe et plan des tombes 49 et 50.

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, une dalle de couverture en place. Deux autres dalles, à côté et sur le même plan, pourraient faire partie d'un petit tumulus pareil à celui de la tombe 48. Locus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,30 m (fig. 51).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 52)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10267) : ossuaire en poterie grossière, brune marbrée de noir lissée en surface. H : 0,15 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,08 m.

2 (10268) : petite écuelle en poterie brunâtre grossière. On y voit l'arrachement d'une petite anse ou d'un tenon rivé. H : 0,082 m ; Do : 0,122 m ; Db : 0,062 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10269) : grand vase en poterie grossière, brunâtre marbrée noir, identique à celle de l'ossuaire. Deux cannelures sur l'épaule. Un pointillé oblique sur la première arête, une ligne de dépressions arrondies sur la plus basse. H : 0,23 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,094 m. Une dalle mince en pierre calcaire le fermait.

4 (10270) : petit vase en poterie brune marbrée de noir. Deux cannelures sur l'épaule. Un pointillé les souligne. H : 0,60 m ; Do : 0,064 m ; Db : 0,02 m. Ce vase était dans le 10269.

5 (10271) : pendeloque en poterie brune grossière. D : 0,034 m ; E : 0,014 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 20,3 g. Elle était à côté du vase 10269.

– *Bronze* :

15172 : débris d'anneaux à section triangulaire.

15173 : débris de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x

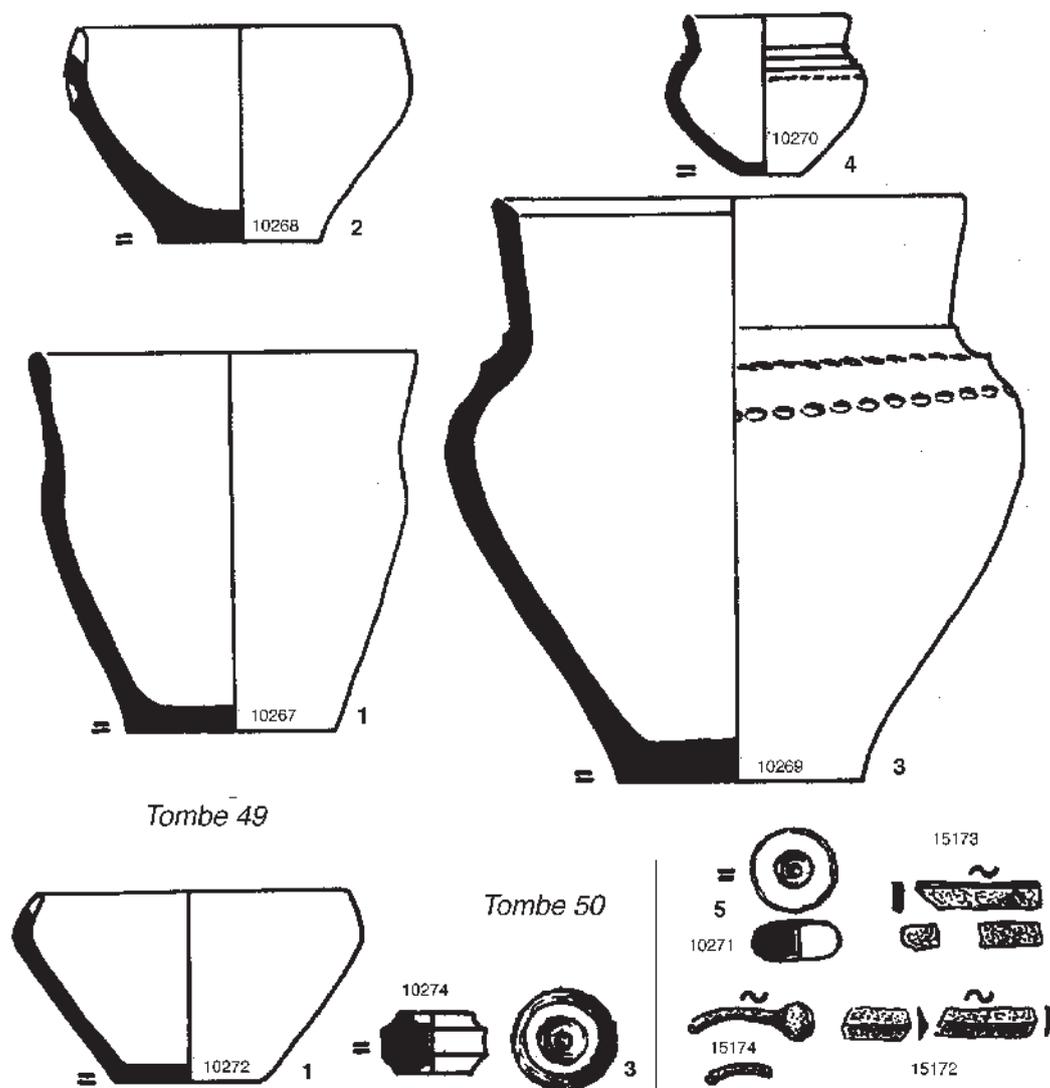


Fig. 52 : Mobilier des tombes 49 et 50.

0,002 m.

15174 : fragment d'une épingle à tête sphérique.

Tous ces fragments de bronze, à demi fondus, étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

Les 98,5 g que contenait l'ossuaire appartiennent à un sujet adulte.

Tombe 50

Description générale

Intacte, non loin de la précédente. A 0,60 m du sol actuel, sous les deux dalles signalées à côté de la tombe 49, loculus de 0,50 m de diamètre renfermant des cendres, profond de 0,45 m (fig. 51).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 52)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, une pendeloque.

1 (10272) : ossuaire en poterie grossière effritée, rouge à l'intérieur,

brune à l'extérieur. H : 0,075 m ; Do : 0,12 m environ ; Db : 0,06 m.

2 (10273) : vase en poterie grossière, entièrement effritée, non reconstituable. Non figuré.

3 (10274) : pendeloque à cannelures horizontales, en poterie brune grossière. D : 0,04 m ; E : 0,024 m ; D du trou : 0,01 m ; P : 38,9 g.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 56,8 g d'os correspondant à un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 51

Description générale

Intacte (fig. 53). A 0,60 m du sol actuel, deux dalles de couverture un peu accrochées par la charrue. Loculus de 0,60 m de diamètre, contenant peu de cendres, profond de 0,45 m (fig. 54).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 55)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10275) : ossuaire en poterie brune grossière très effrité. H :

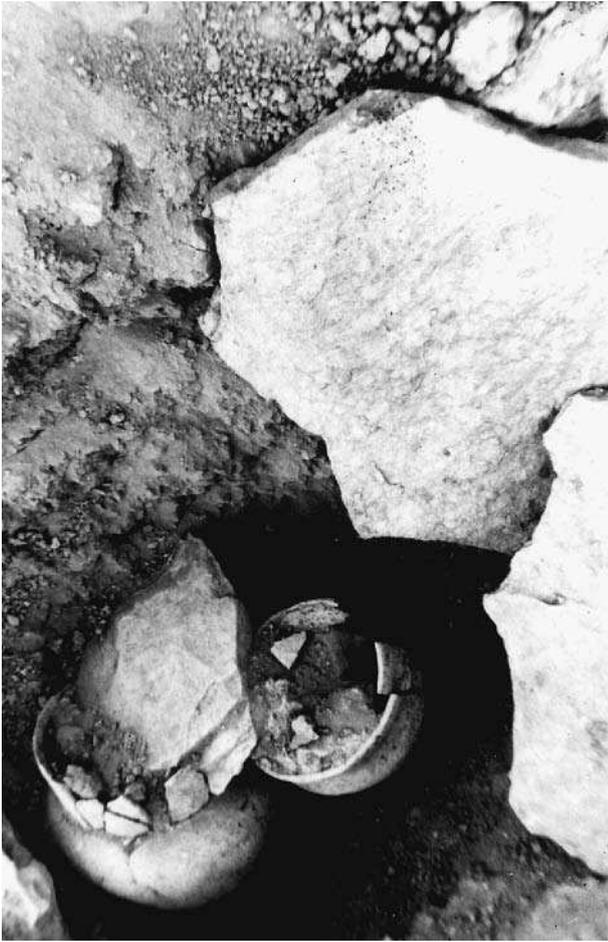


Fig. 53 : Vue de la tombe 51.

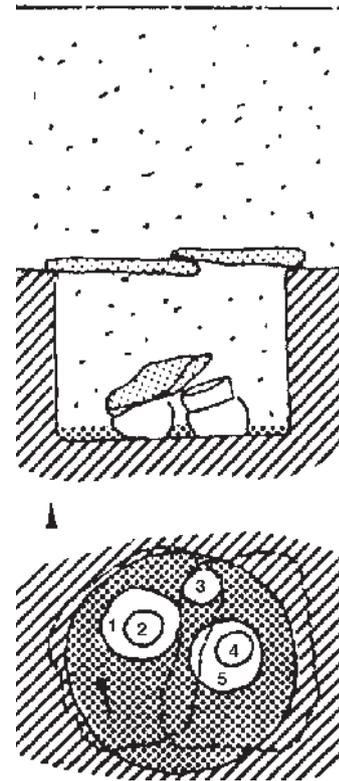


Fig. 54 : Coupe et plan de la tombe 51.

0,21 m environ ; Do : 0,16 m ; Db : 0,095 m.

2 (10276) : petit vase en poterie brune grossière. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,055 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10277) : grand vase en poterie grossière, brune marbrée de rouge, à parois minces. Deux larges cannelures sur l'épaule. H : 0,245 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,08 m. Il était en partie recouvert et écrasé par une petite dalle épaisse en pierre calcaire.

4 (10278) : écuelle en poterie brune grossière. H : 0,085 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m. Un petit tenon près du bord. Elle était dans le 10277.

5 (10279) : petit vase en poterie beige assez fine. H : 0,06 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m.

6 (10280) : tesson isolé, appartenant à un grand vase. Poterie grossière, contenant du calcaire, rougeâtre en surface, noirâtre à la cassure, qui semble passé au feu après le bris du vase (cassures oxydées). Il porte un mamelon de préhension. Non figuré.

– *Bronze* :

15175 : épingle à tête en anneau à section losangique. L totale : 0,18 m ; D de l'anneau : 0,017 m. Elle était fichée verticalement dans le sol de la fosse, devant l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 326,2 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 52

Description générale

Intacte (fig. 56), mais dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,65 m de diamètre, renfermant peu de cendres, profond de 0,30 m (fig. 57).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 58)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (10281) : ossuaire en poterie brune grossière, très friable. H ; 0,16 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,07 m.

2 (10282) : plat tronconique en poterie grossière, brune en surface, rouge à la cassure, lissée à l'intérieur, très friable. H : 0,08 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,06 m. Il recouvrait l'ossuaire.

3 (10283) : vase en poterie brune grossière, assez fine en surface, très friable. H : 0,15 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,07 m.

4 (10284) : petit vase en poterie brune grossière. Deux cannelures sur l'épaule H : 0,065 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10283.

5 (10285) : petite écuelle en poterie grossière, noire marbrée de brun, affinée en surface. Elle est munie d'un petit tenon près du bord. H : 0,05 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,06 m.

– *Bronze* :

15176 : épingle à tête aplatie et enroulée. L totale : 0,08 m.

– *Os* :

15177 : objet indéterminé, sorte de poinçon, brûlé. L : 0,045 m.

15178 : objet indéterminé, brûlé. L : 0,045 m.

Tombe 51

Fig. 55 : Mobilier de la tombe 51.

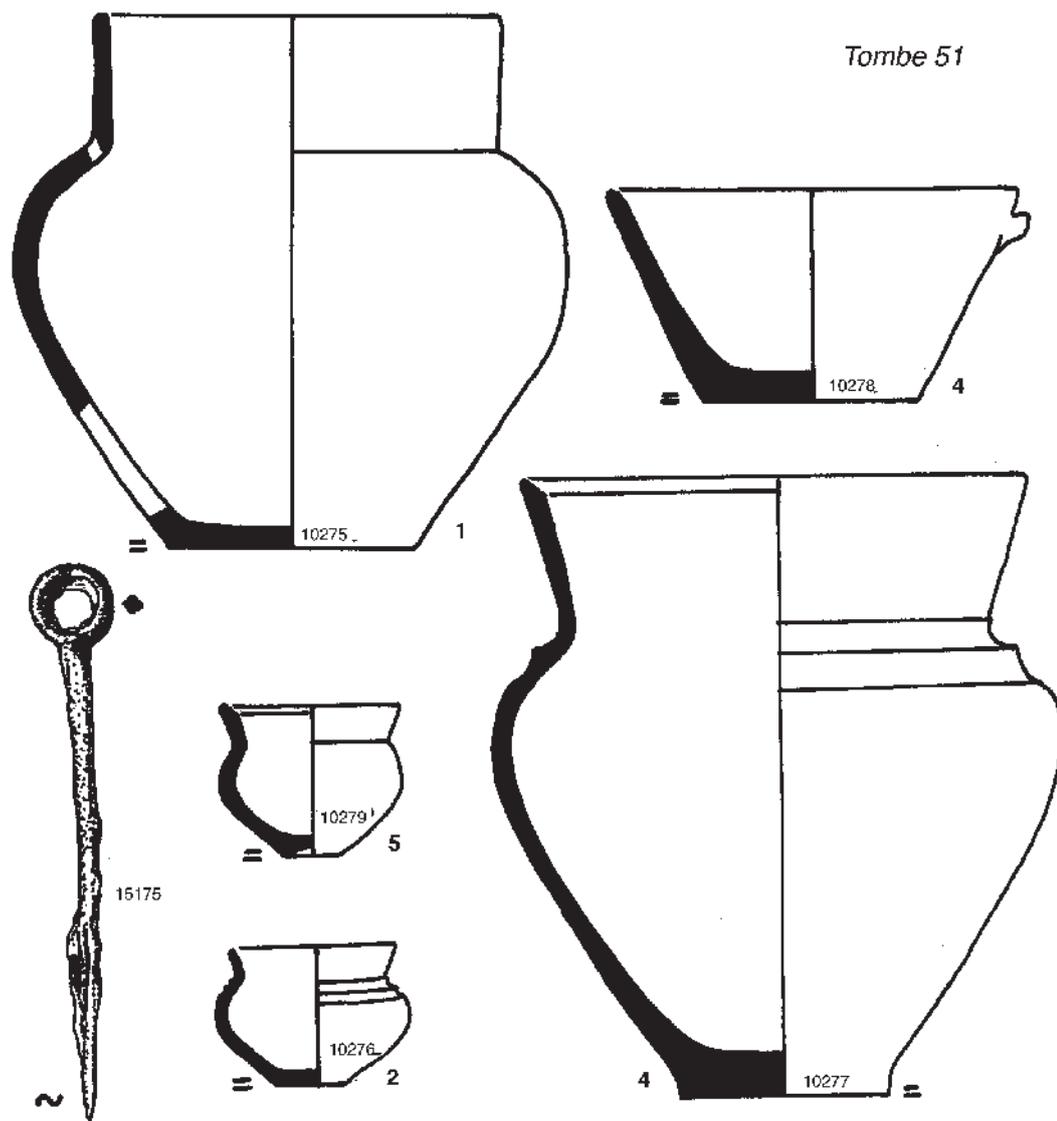


Fig. 56 : Vue de la tombe 52.

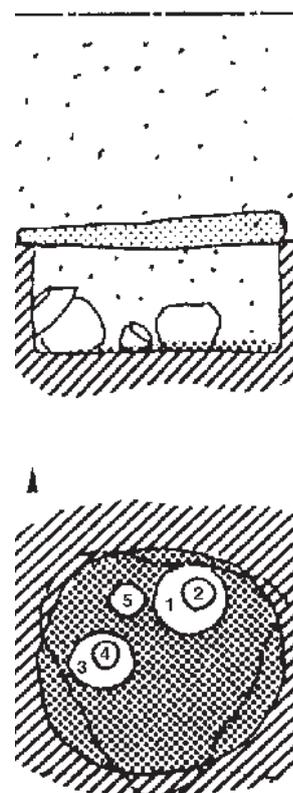


Fig. 57 : Coupe et plan de la tombe 52.

Ces deux objets et l'épingle étaient dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques :*

L'ossuaire a livré les restes de deux individus : un enfant de - de 10 ans et un sujet adolescent ou adulte (17,9 g).

Tombe 53

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre, renfermant très peu de cendres profond de 0,20 m. Quatre pierres, à proximité du loculus, semblent en relation avec la tombe (fig. 59).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 60)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10286) : ossuaire en poterie brune grossière assez fine en surface, à parois assez minces. H : 0,26 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,10 m.

2 (10287) : grand vase en poterie brune grossière. H : 0,28 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,09 m.

3 (10288) : écuelle en poterie brune grossière, assez affinée en surface. H : 0,085 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m. Fond largement ombiliqué. Elle était dans le vase 10287.

4 (10289) : petit vase en poterie brune assez bien épurée. Deux cannelures sur l'épaule. Le petit pied conique et le col à sa base sont perforés avant cuisson. H : 0,08 m ; Do : 0,065 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,003 m.

– *Bronze :*

15179 : épingle à tête vasiforme. L totale : 0,125 m. Sur un peu plus de 2 centimètres, la tige au-dessous de la tête est encerclée de traits équidistants finement gravés. On l'avait fichée verticalement dans les os de l'ossuaire, si vigoureusement qu'elle avait perforé une tête d'humérus.

15180 : débris de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,002 m et 0,003 x 0,002 m.

15181 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,003 m.

Ces débris étaient dispersés au fond de la fosse.

– *Faune :*

15182 : débris d'un os non brûlé, peut-être humérus d'ovicapriné déposé dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques :*

743,6 g d'os correspondant à un adulte ont été recueillis.

Tombe 54

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,55 m du sol actuel, loculus de 0,55 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,25 m (fig. 61).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 62)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 2 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10290) : ossuaire en poterie assez fine, rouge-brun taché de noir. H : 0,16 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,07 m.

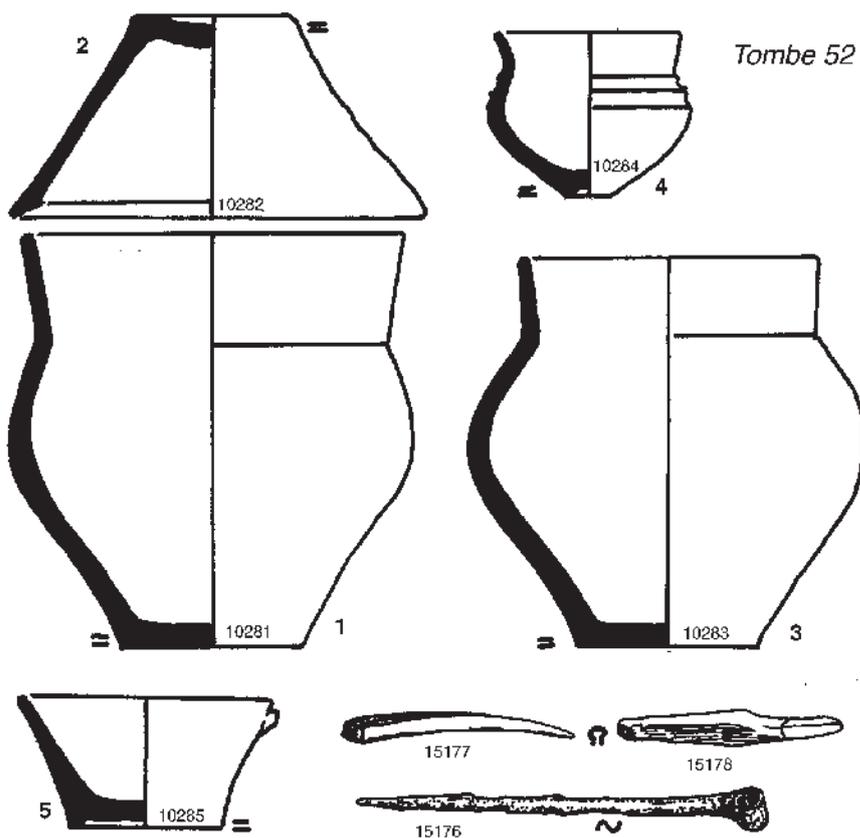


Fig. 58 : Mobilier de la tombe 52.

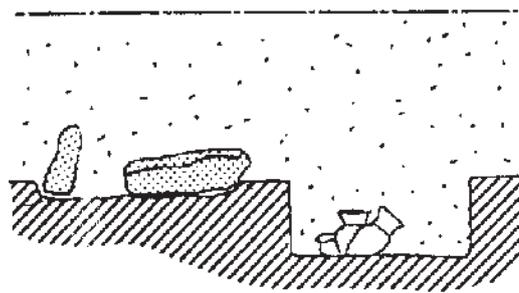


Fig. 59 : Coupe et plan de la tombe 53.

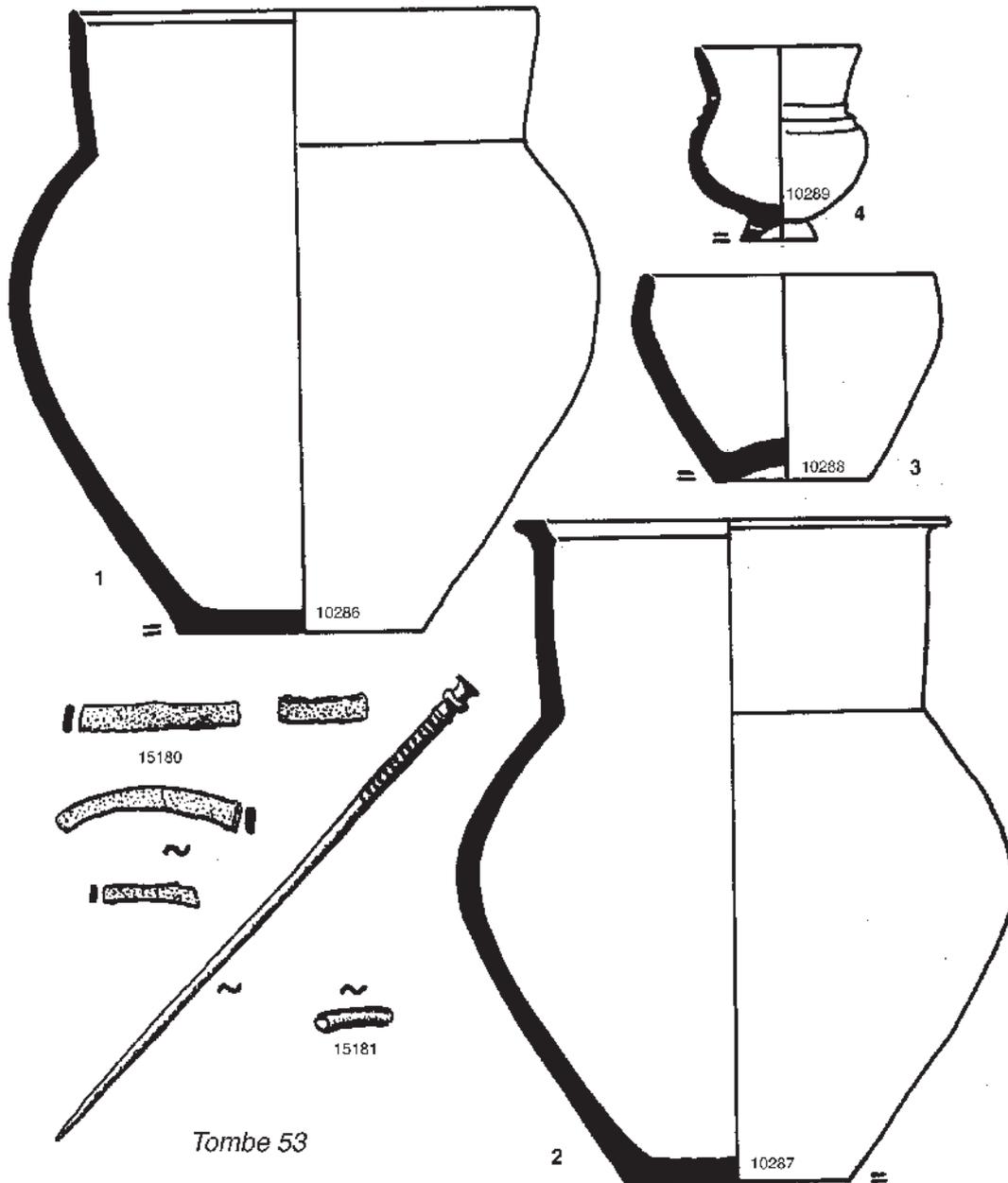


Fig. 60 : Mobilier de la tombe 53.

2 (10291) : plat tronconique en poterie noirâtre, assez fine mais friable, lissée à l'intérieur seulement. H : 0,075 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,075 m (fig.44).

3 (10292) : grand vase en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,19 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,085 m.

4 (10293) : petit vase en poterie grossière, brun marbré de noir. H : 0,06 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10292.

5 (10294) : tesson isolé, en poterie grossière, rouge en dehors noire à l'intérieur à la cassure, appartenant à un grand récipient sensiblement plus épais que les autres vases. Non figuré.

- Bronze :

15183 : épingle à tête incomplète (probablement aplatie et enrou-

lée). L actuelle : 0,058 m. Exceptionnellement, on l'avait déposée au fond de l'ossuaire.

15184 : débris d'anneaux carénés.

15185 : débris de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,001 m.

15186 : fragment d'un bracelet plus large à section rectangulaire. Côtés : 0,006 x 0,002 m.

Ces fragments étaient dans les cendres de la fosse.

- Données anthropologiques :

L'ossuaire a livré 141,5 g d'os appartenant à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

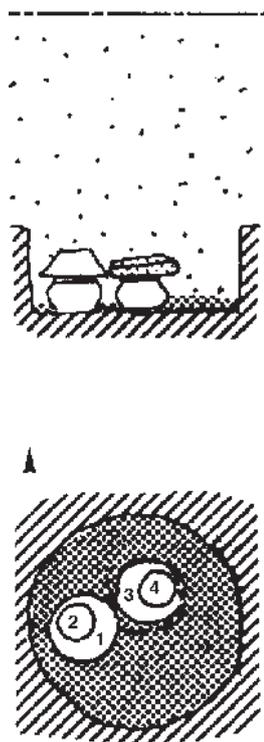


Fig. 61 : Coupe et plan de la tombe 54.

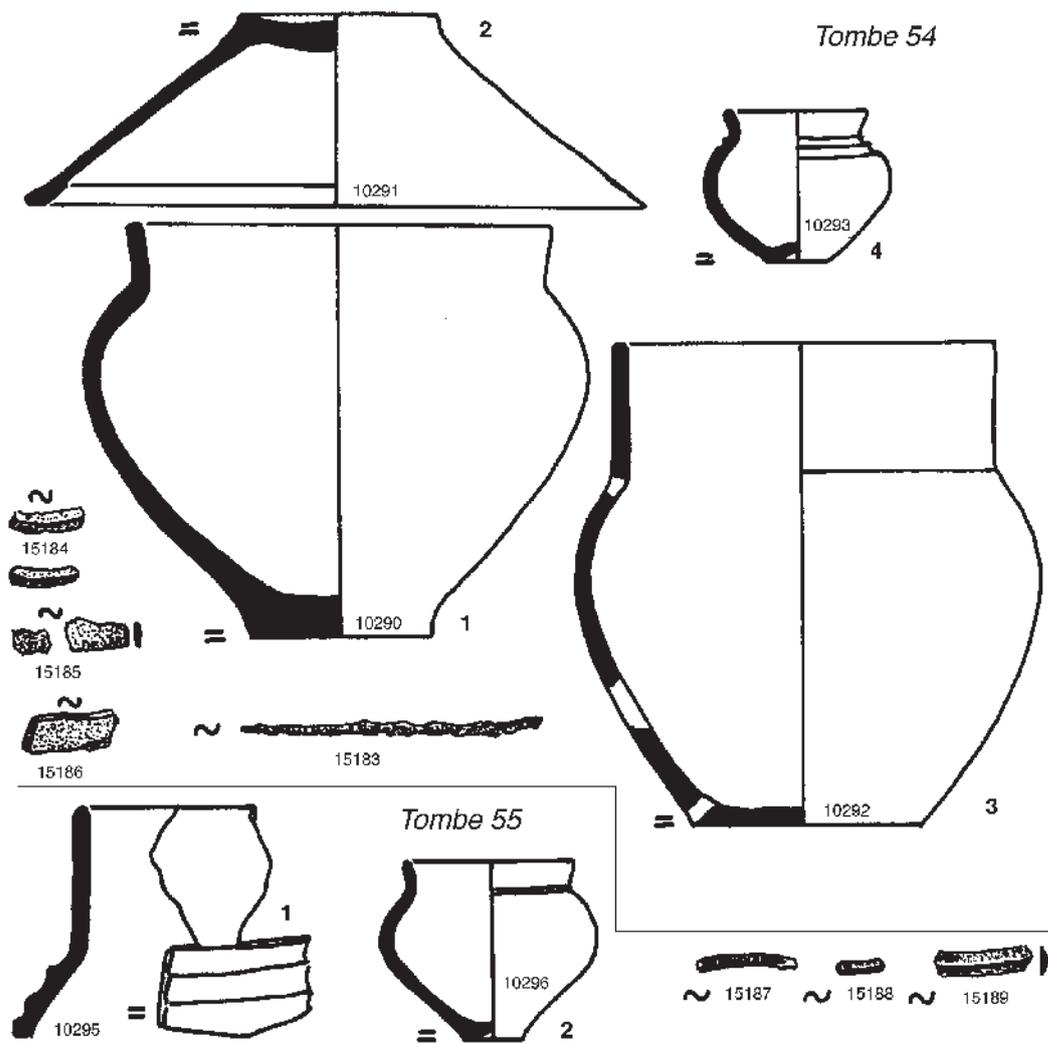


Fig. 62 : Mobilier des tombes 54 et 55.

Tombe 55

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 62)

– Céramique : fragments de 2 vases.

1 (10295) : fragments d'un grand vase incomplet en poterie brunâtre fine.

2 (10296) : petit vase en poterie brune fine, légèrement micacé. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m.

– Bronze :

15187 : fragment de fil de bronze à section ronde, très finement encerclé de lignes équidistantes légèrement gravées qui lui donnent l'aspect d'un petit ressort. D : 0,002 m.

15188 : fragment d'anneau caréné.

– Données anthropologiques :

La charrue avait dispersé les os. Néant.

Tombe 56

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 63)

– Céramique : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10297) : 1 ossuaire en poterie noire assez grossière, mais affinée en surface. H : 0,10 m ; Do : 0,22 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,085 m. L'épaupe porte par endroits des coups de lissoir donnant une sorte de méplat.

2 (10298) : grand vase en poterie noirâtre, brune à l'extérieur assez fine. H : 0,20 m environ ; Do : 0,16 m ; Db : 0,085 m.

3 (10299) : fragments d'un grand vase en poterie brunâtre assez fine, contenant du mica (noir, semble-t-il). H : 0,23 m environ ; Do : 0,16 m. Le fond manque.

4 (10300) : fragments d'un vase en poterie noire fine, contenant du mica très fin. H : 0,195 m environ ; Do : 0,15 m ; Db : 0,075 m.

5 (10301) : fragments d'un petit vase incomplet en poterie grossière brune.

6 (10302) : pendeloque plate en poterie brune grossière. D : 0,04 m ;

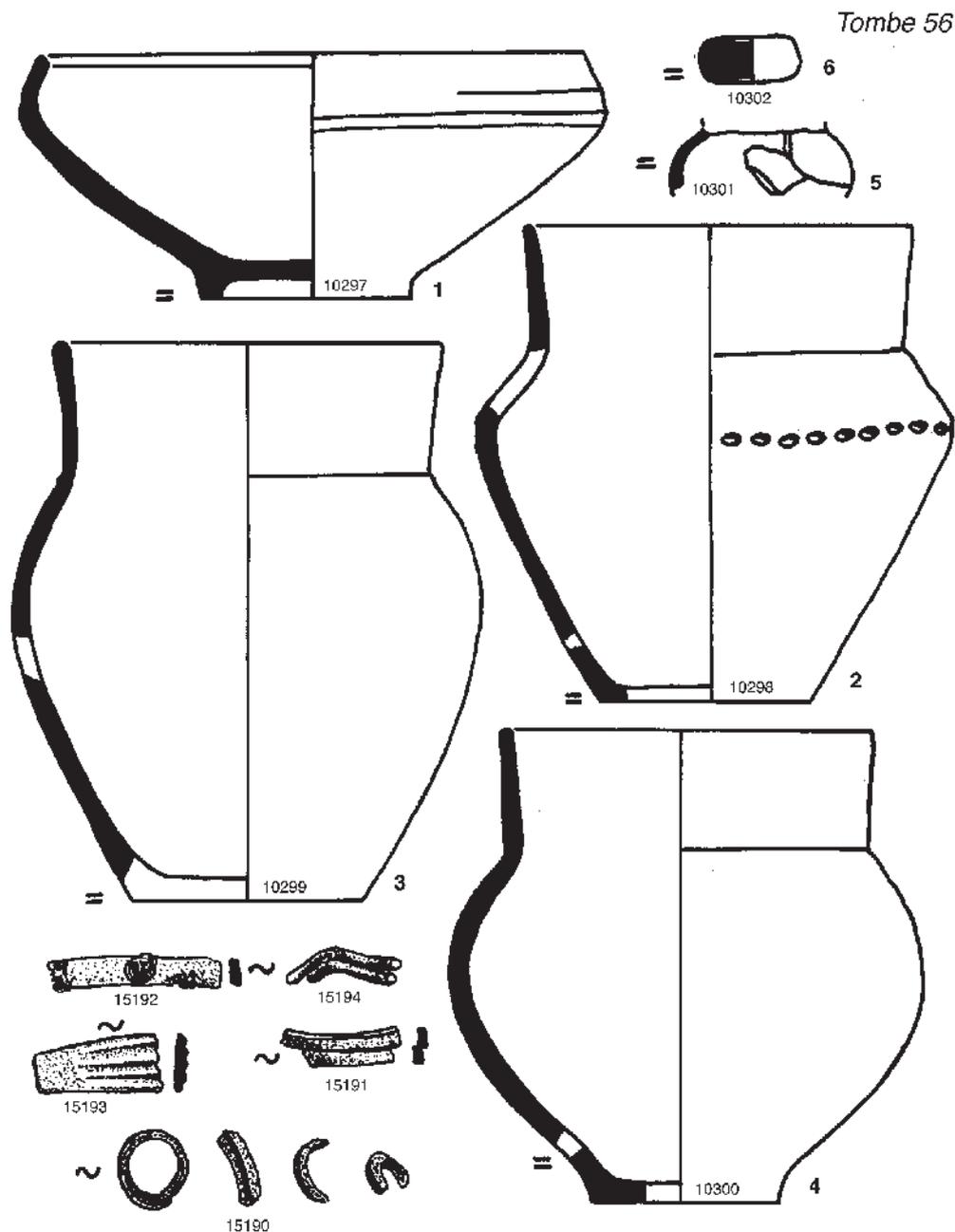


Fig. 64 : Coupe et plan de la tombe 57.

Fig. 63 : Mobilier de la tombe 56.

E : 0,02 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 35,6 g.

– Bronze :

15190 : fragments d'anneaux carénés.

15191 : deux fragments soudés par l'oxyde, d'un bracelet-spirale à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15192 : fragment de bracelet à section rectangulaire portant des cercles concentriques finement gravés. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15193 : fragment d'un large ruban cannelé. l : 0,008 m.

15194 : deux fragments, soudés par l'oxyde, d'un bracelet-spirale à section ronde. D : 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 57

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre, renfermant peu de cendres, profond de 0,20 m (fig. 64).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 66)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10303) : ossuaire en poterie grossière et friable, brunâtre. H ; 0,185 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,08 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10304) : petit vase bitronconique, en forme de bobine, en poterie brunâtre grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,055 m. Il était au

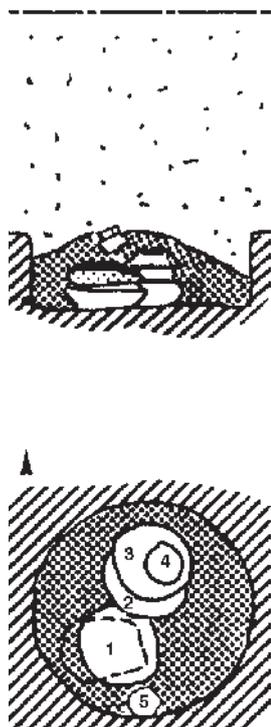


Fig. 65 : Coupe et plan de la tombe 58.

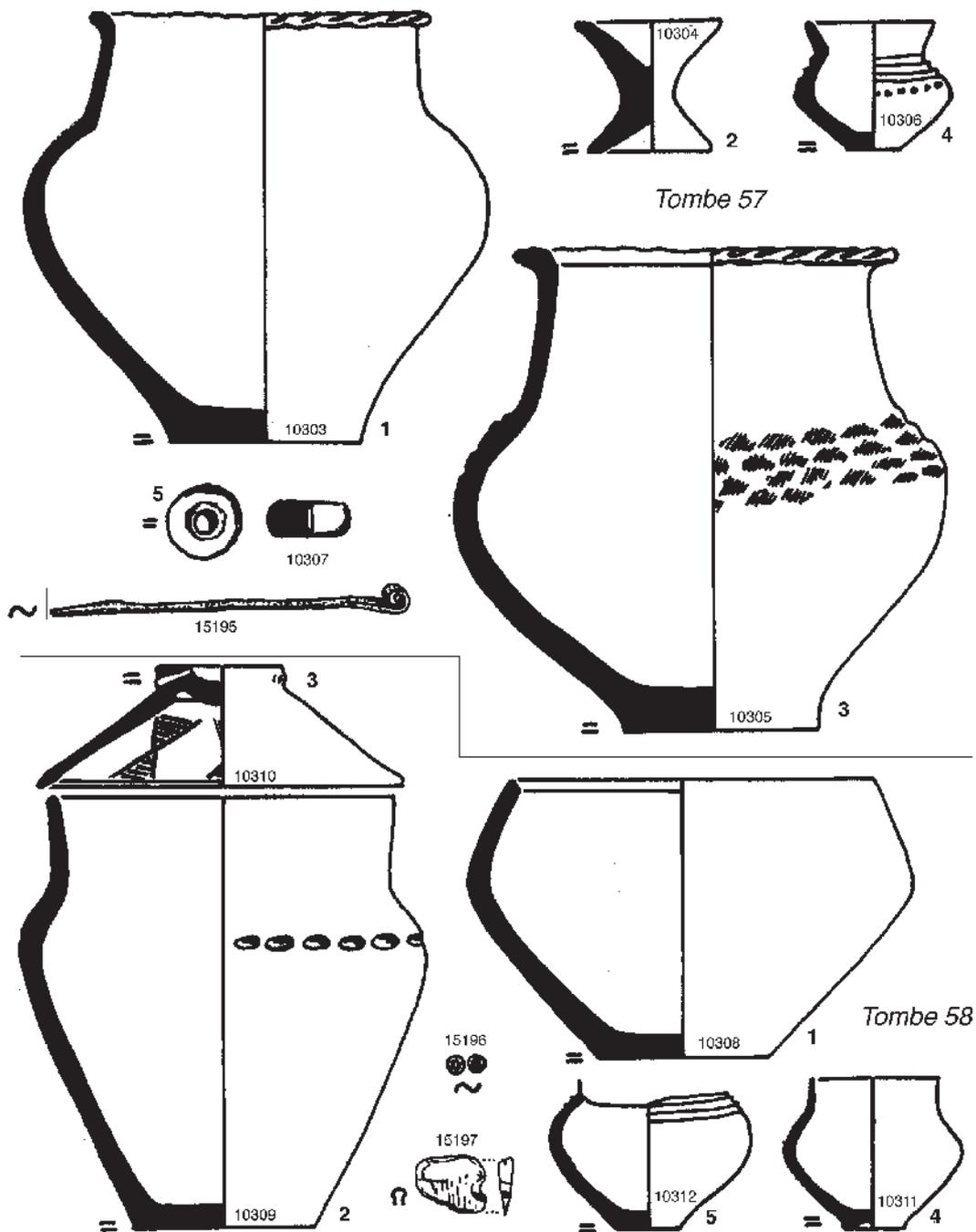


Fig. 66 : Mobilier des tombes 57 et 58.

fond de l'ossuaire.

3 10305) : grand vase en poterie brunâtre grossière. H : 0,21 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m.

4 (10306) : petit vase en poterie brun-rougeâtre clair, fine. H : 0,055 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,02 m. Sur l'épaule, trois cannelures soulignées par un pointillé. Ce petit vase, qui est entier, donne un bon exemple de l'extraordinaire asymétrie des poteries de cette époque à Mailhac.

5 (10307) : pendeloque plate en poterie brune grossière. D : 0,03 m ; E : 0,014 m ; D du trou : 0,01 m ; P : 23,4 g.

– Bronze :

15195 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,075 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 10,0 g appartenant à un enfant de - de 4 ans.

Tombe 58

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel,

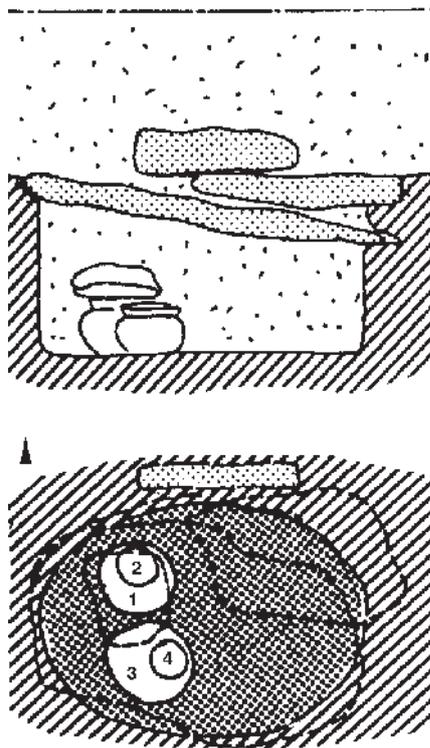


Fig. 67 : Coupe et plan de la tombe 61.

loculus de 0,60 m de diamètre, refermant beaucoup de cendres, profond de 0,20 m (fig. 65).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 66)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (10308) : ossuaire en poterie noirâtre, grossière et friable. H : 0,12 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,07 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10309) : grand vase en poterie beige marbrée de brun, grossière mais affinée en surface. H : 0,185 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,08 m.

3 (10310) : plat tronconique en poterie noire fine, lissée à l'intérieur. Décor incisé avant cuisson avec un instrument à pointe bifide et rempli de poudre blanche. Le pied porte deux trous de suspension percés avant cuisson. H : 0,05 m ; Do : 0,155 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,05 m. Le décor se compose de motifs en triangles hachurés opposés par la pointe. Il recouvrait le vase 10309.

4 (10311) : petit vase, entier en poterie grossière, brunâtre marbrée de brun-rouge. H : 0,065 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m. Il était vide, renversé, le pied en l'air dans le 10309 qui était plein de terre.

5 (10312) : petit vase incomplet, en poterie beige assez grossière, mais affinée et lissée en surface. Il était déposé sur les cendres qui emplissaient la fosse. H actuelle : 0,05 m ; Db : 0,025 m.

– *Bronze* :

15196 : petit bouton plat, en cylindre bas, le bord vertical servant de support à une barrette qui forme bélière. D : 0,004 m.

– *Os* :

15196 : fragment de plaquette brûlée, portant une partie de perforation conique. L maximum : 0,015 m.

– *Données anthropologiques* :

3,6 g d'os appartenant à un enfant ont été recueillis.

Tombe 59

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 68)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (10313) : fragments d'un grand vase en poterie noirâtre assez fine. Do : 0,165 m. Trois cannelures sur l'épaule, bordée en haut et en bas par une ligne de tirets horizontaux.

2 (10314) : fragment d'un rebord de grand vase à col cylindrique biseauté, en poterie brunâtre grossière. Il s'agit probablement d'un tesson isolé, car c'est le seul morceau de ce vase recueilli là.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 60

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 68)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (10315) : fragments d'un vase incomplet, en poterie brunâtre assez fine mais friable. Do : 0,155 m environ. Une ligne de dépressions ovales sur l'épaule.

2 (10316) : fragments d'un vase incomplet en poterie grossière, beige en surface, brune à la cassure, friable. Trois cannelures sur l'épaule.

– *Bronze* :

15198 : fragment d'un petit anneau à section plan-convexe. L : 0,003 m.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 61

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture en place et loculus ovale (axes : 0,65 m et 0,85 m) contenant des cendres, profond de 0,35 m (fig. 67). La dalle de couverture mesurait 0,10 m d'épaisseur, et une autre dalle dressée sur le bord de la fosse, posée de chant, formait une stèle rudimentaire.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 68)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10317) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable, affinée en surface. H : 0,165 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,07 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10318) : petit vase en poterie brunâtre grossière, intact. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m. C'est encore un exemple de la surprenante irrégularité de ces poteries.

3 (10319) : grand vase en poterie brunâtre grossière et friable, rouge à la cassure. H : 0,15 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,06 m.

4 (10320) : petit vase en poterie noirâtre assez fine. H : 0,06 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Un pointillé au bas de l'épaule. Il était dans le vase 10319.

– *Bronze* :

15199 : tige ronde aplatie à un bout, formant pointe mousse à l'autre (petit burin ou poinçon). L : 0,03 m. Elle était tout au fond de l'ossuaire.

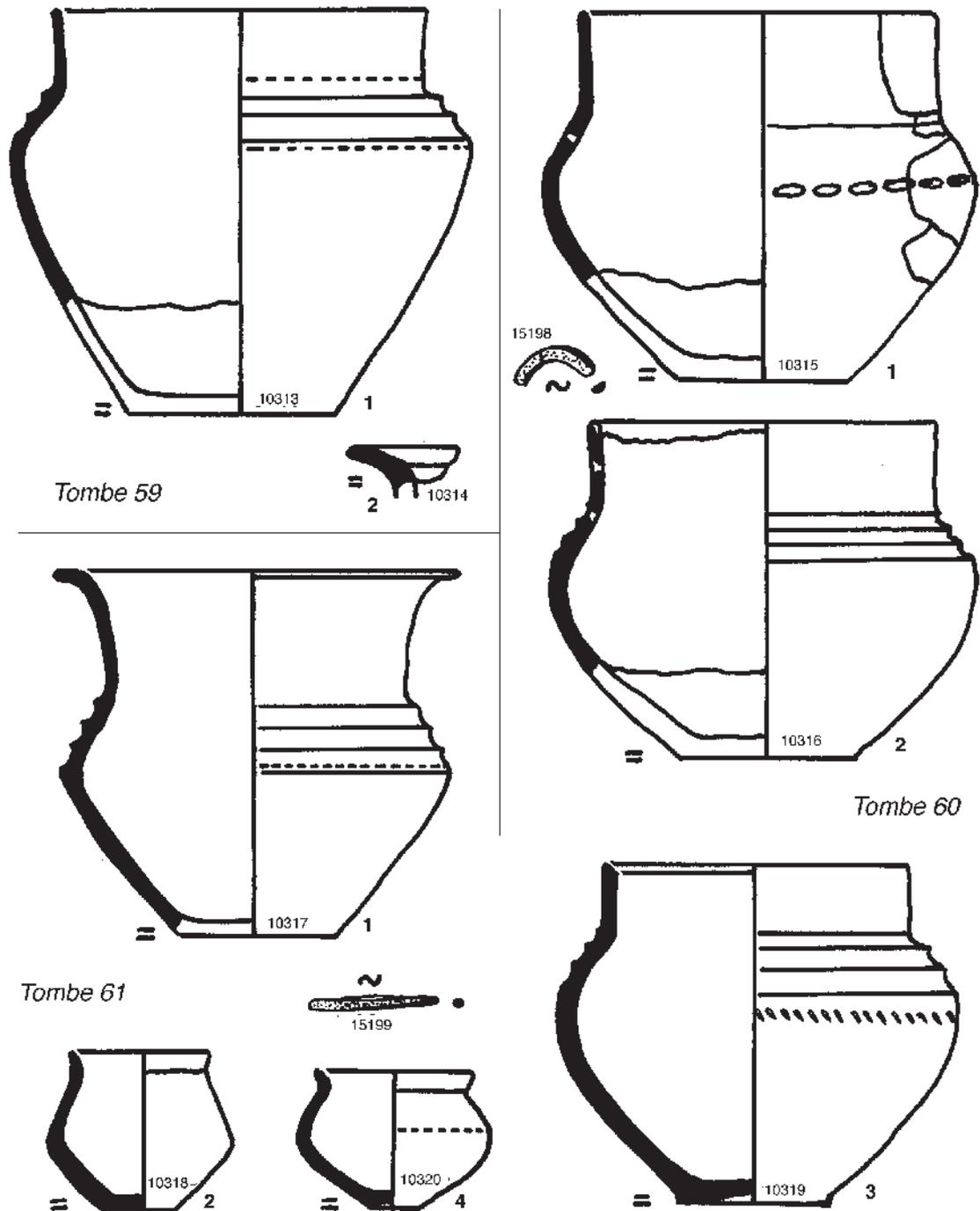


Fig. 68 : Mobilier des tombes 59, 60 et 61.

- Faune :

15200 : débris d'un humérus de jeune ovicapriné, non brûlé, déposé dans l'ossuaire, en surface.

- Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 168,4 g appartenant à un sujet de taille adulte, probablement un adolescent.

Tombe 62*Description générale*

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, trois dalles de couverture minces protégeaient un loculus de 0,45 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,30 m (fig. 69).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 71)

- Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10321) : ossuaire en poterie rougeâtre assez fine mais très friable,

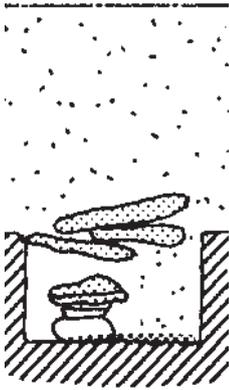


Fig. 69 : Coupe et plan de la tombe 62.



Fig. 70 : Coupe et plan de la tombe 63.

aplatis sous une petite dalle qui le recouvrait.

2 (10322) : petite écuelle hémisphérique en poterie identique à celle de l'ossuaire. H : 0,045 m environ ; Do : 0,10 m environ. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Bronze* :

15201 : trois maillons de chaînette, agrafés l'un dans l'autre ; l'un filiforme et coulé, l'autre filiforme et les deux bouts superposés non soudés ; le dernier en bandelette, ouvert.

– *Os* :

15202 : rondelle plan-convexe, percée au centre, brûlée. D : 0,015 m. Ce pourrait être une tête d'épingle.

Ces objets étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

10203 : fragment non brûlé de diaphyse, peut-être d'ovicapriné.

– *Données anthropologiques* :

27,3 g d'os appartenant à un enfant jeune ont été recueillis.

Tombe 63

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,60 m de diamètre renfermant des cendres abondantes, profond de 0,25 m (fig. 70).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 71)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10323) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière, très effrité. H : 0,19 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,09 m. Deux cannelures sur l'épaule, avec impressions rondes sur l'arête de la plus basse.

2 (10324) : tesson de petit vase en poterie grossière brun-rougeâtre en surface, noire à la cassure, déposé en guise d'écuelle dans l'ossuaire, en surface.

3 (10325) : grand vase en poterie noirâtre grossière. H : 0,195 m environ ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m environ.

4 (10326) : écuelle en poterie brunâtre grossière, rouge à la cassure, avec une languette horizontale de préhension sur le bord. H : 0,05 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,045 m. Elle était au fond du 10325 et renfermait une pincée de cendres et d'os brûlés.

Une petite dalle en pierre calcaire recouvrait imparfaitement les deux grands vases à la fois.

5 (10327) : pendeloque plate en poterie noirâtre grossière, affinée en surface. D : 0,03 m. E : 0,018 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 11,2 g.

– *Bronze* :

15204 : épingle " sans tête ". L : 0,10 m. Elle était dans l'écuelle 10326.

15205 : débris d'un bracelet filiforme à section ronde. D : 0,003 m.

15206 : débris d'un grand anneau en ruban cannelé. L : 0,013 m.

15207 : fragment d'un anneau à section plan-convexe. L : 0,006 m.

15208 à 15216 : anneaux carénés.

15217 : soixante-trois fragments d'anneaux identiques.

Tous ces débris étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Pierre* :

15218 : petit galet en calcaire dur, façonné en lissoir. Il était dans l'ossuaire, en surface.

– *Faune* :

15219 : débris d'un os non brûlé, peut-être humérus d'ovicapriné dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 97,5 g d'os appartenant à un sujet de taille adulte, probablement un adolescent.

Tombe 64

Description générale (fig. 72)

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,60 m de diamètre contenant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 73).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 74)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10328) : ossuaire en poterie assez grossière, brun-rougeâtre marbré de noir, quartz et mica parmi les dégraissants. Les deux anses sont rivées. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon et rehaussé de rouge. H : 0,17 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,07 m.

Il était fermé par une petite dalle en calcaire.

2 (10329) : vase à deux petites anses rivées, en poterie assez grossière, brune, très friable. Trois cannelures sur l'épaule, avec une ligne de tirets obliques sur l'arête des plus basses. H : 0,155 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,65 m.

– *Faune* :

15220 : fragment d'un humérus droit d'ovicapriné non brûlé, dans l'ossuaire en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 456,7 g d'os correspondant à un sujet peut-être adulte.

Tombe 65

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel,

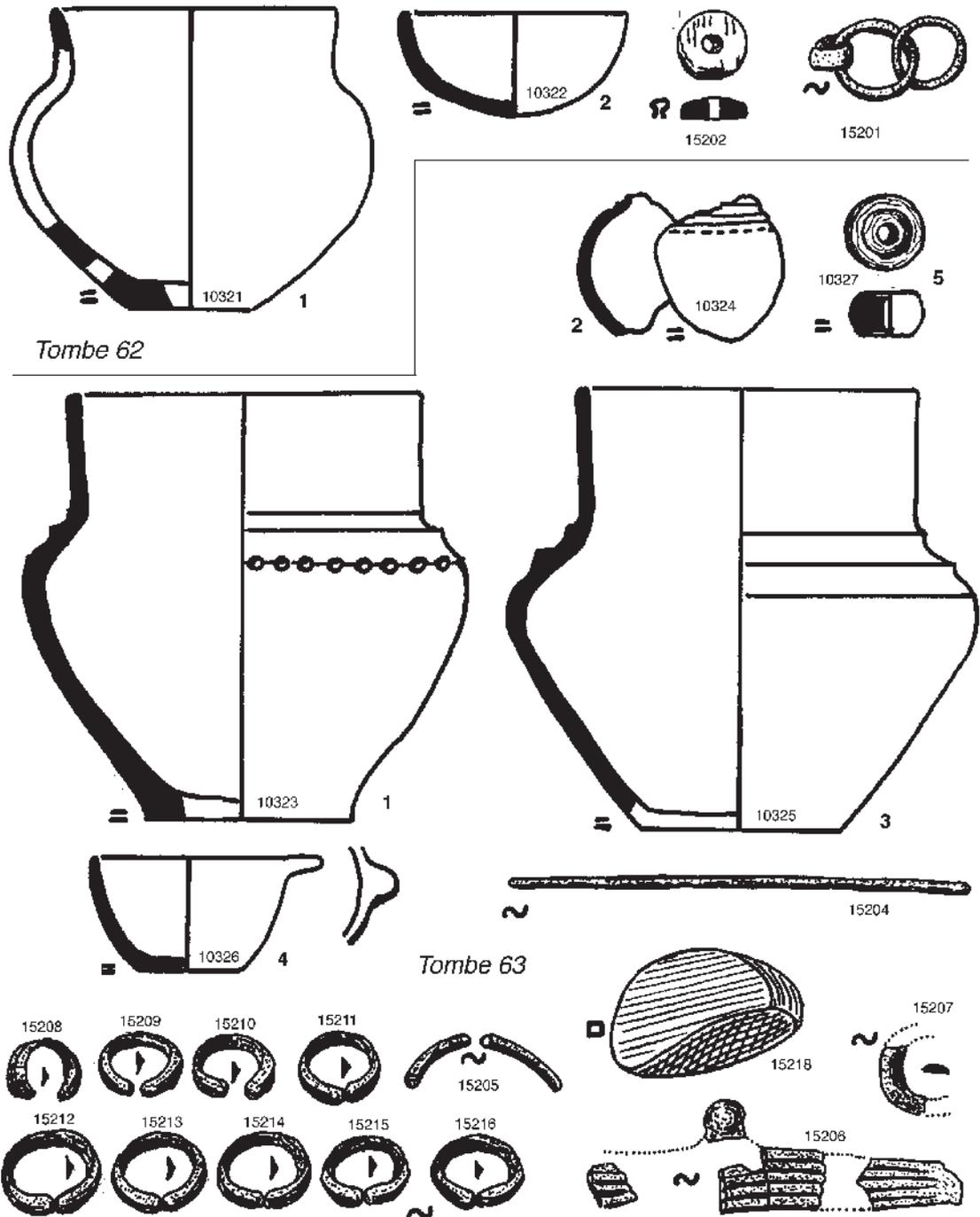


Fig. 71 : Mobilier des tombes 62 et 63.

loculus de 0,60 m de diamètre, contenant beaucoup de cendres, profond de 0,40 m (fig. 75). Parmi les cendres, on remarquait de petites mottes d'argile rouge.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 76)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10330) : ossuaire en poterie brune marbrée de noir, assez fin. H : 0,21 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,08 m. Trois cannelures sur l'épaule, l'arête

la plus basse ornée d'entailles obliques. Il était fermé par une petite dalle, en pierre calcaire.

2 (10331) : petit vase en poterie noirâtre marbrée de brun, assez fine et lissée en surface. H : 0,70 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,03 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10332) : écuelle en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,125 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,08 m.



Fig. 72 : Vue de la tombe 64.

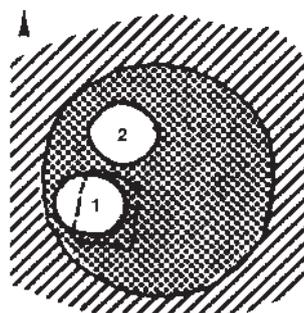
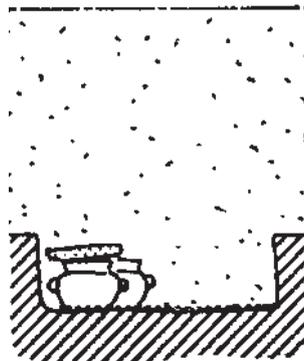


Fig. 73 : Coupe et plan de la tombe 64.

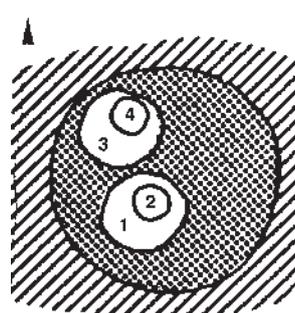
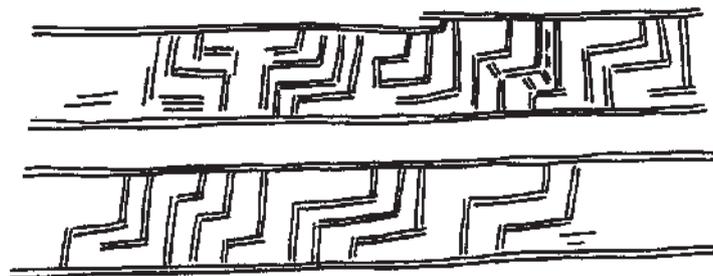
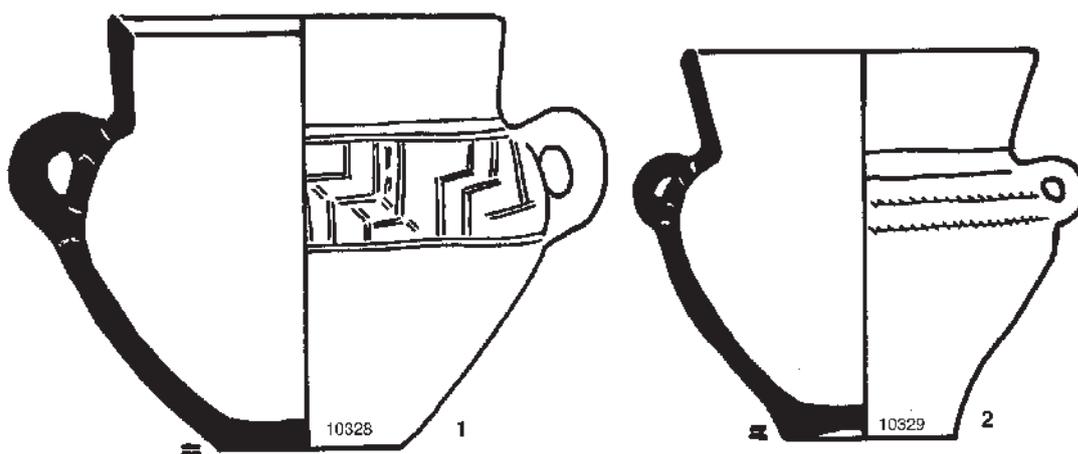


Fig. 75 : Coupe et plan de la tombe 65.



Tombe 64

Fig. 74 : Mobilier de la tombe 64.

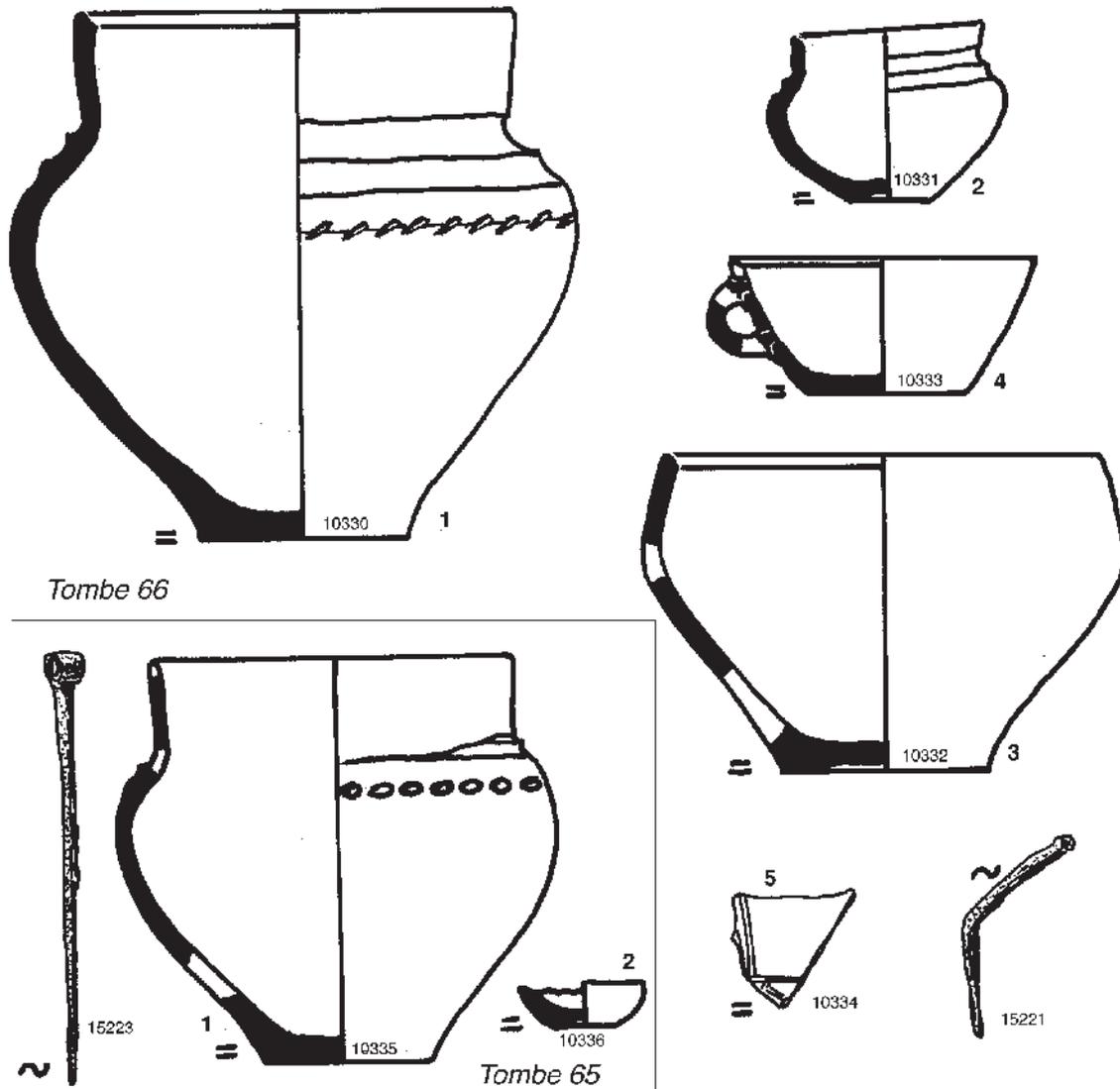


Fig. 76 : Mobilier des tombes 65 et 66.

4 (10333) : écuelle à anse rivée, en poterie brune assez grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m. Elle était dans le 10332.

5 (10334) : tesson d'un plat tronconique en poterie fine. Décor incisé avant cuisson avec une pointe fine.

– *Bronze* :

15221 : fragment d'épingle. Il était parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15222 : débris indéterminé d'un os non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 160,4 g d'os appartenant à un sujet âgé d'au moins 7 ans.

Tombe 66

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 76)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10335) : ossuaire en poterie brunâtre grossière. H : 0,16 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,065 m.

2 (10336) : fond d'un petit vase en poterie grossière rouge-orangé, très friable.

– *Bronze* :

15223 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,85 m. Elle était dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 67

Description générale

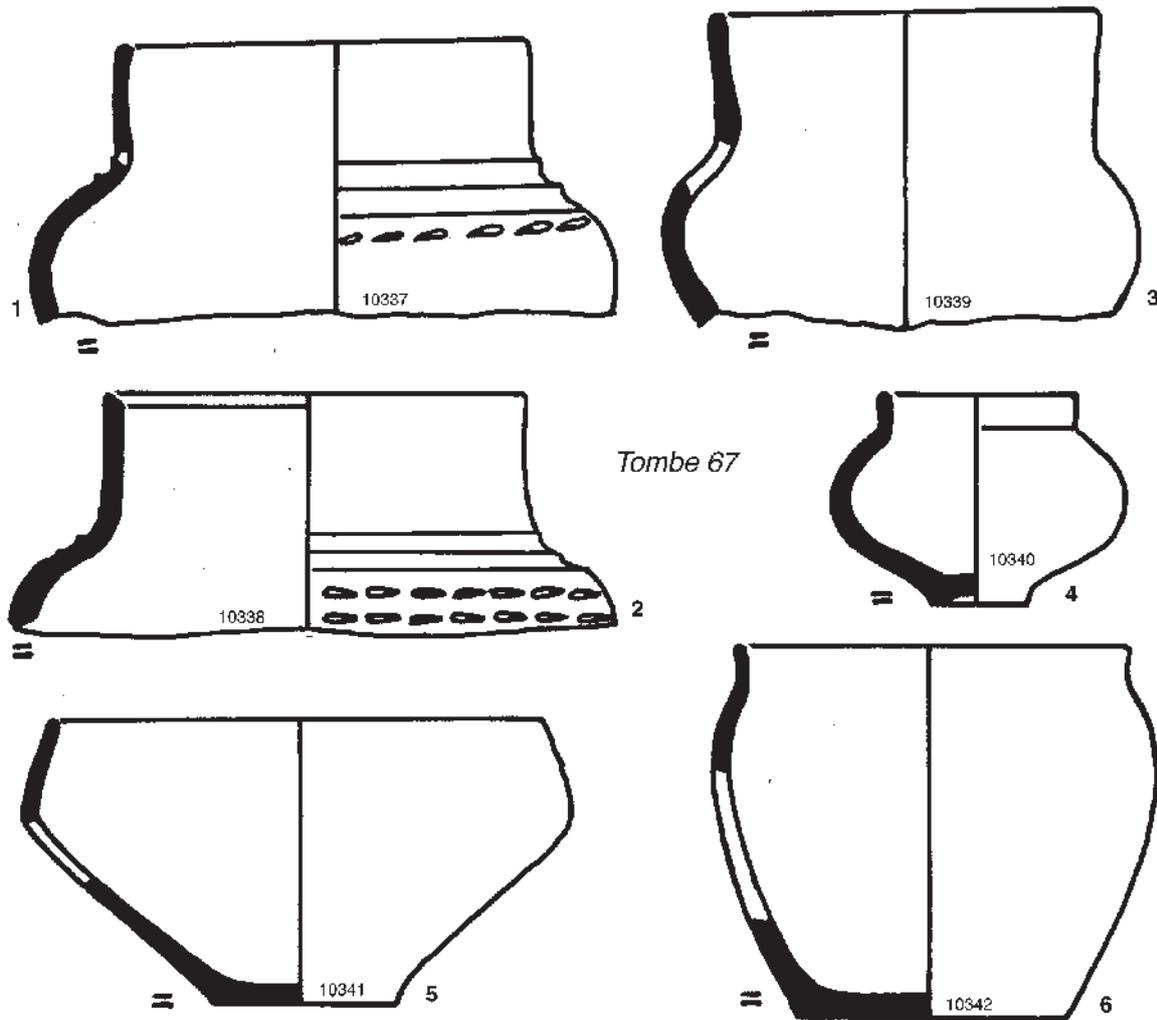


Fig. 77 : Mobilier de la tombe 67.

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 77)

– *Céramique* : fragments de 6 vases.

1 (10337) : ossuaire très incomplet, en poterie brunâtre grossière et friable, affinée en surface. Deux cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne de points ovales. Do : 0,16 m.

2 (10338) : fragments d'un vase incomplet, en poterie noirâtre grossière et friable, bien lissée en surface. Deux cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par deux lignes de points ovales. Do : 0,16 m.

3 (10339) : fragments d'un vase incomplet en poterie brunâtre grossière. Do : 0,15 m.

4 (10340) : petit vase en poterie brunâtre grossière lissée en surface. H : 0,085 m ; Do : 0,08 m ; Hp : 0,005 m ; Dp : 0,04 m.

5 (10341) : écuelle en poterie grossière noirâtre marbrée de brun. H : 0,155 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,07 m.

6 (10342) : fragment d'un vase très incomplet en poterie brunâtre grossière. Db : 0,10 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 68

Description générale

Dalle de couverture fragmentée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,65 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,30 m (fig. 78).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 79)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 5 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1(10343) : ossuaire en poterie brun-noir assez grossière. Une ligne de tirets horizontaux sur l'épaule. H : 0,22 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m.

2 (10344) : plat tronconique à fond ombiliqué en poterie assez fine, lissée à l'intérieur seulement. Le bord biseauté porte un décor incisé

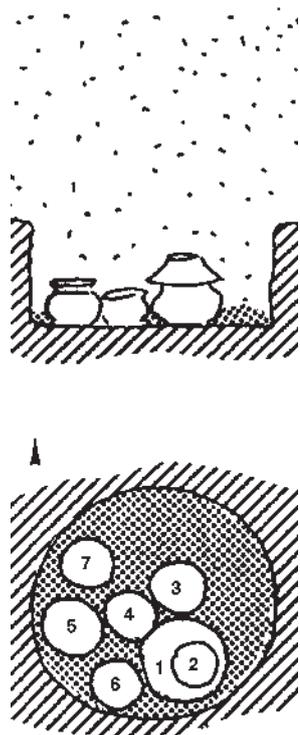


Fig. 78 : Coupe et plan de la tombe 68.

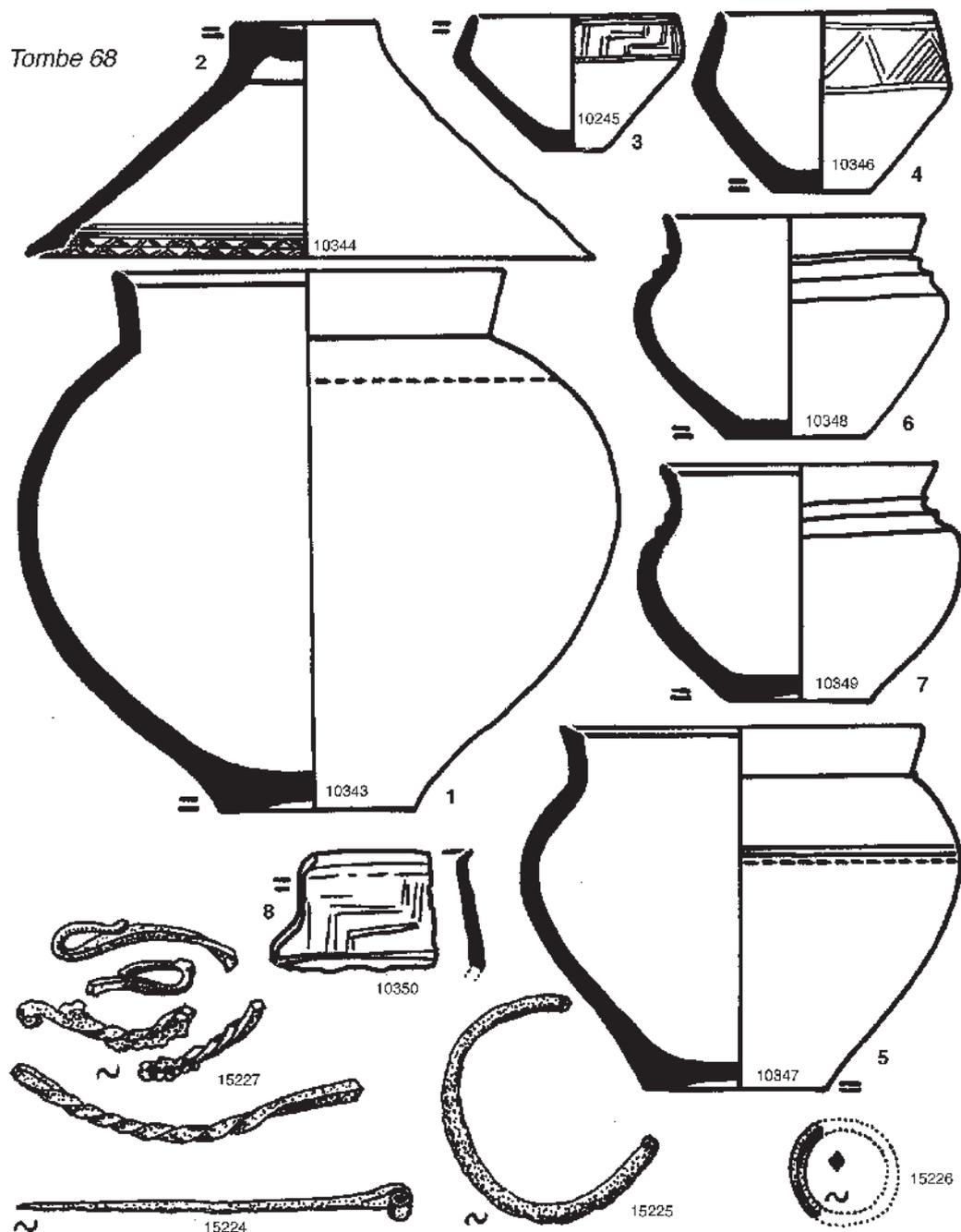


Fig. 79 : Mobilier de la tombe 68.

avant cuisson avec un poinçon et rehaussé de blanc (dents de loup dont quelques triangles sont hachurés, soit verticalement, soit obliquement, sans aucune symétrie). Trois cannelures fines sous le bord. H : 0,10 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,06 m (fig.53). Il recouvrait l'ossuaire.

3 (10345) : petite écuelle en poterie brune assez fine, affinée en surface. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon, rehaussé de blanc et de rouge (fig. 80). Sauf sur un point, où il n'y a que du blanc, le blanc se superpose par places au rouge. H : 0,06 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,03 m. Elle était intacte, sauf une écaille qui a sauté sur le côté de la base et le déséquilibre, mais l'ébréchure paraît antérieure au dépôt du

vase dans la tombe.

4 (10346) : écuelle du même type que le 10345. Même poterie. Décor incisé avant cuisson avec poinçon, rehaussé de blanc et de rouge alternés (fig. 80). H : 0,08 m ; Do : 0,09 m ; Db : 0,04 m (fig. 53 et 54). Un grand éclat a sauté sur le côté, peut-être à la cuisson.

5 (10347) : vase en poterie noirâtre assez fine. Sur l'épaule, deux traits parallèles incisés avant cuisson avec un poinçon, soulignés d'une ligne de tirets horizontaux. H : 0,155 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,075 m.

6 (10348) : vase en poterie brune fine, à dégraissant calcaire. H : 0,095 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m. Une légère rainure à la base du col

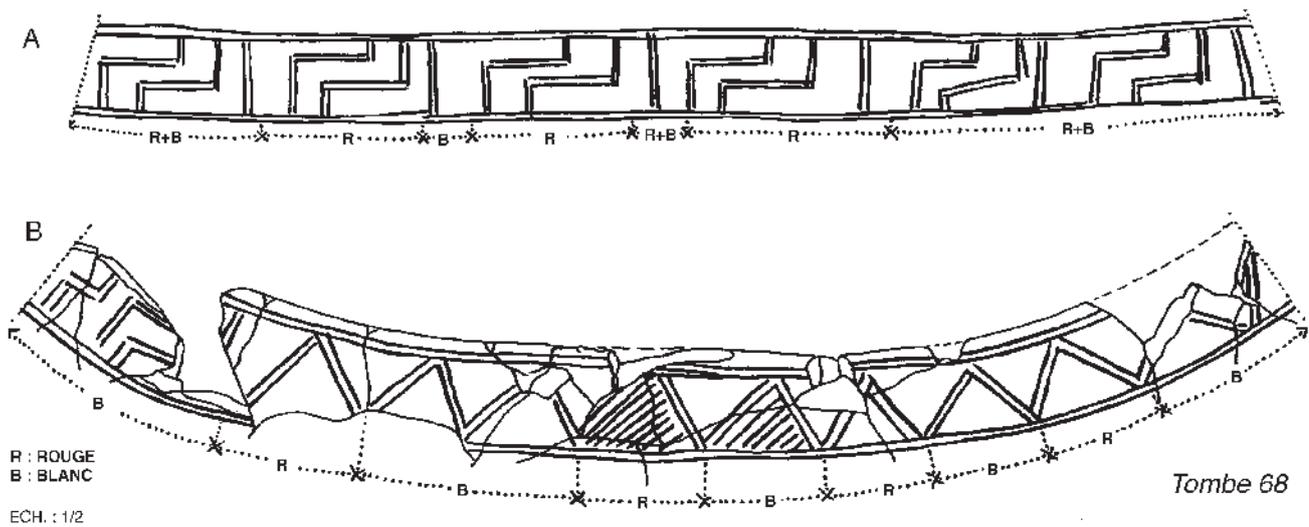


Fig. 80 : Déroulés des décors des vases 3 (en A) et 4 (en B) de la tombe 68.

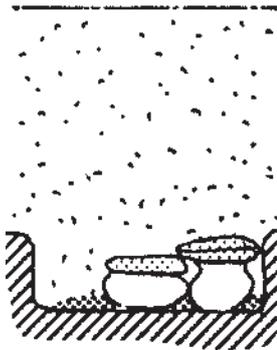


Fig. 81 : Coupe et plan de la tombe 69.



Fig. 82 : Coupe et plan de la tombe 70.

et deux cannelures sur l'épaule.

7 (10349) : vase en poterie noire fine. H : 0,10 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m.

8 (10350) : tesson isolé, en poterie brunâtre assez grossière, affinée en surface. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon.

– Bronze :

15224 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,082 m.

15225 : fragment d'anneau ou de bracelet à section ronde. D : 0,003 m.

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

15226 : fragment d'un anneau à section en losange. D : 0,022 m environ.

15227 : débris d'un torques formé d'un tige quadrangulaire torsadée.

Tous ces débris étaient dans la fosse, parmi les cendres.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 780,7 g d'os correspondant à un sujet adulte.

Tombe 69

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 81).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 83)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10351) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. Une ligne de dépressions triangulaires, peu soignées et à peine marquées, au point le plus saillant. H : 0,12 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,085 m.

2 (10352) : écuelle en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,12 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,085 m.

3 (10353) : petit vase en poterie noirâtre fine. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10352.

– Données anthropologiques :

Restes d'un enfant, peut-être âgé de moins de 6 ans (31,9 g).

Tombe 70

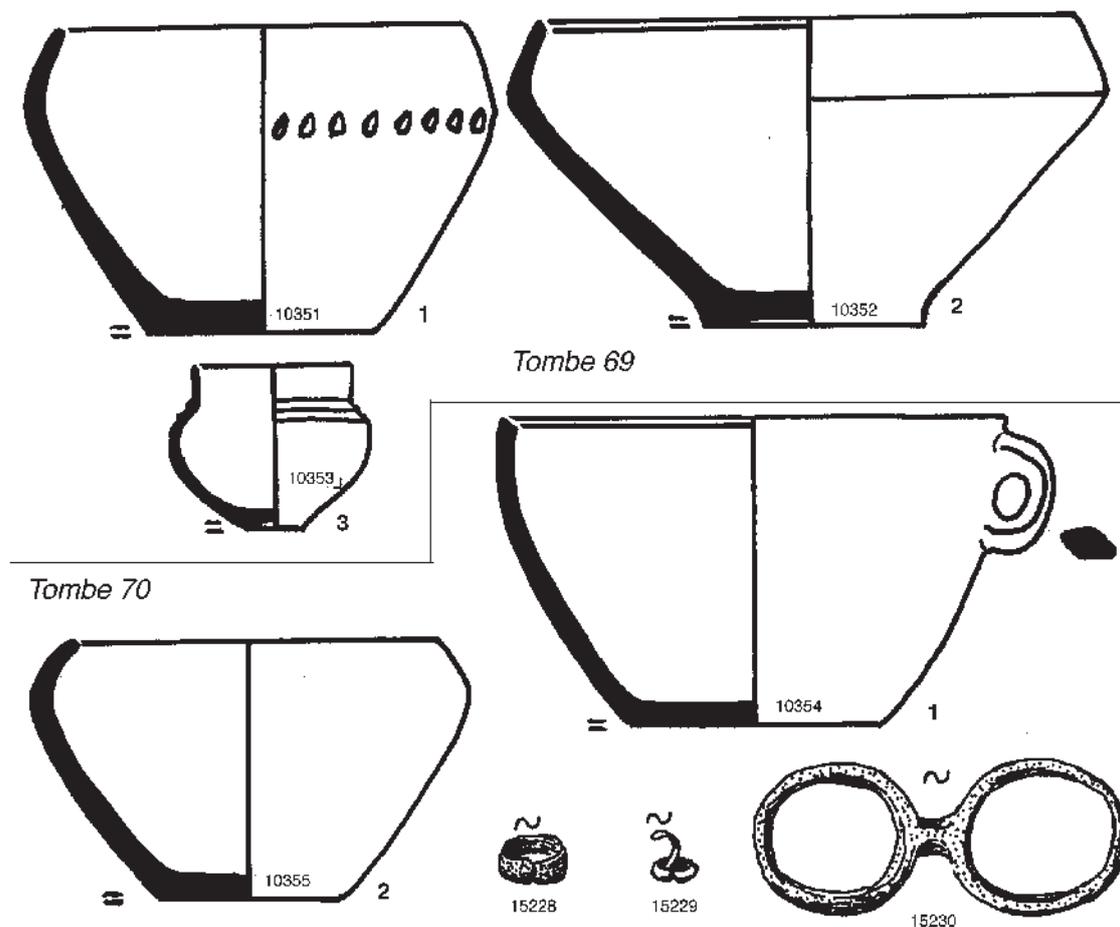


Fig. 83 : Mobilier des tombes 69 et 70.

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 82). Sur un bord du loculus, une dalle était posée de chant, et devait dépasser, car la charrue l'a brisée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 83)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10354) : ossuaire en poterie noirâtre, brune à la cassure, assez grossière. Les grains de dégraissant calcaire ont disparu à l'intérieur du vase, laissant de nombreuses vacuoles. H : 0,12 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,10 m. Il porte une anse probablement rivée, de section losangique aplatie. Il était fermé par une petite dalle en pierre.

2 (10355) : écuelle en poterie noirâtre, brune à la cassure, assez grossière, à dégraissant quartzeux. H : 0,10 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,07 m (fig. 55).

– *Bronze* :

15228 : anneau large, formé d'une bandelette dont les bouts se touchent mais ne sont pas soudés. D : 0,01 m.

15229 : deux petits anneaux agrafés. D : 0,005 m.

15230 : grands anneaux jumelés, coulés. L totale : 0,071 m. De chaque côté, les anneaux sont nettement usés et amincis.

Tous ces objets étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 6,9 g d'os d'un enfant jeune.

Tombe 71*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus ovale (axes : 0,80 m et 0,60 m), contenant des cendres, profond de 0,30 m (fig. 84).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 85)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10356) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,20 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,08 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10357) : vase en poterie brunâtre grossière et friable, affinée en surface. Décor incisé avant cuisson avec une pointe aiguë (méandre qui paraît régulier). H : 0,145 m ; Do : 0,21 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,09 m.

– *Bronze* :

15231 : anneau ouvert à section ronde. D : 0,038 m ; D de la tige : 0,002 m.

15232 : anneau ouvert à section ronde. D maximum : 0,028 m ; D de la tige : 0,002 m.

Ces deux anneaux étaient dans l'ossuaire.

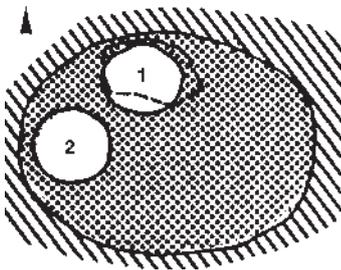
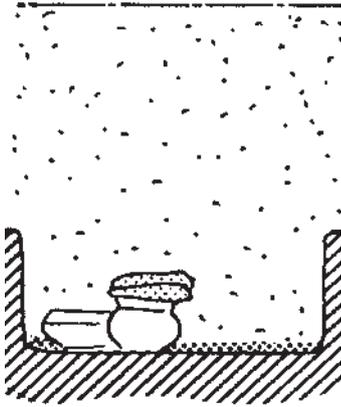


Fig. 84 : Coupe et plan de la tombe 71.

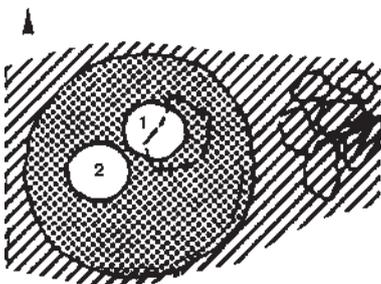
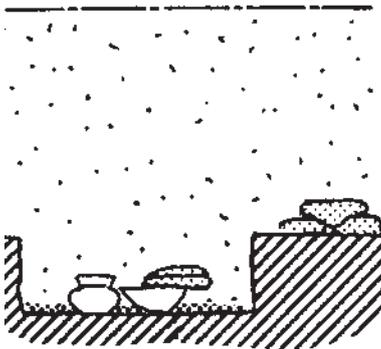


Fig. 86 : Coupe et plan de la tombe 72.

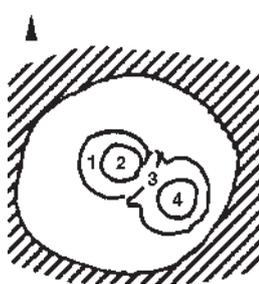
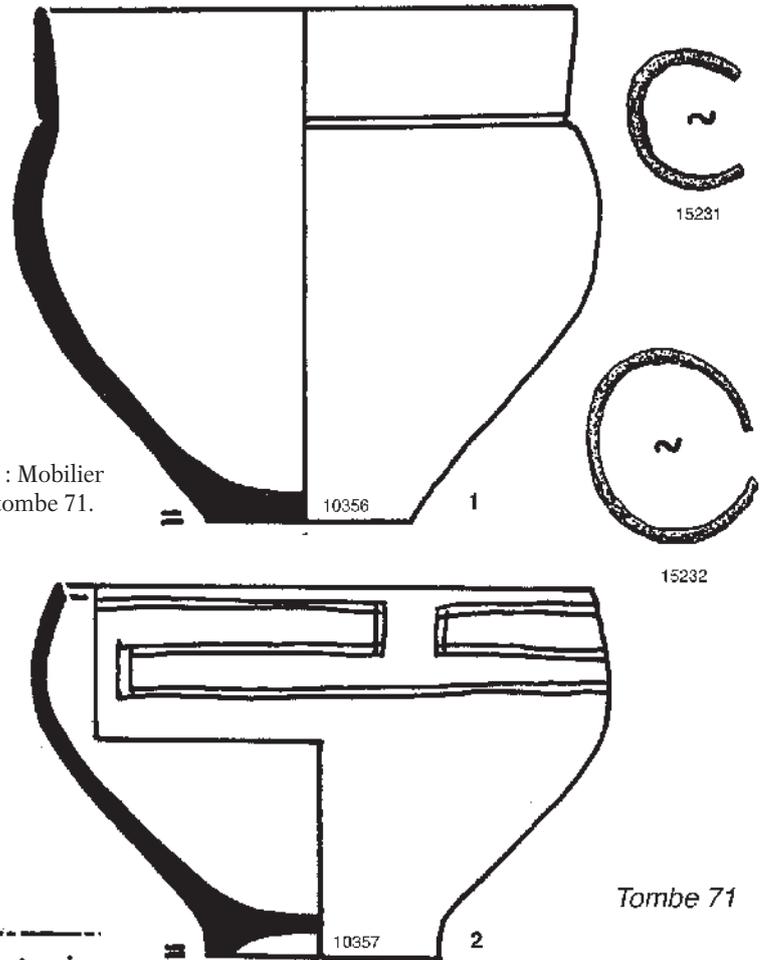


Fig. 87 : Coupe et plan de la tombe 73.

Fig. 85 : Mobilier de la tombe 71.



Tombe 71

– Faune :

15233 : débris d'un humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

163,3 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte ont été recueillis.

Tombe 72

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 86).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 88)

– Céramique : 1, ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10358) : ossuaire en poterie brunâtre assez fine. L'anse rivée était cassée depuis longtemps quand on l'a déposée dans la tombe. H : 0,12 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,08 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10359) : vase en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,165 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,085 m.

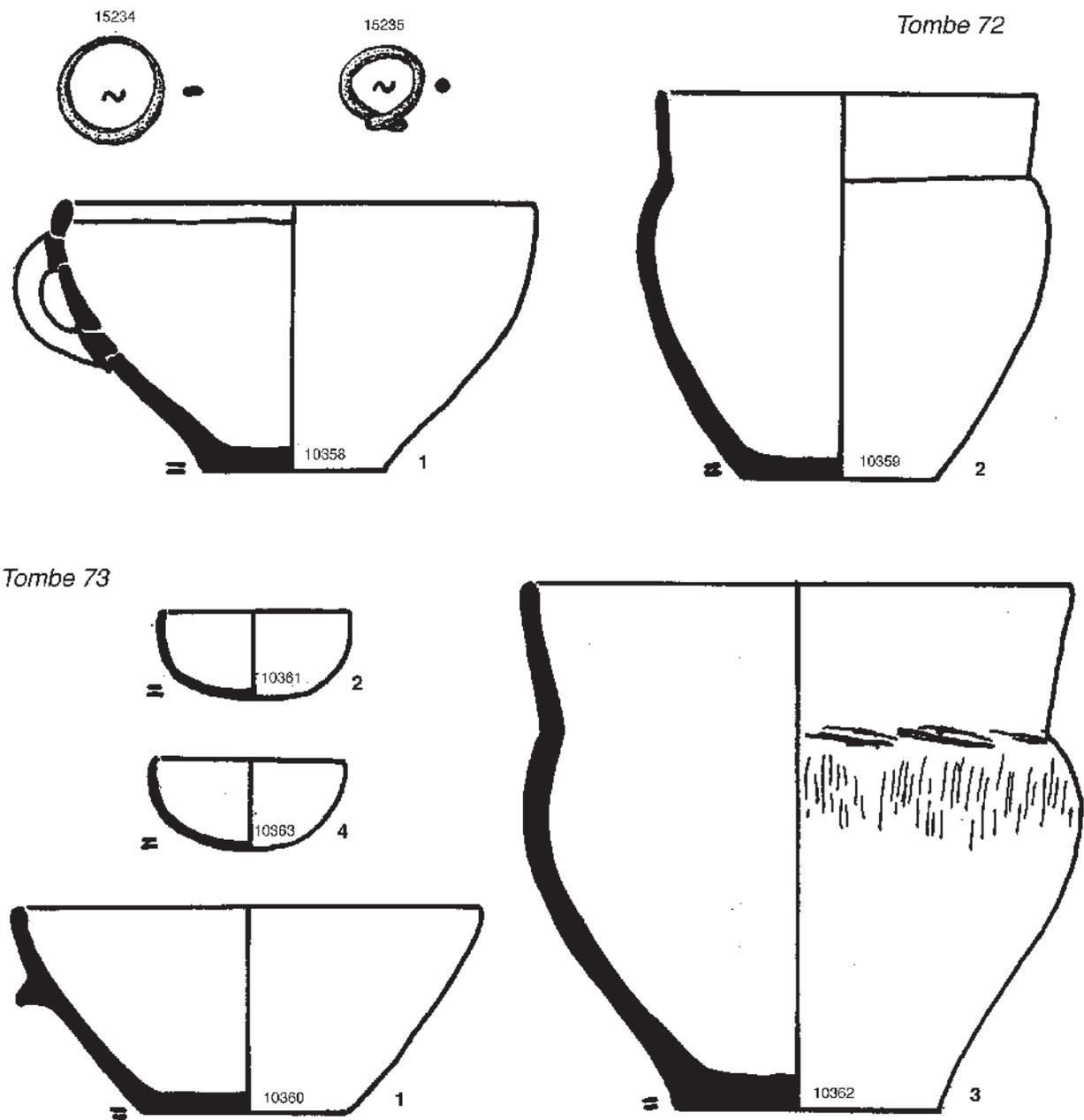


Fig. 88 : Mobilier des tombes 72 et 73.

- Bronze :

15234 : anneau coulé, de section ovale, aminci sur un côté par l'usure. D maximum : 0,025 m ; l : 0,004 m.

15235 : anneau formé d'une tige à section ronde (D : 0,003m) dont les bouts superposés ne sont pas soudés.

Ils étaient dans l'ossuaire, en surface.

- Données anthropologiques :

L'ossuaire renfermait 9,6 g d'os appartenant à un enfant jeune.

Tombe 73*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,35 m du sol actuel, locus de 0,60 m de diamètre environ, ne refermant pas de cendres, profond de 0,25 m (fig. 87).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 88)

- Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10360) : ossuaire en poterie brunâtre assez fine, muni d'un petit appendice de préhension probablement rivé. H : 0,09 m ; Do :

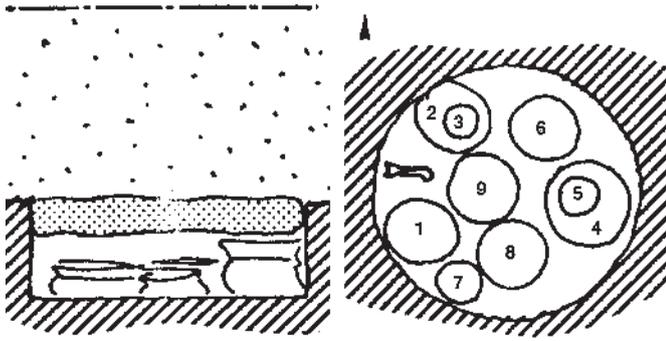


Fig. 89 : Coupe et plan de la tombe 74.

0,205 m ; Db : 0,09 m.

2 (10361) : petite écuelle hémisphérique en poterie brunâtre grossière. H : 0,04 m ; Do : 0,09 m.

3 (10362) : grand vase en poterie noirâtre assez fine et solide en partie soulevée par la charrue. H : 0,23 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,11 m.

4 (10363) : petite écuelle hémisphérique en poterie noirâtre et friable, assez fine. H : 0,04 m ; Do : 0,09 m. Elle était dans le vase 10362.

– *Données anthropologiques* :

82,2 g d'os correspondant à un enfant (- de 10 ans ?) avaient été déposés dans l'ossuaire.

Tombe 74

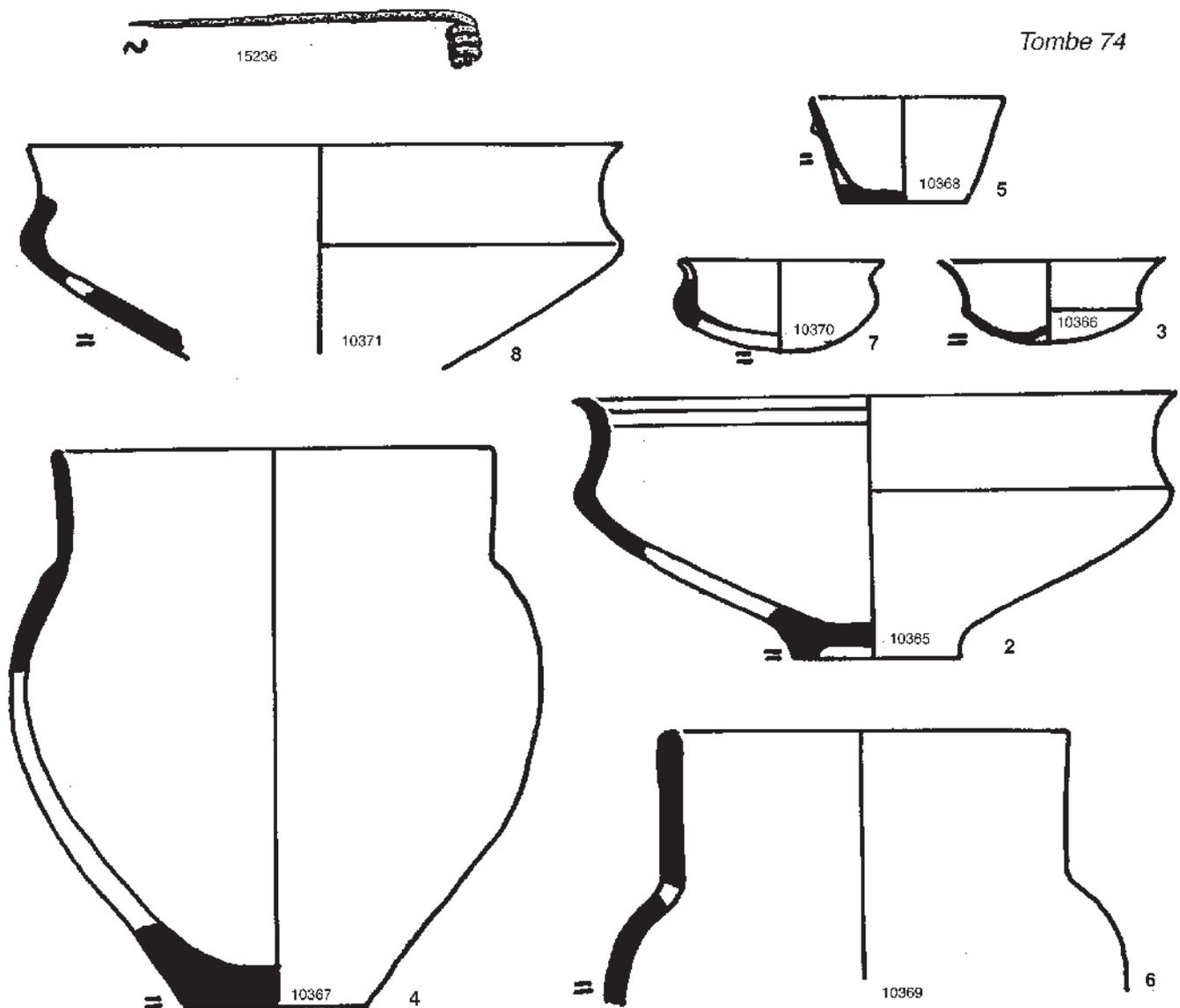


Fig. 90 : Mobilier de la tombe 74.

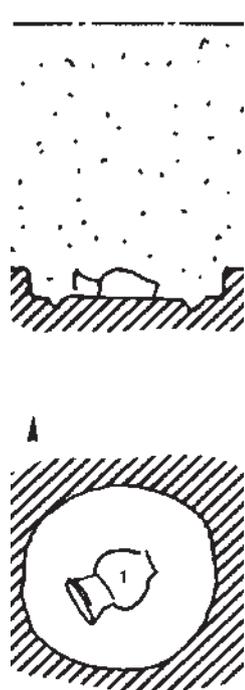


Fig. 91 : Coupe et plan de la tombe 75.

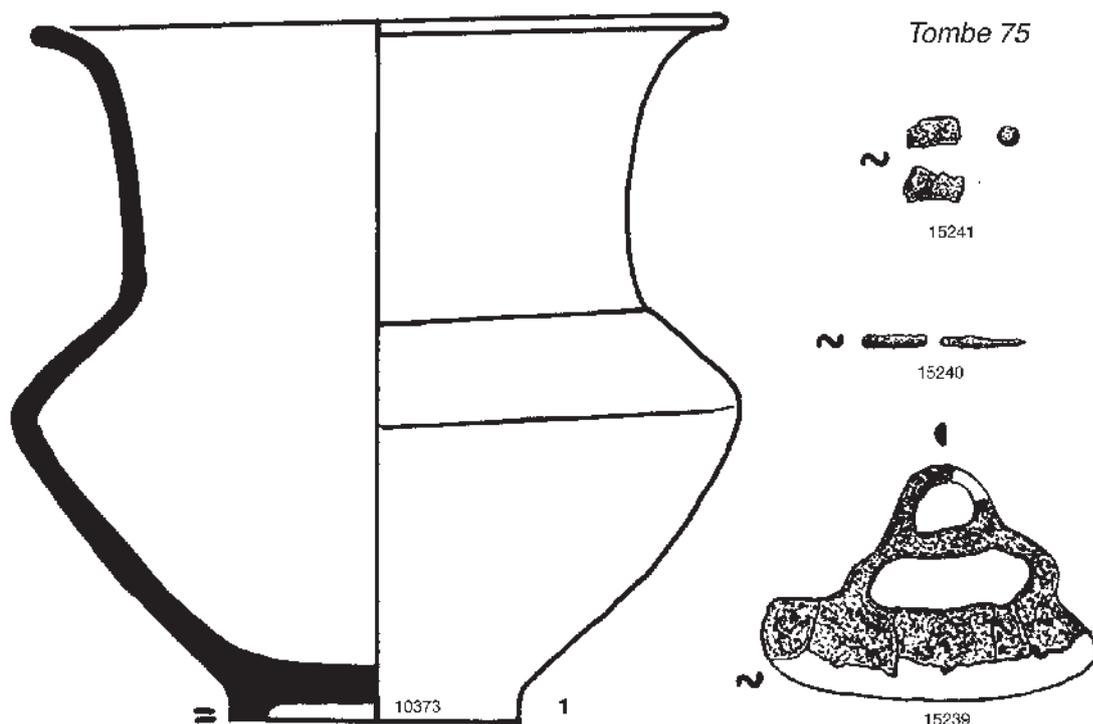


Fig. 92 : Mobilier de la tombe 75.

Description générale

A 0,50 m du sol actuel, dalle de couverture irrégulière de 0,50 m x 0,70 m x 0,12 m dans les plus grandes dimensions. A 0,25 m plus bas, vases écrasés sous son poids, dans un loculus de 0,70 m de diamètre environ, qui ne renfermait pas de cendres (fig. 89).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 90)

– *Céramique* : 2 ossuaires, 7 vases à offrandes.

1 (10364) : ossuaire en poterie brun rougeâtre assez fine, friable, écrasé et entièrement émietté. Il paraît de même forme que le 10365. Non figuré.

2 (10365) : ossuaire en poterie brun rougeâtre assez fine, écrasé et très effrité. Do très approximatif : 0,26 m.

3 (10366) : petite écuelle carénée à fond ombiliqué, en poterie brun noirâtre grossière, affinée en surface. H : 0,035 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,02 m. Elle était dans l'ossuaire 10365, en surface.

4 (10367) : grand vase en poterie brun rougeâtre grossière et friable. Do approximatif : 0,195 m.

5 (10368) : petite écuelle tronconique en poterie brun rougeâtre grossière, très effritée. Db : 0,055 m environ. Elle était dans le vase 10367.

6 (10369) : grand vase en poterie brun rougeâtre grossière et friable, assez fine en surface. Do : 0,18 m environ.

7 (10370) : petite écuelle carénée en poterie brunâtre grossière, très effritée. Elle était dans la vase 10369.

8 (10371) : grande écuelle en poterie grossière brun rougeâtre, très effritée.

9 (10372) : grand vase en poterie noirâtre, entièrement écrasé. Toute la partie supérieure étant effritée, il est impossible d'en préciser le

type. Non figuré.

– *Bronze* :

15236 : épingle dont la tête est formée d'un ressort horizontal à 4 spires. L totale : 0,078 m. Elle était dans l'ossuaire 10365, en surface.

– *Faune* :

15237 : débris indéterminés d'un os non brûlé. Il était dans la fosse.

15238 : incisive supérieure et fragment de côte de porc, non brûlés, également dans la fosse.

– *Données anthropologiques* :

Quelques cailloux brûlés provenant du bûcher funéraire (?) accompagnaient les os brûlés. L'ossuaire 10364 contenait 800,6 g d'os appartenant à un adulte et à un sujet périnatal. L'ossuaire 10365 renfermait 865,3 g d'os correspondant à un adulte peut-être accompagné d'un sujet périnatal. Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une tombe triple car aucune incompatibilité n'a été relevée au niveau des "adultes".

Tombe 75

Description générale

En partie détruite par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond d'un loculus de 0,50 m de diamètre, profond de 0,05 m, renfermant très peu de cendres (fig. 91).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 92)

– *Céramique* : fragments d'un vase partagé par la charrue.

1 (10373) : grand vase à col cylindrique, en poterie brun noirâtre assez solide, affinée en surface. H : 0,28 m ; Do : 0,27 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,11 m.

– *Bronze* :



Fig. 93 : Coupe et plan de la tombe 76.



Fig. 95 : Coupe et plan de la tombe 78.

15239 : rasoir en croissant, brisé par la charrue.

15240 : débris de tige à section ronde. D : 0,002 m.

15241 : débris à demi fondus.

– *Données anthropologiques* :

Les os humains avaient été dispersés par la charrue. Ils appartiennent à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 76

Description générale

Soulevée par la charrue mais fonds des récipients en place à 0,75 m du sol actuel (fig. 93).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 94)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (10374) : ossuaire très fragmenté, en poterie assez grossière mais affinée en surface, dure assez mince, noire à la cassure brun marbrée de noir en surface. Un cordon en relief avec empreintes de doigts (l'ongle est marqué) orne la base du col. H : 0,28 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,09 m.

2 (10375) : grand vase en poterie dure, mince assez grossière mais affinée en surface, contenant quelques parcelles de mica, noire à la cassure, brunâtre en surface. H : 0,24 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,105 m.

3 (10376) : écuelle carénée à fond ombiliqué, en poterie noire assez fine. H : 0,04 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,04 m. Elle était dans le vase 10375.

4 (10377) : fond d'un grand vase en poterie brunâtre grossière et

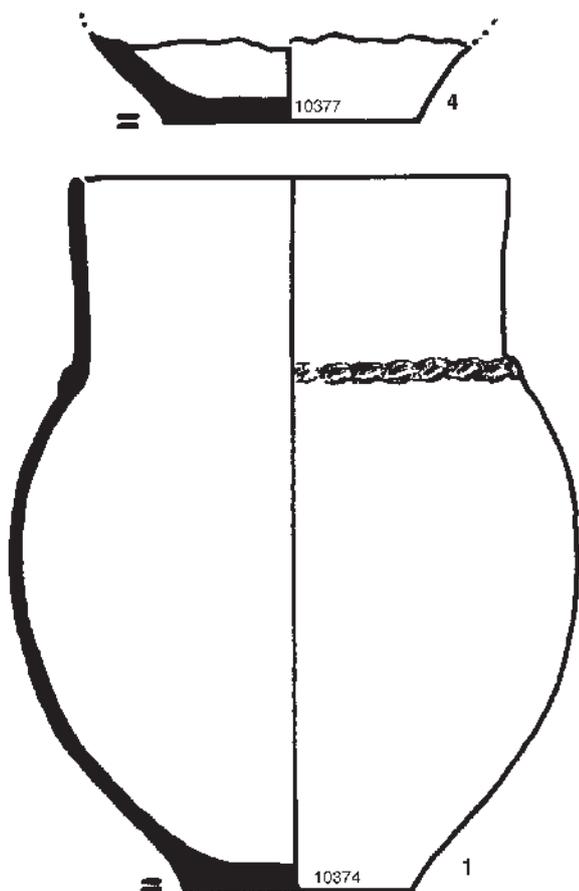
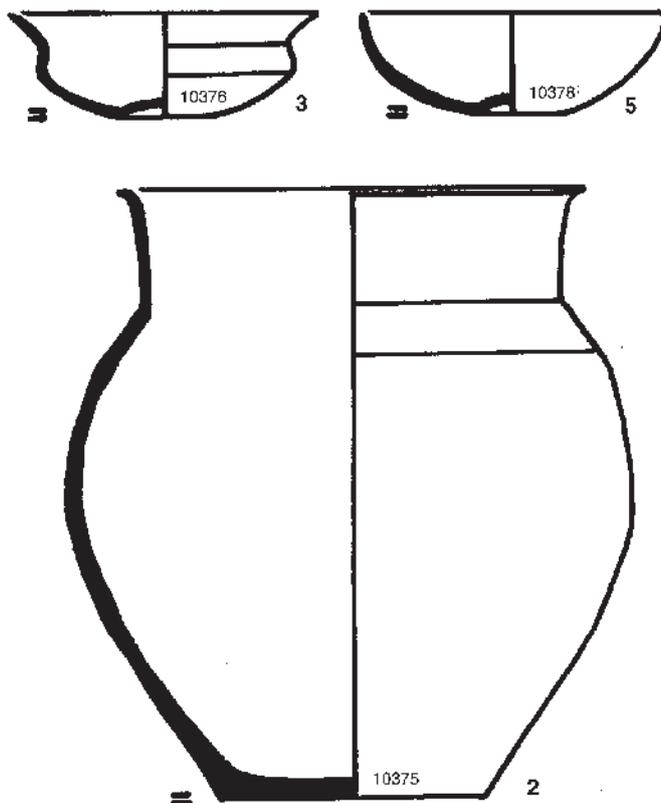


Fig. 94 : Mobilier de la tombe 76.

Tombe 76



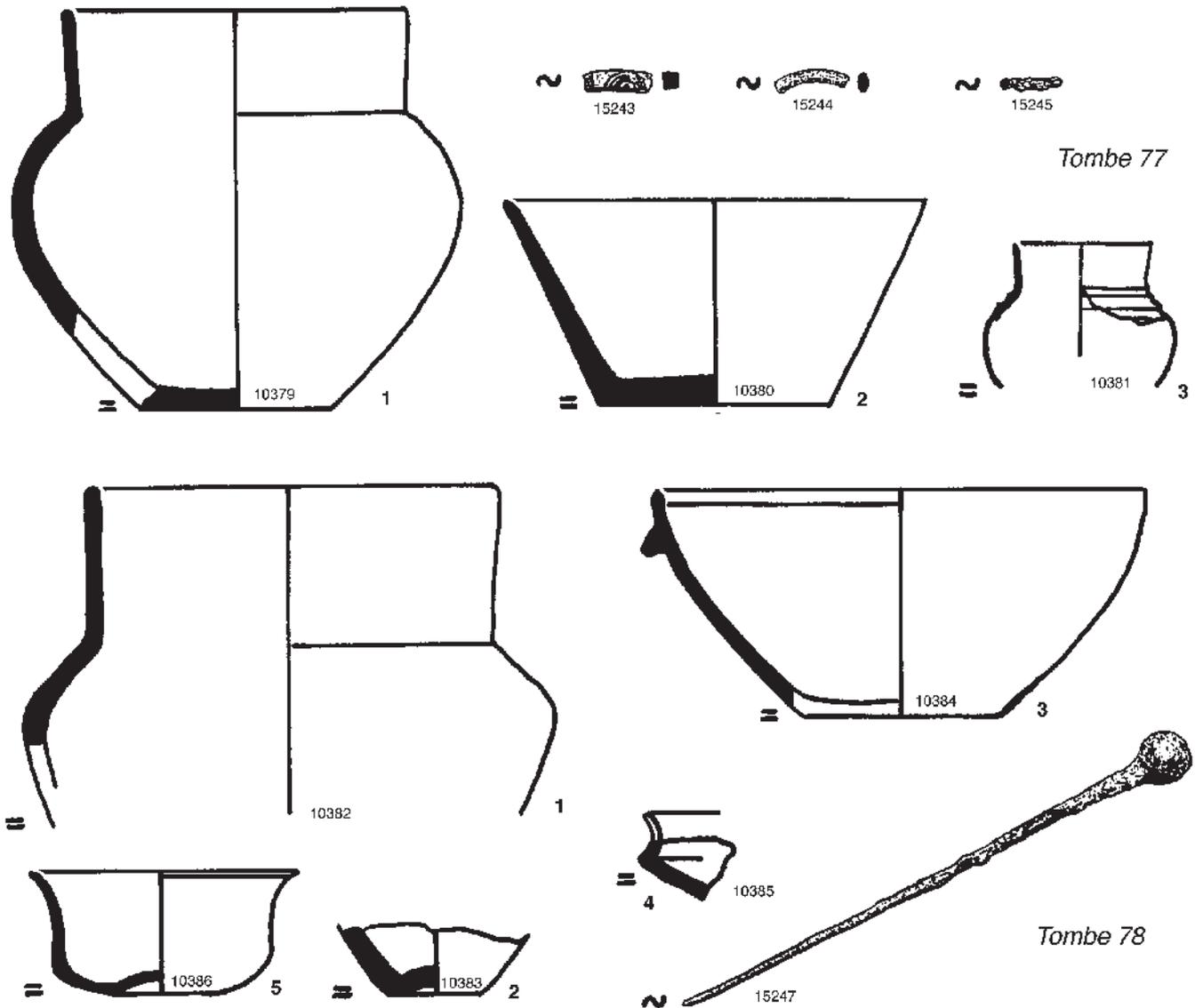


Fig. 96 : Mobilier des tombes 77 et 78.

friable. Tout le haut a été réduit en poussière par la charrue. Db : 0,10 m.

5 (10378) : écuelle hémisphérique à fond ombiliqué, en poterie noire fine, à parois minces. H : 0,04 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,035 m.

– Faune :

15242 : fragment indéterminé, non brûlé.

– Données anthropologiques :

Les os recueillis appartiennent à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 77

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue
Inventaire du dépôt funéraire (fig. 96)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10379) : ossuaire en poterie grossière, noire à la cassure et à l'intérieur, brunâtre en surface, aux parois épaisses. H : 0,175 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m.

2 (10380) : écuelle tronconique, en poterie noire grossière, brun-clair marbré de noir en surface. H : 0,09 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,10 m.

3 (10381) : fragment d'un petit vase en poterie brunâtre grossière. Do : 0,06 m.

– Bronze :

15243 : fragment de bracelet à section carrée, orné de demi-cercles concentriques finement gravés. Côtés : 0,003 x 0,003 m.

15244 : fragment d'anneau à section ovale. 0,004 x 0,002 m.

15245 : fragment de tige à section ronde. D : 0,002 m.

– Faune :

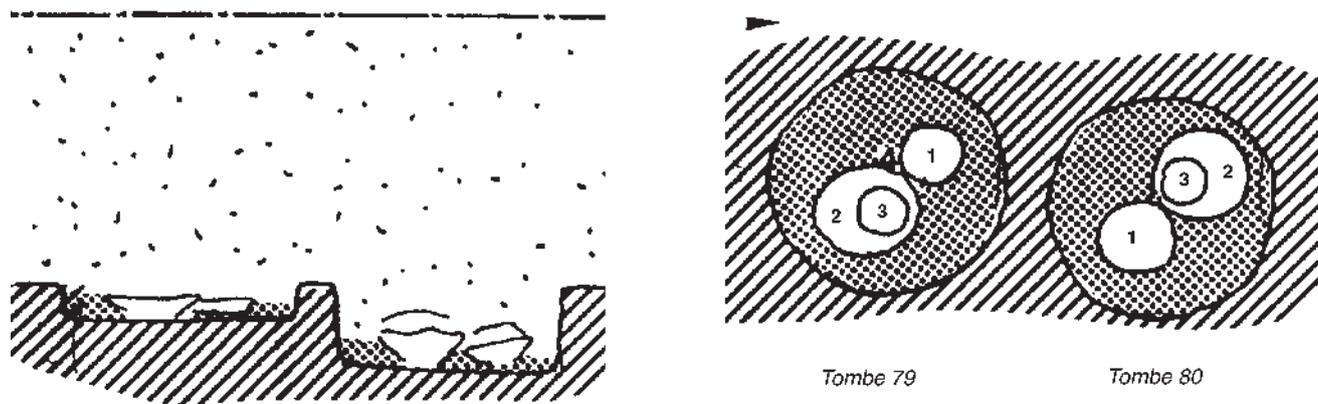


Fig. 97 : Coupe et plan des tombes 79 et 80.

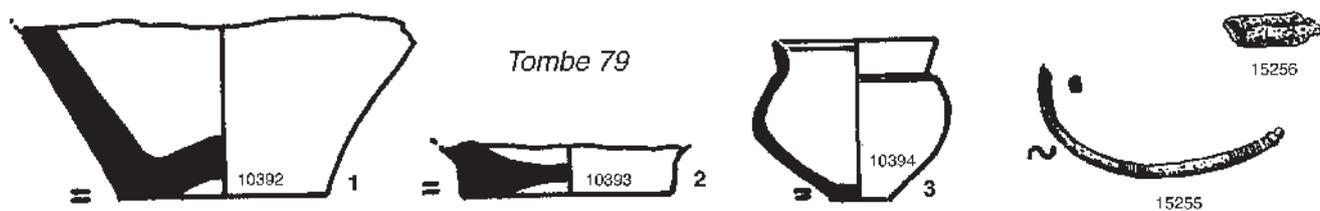
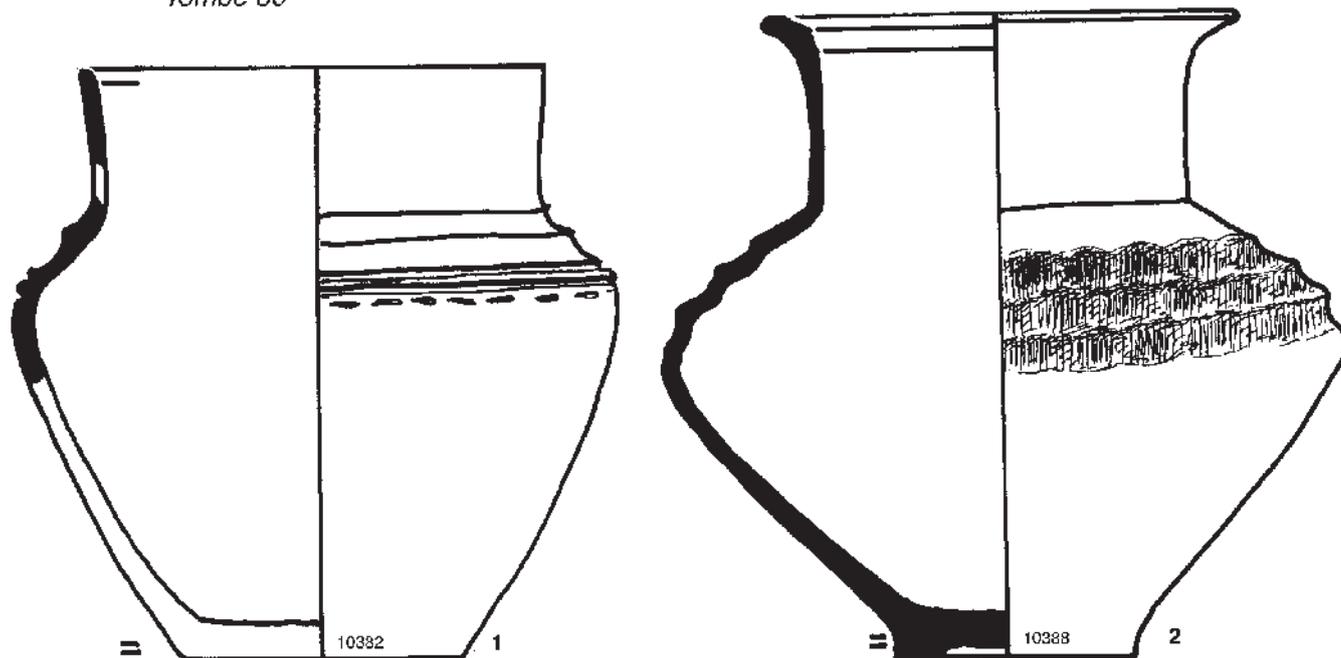
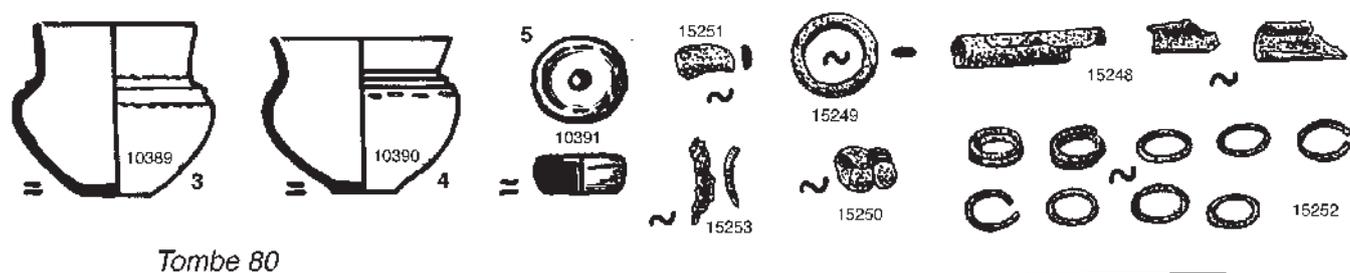


Fig. 98 : Mobilier des tombes 79 et 80.

15246 : fragment indéterminé d'os non brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 78

Description générale

Soulevée par la charrue, mais à 0,60 m du sol actuel fond d'un loculus de 0,55 m de diamètre environ ne contenant pas de cendres, encore profond de 0,05 m, avec les fonds des vases en place (fig. 95). Pas d'ossuaire : les os brûlés étaient déposés sur le sol de la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 96)

– *Céramique* : 5 vases à offrandes.

1 (10382) : grand vase en poterie grossière, noire à la cassure, noir taché de brun verdâtre en surface, très effrité. Do : 0,18 m environ.

2 (10383) : fond d'un petit vase en poterie fine, grise à la cassure, jaune ocré à l'extérieur ; probablement déposé incomplet car les cassures sont oxydées, comme si les tessons étaient passés au feu. Db : 0,035 m.

3 (10384) : écuelle tronconique munie d'un tenon plat près du bord. En poterie noire grossière, brun clair marbré de noir et affinée en surface. H : 0,010 m ; Do : 0,215 m ; Db : 0,085 m.

4 (10385) : fragment d'une coupelle carénée en poterie grossière noire à la cassure et à l'intérieur, brun-clair à l'extérieur.

5 (10386) : coupelle carénée en poterie noire assez grossière mais affinée en surface. H : 0,055 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,04 m.

– *Bronze* :

15247 : épingle à tête sphérique. L : 0,125 m. Elle était sur les os brûlés, au fond de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

35,3 g d'os appartenant à un sujet adulte ont été recueillis.

Tombe 79

Description générale

En partie détruite par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre, contenant des cendres, encore profond de 0,05 m (fig. 97).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 98)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10387) : partie supérieure de l'ossuaire en poterie noirâtre grossière. La partie inférieure est entièrement effritée. Sur l'épaule, deux rainures profondes soulignées par un pointillé long. Do : 0,165 m.

2 (10388) : grand vase en poterie grossière gris foncé. Trois sillons profonds, inégaux et rugueux, gardant l'empreinte des doigts qui ont façonné le vase, ornent l'épaule. H : 0,26 m ; Do : 0,185 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,09 m.

3 (10389) : petit vase en poterie assez fine, brun virant au rouge, noire et affinée en surface. Deux cannelures légères, encadrées de pointillés fins, sur l'épaule. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10388.

4 (10390) : petit vase en poterie fine, jaune clair. H : 0,06 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m.

5 (10391) : pendeloque en poterie brunâtre grossière, contenant par exception du quartz parmi les dégraissants. D : 0,035 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 23,7 g.

– *Bronze* :

15248 : fragments de perles tubulaires formées d'une bandelette enroulée, non soudée. D : 0,005 m.

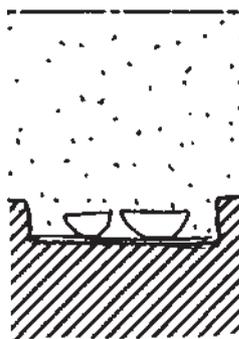


Fig. 99 : Coupe et plan de la tombe 81.

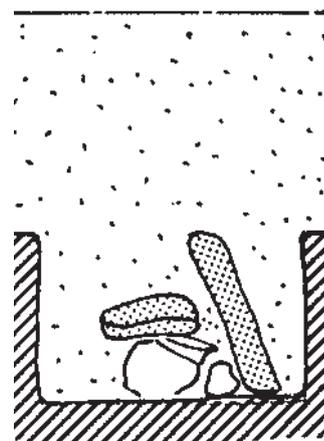


Fig. 100 : Coupe et plan du dépôt 83.

15249 : petit anneau plat. D : 0,035 m ; L : 0,004 m.

15250 : deux petites perles soudées par l'oxyde, formées d'une bandelette carénée dont les extrémités se touchent mais ne sont pas soudées.

15251 : fragments d'anneaux en bandelette carénée.

15252 : onze petits anneaux, certains soudés par l'oxyde, en fil très fin. D du fil : 0,001 m.

15253 : fragments à demi fondus.

– *Faune* :

15254 : un fragment non brûlé, peut-être d'un humérus d'ovicapriné.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 80

Description générale

Elle était creusée tout à côté de la tombe 79, mais bien qu'un peu plus profonde, en partie soulevée elle aussi. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre, renfermant des cendres, encore profond de 0,15 m (fig. 97).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 98)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10392) : fond de l'ossuaire, en poterie noirâtre grossière. Db : 0,08 m.

2 (10393) : fond d'un vase en poterie grossière et friable, brun virant

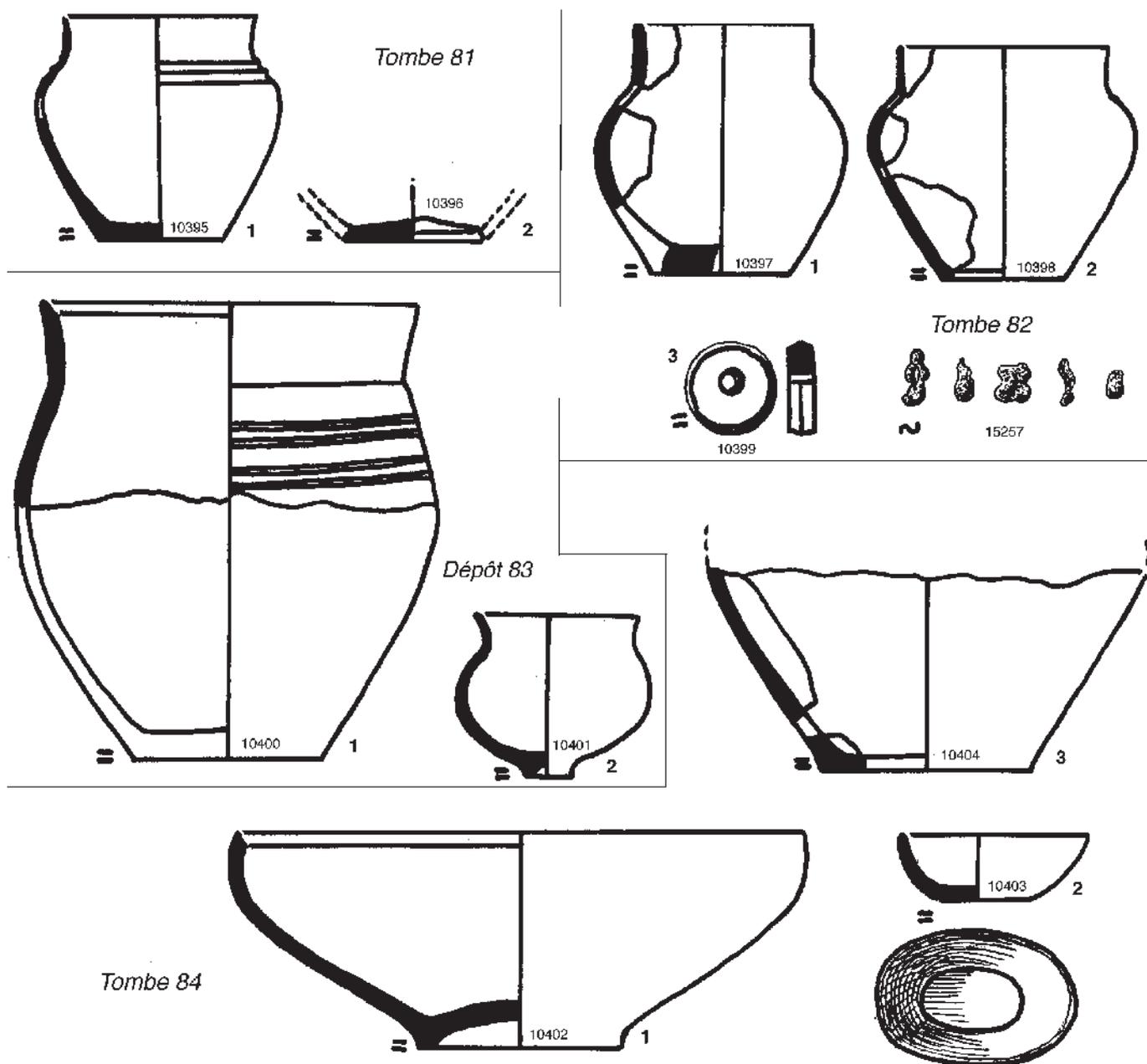


Fig. 101 : Mobilier des tombes 81, 82, 84 et du dépôt 83.

au rouge, noire en surface. Db : 0,08 m.

3 (10394) : petit vase en poterie brunâtre grossière et friable affinée en surface. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

– Bronze :

15255 : fragment de bracelet à section demi-circulaire, mouluré à une extrémité et décoré de groupes de traits verticaux parallèles finement gravés. L : 0,003 m.

15256 : fragment de perle tubulaire formée d'une bandelette enroulée, non soudée. D : 0,005 m.

– Données anthropologiques :

Parmi les os, des mottes d'argile rougie ont été relevées. Les os appartiennent à un sujet d'âge indéterminé, mais pas un nouveau-né.

Tombe 81

Description générale

Soulevée par la charrue, mais à 0,50 m du sol actuel, fond d'un loculus de 0,50 m environ de diamètre, ne renfermant pas de cendres, encore profond de 0,10 m, avec les fonds des vases en place (fig. 99).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 101)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10395) : ossuaire incomplet, en poterie assez fine, noire à la cassure, brun rouge à l'extérieur. Db : 0,06 m.

2 (10396) : fond d'un autre vase en poterie identique à celle de

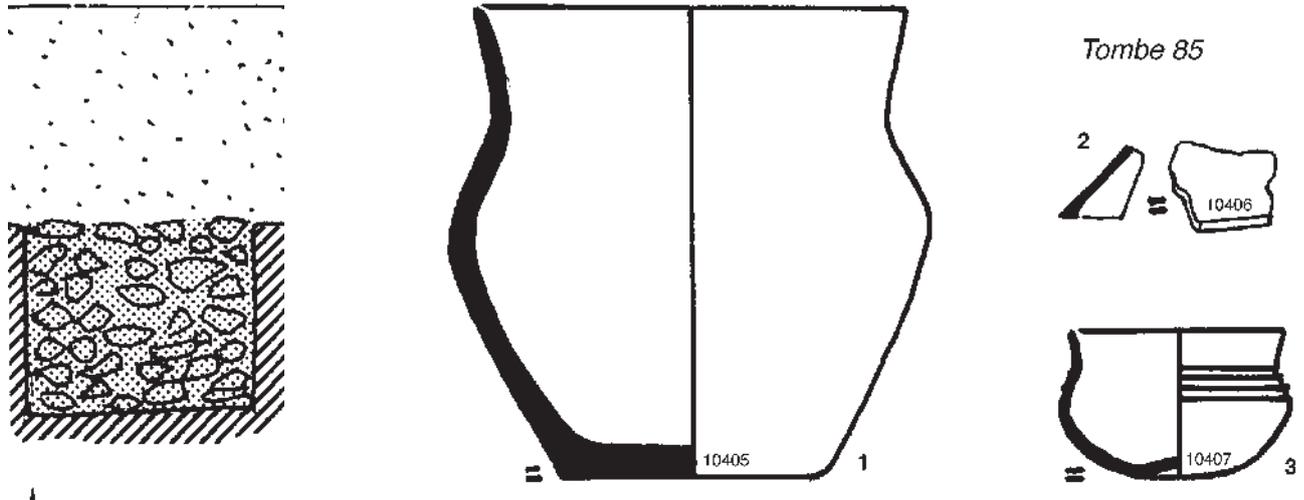


Fig. 102 : Coupe et plan du dépôt 86.

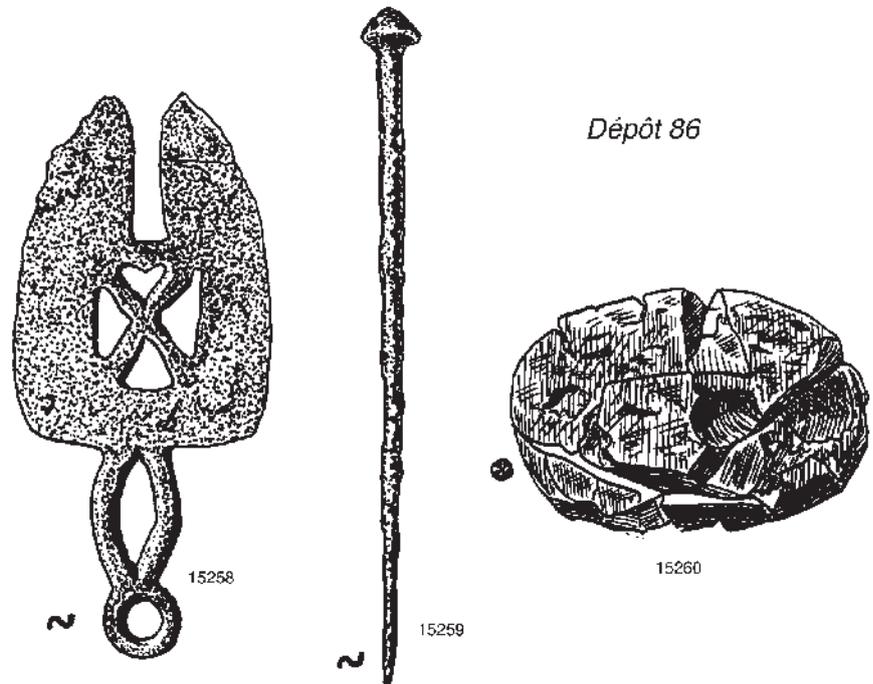


Fig. 103 : Mobilier de la tombe 85 et du dépôt 86.

l'ossuaire. Db : 0,065 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet, peut-être un enfant jeune.

Tombe 82

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 101)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, une pendeloque.

1 (10397) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable non

reconstituable.

2 (10398) : vase en poterie grossière, brun-rouge marbrée de noir en surface, à parois minces, non reconstituable.

3 (10399) : pendeloque discoïdale en poterie brun-rouge grossière. Le trou de suspension est nettement excentré. D : 0,04 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 42,6 g.

– *Bronze* :

15257 : fragments complètement fondus.

– *Données anthropologiques* :

Des petites mottes d'argile cuite ont été retrouvées parmi les os qui appartiennent à un adolescent ou un adulte.

Dépôt 83

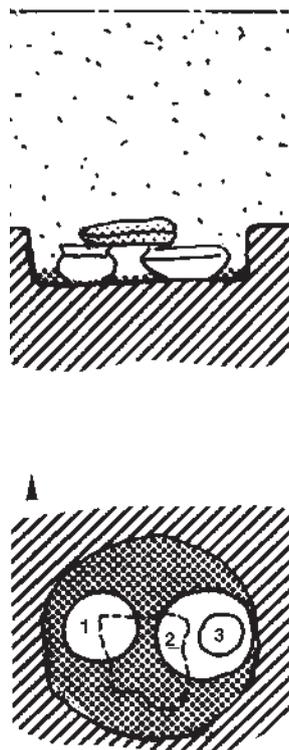


Fig. 104 : Coupe et plan de la tombe 87.

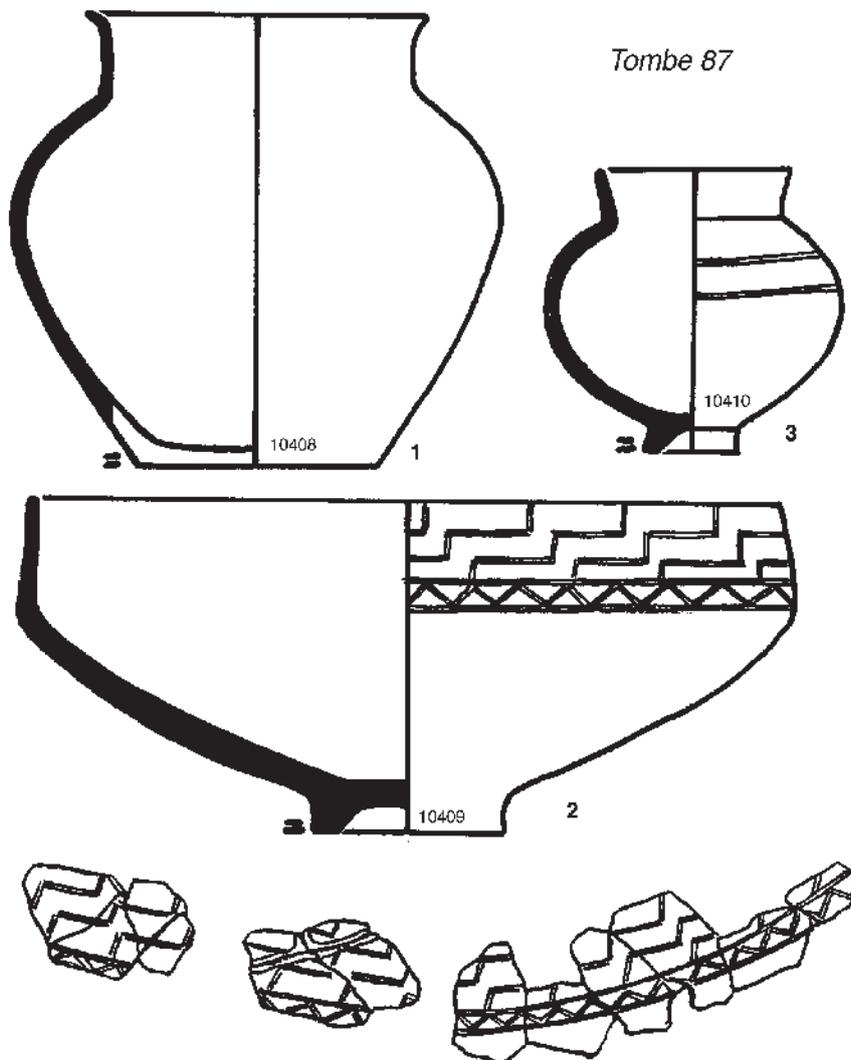


Fig. 105 : Mobilier de la tombe 87.

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, sommet d'une dalle posée de chant, longue de 0,65 m, large de 0,45 m, épaisse de 0,12 m coincée à la base par une autre pierre. La dalle était un peu inclinée au-dessus d'un vase déposé à côté d'elle au niveau de la base, à 1,05 m du sol actuel (fig. 100). Ce vase renfermait un autre plus petit, et le dépôt était intact. Cependant, il n'y avait pas la moindre trace de cendres, d'os brûlés ni d'ossuaire aux alentours. Ce n'est donc pas une tombe, puisqu'il n'y a pas de mort.

Inventaire du mobilier (fig. 101)

– *Céramique* : 2 vases.

1 (10400) : grand vase en poterie grossière, brune, friable et mal cuite. La partie inférieure était entièrement effritée. Deux groupes de deux étroites rainures parallèles ornent l'épaupe. H : 0,215 m environ ; Do : 0,175 m.

2 (10401) : petit vase presque intact en poterie grossière brun clair

avec des taches noirâtres. Il est très asymétrique. H : 0,075 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 10400, que recouvrait une petite dalle en pierre calcaire.

Tombe 84

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 101)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (10402) : écuelle en poterie brune grossière, affinée et lissée en surface. H : 0,10 m ; Do : 0,265 m ; Dp : 0,095 m ; Hp : 0,01 m.

2 (10403) : petite écuelle ovale en poterie brun-rouge grossière et friable. H : 0,03 m ; Do : 0,09 m et 0,065 m ; Db : 0,05 m et 0,04 m.

3 (10404) : fragments d'un vase incomplet en poterie grossière, noire à la cassure, brun-rouge en surface.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé, peut-être un enfant.

Tombe 85*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 103)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (10405) : grand vase en poterie grise, brun-rouge à l'extérieur très grossière mais solide. H : 0,19 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,09 m.

2 (10406) : débris d'un plat-couvercle en poterie brunâtre assez fine.

3 (10407) : petit vase en poterie brun-rouge grossière et friable. H : 0,06 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,025 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Dépôt 86*Description générale*

A 0,60 m du sol actuel, locus cylindrique de 0,60 m de diamètre profond de 0,50 m, rempli de petites pierres (fig. 102). Au fond, deux objets en bronze, les débris d'un humérus d'ovicapriné non brûlé et des fragments d'une sorte de résine. La fouille largement poussée autour et plus bas n'a donné aucun autre vestige. Pas d'ossuaire, pas la moindre trace d'os brûlés. Ce n'est donc pas une tombe.

Inventaire du mobilier (fig. 103)

– *Bronze* :

15258 : rasoir à double tranchant, orné d'une croix de St-André au centre. Les deux faces sont modelées. L totale : 0,11 m.

15259 : épingle à tête conique. L : 0,135 m.

– *Résine (?)* :

15260 : petit pain d'une matière résineuse à demi fossilisée, cassure vitreuse, peut-être de la propolis dont elle présente apparemment tous les caractères.

15261 : boulette de même résine émietlée.

– *Faune* :

15262 : débris d'un humérus d'ovicapriné non brûlé, verdi par l'oxyde au contact du rasoir.

Tombe 87*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,55 m de diamètre, renfermant peu de cendres, profond de 0,15 m (fig. 104).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 105)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10408) : ossuaire en poterie noirâtre assez fine, mais dont la partie inférieure était complètement effritée. H : 0,18 m environ ; Do : 0,13 m ; Db : 0,09 m environ.

2 (10409) : grande écuelle en poterie brun-rouge, noirâtre en surface, très effritée. Le bandeau supérieur porte un décor incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes et les creux étaient remplis d'une matière blanche. H : 0,13 m ; Do : 0,29 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,075 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

3 (10410) : petit vase en poterie rouge à la cassure, brun-rouge en surface, grossière et friable. Deux groupes de deux incisions pro-

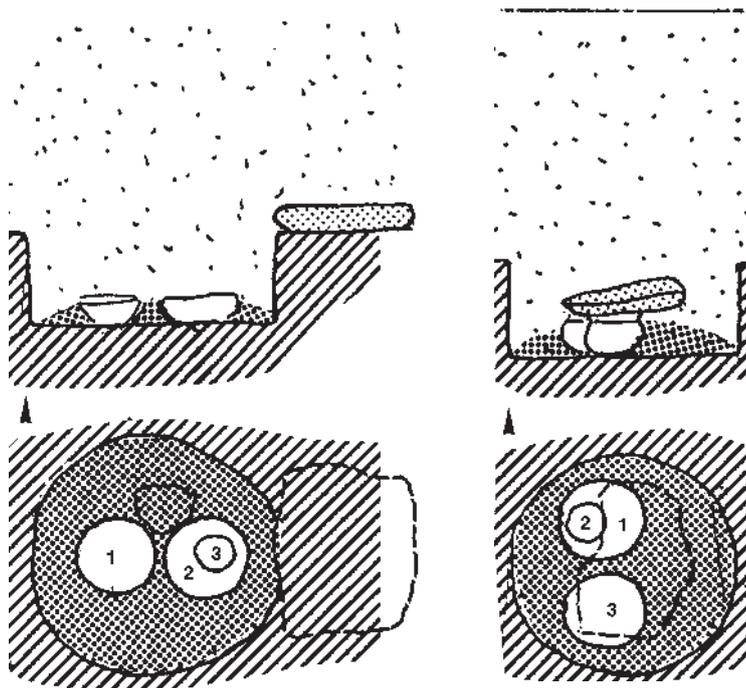


Fig. 106 : Coupe et plan de la tombe 88.

Fig. 107 : Coupe et plan de la tombe 89.

fondes, parallèles, sur l'épaule. H : 0,11 m ; Do : 0,075 m ; Hp : 0,008 m ; Dp : 0,04 m. Il était dans le vase 10409.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 88*Description générale*

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,65 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,25 m (fig. 106). A côté de la fosse, une petite dalle de 0,35 m x 0,40 m, posée à plat, pourrait être le dernier vestige du tumulus qui marquait jadis la tombe en surface.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 108)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10411) : ossuaire en poterie noirâtre et grossière, très friable, complètement fondu.

2 (10412) : grand vase en poterie brun-rouge, grossière, très friable, aussi mal conservé que le précédent. Ces deux profils sont approximatifs, mais ils indiquent le type général de ces vases.

3 (10413) : petit vase en poterie brune grossière et friable. Trois cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par une ligne de petits tirets horizontaux. H : 0,07 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,025 m.

– *Bronze* :

15263 : fragment de bracelet déformé par le feu.

15264 : deux fragments d'anneaux carénés.

– *Faune* :

15265 : débris indéterminé d'un os non brûlé, dans l'ossuaire, en surface

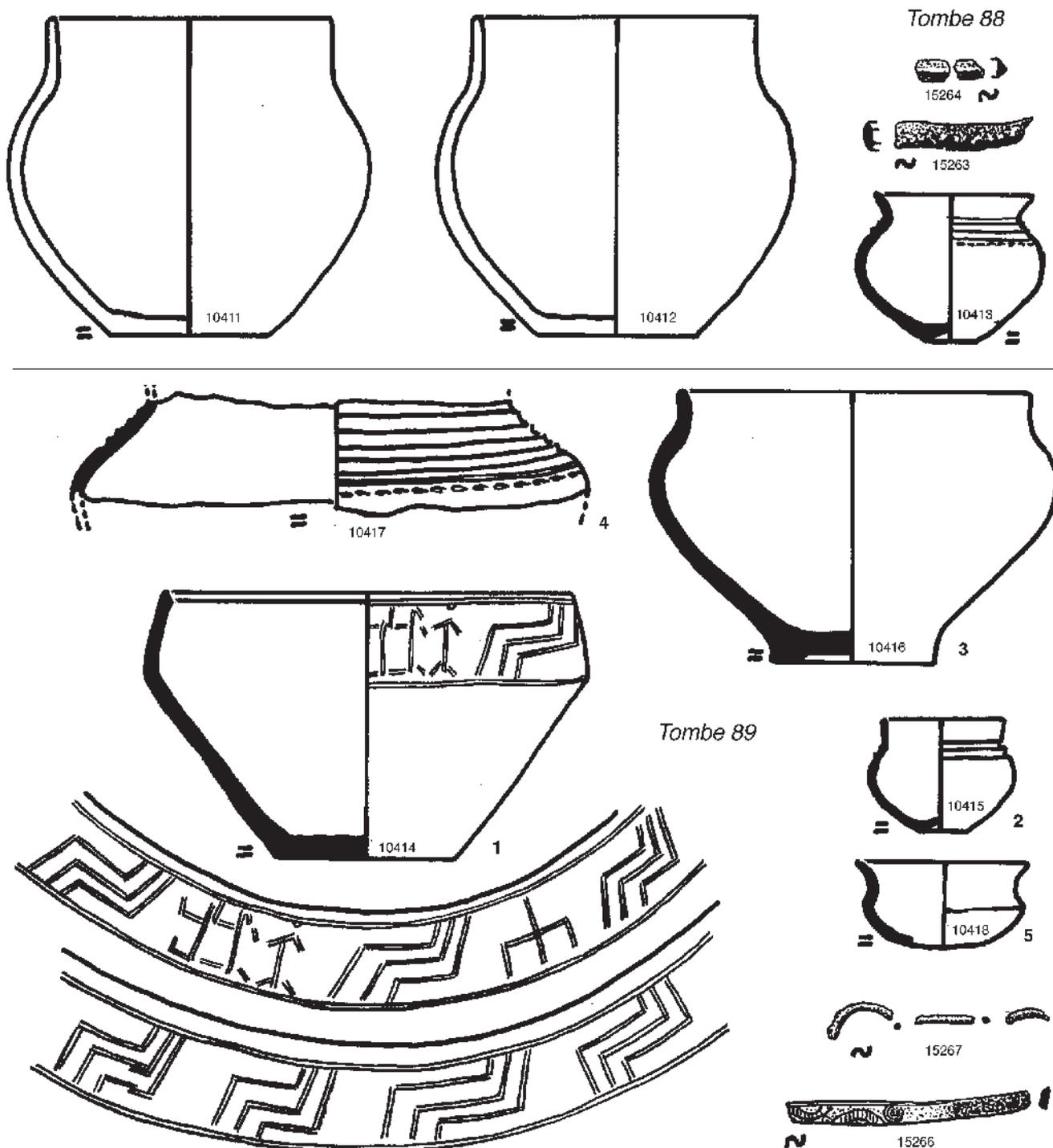


Fig. 108 : Mobilier des tombes 88 et 89.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 328,2 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte et un enfant jeune.

Tombe 89*Description générale*

A 0,70 m du sol actuel, dalle de couverture enlevée par la charrue et

tessons de deux vases incomplets. Au-dessous, loculus de 0,60 m de diamètre, contenant des cendres, profond de 0,25 m (fig. 107).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 108)

– Céramique : 1 ossuaire et 2 vases à offrandes dans la fosse, débris de deux vases incomplets sur la tombe.

1 (10414) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, affinée en surface. Décor gravé avant cuisson avec un instrument à deux pointes : signes anthropomorphes et "escaliers" imbriqués trois par trois. H : 0,13 m ;

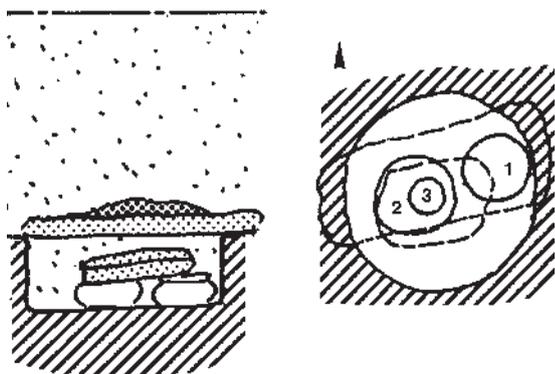


Fig. 109 : Coupe et plan de la tombe 90.

Do : 0,195 m ; Db : 0,085 m.

2 (10415) : petit vase en poterie noirâtre grossière. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,055 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10416) : vase en poterie noirâtre grossière. H : 0,135 m ; Do : 0,17 m ; Dp : 0,075 m ; Dp : 0,008 m.

Une petite dalle en pierre calcaire fermait à la fois l'ossuaire et le vase 10416, mais imparfaitement, et quand on a versé les cendres du bûcher dans la fosse, une partie s'est infiltrée dans les vases 10415 et 10416. La quantité de cendres qu'ils renfermaient est beaucoup trop faible pour avoir glissé dans des vases vides. Cela confirme notre certitude quant à la présence d'aliments dans ces vases au moment de leur dépôt dans la tombe. Le 10415 devait renfermer des aliments solides, graines cuites ou bouillie épaisse, jusqu'à la base du col à peu près.

4 (10417) : fragments d'un grand vase en poterie noire assez fine. Cinq cannelures sur l'épaule, la plus basse soulignée par deux lignes incisées et un pointillé.

5 (10418) : fragment d'un petit vase caréné en poterie noire assez fine.

Ces deux derniers vases ont été remontés par la charrue. Ils faisaient peut-être partie d'une autre tombe entièrement détruite mais le fait qu'il n'y avait pas d'os brûlés répandus dans la terre à cet endroit nous incline à croire qu'ils étaient plutôt déposés sur la tombe 89.

– *Bronze* :

15266 : fragment de bracelet à section rectangulaire, à décor finement gravé. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15267 : fragment d'un bracelet filiforme à section ronde (D : 0,002 m) déformé par le feu.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait de petites mottes d'argile rougie et 37,1 g d'os correspondant à un grand enfant ou un adolescent.

Tombe 90

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, grande dalle de couverture surmontée d'une poignée de terre noirâtre contenant des esquilles d'os brûlés. Dessous, loculus de 0,50 m environ de diamètre, ne contenant pas de cendres, profond de 0,20 m (fig. 109).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 110)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10419) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,115 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,08 m.

2 (10420) : grand vase en poterie brun-rouge grossière et friable. écrasé par la dalle de couverture. Db : 0,065 m.

3 (10421) : petit vase en poterie brun-noir, fine. Trois cannelures sur l'épaule, légère incision à la base du col et deux lignes parallèles très finement incisées et presque effacées sous la cannelure la plus basse. H : 0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m. Ce petit vase est exceptionnellement léger et régulier, seulement un peu ovalisé. Il était dans le vase 10420. Une petite dalle en pierre calcaire recouvrait à la fois les vases 10419 et 10420.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 192,8 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 91

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 110)

– *Céramique* : 3 vases incomplets.

1 (10422) : quelques tessons d'un vase en poterie brune assez fine. Petits dégraissants bruns roulés et fines particules de mica. Le décor, d'un type inhabituel, consiste en très fines cannelures onduées soulignées par un pointillé long.

2 (10423) : petit vase en poterie brun-rouge, fine, à paillette de mica blanc.

3 (10424) : fond d'un petit vase en poterie noirâtre assez fine.

– *Bronze* :

15268 : petit anneau. D : 0,02 m.

15269 : pointe d'épingle.

– *Données anthropologiques* :

Tous les os dispersés par la charrue n'ont pu être recueillis. Ils appartiennent à un sujet d'âge indéterminé, mais pas à un nouveau-né.

Tombe 92

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 110)

– *Céramique* : 2 ossuaires, 2 vases à offrandes.

1 (10425) : ossuaire en poterie brune très grossière. H : 0,17 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,085 m.

2 (10426) : ossuaire en poterie brune grossière et friable, incomplet. Db : 0,09 m.

3 (10427) : fragment d'un petit vase en poterie brune grossière.

4 (10428) : écuelle en poterie grossière, brune marbrée de brun-rouge. H : 0,115 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,065 m.

– *Données anthropologiques* :

Ossuaire 10425 : restes d'un sujet adulte.

Ossuaire 10426 : nous n'avons recueilli qu'une partie seulement des os brûlés qu'il renfermait. On remarque des cailloux et des mottes de terre rougie parmi les os. Restes d'un sujet adulte.

Aucune anomalie ne permet de conclure à la présence de deux sujets.

Tombe 93

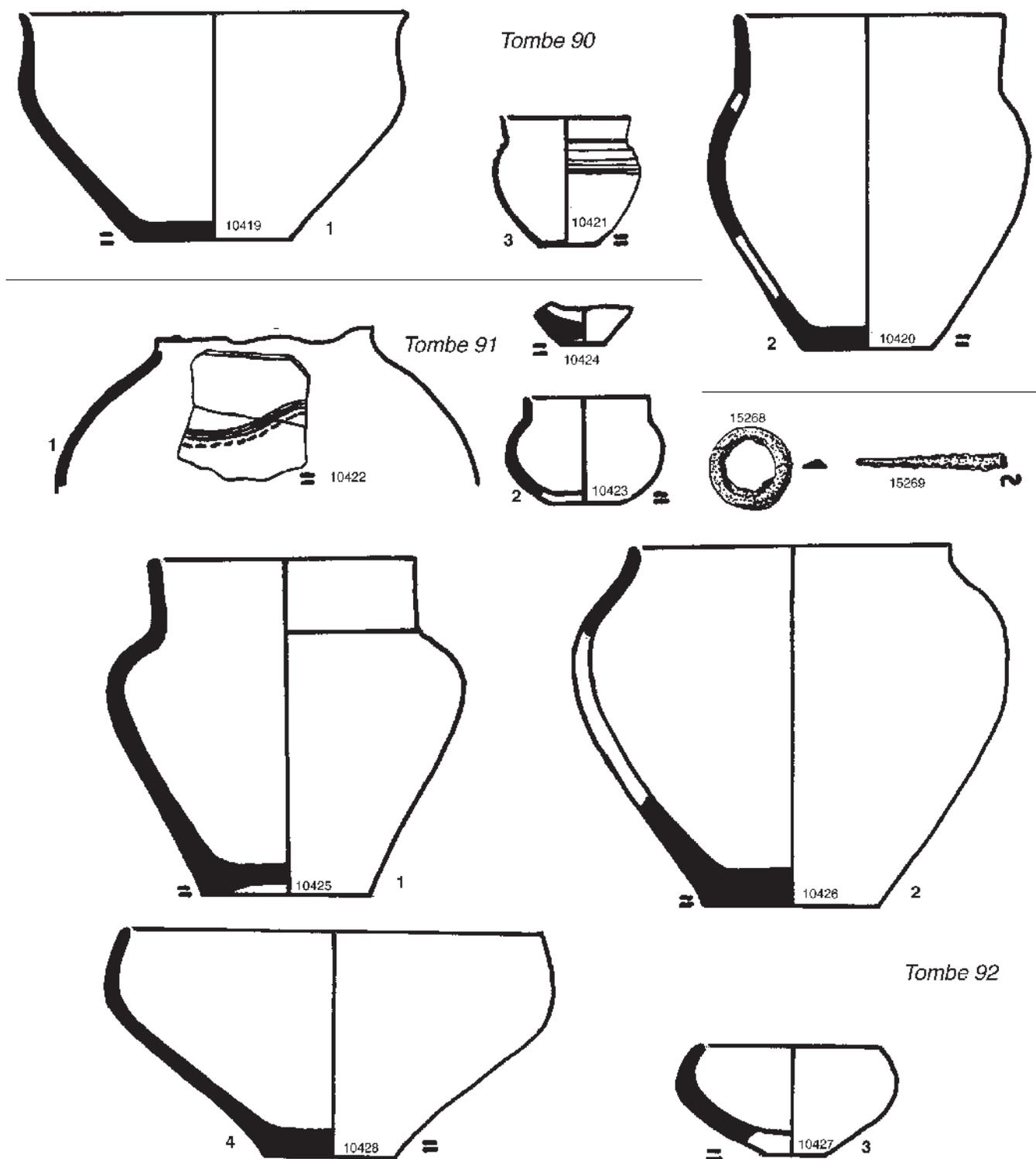


Fig. 110 : Mobilier des tombes 90, 91 et 92.

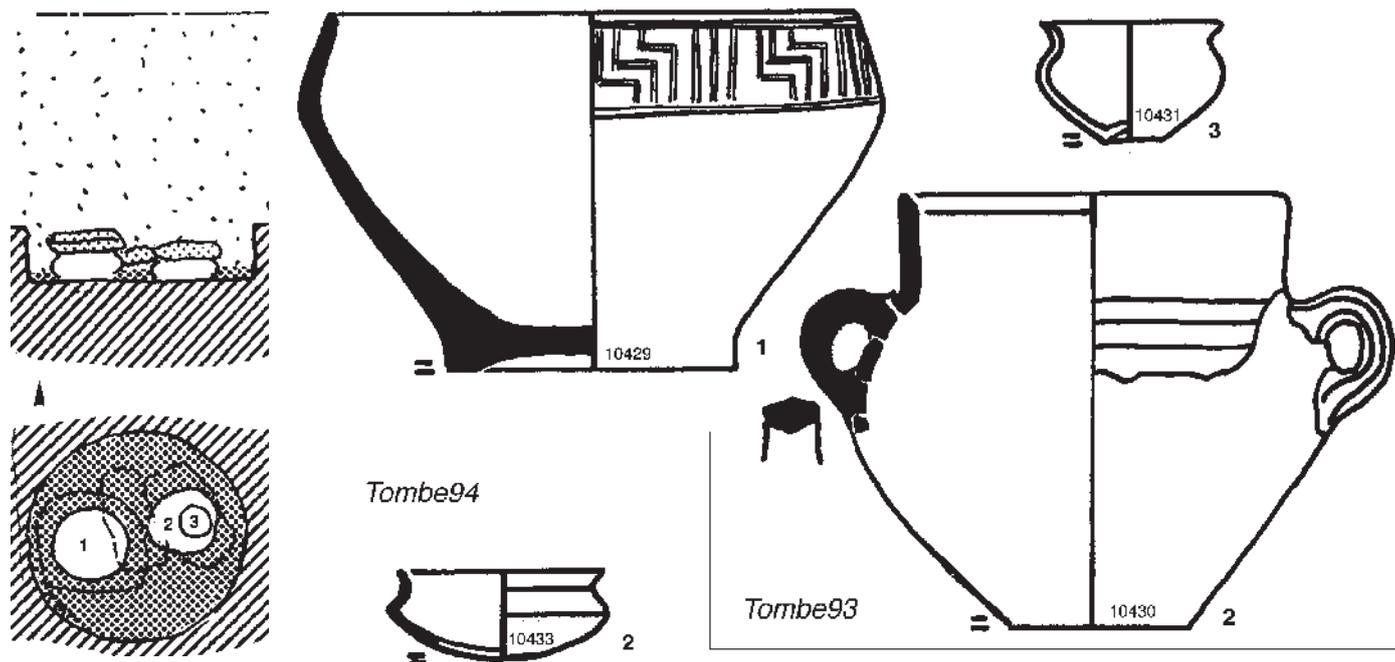


Fig. 111 : Coupe et plan de la tombe 93.

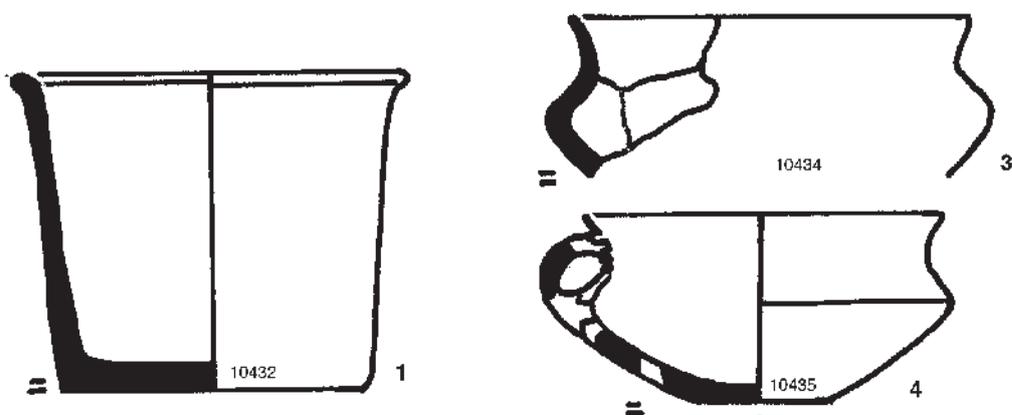


Fig. 112 : Mobilier des tombes 93 et 94.

Description générale

Effleurée par la charrue. Dalle de couverture déplacée. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,15 m (fig. 111).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 112)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10429) : ossuaire en poterie noirâtre assez grossière mais affinée en surface. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon. Les barres verticales étaient emplies d'une matière rouge, les motifs en "escaliers" d'une matière blanche. H : 0,145 m ; Do : 0,205 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,11 m.

2 (10430) : vase à anses rivées en poterie grossière, brun-rouge à la cassure, noirâtre en surface, très effrité.

3 (10431) : petit vase en poterie brun-rouge entièrement effrité mais dont le moulage intérieur est intact. Il était dans le 10230.

– Faune :

15270 : débris indéterminé d'un os non brûlé, dans l'ossuaire, en

surface.

– Données anthropologiques :

94,5 g d'os appartenant à un jeune enfant ont été recueillis.

Tombe 94

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 112)

– Céramique : 4 vases.

1 (10432) : vase cylindrique en poterie noirâtre grossière. H : 0,125 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,12 m.

2 (10433) : petite écuelle carénée incomplète, en poterie noirâtre assez fine.

3 (10434) : fragments d'un vase en poterie noirâtre grossière.

4 (10435) : quelques fragments d'une écuelle carénée en poterie noirâtre grossière. Trace d'une anse rivée.

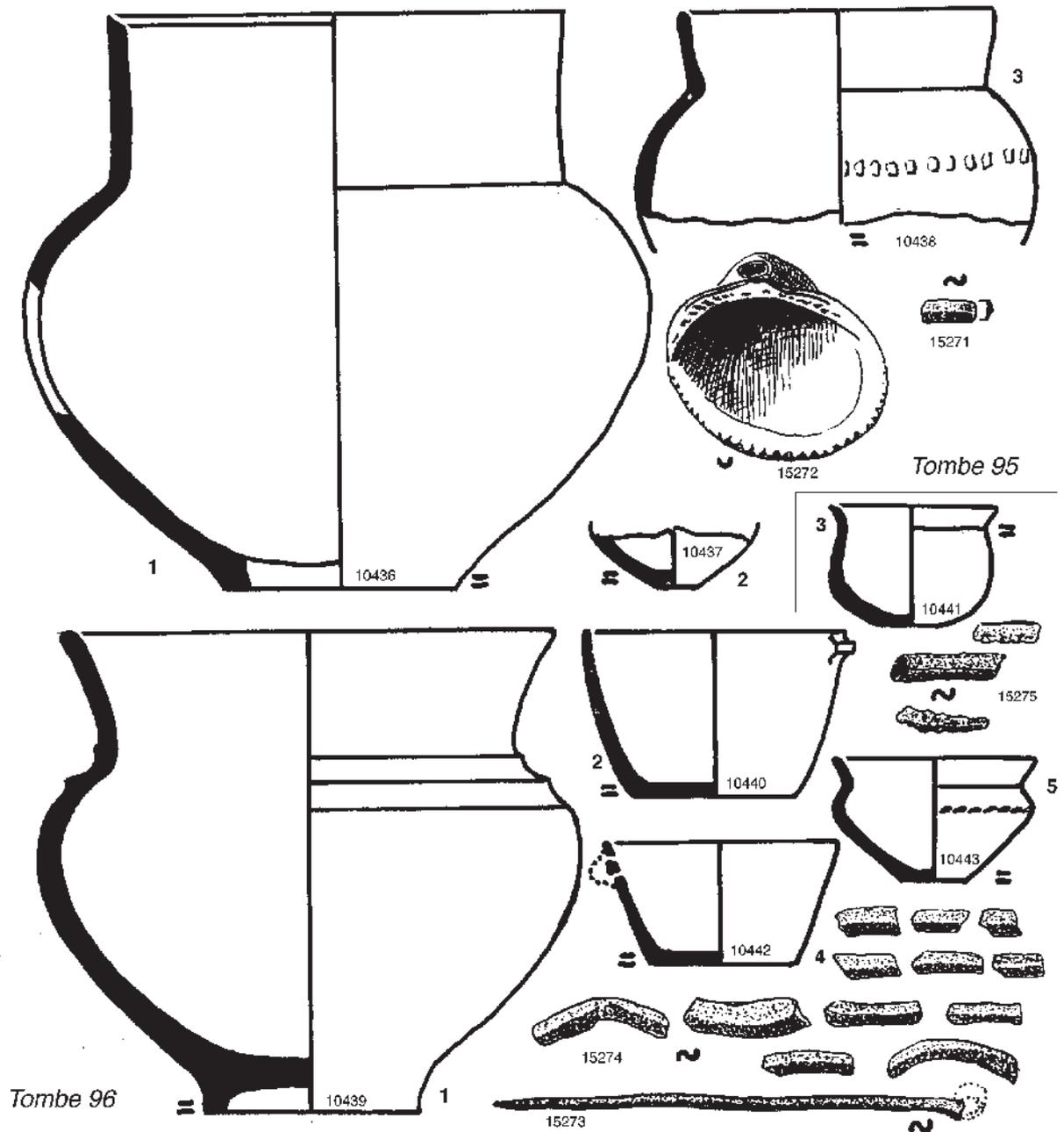


Fig. 114 : Mobilier des tombes 95 et 96.

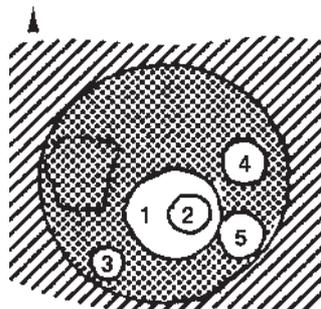
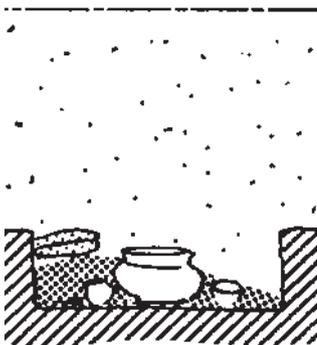


Fig. 113 : Coupe et plan de la tombe 96.

– *Données anthropologiques :*
Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 95

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 114)

– *Céramique :* 3 vases incomplets.

1 (10436) : grand vase en poterie noirâtre grossière, brun-rouge en surface.

2 (10437) : fond d'un petit vase en poterie noirâtre grossière.

3 (10438) : vase en poterie noirâtre assez fine. Ligne de dépressions

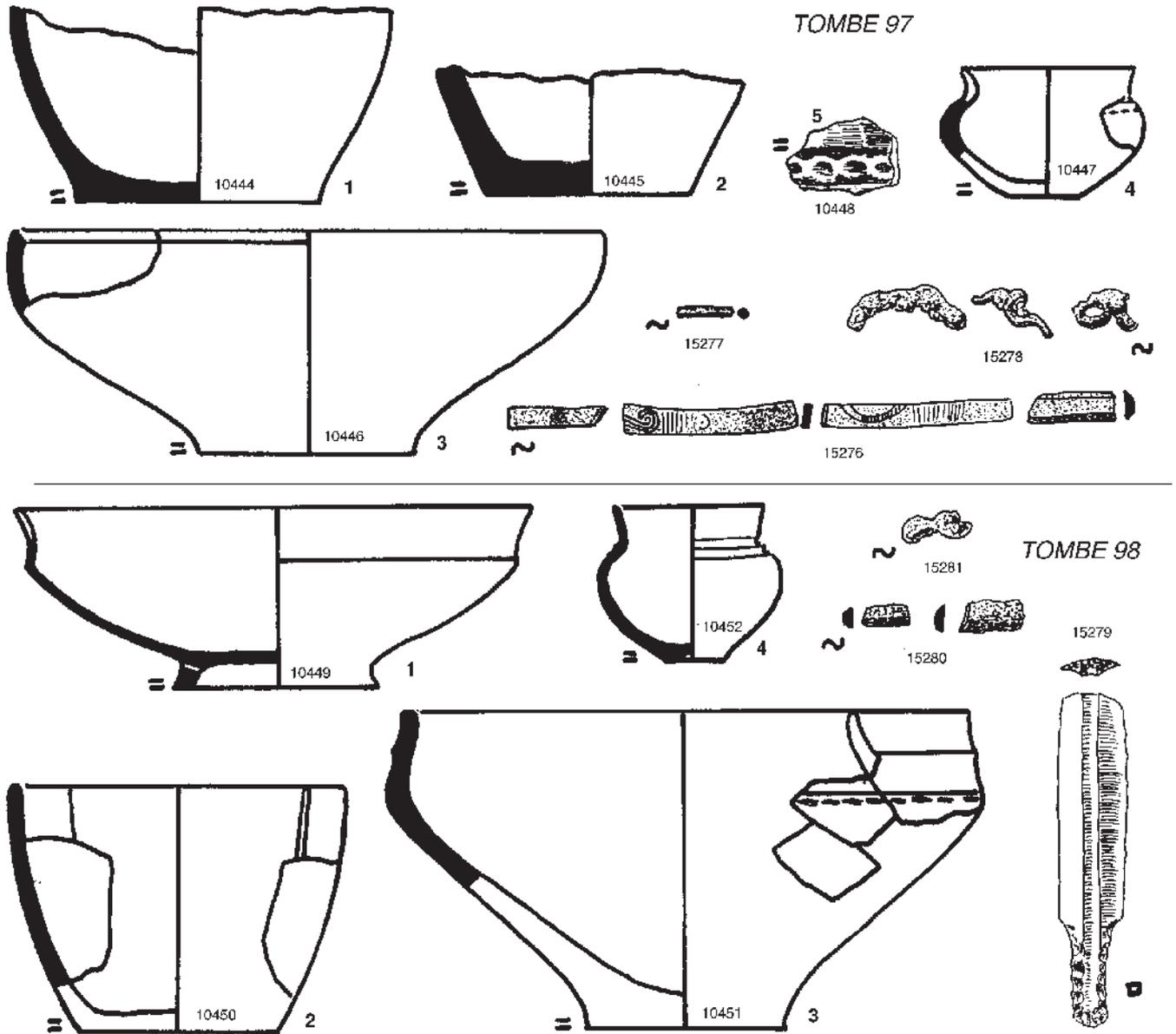


Fig. 115 : Mobilier des tombes 97 et 98.

légères sur l'épaule.

– Bronze :

15271 : fragment d'un anneau caréné.

– Coquillage :

15272 : valve de *venus stiatula*, percée à la pointe.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 96

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,65 m de diamètre, renfermant des cendres, profond de 0,20 m (fig. 113). Il n'y avait pas d'ossuaire, mais au centre une grosse poignée d'os lavés, sous les vases.

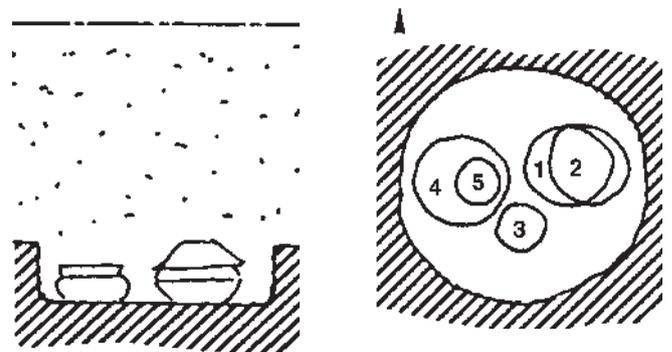


Fig. 116 : Coupe et plan de la tombe 99.

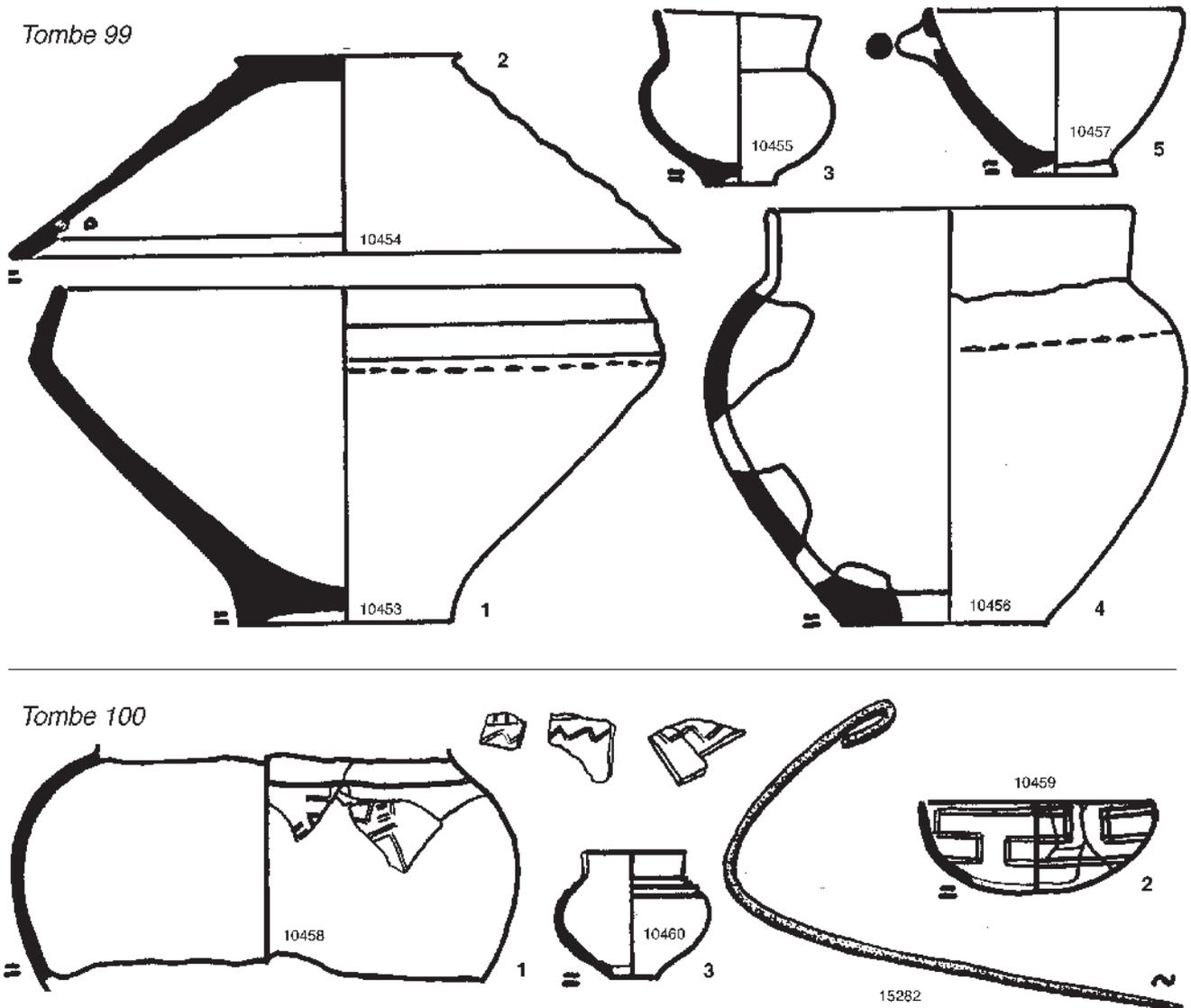


Fig. 117 : Mobilier des tombes 99 et 100.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 114)

– *Céramique* : 5 vases à offrandes.

1 (10439) : grand vase en poterie noire grossière et friable, lissée à l'extérieur. H : 0,215 m ; Do : 0,22 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,015 m.

2 (10440) : écuelle en poterie brune grossière, munie d'un petit tenon rectangulaire rivé. H : 0,075 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,07 m.

3 (10441) : petit vase en poterie brun-rouge grossière et friable. H : 0,055 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,03 m.

4 (10442) : petite écuelle en poterie brune grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,065 m. Trace près du bord d'un petit tenon rivé.

5 (10443) : petit vase en poterie brune grossière, décoré de courtes incisions obliques sur l'arête de l'épaulement. H : 0,055 m ; Do : 0,09 m ; Db : 0,03 m.

– *Bronze* :

15273 : épingle incomplète, probablement à tête aplatie et enroulée. L actuelle : 0,103 m. Elle était déposée sur la poignée d'os lavés.

15274 : débris d'anneaux carénés déformés par le feu.

15275 : fragments de petites tubes formés de feuilles enroulées. D : 0,005 m.

Tous ces débris étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

Les 638,3 g d'os recueillis appartiennent à un sujet adulte et à un grand enfant.

Tombe 97*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 115)

– *Céramique* : 4 vases incomplets et un tessou isolé.

1 (10444) : fragments d'un vase en poterie brun-rouge grossière : Db : 0,11 m.

2 (10445) : fond de vase en poterie brunâtre grossière. Db : 0,09 m.

3 (10446) : fragment d'une écuelle en poterie brunâtre. Do : 0,26 m

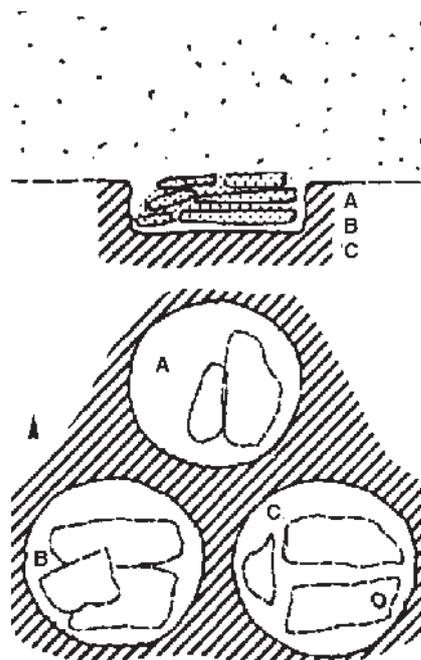


Fig. 118 : Coupe et plan du dépôt 101.

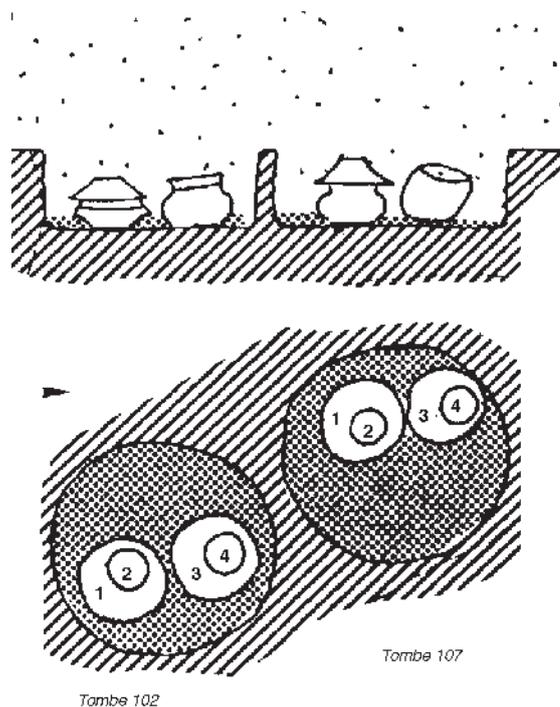


Fig. 119 : Coupe et plan des tombes 102 et 107.

environ.

4 (10447) : fragment d'un petit vase en poterie brune grossière. Léger pointillé sur l'épaule.

5 (10448) : fragment isolé d'un grand vase en poterie jaune-brun grossière, à dégraissant de quartz, orné d'un cordon en relief.

– *Bronze* :

15276 : fragments de bracelet à section rectangulaire, à décor finement gravé. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15277 : fragment de tige à section ronde. D : 0,002m.

15478 ; débris à demi fondus.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un grand enfant, d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 98

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 115)

– *Céramique* : fragments de 4 vases incomplets.

1 (10449) : écuelle carénée en poterie brune et fine. Le pied est percé d'un trou avant cuisson. Do ; 0,22 m environ ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,09 m.

2 (10450) : deux fragments d'un vase en poterie brun-rouge grossière et friable.

3 (10451) : fragments d'une écuelle en poterie brun-rouge grossière. Deux larges cannelures sur le bandeau supérieur, soulignées par un pointillé long sur la carène.

4 (10452) : petit vase en poterie brun-rouge grossière, noirâtre en surface. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,07 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,03 m.

– *Pierre* :

15279 : petit couteau à soie, taillé en grattoir aux deux extrémités,

en silex gris. L : 0,075 m.

– *Bronze* :

15280 : débris de bracelets à section plan-convexe. l : 0,004 et 0,006 m.

15281 : débris fondus.

– *Données anthropologiques* :

De nombreuses mottes de terre rougie étaient mêlées aux os recueillis qui appartiennent à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 99

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre environ, ne contenant pas de cendres, profond de 0,15 m (fig. 116).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 117)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (10453) : ossuaire en poterie brun-rougeâtre assez fine, bien lissée en surface. Deux larges cannelures sur le bandeau du rebord, soulignées par un pointillé long sur la carène. H : 0,145 m ; Do : 0,28 m ; Hp : 0,005 m ; Dp : 0,10 m.

2 (10454) : plat-couvercle en poterie noirâtre grossière mais solide. Deux trous de suspension percés avant cuisson sous le rebord. H : 0,085 m ; Do : 0,28 m ; Hp : 0,005 m ; Dp : 0,10 m.

3 (10455) : petit vase en poterie noirâtre grossière. H : 0,07 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,03 m.

4 (10456) : fragments d'un vase incomplet, accroché par la charrue, en poterie noirâtre grossière et friable. Un pointillé long sur l'épaule.

5 (10457) : petit bol à fond étroit, muni d'un tenon de préhension cylindrique rivé. H : 0,075 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,045 m.

– *Données anthropologiques* :

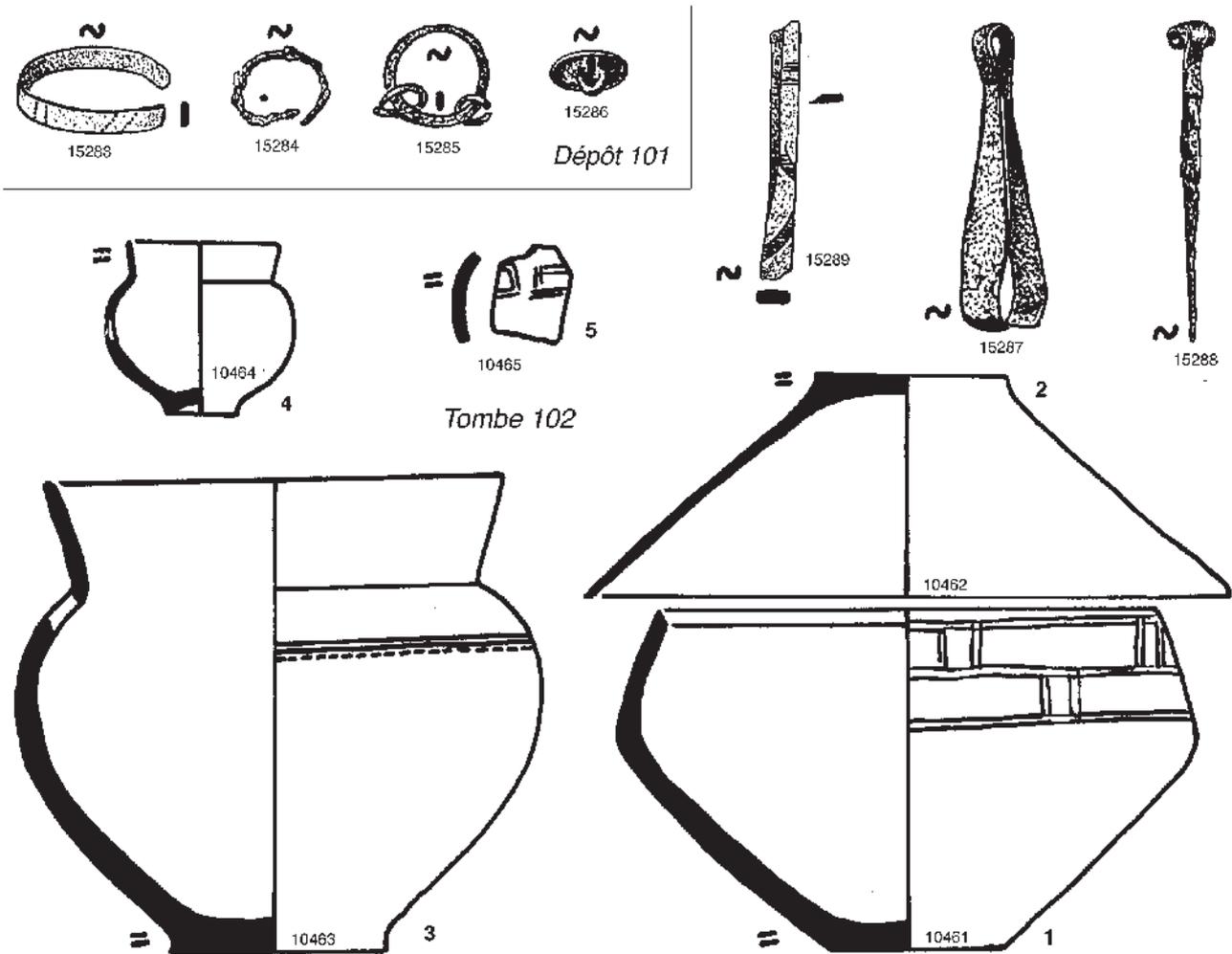


Fig. 120 : Mobilier du dépôt 101 et de la tombe 102.

L'ossuaire contenait 192,2 g d'os appartenant à un adulte et à un enfant.

Tombe 100

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 117)

– Céramique : débris de 3 vases incomplets.

1 (10458) : vase en poterie noirâtre fine, à décor incisé avant cuisson avec un instrument à double pointe, en matière flexible semble-t-il.

2 (10459) : quelques fragments d'une écuelle en poterie brunâtre grossière, jaunâtre à l'extérieur. Méandre incisé avant cuisson avec un poinçon.

3 (10460) : petit vase en poterie noirâtre grossière. Deux cannelures sur l'épaule.

– Bronze :

15282 : grande épingle tordue.

– Données anthropologiques :

Néant.

Dépôt 101

Description générale

A 0,60m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, contenant 3 couches de petites dalles en pierre calcaire, séparées par de minces couches de terre noirâtre où l'on remarque quelques charbons, mais ni cendres ni os brûlés. La même terre noirâtre formait une mince couche au fond de la fosse (fig. 118). La fouille poussée à 0,30 m plus bas (au-dessous du niveau normal des tombes par conséquent) n'a donné aucun autre vestige.

Inventaire du mobilier (fig. 120)

– Bronze :

15283 : fragment de bracelet à décor gravé en pointillé fin ; bandelette plate. L : 0,005 m. Il était au fond de la fosse, tout au bord.

15284 : petit anneau ouvert à section ronde.

15285 : anneau plat de 0,02 m de diamètre auquel sont agrafés deux autres petits anneaux en fil de bronze fin.

15286 : bouton plat à bélière nettement excentrée. D : 0,017 m.

Les n° 15284 et 15286, étaient au fond de la fosse sous la troisième couche de dalles. Le n° 15285 était entre la deuxième et la troisième

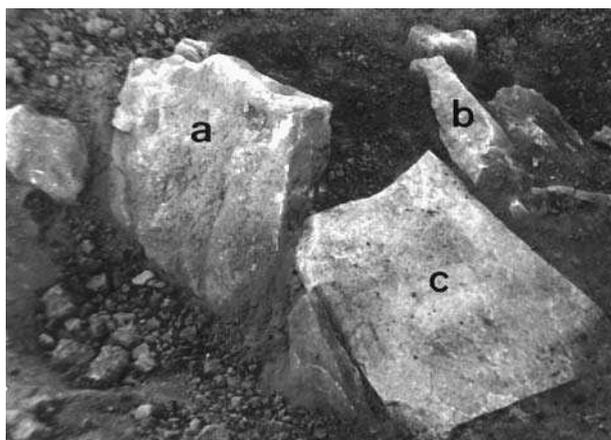


Fig. 121 : Vue de la tombe 103.

couche de dalles.

Tombe 102

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre et 0,20 m de profondeur, contenant peu de cendres (fig. 119). Le soc de la charrue a effleuré le dépôt, soulevant le mobilier métallique et brisant le haut des vases.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 120)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 2 vases à offrandes et un tesson isolé.

1 (10461) : ossuaire en poterie noirâtre, rougeâtre à la cassure grossière et friable. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon et rehaussé de rouge dans les creux. H : 0,14 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,065 m.

2 (10462) : plat tronconique en poterie brunâtre, noirâtre à la cassure, grossière. H : 0,09 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,075 m. Il recouvrait l'ossuaire.

3 (10463) : grand vase en poterie brun-noir grossière, plus claire à la cassure. Sur l'épaule, arrondie, deux traits parallèles soulignés par un pointillé long, tracé avant cuisson avec un poinçon. H : 0,195 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,09 m. Il était à côté de l'ossuaire.

4 (10464) : petit vase en poterie grisâtre assez fine, contenant du quartz. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m. Il était dans le vase 10463.

5 (10465) : tesson isolé, en poterie brune assez fine. Décor incisé au poinçon avant cuisson. Il était dans la fosse.

– Bronze :

15287 : pince à épiler. L : 0,063 m.

15288 : épingle à tête largement aplatie et enroulée. L 0,067 m.

15289 : fragment de bracelet à décor gravé. Section rectangulaire : 0,007 x 0,003 m.

Tous ces objets étaient dans la fosse.

– Faune :

15290 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, déposé dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 151,7 g d'os appartenant à un enfant, un ado-

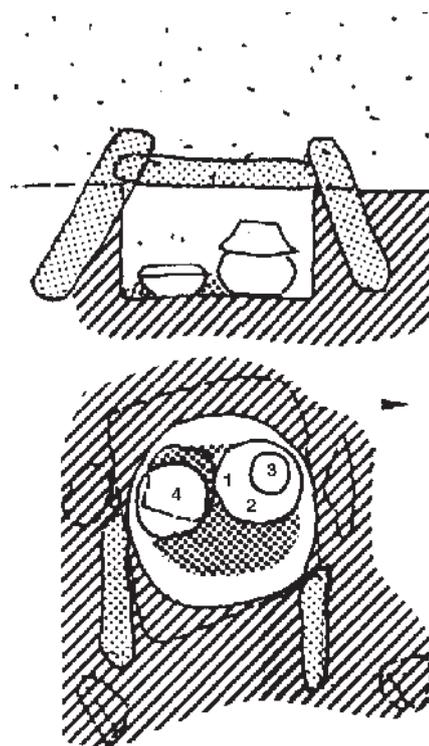


Fig. 122 : Coupe et plan de la tombe 103.

lescent ou un adulte.

Tombe 103

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture à peu près rectangulaire de 0,55 m x 0,65 m, accostée de dalles plus ou moins dressées, vestiges du tumulus de pierres et peut-être d'une stèle (fig. 121). Sous la dalle de couverture loculus cylindrique de 0,50 m de diamètre et 0,30 m de profondeur (fig. 122), contenant des cendres très noires parmi lesquelles on remarquait de petits galets brûlés mais pas de fragments d'os.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 123)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 1 vase à offrandes, un tesson isolé.

1 (10466) : ossuaire en poterie brune marbrée de noir, grossière mais à parois minces. H 0,23 m ; Do 0,205 m ; Db : 0,085 m.

2 (10467) : fragment de plat tronconique en poterie brun-rouge grossière, rugueuse à l'extérieur. Il était dans l'ossuaire, en surface, en guise d'écuelle apparemment.

3 (10468) : plat tronconique en poterie brun-rouge à l'extérieur, brune à l'intérieur, avec une zone gris foncé au milieu de la cassure, fine. H : 0,10 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,075 m. Il recouvrait l'ossuaire.

4 (10469) : écuelle en poterie brunâtre marbrée de brun foncé, fine. Décor légèrement incisé avant cuisson avec un poinçon. H : 0,12 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,075 m. Une petite dalle en pierre calcaire la recouvrait.

– Bronze :

15291 : fragment d'un bracelet à section plan-convexe, dans les

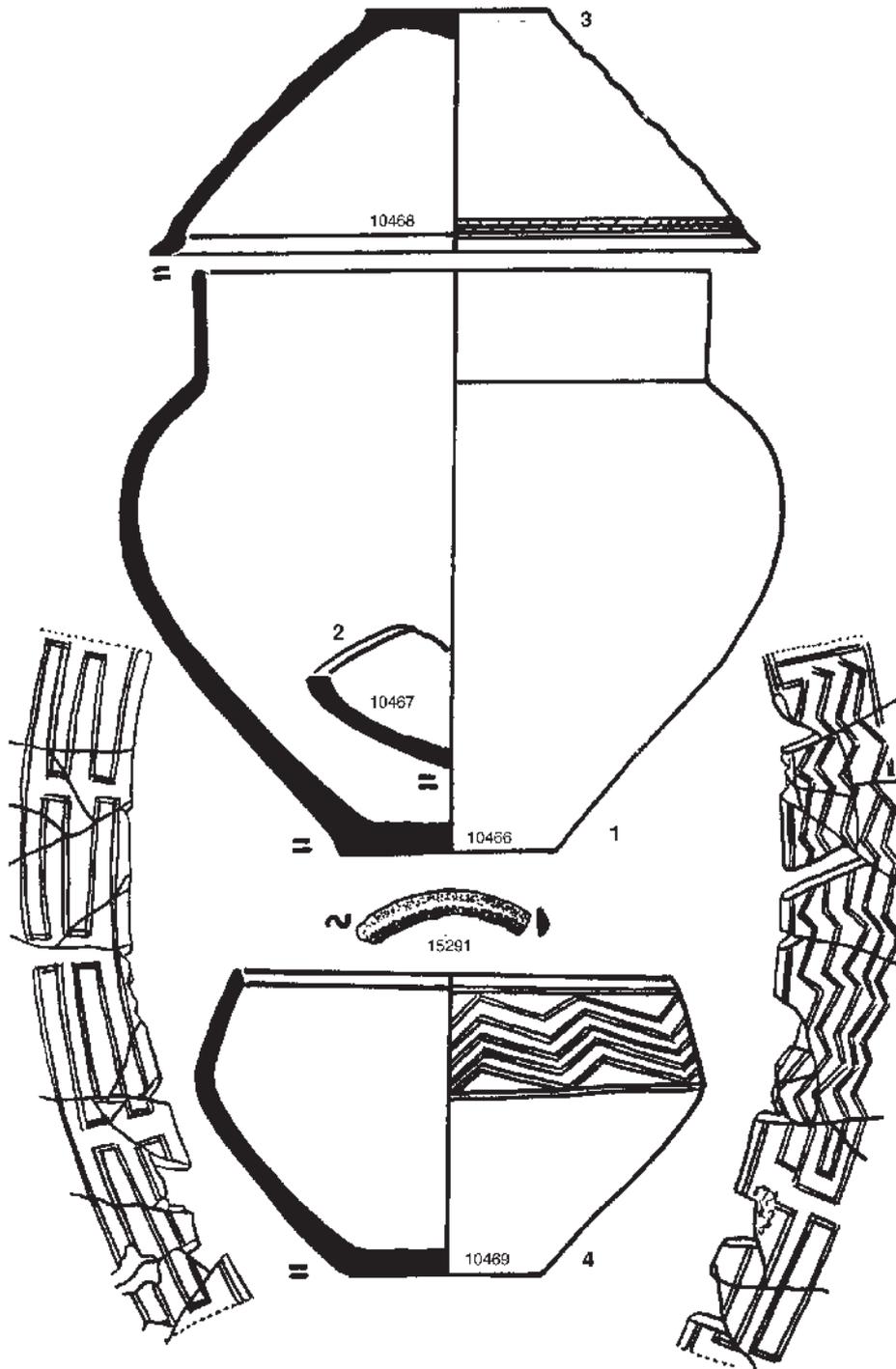


Fig. 123 : Mobilier de la tombe 103.

cedres de la fosse. L : 0,006 m.

- *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 46,3 g d'os appartenant à un enfant ou un adolescent.

Tombe 104

Description générale

Intacte (fig. 124). A 0,50 m du sol actuel, dalle circulaire en grès recouvrant un loculus de 0,60 m de diamètre environ, profond de 0,10 m (fig. 125). Les os brûlés étaient déposés à même le sol de la fosse, en petit tas. Il n'y avait pas d'ossuaire, ni de cendres dans la fosse.



Fig. 124 : Vue de la tombe 104.

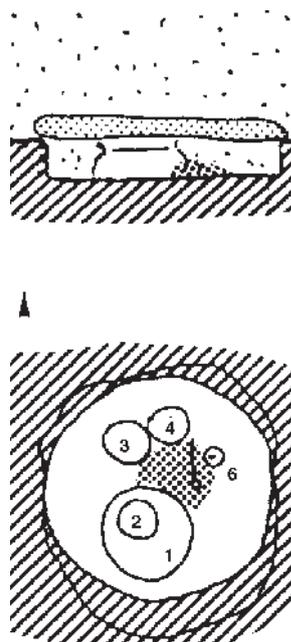


Fig. 125 : Coupe et plan de la tombe 104.

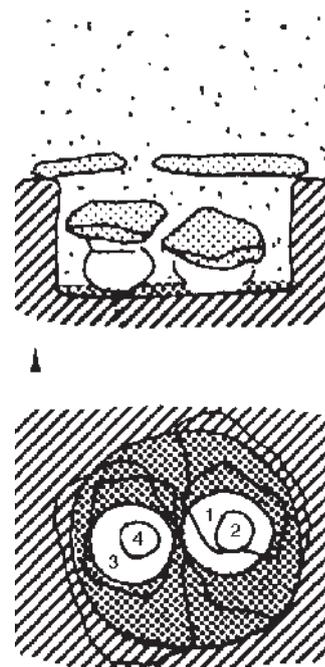


Fig. 127 : Coupe et plan de la tombe 105.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 128)

– *Céramique* : 4 vases à offrandes, 1 tesson isolé, une pendeloque.

1 (10470) : grand vase à col cylindrique, en poterie brunâtre marbrée de brun-rouge, solide et assez fine, contenant un peu de mica. Sur l'épaule, trois cannelures très légères, à peine marquées et soulignées par une ligne de tirets horizontaux. Un trou avant cuisson sous le rebord, l'arrachement d'une anse minuscule à la base du col et un trou avant cuisson dans le pied, tous trois sur le même alignement vertical. H : 0,27 m ; Do : 0,195 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,10 m. Il était écrasé sous le poids de la dalle de couverture.

2 (10471) : petit vase en poterie grise marbrée de brun, grossière, contenant un peu de mica. Sur l'épaule, trois cannelures légères soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,06 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,045 m.

3 (10472) : petit vase en poterie grisâtre grossière, orné de légères dépressions à la jonction du col et de l'épaule. H : 0,05 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,015 m.

4 (10473) : petit vase en poterie gris foncé à la surface, brun-rouge à la cassure, grossière et friable. H : 0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m.

5 (10474) : fragment isolé d'un vase du même type que le 10470 mais ici, au lieu d'un trou, il y avait sous le rebord une anse rivée minuscule. Poterie noire assez fine.

6 (10475) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,032 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 19 g.

– *Bronze* :

15292 : grande épingle à tête enroulée sur un anneau plat fermé de 0,033 m de diamètre. L de l'épingle : 0,175 m. Elle était sur le tas d'os brûlés, à côté de la pendeloque 10475.



Fig. 126 : Vue de la tombe 105.

15293 : grand bouton plat de 0,025 m de diamètre.

15294 : bouton en forme de cylindre bas de 0,013 m de diamètre, muni d'une barrette soudée par dessous. Ces deux boutons étaient parmi les os brûlés.

– *Données anthropologiques* :

Parmi les os se trouvaient quelques cailloux brûlés. Les os (138,8 g) correspondent à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 105

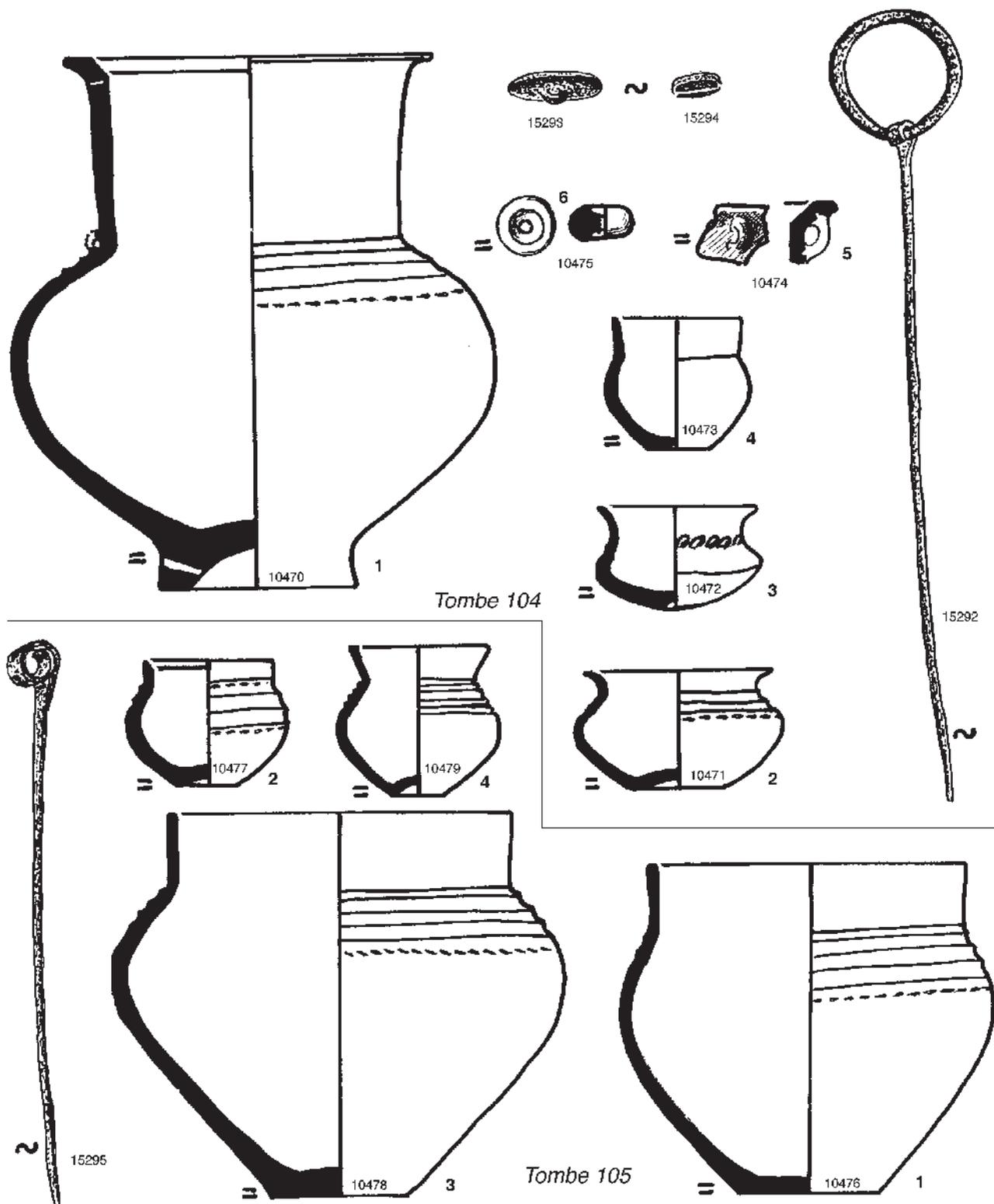


Fig. 128 : Mobilier des tombes 104 et 105.

Description générale

Intacte (fig. 126). A 0,70 m du sol actuel, dalle de couverture brisée par la charrue. Dessous, loculus de 0,60 m de diamètre et de 0,30 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 127).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 128)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10476) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. Trois cannelures indécisées et peu marquées sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,165 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,075 m.

2 (10477) : petit vase en poterie brune marbrée de noir, grossière. Trois cannelures sur l'épaule, bordées en haut et en bas par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10478) : grand vase en poterie grossière noirâtre. Sur l'épaule, trois cannelures soulignées par une ligne de tirets légèrement obliques. H : 0,19 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,07 m.

4 (10479) : petit vase en poterie brun-rouge marbrée de noir, grossière. Quatre petites cannelures sur l'épaule. H : 0,075 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10478.

L'ossuaire et le vase 10478 étaient fermés chacun par une petite dalle en pierre calcaire.

5 (10480) : tesson isolé en poterie rougeâtre, brun-rouge en surface, grossière, avec des dégraissants calcaires. Il était dans la fosse, parmi les cendres. Non figuré.

– *Bronze* :

15295 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,145 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Faune* :

15296 : humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 100,3 g d'os correspondant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 106*Description générale*

Soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 129)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10481) : ossuaire en poterie brunâtre, brun-rouge à la cassure, assez fine. H : 0,20 m environ ; Do : 0,175 m environ.

2 (10482) : petit vase incomplet, de forme indéterminable (peut-être un vase en forme de bobine dans le genre du 10304 de la Tombe 57) en poterie noire marbrée de rouge orangé, grossière. Do : 0,10.

3 (10483) : fragments d'un petit vase incomplet en poterie brun-rouge fine.

– *Bronze* :

15297 : épingle à tige moulurée et gravée, tête ronde et plate ornée de cercles concentriques finement gravés. L : 0,10 m ; D de la tête : 0,012 m. Elle était dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 107*Description générale*

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, tout contre la Tombe 102, loculus cylindrique de 0,60 m de diamètre, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 119).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 129)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 2 vases à offrandes.

1 (10484) : ossuaire en poterie brun-rouge assez fine mais friable. H : 0,20 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,09 m. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de légères dépressions ovales.

2 (10485) : plat tronconique en poterie brunâtre assez fine. H : 0,07 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,06 m. Il recouvrait l'ossuaire.

3 (10486) : vase en poterie brunâtre fine, contenant cependant quelques cailloux de schiste. Le col a été entièrement broyé par la charrue. Sur l'épaule, arrondie, signes en "escaliers" entre deux lignes parallèles, le tout légèrement gravé avant cuisson avec un instrument à deux pointes. Les incisions étaient emplies de blanc. H à la base du col : 0,18 m environ.

4 (10487) : petit vase en poterie noirâtre grossière. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10486.

– *Bronze* :

15298 : épingle à tête ronde et plate, ornée de 6 cercles concentriques légèrement gravés. Au-dessous de la tête, la tige est légèrement gravée sur une longueur de 0,03 m (anneaux encerclant la tige, écartés de 0,001 m au-dessous d'un léger renflement). L : 0,085 m ; D de la tête : 0,01 m.

15299 : rasoir à double tranchant, tout à fait plat sur une face. L : 0,095 m. Exceptionnellement, ces deux objets étaient tout au fond de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 136,6 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 108*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue. Il pourrait y avoir deux tombes mélangées.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 130)

– *Céramique* : débris de 7 vases et une pendeloque.

1 (10488) : vase en poterie brune marbrée de noir, grossière et friable. Deux anses rivées, de section carrée, encadrées par les cannelures de l'épaule. Deux traits parallèles et un pointillé long tracé avant cuisson avec un poinçon complètent le décor. H : 0,21 m environ ; Do : 0,18 m.

2 (10489) : ossuaire en poterie noirâtre, brune et brun-rouge à la cassure, grossière et friable. Deux anses rivées de section carrée, encadrées de cannelures et de points profonds. H : 0,19 m ; Do : 0,16 m.

3 (10490) : grand vase en poterie brune marbrée de brun-rouge, grossière et friable. Trois cannelures sur l'épaule, encadrées en haut par une ligne d'encoches obliques, en bas par une ligne de légères dépressions rondes. H : 0,22 environ ; Do : 0,17 m.

4 (10491) : petit vase en poterie rougeâtre, fine et dure. Panse sphérique ornée de deux lignes brisées encadrées par des lignes horizontales parallèles, formées par des cannelures légères. Petit pied creux. Le haut du col manque. H = 0,115 m ; Do : 0,10 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,05 m.

5 (10492) : quelques fragments d'un vase incomplet en poterie noirâtre marbrée de brun-rouge, brune à la cassure, assez fine. Trois larges cannelures dans le bas, surmontées d'un décor gravé avant cuisson avec un poinçon. Il y avait probablement une anse. Db : 0,11 m.

6 (10493) : quelques fragments d'un plat tronconique en poterie noirâtre, brune à la cassure, fine et dure.

7 (10494) : quelques fragments d'un petit vase analogue au récipient 10491, mais sans décor. Poterie brune, zone noirâtre au milieu de la

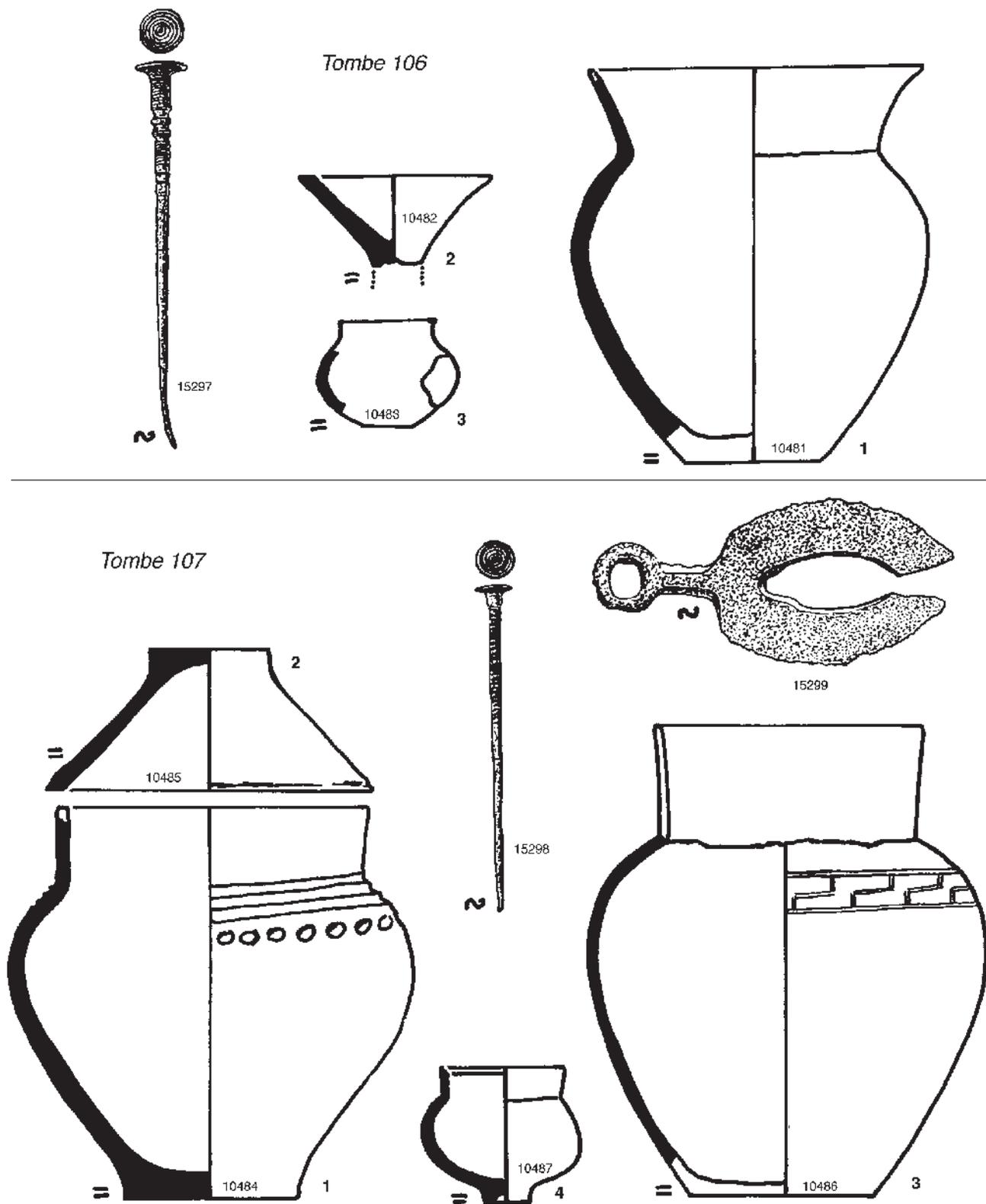


Fig. 129 : Mobilier des tombes 106 et 107.

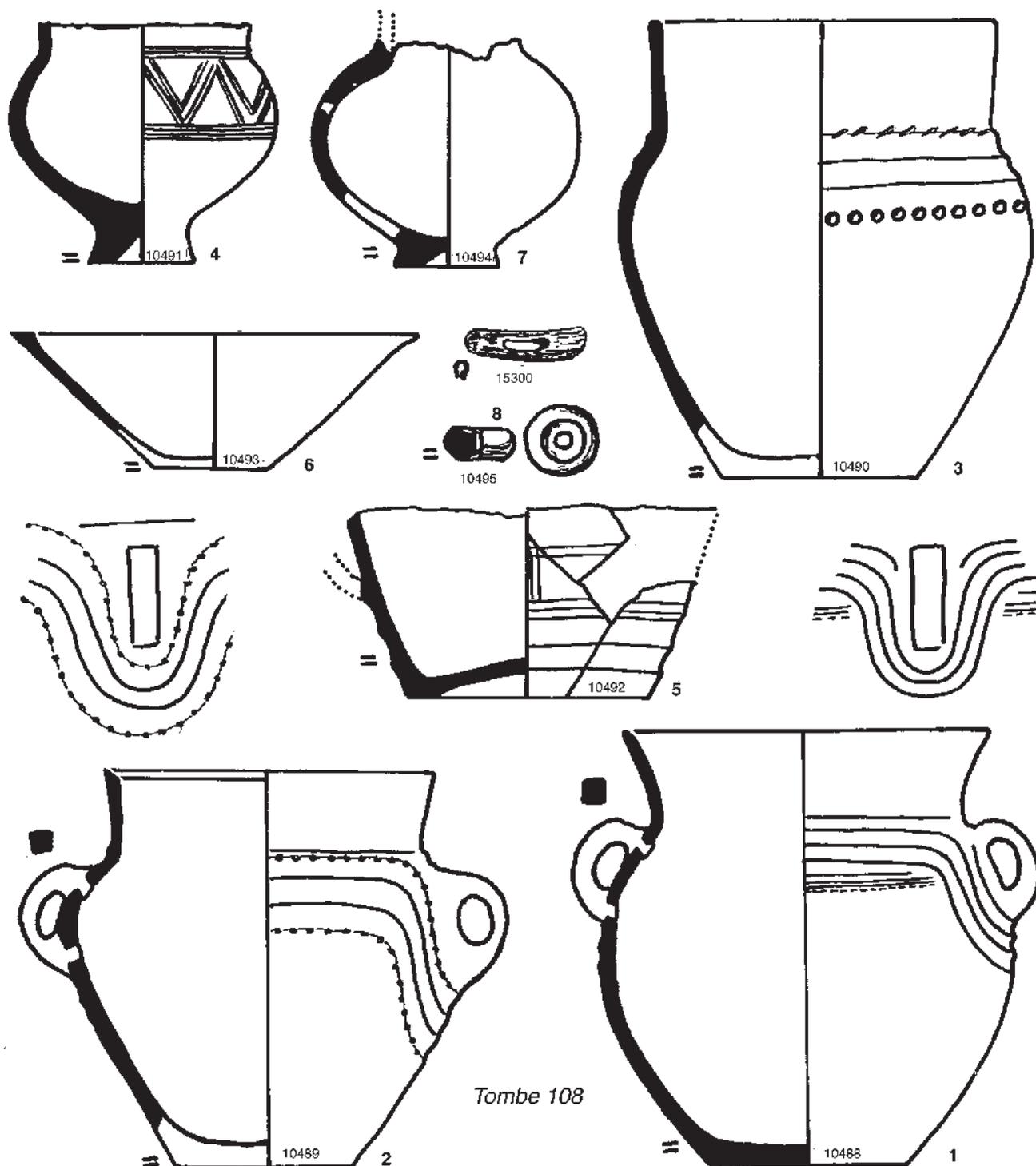


Fig. 130 : Mobilier de la tombe 108.

cassure, très fine. Dp : 0,05 m.

8 (10495) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,035 m.

E : 0,016 m ; D du trou : 0,10 m ; P : 21,8 g.

Os (?) :

15300 : petit cylindre en matière blanche, brûlée (os ou corail) percé

au milieu d'une fente étroite. L : 0,025 m. Il était parmi les os brûlés dispersés par la charrue.

– *Données anthropologiques :*

Les os recueillis appartiennent à un sujet adolescent ou adulte.



Fig. 131 : Vue de la tombe 109.

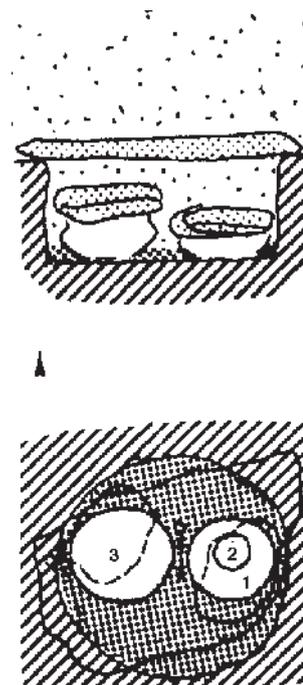


Fig. 132 : Coupe et plan de la tombe 109.

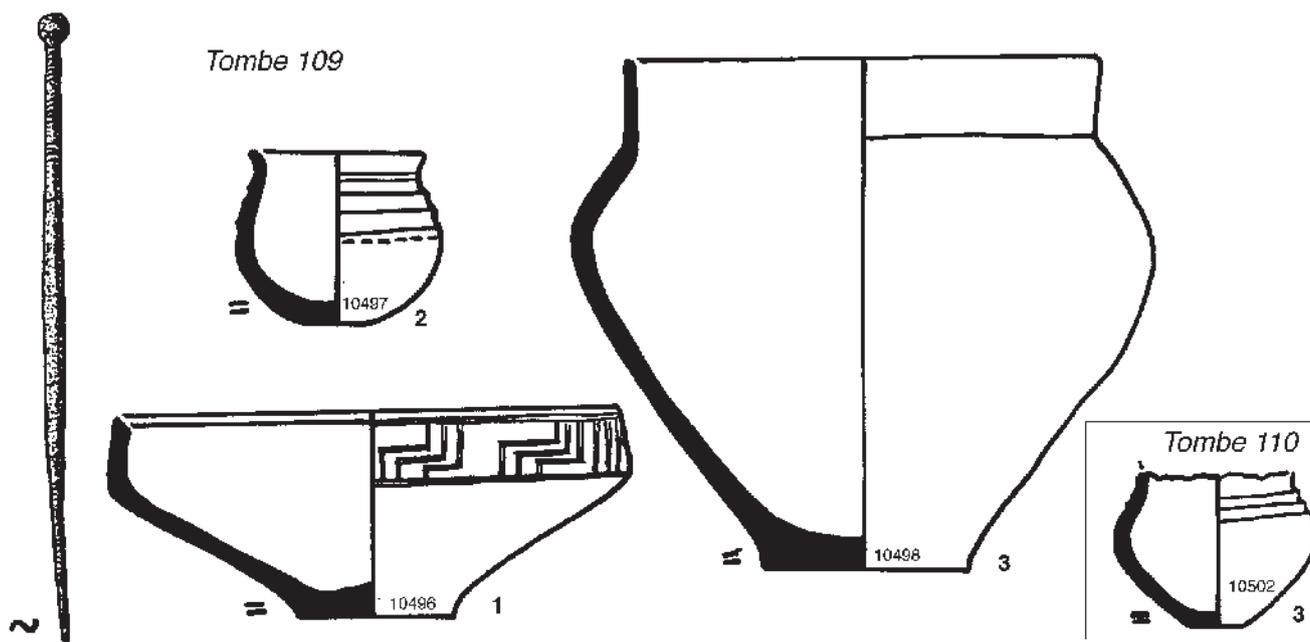


Fig. 133 : Mobilier des tombes 109 et 110.

Tombe 109

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture en place (fig. 131). Des-sous, loculus ovale de 0,50 m et 0,60 m de rayons, profond de 0,25 m contenant des cendres (fig. 132).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 133)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10496) : ossuaire en poterie brune, brun-rouge à la cassure, friable. H : 0,08 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,06 m. Décor légèrement incisé avant cuisson avec un poinçon. Il était incomplètement fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10497) : petit vase en poterie brunâtre à la surface, noire à la cassure, fine. Deux lignes incisées sous le rebord, trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé long. H : 0,065 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10498) : grand vase en poterie noirâtre marbrée de brun-rouge grossière. H : 0,20 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m. La dalle de pierre qui le recouvrait imparfaitement a laissé pénétrer dans ce vase une partie des cendres vidées dans la fosse.

4 (10499) : fragment d'une anse plate en poterie brun clair grossière, contenant du quartz. Elle était au fond de la fosse. Non figuré.

– *Bronze* :

15301 : épingle à tête sphérique. La tige légèrement renflée est encerclée dans le haut par 3 groupes de lignes parallèles finement gravées. L : 0,123 m. Elle était déposée entre l'ossuaire et le vase 10498.

– *Faune* :

15302 : humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, déposé dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 47,0 g d'os appartenant à un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 110

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 133)

– *Céramique* : tessons de 3 vases.

1 (10500) : ossuaire en poterie noire en surface, brune et brun-rouge à la cassure, grossière et friable, non reconstituable. Non figuré.

2 (10501) : débris d'un vase en poterie brun-rouge assez fine, friable, entièrement émiétté. Non figuré.

3 (10502) : fragments d'un petit vase en poterie noirâtre grossière muni de trois cannelures sur l'épaule. H : 0,06 m environ ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 111

Description générale

A 0,50 m du sol actuel, dalle de couverture. Au-dessous, loculus de 0,60 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, renfermant beaucoup de cendres (fig. 134).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 136)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10503) : ossuaire en poterie brune, grossière. Deux larges cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de cercles pointés estampés avec un petit roseau. Seule la partie supérieure a été lissée, jusqu'à la ligne de cercles. H : 0,205 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,065 m.

2 (10504) : vase en poterie noirâtre grossière et friable. Anses rivées, de section carrée. Trois cannelures sur l'épaule soulignées par un pointillé irrégulier, court et oblique d'un côté, devenant progressivement long et horizontal. H : 0,16 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,09 m.

– *Bronze* :

15303 : épingle " sans tête " dont la tige cylindrique est équarrie dans le haut, sans doute pour fixer une tête en bois ou en ambre qui a disparu. L : 0,115 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15304 : fragment de bracelet à section ronde, trouvé parmi les cendres de la fosse. D : 0,005 m.

– *Faune* :

15305 : débris d'un humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

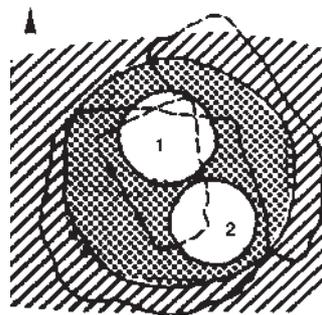
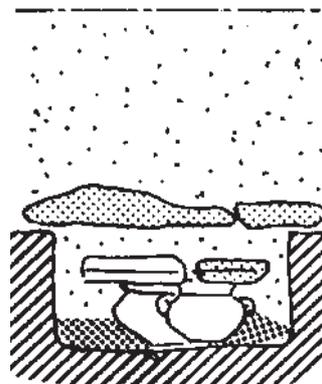


Fig. 134 : Coupe et plan de la tombe 111.

L'ossuaire contenait 86,5 g d'os appartenant à un sujet adolescent ou adulte, plus probablement un adolescent.

Tombe 112

Description générale

En partie décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus de 0,50 m de diamètre et 0,10 m de profondeur, contenant des cendres avec des esquilles d'os brûlés et des lamelles de pierres calcaires brûlées provenant du bûcher funéraire (fig. 135).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 136)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (10505) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière et friable. H : 0,16 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,06 m.

2 (10506) : petit vase en poterie brun-rouge grossière très effritée. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10505.

3 (10507) : vase en poterie identique. H : 0,175 m ; Do : 0,12 ; Db : 0,07 m.

4 (10508) : petit vase en poterie identique. H : 0,075 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10507.

5 (10509) : petit vase en poterie beige fine, à dégraissant broyé contenant un peu de quartz. Le décor, légèrement incisé avec un instrument à pointe très fine est souligné d'un pointillé. H : 0,055 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Il était renversé sur l'embouchure, à côté des précédents. Deux larges écailles manquent sur les côtés. Cela paraît un accident de cuisson.

– *Données anthropologiques* :

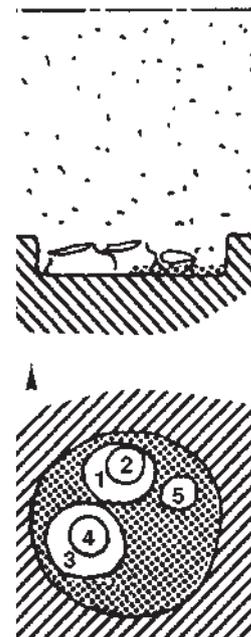


Fig. 135 : Coupe et plan de la tombe 112.

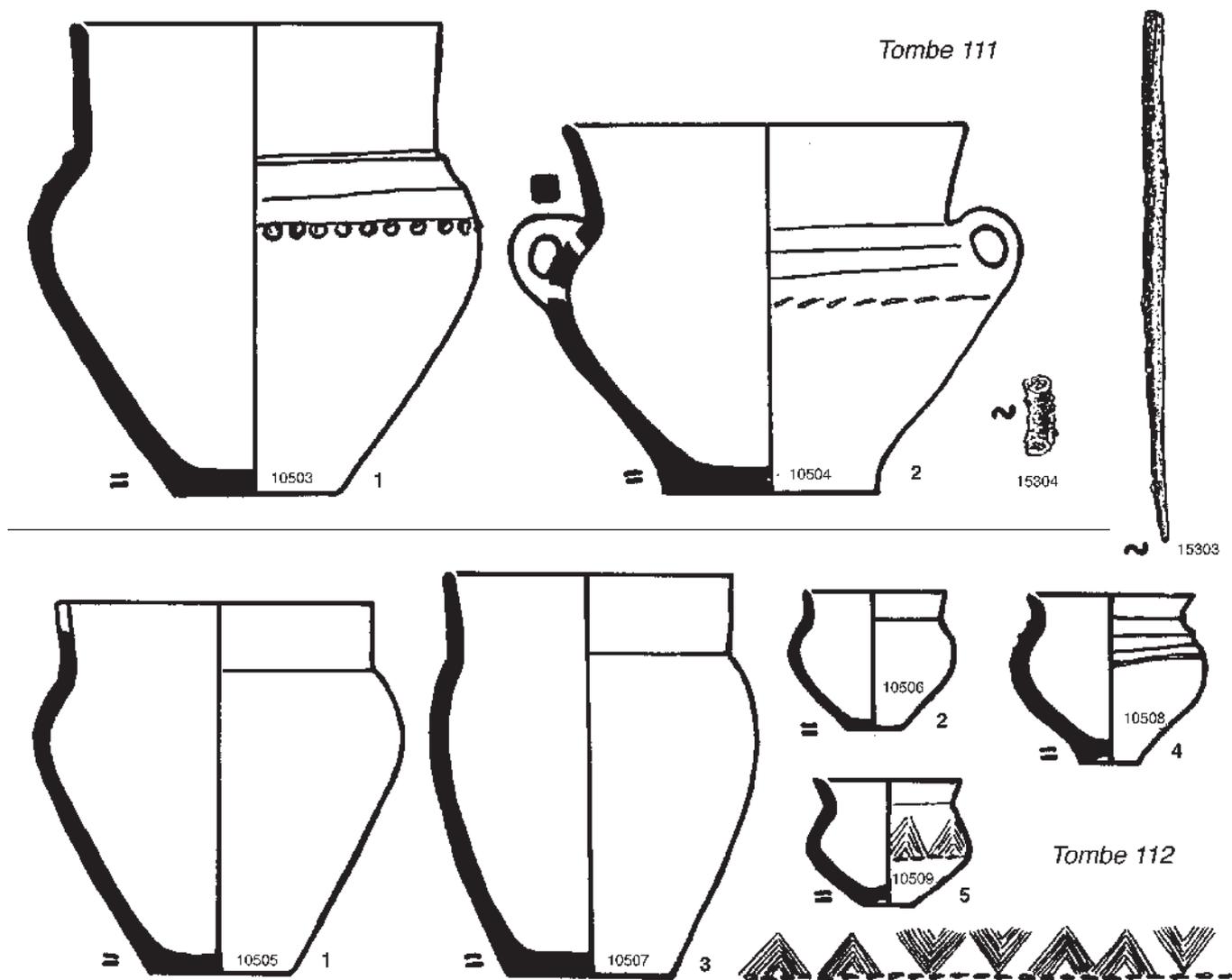


Fig. 136 : Mobilier des tombes 111 et 112.

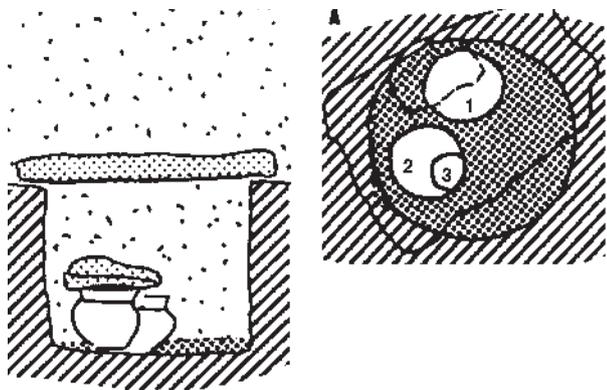


Fig. 137 : Coupe et plan de la tombe 114.

L'ossuaire contenait, outre les os, des lamelles de calcaire éclatées au feu ainsi que des cailloux brûlés. Les os (27,1 g) appartiennent à un enfant jeune.

Tombe 113

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 138)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes broyés par la charrue et dont nous n'avons pu recueillir tous les débris.

1 (10510) : vase en poterie brunâtre assez grossière, décoré sur l'épaule d'une ligne d'impressions profondes obtenue en appuyant presque horizontalement une baguette ronde.

2 (10511) : vase en poterie rougeâtre à dégraissant broyé. Deux anses rivées ; larges cannelures sur l'épaule encadrées de deux lignes de pointillés longs à la base du col et à la hauteur des anses.

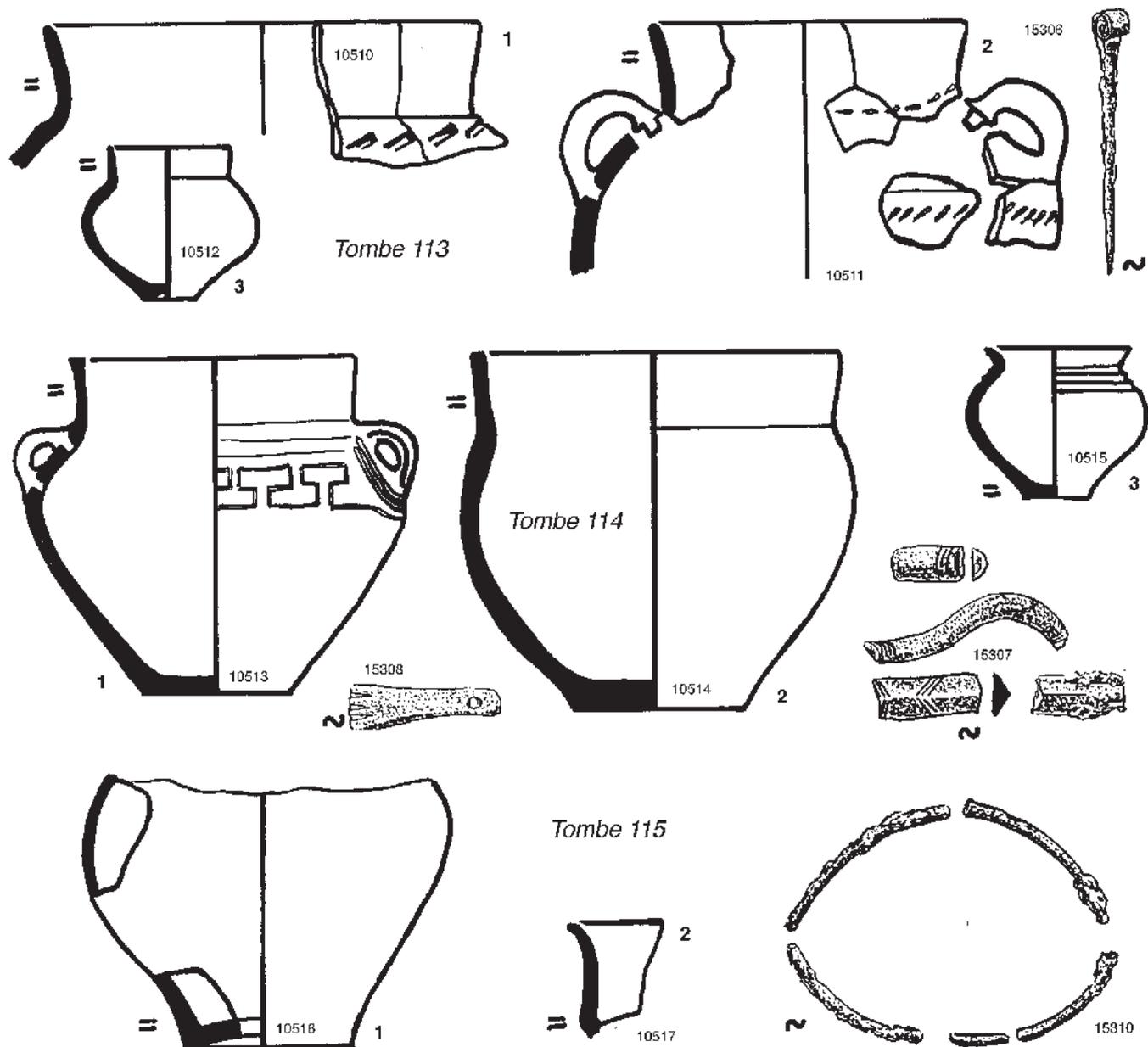


Fig. 138 : Mobilier des tombes 113, 114 et 115.

3 (10512) : petit vase en poterie brun-rouge. H : 0,07 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m.

– Bronze :

15306 : petite épingle à tête enroulée, trouvée parmi les débris du vase 10510. L : 0,063 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 114

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre et 0,45 m de profondeur, contenant des

cendres (fig. 137).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 138)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10513) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière. Deux anses rivées. Sur l'épaule, deux cannelures fines, et au-dessous un méandre légèrement incisé avec un instrument à deux pointes fines et acérées. H : 0,155 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,07 m.

2 (10514) : grand vase en poterie brun-rouge grossière. H : 0,165 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,08 m.

3 (10515) : petit vase en poterie beige grossière, affinée en surface. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m. Il était dans le 10514.

Tous ces vases étaient écrasés sous le poids des dalles qui les recou-

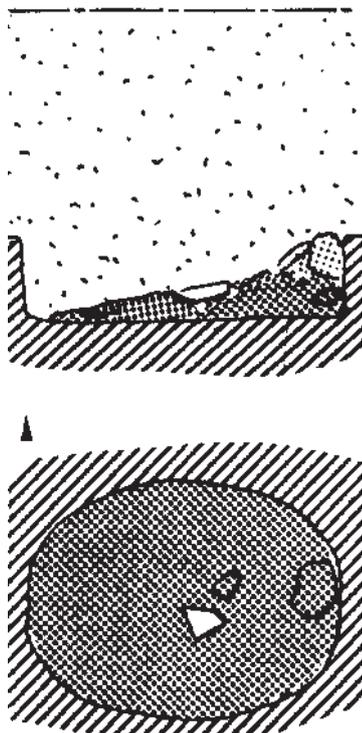


Fig. 139 : Coupe et plan de la tombe 116.



Fig. 140 : Coupe et plan du dépôt 117.

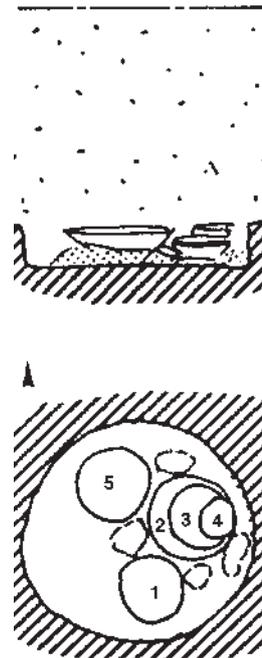


Fig. 141 : Coupe et plan de la tombe 118.

vraient.

– *Bronze* :

10307 : fragments d'un bracelet à section triangulaire et décor de lignes parallèles. L : 0,01 m.

15308 : fragment d'un anneau plat cannelé (amorce de cannelures et trou d'agrafage). L : 0,006 m.

Tous ces fragments étaient dans la fosse, parmi les cendres.

– *Faune* :

15309 : débris indéterminés d'un os brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

48,9 g d'os appartenant à un enfant ou un adolescent ont été recueillis.

Tombe 115

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue, sauf un morceau du fond de l'ossuaire encore en place à 0,60 m du sol actuel.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 138)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes broyés par la charrue et dont nous n'avons pu recueillir tous les débris.

1 (10516) : ossuaire en poterie noire grossière.

2 (10517) : fragments d'une écuelle carénée en poterie brun-rouge grossière. Do : 0,22 m environ.

3 (10518) : débris d'un vase en poterie grise grossière. Non figuré.

– *Bronze* :

15310 : fragments d'un bracelet fin à section ronde. D : 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 116

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus ovale (axes : 0,65 m et 0,85 m) profond de 0,20m, renfermant peu de cendres et d'os brûlés (fig. 139). Il n'y avait pas d'ossuaire.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 142)

– *Céramique* : 1 plat tronconique incomplet, une pendeloque.

1 (10519) : plat tronconique en poterie brunâtre grossière, affinée en surface, incomplet. Une partie était sur un petit tas d'ossements brûlés, sur un bord de la fosse, et recouverte d'une petite dalle épaisse. Un morceau du bord de ce même plat était tombé à 0,08 m plus bas. Cela donne l'impression qu'on avait déposé seulement des fragments dans la fosse. H : 0,135 m environ ; Do : 0,23 m ; Db : 0,085 m.

2 (10520) : pendeloque plate en poterie rougeâtre grossière, très effritée. D : 0,04 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 19,7 g.

– *Bronze* :

15311 : pointe d'épingle déformée par le feu. Quelques débris indéfinissables, peut-être des anneaux, fondus en même temps, sont amalgamés à la tige.

15312 : fragments de bracelets plats. 0,005 x 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis (2,3 g) appartiennent à un adolescent ou un adulte.

Dépôt 117

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,40 m de diamètre et 0,20 m de profondeur (fig. 140). La terre qui l'emplissait renfermait de petites

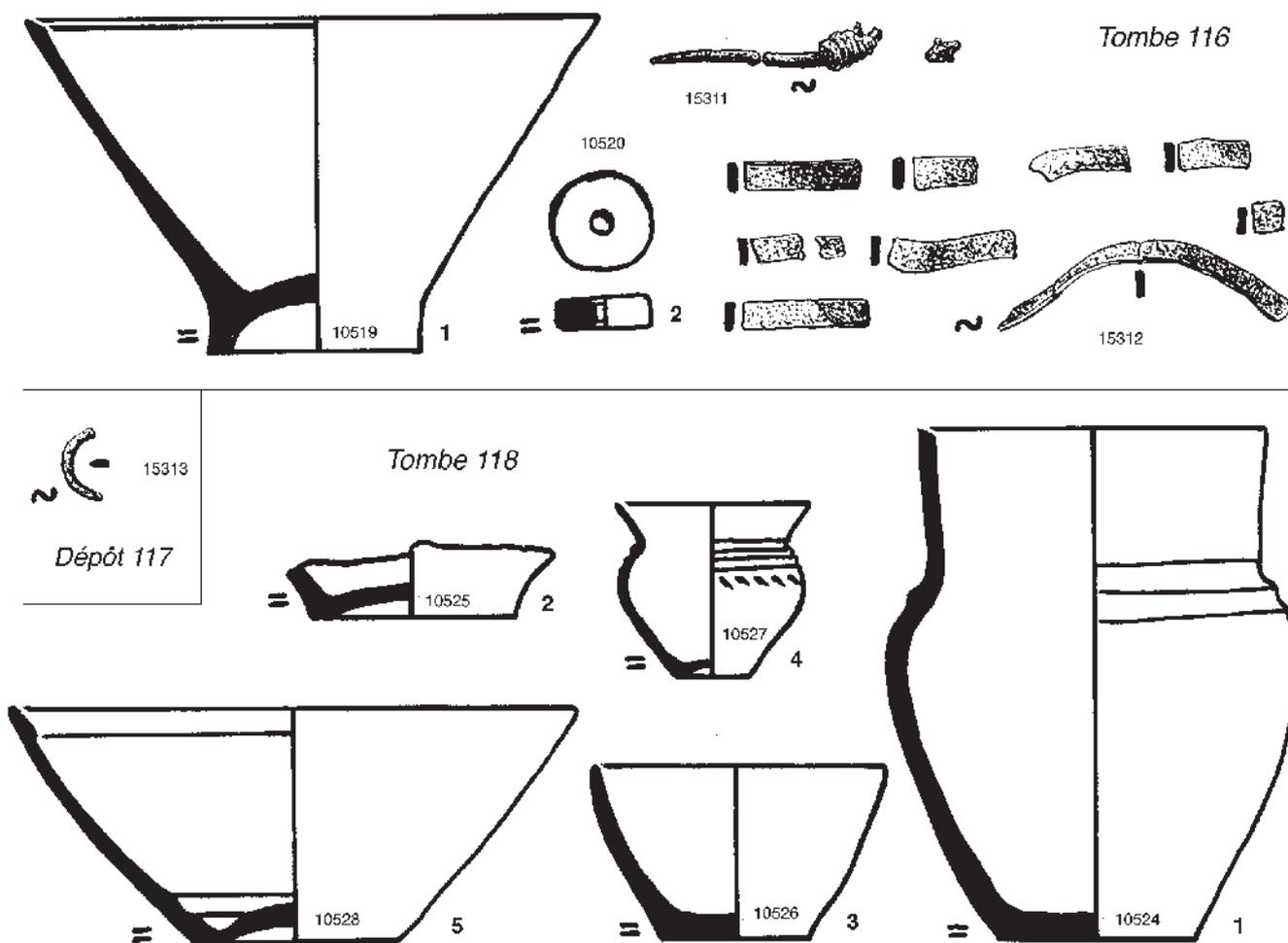


Fig. 142 : Mobilier des tombes 116 et 118 et du dépôt 117.

mottes de terre cuite, ce qui nous a permis d'en délimiter les parois, mais sans traces de cendres ni d'os brûlés.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 142)

– *Céramique* : 3 menus fragments de poterie.

1 (10521) : poterie rougeâtre assez fine, noire à l'extérieur. Non figuré.

2 (10522) : poterie grossière, grisâtre, marbrée de rouge en surface. Non figuré.

3 (10523) : poterie grossière, grise. Non figuré.

– *Bronze* :

15313 : moitié d'un anneau plat, tout au fond de la fosse. D : 0,015 m ; L : 0,004 m.

Tombe 118

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond d'un loculus de 0,60 m de diamètre environ, profond de 0,10 m, ne renfermant pas de cendres (fig. 141).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 142)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (10524) : ossuaire en poterie brunâtre grossière. H : 0,205 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,08 m.

2 (10525) : fragments d'un grand vase non reconstituable en poterie brunâtre et grossière, friable. Db : 0,08 m environ.

3 (10526) : écuelle en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m.

4 (10527) : petit vase en poterie noire grossière et friable. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé oblique. H : 0,07 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,03 m.

Le vase 10527 était dans le 10526, et le 10526 dans le 10525.

5 (10528) : plat tronconique à fond ombiliqué entouré de 3 cannelures profondes. H : 0,095 m ; Do : 0,225 m ; Db : 0,085 m. Il était à côté des précédents.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire a livré les restes d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 119

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre environ et

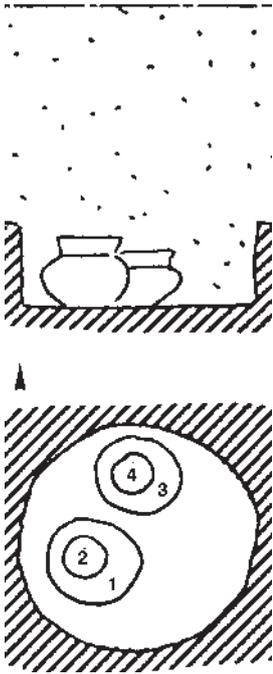


Fig. 143 : Coupe et plan de la tombe 119.

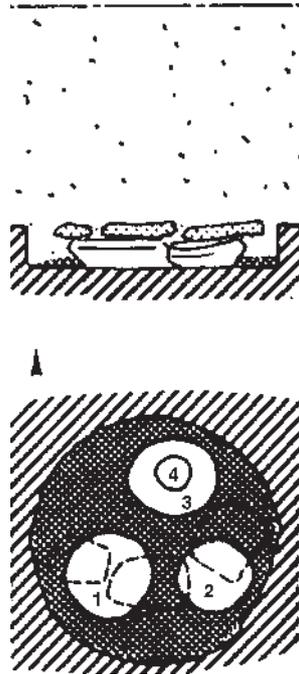


Fig. 145 : Coupe et plan de la tombe 120.

0,20 m de profondeur, ne contenant pas de cendres (fig. 143).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 144)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10529) : ossuaire en poterie brun-noirâtre grossière. Deux cannelures larges et peu profondes sur l'épaule, soulignées d'impressions profondes faites avec une baguette ronde tenue obliquement. H : 0,20 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,09 m.

2 (10530) : petit plat en poterie brune grossière et friable. H : 0,05 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,04 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10531) : grand vase en poterie brun-rouge, noire à l'extérieur, grossière. Petites " virgules " sur l'épaule. H : 0,215 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,07 m.

4 (10532) : écuelle en poterie brun-rouge très fine en surface. H : 0,055 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,07 m. Elle était dans le 10530.

5 (10533) : pendeloque en poterie brune grossière; ornée de dépressions sur le pourtour. D : 0,03 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 14,4 g. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Bronze* :

15314 : épingle à tête conique. L : 0,13 m. Elle était dans l'ossuaire, la pendeloque 10533 enfilée dessus.

– *Faune* :

15315 : débris d'un os indéterminé non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 87,8 g d'os appartenant à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 120

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,65 m

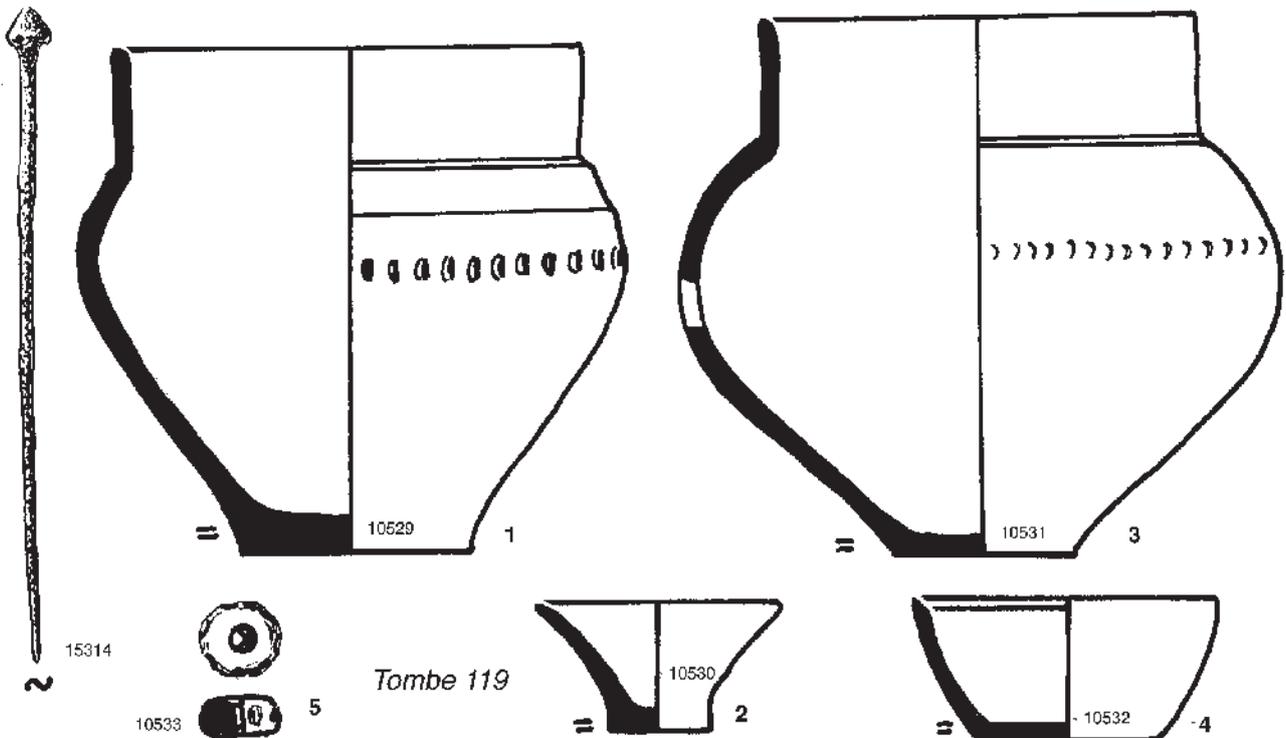


Fig. 144 : Mobilier de la tombe 119.

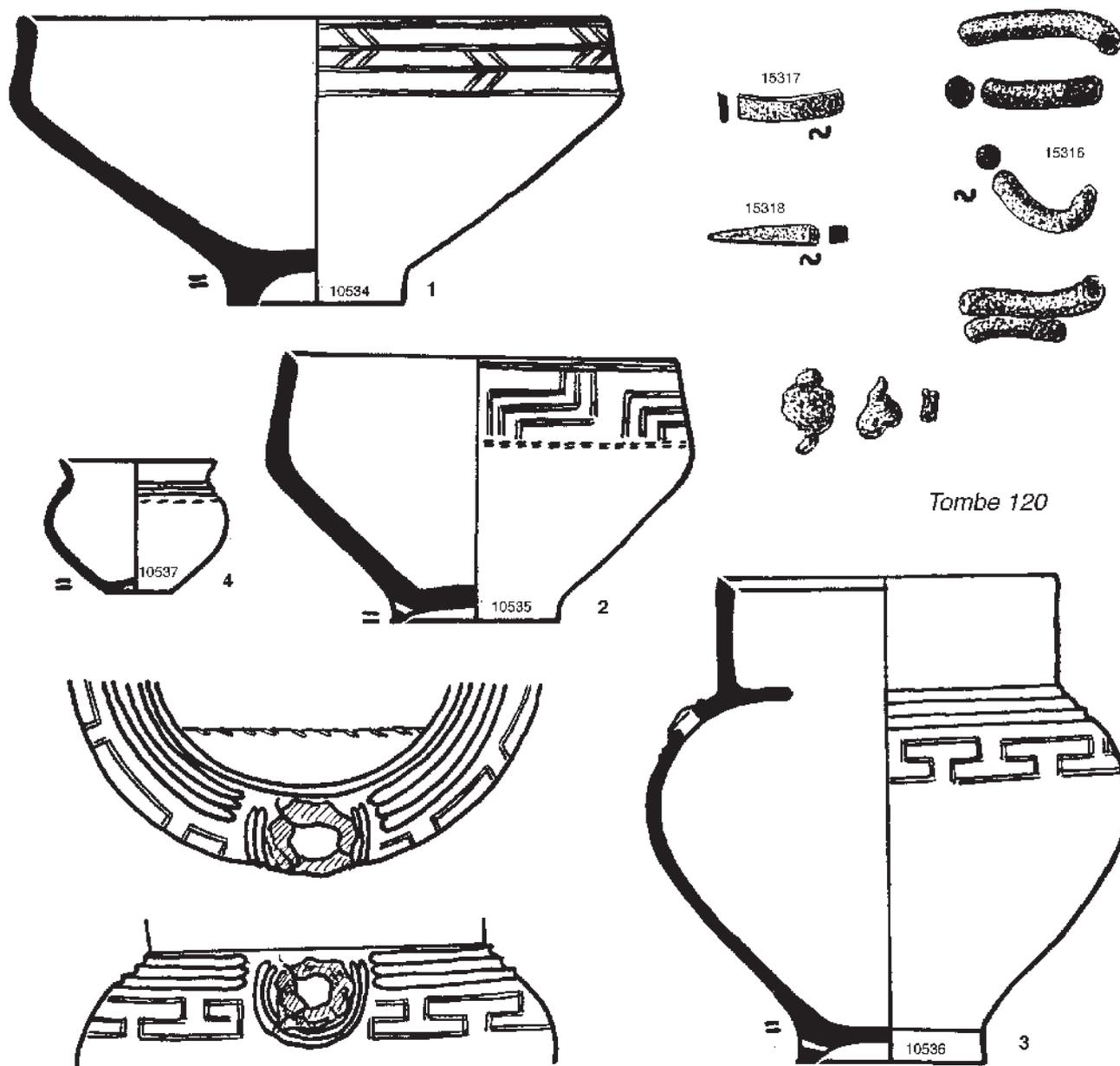


Fig. 146 : Mobilier de la tombe 120.

de diamètre et 0,10 m de profondeur, refermant des cendres (fig. 145).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 146)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10534) : ossuaire en poterie brunâtre et grossière très friable. Décor incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes. H : 0,13 m ; Do : 0,265 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,08 m. Il était écrasé par les pierres de couverture.

2 (10535) : écuelle en poterie noirâtre grossière. Décor incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes. Double pointillé sur la carène. Un trou avant cuisson dans le pied. H : 0,12 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,075 m. Il était recouvert par une petite dalle en pierre calcaire.

3 (10536) : grand vase en poterie noire fine et solide. Trois cannelures encerclent la base du col et surmontent un méandre incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes rehaussé de blanc et de rouge dans les creux. Un petit tuyau sur l'épaule, dont il ne reste que l'arrachement, est encerclé par deux cannelures étroites. A l'intérieur, un diaphragme retenait le liquide au-dessus du tuyau. Le pied est percé d'un trou avant cuisson. H : 0,22 m ; Do : 0,15 m ; Hp : 0,015 m ; Dp : 0,085 m. La charrue avait entraîné, bien coincée au sommet du soc, la motte contenant la partie supérieure de ce vase. Cette motte est tombée à l'autre bout du sillon, quand la charrue a heurté la dalle de couverture de la tombe 16. Dans les parcelles irrégulières, en effet, on

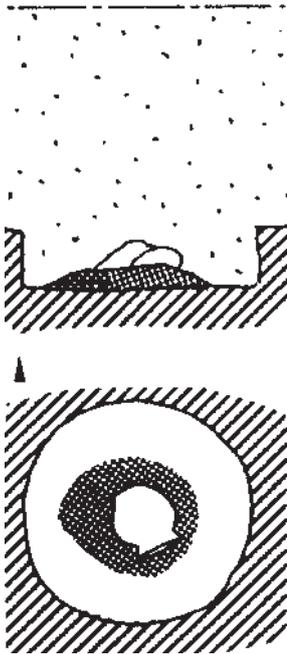


Fig. 147 : Coupe et plan de la tombe 121.

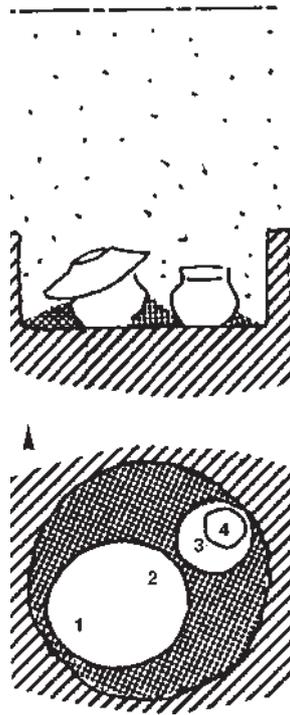


Fig. 148 : Coupe et plan de la tombe 122.

ne trouve pas de sillons rectilignes au défonçage, et il n'y avait pas de tombes intermédiaires entre la 120 et la 16 dans ce sillon. Les fragments se raccordent parfaitement et il n'y a aucun doute à ce sujet. C'est là un bon exemple des mélanges inattendus que peut donner un défonçage mal surveillé.

4 (10537) : petit vase en poterie noire fine, pareille à celle du 10536. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé fin. H : 0,06 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10536.

5 (10538) : tesson isolé d'un grand vase en poterie grossière et solide, gris en dedans, beige à l'extérieur. Il était dans les cendres de la fosse. Non figuré.

– *Bronze* :

15316 : débris de bracelet à section ronde. D : 0,005 m.

15317 : fragment de bracelet à section carrée. 0,004 x 0,004 m.

15318 : fragment de bracelet à section rectangulaire. 0,005 x 0,002 m.

Ils étaient tous dans les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15319 : débris d'un humérus d'ovicapriné non brûlé, dans l'ossuaire en surface.

15320 : débris d'un os non brûlé indéterminé dans la terre soulevée par la charrue

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 121

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, petit locus de 0,60 m environ de diamètre et 0,15 m de profondeur, ne refermant ni cendres ni ossuaire (fig. 147). Un poignée d'os brûlés au fond de la fosse. Un vase était dessus.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 149)

– *Céramique* : 1 vase à offrandes.

1 (10539) : débris d'un vase en poterie brun-rouge friable et grossière, déposé sur les os brûlés.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis (24,6 g) appartiennent à un enfant.

Tombe 122

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,65 m de diamètre et 0,25 m de profondeur, contenant beaucoup de cendres (fig. 148).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 149)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat couvercle, 2 vases à offrandes.

1 (10540) : ossuaire en poterie gris-brun grossière. Deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de points imprimés dans l'argile molle avec une baguette ronde tenue obliquement. H : 0,26 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,105 m.

2 (10541) : plat tronconique en poterie noire assez fine, lissée à l'intérieur, rugueuse et peu soignée à l'extérieur. H : 0,15 m ; Do : 0,345 m ; Db : 0,075 m. Le décor intérieur est finement incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes (fig. 150 et fig. 151). Chaque métope était rehaussée de blanc (n° 1, 3, 5, 6, 8, 9, 12, 14) ou de rouge (2, 4, 7, 10, 11, 13, 15) dans les creux (fig. 152). Ce plat était retourné en guise de couvercle sur l'ossuaire, mais le contraste qui existe entre l'intérieur soigneusement lissé et décoré et l'extérieur à peine dégrossi prouve bien que son utilisation comme couvercle était seulement occasionnelle. Quatre trous percés avant cuisson dans le pied, qui servaient à passer des liens de suspension, prouvent bien que ce vase était accroché au mur de l'habitation et contribuait à la décoration. D'autre part, la fragilité des poudres de couleurs rehaussant les incisions rend douteuse l'utilisation de ce plat comme un vase à liquides.

3 (10542) : vase en poterie brunâtre grossière, brun-rouge à la cassure, orné de deux cannelures soulignées par un fin pointillé horizontal. H : 0,16 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,07 m.

4 (10543) : petit vase en poterie brunâtre, rouge à la cassure, extrêmement effrité et non reconstituable. Do : 0,085 m environ. Il était dans le 10542.

– *Faune* :

15321 : fragment d'os non brûlé, peut-être humérus d'ovicapriné, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 871,1 g d'os appartenant à un grand enfant et à un adulte. Des fragments de crâne portent des traces brunâtres qui ressemblent à de la rouille, mais il n'y avait pas trace d'objet en fer dans l'ossuaire. Ces traces peuvent être dues aux grès ferrugineux que l'on trouve dans ce terrain.

Tombe 123

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, petit locus de 0,50 m de diamètre et de 0,25 m de profondeur, conte-

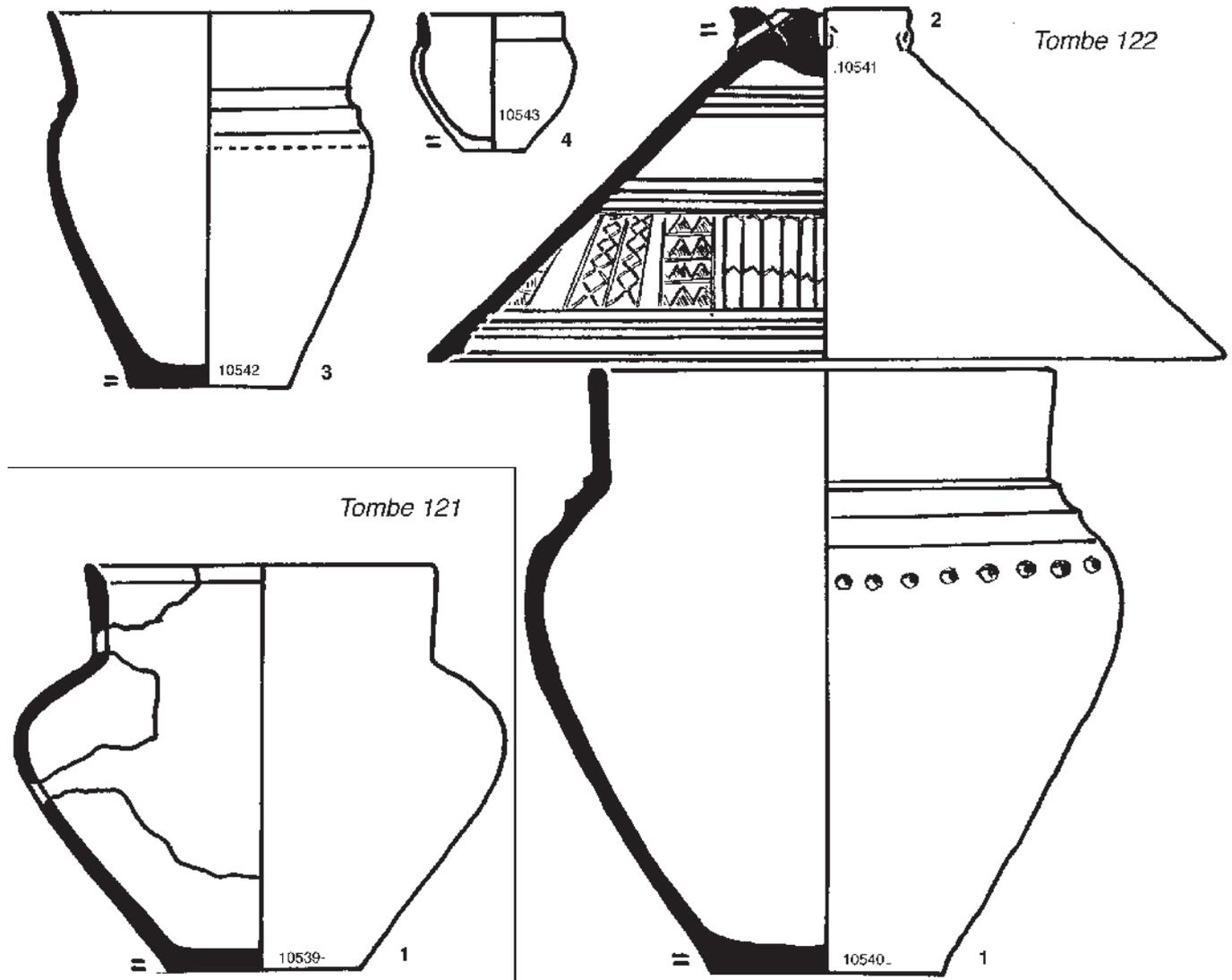


Fig. 149 : Mobilier des tombes 121 et 122.

nant des cendres (fig. 153).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 156)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10544) : débris de l'ossuaire en poterie brun-rouge grossière complètement effrité et non reconstituable. Dans une cassure, on remarque l'empreinte d'un grain de céréale.

2 (10545) : débris d'un vase en poterie identique. Do : 0,10 m environ.

Ces deux vases étaient complètement écrasés par une petite dalle épaisse.

– *Pierre* :

15322 : à côté de l'ossuaire, petit lissoir en calcaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé (2,3 g).

Tombe 124

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,50 m de diamètre et 0,30 m de profondeur, contenant des cendres du bûcher parmi lesquelles on remarque des mottes de terre rougie (fig. 154).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 156)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, une pendeloque.

1 (10546) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,220 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,105 m. Trois cannelures sur l'épaupe, soulignées par un pointillé triangulaire.

2 (10547) : débris d'un vase en poterie identique entièrement effrité. Forme indéterminable. Non figuré.

3 (10548) : pendeloque en poterie grisâtre grossière. D : 0,035 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 20 g.

– *Bronze* :

15323 : grand bouton bombé au centre, muni d'un anneau assez large. D : 0,040 m environ.

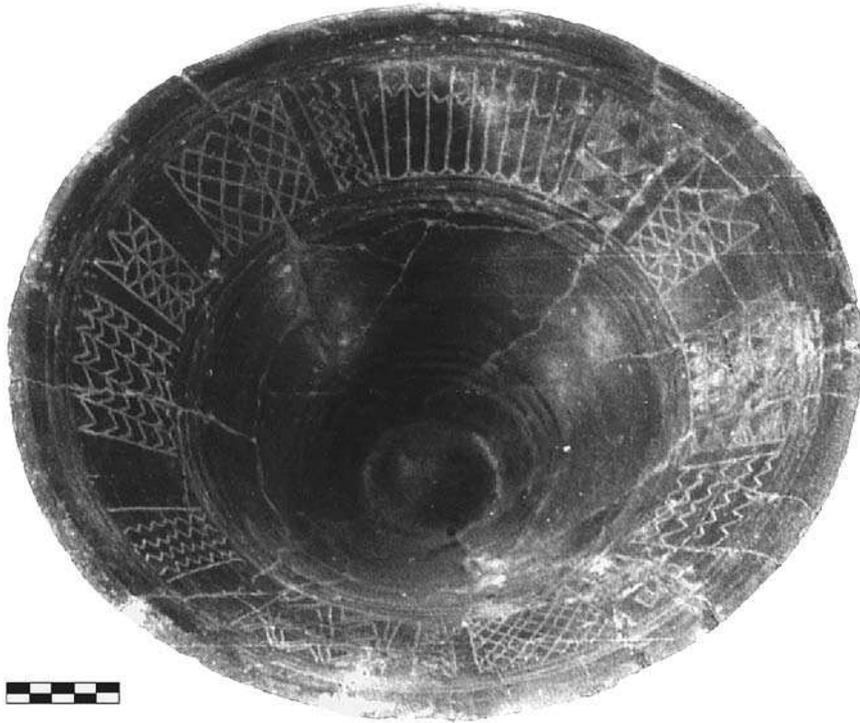


Fig. 150 : Couvercle de la tombe 122.

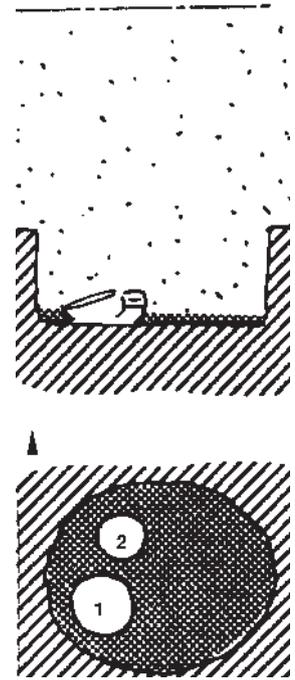


Fig. 153 : Coupe et plan de la tombe 123.

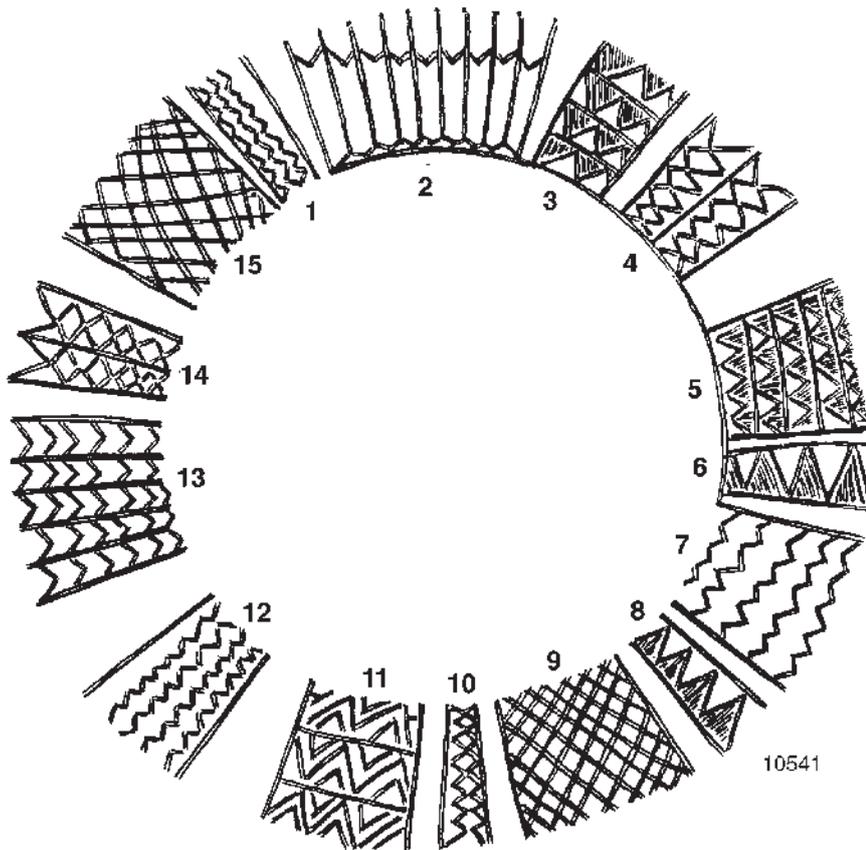


Fig. 151 : Décor interne au trait double incisé du couvercle 10541 de la tombe 122.

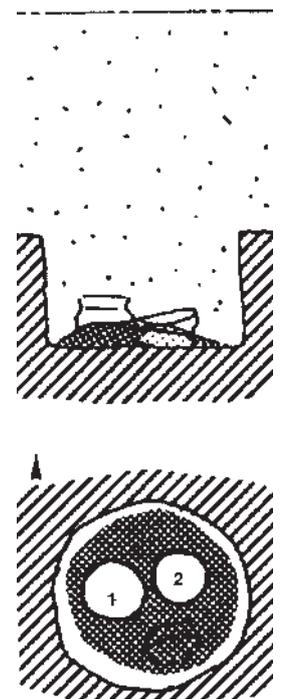


Fig. 154 : Coupe et plan de la tombe 124.

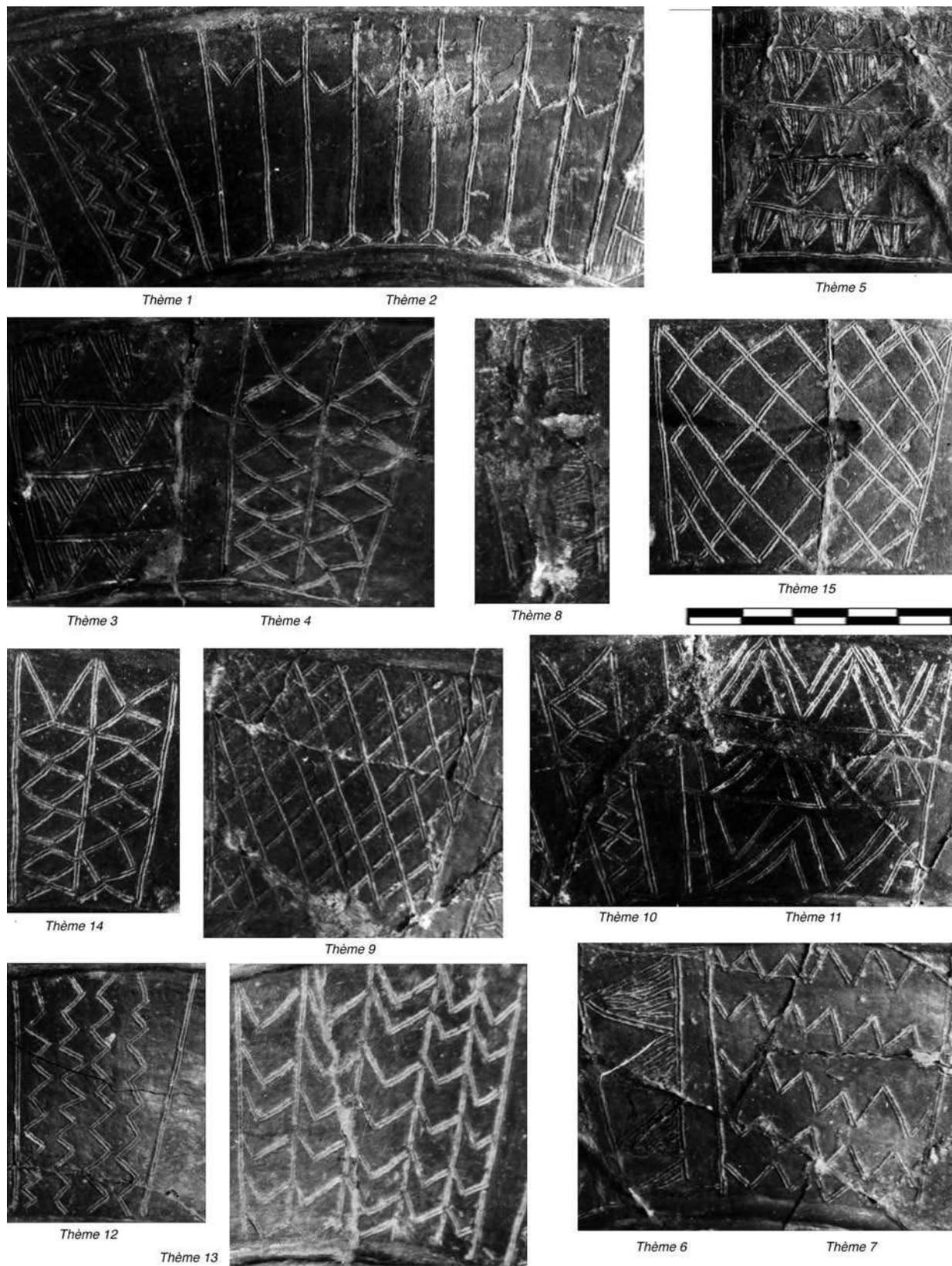


Fig. 152 : Détail des thèmes décoratifs du couvercle de la tombe 122.

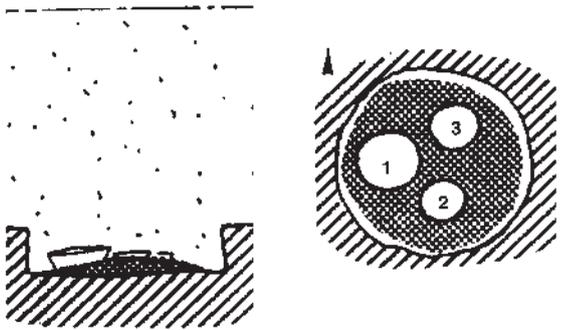
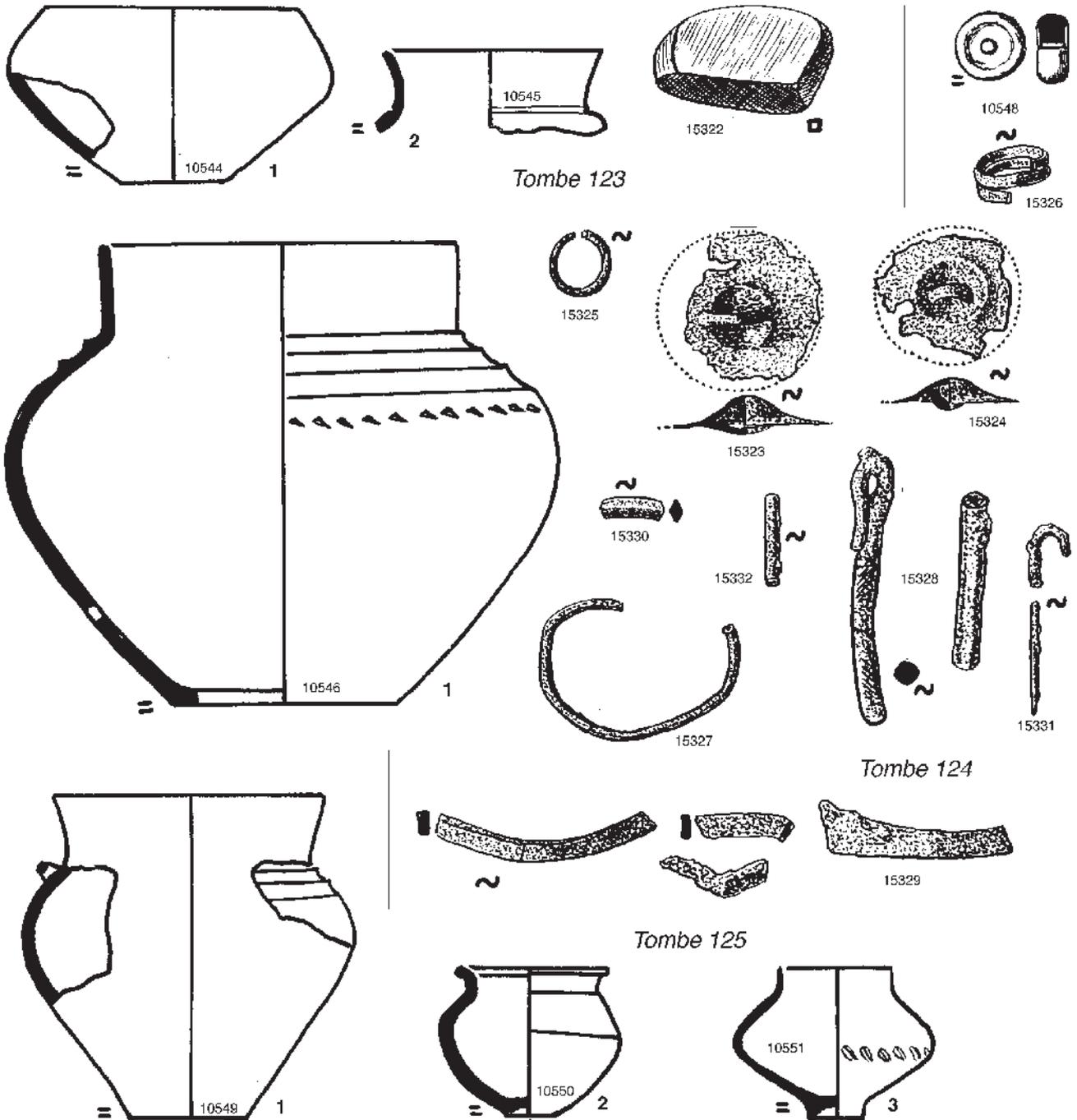


Fig. 155 : Coupe et plan de la tombe 125.

Fig. 156 : Mobilier des tombes 123, 124 et 125.



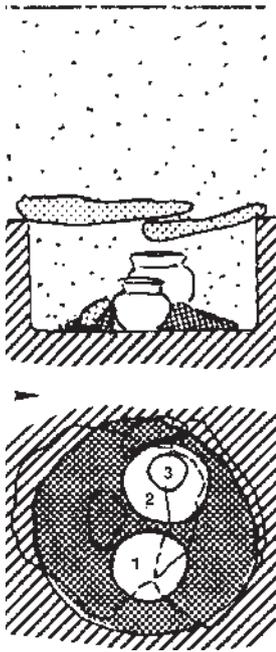


Fig. 157 : Coupe et plan de la tombe 126.

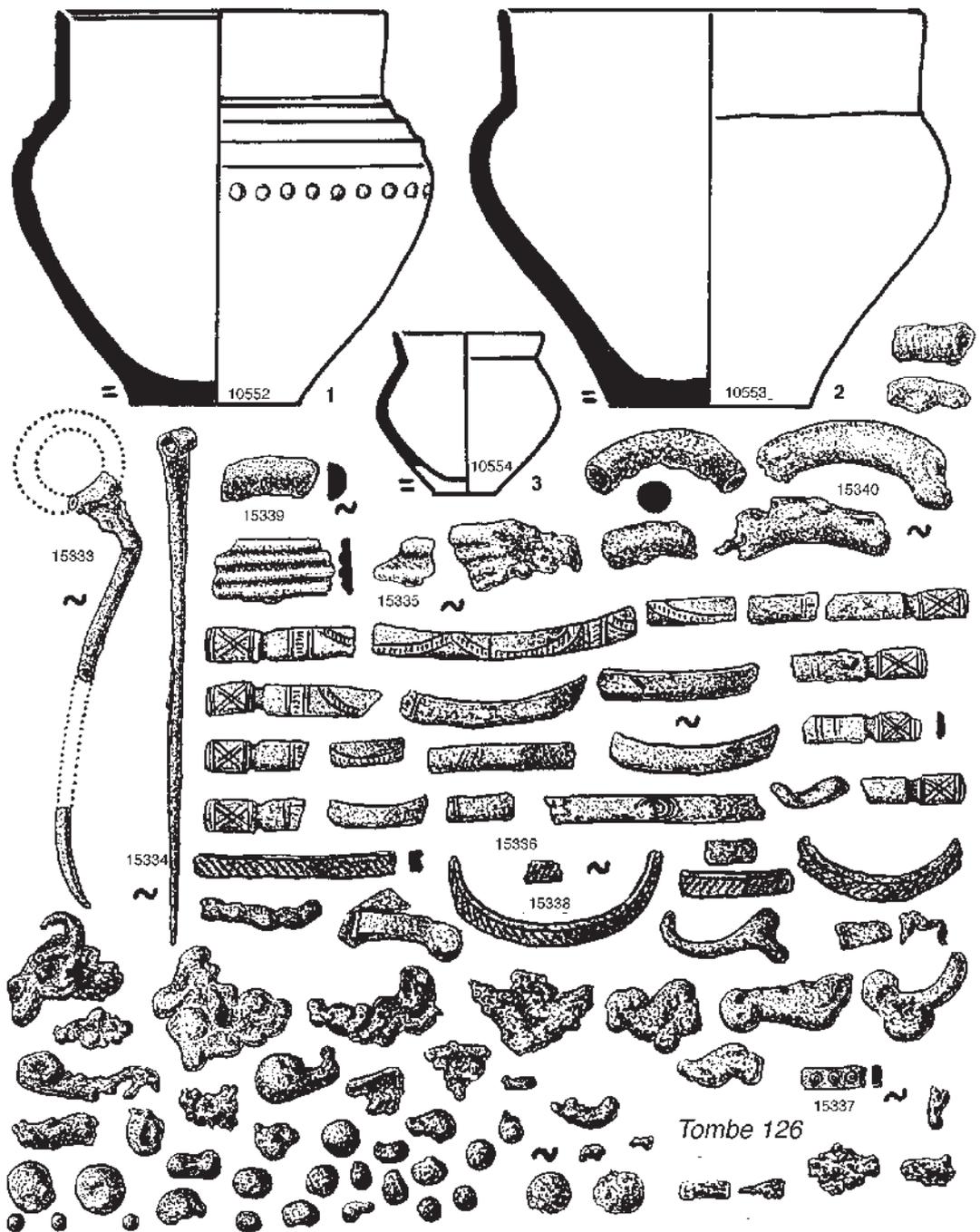


Fig. 158 : Mobilier de la tombe 126.

15324 : bouton analogue, mais dont l'anneau est plus petit. D : 0,035 m environ.

15325 : petite boucle d'oreille. D : 0,015 m.

15326 : anneau formé d'une bandelette plate enroulée sur 3 spires. D : 0,015 m.

15327 : fragment de bracelet à tige cylindrique. D : 0,002 m.

15328 : fragment de torques(?) à tige gravée. D : 0,006 m.

15329 : débris de bracelets en bandelette plate de largeurs irrégulières. 0,005 à 0,010 x 0,002 m.

15330 : fragment d'un petit anneau à section ovale. 0,006 x 0,003 m.

15331 : débris d'une épingle.

15332 : débris d'une tige cylindrique.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé (5,3 g).

Tombe 125

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus de 0,50 m de diamètre environ, profond de 0,10 m ne contenant pas de cendres (fig. 155).



Fig. 159 : Vue de la tombe 127.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 156)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10549) : débris de l'ossuaire en poterie noirâtre, friable et grossière. Petite anse horizontale incomplète à la base du col. Ce vase a été broyé par la charrue et ne peut être remonté.

2 (10550) : petit vase en poterie brun-rouge friable, assez fine, micacée, très irrégulier. H : 0,07 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m.

3 (10551) : petit vase en poterie brun-rouge grossière et friable orné d'une ligne de légères dépressions obliques sur la panse. H : 0,07 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,025 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 126*Description générale*

A 0,60 m du sol actuel, dalles de couverture en place. Dessous, loculus de 0,65 m de diamètre et 0,40 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 157).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 158)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10552) : ossuaire en poterie grise marbrée de brun, à dégraissant finement broyé. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de légères dépressions ovales. H : 0,17 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,07 m.

2 (10553) : débris d'un vase en poterie noirâtre grossière et friable, mal cuite dans la partie inférieure. H : 0,17 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,085 m.

3 (10554) : petit vase en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,07 m environ ; Do : 0,06 m. Il était dans le 10553.

– *Bronze* :

15333 : débris d'une épingle à tête en anneau plat, déformée par le feu. Ils étaient parmi les cendres de la fosse.

15334 : épingle à tête aplatie et enroulée, intacte. L : 0,11 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15335 : débris d'un anneau en ruban cannelé. L : 0,014 m.

15336 : débris de 4 bracelets ouverts en bandelette plate, un peu

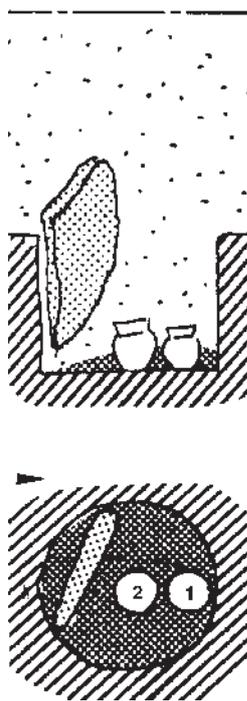


Fig. 160 : Coupe et plan de la tombe 127.

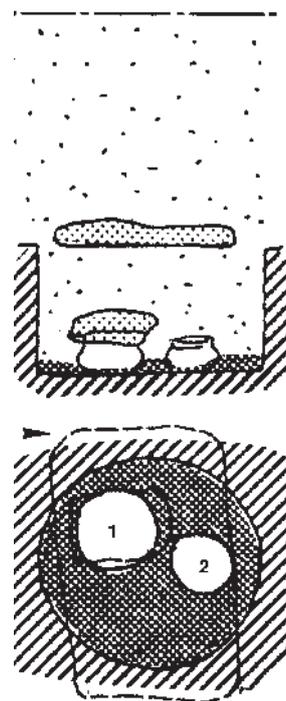


Fig. 161 : Coupe et plan de la tombe 129.

bombée sur une face. Décor gravé légèrement et petites gorges près des extrémités. 0,005 x 0,002 m.

15337 : fragment de bracelet à section rectangulaire, orné de petits cercles pointés. Il était dans l'ossuaire. 0,002 x 0,005 m.

15338 : débris de bracelets en bandelette, légèrement creux, ornés de lignes obliques très finement gravées. 0,005 x 0,003 m.

15339 : fragment d'anneau à section plan-convexe. L : 0,008 m.

15340 : grosse tige à section ronde, fragment de bracelet ou de torques. D : 0,007 m.

Tous ces débris, avec d'autres plus ou moins fondus, étaient mêlés aux cendres du bûcher dans la fosse.

– *Faune* :

15341 : débris d'un os non brûlé, peut-être humérus d'ovicapriné dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

Des cailloux brûlés accompagnaient les os de l'ossuaire qui appartiennent à un grand enfant (184,6 g).

Tombe 127*Description générale (fig. 159)*

A 0,60 m du sol actuel, sommet d'une petite dalle de 0,30 m x 0,40 m x 0,06 m, posée verticalement dans un petit loculus de 0,45 m de diamètre et 0,35 m de hauteur, contenant des cendres (fig. 160).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 162)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10555) : petit ossuaire en poterie brun-rouge grossière et friable, avec trace d'un appendice de préhension "rivé". H : 0,065 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,04 m.

2 (10556) : vase en poterie brunâtre grossière mais solide. Un

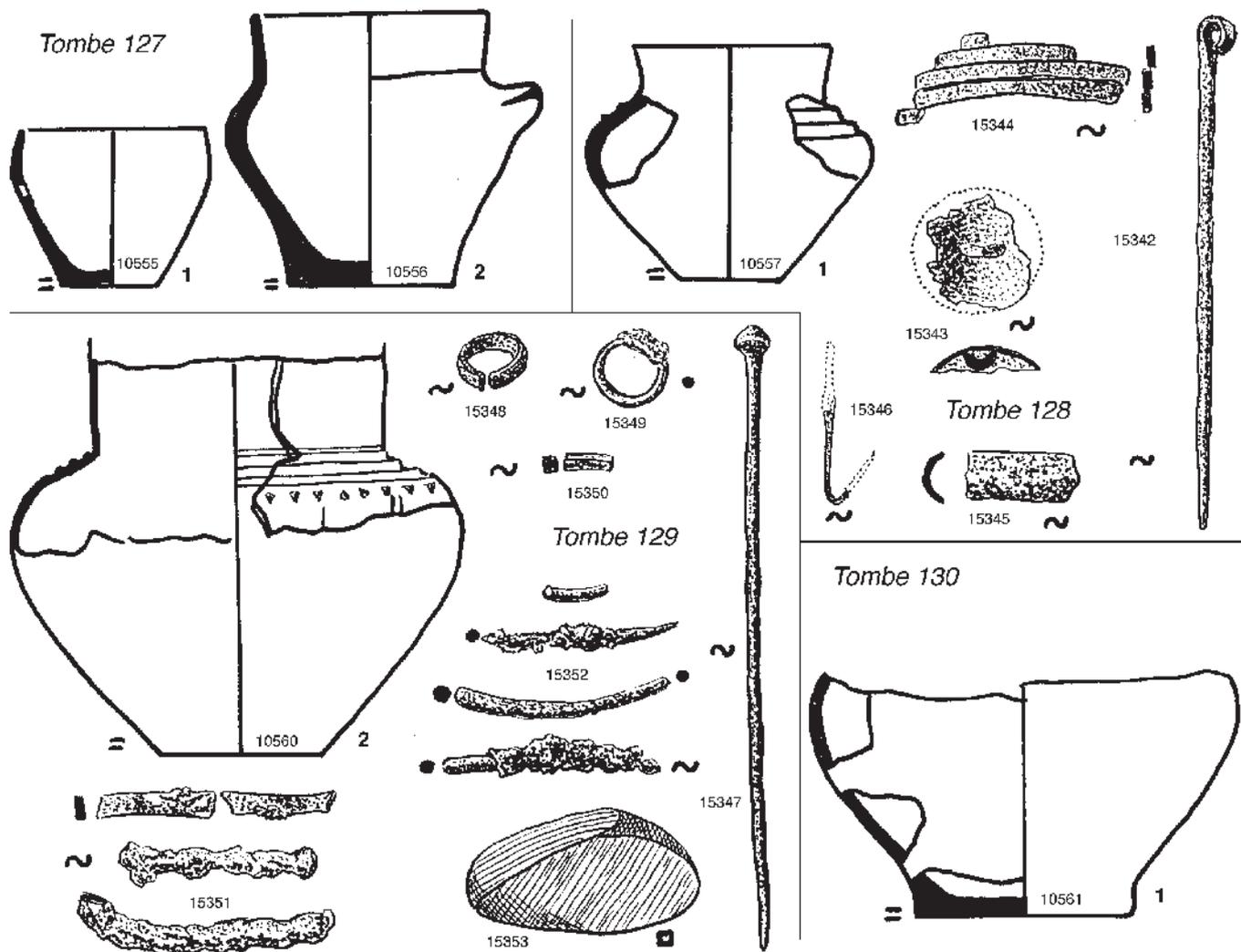


Fig. 162 : Mobilier des tombes 127, 128, 129 et 130.

appendice équin sur la panse, à la hauteur d'une sorte de pan coupé aux arêtes adoucies. H : 0,115 m ; Do : 0,10 m ; Db ; 0,07 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 4,7 g d'os appartenant vraisemblablement à un enfant jeune.

Tombe 128

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 162)

– *Céramique* : 2 vases.

1 (10557) : débris d'un petit vase en poterie noirâtre grossière et friable, broyé par la charrue.

2 (10558) : débris d'un vase en poterie grossière et friable, grise à l'extérieur, brun-rouge à l'intérieur, non reconstituable. Non figuré.

– *Bronze* :

15342 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,112 m.

15343 : fragment de bouton hémisphérique.

15344 : débris d'un bracelet formé d'une bandelette plate enroulée

en spirale, soudée par l'oxydation. 0,005 x 0,002 m.

15345 : fragment d'un bracelet creux (?). L : 0,010 m.

15346 : fragment d'une petite aiguille épointée cassée à la moitié du chas. L : 0,025 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 129

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture en place. Dessous, locus de 0,60 m de diamètre et 0,30 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 161).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 162)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10559) : ossuaire en poterie rougeâtre fine, à dégraissant broyé, très fragile, entièrement aplati sous le poids de la petite dalle qui le fermait. Vase et ossements étaient réduits à l'état de galette de 0,02 m d'épaisseur seulement. Non figuré.

2 (10560) : débris d'un vase en poterie noirâtre fine, à dégraissant

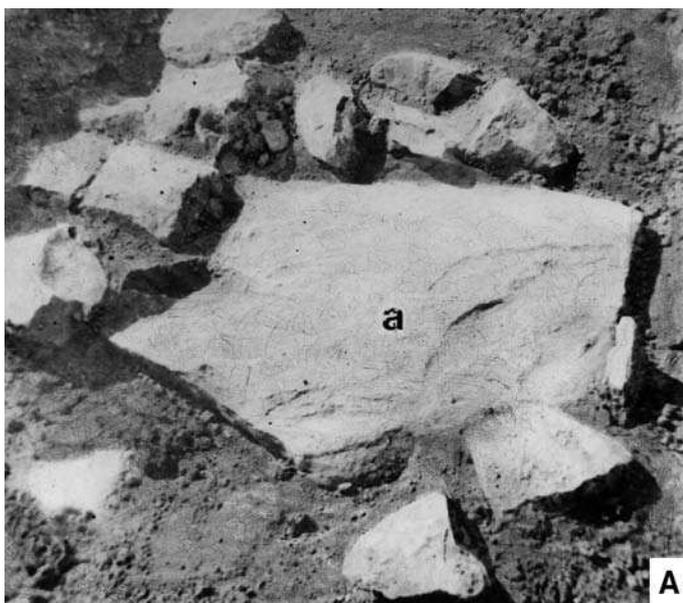


Fig. 163 : Vue du tumulus et de la dalle de fermeture (en A), et du dépôt (en B) de la tombe 131.

broyé, très friable, non reconstituable. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé triangulaire. On distingue quelques traits incisés avant cuisson. Il y avait peut-être une poudre blanche dans le pointillé et les traits incisés.

– *Bronze* :

15347 : épingle à tête hémisphérique. L : 0,135 m.

15348 : petit anneau ouvert en bandelette plate. D : 0,02 m ; L : 0,003 m.

15349 : petit anneau fermé à section ronde. D : 0,015 m ; L : 0,002 m.

15350 : débris de bracelet à section carrée ; 0,003 x 0,003 m.

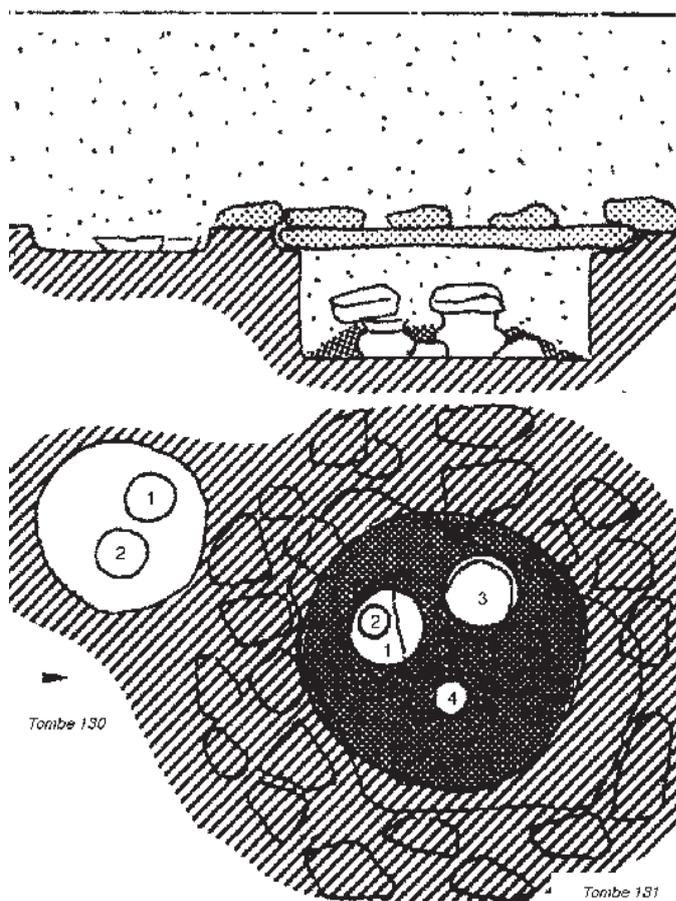


Fig. 164 : Coupe et plan des tombes 130 et 131.

15351 : débris de bracelet à section rectangulaire ; 0,005 x 0,002 m.

15352 : débris de bracelets à section ronde ; D : de 0,002 à 0,004 m. Tous ces bronzes étaient dans les cendres de la fosse.

– *Pierre* :

15353 : petit lissoir en pierre bleutée, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé (73,2 g).

Tombe 130

Description générale

Décapitée par la charrue. Fond du loculus à 0,60 m du sol actuel. Il n'était plus profond que de 0,05 m et ne renfermait pas de cendres (fig. 164).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 162)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10561) : fond de l'ossuaire en poterie grisâtre marbrée de rouge, grossière et friable.

2 (10562) : fond d'un vase incomplet en poterie identique. Non figuré.

3 (10563) : fond d'un vase incomplet en poterie identique. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis correspondent à un adolescent ou un adulte.

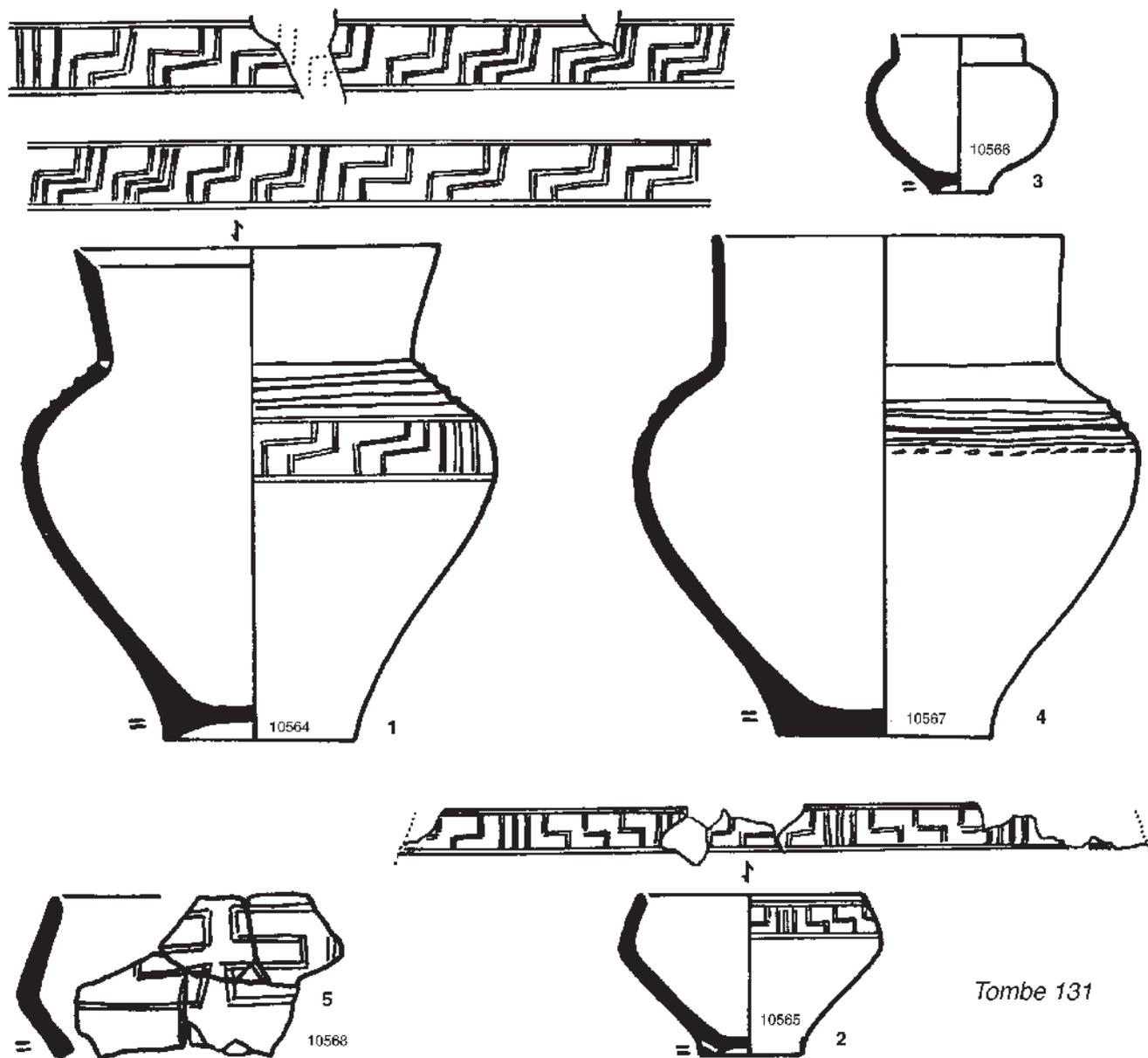


Fig. 165 : Mobilier de la tombe 131.

Tombe 131*Description générale*

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, vestiges d'un petit tumulus de pierres, de 1,50 m de diamètre, sur la dalle de couverture (fig. 163). Sous la dalle loculus de 0,80 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 164).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 165)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10564) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière, noire à l'extérieur. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon, au dessous de cinq cannelures étroites encerclant l'épaule. Un petit trou avant cuisson à la base du col. H : 0,215 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,09 m.

2 (10565) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière et friable. Décor incisé avant cuisson, tracé soit avec un poinçon, soit avec un outil à deux pointes élastiques (une plume par exemple) car les doubles traits sont bien parallèles mais les écarts sont variables. Le pied légèrement surélevé porte un trou avant cuisson. H : 0,07 m ; Do : 0,10 m ; Hp : 0,005 m ; Dp : 0,045 m. Elle était déposée dans l'ossuaire, sur les os brûlés.

3 (10566) : petit vase en poterie beige marbrée de noir, grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

4 (10567) : grand vase en poterie brunâtre grossière et friable, très effrité dans la partie inférieure. Cannelures sur l'épaule, soulignées par deux traits parallèles incisés avec un poinçon, avant cuisson, et par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,22 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,095 m.

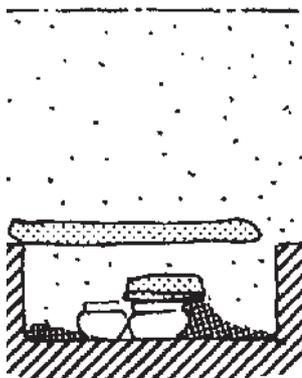


Fig. 166 : Coupe et plan de la tombe 132.

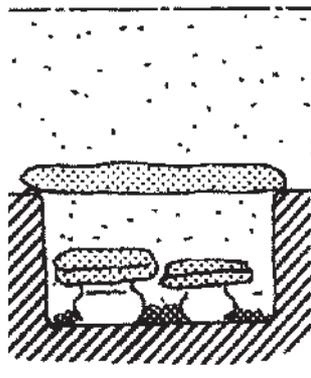


Fig. 167 : Coupe et plan de la tombe 133.



Fig. 168 : Vue de la tombe 134.

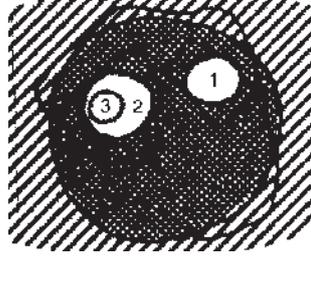
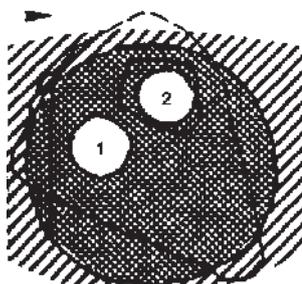
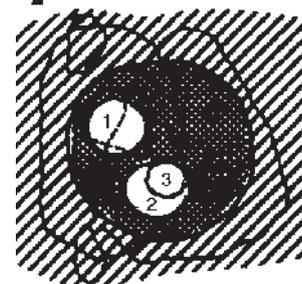


Fig. 169 : Coupe et plan de la tombe 134.



5 (10568) : quelques fragments d'une grande écuelle en poterie grossière, brun marbrée de rouge, formant très probablement au moment du dépôt un seul gros tesson, trouvé parmi les cendres de la fosse. Décor incisé avec un poinçon.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 49,4 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 132

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture. Dessous, loculus ovale (axes : 0,70 m et 0,65 m) de 0,25 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 166).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 170)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10569) : ossuaire en poterie grossière brun-rouge. Le col et le fond étaient complètement effrités. Ligne de gros points ronds sur le bas de l'épaule.

2 (10570) : vase en poterie brun-rouge très effrité, écrasé sous le poids d'une petite dalle qui le fermait.

3 (15571) : petit vase en poterie noirâtre assez fine. Cannelures sur l'épaule, soulignées par deux traits parallèles incisés avant cuisson avec un poinçon, et une ligne de tirets horizontaux. H : 0,075 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 10570.

– *Bronze* :

15354 : petit anneau ouvert, à section ovale, dans l'ossuaire, en surface. D interne : 0,009 m ; L : 0,003 m.

– *Pierre* :

15355 : petit fragment de silex blanc taillé, dans l'ossuaire.

– *Coquillage* :

15356 : valve de *cardium edule* percée à la pointe. Elle était sur la petite dalle qui fermait le vase 10570.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 15,4 g d'os appartenant à un enfant jeune (?).

Tombe 133

Description générale

Intacte. A 0,50 m du sol actuel, dalle de couverture déplacée par la charrue. Loculus de 0,60 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 167).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 170)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1(10572) : ossuaire en poterie grossière noirâtre et friable. H :

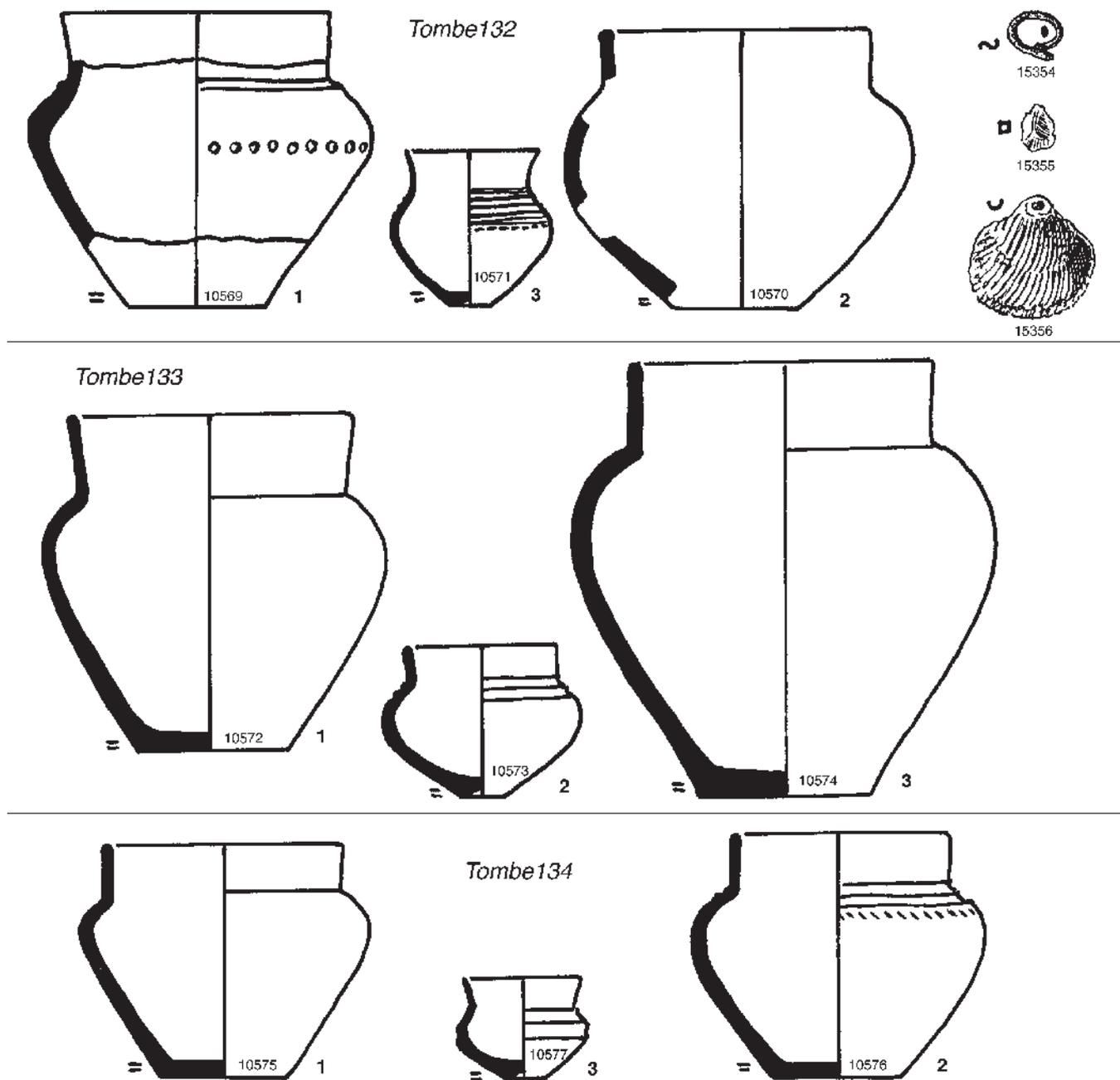


Fig. 170 : Mobilier des tombes 132, 133 et 134.

0,16 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,07 m.

2 (10573) : petit vase en poterie grossière noirâtre et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 10574.

3 (10574) : vase en poterie grossière et friable, noirâtre, très effrité. H : 0,205 m ; Do 0,14 m ; Db : 0,08 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 236,4 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 134

Description générale

Intacte (fig. 168). A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture. Sur un bord du loculus, à côté de la dalle de couverture, une dalle de 1 m de long, 0,40 m de largeur et 0,08 m d'épaisseur était dressée sur le côté long et calée par quelques grosses pierres. Loculus de 0,50 m de diamètre et 0,50 m de profondeur, renfermant des cendres très blanches, des fragments d'os très menus, quelques mottes de terre rougie ainsi que des lamelles de calcaire brûlé (fig. 169).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 170)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10575) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. H : 0,11 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcai-

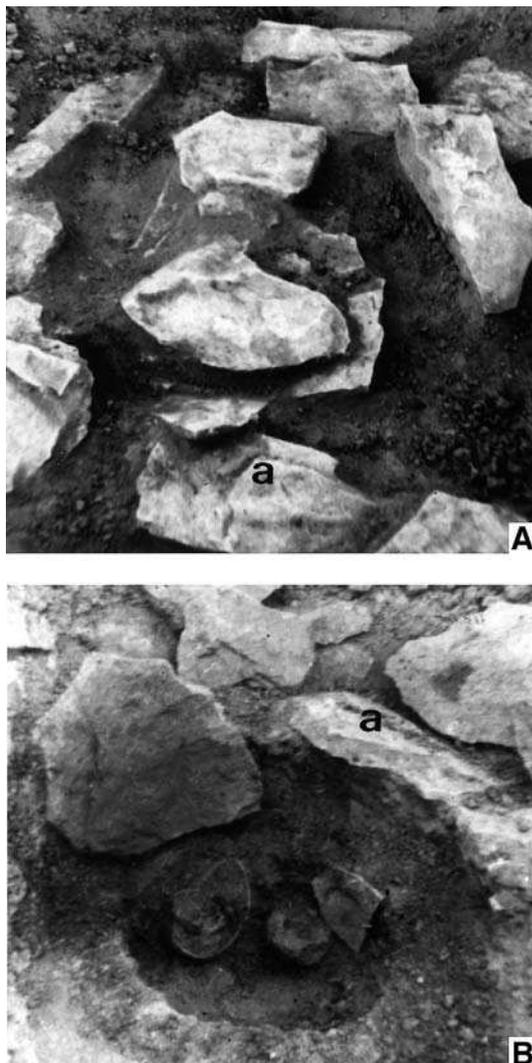


Fig. 171 : Vue du tumulus (en A) et du dépôt (en B) de la tombe 135.

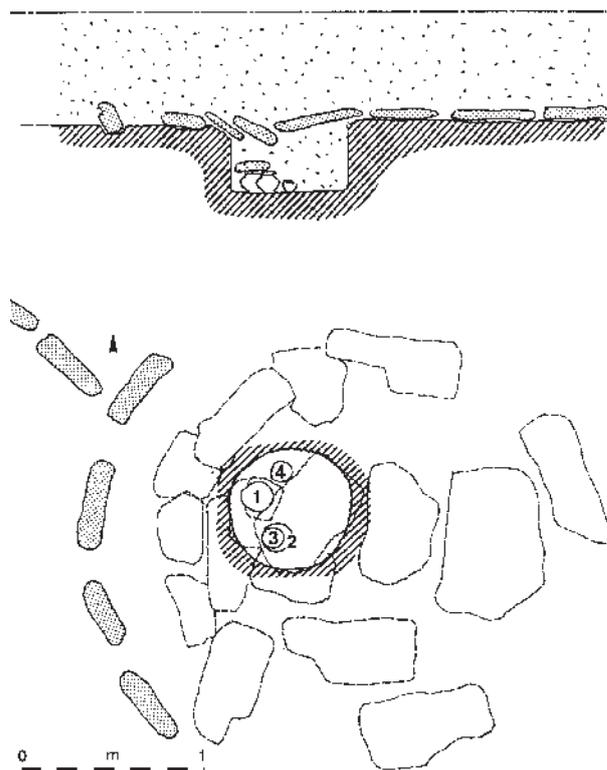


Fig. 172 : Coupe et plan de la tombe 135 (éch. 1/40 ème).

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, espèce de dallage formé de grosses pierres plates, sans doute la base d'un tumulus de 2,40 m de diamètre (fig. 171). A 0,20 m plus bas, presque au centre, dalle de couverture fermant un loculus de 0,60 m de diamètre et 0,20 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 172).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 174)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10579) : ossuaire en poterie brun-rouge très grossière et effritée.

2 (10580) : vase en poterie brun-rouge très grossière et friable. H : 0,190 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,075 m.

3 (10581) : petit vase en poterie beige marbrée de noir, très fine. Décor de cannelures et d'incisions profondes faites avant cuisson avec un poinçon. Hachures légères sur les crêtes des cannelures. H : 0,065 m ; Do : 0,075 m ; Dp : 0,028 m. Il était dans le vase 10580.

4 (10582) : petit vase en poterie jaune clair fine et friable. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m.

– *Bronze* :

15357 : pince à épiler. L : 0,053 m. Par exception, elle était au fond de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 237,9 g d'os appartenant à un adulte et à un enfant (?).

Dépôt 136

Description générale

A 0,60m du sol actuel, file de dalles irrégulières, hautes de 0,45 m en

re.

2 (10576) : vase en poterie noirâtre et grossière très effrité dans la partie supérieure. H : 0,115 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,06 m. Cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets obliques.

3 (10577) : petit vase intact en poterie grossière, beige marbrée de noir. H : 0,045 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 10576.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 4,3 g d'os appartenant vraisemblablement à un enfant.

Tombe 135

Description générale

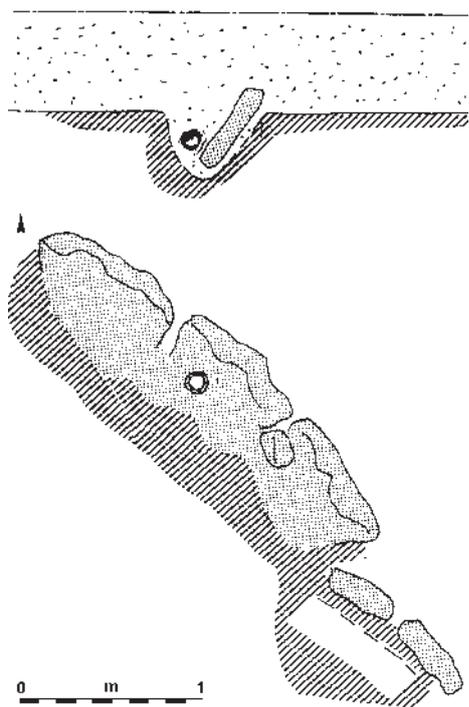


Fig. 173 : Coupe et plan du dépôt 136 (éch. 1/40 ème).

moyenne, plantées verticalement (fig. 173). Devant la seconde dalle, à 0,65 m du sol actuel, débris d'un petit vase, mais aucune trace d'os brûlés ni de cendres.

Inventaire du mobilier (fig. 174)

– *Céramique* : 1 vase.

1 (10583) : petit vase en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,105 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,05 m.

Tombe 137

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture. Sur la dalle, quelque pierres et des cendres du bûcher funéraire. Dessous, loculus profond de 0,30 m et de 0,60 m environ de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 175).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 176)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 7 vases à offrandes.

1 (10584) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, affinée en surface. Deux cannelures larges sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux remplis de poudre blanche. H : 0,215 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,08 m.

2 (10585) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,045 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,04 m. Elle était dans l'ossuaire en surface.

3 (10586) : écuelle en poterie gris-bleuté marbré de rouge, grossière mais solide. Gros grains blancs dans la pâte. Le petit tenon près du

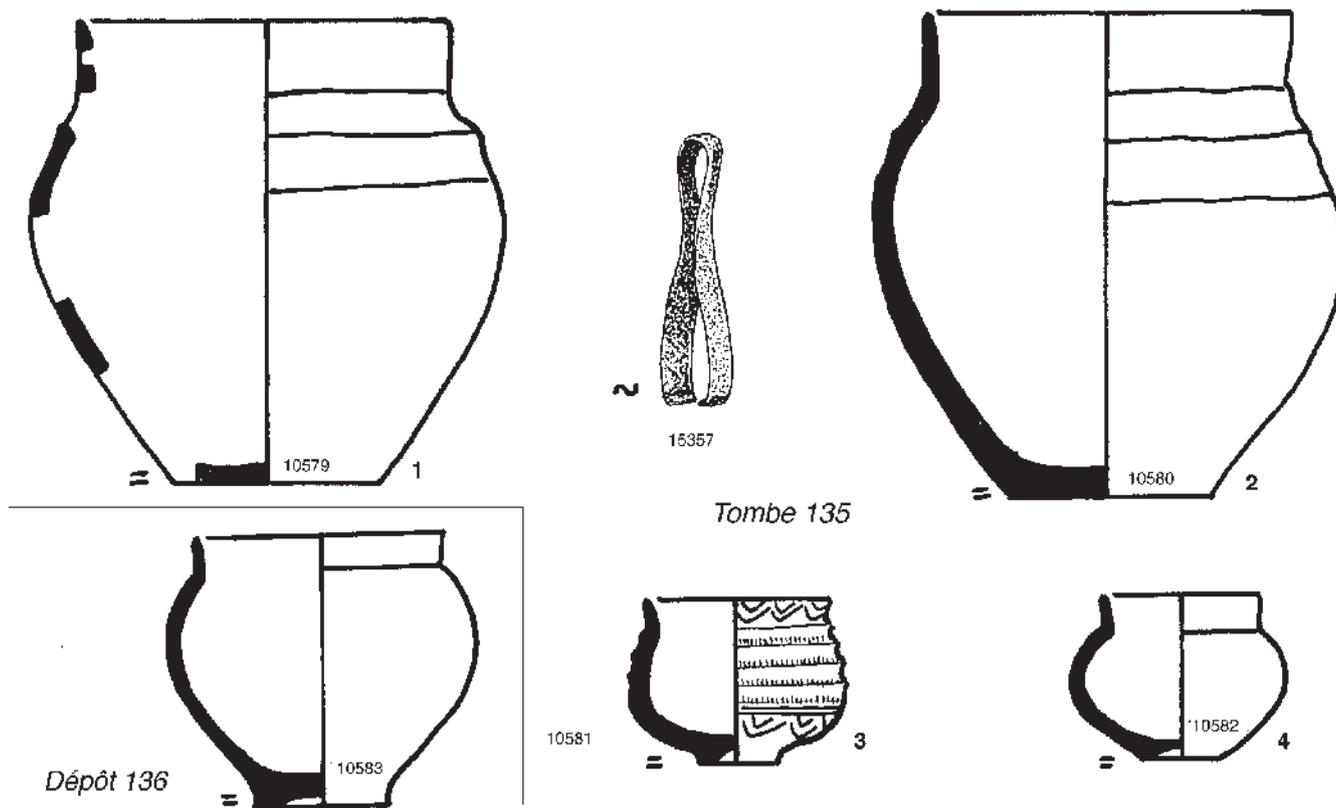


Fig. 174 : Mobilier de la tombe 135 et du dépôt 136.

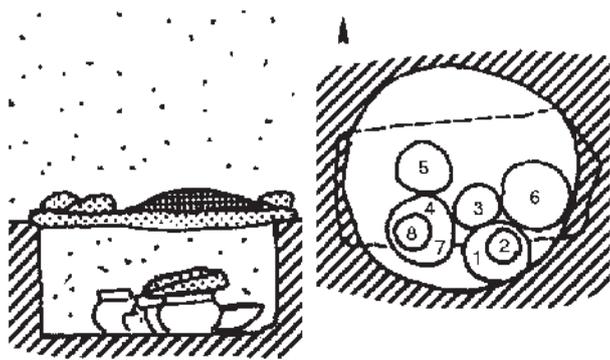


Fig. 175 : Coupe et plan de la tombe 137.

bord n'était pas rivé, mais simplement collé à la barbotine. La paroi du vase est profondément hachurée à cet endroit, mais malgré cette précaution le tenon n'adhérait que sur les bords. Le fond du vase est circulaire, mais l'ouverture est nettement ovalisée. H : 0,075 m ; Do : 0,135 m et 0,115 m ; Db : 0,055 m.

Elle était posée devant l'ossuaire, à l'envers, l'ouverture contre le fond de la fosse.

4 (10587) : vase en poterie noirâtre grossière, affinée en surface. Deux larges cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux emplis de poudre blanche. H : 0,22 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,09 m.

5 (10588) : petite écuelle en poterie grossière, affinée en surface. Deux petites cannelures sur la panse. H : 0,08 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,065 m. Elle était dans le vase 10587.

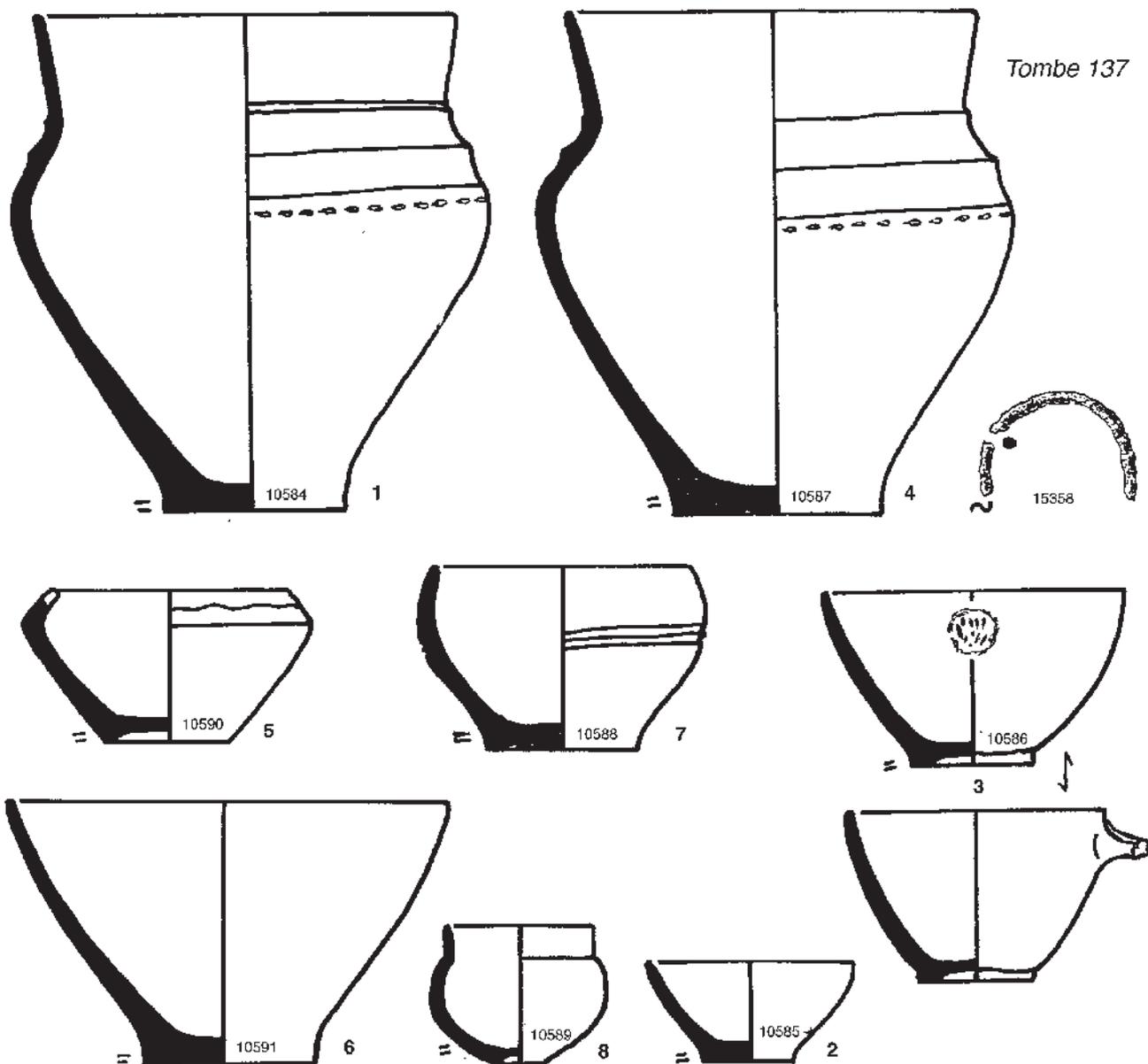


Fig. 176 : Mobilier de la tombe 137.



Fig. 177 : Vue de la tombe 138.

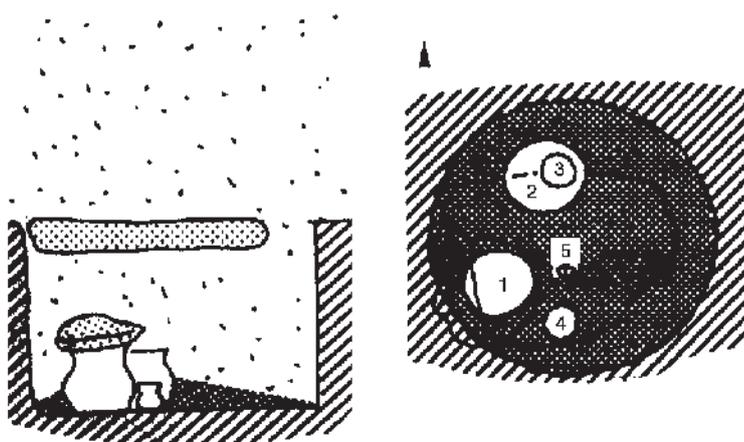


Fig. 178 : Coupe et plan de la tombe 138.

6 (10589) : petit vase en poterie brune grossière marbrée de noir et de gris. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'écuelle 10588.

7 (10590) : petite écuelle à bord rentrant, en poterie noirâtre beige à l'extérieur, très fine mais très friable. H : 0,065 m ; Do : 0,10 m environ ; Db : 0,06 m. Elle était posée à l'envers devant le vase 10587, l'ouverture contre le fond de la fosse.

8 (10591) : plat tronconique en poterie brun-rouge grossière et friable. H : 0,115 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,075 m.

– *Bronze* :

15358 : fragment d'un anneau à section ovale. Il était au fond de l'ossuaire. 0,003 x 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 176,1 g d'os appartenant à un adolescent ou à un adulte.

Tombe 138

Description générale

Intacte (fig. 177). A 0,60 m du sol actuel, dalle de couverture en place. Dessous, loculus de 0,75 m de diamètre et 0,50 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 178).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 179)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10592) : ossuaire en poterie noirâtre marbrée de brun. Deux larges cannelures sur l'épaule. H : 0,165 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,09 m.;

2 (10593) : vase analogue en poterie grossière brunâtre. H : 0,180 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,10 m.

3 (10594) : petit vase en poterie grossière noirâtre marbrée de brun. Deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10593;

4 (10595) : petit vase en poterie brune fine, avec quelques grains de calcaire dans la pâte. H : 0,065 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m. Il était devant l'ossuaire, à l'envers, l'ouverture contre le fond de la fosse.

5 (10596) : pendeloque en poterie brune marbrée de noir, finement micacée. Peu de dégraissant apparent. D : 0,04 m. E : 0,016 m. Elle était devant l'ossuaire. D du trou : 0,008 m ; P : 27,5 g.

– *Bronze* :

15359 : débris d'un torques formé d'une tige quadrangulaire tordue en sections de sens opposés. 0,003 x 0,003 m.

15360 : bracelet formé d'un gros fil cylindrique enroulé sur trois spires. D : 0,06 m. Les nombreux fragments de tiges à section ronde, rectangulaire ou carrée signalés dans les tombes de cette nécropole doivent appartenir à des bracelets de ce genre.

15361 : fragments d'un grand anneau formé d'une large bandelette plate sur une face, portant sur l'autre de légers sillons parallèles déterminant un décor en relief, ornée sur les bords de protubérances symétriques. Le diamètre approximatif, une dizaine de centimètres, est trop grand pour un bracelet, et d'ailleurs le système d'agrafage, une extrémité amincie et recourbée qui s'engage dans un trou percé à l'autre extrémité, aurait été bien incommode. L : 0,015 m.

15362 : fragment de bracelet à section rectangulaire. 0,004 x 0,002 m.

15363 : fragment de bracelet à section carrée, orné de traits finement gravés sur une face. 0,004 x 0,004 m.

15364 : fragments d'anneaux carénés.

15365 : fragment à demi fondu, peut-être un morceau de torque.

15366 : épingle à rouelle, époincée. La tête, formée de deux anneaux concentriques reliés par six rayons, mesure 0,03 m de diamètre. L'un des rayons est mal sorti à la coulée.

L'épingle, le bracelet et les débris d'anneau 15361, étaient dans l'ossuaire, tous les autres parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 251,9 g d'os correspondant à un sujet adulte.

Tombe 139

Description générale

Presque entièrement soulevée par la charrue, à 0,50 m du sol actuel (fig. 180).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 182)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10597) : fond d'un ossuaire en poterie brunâtre grossière.

2 (10598) : fond d'un vase en poterie noirâtre fine. Trou percé avant cuisson dans le pied.

3 (10599) : petit vase en poterie beige grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10598.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé, mais pas un nouveau-né.

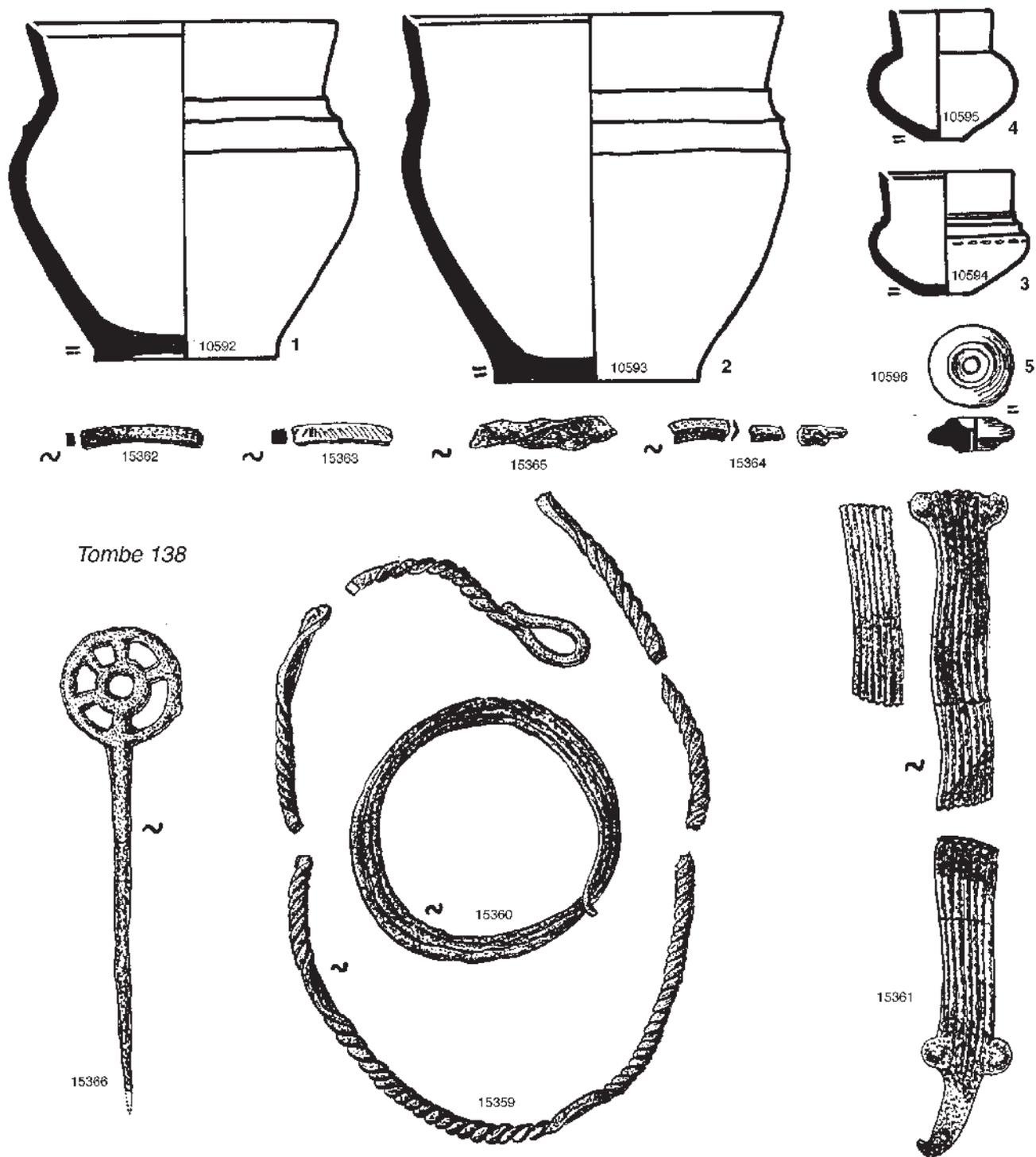


Fig. 179 : Mobilier de la tombe 138.

Tombe 140*Description générale*

Intacte. A 0,50 m du sol actuel, grosse pierre en grès, plate sur une face mais irrégulière de l'autre côté. Dessous, terre rougie et loculus de 0,80 m de diamètre et 0,50 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 181).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 182)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10600) : ossuaire en poterie noirâtre marbrée de brun-rouge, contenant des paillettes de mica blanc. Cannelures peu marquées sur l'épaule, et ligne d'impressions verticales en dessous. H : 0,175 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,11 m. Il était fermé par une petite dalle.

2 (10601) : vase en poterie identique à celle du 10600. Pas de canne-

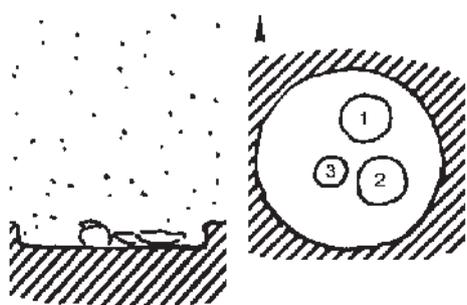


Fig. 180 : Coupe et plan de la tombe 139.

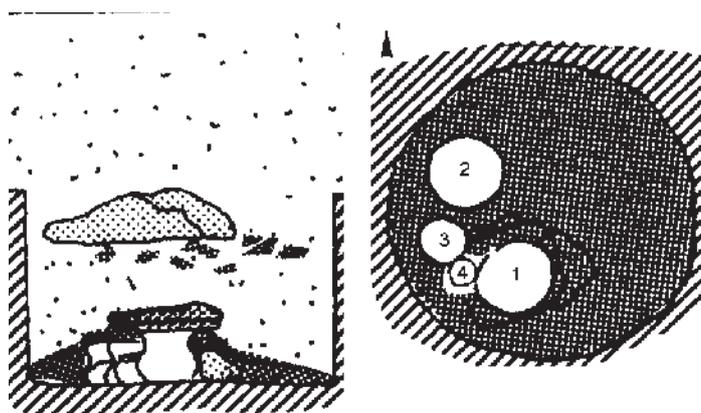


Fig. 181 : Coupe et plan de la tombe 140.

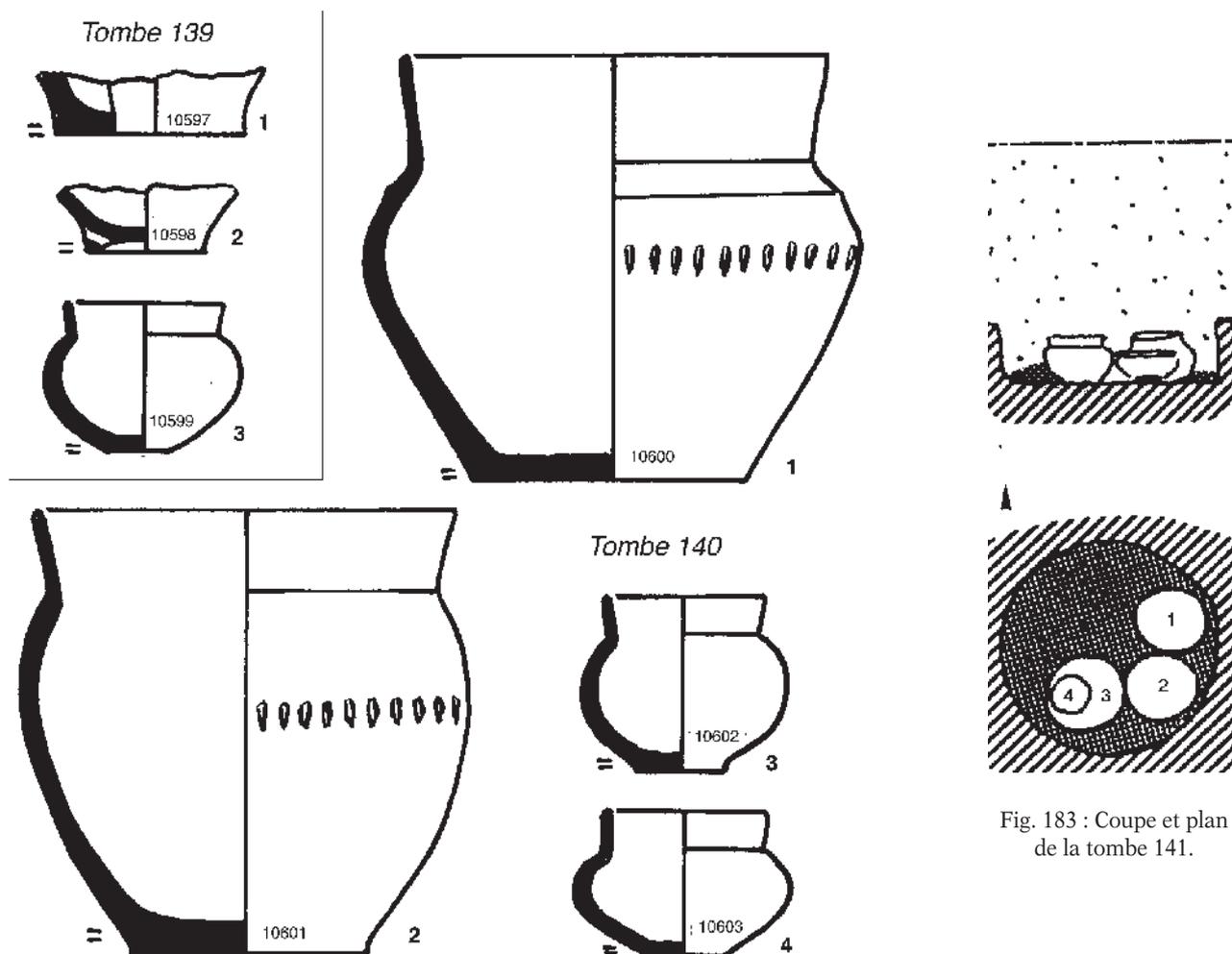


Fig. 183 : Coupe et plan de la tombe 141.

Fig. 182 : Mobilier des tombes 139 et 140.

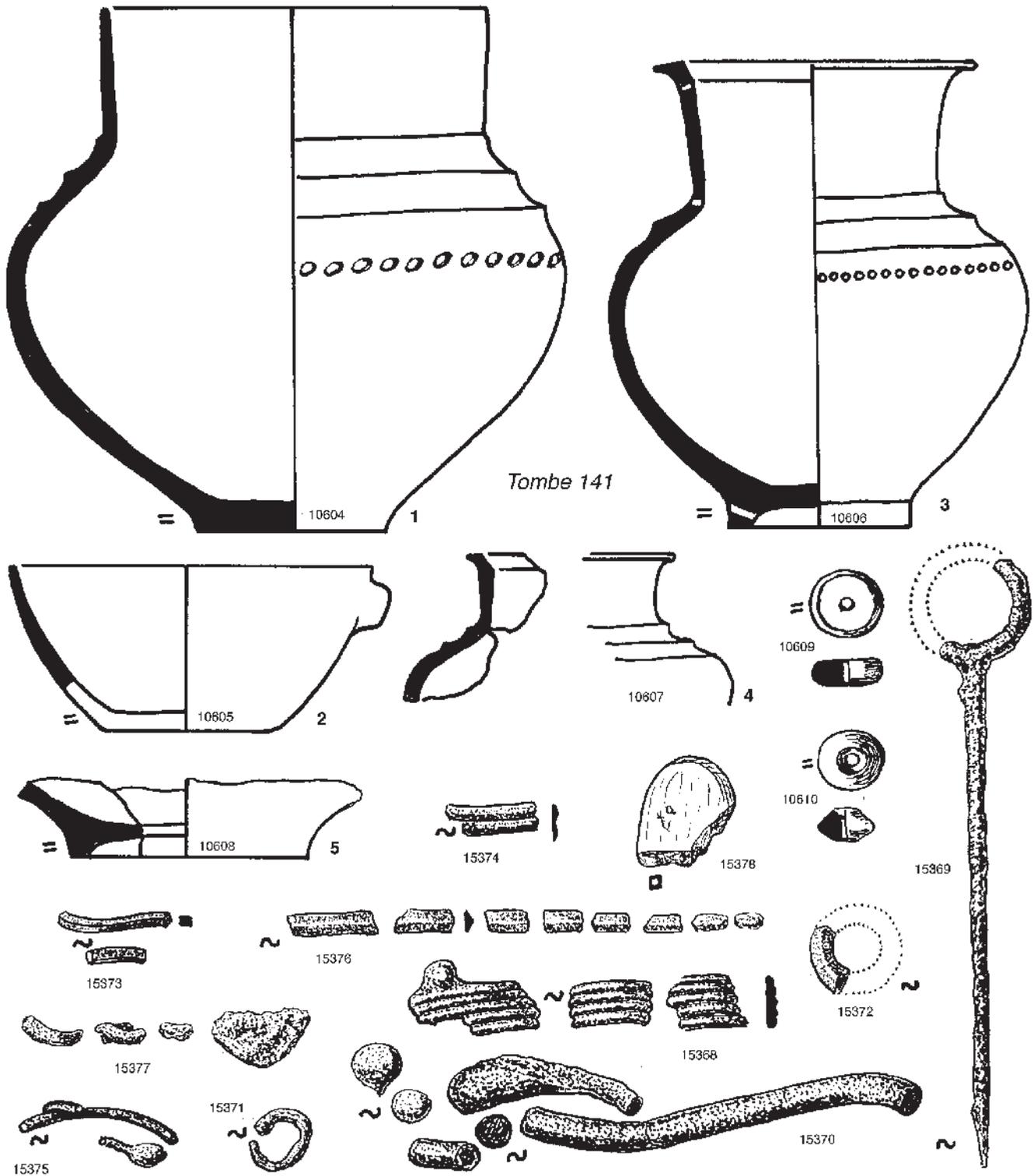


Fig. 184 : Mobilier de la tombe 141.

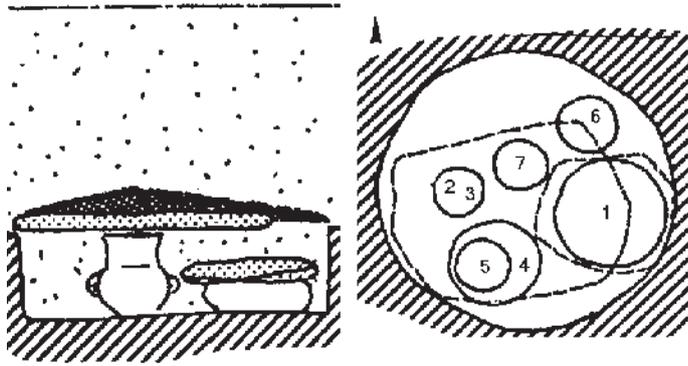


Fig. 185 : Coupe et plan de la tombe 142.

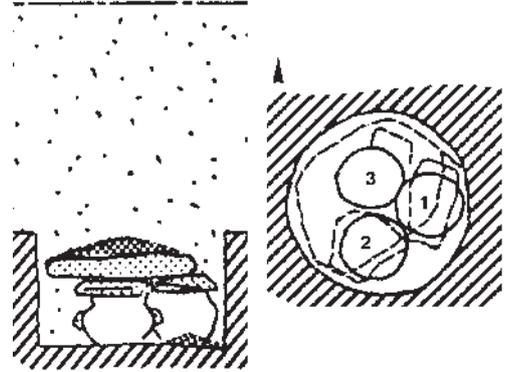


Fig. 187 : Coupe et plan de la tombe 144.

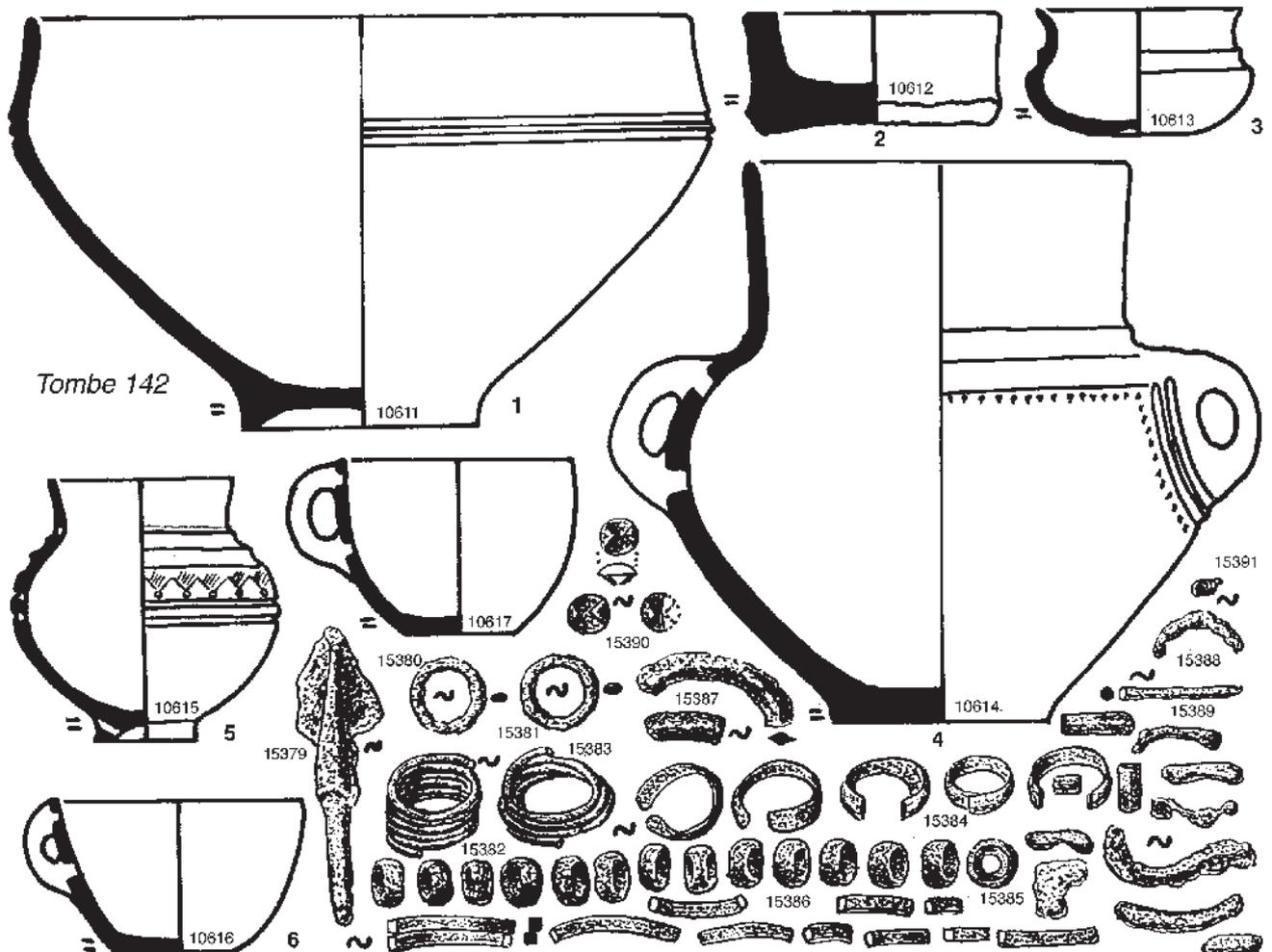


Fig. 186 : Mobilier de la tombe 142.

lures, mais impressions verticales identiques. H : 0,18 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,095 m.

3 (10602) : petit vase en poterie grossière, grise marbrée de noir. Le profil en est très irrégulier. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,035 m.

4 (10603) : petit vase en poterie grossière et très friable, brunâtre. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m.

- Faune :

15367 : fragment d'un os non brûlé, peut-être humérus d'ovicapriné,

devant l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 287,1 g d'os appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 141

Description générale

Dalle soulevée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, loculus de 0,70 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, renfermant des cendres (fig. 183).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 184)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé, 2 pendeloques.

1 (10604) : ossuaire en poterie brunâtre marbrée de rouge très grossière, aux parois épaisses et lourdes. Trois larges cannelures sur l'épaule, et au dessous ligne d'impressions ovales un peu obliques. H : 0,265 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,09 m.

2 (10605) : écuelle en poterie beige marbrée de gris, assez fine mais friable. Un petit tenon vertical et aplati près du bord. H : 0,08 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,08 m.

3 (10606) : vase à col haut cylindrique, en poterie brunâtre marbrée de rouge, assez fine. Deux cannelures sur l'épaule et au-dessous une ligne de petits cercles estampés emplis de poudre blanche. Des trous étaient percés avant cuisson, en ligne verticale, l'un dans le pied, l'autre à la base du col, et probablement un troisième sous le bord. H : 0,235 m ; Do : 0,16 m ; Hp : 0,012 m ; Dp : 0,09 m.

4 (10607) : petit vase incomplet en poterie beige, noire à la cassure, fine et pulvérulente, qui paraît brûlé. Il était dans le 10606.

5 (10608) : tesson isolé d'un fond de vase en poterie grossière, rouge à l'extérieur et noire à la cassure, trouvé parmi les cendres de la fosse.

6 (10609) : grande pendeloque discoïdale, en poterie beige pareille au 10607. D : 0,036 m ; E : 0,013 m. Elle était dans l'ossuaire. D du trou : 0,007 m ; P : 24,4 g.

7 (10610) : pendeloque biconique en poterie identique à la précédente. D : 0,035 m ; E : 0,018 m. Elle était dans les cendres de la fosse. D du trou : 0,005 m ; P : 17,2 g.

– *Bronze* :

15368 : fragments d'un anneau cannelé. L : 0,017 m.

15369 : épingle à tête en anneau plat, brûlée et incomplète. L : 0,155 m ; D extérieur de l'anneau : 0,03 m.

15370 : fragments d'une grosse tige à section ronde, bracelet ou torques. D : 0,010 m.

15371 : petit anneau ouvert, déformé par le feu.

15372 : fragment d'un anneau plat à section triangulaire.

15373 : fragments de bracelet à section carrée. 0,003 x 0,003 m.

15374 : fragments de bracelet formé de bandelette à section plat convexe, sans doute enroulée en spirale. L : 0,004 m.

15375 : fragment d'un bracelet fin en fil à section ronde. D : 0,002 m.

15376 : fragments d'anneaux carénés.

15377 : débris informes, fondus dans le bûcher.

– *Pierre* :

15378 : fragment de lissoir en pierre blanche.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 527,2 g d'os appartenant à un adulte et à un enfant jeune.

Tombe 142

Description générale

Intacte. A 0,50 m du sol actuel, cendres mêlées d'os brûlés et de fragments de bronze, vidées sur la dalle de couverture. Dessous loculus de 0,20 m de profondeur et 0,50 m environ de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 185).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 186)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 6 vases à offrandes

1 (10611) : ossuaire en poterie assez fine, brunâtre, noire en surface. Deux étroites cannelures au point le plus saillant de la carène. H : 0,165 m ; Do : 0,27 m ; Hp : 0,01 m ; Dp : 0,095 m.

2 (10612) : pied cylindrique en poterie noire et grossière, rougeâtre à l'extérieur, cassé au ras du vase. La cassure a été régularisée et on s'est servi du pied retourné comme d'une écuelle. H : 0,035 m ; D : 0,10 m.

3 (10613) : petit vase en poterie noire fine. H : 0,05 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 10612.

4 (10614) : vase en poterie noirâtre grossière, anses rivées. Deux cannelures larges sur le haut de l'épaule. Deux cannelures étroites entourent le bas des anses. Le tout est bordé d'un pointillé fin. H : 0,225 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,085 m.

5 (10615) : petit vase en poterie noire assez fine. Une rainure profonde à la base du col, deux autres au milieu de la panse sphérique. Deux cannelures larges et peu marquées sur l'épaule, soulignées par des triangles hachurés incisés avant cuisson avec un poinçon très fin et emplis de poudre blanche. Quatre petits trous percés avant cuisson suivant une ligne verticale, un dans la rainure à la base du col, un dans chaque rainure de la panse et un dans le pied. Remarquons en passant que les trous dans la panse rendaient apparemment ce vase impropre à recevoir des liquides. H : 0,105 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,04 m.

6 (10616) : petite tasse en poterie brunâtre assez fine. Anse rivée. H : 0,06 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,055 m.

7 (10617) : petite tasse en poterie brunâtre très grossière. Anse rivée. H : 0,07 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,045 m.

– *Bronze* :

15379 : pointe de flèche qui paraît brûlée, trouvée dans la terre remuée par la charrue. L : 0,06 m.

15380 : petit anneau plat fermé, de section ovale. D extérieur : 0,015 m.

15381 : petit anneau identique au précédent. D : 0,015 m.

15382 : anneau-spirale formé d'un fil à section ronde et composé de six spires. D : 0,018 m.

15383 : anneau-spirale analogue, mais déformé et composé de quatre spires.

15384 : cinq anneaux ouverts.

15385 : quatorze petites perles carénées. D extérieur : 0,01 m.

Les débris suivants étaient dans les cendres sur la dalle.

15386 : fragments de bracelets en bandelette à section carrée, probablement enroulée en spirale. 0,002 x 0,002 m.

15387 : fragment d'anneau plat à section en losange. D intérieur environ : 0,028 m ; Côtés : 0,005 x 0,003 m.

15388 : fragment d'anneau en fil à section ronde.

15389 : fragment de tige pointue à section ronde, peut-être un bout d'épingle.

15390 : trois petits boutons-rivets. Les deux premiers étaient dans l'ossuaire, le troisième, incomplet, dans les cendres sur la dalle. D : 0,007 m.

15391 : petite spirale en fil très fin à section ronde. L : 0,004 m. Elle était dans les cendres.

– *Données anthropologiques* :

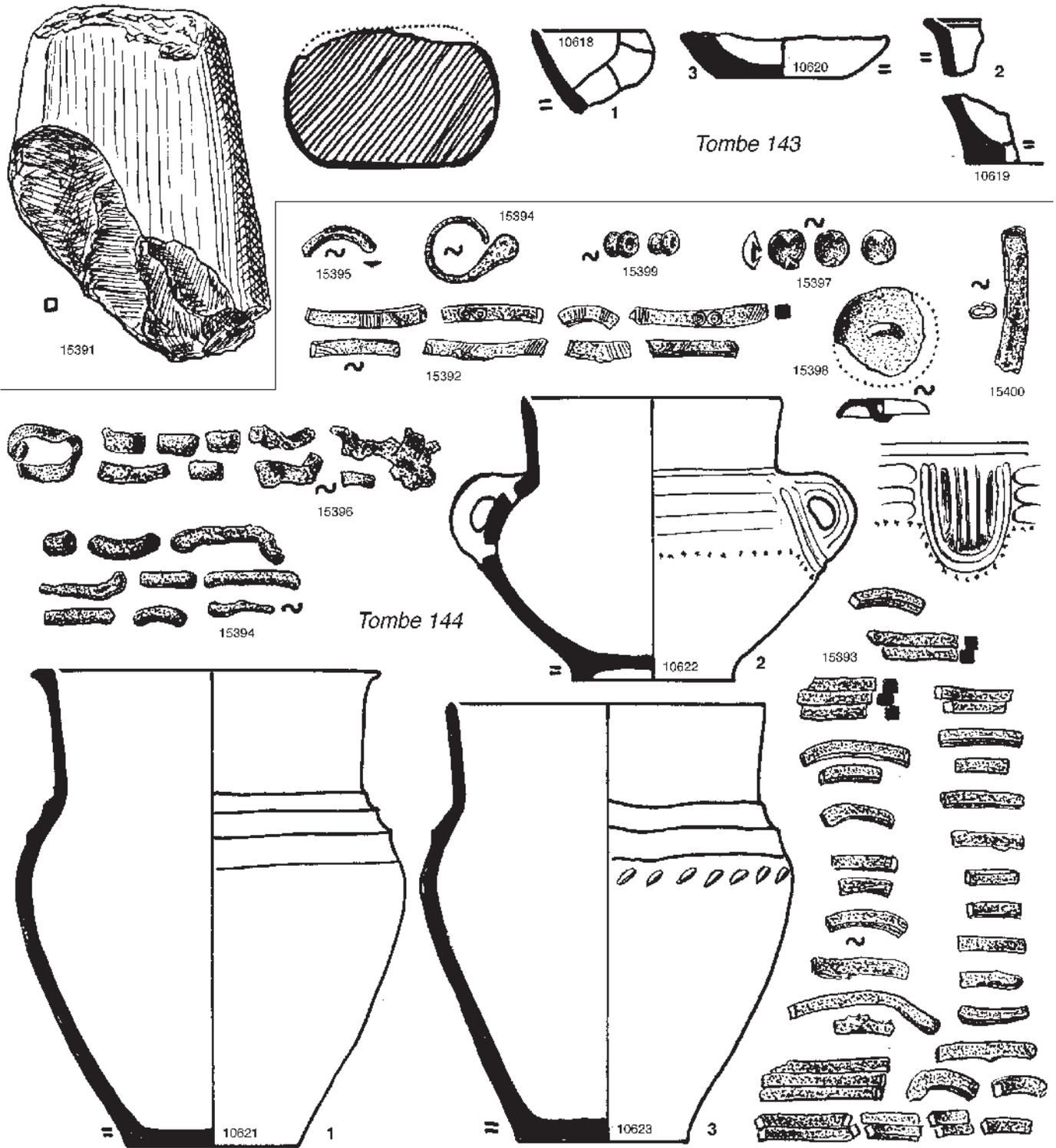


Fig. 188 : Mobilier des tombes 143 et 144.

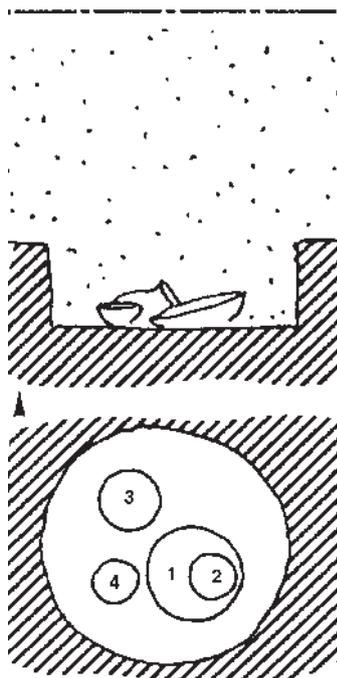


Fig. 189 : Coupe et plan de la tombe 145.

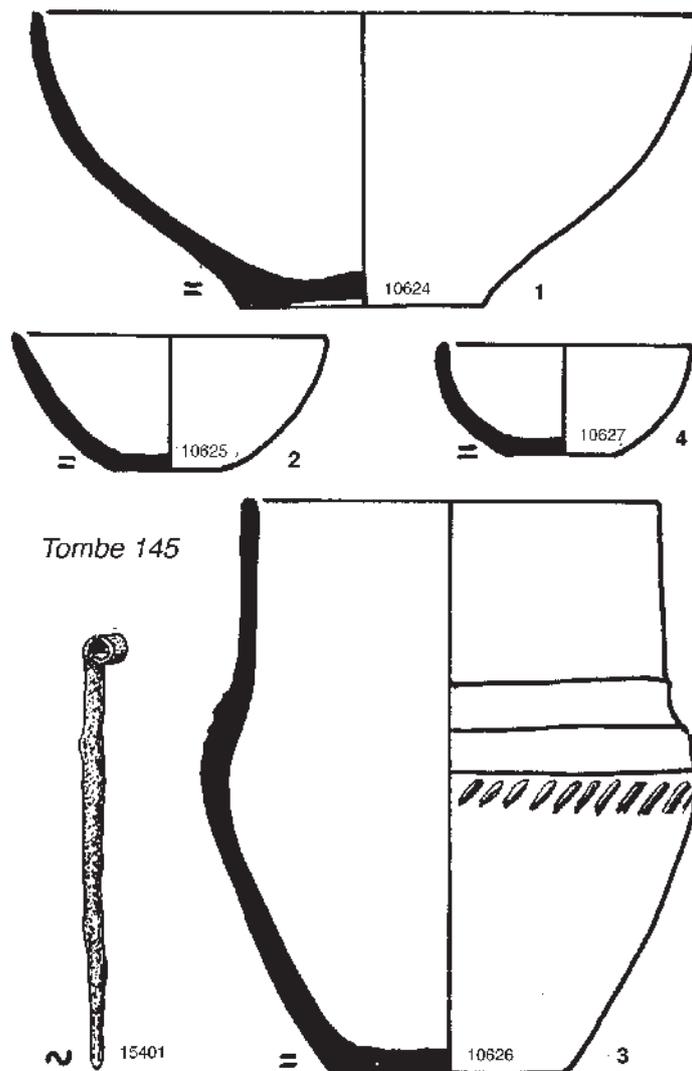


Fig. 190 : Mobilier de la tombe 145.

L'ossuaire contenait 797,1 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 143

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 188)

– Céramique : 3 vases.

1 (10618) : coupelle incomplète, en poterie grossière noirâtre et friable.

2 (10619) : vase à fond plat, incomplet, en poterie brunâtre grossière.

3 (10620) : fond d'un vase en poterie brun-rouge grossière et friable.

– Pierre :

15391 : fragment d'une grande hache polie en quartzite.

– Données anthropologiques :

Néant.

Tombe 144

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, cendres du bûcher sur 0,10 m d'épaisseur, vidées sur la dalle de couverture. Au dessous, loculus de 0,20 m de profondeur et d'environ 0,50 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 187).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 188)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10621) : ossuaire en poterie grossière et friable, brun-rouge marbrée de noir. Larges cannelures sur l'épaule. H : 0,245 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,09 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10622) : vase en poterie assez grossière, brunâtre, contenant du mica doré. Anses rivées cannelées. Cannelures sur l'épaule et cannelures plus fines encerclant la base des anses, le tout souligné par un fin pointillé. H : 0,145 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,085 m. Il était fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

3 (10623) : vase en poterie noirâtre marbrée de brun-rouge, assez fine. Cannelures peu marquées, soulignées par une ligne de hachures obliques. H : 0,225 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,09 m.

Trois grosses pierres maintenaient les vases debout.

– Bronze :

15392 : fragments de bracelets à section carrée, ornés de motifs finement gravés. 0,003 x 0,003 m.

15393 : fragments de bracelet en bandelette à section carrée, sans doute enroulée en spirale. 0,004 x 0,004 m.

15394 : petit anneau en fil mince et débris à section ronde, à demi fondus.

15395 : fragment d'un anneau plat à section triangulaire. L : 0,004 m ; D interne : 0,015 m.

15396 : fragments d'anneaux très altérés par le feu.

15397 : trois petits boutons-rivets. D : 0,008 m.

15398 : grand bouton à bélière. D : 0,023 m.

15399 : quatre petites perles, soudées deux à deux par l'oxyde. D : 0,005 m.

15400 : perle tubulaire faite d'une plaquette mince enroulée. L : 0,035 m.

Tous ces débris étaient dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 296,3 g d'os appartenant à un sujet, peut-être un adulte.

Tombe 145

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, locus de 0,20 m de profondeur et 0,60 m de diamètre, renfermant peu de cendres (fig. 189).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 190)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10624) : ossuaire en poterie brun clair assez fine. H : 0,155 m ; Do : 0,26 m ; Db : 0,095 m.

2 (10625) : petite écuelle en poterie brunâtre grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,125 m ; Db : 0,05 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10626) : vase en poterie brunâtre et grossière. Deux larges cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de hachures obliques profondes. H : 0,225 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,09 m.

4 (10627) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière. H : 0,04 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,04 m.

– *Bronze* :

15401 : épingle à tête aplatée et enroulée. L : 0,085 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 71,9 g d'os appartenant à un sujet adulte.

2.2. Fouilles 1951

Tombe 146

Description générale

A 0,45 m du sol actuel, dallage grossier, avec sur le bord, en deux points opposés, deux petites dalles dressées donnant sans doute le diamètre d'un petit tumulus d'environ 1,30 m. Entre ce dallage et la dalle fermant le locus, à 0,20 m plus bas, cendres du bûcher et débris de bronze. Sous la dalle, locus de 0,35 m de profondeur et d'environ 0,50 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 191).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 192)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10628) : ossuaire en poterie brunâtre marbrée de noir, friable, lissée à l'extérieur. Décor incisé avant cuisson souligné par un pointillé fin, emplis de blanc. H : 0,15 m ; Do : 0,235 m ; Db : 0,07 m. Il était

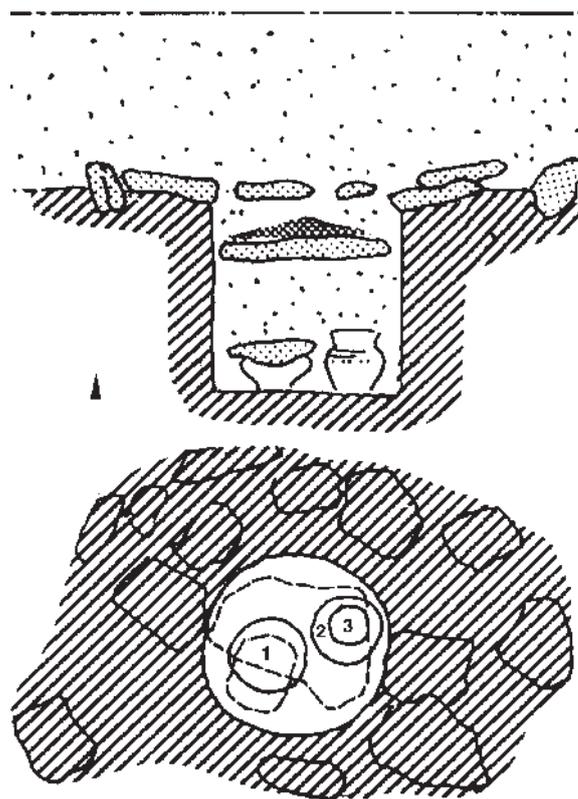


Fig. 191 : Coupe et plan de la tombe 146.

fermé par une petite dalle en pierre calcaire.

2 (10629) : vase en poterie beige marbrée de gris et de rouge, grossière. Trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par un gros pointillé triangulaire. H : 0,22 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,085 m.

3 (10630) : écuelle en poterie brunâtre grossière ; mamelon bifide rivé au-dessous du bord. H : 0,065 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,075 m. Elle était dans le vase 10629.

– *Bronze* :

15402 : anneaux carénés plus ou moins altérés par le feu.

15403 : quatre fragments de bracelets à section rectangulaire ornés de motifs finement gravés. Côtés : 0,003 x 0,002 m.

15404 : débris de bracelets à section carrée, quelques-uns creusés en gouttière. Un bouton conique et massif était soudé à une extrémité. Côtés : 0,003 x 0,003 m.

15405 : fragment d'anneau plat à section ovale. D interne : 0,020 m environ.

15406 : petit fragment de tige torsadée.

Tous ces fragments étaient mêlés aux cendres du bûcher, au-dessus de la dalle de couverture.

– *Données anthropologiques* :

457,6 g d'os appartenant à un adulte ont été recueillis dans l'ossuaire ; le locus en contenait 35,3 g. Parmi les cendres déposées sur la dalle de fermeture de la tombe, on a relevé 342,7 g d'os. Ceux-ci appartiennent pour la plupart à un sujet immature âgé probablement de moins de 2 mois, de rares autres à un sujet adulte compatible avec celui identifié dans l'ossuaire (?). Il s'agit donc d'une tombe "double", même si l'ossuaire ne contenait que les os d'un individu adulte. Il est

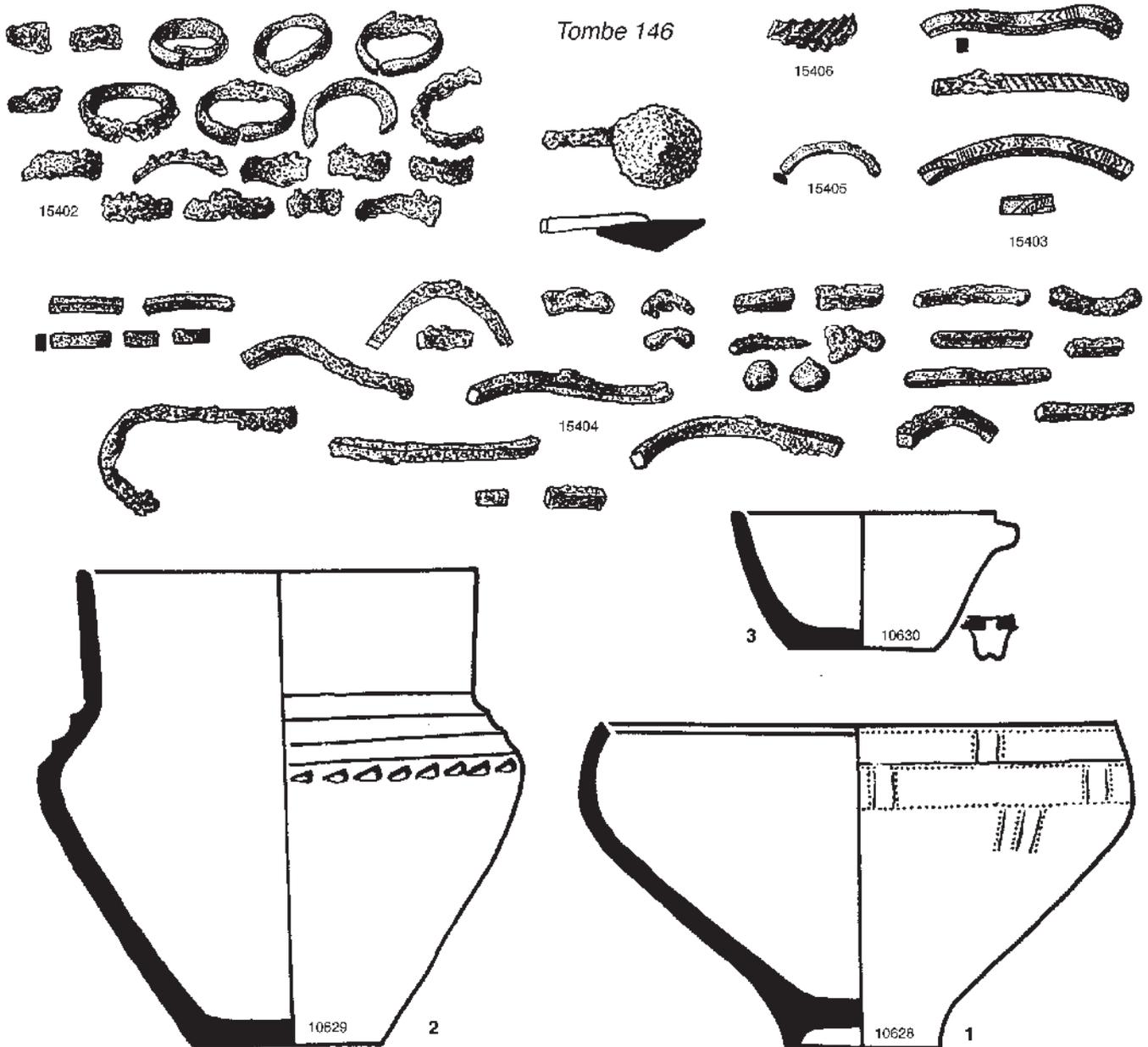


Fig. 192 : Mobilier de la tombe 146.

délicat de préciser si les deux dépôts sont contemporains. On ne retiendra dans l'analyse anthropologique que les os recueillis dans la tombe, à savoir dans l'ossuaire et dans le loculus.

Tombe 147

Description générale

Intacte. Ici, le loculus était très nettement entouré d'un cercle de dalles dressées de 2,50 m de diamètre, qui retenait un tumulus de terre et de pierrailles. Le cercle de dalles n'a pu être dégagé entièrement car il s'engage sous le chemin voisin. A 0,65 m du sol actuel, dalle de couverture horizontale recouvrant une autre dalle inclinée au-dessus du loculus. Ce dernier, de 0,80 m de diamètre, profond de 0,85 m, renfer-

mait des cendres (fig. 193).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 194)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10631) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,135 m ; Do : 0,25 m ; DP : 0,08 m. Il était fermé par une petite dalle en calcaire.

2 (10632) : petit vase en poterie grise grossière. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m. Il était au fond de l'ossuaire.

3 (10633) : vase en poterie brunâtre grossière. Anses rivées, à facettes. Grandes cannelures sur l'épaule. H : 0,18 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,065 m.

4 (10634) : petite écuelle ovalisée, en poterie beige marbrée de brun. Mamelon cylindrique aplati rivé sous le bord. H : 0,06 m ; Do : 0,11 m

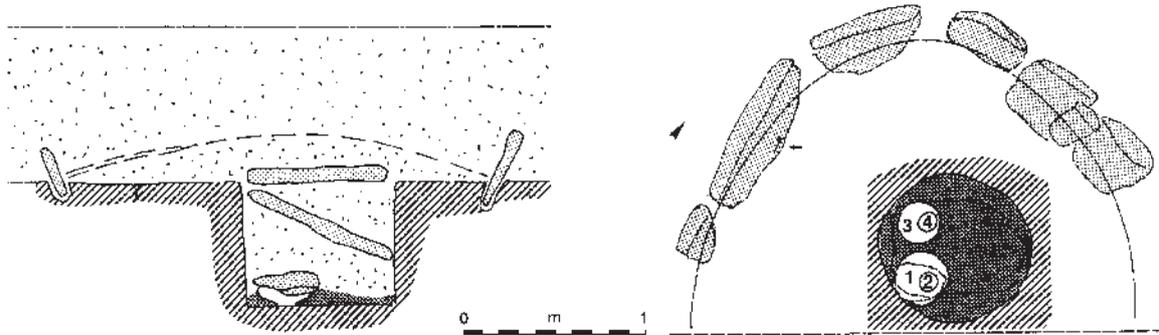


Fig. 193 : Coupe et plan de la tombe 147 (échelle 1/40).

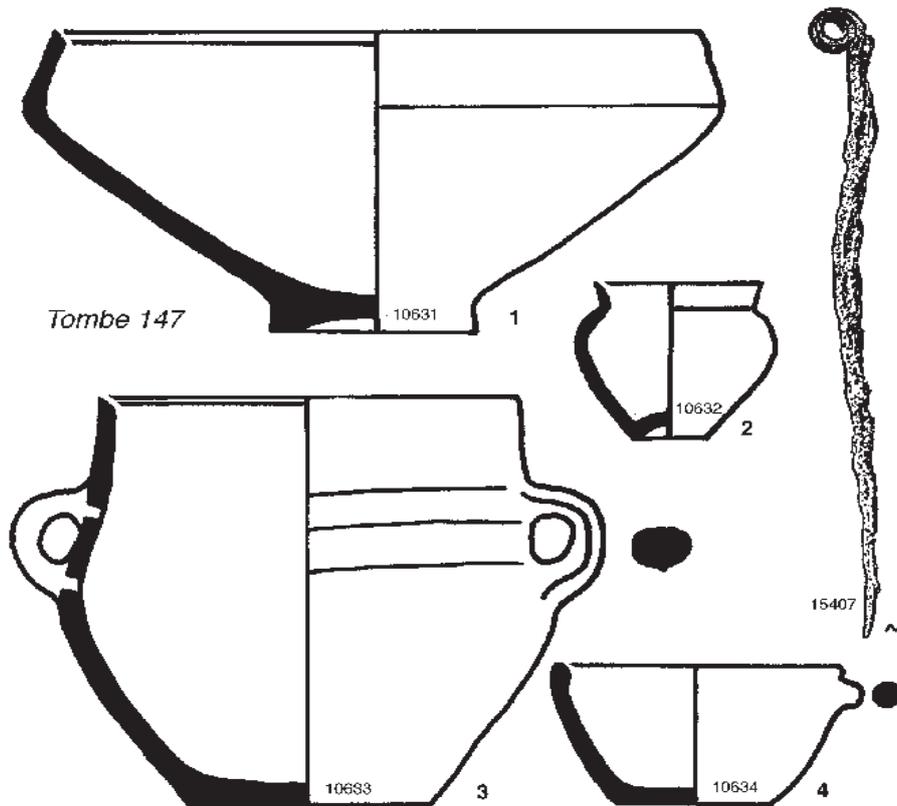


Fig. 194 : Mobilier de la tombe 147.

en moyenne ; Db : 0,05 m.

– *Bronze* :

15407 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,14 m. Elle était sur le bord du tumulus, contre la face interne d'une dalle dressée.

– *Données anthropologiques* :

423,1 g d'os au total ont été recueillis. L'ossuaire en contenait 320,1 qui appartiennent à un sujet adulte. Dans la fosse, 103 g d'os appartenant au même individu ont été relevés ainsi que quelques petits cailloux brûlés et des mottes de terre rouge.

Tombe 148

Description générale

Intacte. Une dalle dressée paraît être le dernier vestige d'un cercle de dalles ayant entouré le tumulus. A 0,60 m du sol actuel, une couche

de cendres du bûcher recouvrait la dalle de couverture. Dessous, locus de 0,55 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, renfermant des cendres du bûcher (fig. 195).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 197)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (10635) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière et friable, non reconstituable.

2 (10636) : écuelle carénée en poterie brune grossière très friable. H : 0,045 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,02 m.

3 (10637) : vase en poterie brun-rouge friable, non reconstituable.

4 (10638) : écuelle en poterie brun-rougeâtre très effritée. La reconstitution a pu être effectuée grâce au moulage intérieur du vase qui n'était pas trop déformé. H : 0,045 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,08 m.

– *Bronze* :

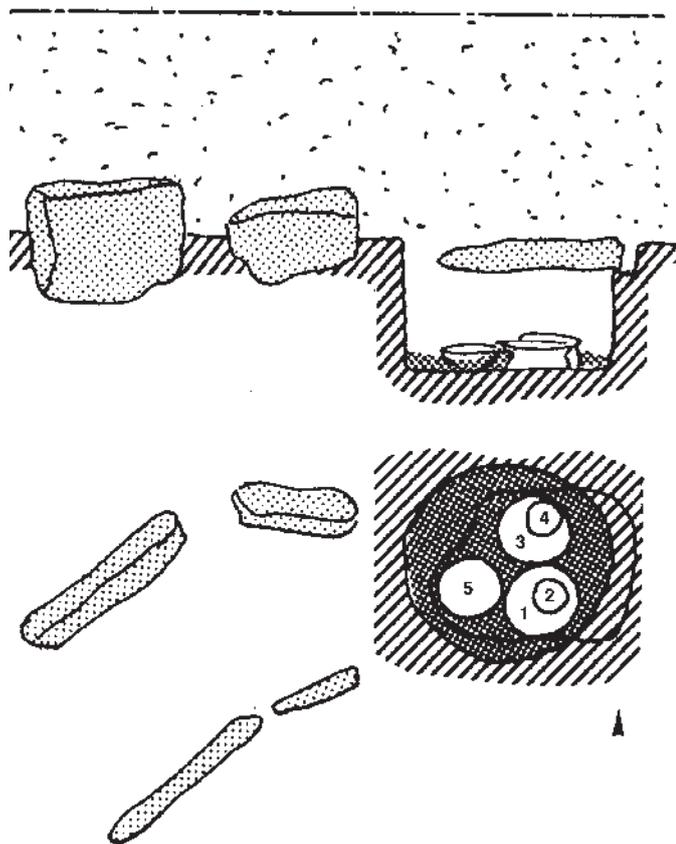


Fig. 195 : Coupe et plan de la tombe 148.

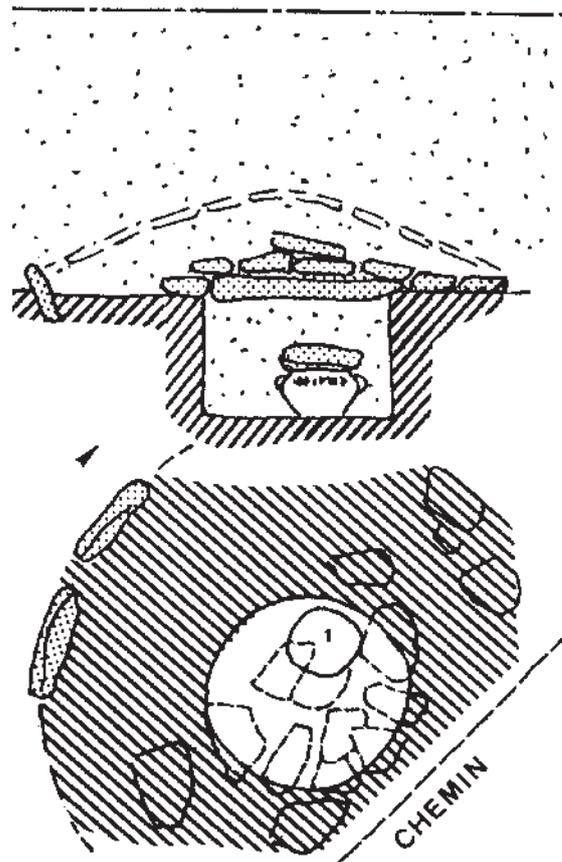


Fig. 196 : Coupe et plan de la tombe 149.

15408 : fragment d'un bracelet à section carrée légèrement creusé en gouttière. Côtés : 0,004 x 0,004 m.

15409 : fragment de bracelet à section carrée à demi fondu.

15410 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,002 x 0,003 m.

Tous ces débris étaient sur la dalle de couverture, parmi les cendres.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 48,0 g d'os appartenant à un enfant (?).

Tombe 149

Description générale

A 0,50 m du sol actuel, sommet d'un tas de terre noire, parsemé en surface de petites dalles irrégulières, qui tranchait nettement par sa coloration avec le sol environnant et recouvrait un petit dallage qui surmontait lui-même la dalle de fermeture. Sous la dalle, loculus de 0,50 m de diamètre environ, et 0,35 m de profondeur, qui ne renfermait pas de cendres (fig. 196).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 197)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 tessons isolés.

1 (10640) : ossuaire en poterie grossière et friable, brunâtre sur un côté, beige marbré de rouge sur l'autre. Anses rivées et équarries. Deux cannelures larges, soulignées par un méandre incisé avant cuisson avec un outil à deux pointes. H : 0,175 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,095 m.

2 (10641) : fragment de poterie noirâtre et grossière de forme indéterminable. Non figuré.

3 (10642) : fragment analogue. Même poterie que le 10641. Non figuré.

Ces deux fragments étaient au fond de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 196,7 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

2.3. Fouilles 1958

Tombe 150

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus encore profond de 0,20 m et d'un diamètre d'environ 0,60 m. Il ne renfermait pas de cendres mais deux petites dalles plantées obliquement.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 199)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 tesson isolé.

1 (10643) : ossuaire en poterie brunâtre grossière. Ligne de dépressions ovales sur la panse.

2 (10644) : tesson en poterie brunâtre assez fine, cassé en quatre fragments, au fond de la fosse. Non figuré.

– *Bronze* :

15411 : fragments de tige cylindrique, peut-être d'une épingle. D : 0,003 m.

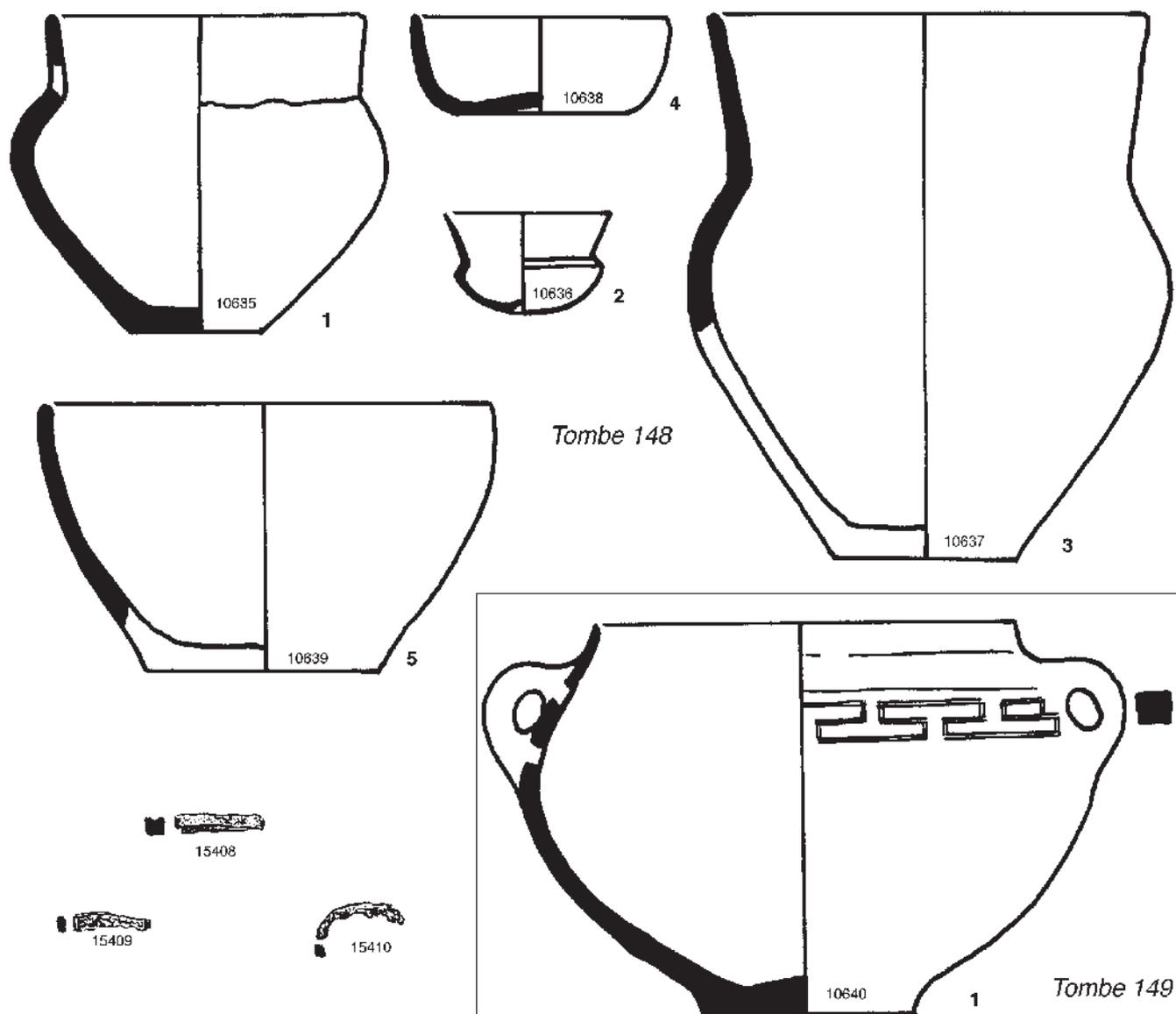


Fig. 197 : Mobilier des tombes 148 et 149.

15412 : fragment de fil à section ronde, courbé, sans doute d'un bracelet. D : 0,002 m.

15413 : fragment de bandelette à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

Tous ces débris étaient éparpillés au fond de la fosse.

Données anthropologiques :

15414 : une incisive, qui ne paraît pas brûlée, avait été déposée au fond de la fosse. Les os recueillis correspondent à un grand enfant, un adolescent ou un adulte.

Tombe 151

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,55 m du sol actuel, loculus légèrement ovale (0,50 m x 0,55 m), profond de 0,20 m, renfermant des cendres. Trois grosses pierres irrégulières qui devaient compléter la couverture étaient encore en place sur les cendres (fig. 198).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 199)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10645) : ossuaire en poterie brunâtre et friable. H : 0,16 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,075 m. Il était fermé par une petite dalle.

2 (10646) : vase en poterie noirâtre grossière et friable, désagrégé par les racines de la vigne. H : 0,145 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,075 m. La petite dalle qui fermait ce vase avait été soulevée par la charrue.

– *Bronze* :

15415 : fragments informes, fondus dans le feu du bûcher, parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques :*

L'ossuaire contenait 150,0 g d'os appartenant à un grand enfant. Les cendres de la fosse contenaient des petites mottes de terre rouge.

Tombe 152

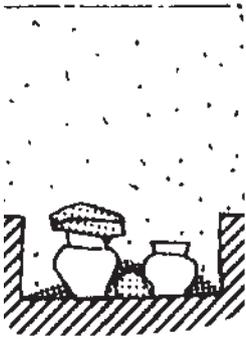


Fig. 198 : Coupe et plan de la tombe 151.



Fig. 200 : Coupe et plan de la tombe 156.

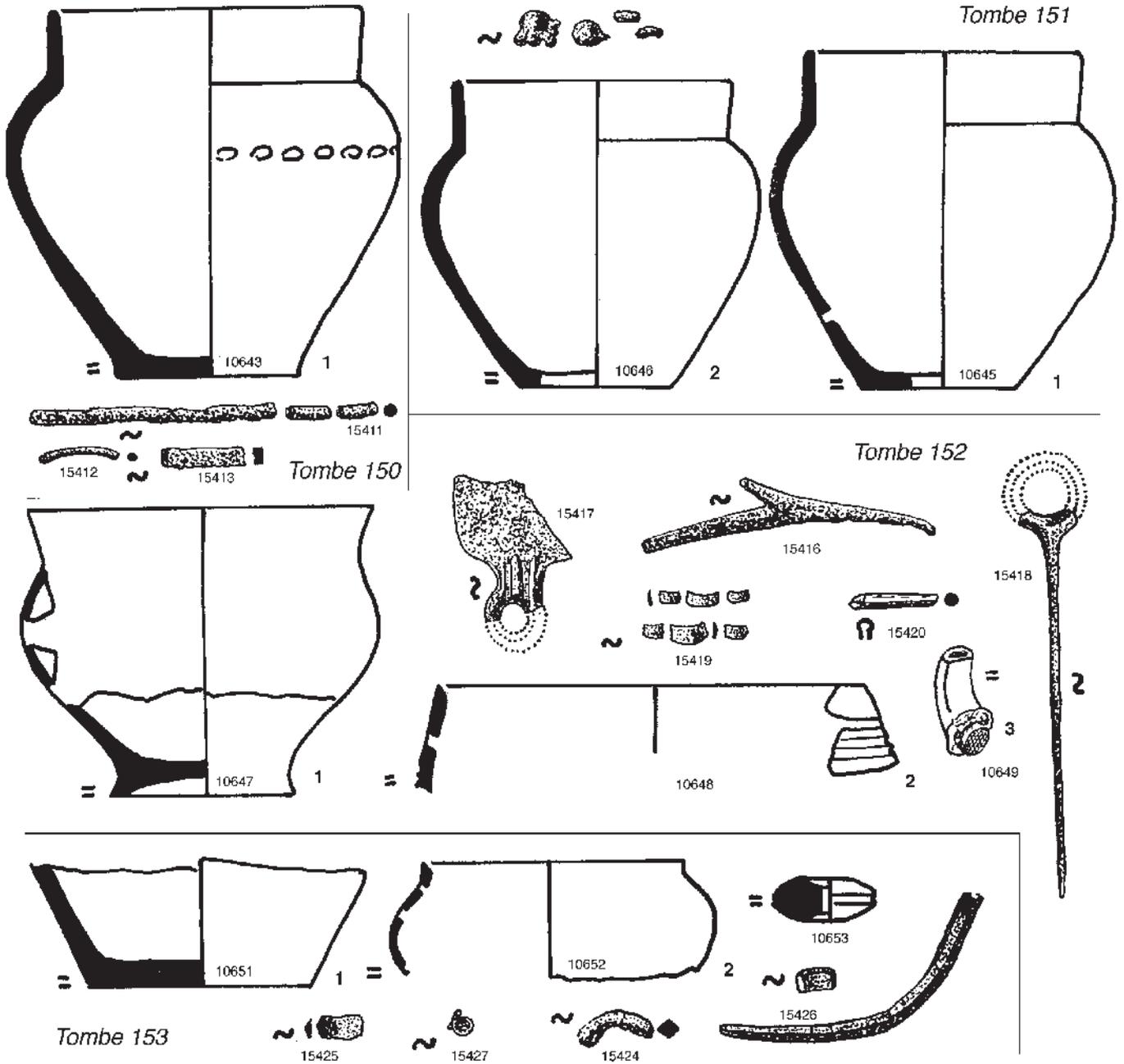


Fig. 199 : Mobilier des tombes 150, 151, 152 et 153.

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 199)

– *Céramique* : au moins 4 vases incomplets.

1 (10647) : vase incomplet, en poterie brune grossière.

2 (10648) : écuelle très incomplète, en poterie noire affinité en surface.

3 (10649) : anse “ rivée ”, en poterie jaune friable et grossière.

4 (10650) : quelques fragments d’un grand vase de forme indéterminée, en poterie grossière. Non figuré.

Il pourrait s’agir, pour les n° 3 et 4, de tessons isolés.

– *Bronze* :

15416 : fragment de tige bifide déformée par le feu.

15417 : fragment d’un rasoir à deux tranchants, plat sur une face.

15418 : épingle à tête en anneau, incomplète.

15419 : débris d’anneaux.

15420 : fragment d’une aiguille ou épingle en os, brûlé. Il était dans l’ossuaire, parmi les os.

– *Faune* :

15421 : fragment d’os non brûlé, peut-être un humérus d’ovicapriné.

15422 : os de bœuf, non brûlé.

15423 : os d’oiseau, non brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Les os, dispersés, étaient accompagnés de galets brûlés. Ils correspondent à un adolescent ou un adulte.

Tombe 153*Description générale*

Soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 199)

– *Céramique* : fragments de 2 ossuaires, une pendeloque.

1 (10651) : ossuaire en poterie rougeâtre assez fine, soulevé et émietté par la charrue.

2 (10652) : ossuaire en poterie noire grossière et friable, émietté par la charrue.

3 (10653) : grosse pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,05 m ; E : 0,02 m. Le trou est très excentré. D du trou : 0,008 m ; P : 52,1 g.

– *Bronze* :

15424 : fragment de tige quadrangulaire à demi fondue. Côtés : 0,004 x 0,004 m.

15425 : débris d’anneau caréné.

15426 : débris d’un bracelet à section rectangulaire.

15427 : débris informes où l’on devine peut-être une fine spirale à demi fondue.

Tous ces fragments altérés par le feu étaient parmi les débris de l’ossuaire n° 1.

– *Données anthropologiques* :

Ossuaire 10651 : restes d’un grand enfant, d’un adolescent ou d’un adulte accompagnés de quelques galets brûlés.

Ossuaire 10652 : restes d’un grand enfant, d’un adolescent ou d’un adulte.

Les os des deux ossuaires sont parfaitement compatibles et rien ne permet de conclure à une sépulture double.

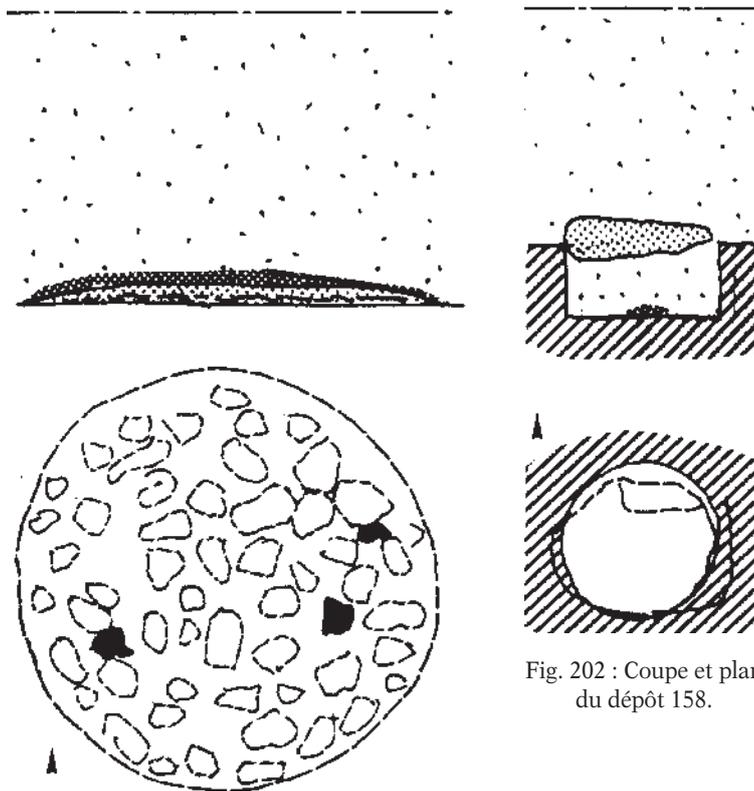


Fig. 201 : Coupe et plan du foyer 157.

Tombe 154*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 203)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 petit vase à offrandes, 2 tessons isolés.

1 (10654) : ossuaire en poterie grossière très friable, entièrement broyé par la charrue. Non figuré.

2 (10655) : deux fragments d’une petite écuelle en poterie beige fine et solide.

3 (10656) : un fragment de poterie beige grossière, avec un mamelon de préhension.

4 (10657) : un tesson de grand vase, isolé, en poterie solide contenant du quartz. Non figuré.

– *Bronze* :

15428 : un fragment fondu, tête d’épingle plate ou rivet.

– *Pierre* :

15429 : galet poli, sans doute un lissoir.

– *Faune* :

15430 : fragment d’os non brûlé, peut-être un humérus d’ovicapriné.

– *Données anthropologiques* :

Restes d’un sujet d’âge indéterminé. Parmi les os humains, un caillou brûlé.

Tombe 155*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 203)

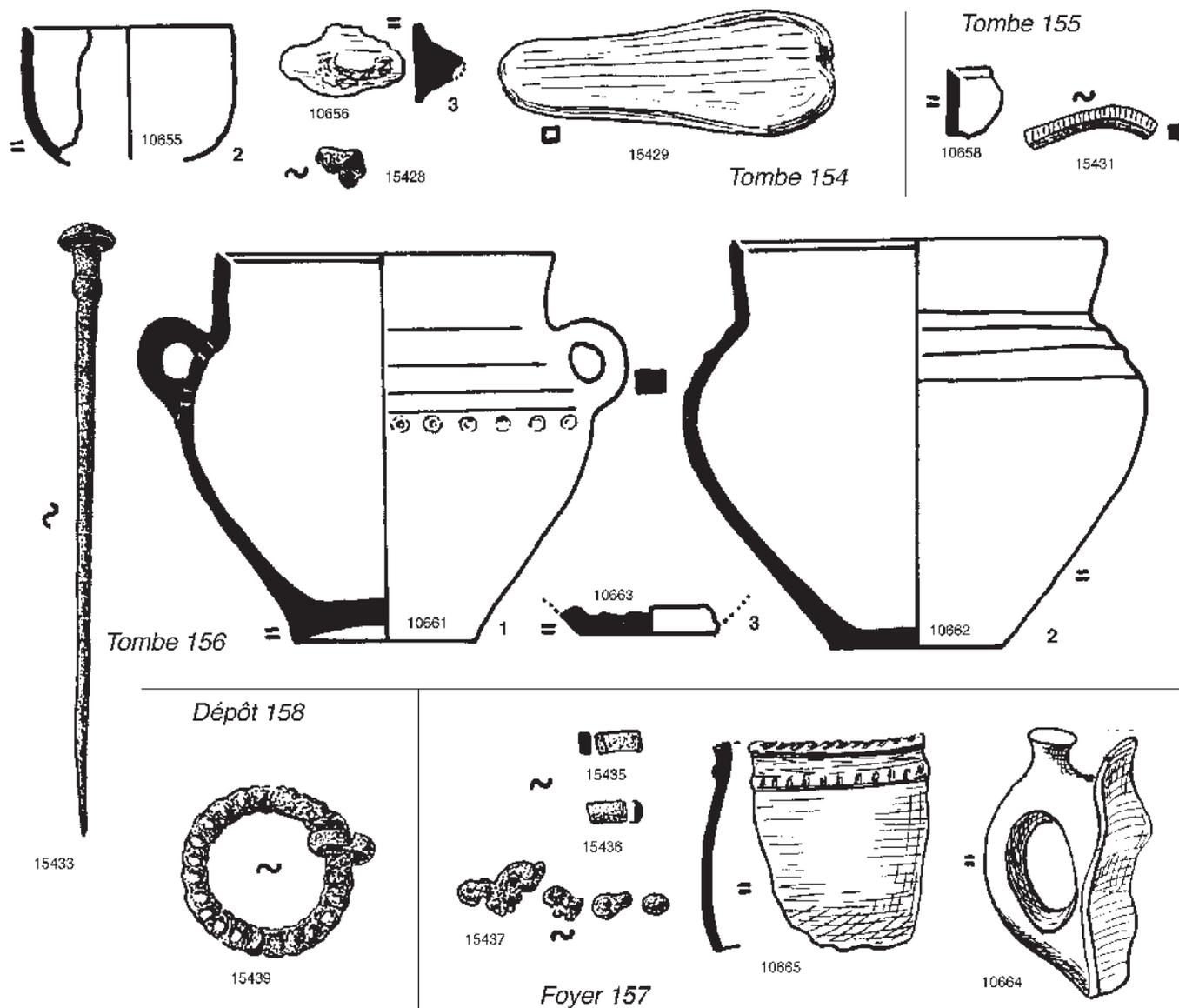


Fig. 203 : Mobilier des tombes 154, 155 et 156, du foyer 157 et du dépôt 158.

– *Céramique* : fragments de 3 vases émiétés, non remontables.

1 (10658) : fragments d'un ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable.

2 (10659) : fragment d'un vase émiété en poterie fine contenant du mica très fin. Non figuré.

3 (10660) : fragments d'un vase en poterie beige-rougeâtre grossière. Non figuré.

– *Bronze* :

15431 : fragment de bracelet à section carrée et décor gravé. Côtés : 0,004 x 0,004 m.

– *Faune* :

15432 : quatre vertèbres caudales synostosées d'ovicapriné, non brûlées.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 156

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus de 0,30 m de profondeur et 0,50 m de diamètre marqué par des cendres peu abondantes (fig. 200).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 203)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10661) : ossuaire à deux anses rivées, en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,10 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,08 m.

2 (10662) : grand vase en poterie noirâtre solide parsemée de mica fin et contenant des grains de quartz. H : 0,185 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,08 m.

3 (10663) : fond de vase en poterie solide, noire à l'extérieur, beige à



Fig. 204 : Vue de la tombe 159.

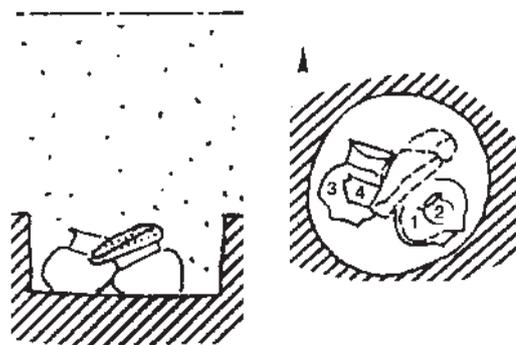


Fig. 205 : Coupe et plan de la tombe 159.

l'intérieur, identique à celle du vase précédent. Db : 0,08 m.

– *Bronze* :

15433 : épingle longue de 0,135 m, à tête hémisphérique aplatie soulignée par un bourrelet. Elle était plantée verticalement dans le sol de la fosse, à côté de l'ossuaire.

– *Faune* :

15434 : humérus droit de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 46,5 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Foyer 157

Description générale

A 0,75 m du sol actuel, un foyer de terre charbonneuse contenant une trentaine de tessons et des fragments de bronze fondus, mais pas le moindre débris d'os brûlé, recouvrait un espace circulaire rougi par le feu de 1,10 m de diamètre (fig. 201). Sous cette terre rougie, une sole formée par deux couches de petites pierres était aménagée. Au-dessous des pierres, sur un bord, reposaient quelques os d'animaux non brûlés. Au-dessous de cette sole, le terrain était plat, parsemé de petits charbons, mais non rougi. La fouille poussée à 0,80 m plus bas n'a donné aucun vestige. L'absence d'os brûlés parmi les charbons permet d'éliminer l'hypothèse d'un bûcher funéraire. Il s'agit bien plus probablement d'un foyer " rituel " et nous nous demandons si les tessons isolés retrouvés dans certaines tombes intactes n'auraient pas été prélevés sur des vases cassés dans de tels foyers.

Inventaire du mobilier (fig. 203)

– *Céramique* : une trentaine de tessons, la plupart peu caractéristiques, appartenant à des vases dont on ne peut préciser la forme, les uns épais, les autres minces, quelques-uns grossiers, de même texture que les vases trouvés en majorité dans les sépultures, d'autres solides.

10664 : anse en bouton, en poterie brune et solide. Ce tesson est caractéristique de notre période du Bronze moyen, donc nettement plus ancien que la nécropole.

10665 : fragment en poterie noirâtre solide, assez grossière, contenant des grains de quartz. C'est un morceau de la partie supérieure d'un vase à ouverture légèrement rétrécie, soulignée par un cordon en

relief ornée de dépressions faites avec le bout de l'ébauchoir. Le bord est également orné de dépressions. Ces deux tessons étaient parmi les pierres de la sole.

10666 : fragment de la partie inférieure d'un vase à fond plat, en poterie brunâtre grossière et friable. Non figuré.

10667 : fragment d'un bord de plat ou d'écuelle tronconique en poterie brunâtre assez fine et solide contenant du quartz. Non figuré.

10668 : petit fragment en poterie assez fine et solide contenant du quartz. La forme de ce vase sort de l'ordinaire, mais le fragment trop petit ne permet pas de l'identifier. Non figuré.

10669 : fragments d'anses plates. Non figurés.

Tous ces tessons étaient dans la couche charbonneuse, sur la terre rougie.

– *Bronze* :

15435 : fragment d'un bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,003 m.

15436 : fragment d'un petit anneau.

15437 : débris plus ou moins déformés par le feu et fondus.

Tous ces morceaux de bronze étaient dans la couche charbonneuse.

– *Faune* :

15438 : fragment de mandibule gauche de bœuf, non brûlé.

15438 bis : molaire supérieure droite de bœuf, non brûlée.

15438 ter : fragment de diaphyse non brûlé, peut-être d'ovicapriné.

Dépôt 158

Description générale

A 0,65 m du sol actuel, petite dalle en grès presque ronde (0,40 m x 0,35 m), épaisse de 0,15 m, posée à plat (fig. 202). A 0,20 m plus bas, petit anneau en bronze. La fouille élargie et poussée en profondeur n'a donné aucun autre vestige.

Inventaire du mobilier (fig. 203)

– *Bronze* :

15439 : anneau plat de 0,04 m de diamètre orné sur les deux faces de bossettes venues de fonte. Un petit anneau caréné y était accroché.

– *Faune* :

15440 : petit os non brûlé, indéterminé. Il était au niveau de l'anneau, au fond de la petite fosse dont la pierre de fermeture donne le diamètre approximatif et ces deux objets la profondeur.

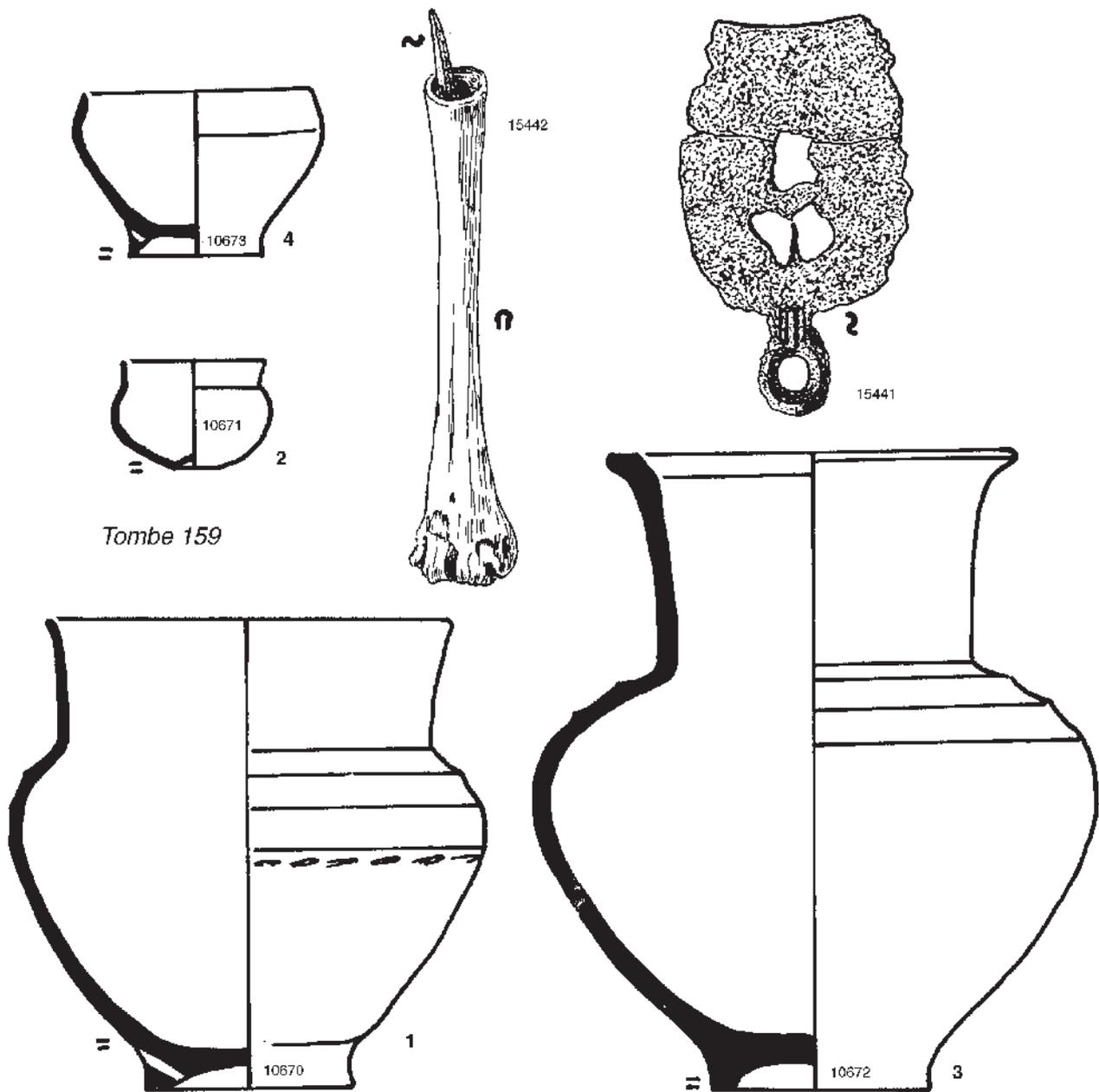


Fig. 206 : Mobilier de la tombe 159.

Tombe 159*Description générale*

En partie effleurée par la charrue (fig. 204). A 0,50 m du sol actuel, loculus profond de 0,20 m, d'un diamètre d'environ 0,50 m, ne renfermant pas de cendres (fig. 205).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 206)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10670) : ossuaire en poterie brune grossière, orné de trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,215 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,095 m. Il était fermé par une petite dalle en calcaire.

2 (10671) : petit vase en poterie beige marbrée de noir. H : 0,05 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10672) : grand vase à col cylindrique. Trois larges cannelures peu accentuées, presque des méplats, sur l'épaule. Poterie grise grossière. H : 0,29 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,095 m.

4 (10673) : petite écuelle en poterie rougeâtre et grossière, très friable. H : 0,075 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,04 m.

– *Bronze* :

15441 : rasoir à deux tranchants, plat sur une face. L : 0,087 m.

15442 : tige quadrangulaire finement appointée, enfoncée dans un métatarsien de mouton servant de manche. Alène ou peut-être aiguille à tatouer ?

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

– *Faune* :

15443 : humérus gauche d'ovicapriné non brûlé. Il était aussi en surface de l'ossuaire.

15444 : fragment brûlé d'un métatarsien de bœuf. Il était parmi les os brûlés de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 90,4 g d'os appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 160

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, grand loculus ovale de 0,80 m x 0,60 m, profond de 0,10 m, surcreusé à une extrémité jusqu'à 0,20 m pour y loger les vases (fig. 207). Il contenait des cendres très blanches.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 209)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé, une pendeloque.

1 (10674) : ossuaire en poterie brunâtre grossière assez friable. Pointillé triangulaire profond sur la carène. H : 0,17 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m. Il était recouvert par une petite dalle en calcaire.

2 (10675) : vase en poterie brunâtre fine, assez dure. Toute la partie supérieure manque, mais la cassure a été régularisée. Le décor de la carène, fait avec le bout de l'ébauchoir, présente des irrégularités, une partie étant encochée avec le plat de l'outil, l'autre avec le tranchant. H : 0,14 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,09 m.

3 (10676) : petite écuelle à bord rentrant, en poterie brunâtre grossière. H : 0,085 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,09 m. Elle était dans le 10675.

4 (10677) : fond de vase ou d'écuelle en poterie brunâtre grossière et friable. La cassure était régularisée. H : 0,05 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m. Il était à côté de l'ossuaire, mais plus haut, sur le fond du grand loculus.

5 (10678) : tesson isolé, en poterie fine, beige en surface, rouge à l'intérieur, grise à la cassure. Il était dans le 10675. Non figuré.

6 (10679) : pendeloque sphérique, en terre brun-noirâtre très grossière et friable. D : 0,035 m ; E : 0,025 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 35,7 g.

– *Bronze* :

15445 : grande épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,130 m. Elle était entre l'ossuaire et le grand vase à offrandes.

15446 : trois anneaux carénés ouverts. D : 0,02 m.

15447 : fragment de bracelet à section carrée. Côtés : 0,005 m.

15448 : fragment de bracelet à section rectangulaire orné de traits verticaux finement gravés. Côtés : 0,008 x 0,005 m.

15449 : fragments d'une mince plaquette. L'un deux porte un tout petit rivet, l'autre un trou de fixation.

15450 : fragments plus ou moins altérés ou fondus.

– *Faune* :

15451 : humérus gauche de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 199,9 g d'os appartenant à un adulte.

Tombe 161

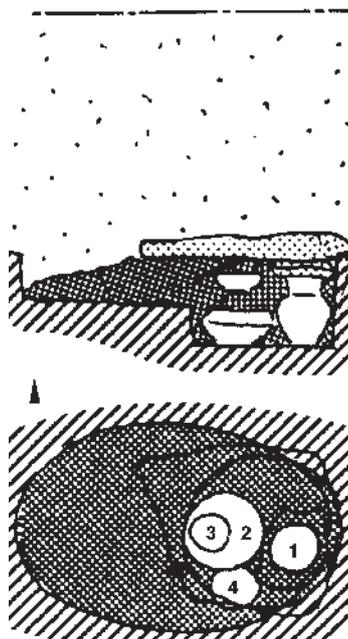


Fig. 207 : Coupe et plan de la tombe 160.

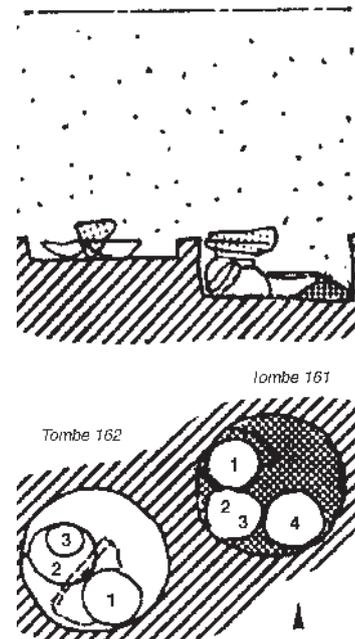


Fig. 208 : Coupe et plan des tombes 161 et 162.

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, fond de loculus de 0,40 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, renfermant des cendres et du gravier brûlé (fig. 208).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 209)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 2 tessons isolés.

1 (10680) : ossuaire en poterie grossière rougeâtre et friable, recouvert d'une petite dalle en calcaire. H : 0,15 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,085 m.

2 (10681) : grand vase en poterie grossière grise solide dans le haut, rouge et friable dans le bas. H : 0,13 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,075 m.

3 (10682) : petit vase intact en poterie noire très fine et solide. Décor incisé avec un instrument à pointe double très fine, et peut-être rempli de blanc. H : 0,063 ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10681.

4 (10683) : petite écuelle en poterie brun-rouge grossière et friable. Traces d'un petit mamelon de préhension sous le bord. H : 0,085 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,07 m.

5 (10684) : fragment isolé d'un vase en poterie grise dure, avec dégraissant de quartz et de mica. Non figuré.

6 (10685) : fragment isolé d'un vase en poterie jaune clair, grossière. Non figuré.

– *Bronze* :

15452 : fragments d'un bracelet à section rectangulaire, trouvés parmi les cendres de la fosse. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

– *Faune* :

15453 : fragments de diaphyse indéterminée, non brûlés, dans l'ossuaire, en surface.

15454 : talus droit d'ovicapriné, brûlé.

15455 : talus droit de porc, brûlé.

15456 : fragment d'un tibia d'ovicapriné, brûlé.

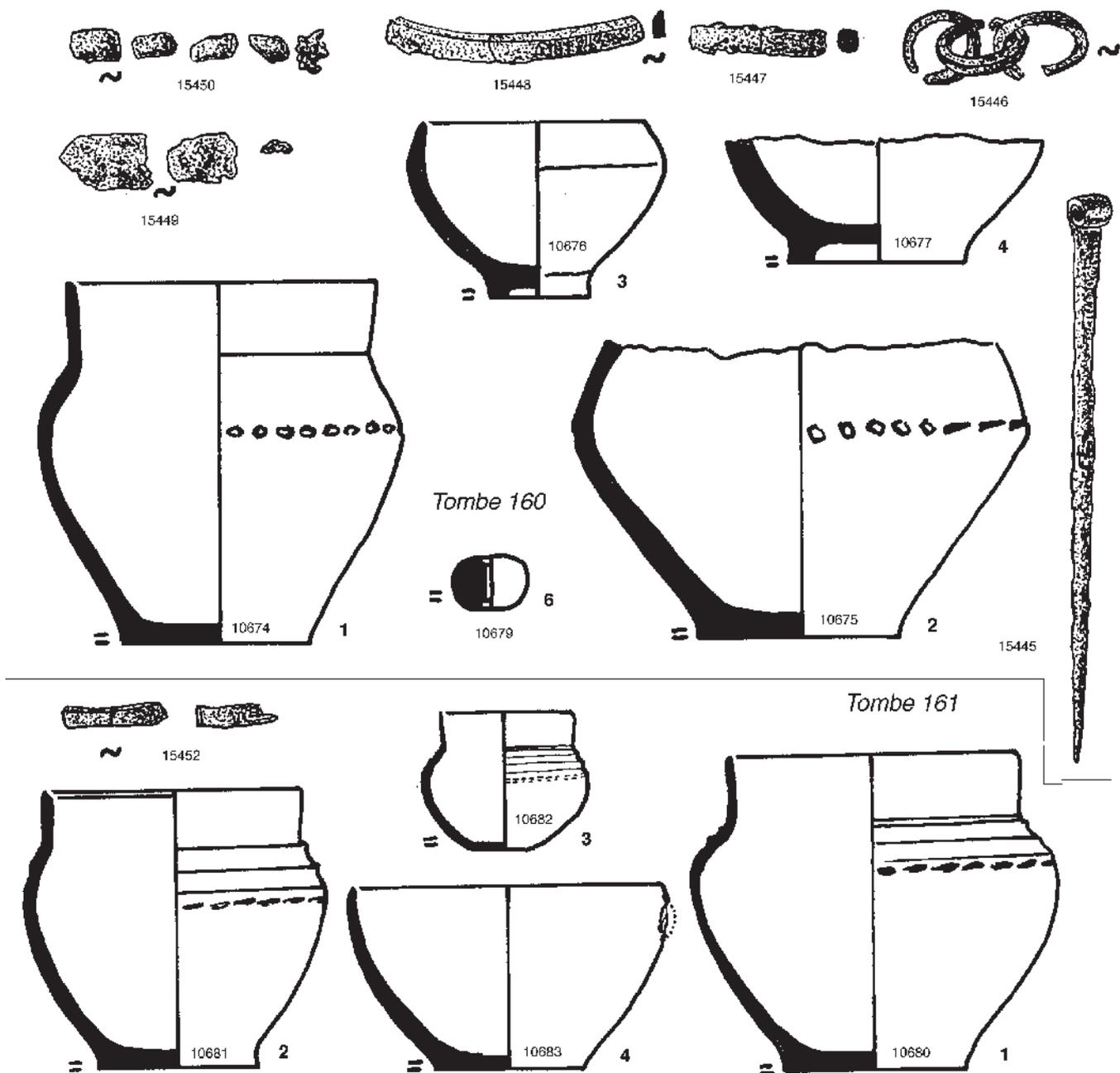


Fig. 209 : Mobilier des tombes 160 et 161.

15456 bis : fragment d'un tibia de porc, brûlé.

Les 15454 et 15456 d'une part, et les 15455 et 15456 bis d'autre part, appartiennent à deux individus différents. Ils étaient mêlés aux os humains dans l'ossuaire et semblent avoir été brûlés avec le corps.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire renfermait 137,1 g d'os appartenant à un jeune enfant (?).

Tombe 162

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus

presque arasé, de 0,40 m de diamètre, qui renfermait peu de cendres (fig. 208). Cette tombe est très voisine de la tombe 161.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10686) : ossuaire en poterie grossière, noirâtre marbrée de brun, solide dans la partie supérieure, friable dans le bas. H : 0,115 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,075 m.

2 (10687) : grand vase en poterie brunâtre, grossière et solide. H : 0,155 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m.

3 (10688) : petit vase en poterie grossière mais bien affinée en surface, noire à la cassure, jaune clair à l'extérieur. H : 0,065 m ; Do :

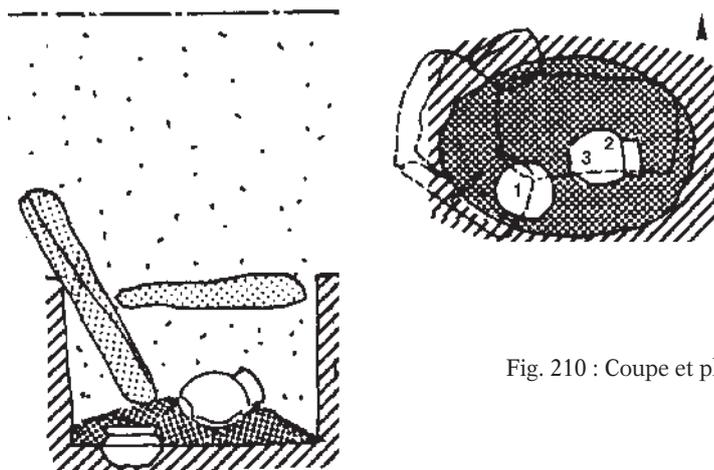
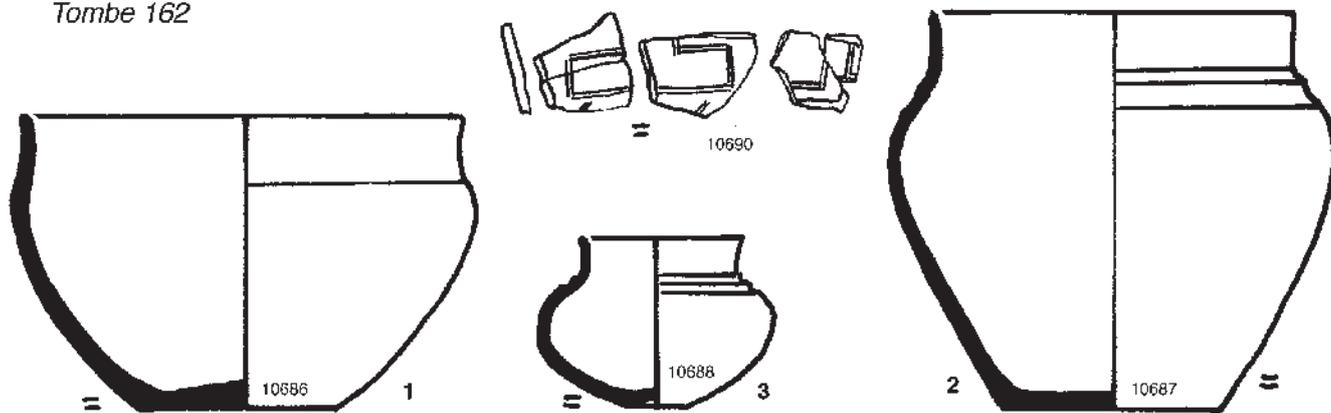


Fig. 210 : Coupe et plan de la tombe 163.

Tombe 162



Tombe 163

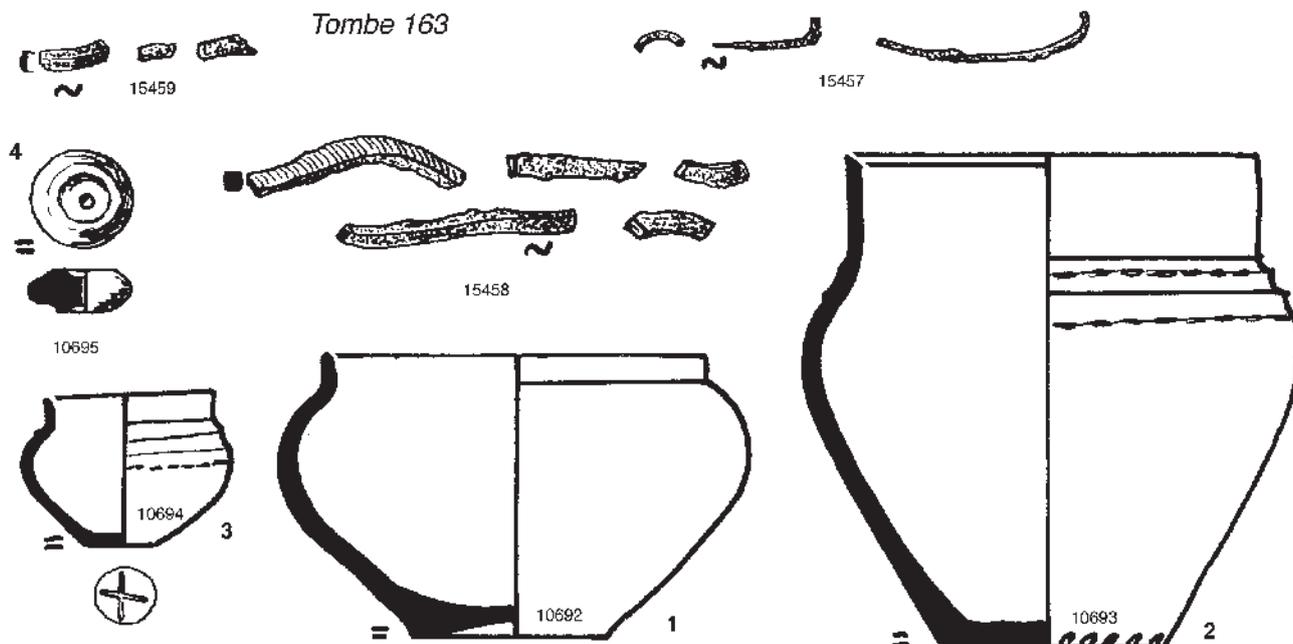


Fig. 211 : Mobilier des tombes 162 et 163.

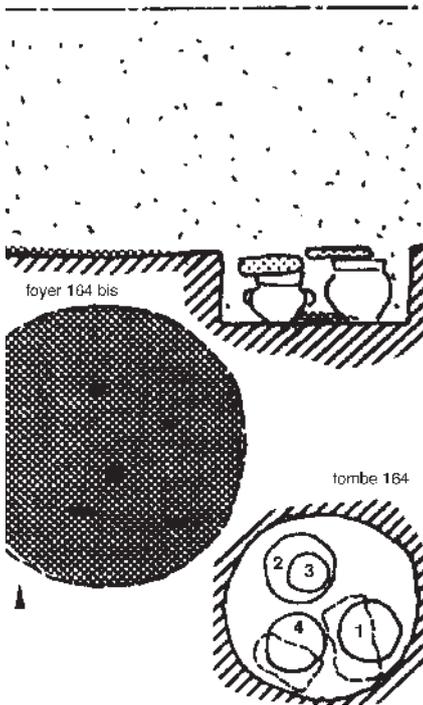


Fig. 212 : Coupe et plan de la tombe 164 et du foyer 164 bis.

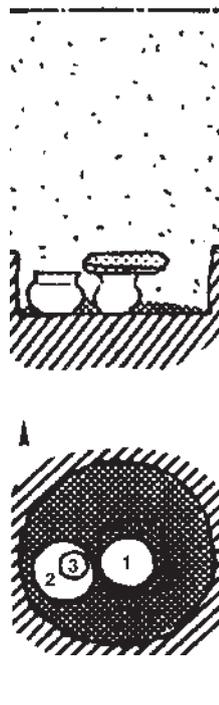


Fig. 213 : Coupe et plan de la tombe 165.

0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10687.

4 (10689) : tesson isolé en poterie brunâtre assez fine. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

La charrue avait aussi ramené à cet endroit quelques esquilles d'os brûlés appartenant probablement à un jeune enfant.

Quelques tessons, ramassés dans la terre remuée par la charrue, semblent appartenir à une tombe voisine effleurée par la charrue hors de la zone explorée, non fouillée ni inventoriée.

Inventaire du mobilier (fig. 211)

– *Céramique* : fragments de 2 vases incomplets.

1 (10690) : quelques fragments d'un plat-couvercle à décor incisé à l'intérieur avec un instrument à deux pointes.

2 (10691) : fragments d'un col en poterie grossière mais solide. Non figuré.

Tombe 163

Description générale

Intacte, à 0,70 m du sol actuel, loculus de 0,30 m de profondeur et de 0,60 m de diamètre, surcreusé de 0,05 m à l'emplacement de l'ossuaire et renfermant des cendres. Une dalle étroite, longue de 0,65 m, engagée obliquement sous la dalle de couverture, devait être à l'origine plantée verticalement contre la paroi de la fosse et dépasser comme une stèle (fig. 210).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 211)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 2 fragments isolés, une pendeloque.

1 (10692) : ossuaire en poterie brunâtre grossière. H : 0,11 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,075 m.

2 (10693) : grand vase en poterie gris-brun fine, à dégraissant de quartz. Trois cannelures sur l'épaule et deux lignes de pointillés sur les crêtes. Le fond plat est hachuré sur l'arête. H : 0,195 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,085 m.

3 (10694) : petit vase intact en poterie noirâtre assez fine, légèrement micacée, à dégraissant de quartz. Deux cannelures sur l'épaule soulignées par une ligne de tirets, et une ligne incisée à la base du col. Le fond porte une croix tracée avant cuisson. Le vase est nettement asymétrique. H : 0,06 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10693.

Ces deux vases étaient renversés à la surface des cendres, sans doute par la stèle qui a formé levier quand elle s'est affaissée.

4 (10695) : pendeloque en poterie noirâtre, grossière et friable, d'épaisseur inégale et dont le trou est excentré. D : 0,04 m ; E moyenne : 0,018 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 33,6 g.

5 (10696) : fragment de col isolé, en poterie noirâtre grossière mais solide, à côté de l'ossuaire. Non figuré.

6 (10697) : fragment isolé d'un vase épais en poterie brunâtre grossière mais affinée en surface, contenant de gros grains de schiste et quelques grains de quartz. Il était aussi à côté de l'ossuaire. Non figuré.

– *Bronze* :

15457 : fragments d'un fil mince, cylindrique, sans doute un bracelet. D : 0,001 m.

15458 : fragments d'un bracelet à section carrée ; certains portent de fines hachures obliques sur une face. Côtés : 0,004 m.

15459 : fragments d'un anneau caréné.

– *Faune* :

15460 : fragments d'un humérus d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15461 : incisive droite de bœuf, non brûlée, parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 533,7 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 164

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,65 m du sol actuel, loculus cylindrique, profond de 0,20 m et de 0,50 m de diamètre, contenant peu de cendres, mais des mottes d'argile rougie (fig. 212).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 214)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10698) : ossuaire en poterie brun-rouge très friable, non reconstituable. Il était fermé par une petite dalle en calcaire.

2 (10699) : grand vase en poterie brunâtre assez fine, contenant du quartz, mais très friable et non reconstituable.

3 (10700) : petite écuelle tronconique en poterie brunâtre friable et grossière. Un tenon plat est rivé près du bord. H : 0,06 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m. Elle était dans le 10699.

4 (10701) : vase à deux anses rivées, en poterie brunâtre et grossière. Les cannelures de l'épaule sont soulignées par un trait incisé. H : 0,125 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,07 m.

– *Bronze* :

15462 : épingle à grande tête plate (diamètre : 0,015 m). L : 0,115 m. Elle était à côté de l'ossuaire.

– *Pierre* :

15463 : petit bâtonnet cylindrique en schiste violacé, usé aux deux bouts. L : 0,065 m.

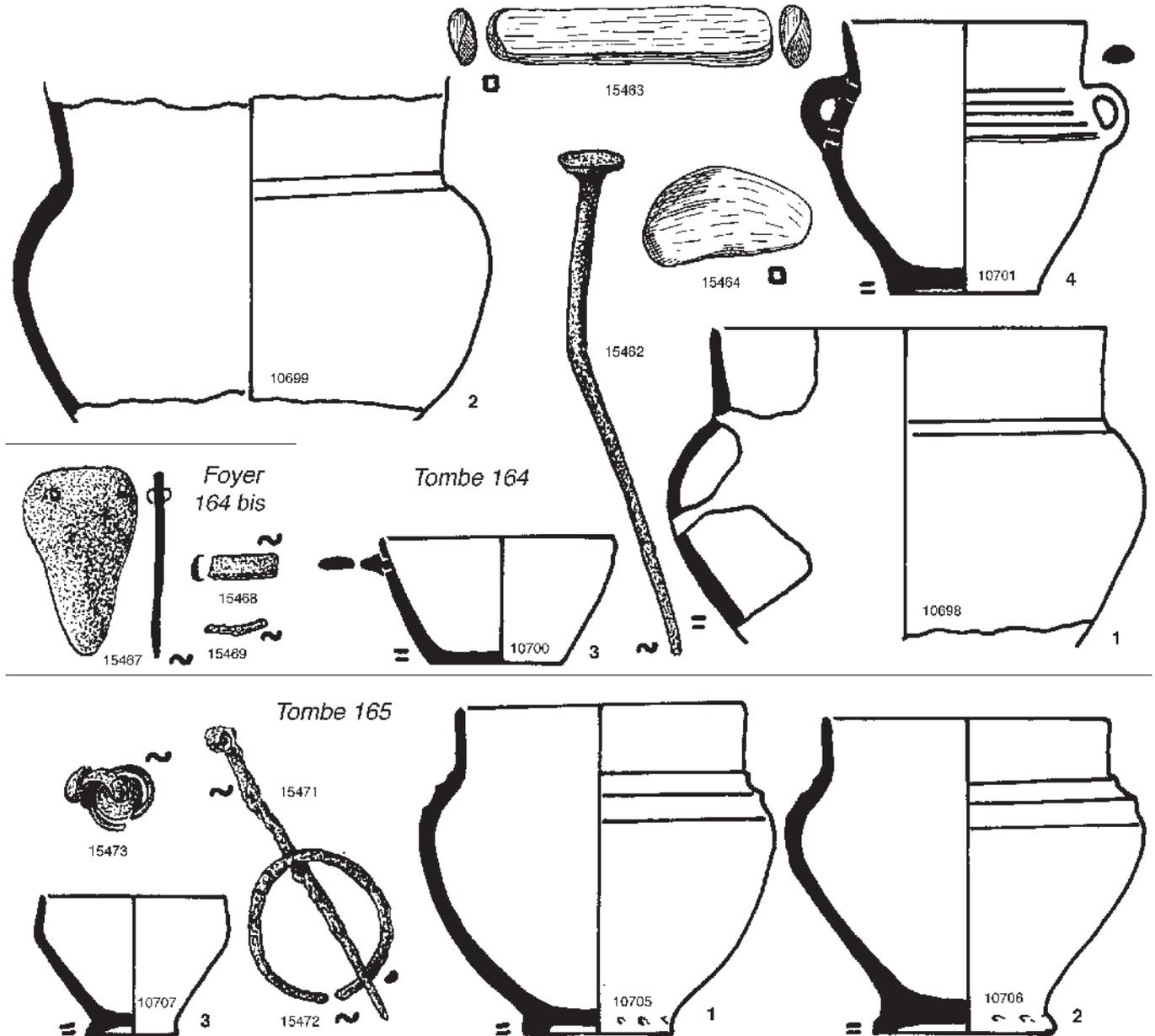


Fig. 214 : Mobilier des tombes 164 et 165 et du foyer 164 bis.

15464 : petit galet poli en pierre blanche.

Ces deux pierres étaient dans l'ossuaire.

– Faune :

15465 : humérus gauche de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15466 : fragment d'un humérus gauche d'ovicapriné, brûlé, parmi les os humains de l'ossuaire.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 391,4 g d'os appartenant à un sujet adulte et un autre sujet immature.

Foyer 164 bis

Description générale

Tout à côté de la tombe 164, et probablement en relation avec elle, il y avait, presque en surface du sol antique, un foyer de 0,80 m de diamètre, formé de terre noire charbonneuse et de mottes rouges, épais d'un centimètre à peine, qui a donné quelques objets de bronze, trois tessons et un fragment de pierre à aiguiser. Il n'y avait pas d'os brûlés dans ce foyer, et le sol n'était pas aménagé au-dessous comme dans le foyer 157 (fig. 212).

Inventaire du mobilier (fig. 214)

– Céramique : 3 tessons.

1 (10702) : petit fragment de grand vase à cannelures sur l'épaule, en poterie jaune, rougeâtre, grossière. Non figuré.



Fig. 215 : Coupe et plan de la tombe 166.

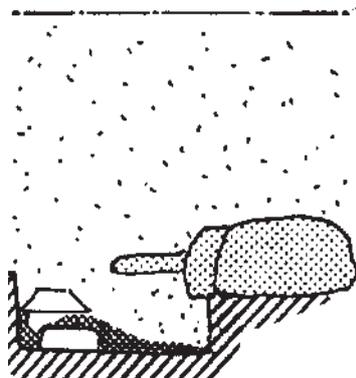


Fig. 216 : Coupe et plan de la tombe 167.

2 (10703) : fragment épais d'un grand vase en poterie brunâtre grossière, à dégraissant calcaire. Non figuré.

3 (10704) : fragment de poterie grossière, brun-rouge en surface, brun à l'intérieur, noir à la cassure. Non figuré.

– *Bronze* :

15467 : petit poignard à deux rivets, très usé, de type archaïque. L : 0,045 m. Il était sur le bord du foyer.

15468 : un fragment d'anneau.

15469 : fragment de tige à section ronde. D : 0,001 m.

– *Pierre* :

15470 : fragment de pierre à aiguiser, sur le bord du foyer.

Tombe 165

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,55 m du sol actuel, fond du loculus, de 0,50 m de diamètre, profond de 0,18 m, renfermant des cendres (fig. 213).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 214)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10705) : ossuaire en poterie beige, grise à la cassure, assez solide, sauf la partie inférieure qui était très friable. H : 0,15 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,065 m.

2 (10706) : grand vase en poterie identique, beige marbrée de rouge. La partie inférieure n'est pas lissée. H : 0,145 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m.

3 (10707) : petite écuelle en poterie beige pareille à celle des deux vases précédents. H : 0,065 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,04 m. Elle était dans le 10706.

4 (10708) : fragment isolé d'un petit vase globulaire en poterie gris foncé assez fine. Non figuré.

– *Bronze* :

15471 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,08 m.

15472 : anneau de 0,035 m de diamètre. L'épingle était engagée dans l'anneau, et les deux objets étaient par exception au fond de l'ossuaire.

15473 : quatre maillons d'une chaînette, trouvés dans les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 34,6 g d'os appartenant à un jeune enfant.

Tombe 166

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus de 0,60 m de diamètre et 0,20 m de profondeur, renfermant peu de cendres (fig. 215).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 217)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10709) : ossuaire en poterie brun-rouge très grossière et friable, non reconstituable. Db : 0,08 m.

2 (10710) : petit vase en poterie brun-rouge très grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m. Il était dans l'ossuaire, en surface. Le col était ébréché quand on l'a déposé dans la tombe.

3 (10711) : grand vase en poterie brune grossière mais solide. H : 0,195 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,08 m.

4 (10712) : petit vase en poterie rougeâtre friable, incomplet. Il était dans le 10711.

5 (10713) : pendeloque en poterie brunâtre grossière mais solide. D : 0,045 m ; E : 0,022 m. Elle est ornée de dépressions faites avec le bout du doigt. Trou légèrement conique ; D : 0,008 et 0,009 m ; P : 53,1 g.

– *Bronze* :

15474 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,09 m. Elle était à côté de l'ossuaire.

– *Faune* :

15475 : fragment d'humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 259,6 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 167

Description générale

Dalle principale soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus ovale (0,50 m x 0,40 m) de 0,20 m de profondeur. Les vases étaient groupés à un bout, et le reste de la fosse, empli de cendres, était encore recouvert par une petite dalle. Tout au bord de la fosse, deux dalles inégales, épaisses de 0,07 m, longues de 0,40 m et 0,25 m, larges de 0,25 m et 0,20 m, étaient posées de chant l'une contre l'autre (fig. 216).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 217)

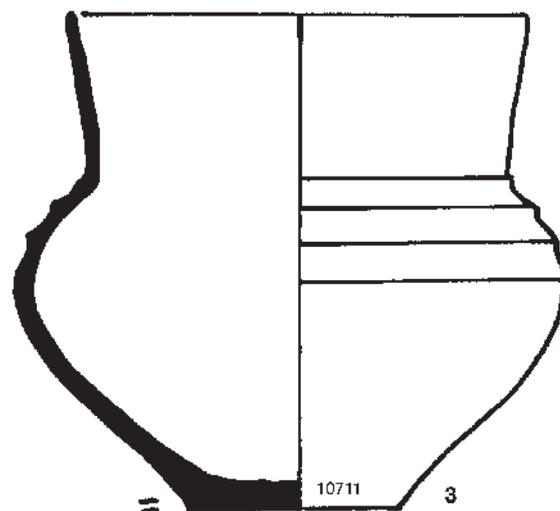
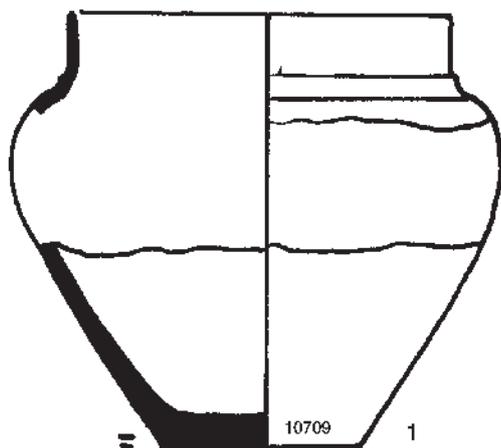
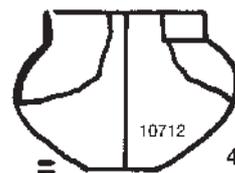
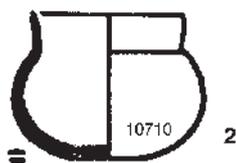
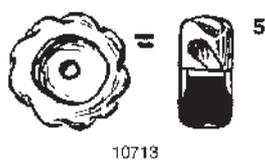
– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 1 vase à offrandes.

1 (10714) : ossuaire en poterie brun-rouge fine mais friable. H : 0,125 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,065 m. Le fond, effrité, mesurait 0,025 m d'épaisseur au centre.

2 (10715) : couvercle en poterie brun-rouge fine mais friable. H : 0,055 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,07 m.

3 (10716) : moitié d'un grand vase à offrandes en poterie grossière, noirâtre en surface, rouge à la cassure, friable. H : 0,215 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,075 m. Anses rivées. La tombe étant assez profonde et encore bien protégée par une petite dalle, il semble difficile d'envisa-

Tombe 166



Tombe 167

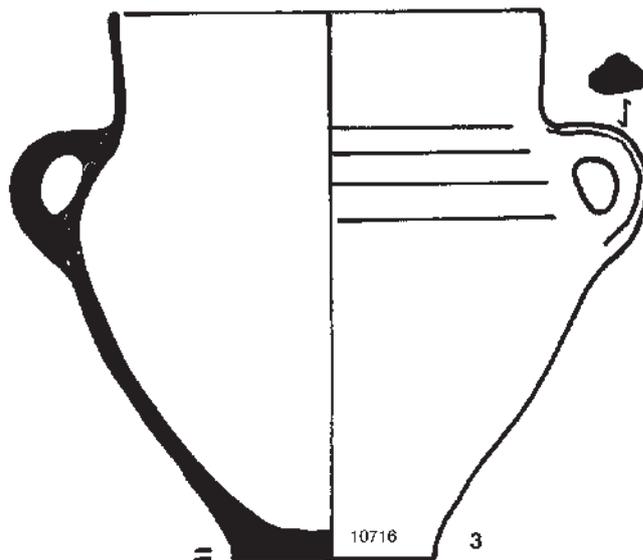


Fig. 217 : Mobilier des tombes 166 et 167.

ger un accident postérieur au dépôt qui aurait partagé le vase. Il doit s'agir d'une utilisation de vase cassé en guise d'écuelle.

- Faune :

15476 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

- Données anthropologiques :

Cette tombe a livré 406,5 g d'os brûlés. 383,9 g d'os appartenant à un adulte avaient été déposés dans l'ossuaire. Le loculus en renfermait 22,6 g appartenant sans doute au même sujet.

Tombe 168*Description générale*

Grande dalle soulevée par la charrue, à 0,60 m du sol actuel. Le loculus, qui renfermait des cendres, mesurait 0,80 m de diamètre. Il n'avait que 0,25 m de profondeur, mais sur un bord on l'avait surcreusé de 0,25 m, ce qui donne à l'intérieur de cette grande fosse un autre loculus de 0,40 m de diamètre et 0,50 m de profondeur totale, qui renfermait les vases (fig. 218). A la surface du sol antique, quelques pierres doivent être des vestiges du tumulus.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 221)

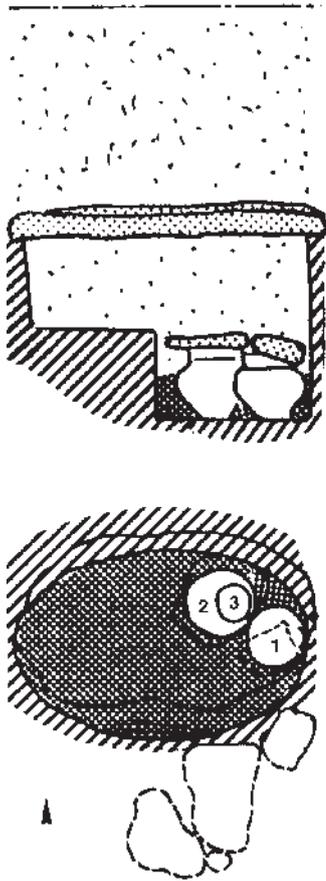


Fig. 218 : Coupe et plan de la tombe 168.

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10717) : ossuaire en poterie brunâtre grossière, effrité sur un côté. Deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de gros tirets obliques. H : 0,185 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m.

2 (10718) : grand vase en poterie brune grossière, assez friable. Sur l'épaule, deux cannelures soulignées par de gros points à peine marqués.

3 (10719) : petit vase intact en poterie brun-noir, assez fine et solide. Il est très asymétrique. H : 0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m.

– *Faune* :

15477 : fragment d'un humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15478 : fragment de mandibule d'ovicapriné, brûlé, mêlé aux os humains dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 394,0 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 169

Description générale

Décapitée par la charrue qui a rasé la moitié des vases. A 0,70 m du sol actuel, fond du loculus ovale (0,60 m x 0,70 m) encore profond de 0,10 m, qui renfermait des cendres mêlées à des mottes d'argile rougeie (fig. 219).

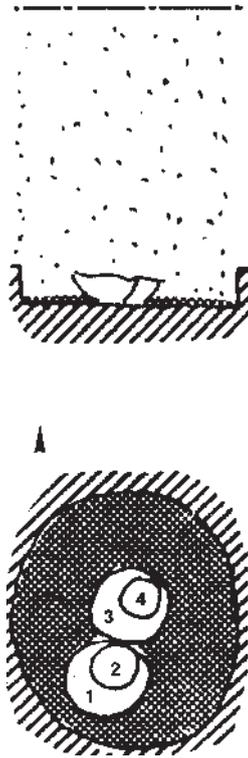


Fig. 219 : Coupe et plan de la tombe 169.



Fig. 220 : Coupe et plan de la tombe 170.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 221)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10720) : fond de l'ossuaire en poterie brun-rougeâtre friable. Db : 0,08 m.

2 (10721) : fragments d'un petit vase en poterie noirâtre et grossière. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10722) : fragments d'un grand vase en poterie brunâtre grossière et friable, non reconstituable.

4 (10723) : petit vase en poterie brune grossière et friable. H : 0,075 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,03 m. Il était dans le 10722.

5 (10724) : fragment de vase à décor incisé au poinçon, en poterie jaunâtre grossière, affinée en surface. Il était dans la terre remuée par la charrue. C'est probablement un fragment isolé.

– *Pierre* :

15479 : fragment de silex taillé, dans la terre remuée par la charrue.

– *Faune* :

15480 : fragment d'humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, au fond de l'ossuaire.

15481 : fragment d'un humérus de bœuf, non brûlé, dans la terre remuée par la

charrue. C'était peut-être une offrande sur la tombe.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte.

Tombe 170

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond d'un loculus de 0,50 m de diamètre, profond de 0,10 m, contenant des cendres mêlées de fragments d'os brûlés (fig. 220). Il n'y avait pas d'ossuaire, ni d'ossements spécialement isolés et triés parmi les cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 221)

– *Céramique* : 1 plat-couvercle, 2 vases à offrandes.

1 (10725) : petit vase incomplet, en poterie grise fine, cassé sans doute près du bûcher car certains tessons ont brûlé. Les fragments étaient au centre de la fosse, sur les cendres. H : 0,06 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,035 m.

2 (10726) : écuelle en poterie noirâtre, friable et grossière, renversée au milieu de la fosse, comme un couvercle, par dessus les débris du vase précédent. H : 0,085 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,07 m.

3 (10727) : fragments d'un petit vase non reconstituable, en poterie noirâtre grossière.

– *Bronze* :

15482 : débris d'un bracelet à section rectangulaire à demi fondu. Côtés : 0,005 x 0,002 m et 0,005 x 0,003 m.

15483 : débris d'un bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

– *Faune* :

15484 : deux fragments d'os, non brûlés, indéterminés.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 171

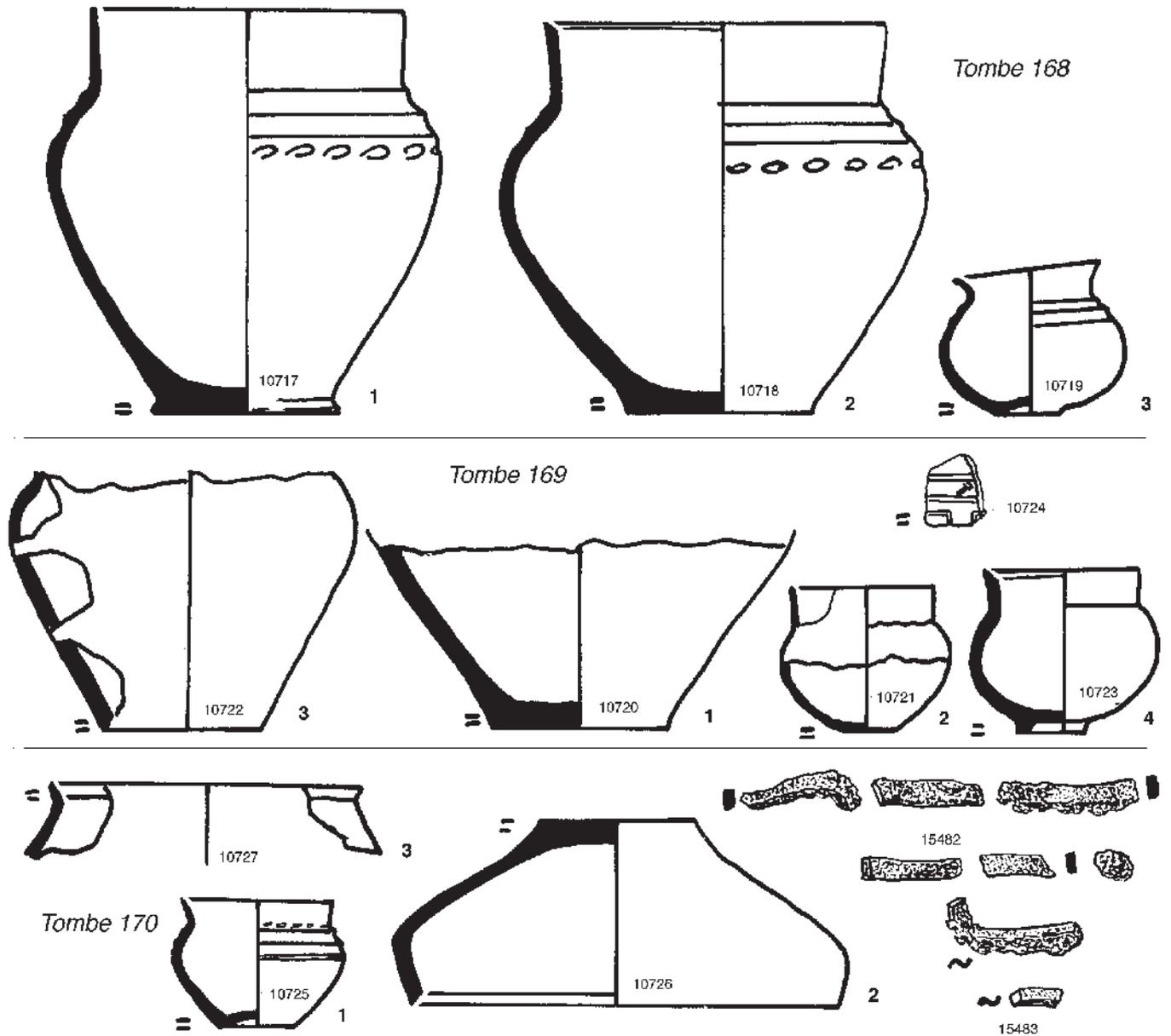


Fig. 221 : Mobilier des tombes 168, 169 et 170.

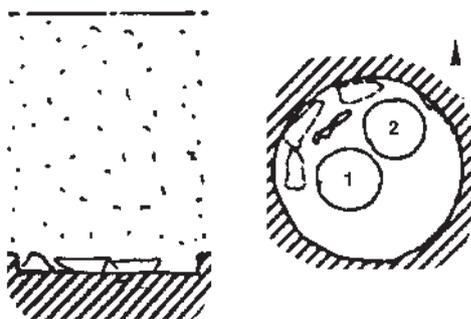


Fig. 222 : Coupe et plan de la tombe 171.

Description générale

Soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, base du loculus avec le fond de l'ossuaire et d'un vase à offrandes (fig. 222).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 223)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, 3 tessons isolés.

1 (10728) : ossuaire en poterie brun rougeâtre grossière, solide. H : 0,195 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,05 m.

2 (10729) : grand vase en poterie jaune très grossière. H : 0,20 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,05 m.

3 (10730) : fragment d'un fond de vase épais, en poterie fine. Non figuré.

4 (10731) : fragment d'un fond d'écuelle en poterie grossière. Non figuré.

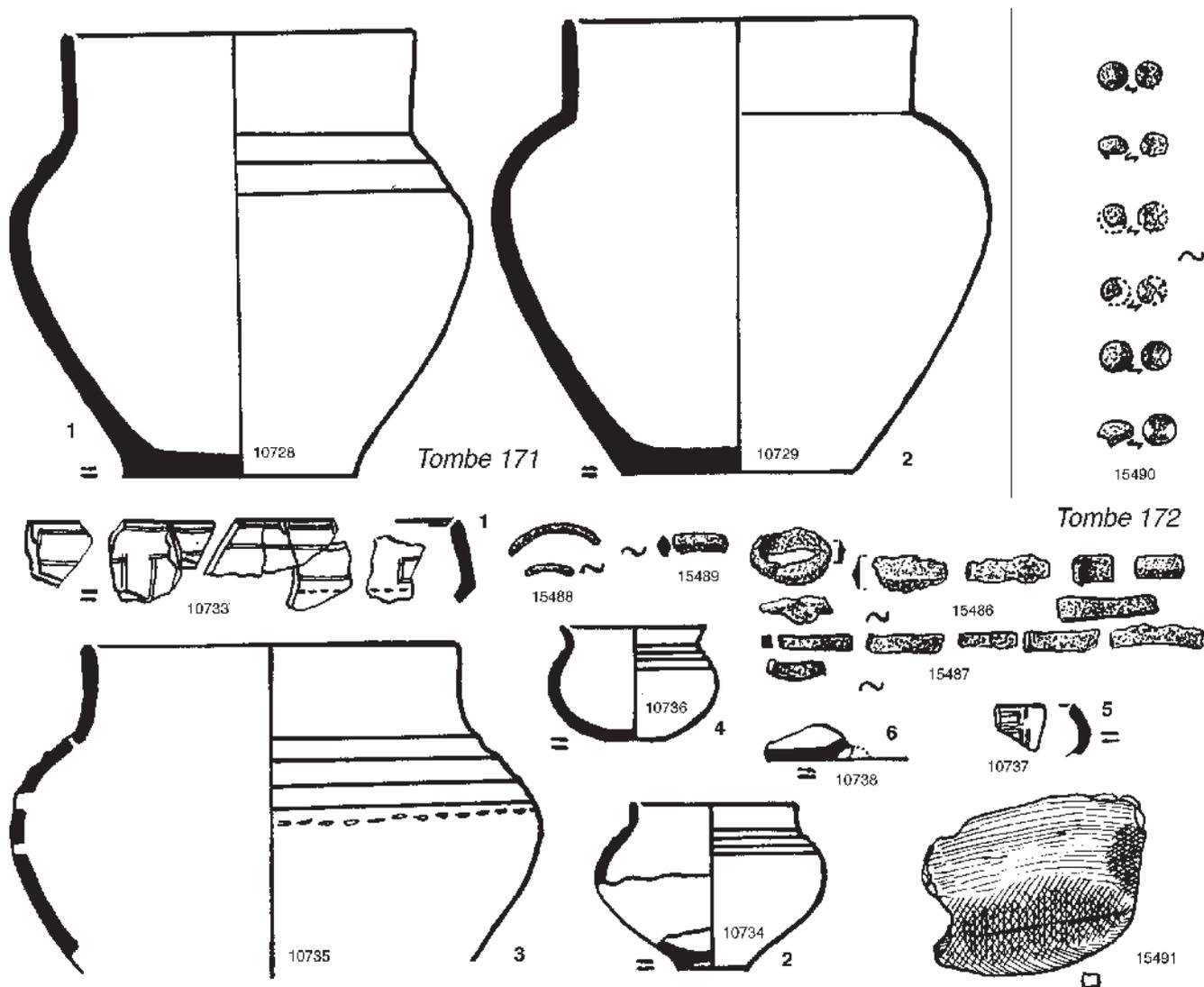


Fig. 223 : Mobilier des tombes 171 et 172.

5 (10732) : fragment avec amorce d'anse, en poterie rougeâtre fine. Non figuré.

- Faune :

15485 : fragment d'humérus d'ovicapriné, non brûlé, près de l'ossuaire.

- Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adulte.

Tombe 172

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 223)

- Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 2 tessons isolés.

1 (10733) : fragments de l'ossuaire, en poterie noirâtre grossière et friable, non reconstituable. Surface lissée, décor gravé avec un poinçon très fin et rempli de rouge.

2 (10734) : petit vase incomplet en poterie grisâtre grossière. Db :

0,03 m. Trois cannelures sur l'épaule.

3 (10735) : fragments d'un grand vase en poterie brun rougeâtre assez fine, incomplet. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé.

4 (10736) : petit vase en poterie brunâtre grossière. Trois cannelures légères sur l'épaule. H : 0,05 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

5 (10737) : fragment, probablement isolé, d'une coupelle en poterie brunâtre, fine, micacée, contenant des grains de quartz. Décor incisé avec un poinçon à pointe mousse.

6 (10738) : fragment, probablement isolé, d'une coupelle à fond ombiliqué, en poterie noirâtre assez fine, dure, contenant des grains de quartz.

- Bronze :

15486 : fragments d'anneaux carénés.

15487 : fragments de bracelets à section rectangulaire. Côtés : 0,003 x 0,002 m.

15488 : fragments d'un anneau ou d'un bracelet filiforme à section

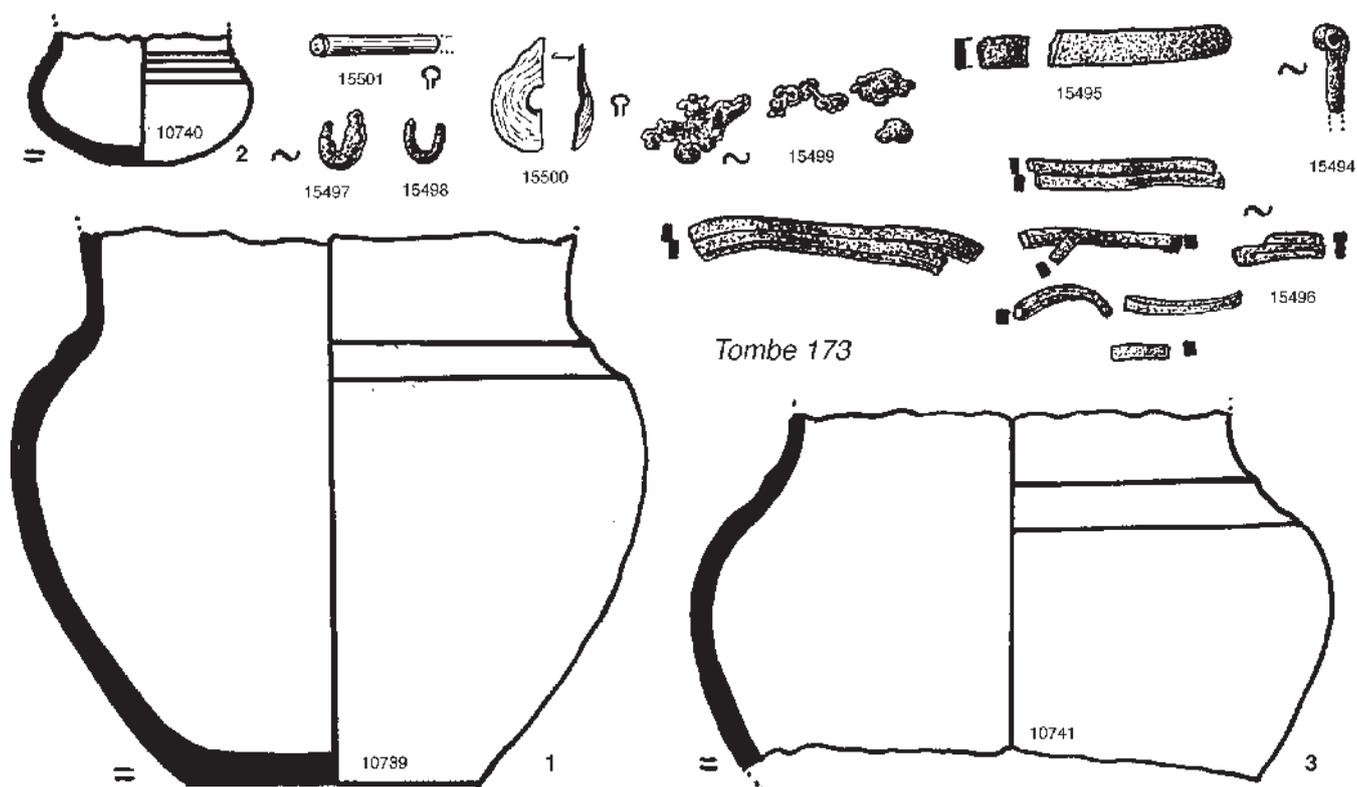


Fig. 224 : Mobilier de la tombe 173.

ronde. D : 0,001 m.

15489 : fragment d'un petit anneau plat à section ovale. D : 0,004 x 0,002 m.

15490 : débris d'une vingtaine de petits boutons à agrafes rivées plus ou moins altérés par le feu. D : 0,005 m.

– Pierre :

15491 : fragment de lissoir (?) en pierre blanche, légèrement brûlé en surface.

– Faune :

15492 : fragment de côte non brûlé, peut-être d'ovicapriné.

15493 : dent d'ovicapriné, non brûlée.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire était émiétté, mais son contenu formait une motte dure presque intacte. Des nodules d'argile rougie ainsi que des cailloux brûlés accompagnaient les os humains appartenant à un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 173

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 224)

– Céramique : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10739) : ossuaire en poterie noirâtre assez grossière, broyé par la charrue et incomplet. H : 0,22 m environ ; Do : 0,19 m environ ; Db : 0,115 m. Deux larges cannelures sur l'épaule.

2 (10740) : petit vase incomplet en poterie grossière brun rouge marbrée de noir en surface, noire à la cassure. Trois petites canne-

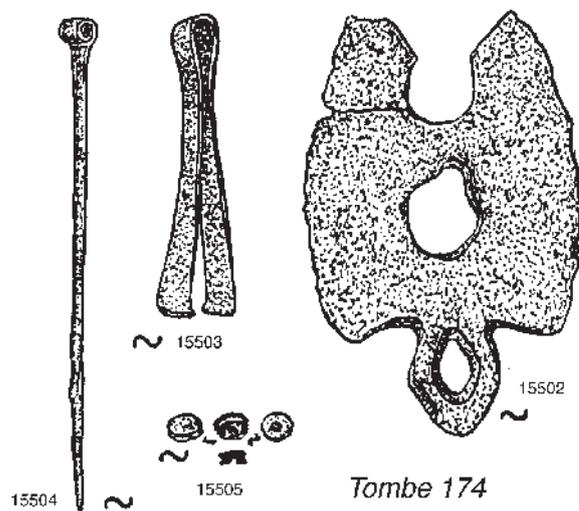


Fig. 225 : Mobilier de la tombe 174.

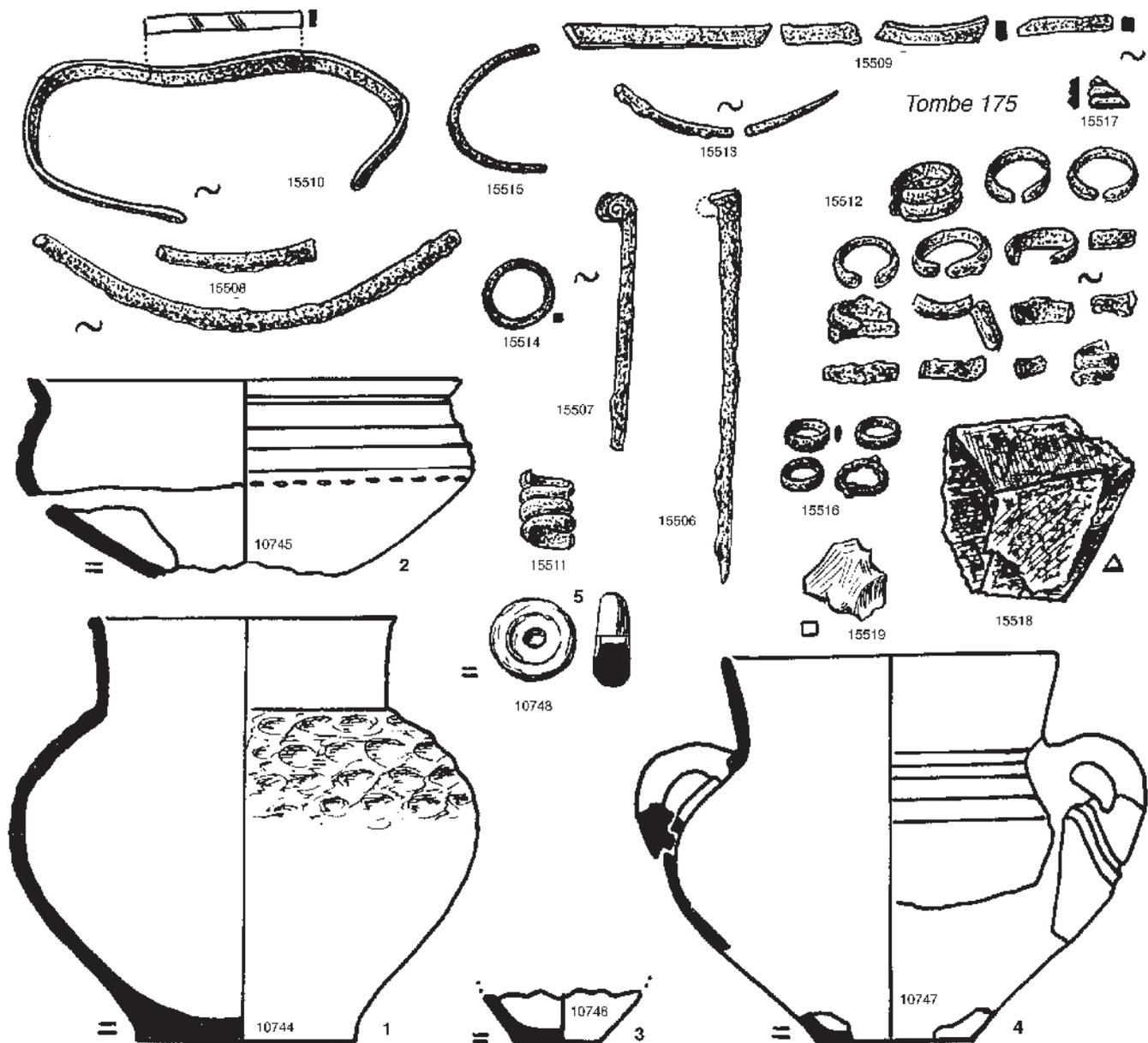


Fig. 226 : Mobilier de la tombe 175.

lures sur l'épaule. H actuelle : 0,05 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m.

3 (10741) : fragments d'un grand vase en poterie grossière identique à celle des deux précédents, non reconstituable.

– Bronze :

15494 : partie supérieure d'une épingle à tête aplatie et enroulée.

15495 : fragments de bracelets à section rectangulaire. Côtés : 0,006 x 0,002 m et 0,003 et 0,002 m.

15496 : fragments de bracelet à section carrée. Côtés : 0,003 m.

15497 : fragment filiforme courbé (boucle d'oreille ?) à demi fondu.

15498 : fragment analogue au précédent.

15499 : débris fondus.

– Os :

15500 : fragment de rondelle mince, percée au centre, brûlé et

déformé par le feu.

15501 : fragment de tige cylindrique dont une extrémité est brisée. L actuelle : 0,023 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né.

Tombe 174

Description générale

En grande partie détruite depuis longtemps par l'arrachage d'un olivier. A 0,70 m du sol actuel, au fond du labour, quelques vestiges encore en place.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 225)

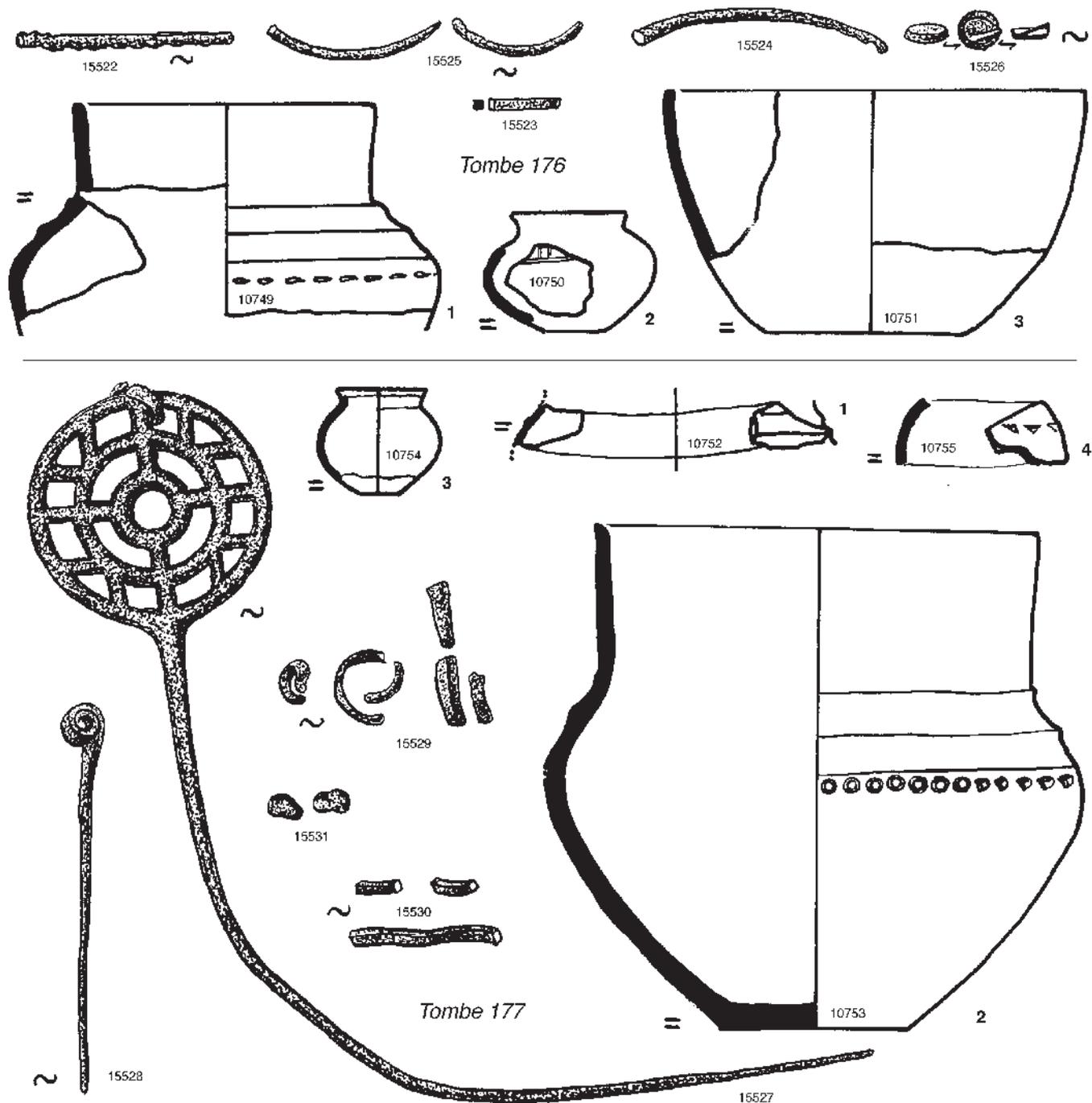


Fig. 227 : Mobilier des tombes 176 et 177.

– *Céramique* : quelques fragments de formes indéterminables.

1 (10742) : poterie grossière gris-brun. Non figurés.

2 (10743) : poterie grise à la cassure, beige en surface. Non figurés.

– *Bronze* :

15502 : rasoir à deux tranchants, plat sur une face. L : 0,083 m.

15503 : pince à épiler. L : 0,058 m.

15504 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,095 m.

15505 : petit disque un peu bombé sur une face, muni d'une gorge sur la tranche, percé d'un trou quadrangulaire au centre. Ce trou est

obturé du côté bombé par un fragment de tige cassée. D : 0,005 m. Peut-être s'agit-il d'une tête d'épingle.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé mais pas un nouveau-né.

Tombe 175

Description générale

Presque entièrement soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel,

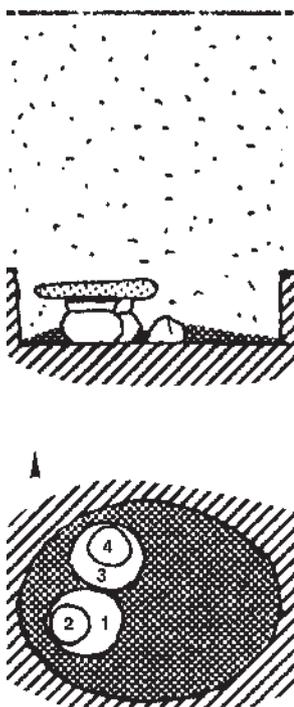


Fig. 228 : Coupe et plan de la tombe 179.

extrême fond d'un loculus de 0,50 m de diamètre contenant des cendres et deux fonds de vases.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 226)

– *Céramique* : 4 vases, une pendeloque.

1 (10744) : vase en poterie brunâtre, marbrée de rouge, grossière et très friable. Les dépressions formées avec le bout des doigts pendant le modelage ont été conservées dans la partie supérieure. H : 0,185 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,095 m.

2 (10745) : écuelle incomplète, en poterie brunâtre grossière, affinée en surface, ornée de très légères cannelures soulignées par un pointillé long.

3 (10746) : fragment du fond d'un petit vase en poterie grise fine, brune en surface.

4 (10747) : débris d'un vase incomplet en poterie brunâtre grossière, affinée en surface. Anses rivées. Cannelures sur l'épaule et autour des anses.

5 (10748) : pendeloque en poterie brun-rouge grossière, très asymétrique. D : 0,038 m ; E maximum : 0,016 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 28,7 g.

– *Bronze* :

15506 : épingle à tête aplatie et enroulée (tête incomplète).

15507 : épingle à tête aplatie et enroulée dont la pointe manque.

15508 : fragments de torques (?) à section ronde. D : 0,003 m.

15509 : fragments de bracelets à section rectangulaire et carrée. Côtés : 0,004 x 0,002 m et 0,003 x 0,003 m.

15510 : bracelet ouvert, entier, à section rectangulaire, orné de quelques traits obliques légèrement gravés. Côtés : 0,004 x 0,001 m.

15511 : spirale formée d'un ruban large. H : 0,027 m ; D : 0,01 m.

15512 : débris d'anneaux ouverts, parfois collés deux à deux par l'oxyde. D : 0,012 m.

15513 : débris de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15514 : petit anneau à section carrée. D 0,015 m ; Côtés : 0,002 m.

15515 : fragment d'un grand anneau ou d'un bracelet filiforme à section ronde. D : 0,001 m.

15516 : quatre petits anneaux ou perles. D : 0,007 m et 0,009 m.

15517 : fragment de ruban cannelé (anneau de cheveux ?).

– *Fer* :

15518 : bandelette cinq fois repliée sur elle-même et martelée.

– *Pierre* :

15519 : fragment de silex taillé.

– *Faune* :

15520 : fragment d'un humérus droit d'ovicapriné, non brûlé.

15521 : fragment d'une dent de bœuf non brûlée.

Tous ces débris étaient dans la terre soulevée par la charrue. Il est difficile d'affirmer que la bandelette en fer est vraiment contemporaine de cette tombe et faisait partie de son mobilier (on trouve ça et là

des fragments de poterie romaine au niveau du sol antique de la nécropole) mais sous cette réserve nous croyons utile de la faire figurer dans l'inventaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 176

Description générale

Soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond du loculus d'environ 0,50 m de diamètre, ne contenant pas de cendres mais quelques os brûlés, un fond de vase désagrégé et trois pierres qui devaient caler les vases.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 227)

– *Céramique* : fragments de trois vases

1 (10749) : débris d'un grand vase en poterie brun-rouge assez fine, désagrégé dans la partie inférieure. Sur l'épaule, trois cannelures soulignées par un pointillé. Do : 0,145 m environ.

2 (10750) : fragment, probablement isolé, d'un petit vase en poterie très fine légèrement micacée, dure, noire à l'intérieur, brunâtre à l'extérieur, décoré d'incisions fines et légères tracées avec un instrument à pointe aiguë.

3 (10751) : fragments d'une écuelle en poterie grise grossière mais solide. Do : 0,20 m environ.

– *Bronze* :

15522 : fragment d'une tige droite à section ronde, sans doute une épingle.

15523 : fragment de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15524 : fragment de tige cylindrique effilée à un bout, bracelet ou torques. D : 0,004 m.

15525 : fragments d'un bracelet filiforme à section ronde. D : 0,002 m.

15526 : petit bouton plat à barrette horizontale dessoudée par le feu. D : 0,007 m.

– *Données anthropologiques* :

Des mottes de terre rougie ont été découvertes parmi les os brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 177

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, extrême fond d'un loculus de 0,50 m de diamètre, contenant des cendres et gardant l'empreinte de deux vases.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 227)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10752) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière et très friable, désagrégé par la charrue et non reconstituable. Cannelures sur l'épaule.

2 (10753) : grand vase à offrandes en poterie noirâtre marbrée de brun, solide dans la partie supérieure, friable dans la partie inférieure. Deux larges cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de cercles pointés obtenus par impression avec un petit roseau. Il est intéressant de noter sur ce vase le passage du cercle pointé à l'encoche demi-cylindrique. On voit très bien que tous ces décors sont obtenus avec le même instrument tenu sous des angles différents.

3 (10754) : débris d'un petit vase émiétté, non reconstituable.

4 (10755) : fragment d'un vase en poterie brun clair solide mais grossière, orné d'encoches triangulaires obtenues par impression avec

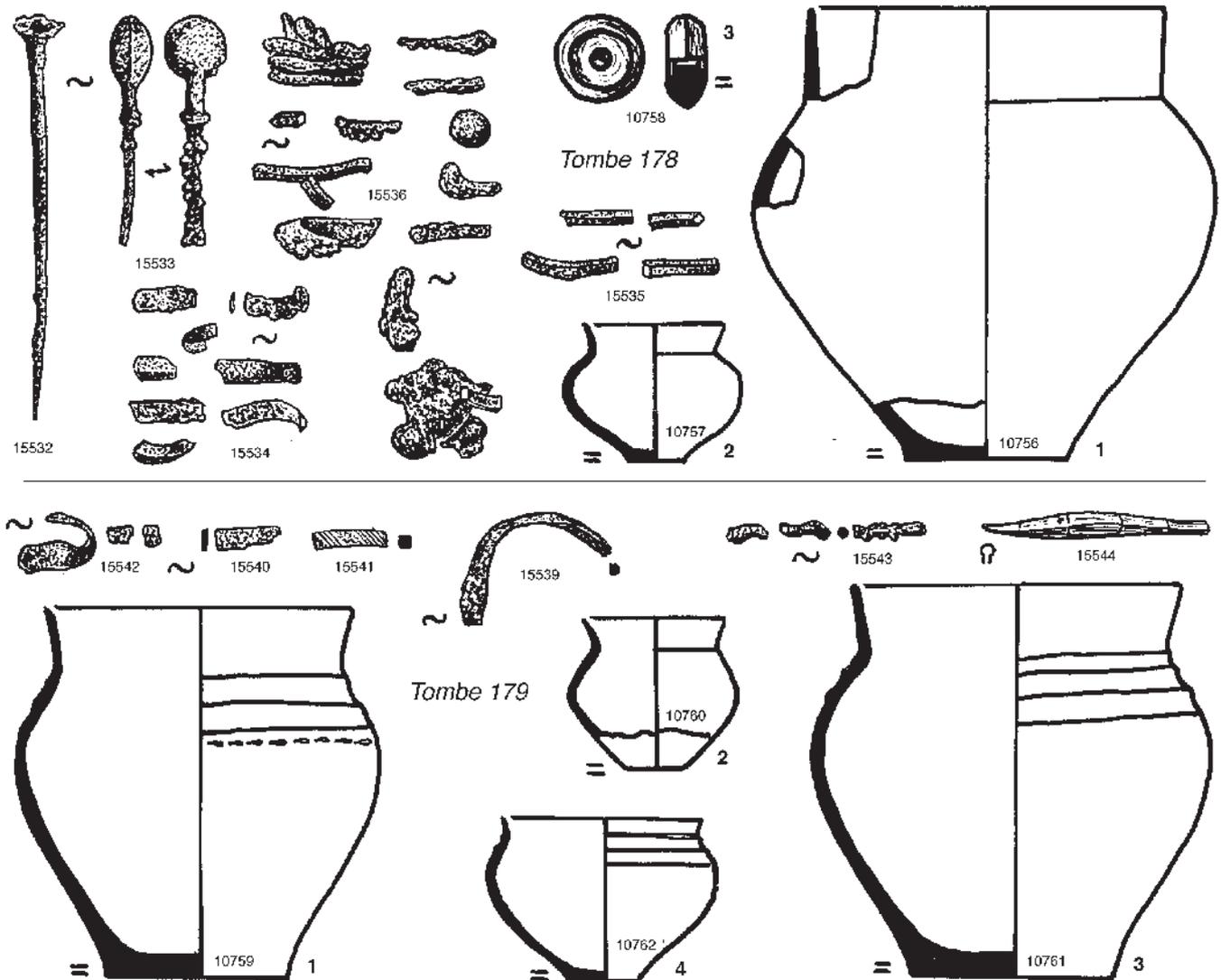


Fig. 229 : Mobilier des tombes 178 et 179.

une baguette carrée tenue obliquement. Il pourrait s'agir d'un tesson isolé.

– *Bronze* :

15527 : grande épingle à rouelle, brisée par la charrue mais dont nous avons recueilli tous les débris. D de la rouelle : 0,06 m ; longueur totale : 0,31 m.

15528 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,095 m.

Ces deux épingles étaient dans l'ossuaire.

15529 : débris d'anneaux carénés, vestiges d'une chaînette disloquée qui semblait relier les deux épingles et dont un maillon est resté accroché à la rouelle.

15530 : débris de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15531 : débris entièrement fondus.

Ces derniers et les fragments d'anneaux étaient encore en place dans les cendres au fond du loculus.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 178

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue. Cendres parmi la terre remuée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 229)

– *Céramique* : 2 vases, une pendeloque.

1 (10756) : grand vase en poterie brunâtre grossière et friable, non reconstituable.

2 (10757) : petit vase en poterie noirâtre très fine. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

3 (10758) : pendeloque en poterie brun clair, solide, contenant du quartz. D : 0,04 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 17,5 g.

– *Bronze* :

15532 : épingle à tête plate déformée par le feu. L : 0,08 m.

15533 : tête d'épingle lenticulaire.

15534 : fragments d'anneaux carénés.

15535 : fragments de bracelets à section carrée. Côtés : 0,002 m.

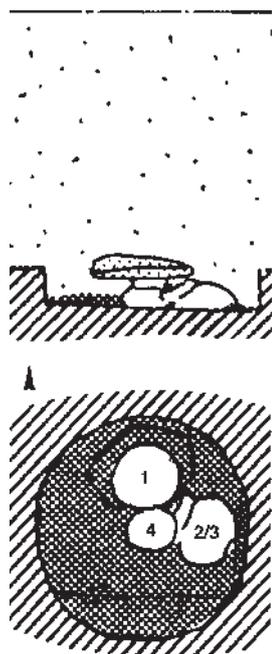


Fig. 230 : Coupe et plan de la tombe 182.

15536 : débris plus ou moins fondus.

– Faune :

15537 : fragment d'un métatarsien d'ovicapriné, non brûlé.

15538 : fragment de radius d'ovicapriné, non brûlé.

– Données anthropologiques :

Les os brûlés étaient très éparpillés et correspondent à un sujet d'âge indéterminé.

Cette tombe n'était pas très éloignée de la précédente et les mobiliers étaient plus ou moins mélangés. Nous ne pouvons donc affirmer avec une certitude absolue que le vase 10753 appartient bien à la tombe 177. Des fragments du même vase se trouvaient éparpillés jusqu'à la tombe 178. Nous l'avons attribué à la tombe où les fragments étaient les plus nombreux.

Tombe 179

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond du loculus ovale de 0,60 m x

0,70 m, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 228).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 229)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10759) : ossuaire en poterie brunâtre assez grossière mais mince et bien affinée en surface. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé long. H : 0,16 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m.

2 (10760) : petit vase en poterie noirâtre et friable, renversé sur les os brûlés de l'ossuaire, en surface. H : 0,065 m environ ; Do : 0,06 m.

3 (10761) : grand vase en poterie noire grossière et friable. Cannelures larges sur l'épaule. H : 0,17 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m.

4 (10762) : petit vase en poterie noirâtre et grossière, friable. H : 0,07 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,03 m. Il était dans le 10761.

– Bronze :

15539 : fragment de bracelet fin à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15540 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,001 m.

15541 : fragment de bracelet à section carrée et décor de lignes obliques finement gravées. Côtés : 0,002 m.

15542 : débris d'anneaux carénés.

15543 : débris de tiges à section ronde, bracelet ou épingle, altérés par le feu.

Tous ces fragments de bronze étaient dans l'ossuaire.

– Os :

15544 : petit bâtonnet façonné, appointé à un bout, brûlé. L : 0,048 m. Il était dans les cendres de la fosse.

– Faune :

15545 : olécrane d'un ulna droit d'ovicapriné, brûlé.

15546 : fragment de diaphyse d'un radius droit d'ovicapriné, brûlé. Ces deux fragments étaient mêlés aux os brûlés de l'ossuaire.

– Données anthropologiques :

Restes d'un enfant probable.

Tombe 180

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 231)

– Céramique : fragments de deux vases.

1 (10763) : poterie grossière et friable, rougeâtre à l'extérieur. Non reconstituable. Non figuré.

2 (10764) : vase en poterie noirâtre assez grossière mais bien affinée en surface, contenant du schiste et du mica. Décor de fines cannelures, horizontales sous le bord, obliques et verticales sur la panse. Anse cannelée. Le fond manque. Do : 0,14 m.

– Bronze :

15547 : fragments d'anneaux carénés.

15548 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15549 : fragments de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

– Faune :

15550 : débris d'os non brûlé, indéterminable.

15551 : vertèbre coccygienne d'ovicapriné, non brûlée.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 181

Description générale

A 0,80 m du sol actuel, fragment de fond de vase en place. Autour, un peu de cendres renfermant quelques esquilles d'os très menues. Au-dessus, un fragment de tegula romaine. La tombe a probablement été détruite à cette époque.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 231)

– Céramique : 1 fragment de vase.

1 (10765) : fond d'un vase en poterie brunâtre grossière. Db : 0,10 m.

– Bronze :

15552 : fragment d'un grand bouton plat à bélière. D : 0,022 m.

15553 : fragments d'une tige droite à section ronde, peut-être une épingle.

15554 : fragment d'un anneau plat.

15555 : fragment d'un bracelet à section demi-circulaire.

15556 : fragments fondus.

Tous ces débris de bronze étaient dans la terre cendreuse du fond de la fosse soulevée par la charrue.

– Données anthropologiques :

Restes d'un enfant ?

Tombe 182

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond d'un loculus ovale de 0,55 m x 0,60 m, profond de 0,10 m, contenant des cendres très noires (fig. 230).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 231)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10766) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. H : 0,135 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,065 m. Il était fermé par une petite dalle en calcaire.

2 (10767) : grand vase en poterie noirâtre grossière et très friable, non reconstituable. Il était à côté de l'ossuaire.

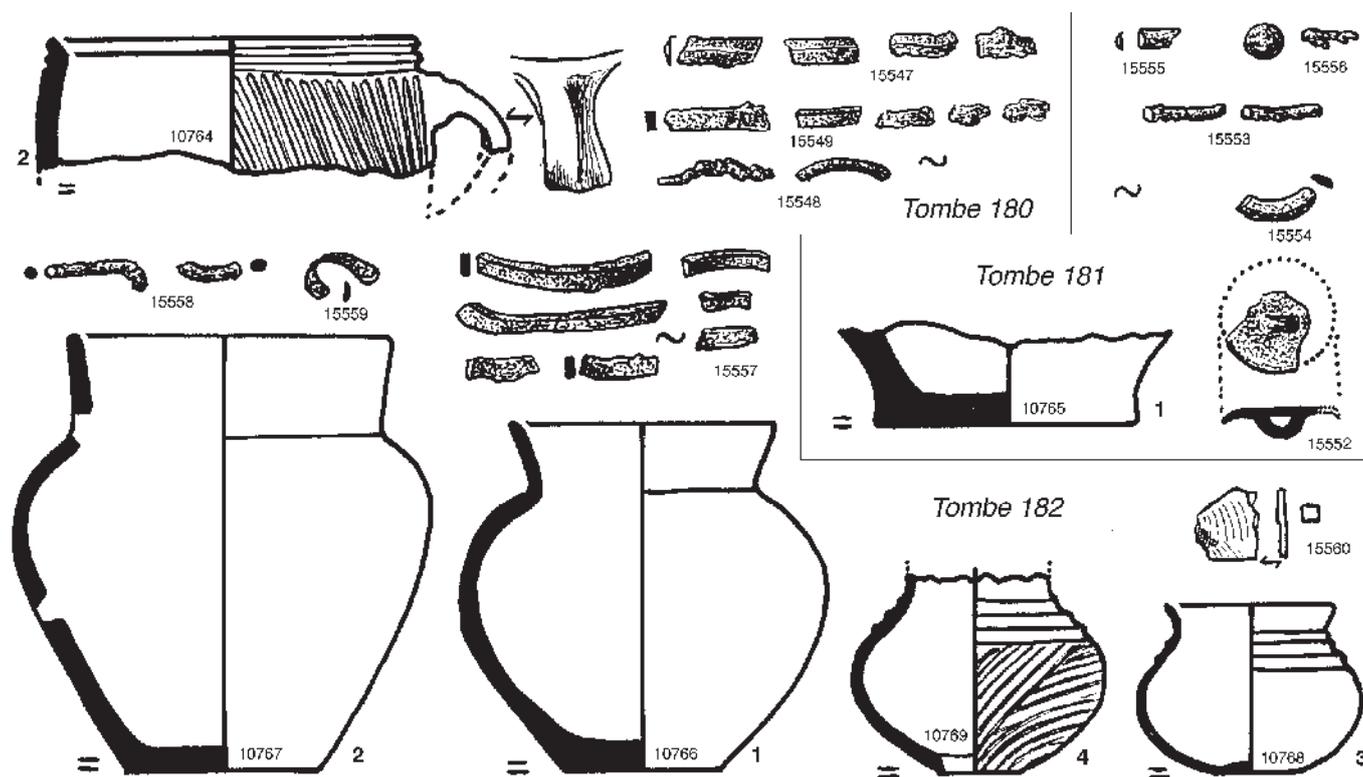


Fig. 231 : Mobilier des tombes 180, 181 et 182.

3 (10768) : petit vase en poterie brun rouge grossière, noire dans le fond. H : 0,065 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,03 m. Il était écrasé au fond du vase 10767.

4 (10769) : petit vase en poterie noirâtre grossière, très friable. La panse garde la trace très nette d'une raclette à larges dents émoussées qui servait à égaliser la surface avant le lissage. H actuelle : 0,075 m ; Do : 0,055 m environ ; Db : 0,03 m environ. Il était à côté de l'ossuaire.

5 (10770) : fragment isolé d'un grand vase épais en poterie grossière très friable, noire à l'intérieur, orangé à l'extérieur. Non figuré.

– *Bronze* :

15557 : fragments de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15558 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15559 : fragment d'anneau.

– *Pierre* :

15560 : petit silex cassé portant un bulbe de percussion.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire a livré 54,6 g d'os appartenant à un enfant jeune.

Tombe 183

Description générale

Intacte (fig. 232). Dalle de couverture déplacée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus ovale de 0,50 m x 0,60 m et de 0,10 m de profondeur, surcreusé jusqu'à 0,20 m à un bout, à l'emplacement des vases, et contenant des cendres (fig. 233).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 235)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10771) : ossuaire en poterie brunâtre fine légèrement micacée.

Décor finement incisé avant cuisson avec un outil à deux pointes. Les motifs sont alternativement remplis de blanc et de rouge. H : 0,115 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,07 m.

2 (10772) : grand vase en poterie grossière, noirâtre marbrée de brun. Petit mamelon bifide au-dessus d'une ligne de petites encoches horizontales. H : 0,145 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,075 m.

3 (10773) : petit vase intact, en poterie grossière lissée en surface. Petit pointillé léger à la base du col. Trois légères cannelures sur l'épaule. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10772.

– *Bronze* :

15561 : fragments d'un gros bracelet ou torques, à section ronde. D : 0,005 m.

15562 : fragments de bracelet à section quadrangulaire. Côtés : 0,003 x 0,002 m et 0,003 x 0,003 m.

Tous ces fragments étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15563 : humérus droit de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

539,5 g d'os ont été recueillis dans cette sépulture. L'ossuaire en contenait 427,4 g qui correspondent à un sujet adulte et à un sujet d'âge indéterminé ; le loculus en renfermait 112,1 g compatibles avec ceux observés dans le vase cinéraire. Il s'agit sans doute d'une sépulture double associant un adulte à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 184

Description générale



Fig. 232 : Vue de la tombe 183.

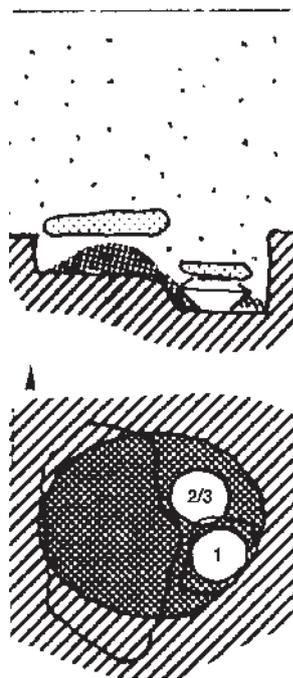


Fig. 233 : Coupe et plan de la tombe 183.



Fig. 234 : Coupe et plan de la tombe 185.

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,80 m du sol actuel, petite fosse de 0,40 m de diamètre et de 0,10 m de profondeur, contenant des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : 2 tessons isolés.

1 (10774) : fragment d'un grand vase à parois épaisses en poterie rougeâtre fine. Non figuré.

2 (10775) : fragment d'un grand vase en poterie rougeâtre grossière. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 185

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, loculus ovale de 0,40 m x 0,35 m, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 234).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 235)

– *Céramique* : 2 ossuaires.

1 (10776) : ossuaire en poterie grossière, brunâtre marbrée de rouge. H : 0,16 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,10 m. Cannelures sur l'épaule.

2 (10777) : ossuaire en poterie grossière, noire à la cassure, rouge et brune à l'extérieur. H : 0,19 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,10 m. Cannelures larges sur l'épaule.

– *Bronze* :

15564 : anneau plat à section ovale déformé par le feu. D : 0,003 x 0,002 m.

15565 : deux fragments d'anneaux plats à section triangulaire.

15566 : fragments d'anneaux ou de bracelets à section rectangulaire.

15567 : petit clou à tige très mince. L : 0,005 m.

Ces fragments étaient dans l'ossuaire 10776.

15568 : anneau plat sur une face, prolongé par une barrette, sans doute un anneau double incomplet. L : 0,005 m ; D extérieur : 0,020 m.

15569 : fragments de boutons coniques à barrette horizontale.

15570 : débris à demi fondus.

Ces fragments étaient dans les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15571 : humérus droit, probablement de chèvre, non brûlé, devant les ossuaires, presque au fond de la fosse.

15572 : fragment d'un radius droit de chèvre, brûlé, mêlé aux os humains de l'ossuaire 10777.

– *Données anthropologiques* :

Ossuaire 10776 : 467,2 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Ossuaire 10777 : 614,4 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Aucune anomalie ne permet de soupçonner la présence de deux individus. De plus, un fragment de clavicule de l'ossuaire 10776 colle avec un fragment de clavicule de l'ossuaire 10777. Il s'agit donc probablement d'une sépulture individuelle.

Tombe 186

Description générale

Intacte (fig. 236). A 0,70 m du sol actuel, grande dalle de couverture en place. Au-dessous, au fond d'une fosse ovale de 1,40 m x 0,90 m et de 0,55 m de profondeur, grand foyer lenticulaire de 0,30 m d'épaisseur au centre et de 1,10 m de grand diamètre, formé de cendres charbonneuses ne renfermant pas d'os brûlés, reposant sur des pierres irrégulières disposées en trois couches, immédiatement sur le rocher en place (fig. 237). Parmi les pierres et les cendres, tessons de 6 vases plus ou moins incomplets, un fragment d'anneau caréné en bronze et une dent de porc non brûlée. On avait recouvert de terre les braises vives

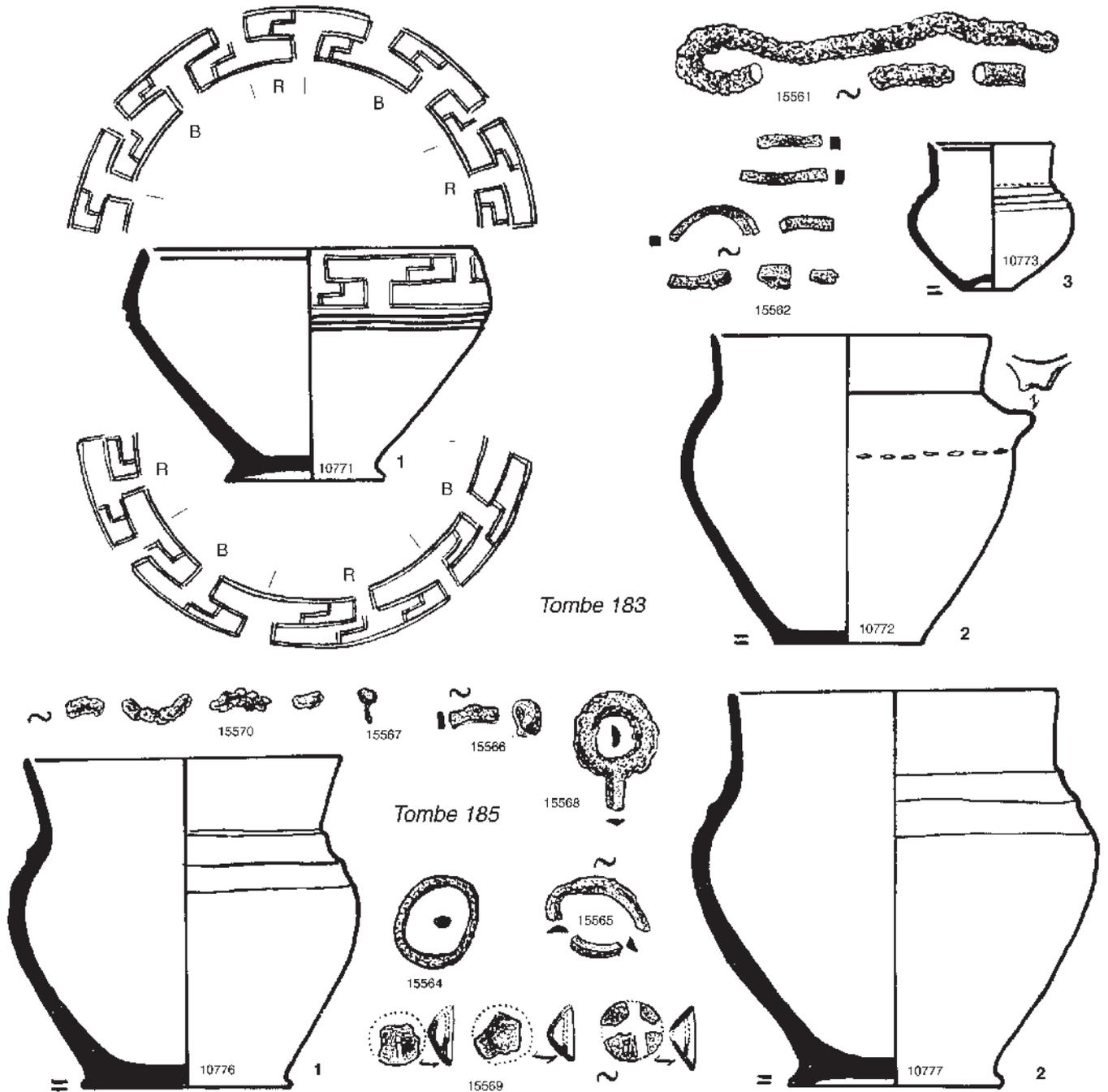


Fig. 235 : Mobilier des tombes 183 et 185.

du foyer, ce qui donnait en surface une mince couche de terre rougeie. L'ossuaire et les offrandes avaient ensuite été déposés à l'extrémité de la grande fosse laissée libre — l'ossuaire reposait sur un bord du foyer — et le creux qui restait avait été rempli avec des cendres du bûcher funéraire qui contenaient des os brûlés. Une grande dalle de couverture en calcaire, mesurant 0,95 m x 0,80 m x 0,08 ne recouvrait qu'une partie de la fosse. Il est probable qu'un tas de pierres, aujourd'hui disparu, complétait la protection.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 238)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, fragments de 6 vases incomplets dans le foyer.

1 (10778) : ossuaire en poterie gris-brun grossière, très effrité dans la partie inférieure. H : 0,22 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,085 m.

2 (10779) : grand vase en poterie grossière grise, marbrée de brun-rouge, très effritée dans la partie inférieure. Trois larges cannelures soulignées par deux rainures profondes sur l'épaule. H : 0,285 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,095 m.

3 (10780) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière, très effritée.

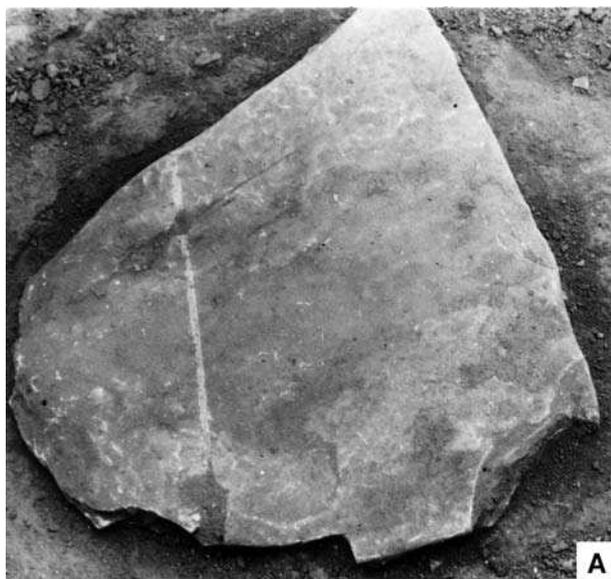


Fig. 236 : Vue de la fermeture (en A) et du dépôt (en B) de la tombe 186.

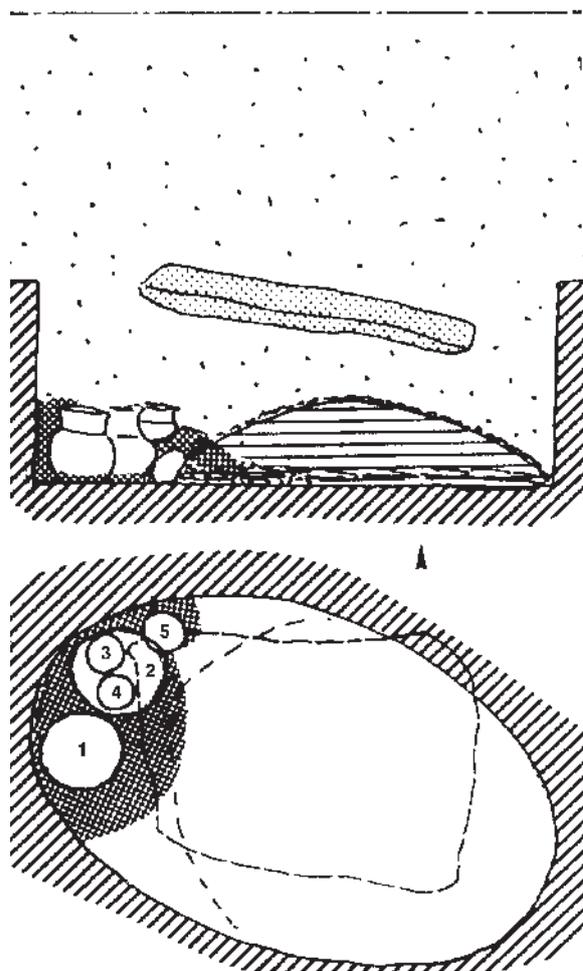


Fig. 237 : Coupe et plan de la tombe 186.

Mamelon de préhension vertical sous le bord. H : 0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m.

4 (10781) : petit vase en poterie fine très friable, noir à l'intérieur, rouge-orangé à l'extérieur. H : 0,085 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,03 m.

Les vases 10780 et 10781 étaient au fond du vase 10779.

5 (10782) : petit vase en poterie grossière gris-brun marbré de brun-rouge. Quatre cannelures fines et bien marquées sur l'épaule. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était à côté du vase 10779, à la hauteur de l'épaule.

Les fragments suivants étaient dans le foyer de la fosse.

6 (10783) : fragments d'un vase incomplet en poterie noire et friable, assez fine, orné de dépressions faites avec le bout des doigts, sous le

bord. Deux anses plates et collées, sur l'épaule. Do : 0,15 m.

7 (10784) : deux fragments d'un fond de vase en poterie brunâtre grossière. Db : 0,08 m.

8 (10785) : treize fragments d'un grand vase de forme indéterminée en poterie assez fine, grisâtre. Non figurés.

9 (10786) : huit fragments d'un vase à parois assez minces en poterie beige grisâtre dure, contenant du quartz. Non figurés.

10 (10787) : quatre fragments de poterie rougeâtre friable contenant du quartz. Non figurés.

11 (10788) : quatre fragments d'un grand vase à parois épaisses, en poterie grossière, rouge à l'extérieur, noire à l'intérieur. Non figurés.

– Bronze :

15573 : rasoir à double tranchant. L : 0,105 m.

15574 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,135 m.

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

15575 : fragment de petit anneau caréné, dans le grand foyer.

– Faune :

15576 : humérus gauche de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15577 : incisive de porc, non brûlée.

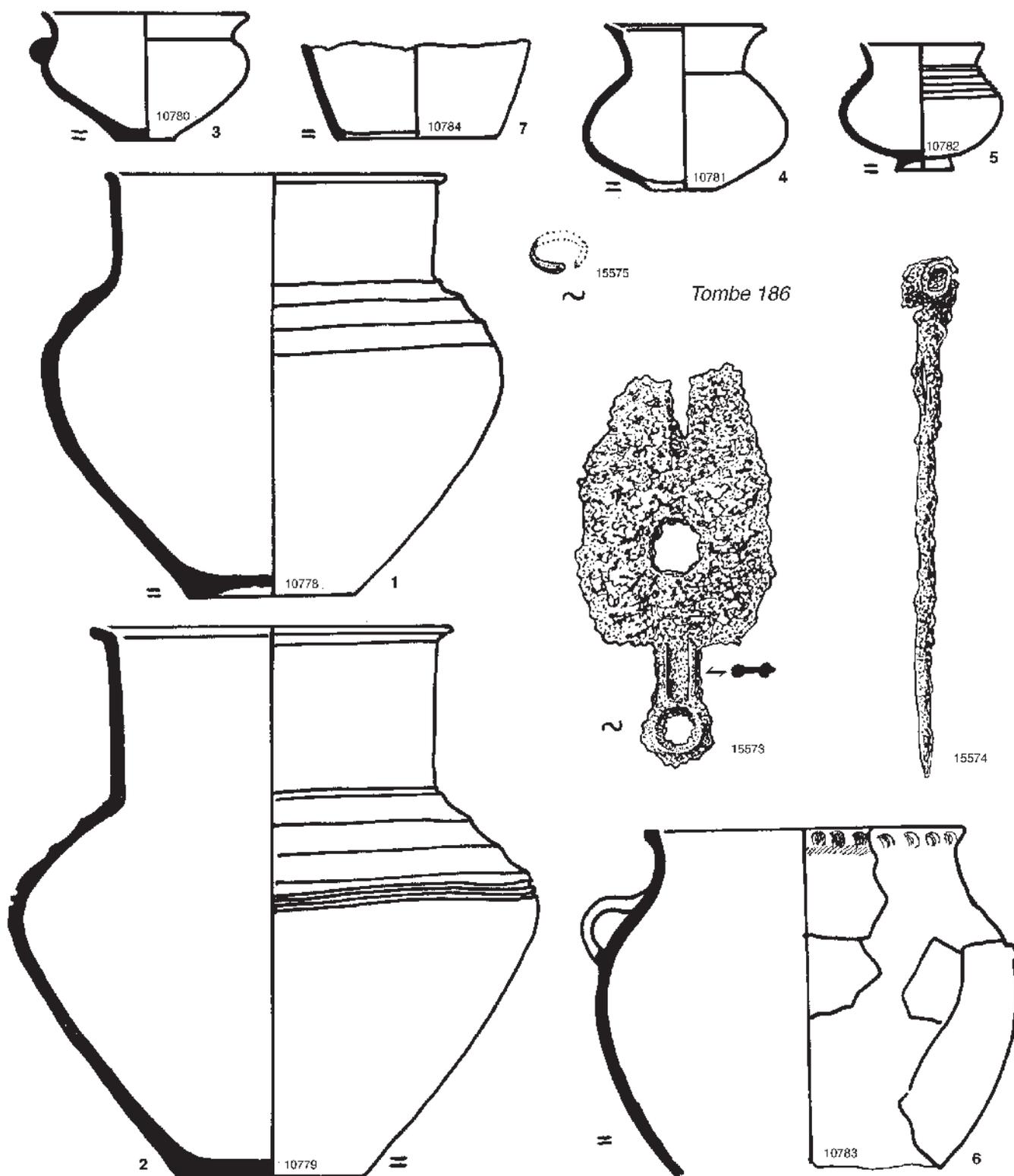


Fig. 238 : Mobilier de la tombe 186.



Fig. 239 : Coupe et plan de la tombe 187.

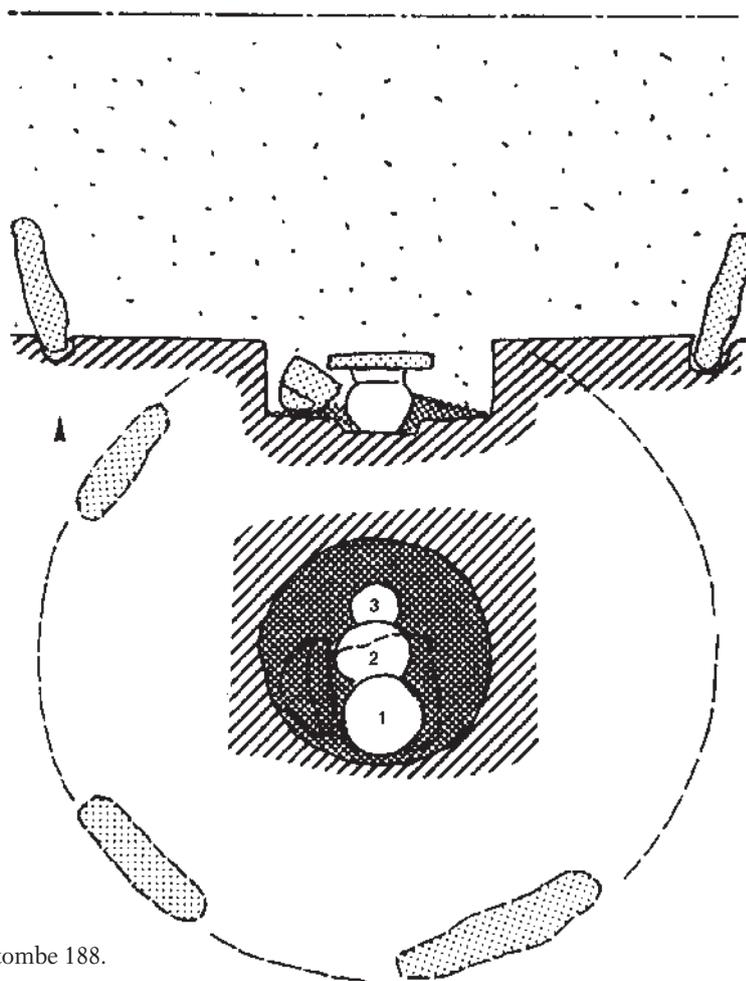


Fig. 240 : Coupe et plan de la tombe 188.

– *Données anthropologiques :*

Dans l'ossuaire, au dessus du rasoir, de l'épingle et de l'humérus d'ovicapriné, qui tous reposaient sur le dépôt osseux principal, se trouvait une couche de cendres contenant également des os brûlés, comme ceux qui recouvraient les vases non fermés et qui emplissaient la fosse. Ce sont en tout 1148,2 g d'os humains qui ont été recueillis. L'ossuaire en contenait 1083,2 g qui appartiennent à un sujet adulte, le loculus en a livré 65 g appartenant à un sujet adulte. Rien ne permet de conclure à une sépulture double.

Tombe 187

Description générale

Intacte. Dalle de couverture ovale (0,65 m x 0,45 m) en place. A 0,70 m du sol actuel, fosse de 0,50 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, contenant des cendres du bûcher (fig. 239).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 241)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10789) : ossuaire en poterie brun-rougeâtre marbrée de noir, grossière et friable. H : 0,205 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,08 m.

2 (10790) : petit vase en poterie grossière brun-jaunâtre, plus claire à l'intérieur. Deux larges cannelures sur l'épaupe. H : 0,10 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,035 m. Il était au fond de l'ossuaire.

3 (10791) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière et friable, avec un tenon cylindrique rivé sous le bord. H : 0,07 m ; Do : 0,115 m ; Db :

0,065 m. Elle était à côté de l'ossuaire.

– *Bronze :*

15578 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,10 m.

15579 : anneau-spirale formé d'un fil cylindrique enroulé sept fois. H : 0,013 m ; diamètre : 0,022 m.

15580 : fragment d'anneau caréné.

Ces trois objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

15581 : fragments de bracelets à section quadrangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m et 0,004 x 0,004 m.

15582 : fragments d'anneaux carénés.

Ces débris, très altérés par le feu, étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune :*

15583 : fémur droit d'ovicapriné, non brûlé, devant l'ossuaire.

– *Données anthropologiques :*

L'ossuaire contenait 391,3 g d'os appartenant à un sujet adulte ; le loculus en renfermait 40,9 g qui ne présentent aucune incompatibilité avec ceux du vase cinéraire. Il s'agit sans doute d'une tombe individuelle.

Tombe 188

Description générale

Dalle de couverture déplacée par la charrue. A 0,85 m du sol actuel,

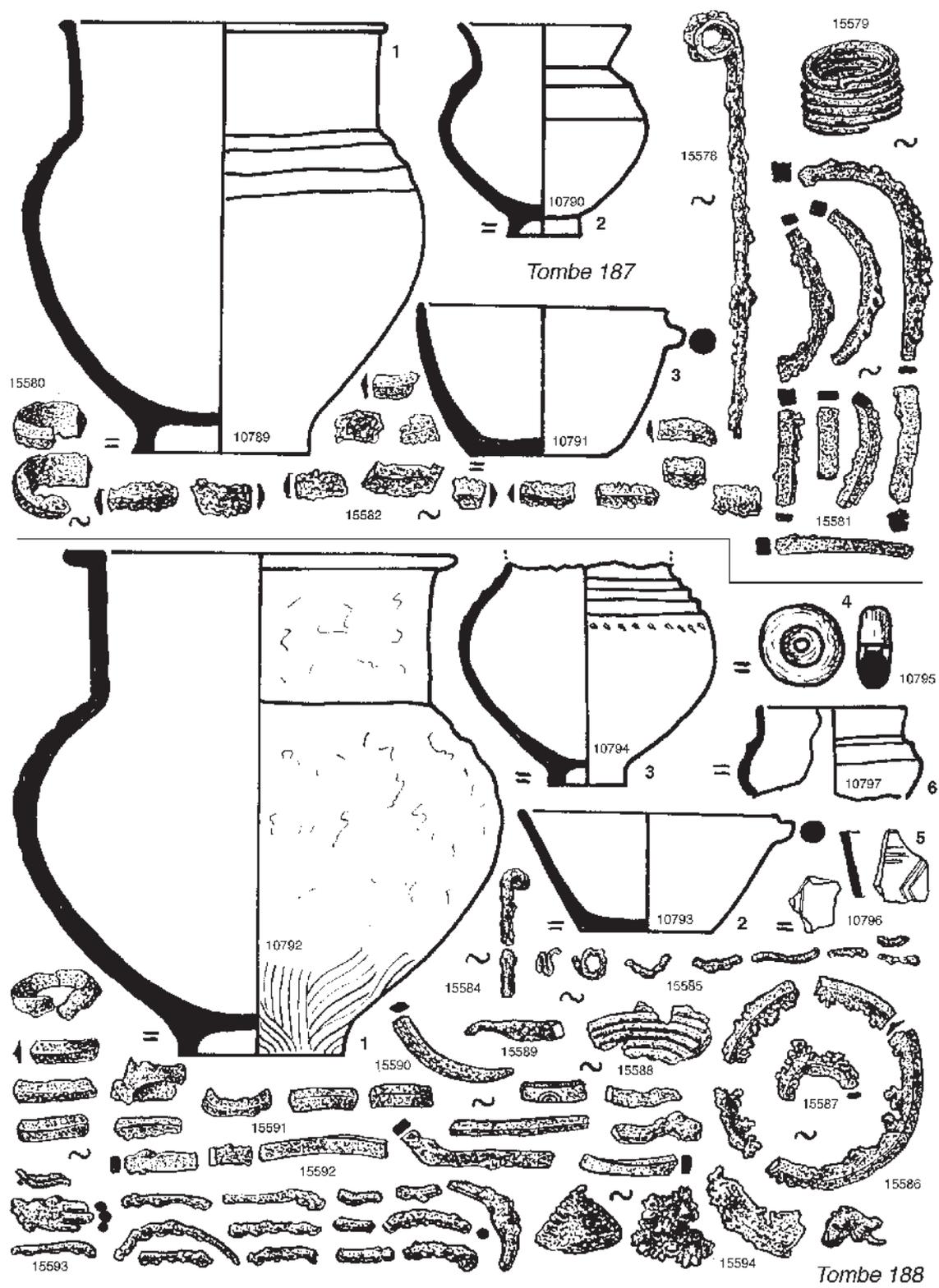


Fig. 241 : Mobilier des tombes 187 et 188.

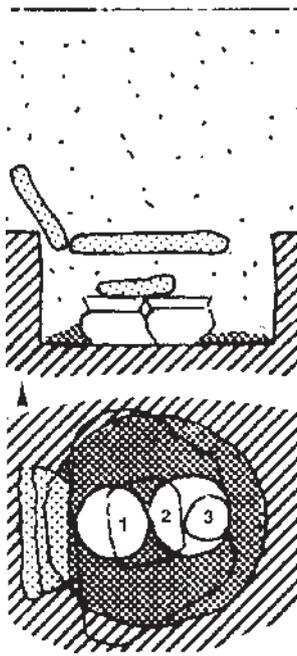


Fig. 242 : Coupe et plan de la tombe 189.

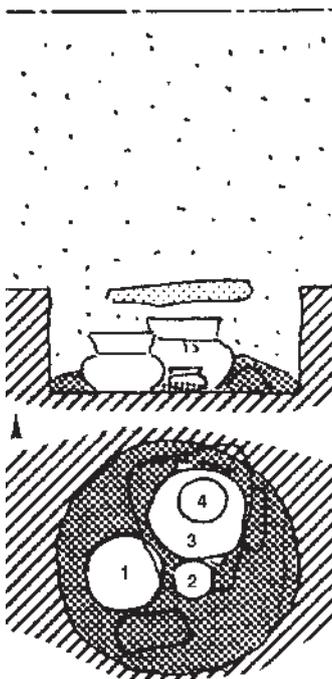


Fig. 245 : Coupe et plan de la tombe 190.

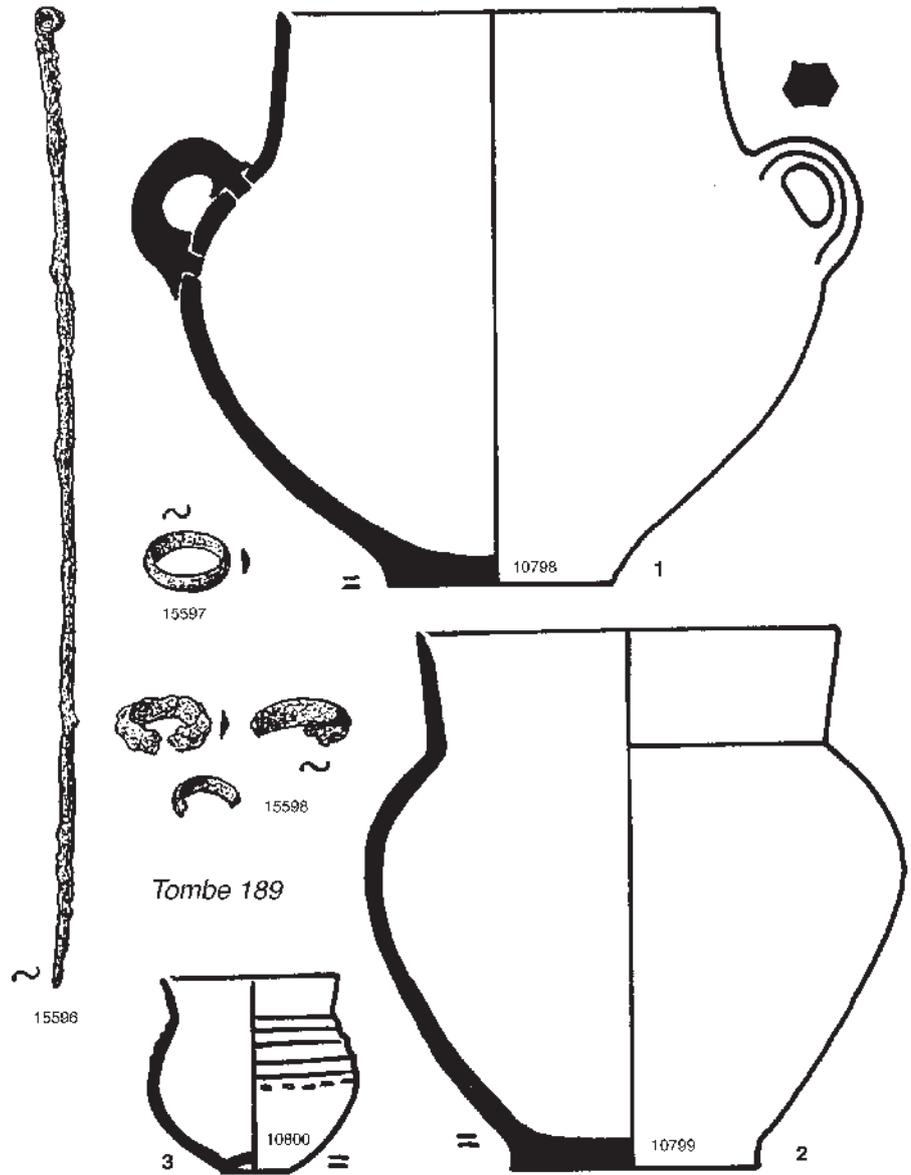


Fig. 243 : Mobilier de la tombe 189.



Fig. 244 : Vue de la tombe 190.

fosse de 0,60 m de diamètre et de 0,20 m de profondeur, contenant des cendres. Sur le bord de la fosse, trois pierres hautes de 0,35 m à 0,40 m, dressées verticalement, devaient faire partie d'un petit cercle de 1,40 m de diamètre entourant la sépulture (fig. 240).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 241)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, une pendeloque, 3 tessons isolés.

1 (10792) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière et très friable, gardant en surface la trace des doigts qui l'ont modelé et, dans la partie inférieure, des traces d'égalisation avec une raclette dentée. H : 0,24 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,075 m.

2 (10793) : petite écuelle en poterie brun-rouge grossière et friable. Petit tenon cylindrique rivé sous le bord. H : 0,055 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m. Elle était à côté de l'ossuaire.

3 (10794) : petit vase en poterie noirâtre et friable. Le col manque. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé oblique. H actuelle : 0,105 m ; D à la base du col : 0,075 m ; Db : 0,035 m. Il était à côté de l'ossuaire.

4 (10795) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,04 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 32,9 g.

5 (10796) : deux fragments d'un plat en poterie noirâtre micacée fine et dure, à décor intérieur incisé avant cuisson avec un poinçon à pointe mousse. Ils étaient parmi les cendres de la fosse.

6 (10797) : fragment d'un petit vase en poterie grise et fine, solide. Il était sur les cendres de la fosse, en surface.

– *Bronze* :

15584 : deux fragments d'une épingle à tête aplatie et enroulée.

15585 : débris de fils à section ronde qui semblaient tordus en spirale.

15586 : débris d'un grand anneau plat à section triangulaire, à demi fondus. D extérieur : 0,05 m environ.

15587 : fragment d'un anneau plat plus petit, à demi fondu. D extérieur : 0,02 m environ.

15588 : fragment de ruban cannelé (anneau de cheveux ?). L : 0,015 m environ.

15589 : fragment de tige quadrangulaire altéré par le feu. Côtés : 0,004 m.

15590 : fragment de grand anneau plat à section ovale. D : 0,004 x 0,002 m.

15591 : trente fragments d'anneaux carénés.

15592 : fragments de bracelet à section rectangulaire ; sur l'un deux, demi-cercles concentriques finement gravés. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15593 : fragments d'un bracelet filiforme à section ronde, sans doute enroulé en spirale. D : 0,002 m.

15594 : 90 grammes de fragments fondus.

Tous ces débris étaient dans la fosse.

– *Faune* :

15595 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, à côté de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 619,5 g d'os appartenant à un sujet adulte et un enfant jeune (?).

Tombe 189

Description générale

Intacte. Dalle de couverture en place, à 0,60 m du sol actuel. Une petite dalle dressée verticalement était soit coincée intentionnellement par la grosse dalle, soit redressée par son poids. Au-dessous, sous une couche de 0,20 m de terre, une petite dalle très mince surmontée d'une

mince couche de cendres, posée sur l'embouchure de l'ossuaire et en partie sur celle du vase voisin. La fosse, contenant des cendres, mesurait 0,60 m de diamètre et 0,50 m de profondeur au-dessous de la grande dalle (fig. 242).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 243)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10798) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. Le col jaunâtre à l'extérieur est mieux cuit, mais la partie inférieure était très fragile. Anses cannelées rivées, mais l'une d'elles était cassée et absente quand on a mis ce vase dans la tombe. H : 0,225 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,085 m.

2 (10799) : grand vase en poterie grossière très friable, noire à la cassure, brun-rouge à l'extérieur. H : 0,21 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,095 m.

3 (10800) : petit vase en poterie fine, légèrement micacée, noirâtre. Trois cannelures sur l'épaule soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,075 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10799.

– *Bronze* :

15596 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,195 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15597 : petit anneau fermé à section ovale. D : 0,014 m.

15598 : fragments d'anneaux carénés. Ils étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15599 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, devant l'ossuaire. Il est verdi par contact avec l'anneau 15597.

15600 : fragment brûlé d'un radius droit d'ovicapriné, parmi les os humains de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire a livré 762,2 g appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 190

Description générale

Intacte (fig. 244). A 0,75 m du sol actuel, dalle de couverture mince. Dessous, *loculus* de 0,65 m de diamètre, renfermant des cendres très blanches (fig. 245). Les vases étaient calés avec des pierres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 246)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10801) : ossuaire en poterie noirâtre marbrée de brun-rouge, grossière et très friable dans la partie inférieure. H : 0,165 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,085 m. Deux larges cannelures sur l'épaule soulignées par une ligne de croissants estampés avec le bout d'une baguette cylindrique tenue obliquement.

2 (10802) : petit vase en poterie noirâtre marbrée de rouge, assez grossière. Une fine incision tracée maladroitement encercle l'épaule et se raccorde par un pointillé. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Il était à côté de l'ossuaire.

3 (10803) : grand vase en poterie noirâtre grossière et friable dans le fond. Anses rivées, à section carrée, dont une manquait déjà quand on a mis le vase dans la fosse. Il est nettement dissymétrique et c'est peut-être pour l'équilibrer qu'on avait volontairement cassé cette anse. H : 0,22 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,085 m.

4 (10804) : petit vase en poterie fine, brunâtre, marbrée de noir. Un pointillé simple à la base du col, deux cannelures sur l'épaule soulignées par un pointillé double. H : 0,085 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,035 m. Il était dans le 10803.

– *Faune* :

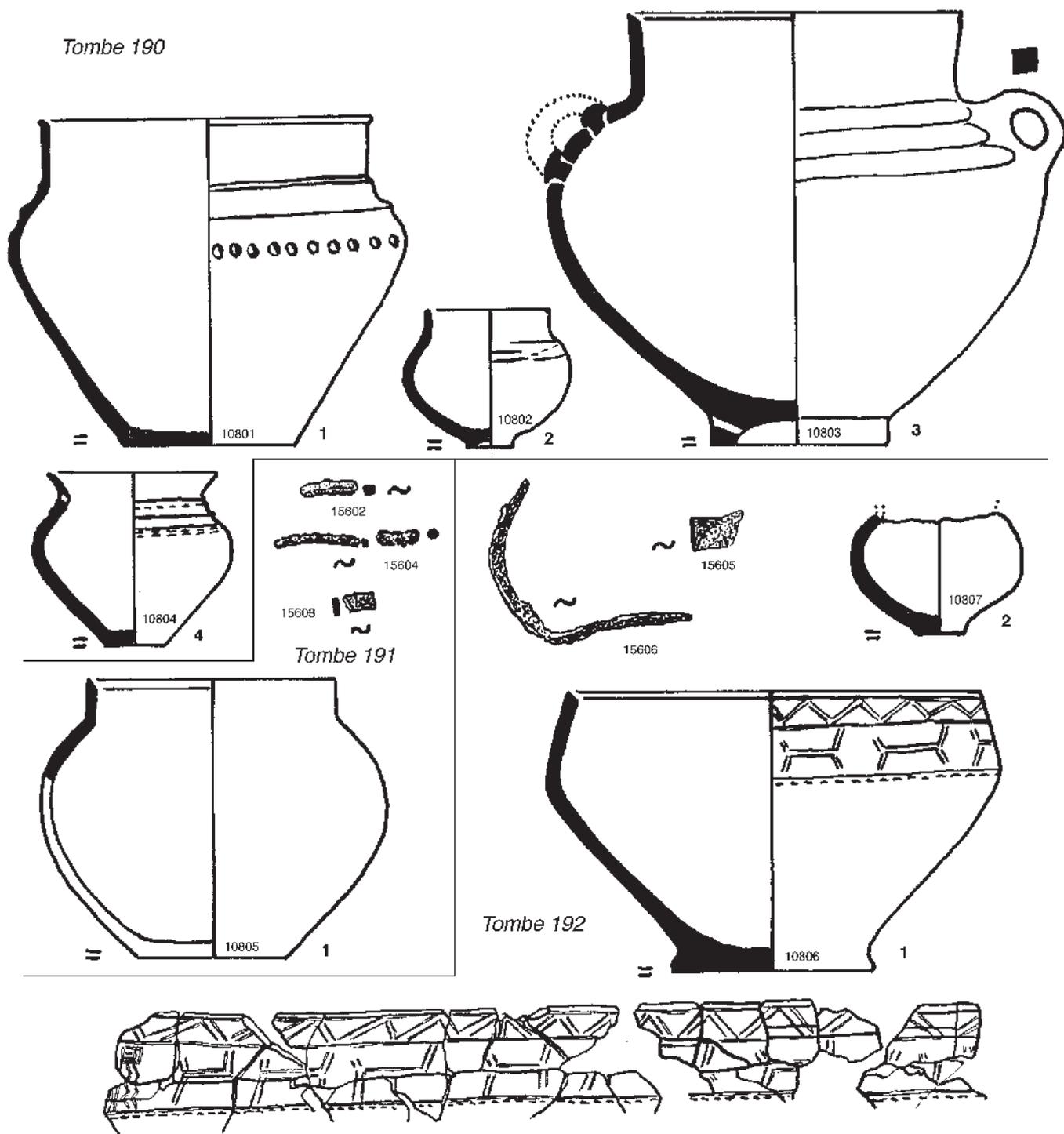


Fig. 246 : Mobilier des tombes 190, 191 et 192.

15601 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

- *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 379,3 g d'os appartenant à un grand enfant ou un adolescent.

Tombe 191

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, ossements brûlés, mottes de terre rouge et débris de bronze. Le diamètre du loculus était indéterminable.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 246)

– *Céramique* : 1 vase.

1 (10805) : vase en poterie rouge grossière extrêmement friable, non reconstituable. Do : 0,12 m environ. Il était posé à l'envers, le fond en l'air, sur la poignée d'ossements.

– *Bronze* :

15602 : fragments de bracelets à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15603 : fragment de bracelet ou d'anneau en bandelette plate.

Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15604 : fragment de tige à section ronde. D : 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis (27,7 g) appartiennent à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 192

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 246)

– *Céramique* : 2 vases, 1 tesson isolé.

1 (10806) : écuelle en poterie grossière, brune, et affinée à l'extérieur, noire à la cassure. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon. H : 0,14 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,10 m.

2 (10807) : petit vase en poterie grossière, brunâtre à l'extérieur, beige à l'intérieur. Le col était absent. D à la base du col : 0,06 m ; Db : 0,025 m ; H actuelle : 0,055 m.

3 (10808) : tesson isolé, épais, en poterie grossière rouge en surface, grise à l'intérieur. Non figuré.

– *Bronze* :

15605 : fragment d'anneau large. Côtés : 0,009 x 0,002 m.

15606 : fragment d'un bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé. Les os étaient accompagnés de cailloux brûlés et d'une motte d'argile rouge.

Tombe 193

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, fond d'un loculus d'environ 0,50 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres, encore profond de 0,15 m (fig. 247).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 249)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10809) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière et très friable, désagrégée par la charrue. Le fond seul était en place. Db : 0,10 m.

2 (10810) : fond de vase déposé à côté de l'ossuaire, en poterie rougeâtre grossière et friable. Db : 0,075 m environ.

3 (10811) : quelques fragments d'une écuelle en poterie noirâtre assez fine, déposée à côté des deux vases précédents.

– *Bronze* :

15607 : petit anneau (ou perle) caréné. D : 0,007 m.

15608 : débris de petits anneaux plus étroits.

– *Données anthropologiques* :

Une motte de terre rougie accompagnait les os humains brûlés d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 194

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

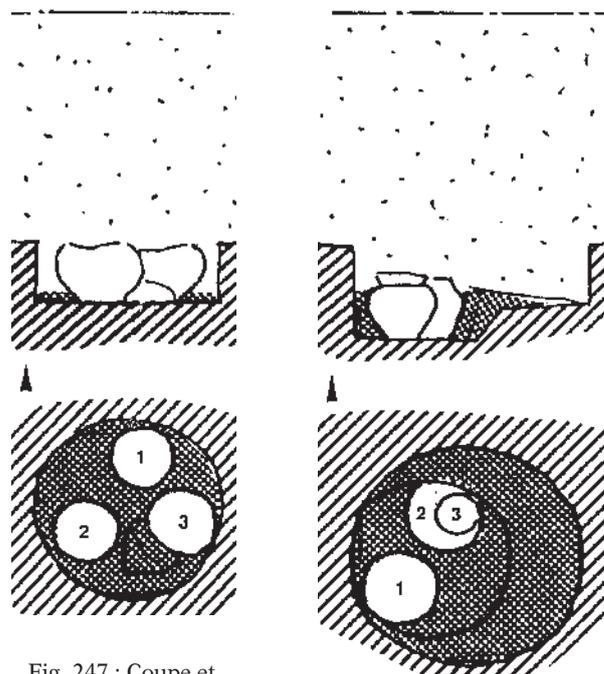


Fig. 247 : Coupe et plan de la tombe 193.

Fig. 248 : Coupe et plan de la tombe 196.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 249)

– *Céramique* : 2 vases non reconstituables, 1 tesson isolé.

1 (10812) : vase en poterie grossière brunâtre. Non figuré.

2 (10813) : vase en poterie grossière, brunâtre à l'intérieur, rougeâtre à l'extérieur. Non figuré.

3 (10814) : tesson isolé en poterie rougeâtre à l'extérieur, contenant du quartz et du mica doré. Non figuré.

– *Bronze* :

15609 : petite épingle à tête sphérique. L : 0,08 m.

– *Faune* :

15610 : métacarpien d'ovicapriné, non brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 195

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 249)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10815) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable, non reconstituable. Une seule anse a été recueillie.

2 (10816) : fragments d'un petit vase incomplet en poterie brunâtre fine, noire en surface, contenant du quartz et du mica. Do : 0,07 m environ.

3 (10817) : petit vase en poterie grise fine. H : 0,05 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025. Le fond, incomplet, portait un motif incisé avant cuisson, probablement une croix. La petite dalle en calcaire qui recouvrait l'ossuaire porte l'empreinte très nette du bord du vase 10817. Nous en déduisons évidemment que ce petit vase était initialement déposé dans

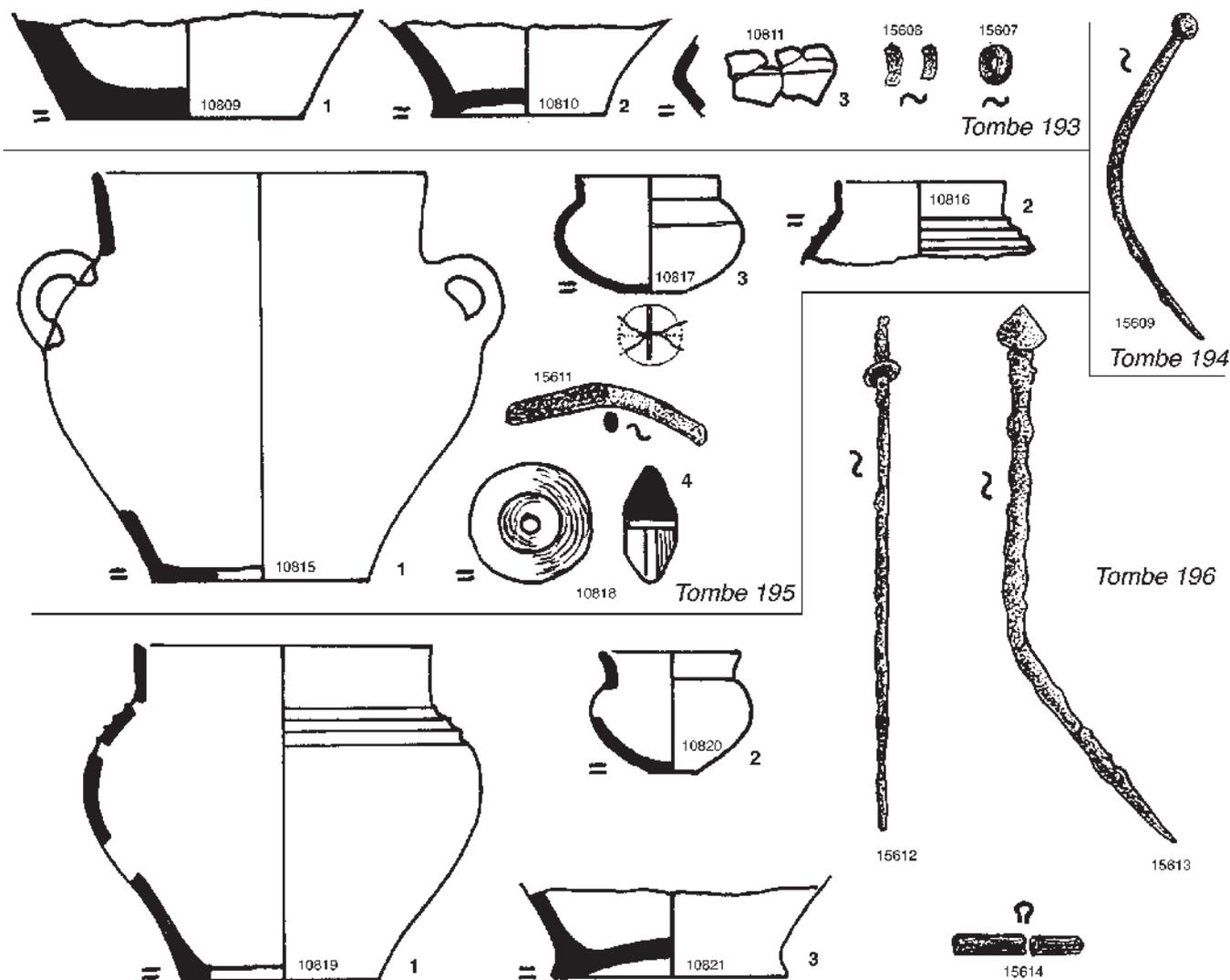


Fig. 249 : Mobilier des tombes 193, 194, 195 et 196.

l'ossuaire, en surface.

4 (10818) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,05 m ; E : 0,02 m ; Trou légèrement conique, D : 0,010 et 0,008 m ; P : 37,8 g.

– *Bronze* :

15611 : fragment d'un bracelet à section ovale. D : 0,004 x 0,003 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 196

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,65 m du sol actuel, fond du loculus de 0,60 m de diamètre et 0,10 m de profondeur, contenant des cendres, et surcreusé de 0,10 m à l'emplacement des vases (fig. 248).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 249)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10819) : ossuaire en poterie noire grossière et très friable, non reconstituable.

2 (10820) : petit vase en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,05 m environ ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

3 (10821) : grand vase en poterie noirâtre grossière et friable. Il était à côté de l'ossuaire. Db : 0,10 m.

4 (10822) : tesson isolé, en poterie rougeâtre assez fine, dans les cendres de la fosse. Non figuré.

– *Bronze* :

15612 : épingle dont la tête en matière périssable (bois ou ambre ?) a disparu. Une rondelle posée en collerette la retenait en dessous. L : 0,11 m.

15613 : épingle à tête conique. L : 0,125 m.

Ces deux épingles étaient dans la terre soulevée par la charrue.

– *Os* :

15614 : deux fragments d'une tige cylindrique, brûlée, parmi les os de l'ossuaire. D : 0,004 m.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis appartiennent à un adolescent ou un adulte.

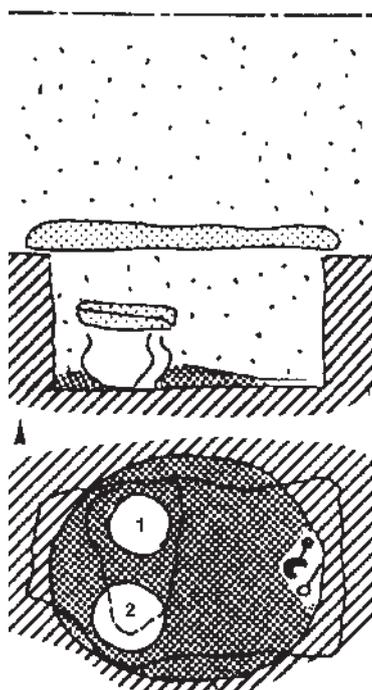


Fig. 250 : Coupe et plan de la tombe 198.

Tombe 197

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 252)

– Céramique : 1 vase, une pendeloque.

1 (10823) : fond d'un vase en poterie brunâtre assez fine. Db : 0,05 m.

2 (10824) : pendeloque en poterie assez fine, noire marbrée de jaune en surface. D : 0,05 m ; E : 0,024 m ; D du trou : 0,010 m ; P : 50,2 g.

– Pierre :

15615 : fragment de silex patiné blanc, retouché sur un côté.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 198

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, grande dalle de couverture soulevée par la charrue. Loculus ovale de 0,70 m x 0,60 m, profond de 0,35 m, contenant des cendres (fig. 250). La dalle de couverture en calcaire, irrégulière, mesurait 0,60 m x 0,80 m x 0,10 m (épaisseur moyenne).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 252)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10825) : ossuaire en poterie noirâtre, brun-rouge à la cassure, grossière et très friable. Deux larges cannelures sur l'épaule. Do : 0,15 m environ.

2 (10826) : vase en poterie noirâtre, brun-rouge à la cassure, grossière et friable. H : 0,12 m ; Do : 0,205 m ; Db : 0,09 m. Une petite dalle en calcaire recouvrait les deux vases.

– Bronze :

15616 : rasoir discoïdal ajouré, incomplet. La cassure est ancienne

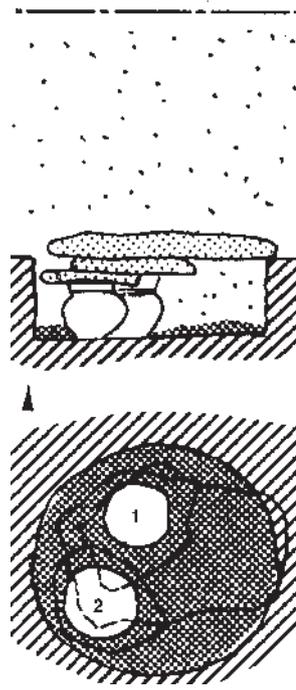


Fig. 251 : Coupe et plan de la tombe 199.

car le fragment manquant n'a pas été retrouvé dans la fosse ; plat sur une face. D : 0,055 m.

15617 : pince à épiler. L : 0,07 m.

15618 : épingle à tête en anneau. L : 0,13 m.

Ces trois objets étaient déposés au fond de la fosse, face à l'ossuaire mais sur le bord opposé.

– Faune :

15619 : humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 197,8 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 199

Description générale

Intacte. A 0,65 m du sol actuel, dalle de couverture en place. Loculus de 0,60 m de diamètre, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 251).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 252)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10827) : ossuaire en poterie gris-brun, grossière. Grandes cannelures sur l'épaule. H : 0,205 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,09 m.

2 (10828) : grand vase en poterie gris-brun grossière. H : 0,17 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,09 m.

Chaque vase était fermé par une petite dalle en calcaire.

– Bronze :

15620 : rasoir rectangulaire à deux tranchants, plat sur une face ; incomplet et brûlé. Il était dans la fosse parmi les cendres.

– Faune :

15621 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

Les 437,3 g d'os recueillis appartiennent à un adulte et à un enfant ou un adolescent. L'ossuaire en contenait 327,8 g appartenant aux deux sujets ; le loculus en renfermait 109,5 g.

Tombe 200

Description générale

Intacte. A 0,75 m du sol actuel, dalle de couverture et loculus de 0,20 m de profondeur et d'environ 0,40 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 253).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 254)

– Céramique : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (10829) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,165 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,08 m.

2 (10830) : petit vase en poterie grisâtre assez fine, dont le col manquait. La cassure a été régularisée. H : 0,05 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10831) : écuelle munie d'un mamelon bifide sous le bord, en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,065 m.

4 (10832) : grand vase en poterie noirâtre grossière, très friable. Mamelon rivé. Do : 0,14 m environ.

5 (10833) : petit vase intact, en poterie brune grossière et friable, très asymétrique. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 10832.

– Bronze :

15622 : fragments de bracelet à tige torsadée, section ronde. D :

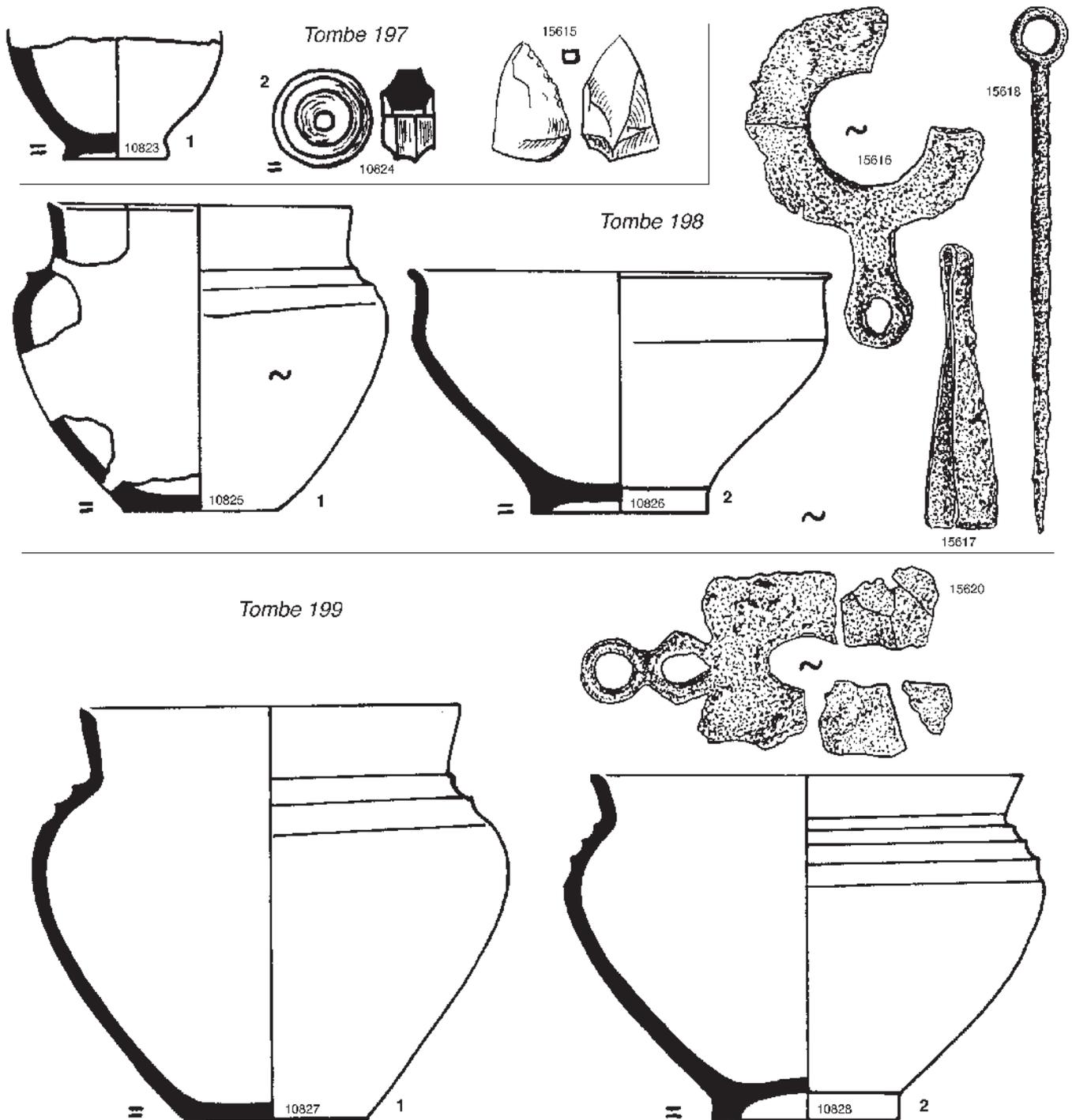


Fig. 252 : Mobilier des tombes 197, 198 et 199.

0,003 m.

15623 : fragments de bracelets à section ronde. D : 0,004 m.

15624 : fragment de bracelet à section ronde, plus fin. D : 0,002 m.

15625 : débris à demi fondus.

Ces fragments étaient au pied des vases.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 30,8 g d'os appartenant à un jeune enfant.

Tombe 201*Description générale*

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fosse ovale de 0,70 m x 0,60 m, profonde de 0,10 m, surcreusée à un bout de 0,10 m pour y loger deux vases ; le loculus contenait des

cedres. Plusieurs dalles plates et minces le recouvraient encore en partie (fig. 253).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 254)

– *Céramique* : 2 ossuaires, une pendeloque.

1 (10834) : ossuaire en poterie brunâtre marbrée de jaune et de noir, grossière mais affinée en surface. H : 0,12 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,075 m.

2 (10835) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, rouge à la cassure, très friable. H : 0,13 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,06 m.

3 (10836) : pendeloque en poterie noire grossière et friable. D : 0,038 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 16,6 g.

– *Bronze* :

15626 : épingle à tête aplatie et enroulée. l : 0,09 m.

15627 : débris de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15628 : débris d'une perle tubulaire formée d'un ruban enroulé en spirale.

15629 : débris de petits anneaux ou perles.

15630 : deux fragments d'un grand anneau cannelé, très altérés par le feu.

15631 : débris à demi fondus.

L'épingle était sur les cendres à côté de l'ossuaire 10835, le reste parmi les cendres.

– *Faune* :

15632 : fragment d'humérus droit d'ovicapriné, non brûlé.

15633 : deux fragments indéterminés non brûlés.

Ces os étaient dans l'ossuaire 10835, en surface.

– *Données anthropologiques* :

195,9 g d'ossements humains brûlés ont été recueillis dans la sépulture. L'ossuaire 10834 en contenait 24,4 g dont la plupart appartient à un jeune enfant et quelques fragments à un sujet adulte. L'ossuaire 10835 renfermait 144,9 g d'os appartenant au sujet adulte ; quelques fragments se rapportent à l'enfant. La fosse contenait 26,6 g d'os correspondant à l'adulte. Aucune anomalie ne permet de conclure à une sépulture triple.

Tombe 202

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fosse ovale de 0,80 m x 0,60 m et 0,35 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 255). Une petite dalle mince protégeait les vases.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 257)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10837) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,205 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,09 m.

2 (10838) : écuelle en poterie noirâtre grossière et friable. Décor incisé avec un poinçon fin. H : 0,135 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,075 m.

3 (10839) : petit vase en poterie rouge grossière et très friable. H : 0,065 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,04 m. Il était dans le vase 10838.

– *Données anthropologiques* :

Les os brûlés se trouvaient dans l'ossuaire et dans l'écuelle 10838. Ces 98,5 g d'os appartiennent à un adulte et à un jeune enfant. La fosse contenait 155,8 g d'os appartenant aux mêmes sujets.

Tombe 203

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,65 m du sol actuel, fosse cylindrique de 0,50 m de diamètre et de 0,15 m de profondeur,

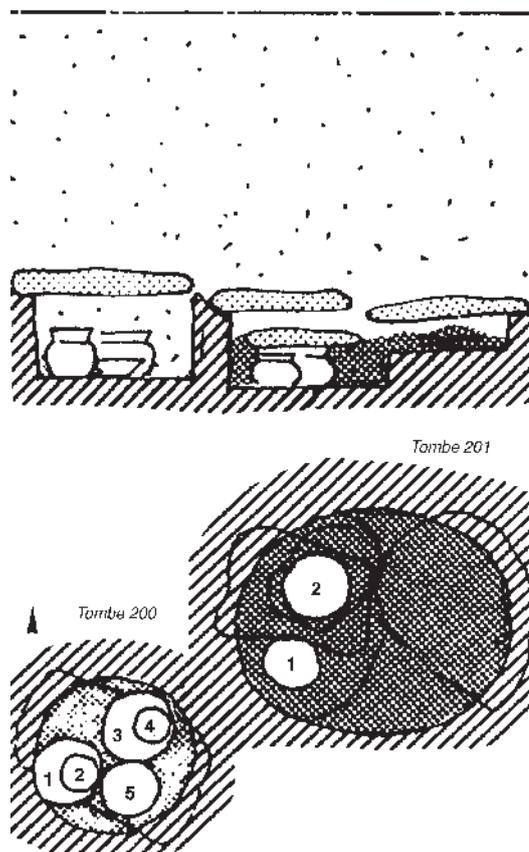


Fig. 253 : Coupe et plan des tombes 200 et 201.

contenant des cendres (fig. 256).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 257)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10840) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,18 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m.

2 (10841) : écuelle en poterie noire, brune à l'intérieur, grossière mais solide. Tenon rivé cassé avant le dépôt du vase dans la tombe. H : 0,11 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,09 m.

3 (10842) : tesson isolé en poterie noire, très fine, solide et micacée. Non figuré.

– *Bronze* :

15634 : fragments de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15635 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

Ils étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 52,7 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 204

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 258)

– *Céramique* : 4 vases.

1 (10843) : fond de vase en poterie brune grossière.

2 (10844) : deux fragments d'un fond de vase en poterie brune grossière renfermant un peu de quartz.

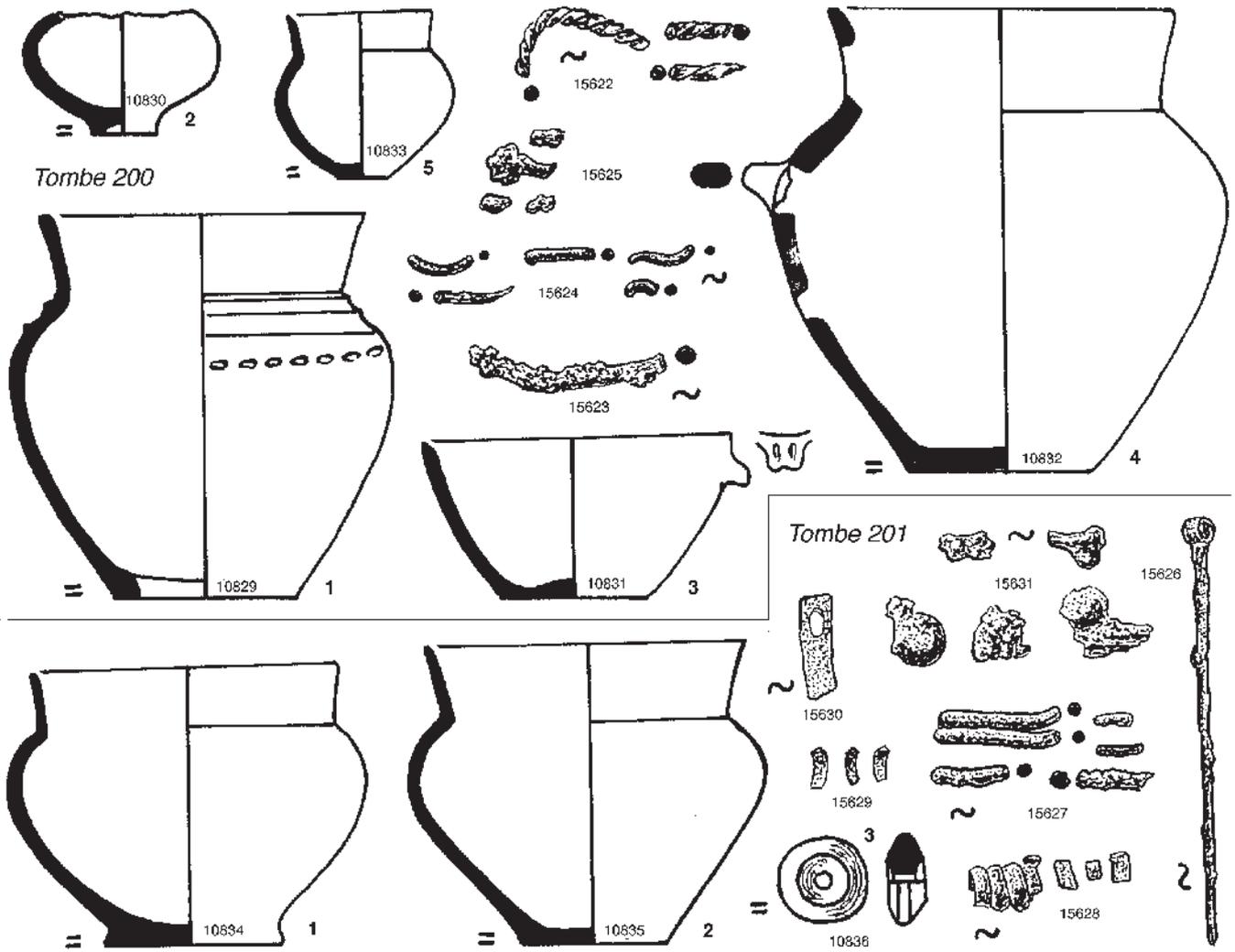


Fig. 254 : Mobilier des tombes 200 et 201.

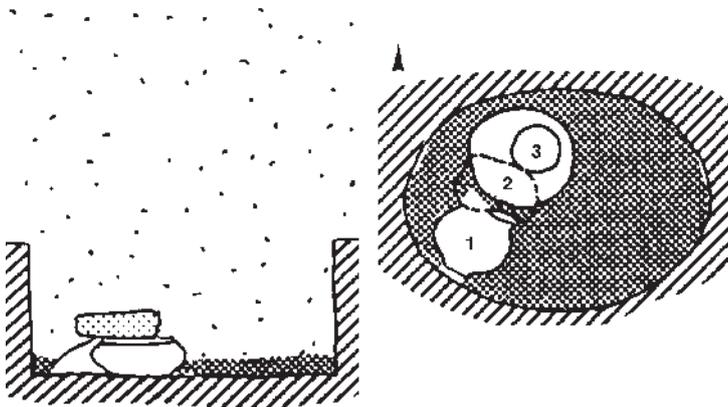


Fig. 255 : Coupe et plan de la tombe 202.

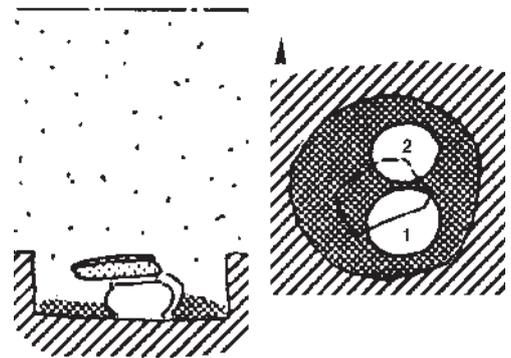


Fig. 256 : Coupe et plan de la tombe 203.

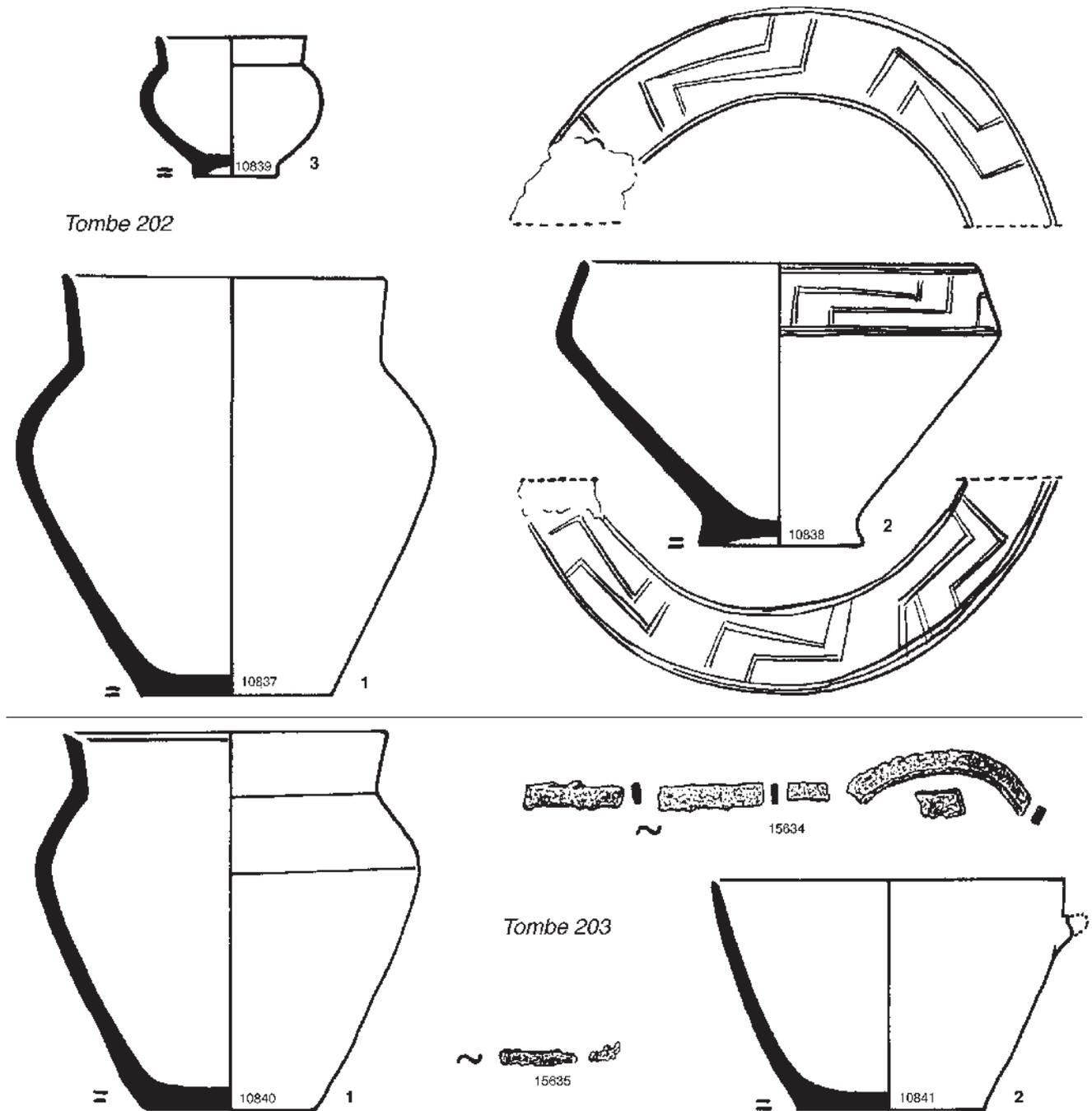


Fig. 257 : Mobilier des tombes 202 et 203.

3 (10845) : deux fragments d'une anse plate, en poterie noire et dure, contenant du quartz. Non figurés.

4 (10846) : deux fragments de poterie jaune marbrée de rouge à dégraissant de quartz. Non figurés.

– Bronze :

15636 : partie supérieure d'une épingle à tête aplatie et enroulée.

15637 : fragment de bouton plat à bélière. D : 0,02 environ.

15638 : fragments à demi fondus.

– Pierre :

15639 : fragment d'une sorte d'épais racloir en silex (?) très altéré par le feu.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

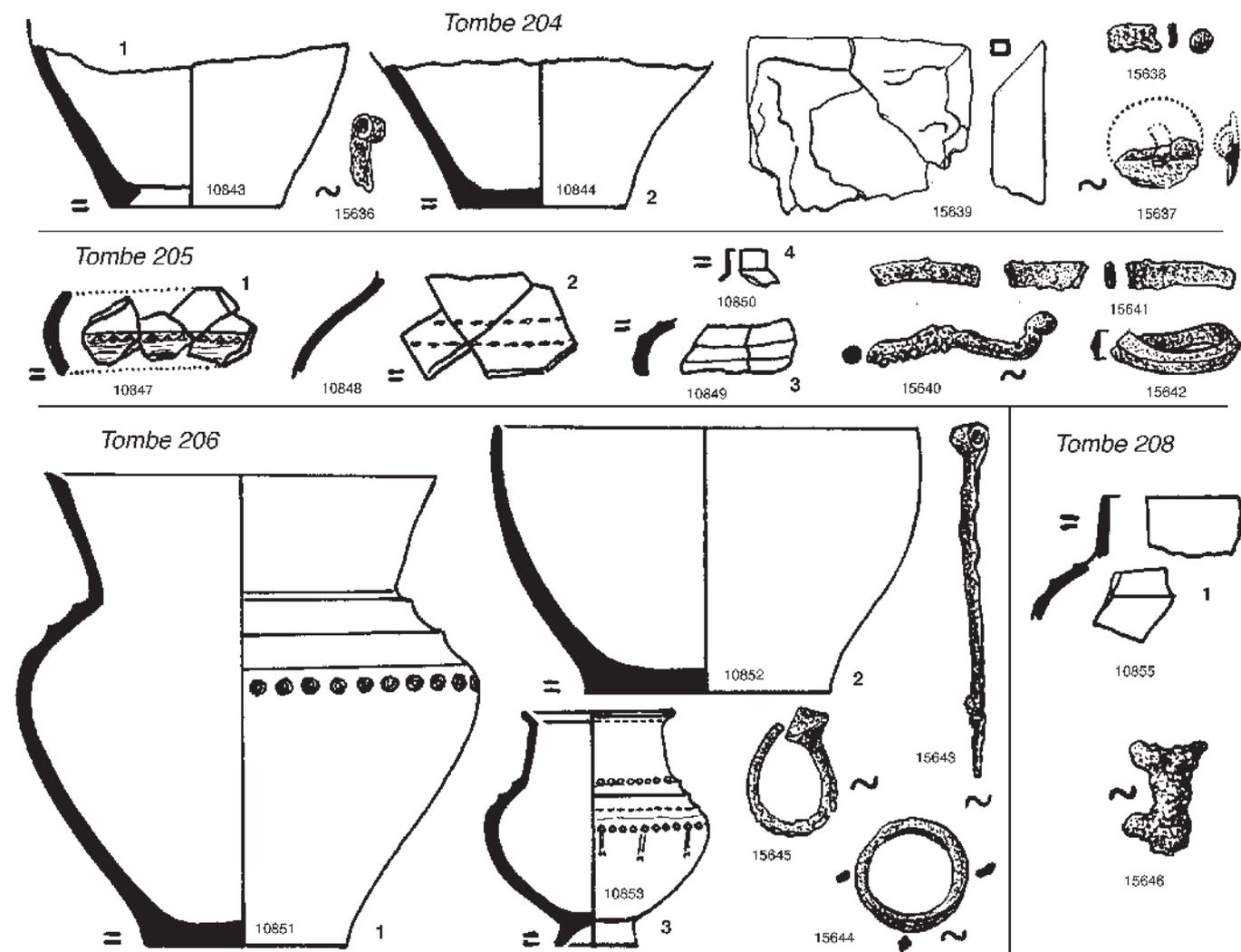


Fig. 258 : Mobilier des tombes 204, 205, 206 et 208.

Tombe 205*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 258)

– *Céramique* : 4 vases.

1 (10847) : poterie gris-jaune marbré de rouge, grossière. Encoches estampées avec l'angle d'une baguette carrée.

2 (10848) : poterie noirâtre grossière. Deux lignes de pointillés longs sur l'épaule.

3 (10849) : poterie brune assez fine.

4 (10850) : petit vase en poterie brunâtre grossière.

– *Bronze* :

15640 : fragment de bracelet à section ronde, à demi fondu. D : 0,004 m.

15641 : fragments de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15642 : anneau caréné ouvert, déformé par le feu.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé. Quelques mottes de terre rougeie très fine ont été relevées dans la terre remontée par la charrue.

Tombe 206*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 258)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10851) : ossuaire en poterie brunâtre grossière mais solide, orné de cannelures et de cercles estampés avec un petit roseau. H : 0,205 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,09 m.

2 (10852) : écuelle en poterie noirâtre grossière, brune à la cassure. H : 0,115 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,105 m.

3 (10853) : petit vase en poterie noire fine, virant au beige sur un côté, orné de légères cannelures soulignées de très petits cercles finement estampés et d'un pointillé long. Sous les cercles, traits doubles en pendentifs. H : 0,10 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,035 m.

– *Bronze* :

15643 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,075 m.

15644 : anneau à section losangique présentant deux points d'usure diamétralement opposés et qui servait peut-être à fixer l'épingle. D : 0,023 m.

15645 : anneau ouvert formé d'une tige cylindrique terminée par une tête conique, qui paraît fabriquée avec une épingle cassée.

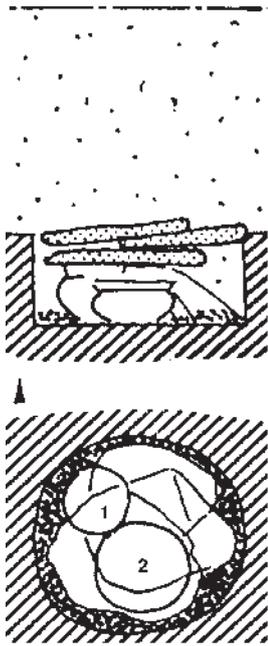


Fig. 259 : Coupe et plan de la tombe 209.

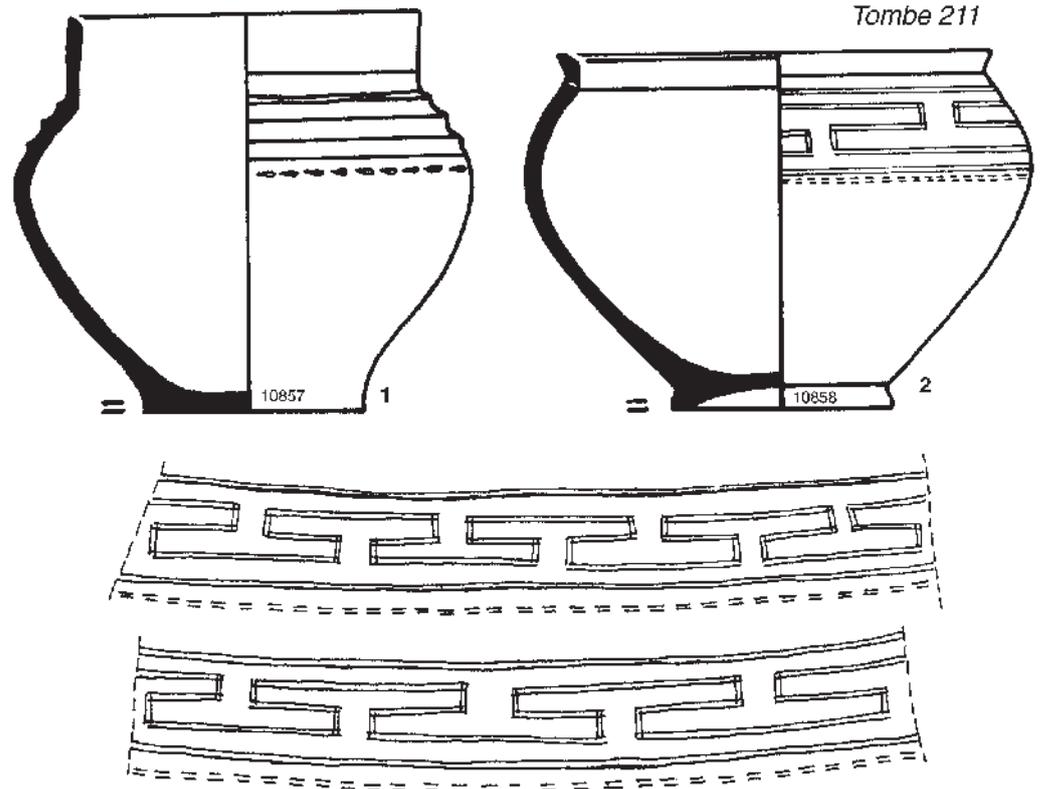


Fig. 260 : Mobilier de la tombe 209 et du dépôt 210.

– *Données anthropologiques* :
Restes d'un sujet adulte.

Tombe 207

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.
Inventaire du dépôt funéraire
– *Céramique* : 1 ossuaire.
1 (10854) : ossuaire en poterie rougeâtre, grossière et très friable, entièrement désagrégé. Non figuré.
– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 208

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 258)

– *Céramique* : 1 vase, 1 tesson isolé.

1 (10855) : fragments d'un vase en poterie jaune-verdâtre marbrée de rouge, grossière.

2 (10856) : tesson épais en poterie solide, rougeâtre à l'extérieur, noire à l'intérieur, contenant du quartz et du mica. Non figuré.

– *Bronze* :

15646 : lingot fondu, informe.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 209

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus cylindrique de 0,55 m de diamètre et de 0,25 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 259).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 260)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10857) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,155 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,085 m.

2 (10858) : écuelle en poterie noire, fine, décorée d'un méandre très régulier souligné de tirets, le tout incisé avant cuisson avec un instrument à deux pointes. H : 0,14 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,085 m. Un trou avait été percé avant cuisson à la base du col.

Ces vases étaient protégés par trois petites dalles minces.

– *Données anthropologiques* :

55,1 g d'os appartenant à un enfant (jeune ?) avaient été déposés dans l'ossuaire.

Dépôt 210

Description générale

Intact. A 0,70 m du sol actuel, grande dalle de 0,70 m x 0,60 m et 0,06 m d'épaisseur en moyenne, irrégulière, recouvrant une dalle plus mince et plus petite. Au-dessous, à 0,30 m plus bas, deux vases, recouverts chacun par une petite dalle (fig. 261).

Il n'y avait aucune trace d'os brûlés, ni dans la fosse, ni dans les vases.

Inventaire du mobilier (fig. 260)

– *Céramique* : 2 vases.

1 (10859) : vase en poterie grise fine, orné de cannelures sur l'épau-
le. H : 0,155 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,01 m.

2 (10860) : vase en poterie gris-brun assez fine mais friable et non reconstituable. Do : 0,15 m environ ; Db : 0,07 m.

– *Bronze* :

15647 : moitié d'un rasoir rectangulaire à deux tranchants, plat sur une face. La cassure est ancienne et, d'après les pliures opposées, volontaire. Il était sous le vase 10859.

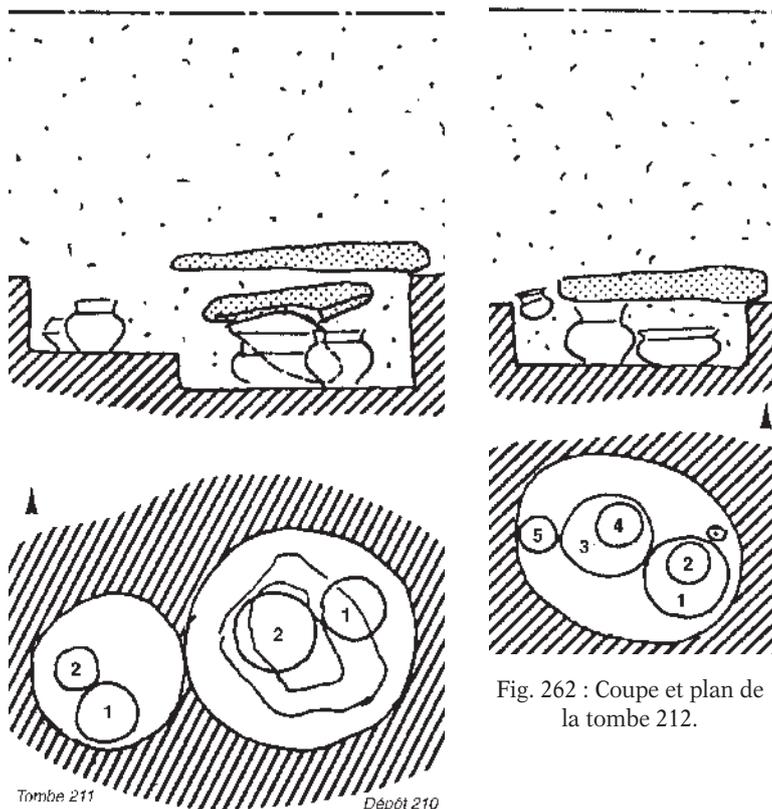


Fig. 261 : Coupe et plan du dépôt 210 et de la tombe 211.

Tombe 211

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus profond de 0,20 m et d'environ 0,40 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 261).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 263)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (10861) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière entièrement effrité, non reconstituable. Non figuré.

2 (10862) : écuelle en poterie grise assez fine, très friable ; non reconstituable.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 11,5 g d'os appartenant à un enfant jeune. Cette tombe était très voisine du dépôt 210, mais l'absence de cendres de part et d'autre ne permettait pas de voir si une fosse avait recoupé l'autre.

Tombe 212

Description générale

A 0,80 m du sol actuel, loculus ovale de 0,65 m x 0,50 m environ, profond de 0,15 m, ne contenant pas de cendres. Une dalle irrégulière de 0,45 m x 0,40 m x 0,10 reposait directement sur les vases et les avait écrasés. Quelques pierres du tumulus la surmontaient encore, ce qui

Fig. 262 : Coupe et plan de la tombe 212.

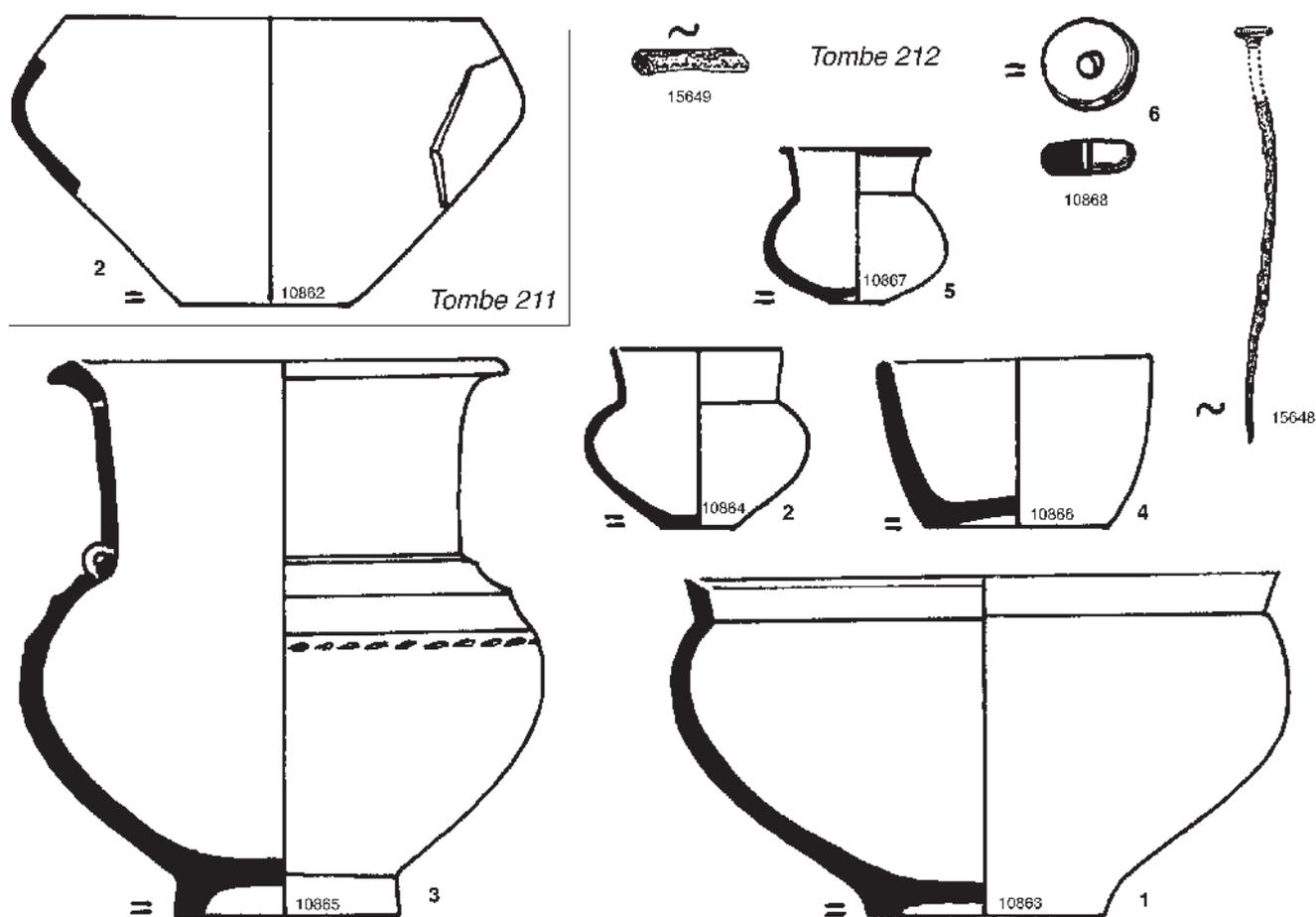


Fig. 263 : Mobilier des tombes 211 et 212.

nous fait penser qu'elle constituait la dalle de couverture (fig. 262).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 263)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10863) : ossuaire en poterie brune grossière. H : 0,135 m ; Do : 0,23 m ; Db : 0,09 m.

2 (10864) : petit vase en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,03 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (10865) : grand vase à col haut, en poterie grisâtre marbrée de rouge, grossière, très friable dans la partie inférieure. deux larges cannelures soulignées par un pointillé long sur l'épaule. Sous le rebord, un trou avait été percé avant cuisson. Plus bas, à la base du col et à la verticale de ce trou, une anse rivée minuscule. Le pied est trop mal conservé pour voir si il y avait aussi un trou suivant la même verticale, mais c'est fort probable. H : 0,22 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,085 m.

4 (10866) : écuelle en poterie rougeâtre, noire à l'extérieur, grossière et friable. H : 0,065 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,075 m. Elle était dans le vase 10865.

5 (10867) : petit vase en poterie noirâtre fine, très fragmenté. H : 0,06 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m. Il était au niveau de la dalle, sur un bord de la fosse.

6 (10868) : pendeloque en poterie brune grossière. D : 0,032 m ; E :

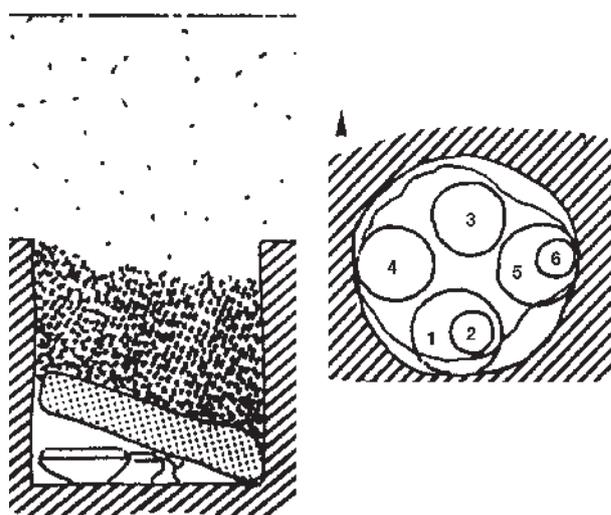


Fig. 264 : Coupe et plan de la tombe 213.

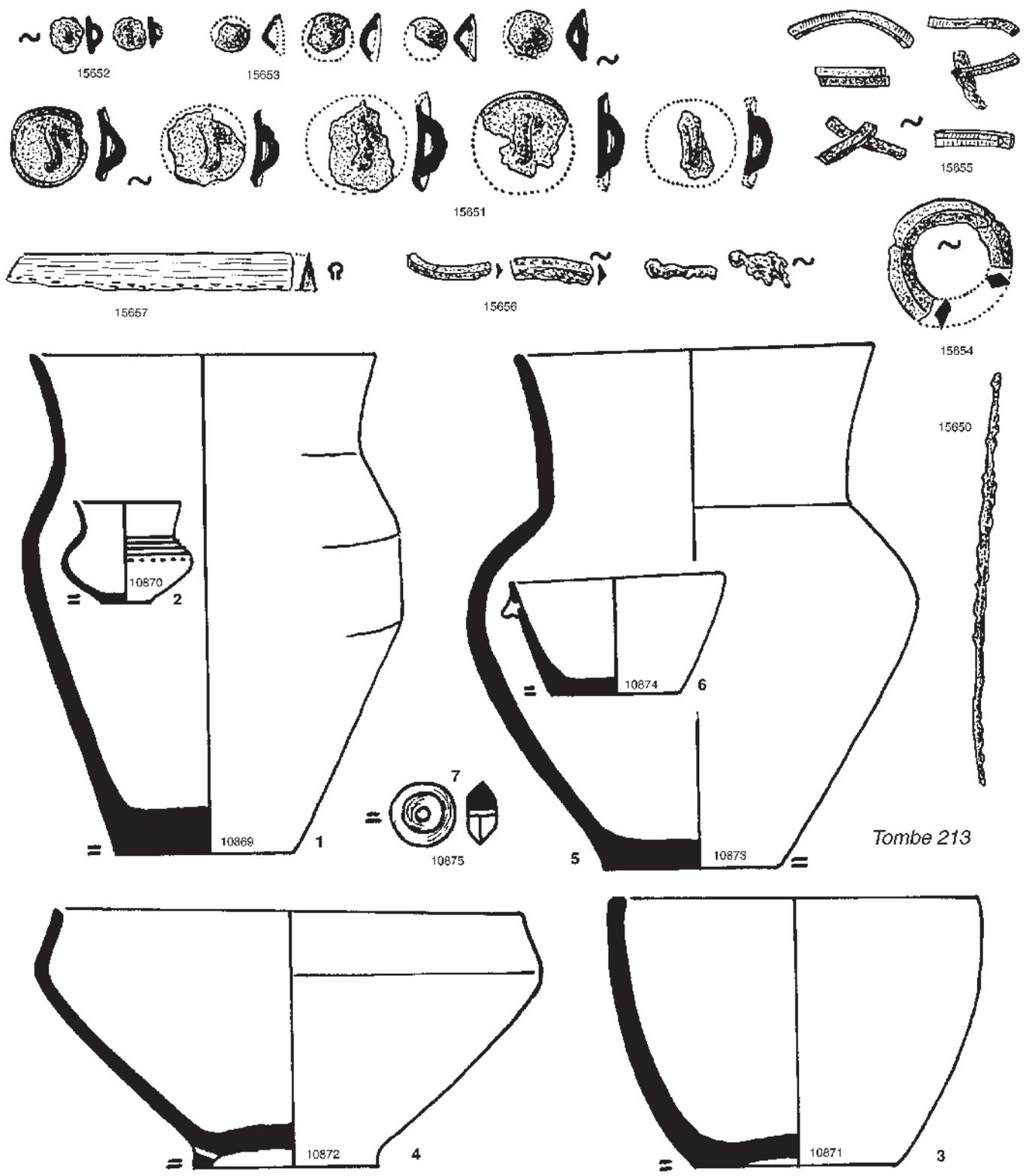


Fig. 265 : Mobilier de la tombe 213.

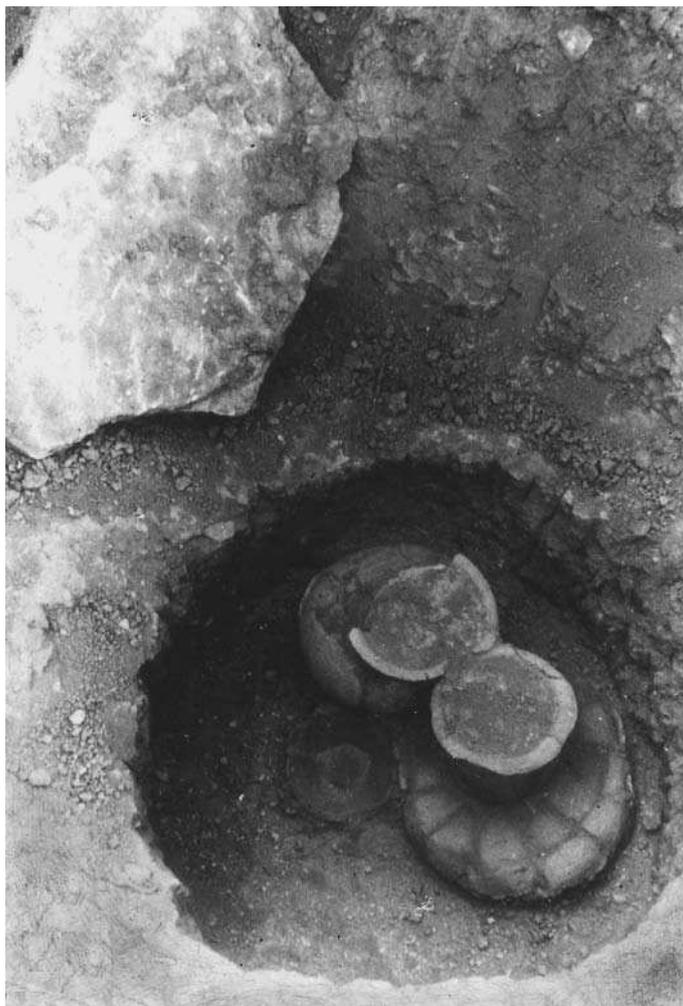


Fig. 266 : Vue de la tombe 214.

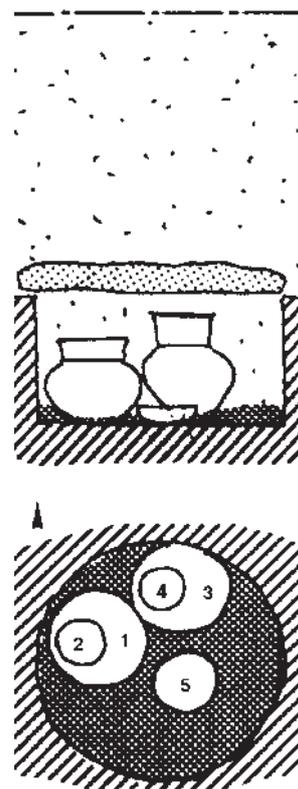


Fig. 267 : Coupe et plan de la tombe 214.

0,015 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 17,8 g. Elle était dans la fosse, à côté de l'ossuaire.

– *Bronze* :

15648 : petite épingle à tête plate, incomplète. elle était à côté de l'ossuaire.

15649 : petit tube formé d'une bandelette enroulée. D : 0,005 m ; L : 0,015 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 692,1 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte, et à un enfant jeune.

Tombe 213

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre et 0,65 m de profondeur. Les vases étaient au fond, recouverts par une grande dalle, et les cendres étaient par dessus la dalle, sur 0,45 m d'épaisseur (fig. 264).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 265)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 5 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10869) : ossuaire en poterie brunâtre grossière très friable.

L'épaisseur du fond atteint 0,025 m, ce qui est exceptionnel. H : 0,26 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,09 m.

2 (10870) : petit vase en poterie noire grossière et friable. Trois cannelures soulignées par un pointillé sur l'épaule. H : 0,05 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'ossuaire en surface.

3 (10871) : écuelle profonde en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,14 m ; Do : 0,19 m ; Db : 0,10 m.

4 (10872) : grande écuelle bitronconique en poterie noirâtre grossière. H : 0,135 m ; Do : 0,235 m ; Db : 0,095 m.

5 (10873) : grand vase en poterie noirâtre grossière très friable. H : 0,27 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,09 m.

6 (10874) : petite écuelle avec mamelon rivé sous le bord, en poterie noirâtre grossière et friable. H : 0,06 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,065 m.

7 (10875) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,031 m ; E : 0,015 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 15,8 g. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Bronze* :

15650 : épingle " sans tête ". L : 0,105 m.

15651 : cinq boutons à bélière, plats. D : 0,02 m.

15652 : deux petits boutons à bélière, plats. D : 0,01 m en moyenne.

15653 : fragments de quatre boutons coniques. D : 0,012 m environ.

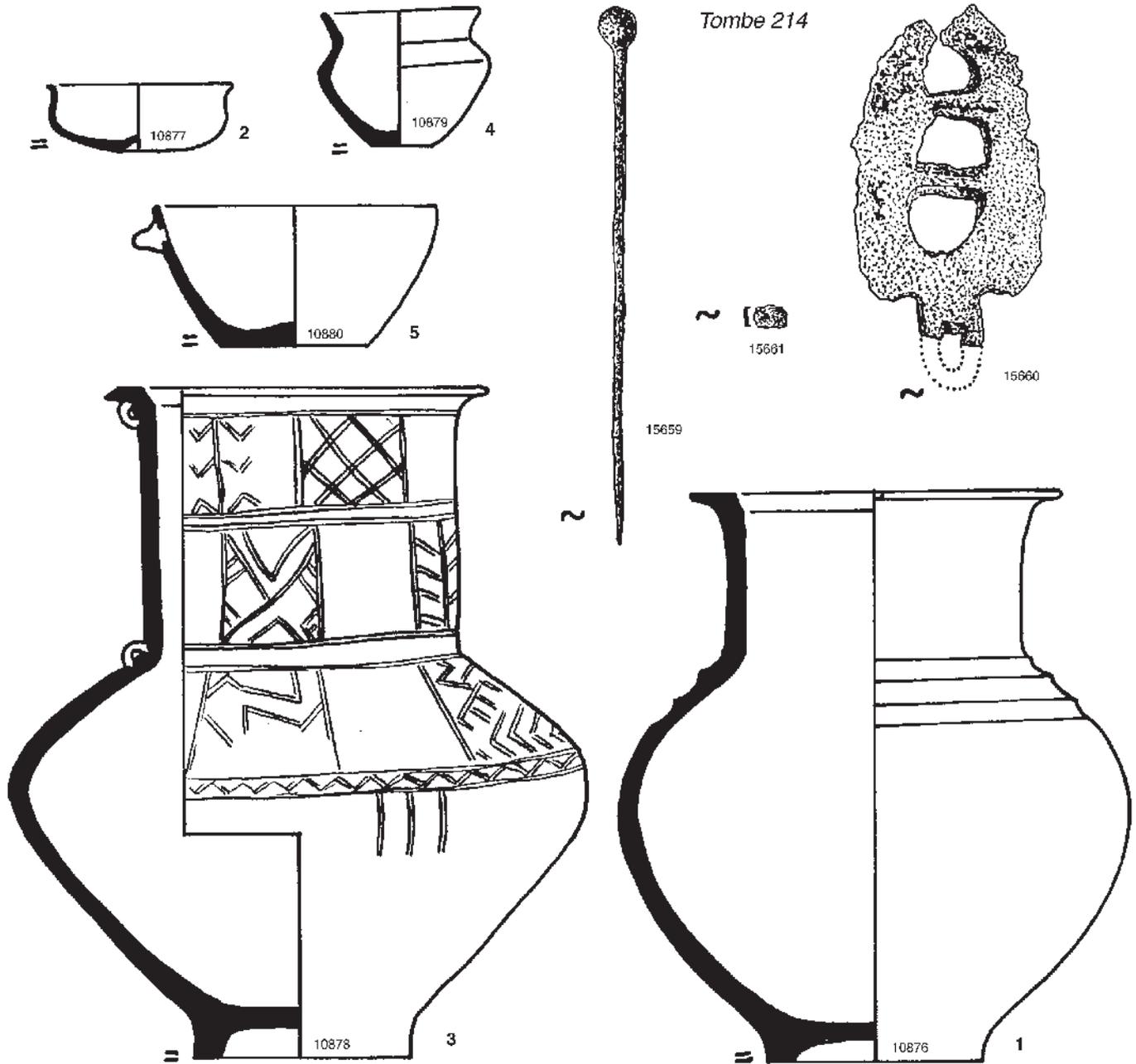


Fig. 268 : Mobilier de la tombe 214.

15654 : fragments d'un anneau plat à section en losange. D : 0,03 m environ.

15655 : nombreux fragments de bracelets à section carrée. Cent deux au total, dont trois décorés de fines hachures et quatre collés par l'oxyde ou la fusion. Côtés : 0,002 m.

15656 : nombreux débris d'anneaux carénés, soixante au total, plus des fragments fondus.

– Os :

15657 : " lame " découpée dans un os épais, non brûlée et finement aiguisée pour obtenir une section triangulaire et une arête aiguë. L :

0,075 m.

Tous ces débris étaient parmi les cendres de la fosse.

– Faune :

15658 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'écuelle 10872.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 404,5 g d'os appartenant peut-être à un adolescent.

Tombe 214

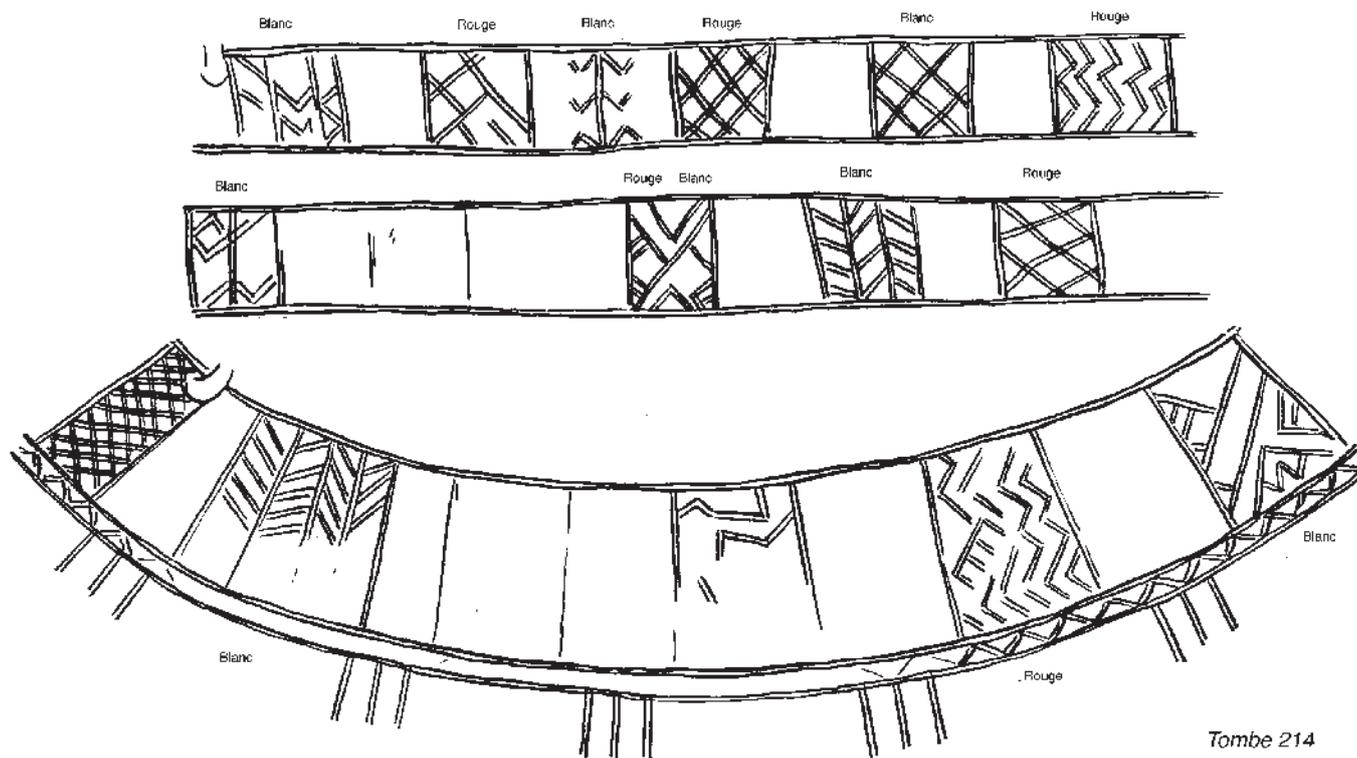


Fig. 269 : Décor au trait double incisé du vase 10878 de la tombe 214.

Description générale

Intacte (fig. 266). A 0,75 m du sol actuel, dalle de couverture recouvrant un loculus de 0,65 m de diamètre et 0,35 m de profondeur, contenant des cendres mêlées à du gros gravier de rivière brûlé (fig. 267).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 268)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, 3 tessons isolés.

1 (10876) : ossuaire à col haut, en poterie brun-noir grossière et friable, orné de trois cannelures sur l'épaule. H : 0,265 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,10 m ; Hp : 0,01 m.

2 (10877) : écuelle en poterie gris-brun, grossière et friable, déformée et non reconstituable.

3 (10878) : grand vase à col haut en poterie gris-brun grossière affinée en surface. La partie inférieure était très friable. Décor incisé avant cuisson avec un outil à deux pointes (fig. 269). Des traces au fond des incisions montrent que les motifs étaient alternativement remplis de poudre blanche et de poudre rouge. Dans la tombe, une gouttière a corrodé une partie de l'épaule, enlevant la pellicule affinée de surface et le décor a disparu dans cette zone. Une anse minuscule est rivée sous le bord et une autre à la base du col, sur la même verticale. Il est probable que le pied était perforé avant cuisson à l'aplomb de ces deux anses mais son état de conservation n'a pas permis de le vérifier. H : 0,315 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,10 m ; Hp : 0,02 m.

4 (10879) : petit vase en poterie gris-brun grossière et friable. H : 0,065 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 10878.

5 (10880) : écuelle avec mamelon rivé près du bord, en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,065 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,07 m.

6 (10881) : fragment d'un vase orné d'un gros pointillé sur l'arête de la panse. Non figuré.

7 (10882) : fragment d'un vase orné de trois larges cannelures sur

l'épaule. Non figuré.

8 (10883) : fragments d'un vase plus petit en poterie noirâtre. Non figurés.

Ces fragments isolés sont très grossiers et se trouvaient parmi les cendres de la fosse.

– *Bronze* :

15659 : épingle à tête sphérique. L : 0,13 m.

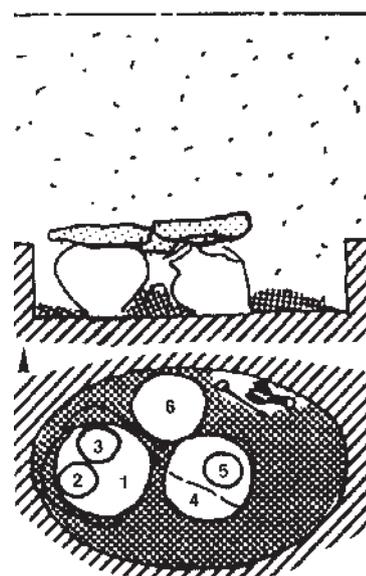


Fig. 270 : Coupe et plan de la tombe 216.

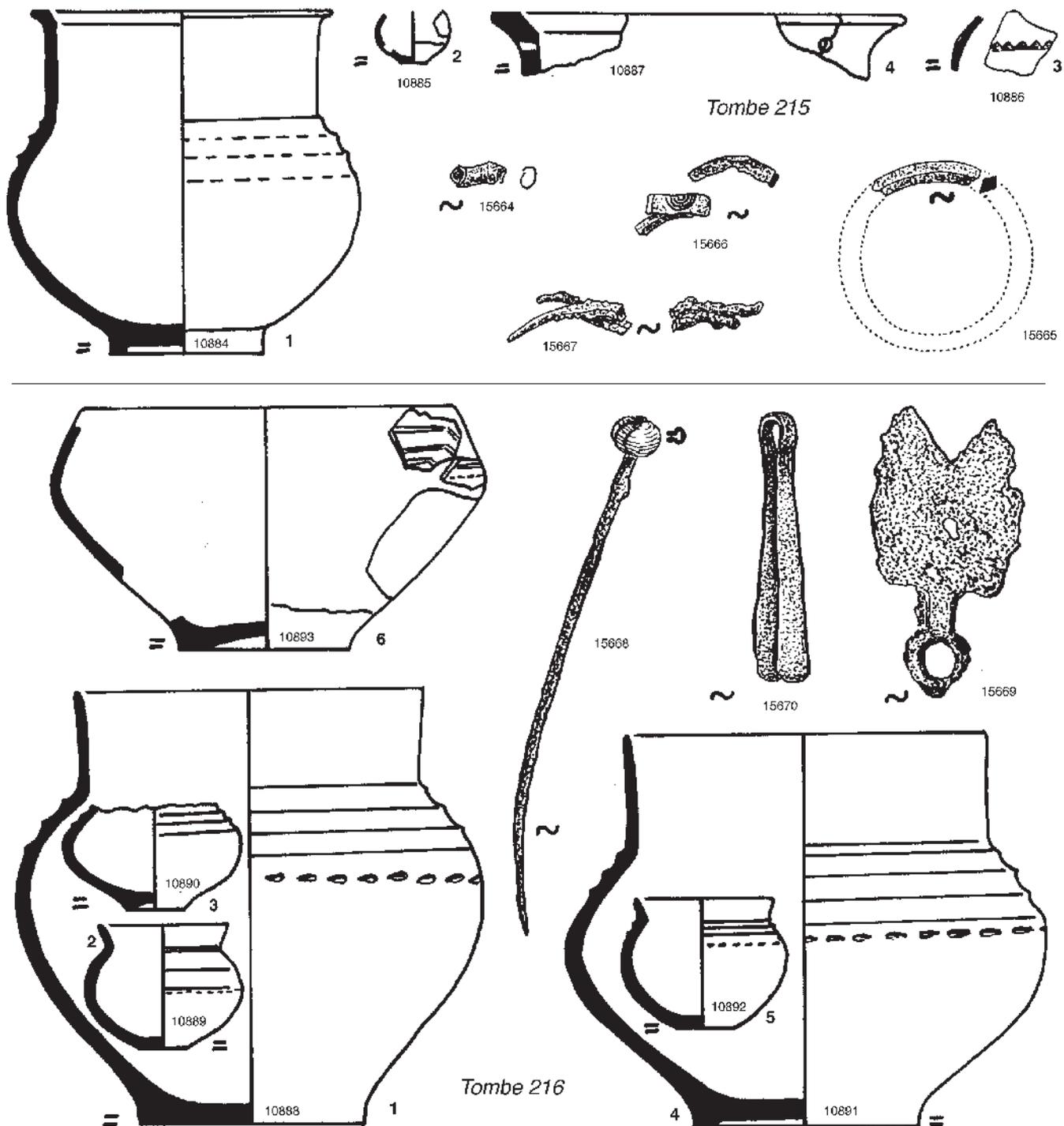


Fig. 271 : Mobilier des tombes 215 et 216.

15660 : rasoir à deux tranchants, plat sur une face. L'anneau de suspension était cassé quand on l'a mis dans la tombe.

15661 : fragment d'anneau.

Tous ces bronzes étaient dans l'ossuaire, le rasoir et l'épingle en surface.

- Faune :

15662 : humérus gauche de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en

surface.

15663 : fragments de fémur, tibia, etc. de cerf, brûlés, parmi les cendres de la fosse.

- Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 920,8 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 215

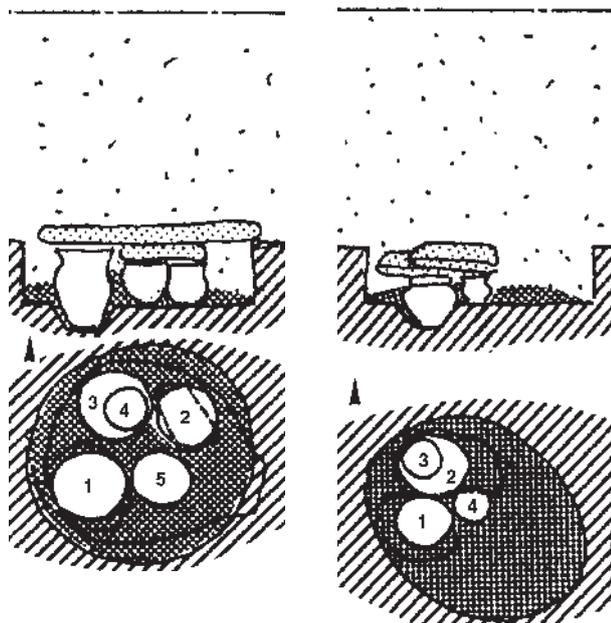


Fig. 272 : Coupe et plan de la tombe 217.

Fig. 273 : Coupe et plan de la tombe 218.

Description générale

A 0,75 m du sol actuel, fond d'un loculus de 0,50 m de diamètre, contenant des cendres. La charrue avait soulevé une grande dalle de couverture. Les fonds des vases étaient en place.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 271)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes et probablement un tesson isolé.

1 (10884) : ossuaire en poterie noirâtre marbrée de brun, assez fine mais friable. Trois cannelures qui portent un fin pointillé sur les crêtes ornent l'épaule. H : 0,17 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,07 m ; Hp : 0,007 m.

2 (10885) : petit vase en poterie beige rosé assez fine à dégraisant calcaire.

3 (10886) : fragments d'un vase en poterie beige assez fine à dégraisant calcaire, orné de triangles profondément estampés avec l'angle d'une baguette carrée.

4 (10887) : deux fragments d'un rebord de grand vase percé avant cuisson ; probablement un tesson isolé.

– Bronze :

15664 : fragment d'un petit tube fait d'une mince plaquette enroulée. L : 0,010 m.

15665 : fragment d'un grand anneau plat à section en losange. D : 0,05 m.

15666 : débris de bracelet à section rectangulaire, orné de demi-cercles concentriques finement gravés. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15667 : débris de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 9,6 g d'os appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 216

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus ovale de 0,80 m x 0,50 m, profond de 0,20 m, contenant des cendres mêlées de mottes d'argile rougeie (fig. 270).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 271)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 5 vases à offrandes.

1 (10888) : ossuaire en poterie grisâtre en surface, rougeâtre à la cassure, grossière et friable. Trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par de gros points irréguliers. H : 0,215 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,105 m.

2 (10889) : petit vase en poterie beige assez fine et solide. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets fins. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

3 (10890) : petit vase en poterie noirâtre, grossière et friable. Le haut était broyé par la charrue. H actuelle : 0,05 m ; Do actuel : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

4 (10891) : grand vase en poterie gris-brun, friable, orné de larges cannelures sur l'épaule soulignées par de gros points. H : 0,195 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,105 m.

5 (10892) : petit vase en poterie noirâtre très friable. Trois cannelures sur l'épaule soulignées par un pointillé fin. H : 0,063 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 10891.

6 (10893) : écuelle en poterie assez fine très friable, non reconstituable. Décor légèrement incisé avant cuisson. Elle était à côté de l'ossuaire.

– Bronze :

15668 : épingle dont la tête est formée par une perle sphérique en os, enfilée sur la tige et que l'oxydation du bronze a fait éclater. L : 0,13 m.

15669 : petit rasoir à double tranchant, plat sur une face. L : 0,07 m.

Ces deux objets étaient déposés au fond de la fosse, tout au bord.

15670 : pince à épiler. L : 0,065 m. Elle était dans l'ossuaire en surface.

– Faune :

15671 : fragment de tibia de porc, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

Les os recueillis appartiennent à un sujet adolescent ou adulte, et à un enfant (?).

Tombe 217

Description générale

Intacte. A 0,60 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, contenant des cendres et beaucoup de terre rougeie et brûlée. Chaque vase était recouvert d'une pierre plate et une grande dalle mince recouvrait presque entièrement l'ensemble (fig. 272).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 274)

– *Céramique* : 2 ossuaires, 3 vases à offrandes.

1 (10894) : ossuaire en poterie noirâtre assez fine mais très friable. H : 0,20 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,08 m. Trois cannelures sur l'épaule.

2 (10895) : ossuaire en poterie noire grossière très friable, lissé en surface ; non reconstituable. Deux rainures profondes sur le haut de la panse.

3 (10896) : grand vase en poterie assez fine, noire en surface et brun clair à la cassure, friable dans la partie inférieure. Quatre cannelures

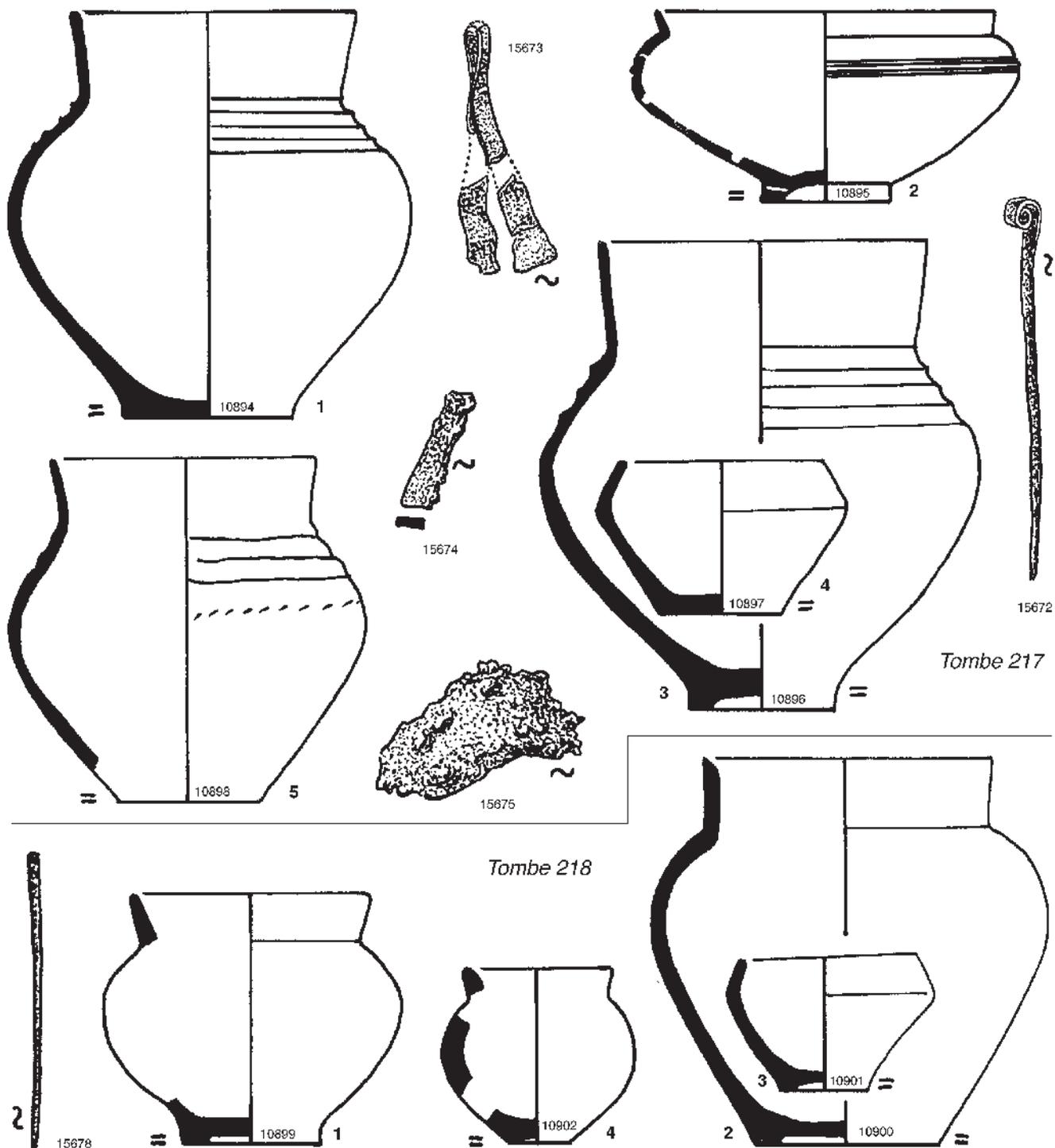


Fig. 274 : Mobilier des tombes 217 et 218.

larges sur l'épaule. H : 0,23 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,07 m ; Hp : 0,018 m.

4 (10897) : petite écuelle en poterie grossière, brune à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur. H : 0,075 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,06 m. Elle était dans le vase 10896.

5 (10898) : vase en poterie brun-rouge assez fine, très friable dans la

partie inférieure. H : 0,17 m ; Do : 0,125 m ; Db : 0,07 m. Pointillé fin sous deux larges cannelures.

– Bronze :

15672 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,095 m. Elle était posée au niveau de la grande dalle.

15673 : débris d'une pince à épiler, à demi fondue.

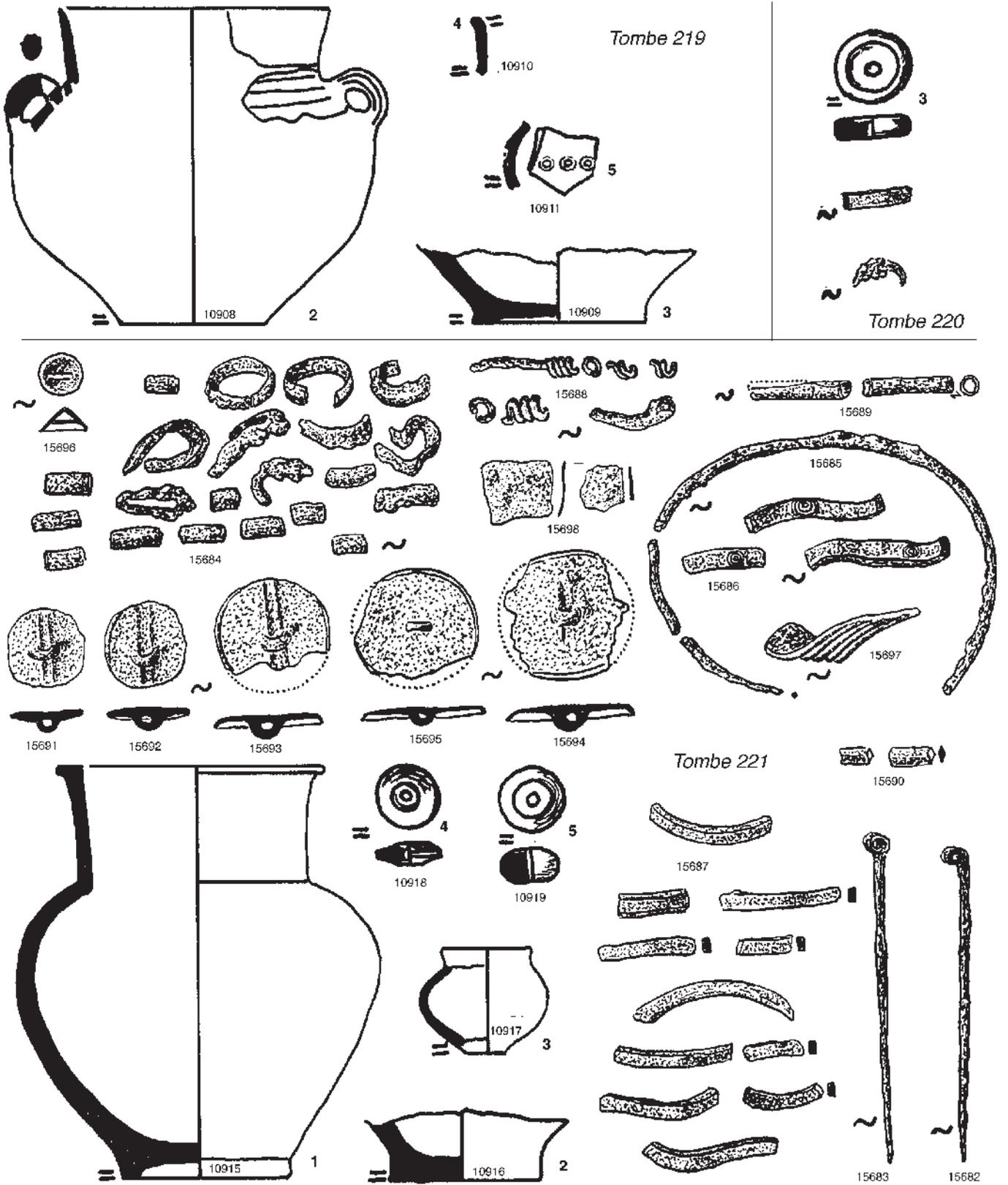


Fig. 275 : Mobilier des tombes 219, 220 et 221.

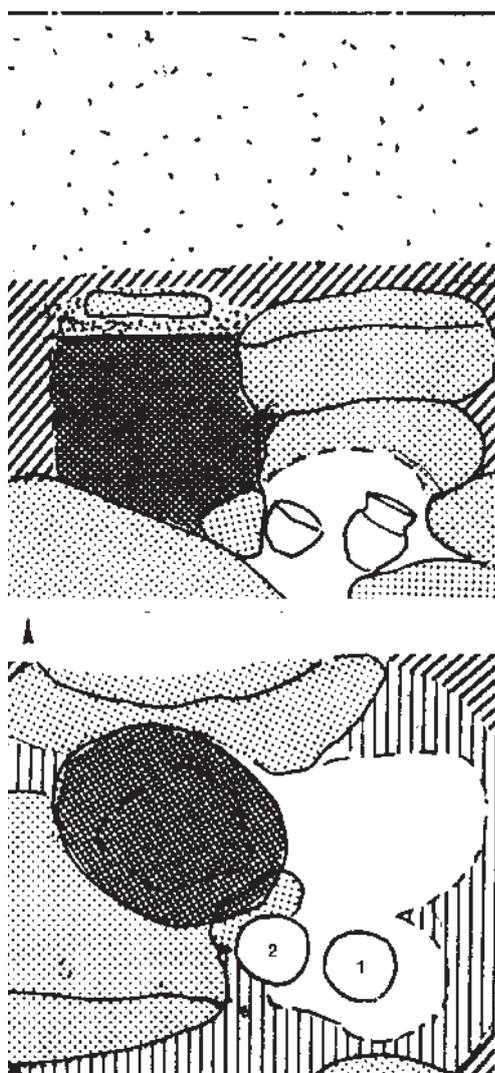


Fig. 276 : Coupe et plan de la tombe 222.

15674 : fragment d'un bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,006 x 0,003 m.

15675 : lingot informe, pesant 47 grammes et provenant de la fusion d'objets non identifiables.

Tous ces débris de bronze étaient parmi les cendres de la fosse.

– Faune :

15676 : fragment d'un os indéterminé, non brûlé, dans l'ossuaire 10894, en surface.

15676 bis : fragments brûlés d'un crâne d'ovicapriné, dans l'ossuaire 10895.

15677 : fragments brûlés d'un crâne de bœuf, dans l'ossuaire 10895.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire 10894 contenait 107,1 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte. Les os de l'ossuaire 10895 n'ont pu être étudiés. Le loculus renfermait 194,1 g d'os compatibles avec ceux identifiés dans l'ossuaire 10894.

Tombe 218

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, loculus ovale de 0,60 m x 0,50 m et 0,10 m de profondeur, surcreusé de 0,05 m à l'endroit où on avait déposé les vases (fig. 273). Il contenait des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 274)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 4 tessons isolés.

1 (10899) : ossuaire en poterie rougeâtre grossière, très effritée. Db : 0,065 m.

2 (10900) : vase en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,15 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,085 m.

3 (10901) : écuelle en poterie grossière, noire à l'extérieur, jaune-rougeâtre à l'intérieur. H : 0,065 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,042 m. Elle était dans le vase 10900.

4 (10902) : petit vase en poterie fine, mais contenant quelques gros cailloux, grise virant au rouge vers le fond, très friable, à parois très épaisses, non reconstituable. Il était à côté de l'ossuaire.

Les deux grands vases étaient fermés par de petites dalles en calcaire.

5 (10903) : anse plate en poterie brune à dégraissant calcaire. Non figurée.

6 (10904) : fragment épais en poterie grossière noirâtre, rougeâtre à l'extérieur. Non figuré.

7 (10905) : petit fragment avec cordon en relief orné de dépressions, en poterie rouge, grise à l'extérieur, grossière, contenant du quartz et du schiste. Non figuré.

8 (10906) : fragments de poterie grise grossière portant deux cannelures étroites et un pointillé empli de poudre blanche. Non figurés.

– Bronze :

15678 : épingle " sans tête ". L : 0,07 m. Elle était au fond de l'ossuaire.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 76,2 g d'os appartenant à un grand enfant.

Tombe 219

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 275)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (10907) : ossuaire en poterie rougeâtre friable, entièrement émietté, non reconstituable. Non figuré.

2 (10908) : quelques fragments d'un vase à anses rivées, en poterie gris foncé, grossière et friable.

3 (10909) : fond d'un grand vase en poterie brunâtre fine. Db : 0,09 m.

4 (10910) : fragments d'un vase en poterie noirâtre assez fine, entièrement broyé.

5 (10911) : fragment d'un vase en poterie brunâtre fine, décoré de cercles estampés incrustés de poudre blanche. c'est probablement un tesson isolé.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé, peut-être un immature.

Tombe 220

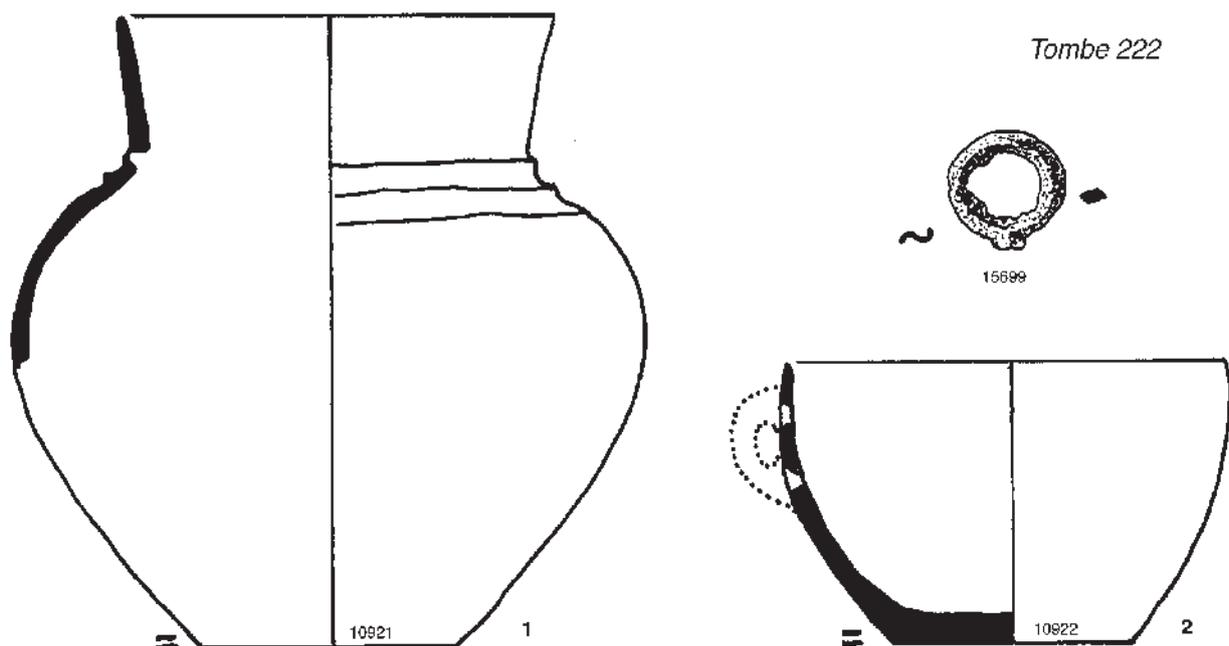


Fig. 277 : Mobilier de la tombe 222.

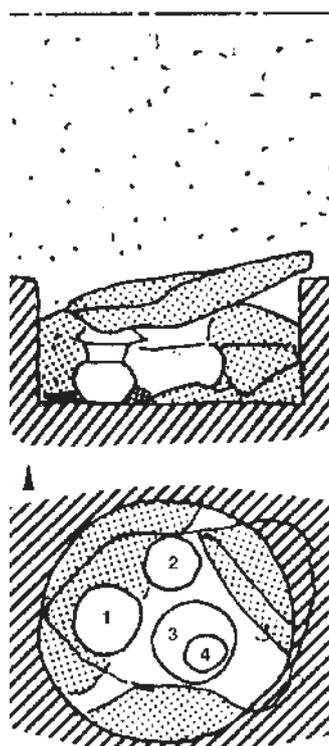


Fig. 278 : Coupe et plan de la tombe 223.

brûlée.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue, mais fond situé à 0,60 m du sol actuel.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 275)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrande, une pendeloque.

1 (10912) : ossuaire en poterie rouge grossière et friable, entièrement broyé. Non figuré.

2 (10913) : fragments d'un vase en poterie brune assez fine, non reconstituable, dont un morceau d'anse.

3 (10914) : pendeloque en poterie brune assez fine. D : 0,02 m ; E : 0,014 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 31 g.

– *Bronze* :

15679 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15680 : deux fragments d'anneaux carénés à demi fondus.

– *Faune* :

15681 : dent de cheval, non

Tombe 221*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 275)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 2 pendeloques, 1 tesson isolé.

1 (10915) : ossuaire en poterie brune grossière. H : 0,22 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,09 m.

2 (10916) : fragments d'un grand vase en poterie brun-rouge très friable. Db : 0,08 m.

3 (10917) : débris d'un petit vase en poterie fine, rouge orangé, noire à la cassure.

4 (10918) : pendeloque plate en poterie grise grossière. D : 0,035 m ; E : 0,012 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 17 g.

5 (10919) : pendeloque sphérique en poterie jaune clair, fine et friable. D : 0,035 m ; E : 0,02 m ; D du trou : 0,007 m ; P : 19,5 g environ.

6 (10920) : tesson de poterie brun clair, épais de 0,015 m, contenant de grosses paillettes de mica et du quartz, probablement un tesson isolé. Non figuré.

– *Bronze* :

15682 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,085 m.

15683 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,09 m.

15684 : fragments d'anneaux carénés, à demi fondus.

15685 : fragments d'un grand bracelet ouvert à section ovale, arrondie et affilée sur l'extrémité conservée.

15686 : fragments de bracelet à section rectangulaire, ornés de cercles concentriques finement gravés. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15687 : fragments de bracelet à section rectangulaire, sans décor. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15688 : fragments de fils enroulés en spirale, en partie enroulés sur une tige ronde.

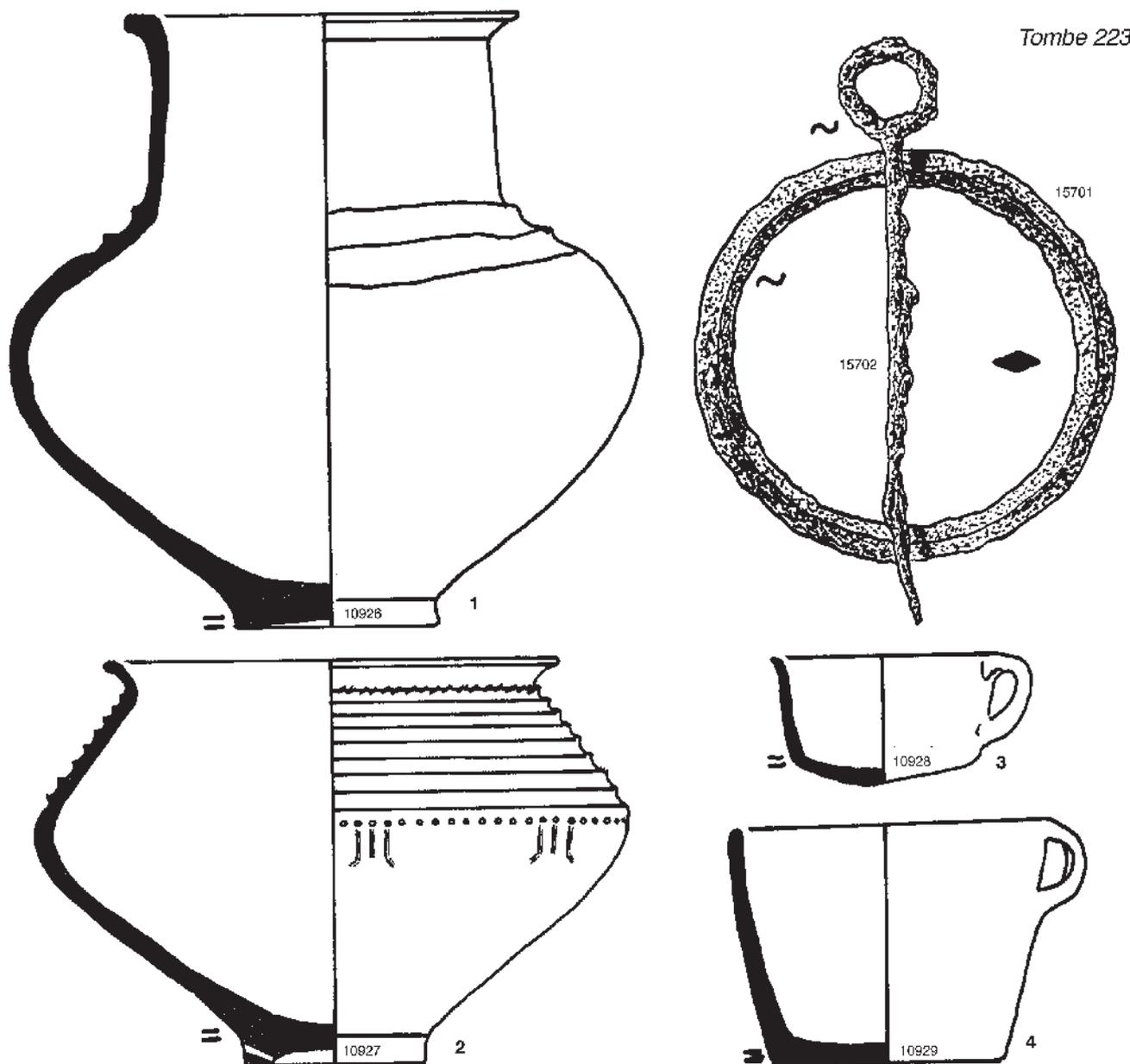


Fig. 279 : Mobilier de la tombe 223.

15689 : fragments de tubes formés d'une plaquette mince enroulée.
D : 0,005 m.

15690 : fragments d'un anneau plat, à section en losange.

15691 : bouton plat à bélière. D : 0,022 m.

15692 : bouton plat à bélière. D : 0,022 m.

15693 : bouton plat à bélière. D : 0,03 m.

15694 : bouton plat à bélière. D : 0,035 m.

15695 : bouton plat à bélière. D : 0,032 m.

15696 : petit bouton conique. D : 0,012 m.

15697 : fragment de grand anneau plat cannelé.

15698 : fragments de plaquettes minces.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 222

Description générale

A 0,70 m du sol actuel, loculus ovale de 0,60 m x 0,40 m contenant des cendres. Le fond irrégulier était formé de gros blocs de pierre épars dans le sol d'alluvions, trop importants pour être extraits et qui ont manifestement gêné pour creuser la fosse. Par dessus les cendres, il y avait une couche de terre de 0,05 m d'épaisseur, surmontée d'une dalle mince et irrégulière, en calcaire, de 0,35 m x 0,30 m environ. Les vases étaient nettement en dehors du loculus, séparés de lui par un bloc en place (fig. 276) ; ils étaient écrasés par de grosses pierres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 277)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, 3 tessons isolés parmi les cendres.

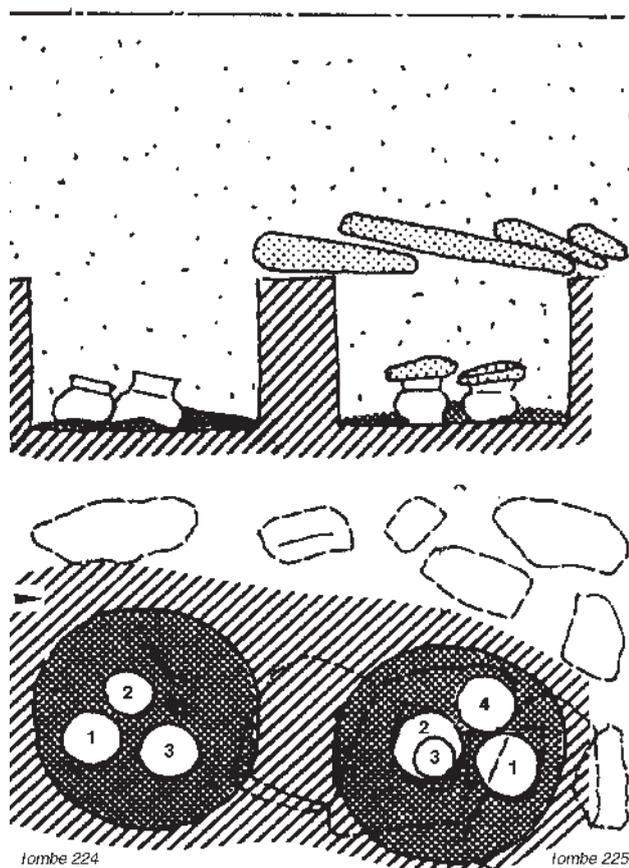


Fig. 280 : Coupe et plan des tombes 224 et 225.

1 (10921) : ossuaire en poterie brun-rouge grossière, dont la partie inférieure ne peut être reconstituée. Do : 0,17 m.

2 (10922) : écuelle en poterie noirâtre assez fine et dure, micacée, contenant quelques gros graviers de quartz. On y voit l'arrachement d'une anse rivée. H : 0,11 m ; Do : 0,17 m ; Db : 0,095 m.

3 (10923) : tesson d'un grand vase en poterie grossière, noirâtre à la cassure. Non figuré.

4 (10924) : tesson en poterie identique à celle du 10923, peut-être du même vase. Non figuré.

5 (10925) : tesson isolé en poterie noirâtre très fine, craquelé à l'intérieur. Non figuré.

– *Bronze* :

15699 : petit anneau à section en losange (fragment d'anneau double ou tête d'épingle ?), posé sur les cendres.

– *Faune* :

15700 : petit fragment d'os non brûlé, peut-être un humérus d'ovicapriné, au-dessus de la dalle de couverture.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 98,5 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 223

Description générale

A 0,70 m du sol actuel, dalle de couverture en grès. Dessous, loculus de 0,60 m de diamètre environ et de 0,35 m de profondeur, creusé

dans un terrain renfermant de gros blocs de pierre (fig. 278). Pas de cendres dans la fosse, mais le fond était parsemé d'os brûlés.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 279)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10926) : ossuaire en poterie grossière, grise, marbrée de rouge en surface. H : 0,275 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,09 m.

2 (10927) : grand vase en poterie rougeâtre à la cassure, noire en surface, assez fine, contenant du mica et des grains de calcaire. Cannelures fines sur l'épaule, soulignées par de courtes hachures obliques sous le col et de petits points d'où pendent sept groupes de trois lignes incisées ; points et lignes incisées emplies de poudre blanche. Un trou avant cuisson dans le pied. H : 0,185 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,08 m.

3 (10928) : tasse à anse en poterie noirâtre grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,10 m. Fond irrégulier légèrement arrondi. Elle était dans le 10927.

4 (10929) : tasse à anse en poterie fine, brunâtre. H : 0,11 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,105 m.

– *Bronze* :

15701 : anneau plat à section losangique. D : 0,092 m. Il était au fond de l'ossuaire.

15702 : épingle à tête en anneau. L : 0,13 m. Elle était posée en travers de l'anneau plat.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 249,4 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 224

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus cylindrique de 0,60 m de diamètre, de 0,40 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 280).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 281)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10930) : ossuaire en poterie brunâtre grossière et friable, non reconstituable.

2 (10931) : grand vase du même type que l'ossuaire, en poterie rougeâtre grossière très friable, non reconstituable. Non figuré.

3 (10932) : écuelle en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,065 m.

4 (10933) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,036 m ; E moyenne : 0,016 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 22,5 g.

– *Faune* :

15703 : débris d'un humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, à côté de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 342,0 g appartenant à un sujet adulte et peut-être à un second sujet enfant (?). La fosse renfermait 328,6 g d'os compatibles avec ceux identifiés dans le vase cinéraire.

Tombe 225

Description générale

Dalle de couverture et restes du tumulus en place. A 0,70 m du sol actuel, loculus cylindrique de 0,60 m de diamètre, profond de 0,40 m, contenant des cendres. Cette fosse n'était qu'à 0,20 m de la tombe 224 (fig. 280).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 281)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

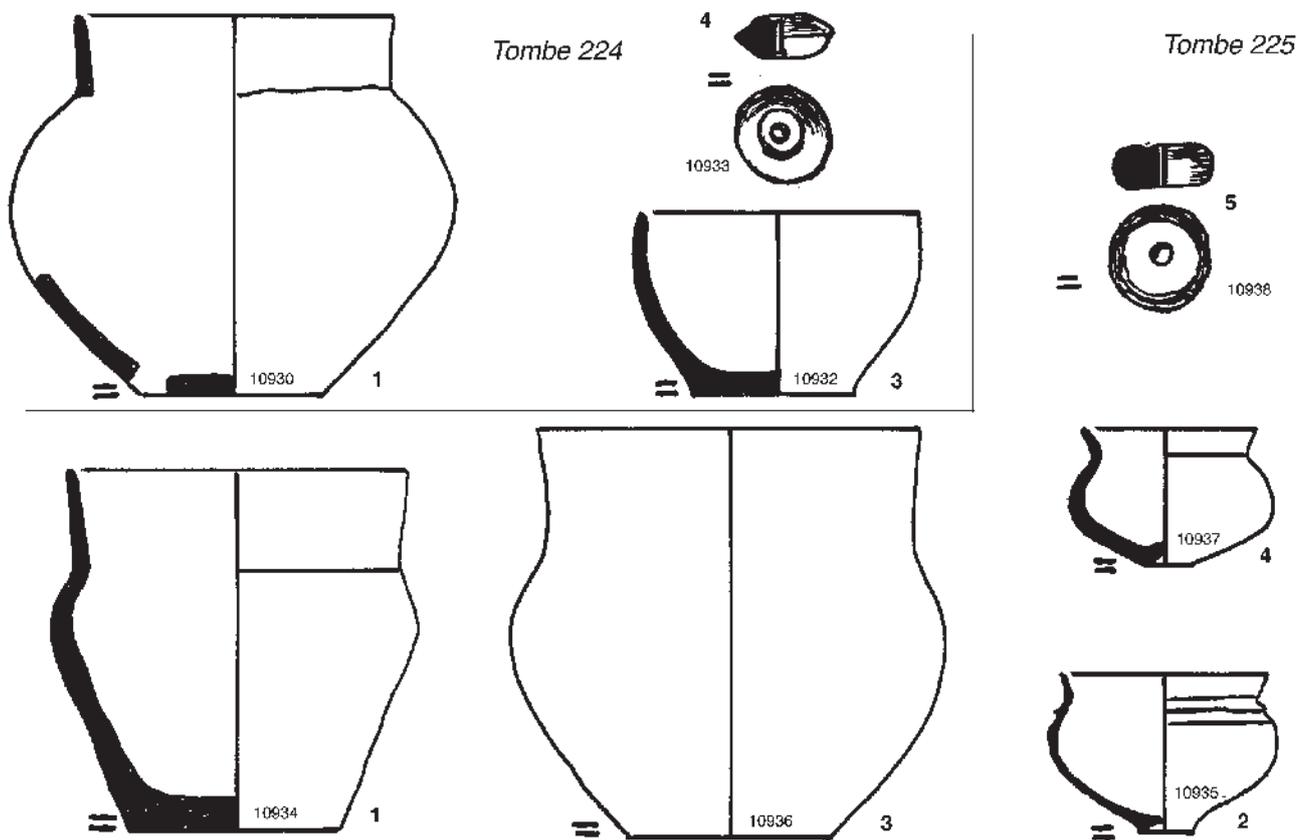


Fig. 281 : Mobilier des tombes 224 et 225.

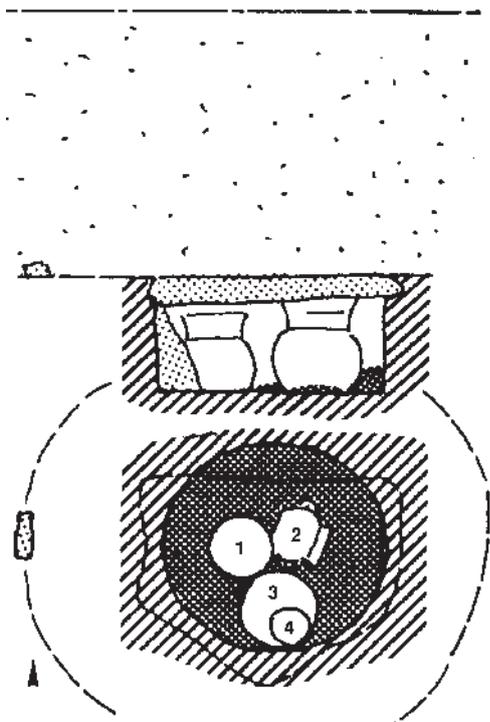


Fig. 282 : Coupe et plan de la tombe 226.

1 (10934) : ossuaire en poterie brunâtre marbrée de rouge, friable, à parois épaisses. H : 0,14 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m.

2 (10935) : petit vase en poterie brunâtre grossière et friable. H : 0,065 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,02 m.

3 (10936) : grand vase en poterie brun-rougeâtre très friable, non reconstituable.

4 (10937) : petit vase en poterie rougeâtre, noire en surface, grossière et friable, écrasé dans le vase 10936.

5 (10938) : pendeloque en poterie rougeâtre grossière contenant des grains de calcaire. D : 0,04 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 27,3 g.

– Faune :

15704 : débris d'un radius gauche d'ovicapriné, non brûlé.

15705 : fragment d'ulna gauche d'ovicapriné, non brûlé.

Ces deux os étaient à côté de l'ossuaire.

– Données anthropologiques :

312,2 g d'os ont été recueillis dans cette sépulture. L'ossuaire en contenait 159,3 g appartenant à un grand enfant ou un adolescent. Le loculus renfermait 152,9 g d'os appartenant à un grand enfant ou un adolescent. Aucune incompatibilité n'a été relevée entre les deux lots.

Tombe 226

Description générale

A 0,80 m du sol actuel, dalle de couverture en place recouvrant un

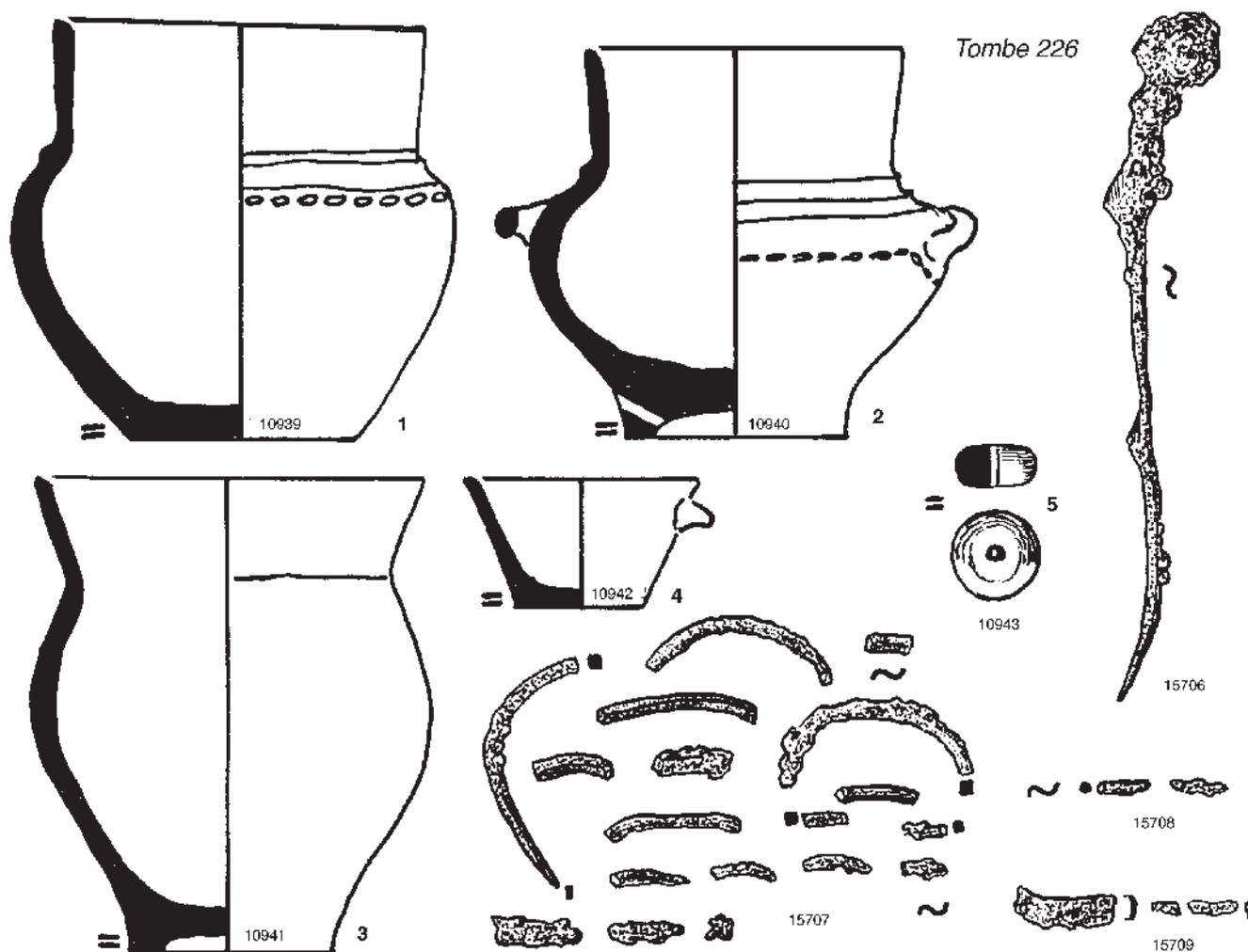


Fig. 283 : Mobilier de la tombe 226.

loculus cylindrique de 0,60 m de diamètre et de 0,20 m de profondeur renfermant des cendres (fig. 282). Un gros bloc dans le sous-sol a généré le creusement régulier de la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 283)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10939) : ossuaire en poterie brunâtre et grossière, friable, à parois très épaisses. H : 0,172 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,09 m. Deux cannelures peu profondes sur l'épaule soulignées par une ligne de dépressions ovales.

2 (10940) : grand vase en poterie noirâtre grossière et friable, munie de deux anses horizontales. Deux cannelures sur l'épaule. Les cannelures et les anses sont soulignées par une ligne de points profondément estampés. Un trou avant cuisson dans le pied. H : 0,16 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,09 m.

3 (10941) : grand vase en poterie brun-rouge, grossière et friable. H : 0,20 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m.

4 (10942) : écuelle en poterie noirâtre grossière et friable, munie d'un bouton conique près du bord. H : 0,055 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,05 m. Elle était dans le vase 10941.

5 (10943) : pendeloque en poterie noirâtre grossière, à dégraissant calcaire. D : 0,036 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,005 m ; P : 21,8 g.

– *Bronze* :

15706 : épingle à tête sphérique, très altérée. L : 0,14 m. Elle était dans l'ossuaire, mélangée aux os.

15707 : débris de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15708 : débris de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15709 : débris d'anneaux.

Tous ces fragments étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15710 : humérus gauche de mouton, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15711 : débris d'un os non brûlé, indéterminé, au niveau du sol antique, à 0,40 m du bord de la fosse. Il devait être au bord du tumulus disparu qui surmontait cette tombe.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 378,0 g d'os appartenant à un sujet adulte.

Tombe 227

Description générale

A 0,70 m du sol actuel, base d'un tumulus de pierres, irrégulier, de 1,35 m de diamètre environ, recouvrant un loculus de 0,80 m de dia-

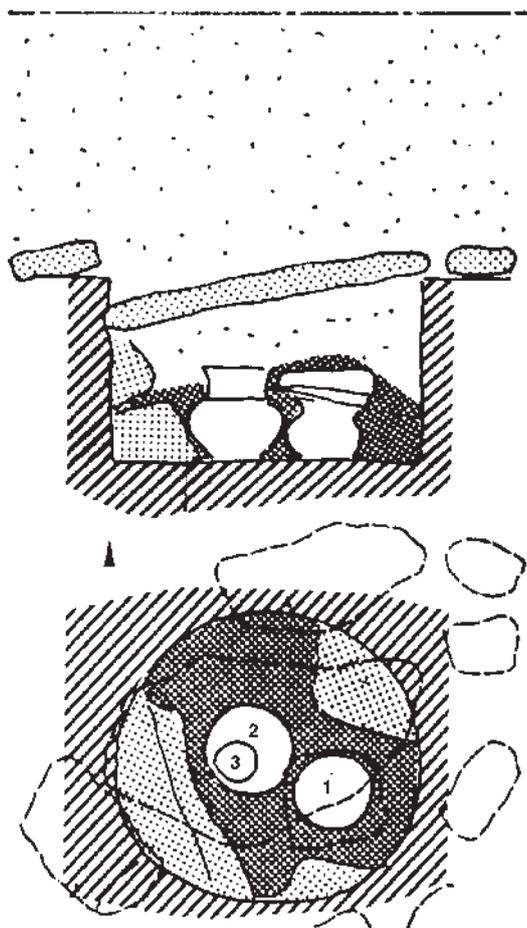


Fig. 284 : Coupe et plan de la tombe 227.

mètre et 0,50 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 284). En creusant ce loculus, les officiants ont buté sur de gros blocs de pierre pris dans le sous-sol, qu'ils n'ont pu enlever et qui rendent le loculus irrégulier.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 285)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (10944) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. Deux cannelures sur l'épauule soulignées par une ligne de gros points. H : 0,175 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,08 m.

2 (10945) : grand vase en poterie brunâtre grossière. H : 0,19 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,105 m.

3 (10946) : petit vase en poterie brunâtre grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m. Il était dans la vase 10945.

4 (10947) : pendeloque en poterie grossière, grise à la cassure, jaunâtre en surface. D : 0,04 m ; E : 0,022 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 31,3 g.

– *Bronze* :

15712 : pendeloque formée de quatre éléments identiques : un anneau relié par une courte barre à deux autres anneaux jointifs. Ils sont enfilés sur un anneau ouvert replié.

15713 : épingle à tête sphérique, très altérée. L : 0,11 m.

15714 : fragments d'une plaquette mince.

Ces trois objets étaient au fond de l'ossuaire.

15715 : débris de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15716 : débris d'un bracelet ou d'un petit torques torsadé. D : 0,002 m.

Ces débris étaient parmi les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15717 : humérus droit d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

15717 bis : tibia d'ovicapriné, brûlé, parmi les os humains.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire a livré 315,6 g d'os correspondant à un grand enfant.

2.4. Fouilles 1958-1959

Tombe 228

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10948 : quelques fragments d'une écuelle carénée en poterie noire grossière, probablement l'ossuaire. Do : 0,26 m environ.

– *Bronze* :

15718 : fragments de spirales en fil à section ronde.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 229

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10949 : fragments de l'ossuaire, en poterie noire grossière, friable dans le fond ; non reconstituable. Do : 0,18 m environ.

10950 : fragment d'un petit vase à carène aiguë, en poterie grise fine et solide, très micacée.

10951 : fragment de bord d'un petit vase en céramique grise grossière.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 230

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10952 : fragments d'un vase incomplet, en poterie noire grossière, peut-être l'ossuaire.

10953 : quelques fragments d'un petit vase en poterie grise fine et dure.

10954 : un fragment de poterie grise très fine, légèrement micacée.

Non figuré.

– *Bronze* :

15719 : débris d'anneau.

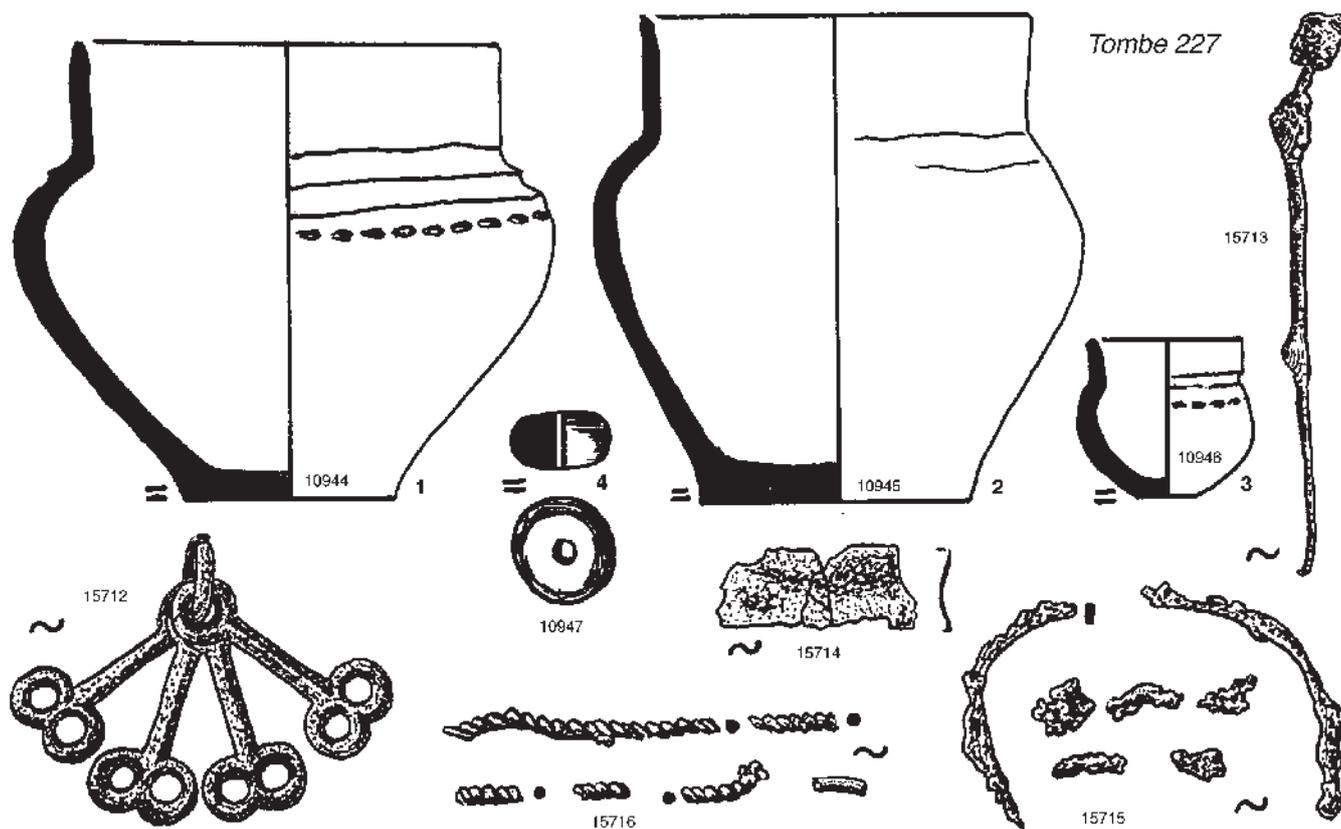


Fig. 285 : Mobilier de la tombe 227.

– *Données anthropologiques* :
Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 231

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* : 2 vases incomplets.

1 (10955) : fragments d'un grand vase en poterie brunâtre assez fine.

2 (10956) : fragments d'un grand vase en poterie grossière, rouge à l'extérieur, noire à l'intérieur. Db : 0,10 m environ.

– *Bronze* :

15720 : épingle " sans tête ". L : 0,075 m.

15721 : petit tube formé d'une plaquette roulée.

15722 : fragment de spirale en fil à section ronde.

15723 : fragments d'anneaux carénés.

15724 : débris fondus.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 232

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et en grande partie détruite

anciennement.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* :

10957 : fragments d'un vase en poterie brune grossière, peut-être l'ossuaire. Non figurés.

– *Faune* :

15725 : fragment d'un os non brûlé, peut-être un métapode d'ovicapriné.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 233

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Bronze* :

15726 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 234

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

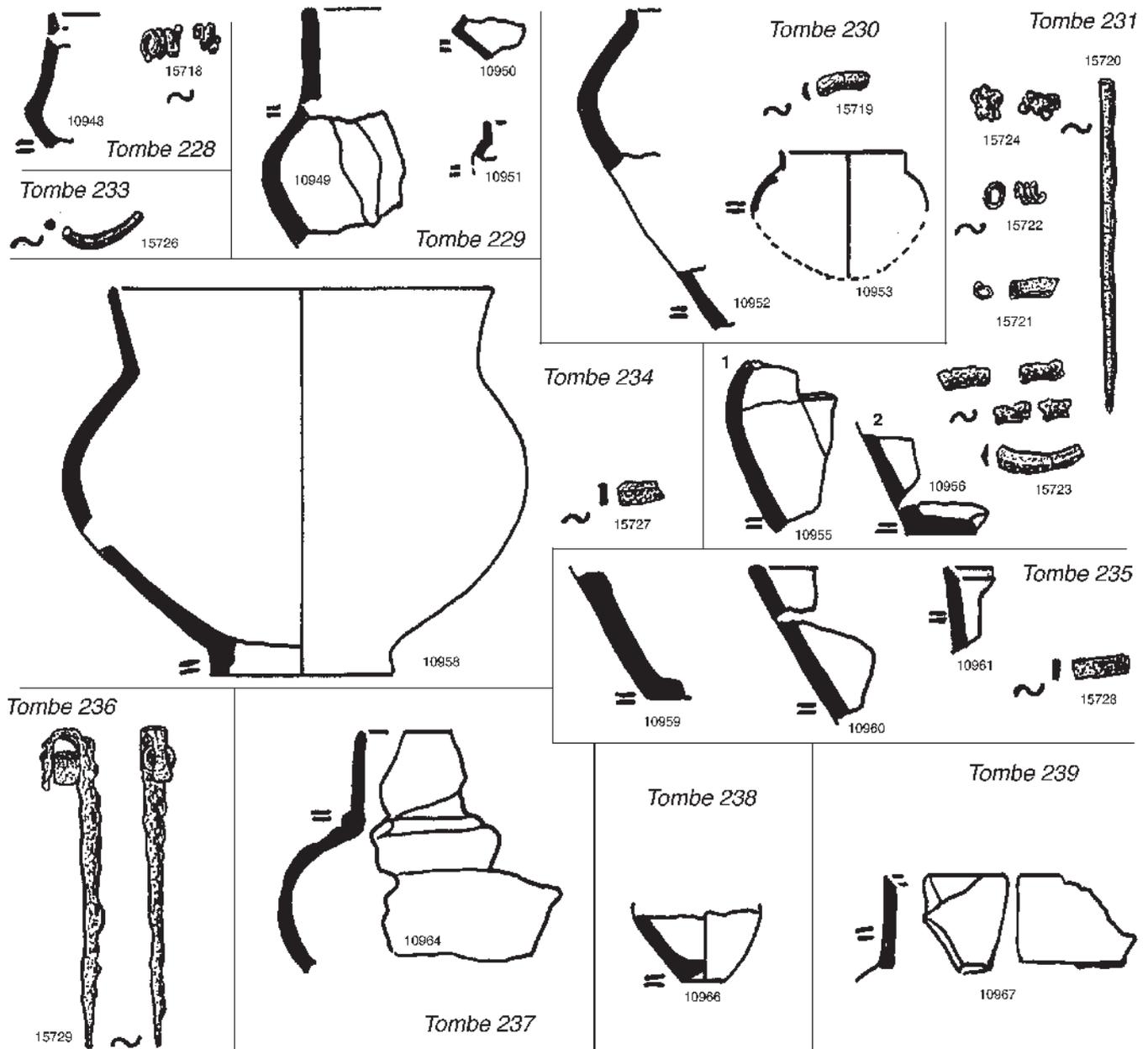


Fig. 286 : Mobilier des tombes 228, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 238 et 239.

– Céramique :

10958 : fragments d'un vase en poterie brune grossière, noire et affiniée en surface.

– Bronze :

15727 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,006 x 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Néant.

Tombe 235

Description générale

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– Céramique :

10959 : fragment d'un fond en poterie brune grossière, noire à l'intérieur. Db : 0,08 m.

10960 : fragment d'un plat en poterie grossière grise, noire à l'intérieur. Do : 0,16 m environ.

10961 : fragment d'un col de vase en poterie grise grossière, affiniée en surface.

10962 : fragment de petit vase en poterie fine, noire, brune en surface. Non figuré.

– Bronze :

15728 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

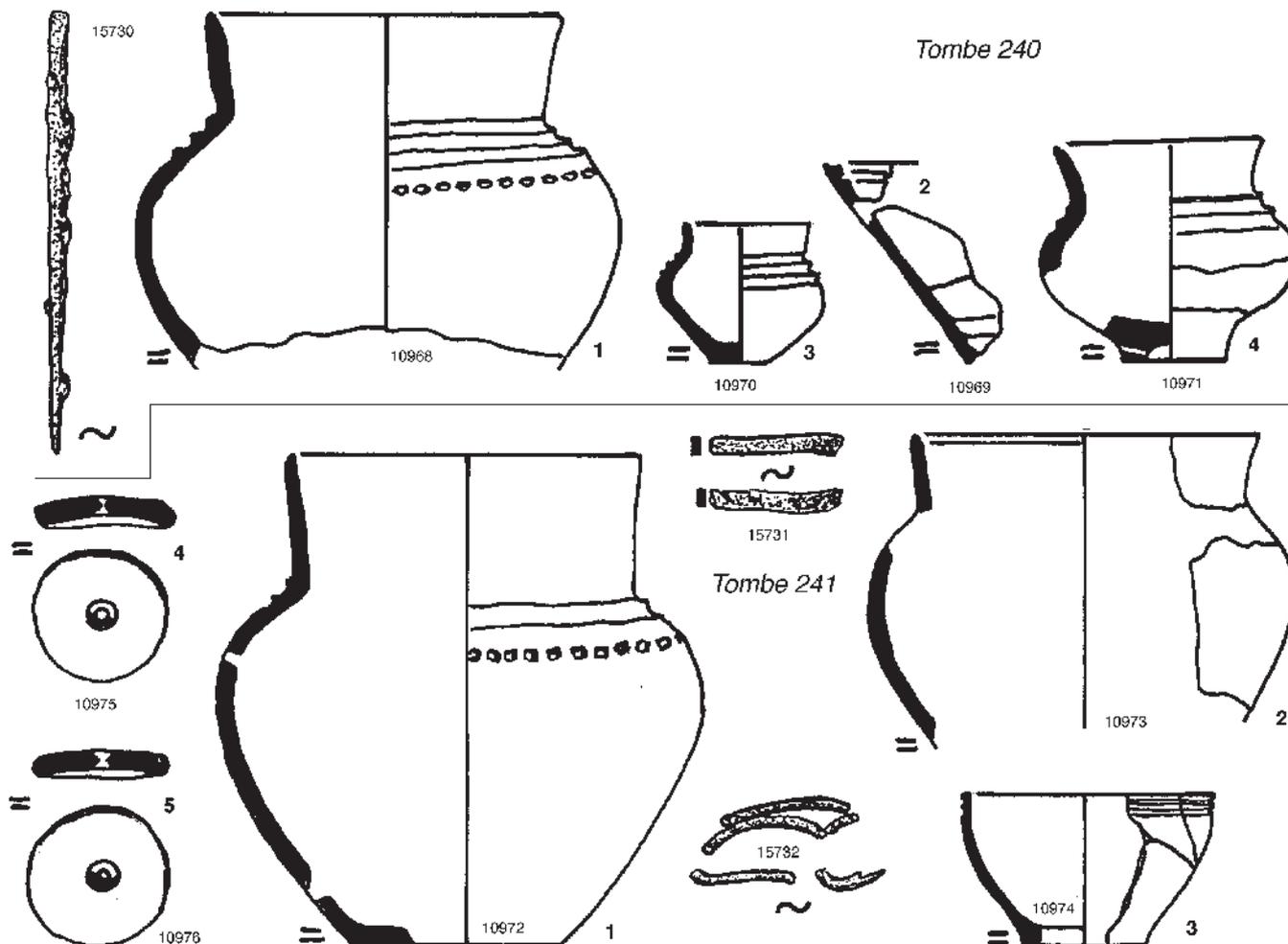


Fig. 287 : Mobilier des tombes 240 et 241.

Tombe 236*Description générale*

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10963 : ossuaire en poterie noire grossière, entièrement effrité. Non figuré.

– *Bronze* :

15729 : épingle dont la tête aplatie est repliée sur un petit cylindre, peut-être une perle. L : 0,072 m. Elle était dans l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet grand enfant ou adolescent.

Tombe 237*Description générale*

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10964 : fragments d'un vase en poterie gris foncé assez fine et dure. Do : 0,15 m environ.

10965 : fragment d'un col de petit vase en poterie grise fine. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 238*Description générale*

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

– *Céramique* :

10966 : fond d'un petit vase en poterie grise grossière, jaune marbré de noir en surface.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 239*Description générale*

Non fouillée. Quelques vestiges remontés par la charrue.

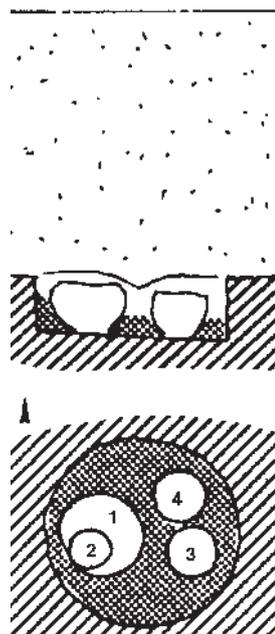


Fig. 288 : Coupe et plan de la tombe 243.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 286)

- *Céramique* :
10967 : fragments d'un vase en poterie grisâtre assez fine.
- *Données anthropologiques* :
Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 240

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue, mais fond situé à 0,70 m du sol actuel. Il contenait des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 287)

- *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat tronconique, 2 vases à offrandes.
1 (10968) : ossuaire en poterie grise fine, très fragmenté. Do : 0,14 m.
- 2 (10969) : quelques fragments d'un plat tronconique en poterie grise fine.
- 3 (10970) : petit vase en poterie grise fine.
- 4 (10971) : petit vase en poterie gris clair, grossière.
- *Bronze* :
15730 : épingle à tête aplatie. L : 0,088 m.
- *Données anthropologiques* :
Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 241

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 287)

- *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes, 2 rondelles percées découpées dans des tessons.

1 (10972) : ossuaire en poterie grise très grossière. Deux cannelures peu profondes sur le haut de l'épaule, soulignées par une ligne de dépressions faites avec une petite baguette ronde tenue obliquement et dirigée vers le bas.

2 (10973) : fragments d'un vase en poterie gris jaunâtre assez fine, incomplet.

3 (10974) : fragment d'un gobelet en poterie gris foncé, grossière, orné de deux fines cannelures sous le bord.

4 (10975) : rondelle découpée dans un tesson de vase en poterie jaune foncé marbré de gris et de rouge, grossière, percée au centre. D : 0,045 m.

5 (10976) : rondelle découpée dans un tesson de vase en poterie gris clair assez fine, percée au centre. D : 0,055 m. Les trous sans usure montrent que ces deux rondelles n'ont pas tourné sur un axe.

- *Bronze* :

15731 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,003 x 0,002 m.

15732 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

- *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 242

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 289)

- *Céramique* : 1 ossuaire, 6 vases à offrandes.

1 (10978) : ossuaire entièrement désagrégé en poterie grossière rouge à la cassure et noire à l'extérieur. Non figuré.

2 (10979) : petit vase en poterie très fine, noire, solide, contenant du mica très fin. Le col était cassé depuis longtemps quand on a mis ce vase dans la tombe. Trois cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé fin. H actuelle : 0,055 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,025 m.

3 (10980) : vase en poterie grise assez fine, à parois minces, solide. H : 0,155 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,025 m. Trois cannelures sur le haut de l'épaule.

4 (10981) : vase en poterie grise et solide, à parois minces. H : 0,135 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,065 m. Trois cannelures sur le haut de l'épaule.

5 (10982) : petit vase en poterie identique à celle du vase 10981. H : 0,07 m ; Do : 0,065 m ; Db : 0,02 m. Deux cannelures sur le haut de l'épaule.

6 (10983) : fond de petit vase en poterie gris clair assez fine contenant du quartz et du calcaire. Db : 0,024 m.

7 (10984) : vase en poterie grossière et dure, gris foncé à l'extérieur, gris clair à l'intérieur, avec dans la partie supérieure une mince pellicule rouge sous le gris de l'extérieur. H : 0,165 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,09 m. Deux cannelures sur le haut de l'épaule.

- *Bronze* :

15733 : fragment de bracelet à section carrée décoré de chevrons légèrement gravés. Côtés : 0,003 m.

15734 : débris fondus.

- *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 243

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, contenant des cendres (fig. 288). Les vases étaient en place, mais la charrue avait broyé la moitié des plus grands en traversant la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 289)

- *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10985) : ossuaire à anses rivées, en poterie grise marbrée de noir, assez fine, contenant du quartz et du mica. Trois cannelures sur l'épaule qui encadrent les anses. H : 0,18 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,085 m.

2 (10986) : petit vase en poterie gris foncé grossière. H : 0,065 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'ossuaire. Trois cannelures sur le haut de l'épaule.

3 (10987) : plat à anse ronde, en poterie assez fine, brune à l'extérieur, noire à la cassure. H : 0,06 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,04 m.

4 (10988) : vase sphérique à petit pied, en poterie noire très fine. Trois cannelures sur l'épaule et, dessous, décor incisé avant cuisson avec une pointe fine. Ces incisions étaient emplies d'une poudre rouge. H : 0,105 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,035 m.

- *Bronze* :

15735 : fragment d'anneau plat à section en losange. D extérieur : 0,028 m environ.

15736 : fragments d'anneaux carénés.

15737 : débris fondus.

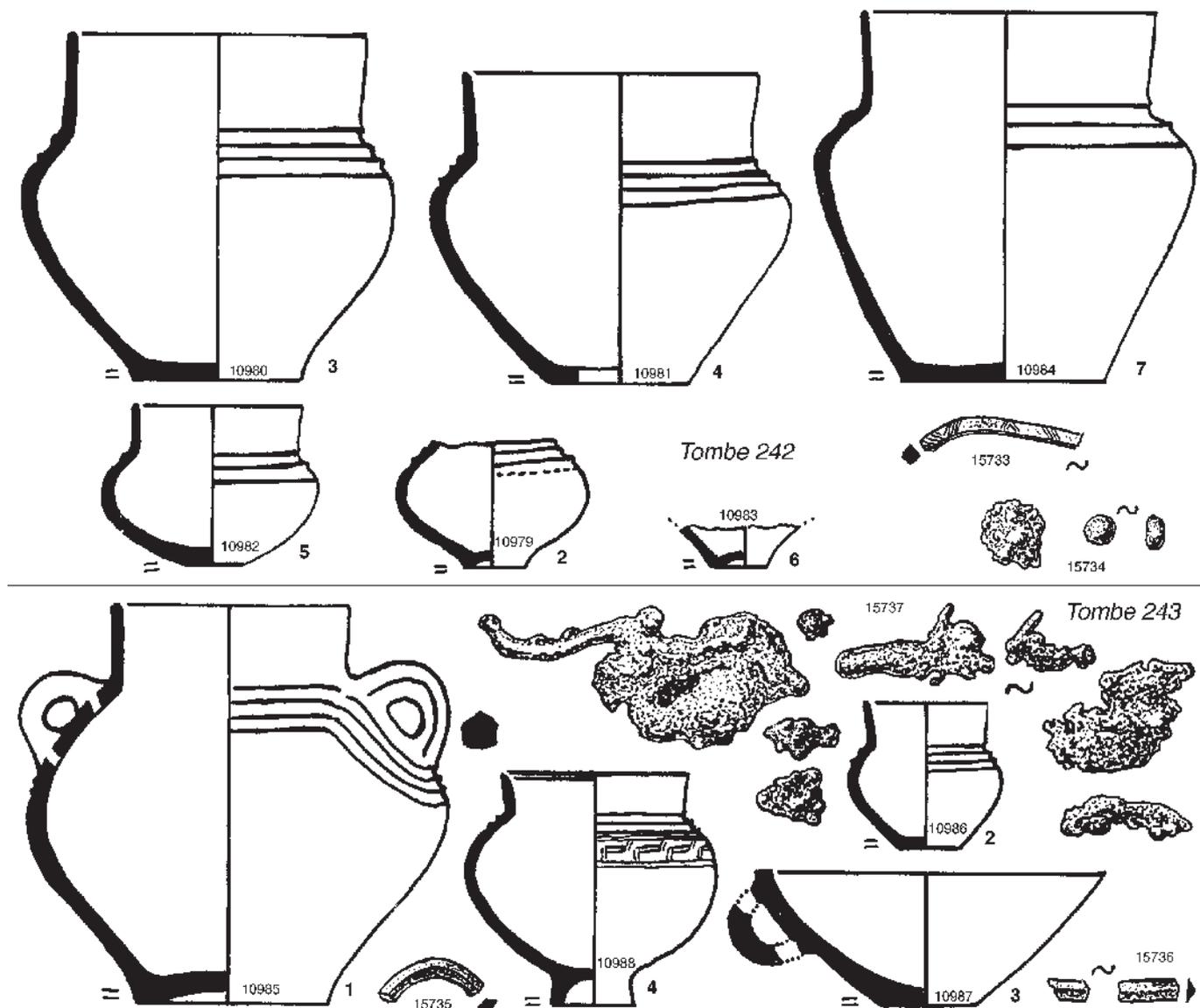


Fig. 289 : Mobilier des tombes 242 et 243.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 244*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 291)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10989) : ossuaire en poterie grossière et friable, gris très clair marbré de gris foncé.

2 (10990) : quelques fragments d'un vase en poterie brune assez fine, grise à la cassure, très désagrégée.

3 (10991) : fragments d'un vase en poterie brune à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur, assez fine, très désagrégée. Non figurés.

4 (10992) : fragments d'un vase en poterie grossière, rougeâtre à l'extérieur, noire à l'intérieur, très désagrégée. Non figurés.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 245*Description générale*

En partie soulevée par la charrue. A 0,55 m du sol actuel, loculus de 0,45 m de diamètre et 0,15 m de profondeur, contenant des cendres et le fond de deux vases en place (fig. 290).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 291)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (10993) : ossuaire en poterie grise grossière. H : 0,26 m ; Do : 0,205 m ; Db : 0,095 m. Quatre cannelures sur le haut de l'épaule.

2 (10994) : grand vase en poterie grossière très friable, noire à l'intérieur, rouge à l'extérieur. Db : 0,08 m environ.

3 (10995) : petit vase en poterie grossière, brune à l'extérieur, noire à la cassure. H : 0,045 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,02 m. Il était parmi les débris du vase 10994.

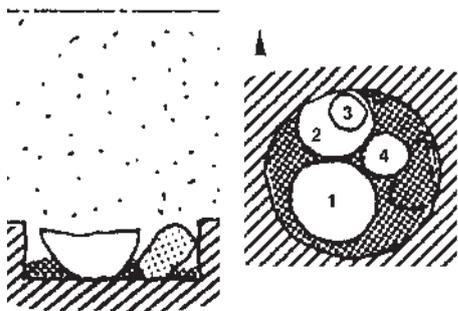


Fig. 290 : Coupe et plan de la tombe 245.

4 (10996) : petit vase en poterie grossière brunâtre. H : 0,05 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

– *Bronze* :

15738 : trois maillons de chaînette.

15739 : fragment d'anneau caréné.

15740 : fragment de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15741 : épingle à tête aplatie et enroulée incomplète.

15742 : épingle à tête enroulée. L : 0,12 m. Elle était parmi les os de l'ossuaire.

15743 : goutte sphérique de bronze fondu.

– *Faune* :

15744 : débris d'un os non brûlé, peut-être un humérus d'ovicapriné, parmi les os de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 37,1 g d'os appartenant à un enfant ou un adolescent.

Tombe 246

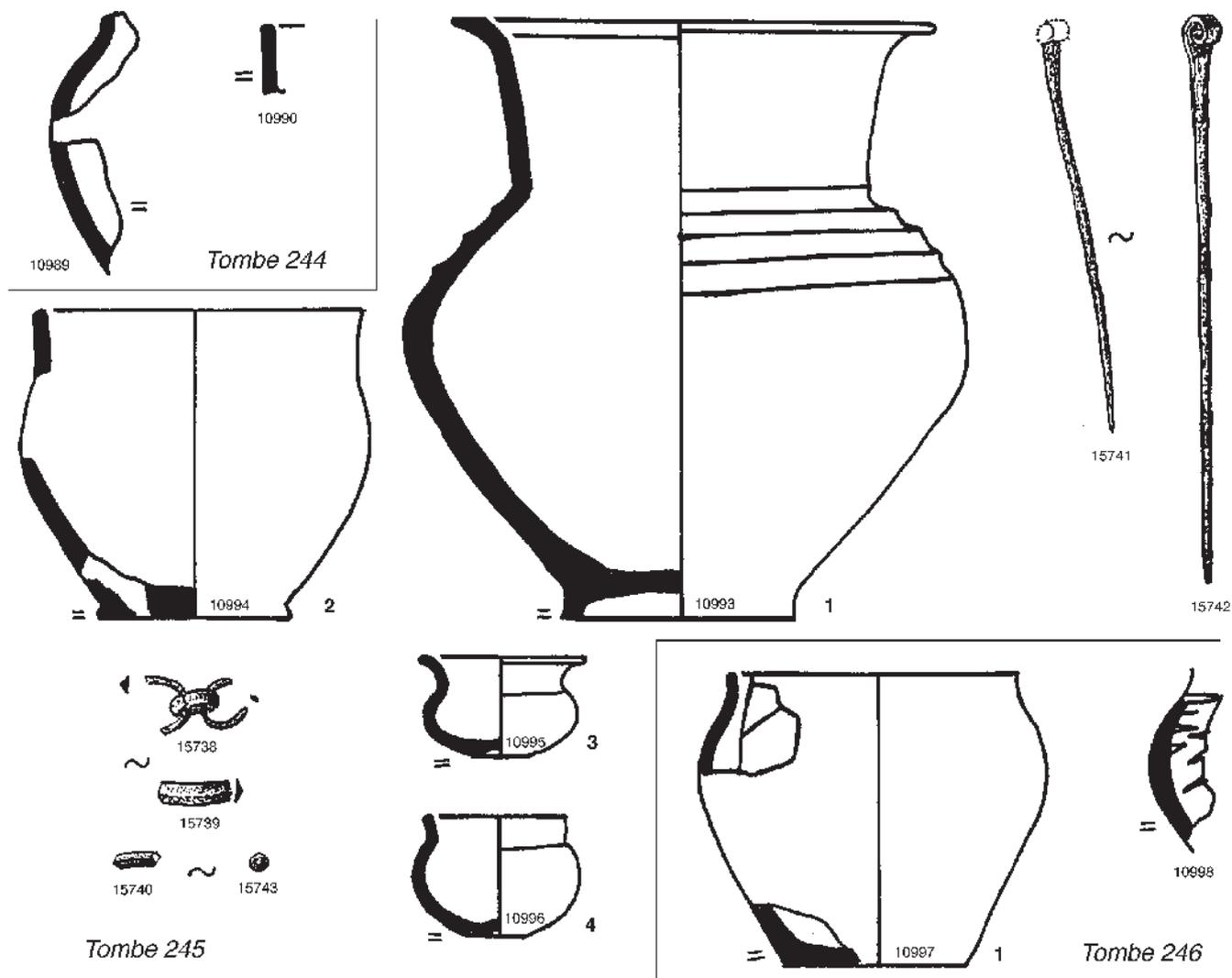


Fig. 291 : Mobilier des tombes 244, 245 et 246.

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 291)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (10997) : fragments d'un ossuaire en poterie grossière et friable, noire à l'intérieur, gris marbré de noir et de brun-rouge à l'extérieur, gris foncé à la cassure.

2 (10998) : fragment de poterie grossière mais dure, lissée à l'extérieur. A l'intérieur, le lissoir a laissé des traces profondes à la hauteur de l'épaule.

3 (10999) : fragments d'un vase en poterie grossière et friable, brun marbré de noir, de même forme que le vase 10997 mais plus grand. Non figurés.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 247

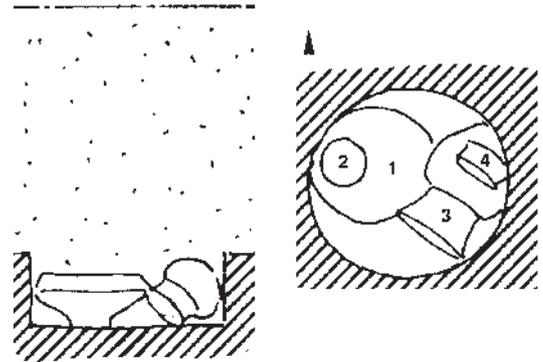


Fig. 292 : Coupe et plan de la tombe 247.

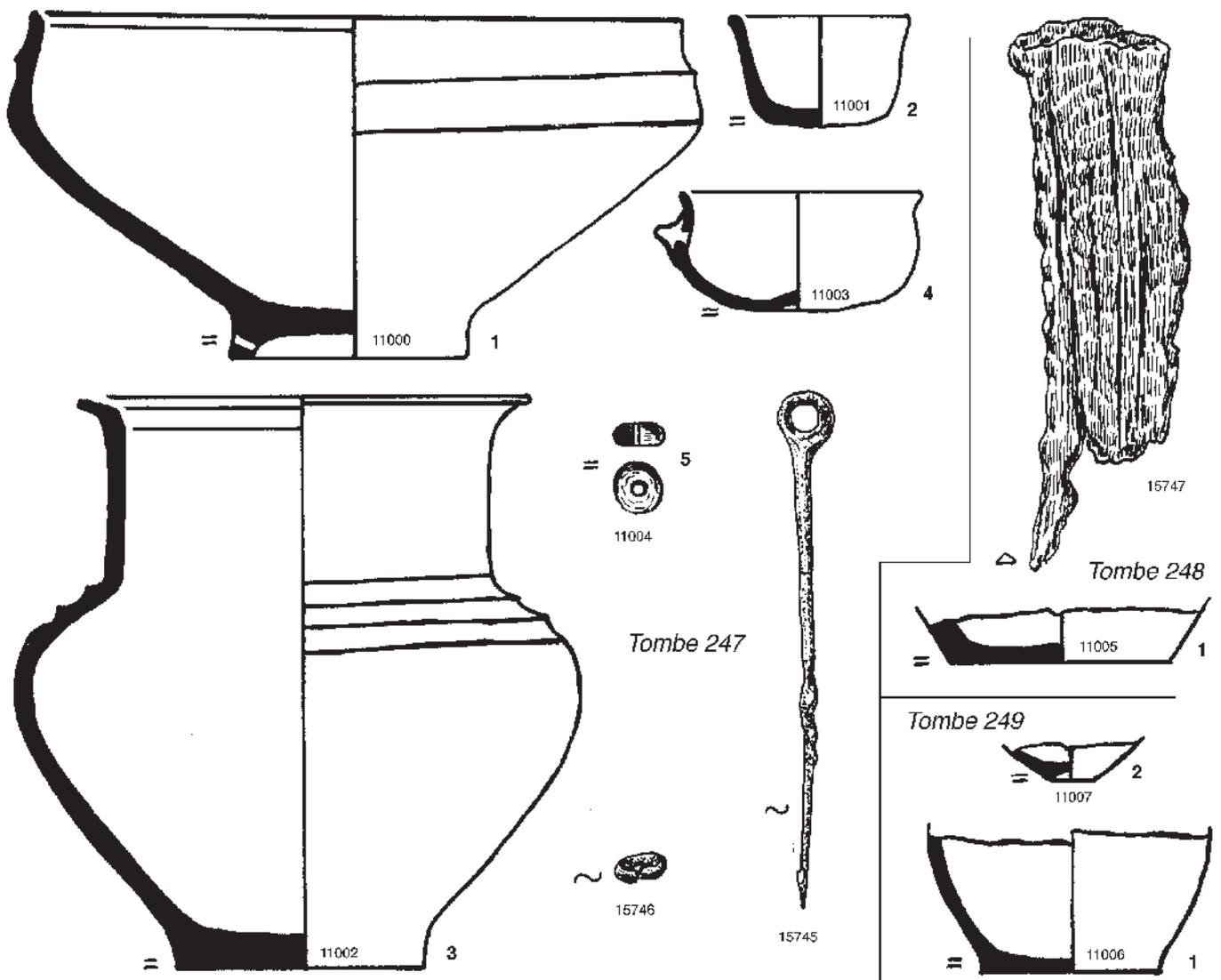


Fig. 293 : Mobilier des tombes 247, 248 et 249.

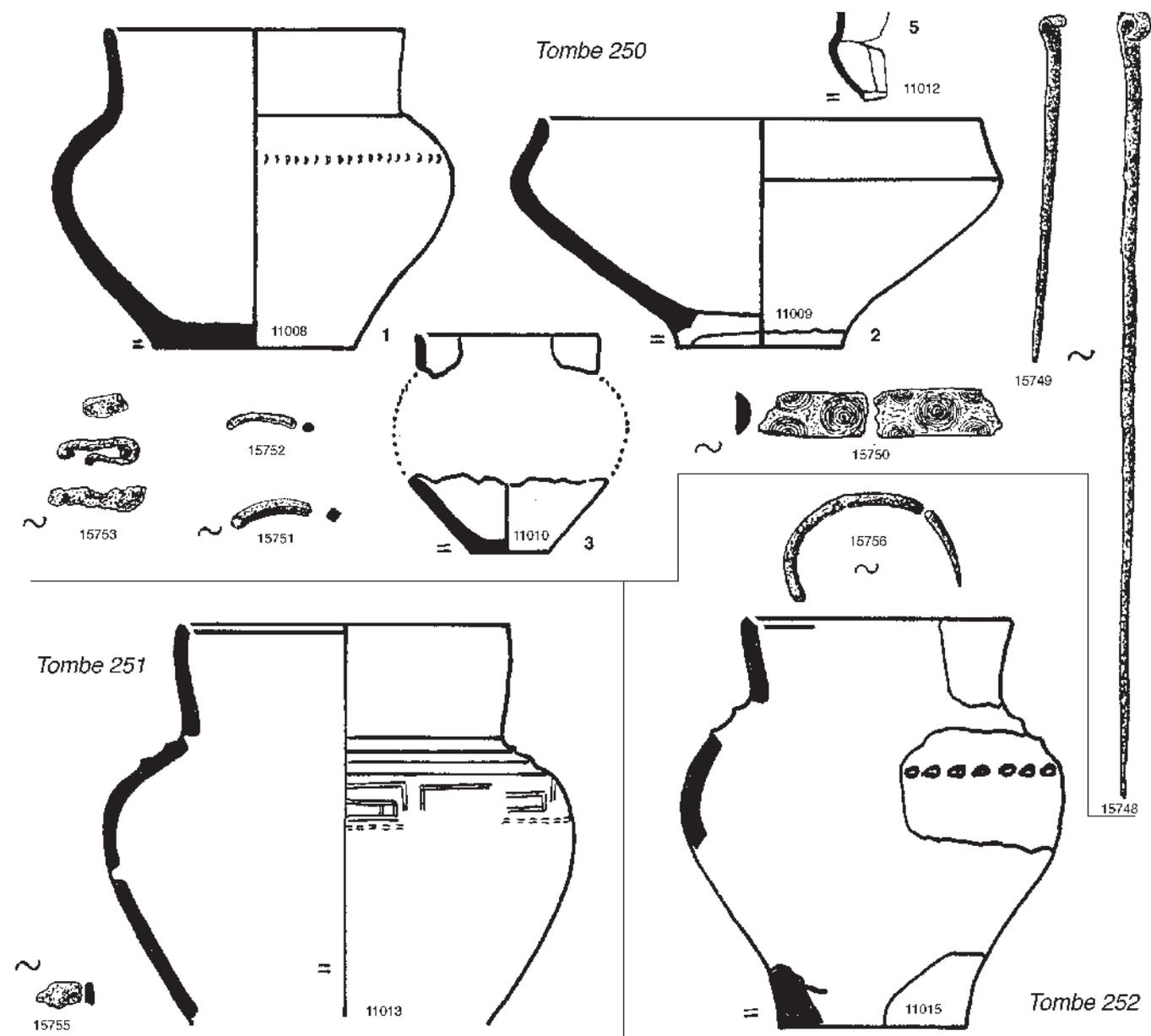


Fig. 294 : Mobilier des tombes 250, 251 et 252.

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,65 m du sol actuel, loculus de 0,20 m de profondeur et 0,50 m environ de diamètre, qui ne renfermait pas de cendres (fig. 292).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 293)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11000) : ossuaire en poterie grossière, gris foncé marbré de noir à l'extérieur et bien polie. H : 0,15 m ; Do : 0,28 m ; Db : 0,105 m. Un trou percé avant cuisson dans le pied. deux larges cannelures sur la partie supérieure.

2 (11001) : petit gobelet en poterie grossière, noirâtre. H : 0,05 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,06 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (11002) : vase à col haut cylindrique, en poterie grossière, noire à

la cassure, gris marbré de brun-rouge à l'extérieur. H : 0,255 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,115 m. Trois cannelures sur le haut de l'épaule.

4 (11003) : petite tasse à tenon rivé, en poterie grossière et friable, noire marbré de brun. H : 0,055 m ; Do : 0,105 m ; Db : 0,02 m.

5 (11004) : pendeloque en poterie brune grossière. D : 0,022 m ; E : 0,01 m ; trou ovalisé, D : 0,005 m environ ; P : 8,5 g. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Bronze* :

15745 : épingle à petite tête en anneau. L : 0,114 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15746 : petit anneau ouvert. D : 0,01 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 249,7 g d'os appartenant à un enfant (?).

Tombe 248

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 293)

– *Céramique* : quelques fragments.

11005 : quelques fragments d'un vase en poterie grossière, noire à la cassure, brunâtre en surface. Db : 0,095 m.

– *Fer* :

15747 : objet indéterminable, très oxydé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 249

Description générale

Soulevée par la charrue, mais deux fonds de vases en place à 0,75 m du sol actuel.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 293)

– *Céramique* : 3 vases.

1 (11006) : fond d'un vase en poterie brunâtre grossière. Db : 0,08 m.

2 (11007) : fragments d'un petit vase en poterie grossière gris foncé, brune à l'intérieur. Db : 0,015 m.

3 (sans n°) : on peut y ajouter les traces d'un vase en poterie noirâtre entièrement désagrégé et broyé par la charrue, non inventorié. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 250

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 294)

– *Céramique* : 2 ossuaires, 2 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (11008) : ossuaire en poterie grossière et friable, rouge à la cassure, noir marbré de gris en surface. Deux cannelures sur l'épaule soulignées par une ligne de " virgules " très légères. H : 0,15 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,08 m.

2 (11009) : ossuaire en poterie identique au précédent, entièrement désagrégé dans le bas. H : 0,11 m ; Do : 0,20 m.

3 (11010) : fragments d'un vase en poterie noire grossière. Db : 0,02 m.

4 (11011) : fragments de poterie grossière, noire marbrée de gris à l'extérieur, gris-jaunâtre à l'intérieur. Non figurés.

5 (11012) : fragment isolé d'un vase en poterie noire fine, jaune marbré de noir à l'extérieur.

– *Bronze* :

15748 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,18 m. Elle était dans l'ossuaire 11009, en surface.

15749 : épingle à tête aplatie et enroulée, cassée. L actuelle : 0,08 m. Elle était parmi les os de l'ossuaire 11008.

15750 : fragments d'un large bracelet orné de cercles et demi-cercles concentriques finement gravés. l : 0,010 m.

15751 : fragment de bracelet à section carrée. Côtés : 0,003 m.

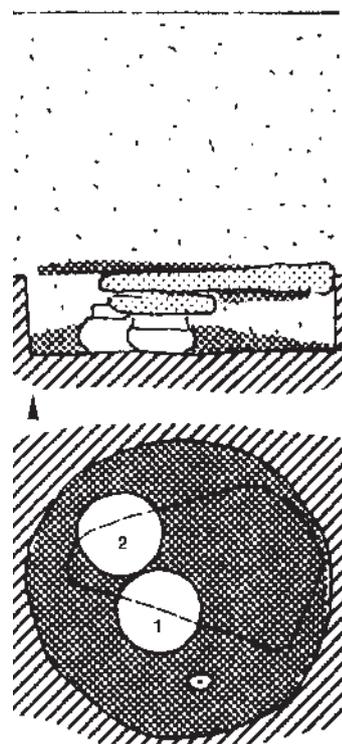


Fig. 295 : Coupe et plan de la tombe 253.

15752 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15753 : débris plus ou moins fondus.

– *Faune* :

15754 : débris d'un humérus de porc non brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un grand enfant ou d'un adolescent. Les deux ossuaires ont livré quelques os compatibles.

Tombe 251

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 294)

– *Céramique* : tessons de 2 vases.

1 (11013) : tessons très dispersés d'un vase en poterie assez grossière, noire marbré de brun-rouge. Sur l'épaule, décor incisé avant cuisson avec un outil à deux pointes.

2 (11014) : quatre fragments d'un vase à parois plus minces en poterie analogue, mais plus brune. Non figurés.

– *Bronze* :

15755 : petit fragment d'anneau.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 252

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

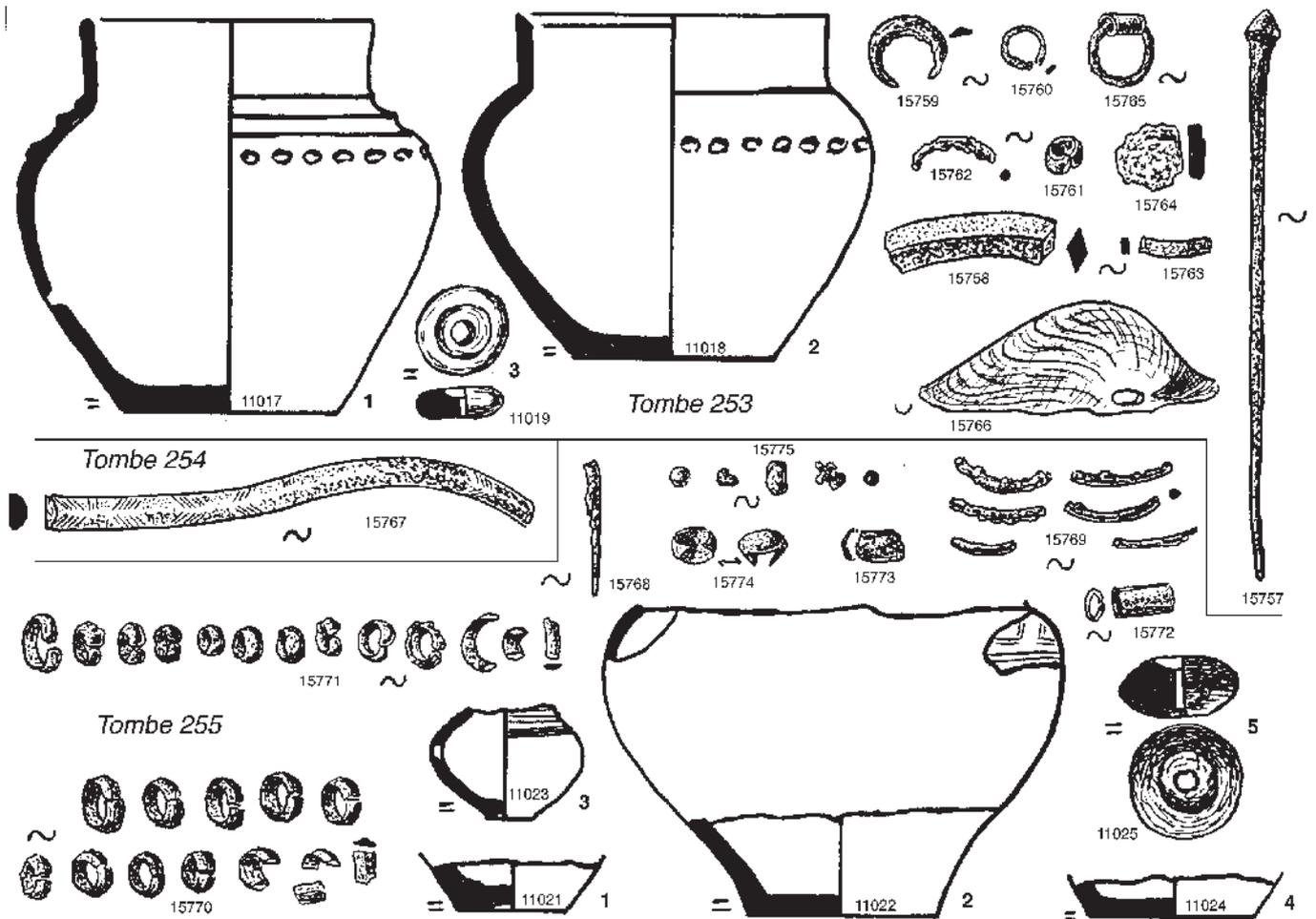


Fig. 296 : Mobilier des tombes 253, 254 et 255.

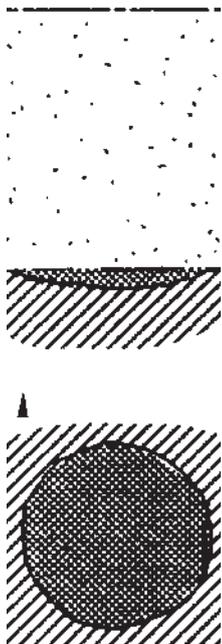


Fig. 297 : Coupe et plan de la tombe 257.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 294)
– Céramique : tessons de 2 vases.

1 (11015) : quelques fragments d'un vase en poterie brune assez grossière contenant du mica fin, du quartz et un peu de schiste.

2 (11016) : un fragment de poterie noire, fine, très micacée. Non figuré.

– Bronze :

15756 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 253

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus de 0,80 m de diamètre et de 0,20 m de profondeur, contenant des cendres. Une dalle de 0,55 m x 0,35 m, irrégulière, recouvrait encore en partie les vases. Des cendres

avaient été vidées sur cette dalle (fig. 295). Au-dessous, en contact avec la face inférieure de la dalle, il y avait des débris de bronze et de petits os non brûlés. Plus bas, l'ossuaire était recouvert d'une petite dalle plate épaisse de 0,05 m qui l'avait écrasé.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 296)

– Céramique : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes, une pendeloque.

1 (11017) : ossuaire en poterie noire marbrée de brun, contenant un peu de mica, très friable. Sur l'épaule, deux cannelures soulignées par une ligne de dépressions ovales. H : 0,16 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,09 m.

2 (11018) : grand vase de même type, sans cannelures. Ligne de légères dépressions ovales sur l'épaule. H : 0,14 m ; Do : 0,125 m ; Db : 0,085 m.

3 (11019) : pendeloque en poterie rouge, fine, très friable, contenant du mica fin. D : 0,04 m ; E : 0,012 m ; D du trou : 0,010 m ; P : 15,5 g environ. Elle était à côté de l'ossuaire.

– Bronze :

15757 : épingle à tête conique soulevée par la charrue. L : 0,115 m.

15758 : fragment de grand anneau plat à section en losange, également soulevé par la charrue. D intérieur : 0,060 m environ.

15759 : petit anneau plat à section triangulaire. D intérieur : 0,010 m.

15760 : petit anneau ouvert formé d'un fil à section ovale. D :

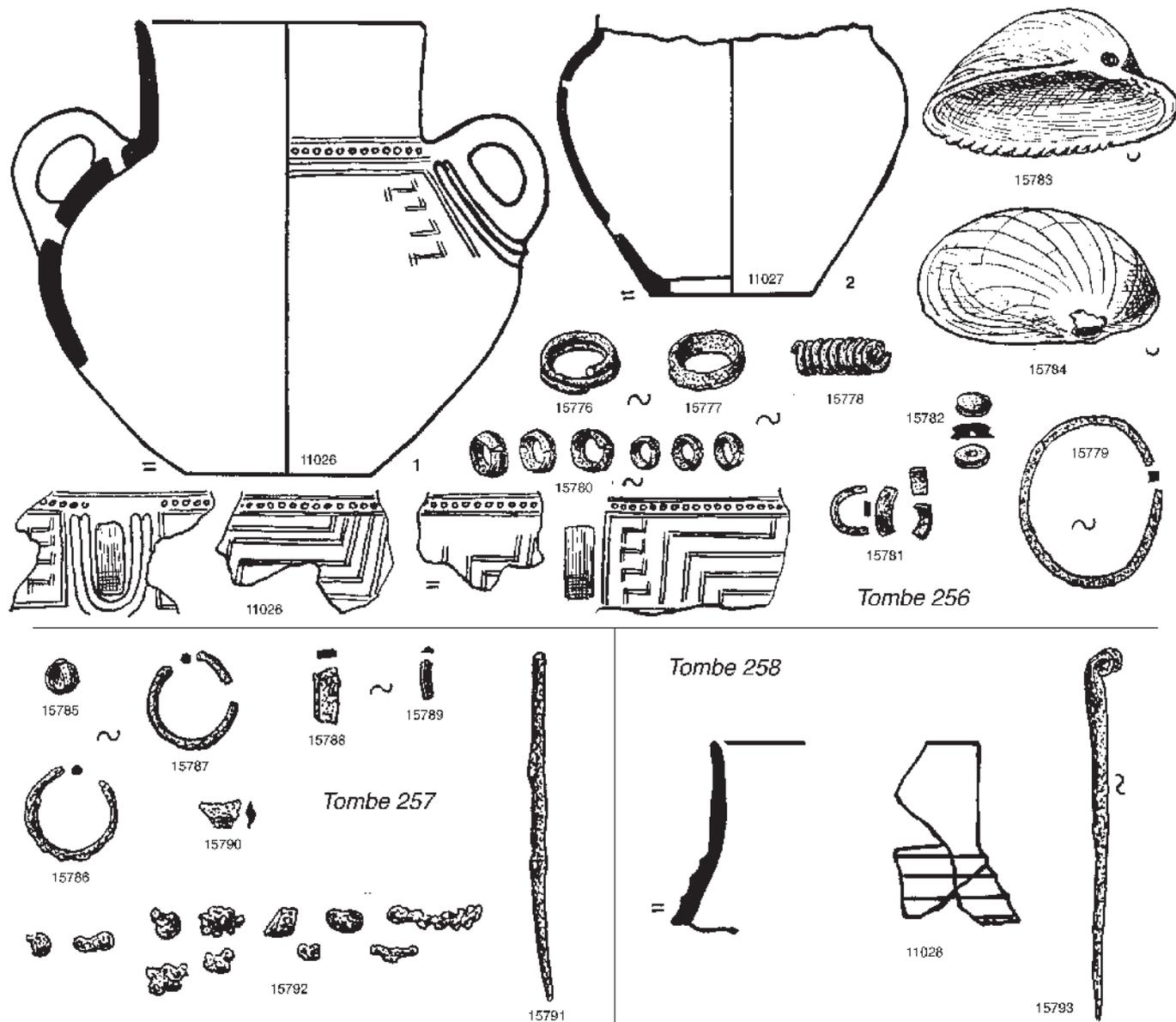


Fig. 298 : Mobilier des tombes 256, 257 et 258.

0,008 m.

15761 : petit anneau non soudé, ou perle (?), formé d'un ruban plat.

15762 : fragment d'anneau ou de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15763 : fragment de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,003 x 0,002 m.

15764 : fragment informe.

15765 : petit anneau à section ronde fermé par une bandelette enroulée en tube. D : 0,014 m environ.

– *Coquillage* :

15766 : valve de *venus stiatula* percée à la pointe.

La coquille et l'anneau 15765 étaient dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

Les os contenus dans l'ossuaire (20,8 g) appartiennent à un sujet adulte. Les restes très peu brûlés d'un nouveau-né ont été découverts

sous la dalle de fermeture.

Tombe 254

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 296)

– *Céramique* : quelques tessons.

11020 : tessons informes de poterie grossière. Non figurés.

– *Bronze* :

15767 : fragment de bracelet épais à section demi-circulaire, à décor gravé. l : 0,007 m.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

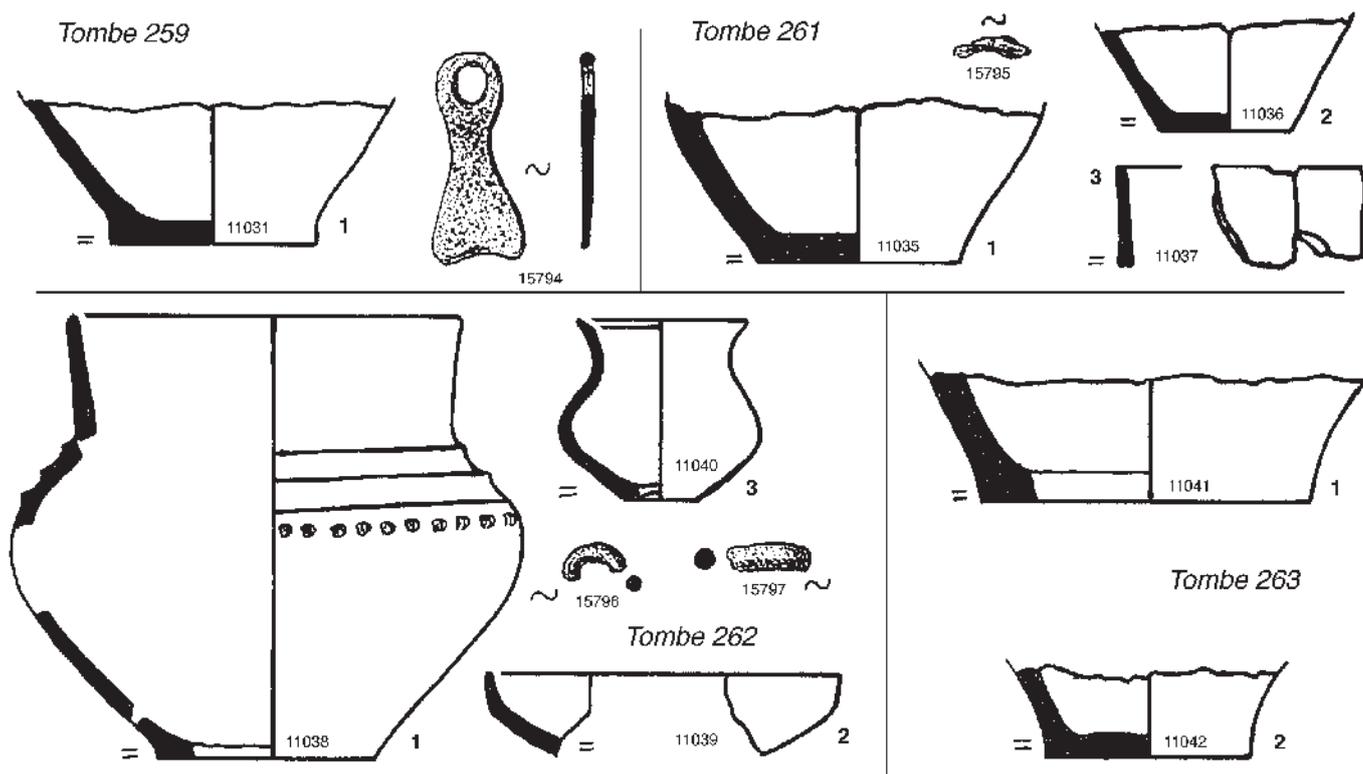


Fig. 299 : Mobilier des tombes 259, 261, 262 et 263.

Tombe 255*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue qui a monté des cendres avec les tessons.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 296)

– *Céramique* : fragments de 4 vases, une pendeloque.

1 (11021) : fond de l'ossuaire, en poterie assez fine, friable, contenant un peu de mica. Db : 0,045 m.

2 (11022) : tessons d'un vase incomplet en poterie noire, fine, contenant du mica fin et quelques gros grains de schiste. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon fin.

3 (11023) : fragment d'un petit vase en poterie grise fine contenant du mica fin.

4 (11024) : fond de vase en poterie gris foncé. Db : 0,065 m.

5 (11025) : pendeloque en poterie grise grossière. D : 0,05 m ; E : 0,02 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 43,3 g.

– *Bronze* :

15768 : fragment d'une tige d'épingle.

15769 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

15770 : petits anneaux carénés à section triangulaire, non soudés, formant des perles ; neuf complets et des fragments.

15771 : anneaux analogues mais formés d'un ruban plat ; dix complets et des fragments.

15772 : perle tubulaire formée d'une feuille enroulée. L : 0,010 m.

15773 : fragment d'une autre perle tubulaire.

15774 : bouton-rivet à crochets. D : 0,008 m.

15775 : débris plus ou moins fondus.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet immature.

Tombe 256*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 298)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11026) : fragments d'un vase incomplet, en poterie noire fine et micacée mais contenant aussi quelques graviers calcaires et un peu de schiste. Décor de gros points et d'incisions avant cuisson faites avec un poinçon à pointe mousse et emplies d'une poudre rouge. Anses rivées à section carrée. Une seule était entourée de cannelures.

2 (11027) : quelques fragments d'un vase en poterie brune marbrée de noir, affinée en surface, contenant un peu de mica et des graviers blancs.

– *Bronze* :

15776 : anneau-spirale. D : 0,015 m.

15777 : anneau fermé, large. D : 0,015 m.

15778 : fragment d'un "ressort" long de 0,015 m, élément de collier ou de bracelet.

15779 : petit bracelet ou grand anneau ovale, ouvert. D : 0,03 m et 0,04 m. Section carrée de 0,002 m de côté.

15780 : six petits anneaux carénés à section triangulaire, ou perles, non soudés.

15781 : débris de petits anneaux formés d'une bandelette plate.

15782 : petit bouton à gorge, de 0,008 m de diamètre, sans doute une tête d'épingle ou de rivet.

– *Coquillage* :

15783 : valve de *venus stiatula* percée à la pointe.

15784 : autre valve de *venus stiatula* percée à la pointe.

Ces deux coquilles étaient emboîtées l'une dans l'autre.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 257

Description générale

A 0,70 m du sol actuel, sur une étendue circulaire de 0,50 m de diamètre, cendres en place, renfermant des fragments de bronze mais aucune trace d'os brûlés (fig. 297). Un sondage en profondeur n'a donné aucun vestige à cet endroit. S'agit-il d'une tombe de périnatal dont le squelette aurait totalement été réduit en cendres ?

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 298)

– *Bronze* :

15785 : petit anneau ou perle formé d'un ruban caréné.

15786 : anneau incomplet formé d'une tige à section ronde. D : 0,02 m.

15787 : anneau incomplet du même type.

15788 : fragment de bracelet à section quadrangulaire.

15789 : fragment de petit anneau caréné à section triangulaire.

15790 : fragment d'anneau caréné.

15791 : épingle sans tête, ou incomplète.

15792 : débris plus ou moins fondus.

Tombe 258

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 298)

– *Céramique* : débris de 3 vases incomplets.

1 (11028) : fragments de la partie supérieure d'un vase en poterie gris foncé assez fine, orné de cannelures sur l'épaule.

2 (11029) : quatre fragments d'un vase de forme indéterminable, en poterie gris foncé très fine, mais contenant un peu de schiste. Non figurés.

3 (11030) : deux fragments de poterie brun-rouge assez fine, contenant du quartz. Non figurés.

– *Bronze* :

15793 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,085 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 259

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps. Traces de cendres au fond du sillon.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 299)

– *Céramique* : tessons de 4 vases très incomplets.

1 (11031) : fond en poterie noire grossière. Ce vase avait peut-être des anses. Db : 0,08 m.

2 (11032) : deux fragments de poterie brun rouge assez fine. Non figurés.

3 (11033) : un fragment de petit vase en poterie noire très fine. Non

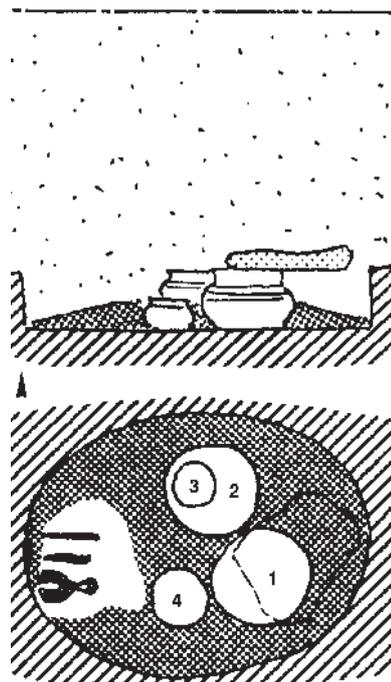


Fig. 300 : Coupe et plan de la tombe 264.

figurés.

4 (11034) : fragments d'un petit vase en poterie grossière grise marbrée de brun. Non figurés.

– *Bronze* :

15794 : pendeloque triangulaire. H au milieu : 0,040 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 260

Description générale

Cendres, mais aucun vestige.

Tombe 261

Description générale

En partie soulevée par la charrue. Non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 299)

– *Céramique* : fragments de 3 vases incomplets.

1 (11035) : fond d'un grand vase en poterie noire grossière. Db : 0,08 m.

2 (11036) : fond d'un vase plus petit en poterie noire grossière. Db : 0,05 m.

3 (11037) : fragments d'un vase en poterie grossière, gris marbré de brun, brun-rouge à l'intérieur.

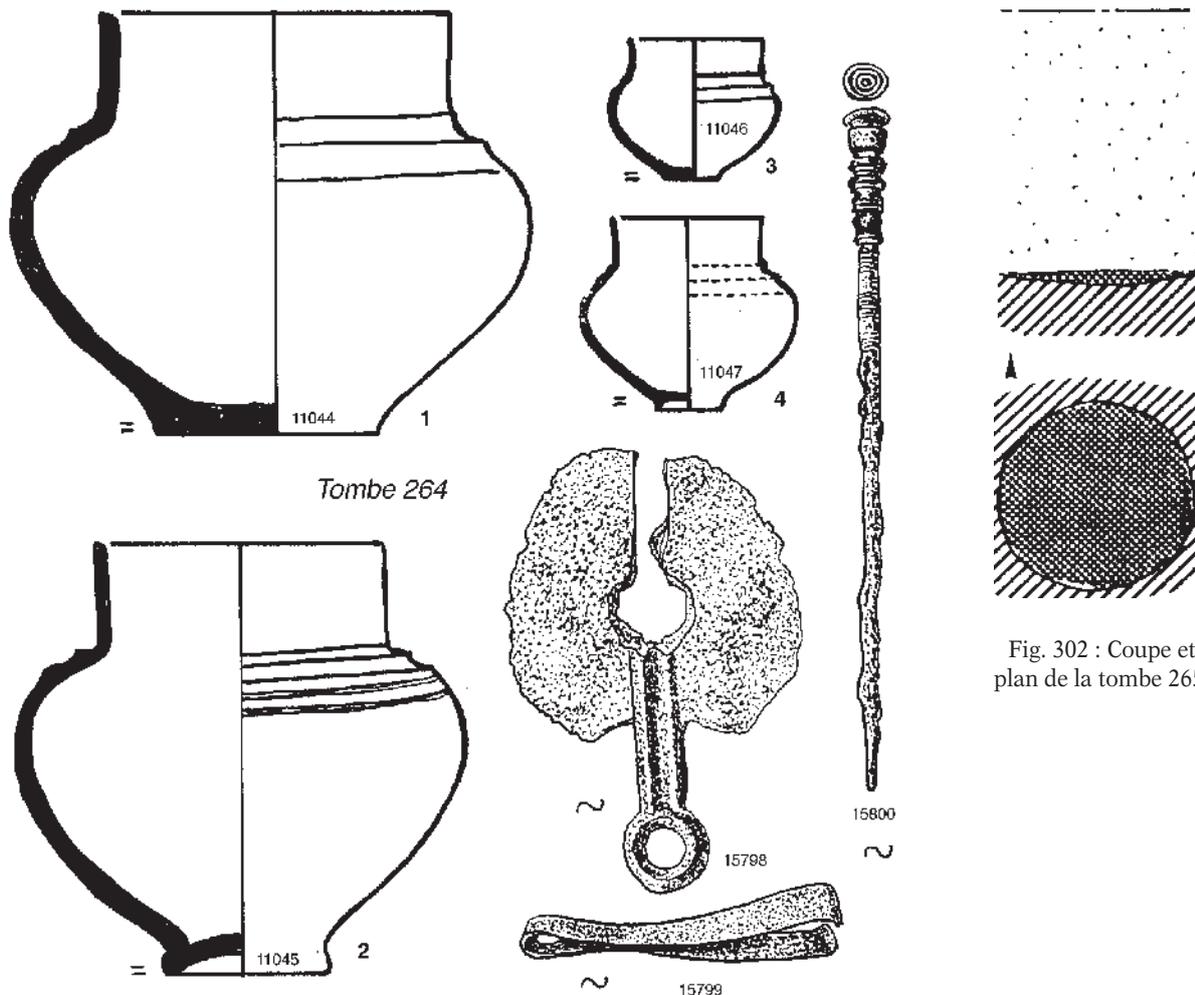
– *Bronze* :

15795 : fragment d'anneau tordu par le feu.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 262



Tombe 264

Fig. 302 : Coupe et plan de la tombe 265.

Fig. 301 : Mobilier de la tombe 264.

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et probablement détruite anciennement.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 299)

– *Céramique* : fragments de 3 vases incomplets.

1 (11038) : fragments d'un grand vase en poterie grossière brune marbrée de noir, orné de deux cannelures sur l'épaule, soulignées par une ligne d'encoches faites avec une baguette ronde tenue obliquement.

2 (11039) : fragment d'une écuelle en poterie grise grossière.

3 (11040) : fragments d'un petit vase en poterie grise, fine et dure.

– *Bronze* :

15796 : fragment d'un petit anneau à section ronde. D : 0,003 m.

15797 : fragment d'un autre anneau à section ronde plus grand. D : 0,004 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 263*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue et vraisemblablement détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 299)

– *Céramique* : tessons de 3 vases incomplets.

1 (11041) : fragment de fond de poterie assez grossière, noire à l'intérieur, brune à l'extérieur.

2 (11042) : fond de vase plus petit en poterie fine, brune à l'extérieur, noire à la cassure, contenant du mica fin. Db : 0,08 m.

3 (11043) : trois fragments de poterie grossière, brun clair, à parois minces. Non figurés.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 264*Description générale*

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, loculus ovale de 0,70 m x 0,90 m, profond de 0,15 m, renfermant des cendres (fig. 300).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 301)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11044) : ossuaire en poterie grisâtre grossière et friable. H : 0,165 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,06 m.

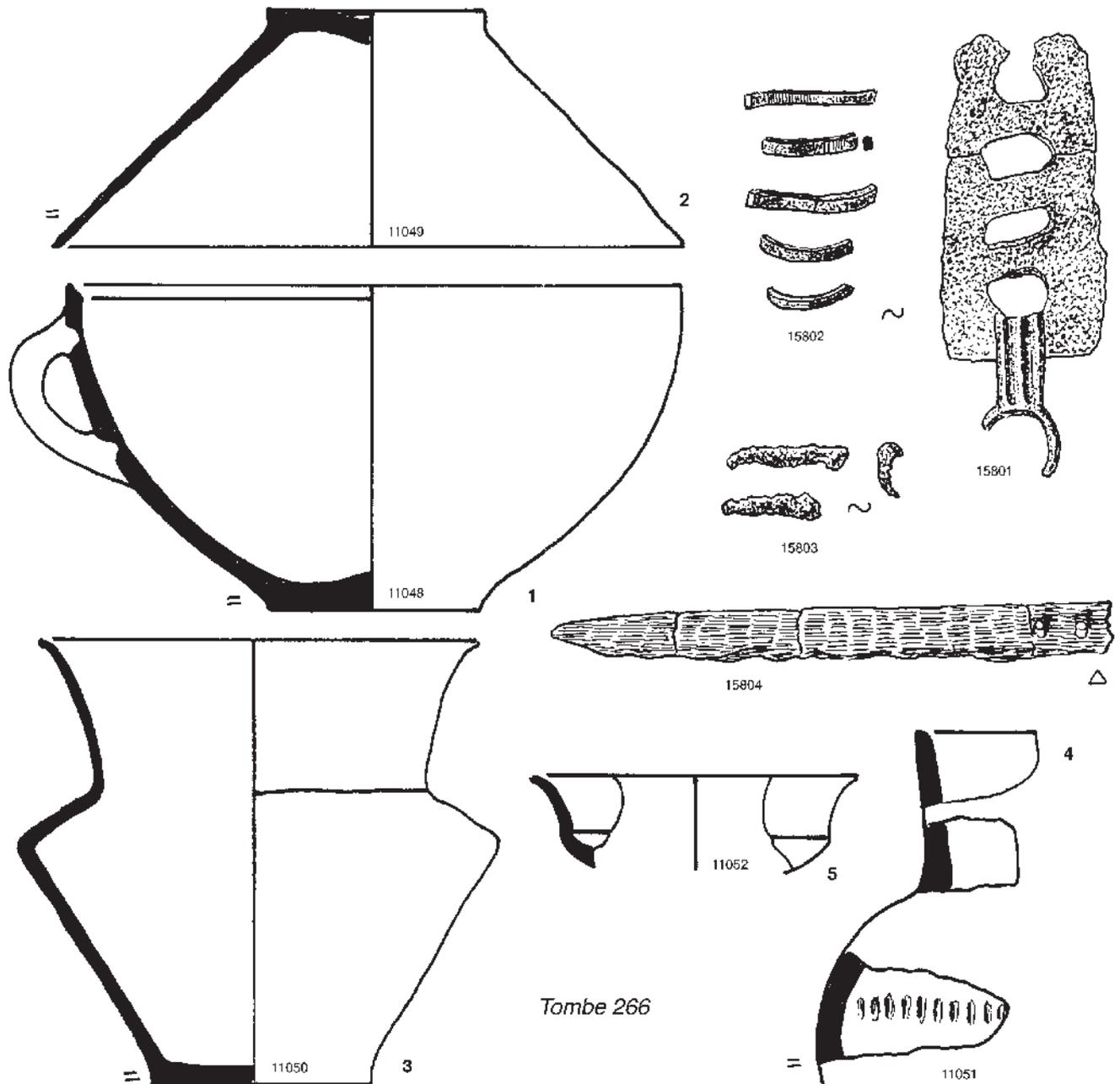


Fig. 303 : Mobilier de la tombe 266.

2 (11045) : grand vase en poterie gris brun très grossière. Deux cannelures sur l'épaupe, soulignées par deux rainures étroites. H : 0,17 m ; Do : 0,11 m ; Db : 0,06 m.

3 (11046) : petit vase en poterie grisâtre assez fine. H : 0,055 m ; Do : 0,05 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le vase 11045.

4 (11047) : petit vase en poterie noirâtre assez fine. Sur l'épaupe, deux cannelures dont les crêtes portent un pointillé fin rempli de poudre blanche. H : 0,075 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

Les vases 11044 et 11045 étaient fermés par une petite dalle mince.

– *Bronze* :

15798 : rasoir discoïdal, plat sur une face. L : 0,088 m.

15799 : pince à épiler. L : 0,06 m.

15800 : épingle à tête plate ornée de cercles concentriques finement gravés. Le haut de la tige est fortement mouluré. L : 0,135 m.

Ces trois objets étaient au fond de la fosse, sur un bord.

– *Données anthropologiques* :

192,0 g d'os ont été recueillis dans cette tombe. L'ossuaire en a livré 61,8 g correspondant à un adolescent ou un adulte. Le loculus renfermait 130,2 g d'os compatibles avec ceux contenus dans l'ossuaire.

Tombe 265

Description générale

A 0,70 m du sol actuel, couche de cendres de 0,50 m de diamètre (fig. 302) renfermant des os brûlés peu abondants et très frêles et seulement les traces d'un fragment de poterie rouge entièrement effrité, non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 266*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 303)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat-couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (11048) : ossuaire en poterie très grossière, grisâtre, beige à l'intérieur, avec arrachement d'une anse rivée. H : 0,15 m ; Do : 0,28 m ; Db : 0,095 m.

2 (11049) : plat-couvercle en poterie grisâtre marbrée de brun-rouge, grossière mais bien lissée sur les deux faces. H : 0,11 m ; Do : 0,285 m ; Db : 0,10 m.

3 (11050) : vase en poterie grise fine, gris marbré de brun à l'extérieur. H : 0,205 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,05 m.

4 (11051) : quelques fragments d'un grand vase en poterie noire très grossière, orné d'encoches verticales sur la panse.

5 (11052) : quelques fragments d'une petite écuelle en poterie gris clair assez fine.

Les n° 4 et 5 pourraient correspondre à des tessons isolés.

– *Bronze* :

15801 : rasoir rectangulaire à plaque ajourée, dont l'anneau de suspension est cassé ; plat sur une face. L : 0,105 m.

15802 : fragments de bracelets à section carrée, quelques-uns décorés de fines stries verticales. Côtés : 0,003 m.

15803 : quelques fragments à demi fondus.

– *Fer* :

15804 : couteau à dos droit, muni de deux rivets en bronze destinés à maintenir le manche qui a disparu. L : 0,13 m.

– *Coquillage* :

15805 : fragment de *pecten maximus* non percé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un adulte.

Tombe 267*Description générale*

En partie soulevée par la charrue. Non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : quelques tessons de 2 vases.

1 (11053) : poterie noirâtre grossière. Non figuré.

1 (21054) : poterie noire fine et friable. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Les os humains brûlés n'ont pas été "exhumés".

Tombe 268*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 305)

– *Céramique* : 2 vases incomplets.

1 (11055) : fragments de la partie supérieure d'un vase en poterie fine et lissée, contenant du mica très fin, peu visible. Décor incisé au poinçon avant cuisson. Traces de poudre blanche et rouge dans les incisions.

2 (11056) : fragments d'un col en poterie identique, noire marbrée de gris.

– *Bronze* :

15806 : fragment de bracelet à section triangulaire épais, à décor de demi-cercles finement gravés. l : 0,013 m.

15807 : anneau caréné non soudé. D : 0,015 m.

15808 : fragment d'un anneau identique.

15809 : fragments de bracelets à section carrée plus ou moins altérés par le feu. Côtés : 0,004 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 269*Description générale*

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 305)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (11057) : partie supérieure d'un vase en poterie grise fine contenant du mica peu visible. Sur l'épaule, fines cannelures soulignées par un pointillé et encadrant un double chevron incisé avant cuisson avec un poinçon.

2 (11058) : fragments d'un grand vase en poterie grise grossière.

3 (11059) : fragments d'un petit vase en poterie brune assez fine.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé, peut-être un immature.

Tombe 270*Description générale*

A 0,55 m du sol actuel, loculus ovale de 0,65 m x 0,50 m, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 304). La charrue avait soulevé la dalle de couverture et décapité l'ossuaire.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 305)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11060) : ossuaire en poterie noirâtre grossière. H : 0,21 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m.

2 (11061) : grand vase de forme analogue, entièrement désagrégé. Non figuré.

3 (11062) : petit vase en poterie assez fine, noire à la cassure, effrité. Il était dans le 11061.

4 (11063) : petit vase en poterie friable gris foncé, brunâtre à l'extérieur, contenant du mica fin et du schiste.

5 (11064) : pendeloque en poterie noire marbrée de beige, assez fine. D : 0,035 m ; E : 0,014 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 22,8 g environ.

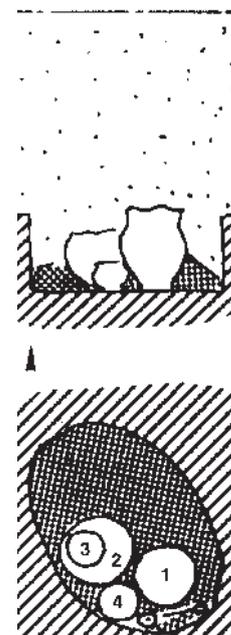
– *Bronze* :

Fig. 304 : Coupe et plan de la tombe 270.

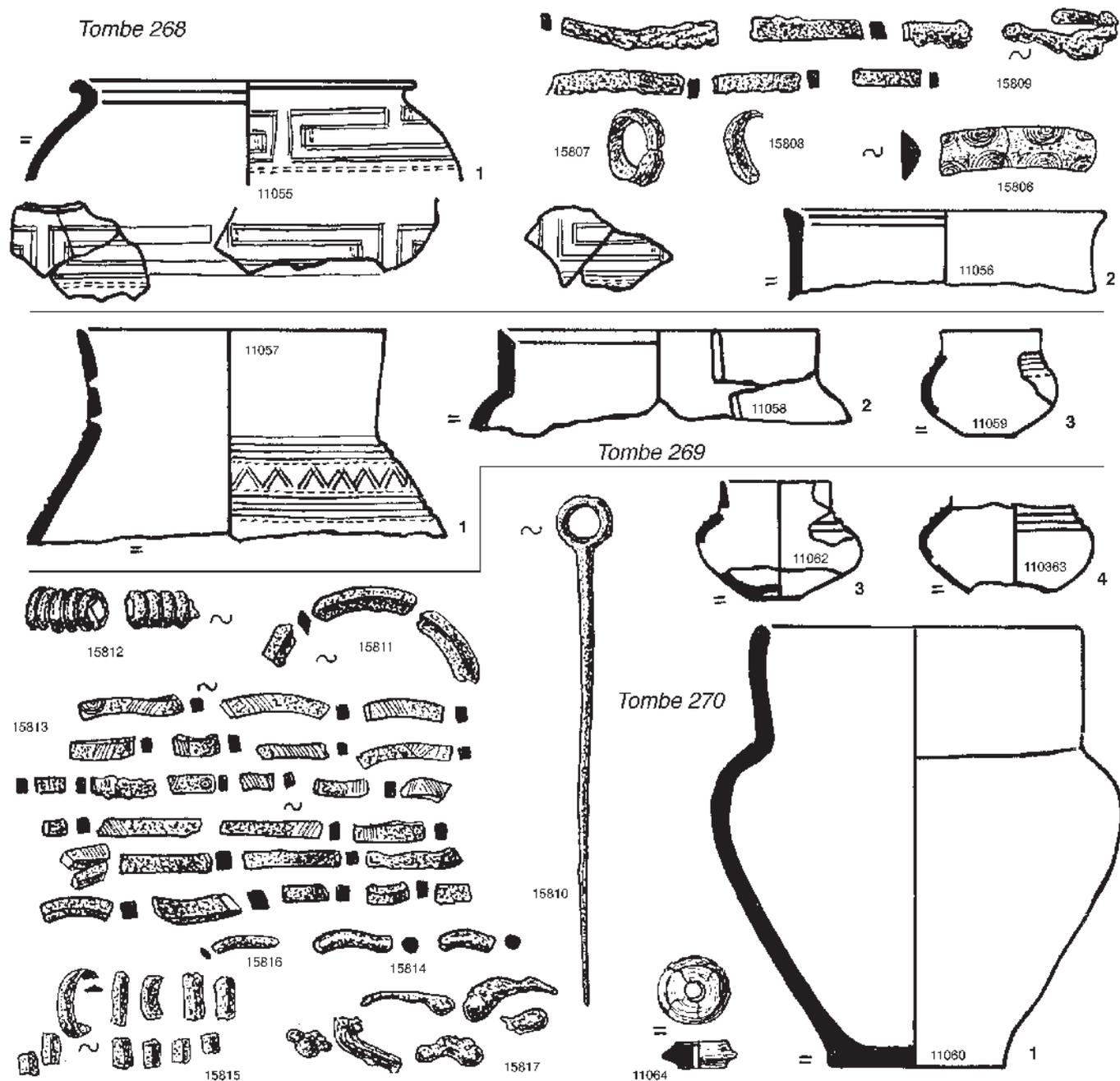


Fig. 305 : Mobilier des tombes 268, 269 et 270.

15810 : épingle à tête en anneau. L : 0,12 m.

15811 : fragments d'anneau plat à section en losange. D extérieur : 0,05 m environ.

15812 : petits anneaux enfilés sur une tige carrée et à moitié fondus.

15813 : fragments de bracelets à section carrée, certains ornés de fines gravures, lignes parallèles obliques, triangle hachuré, cercles concentriques. Côtés : 0,004 m.

15814 : fragments de bracelets à section ronde. D : 0,003 m.

15815 : fragments d'anneaux carénés.

15816 : fragment de bracelet ou d'anneau plat.

15817 : débris plus ou moins fondus.

Tous ces objets étaient dans la fosse, l'épingle à côté de l'ossuaire et devant la pendeloque.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 271

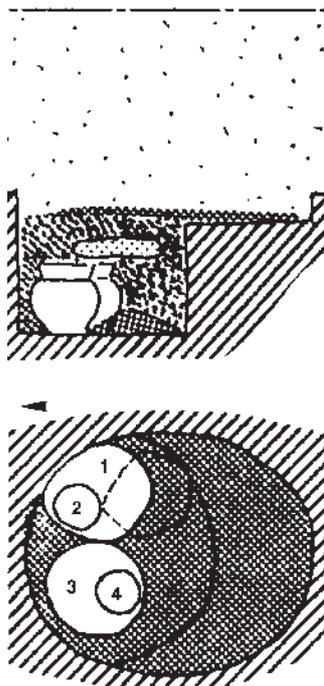


Fig. 306 : Coupe et plan de la tombe 271.

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue, mais son empreinte était encore visible. A 0,50 m du sol actuel, loculus ovale de 0,75 m x 0,60 m, profond de 0,05 m, surcreusé à une extrémité pour former une fosse de 0,60 m x 0,45 m, profonde de 0,40 m, dans laquelle étaient déposés les vases (fig. 306) ; cette fosse contenait des cendres qui la rendaient très repérable.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 307)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11065) : ossuaire en poterie gris brun grossière. Trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par un gros pointillé ovale. H : 0,22 m ; Do : 0,165 m ; Db : 0,09 m.

2 (11066) : petit vase ébréché, en poterie beige fine, renversé au fond de l'ossuaire. H : 0,07 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m.

3 (11067) : grand vase en poterie grossière et friable, grisâtre tachée de brun rouge. Trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé long. H : 0,18 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,085 m.

4 (11068) : petit vase en poterie noir brun grossière, écrasé dans le précédent. Deux cannelures sur l'épaule. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m.

– *Bronze* :

15818 : rasoir discoïdal incomplet. L : 0,09 m. Manche cylindrique.

15819 : épingle à tête presque hémisphérique. L : 0,11 m.

Le rasoir et l'épingle étaient dans l'ossuaire, en surface.

15820 : petit bouton conique et creux, muni d'une barrette soudée. D : 0,01 m.

15821 : petite spirale plate, formée d'un fil à section ronde.

15822 : petit fragment finement gravé de traits parallèles.

15823 : lingots fondus.

– *Os* :

15824 : bandelette cassée, amincie et percée d'une ligne de trous,

déformée par le feu.

– *Faune* :

15825 : humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire (317,7 g) et le loculus (16,1 g) renfermaient les restes d'un sujet adolescent ou adulte.

Tombe 272

Description générale

Soulevée et écrasée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, fond du loculus de 0,50 m de diamètre, encore profond de 0,05 m, contenant des cendres et les débris de deux vases (fig. 308).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 309)

– *Céramique* : fragments de 3 vases incomplets.

1 (11069) : débris de la partie supérieure d'un vase en poterie noire fine, contenant du mica très fin, un peu de quartz et peut-être du schiste. Ce vase, d'après les débris recueillis, devait présenter des anomalies mais il nous est impossible de les préciser. Le col, dont nous n'avons pas le bord, présente un renflement intérieur, juste à la cassure, qui pourrait indiquer le départ d'un diaphragme, ce qui l'apparenterait au n° 10536 de la tombe 120, et un autre fragment incompréhensible. Sur l'épaule, cannelures soulignées par un méandre incisé avec un instrument à deux pointes bordé de tirets doubles emplis de blanc.

2 (11070) : fond de vase en poterie rougeâtre grossière. Db : 0,08 m.

3 (11071) : fond d'un petit vase en poterie identique à celle du vase 11069. Db : 0,03 m.

– *Bronze* :

15826 : fragments d'anneaux carénés.

15827 : fragments de bracelets à section quadrangulaire. Côtés : 0,002 x 0,002 m et 0,003 x 0,003 m.

15828 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

– *Pierre* :

15829 : petit galet façonné, en calcaire gris. D : 0,035 m.

15830 : petit galet en calcaire blanc. D : 0,03 m.

– *Coquillage* :

15831 : débris d'une valve de *mactra corralina* contenant de l'ocre rouge.

15832 : fragment de *mya truncata*.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte.

Tombe 273

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond d'un loculus ovale de 0,50 m x 0,60 m, profond de 0,10 m, contenant des cendres et les fonds de deux vases (fig. 310).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 311)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11072) : vase en poterie noire marbrée de brun, grossière. Les anses rivées étaient depuis longtemps réduites à de simples protubérances usées quand on a mis ce vase dans la sépulture. Trois cannelures larges sur l'épaule, soulignées par un pointillé fin. H : 0,215 m ; Do : 0,16 ; Db : 0,08 m.

2 (11073) : vase en poterie noire, fine, contenant des paillettes de mica blanc. Anses rivées et deux cannelures larges sur l'épaule. H : 0,205 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m.

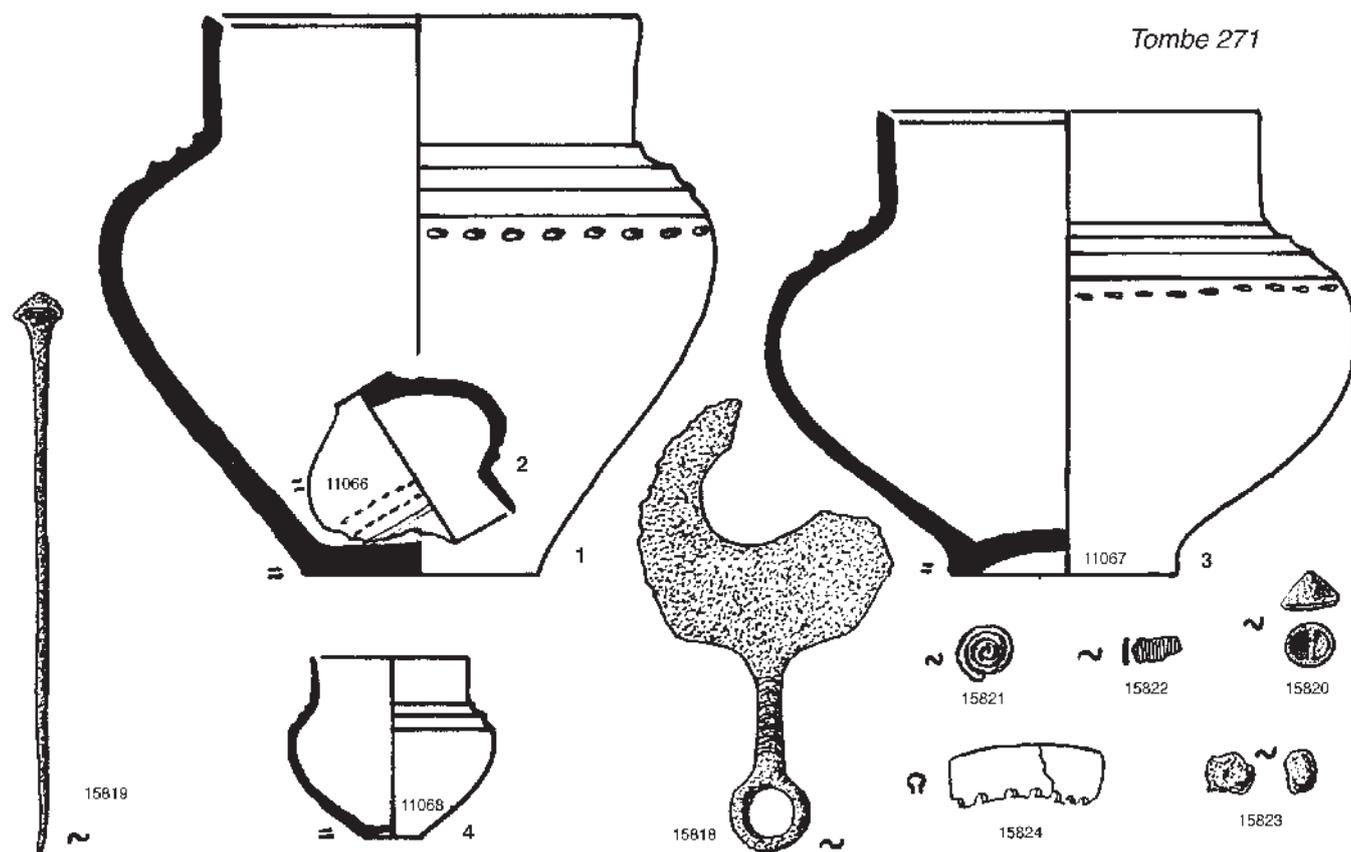


Fig. 307 : Mobilier de la tombe 271.

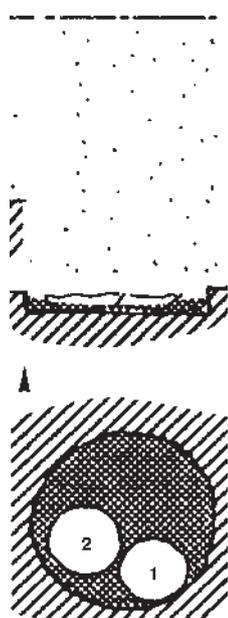


Fig. 308 : Coupe et plan de la tombe 272.

– Bronze :

15833 : partie supérieure d'une épingle à tête en anneau coulée dans un moule bivalve dont les deux faces ne coïncidaient pas exactement.

15834 : débris de bracelets à section ronde, soudés par le feu, probablement des bracelets-spirales. D : 0,002 m.

15835 : débris de bracelets à section quadrangulaire, quelques-uns à décor gravé. Côtés : 0,005 x 0,002 m et 0,003 x 0,003 m.

15836 : débris d'anneaux plus ou moins fondus.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 274*Description générale*

Effleurée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond du loculus de 0,50 m de diamètre, profond de 0,10 m, contenant des cendres (fig. 312).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 314)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11074) : ossuaire en poterie grossière brune marbrée de rouge, très effrité. Cannelures sur l'épaule, soulignées par des incisions obliques.

2 (11075) : petit vase en poterie rouge, grossière et friable ; dans l'ossuaire, en surface.

3 (11076) : grand vase en poterie grossière, noire, marbrée de rouge dans la partie inférieure, très effrité. Gros pointillé rond sur l'épaule.

4 (11077) : petit vase en poterie noire grossière. H : 0,06 m ; Do : 0,085 m ; Db : 0,025 m.

5 (11078) : pendeloque en poterie rouge et fine contenant du mica blanc. Dépressions sur le pourtour. D : 0,036 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 23,2 g.

– Bronze :

15837 : fragment d'anneau cannelé. l : 0,010 m.

15838 : trois petits anneaux à section ronde, entrelacés. D : 0,012 m.

15839 : fragments de bracelet à section quadrangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15840 et 15841 : fragments de deux bracelets à section ronde. D : 0,002 et 0,003 m.

15842, 15843 et 15844 : petits boutons-rivets à deux crochets. D : 0,005 m.

– Pierre :

15845 : petit lissoir en calcaire, au fond de l'ossuaire.

– Données anthropologiques :

Tombe 272



Fig. 309 : Mobilier de la tombe 272.

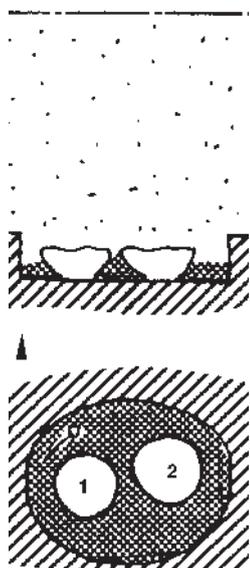


Fig. 310 : Coupe et plan de la tombe 273.

L'ossuaire contenait 130,4 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 275

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, cendres contenant des os brûlés, mais le loculus n'était pas net (fig. 313).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 314)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (11079) : ossuaire en poterie grise grossière. H : 0,12 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,08 m.

2 (11080) : vase en poterie grossière et très friable, grise sur une face, rouge sur l'autre. Un petit mamelon rivé. H : 0,16 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,09 m.

3 (11081) : petit vase en poterie grossière friable, rouge à l'extérieur, noire à la cassure. H : 0,07 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

– *Bronze* :

15846 : tige d'épingle. L : 0,08 m. Dans l'ossuaire, parmi les os brûlés.

15847 : petit objet formé de deux sphères réunies par une barre percée au centre, probablement la tête de l'épingle. Il était parmi les cendres.

– *Pierre* :

15848 : caillou perforé naturellement, mais déposé dans l'ossuaire, preuve qu'il était porté en pendeloque (?).

– *Os* :

15849 : fragments de sortes de poinçons taillés dans des côtes d'ovicapriné, brûlés, dans l'ossuaire, parmi les os.

– *Faune* :

15850 : humérus d'ovicapriné, non brûlé, déposé dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 43,7 g d'os appartenant à un enfant jeune (?).

Tombe 276

Description générale

Entièrement détruite, sans doute depuis longtemps (fig. 313).

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : un fragment.

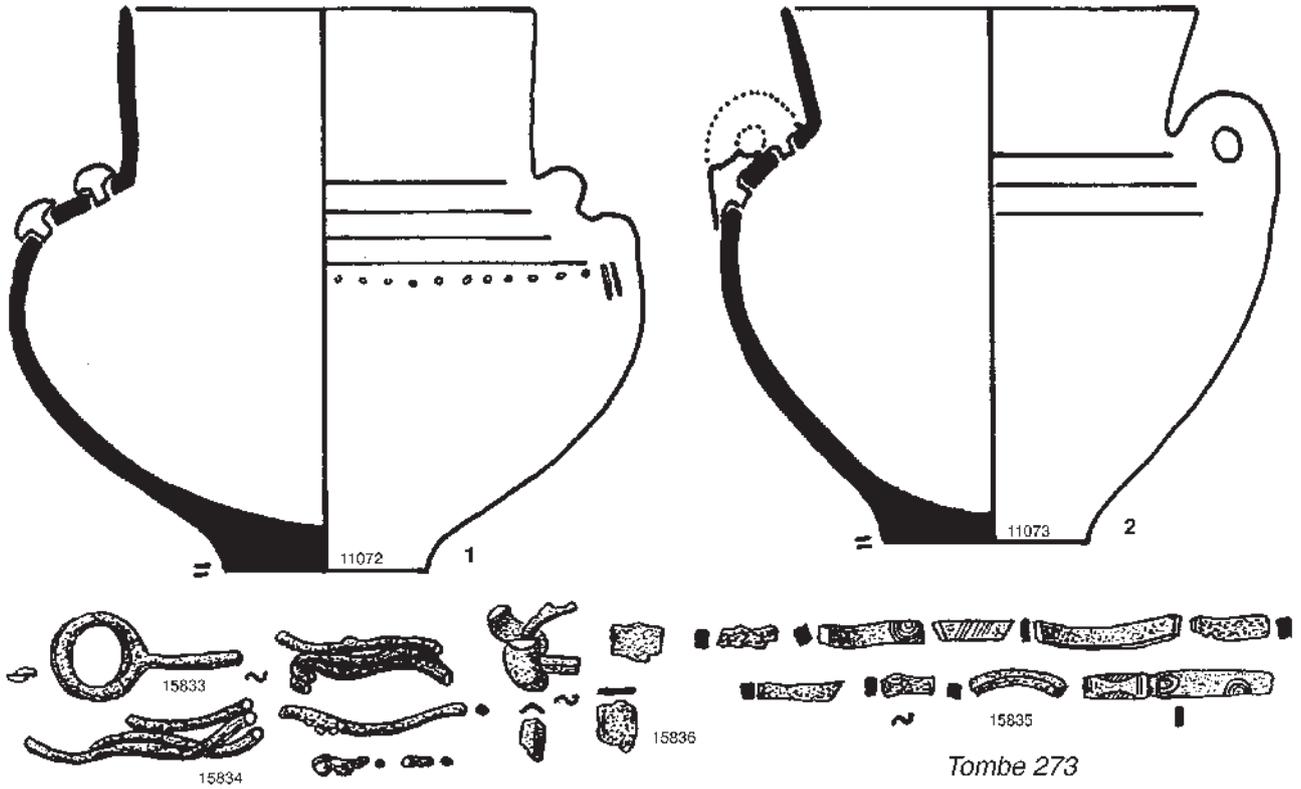


Fig. 311 : Mobilier de la tombe 273.

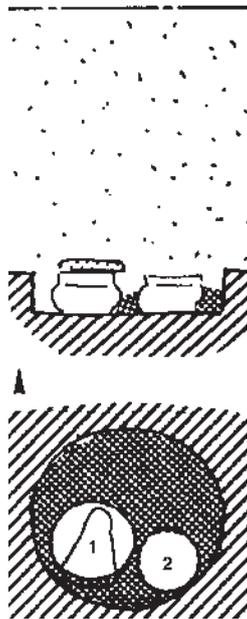


Fig. 312 : Coupe et plan de la tombe 274.

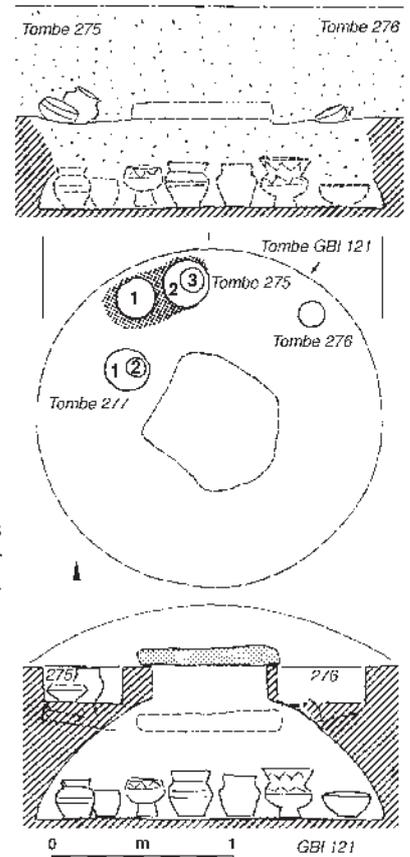


Fig. 313 : Coupe et plan des tombes 275, 276 et 277, et leur situation topographique par rapport à la tombe GBI 121

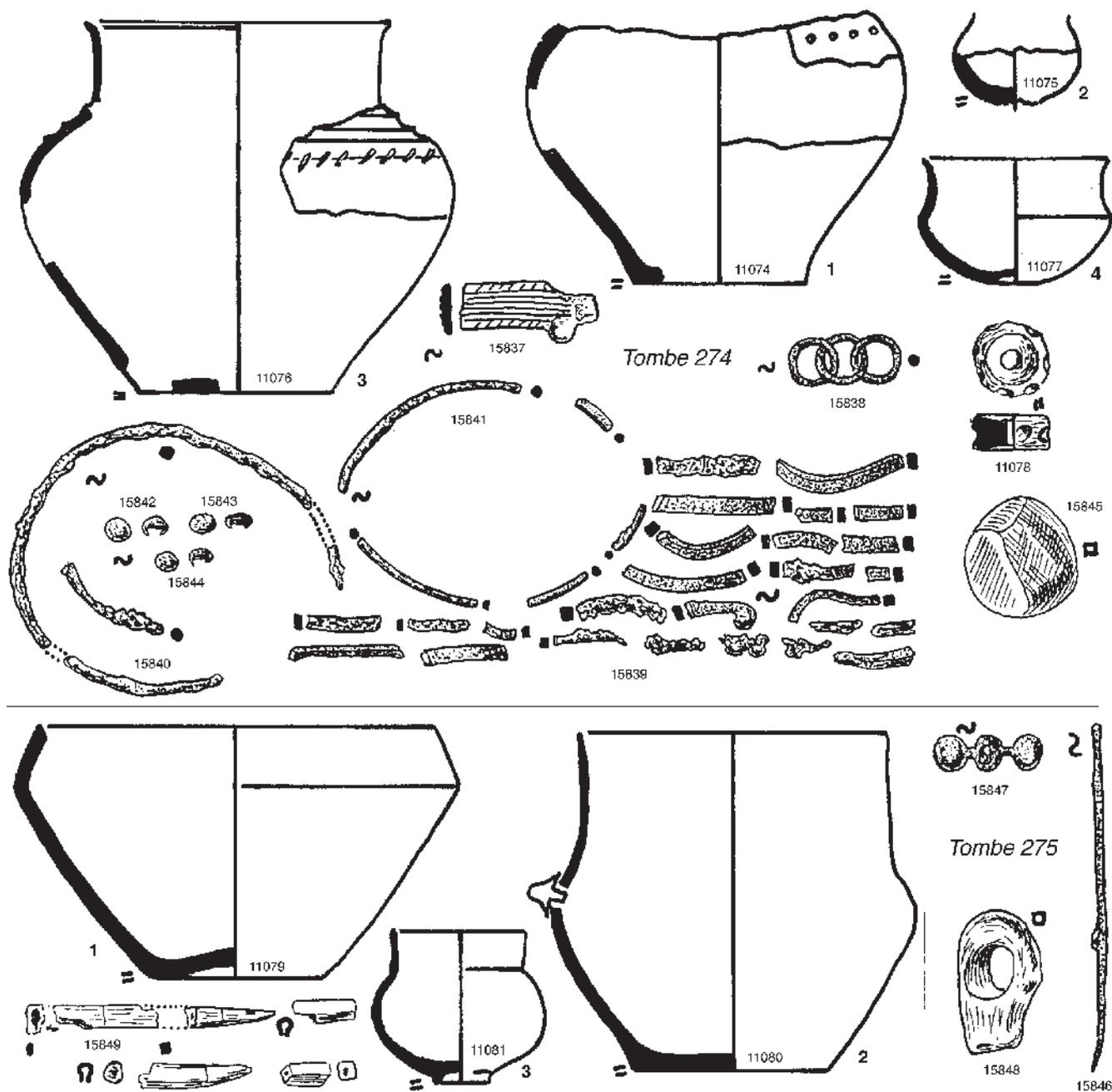


Fig. 314 : Mobilier des tombes 274 et 275.

1 (11082) : fragment de fond en poterie grossière, beige à l'extérieur, noire à la cassure. Non figuré.

– Données anthropologiques :

Néant.

Tombe 277

Description générale

Non loin de la tombe 275 et à la même profondeur. Il n'en restait que les deux vases à offrandes (fig. 313).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 315)

– Céramique : 2 vases.

1 (11083) : grand vase en poterie assez fine, grise, rougeâtre à l'intérieur, friable dans le bas. Sur l'épaule, deux cannelures dont les crêtes portent un pointillé long et fin. H : 0,185 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,10 m.

2 (11084) : écuelle en poterie brune grossière et friable, rouge à la

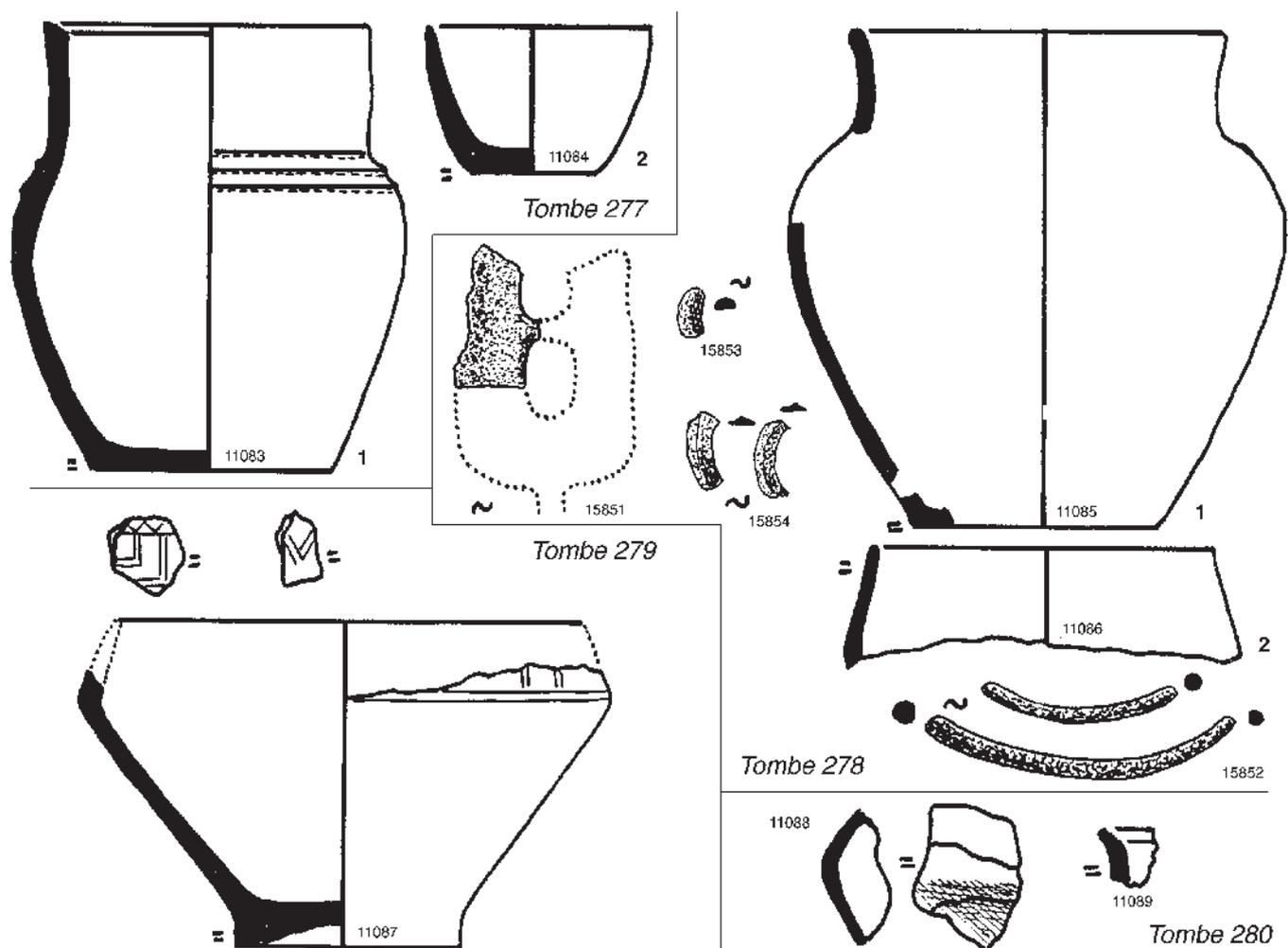


Fig. 315 : Mobilier des tombes 277, 278, 279 et 280.

cassure, déposé dans le précédent. H : 0,06 m ; Do : 0,095 m ; Db : 0,055 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Il faut signaler que ces trois tombes — 275, 276 et 277 — sont topographiquement situées au-dessus d'une tombe en silo de type Grand Bassin I ce qui implique qu'elles étaient colmatées quand on a creusé cette grande sépulture.

Tombe 278

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue et sans doute en partie détruite depuis longtemps.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 315)

– *Céramique* : fragments de 2 vases incomplets.

1 (11085) : vase en poterie grossière, gris marbré de noir.

2 (11086) : écuelle en poterie noire grossière.

– *Bronze* :

15851 : fragment de rasoir.

15852 : fragments de bracelet à section ronde. D : 0,004 m.

15853 : fragment d'anneau à section demi-circulaire.

15854 : fragments d'anneaux carénés.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 279

Description générale

Soulevée par la charrue. Non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 315)

– *Céramique* :

1 (11087) : fragments d'un écuelle en poterie grossière noire marbrée de brun, affinée en surface. Décor incisé avec un poinçon. Db : 0,09 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 280

Description générale

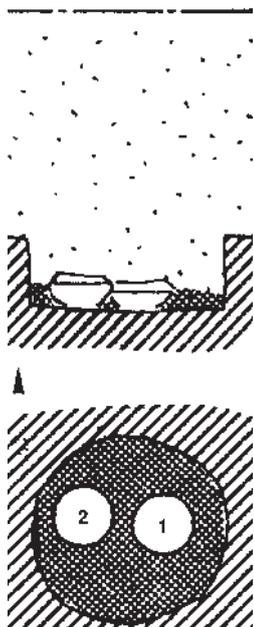


Fig. 316 : Coupe et plan de la tombe 285.

Soulevée par la charrue mais non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 315)
– *Céramique* : fragments de 2 vases incomplets.

1 (11088) : poterie grise, grossière et friable.

2 (11089) : poterie grossière, noire à l'intérieur, jaune clair à l'extérieur.

– *Données anthropologiques* :
Néant.

Tombe 281

Description générale

Soulevée par la charrue mais non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 317)
– *Céramique* : fragments de 2 vases incomplets.

1 (11090) : écuelle en poterie grise grossière, de facture " lourde " et maladroite, ornée de double chevrons tracés légèrement avant cuisson, avec un instrument à pointe mousse assez large.
H : 0,15 m environ ; Do : 0,20 m environ ; Db : 0,09 m. La technique du

montage au colombin est évidente sur ce vase car les éléments mal liés se sont décollés.

2 (11091) : petit vase en poterie noire fine contenant un peu de mica et un peu de schiste. H : 0,045 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,03 m.

– *Données anthropologiques* :
Néant.

Tombe 282

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 317)

– *Céramique* :

1 (11092) : fragment d'un vase en poterie grossière.

– *Bronze* :

15855 : fragment d'un anneau.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 283

Description générale

Soulevée par la charrue mais non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 317)

– *Céramique* :

1 (11093) : débris de poterie grossière sans forme définie. Non figurés.

– *Bronze* :

15856 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 284

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 317)

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11094) : petit vase en poterie noire marbrée de brun clair, fine et dure. H : 0,065 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,025 m.

2 (11095) : fragments d'un grand vase en poterie beige, grise à la cassure.

3 (11096) : fragment d'un petit vase en poterie jaune-brun, à dégraissant calcaire, sans doute un tesson isolé.

4 (11097) : tessons de vase en poterie grossière mais à parois minces, de forme indéterminable. Non figurés.

– *Bronze* :

15857 : fragments d'un anneau plat à section en losange. D extérieur : 0,060 m environ.

15858 : fragment d'une tige d'épingle.

15859 : fragments d'une ou plusieurs plaques minces à décor gravé.

15860 : fragment d'un petit anneau.

15861 : fragment d'un bracelet à section ronde, orné de chevrons et de hachures, de type Grand Bassin I. Il appartenait peut-être à la tombe GBI 121 qui est à proximité et dont le tumulus a dû être très dispersé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 285

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond de loculus de 0,50 m de diamètre, encore profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 316).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 317)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (11098) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable, surtout dans la partie inférieure. Traces d'incisions. Do : 0,17 m.

2 (11099) : écuelle en poterie grossière, grise marbrée de noir. Décor très effacé, gravé avec une pointe fine et empli de rouge. H : 0,115 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,07 m.

– *Bronze* :

15862 : épingle à tête conique. L : 0,12 m.

15863 : débris d'anneaux carénés.

15864 : débris de bracelet à section quadrangulaire. Côtés : 0,005 x 0,003 m.

Tous ces débris étaient dans les cendres de la fosse.

– *Faune* :

15865 : radius droit d'ovicapriné, non brûlé.

15866 : ulna droit d'ovicapriné, non brûlé. Ces deux os étaient dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adolescent ou adulte et peut-être un sujet périnatal (?).

Tombe 286

Description générale

Décapitée par la charrue. A 0,60 m du sol actuel, fond du loculus de 0,60 m de diamètre, encore profond de 0,10 m, contenant des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 319)

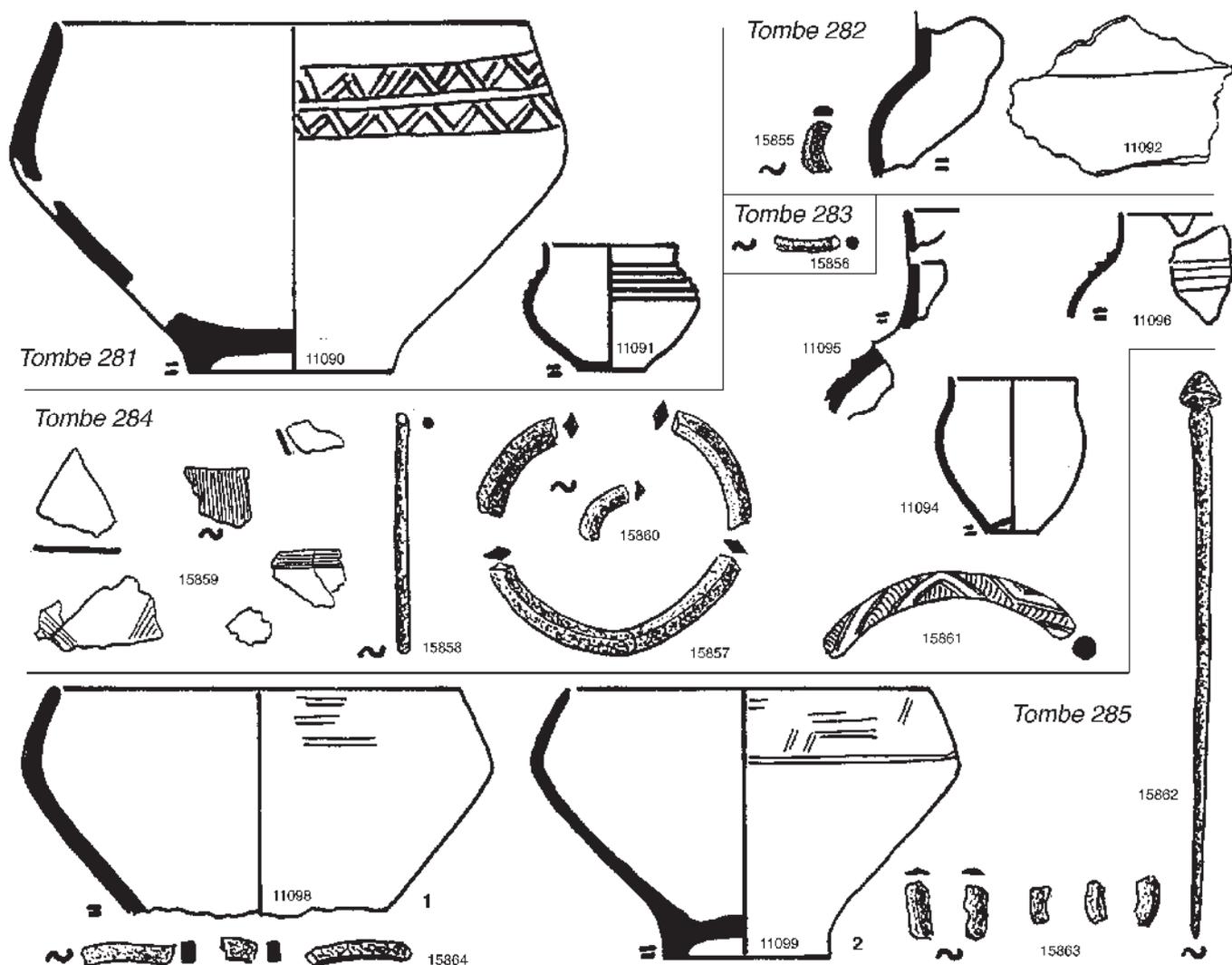


Fig. 317 : Mobilier des tombes 281, 282, 283, 284 et 285.

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11100) : grand vase incomplet, en poterie noirâtre assez fine, à parois minces. Db : 0,09 m.

2 (11101) : fond d'un vase en poterie noire grossière et très friable. Non figuré.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 287

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,80 m du sol actuel, loculus ovale de 0,90 m x 0,80 m, profond de 0,25 m, contenant des cendres (fig. 318).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 319)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 plat couvercle, 3 vases à offrandes.

1 (11102) : ossuaire en poterie grossière rougeâtre, entièrement effrité.

2 (11103) : petit vase en poterie grossière rougeâtre et friable, dans

l'ossuaire, en surface.

3 (11104) : plat formant couvercle, en poterie noirâtre grossière. H : 0,10 m ; Do : 0,215 m ; Db : 0,075 m.

4 (11105) : grand vase en poterie friable et grossière, noirâtre marbrée de rouge. Pointillé ovale sur l'épaule.

5 (11106) : petit vase en poterie fine mais contenant un peu de schiste, noire. Sur le fond, trois courtes cannelures parallèles tracées avant cuisson. Sur l'épaule, trois cannelures soulignées par un pointillé long. H : 0,065 m ; Do : 0,075 m ; Db : 0,03 m.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 69,2 g d'os appartenant probablement à un jeune enfant.

Tombe 288

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue mais deux fonds encore en place à 0,70 m de profondeur.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 319)

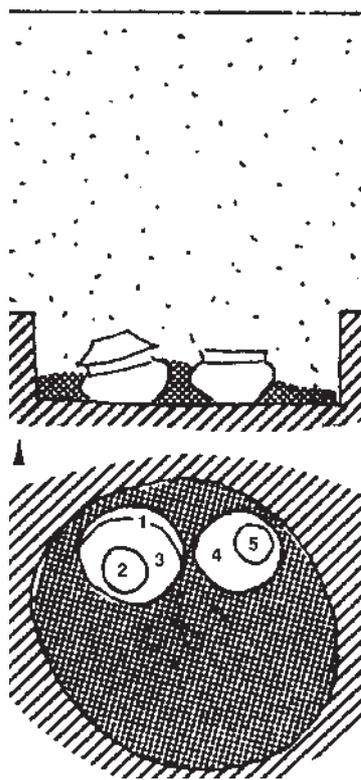


Fig. 318 : Coupe et plan de la tombe 287.

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11107) : ossuaire en poterie gris brun assez grossière, incomplet. Db : 0,07 m.

2 (11108) : quelques fragments d'un plat-couvercle en poterie gris brun assez fine.

3 (11109) : fragments d'un vase en poterie gris brun assez fine, orné de cannelures soulignées par un pointillé long oblique.

4 (11110) : fragment d'un plat à rebord biseauté orné d'un décor incisé, probablement un tessou isolé.

– *Bronze* :

15867 : rasoir discoïdal. L : 0,065 m. Les deux faces sont identiques.

15868 : petit anneau ouvert coincé dans l'anneau du manche du rasoir.

15869 : pince à épiler. L : 0,08 m.

15870 : petite tige à section ronde, pointue, plantée dans un os d'ovicapriné qui lui sert de manche. C'est une alêne ou un poinçon du même genre que la pièce 15442 de la tombe 159 mais ici, le manche porte des traces de brûlures.

15871 : fragment de bracelet portant de fines moulures à une extrémité et des groupes de fines hachures verticales. Section ronde. D : 0,003 m.

15872 : pointe de flèche découpée dans une tôle mince.

15873 : fragment d'une sorte de résine (?) à demi fossilisée, brune, légère, à cassure vitreuse, analogue à celle de l'objet 15260 du dépôt 86.

– *Faune* :

15874 : fragment non brûlé ; peut-être un tibia d'ovicapriné.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 289

Description générale

Arasée par la charrue. A 0,75 m du sol actuel, fond du loculus contenant des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 321)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11111) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, lissée. Le fond était en place. Db : 0,11 m.

2 (11112) : plat en poterie brunâtre grossière, lissé à l'intérieur, rugueux à l'extérieur. Le fond était en place. H : 0,085 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,07 m.

3 (11113) : débris de la partie supérieure d'un vase en poterie brunâtre assez fine. Sur l'épaule, deux cannelures soulignées par un pointillé oblique.

4 (11114) : petit vase en poterie rouge à l'extérieur, noire à la cassure, assez fine.

– *Bronze* :

15875 : épingle à grosse tête sphérique. L : 0,118 m.

15876 : pince à épiler. L : 0,07 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 290

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, extrême fond d'un loculus ovale, de 0,50 m x 0,70 m, contenant peu de cendres mais des mottes d'argile rougie. Fond de l'ossuaire et un vase à offrandes en place (fig. 320).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 321)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, 2 pendeloques.

1 (11115) : ossuaire en poterie noirâtre très friable et très grossière.

2 (11116) : petit vase en poterie noirâtre assez fine, renfermant un peu de mica et de calcaire, décoré sur l'épaule de lignes horizontales incisées avant cuisson avec un outil à deux pointes. H : 0,09 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,035 m.

3 (11117) : vase en poterie noirâtre marbrée de rouge, assez fine et micacée, posé sur l'ouverture, devant l'ossuaire. H : 0,10 m ; Do : 0,09 m ; Db : 0,05 m.

4 (11118) : pendeloque en poterie grossière, rouge, friable, contenant un peu de mica. D : 0,036 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 19,7 g environ.

5 (11119) : pendeloque en poterie grossière, noire à l'extérieur, rouge à la cassure. D : 0,04 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 16,4 g environ.

6 (11120) : quelques fragments de poterie gris clair, fine ; probablement des tessons isolés. Non figurés.

– *Bronze* :

15877 : grand anneau plat à section en losange. D : 0,055 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

15878 : petit anneau-spirale. D : 0,015 m.

15879 : anneau-spirale. D : 0,018 m.

15880 : fragments de bracelets ou d'anneaux en fil à section ronde. D : 0,001 et 0,002 m.

15881 : débris à moitié fondus.

– *Données anthropologiques* :

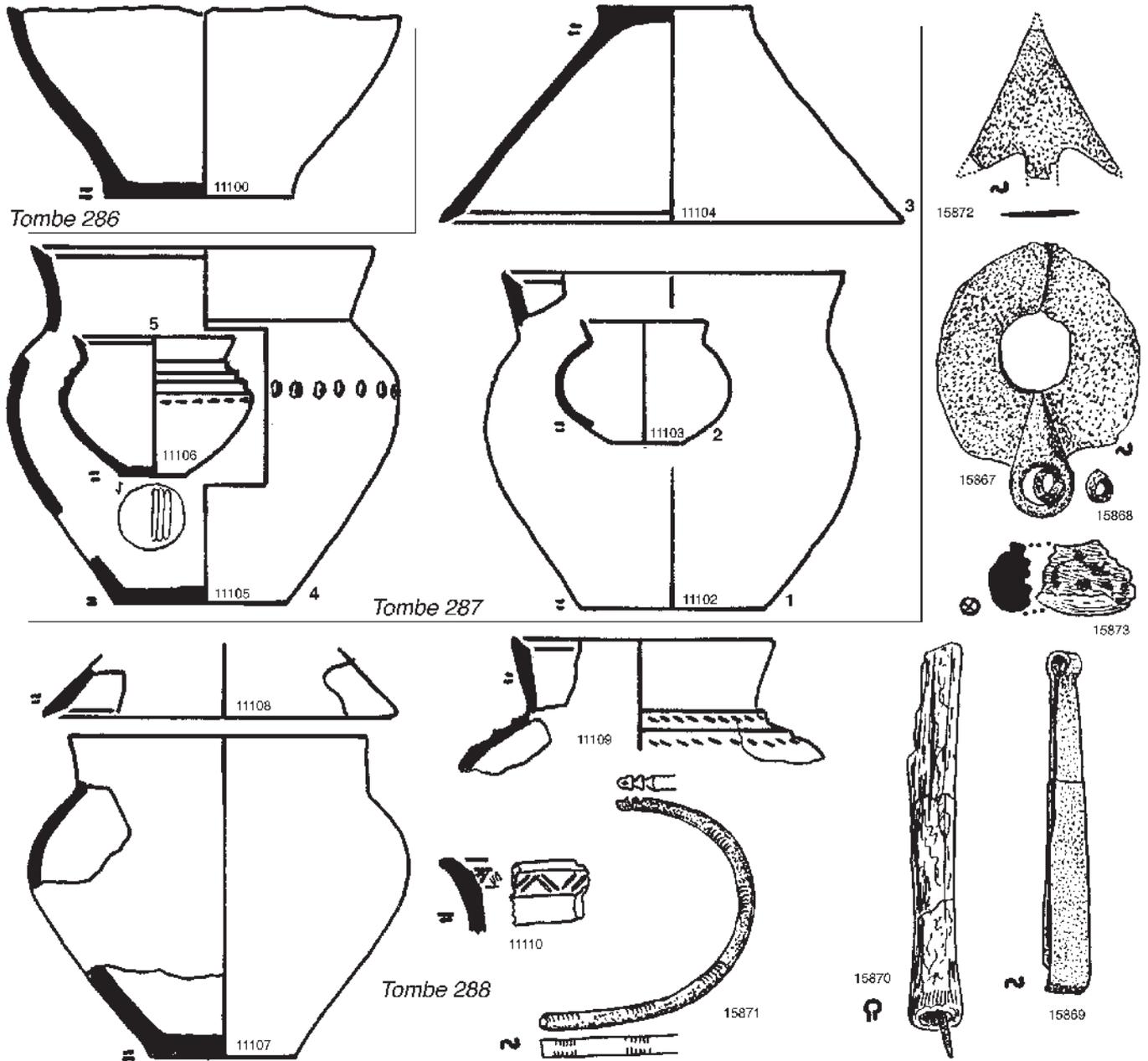


Fig. 319 : Mobilier des tombes 286, 287 et 288.

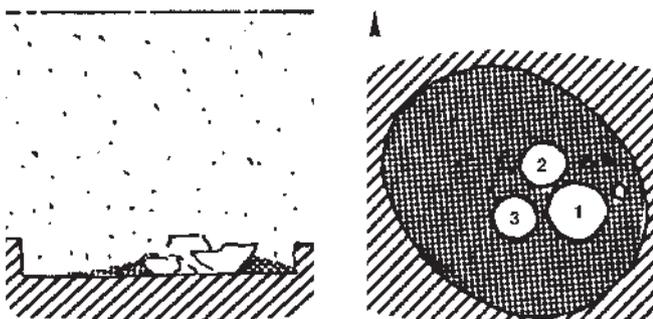


Fig. 320 : Coupe et plan de la tombe 290.

Néant.

Tombe 291

Description générale

En partie soulevée par la charrue ; non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire

- Céramique :

1 (11121) : fragment de col en poterie grise assez fine. Non figuré.

- Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

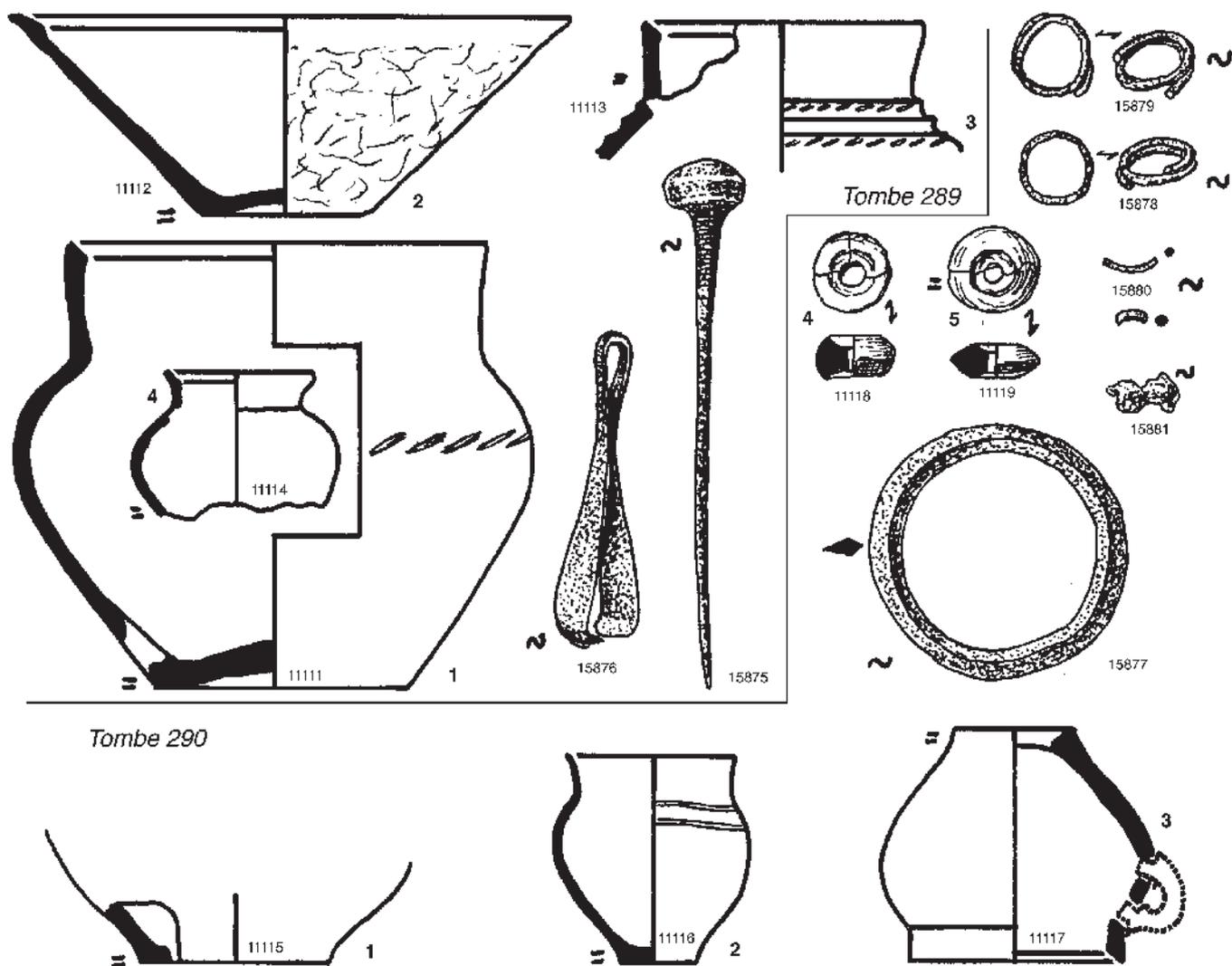


Fig. 321 : Mobilier des tombes 289 et 290.

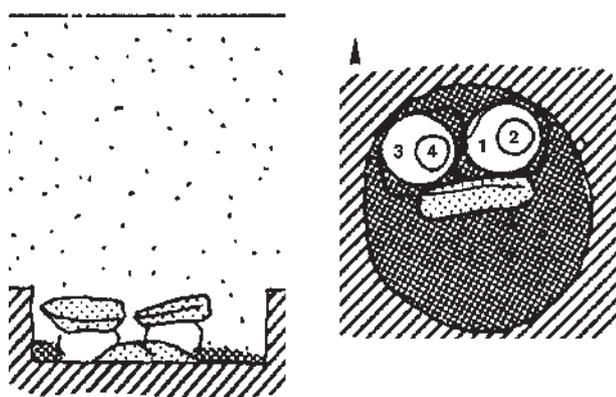


Fig. 322 : Coupe et plan de la tombe 292.

Tombe 292

Description générale

Dalle de couverture enlevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, fond d'un loculus ovale de 0,60 m x 0,70 m, profond de 0,20 m, contenant un peu de cendres (fig. 322).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 323)

– Céramique : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11122) : ossuaire en poterie noirâtre, grossière et friable, dont le bord était déjà ébréché et grossièrement régularisé avant son dépôt dans la tombe. Db : 0,115 m.

2 (11123) : petit vase en poterie brun-rouge très friable, assez fine. H : 0,055 m ; Do : 0,055 m ; Db : 0,02 m.

3 (11124) : vase en poterie noirâtre marbrée de rouge, grossière et friable. Une ligne de légères dépressions ovales sur l'épaule. H : 0,16 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,10 m.

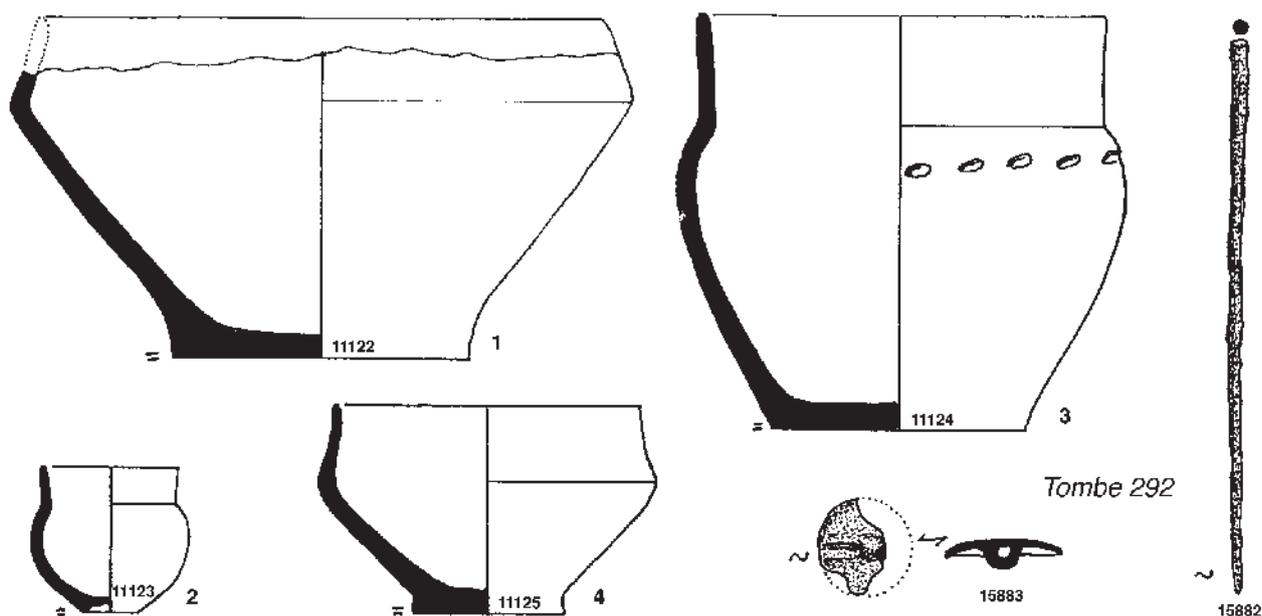


Fig. 323 : Mobilier de la tombe 292.

4 (11125) : petite écuelle en poterie noirâtre grossière, très friable. H : 0,08 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,06 m. Elle était dans le vase 11124.

– *Bronze* :

15882 : épingle “ sans tête ”. L : 0,11 m. Elle était à côté de l’ossuaire.

15883 : bouton à bélière incomplet. D : 0,02 m. Il était dans la fosse, parmi les cendres.

– *Faune* :

15884 : débris d’un humérus d’ovicapriné, non brûlé, déposé dans l’ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L’ossuaire contenait 247,9 g d’os appartenant à un sujet d’âge indéterminé.

Tombe 293

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, loculus ovale de 0,70 m x 0,80 m, profond de 0,20 m, qui ne renfermait pas de cendres mais de petites mottes de terre rougie parmi le remplissage (fig. 324).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 325)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11126) : ossuaire en poterie noirâtre grossière et friable. Trou de suspension percé avant cuisson dans le pied. H : 0,12 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,09 m.

2 (11127) : grand vase en poterie grossière grisâtre, marbrée de brun et de rouge, assez solide. Trois cannelures sur l’épaule, soulignées par une ligne horizontale brisée en V de loin en loin, tracée “ à la ficelle ”. H : 0,285 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,095 m.

3 (11128) : petite écuelle en poterie brunâtre marbrée de brun-rouge, légèrement micacée, contenant quelques parcelles de quartz. H : 0,07 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,07 m. Elle était dans le vase 11127.

4 (11129) : petite tasse munie d’une anse rivée, en poterie brunâtre

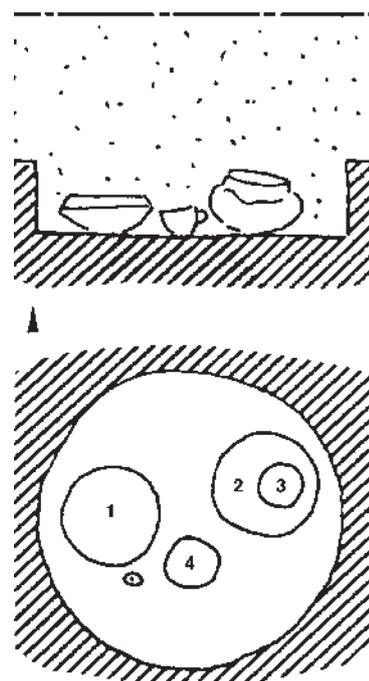


Fig. 324 : Coupe et plan de la tombe 293.

grossière et très friable. H : 0,065 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,085 m. Elle était à côté de l’ossuaire.

5 (11130) : pendeloque en poterie beige grossière mais affinée en surface. D : 0,04 m ; E : 0,018 m ; D du trou : 0,008 m ; P : 26,5 g. Elle était à côté de l’ossuaire.

– *Bronze* :

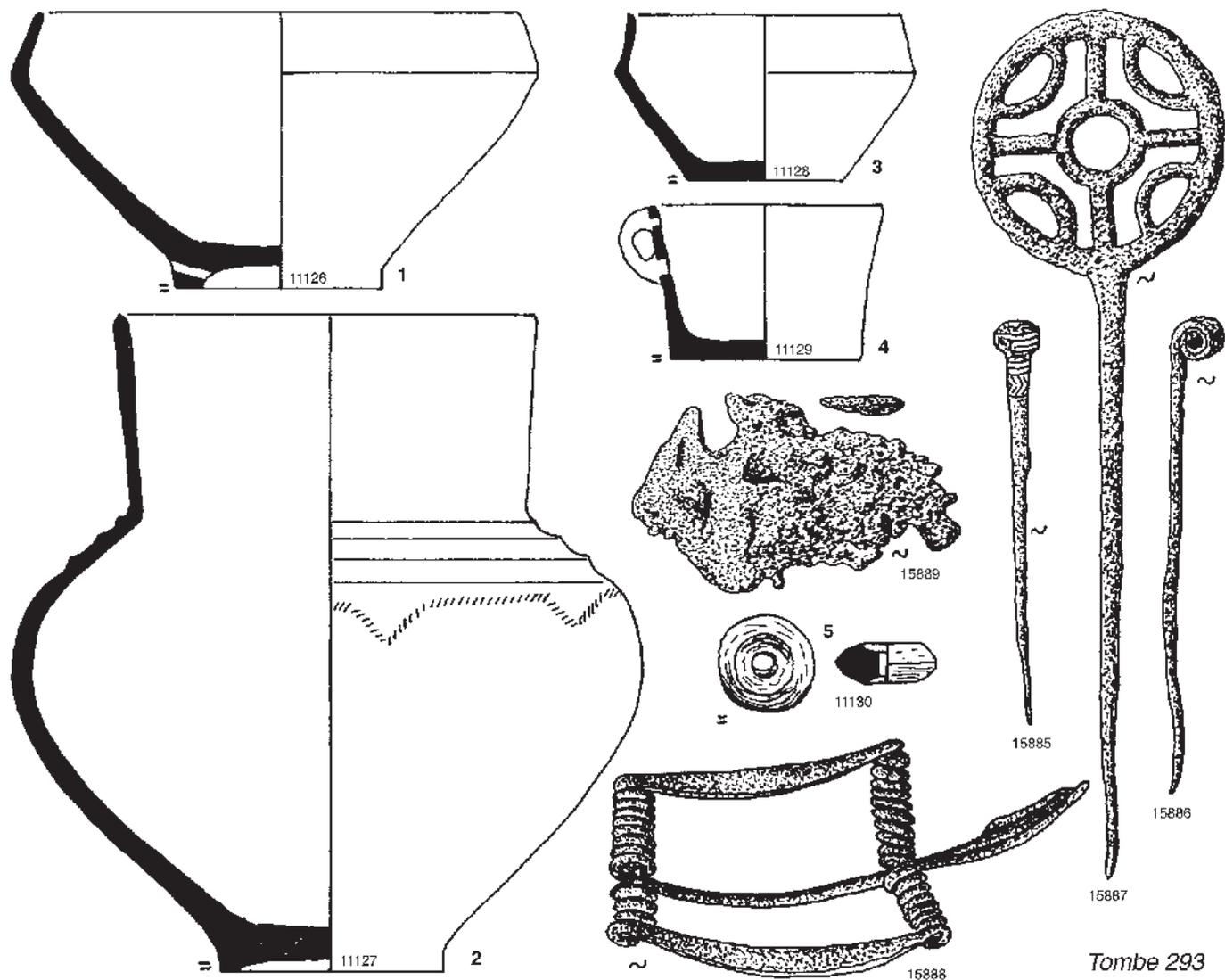


Fig. 325 : Mobilier de la tombe 293.

15885 : épingle décorée de lignes parallèles et de chevrons verticaux encerclant le haut de la tige. Des lignes horizontales sont aussi gravées autour de la tête. L : 0,13 m.

15886 : épingle à tête enroulée. L : 0,13 m.

15887 : grande épingle à tête en rouelle. L : 0,185 m ; D de la rouelle : 0,055 m.

15888 : grande fibule à double ressort. L totale : 0,105 m ; l maximale : 0,046 m.

15889 : débris fondus dont un gros lingot refroidi sur un terrain inégal. On ne distingue plus rien des objets fondus, qui devaient être importants car le lingot pèse 65 grammes. A titre de comparaison, la fibule pèse 35 grammes et l'épingle à rouelle 25 grammes.

Il faut noter qu'exceptionnellement, tous les objets en bronze étaient au fond de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques :*

Des graviers brûlés accompagnaient les os humains (215,9 g) appartenant à un enfant mais pas un nouveau-né.

Tombe 294

Description générale

En partie soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, extrême fond d'un loculus de 0,60 m de diamètre, contenant peu de cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 326)

– *Céramique :* 1 ossuaire, 1 vase à offrandes.

1 (11131) : ossuaire en poterie grossière mais lissée en surface, noire marbrée de rouge. H : 0,245 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,115 m.

2 (11132) : même poterie que le 11131, mais l'intérieur est plus clair. H : 0,24 m ; Do : 0,155 m ; Db : 0,13 m.

– *Bronze :*

15890 : épingle à tête enroulée. L : 0,10 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15891 à 15897 : sept boutons à bélière. D : 0,02 m et 0,025 m.

15898 : débris d'un ou deux boutons du même type.

15899 : quinze petits boutons coniques et les débris de quelques autres. D : 0,008 m en moyenne.

Tombe 293

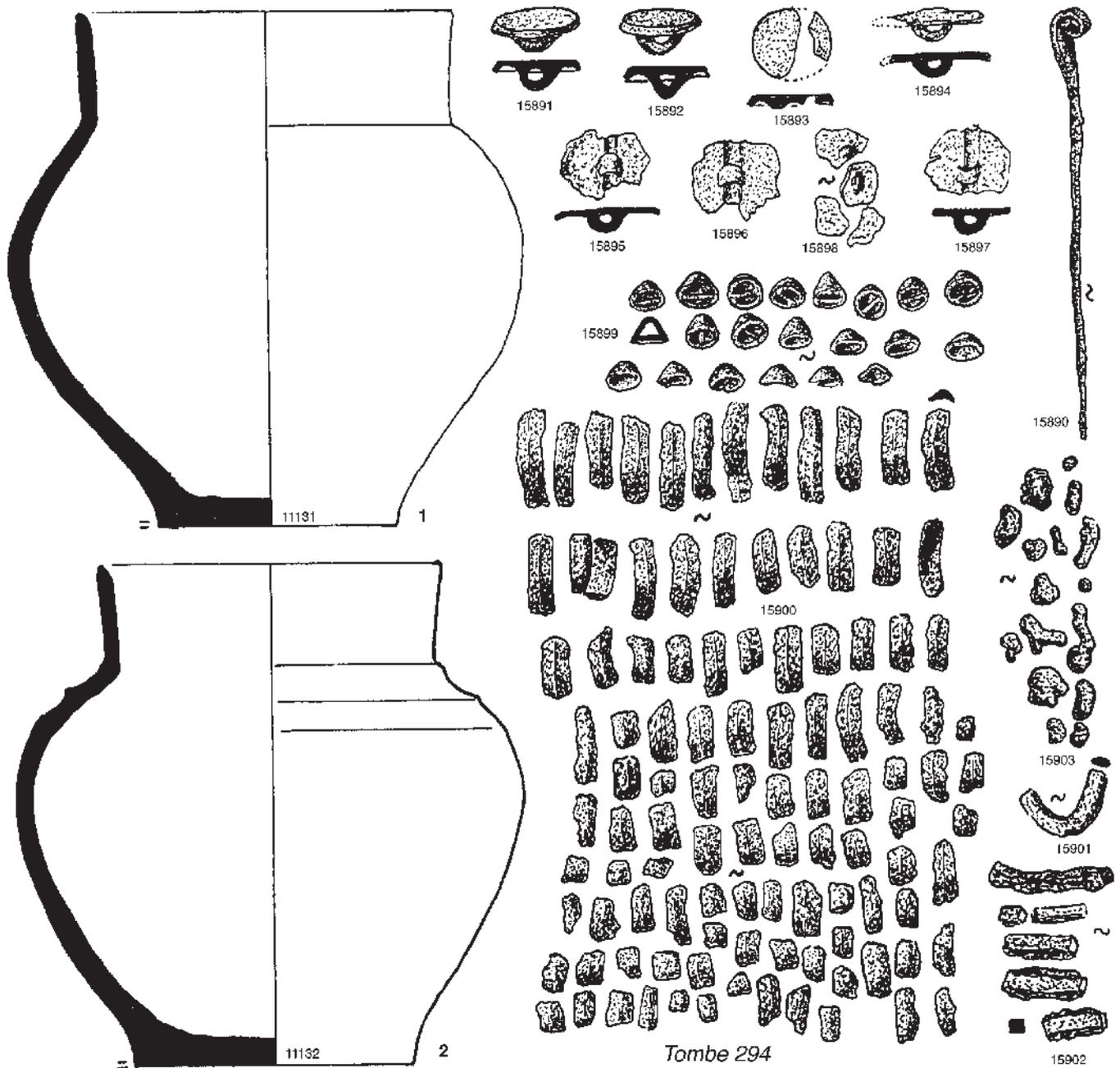


Fig. 326 : Mobilier de la tombe 294.

15900 : une centaine de fragments appartenant à de petits anneaux carénés, plus ou moins déformés par le feu.

15901 : fragments d'un anneau plat à section ovale.

15902 : six fragments d'un bracelet à section quadrangulaire. Côtés : 0,003 m.

15903 : débris fondus, informes.

Tous ces fragments de bronze, recueillis dans la terre soulevée par la charrue, devaient être dans la fosse.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 295

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, extrême fond d'un loculus ovale de 0,80 m x 0,60 m indiqué par des cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 327)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11133) : ossuaire en poterie brunâtre grossière. H : 0,15 m ; Do :

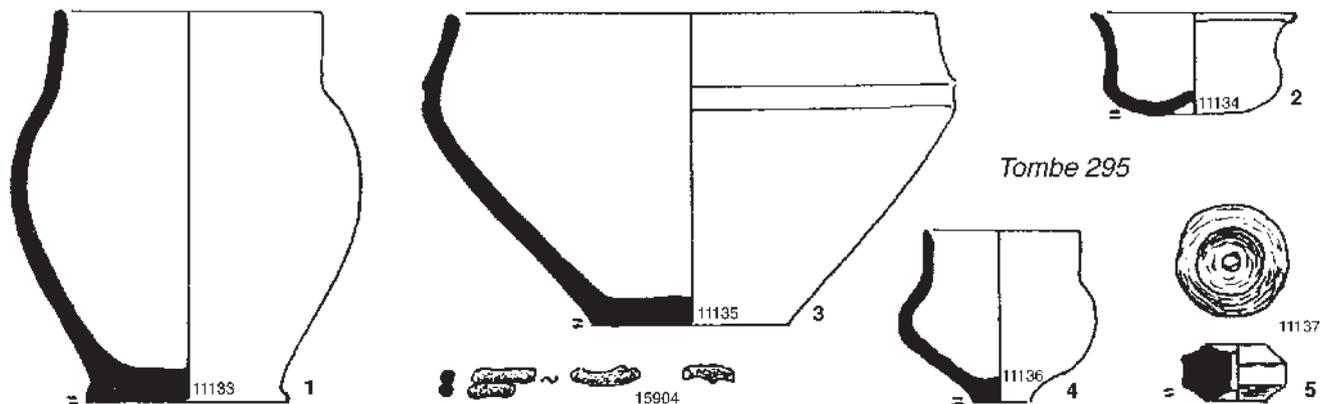


Fig. 327 : Mobilier de la tombe 295.



Fig. 328 : Vue de la couverture et des restes du tumulus de la tombe 296.

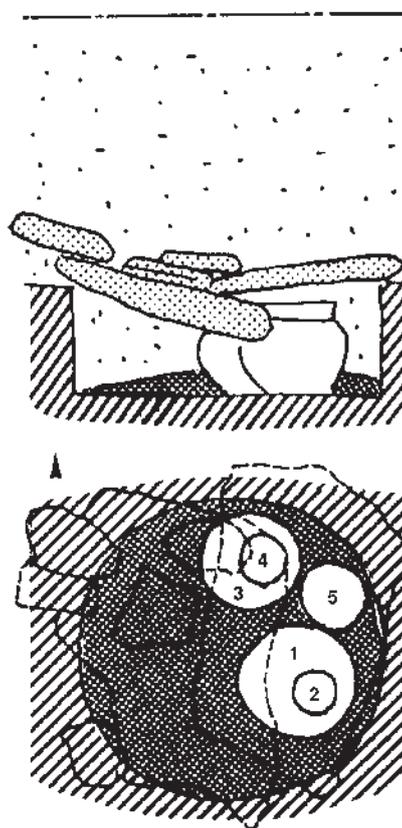


Fig. 329 : Coupe et plan de la tombe 296.

0,105 m ; Db : 0,08 m.

2 (11134) : petite écuelle carénée en poterie noirâtre grossière. H : 0,035 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,02 m.

3 (11135) : écuelle en poterie brunâtre grossière. H : 0,12 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,08 m.

4 (11136) : petit vase en poterie brun-rougeâtre grossière. H : 0,065 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m.

5 (11137) : pendeloque en poterie noirâtre, grossière avec un peu de mica. D : 0,04 m ; E : 0,02 m ; D du trou : 0,004 m ; P : 29,7 g.

- *Bronze* :

15904 : débris de bracelet fin à section ronde.

- *Faune* :

15905 : fragment indéterminé, non brûlé.

- *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 296

Description générale

Intacte (fig. 328). A 0,70 m du sol actuel, vestiges du tumulus de

pierres recouvrant deux dalles de couverture. Au-dessous, loculus cylindrique de 0,80 m de diamètre, profond de 0,30 m, contenant des cendres (fig. 329).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 330)

- *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, 1 tesson isolé.

1 (11138) : ossuaire en poterie noirâtre et grossière, friable. H : 0,295 m ; Do : 0,215 m ; Db : 0,13 m.

2 (11139) : petit vase en poterie noire et fragile dont le col était entièrement effrité. H actuelle : 0,05 m ; Do : 0,04 m environ ; Db : 0,015 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

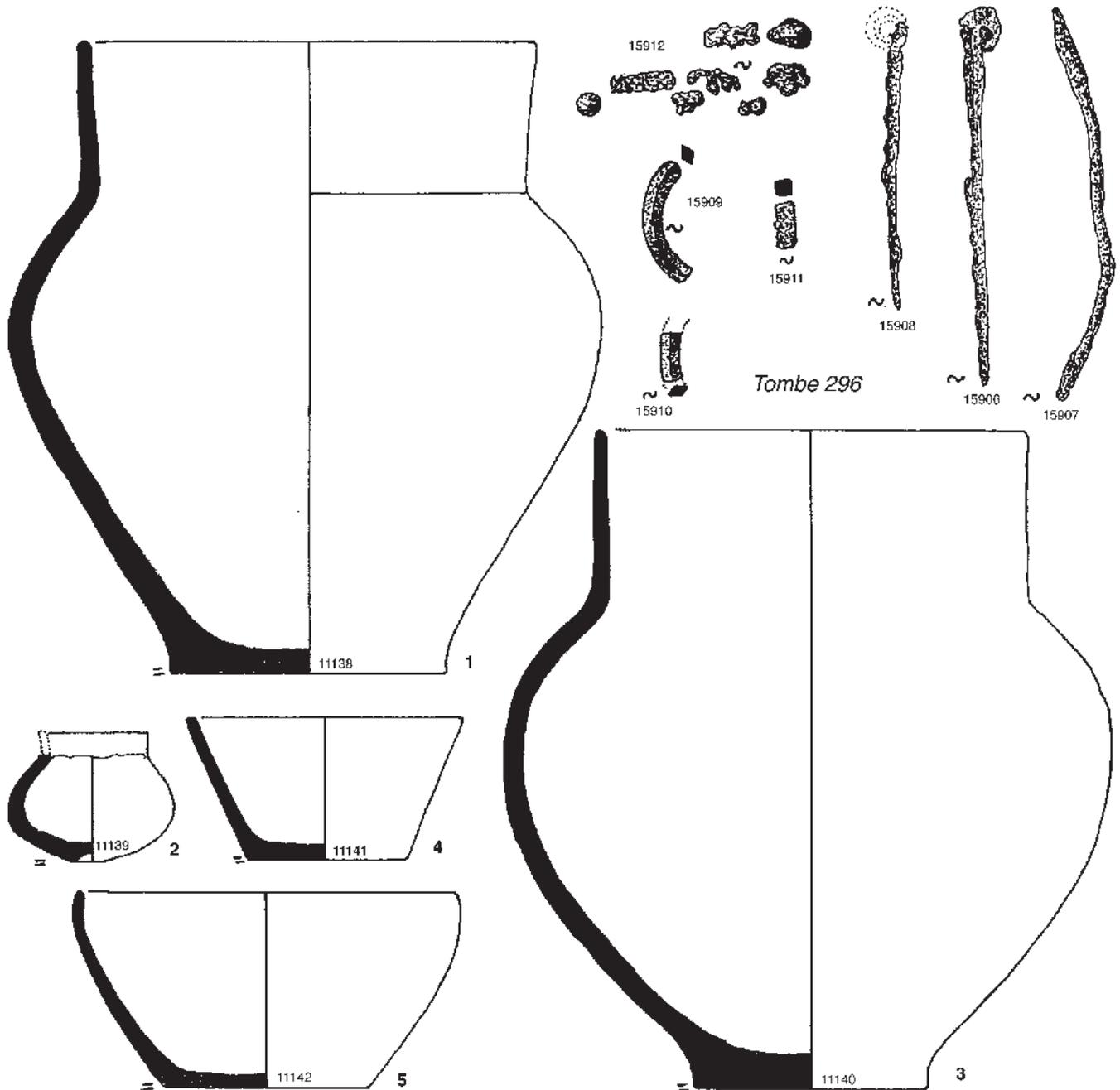


Fig. 330 : Mobilier de la tombe 296.

3 (11140) : grand vase en poterie grossière, noirâtre marbrée de gris-jaunâtre. H : 0,305 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,11 m.

4 (11141) : écuelle en poterie noire grossière. H : 0,065 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,075 m. Elle était dans le vase 11140.

5 (11142) : écuelle en poterie noirâtre grossière. H : 0,09 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,095 m. Elle était à côté de l'ossuaire.

6 (11143) : tesson isolé en poterie dure assez fine, rouge à l'extérieur, noire à l'intérieur. Il était à côté du vase 11140. Non figuré.

- *Bronze* :

15906 : épingle à tête enroulée, très oxydée. L : 0,09 m.

15907 : épingle dont la tête a disparu. L actuelle : 0,10 m.

15908 : épingle à tête probablement enroulée. L actuelle : 0,07 m.

Ces trois épingles, extrêmement oxydées, étaient dans l'ossuaire, en surface.

15909 : fragment d'un anneau à section en losange. D extérieur : 0,030 m environ.

15910 : fragment d'un anneau de même type, plus petit.

15911 : fragment d'un bracelet à section carrée. Côtés : 0,004 m.

15912 : débris plus ou moins fondus.

Tous ces débris étaient dans la fosse.

- *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 620,0 g d'os appartenant à un adulte et à un

sujet immature, peut-être un grand enfant.

Tombe 297

Description générale

En partie soulevée par la charrue ; non fouillée.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : tessons, une pendeloque.

1 (11144) : quelques tessons d'un vase à col droit et cannelures sur l'épaupe, en poterie grossière, noire à l'intérieur, brun clair à l'extérieur. Non figuré.

2 (11145) : pendeloque biconique en poterie brune grossière. D : 0,04 m ; E : 0,02 m ; D du trou ovalisé : 0,005 m ; P : 28,9 g. Non figurée.

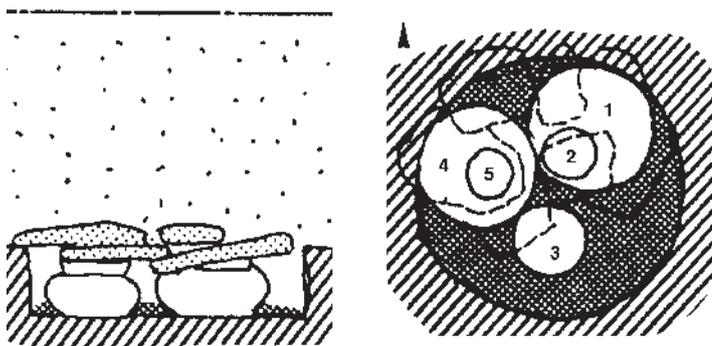


Fig. 331 : Coupe et plan de la tombe 298.

2.5. Fouilles 1973 - 1974

Tombe 298

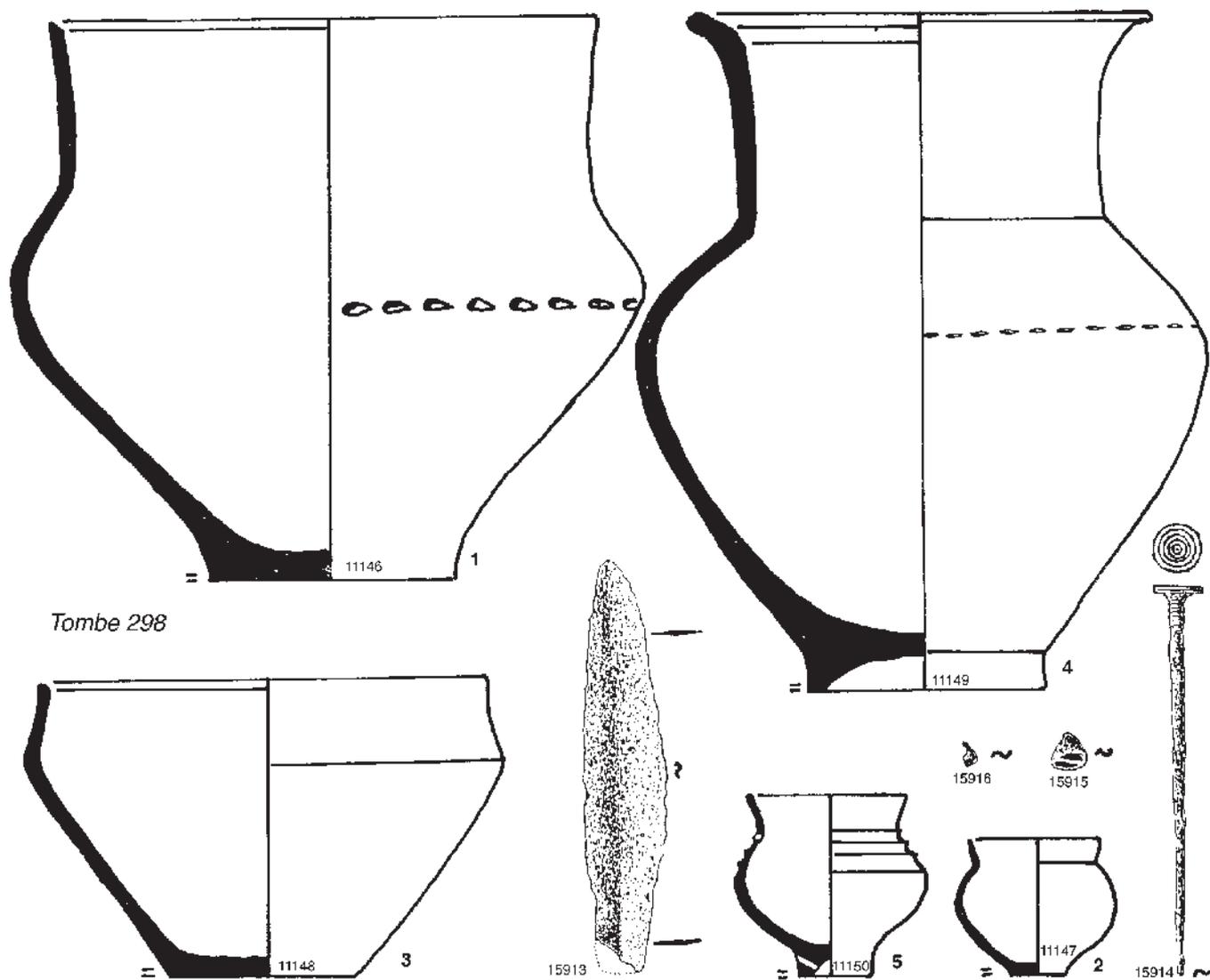


Fig. 332 : Mobilier de la tombe 298.

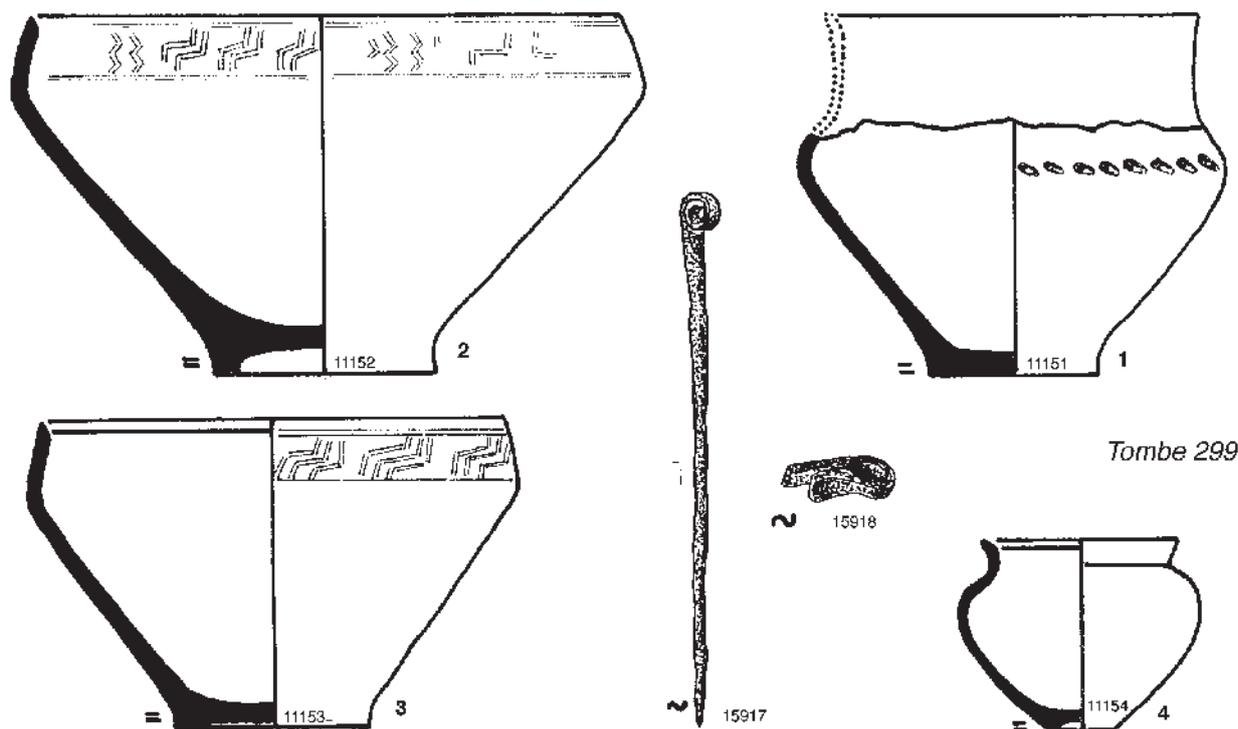


Fig. 333 : Mobilier de la tombe 299.

Tombe 299

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, 6 petites dalles en place, en partie cassées par la charrue. Dessous, loculus cylindrique de 0,70 m de diamètre, profond de 0,20 m, contenant des cendres (fig. 331).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 332)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes.

1 (11146) : ossuaire en poterie brunâtre très grossière, jaune marbré de gris en surface. Gros pointillé oblique sur la carène. H : 0,245 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,105 m.

2 (11147) : petit vase en poterie noire fine. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,025 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (11148) : écuelle à bord rentrant, en poterie noirâtre grossière affinée en surface. H : 0,13 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,085 m.

4 (11149) : grand vase à col haut, en poterie brun-rouge grossière et friable, gris marbré de rouge à l'extérieur, affinée en surface. Pointillé fin au bas de l'épaule. H : 0,295 m ; Do : 0,205 m ; Db : 0,105 m ; Hp : 0,015 m.

5 (11150) : petit vase en poterie brune très grossière, corrodée en surface. H : 0,08 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,03 m ; Hp : 0,01 m.

– *Bronze* :

15913 : petit couteau à soie courte, à deux tranchants. L : 0,092 m.

15914 : épingle à tête plate ornée de cercles concentriques. L : 0,085 m ; D de la tête : 0,01 m.

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

15915 : petit bouton conique. D : 0,008 m.

15916 : débris de bronze fondus.

Ils étaient dans la fosse, parmi les cendres.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 698,6 g d'os appartenant à un adulte.

Tombe 299*Description générale*

En grande partie soulevée par la charrue. A 0,70 m du sol actuel, extrême fond d'un loculus d'environ 0,50 m de diamètre, qui ne renfermait pas de cendres.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 333)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes.

1 (11151) : fond de l'ossuaire en poterie brunâtre grossière. Sur la carène, encoches faites avec l'extrémité d'une baguette ronde tenue obliquement. Le haut a été broyé par la charrue. H actuelle : 0,10 m ; Db : 0,065 m ; D maximum : 0,165 m.

2 (11152) : écuelle à bord rentrant, en poterie brune grossière, polie en surface. Décor au trait double tracé avec un poinçon, très légèrement incisé et qui conserve des traces de poudre rouge au fond des traits. H : 0,14 m ; Do : 0,23 m ; Db : 0,085 m ; Hp : 0,015 m.

3 (11153) : écuelle à bord rentrant en poterie noirâtre grossière affinée en surface. Décor au trait double, incisé avec un poinçon et qui garde des traces de poudre rouge dans les incisions. H : 0,12 m ; Do : 0,18 m ; Db : 0,075 m.

4 (11154) : petit vase en poterie brun-rouge, friable et assez grossière. H : 0,075 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le vase 11153.

Les fonds des vases 11152 et 11153 étaient encore en place à côté de l'ossuaire.

– *Bronze* :

15917 : épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,105 m. Soulevée par la charrue dans les parages de l'ossuaire.

15918 : fragment de bracelet plat de section rectangulaire, altéré par le feu. Il était dans la terre soulevée par la charrue. Côtés 0,003 x 0,001 m.

– *Données anthropologiques* :

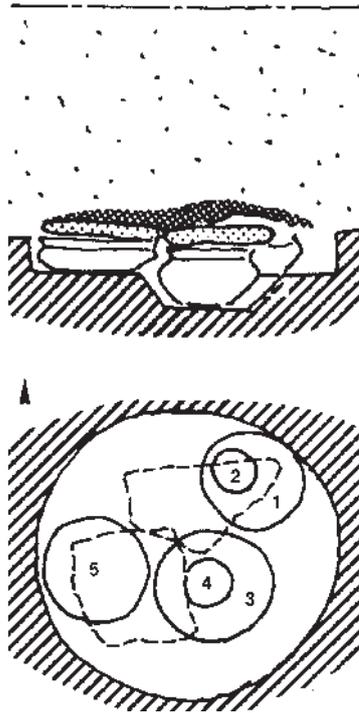


Fig. 334 : Coupe et plan de la tombe 300.

Restes d'un grand enfant ou d'un adolescent.

Tombe 300

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, cendres et, au-dessous, petites dalles recouvrant un loculus d'environ 0,80 m de diamètre, profond de 0,10 m, qui ne renfermait pas de cendres. La fosse était surcreusée de 0,10 m pour loger le vase 11157 (fig. 334).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 335)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 4 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11155) : ossuaire en poterie noirâtre grossière, brune en surface. H : 0,20 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,10 m.

2 (11156) : petit vase en poterie noire fine contenant du mica très fin. Cannelures légères sur l'épaule, soulignées par une ligne de cercles de 0,002 m de diamètre, très profondément estampés, qui ont presque percé la paroi du récipient. H : 0,05 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,03 m. Il était dans l'ossuaire, en surface.

3 (11157) : grand vase en poterie grossière et friable, brun-rouge en surface à l'extérieur. H : 0,245 m ; Do : 0,255 m ; Db : 0,105. Dans la partie inférieure, des concrétions calcaires ont conservé l'empreinte de très fines tiges d'herbe.

4 (11158) : écuelle carénée en poterie noirâtre, grossière et friable, brune en surface. H : 0,065 m ; Do : 0,17 m ; fond arrondi. Elle était dans le vase 11157.

5 (11159) : écuelle carénée en poterie noirâtre grossière et friable, brune en surface à l'extérieur, noire à l'intérieur. H : 0,12 m ; Do : 0,28 m ; Db : 0,085 m ; Hp : 0,015 m.

6 (11160) : pendeloque en poterie brune, fine, noirâtre en surface. D : 0,03 m ; E : 0,006 m ; D du trou : 0,005 m ; P : 8,7 g.

– *Coquillage* :

15919 : valve de *venus stiatula* percée à la pointe.

– *Bronze* :

15920 : épingle " sans tête ". L : 0,085 m. Elle était sur le bord de la fosse, à côté de la coquille, contre le vase 11159.

15921 : fragments d'un ou de plusieurs anneaux plats à section losangique, altérés par le feu.

15922 : fragments de quarante-huit boutons plats plus ou moins altérés par le feu. D : de 0,008 à 0,1 m ; E : 0,002 m.

15923 : fragments de soixante-et-un boutons coniques plus ou moins altérés par le feu. D : 0,008 m ; H : 0,005 m.

15924 : fragment d'un bracelet gravé de triangles hachurés. L : 0,008 m.

15925 : fragment conique plein, prolongé par une bandelette, peut-être une extrémité de bracelet.

15926 : deux fragments de très fines spirales. D : 0,005 m.

15927 : fragment d'anneau.

15928 : débris fondus.

Tous ces objets en bronze étaient dans les cendres qui surmontaient les dalles.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 1003,0 g d'os appartenant à un adulte et peut-être à un enfant.

Tombe 301

Description générale

Entamée par la charrue à 0,60 m du sol actuel. Dalles minces soulevées. Loculus d'environ 0,50 m de diamètre, profond de 0,20 m, qui ne renfermait pas de cendres (fig. 336).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 337)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11161) : ossuaire en poterie brune grossière, marbrée de noir. H : 0,15 m ; Do : 0,175 m ; Db : 0,055 m.

2 (11162) : écuelle carénée en poterie brune grossière très friable. H : 0,065 m ; Do : 0,13 m ; fond arrondi. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

3 (11163) : vase en poterie brun-rouge grossière, éventré par la charrue et entièrement effrité. H : 0,19 m environ ; Do : 0,16 m environ ; Db : 0,08 m environ.

4 (11164) : petite écuelle en poterie brun clair, grossière marbrée de rouge. H : 0,055 m ; Do : 0,155 m ; fond arrondi. Elle était dans le vase 11163.

5 (11165) : pendeloque en poterie brune grossière. D : 0,03 m ; E : 0,008 m ; D du trou : 0,005 m ; P : 15,5 g.

– *Bronze* :

15929 : épingle à tête plate ornée de cercles concentriques. Il ne reste que le centre de la tête, mais elle paraît identique à l'exemplaire 15914 de la tombe 298. L : 0,07 m. Elle était dans l'ossuaire, parmi les os brûlés.

15930 : anneau plat, ovale, portant des traces d'usure sur le plus grand diamètre. D : 0,085 m et 0,10 m. Il était sous l'ossuaire.

15931 : bouton plat. D : 0,01 m.

15932 : fragment de bouton conique. D : 0,008 m.

Ces deux boutons étaient dans l'ossuaire, parmi les os brûlés.

– *Lignite* (?) :

15933 : fragments d'un bracelet à section triangulaire, très altérés par le feu, presque réduits en cendres. C'est probablement du lignite. Ils étaient dans l'ossuaire, parmi les os brûlés. L : 0,016 m.

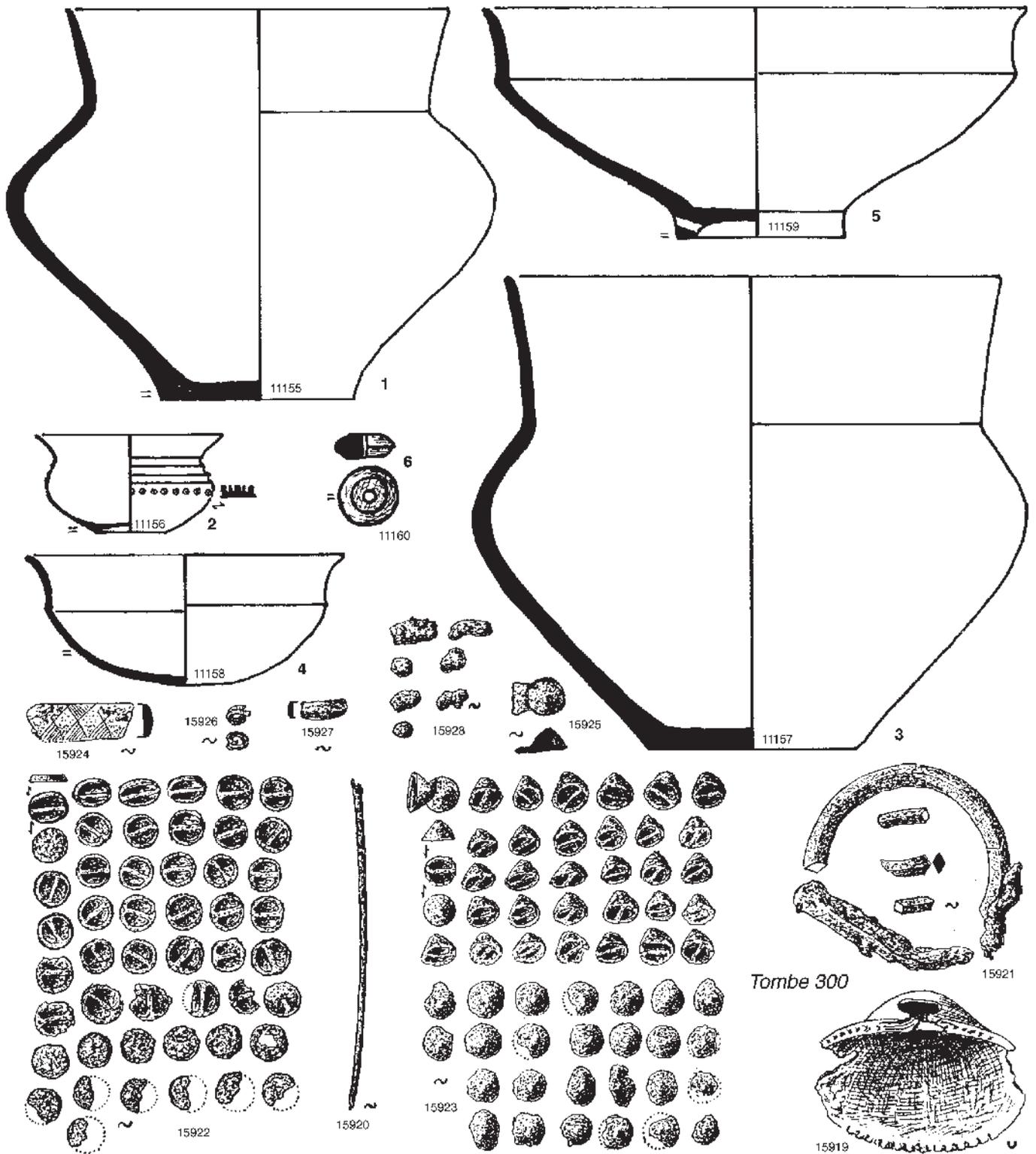


Fig. 335 : Mobilier de la tombe 300.

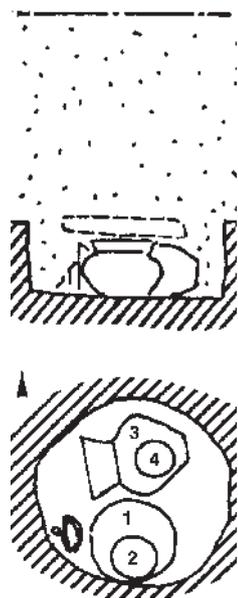


Fig. 336 : Coupe et plan de la tombe 301.

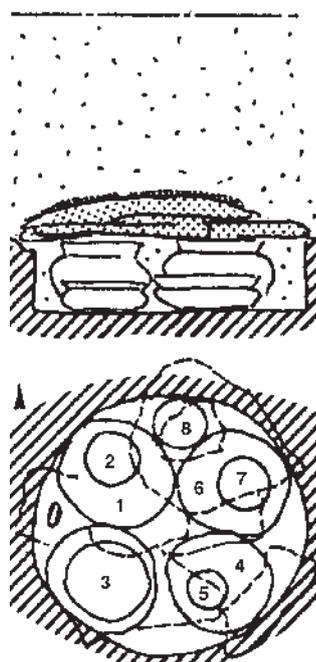


Fig. 338 : Coupe et plan de la tombe 302.

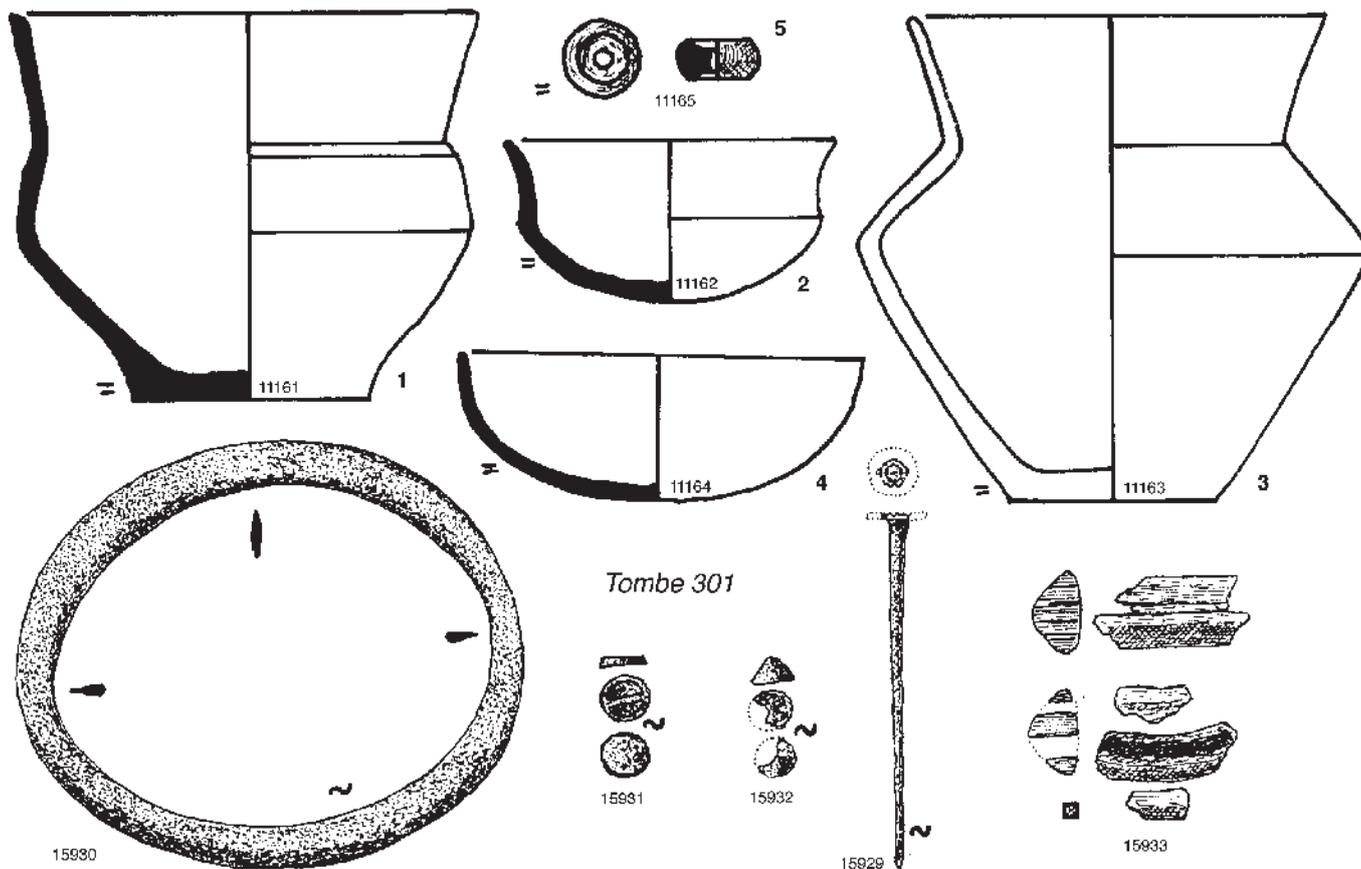


Fig. 337 : Mobilier de la tombe 301.

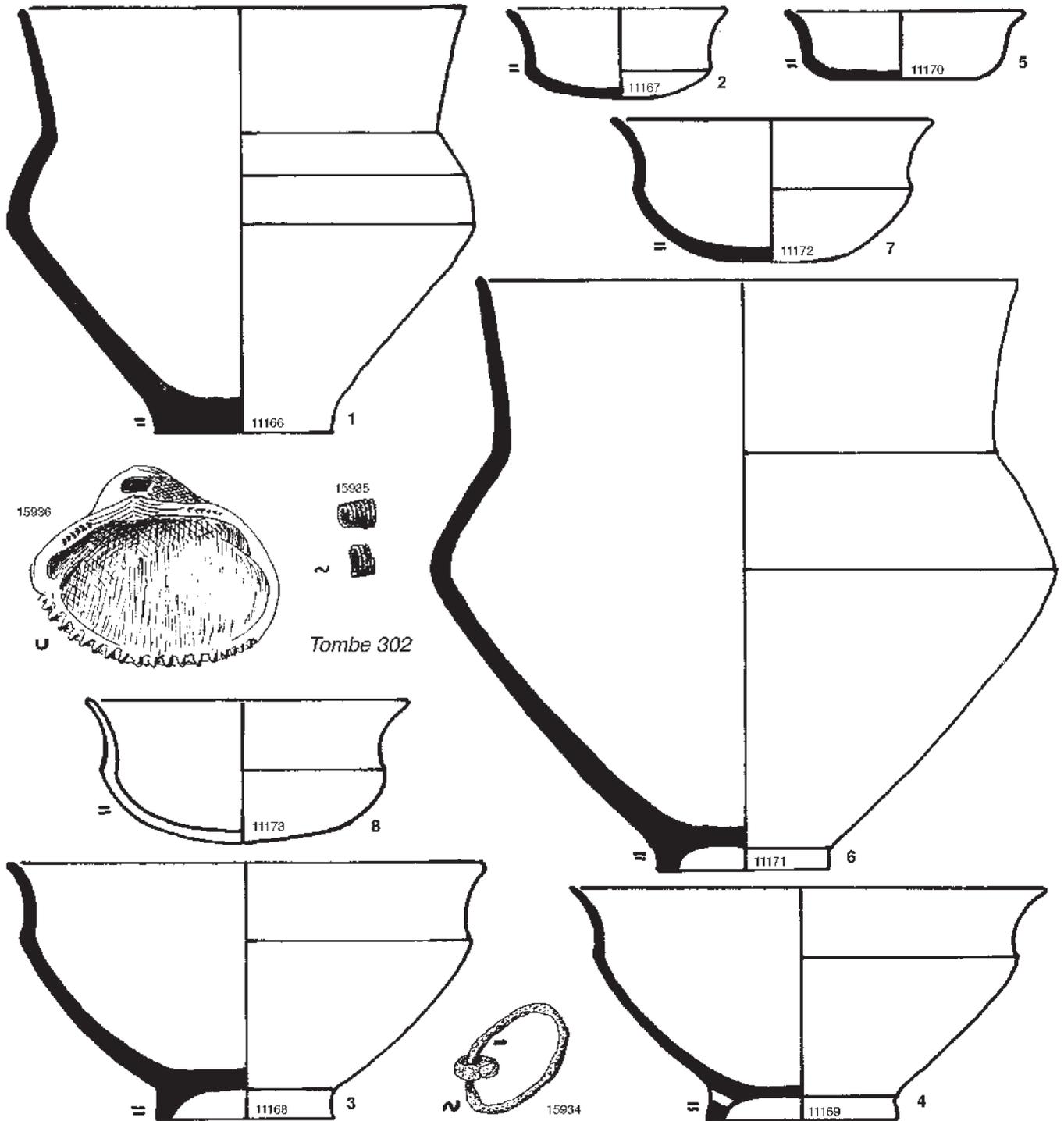


Fig. 339 : Mobilier de la tombe 302.

- Faune :

15933 bis : fragments brûlés, peut-être d'humérus d'ovicapriné, parmi les os humains de l'ossuaire.

- Données anthropologiques :

Il y avait des os brûlés dans l'ossuaire et sous l'ossuaire. Ils appartiennent à un sujet adulte.

Tombe 302*Description générale*

A 0,60 m du sol actuel, cendres et terre rougie surmontant des dalles minces. Dessous, loculus d'environ 0,70 m de diamètre, profond de 0,20 m, qui ne renfermait pas de cendres (fig. 338).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 339)



Fig. 340 : Vue de la couverture de la tombe 303.



Fig. 341 : Vue de la tombe 303.

– *Céramique* : 1 ossuaire, 7 vases à offrandes.

1 (11166) : ossuaire en poterie brune grossière marbrée de rouge et de noir en surface. H : 0,21 m ; Do : 0,225 m ; Db : 0,09 m.

2 (11167) : petite écuelle carénée en poterie brune assez fine, friable. H : 0,045 m ; Do : 0,11 m.

3 (11168) : grande écuelle carénée en poterie noire grossière marbrée de brun, à surface soignée. H : 0,125 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,09 m ; Hp : 0,015 m.

4 (11169) : écuelle carénée en poterie brun foncé grossière à surface soignée. H : 0,115 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,015 m.

5 (11170) : petite écuelle en poterie brune grossière et friable. H : 0,035 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,08 m. Elle était dans le 11169.

6 (11171) : grand vase à carène vive et col cylindrique, en poterie

brune grossière marbrée de noir et de gris. Tout un côté est rouge et effrité. H : 0,295 m ; Do : 0,27 m ; Db : 0,085 m ; Hp : 0,01 m.

7 (11172) : écuelle carénée en poterie brune grossière, soignée en surface. H : 0,07 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,05 m.

8 (11173) : écuelle carénée en poterie brune grossière, entièrement effritée, non reconstituable. H : 0,07 m environ ; Do : 0,16 m environ.

– *Bronze* :

15934 : anneau ovale, plat, où est agrafé un petit anneau ouvert. Axes : 0,030 x 0,020 m.

15935 : deux fragments de petite spirale en fil rond.

Ces deux objets étaient dans l'ossuaire, parmi les os brûlés.

– *Coquillage* :

15936 : valve de *venus stiatula*, percée à la pointe. Elle était sur le bord de la fosse, à côté de l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 102,2 g d'os appartenant à un adolescent ou un adulte.

Tombe 303

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, restes d'un tumulus de pierres d'environ 1,20 m de diamètre (fig. 340). Dessous, à 0,75 m, grande dalle calcaire à peu près rectangulaire de 1 m x 0,60 m, épaisse de 0,10 m, cassée en deux. Elle était recouverte de cendres abondantes qui renfermaient de nombreux débris de bronze. Quelques pierres du tumulus qui reposaient sur ces cendres étaient rougies par le feu mais la dalle de couverture n'était pas altérée. Plus bas, loculus d'environ 1,10 m de diamètre, ne renfermant pas de cendres (fig. 341). Il se trouve à 0,90 m du sol actuel (fig. 342).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 343, fig. 344 et fig. 345)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 13 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11174) : ossuaire en poterie grossière brune marbrée de noir et de rouge. Un méplat sur la carène. H : 0,185 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,09.

2 (11175) : grand vase à col haut en poterie brune grossière, affinée en surface. H : 0,235 m ; Do : 0,275 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,02 m. A l'intérieur, à la base du col, on remarque des traces d'un dépôt annulaire de matière blanche.

3 (11176) : petite écuelle en poterie brune fine. H : 0,035 m ; Do : 0,12 m ; fond arrondi. Elle était dans le vase 11175.

4 (11177) : vase en poterie grossière rougeâtre marbrée de noir et de brun. H : 0,185 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,01 m. Le pied creux est évasé.

5 (11178) : écuelle en poterie brune, fine. H : 0,04 m ; Do : 0,02 m ; fond ombiliqué.

6 (11179) : écuelle en poterie brune grossière. H : 0,075 m ; Do :

0,19 m ; Db : 0,045 m ; fond ombiliqué.

7 (11180) : écuelle carénée en poterie brune grossière et friable. H : 0,10 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,085 m ; Hp : 0,015 m.

8 (11181) : écuelle carénée en poterie brune grossière et friable. H : 0,105 m ; Do : 0,265 m ; Db : 0,085 m ; Hp : 0,01 m.

9 (11182) : vase à col haut en poterie rougeâtre grossière et friable. H : 0,25 m ; Do : 0,195 m ; Db : 0,09 m ; Hp : 0,01 m.

10 (11183) : vase à col haut en poterie brune marbrée de noir et de beige. H : 0,155 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,105 m ; Hp : 0,01 m.

11 (11184) : écuelle en poterie brune fine. H : 0,035 m ; Do : 0,115 m ; Db : 0,02 m ; fond ombiliqué. Elle était dans le vase 11183.

12 (11185) : écuelle carénée en poterie brune grossière très friable. H : 0,095 m ; Do : 0,275 m ; Db : 0,095 m ; Hp : 0,01 m.

13 (11186) : gobelet à anse rivée, en poterie brune grossière. H : 0,105 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m.

14 (11187) : écuelle en poterie brune grossière, lissée en surface. H : 0,10 m ; Do : 0,25 m ; Db : 0,05 m ; fond ombiliqué.

15 (11188) : pendeloque en poterie brune fine. D : 0,03 m ; E : 0,012 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 10,1 g. Elle était à côté de l'ossuaire.

– *Bronze* :

15937 : grande épingle à tête aplatée et enroulée, sur laquelle est enfilée une sphère massive prolongée par un manchon, à décor gravé. Un anneau plat à section losangique est fixé dans l'enroulement. L sans l'anneau : 0,21 m ; D de la sphère : 0,034 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

15938 : anneau plat très oxydé, peut-être godronné. D : 0,03 m.

15939 : anneau plat très oxydé. D : 0,03 m.

15940 : anneau à section en losange. D : 0,028 m.

15941 : fragment d'anneau plat très oxydé.

Tous ces anneaux étaient sur le fond de la fosse, à côté de l'ossuaire.

15942 : soixante-dix boutons plats plus ou moins altérés par le feu. D : 0,008 m.

15943 : vingt-deux boutons plats plus petits. D : 0,006 m.

15944 : soixante boutons coniques plus ou moins altérés par le feu. D : 0,008 m ; H : 0,007 m.

15945 : fragments d'une plaquette ou d'une bandelette portant des côtes en relief sur une face.

15946 : fragments de tiges à section ronde de diamètres différents. D : 0,003, 0,004 et 0,005 m.

15947 : fragments de bracelets-spirales en bandelette à section rectangulaire, plus ou moins altérés par le feu, pesant en tout 135 grammes. Certains fragments ont conservé de fines gravures à peine visibles.

15948 : fragments d'anneaux plus ou moins carénés.

15949 : débris entièrement fondus, pesant en tout 50 grammes.

Tous ces bronzes étaient dans les cendres qui surmontaient la dalle.

– *Faune* :

15950 : humérus gauche d'ovicapriné, non brûlé, dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 179,8 g d'os appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 304

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Quelques tessons soulevés par la char-
rue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 346)

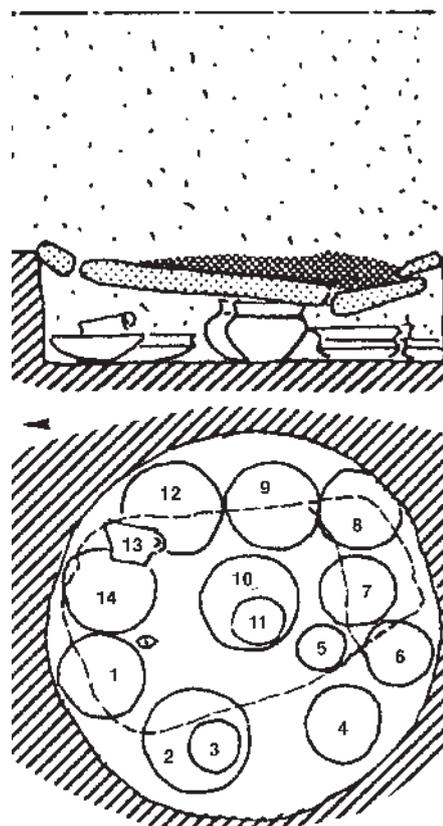


Fig. 342 : Coupe et plan de la tombe 303.

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11189) : fragments d'un grand vase en poterie noirâtre marbrée de brun, assez fine. Il est orné d'une zone de dépressions faites avec le bout des doigts sur l'épaule, lissé dans le bas.

2 (11190) : fragments d'une écuelle carénée en poterie noire assez fine, brune à l'extérieur.

Tombe 305

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Quelques tessons soulevés par la char-
rue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

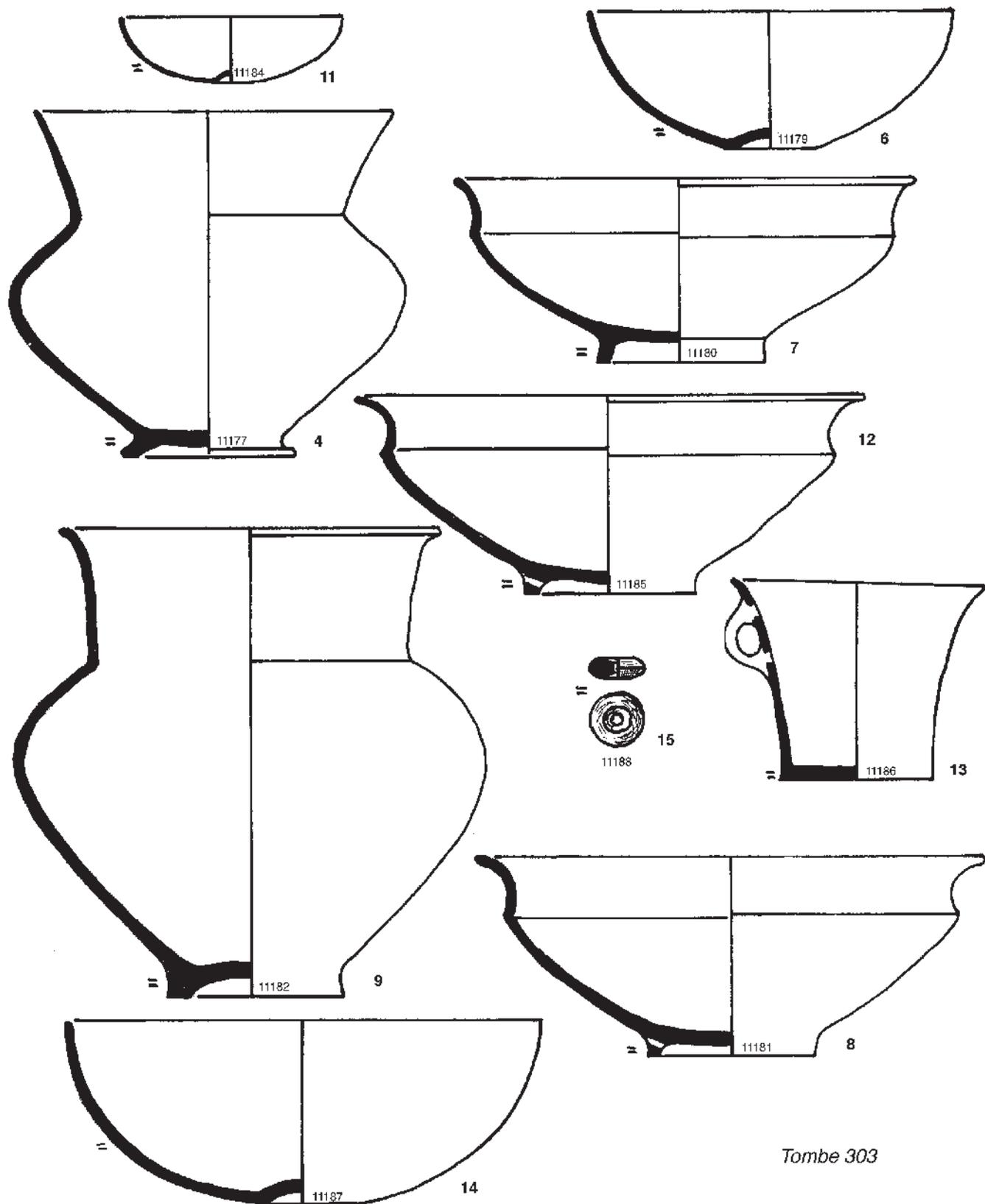
1 (11191) : tesson d'un vase profond en poterie assez fine, noire à l'intérieur, brune et rugueuse à l'extérieur. Non figuré.

2 (11192) : deux tessons de poterie fine brunâtre lissée à l'extérieur, contenant du mica fin et du calcaire. Non figurés.

Tombe 306

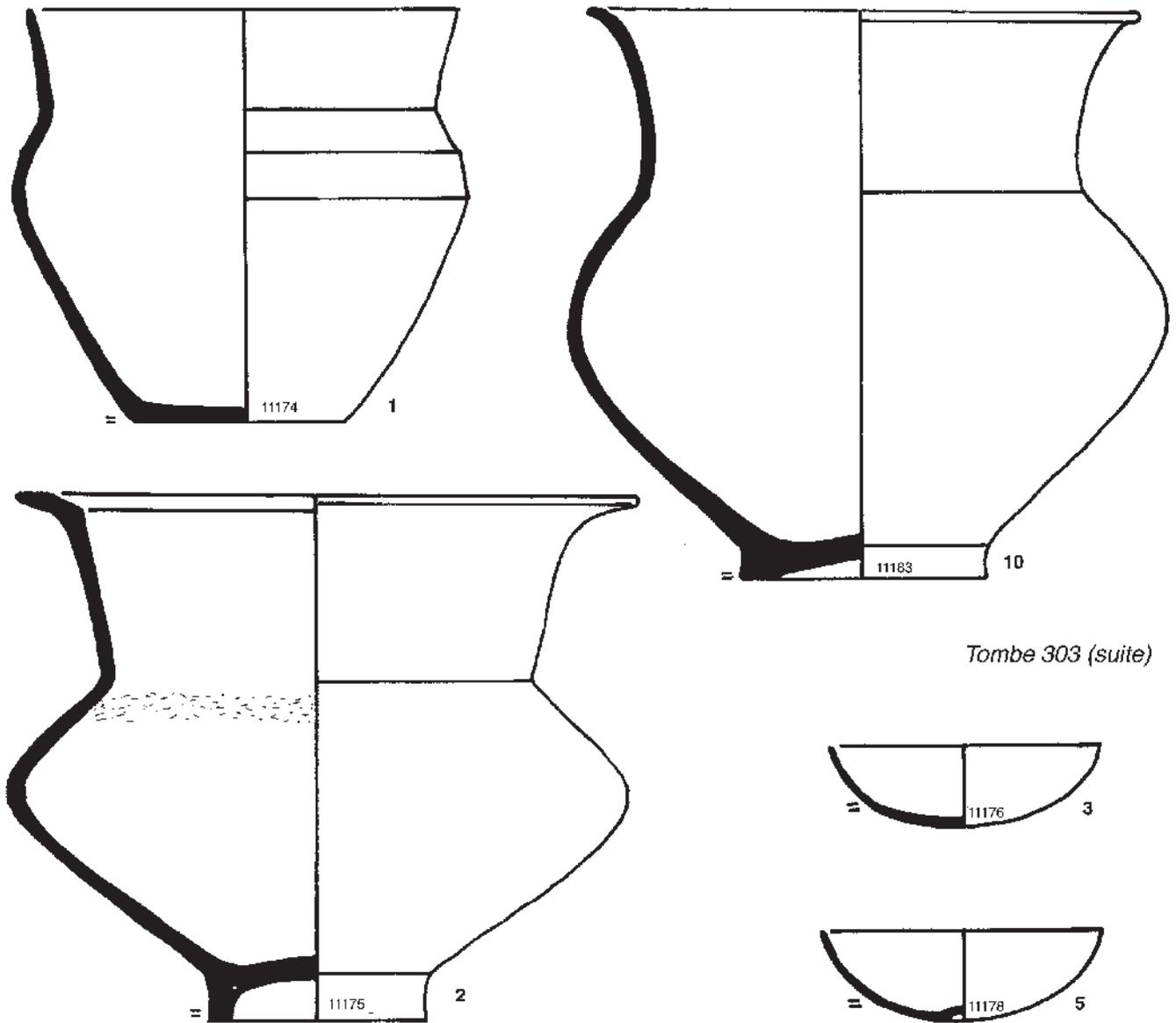
Description générale

Soulevée par la charrue. Jusqu'à 0,55 m du sol actuel, pierres et os brûlés dispersés.



Tombe 303

Fig. 343 : Mobilier céramique de la tombe 303.



Tombe 303 (suite)

Fig. 344 : Mobilier céramique de la tombe 303 (suite).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 346)

– *Céramique* : fragments de 6 vases.

1 (11193) : fragments de l'ossuaire, incomplet, en poterie brune grossière ; récipient à fond plat très épais. Non figurés.

2 (11194) : tessons d'un vase très incomplet en poterie grossière noire à l'intérieur, brune à l'extérieur. Non figurés.

3 (11195) : fragments d'une écuelle en poterie brune grossière. Do : 0,22 m environ ; Db : 0,09 m.

4 (11196) : deux tessons d'un vase à col droit en poterie noire grossière. Non figurés.

5 (11197) : fragments d'un vase à pied annulaire en poterie noire

assez fine contenant du mica fin. Db : 0,10 m.

6 (11198) : un tesson de poterie fine rougeâtre à l'intérieur, noire à l'extérieur, contenant du mica fin. Non figuré.

– *Faune* :

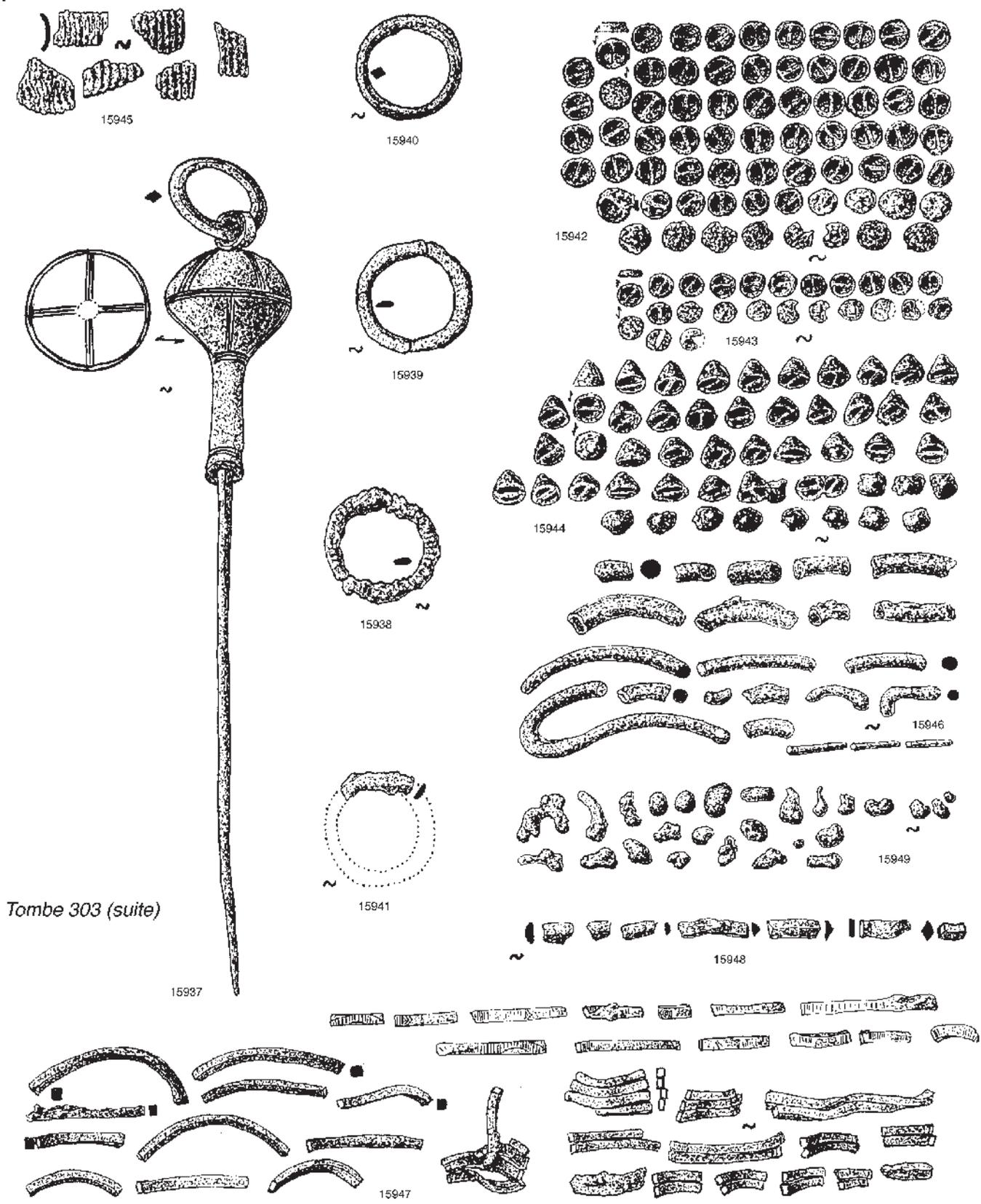
15951 : fragment d'os non brûlé, peut-être tibia de bœuf.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 307*Description générale*

Non fouillée. En partie soulevée par la charrue, mais pas d'os brû-



Tombe 303 (suite)

Fig. 345 : Mobilier métallique de la tombe 303.

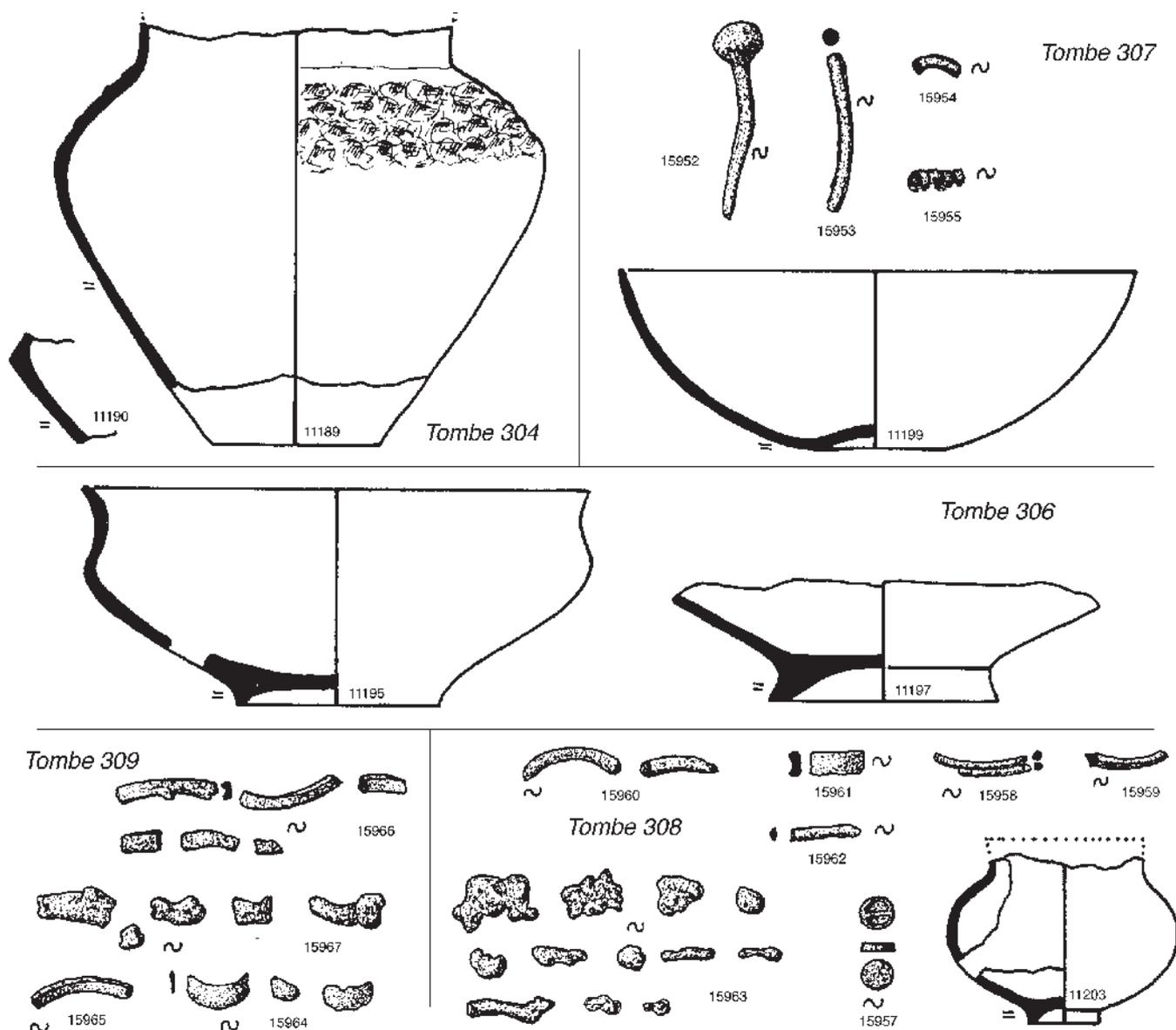


Fig. 346 : Mobilier des tombes 304, 306, 307, 308 et 309.

lés.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 346)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (11199) : coupelle à fond ombiliqué en poterie brun clair grossière. H : 0,08 m ; Do : 0,23 m ; Db : 0,04 m.

2 (11200) : deux tessons de poterie noire grossière, dont un de col. Do : 0,11 m environ. Non figurés.

3 (11201) : fragments d'un grand col droit en poterie fine, à parois minces, noire à l'intérieur, brune à l'extérieur. Do : 0,14 m ; H du col : 0,06 m. Non figurés.

– *Bronze* :

15952 : tête d'épingle sphérique, déformée par le feu.

15953 : fragment d'un gros fil à section ronde. D : 0,003 m.

15954 : fragment d'un petit anneau à section ronde. D : 0,002 m.

15955 : fragments d'un mince ruban plat enroulé en spirale étroite.

– *Faune* :

15956 : fragment de côte de porc non brûlé.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 308

Description générale

Non fouillée. Fragments de céramique, objets et os brûlés remontés

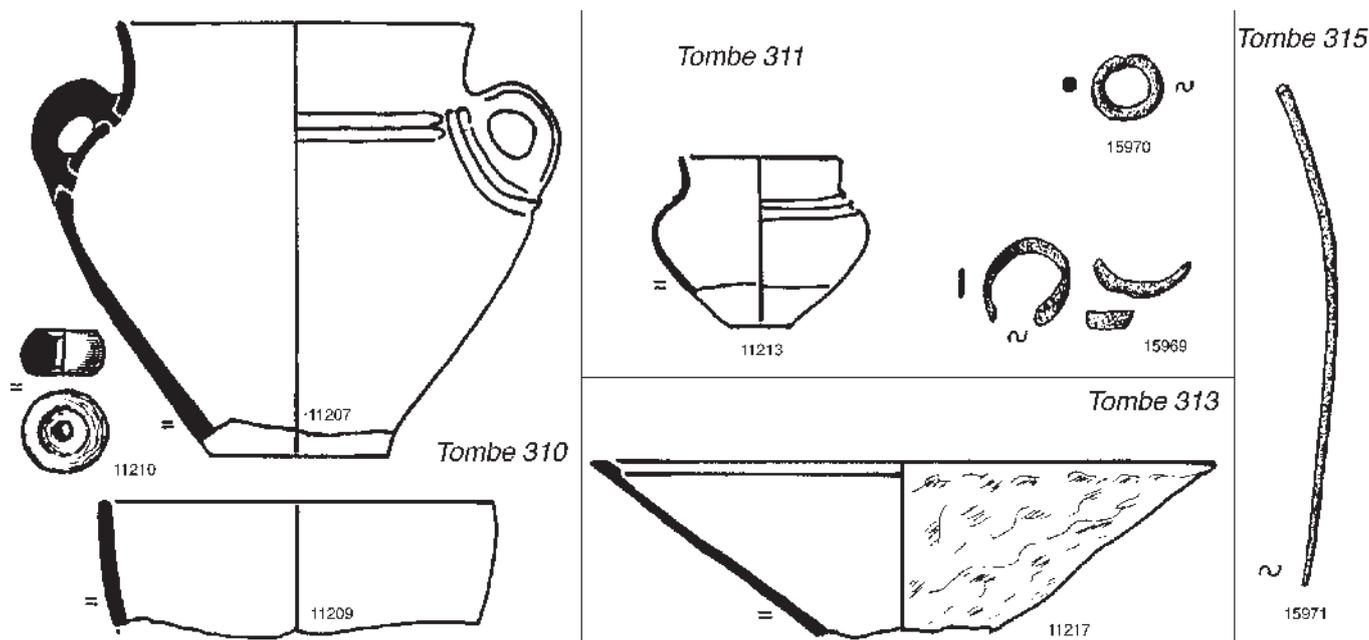


Fig. 347 : Mobilier des tombes 310, 311, 313 et 315.

par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 346)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11202) : débris d'un vase à fond plat en poterie brune grossière. Non figurés.

2 (11203) : fragments d'un petit vase en poterie brune et fine contenant du mica fin.

– *Bronze* :

15957 : bouton plat. D : 0,008 m.

15958 : fragment d'un bracelet-spirale en fil à section ronde. D : 0,002 m.

15959 : fragment d'un bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15960 : deux fragments de fil rond assez gros. D : 0,003 m.

15961 : fragment d'un bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,005 x 0,002 m.

15962 : fragment d'une tige à section plan-convexe.

15963 : débris fondus sur le bûcher.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé mais de plus de 4 ans.

Tombe 309

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 346)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (11204) : douze fragments d'un grand vase en poterie grossière, noire à l'intérieur, beige à l'extérieur. Non figurés.

2 (11205) : un petit fragment de poterie brune grossière. Non figuré.

3 (11206) : un fragment de grand vase en poterie noire grossière. Non figuré.

– *Bronze* :

15964 : débris d'anneau en ruban large et mince.

15965 : morceau de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

15966 : débris de bracelet à section rectangulaire. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15967 : fragments plus ou moins fondus dans le bûcher.

– *Faune* :

15968 : fragment d'un os non brûlé, indéterminé.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 310

Description générale

Non fouillée. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 347)

– *Céramique* : 3 vases, une pendeloque.

1 (11207) : fragment portant une anse rivée soulignée par deux cannelures qui se prolongent à la base du col. Poterie noirâtre, grossière mais qui renferme un peu de mica fin. Do : 0,135 m environ.

2 (11208) : quatre tessons de poterie noirâtre grossière.

3 (11209) : quatre tessons d'un bord droit en poterie noire grossière. Do : 0,15 m.

4 (11210) : pendeloque en poterie brunâtre grossière. D : 0,03 m ; E : 0,016 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 21,1 g.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 311

Description générale

Non fouillée. Os brûlés et quelques vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 347)

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11211) : trois fragments d'un vase en poterie brun-rouge grossière contenant un peu de mica fin, orné de tirets horizontaux sur l'épaule. Non figurés.

2 (11212) : deux fragments d'un vase en poterie noire grossière orné de tirets obliques à la base du col. Non figurés.

3 (11213) : fragment d'un petit vase en poterie grisâtre assez fine.

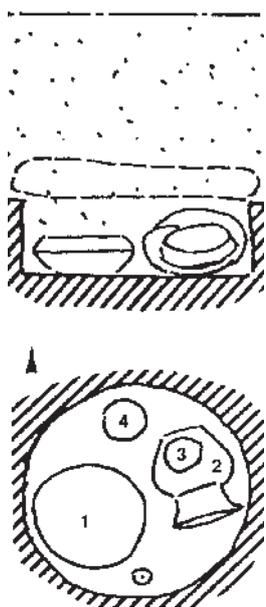


Fig. 348 : Coupe et plan de la tombe 316.

Do : 0,06 m.

4 (11214) : un fragment d'écuelle à carène vive en poterie noire fine, orné de deux traits parallèles incisés avant cuisson avec un instrument à deux pointes. Non figuré.

- Bronze :

15969 : fragments d'anneaux ouverts en bandelette plate.

15970 : petit anneau à section ronde. D du fil : 0,002 m ; D extérieur de l'anneau : 0,014 m.

- Données anthropologiques :

Des mottes d'argile rougie ont été recueillies parmi les os brûlés appartenant à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 312

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Quelques vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

- Céramique : fragments d'un vase.

1 (11215) : cinq fragments d'un vase à col haut en poterie noire assez fine contenant du mica fin. Do : 0,15 m ; H du col : 0,065 m. Non figurés.

Tombe 313

Description générale

Non fouillée. Os brûlés et quelques vestiges soulevés par la charrue. *Inventaire du dépôt funéraire* (fig. 347)

- Céramique : fragments de 4 vases.

1 (11216) : sept fragments d'un vase en poterie brunâtre grossière. Non figurés.

2 (11217) : environ la moitié d'un plat tronconique en poterie noire grossière contenant un peu de mica, lissé à l'intérieur, rugueux à l'extérieur. Do : 0,24 m.

3 (11218) : un fragment de l'épaupe d'un petit vase en poterie assez fine à la cassure, jaune à l'extérieur et à l'intérieur. Non figuré.

4 (11219) : un fragment de fond d'un petit vase en poterie noirâtre grossière. Non figuré.

- Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 314

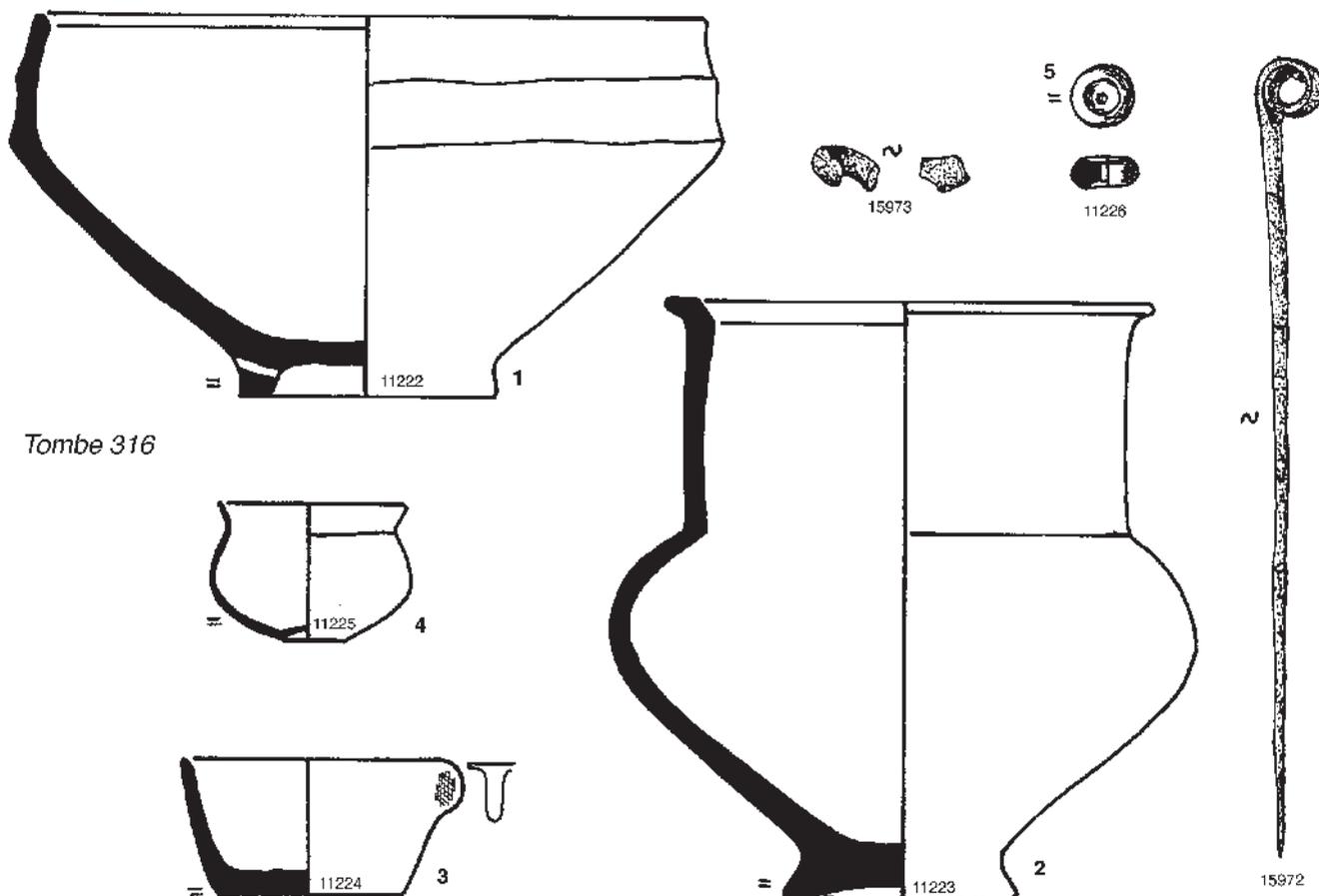


Fig. 349 : Mobilier de la tombe 316.

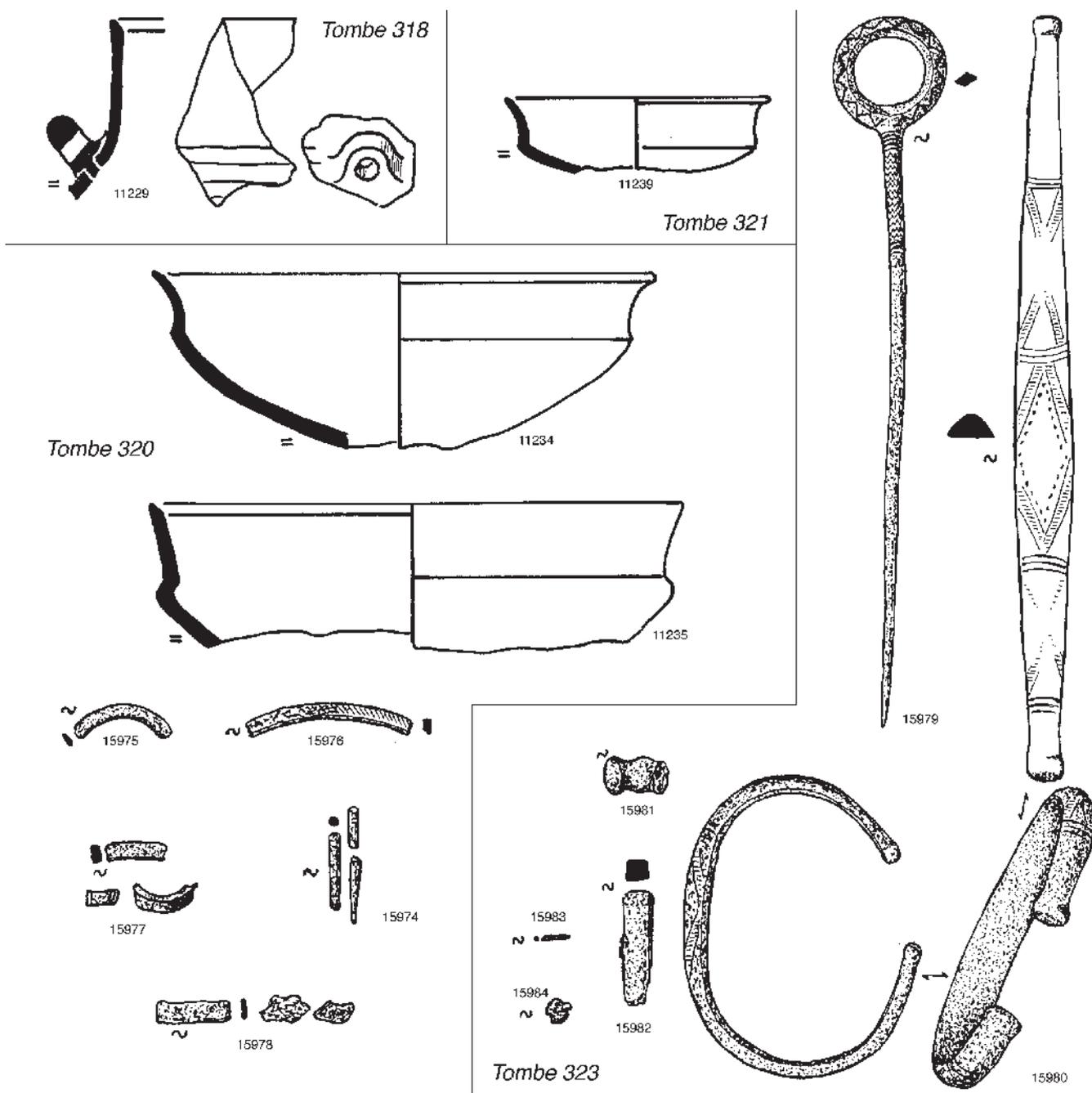


Fig. 350 : Mobilier des tombes 318, 320, 321 et 323.

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11220) : trois fragments d'un vase en poterie noire assez fine contenant du quartz et du mica. Non figurés.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 315*Description générale*

Non fouillée. Ossuaire soulevé par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 347)

– *Céramique* : 1 vase.

1 (11221) : ossuaire en poterie rouge friable, émiétté. Non figuré.

– *Bronze* :

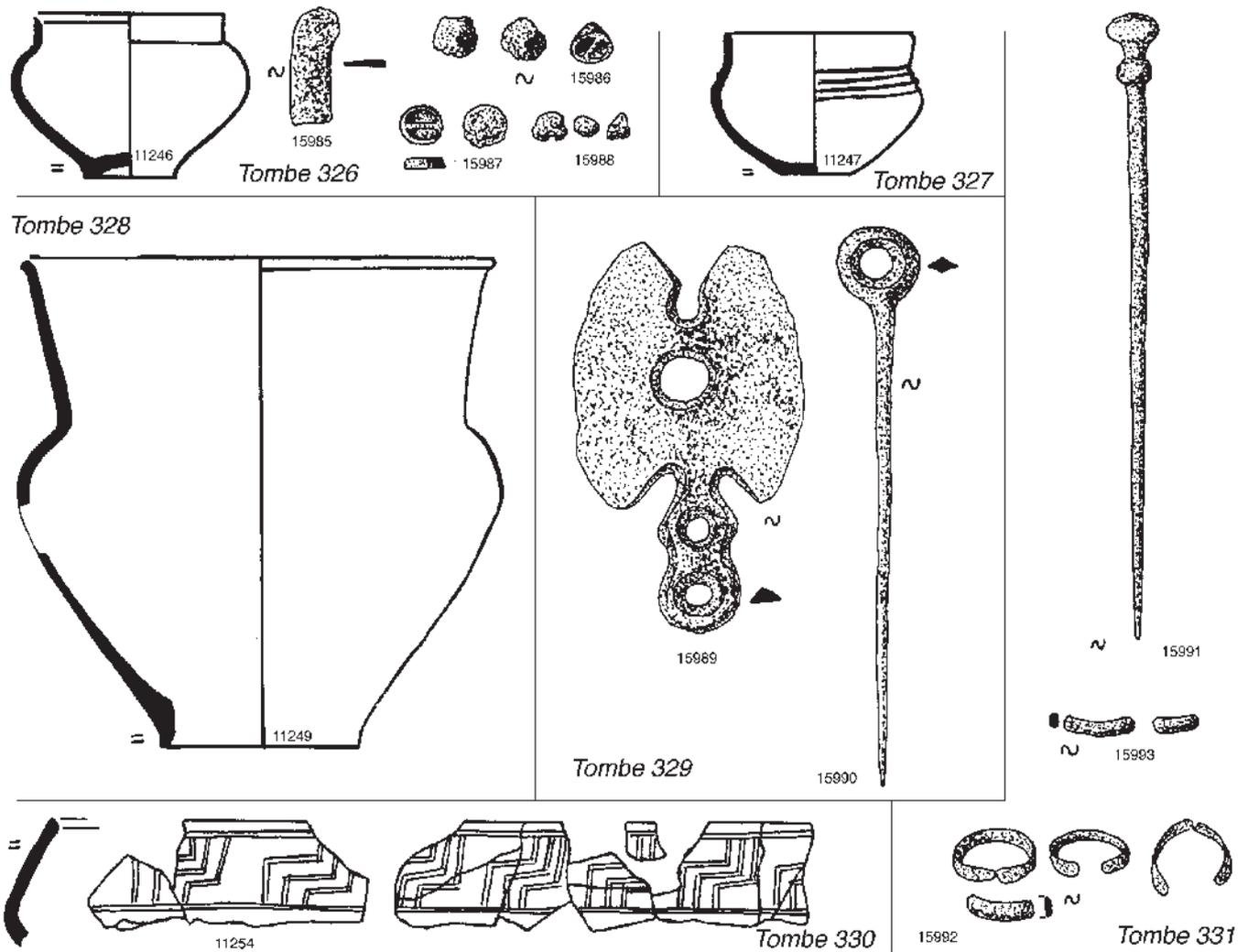


Fig. 351 : Mobilier des tombes 326, 327, 328, 329, 330 et 331.

15971 : épingle sans tête. L : 0,098 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 316

Description générale

Dalle de couverture en grès soulevée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, loculus de 0,60 m de diamètre environ et de 0,20 m de profondeur, ne contenant pas de cendres (fig. 348).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 349)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 3 vases à offrandes, une pendeloque.

1 (11222) : ossuaire en poterie noire grossière, brunâtre en surface. H : 0,15 m ; Do : 0,255 m ; Db : 0,10 m.

2 (11223) : vase à col haut en poterie noire assez fine, marbrée de brun en surface. H : 0,235 m ; Do : 0,185 m ; Db : 0,09 m. On remarque un dépôt annulaire de matière blanche à la base du col à l'intérieur.

3 (11224) : écuelle munie d'un mamelon vertical plat sous le bord, en poterie brune grossière. H : 0,055 m ; Do : 0,10 m ; Db : 0,075 m.

Elle était dans le n°11223.

4 (11225) : petit vase en poterie rougeâtre grossière et friable, noire en surface. H : 0,05 m ; Do : 0,07 m ; Db : 0,025 m.

5 (11226) : pendeloque en poterie rougeâtre grossière, brune en surface. D : 0,028 m ; E : 0,013 m ; D du trou : 0,006 m ; P : 11,5 g.

– *Bronze* :

15972 : Epingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,155. dans l'ossuaire, en surface.

15973 : fragments d'anneaux à demi fondus, par-dessus les vases, avec quelques charbons.

– *Données anthropologiques* :

L'ossuaire contenait 527,5 g d'os appartenant à un adulte.

Tombe 317

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : tessons de 2 vases.

1 (11227) : un fragment de poterie brune grossière. Non figuré.

2 (11228) : un fragment de col droit, en poterie grise grossière, beige à l'extérieur. Non figuré.

Tombe 318

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 350)

– *Céramique* : tessons de 3 vases.

1 (11229) : huit fragments d'un vase à anses horizontales et col droit, en poterie brunâtre assez fine, noire à l'extérieur, contenant un peu de mica fin.

2 (11230) : trois fragments d'un col droit en poterie brunâtre fine. Do : 0,16 m environ ; H du col : 0,045 m. Non figurés.

3 (11231) : quatre fragments d'un grand col en poterie noirâtre assez fine. Do : 0,19 m environ ; H. du col : 0,095 m. Non figurés.

Tombe 319

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Un seul tesson soulevé par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* :

1 (11232) : fragment de poterie assez fine, noire, contenant un peu de mica. Non figuré.

Tombe 320

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 350)

– *Céramique* : fragments de 6 vases.

1 (11233) : dix fragments de l'ossuaire en poterie rouge et friable. Non figurés.

2 (11234) : fragments d'une écuelle carénée en poterie grossière, brune marbrée de noir. Do : 0,24 m environ.

3 (11235) : fragments d'une écuelle en poterie noire grossière, brune en surface. Do : 0,25 m environ.

4 (11236) : sept fragments d'un vase en poterie noire assez fine, brune en surface, à col droit. Do : 0,15 m environ ; H. du col : 0,065 m. Non figurés.

5 (11237) : huit fragments d'un grand col droit incomplet en poterie noirâtre grossière. Do : 0,24 m environ. Non figurés.

6 (11238) : Neuf fragments d'un vase en poterie noire assez fine, brun clair à l'intérieur, orné de trois grandes cannelures sur l'épaule. Non figurés.

– *Bronze* :

15974 : fragments d'une tige droite, sans doute une épingle.

15975 : fragment d'anneau plat.

15976 : fragments de bracelet à section rectangulaire gravé de lignes obliques. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

15977 : fragment d'un bracelet analogue, plus gros, sans décor. Côtés : 0,004 x 0,003 m.

15978 : fragments d'anneaux plus ou moins fondus.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 321

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la labour.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 350)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11239) : fragments d'une écuelle carénée. Do : 0,12 m environ.

2 (11240) : six fragments de poterie rougeâtre grossière et friable. Non figurés.

Tombe 322

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Un seul tesson soulevé par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* :

1 (11241) : fragment d'un fond de vase en poterie, gris foncé, assez fine, brune en surface. Db : 0,065 m environ. Non figuré.

Tombe 323

Description générale

Non fouillée. Ossuaire soulevé par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 350)

– *Céramique* : tessons d'1 vase.

1 (11242) : cinq fragments de l'ossuaire, en poterie brune grossière rouge à l'intérieur, noire à l'extérieur. Col droit et cannelures sur l'épaule. Non figurés.

– *Bronze* :

15979 : épingle à tête en anneau de section losangique, à décor gravé. L : 0,17 m.

15980 : bracelet ouvert, de section plan convexe, à décor gravé en partie effacé par l'usure. L : 0,012 m.

15981 : fragment d'une grosse tige un peu déformée par le feu, morceau de bracelet ouvert ou tête d'épingle.

15982 : fragment d'un bracelet à section carrée. Côtés : 0,005 m.

15983 : fragment d'un fil rond très fin. D : 0,001 m.

15984 : débris fondus.

Tous ces bronzes étaient parmi les os brûlés.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte.

Tombe 324

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue. Pas d'os brûlés.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11243) : deux fragments d'un vase en poterie brune assez grossière, noire en surface, renfermant un peu de mica. Non figurés.

2 (11244) : deux fragments d'un vase en poterie noire assez fine, rouge à l'extérieur. Non figurés.

Ces poteries appartiennent peut-être à la phase Grand-Bassin I. De toute façon, il faut certainement classer cette tombe dans les tombes Bronze final tardives, de transition.

Tombe 325

Description générale

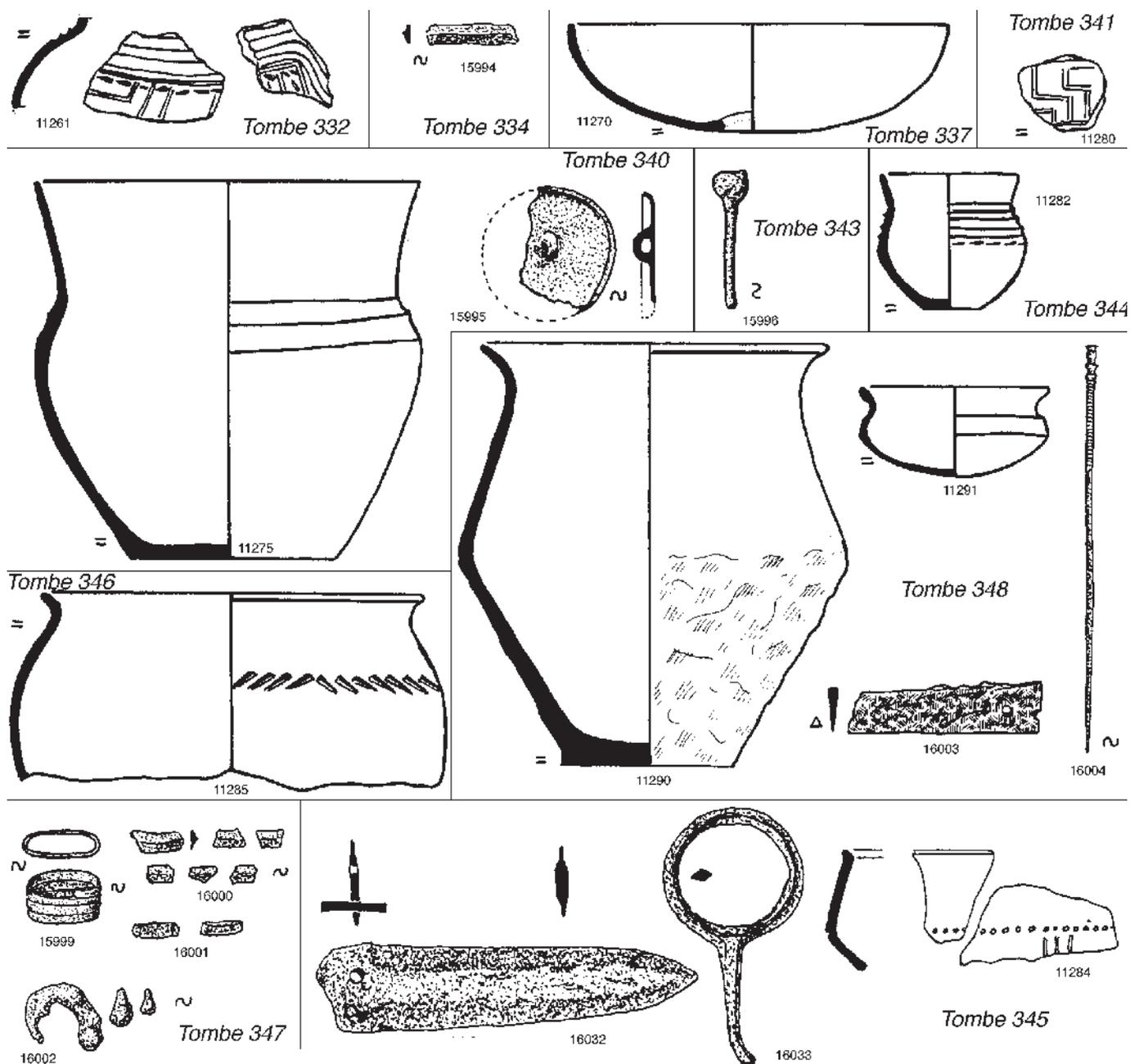


Fig. 352 : Mobilier des tombes : 332, 334, 337, 340, 341, 343, 344, 345, 346, 347 et 348.

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– Céramique : fragments d'1 vase.

1 (11245) : trois fragments d'un vase en poterie brune grossière, peut-être de type Grand-Bassin I. Non figurés.

Tombe 326

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– Céramique : fragments d'1 vase.

1(11246) : fragments d'un vase en poterie brune grossière. H : 0,07 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,035 m.

– Bronze :

15985 : fragment de lame arrondie du haut, peut-être un morceau de rasoir.

15986 : trois boutons coniques. D : 0,008 m.

15987 : deux boutons plats. D : 0,008 m.

15988 : débris fondus.

Tous ces fragments étaient parmi les os brûlés éparpillés par la charrue.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 327*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11247) : fragments d'un petit vase en poterie noire fine. H : 0,06 m environ ; Do : 0,08 m environ ; Db : 0,03 m environ.

2 (11248) : quatre fragments d'un grand vase en poterie noire grossière. Non figurés.

Tombe 328*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (11249) : grand vase en poterie grise grossière, noire à l'intérieur, brune à l'extérieur. H : 0,21 m environ ; Do : 0,20 m environ.

2 (11250) : treize fragments d'un vase en poterie noire grossière, à fond plat très épais. Non figurés.

3 (11251) : trois fragments d'une petite écuelle carénée en poterie fine, noire à la cassure, brune en surface. Non figurés.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 329*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11252) : trois fragments d'un vase en poterie noire grossière. Non figurés.

2 (11253) : un fragment d'un autre vase en poterie noire grossière. Non figuré.

– *Bronze* :

15989 : rasoir à deux tranchants. L : 0,085 m. Il est plat sur une face.

15990 : épingle à tête en anneau à section losangique. L : 0,12 m.

Le rasoir et l'épingle étaient collés par l'oxyde, ainsi que des cendres, sur une petite dalle en calcaire mince, qui probablement recouvrait l'ossuaire.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un adolescent ou d'un adulte.

Tombe 330*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– *Céramique* : fragments d'1 vase.

1(11254) : fragments d'une écuelle biconique en poterie noire assez fine, brune à l'extérieur, portant un décor incisé avant cuisson avec un poinçon. Les incisions étaient emplies de poudre blanche. Do : 0,26 m environ.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 331*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 351)

– *Céramique* : fragments de 2 vases, une pendeloque. Non figurés.

1 (11255) : quatre fragments d'un vase en poterie noire grossière, brune en surface.

2 (11256) : un fragment de poterie brune grossière.

3 (11257) : deux fragments d'une pendeloque en poterie brune grossière. D : 0,035 m ; E : 0,013 m.

– *Bronze* :

15991 : épingle à tête approximativement "vasiforme". L : 0,135 m.

15992 : fragments d'anneaux en ruban plat.

15993 : fragments de bracelet à section ovale.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet jeune, peut-être un grand enfant.

Tombe 332*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11258) : douze fragments d'un vase en poterie noire grossière. Non figurés.

2 (11259) : deux fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie brune grossière. Do : 0,17 m environ. Non figurés.

3 (11260) : sept fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie noire fine. Do : 0,12 m environ. Non figurés.

4 (11261) : trois fragments d'un vase en poterie noire grossière, orné de trois cannelures sur l'épaule, qui encadraient les anses. Au-dessous, décor incisé avant cuisson, avec un poinçon et empli de poudre blanche. Ce doit être une combinaison des n°10488 (tombe 108) et n°10328 (tombe 64).

Tombe 333*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 3 vases. Non figurés.

1 (11262) : un fragment de grande écuelle carénée en poterie noire grossière.

2 (11263) : un fragment d'écuelle hémisphérique en poterie brune fine.

3 (11264) : trois fragments d'un vase en poterie noire assez fine, brune marbrée de rouge à l'extérieur.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 334*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 2 vases. Non figurés.

1 (11265) : onze fragments d'un vase en poterie noire grossière, brune à l'extérieur, portant trois cannelures profondes à l'épaule.

2 (11266) : six fragments d'une grande écuelle carénée en poterie noire grossière, grise marbrée de brun à l'extérieur.

– *Bronze* :

15994 : fragment d'anneau ou de bracelet.

Tombe 335

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'1 vase.

1 (11267) : deux fragments d'un fond plat en poterie brune grossière, noire, brune en surface. Db : 0,10 m environ. Non figurés.

Tombe 336

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 2 vases. Non figurés.

1 (11268) : huit fragments d'un vase à col droit en poterie noire grossière, brune en surface. H. du col : 0,06 m environ.

2 (11269) : huit fragments d'un vase en poterie noire grossière, brune en surface, à col droit, orné de quatre cannelures sur l'épaule.

Tombe 337

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11270) : fragments d'une coupelle hémisphérique en poterie noire grossière. Do : 0,18 m environ.

2 (11271) : quatre fragments d'un vase en poterie brune grossière. Non figurés.

Tombe 338

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'1 vase.

1 (11272) : dix-huit fragments d'un vase en poterie noire assez fine, marbrée de rouge en surface, bien lissée. Non figurés.

Tombe 339

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 2 vases. Non figurés.

1 (11273) : neuf fragments de poterie grise grossière, brune en surface.

2 (11274) : deux fragments d'un vase en poterie brune fine.

Tombe 340

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11275) : fragments d'un grand vase en poterie noire grossière,

brune marbrée de rouge en surface. H : 0,18 m environ ; Do : 0,18 m environ ; Db : 0,10 m environ.

2 (11276) : deux fragments d'une grande coupelle hémisphérique en poterie noirâtre assez fine. Non figurés.

3 (11277) : deux fragments d'une coupelle hémisphérique plus petite, en poterie noire fine, rougeâtre en surface. Non figurés.

4 (11278) : un fragment de fond plat épais, en poterie brune assez fine, noire en surface. Non figuré.

– *Bronze* :

15995 : grand bouton plat. D : 0,03 m environ.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet de plus de 3 ans.

Tombe 341

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Dalle de couverture et quelques vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11280) : un fragment de plat décoré à l'intérieur, en poterie noire grossière, rougeâtre à l'extérieur. Décor incisé avant cuisson avec un poinçon.

2 (11281) : un fragment de poterie brune grossière, rougeâtre à l'intérieur.

Tombe 342

Description générale

Non fouillée. Dalle de couverture de 0,65 m x 0,55 m x 0,10 m en moyenne, soulevée par la charrue, mais la tombe n'a pas été touchée.

Tombe 343

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments d'1 vase.

1 (11281 bis) : onze fragments d'un vase à col droit, en poterie noire grossière, brune en surface, peut-être l'ossuaire. Non figurés.

– *Bronze* :

15996 : partie supérieure d'une épingle à tête sphérique un peu déformée par le feu.

– *Faune* :

15997 : fragment d'un humérus, peut-être d'ovicapriné, non brûlé.

15998 : dent d'ovicapriné, non brûlée.

– *Données anthropologiques* :

Néant.

Tombe 344

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11282) : petit vase entier, en poterie assez fine contenant un peu de mica, noire marbrée de brun. Quatre cannelures fines sur l'épaule, soulignées par une ligne de tirets horizontaux. H : 0,065 m ; Do : 0,062 m ; Db : 0,025 m.

2 (11283) : neuf fragments d'un vase à fond plat en poterie noire

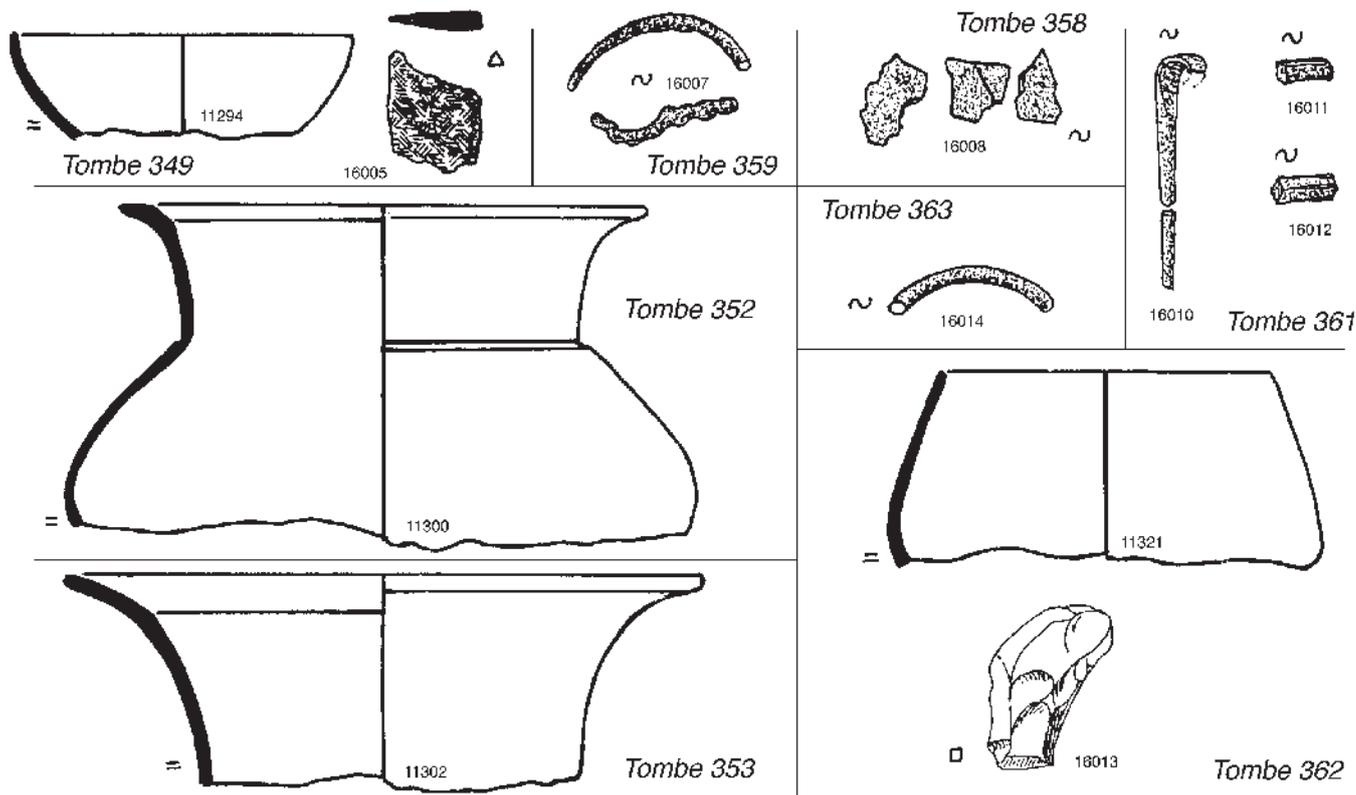


Fig. 353 : Mobilier des tombes 349, 352, 353, 358, 359, 361, 362 et 363.

grossière, rougeâtre à l'intérieur. Db : 0,08 m. Un dépôt calcaire sur l'extérieur du fond garde l'empreinte d'herbes fines, tel le récipient 11157 de la tombe 300. Non figurés.

Tombe 345

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– Céramique : fragments d'un vase.

1 (11284) : fragments d'une écuelle à bord rentrant en poterie brunâtre grossière, affinée en surface, ornée d'un pointillé fin sous la carène, d'où pendent des groupes de trois traits verticaux. Le décor est tracé avec une pointe très fine et empli d'une poudre blanche.

– Bronze :

16032 : couteau à deux tranchants, fixé à son manche par deux rivets dont un encore en place. L : 0,09 m ; l : 0,021 m.

16033 : partie supérieure d'une épingle à grande tête annulaire. D de l'anneau : 0,033 m.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet adulte.

Le couteau, l'épingle, quelques tessons et os brûlés ont été trouvés au cours de travaux agricoles en février 1979. Leur attribution à la tombe 345 est certaine, mais malgré un petit sondage nous n'avons pu localiser cette dernière.

Tombe 346

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– Céramique : fragments de 3 vases.

1 (11285) : fragments d'un vase en poterie noire grossière, brune en surface, orné d'impressions profondes obliques en sens alterné. Do : 0,18 m environ.

2 (11286) : six fragments d'un vase épais en poterie noire grossière, brune et lissée à l'extérieur. Non figurés.

3 (11287) : trois fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie noire très fine contenant du mica fin. Non figurés.

Tombe 347

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– Céramique : fragments de 2 vases. Non figurés.

1 (11288) : un fragment de bord d'un vase en poterie noirâtre grossière.

2 (11289) : un fragment d'épaulement de vase portant des cannelures larges, en poterie noirâtre grossière.

– Bronze :

15999 : ruban plat très mince enroulé en spirale, formant une bague ovale, peut-être une virole.

16000 : fragments d'anneaux.

16001 : fragments de bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

16002 : débris plus ou moins fondus.

– Données anthropologiques :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 348*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 352)

– *Céramique* : fragments de 3 vases.

1 (11290) : grand vase en poterie noire assez fine, avec une zone rougeâtre sous-jacente en surface. La partie inférieure est frustre, le haut lissé. H : 0,20 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,08 m.

2 (11291) : petit vase presqu'entier en poterie noirâtre grossière. H : 0,045 m ; Do : 0,085 m ; fond arrondi.

3 (11292) : deux fragments d'un vase à col droit en poterie noire fine, avec zone rougeâtre sous-jacente en surface. Non figurés.

– *Bronze* :

16003 : épingle à tête vasiforme très fine, ornée de cercles concentriques entourant le haut de la tige. L : 0,097 m.

– *Fer* :

16004 : extrémité proximale d'un petit couteau à dos droit portant deux trous pour le rivetage.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe 349*Description générale*

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11293) : quatre fragments d'un grand vase en poterie grise grossière, brune en surface, à col droit. Do : 0,13 m environ ; H du col : 0,05 m. Non figurés.

2 (11294) : fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie noire grossière, brune en surface. Do : 0,13 m.

– *Fer* :

16005 : fragment de couteau. L : 0,018 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 350*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments de 4 vases. Non figurés.

1 (11295) : dix fragments d'un vase en poterie noire assez fine, brune en surface, à fond plat. Db : 0,09 m.

2 (11296) : un fragment d'écuelle hémisphérique en poterie brune assez fine. Do : 0,10 m.

3 (11297) : quatre fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie noire fine. Do : 0,10 m.

4 (11298) : un fragment de bord en poterie brune assez grossière, lissée en surface.

Tombe 351*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11299) : deux fragments d'un vase en poterie noire grossière, brune en surface. Non figurés.

Tombe 352*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11300) : fragments d'un vase à col haut en poterie noire assez grossière, gris marbré de brun en surface. Do : 0,20 m.

2 (11301) : six fragments d'un bord de vase en poterie grise assez fine. Do : 0,12 m. Non figurés.

Tombe 353*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11302) : fragments d'un col de vase en poterie noire fine contenant du mica. Do : 0,25 m environ.

2 (11303) : dix fragments d'un vase à col droit en poterie noire grossière. Do : 0,13 m environ. Non figurés.

Tombe 354*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11304) : deux fragments d'un vase épais à fond plat en poterie assez fine, noire à la cassure, rougeâtre à l'intérieur, brune à l'extérieur. Non figurés.

Tombe 355*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragment d'un vase.

1 (11305) : huit fragments d'un vase en poterie noire grossière. Un tesson porte deux traits parallèles incisés avant cuisson avec un poinçon. Non figurés.

Tombe 356*Description générale*

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges remontés par la charrue.

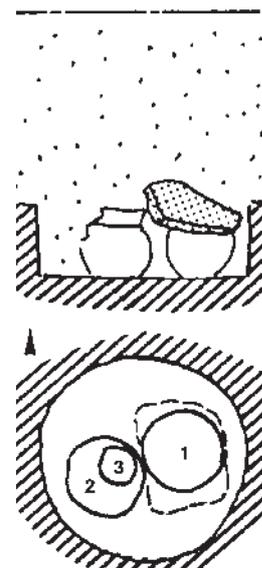
Inventaire du dépôt funéraire

Fig. 354 : Coupe et plan de la tombe 364.

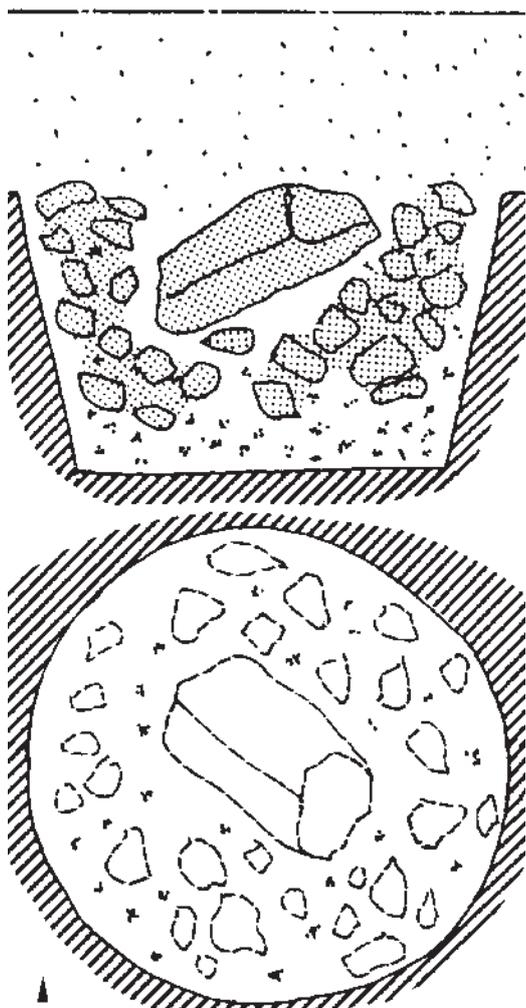


Fig. 355 : Coupe et plan du dépôt 365.

– *Céramique* : fragments de 6 vases. Non figurés.

1 (11306) : fragments d'un vase à col droit et fond plat en poterie grise très grossière.

2 (11307) : fragments d'un vase à col droit et fond plat en poterie grise très grossière, beige à l'extérieur.

3 (11308) : trois fragments d'un vase en poterie brune grossière.

4 (11309) : sept fragments d'un vase épais en poterie rougeâtre grossière.

5 (11310) : fragments d'un vase en poterie noire assez grossière.

6 (11311) : fragments d'une coupelle hémisphérique en poterie noire grossière. Do : 0,14 m environ.

– *Coquillage* :

16006 : un *pecten maximus*, de 0,10 m de diamètre.

16006 bis : fragment d'un autre *pecten maximus*.

Tombe 357

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11312) : quatre fragments d'un vase en poterie noire grossière et friable. Non figurés.

Tombe 358

Description générale

Non fouillée. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 3 vases. Non figurés.

1 (11313) : quatre fragments d'un vase en poterie noire grossière, rougeâtre en surface.

2 (11314) : trois fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie brune fine.

3 (11315) : un fragment de poterie grise assez fine, brune en surface.

– *Bronze* :

16007 : deux fragments de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 359

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11316) : un fragment de poterie grise assez fine, brun-rouge en surface. Non figuré.

– *Bronze* :

16008 : débris d'une plaquette très mince.

Tombe 360

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges remontés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire

– *Céramique* : fragments d'un vase.

1 (11317) : six fragments d'une écuelle hémisphérique en poterie noire grossière, brun-rouge en surface. Non figurés.

– *Faune* :

16009 : fragment d'un os de bœuf non brûlé.

Tombe 361

Description générale

Non fouillée. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 3 vases. Non figurés.

1 (11318) : huit fragments d'un vase à col droit en poterie noire grossière contenant du quartz, orné d'impressions triangulaires sur le haut de la panse.

2 (11319) : sept fragments d'un vase en poterie rouge grossière, brune en surface.

3 (11320) : onze fragments d'un vase en poterie noirâtre grossière, brune en surface.

– *Bronze* :

16010 : fragments d'une épingle à tête aplatie et enroulée.

16011 : fragment d'un bracelet à section carrée. Côtés : 0,002 m.

16012 : fragment d'anneau à section en losange.

– *Données anthropologiques* :
Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe 362

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 2 vases.

1 (11321) : trois fragments d'un vase en poterie noire grossière. Do : 0,13 m environ.

2 (11322) : sept fragments d'un vase en poterie noire assez fine, brune en surface. Non figurés.

– *Pierre* :

16013 : silex taillé à patine blanche.

Tombe 363

Description générale

Non fouillée. Pas d'os brûlés. Vestiges soulevés par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 353)

– *Céramique* : fragments de 2 vases. Non figurés.

1 (11323) : trois fragments d'un vase à col droit en poterie noire assez fine, brune en surface.

2 (11324) : un fragment de vase épais en poterie grise, brun-rouge à l'extérieur.

– *Bronze* :

16014 : fragment de bracelet à section ronde. D : 0,002 m.

Tombe 364

Description générale

Effleurée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, loculus profond de 0,30, d'environ 0,65 m de diamètre, ne contenant pas de cendres (fig. 354).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 358)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 2 vases à offrandes.

1 (11325) : ossuaire en poterie noire fine, marbrée de brun en surface. deux cannelures sur l'épaule et un mamelon bifide rivé à la base du col. H : 0,135 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,08 m. Il était fermé par une petite dalle.

2 (11326) : grand vase en poterie noire, fine, marbrée de brun en surface. Une ligne de petites impressions obliques sur l'épaule et un mamelon bifide rivé à la base du col. H : 0,16 m ; Do : 0,145 m ; Db : 0,085 m.

3 (11327) : petit vase en poterie noire assez fine. H : 0,06 m ; Do : 0,06 m ; Db : 0,02 m. Il était dans le 11326.

– *Bronze* :

16015 : petite épingle à tête aplatie et enroulée. L : 0,055 m. Elle était dans l'ossuaire, en surface.

– *Données anthropologiques* :

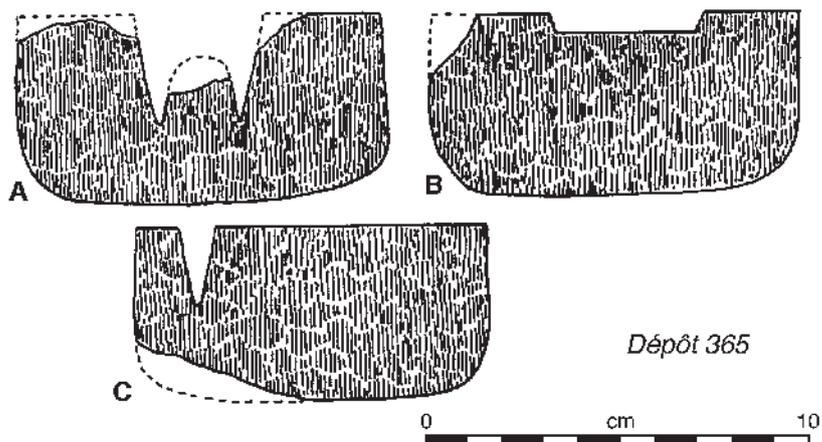
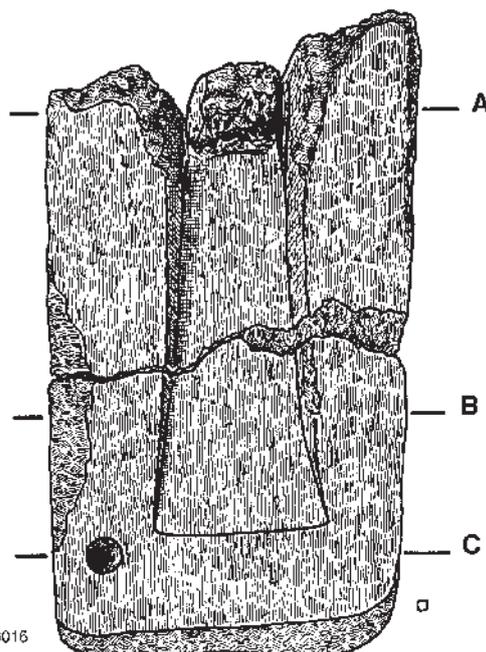


Fig. 356 : Mobilier du dépôt 365.

L'ossuaire contenait 43,7 g d'os appartenant à un enfant probablement jeune.

Dépôt 365

Description générale

A 0,50 m du sol actuel, fosse de 0,75 m de profondeur, de 1,30 m de diamètre dans sa partie supérieure et de 1 m de diamètre au fond ; le sommet de son remplissage contenait des pierres sur 0,55 m d'épaisseur (fig. 355). Au fond, couche de terre de 0,20 m d'épaisseur contenant quelques charbons, des mottes d'argile rougie et quelques tessons. Entre les pierres, il y avait aussi quelques charbons, de la terre rougie et des tessons. En surface, au milieu des pierres, on remarquait une sorte de stèle quadrangulaire non taillée, de 0,25 m de côté en moyenne et qui mesure actuellement 0,50 m de long. La charrue avait dispersé une partie du remplissage de pierres, en surface.

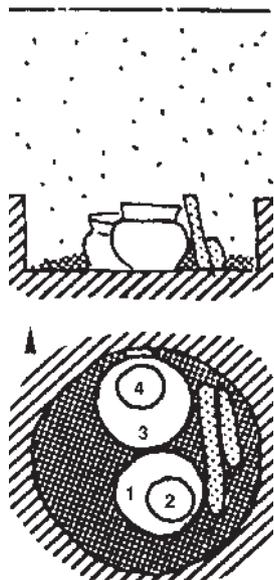


Fig. 357 : Coupe et plan de la tombe 366.

Inventaire du mobilier (fig. 356)

– *Céramique* : fragments de 2 vases très incomplets paraissant de grande taille. Non figurés.

1 (11328) : sept fragments d'un vase épais en poterie noire contenant du quartz, rougeâtre marbrée de brun en surface, dont un morceau de rebord avec cordon lisse en relief à 0,04 m sous le bord.

2 (11329) : débris d'un vase épais en poterie brun rougeâtre foncé, très friable, contenant du quartz très fin.

– *Pierre* :

16016 : deux fragments d'un moule en schiste sériciteux, pour une hache sans doute à ailerons terminaux. Il avait été soulevé par le labour et devait se trouver parmi les pierres en surface de la fosse.

Tombe 366

Description générale

A 0,50 m du sol actuel, loculus profond de 0,20 m et de 0,60 m de diamètre, contenant des cendres (fig. 357).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 358)

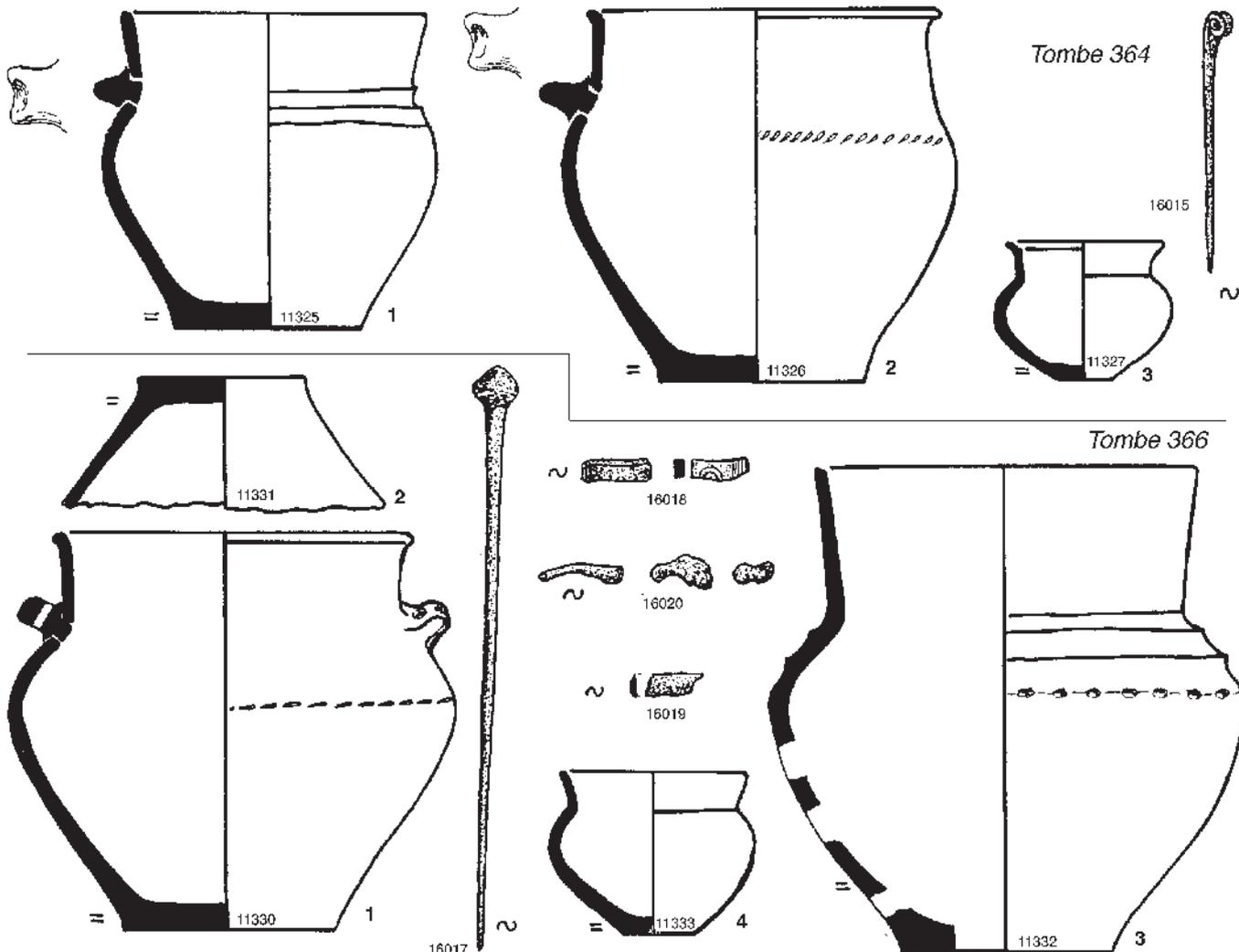


Fig. 358 : Mobilier des tombes 364 et 366.

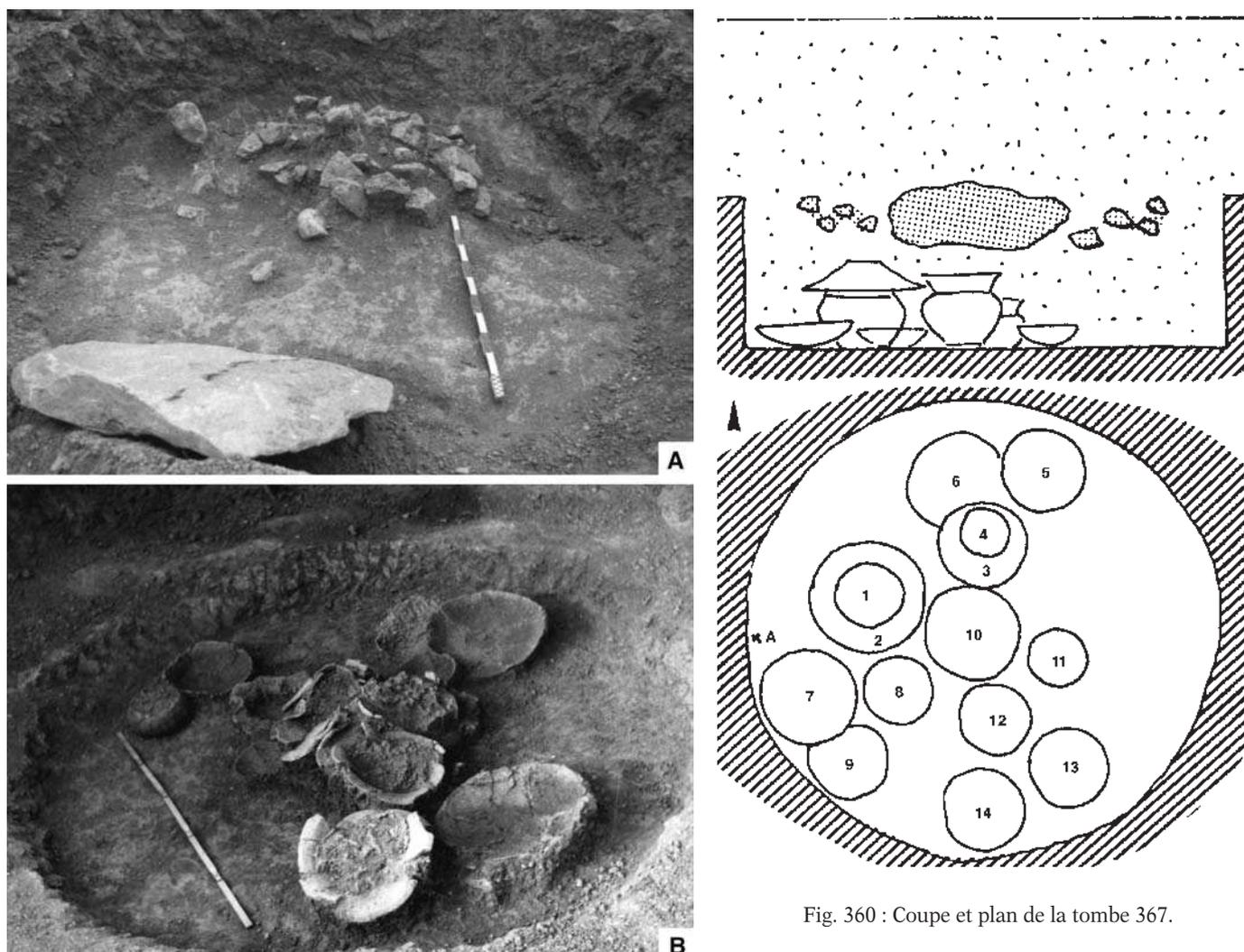


Fig. 360 : Coupe et plan de la tombe 367.

Fig. 359 : Vue du tumulus (en A) et du dépôt (en B) de la tombe 367.

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 couvercle, 2 vases à offrandes.

1 (11330) : ossuaire en poterie noire fine, brune en surface, avec une zone brun-rouge sous-jacente à l'extérieur. A la base du col, deux mamelons rivés, percés verticalement. Sur le bas de l'épaule, fin pointillé horizontal. H : 0,17 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,09 m.

2 (11331) : partie inférieure d'un vase en poterie noire assez fine, brun-rouge à l'extérieur, utilisée comme couvercle. H actuelle : 0,055 m ; Do actuelle : 0,14 m ; Db : 0,07 m.

3 (11332) : grand vase en poterie noire grossière et friable, brune en surface, non reconstituable. H : 0,21 m environ ; Do : 0,16 m environ ; Db : 0,09 m environ. Trois larges cannelures sur l'épaule, soulignées par un pointillé ovale sur la crête de la plus basse.

4 (11333) : petit vase en poterie brune grossière et friable. H : 0,07 m ; Do : 0,08 m ; Db : 0,025 m. Il était dans le 11332.

– *Bronze* :

16017 : épingle à tête biconique. L : 0,125 m.

16018 : fragments de bracelets à section rectangulaire, l'un d'eux à décor finement gravé. Côtés : 0,004 x 0,002 m.

16019 : fragment d'anneau.

16020 : débris plus ou moins fondus.

L'épingle était dans l'ossuaire, en surface, les autres débris parmi les cendres de la fosse.

– *Données anthropologiques* :

Des mottes de terre et des pierres, rougies, accompagnaient les cendres de la fosse qui contenait 112,7 g d'os appartenant à un sujet adulte. L'ossuaire renfermait 181,8 g d'os appartenant à un sujet adulte. Les deux lots sont tout à fait compatibles.

Tombe 367

Description générale

A 0,60 m du sol actuel, grande dalle de couverture de 1 m x 0,80 m

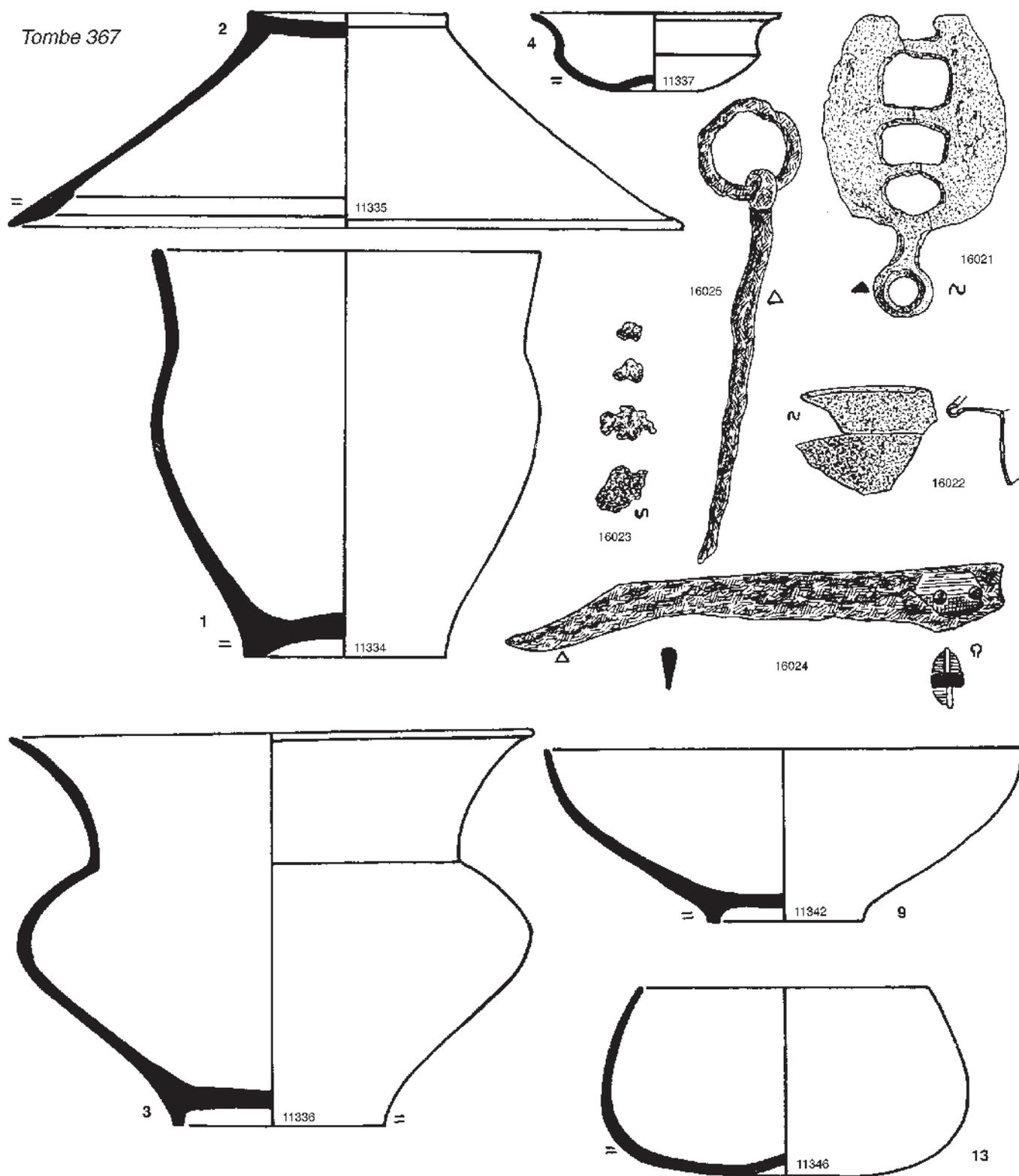
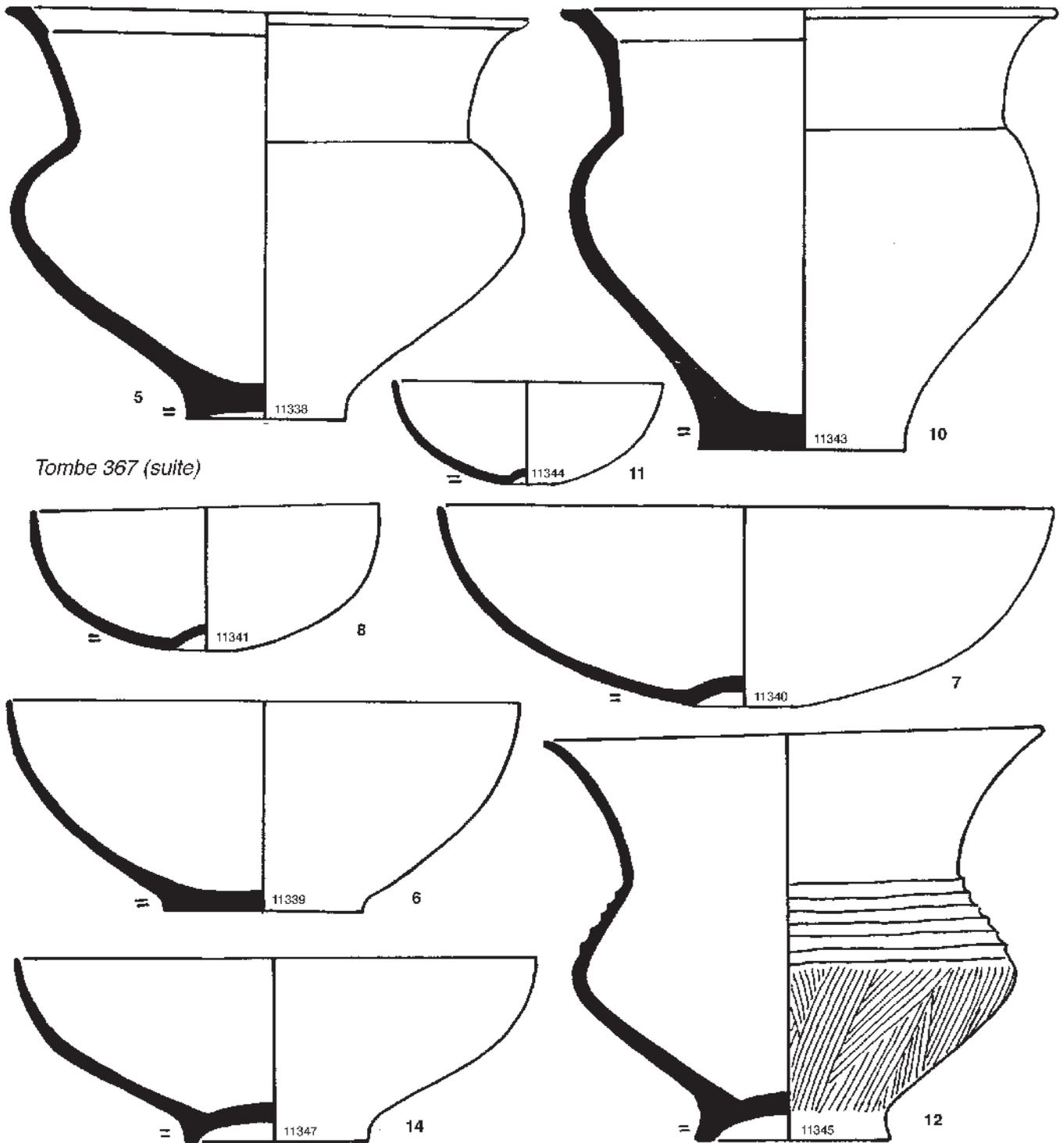


Fig. 361 : Mobilier de la tombe 367.



Tombe 367 (suite)

Fig. 362 : Mobilier de la tombe 367 (suite).

et 0,15 m d'épaisseur. A côté, pierrailles sur 1,60 m qui semblent correspondre à un tumulus arasé d'environ 2 m de diamètre (fig. 359). Dessous, fosse de 0,30 m de profondeur et de 1,55 m de diamètre, ne contenant pas de cendres (fig. 360). Il s'agit probablement d'un petit

silo effondré (?).

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 361 et fig. 362)

– *Céramique* : 1 ossuaire, 1 couvercle, 12 vases à offrandes.

1 (11334) : ossuaire en poterie rougeâtre et friable, assez fine. H :

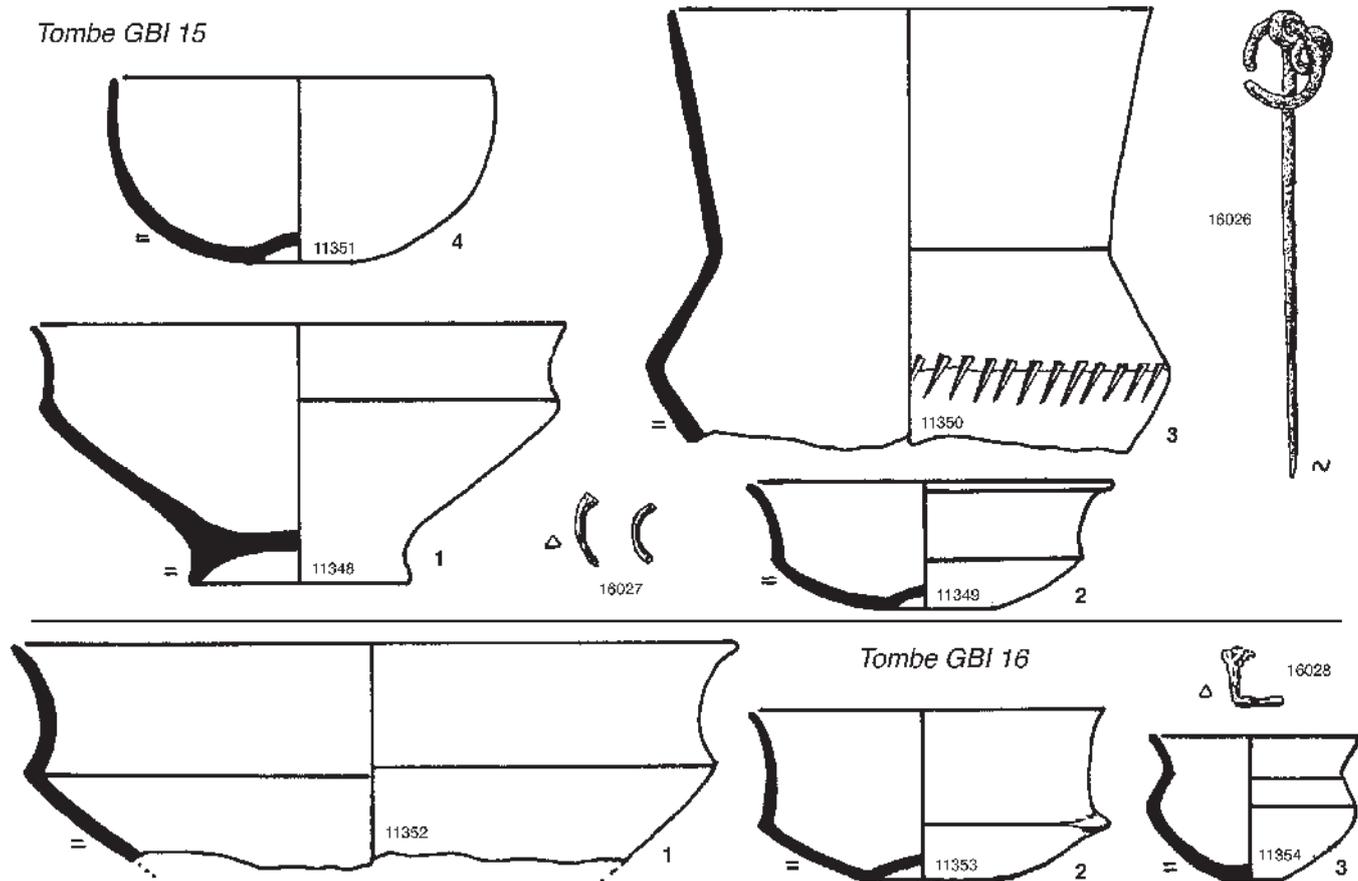


Fig. 363 : Mobilier des tombes GBI 15 et GBI 16.

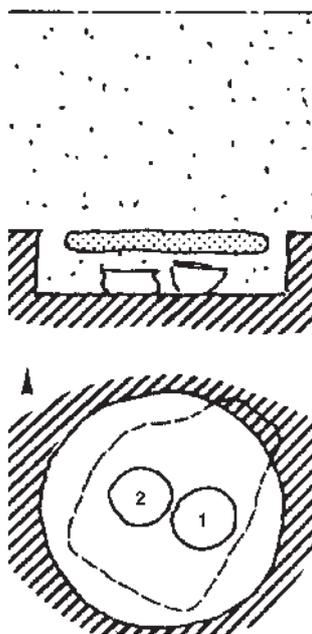


Fig. 364 : Coupe et plan de la tombe GBI 19.

0,21 m ; Do : 0,20 m ; Db : 0,105 m.

2 (11335) : grand plat-couvercle en poterie brun-rouge, assez fine, noire et lissée en surface. Par exception dans ce genre de plat, l'extérieur est soigné. H : 0,11 m ; Do : 0,35 m ; Db : 0,105 m.

3 (11336) : grand vase en poterie brun-rouge assez grossière, noire en surface. H : 0,20 m ; Do : 0,275 m ; Db : 0,11 m.

4 (11337) : petite écuelle carénée en poterie noire fine, marbrée de brun à l'extérieur. H : 0,04 m ; Do : 0,13 m ; Db : 0,04 m.

5 (11338) : grand vase en poterie brun-rouge grossière, noir marbré de rouge en surface. H : 0,20 m ; Do : 0,26 m ; Db : 0,08 m.

6 (11339) : grande écuelle à fond plat en poterie noire, grossière et friable. H : 0,105 m ; Do : 0,26 m ; Db : 0,10 m.

7 (11340) : grande écuelle à fond ombiliqué, en poterie noire fine et friable. H : 0,10 m ; Do : 0,21 m ; Db : 0,06 m.

8 (11341) : écuelle à fond ombiliqué, en poterie noire assez fine et très friable.

9 (11342) : grande écuelle en poterie noire fine et friable. H : 0,09 m ; Do : 0,25 m ; Db : 0,08 m.

10 (11343) : grand vase en poterie grise fine, noire en surface, avec une zone brun-rouge sous-jacente vers l'extérieur. H : 0,22 m ; Do : 0,25 m ; Db : 0,095 m.

11 (11344) : écuelle hémisphérique à fond ombiliqué en poterie grise assez fine, noire en surface. H : 0,05 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,02 m.

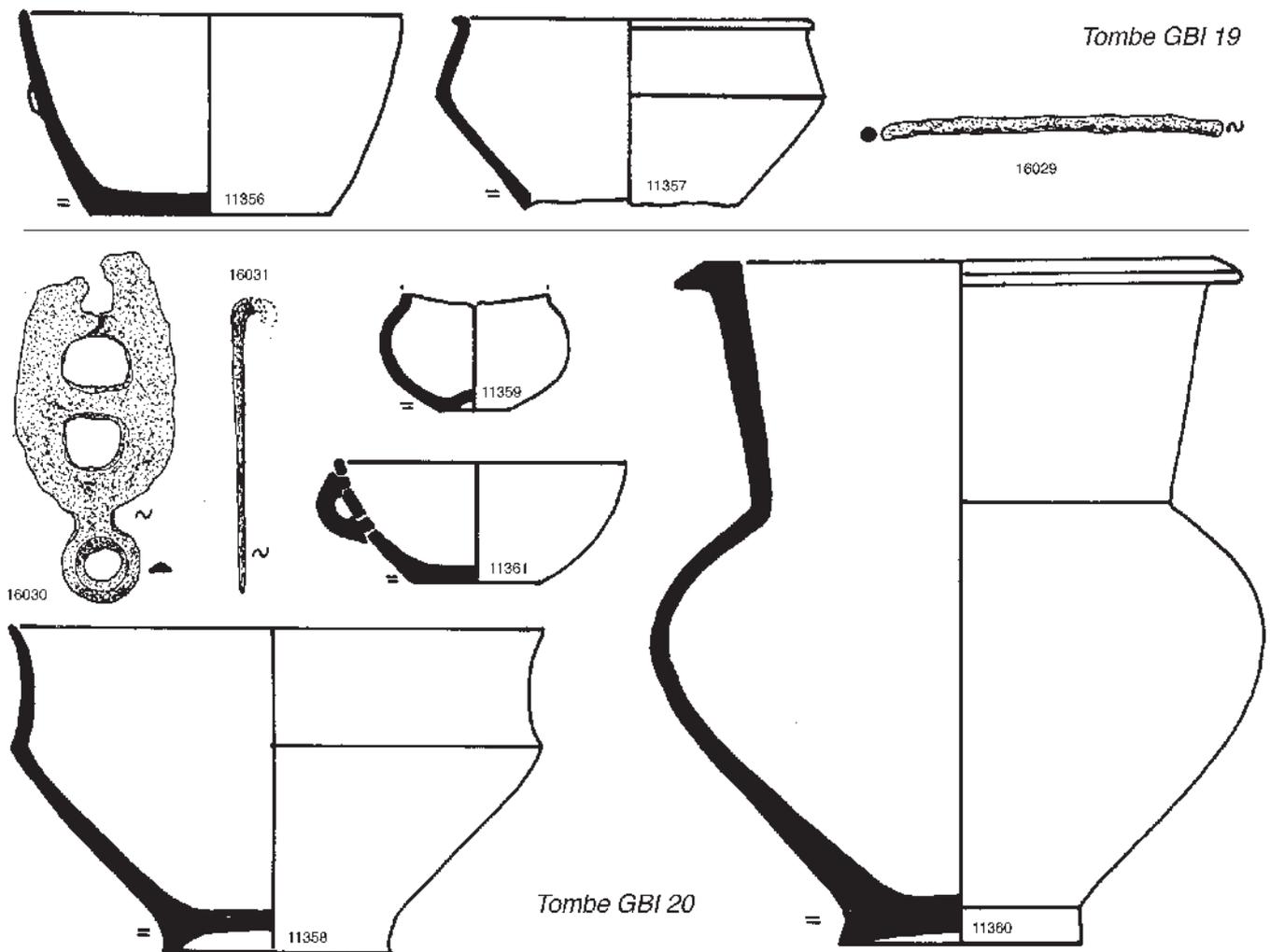


Fig. 365 : Mobilier des tombes GBI 19 et GBI 20.

12 (11345) : grand vase en poterie brune assez fine, très friable. Six cannelures fines sur l'épaule. Le bas du vase est peigné verticalement. H : 0,20 m ; Do : 0,25 m ; Db : 0,095 m.

13 (11346) : écuelle à large fond ombiliqué et bord rentrant en poterie fine très friable, noire. H : 0,095 m ; Do : 0,145 m ; Db (ombilic) : 0,04 m.

14 (11347) : écuelle en poterie brune friable. H : 0,09 m ; Do : 0,26 m ; Db : 0,085 m.

– Bronze :

16021 : rasoir à deux tranchants, plat sur une face. L : 0,08 m.

16022 : quelques fragments d'un plat très mince à marli plat.

Ces objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

16023 : débris plus ou moins fondus. Ils étaient au fond de la fosse, sur les bords.

– Fer :

16024 : couteau très utilisé. L'oxyde a conservé une partie du manche en bois, entre les deux rivets. L : 0,13 m.

16025 : tige ronde, sans doute une épingle à tête aplatie et enroulée sur un anneau. L actuelle sans l'anneau : 0,10 m.

Ces objets étaient dans l'ossuaire, en surface.

– Données anthropologiques :

L'ossuaire contenait 1148 g d'os appartenant à un sujet adulte.

2.6. Fouilles 1949-1950 (sépultures dénommées Grand Bassin I)

Avant la découverte de la nécropole du Moulin, nous avons fouillé en 1949-1950 une zone plus récente, dans la parcelle n° 17, section C1, au lieu-dit " Grand Bassin ". Nous y avons identifié deux périodes. La plus ancienne, que nous avons appelée " Grand Bassin I " succède à la période que nous étudions ici. Quelques tombes, dans le nombre, se rattachent davantage au Moulin final. Nous en donnons ici l'inventaire, car ce prolongement de la nécropole du Bronze final indique une

zone de tombes détectées, parce que trop profondément enfouies, entre le secteur fouillé en 1951 et celui exploré en 1950. Il est possible que le nettoyage et la restauration du matériel exhumé en 1950 permettent un jour de rattacher quelques autres tombes au bronze final, mais, de toute façon, il ne peut s'agir que de tombes récentes ou de transition.

Tombe Grand Bassin I 15

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 363)

– *Céramique* : fragments de 4 vases.

1 (11348) : écuelle carénée en poterie brune assez fine, marbrée de gris en surface. H : 0,10 m ; Do : 0,205 m ; Db : 0,085 m.

2 (11349) : écuelle carénée à fond ombiliqué en poterie brune grossière. H : 0,05 m ; Do : 0,14 m ; Db : 0,03 m.

3 (11350) : fragments d'un grand vase à col haut, incomplet, en poterie noire grossière marbrée de brun-rouge en surface. Entailles triangulaires profondes sur la carène. Do : 0,19 m.

4 (11351) : écuelle hémisphérique à fond ombiliqué en poterie noire fine, grise marbrée de brun en surface. H : 0,075 m ; Do : 0,15 m ; Db : 0,045 m.

– *Bronze* :

16026 : épingle à tête aplatée et enroulée sur un anneau auquel est accroché un autre petit anneau, peut-être vestige d'une chaînette. L : 0,09.

– *Fer* :

16027 : débris de fil à section ronde. D : 0,001 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Tombe Grand Bassin I 16

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 363)

– *Céramique* : fragments de 3 vases, 2 tessons isolés.

1 (11352) : grande écuelle carénée en poterie noire assez fine. Do : 0,28 m.

2 (11353) : petite écuelle carénée avec un petit mamelon sur la carène, en poterie gris foncé très grossière et très corrodée. H : 0,065 m ; Do : 0,135 m ; Db : 0,05 m.

3 (11354) : petit vase en poterie grise assez fine. Do : 0,08 m.

4 (11355) : deux tessons isolés appartenant à une grande jarre de type plus ancien. Nous ne pouvons avoir la certitude qu'ils appartiennent

vraiment à cette tombe, mais nous avons constaté assez fréquemment la présence de tessons analogues dans les tombes intactes. Non figurés.

– *Fer* :

16028 : un fragment de fil à section ronde. D : 0,001 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet adulte ou de taille adulte.

Tombe Grand Bassin I 19

Description générale

Dalle de couverture soulevée par la charrue. A 0,50 m du sol actuel, fosse cylindrique de 0,65 m de diamètre et 0,15 m de profondeur (fig. 364). Pas d'ossuaire : les os brûlés étaient dispersés au fond de la fosse.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 365)

– *Céramique* : 2 vases.

1 (11356) : écuelle profonde en poterie brune fine. H : 0,085 m ; Do : 0,16 m ; Db : 0,10 m. Mamelon à mi-hauteur.

2 (11357) : écuelle à bord rentrant en poterie brune fine, marbrée de brun-rouge en surface. Fond effrité. Do : 0,15 m.

Ces deux vases reposaient sur les os brûlés.

– *Bronze* :

16029 : tige cylindrique, sans doute d'une épingle, sur les os brûlés. L : 0,08 m ; D : 0,003 m.

– *Données anthropologiques* :

Les os recueillis (25,6 g) appartiennent à un sujet d'âge indéterminé.

Tombe Grand Bassin I 20

Description générale

Entièrement soulevée par la charrue.

Inventaire du dépôt funéraire (fig. 365)

– *Céramique* : 4 vases.

1 (11358) : écuelle carénée en poterie noirâtre grossière. H : 0,135 m ; Do : 0,22 m ; Db : 0,09 m.

2 (11359) : petit vase en poterie noirâtre grossière. Le col a disparu. H actuelle : 0,045 m ; Db : 0,025 m.

3 (11360) : grand vase en poterie noire fine, grise en surface. H : 0,29 m ; Do : 0,24 m ; Db : 0,095 m.

4 (11361) : écuelle en poterie brune grossière. Anse rivée. H : 0,05 m ; Do : 0,12 m ; Db : 0,05 m.

– *Bronze* :

16030 : rasoir à deux tranchants. L : 0,075 m. Il est plat sur une face.

16031 : épingle à tête aplatée et enroulée. L : 0,06 m.

– *Données anthropologiques* :

Restes d'un sujet d'âge indéterminé.

Chapitre 2

Étude du mobilier funéraire

1. INTRODUCTION

L'étude du mobilier funéraire suit le schéma classique : chaque catégorie de mobilier est appréhendée individuellement : la céramique, le mobilier métallique, le mobilier lithique, le mobilier osseux, les coquillages, les objets en terre cuite. On procédera pour chaque ensemble en fonction des types identifiés et on analysera aussi leur représentativité au sein du lot. En revanche, nous ne procéderons pas systématiquement à des comparaisons régionales ou extra-régionales car de nombreuses études spécialisées ont déjà largement mis à contribution une grande partie des vestiges exhumés. Par exemple, nous n'étudierons pas en détail les décors au double trait incisé et leur répartition en France, plusieurs articles ou travaux universitaires ayant déjà fait un point sur la question. Il en sera de même pour certains types d'objets métalliques ou lithiques. Cette étude se veut donc résolument monographique.

2. LA CÉRAMIQUE

La nécropole du Moulin a livré plus de 1000 récipients non tournés parmi lesquels 695 exemplaires sont bien conservés ou ont pu être restaurés (1) permettant ainsi l'établissement de mesures destinées à l'élaboration de la typologie.

La pâte est en général peu solide, bourrée de sable contenant, en ordre dégressif, des graviers schisteux roulés, des éléments calcaires, un peu de quartz et parfois du mica. Les récipients où domine le sable schisteux sont les plus nombreux : ce sont les poteries que nous appelons «grossières» dans l'inventaire. Les pâtes plus «fines» y sont signalées.

Les récipients déposés dans les sépultures ne sont pas «neufs» : certains sont ébréchés ou usés, d'autres sont cassés ou retaillés. Plusieurs vases ont été retrouvés avec des moyens de préhension absents (tombe 13, vase 2) ; certains, cassés, ont été retaillés avant leur dépôt dans la tombe (tombe 14, vase 2 ; tombe 160, vases 2 et 4 ; tombe 200, vase 2, tombe 366, vase 2). Ces constatations renforcent l'idée qu'il n'y avait

pas à proprement parler de production céramique à destination uniquement funéraire.

2.1. La classification typologique : bases et critères

L'étude typologique que nous nous proposons de mener a pour but de mettre en évidence de grandes familles de vases. Ces formes ou groupes de formes seront établis en fonction de critères stables. Elles devront, pour reprendre l'expression d'A. Nickels, «*être régulièrement reproduites*» (1989 : 289). Cependant, les précédentes études typologiques, générales ou ponctuelles, ne répondaient pas à nos besoins, soit parce qu'elles ne prenaient pas en compte la période chronologique considérée ici, soit qu'elles ne concernaient pas l'entité géographique que nous étudions ou, enfin, parce qu'elles nous ont paru trop compliquées dans le sens où les critères retenus étaient trop nombreux et/ou trop fractionnés, nous interdisant une vision globale rapide du lot étudié et favorisant l'écueil d'ensembles micro-sérialisés. Rappelons également, si besoin est, que les nécropoles livrent un mobilier abondant, souvent intact, et qui permet une étude typologique simple et efficace, si les critères retenus sont logiques et cohérents, prenant en compte le caractère complet des individus. Ainsi, il nous a semblé nécessaire et judicieux d'employer la méthode mise au point pour l'étude de la nécropole du Peyrou à Agde, datée de la deuxième moitié du VIII^e s. av. n. è. (Nickels 1989 : 289-319). Judicieux parce que cette étude a permis une sériation typologique simple et ordonnée, donc facilement utilisable. En effet, les critères employés peuvent aisément être retenus dans notre étude. Nécessaire parce qu'elle concernait un mobilier exclusivement funéraire, issu d'une nécropole légèrement postérieure au cimetière du Moulin et géographiquement proche. Il nous sera ainsi possible de comparer, à terme et en fonction des résultats obtenus, les séries du Peyrou et du Moulin. Mais soulignons enfin que cette étude ne se veut en rien un modèle immuable ; il s'agit uniquement de traiter un lot important de récipients et de pouvoir étudier la variation du mobilier funé-

raire en fonction de cadres chronologiques, culturels et, pour-quoi pas, géographiques. De même, nous ne développerons pas ici les problèmes posés par l'étude typologique de la céramique non tournée. Nous renvoyons pour cela aux travaux d'A. Nickels (Nickels 1989 : 289-290), de M. Py (1984 : 215-219), d'Y. Gasco (Gasco 1978) et au travail collectif publié dans la série Lattara (Py dir. 1993).

Il nous semble maintenant indispensable de rappeler quels sont les critères retenus pour établir les familles de récipients présents dans la nécropole du Moulin (2).

Un vase est composé de trois parties distinctes :

- une embouchure ;
- une panse ;
- un fond ou un pied ;

Chacune de ces composantes sera étudiée à part entière et leurs associations permettra une sériation de types, à l'intérieur desquels un nouveau découpage sera effectué en fonction de la variation de ces critères. Mais comme dans les précédentes études typologiques, nous distinguerons les vases ouverts, coupes et coupelles, des vases fermés, urnes et gobelets. Cette distinction s'opère grâce à l'indice de fermeture égal à la hauteur du col ajouté à la hauteur de la panse, le tout rapporté sur le diamètre maximum à l'ouverture. Les valeurs obtenues se répartissent en deux groupes quasi distincts : les coupes et coupelles dont l'indice de fermeture est inférieur à 0,6 et les urnes et gobelets dont l'indice de fermeture est supérieur à cette valeur. Nous étudierons donc séparément ces deux grands ensembles.

2.1.1 Les urnes et les gobelets

2.1.1.1. Les embouchures

Comme à Agde (Nickels 1989 : 293), nous avons distingué trois types d'embouchure. Cette distinction s'est opérée à l'aide de l'indice de hauteur propre du col égal à la hauteur totale du col rapporté sur le diamètre à la base du col.

- des embouchures constituées par l'absence ou l'ébauche d'un col. Ce type 1, pour reprendre la terminologie utilisée à Agde, a un indice de hauteur propre du col inférieur à 0,08 ;
- des embouchures constituées d'un col bas. Ce type 2 a un indice de hauteur propre du col compris entre 0,09 et 0,50 ;
- des embouchures constituées d'un col haut. Ce type 3 a un indice de hauteur propre du col supérieur à 0,50.

2.1.1.2. Les panses

Critère indispensable à la différenciation des types, la panse peut prendre des formes variées. Toujours dans l'esprit de la typologie réalisée à Agde, nous avons utilisé les formes déterminées par les auteurs ; nous avons bien entendu dû distinguer de nouvelles formes, absentes de la nécropole du Peyrou (3).

Des formes déjà présentes dans la nécropole d'Agde ont pu être inventoriées dans le cimetière du Moulin. Il s'agit des formes B, D, E, F, G, H, J, et K.

Des formes nouvelles ont dû être individualisées. Il s'agit des formes L et M.

Ces formes élémentaires sont les suivantes :

- forme B : vases à profil tronconique et parois concaves ;
- forme D : vases à profil tronconique et parois convexes ;
- forme E : vases à profil ovoïde ayant un diamètre maximum assez haut. Rappelons que c'est la hauteur de ce diamètre maximum qui distingue les formes E des formes H. Il s'agit d'une forme E lorsque le rapport hauteur de panse / hauteur du diamètre maximum est inférieur à 1,52 ;
- forme F : vases à carène haute ;

- forme G : vases à panse à carènes multiples ou méplats dans leur partie supérieure ;

- forme H : vases à profil ovoïde ayant un rapport hauteur de panse / hauteur du diamètre maximum supérieur à 1,52 ;

- forme J : vases à panse fortement surbaissée ou écrasée, sans carène(s). Ils se caractérisent par un indice hauteur de la panse / diamètre maximum de la panse inférieur à 0,70. Rappelons que les panses dont l'indice est supérieur à 0,70 doivent être rattachées aux formes E ou H ;

- forme K : vases à panses fortement surbaissées et profil caréné ou facetté. Ces carènes les distinguent de la forme J ;

- forme L : vases à panse bitronconique à carène moyenne. Dans l'optique d'Agde, ils ont un rapport hauteur de panse / diamètre à la carène inférieur à 0,74. Lorsque ce rapport est supérieur à 0,74, ils correspondent à la forme F (Nickels 1989 : 301) ;

- forme M : vases à panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure.

2.1.1.3. Les fonds ou pieds

Nous avons distingué trois types de bases.

- des fonds plats, déprimés ou ombiliqués. Ils forment le type a ;
- des fonds annulaires, dont l'indice de hauteur propre du pied hauteur du pied / diamètre à la base du pied est inférieur à 0,26 (Nickels 1989 : 294). Ils correspondent au type b ;
- des pieds mi-hauts ou hauts dont l'indice de hauteur propre du pied est supérieur à 0,26. Ils forment le type c.

2.1.2. Les coupes et les coupelles

Comme pour les urnes et les gobelets, les coupes et les coupelles ont été divisées en 12 groupes. Ces divisions reposent sur les différences relevées au niveau de la vasque.

Ces formes élémentaires sont les suivantes :

- forme BC : il s'agit de la forme B des *Urnas et gobelets*, mais dont l'indice de fermeture est inférieur à 0,6. Elle regroupe les coupes et coupelles à profil tronconique et parois

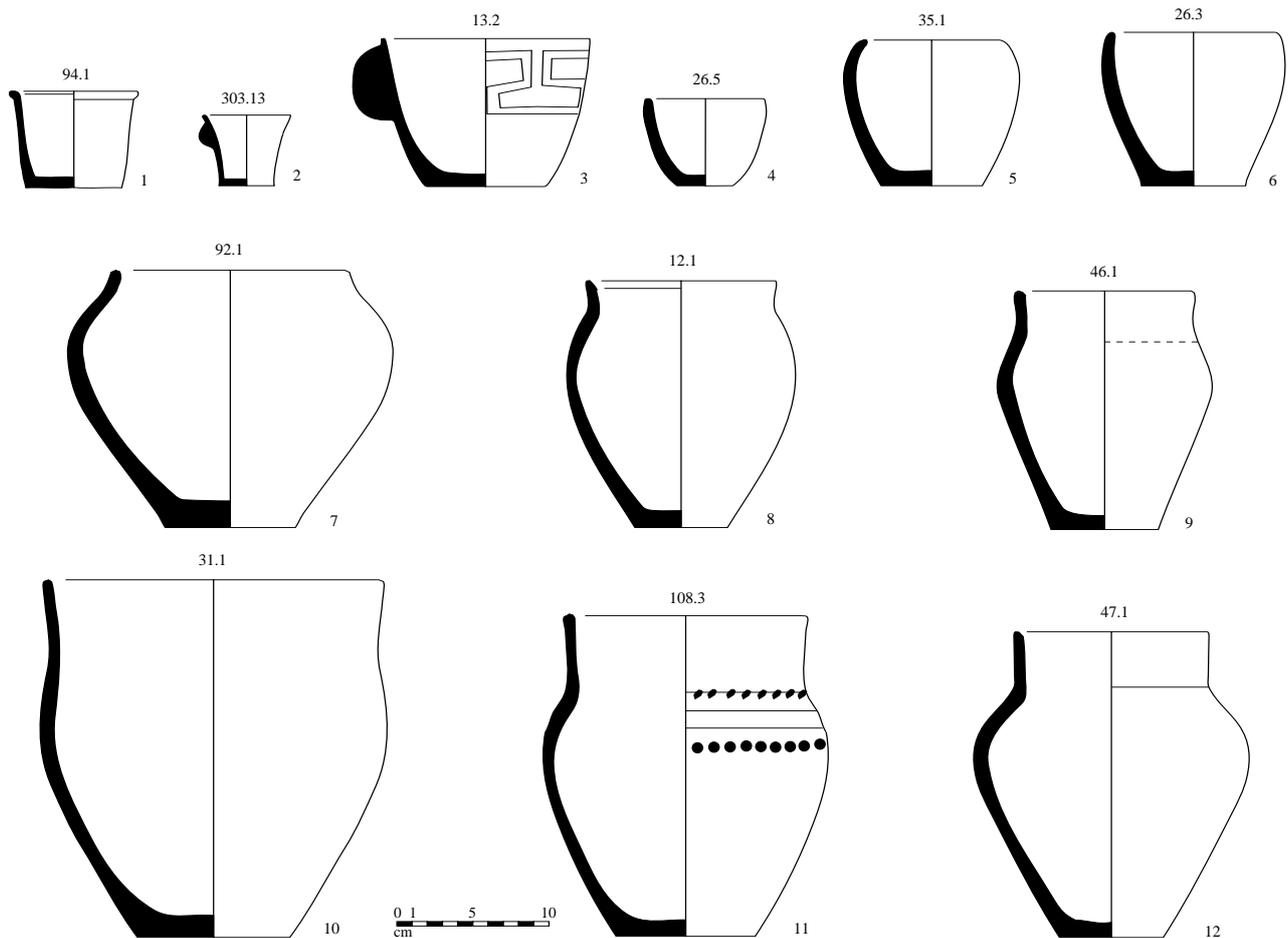


Fig. 366 : Exemples de formes B1a (1 et 2), D1a (3 et 4), E1a (5 à 7) et E2a (8 à 12).

concaves (4) :

- forme P : vases à profil tronconique et parois convexes ;
- forme Q : vases à panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure ;
- forme R : vases à panse bitronconique à carène moyenne ;
- forme S : vases à panse bitronconique à carène basse ;
- forme T : vases à panse fortement surbaissée ou écrasée.

Ils sont caractérisés par un indice de hauteur relative de la panse - hauteur de la panse / diamètre maximal de la panse - inférieur à 0,70 ;

- forme U : vases à panse à carène haute ;
- forme V : vases à vasque hémisphérique prolongée par un léger col ;
- forme W : vases à paroi convexe, sans col ;
- forme X : vases à panse tronconique à flancs droits ou légèrement concaves ;
- forme Y : vases à panse tronconique à bord étroit vers l'extérieur ou léger marli ;

- forme Z : vases à vasque hémisphérique et large marli.

2.2. Etude de détail des familles de vases

L'étude des formes générales a permis la création de groupes de vases. Le lot *Urnes et gobelets* et le lot *Coupes et coupelles* renferment différentes familles de récipients qu'il convient maintenant d'analyser en détail. Ces familles rassemblent en fait des récipients présentant une communauté de forme des panses. Les groupes qui les composent ont été établis en fonction de rapports arithmétiques concernant les cols et les pieds. Il convient d'emblée de souligner que ces ensembles ne sont pas forcément synonymes de découpages chronologiques strictes. Le terme de famille ne doit donc pas être considéré ici comme un critère typologique fonctionnel et il ne signifie pas l'appartenance d'un récipient à un groupe rigide (5). On notera également que certaines familles ne se distinguent que par la présence de méplats au niveau de la panse. Ce choix a été dicté par la valeur chronologique que l'on pourrait accorder à ce critère. Il suffira pour s'en convaincre de comparer cette série de vases à d'autres

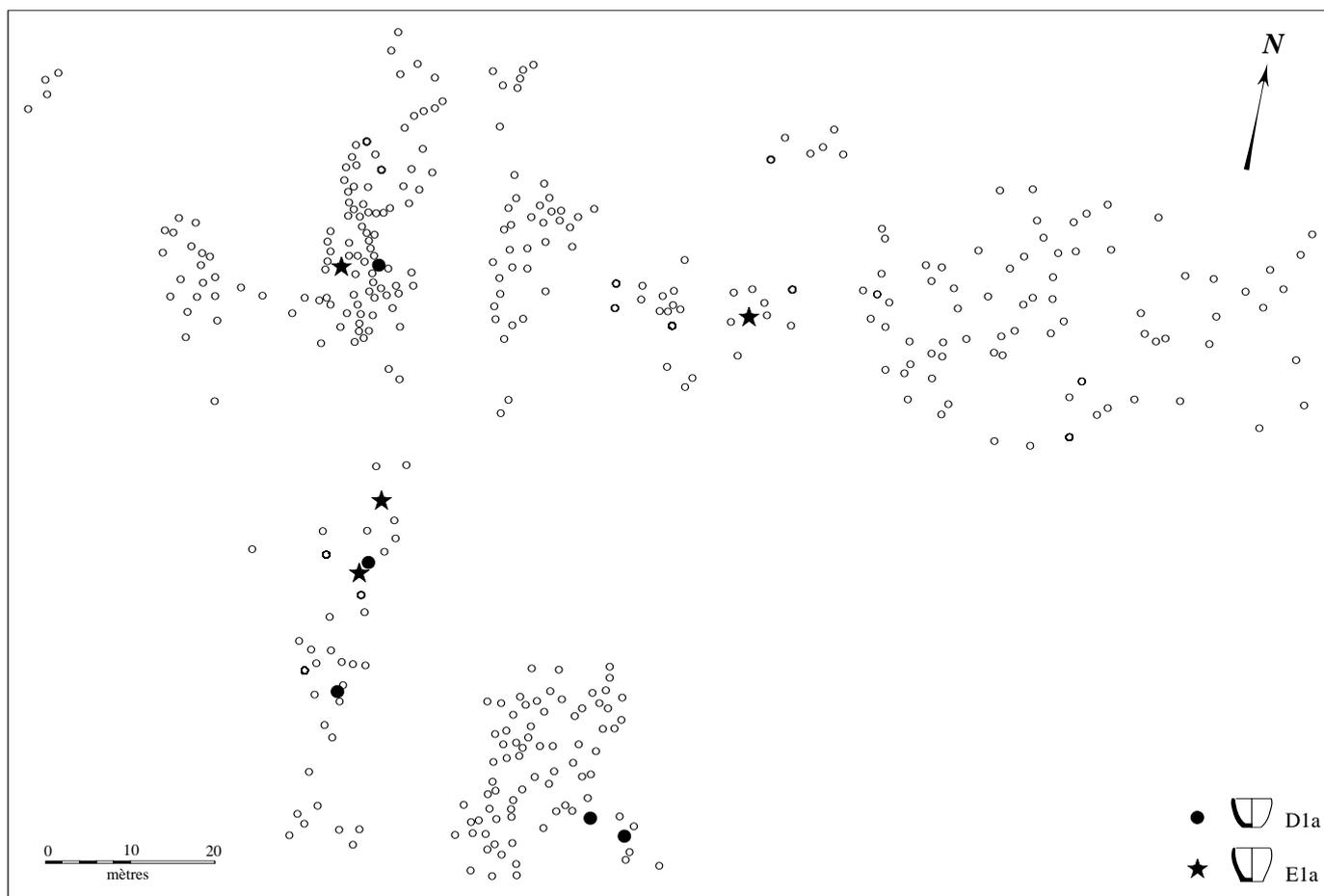


Fig. 367 : Carte de répartition des formes D1a et E1a.

ensembles plus anciens ou plus récents. Enfin, l'utilisation de rapports arithmétiques dans la définition des familles pourra aboutir au regroupement de récipients que d'autres études auraient classés dans des groupes différents, fonctionnels par exemple, ou prenant en compte des éléments plastiques comme la présence d'anses sur les vases.

2.2.1. Urnes et gobelets

La distinction entre urnes et gobelets repose bien entendu sur une notion de taille. Cette différenciation peut sembler arbitraire mais elle reflète réellement les très nets écarts de taille qui existent entre ces deux types de récipients. Les gobelets, plus petits, peuvent être tenus d'une seule main.

2.2.1.1. Les vases de la famille B

Forme B1a (fig. 366)

Ce groupe rassemble deux récipients tronconiques à parois concaves, soit 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total de vases. Aucun de ces récipients n'est décoré. Leur taille

indique qu'il s'agit de gobelets, fait confirmé par la présence sur le vase de la tombe 303 d'une anse verticale rivetée. Il est intéressant de noter que ce récipient était déposé entre deux grandes coupes. Si le faible effectif de ce groupe ne permet aucune sérieuse analyse de leur répartition spatiale – quoique l'on puisse souligner qu'un des récipients se trouve dans un secteur où furent implantées des sépultures à la fin du VIII^e s. av. n. è. – il faut souligner qu'ils proviennent de lots contenant des formes classiques de la transition Bronze/Fer, telles que les gobelets carénés ou surbaissés (formes S et T), ou des formes du tout début Age du fer, telles que, principalement, les coupes et coupelles hémisphériques (forme W).

2.2.1.2. Les vases de la famille D

Forme D1a (fig. 366)

Il s'agit de vases à profil tronconique et parois convexes. Cinq récipients de ce type ont été recensés, soit 1% des *Urnes et gobelets* et 0,7% du nombre total des vases. Il s'agit dans tous les cas, sauf dans la tombe 213, de gobelets, comme le confirme d'ailleurs la présence, sur deux d'entre eux, d'anses verticales.

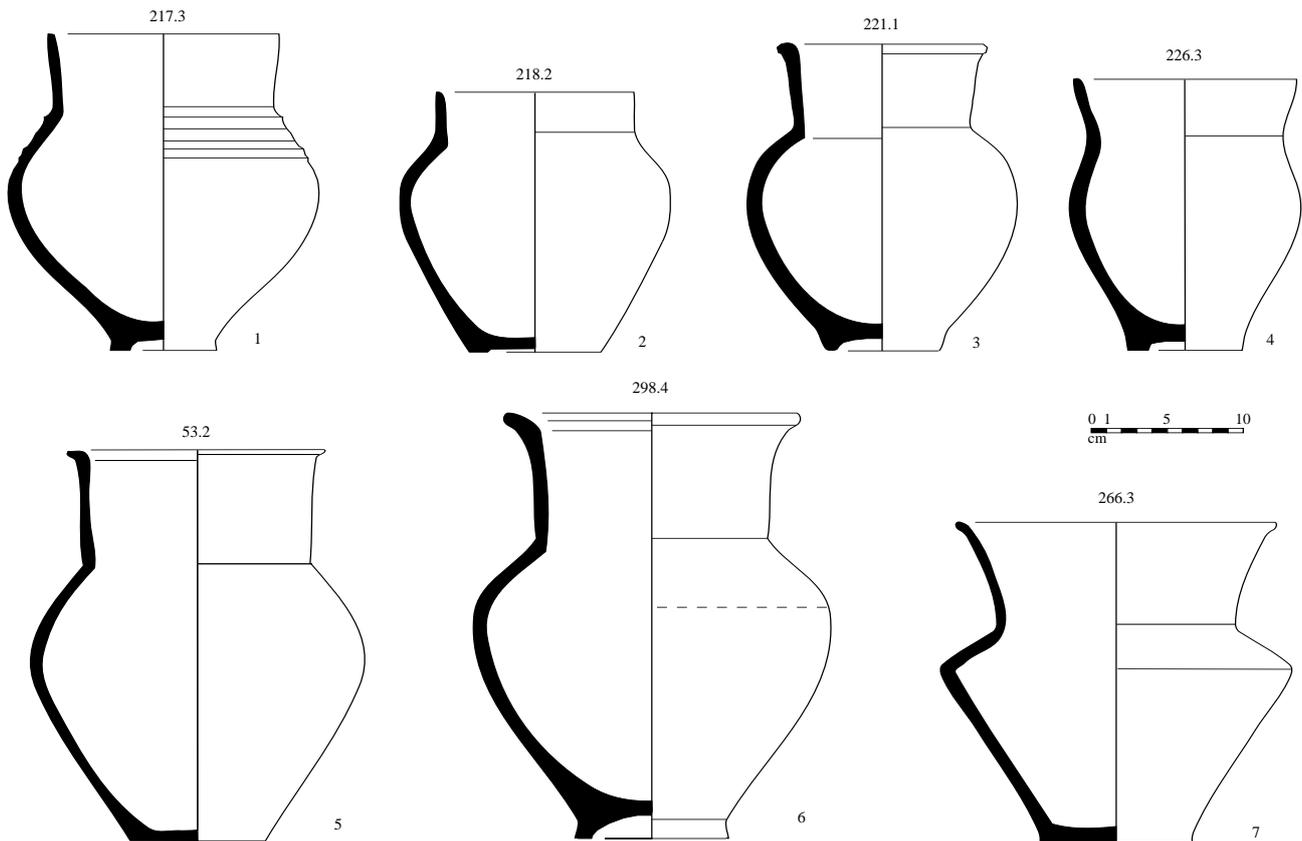


Fig. 368 : Exemples de formes E2b (1 à 4), E3a (5), E3b (6) et F2a (7).

Dans la tombe 223, le gobelet était déposé dans un grand vase. Seul le vase de la tombe 13 est décoré d'un méandre tracé grossièrement, qui semble différent des classiques décors mailhaciens, par sa facture au moins. Leur répartition montre clairement une concentration au sud de la nécropole, à l'exception du récipient de la tombe 98 (fig. 367). Qui plus est, 4 au moins d'entre eux sont associés à des récipients caractéristiques de la fin du Mailhacien I classique et de la transition Bronze/Fer, tels que les coupes carénées à pied annulaire dans les tombes 26 et 98 (forme Ub), ou, pour la tombe 223, à des récipients à col cylindrique haut (forme G3a). De même, dans la tombe 213, l'urne côtoie une série de grands boutons plats à bélière en bronze, éléments tardifs également. Enfin, la tombe 223 contient une épingle à tête en anneau, qui semble aussi tardive.

2.2.1.3. Les vases de la famille E

Il s'agit de vases à panse ovoïde dont le diamètre maximum est situé assez haut. Plusieurs formes ont été recensées au sein de la nécropole.

Forme E1a (fig. 366)

Cette forme correspond aux vases E, sans col ou munis

d'un col ébauché. Quatre récipients ont été relevés, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% de l'effectif total. Aucun de ces récipients n'est décoré. Deux d'entre eux doivent être considérés comme des gobelets (tombes 26 et 284). Les deux autres ont servi d'ossuaire. Dans le cas de la tombe 92, il s'agit d'une urne. Pour la tombe 35, la taille classe le vase dans les gobelets, mais il pourrait en fait s'agir d'une petite urne et indiquer une tombe d'enfant (?). Leur répartition au sein du cimetière n'est pas réellement représentative (fig. 367). Cependant, il convient de relever que dans trois cas au moins (tombes 26, 35 et 284) ces sépultures sont implantées dans des secteurs datés de la fin du VIII^e s. av. n. è. où, notamment, de petits couteaux en fer ont été recueillis. L'exemplaire de la tombe 26 côtoie une coupe carénée de forme Ub ; quant à l'exemplaire de la tombe 284, il est associé à un bracelet à section circulaire en bronze, décoré de chevrons alternés sur fond hachuré, caractéristique du Premier âge du fer (6).

Forme E2a (fig. 366)

Cette forme regroupe les urnes à panse ovoïde et diamètre maximum haut munies d'un col court. Très nombreux, ces récipients offrent un éventail de tailles, tant du point de vue de la hauteur totale que sur le plan de la hauteur du col, relativement large. Il demeure cependant inutile d'essayer d'étudier ces

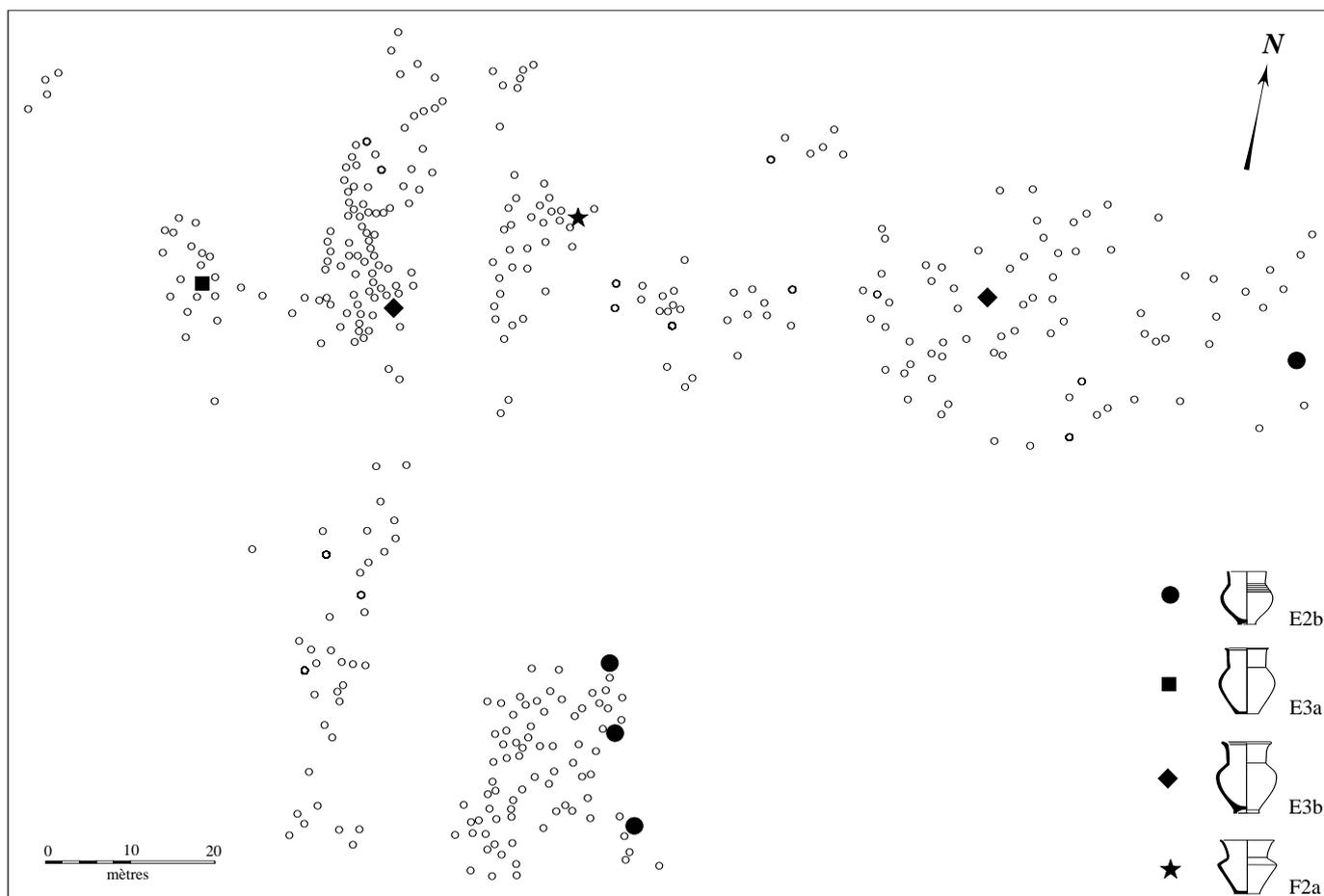


Fig. 369 : Carte de répartition des formes E2b, E3a, E3b et F2a.

micro-variations, c'est pourquoi nous nous en tiendrons à une étude comparable aux précédentes. Quarante vases de forme E2a ont été recensés dans la nécropole du Moulin, soit 10,3% des *Urnes et gobelets* et 7,1% de l'effectif total. C'est la troisième forme la plus représentée au sein de l'échantillon. Tous ces récipients doivent être considérés comme des urnes, à l'exception du vase de la tombe 290, dont la hauteur suggère un gobelet ou une petite urne pouvant indiquer une tombe d'enfant. 28,6% de ces vases sont ornés. Le décor le plus courant est une ligne d'impressions circulaires ou subcirculaires (tombe 11, 14, 58, 108, 140 et 160). Un récipient montre un décor au double trait constitué d'une frise de chevaux encadrée d'une ligne double (tombe 107). Les doubles lignes horizontales incisées sont également présentes (tombe 290), de même que les larges cannelures (tombe 179) ou les lignes simples parallèles (tombe 167). Un récipient est orné à la base du col d'un cordon à impressions digitales (tombe 76) et deux vases de la tombe 108 sont décorés de motifs complexes composés de lignes ondulantes et d'impressions. De rares exemplaires sont pourvus de moyens de préhensions telles que les anses verticales (tombe 108 et 167) ; le vase de la tombe 200 est muni d'un

téton sur l'épaule. Près de la moitié (44,90%) de ces récipients ont été utilisés comme ossuaires. Le reste est constitué de vases d'accompagnement. La carte de répartition de cette forme dans la nécropole ne présente aucune caractéristique particulière. Elle est présente dans des ensembles du Mailhacien I classique, également dans des sépultures de transition Bronze/Fer. Il est cependant intéressant de noter que seulement deux récipients sont ornés de motifs mailhaciens classiques.

Forme E2b (fig. 368)

Elle rassemble les urnes à panse ovoïde et diamètre maximum haut, munies d'un col court (ou bas) et agrémentées d'un pied bas ou annulaire. Quatre individus ont été inventoriés, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% du nombre total de vases. Tous ces récipients sont des urnes. Aucun d'entre eux n'est décoré, ni pourvu de moyens de préhension. La carte de répartition de ces formes est fort intéressante : elle montre en effet une concentration au sud-est de la nécropole (fig. 369). Seule la tombe 367 échappe à cette règle, certes restreinte par le faible effectif. Il est de plus important de noter que ces récipients sont associés à des pièces tardives : grands boutons

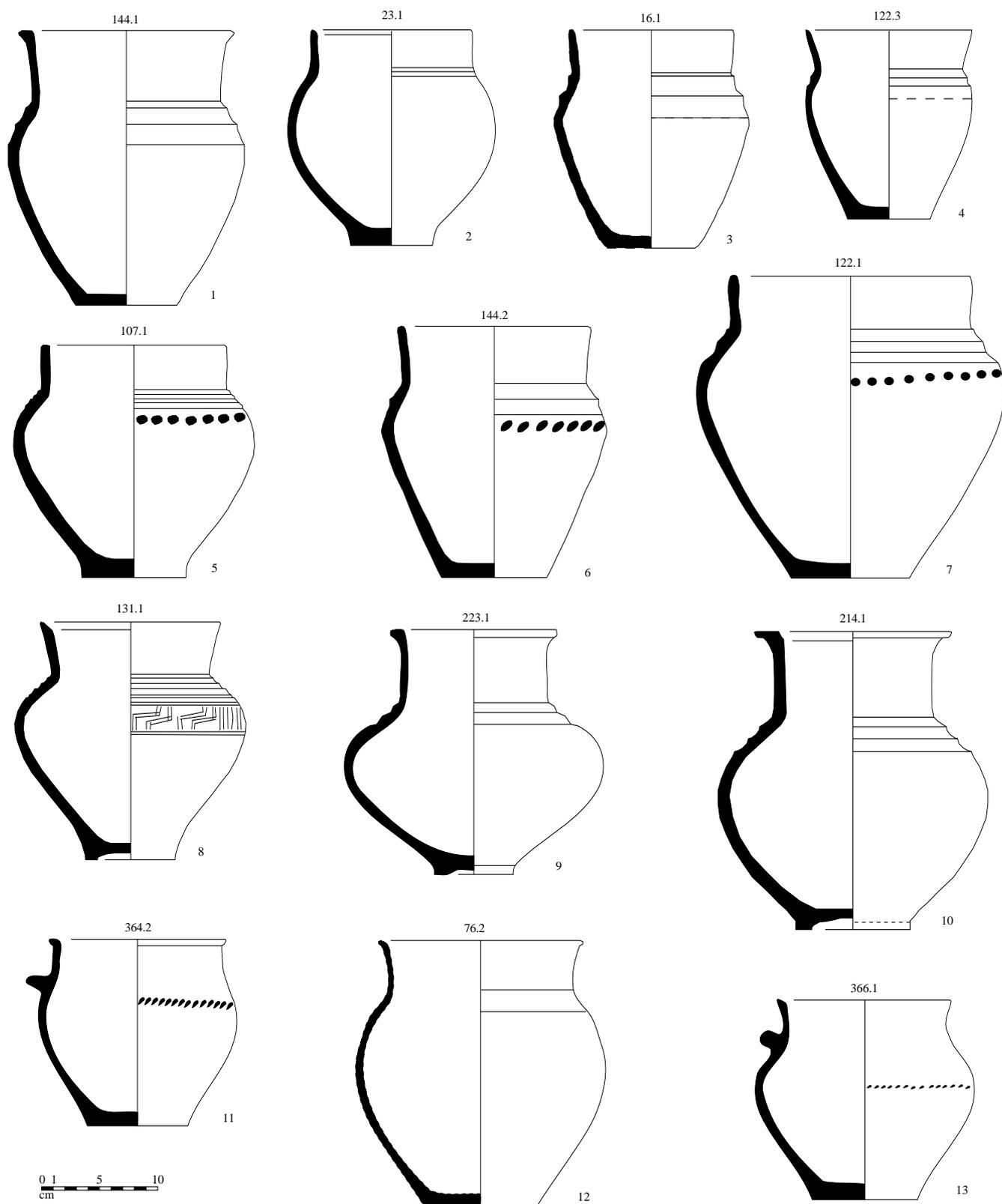


Fig. 370 : Exemples de formes G2a (1 à 7), G2b (8), G3a (9), G3b (10), H1a (11 et 13) et H2a (12).

plats à bélières en bronze dans la tombe 221, coupes et coupelles hémisphériques de forme Wa et surtout rasoir à partie centrale fortement ajourée et petit couteau en fer dans la tombe 367. Cette forme semble donc caractéristique de la phase de transition Bronze/Fer et du début de l'Age du fer.

Forme E3a (fig. 368)

Cette forme regroupe les récipients à panse ovoïde et diamètre maximal haut, à fond plat et col haut. Un seul exemplaire (tombe 53) a été recensé dans le cimetière, représentant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Dépourvu de décor et de moyen de préhension, ce vase, certes unique, est important car les cols hauts, s'ils sont rares dans la nécropole du Moulin, indiquent une phase chronologique tardive. La tombe 53 se trouve d'ailleurs dans un secteur où les décors mailhaciens de motifs anthropomorphes ou zoomorphes font totalement défaut (fig. 369). En outre, notons dès à présent que ce secteur a livré des épingles à tête plate, à tête en anneau et à tête vasiforme. Enfin, c'est proche de cette zone qu'a été découverte la tombe 39, qui a livré un mobilier typique de la première moitié du VIIe s. av. n. è.

Forme E3b (fig. 368)

Caractérisant les récipients à panse ovoïde et diamètre maximal haut pourvus d'un pied annulaire ou bas et d'un col haut, la forme E3b n'est représentée que par un seul individu (tombe 298), soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce vase d'accompagnement est dépourvu de moyen de préhension. Il est décoré au niveau de l'épaule d'une ligne de fines impressions en pointillé. Il est associé à une épingle à tête plate et à un poignard en bronze, dans un secteur où les tombes de transition sont les plus nombreuses, pour ne pas dire les seules (fig. 369).

2.2.1.4. Les vases de la famille F

Un seul récipient à carène haute a été inventorié dans la nécropole. Il s'agit d'un vase d'accompagnement de forme F2a, donc à fond plat et col bas (fig. 368). Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Il n'est pas décoré. Son implantation dans un secteur tardif (fig. 369) indique que ce type de récipient doit être rattaché à la phase de transition, si ce n'est au début de l'Age du fer : en effet, il convient de clore en précisant que cette forme est associée dans la tombe 266 à un rasoir à partie centrale fortement ajourée, à une grande coupe hémisphérique, à une coupelle carénée, enfin à un couteau en fer.

2.2.1.5. Les vases de la famille G

Ce sont des vases à panse ovoïde et diamètre haut portant des méplats – ou cannelures larges – sur l'épaule. Ils sont assez nombreux, puisque c'est la sixième famille la plus représentée

au sein de l'échantillon, toutes familles confondues.

Forme G2a (fig. 370)

Cette forme rassemble les récipients de forme G à col bas et fond plat ou ombiliqué. Trente-six vases appartiennent à cette forme, soit 7,5% des *Urnes et gobelets* et 5,2% du nombre total de vases. Parmi ces individus, 4 seulement doivent être considérés comme des gobelets (tombes 57, 179, 216 et 327). Cette observation est confirmée par le fait que pour la tombe 57, le récipient est posé à côté de l'ossuaire ; dans le cas de la tombe 179, le vase est déposé dans l'ossuaire ; enfin, dans la tombe 216, le petit récipient est déposé au fond d'un des vases d'accompagnement. Totalement dépourvus de moyen de préhension, ces individus sont parfois décorés : fines impressions en pointillé (tombes 16, 57, 122, 137, 163, 179, 216 et 277), impressions circulaires (tombes 107, 122 et 200), lignes incisées et impressions en pointillé (tombe 131), impressions oblongues obliques (tombes 144, 145, 168 et 217) et cercles estampés (tombe 206). La répartition de cette forme au sein de la nécropole ne montre aucune concentration particulière. De plus, force est de constater que cette forme se retrouve aussi bien au sein d'ensembles mailhaciens classiques comme la tombe 122 que dans des lots tardifs, livrés par exemple par les tombes 36 ou 294.

Forme G2b (fig. 370)

Constituée de récipients de forme G à col bas et fond annulaire ou pied bas, cette forme est très peu représentée puisque seuls deux exemplaires ont été relevés, soit 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% de l'effectif total. Ce sont deux urnes. Une seule est décorée de motifs zoomorphes exécutés au double trait : le vase de la tombe 131 montre en effet une frise de chevaux alternant avec des lignes parallèles légèrement obliques, le tout étant encadré de deux lignes doubles. La répartition de cette forme n'a bien entendu aucun intérêt, au vu du peu de nombre d'individus.

Forme G3a (fig. 370)

Un seul récipient de forme G à col haut et fond plat ou annulaire a été recensé. Il provient de la tombe 223 où il est associé notamment à une épingle à tête annulaire.

Forme G3b (fig. 370)

Elle regroupe généralement les vases de forme G à col haut et à fond annulaire ou pied bas. Un seul récipient de ce type a été inventorié, constituant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Celui-ci est dépourvu de moyen de préhension et il n'est pas décoré. Cette urne, utilisée comme ossuaire, est associée à un gobelet surbaissé (forme T), à une urne à col cylindrique haut et panse arrondie et surbaissée (forme J) ainsi qu'à une coupe de forme Pa et à un rasoir à partie centrale fortement ajourée. Bien qu'unique, cette forme semble donc devoir être rattachée à la fin du Mailhacien I ou au début de la phase de transition

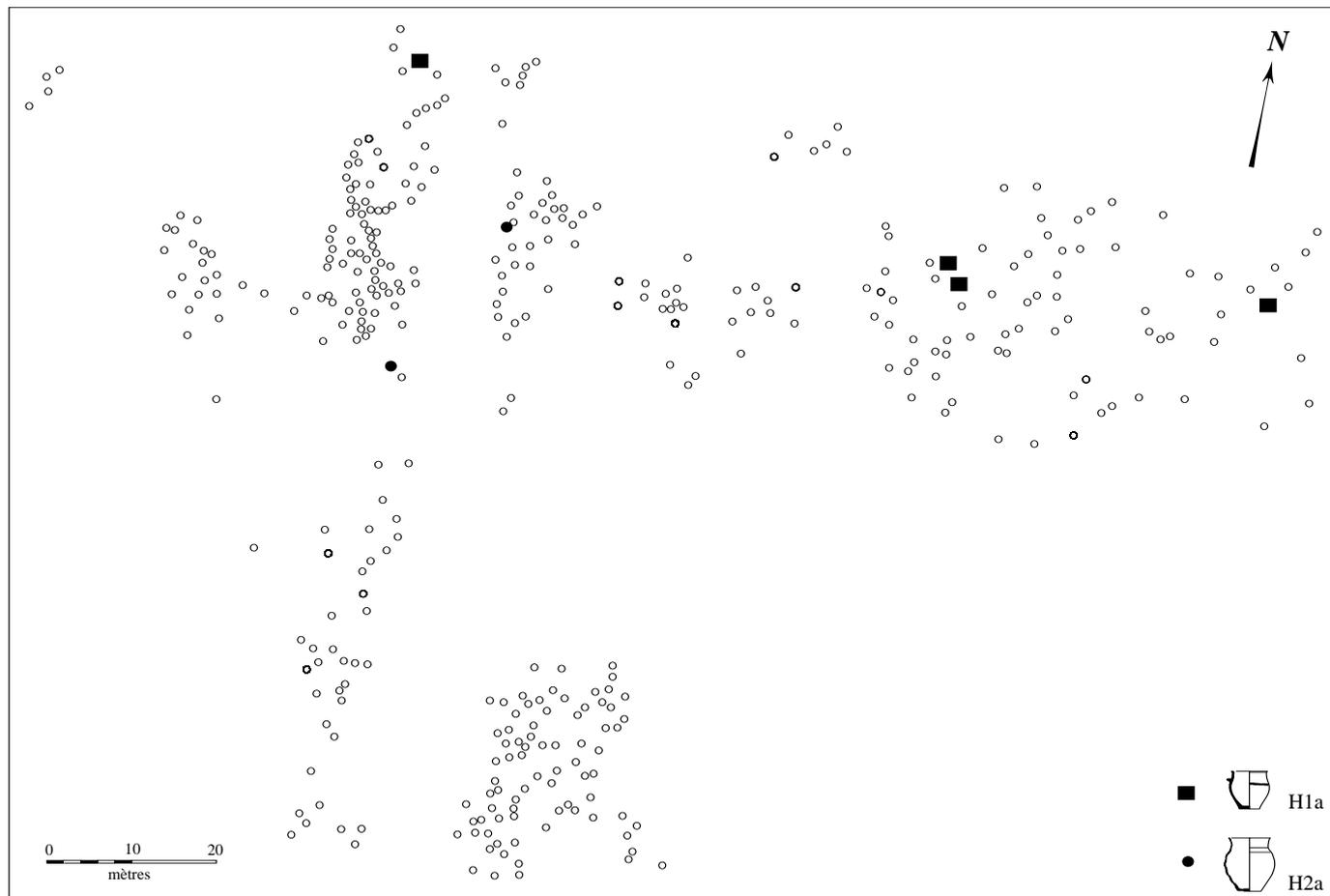


Fig. 371 : Carte de répartition des formes H1a et H2a.

Bronze/Fer.

2.2.1.6. Les vases de la famille H

Ces vases se caractérisent par une panse ovoïde à diamètre maximum bas. Ils sont rares au sein de notre échantillon (6 au total) et présentent deux variantes.

Forme H1a (fig. 370)

Ces récipients à panse ovoïde à diamètre maximum bas et à fond plat ou ombiliqué ne sont représentés que par quatre individus, soit 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% de l'effectif total. Tous, à l'exception du vase de la tombe 142, qui est un gobelet muni d'une anse, sont des urnes. Un seul, le vase de la tombe 366, a servi d'ossuaire, les autres étant employés comme vases d'accompagnement. Le récipient de la tombe 364 est agrémenté d'un mamelon bifide et l'urne de la sépulture 366 est munie de deux anses horizontales à perforation verticale. Trois vases sur quatre sont décorés : impressions fines en pointillé (tombe 366), petites impressions obliques (tombe 364) ; enfin, le vase de la tombe 348 présente une partie inférieure de la panse non travaillée, d'un aspect frustré.

La répartition de ces récipients, quoique peu nombreux, montre une concentration indiscutable à l'est de la nécropole (fig. 371), dans le secteur utilisé à la fin du VIII^e s. av. n. è. Soulignons de plus que la tombe 348 a livré un fragment de lame de petit couteau en fer. Notons de même que la tombe 142 contenait une pointe de flèche de type égéen et que la tombe 366 a livré une épingle en bronze à tête biconique. Ces associations et la répartition de cette forme indiquent qu'elle semble être un fin jalon chronologique, même s'il est vrai que ces récipients sont somme toute peu nombreux dans la nécropole du Moulin.

Forme H2a (fig. 370)

Cette forme rassemble les récipients de forme H pourvus d'un col bas et d'un fond plat ou ombiliqué. Deux exemplaires ont été recensés représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total des récipients. Ces deux individus sont des urnes. Un seul de ces récipients a été utilisé comme ossuaire (tombe 243) ; il est décoré de cannelures ondulantes et pourvu de deux anses verticales. Leur répartition n'offre que peu d'intérêt : tout au plus peut-on remarquer qu'ils sont pré-

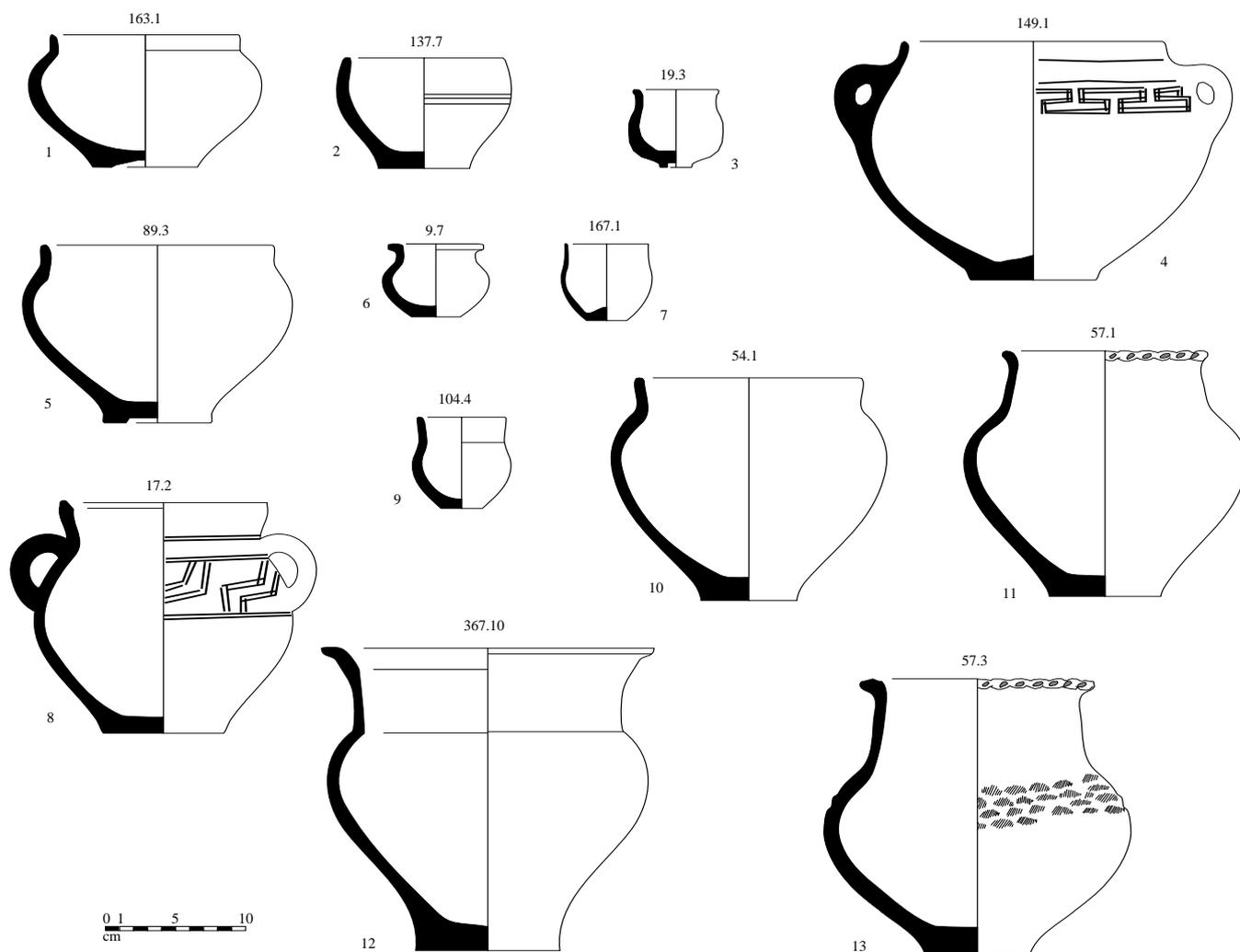


Fig. 372 : Exemples de formes J1a (1 à 4), J1b (5) et J2a (6 à 13).

sents dans la zone de la nécropole où peu de décors mailhaciens classiques ont été recensés (fig. 371). Par ailleurs, il convient de noter que le vase de la tombe 76 est accompagné d'une coupelle hémisphérique (forme Wa) et d'une coupelle à carène basse (forme Sa). De même, l'exemplaire de la tombe 243 est associé à une coupe de forme Pa ainsi qu'à une urne à pied haut (forme K2c). Cette forme, bien que rare, semble donc devoir être assimilée à une phase tardive.

2.2.1.7. Les vases de la famille J

La famille J rassemble les vases à panse arrondie surbaissée ayant un rapport hauteur panse/diamètre maximum de la panse inférieur à 0,71. C'est la famille la plus représentée ; elle offre, de plus, un large échantillon de formes.

Forme J1a (fig. 372)

Cette forme correspond aux vases de forme J sans col ou à col ébauché et pourvus d'un fond plat ou ombiliqué. Neuf

exemplaires ont été relevés, soit 1,9% des *Urnes et gobelets* et 1,3% de l'effectif total. Deux seulement de ces récipients doivent être considérés comme des gobelets. Les autres constituent de grands vases d'accompagnement ; ils ont exceptionnellement servi d'ossuaire (tombe 149 et 163). Deux exemplaires sont munis de moyens de préhension : un téton massif pour le vase d'accompagnement de la tombe 127 et deux anses verticales pour l'ossuaire de la tombe 163. Ce même récipient est de plus décoré d'un motif de grecques exécuté au trait double avant cuisson, associé à des fines cannelures horizontales que l'on retrouve sur le gobelet de la tombe 137. La carte de répartition de cette forme montre une distribution aléatoire. Cette forme relativement peu fréquente est aussi bien associée à des décors au trait double qu'à des éléments datés de la phase de transition comme les coupes carénées (tombe 19) ou des coupelles hémisphériques (tombe 137). On la retrouve également dans la tombe 367 qui a livré 14 récipients et un couteau en fer.

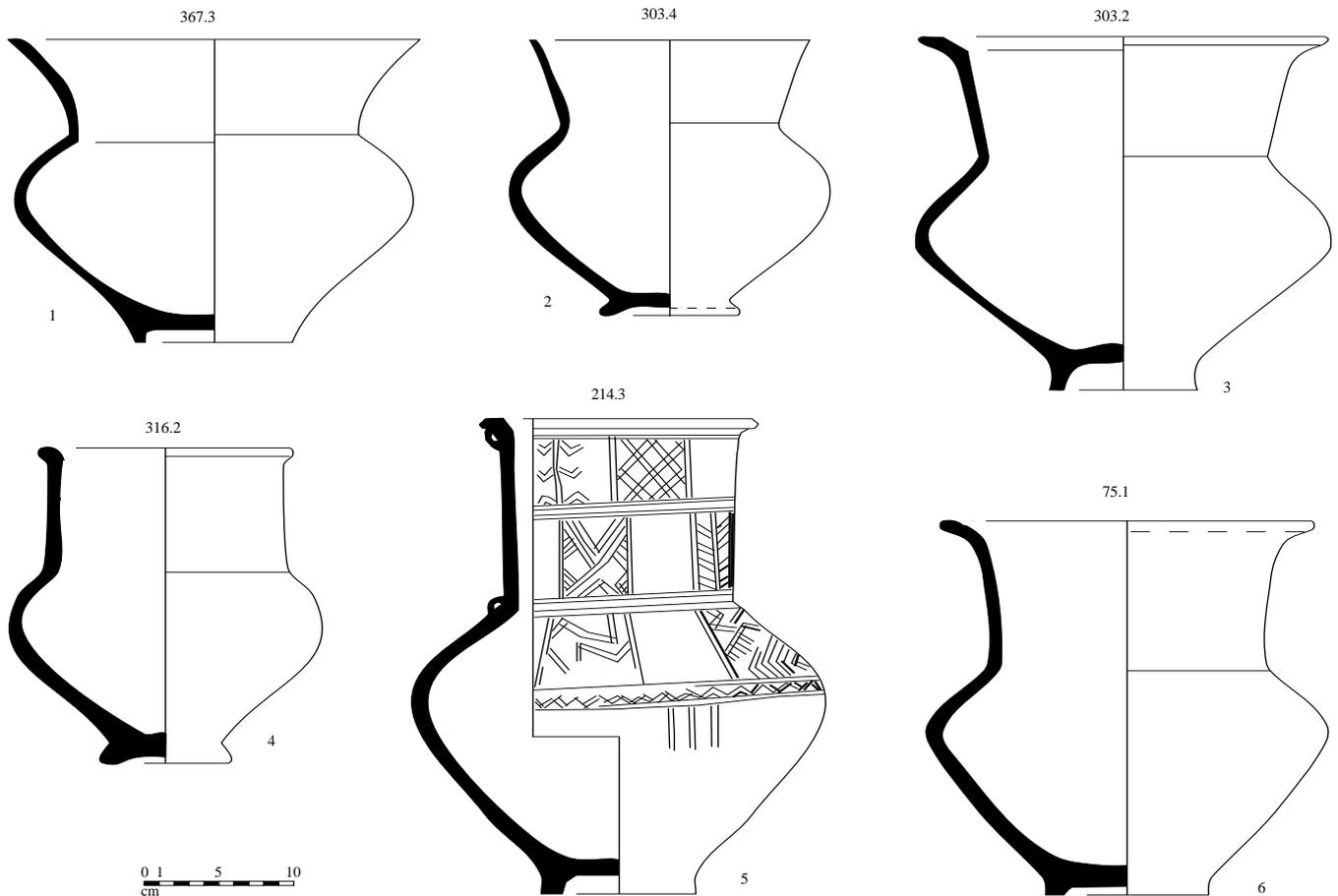


Fig. 373 : Exemples de formes J2b (1 à 3), J3a (4) et J3b (5 et 6).

Forme J1b (fig. 372)

Un seul vase de forme J1b possède un fond annulaire. Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Ce vase, dépourvu de décor, accompagne notamment une coupe de forme Ra décorée en traits doubles de motifs anthropomorphes et zoomorphes ainsi qu'une coupelle carénée. Sa répartition n'a évidemment aucune signification.

Forme J2a (fig. 372)

Caractérisés par une panse arrondie surbaissée, un fond plat ou ombiliqué et un col bas, les vases de forme J2a sont les plus nombreux. Cent quarante-cinq individus ont été relevés, soit 30,4% des *Urnes et gobelets* et 20,9% de l'effectif total. 40% de ces récipients sont des gobelets, parfois déposés dans l'ossuaire ou dans un des vases d'accompagnement. Le reste se divise en 25,5% d'ossuaires et 34,5% de vases d'accompagnement. Quatorze de ces urnes portent deux anses verticales (tombes 17, 64, 111, 113, 114, 147, 156, 164, 175, 189, 273 et 310). Certaines d'entre elles sont décorées de cannelures ondulantes (tombes 114, 175, 273 ou 310). D'autres sont ornées de décors zoomorphes exécutés au trait double (tombes 17 et 64),

ou de motifs géométriques (tombe 114). Enfin, plusieurs sont décorées d'impressions circulaires ou ovales disposées en lignes, d'autres de lignes parallèles incisées horizontales. Quelques exemplaires sont munis d'un mamelon, simple ou bifide (tombes 45, 183 et 275). La répartition générale de ces vases n'offre aucun indice éminemment concluant. On les retrouve aussi bien dans des contextes mailhaciens classiques que dans des ensembles tardifs comme la tombe 367 par exemple. Très nombreuses, ces formes offrent un éventail généreux de variétés et de dimensions qui ne permet pas cependant de les étudier plus en détail, variant sensiblement de l'une à l'autre.

Forme J2b (fig. 373)

Ces vases de forme J sont pourvus d'un col bas et d'un pied annulaire ou bas. Quatorze récipients de cette forme ont été inventoriés, soit 2,9% des *Urnes et gobelets* et 2% du nombre total de vases. La plupart sont des urnes (79%). Un seul exemplaire (tombe 190) est muni de deux anses verticales. Les décors de ces récipients se résument à des impressions circulaires (tombe 144), à des lignes incisées (tombe 87), à des

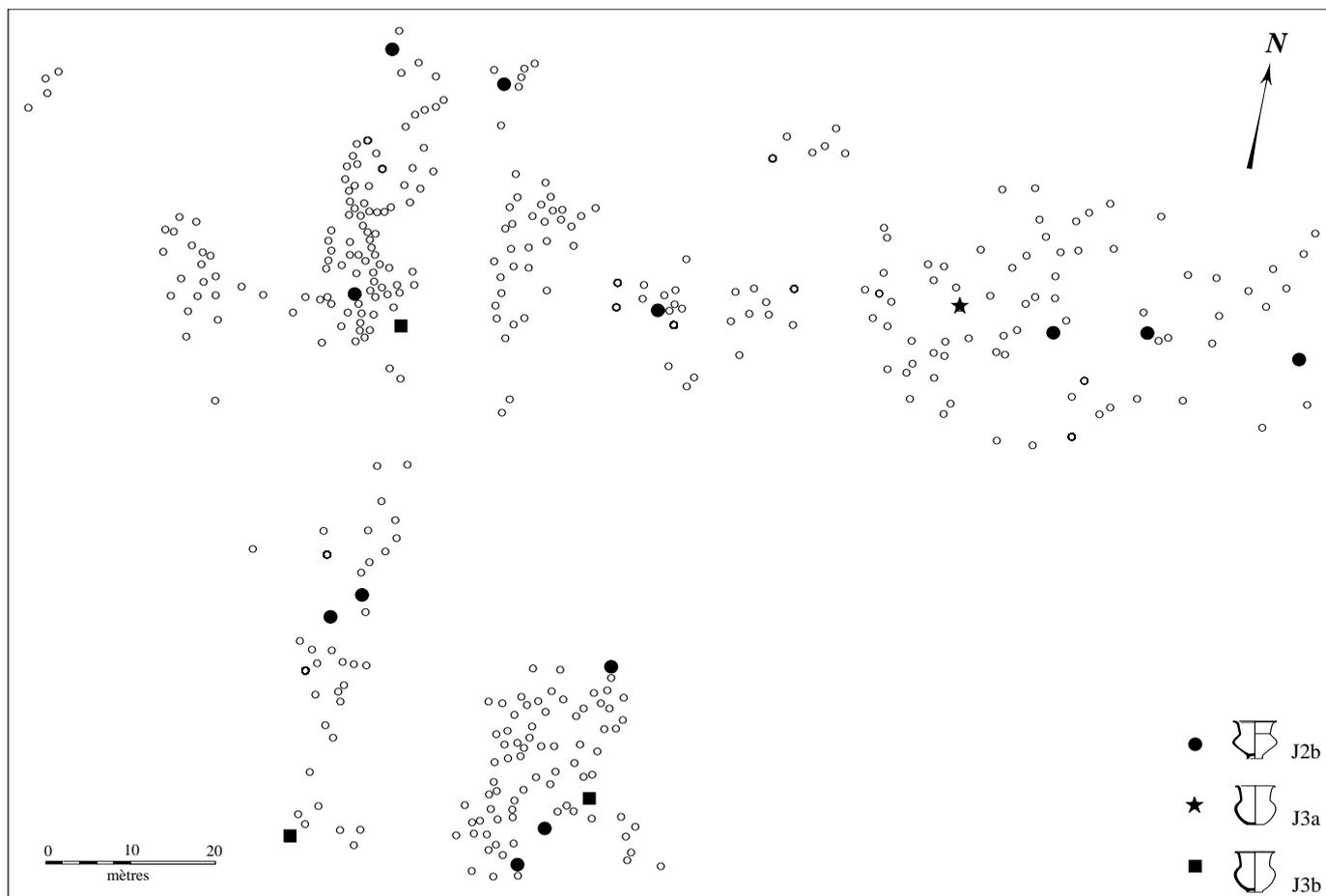


Fig. 374 : Carte de répartition des formes J2b, J3a et J3b.

cannelures (tombe 23, 144 et 190) ; un récipient (tombe 188) porte, dans sa partie inférieure, des traces de peignage. La répartition de cette forme apporte de précieuses indications (fig. 374). En effet, ces récipients se retrouvent, à l'exception de la tombe 87, à la périphérie du cimetière, indiquant un emploi (ou une apparition ?) tardif(ve) dans les sépultures. Qui plus est, force est de constater qu'ils sont associés à d'autres formes tardives telles que les gobelets carénés, les coupes carénées ou les coupes et coupelles hémisphériques ; de même, on les retrouve dans des ensembles contenant des objets datables de la transition Bronze/Fer, tels que les grands boutons plats en bronze à bélière, les boutons rivets, les têtes d'épingle en haltère en bronze, etc... Il semble donc que la forme J2b soit un bon jalon chronologique.

Forme J3a (fig. 373)

Un seul vase de forme J à col haut et fond annulaire a été identifié, représentant 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce récipient n'est pas décoré et est dépourvu de moyens de préhension. Sa localisation (fig. 374), dans un secteur principalement tardif, semble indiquer que cette forme

doit être chronologiquement située à l'extrême fin de l'Age du bronze et/ou au tout début de l'Age du fer.

Forme J3b (fig. 373)

Cette forme rassemble les vases de forme J, munis d'un col haut et d'un pied annulaire ou bas. Au nombre de 4, ces récipients représentent 0,8% des *Urnes et gobelets* et 0,6% du nombre total d'individus. Tous ont été employés comme vase d'accompagnement. Un seul, l'exemplaire de la tombe 214, porte un décor : il s'agit de motifs géométriques et anthropomorphes (?), disposés en panneaux, exécutés au trait double et alternativement remplis de colorant blanc et de colorant rouge. Soulignons que ces motifs semblent plus stylisés que les décors recensés en contexte mailhacien pur. En effet, tant la répartition de ces vases que les associations dont ils font l'objet montrent qu'ils doivent être considérés comme des éléments tardifs. D'une part, ils se trouvent dans des sépultures sises à la périphérie de la nécropole (fig. 374). D'autre part, ils côtoient des rasoirs à partie centrale fortement ajourée (tombe 214 et GBI 20), des rasoirs en croissant (tombe 4 et 75), des couteaux en fer (tombe 4), ainsi que des coupes carénées, des coupelles hémisphériques

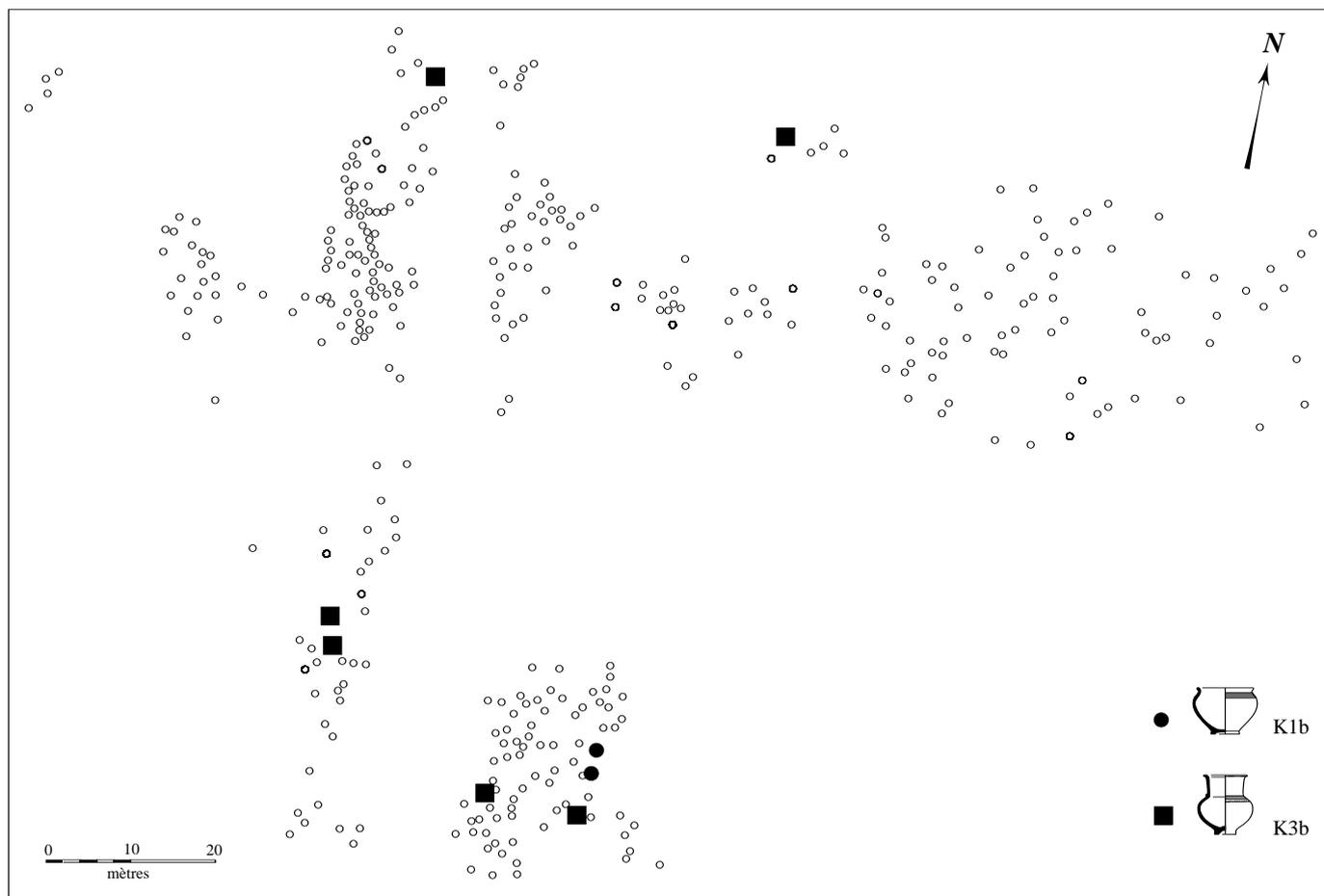


Fig. 375 : Carte de répartition des formes K1b et K3b.

et des gobelets surbaissés, objets éminemment datables de la phase de transition Bronze/Fer et du début de l'Age du fer.

2.2.1.8. Les vases de la famille K

Les vases de forme K se caractérisent par une panse surbaissée, carénée ou facettée. Relativement nombreux, ils peuvent être ici divisés en 7 formes différentes.

Forme K1a (fig. 376)

Un seul récipient de forme K sans col et à fond plat ou ombiliqué a été recensé, soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Ce gobelet est dépourvu de moyens de préhension et n'est pas décoré. *Unicum*, on ne peut lui accorder aucune réelle signification chronologique.

Forme K1b (fig. 376)

Cette forme regroupe les récipients de forme K sans col ou à col ébauché et muni d'un pied annulaire ou bas. Deux exemplaires, représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% du nombre total de vases, ont été recensés. Le vase d'accompagne-

ment de la tombe 209 est décoré d'un motif de grecques exécutées au trait double. Tous deux sont dépourvus de moyens de préhension. Leur nombre ne permet aucune conclusion. Tout au plus doit-on relever que ces deux récipients ont été retrouvés dans deux tombes voisines, contenant chacune deux vases, dans le secteur sud de la nécropole (fig. 375).

Forme K2a (fig. 376)

C'est le deuxième forme la plus représentée avec 134 individus, soit 28,1% des *Urnes et gobelets* et 19,3% de l'effectif total. Elle rassemble les vases à panse surbaissée, carénée ou facettée, à col bas et fond plat ou ombiliqué. 47% de ces récipients sont des gobelets. Parmi les 53% d'urnes, 54% ont été utilisées comme ossuaires. 52% de ces formes sont décorées, parmi lesquelles 37% de gobelets, 34% d'ossuaires et 29% de vases d'accompagnement. Les décors que l'on rencontre le plus, sur les urnes comme sur les gobelets, sont les impressions circulaires situées sous la dernière carène. De petites incisions en tiret sont également connues. Trois récipients seulement sont munis de moyens de préhension : deux anses verticales et un mamelon bifide. La carte de répartition de cette

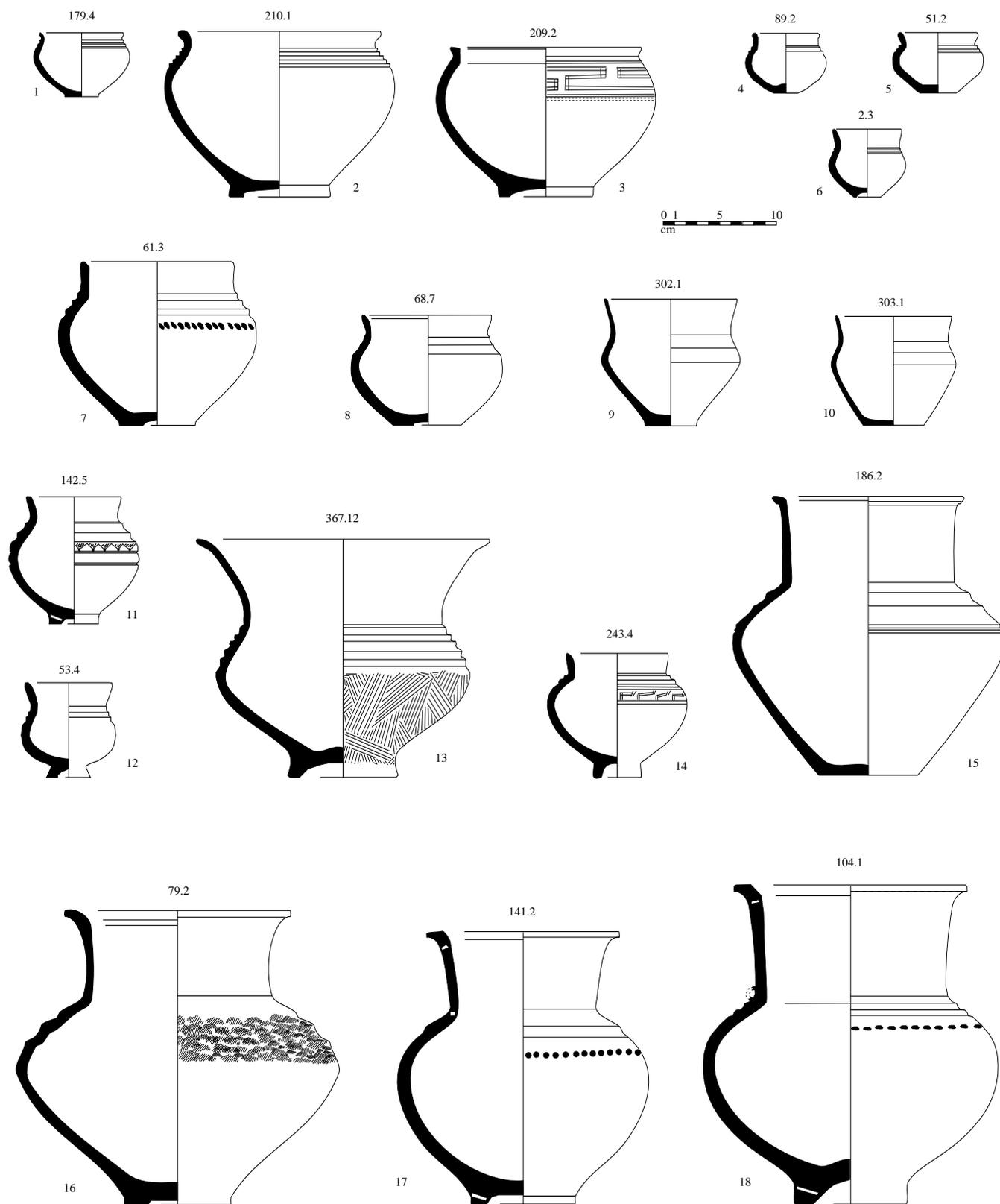


Fig. 376 : Exemples de formes K1a (1), K1b (2 et 3), K2a (4 à 10), K2b (11 à 13), K2c (14), K3a (15 et 16) et K3b (17 et 18).

forme ne montre aucune concentration particulière. On la retrouve en effet dans tous les secteurs de la nécropole. Ce type de récipient est de plus associé à des décors mailhaciens et à des coupelles hémisphériques. Cependant, il est intéressant de noter que dans les sépultures très récentes, et notamment les tombes 301, 302, 303 et GBI 16, ces récipients ne portent plus de méplats multiples mais un ou deux au maximum.

Forme K2b (fig. 376)

Elle se distingue de la forme K2a par un pied annulaire ou bas. Vingt-deux individus, soit 4,6% des *Urnes et gobelets* et 3,2% du nombre total de vases, ont été identifiés. Vingt-sept% d'entre eux sont des gobelets dont un tiers seulement est décoré. La moitié de ces récipients a été utilisée comme vase d'accompagnement ; seulement 23% ont servi d'ossuaire. 41% sont décorés ; les motifs sont divers : petites incisions en arête de poisson, méandres au trait double, triangles hachurés, impressions circulaires ou en tirets. Un vase a le bas de la panse peigné. Un seul récipient est muni de deux anses verticales et est décoré d'une ligne ondulante d'impressions circulaires. La répartition de cette forme au sein du cimetière n'apporte aucune indication sérieuse ; tout au plus doit-on relever qu'on la retrouve essentiellement concentrée au sud. Elle apparaît également dans la partie nord, mais dans une densité moindre. Cependant, si on se tourne vers les associations dont cette forme fait l'objet, force est de constater qu'elle n'est qu'exceptionnellement accompagnée de décors mailhaciens — encore faudrait-il que le méandre incisé soit un thème classique de cette phase ! — et qu'en revanche elle est associée à un vase à col haut (forme E3a) dans la tombe 53, à une coupelle carénée (forme Sa) dans la tombe 142, à un récipient à un col haut (forme K3b) dans la sépulture 159 ou dans la sépulture 186 (forme K3a), à une coupelle surbaissée (forme Ta) dans la tombe 245, enfin à de nombreuses coupelles hémisphériques (forme Wa), à un rasoir à partie centrale fortement ajourée et à un petit couteau de fer dans la tombe 367. Tout porte donc à penser que la forme K2b doit être chronologiquement placée dans la phase de transition et dans le dernier quart du VIII^e s. av. n. è.

Forme K2c (fig. 376)

L'unique vase de forme K à col bas et pied haut provient de la tombe 243. Il représente 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% de l'effectif total. Dépourvu de moyens de préhension, il est décoré d'un motif d'équidés tracés au trait double et encadré d'une ligne double. Sa position chronologique ne transparait ni à travers sa situation au sein de la nécropole ni à travers le mobilier auquel il est associé.

Forme K3a (fig. 376)

Ces récipients à panse surbaissée, carénée ou facettée, munis d'un col haut et d'un fond plat sont peu nombreux. Deux individus seulement ont été inventoriés, soit 0,4% des

Urnes et gobelets et 0,3% du nombre total de vases. Ce sont deux urnes utilisées comme vases d'accompagnement. Une seule (tombe 186) est décorée sur l'épaule d'impressions digitées. Chronologiquement, il est tentant de situer ces vases à col haut dans la phase de transition.

Forme K3b (fig. 376)

Cette forme rassemble les vases de forme K, pourvus d'un col haut et d'un pied annulaire ou bas. Sept exemplaires ont été recensés, représentant 1,5% des *Urnes et gobelets* et 1% de l'effectif total. Ces sept urnes ont toutes été utilisées comme principal vase d'accompagnement. Parfois munis d'une minuscule anse à la base du col (tombe 212), ces récipients sont en général ornés d'une ligne de légères impressions sous la carène la plus basse. La carte de répartition montre que cette forme se retrouve dans des secteurs tardifs (fig. 375). Cette remarque est accentuée par le fait que ces récipients sont toujours associés à des pièces attribuées à la fin du Mailhacien I classique ou à la phase de transition : coupelle carénée (forme Sa) dans la tombe 104, coupelle hémisphérique (forme Wa) et épingle à tête en anneau dans la tombe 141, enfin à une fibule à double ressort et à une épingle à tête en rouelle dans la tombe 293.

2.2.1.9. *Les vases de la famille L*

Ils se caractérisent par une panse bitronconique à carène moyenne.

Forme L1a (fig. 377)

Treize vases à panse bitronconique, sans col et à fond plat ont été relevés. Ils représentent 2,7% des *Urnes et gobelets* et 1,9% du nombre total de vases. Cinq d'entre eux ont servi d'ossuaire. Deux exemplaires doivent être considérés comme des gobelets. Les décors présents sur ces vases sont tous exécutés au trait double. Ils représentent des motifs géométriques ainsi que des équidés. La carte de répartition de cette forme est très intéressante : elle montre en effet que ces récipients se concentrent principalement dans le secteur nord-ouest ; trois individus ont été relevés dans la zone sud ; deux seulement dans la partie est (fig. 378). Il semble donc que ces récipients soient à caler chronologiquement dans la phase classique du phénomène mailhacien et peut-être de rares modèles subsistent-ils durant la phase de transition.

Forme L1b (fig. 377)

Elle se distingue de la forme L1a par la présence d'un pied annulaire. Six exemplaires, représentant 1,3% des *Urnes et gobelets* et 0,9% de l'effectif total, ont été recensés. Ce sont des urnes, à l'exception du gobelet de la tombe 131. Quatre de ces récipients sont décorés au trait double de motifs géométriques et pour trois d'entre eux de motifs zoomorphes. La distribution spatiale de cette forme (fig. 378) indique, comme pour la forme L1a, que ce type doit être considéré comme un classique

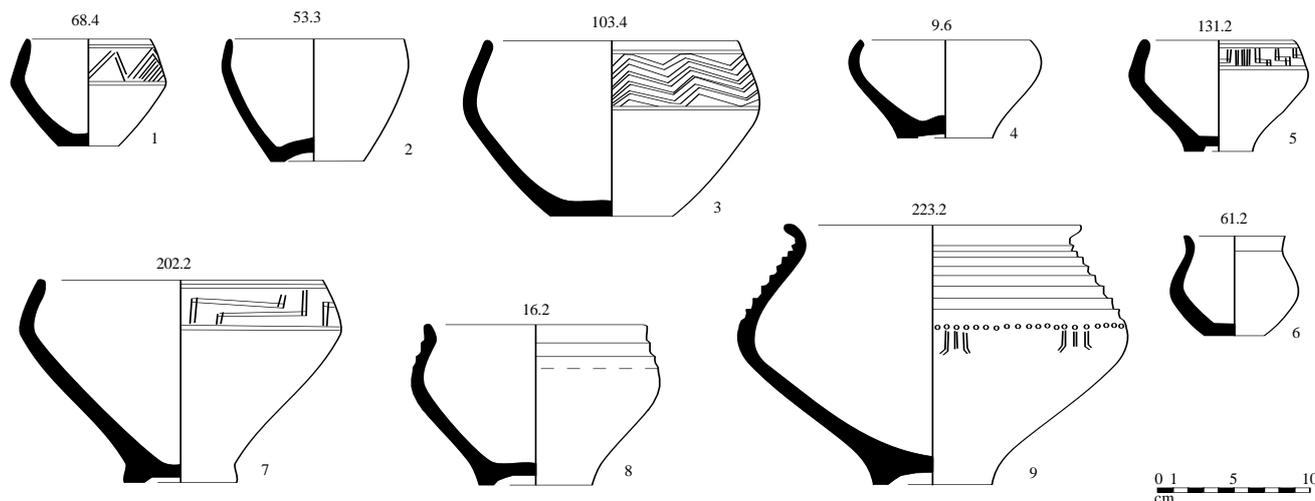


Fig. 377 : Exemples de formes L1a (1 à 3), L1b (4, 5 et 7), L2a (6) et M1b (8 et 9).

du Mailhacien. Ajoutons que les vases des tombes 9 et 14, situées dans un secteur récent, ne sont pas du tout décorés.

Forme L2a (fig. 377)

Un vase à panse bitronconique, col bas et fond plat a été recensé, soit 0,2% des *Urnes et gobelets* et 0,1% du nombre total de vases. Sa situation et les associations dont il fait l'objet n'apportent aucune indication sur sa position chronologique précise.

2.2.1.10. Les vases de la famille M

Ces vases se caractérisent par une panse bitronconique à carène moyenne et méplats dans la partie supérieure.

Forme M1b (fig. 377)

La forme M1b rassemble les vases de forme M à fond annulaire. Deux exemplaires, représentant 0,4% des *Urnes et gobelets* et 0,3% de l'effectif total, ont été inventoriés. Dépourvus de moyens de préhension, ces deux récipients sont décorés : l'un d'impressions en tirets (tombe 16) ; l'autre d'impressions circulaires et de cannelures en guirlandes (tombe 223). Repérés dans la partie sud de la nécropole (fig. 378), un d'entre eux est associé notamment à une épingle à tête annulaire ainsi qu'à un vase de forme G3a dans la tombe 223.

2.2.2. Coupes et les coupelles

Comme nous l'avons expliqué plus haut, il nous a semblé indispensable de distinguer les vases fermés (urnes et gobelets) des vases ouverts (coupes et coupelles) dont l'indice hauteur totale/diamètre à l'ouverture est inférieur à 0,6. La nécropole du Moulin a livré 218 vases de cette catégorie.

2.2.2.1. Les vases de la famille P

Ce sont des récipients à profil tronconique et parois convexes. Ils sont assez nombreux au sein de l'échantillon. Cependant, une seule forme a été recensée : il s'agit de la forme Pa.

Forme Pa (fig. 379)

Ces récipients de forme P ont un fond plat ou ombiliqué. Vingt-six exemplaires ont été dénombrés, soit 11,9% des *Coupes et coupelles* et 3,7% de l'effectif total. Ils sont souvent munis d'un téton de préhension, quelquefois d'une anse. Un seul exemplaire est décoré d'une rangée de cannelures horizontales disposées sous le bord. Le vase qui a le plus grand diamètre à l'ouverture a été utilisé comme ossuaire. La plupart des autres individus doivent être considérés comme des vases à boire, certains se trouvant au contact de l'ossuaire. Leur répartition n'apporte aucune indication majeure. Cependant, il est intéressant de noter que ces formes sont souvent associées à des objets tardifs.

2.2.2.2. Les vases de la famille Q

Le famille Q rassemble les coupes et coupelles bitronconiques à carène moyenne et méplats dans leur partie supérieure. Peu nombreux, ces récipients peuvent être classés en deux groupes, les formes Qa et Qb.

Forme Qa (fig. 379)

Deux coupes à fond plat de forme Q ont été recensées dans la nécropole, soit 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% de l'effectif total. Un exemplaire est orné d'un tireté de fines impressions. La répartition de ces vases ne permet bien sûr aucune réflexion. Toutefois, notons que la coupe est associée à

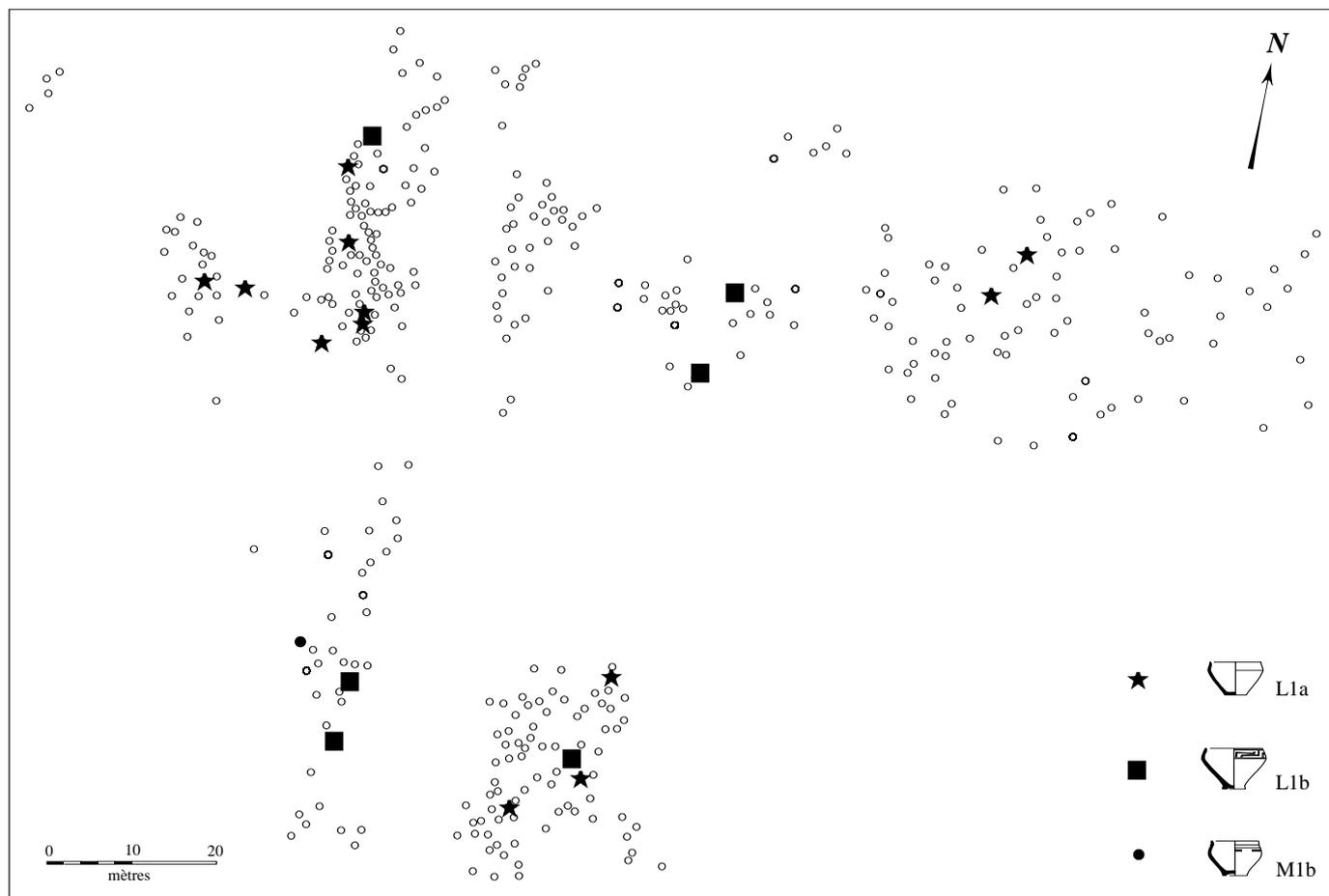


Fig. 378 : Carte de répartition des formes L1a, L1b et M1b.

une coupe carénée dans la tombe 98 et à une coupelle surbaissée dans la tombe 295.

Forme Qb (fig. 379)

Ces quatre coupes à pied annulaire, représentant 1,8% des *Coupes et coupelles* et 0,6% du nombre total de vases, ont toutes été employées comme ossuaire. Une seule, l'exemplaire de la tombe 99, est ornée d'une ligne de tirets. La localisation de ces récipients, certes peu nombreux, permet une observation qu'il convient de pondérer vu le faible effectif (fig. 380). Effectivement, ces formes ne se retrouvent ni dans des zones d'implantation ancienne, ni dans les secteurs les plus récents. Qui plus est, elles sont associées à une coupelle hémisphérique dans la tombe 99, à une coupelle surbaissée dans la tombe 247 et à un vase à col haut dans la sépulture 316.

2.2.2.3. Les vases de la famille R

Ce sont des récipients à panse bitronconique lisse et carène moyenne. Deux catégories composent cet ensemble : les formes Ra et Rb.

Forme Ra (fig. 381)

Au nombre de 17, représentant donc 7,8% des *Coupes et coupelles* et 2,4% de l'effectif total, les coupes bitronconiques à fond plat ont, pour la moitié d'entre elles, servi d'ossuaire. Trois de ces récipients sont décorés au trait double de motifs géométriques, zoomorphes ou anthropomorphes (tombes 89, 109 et 192). La carte de répartition de cette forme, de même que le jeu des associations dont elle peut faire l'objet, ne permettent aucune conclusion, si ce n'est qu'elle semble plus fréquente dans les ensembles mailhaciens classiques.

Forme Rb (fig. 381)

Vingt-et-un récipients de forme R à pied annulaire ont été inventoriés, soit 9,6% des *Coupes et coupelles* et 3% du nombre total de vases. Certains ont été employés comme ossuaires, d'autres comme gobelets. Comme les formes Ra, ils sont parfois ornés au trait double de motifs géométriques, zoomorphes ou anthropomorphes. Deux exemplaires portent des cannelures fines dans leur partie supérieure ; un récipient est décoré d'incisions disposées en arête de poisson. Ils se rencontrent essentiellement dans les secteurs de la nécropole attribués à la

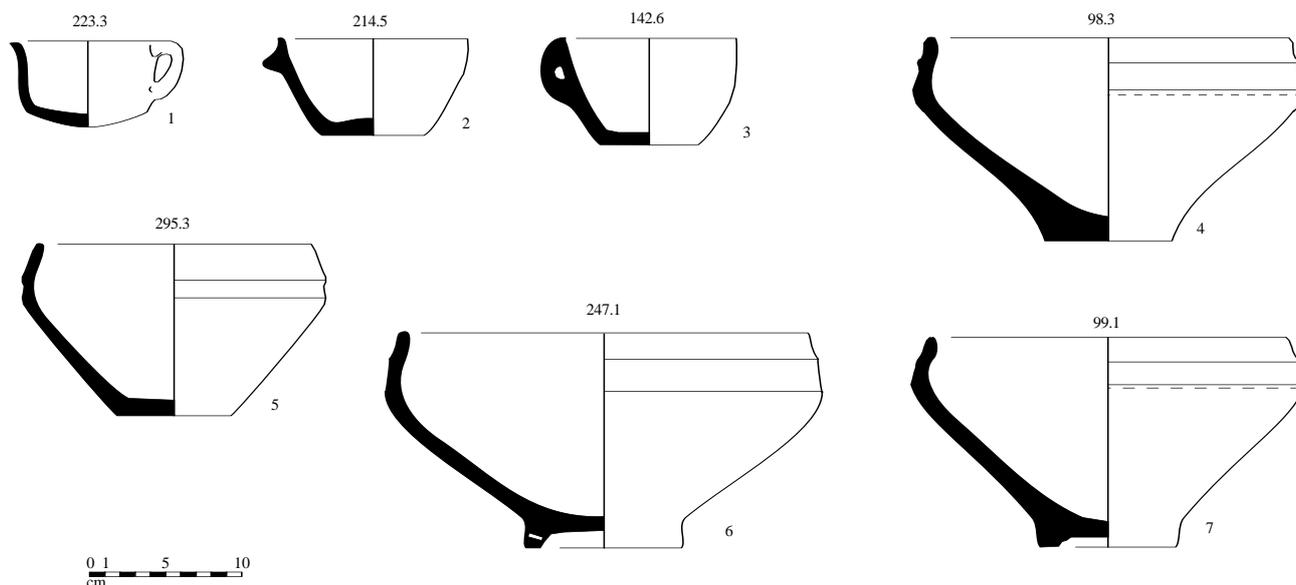


Fig. 379 : Exemples de formes Pa (1 à 3), Qa (4 et 5) et Qb (6 et 7).

phase classique du Mailhacien, même s'il est vrai que de rares exemplaires ont été recensés dans la zone dont l'utilisation est traditionnellement datée de la période de transition (fig. 380).

2.2.2.4. Les vases de la famille S

La famille S regroupe les coupes et coupelles à carène basse. La partie inférieure est le plus souvent hémisphérique offrant un profil général concave-convexe. Seuls des récipients à fond plat ou ombiliqué ont été recensés.

Forme Sa (fig. 381)

Vingt-cinq vases de forme Sa ont été dénombrés, représentant 11,5% des *Coupes et coupelles* et 3,6% de l'effectif total. Tous ces récipients sont petits et tous sont le vase à boire d'accompagnement. Deux exemplaires sont décorés : l'un de motifs géométriques exécutés au trait simple (tombe 4), l'autre d'impressions circulaires légèrement obliques. La répartition générale de cette forme est des plus intéressantes (fig. 382). En effet, on la retrouve essentiellement dans des zones à implantation sépulcrale tardive : c'est le cas du secteur sud-ouest, et du secteur est. Mais c'est surtout les objets auxquels ces récipients sont associés qui apportent de précieuses indications sur la position chronologique de ces éléments et confirment, de fait, les premières conclusions auxquelles nous sommes parvenus grâce au développement topographique. En effet, la plupart des sépultures ayant livré des vases de forme Sa contiennent un mobilier tardif, c'est-à-dire de la période de transition ou du tout début de l'Âge du fer. Il est vrai que dans la tombe 89, une coupelle carénée est associée à un vase décoré au trait double ; cependant, il est important de préciser que cette attribution est discutable, car cette coupelle a été remontée par la charrue.

Elle pourrait donc appartenir à une autre tombe. Le reste des exemplaires côtoie des éléments tels que les grandes coupes carénées (tombe 4, 300, 302, 367, GBI 15 et GBI 16), les coupes et coupelles hémisphériques (tombe 76, 148, 266, 301367 et GBI 15), les rasoirs en croissant (tombe 4), les rasoirs à partie centrale fortement ajourée (tombe 266 et 367), enfin des couteaux en fer (tombe 4, 266, 348 et 367). Il convient donc de placer les vases de forme Sa dans la phase de transition Bronze/Fer et au début du Premier âge du fer.

2.2.2.5. Les vases de la famille T

Ce sont des récipients ouverts à panse surbaissée, sans carène basse marquée. Ils sont peu nombreux et appartiennent tous à la forme Ta.

Forme Ta (fig. 381)

Seulement 9 récipients de forme Ta sont présents. Dépourvus de pieds et, dans un cas uniquement, munis d'une anse verticale, ils se rapprochent fortement de la forme Sa. Ils représentent 4,1% des *Coupes et coupelles* et 1,3% de l'effectif total. Un seul exemplaire, la coupelle de la tombe 5, est décoré. Notons que ce décor, constitué de motifs géométriques réalisés au trait incisé simple, est très proche de celui observé sur la coupelle carénée de la tombe 4. Tout comme les vases de forme Sa, les récipients de forme Ta doivent être situés chronologiquement à la transition Bronze/Fer, comme le montre la carte de répartition (fig. 382) et les ensembles auxquels ces récipients sont associés.

2.2.2.6. Les vases de la famille U

Ce groupe de vases à panse bitronconique à carène haute, qui ont parfois un profil d'aspect concave-convexe,

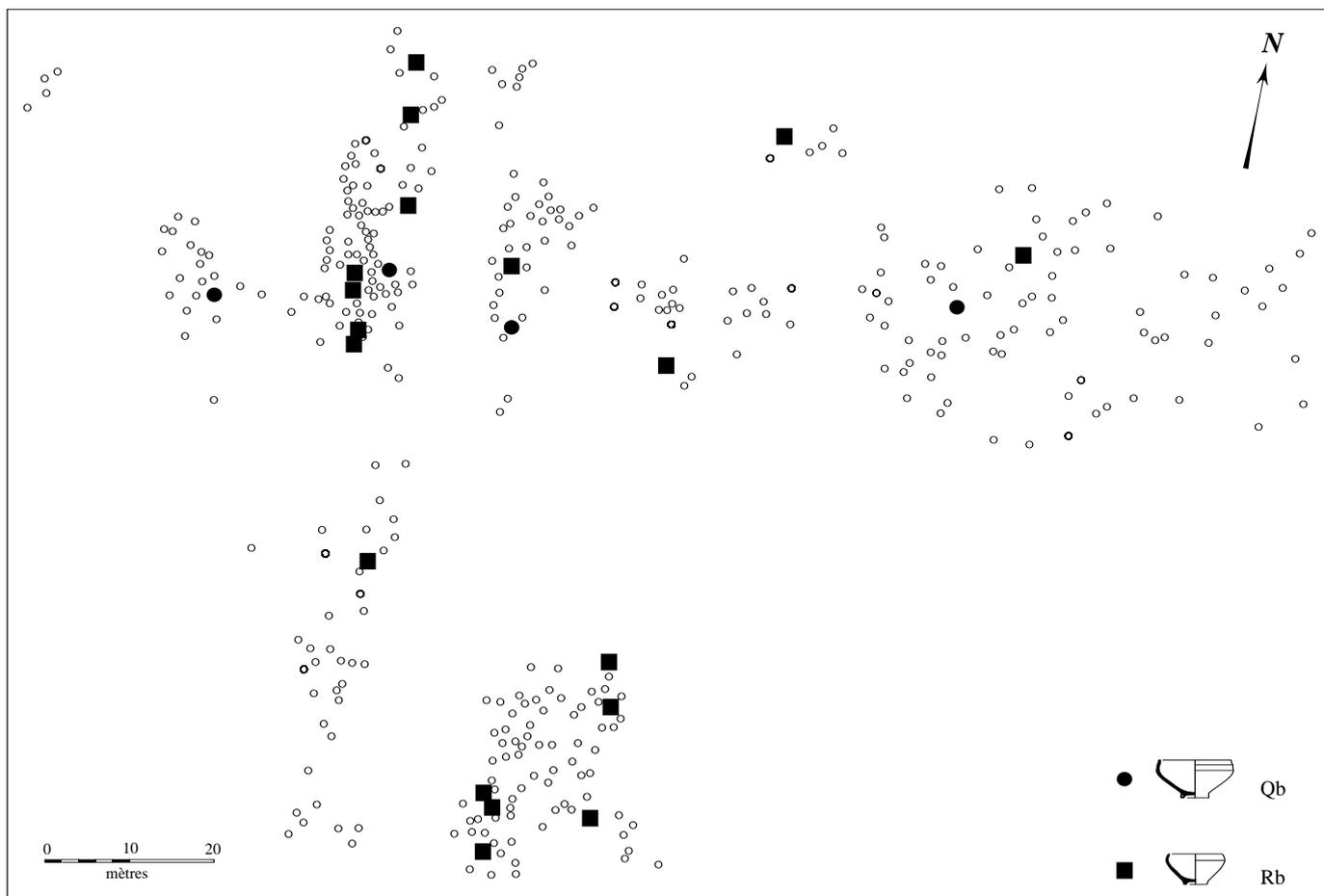


Fig. 380 : Carte de répartition des formes Qb et Rb.

est essentiellement constitué de grands récipients (coupes). On pourrait éventuellement les rapprocher de la forme Sa. Deux formes ont été remarquées : les formes Ua et Ub.

Forme Ua (fig. 383)

Ces vases de forme U ont des fonds plats ou ombiliqués. Au nombre de 4, ils représentent 1,8% des *Coupes et coupelles* et 0,6% du nombre total de récipients. Un seul a servi d'ossuaire, les autres de vases d'accompagnement. Parmi ces derniers, un individu est muni d'un mamelon de préhension. Un autre est décoré d'une double ligne de petites paires d'incisions verticales. Quant à leur position chronologique, il faut remarquer que la plupart de ces formes sont cantonnées dans la moitié sud du cimetière (fig. 384), dans des zones qui ont déjà livré un mobilier caractéristique de la transition Bronze/Fer. Seul l'exemplaire de la tombe 292 ne répond pas à cette règle. Implantée à l'est, cette tombe sied cependant à la périphérie du noyau ancien et doit donc également être rattachée à la phase de transition. Enfin, soulignons que cette forme, certes peu représentée, n'est ni associée à des décors mailhaciens ni à des objets en fer.

Forme Ub (fig. 383)

Les 16 coupes carénées à pied annulaire représentent 7,3% des *Coupes et coupelles* et 2,3% de l'effectif total. Elles ne sont jamais décorées et ne portent pas de moyen de préhension. Leur répartition (fig. 384), comme les associations de mobilier dont elles font l'objet, témoignent d'une position chronologique basse, à savoir la transition Bronze/Fer et le tout début de l'Age du fer. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler qu'une forme Ub est associée à de nombreuses coupelles hémisphériques ainsi qu'à un petit couteau en fer dans la tombe 4.

2.2.2.7. Les vases de la famille V

La famille V regroupe les vases à vasque hémisphérique prolongée par un léger col. Peu représenté, ce groupe peut être scindé en deux ensembles : les formes Va et Vb.

Forme Va (fig. 383)

Sept vases de forme V à fond plat ou ombiliqué ont été dénombrés, soit 3,2% des *Coupes et coupelles* et 1% du nombre total de vases. Ce groupe est assez hétérogène et deux réci-

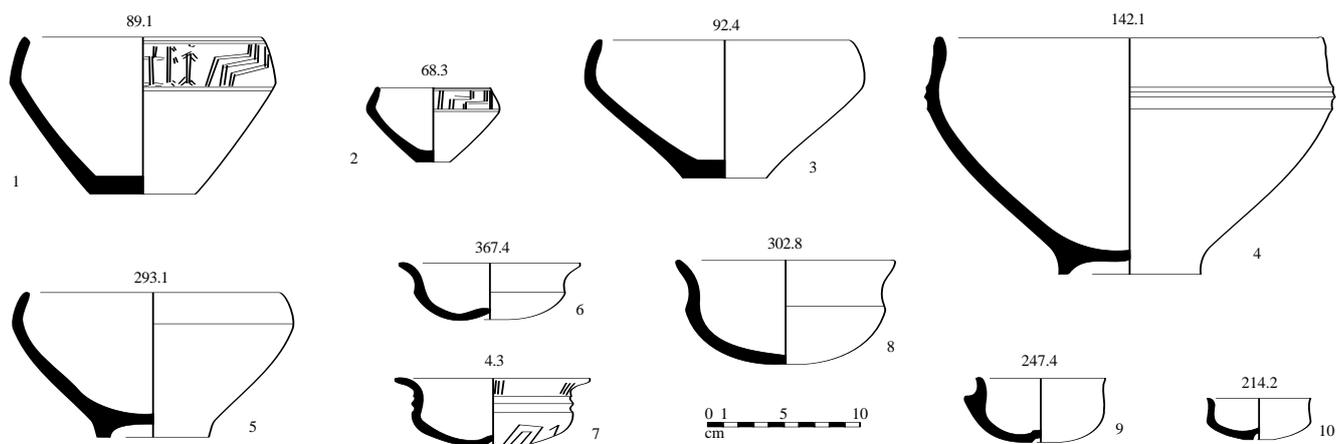


Fig. 381 : Exemples de formes Ra (1 à 3), Rb (4 et 5), Sa (6 à 8) et Ta (9 et 10).

pients sont à la limite de pouvoir être considérés comme des gobelets. De même, l'attribution de l'exemplaire de la tombe 302 à cette forme peut être discutée. Quoiqu'il en soit, la répartition spatiale de ces quelques individus correspond, à peu de chose près, à celle de la forme Ub ou Sa (fig. 385). De plus, cette forme côtoie le plus souvent des objets de transition, bien que dans un cas, l'ossuaire soit décoré de motifs mailhaciens ; soulignons qu'ici, la forme du vase est supposée puisque celui-ci n'a pu être reconstitué. Enfin, cette forme n'est jamais associée à des objets en fer.

Forme Vb (fig. 383)

Les vases de forme V à pied annulaire sont très peu nombreux puisque 3 exemplaires seulement ont été recensés, représentant 1,4% des Coupes et coupelles et 0,4% de l'effectif total. Dans deux cas, ces vases n'ont pu être reconstitués de manière satisfaisante. La répartition spatiale de ces individus n'apporte aucune indication probante. Tout au plus doit-on observer que cette forme est associée à un vase à col haut dans la tombe 212.

2.2.2.8. Les vases de la famille W

Ils se caractérisent par une vasque hémisphérique, sans col. Trois formes ont été distinguées : les formes Wa, Wb et Wc.

Forme Wa (fig. 386)

Ce sont les formes ouvertes les plus nombreuses. En effet, 42 individus ont été répertoriés, représentant 19,3% des Coupes et coupelles et 6% du nombre total de vases. Il convient de distinguer les coupes, qui ont parfois servi d'ossuaire, des coupelles qu'il convient d'assimiler au vase à boire du défunt. Quelques grands récipients sont munis d'anses verticales. Un exemplaire a été utilisé comme vase couvercle. La position topographique de ces vases au sein de la nécropole est intéressante puisqu'elle montre que ceux-ci sont principalement can-

tonnés dans les secteurs récents du cimetière (fig. 387). De plus, les associations dont ils font l'objet indiquent dans tous les cas que ce sont des pièces qu'on ne peut situer dans le Mailhacien classique, mais qu'il faut au contraire les associer à la phase de transition et, bien sûr, au début de l'Age du fer.

Forme Wb (fig. 386)

La forme Wb regroupe les coupes et coupelles hémisphériques à pied annulaire. Cinq individus ont été dénombrés représentant 2,3% des formes ouvertes et 0,7% de l'effectif total. Trois de ces récipients sont des coupes basses ; les deux autres, les plus profondes, sont munies d'un tenon de préhension. La répartition spatiale de cette forme (fig. 388) indique qu'elle doit être placée dans une phase chronologique tardive, remarque confirmée par la constitution des ensembles qui la renferment, notamment la tombe 367 qui, rappelons-le, contient un couteau en fer.

Forme Wc (fig. 386)

Un seul vase de forme Wc, c'est à dire une coupe hémisphérique à pied haut, a été recensé dans la nécropole, représentant 0,5% des Coupes et coupelles et 0,1% du nombre total de vases. Il provient de la tombe 39 qui est une tombe de faciès Grand-Bassin I qui doit être placée dans le courant du VIIIe s. av. n. è.

2.2.2.9. Les vases de la famille X

Ce sont des récipients à panse tronconique. La nécropole du Moulin a livré deux types de vases X, ceux de forme Xa et de forme Xb.

Forme Xa (fig. 386)

Ces vases tronconiques à fond plat ou déprimé sont au nombre de 26, soit 11,9% des Coupes et coupelles et 3,7% du nombre total de récipients. Si bon nombre sont de petits vases à boire, d'autres ont assuré la fonction de couvercle des ossuaires. Dans le premier cas, les



Fig. 382 : Carte de répartition des formes Sa et Ta.

récipients sont souvent munis de moyens de préhension : anse verticale, mamelon ou téton. Les coupes-couvercles en sont dépourvues. Mais le décor qu'elles portent, peut parfois être très complexe et d'une iconographie riche, ce qui fait leur originalité. C'est le cas des couvercles des tombes 68, 103 et surtout de la tombe 122 : comme les autres, il est décoré sur la face interne du récipient ; dans le cas présent, il s'agit de motifs géométriques et d'une frise de représentations anthropomorphes. La répartition de ces formes au sein de la nécropole ne révèle aucune indication majeure. De plus, ces récipients sont associés aussi bien à des ensembles tardifs qui peuvent, par exemple, contenir un petit couteau en fer, (tombe 367), qu'à des contextes mailhaciens classiques, et dans ce cas ils sont souvent décorés.

Forme Xb (fig. 386)

La forme Xb rassemble les récipients tronconiques à pied annulaire. Cinq vases ont été recensés, soit 2,3% des *Coupes et coupelles* et 0,7% de l'effectif total. Un exemplaire est muni d'un téton. Dans un cas, un vase de forme Xb a servi de couvercle ; ce même récipient est d'ailleurs décoré de triangles opposés hachurés sur la face interne. Comme pour les vases de forme Xa, l'exemplaire le plus ancien semble le moins pro-

fond. Cependant, il faut noter que ces récipients sont concentrés dans une zone récente de la nécropole (fig. 389).

2.2.2.10. Les vases de la famille Y

La famille Ya regroupe les vases à panse tronconique à bord étroit vers l'extérieur ou à léger marli. Très rares, ces récipients ne sont ici représentés que par la forme Ya.

Forme Ya

Deux vases de forme Y à fond plat ou ombiliqué sont présents au Moulin. Ils représentent 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% du nombre total de récipients. Un exemplaire est orné de cannelures internes. L'autre a été utilisé comme couvercle. Leur position chronologique semble assez claire : ils doivent être placés dans la phase récente de la nécropole.

2.2.2.11. Les vases de la famille Z

Ce sont des récipients à vasque hémisphérique et large marli. Les individus recensés ne présentent pas un marli aussi

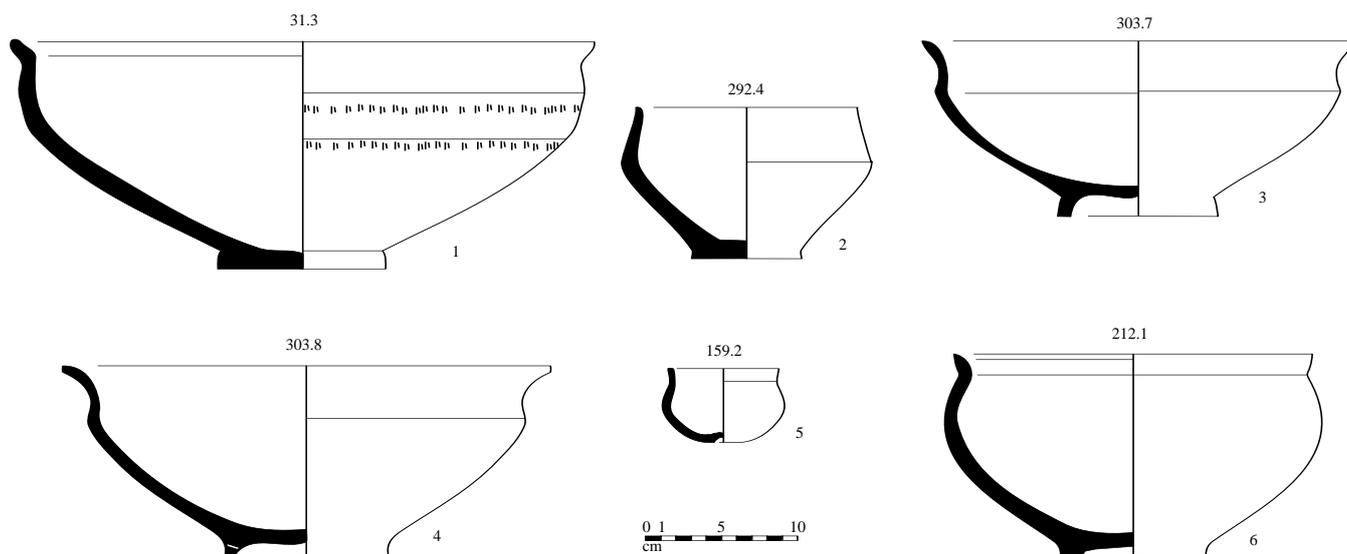


Fig. 383 : Exemples de formes Ua (1 et 2), Ub (3 et 4), Va (5) et Vb (6).

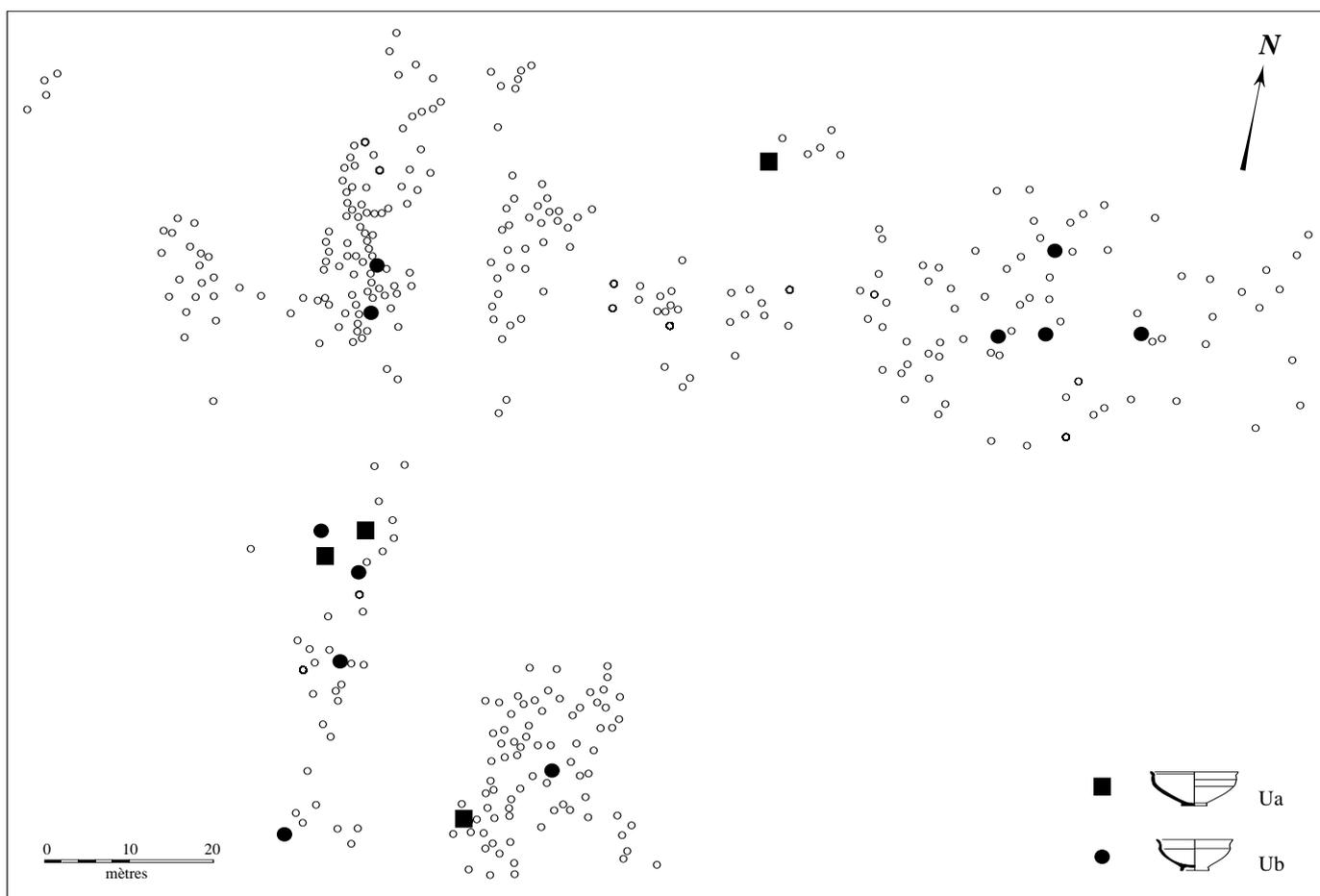


Fig. 384 : Carte de répartition des formes Ua et Ub.

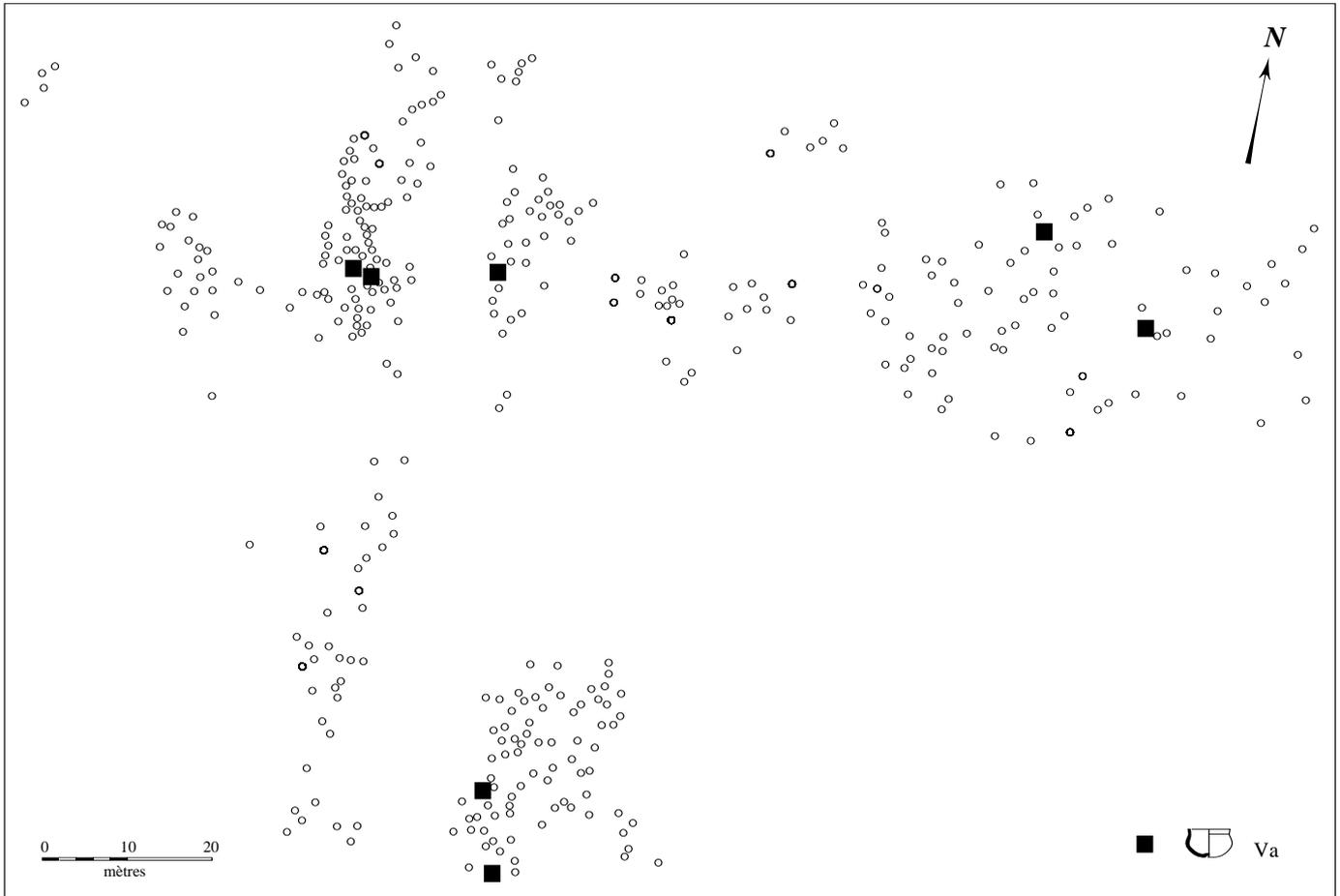


Fig. 385 : Carte de répartition des formes Va.

large que ceux observés dans les nécropoles de Recobre à Quarante (Hérault) ou du Peyrou à Agde (Hérault). Cependant, il nous a semblé nécessaire de les distinguer des autres formes, leur profil général présentant des caractéristiques particulières.

Forme Za (fig. 386)

Seuls deux récipients de la nécropole du Moulin peuvent être assimilés à la forme Za, soit 0,9% des *Coupes et coupelles* et 0,3% de l'effectif total. Comme les vases de forme Ya, ils doivent être chronologiquement situés dans la phase récente du cimetière, comme le montre la carte de leur répartition (fig. 389).

2.2.2.12. Les vases de la famille BC

Il s'agit de récipients tronconiques à parois concaves. A la différence des *Urnes et gobelets*, ces vases ont un indice hauteur de panse + hauteur de col/diamètre à l'ouverture inférieur à 0,6. Il s'agit de formes B en Coupe.

Forme B1aC (fig. 386)

Un vase de forme B en coupe à fond plat et sans col a été relevé, représentant 0,5% des *Coupes et coupelles* et 0,1% du nombre total de vases. Cette coupelle n'est pas décorée et est dépourvue de moyen de préhension.

2.2.2.13. Divers

Une pièce n'a pu être classée avec certitude. Force est même d'avouer que son identification, d'un point de vue utilitaire, pose problème. Il s'agit d'un objet en terre cuite trouvé dans l'ossuaire de la tombe 57. Il rappelle par sa forme (fig. 386) les supports connus par ailleurs, notamment à Saint-Julien de Pézenas (Passelac 1993).

2.2.3. Les décors

Deux cents soixante-neuf récipients de la nécropole du Moulin sont décorés. Nous ne tiendrons pas compte ici des méplats ou carènes multiples qui ont servi de critère lors de la définition des formes-types. Neuf catégories de décors ont été retenues. Chacune présente des variantes qu'il convient d'énumérer et, quand cela est possible, d'exploiter d'un point de vue

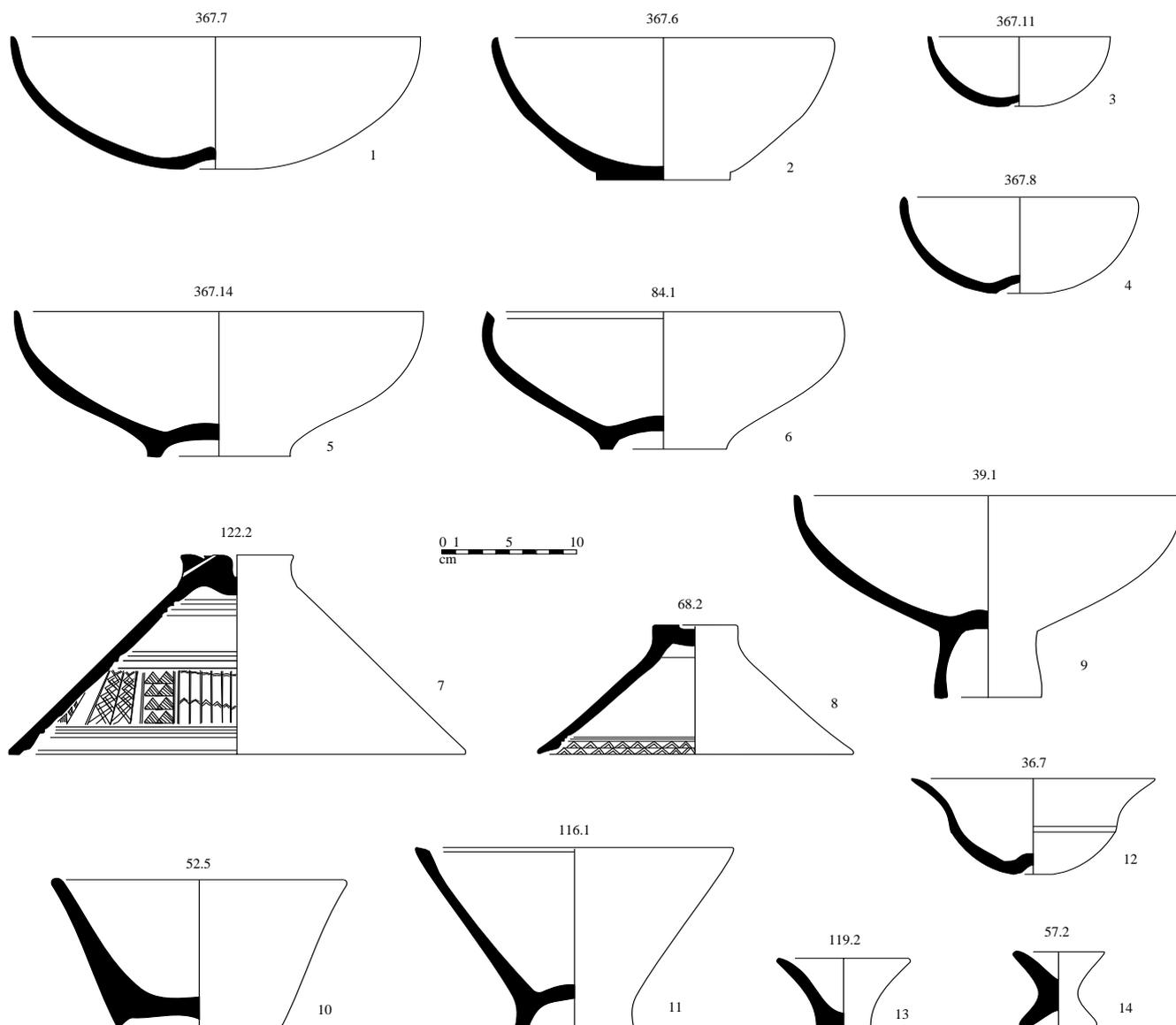


Fig. 386 : Exemples de formes Wa (1 à 4), Wb (5 et 6), Wc (9), Xa (7 et 8), Xb (10 et 11), Za (12), B1ac (13) et «divers» (14).

typo-chronologique.

2.2.3.1. Les décors digités

Il s'agit d'ornementations composées d'impressions digitales. Elles se situent soit sur le bord du récipient, soit sur la panse, soit sur un cordon collé sur la paroi du vase. Neuf décors de ce type ont été recensés soit 3,4% du total des décors. Ils ne se retrouvent que sur de grandes urnes, dans des secteurs récents de la nécropole (fig. 390). Dans la tombe 348, ce type de décor est associé à un couteau en fer.

2.2.3.2. Les décors à base de cannelures

Ces décors, constitués de cannelures de module variable, se retrouvent sur 30 vases. Ils peuvent être divisés en 5 types différents, en fonction de leur forme, de leur situation ou de leur nombre.

Les cannelures simples

Il s'agit de dépressions linéaires isolées situées à l'extérieur du vase. Douze récipients sont ainsi ornés, soit 4,5% des décors. Elles sont parfois accompagnées d'impressions, d'incisions ou de hachures. La répartition spatiale de ces cannelures n'est pas à proprement parler caractéristique. Cependant, il convient de relever que ces décors ne se retrouvent qu'à la périphérie de la



Fig. 387 : Carte de répartition de la forme Wa.

zone ancienne constituée par le secteur nord/nord-ouest (fig. 391).

Les cannelures fines

Ont été rassemblées sous ce nom de fines impressions linéaires, très légères. Quatre récipients en sont ornés, soit 1,5% des décors. Dans un cas, la cannelure fine est accompagnée d'une incision en pointillé. La carte de leur répartition montre qu'à part l'exemplaire de la tombe 102, toutes sont cantonnées à la périphérie de la zone ancienne (fig. 391). Leur faible effectif doit néanmoins inciter à la prudence quant à l'exploitation de cette observation. Trois vases ornés sur quatre sont des urnes, l'autre, une coupe.

Les cannelures internes

Un seul récipient est orné de cannelures internes, sans pour autant être décoré de motifs mailhaciens. Il s'agit d'une coupe trouvée dans la tombe 10 et associée à une coupelle hémisphérique.

Les cannelures multiples

Ces décors correspondent à de grands panneaux de cannelures ; ils rappellent un peu certains décors fontbuxiens. Deux vases en sont ornés, représentant 0,7% des récipients décorés. La proximité des tombes dans lesquelles ces décors ont été relevés est intéressante.

Les cannelures ondulantes

Il s'agit principalement de cannelures simples ou doubles non rectilignes, c'est-à-dire qu'elles ondulent sur la panse du vase. Au nombre de 11, ces décors représentent 4,1% des décors. On ne les retrouve que sur des urnes toujours munies de deux anses verticales. Ce fait ne peut relever de la simple coïncidence et mérite d'être souligné. Ce sont d'ailleurs les anses qui imposent l'ondulation aux cannelures car celles-ci soulignent les moyens de préhension. Ces cannelures sont souvent accompagnées d'un autre motif : tirets, pointillés, impressions circulaires ou motifs mailhaciens. Leur répartition au sein du cimetière ne permet aucune conclusion d'ordre chronologique.

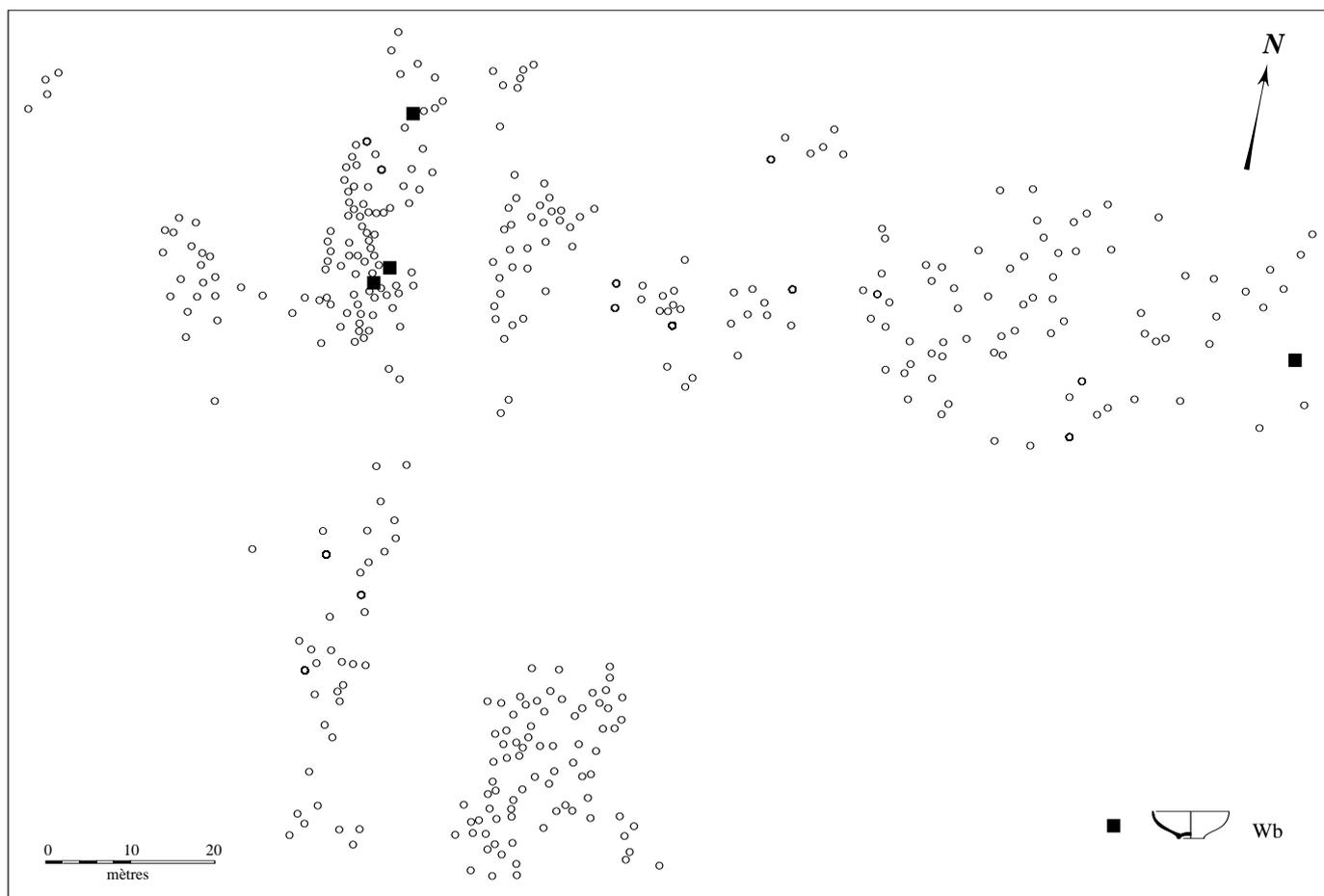


Fig. 388 : Carte de répartition de la forme Wb.

2.2.3.3. Les décors à base d'impressions

Ce groupe rassemble les ornements composés d'impressions : celles-ci sont obtenues par appui d'un instrument dans la pâte fraîche. Elles peuvent prendre plusieurs formes.

Les impressions carrées

Un seul récipient est orné d'impressions quadrangulaires, soit 0,4% des décors. Il s'agit d'une urne de forme K2a, provenant de la tombe 241, dont ni la position topographique ni le reste du mobilier ne permettent de tirer de conclusions sur la chronologie précise de ce type de décor.

Les impressions circulaires

Nous les avons distinguées des impressions ovales par la régularité de leur circonférence. Au nombre de vingt-neuf, ces impressions circulaires représentent 10,8% de l'ornementation. Notons dès à présent que ce type de décor est, à une exception près (tombe 300), exclusivement présent sur des urnes et des gobelets. De plus, sur les gobelets, sauf dans un cas, ces impressions s'intègrent dans des décors complexes. En

règle générale, ces impressions se situent sur la panse à l'endroit où le vase a son diamètre maximum. Répartis sur l'ensemble du cimetière, ces décors ne sont apparemment pas liés à une phase chronologique particulière, même s'il est vrai qu'ils sont rares dans les secteurs récents de la nécropole.

Les impressions demi-circulaires

Ce décor, recensé sur un récipient, ressemble à une série de virgules disposées en rangée sur la panse. Il représente 0,4% des ornements.

Les impressions en arête de poisson

Il s'agit d'impressions longilignes disposées en chevrons emboîtés, formant ainsi des arêtes de poisson. Deux vases sont ornés de ce motif (soit 0,7% des décors) : une coupe et une urne. Elles ne se retrouvent que dans le secteur sud de la nécropole (fig. 392).

Les impressions obliques

Elles se distinguent par leur aspect oblong et penché. Elles constituent 4,1% des décors. On ne les rencontre que sur des

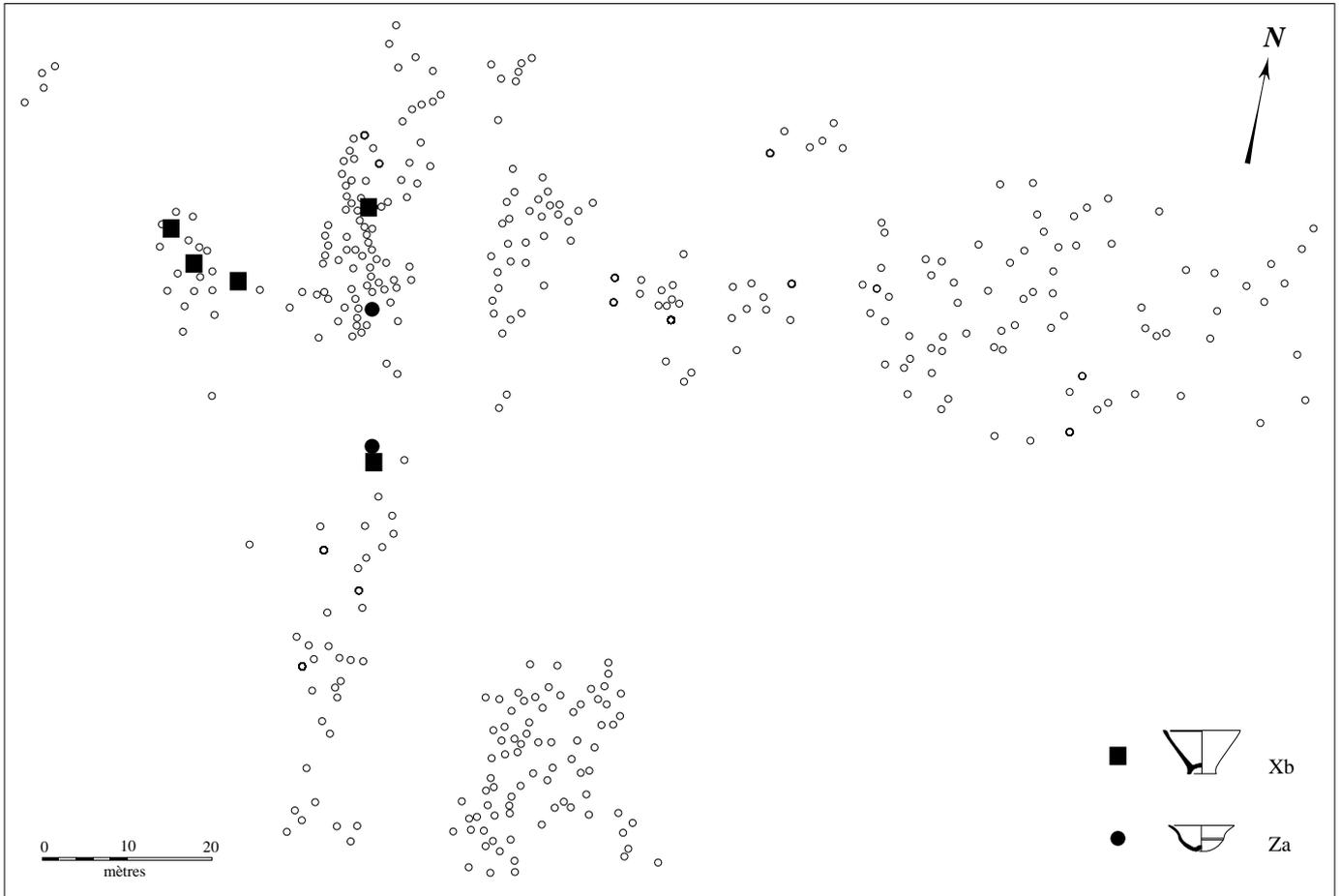


Fig. 389 : Carte de répartition des formes Xb et Za.

urnes et des gobelets. Comme les impressions circulaires, elles se situent toujours au niveau du diamètre maximum du vase. Leur répartition au sein du cimetière n'apporte aucune indication : on les trouve en effet réparties sur la totalité de la zone explorée.

Les impressions ovales

Ce sont les décors les plus nombreux puisque 68 cas, représentant 25,3% des ornements, ont été recensés. Nous les avons considérées à part eu égard à leur forme et à l'aspect penché qu'elles peuvent également prendre. Comme les précédentes impressions, celles-ci se rencontrent uniquement sur des urnes et des gobelets, le plus souvent à hauteur du diamètre maximal de la panse. La répartition spatiale de ce décor ne permet aucune remarque.

Les impressions rectangulaires

Un récipient est orné d'une ligne d'impressions rectangulaires (0,4% des décors).

Les impressions tubulaires

Il s'agit d'impressions circulaires doubles obtenues par appui d'un tube, en os, en métal ou en matière végétale (roseau ?). Quatre vases en sont décorés, toujours au niveau le plus large de la panse. La carte de répartition de ces décors est extrêmement intéressante : ceux-ci sont en effet cantonnés dans la partie sud du cimetière (fig. 392).

Les impressions triangulaires

Au nombre de 7, les impressions triangulaires représentent 2,6% des décors. Elles présentent les mêmes caractéristiques de situation que les autres impressions. Dans un cas, une rangée d'impressions triangulaires est associée à un décor mailhacien. Leur distribution au sein de la nécropole n'apporte aucune indication particulière.

2.2.3.4. Les décors peignés

Il s'agit de surfaces portant des stries parallèles évoquant les traces d'un peigne, comme cela est par ailleurs attesté, au Deuxième âge du fer par exemple. Ces peignages se rencontrent sur le bas des panses de deux récipients (0,7% des

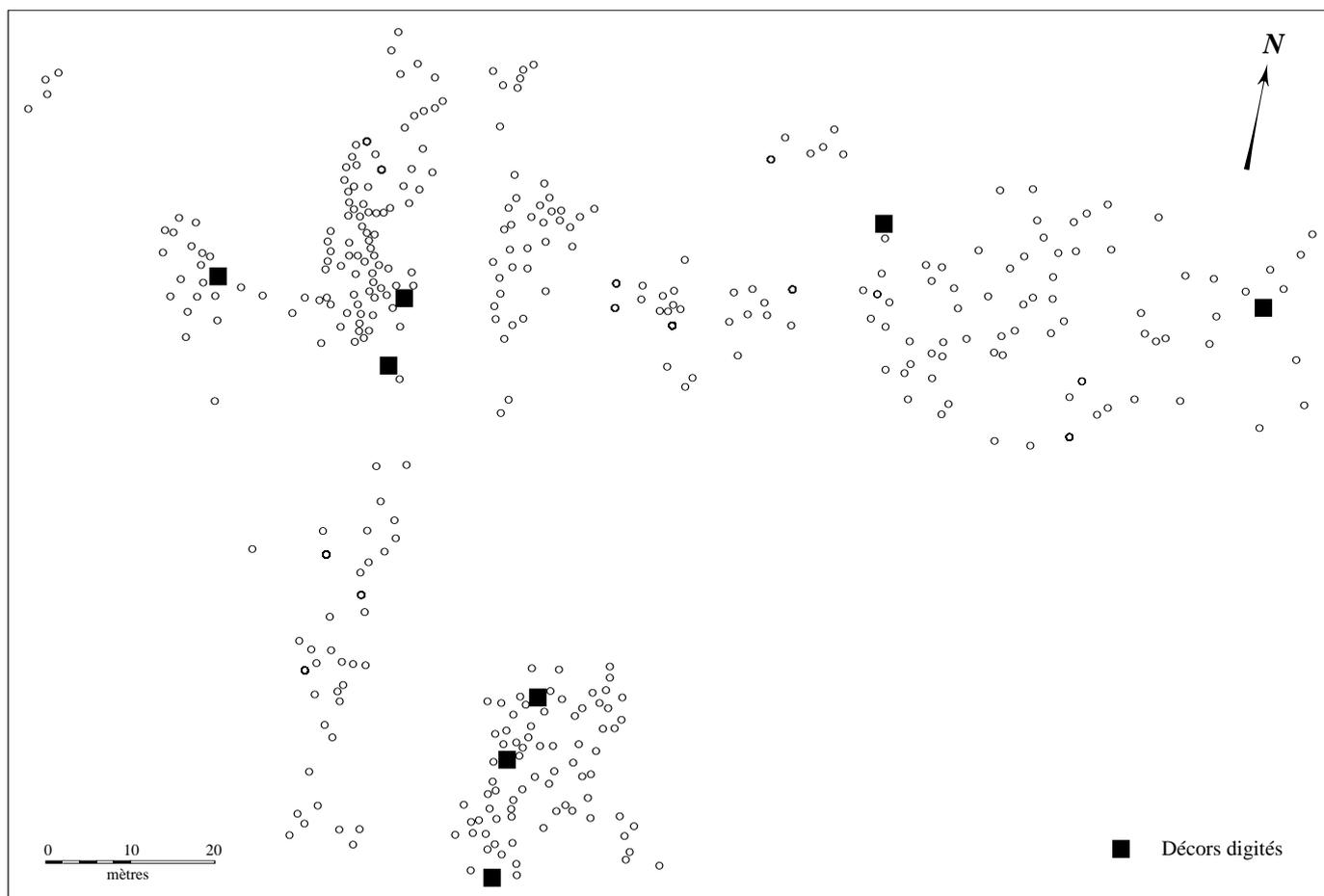


Fig. 390 : Carte de répartition des décors digités.

décors). La répartition de ces décors rares n'a pas d'intérêt.

2.2.3.5. *Les décors en pointillés*

Ont été rassemblées sous cette dénomination des ornements à base de minuscules impressions ou incisions formant un pointillé. Elles représentent 2,2% des décors. Ces pointillés sont parfois associés à des cannelures ondulantes, à des incisions ou à des tirets. Sur un vase de la tombe 146, ils forment un motif géométrique. On les rencontre majoritairement sur des urnes. Ils sont situés dans les zones sud et nord de la nécropole.

2.2.3.6. *Les décors de tirets*

Nous les avons distingués des décors à base d'impressions ou d'incisions car ils forment vraiment un groupe à part entière, groupe par ailleurs fort bien représenté puisqu'il concerne 17,8% des récipients décorés. Ces tirets sont des lignes de petits traits non jointifs. On les retrouve quasi exclusivement sur des urnes et des gobelets. Ils soulignent souvent un méplat, quelquefois ils accompagnent un décor d'un autre type : pointillés, cannelures ondulantes, impressions circulaires, incisions

au trait double de motifs géométriques. La répartition de ce type montre qu'il est rare de le trouver dans les secteurs les plus récents du cimetière.

2.2.3.7. *Les décors à base d'incisions*

Les incisions simples

Quelques récipients sont décorés d'incisions simples. Il s'agit principalement de motifs géométriques. Des incisions obliques et des incisions en arête de poisson ont également été recensées. Ce type d'ornementation représente 4,5% des décors. Les décors d'un vase de la tombe 206 et d'un vase de la tombe 223 sont partiellement constitués d'incisions verticales par paires, en pendentif à une ligne d'impressions, au sein d'un ensemble décoratif complexe. La proximité de ces deux sépultures, dans le secteur sud, est notable. De même, les décors des coupelles, de forme tardive, des tombes 4 et 5 sont semblablement constitués d'incisions en trait simple qui forment des motifs géométriques. Situés dans la zone ouest du cimetière (fig. 393), ces décors doivent être chronologiquement situés à l'extrême fin de l'Age du bronze et au tout début de l'Age du

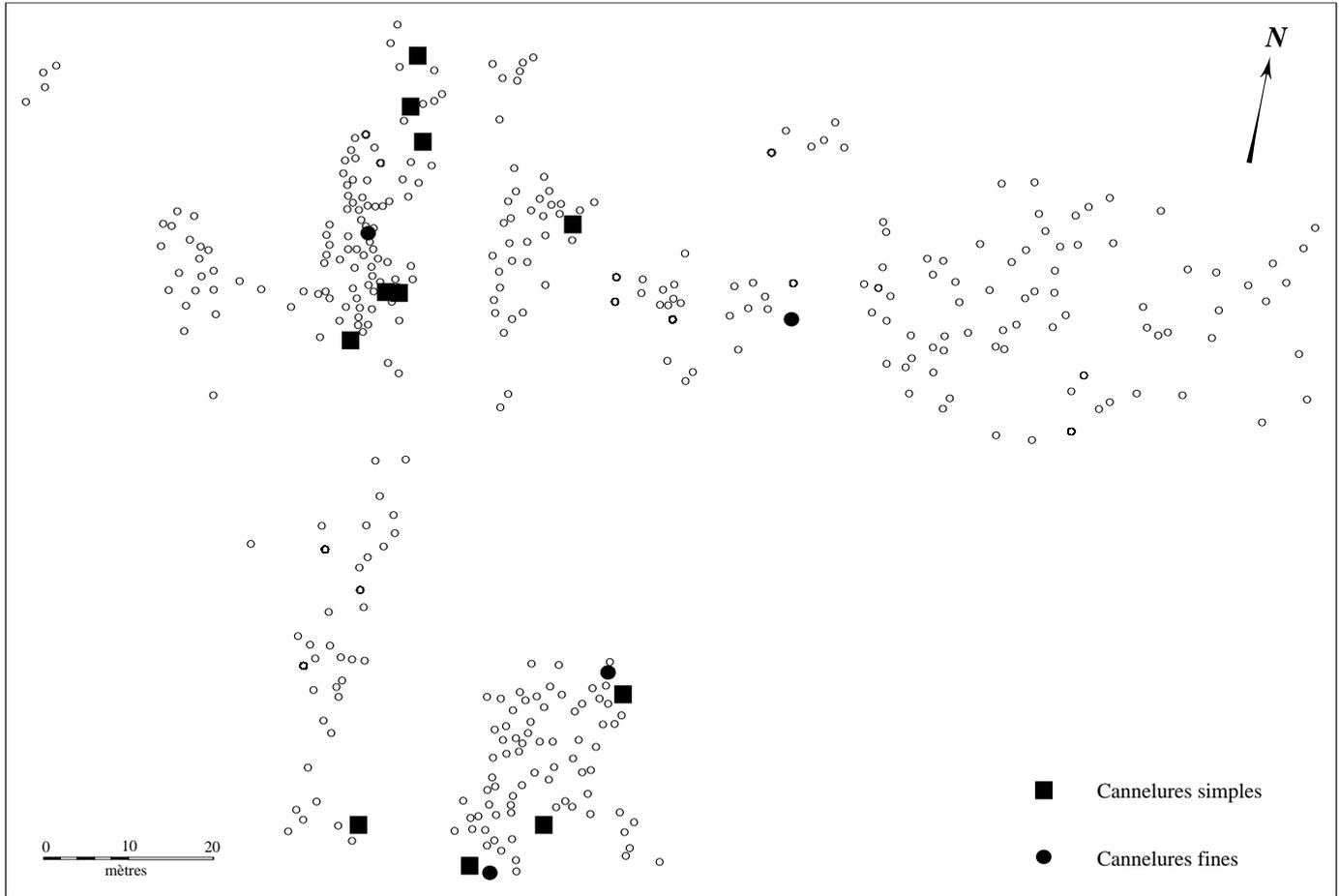


Fig. 391 : Carte de répartition des décors de cannelures simples et de cannelures fines.

fer, comme l'indique d'ailleurs dans la tombe 4 le petit couteau en fer.

Les hachures

Il s'agit de hachures obtenues par incisions multiples. Ces décors représentent 1,5% de l'ornementation. Dans deux cas, ceux-ci sont accompagnés de cannelures. Sur un récipient, il s'agit de triangles hachurés jointifs, dont la base est soulignée d'une petite impression. Le décor de la coupe-couvercle de la tombe 58 est un décor interne constitué d'un motif de triangles hachurés opposés. On ne trouve ces décors que dans la partie nord-occidentale de la nécropole (fig. 394).

Les incisions au trait double

Appelées également décors au double trait ou décors mailhaciens, les incisions formant des décors au trait double ont fait la célébrité du Mailhacien et demeurent un des critères déterminants de ce faciès (Guilaine, 1972).

Les incisions au trait double représentent 24,2% des décors. Ce sont, après les impressions, les décors les plus fréquents. Ces incisions sont toujours réalisées avant cuisson ; elles sont tracées soit avec une pointe, soit avec un instrument

bifide. Certains récipients ont conservé, à l'intérieur de ces incisions, des traces de colorants rouge ou blanc. Des artisans ont même exploité ces variations chromatiques en alternant les remplissages, comme c'est le cas, par exemple, pour le vase de la tombe 214. Les décors sont constitués de motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes, que l'on retrouve soit seuls, soit associés entre eux. Nous ne rentrerons pas dans la discussion sur la signification de ces ornements ; de même, nous ne discuterons pas de la valeur d'alphabétisme ou d'idéographie de ces éléments. Seul un travail d'envergure reprenant l'ensemble de la documentation disponible pourrait répondre à ces questions. Un écueil surgira de toute façon : il faudrait, pour aborder sérieusement ce problème, disposer d'un échantillon conséquent de décors complets, ce qui est loin d'être actuellement le cas.

Les motifs géométriques

Ce sont 53% des décors au double trait. Nous avons distingué les décors de méandres des autres motifs. Les méandres se retrouvent sur des *Urnes et gobelets*. Leur répartition au sein du cimetière montre qu'ils sont les plus nombreux dans la

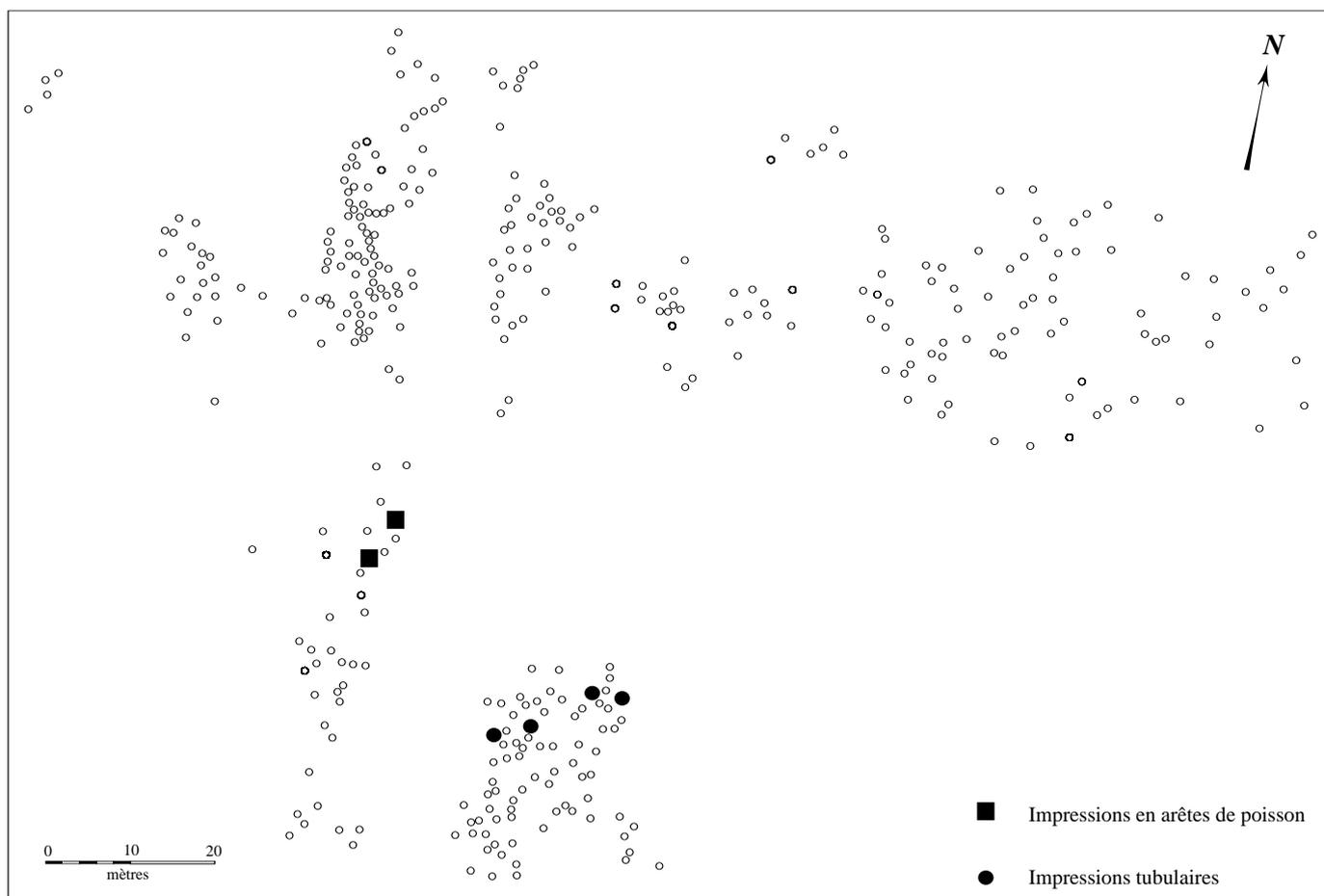


Fig. 392 : Carte de répartition des décors d'impressions en arêtes de poisson et d'impressions tubulaires.

zone où les tombes sont denses, au nord-ouest. Dans les secteurs plus récents, ils sont rares, voire inexistants (secteur est) (fig. 395). Ils peuvent être associés à des motifs zoomorphes ainsi qu'à des tirets ou des cannelures ondulantes. Notons enfin que le méandre tracé sur un vase de la tombe 13 est moins fin que les autres et qu'il a probablement été tracé avec un objet mousse. Les autres motifs géométriques se rencontrent indifféremment sur des coupes ou des urnes. Ils prennent des formes diverses. Quelques récipients portent des motifs complexes (tombes 68 et 122). Le triangle est le signe qui revient le plus souvent. La distribution de ces motifs correspond à celles des motifs en méandres, zoomorphes ou anthropomorphes (fig. 396). Encore une fois, ceux-ci sont rares dans la partie sud-ouest du cimetière ; ils sont nombreux dans la zone nord-ouest.

Les motifs zoomorphes

Dix-neuf motifs zoomorphes ont été recensés, soit 29% des décors mailhaciens et 7,1% du nombre total des ornements. On les trouve sur des récipients provenant des tombes 17, 64, 68, 87, 89, 93, 107, 109, 120, 131, 192, 202, 243, 256,

299 et 330. Parmi ces vases, 8 sont des coupes et coupelles, 8 sont des urnes, le reste étant des formes indéterminées ; enfin, cinq d'entre eux ont servi d'ossuaire, les autres jouant le rôle de vase d'accompagnement. Dans trois cas (tombes 68, 131 et 299), deux récipients ornés de ces motifs ont été déposés dans la même sépulture. Ces décors peuvent être associés à des motifs géométriques ou anthropomorphes ; dans un cas seulement, l'ornementation est accompagnée de cannelures ondulantes et d'impressions circulaires. La carte de répartition de ces motifs révèle que la majorité d'entre eux se trouvent dans la même zone que la concentration des motifs anthropomorphes (fig. 397). En fait, quatre de ces représentations se situent sur la périphérie de la zone centrale, au sud et à l'est. L'interprétation de ces signes ne semble pas poser de problèmes. Il s'agirait d'équidés, probablement des chevaux (Taffanel 1943 ; Guilaine 1972). D'un point de vue stylistique, il est très délicat de percevoir une évolution. Cependant, il faut remarquer que le décor de la tombe 202 est très différent des autres signes dans la régularité du graphisme. C'est également un peu le cas pour les motifs de la tombe 299 et de la tombe 17. Pour ce qui concerne le zoomorphe de la tombe 192, souli-

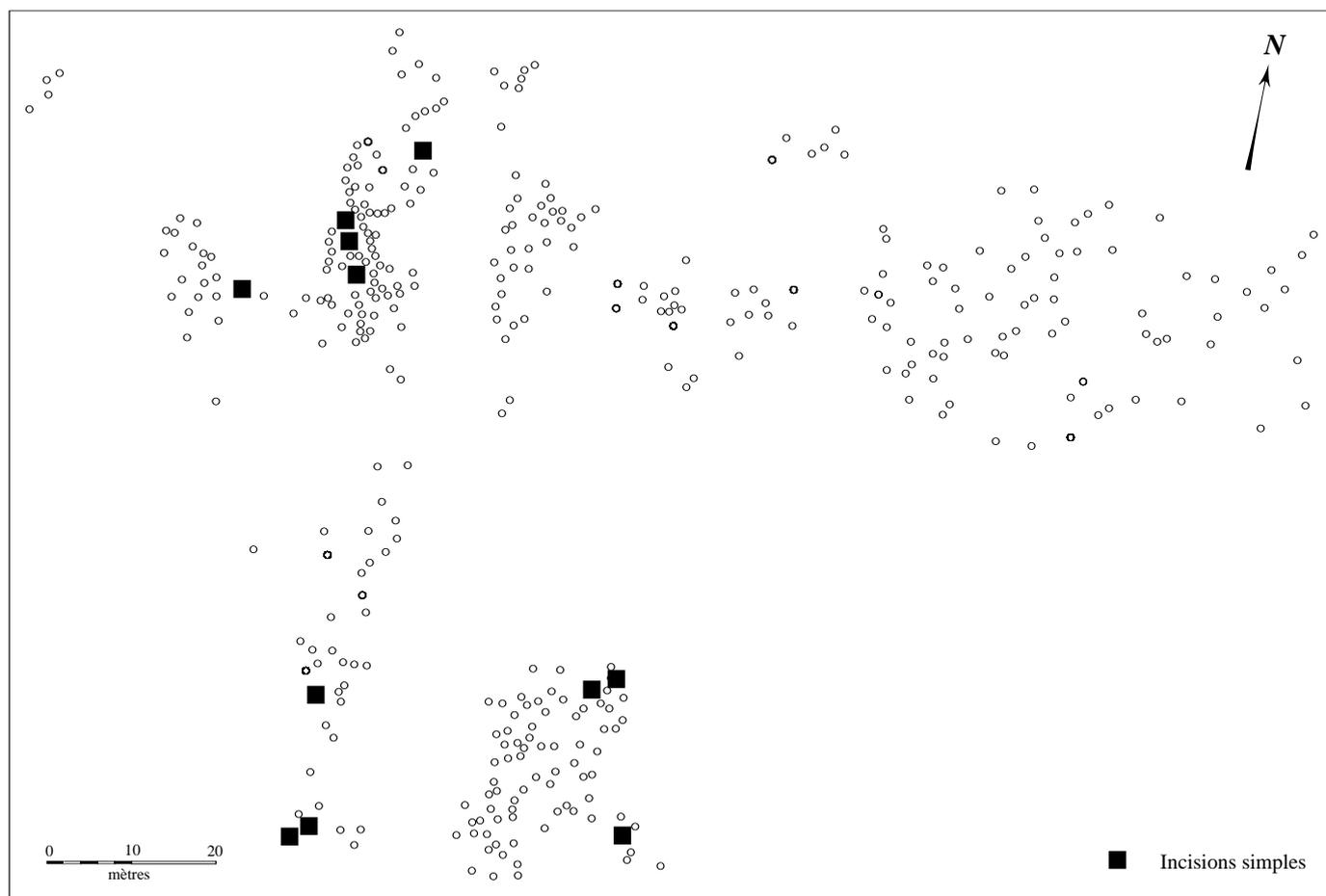


Fig. 393 : Carte de répartition des décors en incisions simples.

gnons que c'est le seul où la queue des animaux est figurée.

Les motifs anthropomorphes

Ils sont les moins nombreux (10% des décors au trait double). On les trouve dans les tombes 89, 93 (?), 109 (?), 122, 131 (?) et 214. Les sept récipients qu'ils ornent sont dans 4 cas des coupes, le reste se compose d'urnes. Dans 5 tombes sur 6, c'est l'ossuaire (4 exemplaires) ou le couvercle (1 exemplaire) de celui-ci qui porte ces motifs. Ces représentations anthropomorphes peuvent être classées en trois groupes :

- le groupe 1, où les différentes régions anatomiques (tête, tronc, membres supérieurs et membres inférieurs) sont représentées. Deux exemplaires de ce type ont été recensés. L'un est uniquement accompagné de motifs géométriques ; quant à l'autre, il est entouré de motifs zoomorphes et géométriques.

- le groupe 2, où les corps humains pourraient être suggérés (?) par plusieurs doubles incisions verticales. Quatre récipients en sont ornés et ces 4 signes sont toujours uniquement accompagnés de motifs zoomorphes.

- le groupe 3, où le corps semble transcrit par une double incision verticale agrémentée de membres. Un seul

exemplaire a été recensé. Il est, semble-t-il, exclusivement associé à des motifs géométriques.

La carte de répartition de ces motifs est très intéressante (fig. 398). Elle montre en effet une forte concentration des représentations anthropomorphes dans la zone nord-ouest de la nécropole, où des éléments classiques du Mailhacien ont déjà été relevés. La tombe 214, située au sud, est isolée. Rappelons que d'une part le décor est le seul du type 3, d'autre part il est disposé sur une forme J3b reconnue comme une forme éminemment tardive, ici associée à un rasoir à double tranchant et partie centrale fortement ajourée ainsi qu'à une coupe de forme Ta et à une coupe de forme Pa.

2.2.3.8. *La peinture*

Cette technique décorative ne concerne qu'un récipient, la coupe de la tombe 19 sur laquelle a été appliquée un engobe ocre rouge. Cette unique représentation ne saurait être prise en compte dans les discussions postérieures.

3. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

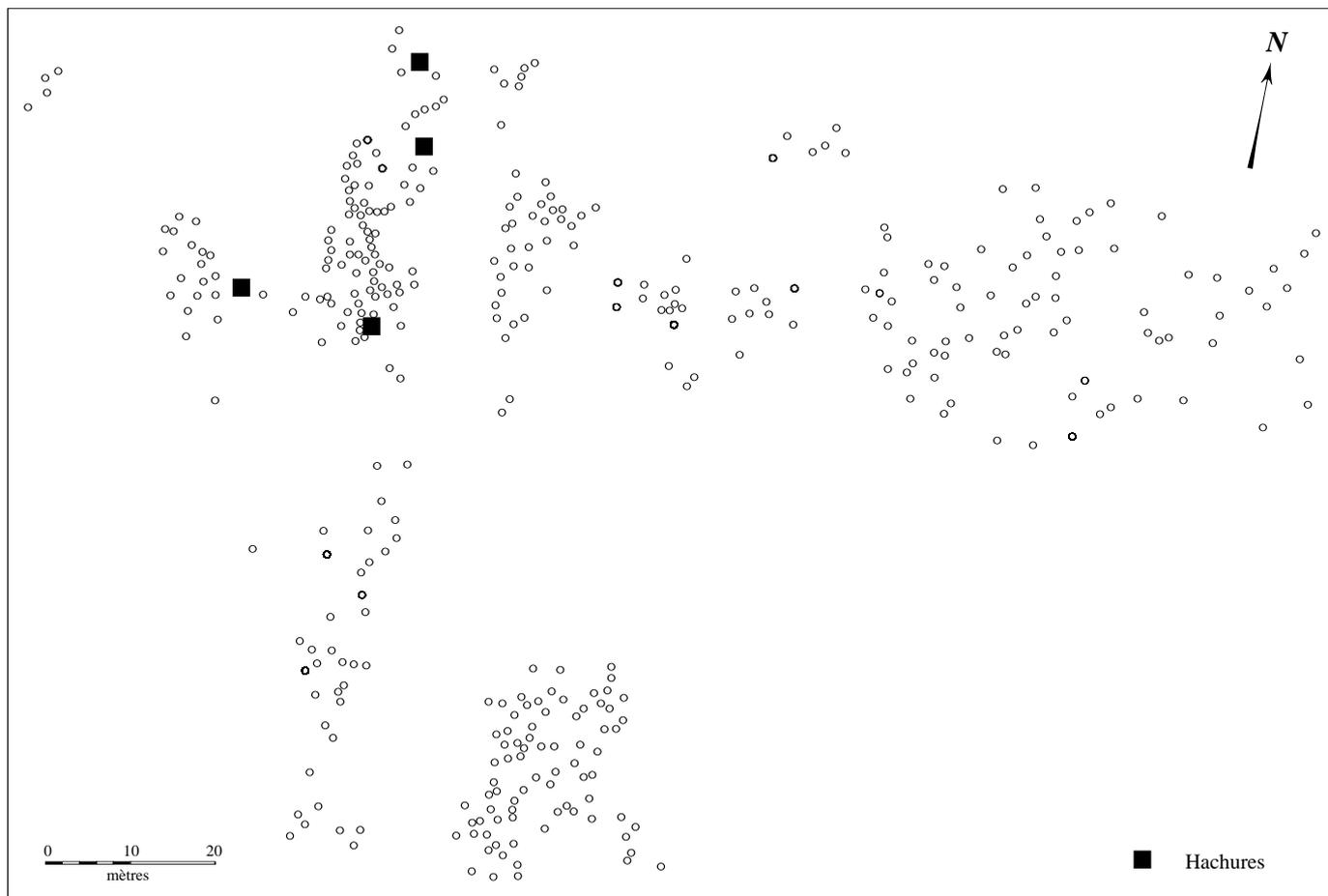


Fig. 394 : Carte de répartition des décors de hachures.

La nécropole du Moulin a livré 726 objets ou groupes d'objets métalliques. Nous avons choisi de les étudier en distinguant, comme à Agde, les éléments de parure, les objets utilitaires décoratifs, les objets utilitaires non décoratifs et les récipients. Cette étude portera sur une analyse morphologique, quelquefois stylistique du mobilier, également sur les associations dont il fait l'objet, enfin sur la répartition de chaque pièce au sein du cimetière et sur sa signification.

Presque tous les objets métalliques sont en bronze, quelques-uns en fer. Pour les premiers, une fabrication locale est quasi certaine, comme l'attestent les moules de fondeur découverts dans le cimetière et dans l'habitat ; des coulées à la cire perdue ont également servi à réaliser de nombreuses pièces comme en témoignent le caractère unique de nombreux objets, tels les rasoirs par exemple. Beaucoup de fragments de bronze, fondus et déformés par la crémation, n'ont pu être sûrement rattachés à un type précis d'objets.

3.1. Les parures

Ce lot rassemble 8 groupes d'objets qui sont les bracelets,

les anneaux, certains boutons, les perles, les spirales, les pendeloques, les torques et les chaînettes.

3.1.1. Les bracelets

Ils sont les plus nombreux. Deux cents quatre-vingt-quatre bracelets ou, le plus souvent, fragments de bracelets en bronze ont été recensés. Très peu sont entiers : ils sont en effet passés sur le bûcher et, de fait, extrêmement déformés. Dix groupes de bracelets ont été individualisés en fonction du type de section. Chacun de ces groupes a lui-même été divisé en sous-groupes, selon l'ornementation ou les aménagements divers dont les pièces ont pu faire l'objet. Certains fragments n'ont pu être attribués à tel ou tel type.

3.1.1.1. Les bracelets à section carrée

Bracelets inornés

Trente-six bracelets ou fragments de bracelets à section carrée inornés ont été recensés. La carte de répartition de ce type est intéressante : elle montre en effet une forte concentra-

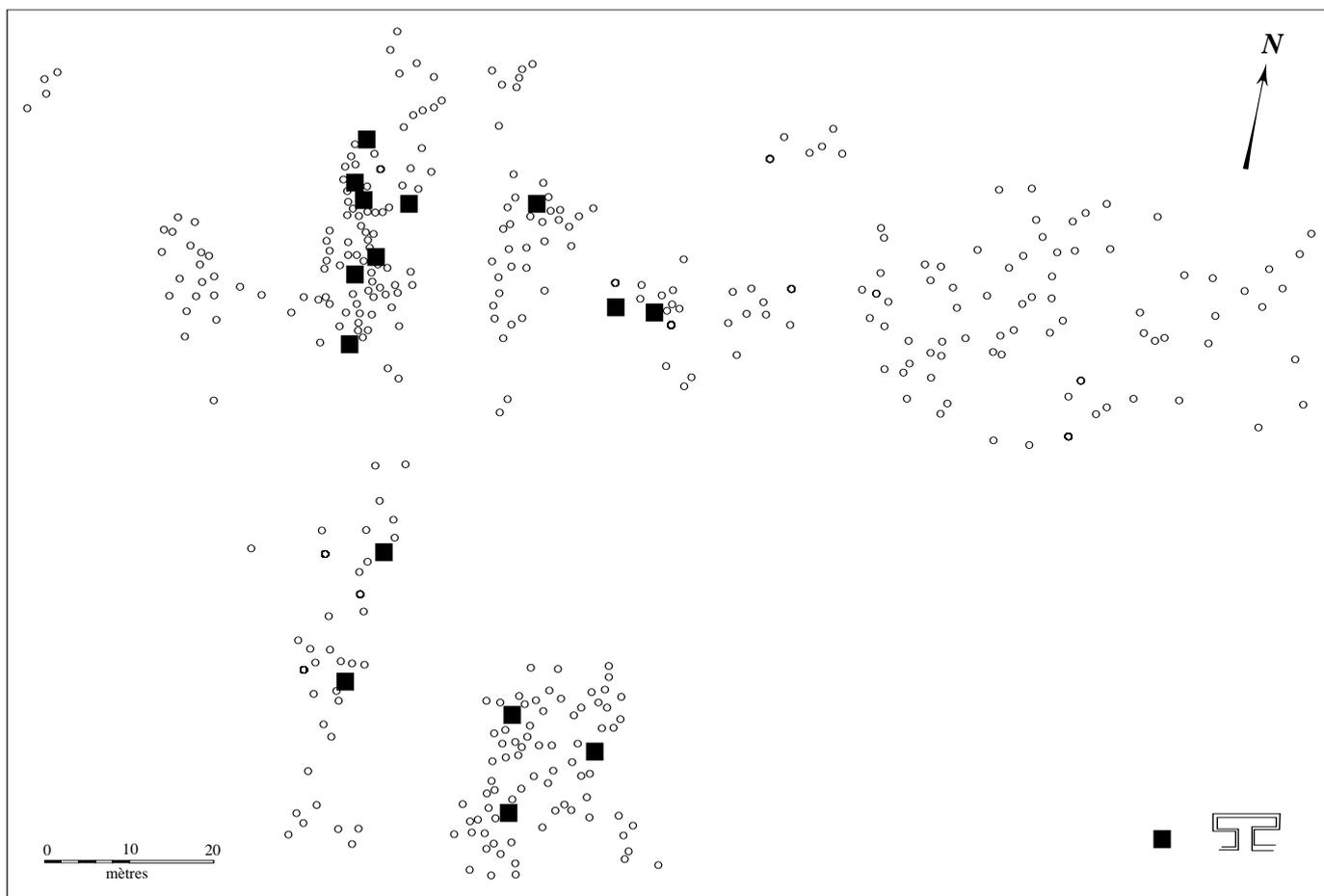


Fig. 395 : Carte de répartition des décors de méandres au double trait incisé.

tion de ces objets dans la partie sud de la nécropole (fig. 400).

Bracelets ornés

Onze bracelets ou fragments de bracelets à section carrée ornés ont été identifiés. Les décors sont composés de demi-cercles concentriques, de bandes hachurées, de spirales, d'incisions parallèles. La distribution de ce type de bracelet nous indique qu'ils sont rarement présents dans des lots anciens mais qu'on peut les trouver dans des ensembles récents, comme la tombe 266 qui a par ailleurs livré un couteau en fer.

Bracelets en spirale

La nécropole du Moulin a livré 2 exemplaires de ce qui pourrait être des bracelets à section carrée en spirale. Les tombes qui en contenaient se trouvent dans la partie nord-ouest du cimetière (fig. 400). Elles sont très proches l'une de l'autre.

3.1.1.2. *Les bracelets à section demi-circulaire*

Ces parures à section demi-circulaire sont peu nombreuses et très fragmentaires. Il est toutefois possible de distinguer

trois sous-types de bracelets.

Bracelets inornés

Huit exemplaires de ce type ont été relevés. Réparti sur l'ensemble de la nécropole, ce sous-type ne semble pas être un fin jalon chronologique.

Bracelets décorés

Ces bracelets peuvent être décorés de panneaux d'incisions parallèles ou d'incisions en chevrons, de cercles et demi-cercles concentriques ou de triangles hachurés opposés. L'exemplaire de la tombe 323, à extrémités renflées, porte un décor complexe composé de bandes hachurées formant losange et croix séparés par des incisions parallèles. Un pointillé complète cette ornementation. Cet objet est connu au Bronze final II (Guilaine 1972 : fig. 84, 3 et 4).

Bracelets en spirale

Un fragment de bracelet en spirale à section demi-circulaire a été recensé dans le mobilier de la tombe 141.

3.1.1.3. *Les bracelets à section losangique*

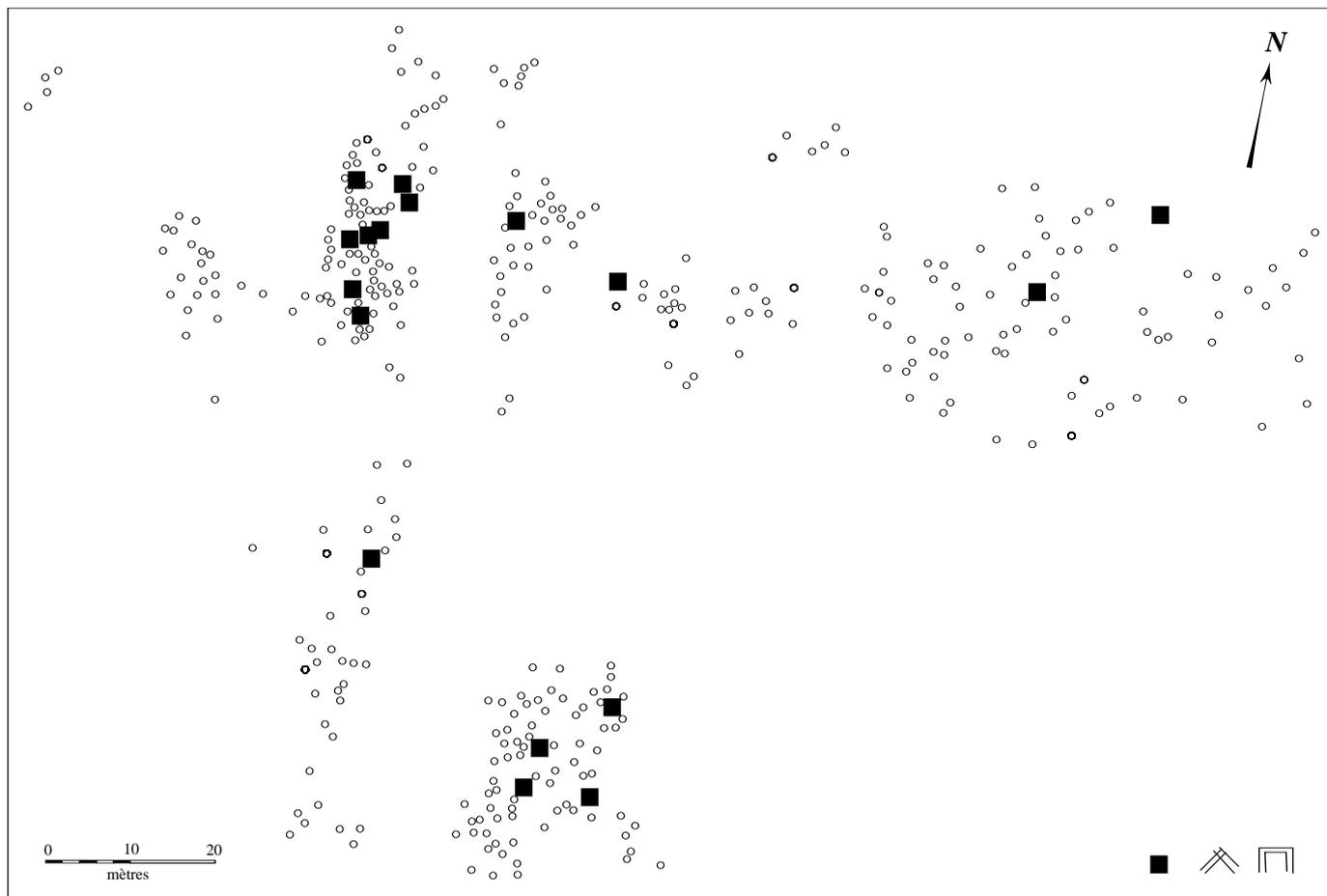


Fig. 396 : Carte de répartition des décors de motifs géométriques (exceptés les méandres) au double trait incisé.

La nécropole du Moulin a livré sept bracelets ou fragments de bracelets de ce type. Aucun de ces éléments ne se trouve dans le secteur ancien de la nécropole et, à l'exception de l'exemplaire de la tombe 253, tous ont été retrouvés dans les zones sises à la périphérie du cimetière (fig. 401).

3.1.1.4. Les bracelets à section ovale

Cinq fragments de ce type ont été recensés. Tous se situent dans les secteurs périphériques à la nécropole.

3.1.1.5. Les bracelets à section circulaire massifs

Sont rassemblés dans cette famille les bracelets à section ronde ou circulaire relativement lourds. Cette distinction repose sur une considération d'épaisseur. Il va de soi qu'entre ces bracelets et les bracelets fins, on trouve tous les intermédiaires.

Bracelets inornés

Quinze exemplaires de ce type ont été inventoriés. On le retrouve dans tous les secteurs de la nécropole. Notons cepen-

dant qu'ils semblent rares dans la zone à forte concentration de décors mailhaciens.

Bracelets décorés

Un seul bracelet massif à section circulaire a été découvert. Il provient de la tombe 284. Cet exemplaire doit être rapproché des bracelets livrés par les nécropoles du Grand Bassin I à Mailhac, d'Agde et de Pézenas. La tombe 284 étant remaniée, on pourrait attribuer ce bracelet à une tombe de type Grand Bassin I sise à proximité.

3.1.1.6. Les bracelets à section circulaire fins

Nous avons distingué les bracelets massifs des autres bracelets à section circulaire. Une fois encore, la distinction est parfois délicate et cette appellation n'a d'autre but que de faciliter l'étude de l'ensemble. Très fragmentaires, ces éléments ne permettent pas de discerner les bracelets ouverts des bracelets fermés.

Bracelets fins inornés

Les pièces en bronze

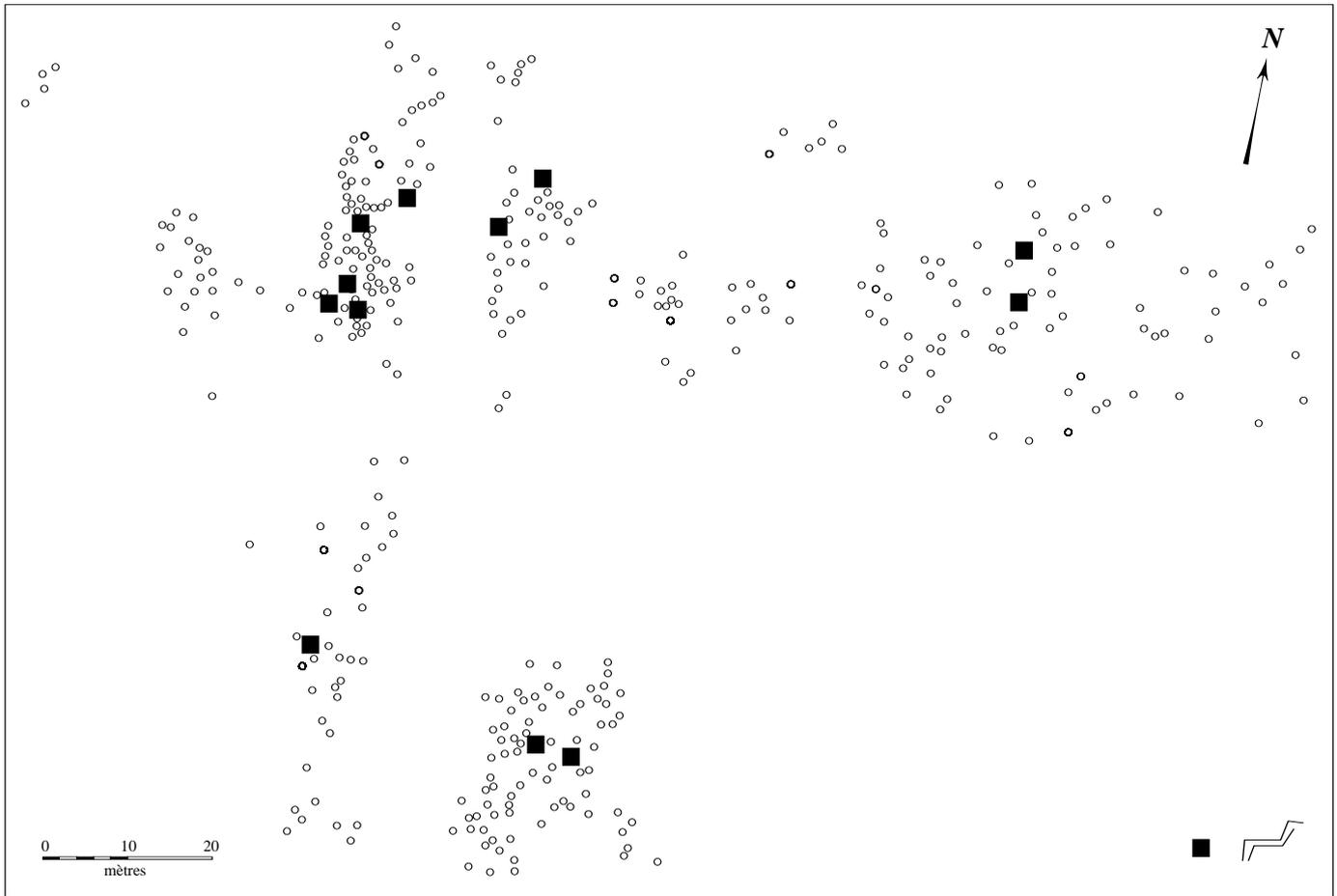


Fig. 397 : Carte de répartition des décors de motifs zoomorphes au double trait incisé.

Ces bracelets sont, après les bracelets plats, les plus nombreux. Comme on l'a dit plus haut, certains exemplaires sont très fins, d'autres moins. Nous les avons néanmoins regroupés dans la même famille. Trente-huit exemplaires ont été recensés. La très grande majorité d'entre eux est fragmentée, de sorte que toute tentative d'analyse des diamètres est impossible. La répartition topographique de ces bracelets n'apporte aucune indication particulièrement intéressante : on les trouve en effet dans tous les secteurs de la nécropole, sans qu'aucune concentration ne soit décelable.

Les pièces en fer

Deux tombes ont livré des bracelets fins en fer, les tombes Grand Bassin I 15 et Grand Bassin I 16. La datation de ces objets ne pose évidemment aucun problème.

Bracelets fins décorés

Deux exemplaires de ce type ont été répertoriés. Le fragment de la tombe 55 porte des incisions transversales sur tout le pourtour de la section. Celui de la tombe 288 est orné de groupes de sept incisions transversales, régulièrement espacés.

Les incisions ne font pas tout-à-fait le tour de la section. A l'une de ses extrémités, ce fragment est aménagé de deux gorges et d'une terminaison arrondie. Il pourrait s'agir du système de fermeture.

Bracelets fins en spirale

Sur 4 exemplaires recensés, seul celui de la tombe 138 est complet. La répartition de ces bracelets au sein du cimetière est peu instructive. Tout au plus doit-on remarquer qu'ils semblent absents du secteur à forte concentration de décors mailhaciens.

3.1.1.7. Les bracelets creux

Un seul fragment de bracelet creux a été repéré. Il s'agit d'une bande de bronze convexe, de section demi-circulaire. Il provient de la tombe 128.

3.1.1.8. Les bracelets à section triangulaire

Seuls deux fragments de bracelets à section triangulaire

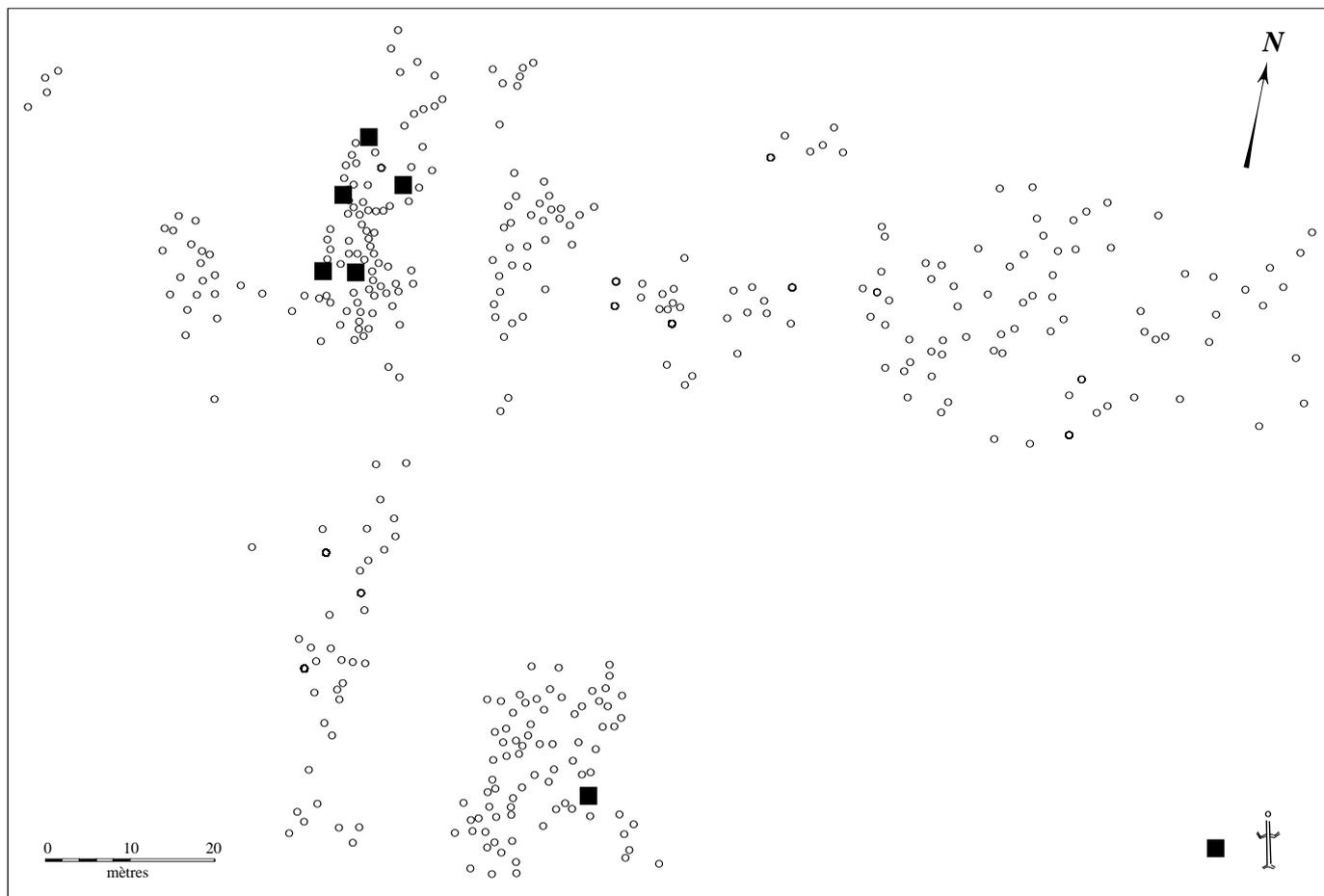


Fig. 398 : Carte de répartition des décors de motifs anthropomorphes au double trait incisé.

ont été recensés. Ils sont tous les deux décorés. L'exemplaire de la tombe 114 porte un décor d'incisions disposées en chevrons opposés ; celui de la tombe 268 est orné de demi-cercles concentriques incisés. Ces deux fragments appartiennent à des objets massifs.

3.1.1.9. Les bracelets à section rectangulaires ou bracelets plats

Bracelets plats inornés

Ce sont les bracelets les plus nombreux. Quarante exemplaires ont été inventoriés. Ils sont très fragmentés. Leur répartition topographique montre qu'ils sont absents de la zone sud-ouest du cimetière.

Bracelets plats décorés

Les bracelets à section rectangulaire décorés sont peu nombreux. Néanmoins, les décors des vingt exemplaires (au moins) sont intéressants, car certains d'entre eux reviennent régulièrement. Aucun bracelet n'est complet. Certaines tombes n'en contiennent, semble-t-il, qu'un seul, d'autres peuvent en renfer-

mer jusqu'à cinq. Les décors se composent de motifs circulaires et angulaires. On retiendra les incisions transversales perpendiculaires, les incisions transversales obliques, continues ou groupées, les bandes hémicirculaires hachurées, parfois accompagnées de cercles ou de demi-cercles concentriques, les spirales, les chevrons incisés alternés simples ou multiples, les chevrons incisés emboîtés, enfin les chevrons opposés incisés. Les bracelets de la tombe 126 présentent, quant à eux, des décors complexes où ces motifs sont associés. La distribution topographique de ces bracelets ne révèle aucune concentration particulièrement probante ; observons cependant que ce type de parure est rare dans le secteur sud-ouest, mais cela est peut-être dû à la mauvaise conservation des sépultures.

Bracelets plats larges

Un seul fragment de bracelet à section rectangulaire, large, est attesté sur la nécropole. Il provient de la tombe 54.

Bracelets plats en spirale

Ce type de bracelet est rare. Deux individus fragmentaires ont été recensés. L'exemplaire de la tombe 128 montre néan-

Urnes			
<i>Formes</i>	<i>Nombre</i>	<i>% / urnes</i>	<i>% / total</i>
B1a	2	0,42	0,29
D1a	5	1,05	0,72
E1a	4	0,84	0,58
E2a	49	10,27	7,05
E2b	4	0,84	0,58
E3a	1	0,21	0,14
E3b	1	0,21	0,14
F2a	1	0,21	0,14
G2a	36	7,55	5,18
G2b	2	0,42	0,29
G3b	1	0,21	0,14
H1a	4	0,84	0,58
H2a	2	0,42	0,29
J1a	9	1,89	1,29
J1b	1	0,21	0,14
J2a	145	30,40	20,86
J2b	14	2,94	2,01
J3a	1	0,21	0,14
J3b	4	0,84	0,58
K1a	1	0,21	0,14
K1b	2	0,42	0,29
K2a	134	28,09	19,28
K2b	22	4,61	3,17
K2c	1	0,21	0,14
K3a	2	0,42	0,29
K3b	7	1,47	1,01
L1a	13	2,73	1,87
L1b	6	1,26	0,86
L2a	1	0,21	0,14
M1b	2	0,42	0,29
Total	477	100,00	68,63
Coupes			
<i>Formes</i>	<i>Nombre</i>	<i>% / coupes</i>	<i>% / total</i>
B1aC	1	0,46	0,14
Pa	26	11,93	3,74
Qa	2	0,92	0,29
Qb	4	1,83	0,58
Ra	17	7,80	2,45
Rb	21	9,63	3,02
Sa	25	11,47	3,60
Ta	9	4,13	1,29
Ua	4	1,83	0,58
Ub	16	7,34	2,30
Va	7	3,21	1,01
Vb	3	1,38	0,43
Wa	42	19,27	6,04
Wb	5	2,29	0,72
Wc	1	0,46	0,14
Xa	26	11,93	3,74
Xb	5	2,29	0,72
Ya	2	0,92	0,29
Za	2	0,92	0,29
Total	218	100,00	31,37

Fig. 399 : Tableau récapitulatif du nombre d'urnes et de coupes, et de leur fréquence au sein de la série et de leur ensemble respectif.

moins que ces bracelets pouvaient comprendre au moins cinq rangées de ruban.

3.1.2. Les anneaux

La nécropole du Moulin a livré 148 anneaux, fragments

d'anneaux et groupes d'anneaux. Ces anneaux de parure peuvent, tout comme les bracelets, être classés en 9 familles, elles-mêmes éventuellement subdivisées en fonction d'un aménagement particulier.

3.1.2.1. Les anneaux à section carrée

Un seul anneau à section carrée a été recensé. Il provient de la tombe 175, sise au sud du cimetière. C'est un petit anneau fermé dont la destination n'est pas connue.

3.1.2.2. Les anneaux à section demi-circulaire

Ce type d'anneau est également rare au sein de la nécropole puisqu'on en a dénombré dans sept sépultures. Il n'y en a qu'un petit exemplaire par tombe. L'utilisation comme bague est envisageable pour certains ; pour d'autres, il est délicat de préciser qu'elle fut leur destination. Leur répartition au sein de la nécropole n'a que peu d'intérêt : on les trouve en effet répartis sur l'ensemble du cimetière.

3.1.2.3. Les anneaux à section losangique

Douze exemplaires ont été recensés dans la nécropole, à raison de un par tombe. Ici encore, l'utilisation de ces anneaux, parfois de petite dimension, reste inexplicée ; ce ne sont probablement pas des bagues, au vu de leur section. La distribution topographique de ces éléments n'apporte aucune indication ; tout au plus peut-on souligner qu'ils sont très rares dans le secteur à forte concentration de décors mailhaciens.

3.1.2.4. Les anneaux à section ovale

La nécropole du Moulin a livré 12 anneaux ou fragments d'anneaux à section ovale. La carte de répartition de ce type d'anneau montre qu'ils semblent rares dans les zones récentes du cimetière (fig. 401).

3.1.2.5. Les anneaux à section rectangulaire ou anneaux plats

Nous avons distingué les anneaux plats inornés des anneaux en spirale.

Anneaux plats inornés

Ces anneaux présentent les mêmes variabilités de dimension que les types précédents. Dix-sept pièces ont été dénombrées. Leur destination demeure inconnue : les plus petites ont pu être portées en bague, les plus grandes ont pu être utilisées combinées (ceintures, etc...). Ces anneaux ont été découverts dans des contextes anciens comme dans des ensembles récents.

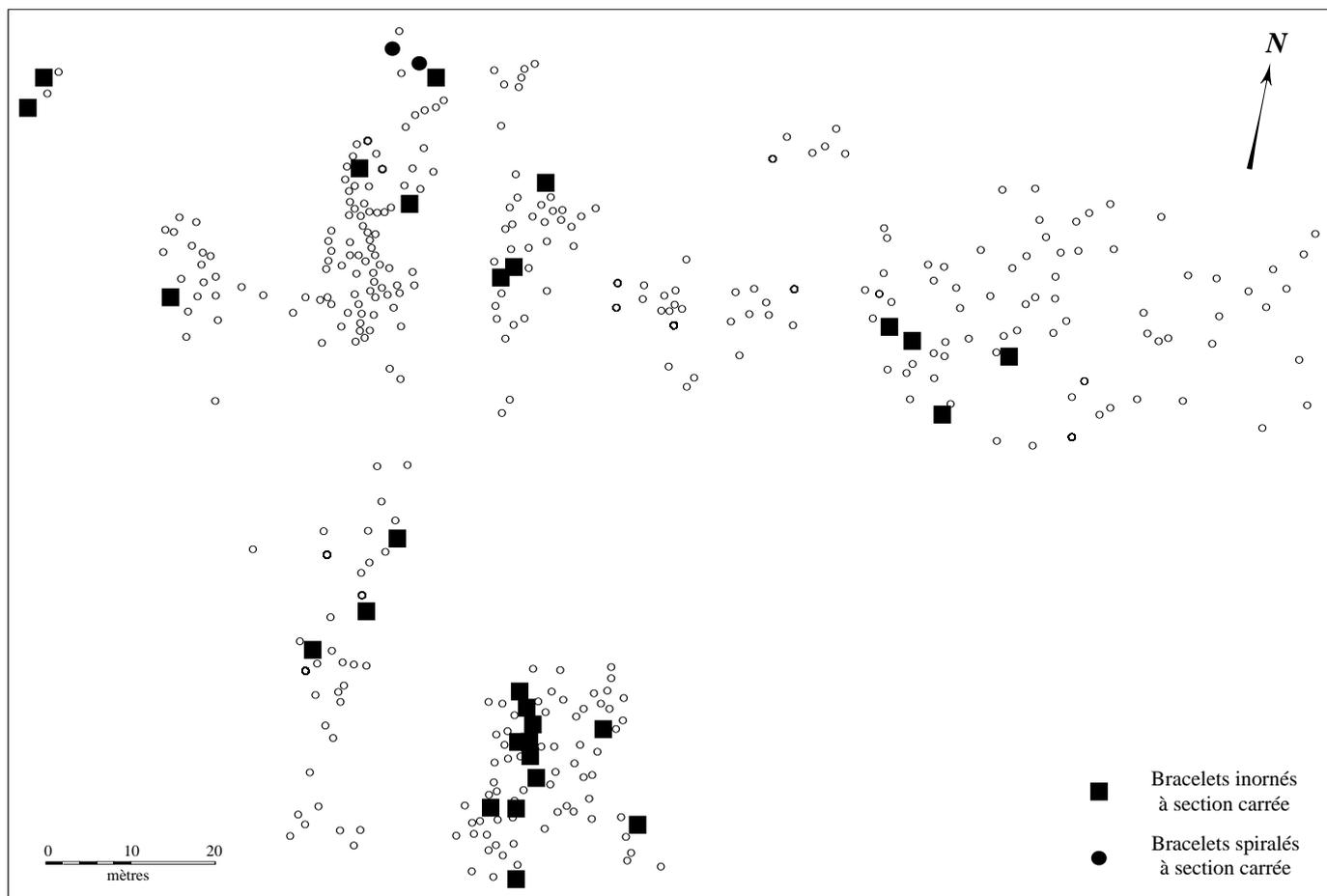


Fig. 400 : Carte de répartition des bracelets inornés à section carrée et des bracelets en spirale à section carrée.

Anneaux plats en spirale

Ils sont rares (3 exemplaires). De petite dimension, ils ont pu servir de parure digitale. On les retrouve dans tous les secteurs du cimetière.

3.1.2.6. Les anneaux à section triangulaire

Sept anneaux ou fragments d'anneau à section triangulaire ont été recensés. Ils peuvent être rapprochés des anneaux dits carénés. Leur répartition n'apporte aucune indication.

3.1.2.7. Les anneaux carénés

Ces anneaux se rapprochent des anneaux à section triangulaire. Ils ont cependant une angulation vive sur la face externe. Quarante-trois sépultures en ont livré. Dans bien des cas, il subsiste après la crémation les restes d'un anneau au moins. Certaines tombes contiennent parfois 6, 9 voire 24 anneaux complets. Les exemplaires complets sont ouverts. Il est donc fort probable que ces éléments constituaient des chaînes ou des chaînettes, éventuellement arborées en bijoux. La répartition topographique de ces éléments montre une concentration dans la zone sud. On en trouve cependant dans

les autres secteurs, exception faite du secteur est où un seul de ces anneaux a été recensé.

3.1.2.8. Les anneaux fins à section circulaire

Deux groupes d'anneaux à section circulaire ont été répertoriés : les anneaux inornés et les anneaux en spirale.

Les anneaux fins inornés

Douze exemplaires d'anneaux à section circulaire, parfois filiformes, ont été recensés. Ce type de document se retrouve dans tous les secteurs de la nécropole.

Les anneaux fins en spirale

Ce groupe de parure n'est représenté que par 5 éléments. Les spirales peuvent être nombreuses, comme le montre l'exemplaire de la tombe 187. La destination de ces objets ne nous est pas connue. La carte de répartition de ces éléments montre qu'ils ne semblent jamais associés à des décors mailhaciens classiques.

3.1.2.9. Les anneaux à décor en relief

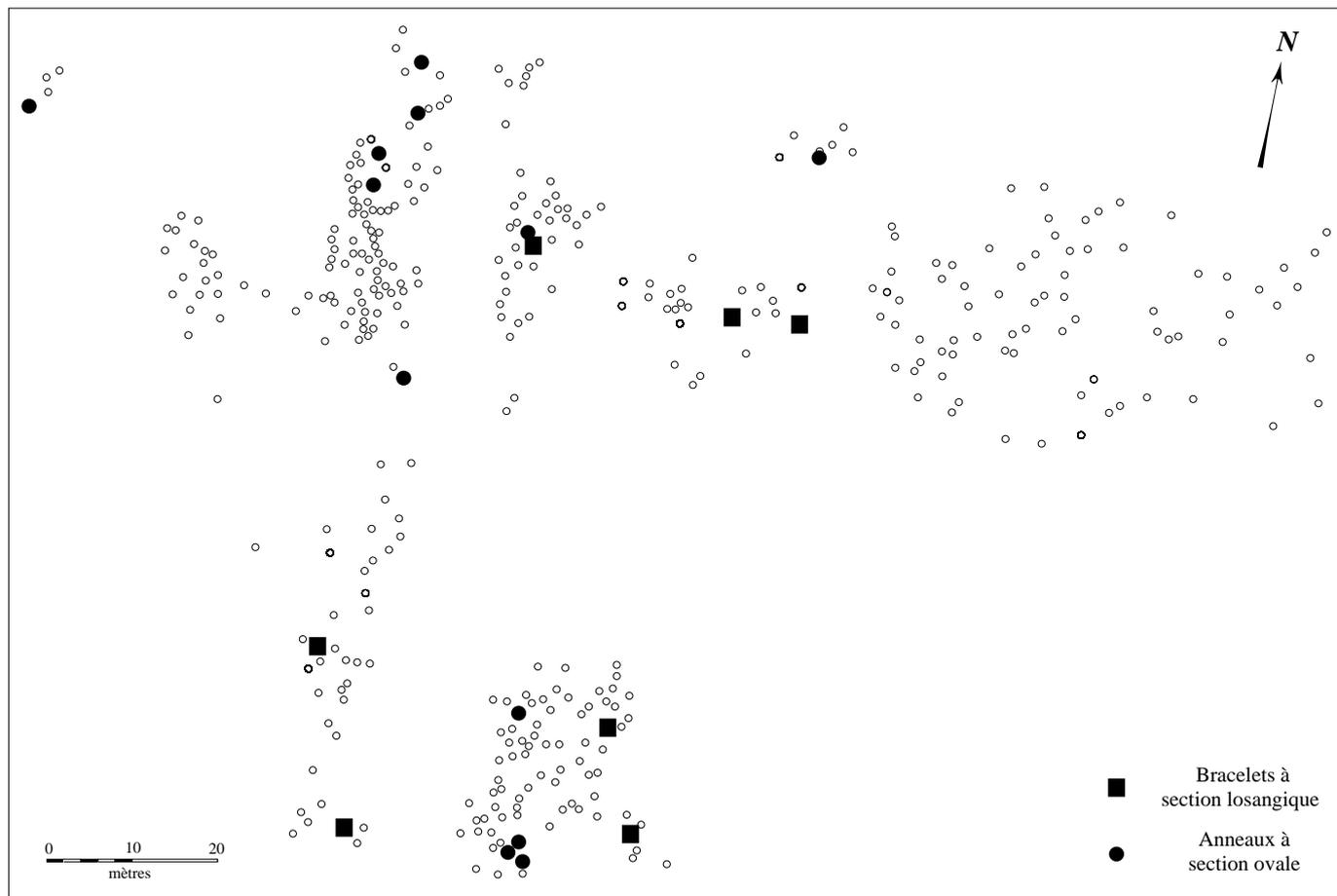


Fig. 401 : Carte de répartition des bracelets à section losangique et des anneaux à section ovale.

Un anneau trouvé dans la tombe 303 semble être orné de godrons. Il en est de même pour l'exemplaire trouvé dans le dépôt 158.

3.1.3. Les boutons

Certains boutons retrouvés parmi le mobilier funéraire doivent être considérés comme des éléments purement décoratifs. En effet, leurs attaches ne leur permettaient pas de jouer un rôle effectif dans le domaine vestimentaire. Ces modes de fixations sont les barrettes, les petites bélières et le système rivet.

3.1.3.1. Les petits boutons coniques à barrette

Ces boutons se présentent sous la forme d'un cône creux, à la base duquel se trouve une barrette transversale. Sept tombes en contenaient au total 152 exemplaires. Il semble que ces petits boutons aient été cousus sur un tissu, peut-être en motifs géométriques. La tombe 300 en a livré au moins 61. La répartition de ces objets est des plus intéressantes (fig. 402) :

en effet, ceux-ci sont cantonnés pour la plupart dans la zone est, zone éminemment tardive. Deux tombes (185 et 213) qui en ont livré une faible quantité, se trouvent dans le secteur sud. En tout cas, ces pièces sont absentes des aires ayant livré des décors mailhaciens classiques.

3.1.3.2. Les petits boutons coniques à bélière

Deux petits boutons coniques à bélières ont été recensés. Leur aire de répartition n'a aucun intérêt, vu leur faible nombre.

3.1.3.3. Les petits boutons plats à barrette

Ce sont de petits boutons plats, creux, dont la base est aménagée d'une barrette transversale. Cent quarante six exemplaires ont été recensés dans 8 tombes. Comme les petits boutons coniques à barrette, il semble qu'ils aient plutôt été employés comme ornement que comme élément de fixation d'un vêtement. Si certaines tombes n'en ont livré qu'un spécimen, d'autres en contenaient un grand nombre : les cendres de

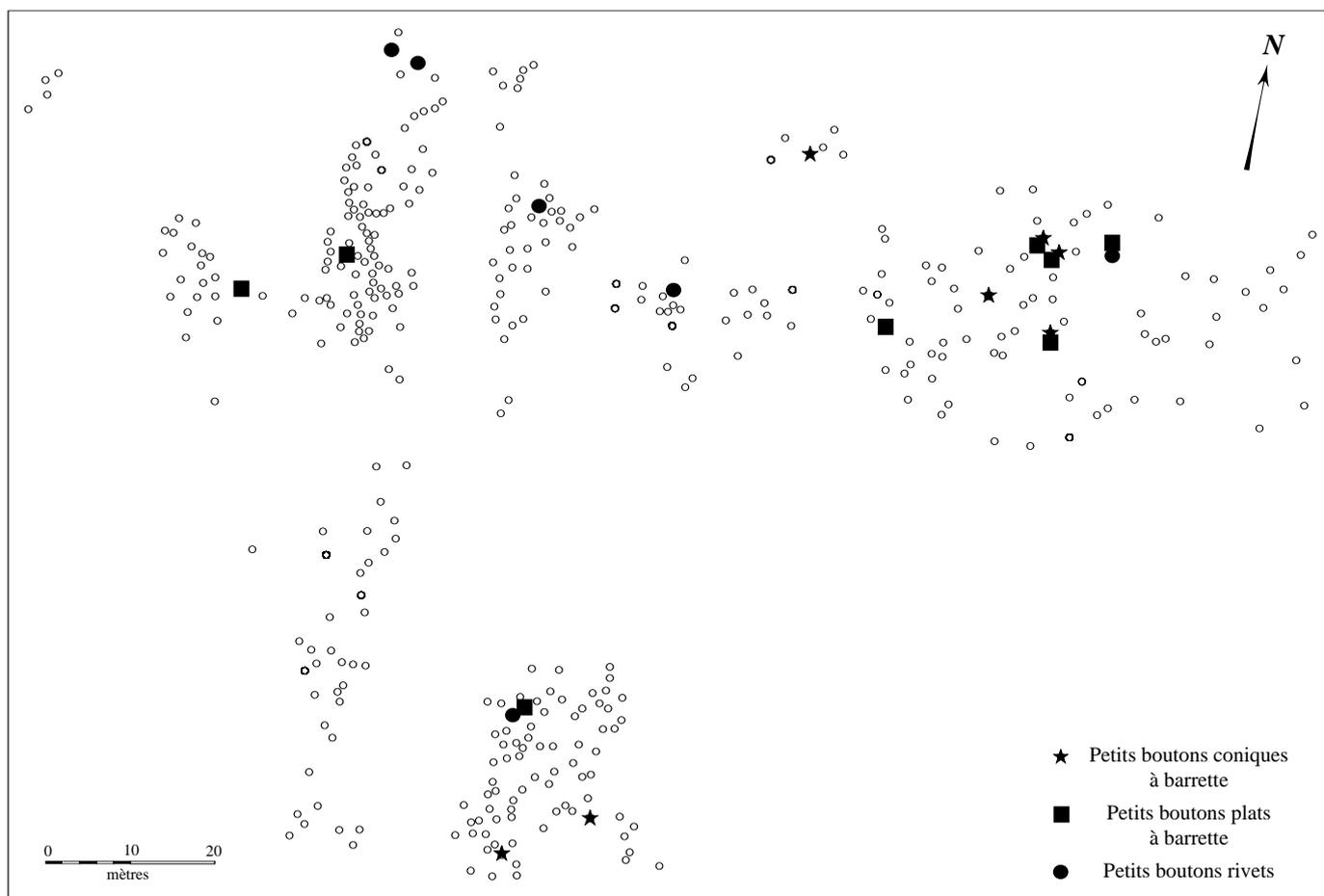


Fig. 402 : Carte de répartition des petits boutons.

la tombe 300 en renfermaient 48, celles de la tombe 303 en contenaient 92 ! Le plan de répartition de ces pièces montre des concentrations flagrantes (fig. 402). Presque toutes sont cantonnées dans la zone est du cimetière, où elles sont d'ailleurs associées à des petits boutons coniques à barrette. De plus, les tombes 104 et 176 qui en ont livré également contenaient des récipients tels que les coupelles surbaissées ou les coupes de forme Wa. Tout porte donc à croire que ces boutons, comme les petits boutons coniques, doivent être chronologiquement rattachés à une phase tardive du Bronze final IIIb.

3.1.3.4. Les boutons rivets

Ces petits boutons sont munis à leur base de deux languettes triangulaires opposées destinées à percer le support et à être ensuite repliées. Trente-et-un boutons de ce type ont été répertoriés dans 6 tombes. Leur destination doit être la même que les petits boutons plats à barrette, les petits boutons coniques à barrette ou les petits boutons coniques à bélière, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu servir qu'à décorer des supports, sans doute vestimentaires. Leur répartition topographique (fig. 402) indique que, comme les modèles précédents, ces boutons

se trouvent dans des secteurs tardifs, accompagnés d'éléments caractéristiques de la phase de transition Bronze/Fer. Ils font en effet défaut dans la zone qui a livré la majorité des récipients décorés de motifs mailhaciens.

3.1.4. Les perles

Nous avons distingué deux types de perles : les perles rondes, ou très petits anneaux simples, et les perles tubulaires.

3.1.4.1. Les perles rondes

Ces perles ont un profil sub-biconique, parfois nettement caréné. La tombe 144 en a livré 4, la tombe 142 en contenaient 14. Par ailleurs, nous rapprocherons de ce type 4 petits anneaux à section plate qui ont dû jouer le rôle de perles. Dans ce dernier cas, il est intéressant de relever que la même sépulture a livré une spirale de bronze qui, comme l'a souligné J. Guilaine, a pu servir d'écarteur (Guilaine 1972 : 322 et fig. 127, 4 à 8).

3.1.4.2. Les perles tubulaires

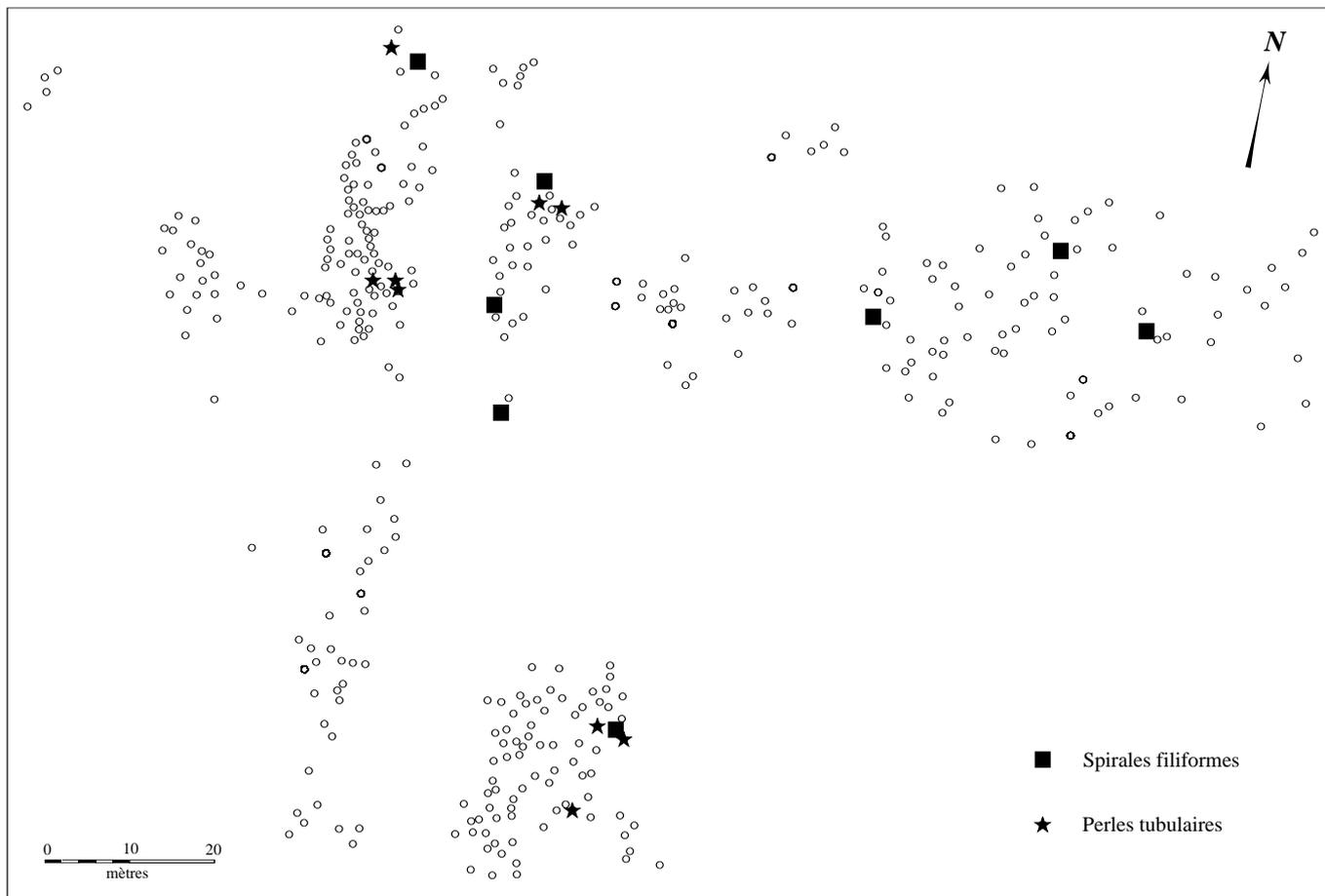


Fig. 403 : Carte de répartition des perles tubulaires et des spirales filiformes.

Ce sont des perles formées d'une tôle de bronze repliée. Quatorze pièces ont été reconnues dans 10 tombes où elles sont le plus souvent associées à d'autres éléments de parure (perles rondes, spirale, tige fine, etc...) formant peut-être à l'origine des colliers composés. L'exemplaire de la tombe 253 est enfilé sur un petit anneau. La carte de répartition de ces perles montre qu'elles semblent absentes des contextes les plus récents (fig. 403) : on en trouve en effet aucune dans les secteurs sud-ouest et est/nord-est qui, faut-il le rappeler, ont livré les objets en fer.

3.1.5. Les spirales

Nous les avons volontairement distinguées des perles classiques car, s'il est probable qu'elles ont, pour la plupart d'entre elles, agrémenté des colliers ou des bracelets (?), certaines ont pu être utilisées dans la composition d'autres ornements (boucles d'oreilles, coiffes, etc...). Deux types de spirales ont été individualisés : les spirales composées d'un fil à section circulaire et les spirales constituées d'un ruban.

3.1.5.1. Les spirales filiformes

Neuf exemplaires de spirales filiformes ont été recensés. Dans trois cas au moins, elles côtoient d'autres éléments de collier ce qui, rappelons-le, indique que ces spirales ont pu servir d'écarteur. Une pièce a d'ailleurs été retrouvée sur une tige de bronze. Qui plus est, la répartition de ces éléments coïncide avec celle des perles rondes et des perles tubulaires (fig. 403). Trois fragments de spirales ont cependant été répertoriés dans la zone est.

3.1.5.2. Les spirales rubanées

Ces spirales formées d'un ruban de métal enroulé vrillé sont rares puisque seules deux pièces ont été reconnues. Leur destination doit être rapprochée de celle des spirales filiformes. Dans la tombe 175, la spirale est associée à 4 petits anneaux qui ont dû jouer le rôle de perles. Elles se trouvent dans la partie sud du cimetière mais leur faible nombre n'autorise, dans l'optique d'une valeur topo-chronologique, aucune conclusion.

3.1.6. Les pendeloques



Fig. 404 : Carte de répartition des torques.

Sous ce terme, certes commode, ont été regroupées des pièces qui à l'origine devaient être suspendues. Ces éléments originaux, en premier lieu par leur forme, sont de fait très rares. Seulement deux pendeloques ont été dénombrées. La première se compose de 4 tiges terminées par un anneau double, suspendues à un anneau replié. Cette pièce peut avoir été portée en collier mais peut également avoir été suspendue à la ceinture ou cousue sur un support vestimentaire. Elle est notamment accompagnée de fragments de torques. La seconde est plus simple : elle se compose d'une plaque de bronze triangulaire à base convexe munie dans sa partie supérieure d'un anneau de suspension. Cependant, ce dernier objet pourrait appartenir à un ensemble plus complexe (voir *Les fibules*).

3.1.7. Les torques

Il serait vain de tenter d'identifier tous les torques : en effet, la crémation déforme et fragmente considérablement les objets en bronze. Seules les parties les plus caractéristiques témoignent indéniablement de la présence de ce type de parure dans un ensemble. Il s'agit généralement des systèmes de fixation, en

crochet. De même, certaines tiges torsadées ont, par analogie à des pièces quasi complètes, été rapportées à ce type de parure. Neuf exemplaires au moins ont été relevés. Ces colliers métalliques peuvent prendre différentes formes. Ce peut être de simples tiges lisses, des tiges lisses décorées, des tiges torsadées, enfin des tiges sur lesquelles sont enfilées d'autres pièces (anneaux, perles, spirales, etc...). L'exemplaire de la tombe 138 est presque complet. D'autres éléments permettent de saisir le système de fermeture de ces colliers. Le plus souvent, il consiste simplement en un repliement des extrémités, qui forment alors un anneau et un crochet. La disposition des torques dans la nécropole est très intéressante. La carte montre en effet que ces parures sont exclusivement présentes au nord et au sud du cimetière, alors qu'elles sont totalement absentes des secteurs récents, en particulier au Sud-ouest et au Nord-est (fig. 404). Cependant, notons également que ces pièces sont extrêmement rares en contexte mailhacien classique.

3.1.8. Les chaînes et chaînettes

Les fragments de chaînes et de chaînettes sont très rares.

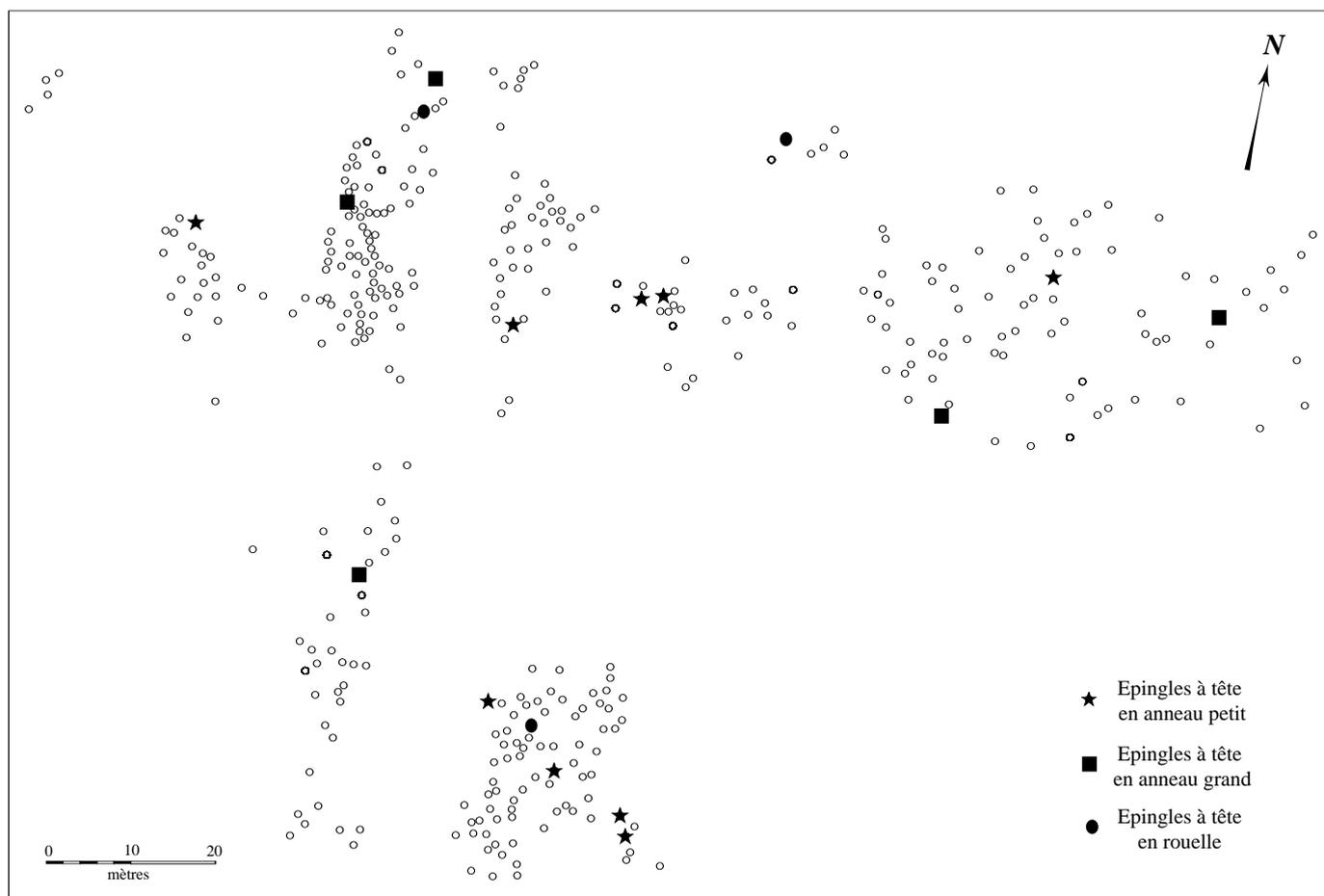


Fig. 405 : Carte de répartition des épingles à tête en anneau et en rouelle.

Seuls 5 exemplaires ont été recensés. Cette faible quantité s'explique par la disparition des assemblages lors de la crémation. En effet, la majorité des chaînettes retrouvées sont constituées d'anneaux interrompus entrelacés. Un seul exemple montre des anneaux pleins ou soudés. De fait, la température favorise la désolidarisation des anneaux. Il est ainsi probable qu'une bonne part des anneaux découverts dans les tombes aient constitué à l'origine des chaînes et des chaînettes. La distribution topographique de ces pièces n'apporte aucune indication saillante.

3.2. Les objets utilitaires décoratifs

Cette famille regroupe plusieurs catégories d'objets parmi lesquelles les pièces de fixation des tissus, les objets probablement liés à la coiffure, les agrafes de ceinture et les objets divers.

3.2.1. Les pièces de fixation des tissus

Nous avons distingué trois groupes d'objets distincts : les épingles, les fibules et les boutons.

3.2.1.1. Les épingles

Ce groupe comprend de nombreuses pièces (137 exemplaires) qu'il est possible de répartir en 14 types bien individualisés.

Les épingles à tête enroulée

Les pièces en bronze

C'est de loin le type le plus nombreux, puisqu'au moins 56 épingles à tête enroulée ont été identifiées, ce dans 51 sépultures. Il s'agit d'objets pointus à la base et dont la tête à une forme de boucle. Cette tête est, dans la nécropole du Moulin, toujours constituée d'un segment aplati par martelage avant d'être enroulé. Cinq tombes en contenaient deux. Quarante-quatre de ces épingles sont mesurables. Leur longueur totale varie de 5,5 cm à 21 cm. La longueur moyenne est de 10,39 cm. L'histogramme de distribution des longueurs atteste le caractère relativement homogène de la production. Rappelons

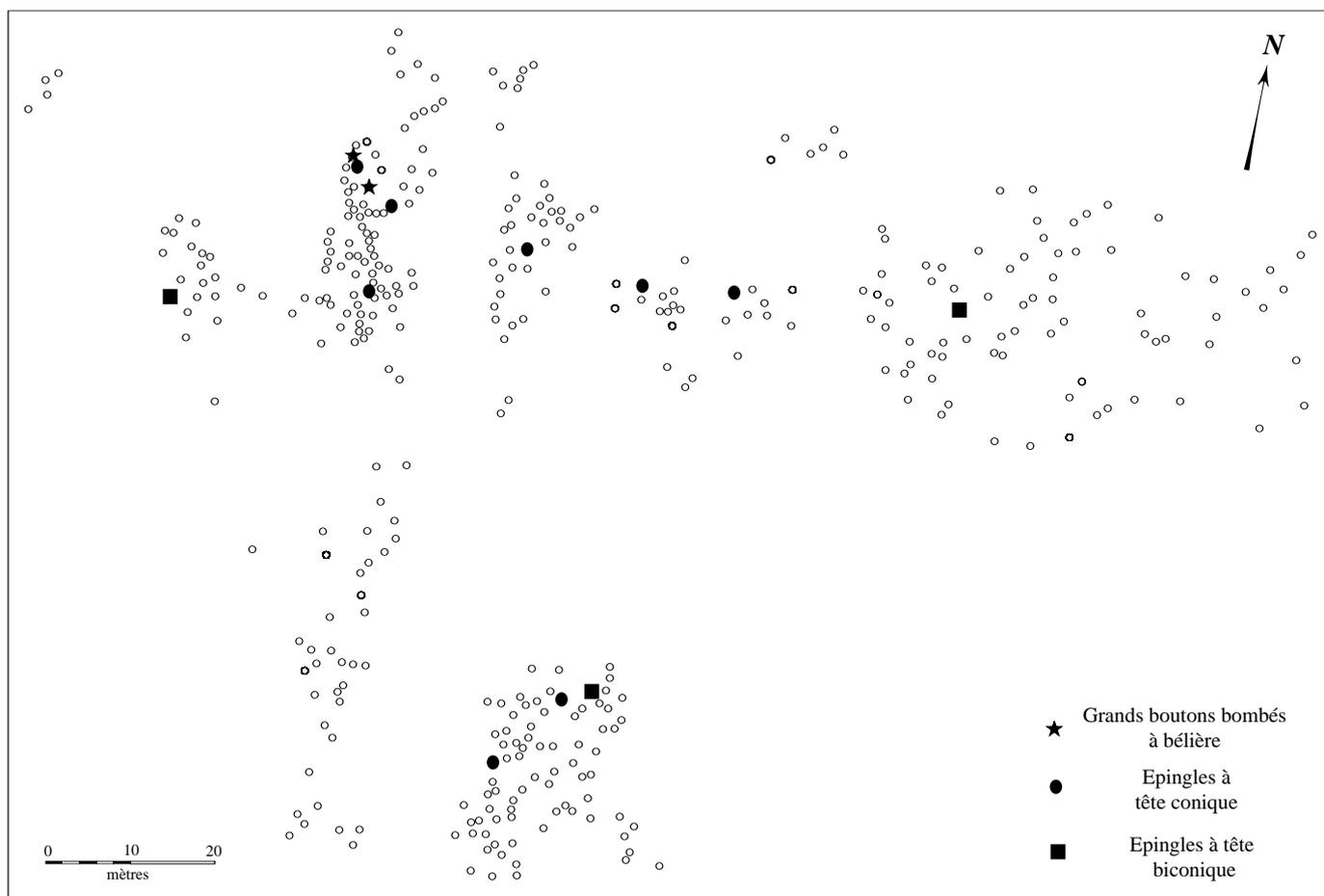


Fig. 406 : Carte de répartition des épingles à tête conique et biconique, et des grands boutons bombés à bélière.

qu'un moule de fondeur destiné à couler cinq épingles a été retrouvé dans les niveaux d'habitat du Bronze final IIIB sur l'oppidum du Cayla. Certains exemplaires sont très petits, d'autres sont, au contraire, très grands. Enfin, il convient de souligner que trois de ces pièces étaient pourvues d'un anneau au niveau de la tête. Une d'entre elles est agrémentée dans sa partie supérieure d'une sphère ornée d'incisions perpendiculaires.

Les pièces en fer

Une seule épingle à tête enroulée en fer a été répertoriée. Elle provient de la tombe 367. Elle est munie d'un anneau passé dans l'enroulement.

Les épingles à tête en anneau

Quatorze épingles de ce type ont été recensées. Leur tête est constituée d'un anneau qui prolonge une tige pointue. Leur longueur varie de 11,4 cm à 18 cm, pour une longueur moyenne de 13,8 cm. Elles sont donc toutes plus longues que la moyenne des épingles à tête enroulée. Les anneaux sont soit petits soit grands. L'épingle de la tombe 26 porte un anneau décoré d'une tresse de

chevrons emboîtés ; l'anneau de l'exemplaire de la tombe 323 est orné de chevrons, le haut de la tige est décoré d'incisions en chevrons limitées par des incisions simples parallèles. Les ensembles qui contiennent ces épingles ne renferment jamais de récipients décorés de motifs mailhaciens. Au contraire, on les trouve associées dans la nécropole du Moulin à des récipients tardifs, tels que les coupes carénées ou les urnes de forme D1a. Quant aux anneaux, il semble, d'après la carte de répartition (fig. 405), que les individus grands se rencontrent essentiellement dans des zones récentes alors que les petits éléments paraissent se trouver essentiellement dans des secteurs plus anciens.

Les épingles à tête en rouelle

Ces épingles à tête ajourée en forme de rouelle sont peu nombreuses. La nécropole du Moulin en a livré 3 exemplaires. Ils mesurent 12, 18,5 et 31 cm. La pièce la plus longue qui provient de la tombe 177 demeure unique. Le diamètre des rouelles est plus important que celui des anneaux des épingles du type précédent. Peu nombreuses, elles semblent cependant absentes des ensembles contenant des objets en fer (fig. 405).

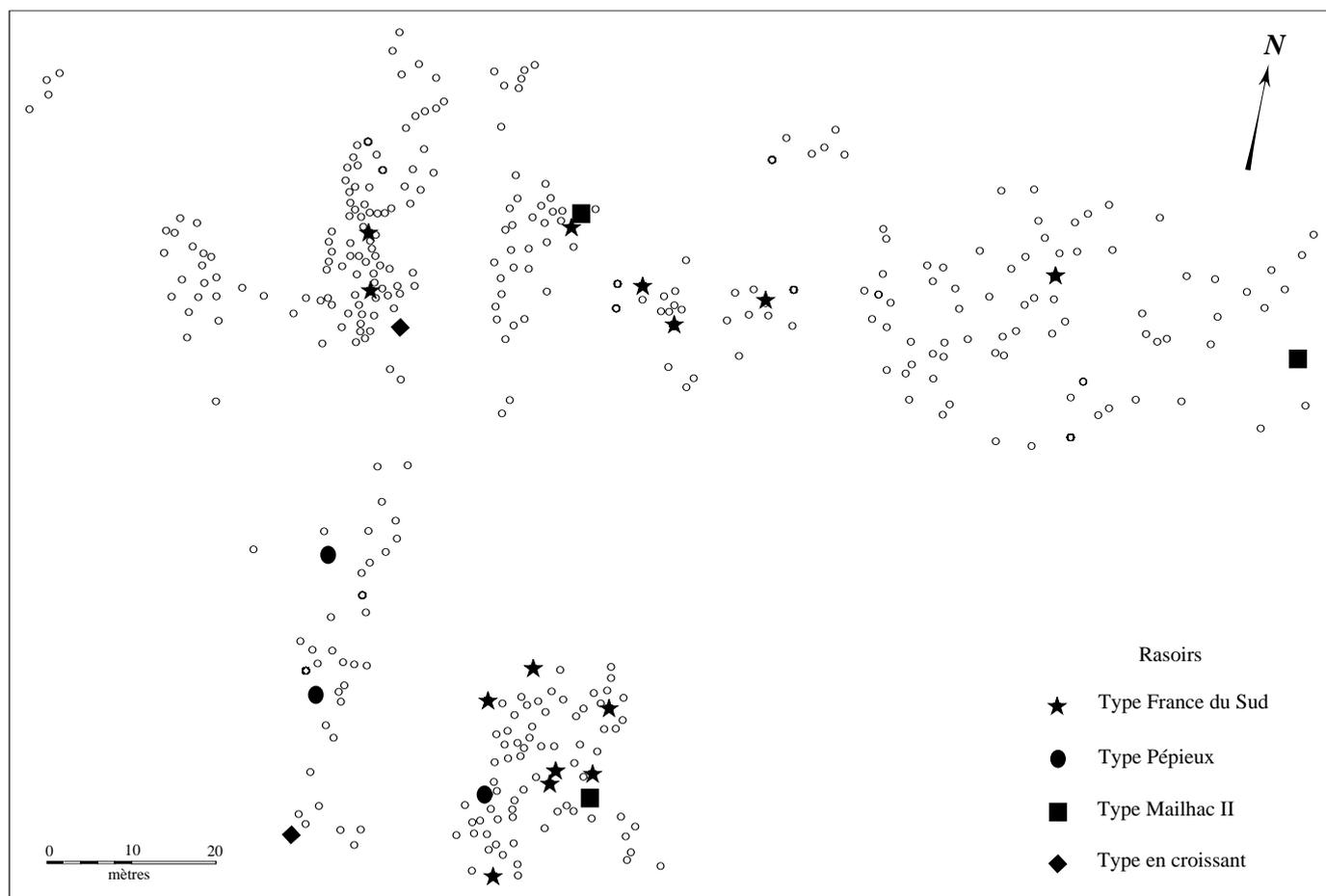


Fig. 407 : Carte de répartition des rasoirs.

De même, aucun exemplaire ne côtoie de récipient orné de décors mailhaciens.

Les épingles à tête conique

Huit épingles à tête conique ont été découvertes dans la nécropole du Moulin. Sept d'entre elles proviennent de tombes ; la huitième gisait au fond d'un loculus qui n'a livré ni ossements humains ni vases. Leur longueur varie de 11 à 13,5 cm avec une moyenne de 12,6 cm. Il faut donc envisager une production très homogène. La carte de répartition de ces épingles montre qu'elles semblent faire totalement défaut dans les zones à implantation sépulcrale tardive, comme les secteurs sud-ouest et nord-est (fig. 406).

Les épingles à tête biconique

Ces épingles sont rares, puisque seulement trois exemplaires ont été recensés. Elles sont proches des épingles à tête conique mais s'en distinguent par la forme tronconique de la partie inférieure de leur tête. La seule pièce complète mesure 12,5 cm. Leur répartition topographique épouse assez bien

celle des épingles à tête conique (fig. 406).

Les épingles à tête plate

La nécropole du Moulin a livré 9 épingles à tête plate. Leur longueur varie de 7 cm à 13,5 cm, avec une moyenne de 9,5 cm. Certaines d'entre elles ont une tige décorée de moulures et d'incisions transversales. Parfois, le dessus de la tête plate est orné de cercles concentriques incisés. Les exemplaires situés au sud de la nécropole ne portent aucun décor. Associées à des motifs mailhaciens comme à des pièces tardives, ces épingles ne semblent pas être de fins jalons chronologiques.

Les épingles à tête sphérique

Dix épingles de ce type ont été relevées. Elles mesurent entre 8 et 14 cm, pour une moyenne de 11,8 cm. Excepté l'épingle de la tombe 194, toutes sont d'une longueur proche. Un exemplaire a le haut de la tige orné d'incisions transversales. On trouve ces épingles dans des contextes ayant livré des décors mailhaciens et dans des ensembles considérés comme tardifs, tels la tombe 214, qui a livré un rasoir à double tran-

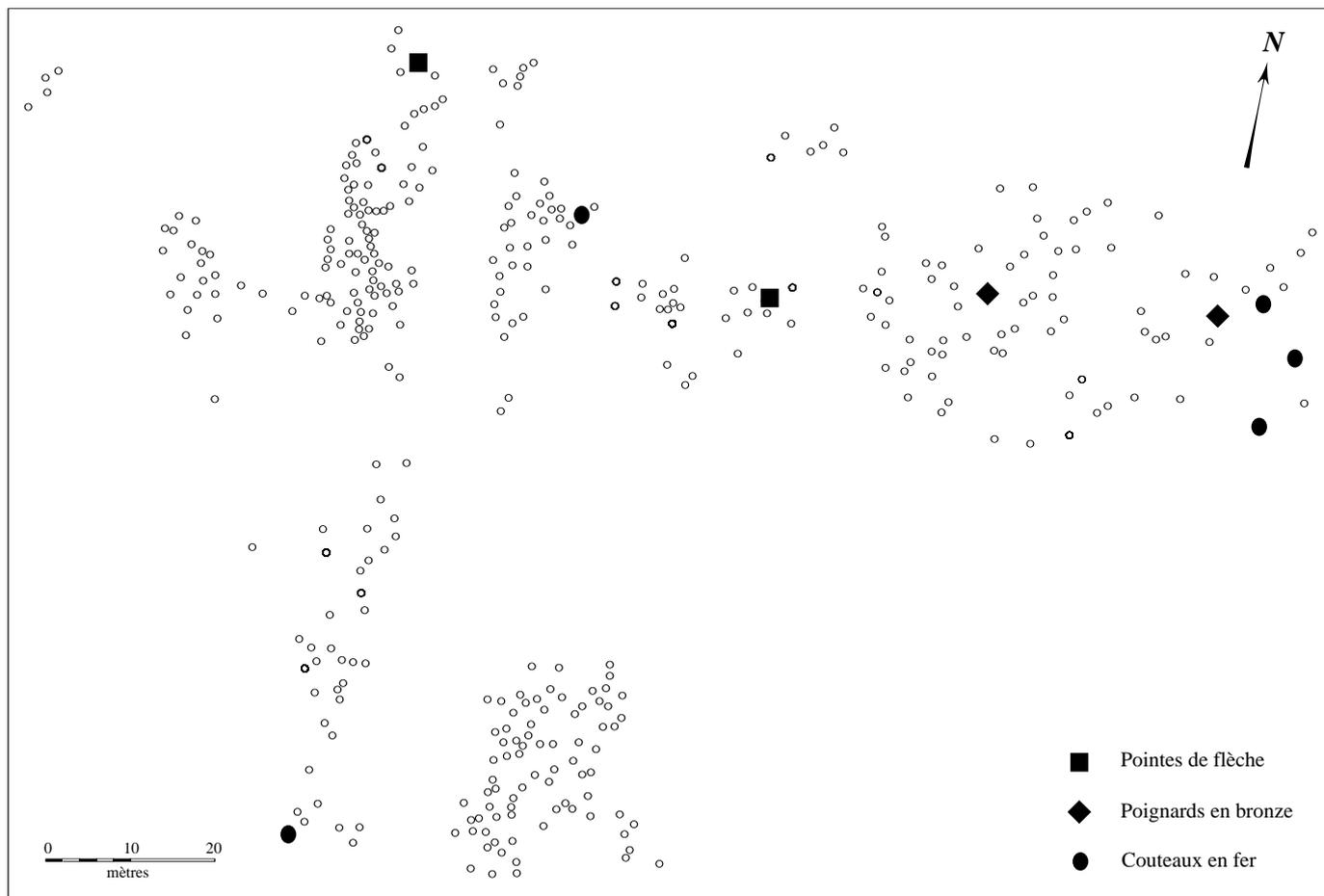


Fig. 408 : Carte de répartition des armes et des couteaux en fer.

chant et partie centrale fortement ajourée.

Les épingles à tête vasiforme

Trois tombes ont livré des épingles à tête vasiforme. Leur longueur varie de 9,7 à 13,5 cm, pour une moyenne de 11,9 cm. Elles ne sont pas associées à des vases décorés de motifs mailhaciens et sont topographiquement situées dans les secteurs périphériques. En faible quantité, elles ne permettent cependant aucune conclusion.

Les épingles à tête discoïdale épaisse

Un exemplaire a été répertorié. Cette pièce provient de la tombe 293. Elle mesure 13 cm. Elle est décorée sur la partie basse de la tête d'incisions parallèles et, sur le haut de la tige, d'incisions transversales et de chevrons emboîtés.

Les épingles à tête lenticulaire

La tombe 178 a livré le haut d'une épingle à tête lenticulaire. La tige présente un renflement avant la tête. Cette pièce est unique dans la nécropole du Moulin.

Les épingles à tête en croix

Ce type d'épingle est rare au Moulin. En effet, seules 2 pièces ont été identifiées. Elles mesurent 7,2 et 16,2 cm. Elles ne portent aucun décor. La tête de l'épingle de la tombe 236 maintenait un petit anneau. Elles proviennent de sépultures situées au nord du cimetière.

Les épingles à tête en ressort

Deux épingles dont la tête est formée d'un ressort aplati ont été découvertes. Comme le soulignent O. et J. Taffanel (Louis 1960 : 372), peut-être faut-il rapprocher ces pièces des fibules à double ressort, soit d'un point de vue technologique, soit que ces éléments aient fait partie à l'origine de fibules de ce type, dont des fragments auraient été réemployés. Toujours est-il que ces épingles sont rares. Elles sont également différentes. L'exemplaire de la tombe 47 montre un ressort dont l'axe poursuit celui de la tige. L'épingle de la tombe 74 possède un ressort dont l'axe est perpendiculaire à celui de la tige. Elles mesurent respectivement 7,3 et 7,8 cm. L'épingle de la tombe 74 est associée à des coupes et coupelles carénées.

Les épingles sans tête

Il s'agit de tiges de bronze, pointues à une extrémité et dépourvues de têtes saillantes. Comme semble le montrer l'exemplaire de la tombe 216, la tête de ces épingles pouvait être constituée d'éléments en bois, os ou pierre (ambre, etc...). Leur longueur varie de 7 à 13 cm, pour une moyenne de 10 cm. Ces pièces sont uniformément réparties sur l'ensemble de la nécropole.

Les épingles à tête en haltère

Une pièce qui pourrait s'apparenter à une tête d'épingle a été trouvée dans la tombe 275. Elle ressemble fortement aux têtes d'épingles en haltère trouvées sur les nécropoles du Grand Bassin I et du Peyrou. Dans ce cas, on serait en présence d'une des premières épingles à tête en haltère connue dans le Midi de la France.

Quatorze fragments d'épingles de type indéterminé ont également été recensés.

3.2.1.2. Les fibules

Un seul type de fibule a été répertorié sur la nécropole du Moulin : la fibule à double ressort. Deux sépultures en contenaient : les tombes 34 et 293. Ces pièces ont, selon A. Duval, C. Eluère et J. - P. Mohen «...un long porte-ardillon en gouttière ; leur arc, rectiligne ou faiblement incurvé, est surélevé de façon égale à ses deux extrémités par des spires multiples (doubles ressorts) conférant à l'objet une élasticité suffisante permettant de garder l'arc horizontal» (Duval 1974 : 38). Nous ne rentrerons pas plus dans les détails de la composition morphologique de ces objets. Ce ne sont pas les mêmes constructions : l'une a un arc latéral, la seconde est en quelque sorte une composition double de la précédente, avec un arc central. Il nous semble important de souligner que ces fibules ont été découvertes dans des contextes tardifs du Bronze final. Enfin, comme on l'a dit dans le chapitre consacré aux pendeloques, il convient rapidement de signaler que la plaque triangulaire à base convexe en bronze et anneau de suspension de la tombe 259 trouve un parallèle des plus intéressants dans une fibule découverte à Francfort (Allemagne) et reproduite par Paul Betzler dans son ouvrage sur les fibules de type Champ d'Urnes en Allemagne du Sud, Autriche et Suisse (1974 : fig. 4). Des pièces semblables à la nôtre sont enfilées sur l'arc serpentant de la fibule. Bien évidemment, nous serons prudents quant aux conclusions qu'on pourrait s'empresse d'en tirer ; cette attribution n'est pas certaine.

3.2.1.3. Les boutons

Plusieurs catégories de boutons doivent être considérées comme des éléments de maintien vestimentaire. Trois types ont été retenus : les grands boutons bombés à bélière, les

grands boutons plats à bélière et les petits boutons plats à bélière.

Les grands boutons bombés à bélière

Trois boutons de ce type ont été découverts, deux dans la tombe 124 et un dans la tombe 128. Ils ne sont pas décorés. Les deux sépultures qui les contenaient se situent dans la partie nord-ouest du cimetière (fig. 406).

Les grands boutons plats à bélière

Ce type de boutons est de loin le mieux représenté puisque 23 exemplaires ont été recensés, répartis dans 9 tombes. Certaines n'en ont livré qu'un, la tombe 294 en contenait 7, les tombes 213 et 221 en renfermaient 5. La carte de répartition de ces boutons n'apporte aucune indication sérieuse. C'est vers les associations dont ils font l'objet qu'il faut se tourner. En effet, ils côtoient une coupelle carénée (forme Sa) et un vase à col cylindrique haut (forme K3b) dans la tombe 104, une coupelle de forme Xa et une urne de forme D1a dans la tombe 213.

Les petits boutons plats à bélière

La tombe 213 a également livré deux petits boutons plats à bélière qui ont pu servir à fermer un vêtement. Soulignons que trois types de boutons ont été recensés dans cette sépulture.

3.2.2. Les objets liés à la coiffure

Il est toujours délicat, en présence de sépultures à incinération, de préciser la fonction initiale des objets découverts. Dans le cas des parures capillaires, nous avons cru bon de retenir deux catégories d'objets : les anneaux de cheveux et certains boutons.

3.2.2.1. Les anneaux de cheveux

Nous devons à O. Taffanel le fait d'avoir identifié en premier des rubans de bronze munis à l'une de leurs extrémités d'un petit crochet. Interprétés dans un premier temps comme des bracelets cannelés (Louis 1958 : 28 ; Janin 1992), il s'avère, par comparaison avec de semblables pièces découvertes en Yougoslavie (Gustin 1979 : pl. 24 n° 1 à 9 et pl. 67 n° 13 à 15), qu'il s'agit plus justement de parures destinées à maintenir des compositions capillaires (chignons). En effet, la présence d'un petit crochet convergent vers l'intérieur de l'anneau interdisait, d'un point de vue fonctionnel (confort), l'interprétation de cet objet comme bracelet. Il suppose donc le port d'une longue chevelure. Douze exemplaires de ces pièces ont été dénombrés. Il convient dès à présent de souligner que ces pièces ne sont que très rarement associées à des récipients ornés de décors mailhaciens (un cas) mais qu'elles côtoient en revanche des vases de forme tardive telles les coupes carénées et les cou-

nelles hémisphériques.

3.2.2.2. *Les boutons*

L'ouvrage sur la nécropole d'Agde a montré que certains boutons pouvaient être considérés comme d'éventuelles épingles à cheveux (Nickels 1989 : 333). Un bouton, agrémenté d'une tige, certes brisée, a pu servir à maintenir une composition capillaire. Bien entendu, cette unique pièce ne saurait constituer un modèle.

3.2.3. *Les agrafes de ceinture*

Une pièce pourrait éventuellement être une agrafe de ceinture. Il s'agit de deux anneaux identiques reliés par une courte tige massive. Aux extrémités de cet objet, les anneaux montrent une usure et un amincissement qui peuvent suggérer un frottement avec une autre pièce, peut-être métallique. Cet anneau double a donc pu servir de boucle de ceinture. C'est un exemplaire unique. Il convient dès lors de garder à l'esprit que quantité de fragments de bronze, attribués par prudence à des parties de bracelets ou d'autres parures pourraient appartenir à ce type d'accessoire vestimentaire. Rien ne permet cependant d'aller plus loin dans cette direction.

Cette pièce provient de la tombe 70 qui contenait également une coupe de forme Wa.

3.2.4. *Les objets divers*

Sous cette appellation commode et pour le moins «fourre-tout» ont été rassemblées finalement toute une catégorie de pièces dont l'identification ne peut être assurée.

3.2.4.1. *Les spirales plates*

La tombe 271 a livré une petite spirale plate de près de 10 mm de diamètre. Cette pièce est unique. L'interprétation de cette spirale est délicate. Ce type d'objet est présent, sous une forme bien différente toutefois, dans certains dépôts launaciens et Jean Guilaine les classe parmi les pièces caractéristiques du Launacien (Guilaine 1972 : 356 et fig. 133 n° 6 et 7). Il est vrai également que de petites spirales agrémentent parfois des fibules en Crète, en Grèce et en Italie, qu'il s'agisse de fibules à spirales ou de fibules en archet qui peuvent être dotées, près du porte-ardillon, d'une petite spirale (Blinkenberg 1926). Par sa taille, la spirale du Moulin semble devoir être rapprochée de ce genre de pièces. Aucune fibule complète de ce type n'a cependant été trouvée en Languedoc occidental. Le seul exemplaire recensé dans le Midi de la France est celui de Nîmes (Arnal 1972). Il est vrai, en revanche, que certaines pièces (pointes de flèches, rasoirs, fibules à double ressort, etc...) tra-

hissent des échanges, certes sporadiques, avec la sphère italique (Sardaigne, Sicile, Italie) et, au-delà, orientale (Grèce, Crète).

3.2.4.2. *Les plaquettes inornées ou décorées*

Si le fragment de bronze de forme vraisemblablement triangulaire trouvé dans la tombe 46 peut éventuellement être rattaché au groupe des pendeloques, il est difficile de préciser la fonction de plusieurs éléments de bronze très fins et parfois décorés. Il serait étonnant que ces fragments puissent être rattachés à des récipients métalliques, car ils semblent trop fins. En revanche, les fragments décorés des tombes 271 et 284 rappellent non seulement par leur épaisseur mais aussi et surtout par le décor qu'ils portent, les arcs des fibules en bronze à arc cintré renflé (Arnal 1972 ; Duval 1974 ; Tendille 1978). Cette attribution doit évidemment être accueillie avec prudence. Ce serait là un témoignage de plus au chapitre des échanges avec la Méditerranée au cours du VIII^e s. av. J. -C. Notons enfin que c'est également dans la tombe 271 qu'a été découverte la petite spirale plate.

3.3. *Les objets utilitaires non décoratifs*

3.3.1. *Les instruments de toilette*

3.3.1.1. *Les pinces à épiler*

La nécropole du Moulin en a livré 9 exemplaires. Toutes ces pièces sont semblables et sont constituées d'une bande de bronze pliée en deux et modelée pour permettre une préhension précise. Leur longueur varie de 5,3 à 8 cm. Leur répartition n'offre aucun intérêt particulier. Notons cependant que la moitié d'entre elles est associée à un rasoir.

3.3.1.2. *Les rasoirs*

Ils sont assez nombreux dans le cimetière puisque 23 exemplaires ont été recensés. Ils ont fait l'objet d'une précieuse étude, très détaillée et richement illustrée. A. Jockenhövel dans *Die Rasiermesser in Westeuropa* fait en effet le point sur les rasoirs, et les pièces de Mailhac y tiennent une bonne place. Il distingue 8 types différents. Nous utiliserons sa classification, afin de ne pas produire une nouvelle typologie des rasoirs, qui ne ferait qu'encombrer et alourdir notre propos. Une exception cependant : nous avons attribué un rasoir à un type, rasoir qu'A. Jockenhövel avait préféré ne pas classer.

Les rasoirs subcirculaires à double tranchant, manche plein et lame ajourée

C'est, avec 7 exemplaires, le type le mieux représenté. Ce sont en général des pièces inornées. Au Moulin, un rasoir possède un manche dont le haut est strié d'incisions transversales.

Les rasoirs des tombes 152 et 264 ont un manche à relief marqué (facilité de démoulage ?). Deux pièces ont un manche court. La carte de répartition de ce type de rasoir montre qu'ils sont présents dans la zone centrale de la nécropole, au Nord et au Sud (fig. 407). Ils sont en revanche absents des secteurs sud-ouest et est/nord-est. Ces pièces sont associées à des récipients décorés de motifs au trait double, exceptionnellement à des coupes et des coupelles. Dans 4 tombes, elles côtoient des pinces à épiler. A. Jockenhövel a montré que ces pièces étaient caractéristiques du Sud de la France (Jockenhövel 1980 : 88 et fig. 51 B), et plus particulièrement du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Pépieux

Ils doivent bien entendu leur nom au village où fut fouillée la célèbre nécropole de Las Fados. Ils se différencient du type précédent par la forme de la lame : celle-ci est en effet sub-rectangulaire. Le manche peut être court ou long. La lame est ajourée. La nécropole du Moulin en a livré 3. Tous ont été découverts dans des sépultures sises dans la partie sud/sud-est du cimetière (fig. 407). Ces pièces ne sont apparemment pas associées à des récipients de type ancien ; on les retrouve au contraire à côté de coupelles carénées et d'urnes à col cylindrique haut. Leur faible nombre doit cependant inciter à la prudence. Comme les rasoirs du type précédent, ceux-ci sont caractéristiques du Sud de la France (Jockenhövel 1980 : 124 et fig. 51 A).

Les rasoirs de type Mailhac I

Ces rasoirs sont proches du type précédent. La distinction s'opère en fonction du manche. Dans ce groupe, les manches sont ouvragés. La lame est peu ou très ajourée. Deux pièces ont été recensées. Leur répartition offre peu d'intérêt ; tout au plus peut-on remarquer qu'elles sont situées dans la zone sud du cimetière. L'exemplaire de la tombe 174 est accompagné d'une pince à épiler. Ces deux objets sont associés à des ensembles relativement classiques du Mailhacien. Comme leur nom l'indique, ces rasoirs sont typiques du Sud de la France, et en particulier du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Moux

Deux exemplaires de ce type ont été relevés. C'est un groupe proche du type Mailhac I. C'est encore une fois la forme du manche qui prime. Ceux-ci sont épais et doublement ajourés. Les anneaux ainsi formés sont quasi identiques. A. Jockenhövel n'avait pas rattaché le rasoir de la tombe 199 à ce type, ce que nous avons jugé opportun. Leur répartition au sein du cimetière n'offre aucune indication, tout comme leurs associations. Il s'agit encore une fois de pièces typiques du Languedoc occidental.

Les rasoirs de type Fréjeville

Un seul rasoir de ce groupe a été trouvé au Moulin. Il ne

provient apparemment pas d'une sépulture mais d'un dépôt situé au cœur de la zone funéraire. C'est une pièce très ouvragée. La lame est ajourée de 4 triangles, ce qui laisse apparaître un motif en croix. Le manche est long, ajouré par deux fois. Il est possible de rapprocher ce type des types précédents, par exemple des Mailhac I ou des Pépieux. Ce genre de rasoir à double tranchant semble devoir être chronologiquement situé au Bronze final IIIb classique.

Les rasoirs de type Mailhac II

Les 4 exemplaires recensés forment un groupe très homogène (Jockenhövel 1980 : 127 et fig. 50 B). Il s'agit de rasoirs assez longs, de 7,4 à 10,3 cm, pourvus d'un manche court aménagé d'un unique anneau. Leur lame est très ajourée ce qui leur a valu notamment l'appellation de «rasoirs à partie centrale fortement ajourée» (Nickels 1989 : 455 ; Janin 1992). Ils sont absents des secteurs nord de la nécropole (fig. 407). Les associations dont ils font l'objet sont particulièrement intéressantes et permettent, selon nous, de fixer leur situation chronologique très précisément. Ils sont en effet associés à des récipients tardifs tels que les coupelles carénées, les urnes à col cylindrique haut, les urnes à panse surbaissée et les coupes et coupelles hémisphériques. Dans la tombe 266, ce type de rasoir côtoie la seule urne de forme F2a recensée dans la nécropole. Certes, il est vrai que dans la tombe 214, le vase d'accompagnement, une urne à col cylindrique haut, est orné de motifs au trait double. Cependant, il convient de rappeler, comme on l'a dit plus haut, que ce décor est totalement différent des classiques ornements du Mailhacien I. Qui plus est, dans les tombes 266 et 367, ce type de rasoir est associé à un petit couteau en fer, ainsi, dans un cas, qu'à une épingle en fer.

Les rasoirs de type Puygouzon

C'est un type rare. Un seul rasoir a été trouvé, dans la tombe 75. Il est totalement différent des types précédents puisqu'il n'a qu'un seul tranchant. Il possède un anneau dit anneau de suspension. C'est le classique rasoir en croissant. Il est associé à une forme tardive (J3b).

Les rasoirs de type Endingen

Il s'agit également de rasoirs à un seul tranchant, en forme de croissant. La nécropole du Moulin n'en a livré qu'un exemplaire. Il provient de la célèbre tombe 4, qui contient une grande coupe carénée, une urne surbaissée à col haut, une coupelle surbaissée et surtout un couteau en fer. La position chronologique de ce type de rasoir est donc indubitable. Il doit être daté du tout début de l'Age du fer. Cela est confirmé, si besoin était, par la présence de deux rasoirs de ce type dans les tombes 208 et 226 de la nécropole du Grand Bassin I, qui contiennent plusieurs objets en fer. Nous ne rentrerons pas dans les détails micro-typologiques qui ont permis à A. Jockenhövel (Jockenhövel 1980 : 171 et fig. 55 B) de distinguer la forme clas-

sique de la variante Cazevieille. Ce type de rasoir se retrouve en Allemagne.

Les fragments indéterminés

Deux fragments de rasoirs ne peuvent être attribués de façon certaine. Ils appartiennent probablement à des exemplaires typiques du Sud de la France.

3.3.2. Les couteaux en fer

Nous avons préféré étudier les couteaux à part. En effet, il est délicat de préciser si ces objets doivent être classés dans les outils ou parmi les armes. Cinq couteaux ou fragments de couteaux ont été inventoriés. On peut les classer en deux groupes : les couteaux à dos droit et les couteaux à dos arqué. La fixation du manche est dans tous les cas assurée par deux rivets. Deux couteaux à dos droits ont été recensés, provenant des tombes 4 et 266. Le seul couteau à dos arqué provient de la tombe 367. Deux fragments de lame ne peuvent être attribués à l'un des types (tombes 348 et 349). Les 3 exemplaires conservés mesurent entre 13 et 13,2 cm, ce qui indique une production très homogène. Notons dès à présent que ces dimensions correspondent à celles relevées pour les exemplaires grand modèle de la nécropole du Peyrou à Agde. Les 3 pièces complètes sont accompagnées de rasoirs en bronze (1 de type Endingen ; 2 de type Mailhac II). Selon l'hypothèse émise par A. Nickels (1989 : 336 et 337), ces couteaux peuvent être considérés comme des objets utilitaires. Ces pièces doivent de toute évidence être placées au tout début de l'Age du fer. Elles permettent en plus de dater relativement précisément les objets qui les accompagnent. Leur situation topographique favorise également la datation relative des secteurs qu'ils occupent (fig. 408).

3.3.3. Les outils

Sont considérés comme instruments de travail tous les objets à finalité artisanale démontrée. Les outils répertoriés sont les suivants : les aiguilles à chas, les alènes, les burins, les clous et les rivets.

3.3.3.1. Les aiguilles à chas

La nécropole du Moulin a livré deux aiguilles à chas. L'une quasi complète (tombe 30), l'autre brisée (tombe 128). Ces deux pièces ont une tige à section circulaire. Le chas est oblong, aménagé dans l'épaisseur de l'aiguille. La carte de leur répartition tout comme les associations dont elles font l'objet n'apporte aucune indication particulière.

3.3.3.2. Les alènes

Deux pointes de bronze assimilables à des alènes ont été recensées. L'exemplaire de la tombe 159 a une section qua-

drangulaire, celui de la tombe 288 une section circulaire. Par chance, toutes deux ont été trouvées encore emmanchées dans un os d'ovi-capridé.

3.3.3.3. Les burins

Une tige de bronze à section circulaire a peut-être servi de burin. Une extrémité est aplatie, l'autre est émoussée.

3.3.3.4. Les clous et les rivets

Ces deux types de fixation semblent présents dans la nécropole du Moulin. Une pièce de la tombe 185 présente une tête plate prolongée d'une tige. L'objet de la tombe 256 est une sorte de tête de clou, creusée dans sa partie inférieure. Ces deux éléments ne permettent cependant aucune conclusion.

3.3.4. Les armes

Il est toujours délicat de considérer certaines pièces comme des armes, car ce concept implique une volonté délibérée de tuer, de blesser ou d'empêcher quelqu'un de se défendre. Nous l'emploierons néanmoins en ce qui concerne deux types d'objets : les poignards et les pointes de flèches.

3.3.4.1. Les poignards

Trois lames de bronze à tranchant double ont été relevées. Une est très courte (dépôt 165 : 4,5 cm), les deux autres sont assez longues (tombe 298 : 9,2 cm ; tombe 345 : 9 cm). Sauf peut-être pour la pièce de la tombe 298 dont le manche est amputé, les autres lames étaient fixées sur le manche par des rivets. Deux de ces objets proviennent malheureusement d'ensembles bouleversés de sorte qu'il nous paraît dangereux de tenter de les «faire parler». Il est cependant intéressant de noter que ces poignards, tout comme les couteaux en fer, ont été trouvés dans les secteurs sud et est du cimetière (fig. 408). Ils sont totalement absents des zones nord et ouest.

3.3.4.2. Les pointes de flèches

Deux pointes de flèches ont été découvertes dans la nécropole. Elles sont de deux types différents. La première, qui provient de la tombe 288, est une tôle de bronze martelée. La seconde, livrée par la tombe 142, est plus massive. Elle possède un long pédoncule, renflé dans sa partie supérieure. Cet objet est désormais bien connu dans le Midi de la France, et plus particulièrement en Languedoc occidental. Le recensement établi par Jean Guilaine et Yves Solier a permis d'en relever au moins 12 exemplaires (Guilaine 1966). Ces pièces sont extrêmement intéressantes car, comme le souligne N. K. Sandars (1957), elles se rapprochent des armatures de flèches

égéo-anatoliennes. C'est également l'avis d'A. Snodgrass (1964 : 146-148).

3.4. Les récipients

Les récipients de bronze sont excessivement rares dans l'Age du bronze méridional. De fait, nous n'avons pas attribué certains minces fragments de bronze à des récipients. Cependant, l'élément présent dans la tombe 367 peut sans doute aucun être adjugé à un vase. Il s'agit d'un petit fragment de bord d'un plat à marli, dont on peut estimer le diamètre extérieur à environ 22 cm. Cette pièce est des plus intéressantes. En effet, outre son caractère exceptionnel, elle témoigne vraisemblablement d'une certaine richesse de la sépulture. Rappelons que la tombe 367 est la tombe qui a livré le plus de récipients en terre cuite, 14 au total, et qu'elle contenait également un rasoir de type Mailhac II, ainsi qu'un couteau en fer à dos arqué et une épingle à tête enroulée en fer.

Plusieurs fragments de bronze ne peuvent être attribués avec certitude. Nous ne les avons donc pas pris en considération. Il nous semble également inutile de les cartographier. Un seul fragment de fer n'a également pu être identifié. Il provient de la tombe 248 qui a été passablement bouleversée.

4. LE MOBILIER LITHIQUE

A côté de ces nombreux objets métalliques, quelques pièces en pierre ont été recueillies. Nous les avons classées en fonction de leur nature et/ou de leur fonction. Nous avons ainsi distingué : les objets en silex, dont les lames, les polissoirs et les lissoirs, les pierres à aiguiser (ou à affûter ?), les galets, les haches polies, les moules et les bracelets.

4.1. Les objets en silex

Parmi les 7 pièces en silex qui ont été recensées, deux sont identifiables. Il s'agit de lames retouchées, provenant des tombes 30 et 98. L'exemplaire de la tombe 98 n'a été retouché que dans sa partie proximale afin d'aménager un pédoncule. L'essentiel de ces pièces se trouve dans la partie nord de la nécropole.

4.2. Les lissoirs, les polissoirs, les broyeurs et les pierres à aiguiser

Nous avons rassemblé dans ce groupe les pierres ou fragments de pierre qui ont sans doute été utilisés pour lisser, pour polir, pour broyer ou pour aiguiser. Cinq lissoirs ont été identifiés. Il pourrait s'agir de lissoirs de potiers. Ces pièces sont attestées dans toute l'étendue de la nécropole. Au moins trois broyeurs ont été recensés. Dans la tombe 272, il a été retrouvé dans un coquillage contenant de l'ocre rouge. Deux éléments peuvent être assimilés à des pierres à aiguiser ou à affûter.

L'exemplaire le plus probant provient de la tombe 12. Il accompagnait d'ailleurs un rasoir.

4.3. Les haches polies

La nécropole du Moulin a livré un fragment de hache polie, trouvé dans la tombe 143. Il convient cependant d'être prudent quant aux conclusions qu'on pourrait en tirer car cette sépulture a été très endommagée.

4.4. Les moules de fondeur

Les restes d'un moule de fonte pour des haches à ailerons terminaux ont été découverts dans un amas de pierres (dépôt 365). Ils confirment le caractère local de la production bronzière.

4.5. Les parures en lignite

Quelques fragments, altérés par le feu, d'un bracelet en lignite accompagnaient le mobilier de la tombe 301. Il était sans doute porté par le (la) défunt(e) au moment de la crémation. Il ne semble pas être fabriqué avec du lignite local, de qualité moindre. D'autres bijoux ont pu disparaître lors des crémations tout comme les objets en ambre d'ailleurs.

5. LE MOBILIER OSSEUX

Quelques objets en os ont été recensés au sein de la nécropole du Moulin. Il s'agit essentiellement d'outils. Ils sont pour la plupart fragmentés ; ils sont sans doute passés sur le bûcher, de sorte qu'il est quelquefois délicat de les identifier. De plus, il est fort possible que des objets ne puissent être, une fois brûlés et fragmentés, distingués des restes osseux humains également brûlés. Cependant, quelques outils ont pu être reconnus. Il s'agit essentiellement d'épingles et de poinçons. Certaines pièces sont percées, parfois de trous multiples. Dans un cas, on pourrait rattacher une épaisse rondelle à une tête d'épingle. Enfin, signalons la lame en os provenant de la tombe 213, dont la destination première demeure inconnue.

6. LES COQUILLAGES

Treize tombes ont livré des coquillages appartenant à cinq types différents (travaux D. Geddes). Les plus nombreux sont les coquilles de *Venus stiatula*. On trouve également trois *Cardium edule*, deux *Macra coralina*, une *Mya truncata* et deux *Pecten maximus*. Il est probable que la majorité de ces coquillages ait servi de parure : nombreux sont percés et les huit exemplaires de la tombe 35 évoquent un collier. Cependant, ça ne semble pas être la fonction des *pecten* des tombes 266 et 356, de même que les deux pièces trouvées dans la sépulture 272, dont l'une portait des traces d'ocre rouge et

contenait un petit broyeur. Cela rappelle l'utilisation des coquillages en Égypte à l'époque prédynastique pour conserver le fard. Il est également intéressant de noter que la tombe 266 a livré un couteau en fer et que la tombe 356 se trouve dans une zone qui semble tardive. Les *pecten* seront très courants au VIIe s. av. J. -C. , à Agde par exemple (Nickels 1989).

7. LES OBJETS EN TERRE CUITE

Tous les objets en terre cuite trouvés dans les tombes sont des fusaïoles ou «pendeloques» , à l'exception de la pièce provenant de la tombe 27.

7.1. Les fusaïoles

La nécropole du Moulin en a livré 54, réparties dans 51 tombes. Il est possible de les classer en 5 grands types :

- les fusaïoles lisses : 35 exemplaires, soit 64% ;
- les fusaïoles à carène unique : 8 exemplaires, soit 15% ;
- les fusaïoles à carènes multiples : 6 exemplaires, soit 11% ;
- les fusaïoles à renflement : 3 exemplaires, soit 6% ;
- les fusaïoles à gorge : 2 exemplaires, soit 4%.

Parmi ces pièces, 6 sont décorées, le plus souvent d'impressions circulaires ou obliques. La carte de répartition de ces différents types n'apporte aucune indication particulière. On a souvent discuté de l'interprétation de ces objets. De toute évidence, c'est un objet personnel assez courant. On les considère classiquement comme des pièces destinées à lester le fuseau. Cependant, certains auteurs considèrent qu'il peut s'agir de perles (Louis 1958 : 14) ; c'est d'ailleurs sous l'appellation de «pendeloque» qu'elles sont mentionnées dans l'inventaire. Il est vrai qu'une tombe de la nécropole du Moulin (Tombe 119) contenait une fusaïole enfilée sur une épingle.

7.2. Les objets divers

Un objet en terre cuite a été découvert dans la tombe 27. Il s'agit d'une pièce longue de 71 mm, de forme triangulaire dont la base est concave. Elle est percée transversalement. Ne portant aucune trace d'usure, il serait étonnant que cet objet ait été suspendu, comme une pendeloque par exemple (anse?).

Résumé

En employant le système élaboré pour la nécropole d'Agde, nous avons établi une typologie des vases déposés dans les sépultures en distinguant d'une part les urnes et les gobelets, d'autre part les coupes et coupelles. Les familles et les formes de vases reconnues ne sont pas toutes pareillement représentées (fig. 399). Si certaines sont uniformément réparties sur l'ensemble du cimetière, d'autres semblent concentrées ou cantonnées dans certains secteurs. La céramique est richement décorée mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, les motifs zoomorphes et anthropomorphes exécutés au double trait incisé ne sont pas les plus nombreux. Le mobilier métallique a été scindé en plusieurs catégories : les parures (bracelets, anneaux, boutons, perles, spirales, pendeloques, torques, chaînettes), les objets utilitaires décoratifs (épingles, fibules, boutons, anneaux de cheveux, agrafes de ceintures) et les objets utilitaires non décoratifs comme les instruments de toilette, les outils, les couteaux et les armes. Comme pour la céramique, chaque type n'est pas aussi fréquemment représenté et certaines catégories ou types ne se retrouvent parfois que dans certains secteurs du cimetière. Ce mobilier montre une grande richesse de types, de formes et de décors. Les associations dont il fait l'objet semblent répétitives.

NOTES

(1) L'intégralité du mobilier céramique de la nécropole du Moulin a été lavé, remonté et restauré par Odette Taffanel. Elle en a assuré également les dessins qui sont présentés dans l'inventaire général des ensembles funéraires.

(2) Ici encore, nous reprenons les critères retenus pour l'étude de la céramique non tournée de la nécropole de Peyrou à Agde.

(3) Cette stratégie répond d'une part à un souci d'homogénéité des analyses, d'autre part à une volonté de disposer au terme de cette étude d'une typologie couvrant les IXe, VIIIe, et VIIe s. av. n. è. en milieu funéraire.

(4) Nous n'avons pas jugé utile de créer une famille à part entière pour l'unique exemplaire recensé.

(5) Nous aurions pu, il est vrai, désigner chaque groupe de vases par un chiffre, avortant d'abord des confusions possibles inhérentes à l'emploi du terme "famille".

(6) On en trouve en quantité à Agde (Nickels 1989 : 320-327) ainsi que dans les ensembles tumulaires (Gasco 1984 : 90).

Chapitre 3

Évolution du mobilier et associations-types

Vers une périodisation du Bronze final IIIB

1. INTRODUCTION

Aborder dès à présent la question d'une possible périodisation du Bronze final IIIB nous paraît indispensable. En effet, si cette approche est positive, nous pourrions ensuite appréhender l'évolution des pratiques incinéraires et des architectures funéraires en fonction des différentes phases établies, nous évitant ainsi de revenir de façon répétitive sur la question de la position chronologique de tel ou tel phénomène.

Il s'agit dans un premier temps de mettre en évidence des groupes d'objets fréquemment associés. Nous avons déjà esquissé ce genre d'approche dans les études de chaque catégorie de mobilier, en particulier à propos de la céramique. Ces constatations d'associations et de positions topographiques particulières nous ont ainsi donné l'occasion d'entrevoir l'utilisation préférentielle de tel ou tel type d'objet.

Mais la particularité de ces pièces est de se trouver précisément dans des sépultures. "... *Il faut ajouter qu'une tombe résulte de gestes accomplis à un moment précis, très limité dans le temps : celui de la condamnation définitive. Ainsi, une tombe constitue un ensemble clos par excellence*" (Brun 1987 : 35). Les sépultures constituent donc des milieux favorables à une approche chronologique fine. Ainsi, un travail récent (Janin 1992) nous a permis de vérifier qu'il était possible, grâce à l'étude des associations du mobilier livré par les tombes, de sérier des ensembles, cette distinction reposant uniquement sur des considérations chronologiques. Il convient donc d'être prudent et de ne pas confondre sériations chronologiques avec différenciation d'ordre ethnologique ou sexuel. Comme on l'a déjà dit (Nickels 1989), le danger réside en la possibilité de considérer un critère comme jalon chronologique, alors qu'en fait il ne correspond qu'à un attribut sexuel ou à un marqueur social.

Afin de pouvoir sérier les différents groupes de tombes ayant en commun des critères mobiliers, nous avons eu

recours aux matrices diagonalisées. Cette méthode offre l'avantage d'un graphique simple, immédiatement lisible et interprétable, à condition bien sûr d'utiliser les critères idoines (Bertin 1974). Ceux-ci ne doivent par exemple pas être présents dans chaque sépulture. En revanche, comme on l'a dit plus haut, certains des critères retenus sont rares, ce afin de pouvoir caler chronologiquement et de façon précise l'apparition de tel ou tel objet dans les sépultures. Ce traitement graphique a déjà fait l'objet d'études théoriques et a été employé avant nous dans le cadre d'études archéologiques d'ensembles funéraires languedociens (Gasco 1984 ; Nickels 1989).

2. BASE DOCUMENTAIRE ET CRITERES RETENUS

Dans cette optique, nous n'avons pas gardé les nombreuses catégories, familles, groupes et types d'objets définis et étudiés dans les chapitres précédents. Cela n'aurait que contribué à rendre lourdes, inexploitable et donc incompréhensibles les sériations obtenues. Enfin, de nombreux types ne sont souvent représentés que par quelques pièces et n'ont donc aucune valeur réelle. Cependant, nous avons opéré quelques exceptions, en particulier pour des pièces dont la valeur chronologique nous a semblé importante, ou pour des objets considérés par les différents auteurs comme des produits peut-être "importés" ; on comprendra donc l'importance de la précision de leur position chronologique. A l'opposé, nous n'avons pas figuré dans les graphiques illustrant ce chapitre les pièces que l'on retrouve tout le temps, et qui ne semblent pouvoir être précisément datées.

2. 1. La céramique

Nous avons sélectionné 13 formes principales. Elles correspondent plus à certaines familles de vases que nous avons

déterminées dans un premier temps qu'à des types bien précis. Nous avons donc retenu les formes suivantes :

- les gobelets : ils correspondent aux formes G, H, J et K de petites tailles. On les distingue aisément des urnes ;
- les coupes et urnes bitronconiques de formes L, M ou R ;
- les urnes à col cylindrique haut : ce sont des vases de forme E, G, J ou K à col haut (variante 3) ou à col bas (variante 2) dont l'indice de hauteur se situe dans les valeurs supérieures ;
- les gobelets et coupelles tronconiques de forme D, X ou Y ;
- les coupelles carénées de forme S ou les coupelles à panse surbaissée de forme T ;
- les urnes à pied haut (variante C) et col bas ou haut ;
- les coupes carénées de forme U ;
- les urnes à panse fortement surbaissée de forme J ou K ;
- les coupes et coupelles hémisphériques de forme W ;
- les coupes et coupelles à vasque à flancs convexes de forme P ;
- les coupes à vasque profonde et large marli de forme Z ;
- les urnes situliformes de forme F ;

D'autres pièces ont également été prises en considération. Il s'agit des urnes munies de deux anses.

Enfin, nous avons distingué 3 types de décors :

- les décors exécutés au double trait, constitués de motifs anthropomorphes, zoomorphes et géométriques. Cette catégorie regroupe les décors classiques, décrits dans le chapitre consacré à l'étude de l'ornementation ;
- les décors au trait double de motifs semblables mais exécutés de façon moins « rigoureuse » ;
- les décors au trait simple.

En revanche, nous n'avons retenu ni les urnes de toute forme à col court (variante 1) ni les coupes tronconiques, ces deux formes étant en effet omniprésentes.

2. 2. Les objets métalliques

Ici encore, nous avons opéré des regroupements d'objets classés séparément dans l'étude micro-typologique réalisée plus haut. De même que pour la céramique, bon nombre de types n'ont pas été pris en considération, car trop rares ou trop courants. Nous avons considéré les objets suivants :

- les rasoirs à double tranchant, de tout type, mais à partie centrale peu ou prou ajourée ;
- les rasoirs à partie centrale fortement ajourée qu'A. Jockenhövel a appelé le type Mailhac II ;
- les rasoirs « en croissant » ;
- les anneaux de cheveux ;
- les épingles à tête en anneau ou à tête en rouelle, également les épingles à tête enroulée munies d'un anneau ;
- les fibules à double ressort ;
- les boutons, tous types confondus ;
- les torques ;
- les petits couteaux en fer, à dos droit ou à dos arqué ;
- les divers objets en fer, tels les épingles ou les fragments indéterminés.

En revanche, nous n'avons pas retenu :

- les épingles à tête enroulée, à tête biconique, à tête plate, etc...
- les bracelets, quelle que soit leur forme ;
- les anneaux de tout type ainsi que les chaînettes ;
- les perles, toutes formes confondues ;
- les spirales ;
- les pendeloques ;
- les agrafes de ceinture ;
- les plaquettes décorées ou non ;
- les pinces à épiler ;
- les outils divers tels que les alènes, les aiguilles à chas, etc...
- les plats en bronze.

De même nous n'avons tenu aucunement compte des outils en os et en pierre. Enfin, nous avons également jugé judicieux de ne pas inclure dans cette étude les fusaïoles, dont chacun sait, pour l'instant, qu'elles n'apportent aucune indication d'un point de vue chronologique.

3. DESCRIPTION DE LA MATRICE SUR LES ASSOCIATIONS D'OBJETS : FRÉQUENCE ET ASSOCIATIONS-TYPES

La matrice (fig. 409) permet dans un premier temps de se rendre compte des différentes associations dont un critère peut faire l'objet, également de la fréquence de ces associations. Ces fréquences ne peuvent dans ce cas être quantifiées : en effet, toutes les tombes ne sont pas représentées, soit parce qu'elles étaient trop détruites, soit parce qu'elles n'ont livré que trop peu de critères. Nous décrirons maintenant les associations dont font l'objet chacun des critères céramique et métallique.

3.1. Les gobelets

Les gobelets globulaires à col court, bord droit ou divergent et fond plat ou annulaire, ou parfois à pied bas sont très nombreux, pour ne pas dire omniprésents. On les rencontre en quantité dans les tombes typiquement mailhaciennes contenant décors de type 1, vases bitronconiques, urnes à deux anses, rasoirs à double tranchant. Ils sont cependant moins présents dans des ensembles où l'on retrouve les coupelles surbaissées et les coupelles carénées, les coupes carénées à profil concave-convexe, les urnes à col cylindrique haut, les anneaux de cheveux, les boutons ou les épingles à tête en rouelle ou les épingles à tête en anneau. Enfin, ils ne côtoient que très rarement les coupelles hémisphériques, les urnes à pied haut, les rasoirs à partie centrale fortement ajourée ou les rasoirs en croissant ainsi que les objets en fer.

3.2. Les coupes et urnes bitronconiques

Les coupes et les urnes bitronconiques à fond plat ou

annulaire, très rarement mi-haut (familles L, M et R), sont présentes dans tous les ensembles. On les trouve fréquemment dans des tombes typiquement mailhaciennes où elles sont parfois ornées de motifs anthropomorphes ou zoomorphes exécutés en trait double. En revanche, il est exceptionnel de les rencontrer dans des ensembles ayant fourni des coupelles hémisphériques. Elles sont absentes des tombes ayant livré des objets en fer.

3.3. Les urnes à col cylindrique haut

Les urnes à col cylindrique haut, bord divergent et fond annulaire, rarement plat, sont présentes dans la nécropole du Moulin, à la fois à côté de gobelets, de vases bitronconiques et de coupelles carénées. On ne les retrouve en revanche jamais accompagnées de coupelles hémisphériques ou de récipients à pied haut, ni d'objets en fer.

3.4. Les gobelets et coupelles tronconiques

Les gobelets tronconiques, à fond le plus souvent plat, sont rares et se rencontrent généralement dans des contextes tardifs du Bronze final IIIb, sans décor au trait double (type 1 ou 2). Au contraire, on les trouve à côté de coupelles hémisphériques, de coupelles carénées ou surbaissées, de coupes carénées à profil concave-convexe, d'urnes à col cylindrique haut, d'épingles à tête en anneau ou en rouelle, ou d'anneaux de cheveux.

3.5. Les coupelles carénées et les coupelles à panse surbaissée

Les coupelles carénées et les coupelles à panse surbaissée, à fond plat ou ombiliqué, sont fréquentes dans le cimetière du Moulin où elles accompagnent souvent des coupelles hémisphériques, des coupes carénées à profil concave-convexe, des urnes à col cylindrique haut, des épingles à tête en anneau ou en rouelle, des boutons, quelquefois des anneaux de cheveux. Elles côtoient plus rarement des objets en fer. On ne les retrouve en revanche que très peu associées à des récipients ornés de motifs mailhaciens.

3.6. Les urnes à pied haut

Ces récipients sont très rares dans la nécropole du Moulin. On ne les rencontre que dans la tombe 39, tombe qui doit être typologiquement rattachée au faciès Grand Bassin I tel qu'il a été défini par A. Nickels (1989 : 448).

3.7. Les coupes carénées à profil concave-convexe

Les coupes carénées, à profil concave-convexe, col bas et pied généralement annulaire sont peu nombreuses. Elles sont

apparemment un bon marqueur chronologique puisqu'elles ne côtoient jamais les décors mailhaciens, et qu'elles sont en revanche associées à des coupelles carénées ou à panse surbaissée, des urnes à col cylindrique haut, des coupelles hémisphériques, des épingles en bronze à tête en anneau ou en rouelle, dans deux cas à des boutons ou à des rasoirs à double tranchant et partie centrale fortement ajourée, exceptionnellement à des anneaux de cheveux.

3.8. Les urnes à panse fortement surbaissée

Ces urnes à panse surbaissée, col haut, bord divergent et fond annulaire sont très rares et ne se trouvent que dans des contextes où se côtoient coupelles carénées, coupelles hémisphériques, coupes carénées à profil concave-convexe et parfois petits couteaux en fer, rasoirs en bronze à double tranchant et partie centrale fortement ajourée, ou enfin rasoirs en bronze en croissant.

3.9. Les coupes et coupelles hémisphériques

Ces récipients, à fond généralement ombiliqué, sont abondants dans la nécropole du Moulin où on les retrouve au côté d'urnes à panse fortement surbaissée, de coupes carénées à profil concave-convexe, de coupelles carénées ou à panse surbaissée, d'urnes à col cylindrique haut, d'épingles à tête en anneau ou en rouelle, de boutons, de rasoirs à partie centrale fortement ajourée, de rasoirs en croissant ou d'objets en fer. Cette forme côtoie la seule urne situliforme recensée dans la nécropole. Plus tardivement, elles accompagnent toujours les urnes à pied haut, comme c'est le cas à Agde par exemple. Elles ne sont en revanche jamais associées à des vases décorés de motifs mailhaciens, et très rarement à des vases bitronconiques.

3.10. Les coupes et coupelles à vasque à flancs convexes

Si on en croit la matrice, ce type de vase est rare dans la nécropole du Moulin, où il est associé aux mêmes pièces que les urnes à panse surbaissée. Les coupes et coupelles à vasque à flancs convexes doivent donc être considérées comme des objets tardifs par rapport au Mailhacien.

3.11 Les coupes à vasque profonde et large marli

Un seul exemplaire de ce type est présent dans la matrice. Il s'agit d'une forme tardive, qui constitue par ailleurs un jalon culturel de premier ordre pour le faciès Grand Bassin I (Nickels 1989 : 448). Son association avec une coupelle hémisphérique n'a donc rien de surprenant, tout comme son absence dans des ensembles contenant des récipients décorés au trait double.

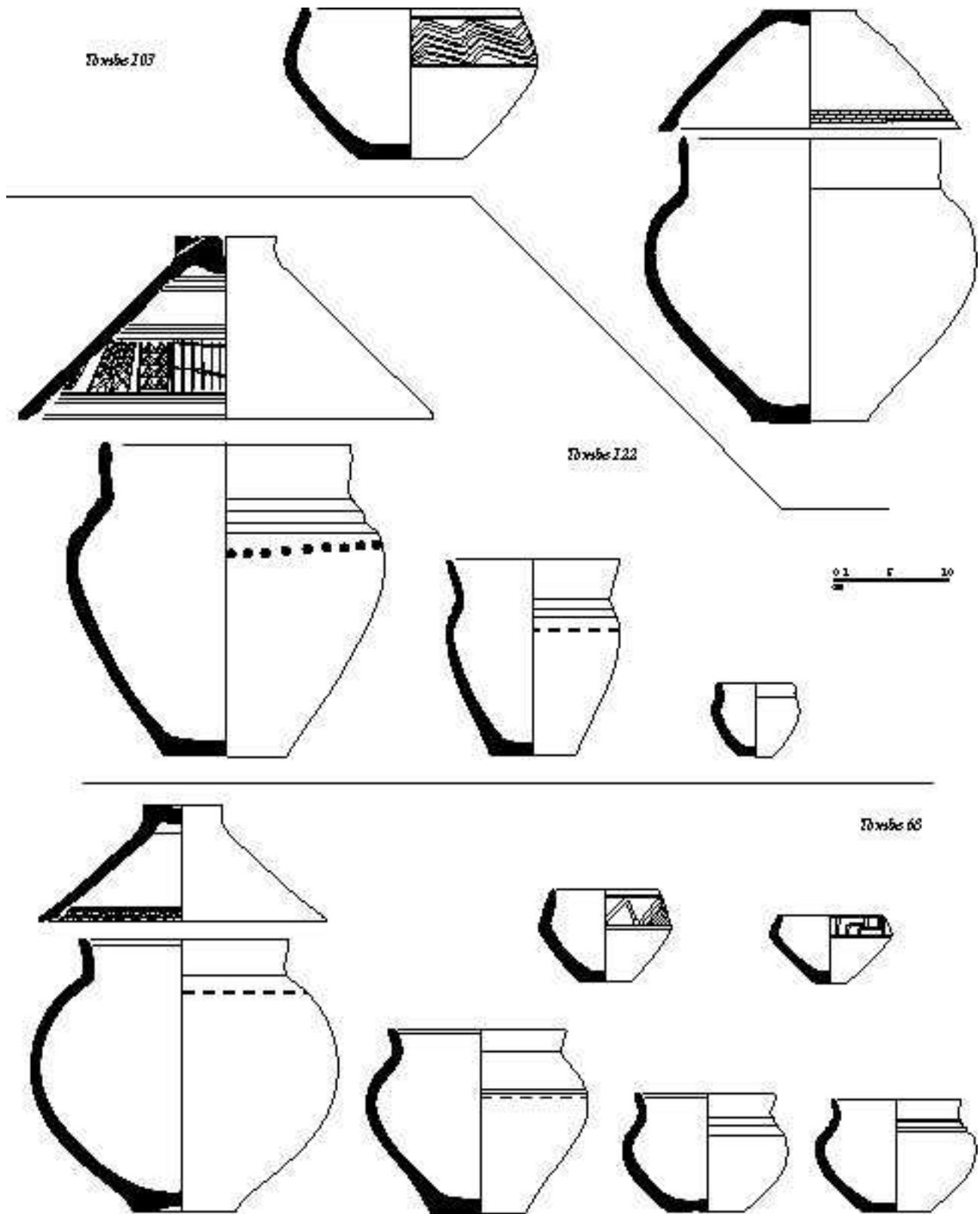


Fig. 410 : Mobilier céramique des tombes de la phase I.

3.12. Les urnes situliformes

Ces vases de forme F sont très rares à Mailhac. Plus précisément, une unique pièce, de forme F2a, a été relevée. C'est évidemment une forme tardive, également caractéristique du faciès Grand Bassin I (Nickels 1989 : 448).

3.13. Les urnes munies de deux anses

Ce sont des récipients à col court, droit ou divergent, à fond généralement plat et munis de deux anses. Si, dans un premier temps (Janin 1992), nous les avons jugées anciennes, ces formes doivent à présent être chronologiquement restituées. Grâce à l'intégralité de la documentation du Moulin, il nous semble en effet aujourd'hui nécessaire de revoir leur position chronologique. En effet, O. Taffanel les considérait comme tardives (Taffanel 1976) alors que R. Peroni les classait dans la phase ancienne du Bronze final IIIb (Peroni 1976), opinion que nous avons suivie. Force est cependant de constater, grâce à la matrice, que ces formes semblent devoir être placées à la fin du Mailhacien classique. En réalité, si elles côtoient il est vrai des récipients décorés de motifs au trait double, dont elles sont d'ailleurs parfois ornées, ces formes se retrouvent également aux côtés d'objets tels que les boutons, les urnes à col cylindrique haut ou les épingles à tête en anneau ou en rouelle, qu'il convient désormais de placer à la fin du Mailhacien, contrairement donc à ce que nous avons écrit précédemment (Janin 1992).

3.14. Les décors exécutés au double trait, constitués de motifs anthropomorphes, zoomorphes et géométriques

Cette catégorie (type 1) regroupe les décors classiques, décrits dans le chapitre consacré à l'étude de l'ornementation. Ils doivent donc être considérés comme les jalons chronologiques majeurs du Mailhacien I dans la nécropole du Moulin. La matrice montre qu'à l'exception de la tombe 89 qui contenait une coupelle carénée, tous les ensembles ayant livré ce type de décor ne contiennent que des rasoirs à double tranchant, des gobelets, des vases bitronconiques ou des urnes à deux anses. A l'inverse, ces motifs ne côtoient jamais de coupelles hémisphériques ou d'objets en fer, ni même d'épingles à tête en anneau ou en rouelle.

3.15. Les décors au trait double de motifs semblables mais exécutés de façon moins rigoureuse

Comme on l'a dit plus haut, il convient de rester prudent lorsqu'on entreprend une approche stylistique des décors au trait double. Ils sont en effet trop peu nombreux et les récipients qu'ils ornent sont souvent trop mal conservés pour qu'on puisse en tirer d'indubitables conclusions. Cependant, il est vrai que trois décors présents dans la matrice (type 2) se

détachent du groupe défini précédemment. Dans deux cas, ces ornements sont associés à un gobelet et un vase bitronconique. Mais c'est le décor de la tombe 214 qui rend compte de la complexité de ce type d'analyse. Dans cette sépulture, le décor orne une urne à col cylindrique haut, accompagnée notamment d'une coupelle à panse surbaissée et d'un rasoir à deux tranchants et partie centrale fortement ajourée. Dans ce cas, on pourrait hypothéquer que ce type de décor a peut-être été très sporadiquement employé au cours de la fin de l'Age du bronze final IIIb.

3.16. Les décors au trait simple

Appelé décor de type 3 dans la matrice, il n'est présent que sur deux récipients dans les tombes 4 et 5. Il est associé, dans la première, à un rasoir en croissant, un couteau en fer, une coupelle carénée ainsi qu'à une urne à panse surbaissée. Rare, ce décor doit cependant être considéré comme très différent des décors mailhaciens.

Les objets métalliques retenus comme critères dans la matrice apportent également de précieux renseignements.

3.17. Les rasoirs à double tranchant

Les rasoirs à double tranchant sont assez fréquents. Ils se rencontrent dans des ensembles mailhaciens, comprenant des vases ornés des motifs caractéristiques de cette époque, des gobelets, des vases bitronconiques. Quelques exemplaires côtoient gobelets carénés, coupes carénées, épingles à tête en anneau ou à tête en rouelle, boutons. Ils ne sont en revanche jamais associés à des coupelles hémisphériques ou à des objets en fer.

3.18. Les rasoirs à double tranchant et partie centrale fortement ajourée

A l'exception de l'exemplaire de la tombe 214 et de la tombe GBI 20, ces rasoirs sont toujours associés à des petits couteaux en fer. Ils ne se trouvent jamais dans des ensembles ayant livré des récipients ornés de motifs mailhaciens classiques. Ils semblent précéder les rasoirs en croissant.

3.19. Les rasoirs en croissant

Les rasoirs en croissant sont peu nombreux. Ils sont par ailleurs bien connus et A. Nickels (1989 : 454-456) rappelle qu'ils apparaissent à la fin du VIII^e s. av. J.-C. On les trouve associés aux coupelles carénées et aux coupelles hémisphériques, aux urnes à panse surbaissée et aux coupes carénées ainsi qu'à de petits couteaux en fer. Ils ne se retrouvent jamais dans des ensembles à céramique décorée au double trait.

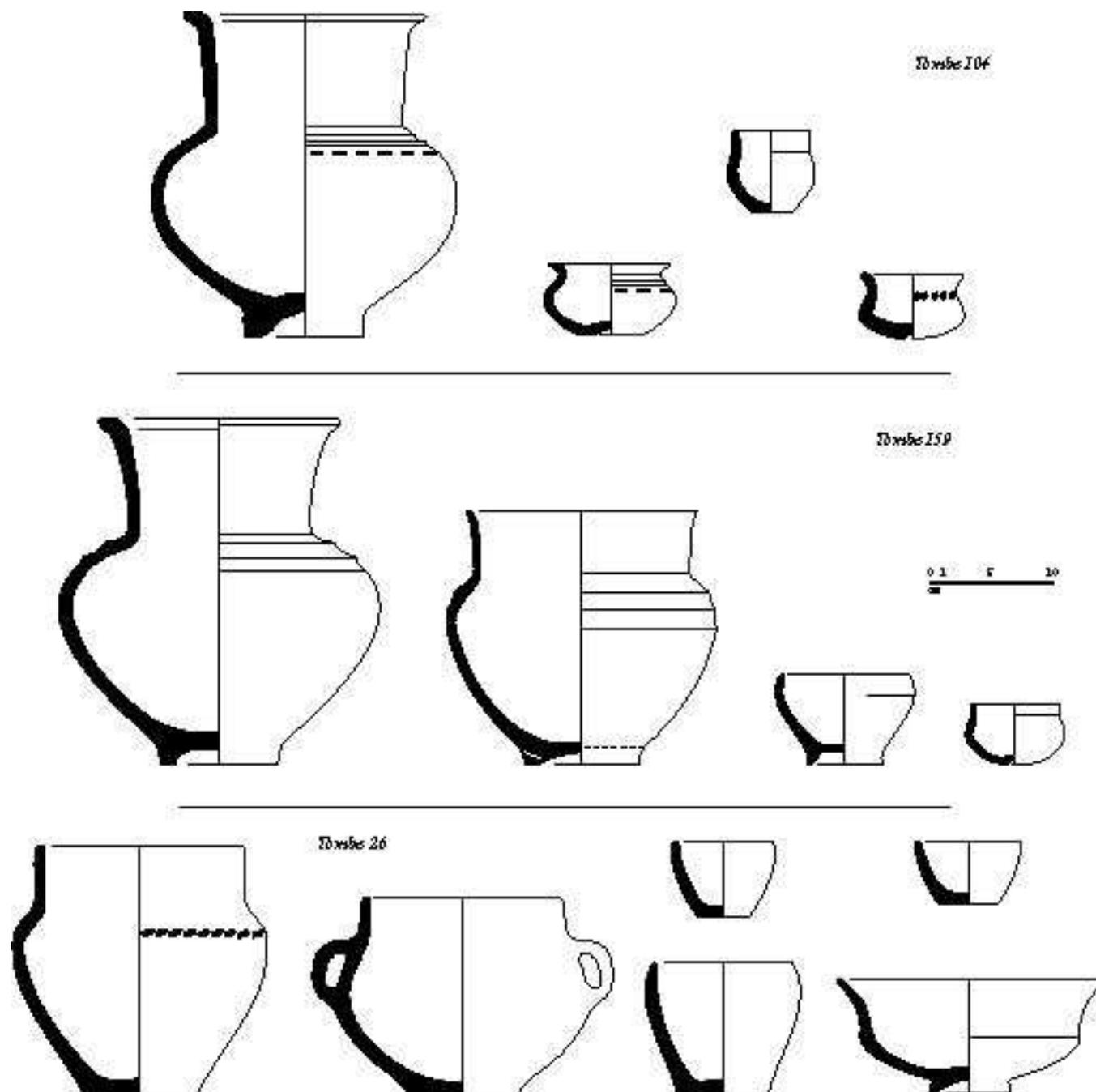


Fig. 411 : Mobilier céramique des tombes de la phase IIa.

3.20. Les anneaux de cheveux

Les anneaux de cheveux sont relativement rares. Il convient cependant de souligner que nous avons appelé ces pièces des “bracelets cannelés” dans un article récent (Janin

1992), suivant en ce sens l'appellation donnée par nos prédécesseurs. Comme nous l'avons indiqué plus haut, O. Taffanel a pu montrer qu'il s'agissait en fait de parures de coiffures. Ils peuvent apparemment être bien cernés chronologiquement. Ainsi, ils accompagnent très rarement des vases décorés au

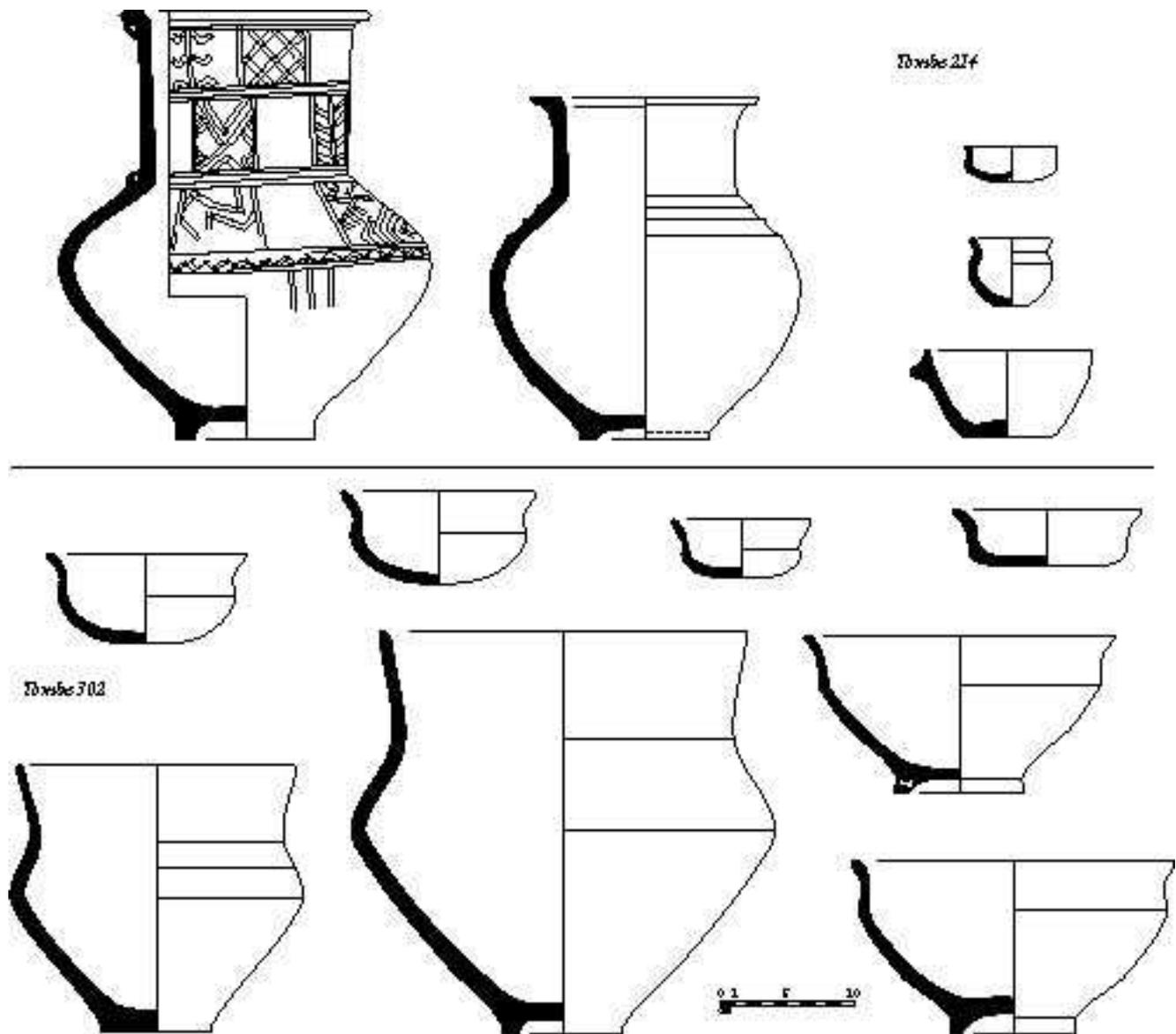


Fig. 412 : Mobilier céramique des tombes de la phase IIb.

double trait ou des coupelles hémisphériques. On les retrouve en revanche associés à des épingles à tête en anneau ou en rouelle, des gobelets tronconiques, des coupelles carénées ainsi qu'à des urnes à col cylindrique haut.

3.21. Les épingles à tête en anneau ou à tête en rouelle

Les épingles à tête en anneau ou à tête en rouelle, bien que peu nombreuses, nous paraissent bien datables, toujours par le jeu des associations. En effet, les exemplaires recensés sont associés à des urnes à col cylindrique haut, des coupes carénées, des anneaux de cheveux et à des fibules à double ressort.

On ne les trouve jamais avec des récipients ornés de motifs mailhaciens. Inversement, elles sont rarement accompagnées de coupelles hémisphériques ou d'urnes à pied haut.

3.22. Les fibules à double ressort

Les fibules à double ressort sont extrêmement rares. Un seul exemplaire est placé dans la matrice. Il côtoie une épingle à tête en anneau ou en rouelle, un vase bitronconique, une coupelle carénée et une urne à col cylindrique haut. Cette association invite à le placer dans une phase tardive du Bronze final IIIb.

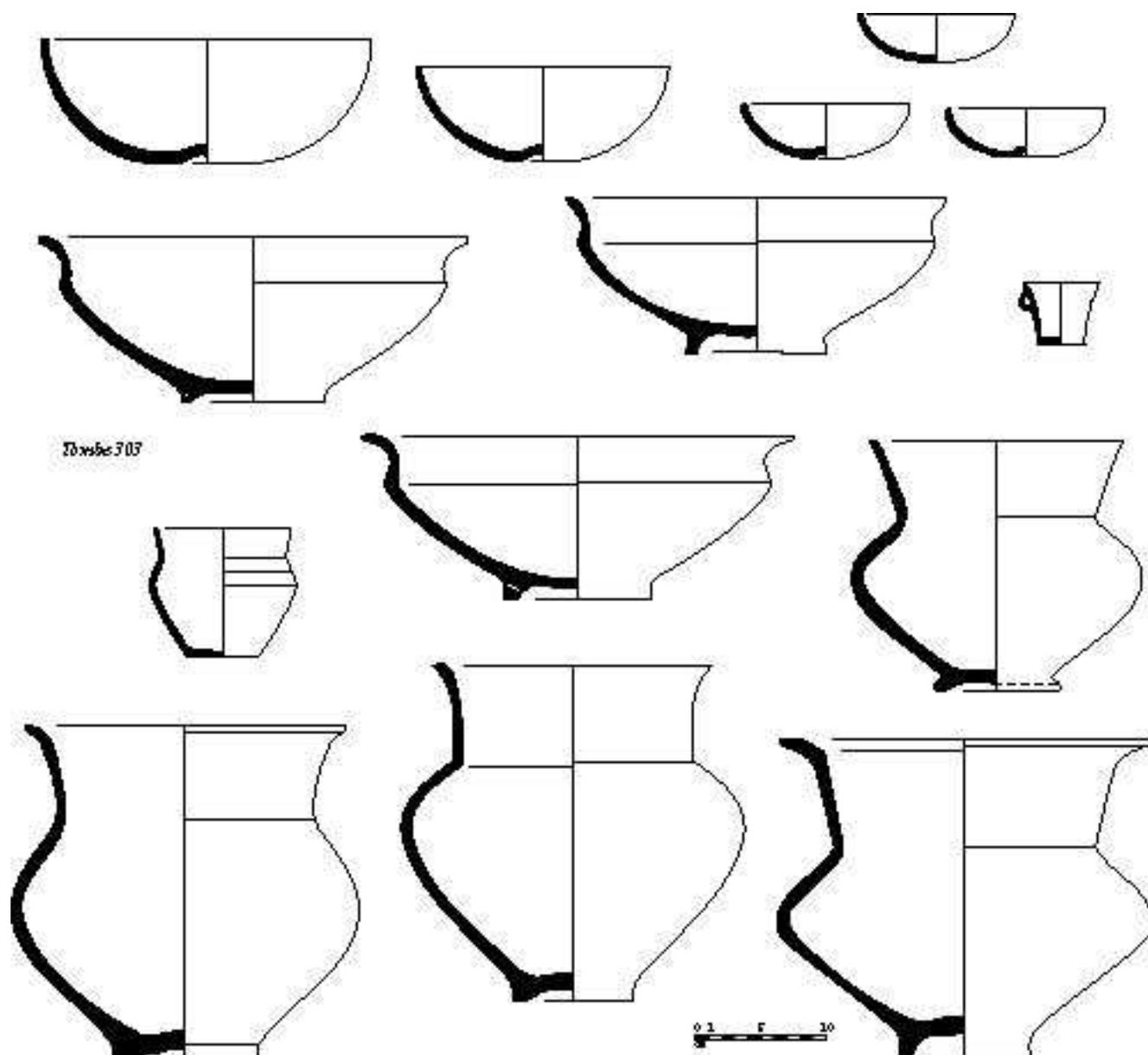


Fig. 413 : Mobilier céramique des tombes de la phase IIb (suite).

3.23. Les boutons

Quel que soit leur type, les boutons sont à notre avis relativement bien datables. En effet, ils ne se trouvent jamais associés à des décors mailhaciens I, tout comme ils ne côtoient jamais, dans la nécropole du Moulin, les critères «tardifs» (fer, urnes situliformes, rasoirs en croissant, urnes à pied haut).

3.24. Les torques

Bien qu'utilisés dans la matrice au même rang que les autres critères, les torques ne semblent pas être de fins jalons

chronologiques. On les retrouve en effet dans des ensembles ayant livré des décors mailhaciens I, également dans des lots comprenant des boutons, des épingles à tête en anneau ou en rouelle et des anneaux de cheveux.

3.25. Les couteaux et les objets en fer

Il nous semble ici inutile de traiter séparément les couteaux en fer des autres objets en fer. Cette distinction effective au niveau de la matrice n'avait pour but que de sérier des pièces provenant d'ensembles n'ayant pas livré d'autres objets que des couteaux en fer. Il va de soi que ces pièces sont asso-

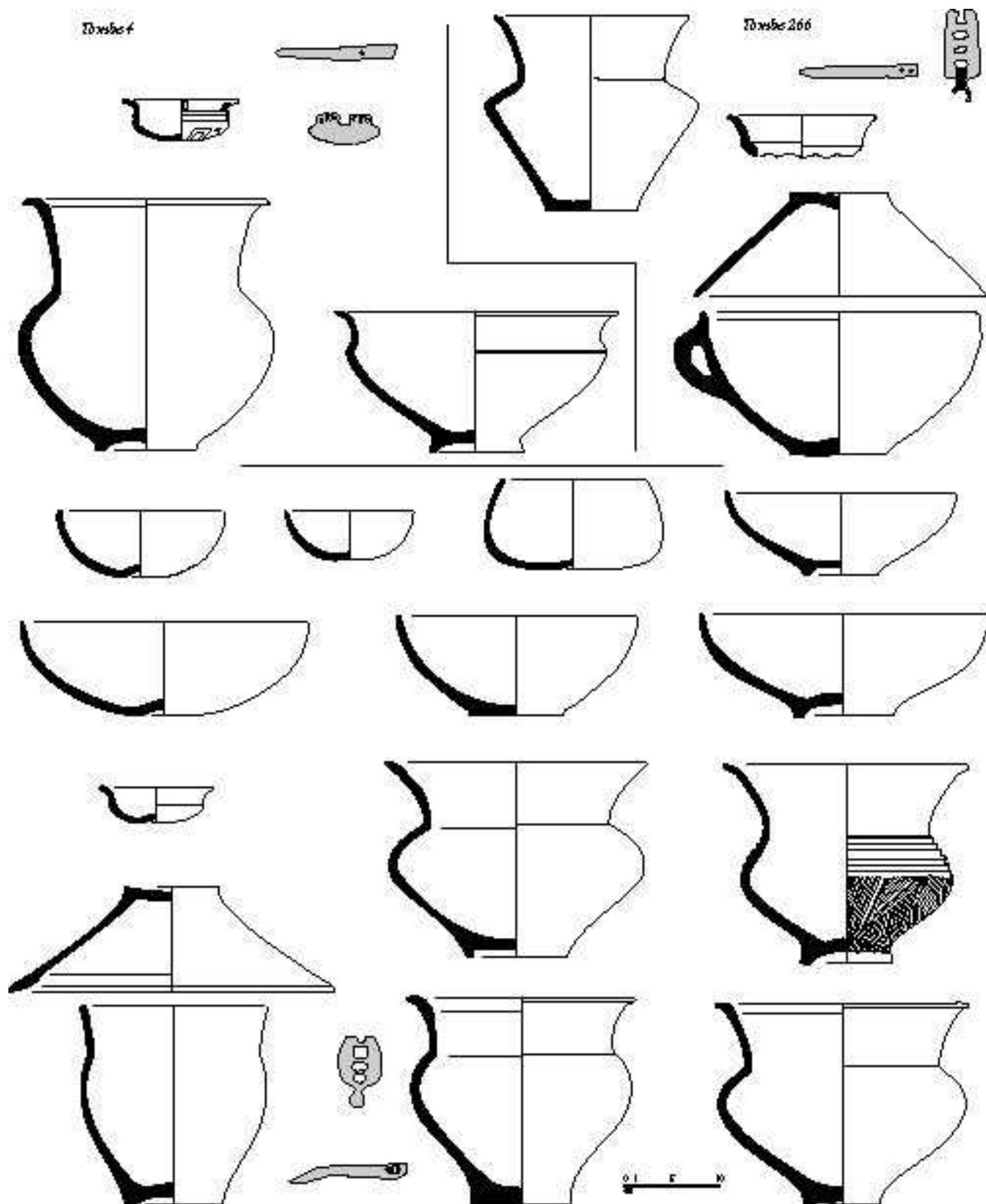


Fig. 414 : Mobilier des tombes de la phase III.

ciées à des éléments tardifs et qu'elles marquent évidemment le début de l'Age du fer *stricto sensu*.

4. SÉRIATION ET CLASSEMENT DE LA MATRICE : LES GROUPES OBTENUS

La matrice révèle que l'on peut distinguer 3 groupes, en fonction de la fréquence et de l'association des différents critères. La diagonalisation obtenue précise l'apparition et la disparition de ces critères, et rassemble donc des tombes ayant des caractères en commun (fig. 409).

4.1. Le groupe I

Il regroupe de nombreuses tombes. Les formes céramiques les plus courantes sont les urnes ovoïdes à col court, bord droit ou divergent et fond généralement plat, les coupes tronconiques, les gobelets globulaires et les vases bitronconiques. Beaucoup plus rares sont les urnes à col court munies d'anses et les coupelles tronconiques. Le décor au trait double est en revanche très présent. Le mobilier métallique est riche et se compose essentiellement de rasoirs à double tranchant, d'épingles à tête enroulée, de pinces à épiler. L'élément caractéristique de ce groupe est, comme cela a déjà été dit, la présence de décors au double trait de motifs géométriques, anthropomorphes ou zoomorphes, essentiellement du type I ; peu de décors de type 2 y sont recensés. Ce groupe semble également se caractériser par l'absence d'un grand nombre de formes, telles que les gobelets carénés ou surbaissés, les coupes carénées, les urnes à pied mi-haut et les coupelles hémisphériques. Pour le métal, soulignons l'absence des rasoirs en croissant, des anneaux de cheveux, des épingles à tête en anneau ou en rouelle et des fibules à double ressort.

Le groupe I se retrouve aisément dans la nécropole où il est facile de le cerner. Les différentes cartes de répartition de ses principaux caractères s'opposent à celles des éléments plus tardifs.

4.2. Le groupe II

Il rassemble un bon nombre de tombes. Ces sépultures présentent des caractères communs qui les distinguent particulièrement du groupe I et qui annoncent déjà le groupe III. Nous serions tentés de le scinder en deux groupes distincts, le groupe IIa et le groupe IIb.

Le groupe IIa se caractérise par la présence des urnes à col cylindrique haut, bord divergent et fond annulaire, associées parfois à des gobelets et à des vases bitronconiques. A cela s'ajoutent les coupelles carénées ou à panse surbaissée, formes-types de ce groupe. Leur apparition coïncide avec celle des coupes carénées à profil concave-convexe. Les décors au trait double, du type 1 comme du type 2, sont quasi absents de ce groupe. Le mobilier métallique se compose d'épingles à tête enroulée, de pinces à épiler, de rasoir à double tranchant. Les

anneaux de cheveux, de même que les épingles à tête en anneau et à tête en rouelle, les boutons et les fibules à double ressort forment l'essentiel du mobilier métallique de ce groupe.

Le groupe IIb, très semblable au groupe IIa, comporte quelques nouveautés importantes telles les urnes à panse surbaissée, les coupes et coupelles hémisphériques et les coupes et coupelles à vasque à flanc convexe. Les gobelets globulaires y sont plus rares alors que la proportion des gobelets carénés augmente. Les vases bitronconiques semblent également se raréfier rapidement. Les coupes carénées sont encore présentes. Un nouveau type d'objet fait une timide apparition : le rasoir à double tranchant et partie centrale fortement ajourée.

4.3. Le groupe III

Le groupe III se caractérise essentiellement par la présence d'objets en fer, les petits couteaux en particulier. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent associés à des rasoirs à double tranchant à partie centrale fortement ajourée et à des rasoirs en croissant, jusque-là inconnus. Si les coupes carénées et les coupelles carénées subsistent, ce sont les coupelles hémisphériques qui deviennent rapidement le vase à boire d'accompagnement type. Les urnes à col haut et pied haut apparaissent, tout comme les urnes situliformes. Le décor au trait double de motifs zoomorphes et anthropomorphes (types 1 et 2) disparaît au profit d'un décor d'incisions au trait simple (type 3).

5. INTERPRÉTATION DE LA MATRICE : VERS UNE PÉRIODISATION DU BRONZE FINAL IIIb ?

Quelle est la signification de ces groupes ? On peut en effet se demander si les différences qu'on a pu relever entre eux correspondent à des variations sociales, sexuelles ou chronologiques. Le choix des critères est cependant significatif et va, bien sûr, dans le sens de démarcations chronologiques. Nous en voulons pour exemple la subdivision du groupe rasoirs en trois sous-groupes tranchés ou les distinctions que nous avons opérées dans les décors. Enfin, la question de l'absence ou de la présence d'objets en fer confirme, si besoin était, le caractère chronologique des regroupements décrits précédemment. Par commodité et pour accentuer cette sériation chronologique, nous parlerons désormais de phases. Cette périodisation de l'utilisation de la nécropole du Moulin et donc, au-delà, du Bronze final IIIb peut, à ce stade de l'étude, se résumer comme suit.

5.1. La phase I

Elle correspond au Bronze final IIIb dit " Mailhacien I ". Elle se caractérise par des ensembles comprenant des urnes ovoïdes à col court, des coupes tronconiques, des vases bitronconiques, des gobelets globulaires, des urnes à deux anses, et sur la fin de coupelles et de gobelets tronconiques. Les récipients sont décorés au double trait de motifs géométriques,

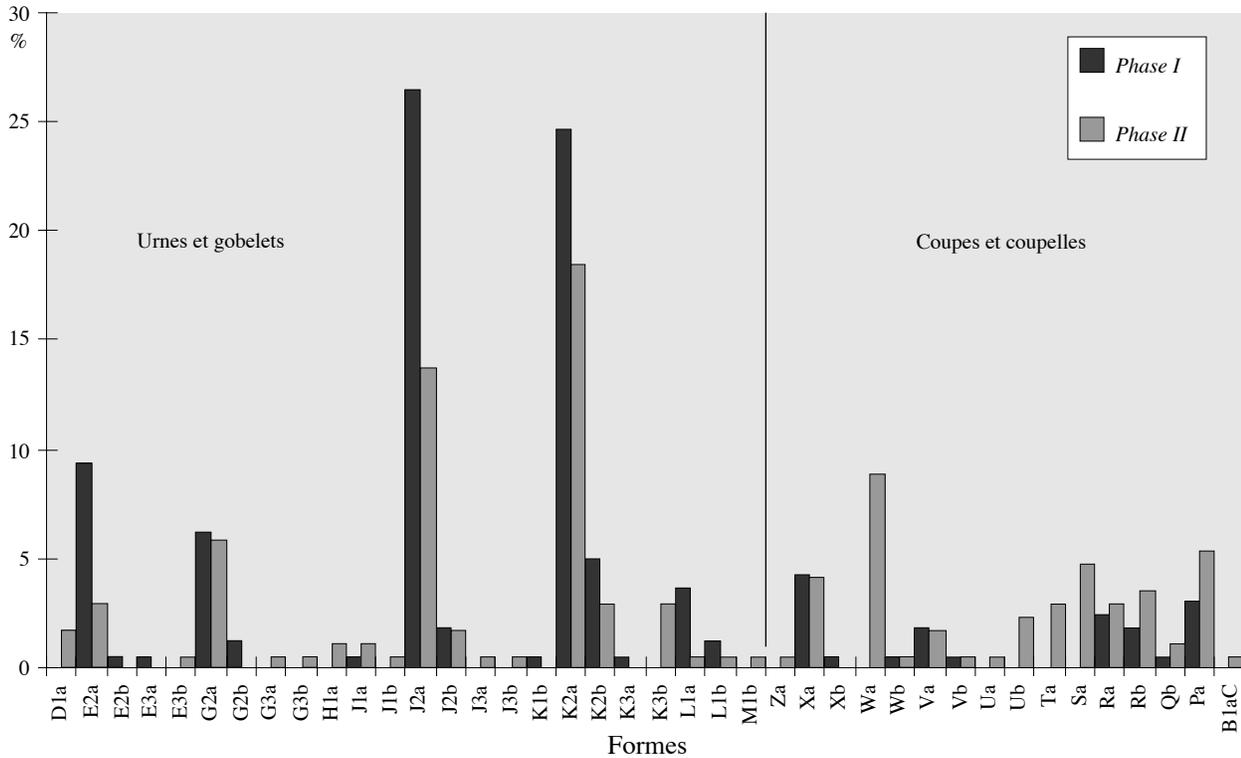


Fig. 415 : Fréquence d'utilisation des formes en fonction des phases chronologiques.

anthropomorphes ou zoomorphes (fig. 410). Le mobilier métallique se compose essentiellement d'épingles à tête enroulée, de pinces à épiler et surtout de rasoirs à double tranchant.

5.2. La phase II

Elle correspond à la période de transition et peut se diviser en deux. La phase IIa voit l'apparition des urnes à col cylindrique haut et surtout des coupelles carénées ou à panse surbaissées, ainsi que des coupes carénées à profil concave-convexe. Les récipients ne sont quasiment plus décorés de motifs mailhaciens (fig. 411). Pour le métal, la nouveauté réside, semble-t-il, dans les épingles à tête en anneau ou à tête en rouelle, les boutons et les anneaux de cheveux. Les fibules à double ressort font une timide apparition. C'est au cours de la phase IIb qu'apparaissent les coupelles hémisphériques, les urnes à panse surbaissée ainsi que les coupes et coupelles à vasque à flanc convexe (fig. 412 et fig. 413). Durant cette phase, la partie centrale des rasoirs à double tranchant s'ajoute considérablement.

5.3. La phase III

Elle est marquée par l'apparition des objets en fer : petits couteaux, anneaux, épingles etc... et des rasoirs en croissant. Les rasoirs à tranchant double et partie centrale fortement

ajourée sont également très présents. La coupelle hémisphérique devient le vase à boire d'accompagnement ; les urnes à panse surbaissée tiennent une bonne place. C'est au cours de la phase III qu'apparaissent les urnes situliformes et les urnes à pied haut. Les vases ne sont désormais plus décorés au trait double : les rares décors incisés sont réalisés au trait simple et forment des motifs géométriques (fig. 414). La phase III marque évidemment le début de l'Age du fer *stricto sensu*.

Cette périodisation est donc bien réelle et témoigne d'ores et déjà de l'intérêt de l'étude de ces ensembles clos que sont les sépultures. Mais nous verrons que d'autres critères que le mobilier permettent également de confirmer cette sériation et sont susceptibles de l'affiner. Toujours est-il que cette mise en séquences va nous permettre de pouvoir étudier l'évolution des divers paramètres constitutifs de la nécropole du Moulin.

6. FRÉQUENCE D'UTILISATION DES DIFFÉRENTES FORMES

On peut légitimement s'interroger, une fois la mise en phases chronologiques réalisée, sur la variation de la fréquence d'utilisation des différentes formes. On a vu bien sûr que quelques catégories de mobilier étaient absentes de certaines phases. Ces fréquences d'utilisation sont consignées dans la figure 415 sous la forme d'un graphique qui indique la part de chacune des formes pour les phases I et II. Nous n'avons pas

renouvelé l'opération pour la phase III car comme on l'a déjà précisé à de nombreuses reprises, les tombes intactes de cette période sont très rares.

Pour la phase I, on remarque que les 5 formes les plus fréquentes sont, par ordre décroissant de fréquence, les récipients de conformation J2a (26,6 %), K2a (24,7 %), E2a (9,5 %), G2a (6,3 %) et K2b (5,1 %). Dix-sept formes sont totalement absentes des sépultures de la phase I. Il s'agit des formes D1a, E3b, G3a, G3b, H1a, J1b, J3a, J3b, K3b, M1b, Za, Wa, Ua, Ub, Ta, Sa et B1ac. En totalité, 23 formes différentes ont été recensées, représentant 11 familles de récipients. Huit formes seulement sont présentes à plus de 3 % (fig. 415).

La phase II montre on s'en doute un éventail de formes plus large. Les 5 formes les plus fréquentes sont : K2a (18,6 %), J2a (13,8 %), Wa (9 %), G2a (6 %) et Pa (5,4 %). Seulement 6 formes présentes dans la phase I sont absentes de la phase II. Il s'agit des formes E2b, E3a, G2b, K1b, K3a et Xb. Trente-quatre formes figurant 19 familles de récipients ont été relevées. Treize formes sont représentées à plus de 3 % (fig. 415).

Les différences entre les phases I et II sont donc notables. Tous les récipients ne sont pas présents dans les deux groupes. Il faut retenir, outre l'apparition dans la phase II de vases de types nouveaux, la continuité de certaines formes présentes dès la phase I. L'éventail de formes de la phase II est comme on l'a dit nettement plus important. Les formes les plus fréquentes changent au cours du temps : pour la phase I, il ne s'agit jamais de formes ouvertes, qui ne représentent alors que

16,5 % des récipients. Pour la phase II, cette part atteint 41,3 % et les formes Wa et Pa sont parmi celles les plus fréquemment rencontrées.

On peut enfin évoquer brièvement ici les premières constatations issues d'une rapide comparaison entre la céramique livrée par la nécropole du Moulin et la série exhumée sur l'habitat contemporain du Cayla. Un premier examen révèle que les formes recensées dans les deux ensembles sont similaires. Une différence est cependant à relever. Il semble que les récipients décorés au trait double incisé soient plus nombreux dans les niveaux d'habitat que dans les sépultures (Taffanel 1995 : 35).

Résumé

A l'aide du mobilier déposé dans les sépultures, nous avons tenté une périodisation du Bronze final IIIb. L'analyse de la fréquence des associations de certains caractères discriminants a permis en effet de distinguer 4 groupes de tombes qui ne contiennent que très rarement les mêmes objets. Cette sériation correspond à une évolution chronologique et offre la possibilité de séquencer le Bronze final IIIb en 4 périodes qui marquent le Mailhacien I classique (phase I), la phase de transition Bronze/Fer (phases IIa et IIb) et la première période du Premier âge du fer stricto sensu (phase III). Durant ces périodes, les formes des récipients et la fréquence de leur utilisation se modifient rapidement.

Chapitre 4

Étude anthropologique

1. INTRODUCTION

Il peut paraître redondant de rappeler ici les fondements, les méthodes et les buts de l'analyse anthropologique des incinérations et son apport à la compréhension des pratiques funéraires. En effet, depuis plusieurs années, quelques anthropologues ont posé les bases et les limites de cette analyse pour le moins spécialisée.

Traditionnellement étendue à l'inhumation *stricto sensu* ou aux dépôts sépulcraux tels qu'on peut par exemple les rencontrer dans les ensembles funéraires de la Préhistoire récente, l'Anthropologie s'intéresse en fait depuis peu à ces fragments déformés, brisés et bien souvent inidentifiables que sont les restes osseux humains brûlés. Nous ne nous étendrons donc pas sur l'historique de cette recherche. Mais il nous semble important de rappeler que, concernant les sépultures protohistoriques du Midi de la France, quelques pionniers ont, dans les années 1970, développé des axes de recherche dans cette voie. Il convient ainsi de citer les travaux de G. et S. Arnaud qui travaillèrent notamment sur les ossements de la nécropole d'Ensérune et surtout, qui furent les premiers à étudier les ossements de la nécropole du Moulin (Arnaud 1978). Il nous paraît également indispensable de citer ici les travaux de G. Grévin qui fut sans doute le premier à concevoir et développer la fouille méthodologique des vases cinéraires (Grévin 1990 a, 1990 b, 1993). Enfin, rappelons que le développement récent de cette recherche dans le sud de la France doit beaucoup aux travaux d'H. Duday qui, en 1976, publiait, en annexe d'une monographie, l'étude anthropologique des sépultures à incinération de la nécropole de Couffoulens (Aude) (Duday 1976). En 1981, à l'occasion de la publication d'un deuxième groupe de tombes provenant de ce cimetière, il donnait, après une liste de résultats bruts, un premier aperçu de ce vers quoi pouvaient tendre les analyses anthropologiques des incinérations, en l'occurrence la comparaison des divers paramètres et des résultats obtenus en fonction notamment de la période chronologique considérée (Duday 1981).

2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

L'apport de l'Anthropologie à l'étude des sépultures à incinération peut de prime abord sembler être une gageure. En effet, la crémation déforme et fragmente considérablement les os, interdisant toute tentative d'analyse morphologique des populations. C'est pourquoi jusqu'à présent peu d'anthropologues se sont penchés sur la question. Que peut donc apporter l'analyse anthropologique des ossements incinérés ? L'examen des fragments vise tout d'abord au dénombrement des sujets contenus dans la tombe. Pour ce faire, une bonne connaissance de l'ostéologie humaine est indispensable. La recherche de l'identité du ou des défunt(s) nécessite des critères fiables, constants et déjà éprouvés.

2.1. Age au décès et diagnose sexuelle

Pour notre étude, nous avons eu recours aux méthodes et moyens en vigueur en Anthropologie. La détermination de l'âge au décès s'est effectuée à partir du stade de maturité du squelette. Nous avons utilisé pour cela les Recommandations de Ferembach, Schwidetzky et Stloukal (Ferembach 1979). Nous avons distingué, en harmonie avec les études antérieures (Duday 1976, 1981, 1989a), les classes de maturité suivantes :

- sujet périnatal (0 à 6 mois) ;
- infans I (ou enfant jeune) : 6 mois à 6 ans ;
- infans II (ou grand enfant) : 7 à 14 ans ;
- adolescent : 14 à 20 ans ;
- adulte : 20 à *n* ans.

Ces distinctions reposent principalement sur la reconnaissance des points d'ossification secondaire, le stade de maturation des cartilages de croissance, quelquefois sur les dimensions observables, enfin sur le degré de synostose des sutures crâniennes. A ce propos, nous avons au départ, toujours en accord avec les travaux précédents, dissocié adultes jeunes (20-30 ans) d'adultes âgés (+ de 30 ans) en nous fondant principalement sur le degré de synostose des sutures crâniennes,

en particulier en suivant les conseils de Cl. Masset (Masset 1982). Mais récemment, des contre-exemples de diagnostics ont montré qu'il fallait dans ces manipulations faire preuve d'une grande prudence. C'est pourquoi nous avons décidé d'abandonner cette distinction. Il convient de toute façon d'ajouter que dans le cas présent, eu égard à la fragmentation des ossements, cette différence entre adultes jeunes et autres adultes n'a été que rarement possible. Il faut aussi préciser que la détermination de l'âge au décès est quelquefois, pour ne pas dire souvent, impossible, faute de critères caractéristiques.

La diagnose sexuelle est exceptionnelle. Sur des sujets non incinérés, l'étude du bassin offre de bons résultats et permet d'avoir recours à la métrique. Dans le cas de sujets incinérés, cette méthode est bien sûr inapplicable, au vu de la fragmentation et de la déformation des ossements. Si pour l'époque romaine cela est quelquefois possible car les individus sont parfois peu brûlés, les nombreux lots que nous avons pu étudier ne nous ont jamais permis de conclure à ce sujet.

La température de crémation, ou plutôt la température à laquelle les os ont été portés peut être estimée grâce à la couleur des ossements, mais surtout grâce à divers paramètres physiques que nous n'avons pu employer ici. C'est donc grâce à la couleur des restes osseux que nous avons proposé des classes de températures. Nous avons utilisé les critères classiquement employés (Bonucci 1975) : la couleur noire correspond à une température de 300°C à 350°C, le gris à une température de 550°C à 600°C, enfin le blanc à une température supérieure à 650°C.

2.2. La quantification

Il faut déterminer quelle importance ont les différentes parties du corps dans le lot, c'est-à-dire de quantifier la représentation de la tête, du tronc et des membres. Cette analyse permet d'aborder les problèmes de crémation différentielle, de ramassage sélectif sur le bûcher, etc... Il convient de rappeler les méthodes et les moyens de quantification. Deux paramètres peuvent être utilisés : le nombre et le poids. Tous deux reposent sur la reconnaissance des fragments osseux. Ce protocole est celui mis au point et développé par H. Duda (Duda 1989a).

2.2.1. Le dénombrement

Il consiste à compter le nombre de fragments rattachables à telle ou telle partie du corps. S'il est aisé de reconnaître les os de la tête et du tronc (vertèbres et côtes), dont la morphologie est caractéristique, il est beaucoup plus difficile d'identifier précisément les os des membres supérieurs et des membres inférieurs, les fûts diaphysaires étant de constitution semblable. Le décompte va donc favoriser la tête et le tronc et minimiser la part des membres. De plus, le nombre des frag-

ments indéterminés sera très important. Or, ces petits fragments de diaphyses, d'épiphyèses, d'os courts et d'os plats se rapportent presque tous aux membres. L'indice numérique des membres par rapport au nombre total des vestiges identifiés sera sous-estimé, alors que le même indice par rapport au nombre total des vestiges exhumés sera exagéré.

2.2.2. La pesée

Elle consiste en une pesée des fragments osseux, région par région. Le poids obtenu peut être exploité brut ou alors rapporté au poids total des ossements humains brûlés. Cet indice pondéral est très précieux car il permet de quantifier la part relative des différentes régions anatomiques et ainsi de relever d'éventuelles anomalies. On pourra en effet comparer ces indices à ceux obtenus sur des squelettes non brûlés (Krogman 1978). Mais, toujours pour des questions d'identification différentielle, qui privilégie la tête et le tronc, l'indice pondéral de ces deux parties du corps par rapport au poids total des vestiges identifiés sera exagéré. En fait, seul l'indice pondéral des différentes régions anatomiques par rapport au poids total des vestiges exhumés donne une image réelle de la représentation effective de ces régions. En résumé, la seule quantification valable est la pesée qui permet de calculer l'indice de représentation des différentes parties du squelette au sein d'un lot d'ossements brûlés. Il ressort également de ce travail que, logiquement, plus un fragment est gros et plus il est identifiable. La fragmentation conditionne donc le taux d'identification. Or, la fragmentation des vestiges dépend de la méthode employée pour recueillir les ossements. Dans le cas présent, les ossuaires n'ont pas été fouillés. Il est vrai que bon nombre de tombes ont été explorées dans les années 1940, date à laquelle l'Anthropologie de l'incinération n'existait pas. Les lots d'ossements humains brûlés ont cependant été conservés par ensemble ce qui a permis l'étude présentée dans ce chapitre.

2.3. L'exploitation des données

Elle doit participer à l'étude des pratiques funéraires et au-delà à une meilleure connaissance des mentalités indigènes. En dehors de l'identité des défunts, certains gestes funéraires peuvent parfois être mis en évidence.

2.3.1. Le ramassage préférentiel

Il est possible de montrer que dans certains cas, toutes les parties du corps n'ont pas été ramassées de la même façon sur le bûcher, en tout cas que ce ramassage peut varier, selon la culture ou l'époque. On peut imaginer, par exemple, qu'une tombe présente un indice pondéral crânien très faible. Dans ce cas, on pourrait conclure à un ramassage différentiel, les fragments de crâne étant parmi les pièces les mieux reconnues lors du tri. Dans le cadre de la publication de la nécropo-

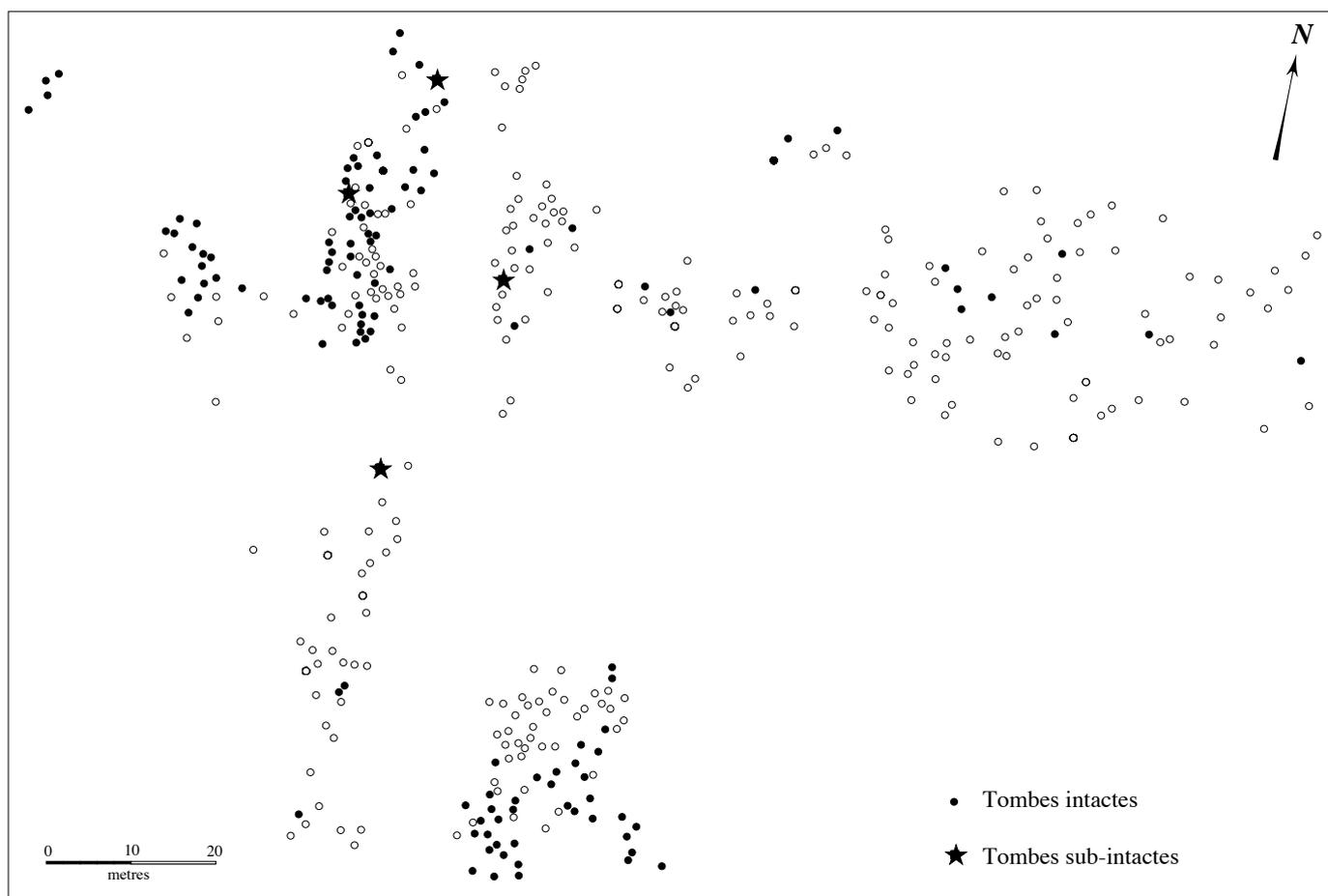


Fig. 416 : Carte de répartition des tombes intactes et sub-intactes.

le de Couffoulens, H. Duday a pu montrer à l'aide de l'histogramme de distribution du poids total d'ossements incinérés contenu dans chaque tombe, qu'une différence de poids total était notable entre le groupe est et le groupe ouest, en fait entre les années 600-550 av. n. è. et la phase 550-480 av. n. è. (Duday 1981). Ici aussi, il s'agit d'un ramassage différentiel. Soulignons que les températures de crémation sont les mêmes pour les deux phases.

2.3.2. La crémation différentielle

Les températures de crémation sont, on l'a vu, aujourd'hui assez bien connues, ou du moins les critères d'évaluation de ces températures sont-ils homogénéisés pour les différentes études. Le poids étant la seule quantification convenable, il est intéressant d'analyser les causes d'anomalies ou d'indices pondéraux exagérés. On peut par exemple imaginer mettre en évidence une région anatomique moins brûlée que le reste du corps. Mais attention ! Cette approche a des limites et il ne saurait être question de prétendre aller beaucoup plus loin comme, par exemple, restituer la position initiale du cadavre

sur le bûcher. Les récents travaux de G. Grévin et J.-P. Pautreau sont à ce chapitre des plus éloquents. Le cadavre peut en effet, pour de simples raisons de bonne conduite de la crémation, être retourné et/ou rassemblé au fur et à mesure de sa dislocation. De même, les exemples ethnologiques montrent que les corps peuvent être brûlés dans différentes positions, directement allongés sur le bûcher, suspendus au-dessus du bûcher, etc... (Grévin 1993, Pautreau 1991). Dans ce domaine, la prudence est donc de rigueur.

2.4. La base documentaire livrée par la nécropole du Moulin

Rappelons-le, 367 tombes ont été fouillées jusqu'en 1974, 23 en 1993. Nous l'avons vu, nous n'utiliserons pas ici les lots d'ossements provenant des fouilles récentes, car leur exploitation nécessite la fouille des ossuaires qui n'est pas terminée à l'heure actuelle. Nous disposons donc au départ de 311 lots, 56 ensembles n'ayant livré aucun ossement ou n'ayant été que repérés et donc non fouillés. Le choix était délicat car nous ne pouvions étudier la totalité de l'échantillon exhumé, dans ce

cadre en tout cas. De plus, pour comparer les résultats, il nous fallait une base documentaire fiable, composée de lots recueillis dans des conditions similaires, et évidemment bien datables. C'est pourquoi nous avons opté pour l'étude des seules tombes intactes. Ce choix reposait sur un simple souci d'objectivité : on avait affaire à une population non sélective, que ce soit au niveau de l'âge au décès, de la situation topographique au sein de la nécropole ou à la position chronologique. Nous avons ainsi étudié les tombes intactes et sub-intactes (fig. 416). Il s'agit des tombes n° 6, 13, 14, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 78, 88, 89, 90, 93, 96, 99, 102, 103, 104, 105, 107, 109, 111, 114, 116, 119, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 140, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 156, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 247, 253, 264, 271, 274, 275, 287, 292, 293, 296, 298, 300, 302, 303, 316, 364, 366, 367, Grand Bassin I 19. Quant aux quatre tombes sub-intactes (36, 112, 141 et 245), elles seront également analysées dans une autre optique.

Ces tombes ayant été fouillées anciennement et n'ayant donc pu bénéficier des protocoles d'étude aujourd'hui en vigueur — nous pensons essentiellement à la fouille méthodique des ossuaires — nous avons choisi de ne considérer que certains paramètres. Ainsi, nous avons distingué au niveau du tri : la tête, le tronc, les membres et les membres indéterminés. De même nous n'avons pas compté les fragments, eu égard aux conditions de prélèvement. Enfin, rappelons que ceux-ci avaient déjà fait l'objet de précédentes manipulations. Nous avons bien sûr séparé, dans la mesure du possible, les ossements animaux des ossements humains, ainsi que les vestiges métalliques et céramiques.

Une présentation des résultats relativement classique abordera dans un premier temps la question du recrutement de la nécropole, puis, dans un second temps les données quantitatives globales, avant d'étudier en détail la question de la quantification relative. Après quelques résultats concernant l'architecture des tombes, la conclusion traitera de l'évolution de la pratique incinératoire en fonction des différentes phases chronologiques.

3. LE RECRUTEMENT DE LA NÉCROPOLE

Selon le schéma décrit plus haut, les tombes individuelles ont été distinguées des tombes multiples. Parmi les 131 tombes étudiées, 112 sépultures sont des tombes individuelles et 20 sont des tombes doubles. Ce sont les tombes n° 52, 74 (2 ossuaires), 88, 96, 99, 122, 135, 141, 146, 164, 183, 188, 199, 201 (2 ossuaires), 202, 212, 224, 253, 296, 300. Aucune sépulture triple n'a pu être décelée, le cas étant de toute façon extrêmement rare. Cent-cinquante-et-un individus au total ont été dénombrés, parmi lesquels : 3 nouveau-nés, 27 Infans I, 18

Infans II, 5 adolescents, 49 adultes, 22 adolescents ou adultes, 7 enfants ou adolescents et 20 sujets d'âge indéterminé. On note d'emblée la forte proportion d'individus dont l'âge n'a pu être finement précisé. Ces 49 sujets représentent 32,7% de l'effectif total du nombre d'individus identifiés.

Les tombes doubles associent presque toujours un adulte à un enfant : tombes n° 96, 99, 122, 135, 141, 146, 164, 188, 201, 202, 224 et 300. Dans 3 cas, un adulte est accompagné d'un nouveau-né : tombes n° 74, 146 et 253. Dans 3 cas, un adulte est associé à un sujet enfant ou adolescent : tombes n° 52, 88 et 212. Deux tombes (183 et 296) renferment les restes d'un sujet adulte accompagné d'un individu d'âge indéterminé (un enfant, un adolescent ou un adulte). Enfin, la tombe 88 contient les restes d'un enfant associé à un sujet adolescent ou adulte.

Il convient dès à présent de rester prudent quant aux conclusions qui pourraient poindre à partir de ces résultats. Dans bien des cas en effet, l'identification du deuxième individu repose sur des critères de "robustesse", considération des plus relatives. Il est cependant vrai que de nombreuses tombes ont livré par exemple les restes d'un sujet adulte incontestable (vestiges dentaires bien conservés) associés à des épiphyses frêles non soudées. Quelquefois, la présence de ce second sujet est plus une proposition qu'une affirmation. Qui a manipulé à ces fins des ossements humains brûlés sait combien il faut être prudent à ce chapitre. Tout comme il est vrai également que certaines tombes doubles ont pu échapper à notre vigilance, tout comme le souligne H. Duday (Duday 1989a : 461). En effet, il est vraisemblable que les restes incinérés de deux sujets aient pu être déposés dans un même ossuaire sans qu'il y ait présence de doublets permettant de conclure à une tombe double.

3.1. Le cas des tombes à double ossuaire

Dans tous les cas de tombe double, les restes des deux individus se trouvaient rassemblés dans un même ossuaire, à l'exception des tombes 74 et 201 qui, elles, contenaient deux vases cinéraires. Une sépulture, la tombe 185, renfermait 2 ossuaires mais l'étude anthropologique des restes osseux n'a pu déceler la présence que d'un seul sujet.

3.1.1. La tombe n° 74

Elle contenait deux ossuaires qui ont livré tous deux les restes d'un individu adulte et d'un sujet jeune. Il serait hasardeux et pour le moins contestable de proposer ici l'interprétation d'une tombe triple, voire quadruple, les restes contenus dans les deux ossuaires étant tout-à-fait compatibles les uns avec les autres et, bien entendu, aucun doublet n'a été relevé. Il est de même très délicat de préciser si un des ossuaires a reçu préférentiellement l'un ou l'autre sujet, les poids respectifs étant relativement proches (800,6 g. et 865,3 g). Enfin, la probabilité d'une telle observation est éminemment dépendante de la fragmentation des ossements humains brûlés.

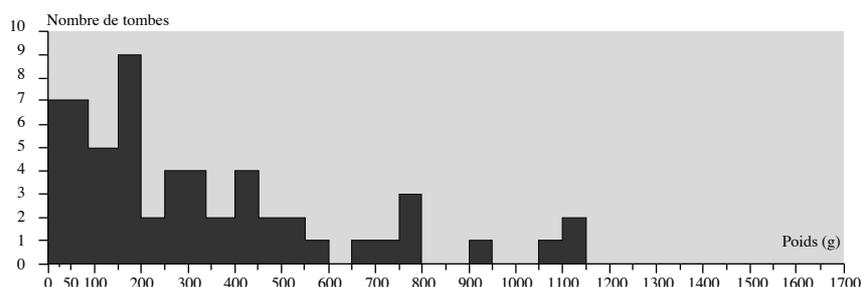


Fig. 417 : Histogramme de distribution du poids total des os humains brûlés dans les tombes des sujets matures.

3.1.2. La tombe n° 201

Le cas de la tombe n° 201 est différent. L'ossuaire n° 1 contenait principalement les ossements brûlés de l'individu jeune ; seuls 3 fragments de crâne peuvent être de façon affirmative attribués au sujet adulte. L'ossuaire n° 2 avait reçu essentiellement les restes osseux de l'adulte, exceptés 3 fragments vertébraux, 1 germe dentaire, 1 fragment mandibulaire et quelques rares fragments de diaphyses en opposition nette avec ceux de l'adulte. Signalons enfin que le loculus contenait quelques ossements humains brûlés appartenant exclusivement au sujet adulte. Dans ce cas, on pourrait émettre l'hypothèse que la présence conjointe des deux individus dans les deux ossuaires n'est pas forcément volontaire mais peut relever d'un fait de contamination lors du ramassage sur le bûcher.

3.1.3. La tombe n° 185

Cette tombe a livré, comme on l'a dit plus haut, 2 ossuaires. Mais l'étude anthropologique des restes humains a conclu à la présence d'un seul individu, représenté dans les 2 vases cinéraires. Qui plus est, un fragment de clavicule trouvé dans l'ossuaire n° 1 colle parfaitement avec un fragment du même os recueilli dans l'ossuaire n° 2. Faute de doublet, nous avons conclu à la présence d'un seul sujet dont les restes ont été répartis dans 2 ossuaires.

3.2. Le cas des tombes dont la fosse contient des restes humains brûlés

Seize sépultures contenaient des restes humains brûlés déposés dans la fosse sépulcrale. Il s'agit des tombes n° 146, 147, 167, 183, 186, 187, 199, 201, 202, 203, 217, 224, 225, 264, 271 et 366. La tombe 146 est particulière car elle a reçu, sur sa couverture, un dépôt cendreux contenant également des ossements humains brûlés ; dans ce cas cependant, il est impossible de préciser si les dépôts sont contemporains ou non. La présence dans le fond des fosses de ces tombes d'ossements humains brûlés a déjà été signalée auparavant (Louis 1958 : 8). Dans tous les cas, les os contenus dans ces dépôts hors ossuai-

re sont totalement compatibles avec les individus identifiés dans les vases cinéraires.

Les conclusions auxquelles on parvient quant au recrutement de la nécropole doivent, on l'a dit, être accueillies avec prudence. Cependant, il est intéressant de noter la forte proportion de sujets immatures au sein de l'échantillon, même s'il est vrai que le nombre de sujets d'âge indéterminé reste important. Il est également étonnant de ne trouver que si peu de sujets adolescents ; mais là encore, la distinction entre grands enfants et adolescents ou adultes jeunes et adolescents est parfois ténue et, dans le cas d'incinération, l'Anthropologie ne dispose pas toujours — et dans le cas présent très rarement — des critères indispensables à une telle démarcation.

4. LES DONNÉES QUANTITATIVES GLOBALES : LE POIDS TOTAL DES OS INCINÉRÉS

N'ayant choisi de ne traiter pour ce travail que les sépultures intactes, ou presque intactes, il nous a paru intéressant d'étudier en détail la question du poids total des ossements humains brûlés déposés dans les tombes.

4.1. Sépultures individuelles : les sujets de taille adulte

Cinquante-huit tombes ont livré les restes d'individus de taille adulte (adolescents, adolescents ou adultes, adultes). Le poids moyen des ossements incinérés est de 328,9 g. avec un écart-type de 323 g. L'amplitude des variations est remarquable, avec un minimum de 2,3 g. pour les tombes 116 et 123 et un maximum de 1148,2 g. et 1148,1 g. pour les tombes 186 et 367. Le rapport écart moyen arithmétique, qui est ici de 742,7 g. / écart-type est de 2,3. Il montre qu'il ne s'agit pas d'une loi normale et que par conséquent la moyenne n'est pas significative (Vessereau 1979 : 39). Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que l'on a affaire à des sépultures étalées sur 200 ans, avec, on l'a vu plus haut, une évolution culturelle bien marquée. Cela est d'ailleurs confirmé par l'histogramme de distribution du poids total des os incinérés qui montre une distribution trimodale des poids (fig. 417).

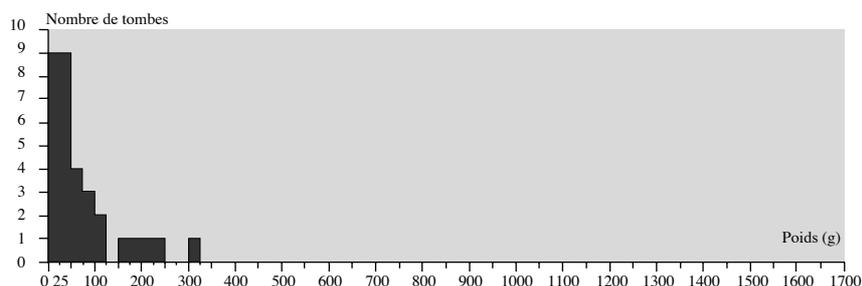


Fig. 418 : Histogramme de distribution du poids total des os humains brûlés dans les tombes des sujets immatures.

4.2. Sépultures individuelles : les sujets immatures

Trente-deux sépultures ont livré les restes d'individus immatures (infans I, infans II et infans I ou II). Le poids moyen des ossements incinérés est de 70,35 g. avec un écart-type de 75,96 g. L'amplitude des variations se situe entre 3,6 g. pour la tombe 58 et 315,6 g. pour la sépulture 227. Le rapport écart moyen arithmétique, qui est ici de 56,7g. / écart-type est de 0,75. Très proche de la valeur 0,8, statistiquement admise comme représentative d'une population homogène, il tend à montrer que le poids des ossements incinérés dans les tombes de sujets immatures suit une loi normale, comme le confirme l'histogramme de distribution de ces poids (fig. 418).

4.3. Les sépultures doubles

Le poids moyen des os contenus dans les tombes doubles est de 522,3 g, avec un écart-type de 375,6 g. L'amplitude des variations se situe entre 17,9 g. pour la tombe 52 et 1665,9 g. pour la tombe 74. Le rapport écart moyen arithmétique, qui est ici de 276,26 g. / écart-type est de 0,74 ce qui, comme pour les tombes de sujets immatures, est très proche de la valeur idéale. Ici encore, et l'histogramme de distribution des poids le montre bien (fig. 419), il semble que nous ayons affaire à une population homogène.

Il est d'ores et déjà intéressant de constater que les tombes doubles contiennent, en moyenne, plus d'os que les sépultures individuelles, ce qui semble relativement logique. Parmi les tombes ne contenant qu'un individu, il faut également noter la différence nette entre tombes de sujets de taille adulte et tombes de sujets immatures, fait éminemment raisonnable. Il faut de même envisager, pour les tombes individuelles contenant une grosse quantité d'ossements, qu'il pourrait s'agir dans certains cas de tombes doubles, fait que l'Anthropologie n'a pu démontrer. Toutes ces remarques ont déjà été émises lors de l'exploitation de la nécropole du Peyrou à Agde (Duday 1989a : 463-464).

5. LA QUANTIFICATION RELATIVE : REPRÉSENTATION DES DIVERSES PARTIES DU SQUELETTE

Le schéma que nous avons choisi d'adopter, pour étudier les modalités de représentation des différentes régions du squelette au sein des lots d'ossements humains brûlés et, au-delà, pour appréhender la question du ramassage sur le bûcher, ou en tout cas du remplissage des ossuaires, suit le protocole établi et utilisé dans le cadre de l'étude anthropologique de la nécropole du Peyrou à Agde. Nous ne nous étendrons pas sur les raisons des choix effectués et renvoyons pour cela à l'explication détaillée donnée par H. Duday (1989a : 464-465). Afin d'aborder les questions de représentation des différentes parties du squelette, nous avons utilisé les données pondérales et, avec elles, les indices pondéraux. Ces indices, que nous avons calculé pour la tête, le tronc et les membres, expriment en pourcentage les poids des fragments osseux de chacune de ces régions anatomiques par rapport au poids total des vestiges humains brûlés. Faut-il rappeler que, par exemple, plus l'indice pondéral crânien est élevé, plus les indices pondéraux du tronc et des membres seront bas. Cette évidence ne doit cependant jamais être perdue de vue. D'autres paramètres, comme l'âge des défunts, doivent également être toujours présents à l'esprit, notamment pour les indices pondéraux crâniens.

5.1. Le poids relatif du crâne

C'est l'indice pondéral crânien qui indique la représentation de la tête (crâne, mandibule, dents) au sein du lot des ossements humains brûlés de chaque tombe. Il a été calculé sur 127 tombes intactes et 4 tombes sub-intactes. L'indice pondéral crânien moyen sur l'ensemble de ces 131 sépultures est de 18%. Ce chiffre est très proche de celui calculé pour le même indice sur des sujets non brûlés, qui, d'après Krogman (Krogman 1978), se situe aux alentours de 20%. Calculé sur l'ensemble des tombes d'enfants (Infans I et Infans II), l'indice pondéral crânien est en moyenne de 22,9%. Là encore, la moyenne est très proche de celle obtenue sur des squelettes

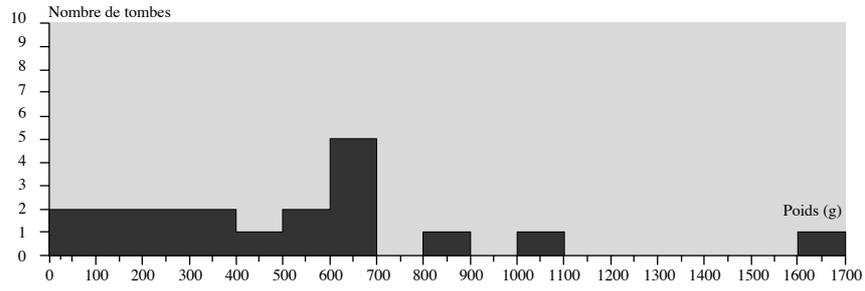


Fig. 419 : Histogramme de distribution du poids total des os humains brûlés dans les tombes doubles.

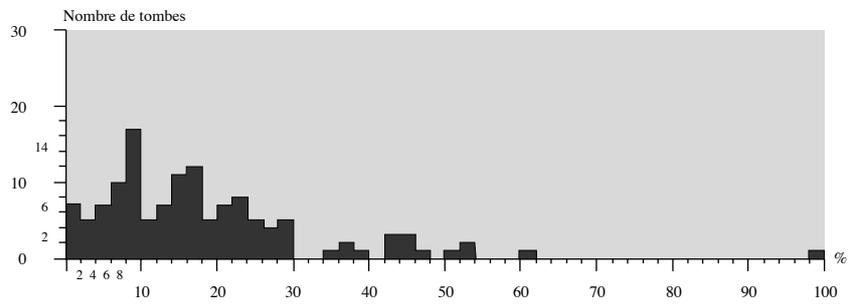


Fig. 420 : Histogramme de distribution des indices pondéraux crâniens.

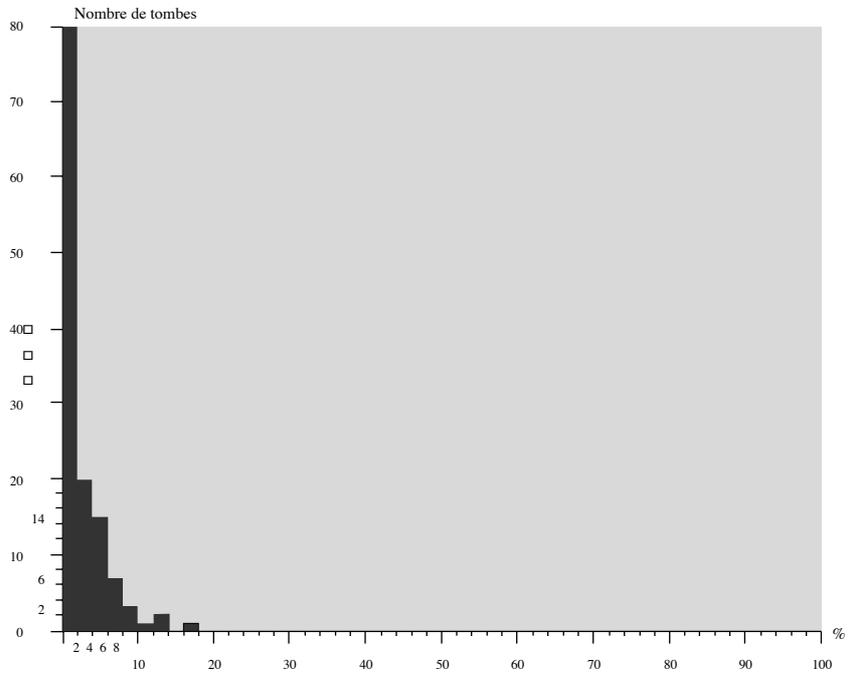


Fig. 421 : Histogramme de distribution des indices pondéraux du tronc.

non brûlés. Comme le rappelle H. Duday (1989a : 469), l'indice pondéral crânien des enfants est en général plus élevé que celui obtenu dans les tombes de sujets de taille adulte, car le volume de la tête rapporté au volume général du corps est plus important. L'indice pondéral crânien, calculé sur l'ensemble des tombes de sujets de taille adulte (adolescents, adolescents ou adultes, adultes), est en moyenne de 18,2%. Ce chiffre est à nouveau très proche de celui obtenu sur des squelettes non brûlés. Cet indice, calculé pour les tombes individuelles (tombes d'enfants, tombes de sujets de taille adulte et tombes de sujets d'âge indéterminé), est de 19%, donc toujours dans les moyennes classiques. En revanche, pour les sépultures doubles, l'indice pondéral crânien est nettement plus élevé. Sa moyenne, calculée sur 19 tombes intactes, est de 26,7%. Si on rappelle que ces tombes contiennent presque toujours les restes d'un individu immature, ne peut-on envisager que ce score y est étroitement lié, puisque, comme on l'a dit plus haut, la part de la tête dans le corps est plus élevée chez l'enfant que chez l'adulte ?

L'ensemble des indices pondéraux calculé sur toutes les tombes intactes a permis l'établissement d'un histogramme de distribution de ces indices (fig. 420). Il montre qu'une majorité d'indices se situe entre 0% et 30%. Cependant, 16 tombes ont fourni un indice pondéral crânien supérieur à 30%, en fait à 34%, et 12 tombes montrent, quant à elles, un indice inférieur à 4%.

5.1.1. Les tombes avec sur-représentation du crâne

Sur les 16 sépultures présentant un indice pondéral crânien supérieur à 34%, 9 sont des tombes de sujets immatures (8 enfants, 1 enfant ou adolescent). Encore une fois, un fort indice peut être mis en relation avec un fort volume crânien constitutionnel. Pour les tombes 200 et 218, il faut ajouter que les fragments crâniens présentent une coloration différente (noire dans le premier cas, bleu-gris dans le second) témoignant d'une crémation moins intense de la partie céphalique, contrairement aux autres parties du corps dont les restes sont blanc crayeux, attestant une température de crémation d'environ 650°C. Cinq autres tombes sont des tombes de sujets de taille adulte : tombes 107, 116, 131, 222 et 274. Pour la tombe 116, l'indice pondéral est au maximum puisqu'il est de 100% (!). Cette sépulture ne contenait en fait que 2,3 g. de crâne. Il convient de noter qu'il n'y avait pas d'ossuaire et que les ossements étaient mêlés à une terre cendreuse déposée au fond du *loculus*, mais accompagnée de vases. Ce dépôt des plus originaux demeure un cas unique dans la nécropole du Moulin. Notons enfin que les fragments de crâne présentaient une face endo-crânienne noire et une face exo-crânienne gris-blanc. Pour les autres tombes, il faut juste remarquer qu'elles ont en général livré peu d'ossements, de 49,9 g. à 136,6 g. L'indice pondéral y est cependant élevé : 43,6% pour la tombe 107, 47,6% pour la tombe 131, 36,9% pour la tombe 222 et 38,7% pour la tombe 274. Les fragments de crâne sont de couleur

blanc-crayeux, tout comme les autres ossements. Néanmoins, toutes ces tombes n'ont pas livré la même proportion de fragments osseux provenant du tronc (côtes, vertèbres et sternum). Dans 2 cas, l'indice pondéral du tronc est de 0% (tombes 131 et 222) ; il est de 1,1% pour la tombe 274 et de 5,3% pour la tombe 107. Cette remarque explique en partie l'indice pondéral crânien élevé, mais ne saurait le justifier pleinement. Ajoutons enfin que ces tombes se répartissent chronologiquement entre Mailhacien I classique et transition Bronze/Fer. La sépulture 201 est une tombe double. Son indice pondéral crânien est de 44,2%. L'indice pondéral du tronc est de 1%. Ce dernier ainsi que la présence parmi les sujets d'un enfant est-il suffisant pour expliquer le fort indice pondéral crânien ? Enfin, la tombe 191, contenant un sujet d'âge indéterminé, a fourni un indice pondéral de 44,8% et un indice pondéral du tronc de 0% ! Quoiqu'il en soit, il semble que certaines tombes dont les indices pondéraux crâniens sont élevés sans que l'on puisse attribuer cette anomalie à une crémation différentielle, pourraient témoigner d'un ramassage sur le bûcher, en tout cas d'un dépôt dans l'ossuaire, ayant privilégié les restes crâniens.

5.1.2. Les tombes avec sous-représentation du crâne

Douze sépultures ont un indice pondéral crânien très faible, n'excédant pas 4%. Parmi celles-ci, 2 sont des tombes d'immatures. La tombe 57 a un indice pondéral crânien de 1%, la tombe 127 de 2,1%. Dans les 2 cas, la part relative du tronc est de 0% ! Ces résultats sont paradoxaux, toujours si on réfère à la proportion importante que tient la tête dans le corps des enfants. Enfin, pour la tombe 127, les restes céphaliques se résument à un fragment dentaire. Il ne peut s'agir dans ce cas que d'un ramassage, ou d'un dépôt dans l'ossuaire, sélectif, ayant privilégié les os des membres. La position chronologique précise de ces sépultures n'a pu être établie. Quatre de ces tombes contiennent les restes de sujets de taille adulte ou supposés tels. Pour la tombe 46, ce faible indice (1,5%) peut s'expliquer par le fort indice du tronc, ici de 12%. Pour la tombe 123, le cas est très particulier puisque 100% des restes osseux appartiennent aux membres. Il est vrai cependant que seulement 2,3 g. d'os ont été ramassés ! Quant aux tombes 144 et 264, on peut juste constater que ce sont essentiellement les os des membres qui ont été déposés dans l'ossuaire, le tronc étant également faiblement représenté (1,3% et 0,1%). Quatre sépultures contenant des sujets d'âge indéterminé ont aussi un faible indice pondéral. Dans 2 cas, il faut souligner que la part du tronc est nulle (tombes 159 et GBI 19). Les 2 autres sépultures ont un indice pondéral des membres très élevé avec 95,3% et 92,9%. Une seule sépulture multiple a un faible indice pondéral crânien. La tombe 253 qui contenait un adulte et un nouveau-né a un indice de 0,5%. Mais il faut rapidement préciser que le sujet immature n'a semble-t-il pas été brûlé ! De toute façon, l'indice pondéral du tronc n'est que de 0,5% également et autorise à penser que les os des membres de l'adulte

ont été principalement déposés dans l'ossuaire. Comme on peut s'en rendre compte, il semble que le ramassage des os de la tête sur le bûcher, en tout cas le dépôt des restes osseux brûlés dans l'ossuaire, n'est pas systématiquement le même pour tous les individus. Ce phénomène n'est pas lié à l'âge au décès du défunt, ni à des problèmes de crémation différentielle, ni à une phase chronologique précise. Tous les cas de figure sont présents. L'interprétation de ces faits est difficilement possible.

5.2. Le poids relatif du tronc

Comme pour les os de la tête (crâne, mandibule, dents), on a calculé pour chaque tombe la part relative des os du tronc, comprenant les côtes, les vertèbres et le sternum. Nous appellerons cet indice l'indice pondéral du tronc. La part théorique du poids du tronc sur des squelettes non brûlés est, d'après Krogman (Krogman 1978), de 25%. Pour l'ensemble des 131 tombes étudiées, l'indice pondéral du tronc est en moyenne de 2,8%, soit 10% seulement de l'indice théorique ! Qui plus est, pour 58 tombes, soit 44,3% des sépultures, cet indice est inférieur ou égal à 1%. Dans 27 tombes, soit 20,6% des cas, il est égal à 0% ! Il convient de préciser d'emblée que ce phénomène n'est pas lié à un problème chronologique puisqu'il se rencontre dans toutes les phases définies à l'aide du mobilier. Calculé sur l'ensemble des tombes d'enfants, l'indice pondéral du tronc est en moyenne de 0,8%. Cela peut s'expliquer par la forte représentation du squelette céphalique dont il a été fait état plus haut. Sur ces 32 sépultures, 21 contenaient moins de 1% d'os du tronc. L'indice pondéral du tronc calculé sur l'ensemble des tombes de sujets de taille adulte (adolescents, adolescents ou adultes, adultes) est en moyenne de 3,3%, pourcentage supérieur à celui calculé sur l'ensemble des sépultures. Sur un effectif de 58 sépultures, 19 tombes présentent un indice pondéral du tronc inférieur ou égal à 1%. Cet indice, calculé pour les tombes individuelles (tombes d'enfants, tombes de sujets de taille adulte et tombes de sujets d'âge indéterminé), est de 2,3%, donc inférieur à celui établi pour l'ensemble de l'échantillon étudié. Pour les sépultures doubles, la tendance s'inverse. En effet, l'indice pondéral du tronc est nettement plus élevé. Sa moyenne, calculée sur 19 tombes intactes, est de 5,7%, soit plus du double de l'indice calculé sur l'effectif total.

5.2.1. Les tombes avec sur-représentation du tronc

L'histogramme de distribution de ces indices (fig. 421) montre qu'en fait, 3 sépultures seulement ont un indice pondéral du tronc supérieur ou égal à 12%. Par rapport au poids théorique, ces tombes s'inscrivent comme les plus proches. Mais au sein de l'échantillon étudié, elles se démarquent quelque peu. Ces 3 sépultures contiennent les restes d'un adulte, une fois associé à un enfant ou adolescent. Dans les 3 cas, elles présentent un indice pondéral crânien inférieur à 20% : 1,5% pour la tombe 46 avec un indice pondéral du tronc de

12%, 14% pour la tombe 166 avec un indice pondéral du tronc de 12,7%, enfin de 9,4% pour la tombe 199 (la tombe double) avec un indice pondéral du tronc de 16,7%. Une remarque s'impose enfin. Quatre tombes contiennent des os de coloration variable, allant du noir au blanc. Hormis pour la tombe 293, dont seuls les os du tronc ont une couleur noire qui pourrait expliquer un indice pondéral du tronc de 5,1%, donc nettement supérieur à la moyenne générale, les autres sépultures ont des indices pondéraux du tronc paradoxaux de 0% et 0,7% qui sont en revanche nettement en-dessous de cette moyenne.

Précisons pour finir que les os du tronc, qu'il s'agisse des vertèbres ou des côtes, sont très facilement reconnaissables (Duday 1989a : 467) et que la question d'une éventuelle détermination différentielle ne peut donc être avancée. Doit-on par conséquent conclure que les os du tronc, qui sont toujours nettement sous-représentés, font l'objet d'un faible ramassage ? Est-ce un fait culturel ? Leur présence correspond-elle à un ramassage accidentel ? Dans tous les cas, il convient de noter la nette différence entre les taux obtenus au sein de cet échantillon et ceux auxquels ont abouti d'autres études anthropologiques de restes incinérés, peu nombreuses rappelons-le. Pour la nécropole du Peyrou à Agde, H. Duday obtient un indice pondéral du tronc de 13,2% pour la tombe 61 D (Duday 1989a : 467 et tableau 2). Cet indice est égal à 8,6% pour une tombe de Pincevent datée du Bronze final (Grévin 1990). Pour le cimetière de Konopiste en Yougoslavie, de très rares indices pondéraux du tronc sont égaux à 0% et 1%. La très grande majorité varie entre 5% et 25% (Antunovic 1991). En revanche, les pourcentages obtenus au Moulin sont assez proches de l'indice pondéral du tronc calculé sur une incinération en tumulus de Souillac (Lot) qui est de 1,1% (Duday 1989b : 290 et tableau 2) ; ils sont aussi très proches des indices calculés au sein des lots d'os de la nécropole du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne) (Janin 1997 : 133).

5.3. Le poids relatif des membres

La part relative des membres qu'exprime l'indice pondéral des membres regroupe les os des membres supérieurs et les os des membres inférieurs. A cela s'ajoute le poids des os indéterminés, qu'on peut raisonnablement attribuer aux membres, comme cela a déjà été dit par ailleurs (Duday 1989a : 468). En effet, les fragments osseux du crâne, de la mandibule, les vestiges dentaires, les fragments de côtes et de vertèbres sont facilement reconnaissables, même lorsqu'il s'agit de restes minuscules. Il est ainsi parfaitement acceptable de considérer tous les petits fragments osseux indéterminés comme faisant partie des membres. Certes, certaines esquilles pourraient provenir des autres régions anatomiques. Mais le poids qu'elles représentent est si infime qu'il n'influe en rien sur le calcul des différents indices pondéraux. Comme on l'a dit, et tout naturellement, l'indice pondéral des membres est fonction, comme l'indice pondéral crânien et l'indice pondéral du tronc, des

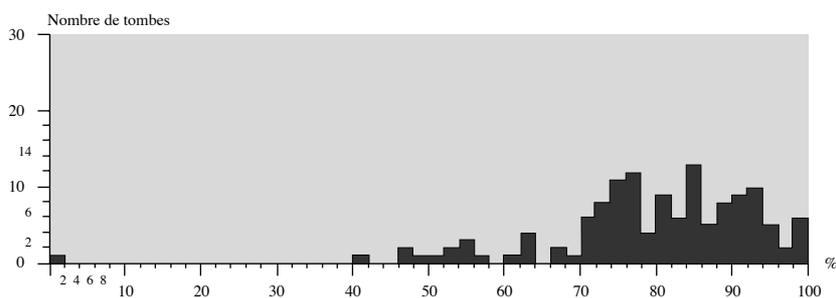


Fig. 422 : Histogramme de distribution des indices pondéraux des membres.

autres indices. C'est pourquoi nous ne rentrerons pas dans les détails des indices pondéraux des membres. Calculé sur les 131 tombes étudiées, l'indice pondéral des membres est de 79,6%, donc supérieur à l'indice calculé sur des sujets non brûlés, indice d'environ 55% (Krogman 1978). Pour les tombes d'enfants, l'indice pondéral des membres est de 76,6%. Il est donc assez proche de l'indice moyen général. On peut expliquer sa valeur inférieure au fait déjà mis en avant plus haut qu'est la part importante que tient la tête dans l'ensemble du corps. L'indice pondéral des membres dans les tombes de sujets de taille adulte est de 78,6%, pourcentage peu éloigné de l'indice moyen général, comme ce fut d'ailleurs le cas pour l'indice pondéral crânien. Calculé sur l'ensemble des tombes individuelles, l'indice pondéral des membres est en moyenne de 79,2%. Il est très proche de l'indice moyen général, ce qui est logique, les tombes individuelles étant de loin les plus nombreuses. Enfin, pour les tombes doubles, cet indice est de 81,9% en moyenne, donc une valeur proche de l'indice moyen général.

L'histogramme de distribution des indices pondéraux des membres (fig. 422) montre qu'on peut distinguer 3 groupes de tombes : celles, les plus nombreuses, pour qui l'indice se situe entre 60% et 100% ; un groupe de sépultures ayant un indice pondéral des membres compris entre 40% et 60% ; enfin, une tombe d'un indice de 0%. Bien sûr, les tombes 123 et 159 sont des cas, avec un indice de 100% ! On a vu qu'il s'agissait d'ensembles extrêmement rares n'ayant livré aucun reste crânien et aucun fragment de tronc. La tombe 116, avec un indice de 0% est également exceptionnelle puisqu'elle ne contenait que des fragments de crâne ! Les tombes ayant un indice pondéral des membres compris entre 40 et 60% sont peu nombreuses. Ces 14 sépultures ont par ailleurs montré un indice pondéral crânien très fort : il s'agit des tombes 58, 89, 107, 131, 132, 134, 165, 191, 200, 209, 211, 218, 222 et 274. Rien d'étonnant donc à ce qu'on les retrouve dans ce groupe, d'autant plus que 6 d'entre elles ont un indice pondéral du tronc de 0%.

Logiquement, les indices pondéraux se complètent et aucune réelle anomalie n'a été relevée, si ce n'est bien sûr les ensembles pour lesquels un indice peut atteindre 100%. Les cas de sur-représentation du crâne sont attestés, sans que cela ne soit lié à un problème de crémation différentielle. Il en est bien sûr de même pour les tombes ayant donné un indice pondéral des membres de 100%. Il faut également souligner la

faible représentation du tronc qui semble relativement constante au sein de l'échantillon étudié.

6. ARCHITECTURE FUNÉRAIRE : L'APPORT DE L'ANTHROPOLOGIE

La contribution de l'Anthropologie à l'analyse de l'architecture funéraire est, pour ce qui est des incinérations, relativement minime et particulièrement pour les dépôts en ossuaire. Cependant certains indices permettent parfois d'apporter une contribution, certes modeste, à ce chapitre. Il s'agit principalement de la présence sur certains ossements d'un encroûtement, parfois épais, rappelant la calcite. Cette observation a déjà été réalisée (Duday 1989a : 470). C'est le résultat d'une circulation d'eau chargée de carbonate de calcium qui, au contact de l'air, donc dans un espace vide, se cristallise et se dépose à la surface des restes osseux. Cela indique que dans ces cas, les urnes ont été déposées dans les fosses dépourvues de tout sédiment et que leur comblement a été relativement "tardif". Il convient de préciser que cet encroûtement a été observé dans beaucoup de lots d'ossements provenant de tombes de toutes les phases chronologiques mises en évidence plus haut. De même, sa présence a été notée dans des ossuaires d'enfants, d'adolescents et d'adultes, de sorte qu'il ne permet pas de distinguer une particularité du dépôt funéraire en fonction de l'âge au décès du défunt.

7. ANTHROPOLOGIE ET ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE INCINÉRATOIRE SELON LES PHASES CHRONOLOGIQUES.

L'étude du mobilier nous a permis de distinguer trois principales phases chronologiques : le Bronze final IIIb classique de faciès Mailhacien I, la transition Bronze/Fer et le début de l'Age du fer *stricto sensu*, marqué, rappelons-le, par l'apparition des tous premiers objets en fer. La phase de transition a, à titre d'hypothèse de travail, été subdivisée en deux. La population des tombes étudiées, on l'a vu, s'étale donc sur plusieurs siècles et recouvre les séquences chronologiques définies. On peut donc légitimement s'interroger sur les variations des différents paramètres anthropologiques au cours du temps. Ce problème est d'autant plus intéressant que nous disposons pour les phases ultérieures d'études globales concernant d'autres nécropoles du Languedoc occidental qui permettront de comparer la fréquence et l'importance de tel ou tel paramètre.

	INDICE PONDÉRAL CRÂNIEN (IPC)				Total
	Sujets immatures	Sujets matures	Tombes doubles	Sujets d'âge indéterminé	
Phase I	33,2	16,2	16,5	12,1	19,5
Phase IIa	13,4	12,6	11,2	18,6	14,2
Phase IIb	12,5	21,8	16,3	09,0	16,6
Phase II	12,9	18,5	13,7	14,7	16,5
Phase III	00,0	12,4	09,6	00,0	11,0

Fig. 423 : Moyenne de l'indice pondéral crânien en fonction de l'âge au décès et de la phase chronologique.

7.1. Les indices pondéraux

Les indices pondéraux crâniens, du tronc et des membres ont été calculés pour chaque phase chronologique et pour chaque classe d'âge. Il est donc possible d'étudier leurs variations en fonction du temps et de l'identité du défunt.

7.1.1. L'indice pondéral crânien (fig. 423)

D'un point de vue général, cet indice varie peu entre la phase I (19,5%) et la phase II (16,5%). Le taux de la phase III est nettement inférieur. Pour les sépultures d'immatrices, on note un taux très fort pour la phase I (33,2%), alors qu'il n'est que de 12,9% pour la phase II. Le taux nul de la phase III s'explique par l'absence totale de tombes de sujets immatures pour cette séquence chronologique. Pour ce qui concerne les sujets de taille adulte, la différence est inversée, mais dans des proportions moindres. On remarque cependant que l'indice est toujours plus faible pour la phase III. Il en est de même pour les sépultures doubles, où la phase I a l'indice le plus haut (16,5%) alors que la phase II a un indice moyen de 13,7%. La phase III présente quant à elle un faible indice de 9,6%.

7.1.2. L'indice pondéral du tronc (fig. 424)

On note pour l'indice moyen général des taux proches pour les phases I et II, avec respectivement 2,7% et 2,5%. La phase III a un indice moyen de seulement 1,6%. Les sépultures d'immatrices montrent une différence importante entre le taux moyen de la phase I, de 0,4%, et celui de la phase II qui atteint 1,8%. La phase III ne présente aucun taux puisque, rappelons-le, aucune tombe intacte d'enfant de cette époque n'a été étudiée. Dans les tombes de sujets de taille adulte, le tronc est semblablement représenté dans les phases I et II avec des indices moyens de 3,3% et 3,2%. Il est inférieur dans la phase III, avec seulement 2% du poids total des os incinérés. Les sépultures doubles présentent des indices analogues, à savoir proches pour les phases I et II (3,9% et 3,5%) et un indice faible pour la phase III de 1,1%.

7.1.3. L'indice pondéral des membres (fig. 425)

Les différents indices pondéraux des membres reflètent la différence observée dans les indices pondéraux crâniens. L'indice moyen général est de 77,8% pour la phase I, alors qu'il est de 83,2% pour la phase II et de 87,5% pour la phase III. C'est dans les sépultures d'immatrices que la différence est la plus importante. Un écart de 20% sépare l'indice pondéral des membres de la phase I de celui de la phase II. Bien sûr, cet écart a été noté mais dans l'ordre inverse pour les indices pondéraux crâniens. Pour les tombes de sujets de taille adulte, il y a peu de différences entre l'indice de la phase I et l'indice de la phase II. En revanche, cet indice est supérieur dans la phase III. Les tombes doubles présentent les mêmes particularités, l'indice moyen le plus important étant celui de la phase III.

On peut, d'après ces premières observations, tirer quelques conclusions. D'abord, la part du crâne est plus importante en règle générale dans les tombes de la phase I que dans les ensembles postérieurs. Cet écart se retrouve donc, mais dans la situation inverse, au niveau des membres.

Enfin, l'indice pondéral moyen du tronc est faible dans les tombes d'enfants de la phase I, plus important dans les ensembles de la phase II.

7.2. Le poids total des os incinérés

Il paraît intéressant de s'interroger maintenant sur le poids total des os incinérés déposés dans les sépultures en fonction de l'âge au décès du défunt et de la séquence chronologique considérée.

Pour les sépultures d'immatrices, le poids moyen d'os déposés dans la tombe est, on l'a dit, de 76 g. Pour la phase I, ce poids moyen est de 37,6 g, soit près de la moitié du poids moyen général. Pour la phase II, prise en totalité, le poids moyen est de 137,2 g, soit plus du double du poids moyen général. On se rend immédiatement compte de l'écart qui apparaît entre la phase I et la phase II, ce pour un nombre de tombes quasi identique : 10 tombes pour la phase I, 9 pour la

	INDICE PONDÉRAL DU TRONC (IPT)				Total
	Sujets immatures	Sujets matures	Tombe doubles	Sujets d'âge indéterminé	
Phase I	0,4	3,3	3,9	2,9	2,7
Phase IIa	2,5	3,2	4,6	0,8	2,5
Phase IIb	1,3	2,4	2,3	0,3	1,8
Phase II	1,8	3,2	3,5	0,8	2,5
Phase III	0,0	2,0	1,1	0,0	1,6

Fig. 424 : Moyenne de l'indice pondéral du tronc en fonction de l'âge au décès et de la phase chronologique.

phase II. Dans le détail, le poids moyen contenu dans les tombes d'immatures est de 241,5 g. pour la phase IIa, et de 53,9 g. pour la phase IIb. Il est vrai cependant que l'échantillon est divisé par deux et que sa valeur est dès lors sujette à caution. Aucune tombe de la phase III n'a été étudiée.

Pour les tombes de sujets de taille adulte, le poids moyen d'os incinérés est de 328,9 g. Le poids moyen des os des tombes de la phase I est de 354,4 g. Pour la phase II considérée en totalité, cette moyenne est de 355,3 g, chiffre quasi identique à celui obtenu pour les sépultures de la phase I. Si on scinde la phase II en phases IIa et IIb, les moyennes sont respectivement de 408,3 g. et 284,4 g. On observe la même tendance à la baisse pour la phase IIb que ce qu'on a noté pour les tombes d'enfants. La phase III n'a livré qu'une tombe de sujet adulte d'un poids de 1148,1 g, chiffre très nettement supérieur aux moyennes précédentes.

Pour les tombes individuelles, qui prennent en compte les tombes d'enfant, les tombes de sujets de taille adulte et les sépultures dont l'âge du défunt n'a pu être précisé, on obtient un poids moyen général de 252,3 g. Le poids moyen des os des tombes individuelles calculé pour la phase I est de 234,4 g. Pour la phase II, ce poids moyen est de 245,4 g. (281 g. en moyenne pour la phase IIa et 180,6 g. pour la phase IIb). Pour la phase III ce poids moyen est de 1148,1 g. Il est donc intéressant de noter les résultats proches obtenus pour les phases I et II, uniquement sur les tombes individuelles.

Pour ce qui concerne les sépultures doubles, les écarts entre les différentes séquences chronologiques sont plus importants. Le poids moyen général est de 522,3 g. Pour la phase I, le poids moyen des os contenus dans les tombes doubles est de 365,9 g. Pour la phase II, cette moyenne est de 876,2 g. (soit plus du double). Pour la phase IIa, le poids moyen est de 655,8 g ; il est de 1096,6 g. pour la phase IIb. Enfin, pour la phase III, le poids moyen atteint 1002,9 g ; mais là encore, seules deux sépultures sont prises en compte.

Il existe donc une importante différence entre les poids

moyens des phases I et II.

Si on considère maintenant le poids moyen contenu dans chaque tombe, les résultats sont les suivants. Ce poids moyen est de 266,5 g. pour la phase I, de 300,3 g. pour la phase II (315,1 g. pour la séquence IIa et 295,1 g. pour la séquence IIb), enfin de 1075,5 g. pour la période III. On note d'emblée la différence entre les phases I et II, et, dans des proportions qu'il convient de relativiser eu égard au faible effectif concerné, la phase III.

Calculé par rapport au nombre d'individus recensés, les écarts se creusent encore. Pour la phase I, le poids moyen est de 214,2 g. (56 individus). Il est de 276,3 g. pour la phase II (50 individus), avec un poids moyen de 288,8 g. pour la phase IIa (24 individus) et de 262,3 g. pour la phase IIb (18 individus) ; il faut préciser que certaines tombes n'ont pu être départagées entre les séquences IIa et IIb ce qui explique l'écart dans le total des sujets recensés pour la phase II prise en totalité. Le poids moyen pour la phase III est 717 g. (3 individus).

On constate donc une variation du poids total des os incinérés entre les phases I, II et III. Ces différences expliquent les écarts que nous avons observés dans les différents indices pondéraux, en particulier pour le crâne et les membres. Faut-il par conséquent en conclure que davantage de fragments de membres sont ramassés pendant la phase II ? Cela expliquerait les indices pondéraux élevés de la phase I, où on ramasse moins d'os des membres, et les forts indices pondéraux des membres de la phase II et de la phase III, le crâne ne semblant pas faire alors l'objet d'un ramassage moindre. En tout cas, la différence de poids observée n'est pas liée à un ramassage différent du tronc selon les phases, les indices étant relativement proches pour les différentes séquences.

Quoiqu'il en soit, on ne peut que constater que le poids total des os déposés dans la tombe augmente au cours du temps, ici entre la phase I et la phase II. Cette augmentation est d'environ 29%, soit près du tiers. Quelle valeur accorder à cette variation ? S'agit-il d'une coïncidence ? Ou doit-on envisager ici le poids total des ossements humains incinérés comme un possible paramètre chronologique, voire culturel ?

	INDICE PONDÉRAL DES MEMBRES (IPM)				Total
	Sujets immatures	Sujets matures	Tombes doubles	Sujets d'âge indéterminé	
Phase I	66,4	80,6	79,7	85,0	77,8
Phase IIa	84,2	84,3	84,3	80,6	83,3
Phase IIb	86,2	75,8	81,5	90,7	81,6
Phase IIc	85,3	81,9	82,9	84,5	83,2
Phase III	00,0	85,6	89,3	00,0	87,5

Fig. 425 : Moyenne de l'indice pondéral des membres en fonction de l'âge au décès et de la phase chronologique.

Il conviendra désormais d'étendre cette réflexion à l'ensemble des sépultures du Languedoc occidental afin de confirmer ou d'infirmer cette séduisante piste de recherche.

Résumé

Malgré la difficulté à " faire parler " les restes osseux humains incinérés, l'étude des lots d'ossements provenant de la nécropole du Moulin a permis, dans la plupart des cas, de distinguer les sépultures individuelles des sépultures multiples et de proposer une fourchette parfois très large pour l'âge au décès des défunts, abordant ainsi la question du recrutement de la nécropole.

Grâce à un protocole d'étude approprié, plusieurs observations ont été réalisées. Les tombes d'adultes contiennent en général plus d'ossements que les tombes d'enfants. Toutes les parties du corps ne sont pas pareillement représentées. Le tronc en particulier présente régulièrement un net déficit. Quelques tombes contiennent uniquement du crâne ou des membres. Certaines contiennent « trop » de crâne sans que cela ne soit lié à une crémation différentielle.

Si on considère l'ensemble de la période chronologique prise en compte, soit du IXe s. av. n. è. à la fin du VIIIe s. av. n. è., on note une nette augmentation du poids total des ossements au cours du temps. Cette variation est liée à une évolution des pratiques funéraires.

Chapitre 5

Topographie et organisation générale de la nécropole

1. TOPOGRAPHIE ANTIQUE DU SITE

Rendre compte ici de ce que fut la topographie antique du site de la nécropole et le paysage dans lequel elle fut installée est un travail délicat, et ce pour plusieurs raisons. Le premier obstacle qui surgit est, rappelons-le, la destruction de nombreuses superstructures (tumulus) et couvertures de tombes. De fait, il est extrêmement difficile et, avouons-le, quasiment impossible d'appréhender le niveau de circulation protohistorique sur la totalité de la surface du cimetière. Les quelques ensembles bien conservés ne sont pas suffisamment distribués sur l'ensemble de la nécropole pour permettre une restitution, même fragile, de la topographie exacte du site protohistorique. Il faut également garder à l'esprit que le paysage mailhacois a évolué. D'une part, la transformation naturelle du paysage en a changé les contours, les reliefs et finalement l'aspect initial. D'autre part, l'activité de l'homme installé là pendant au moins 3000 ans a également contribué à la modification de ce terroir. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les fouilles de 1993 sur la nécropole ont montré que, dès l'époque romaine, des aménagements agricoles considérables ont été entrepris, principalement dans la mise en place de structures parcellaires et, au-delà, cadastrales (Janin 1993b). La vision qu'offre aujourd'hui le terroir de Mailhac occupé par la nécropole protohistorique est celle d'une plaine presque fermée, comblée en partie par les colluvions provenant de l'érosion des reliefs environnants. Au cours de la campagne de fouille de 1993, de profonds sondages ont été effectués dans ces dépôts (1). On a ainsi pu retrouver des éléments de la topographie et du paléosol protohistorique. Mais plus encore, les observations réalisées tendent à montrer que le bassin de Mailhac était, probablement dès l'époque protohistorique, une vaste cuvette partiellement aquifère, en tout cas marécageuse. Cette constatation est importante puisqu'elle donne une bonne idée de ce qu'était l'environnement quotidien des Mailhaciens et permet d'approcher la question de la distribution des ensembles funéraires en fonction de la topographie. Car s'il est

vrai que les cimetières du Grand Bassin I et du Grand Bassin II sont installés dans la partie basse de la dépression mailhacoise, il n'en est pas de même pour la nécropole la plus ancienne. En effet, les secteurs à implantation mailhacienne I classique, les zones de tombes de la phase de transition Bronze/Fer, et même les sépultures du tout début du Premier âge du fer sont installées sur les pentes de deux reliefs, position qui les mettait, semble-t-il, à l'abri de la zone humide. Bien évidemment, le comblement progressif de la dépression devait déjà être amorcé puisque, dès la seconde moitié du VIIe s. av. n. è., les tombes vont être implantées dans cette zone. Enfin, le fait justement qu'une grande partie de la dépression soit occupée par les nécropoles indique que les habitants de l'oppidum ne pouvaient alors y installer leurs champs. L'image que l'on peut donc avoir de cette plaine mailhacoise avec son habitat perché et sa nécropole est celle d'une zone «palustre», dominée par un oppidum et dont les moindres reliefs sont destinés à accueillir l'espace funéraire, entre 900 et 675 av. n. è. en tout cas.

2. ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA NÉCROPOLE

2.1. L'architecture funéraire : architecture externe et architecture interne

Il convient de préciser rapidement ici les distinctions opérées entre les architectures externes et les architectures internes. Ces dénominations, on le verra, ne se veulent en rien définitives et répondent simplement à une volonté de clarté de notre discours. Chaque tombe étant constituée d'éléments architecturaux qui la composent et la contiennent, nous avons ainsi distingué architecture externe et architecture interne.

2.1.1. L'architecture externe

L'architecture externe comprend ici le système de fermeture de la fosse sépulcrale et l'éventuelle superstructure qui la

surmonte. Dans certains cas, un dispositif de signalisation peut compléter cet ensemble. Mais il s'agit aussi de considérer que certaines superstructures, en particulier les tumulus ou tertres, ont pu jouer le rôle de signalisation de la sépulture.

2.1.1.1. Les fermetures

Les systèmes de fermeture de la tombe, assimilables à une condamnation de l'espace qui reçoit le dépôt sépulcral *stricto sensu*, sont en fait les intermédiaires entre l'architecture externe et l'architecture interne ou, pour reprendre les mots d'A. Nickels, la frontière entre «la sphère du visible» et «la sphère de l'enfoui» (Nickels 1989 : 402-403). Nous les traitons dans l'architecture externe car, on peut l'envisager, certaines dalles de fermetures ont pu éventuellement servir aussi de système de signalisation. La fermeture peut s'effectuer de plusieurs façons. Elle était conservée dans 61 cas.

Le premier type consiste en une dalle unique qui repose directement sur le bord de la fosse. C'est le type observé sur les tombes 6, 44, 48, 52, 61, 90, 104, 109, 114, 131, 133, 137, 149, 168, 187, 198, 214, 226 et 316. Il représente 31,1 % des fermetures observables. Le plan de répartition de ces tombes ne montre aucune concentration significative. En effet, ce type de fermeture se rencontre dans presque tous les secteurs fouillés de la nécropole. Il convient enfin de rappeler que dans bon nombre de cas les fermetures ont été endommagées et que de nombreuses tombes ne possédaient plus leur fermeture lorsqu'elles ont été fouillées. Ce dispositif de condamnation ne semble pas non plus lié à l'âge au décès du défunt. En effet, les tombes ainsi fermées contenaient les restes d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Une seule sépulture fermée de la sorte est une sépulture double (tombe 52) associant un enfant à un adolescent ou un adulte. Ce système de fermeture n'est pas lié au nombre de récipients déposés dans la fosse sépulcrale puisque dans les tombes recensées ce dépôt varie de 1 à 9 vases. Enfin, il n'est pas possible d'associer ce dispositif à une seule phase chronologique puisqu'on le rencontre indifféremment dans les phases I et II (IIa et IIb). Aucune tombe de la phase III n'était condamnée de la sorte mais là encore l'échantillon de tombes intactes de cette séquence est trop infime pour valider de façon significative cette constatation. Dans bien des cas (tombes 44, 90 ou 137 par exemple) la dalle repose sur les bords de la fosse mais ne recouvre pas intégralement le loculus, ce qui implique qu'une couverture en matière périssable a pu compléter le dispositif. Pour certaines sépultures, 6 et 104 par exemple, la dalle recouvre entièrement la fosse.

Le deuxième type consiste en une dalle unique reposant sur un support périssable et, de fait, non retrouvé à la fouille. Dans la plupart des cas d'ailleurs, et nous y reviendrons, cette dalle de fermeture est restée suspendue au-dessus du dépôt funéraire. Ce dispositif a été observé sur les tombes 74, 129, 132, 134, 138, 142, 147, 144, 146, 148, 160, 163, 183, 186, 185, 190, 199, 212, 213, 217, 253 et GBI 19 ainsi que sur le dépôt 210. La pro-

portion de sépultures fermées par une unique dalle reposant sur un support périssable par rapport au nombre total de tombes dont la couverture est conservée est de 37,8 % et donc proche du pourcentage obtenu pour les sépultures fermées d'une dalle unique reposant sur les bords de la fosse. Ce type de fermeture n'est pas cartographiquement concentré. La carte de répartition montre une distribution en deux secteurs principaux, à l'est et à l'ouest. Mais la mauvaise conservation des tombes de certaines zones interdit toute interprétation hâtive de ce document. Les individus reconnus dans ces tombes sont aussi bien des sujets très jeunes que des adolescents ou des adultes. Cinq sépultures ainsi condamnées sont des tombes doubles (tombes 74, 183, 199, 212 et 253). D'un point de vue chronologique, la répartition par phases précédemment définies ne montre aucun regroupement. On trouve aussi bien ce type de fermeture sur des ensembles mailhaciens I classiques que sur des sépultures de la phase de transition. Enfin, les sépultures fermées par ce second type contiennent de 1 à 7 récipients, sans anomalie notable.

Les fermetures constituées d'une dalle unique sur support périssable apportent quelques informations sur le mode de dépôt sépulcral et sur l'évolution de son architecture. En particulier, le fait que certaines de ces dalles soient restées suspendues au-dessus du loculus pose le problème de l'existence d'un comblement de la fosse avant le dépôt de celles-ci. Il est vrai cependant que lorsqu'aucun indice, en particulier le basculement des récipients, n'a été relevé, il est impossible d'affirmer que la fosse n'a pas été immédiatement comblée de sédiment. C'est le cas par exemple pour les tombes 129, 132 ou 146. Pour les tombes 142 et 253, le cas est différent. Aucun récipient n'a basculé et la dalle a été recouverte d'une couche cendreuse probablement prélevée sur le bûcher funéraire. Cette couche est uniformément répartie sur la surface du loculus, y compris aux endroits où la dalle est absente. De fait, le remplissage de la fosse a été effectué volontairement avant le dépôt de la dalle, ce qui expliquerait que la couche cendreuse et la dalle sont restées suspendues. Dans l'optique d'un support périssable, il faudrait envisager un comblement rapide de la fosse, mais dans ce cas la couche cendreuse aurait dû tomber dans le loculus lors de l'effondrement du support ; il en serait alors de même pour la dalle. Le cas de la tombe 212 est sensiblement similaire. La dalle repose directement sur le bord du récipient le plus haut et sur un des bords de la fosse. Un petit gobelet, le vase n° 5, est resté suspendu. Il faut donc peut-être envisager ici un comblement volontaire de la fosse, ou alors admettre que le gobelet n° 5 est descendu progressivement au niveau de la dalle après disparition du support périssable. Quant aux tombes 147 et 253, les indices recueillis à la fouille permettent d'envisager une fosse sépulcrale initialement vide. Dans la tombe 147, la dalle de fermeture a basculé dans le loculus ; le vase d'accompagnement de la tombe 163 a quant à lui basculé. Dans les deux cas, il semble que la fosse ait été fermée vide de tout sédiment. Pour les autres tombes recensées dans cette

catégorie, il est impossible de préciser si la fosse était initialement comblée ou non. Les fouilles de 1993, qui ont livré quantité de sépultures montrant un espace vide à l'origine, semblent indiquer que les dalles de fermeture reposaient initialement sur un support périssable (Janin 1993b).

Le troisième et dernier type consiste en une fermeture comprenant plusieurs dalles ou pierres reposant sur un support périssable. C'est le cas des tombes 46, 49, 50, 62, 105, 111, 126, 135, 140, 167, 183, 209, 225, 264, 296, 298, 302, 303 et 367, soit 31,1 % des fermetures observables. Comme pour les types précédents, les sépultures fermées par plusieurs dalles ou pierres sur support périssable sont également réparties sur l'ensemble de la nécropole. De même, ces tombes contiennent indifféremment des sujets enfants, adolescents ou adultes. Trois sépultures doubles ainsi condamnées ont été recensées. Par rapport aux phases chronologiques, cette série de tombes couvre toute la période considérée, de la phase I à la phase III (tombe 367). Enfin, le nombre de récipients déposés dans ces sépultures varie de 1 à 14. Comme pour les types précédents, il faut envisager la possibilité que ces fosses aient été initialement vides de sédiment. Cette hypothèse semble confirmée par plusieurs indices. Dans la tombe 49, les vases ont basculé, attestant un espace vide lors de la fermeture. Dans quelques tombes, et notamment les tombes 62 et 135, les pierres qui constituaient la fermeture ont légèrement basculé au centre du loculus. Ici encore, cela témoigne du caractère vide de la fosse lors de la fermeture de la tombe. On peut bien sûr imaginer, comme pour le type précédent, que certains loculus ont été immédiatement et volontairement comblés. Cependant, il est probable que la majorité des sépultures aient été fermées vides. Cela suppose par ailleurs, eu égard au caractère suspendu des pierres et dalles de fermeture, que le support périssable qui fermait la tombe et maintenait les éléments lithiques ait disparu après le comblement de la fosse. Vu le volume des dalles utilisées dans la plupart des cas, on peut envisager un support constitué de rondins de bois, comme cela semble être le cas pour la nécropole du Peyrou à Agde. Dès lors, la destruction de ce support a pu se faire sur plusieurs mois, voire plusieurs années (?) après la fermeture de la tombe.

Environ 64 % des couvertures et fermetures des tombes ont été arasés, nous laissant donc un échantillon relativement faible de dispositifs observables. Il convient donc d'adopter une prudence extrême quant aux conclusions que l'on pourrait tirer des observations réalisées.

2.1.1.2. *Superstructures et dispositifs de signalisation*

Comme nous l'avons dit dans le paragraphe introductif de ce chapitre, plusieurs constructions ont été relevées sur les sépultures. Il faut d'emblée rappeler que ces superstructures ont pu jouer le rôle effectif de signalisation et que toutes les tombes n'étaient donc pas obligatoirement signalées par une stèle, par exemple. Ces constructions sont de deux types. D'une

part, des amas de pierres délimités par une couronne de dalles formant parfois un parement double. D'autre part une simple couronne de dalles plantées de chant. A ce propos, nous n'emploierons pas ici le terme d'enclos funéraire car ces ensembles sont peu élevés et ont pu à l'origine contenir et maintenir un tumulus de terre. Car nous emploierons en revanche le terme de tumulus pour désigner les amas de pierres observés, soulevant dès à présent la délicate question de l'appellation de ces tombes de plaine. Comme pour les fermetures, il faut garder constamment à l'esprit que bon nombre de ces superstructures ont probablement disparu, balayées par les travaux agricoles au cours des siècles.

Les tumulus

Vingt-six tombes ont livré les restes d'un tumulus (tombes 36, 48, 53, 61, 62, 72, 131, 134, 135, 137, 140, 146, 147, 148, 149, 167, 168, 188, 209, 224, 225, 227, 296, 298, 302 et 367). La superstructure peut être quasi complète, c'est-à-dire qu'on a pu observer son diamètre exact ; elle peut simplement être attestée par la présence de quelques pierres surmontant la fermeture. Dans aucun cas, il n'a été possible d'en estimer la hauteur initiale, toujours à cause des destructions d'époque historique. Les tumulus dont il ne reste que quelques blocs sont les plus nombreux. Il s'agit le plus souvent d'une chape de pierres d'un module variant de 15 à 30 cm. Quelques éléments parfois plus importants ont été repérés. Ceux-ci peuvent reposer directement sur la dalle de fermeture ou être restés suspendus au-dessus de la fosse, attestant on l'a dit de la présence probable d'un support périssable. Quelques tumulus complets ou presque complets ont été relevés. Ils se composent le plus souvent d'un entourage et d'un comblement interne. Les entourages sont de cinq types. Certaines superstructures sont limitées par une couronne de dalles plantées de chant (tombes 53, 61, 146, 147, 149 et 188). Ces constructions varient de 1,27 m à 2,35 m de diamètre. Si certaines contiennent un tumulus de pierres (tombes 146 et 149), d'autres n'ont livré à la fouille aucun comblement et pourraient en fait avoir maintenu un tumulus de terre (tombe 147). La sépulture 131 présente une superstructure constituée d'un cercle de pierres posées à même le sol et contenant un remplissage également composé de pierres. Les blocs de l'entourage ne sont pas plus gros que ceux du remplissage. Tous reposent directement sur la dalle de fermeture. La tombe 135 a livré les restes d'un tumulus peut-être constitué d'un double parement externe. Il semble à l'origine rempli de terre. La couronne externe se compose de dalles plantées de chant. Quant à la couronne interne, elle est construite de pierres posées à plat. Le remplissage consiste en un ensemble de blocs, de module équivalent à celui des blocs constituant les couronnes. Cet ensemble a un diamètre d'environ 3,10 m. C'est le tumulus le plus important repéré sur la nécropole. Ces trois types de construction sont très proches. La différence relève semble-t-il du mode de comblement de ces couronnes. Cer-

tains sont constitués de pierres, d'autres ont vraisemblablement contenu un tumulus de terre. Le plan de répartition de ces superstructures n'indique aucune concentration. Il faut plutôt voir dans ce document le reflet des secteurs où les tombes ont été les moins endommagées. Du point de vue chronologique, ces ensembles s'étalent sur toute la durée d'utilisation du cimetière, de la phase I à la phase III. Quant aux individus contenus dans les tombes, l'étude anthropologique a montré qu'il pouvait aussi bien s'agir d'enfants que d'adolescents ou d'adultes. Quatre d'entre elles sont des sépultures doubles (tombes 135, 188, 224 et 296). Les tombes 135 et 188 ont par ailleurs livré les tumulus parmi les plus importants avec des diamètres respectifs de 3,10 m et 1,97 m. La constatation est intéressante mais l'échantillon disponible est bien sûr trop insuffisant pour pousser plus loin la réflexion.

Une attention particulière doit être portée sur les couvertures des tombes 224 et 225. Ces deux sépultures juxtaposées ont livré une superstructure très endommagée constituée d'une nappe de pierres peut-être de forme rectangulaire entourant une série de dalles disposées les unes sur les autres. Il convient dans ce cas d'ajouter que les fermetures et la superstructure pourraient indiquer une mise en place contemporaine des tombes ; en effet, les dalles de fermeture chevauchent parfois les deux sépultures et l'entourage semble également limiter les deux tombes.

Enfin, un cas particulier d'architecture a été relevé lors de la fouille de la tombe 103. Elle se compose de plusieurs dalles profondément plantées de chant, dont l'une aurait pu servir de stèle, associées à une petite dalle rectangulaire qui couvre totalement le loculus. La présence de blocs de module inférieur pourrait témoigner de l'existence à l'origine d'un tumulus recouvrant l'ensemble. Cette construction évoque un peu les dispositifs qui ont été relevés lors de la fouille de la nécropole de Fleury (Aude) où «... les tombes observées d'une façon complète étaient composées d'une dalle irrégulière d'un demi-mètre carré environ, soutenue par d'autres dalles plus petites placées de chant ; au centre du caisson ainsi formé se trouvait l'urne cinéraire...» (Louis 1958 : 72).

Les stèles

Cinq sépultures ont pu être signalées par une stèle. Hormis la tombe 103, les tombes 127, 163 et 189, et le dépôt 83, ont en effet livré les restes de dalles plantées de chant, soit sur la tombe (tombe 189), soit directement dans le loculus (tombes 127 et 163). Ces dalles, qui dépassaient vraisemblablement la surface du sol de circulation protohistorique, auraient donc matérialisé les sépultures. Un cas semblable de stèle fichée dans la fosse sépulcrale a été découvert à Abeilhan (Hérault), dans la nécropole de la Fenouille. De même, lors d'une intervention à Montlaur (Aude), une stèle de calcaire a été découverte basculée sur le tumulus d'une tombe de la fin de l'Âge du bronze (Janin 1994a). Enfin, il ne faut pas oublier que d'autres

moyens ont pu être employés dans cette optique comme des signalisations en bois, aujourd'hui bien sûr disparues.

Comme pour les différents types de condamnation et les tumulus, les stèles repérées à Mailhac sont indifféremment disposées sur des tombes d'enfant ou d'adulte, durant la phase I comme pendant la phase II.

2.1.2. L'architecture interne : immobilier et mobilier

L'architecture interne comprend des éléments immobiliers et des éléments mobiliers. L'immobilier est constitué de la fosse, creusée dans le substrat, dans laquelle va être disposé le dépôt funéraire. Ce loculus peut être aménagé de différentes manières. La disposition des vases et des objets à l'intérieur de la tombe est un autre aspect de l'architecture interne.

2.1.2.1. Les fosses

Un grand nombre de fosses sépulcrales étaient assez bien conservées pour faire l'objet de mesures. Bien entendu, le meilleur score concerne le diamètre des loculus, la profondeur étant soumise à la bonne conservation de la fermeture et de l'éventuelle superstructure.

Toutes les fosses sont circulaires, à l'exception de quelques-unes de forme ovale. L'histogramme de distribution des diamètres de ces fosses (fig. 426) montre une répartition homogène, comprise entre 35 et 90 cm, avec un effectif maximum pour le diamètre compris entre 55 et 60 cm. Quatre tombes s'en écartent : la tombe 186, avec un diamètre de 135 cm, la tombe 303, avec un diamètre de 105 cm, la tombe 367 d'un diamètre de 155 cm, enfin le dépôt 365 dont la fosse atteint 124 cm de diamètre. En dehors de ce dernier, dont l'interprétation demeure incertaine, l'importance de la taille des autres tombes peut facilement s'expliquer. Pour les sépultures 303 et 367, cette importance est intimement liée au nombre de récipients déposés dans la tombe. En effet, ces deux ensembles contenaient 14 récipients qui ont de fait nécessité le creusement d'un large loculus. En ce qui concerne la tombe 186, c'est le dépôt de cendres contenant des ossements humains qui pourrait expliquer la taille du creusement. Du point de vue chronologique, aucune concentration de tombes d'une phase dans une fourchette de diamètres n'est à relever, si ce n'est bien sûr, on l'a dit, les tombes 303 et 367 qui sont respectivement attribuables aux phases IIb et III. Enfin, la largeur du loculus n'a rien à voir avec l'âge du défunt, les tombes d'adultes et les sépultures d'immatures ayant un diamètre parfois semblable. Les tombes d'enfant ne sont pas celles dont le loculus est le moins important.

Quant à la profondeur des fosses, il paraît évident que seules les tombes dont la couverture a été retrouvée dans son état initial permettent d'envisager ici une analyse fine. L'histogramme de distribution de ces valeurs (fig. 427) repose sur un faible effectif de 61 sépultures. Il indique qu'une majorité de

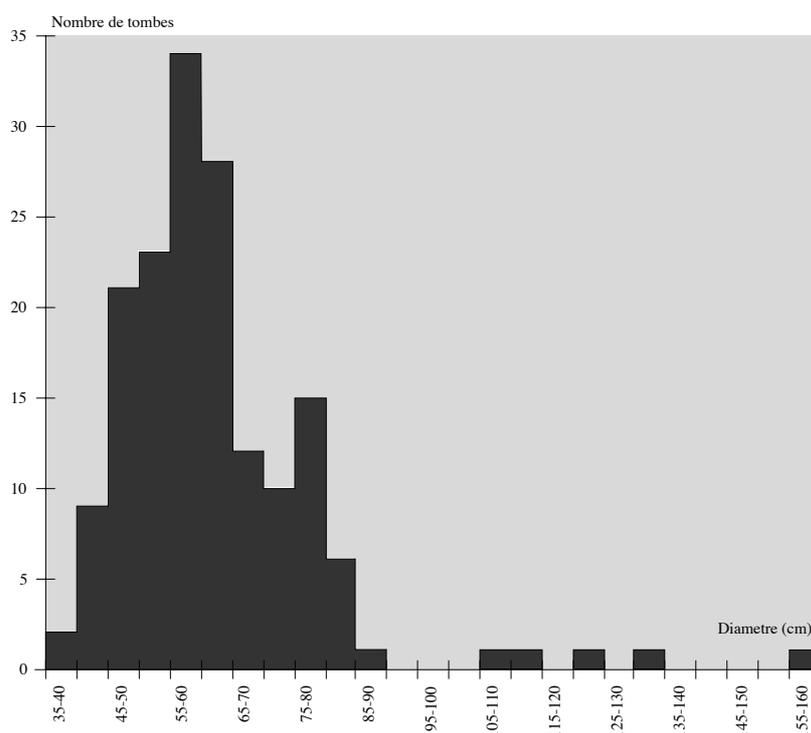


Fig. 426 : Histogramme de distribution des diamètres des loculus.

tombes a une profondeur comprise entre 30 et 35 cm. Deux tombes, les sépultures 147 et 213 se détachent légèrement, sans que cette constatation ne trouve par ailleurs d'explication fondée. Comme pour les diamètres, la profondeur des loculus ne semble liée ni à une phase chronologique ni à l'âge du défunt.

2.1.2.2. Les aménagements

Quelques tombes ont subi un modelage interne de leur loculus. Certaines sont étagées, toujours sur deux niveaux, d'autres ont été par endroits surcreusées pour accueillir un récipient. Les tombes dont la fosse présente un étagement sont peu nombreuses. Six seulement ont été recensées (tombes 31, 160, 168, 183, 201 et 271). Ces aménagements en «étages» n'ont rien livré de particulier. Ils n'ont pas reçu de dépôt ayant laissé de traces visibles à la fouille. On peut bien sûr imaginer des offrandes périssables (bois, tissus, vanneries, offrandes alimentaires, etc...) mais il ne s'agit là que de vaines hypothèses. Seul l'aménagement de la tombe 183 a reçu un dépôt de cendres distinct du comblement de la fosse.

La carte de répartition de cette particularité architecturale ne montre aucune concentration particulière.

Certaines sépultures ont un loculus dont le fond est très localement surcreusé afin de recevoir le pied d'un récipient. Elles sont également peu nombreuses (tombes 163, 188, 217,

218 et 300). A l'exception de la tombe 300, tous les surcreusements du loculus sont destinés à recevoir l'ossuaire. Pour la tombe 300, le surcreusement a accueilli le pied du vase le plus haut. Comme le souligne A. Nickels (Nickels 1989 : 360-361), il faut peut-être en conclure que «...les fossoyeurs avaient une idée très précise de la profondeur qu'il convenait de donner à leur excavation et que ce n'est que très ponctuellement, en cas de nécessité, que l'on surcreusait le fond pour y loger un vase de grande taille». Cette explication logique semble devoir ici être acceptée et il convient donc d'emblée de réfuter l'hypothèse d'une pratique religieuse et/ou rituelle. La carte de répartition de ces surcreusements n'offre aucune concentration effective. Ces aménagements ne semblent liés ni à l'âge du défunt, ni à une phase chronologique particulière.

2.2. Le dépôt funéraire et son organisation

L'analyse des superstructures, des fermetures et des fosses sépulcrales, ainsi que des aménagements dont elles ont pu faire l'objet, concerne finalement une architecture funéraire mobilière et immobilière qui n'est en fait qu'un contenant. En effet, il faut maintenant nous tourner vers le contenu, à savoir le dépôt funéraire (vase cinéraire, récipients d'accompagnements, mobilier métallique, mobilier divers, offrande alimentaire), et analyser ses modes et son organisation, en fonction bien sûr des paramètres jusque-là utilisés.

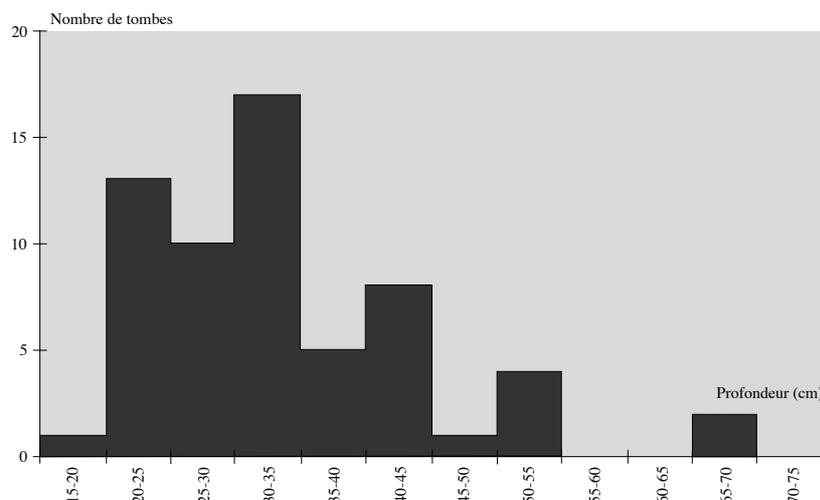


Fig. 427 : Histogramme de distribution des profondeurs des loculus.

2.2.1. Les vases cinéraires

C'est le mode de dépôt des ossements humains brûlés le plus courant, puisqu'il concerne près de 98 % des sépultures. Dix tombes forment exception : elles ne contenaient pas d'ossuaire et les ossements humains brûlés étaient posés à même le fond de la fosse. Parfois, un récipient était retourné sur l'amas osseux. Cependant, cette particularité ne semble pas liée à une phase chronologique précise ni à l'âge au décès de l'individu.

Dans bien des cas également, on déversait dans la fosse une masse de cendres qui contenait parfois des ossements humains brûlés. Ce dépôt provenait sans doute du bûcher funéraire et nous avons d'ailleurs montré que, dans tous les cas, les ossements contenus dans la fosse étaient tout à fait compatibles avec ceux déposés dans l'ossuaire. Il en est de même pour la tombe 146, où les officiants ont versé sur la dalle de fermeture une poignée d'ossements humains brûlés mêlés à de la cendre.

D'une façon générale, il n'y a qu'un ossuaire par sépulture. Dans huit tombes cependant, les tombes 9, 74, 92, 153, 185, 201, 217 et 250, deux vases cinéraires ont été déposés. L'étude des tombes intactes a montré que toutes ces tombes contenaient deux individus, à l'exception sans doute de la sépulture 185 dont les deux ossuaires contenaient, semble-t-il, les restes d'un seul et même individu. Dans la sépulture 217, un des deux ossuaires contenaient les restes d'un sujet adolescent ou adulte, l'autre des fragments brûlés d'un crâne de bœuf et d'un crâne d'ovicapridé.

Sur 164 ossuaires recensés, 39 sont des vases de forme K2a, 37 sont de forme J2a, 22 de forme E2a et 17 de forme G2a. Le reste des ossuaires se compose d'urnes de forme K2b (5 exemplaires), L1a (5 exemplaires), E1a, E2b, J1a et J1b (2 exemplaires), enfin de forme G2B, G3b, H1a et H2a (1 exemplaire). Quelques coupes ont également servi de vase cinéraire, parmi

lesquelles les formes Ra et Rb (7 exemplaires), Wa et Qb (4 exemplaires), Ua, Ub et Pa (1 exemplaire).

Les récipients utilisés comme couvercle sont relativement rares. Dix-huit ossuaires seulement sont recouverts d'un autre vase. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une coupe tronconique de forme Xa (11 exemplaires) ; deux ossuaires sont couverts d'une coupe Ya, un est couvert d'une coupe Wa, un d'une coupe Xb, un d'une coupe Ra, les autres enfin de fond d'urnes réemployés. De nombreux ossuaires sont également recouverts d'une dalle plate ; c'est également le cas de quelques récipients d'accompagnement. Cette particularité n'est liée ni à une phase chronologique précise, ni à l'âge au décès de l'individu.

Il n'y a aucune constante dans la disposition des récipients à l'intérieur de la fosse. Ils peuvent soit être groupés au centre, soit être disposés sur l'un des bords. Dans deux cas seulement, un petit gobelet a été placé au sein de la couverture (tombes 36 et 48). Cette circonstance est donc exceptionnelle et son fondement demeure inexpliqué. S'agit-il de dépôts strictement contemporain de la mise en place des superstructures ? Ou doit-on voir dans ce phénomène le témoignage d'un rituel post-sépulcral (libations) ? Il nous est impossible de répondre.

Les plus petits récipients comme les coupelles et les gobelets sont le plus souvent placés à l'intérieur d'un vase plus important, c'est-à-dire soit l'ossuaire, soit un vase d'accompagnement.

C'est l'ossuaire qui contient en général la totalité des objets métalliques : épingles, rasoirs, bracelets, anneaux, etc... quand ceux-ci n'ont pas fondu sur le bûcher ; on les trouve dans ce cas sous la forme de fragments déformés, au sein de la couche de cendres versées à l'intérieur de la fosse. Le plus souvent, ces objets sont disposés sur les ossements humains brûlés ; on ne les trouve qu'exceptionnellement en-dessous de l'amas osseux et tout aussi extraordinairement hors des vases cinéraires. Les

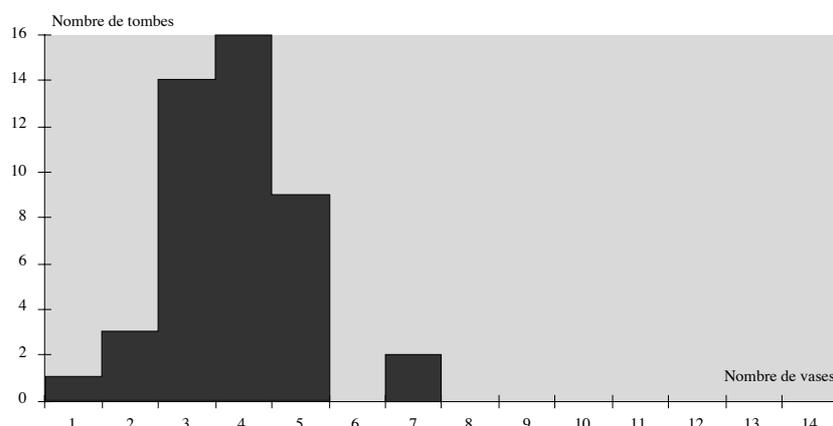


Fig. 428 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase I.

quelques coquillages rencontrés se trouvent également le plus souvent dans le vase cinéraire.

2.2.2. Les vases d'accompagnement

Rares sont les tombes qui en sont dépourvues. Dans la majorité des cas en effet, l'ossuaire est accompagné de récipients dont le nombre peut varier de 1 à 13, avec un maximum de deux vases d'accompagnement, pour l'ensemble des sépultures. Si on ne prend en compte que les sépultures intactes, le maximum de récipients est alors de 14 individus, ossuaire compris. Dans tous les cas, peu de sépultures contiennent plus de 5 récipients. En ce qui concerne les tombes doubles, ce ne sont pas celles qui contiennent le plus de vases. Cependant huit d'entre elles contiennent cinq récipients et plus. On l'a dit, une des particularités de ces dépôts réside dans la présence quasi constante, à l'intérieur de l'ossuaire, dans un vase d'accompagnement ou dans le loculus, d'un petit récipient. La forme de celui-ci évolue au cours du temps : il s'agit au départ de petits gobelets, qui seront remplacés durant la phase II par des coupelles carénées ou surbaissées qui disparaîtront au début de l'Age du fer au profit des coupelles hémisphériques. Ce schéma a déjà été évoqué lors de la périodisation de la fin de l'Age du bronze réalisée plus haut. Quoiqu'il en soit, ce petit récipient est tout à fait assimilable à un vase à boire et peut-être faudrait-il y voir le gobelet personnel du défunt. Qui plus est, dans la majorité des tombes doubles, plusieurs exemplaires de ces petits récipients ont été déposés. Certaines de ces sépultures n'en contenaient qu'un seul mais il s'agit le plus souvent de tombes renfermant les restes d'un sujet adulte accompagné d'un enfant très jeune. Enfin, quelques-unes de ces tombes n'ont livré aucun de ces gobelets ; peut-être s'agit-il d'un marqueur social ou ethnique ? La quantité de mobilier déposé dans les sépultures, tout comme sa « qualité » concourt à l'analyse de la richesse des différents ensembles. Nous y reviendrons.

Mais il est d'ores et déjà possible d'étudier le nombre de récipients offerts au défunt en fonction de la phase chronologique correspondante. Les différents histogrammes de distribution du nombre de vases déposés dans les tombes par phase chronologique (fig. 428, 429, 430, 431 et 432) montrent qu'en fait, il y a peu de différence entre la phase I et les phases IIa et IIb. Bien sûr, il faut tenir compte ici du fait que peu de sépultures des dernières phases nous sont parvenues intactes. Cependant, les diagrammes montrent qu'une augmentation s'amorce dès la phase IIb. En effet, si on prend en compte le seul nombre de tombes intactes pour chaque phase, les moyennes des récipients déposés dans les ensembles sont les suivantes : 3,8 vases pour la phase I (fig. 428) ; 4,1 vases pour la phase IIa (fig. 429) ; 5,1 vases pour la phase IIb (fig. 430) ; 4,5 vases pour la phase II en général (fig. 431) ; enfin, 8,3 vases pour la phase III (fig. 432). Si on tient compte maintenant des tombes doubles, c'est-à-dire si on calcule la moyenne des récipients déposés par individu, les résultats sont les suivants : 3 vases par sujet pour la phase I ; 3,7 vases pour la phase IIa ; 4,5 vases pour la phase IIb ; 4 vases pour la phase II en général ; enfin, 6,3 vases pour la phase III. Là encore, c'est semble-t-il la phase IIb qui marque la frontière dans l'importance des dépôts.

2.2.3. Les offrandes alimentaires (2)

Quatre-vingt-neuf tombes sur un peu plus de 360 ont reçu une offrande alimentaire non brûlée (soit environ 24 % des sépultures) dont seuls les os retrouvés à la fouille attestent la présence à l'origine. Si on ne considère que les tombes intactes, 39,7 % contenaient la trace matérielle d'une offrande alimentaire. On peut bien sûr imaginer que des sépultures aient accueilli des offrandes carnées qui ne contenaient pas d'os, mais cette hypothèse est invérifiable. Dans 77 tombes, les vestiges osseux ont pu être identifiés. Il s'agit pour une très

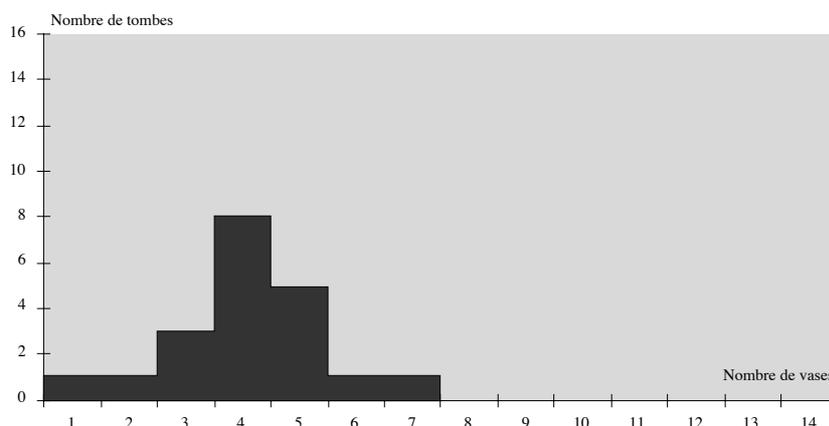


Fig. 429 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II a.

grande part d'ovicaprinés qui représentent 81 % des dépôts. Viennent ensuite le bœuf (8%), le porc (8%), le cheval (1%), le cerf (1%) et l'oiseau (1%). D'après D. Geddes «...la totalité des ovicaprinés étaient âgés de moins de 3 ans et demi ; 6 ont été abattus dans les 12 premiers mois et 11 dans les 30 mois suivants» (Geddes 1986 : 306). Sur les 3 bœufs reconnus, 1 était assez âgé, les 2 autres étaient adultes ou sub-adultes. Pour les pièces offertes dans les tombes intactes, c'est l'épaule d'ovicapriné qui prédomine avec près de 81% des offrandes. D'autres pièces du squelette ont également été déposées : radius, tibia, mandibule. Mais, dans aucun cas, des éléments des extrémités ou du bassin n'ont été recensés. Comme le souligne D. Geddes, la représentation du squelette chez les autres espèces offertes apporte moins de renseignements. Pour le bœuf, on trouve mandibule, carpe, humérus, tibia et métatarse. Pour le porc, une dent, des côtes, un humérus et un tibia sont représentés. Le cerf est présent sous la forme d'un membre postérieur en connexion. Cette constatation est importante. Le cheval n'est en revanche représenté que par une seule dent.

Nous avons découvert, lors de l'étude des ossements brûlés, de rares restes osseux d'animaux brûlés. Cette observation peut prendre plusieurs sens différents. Soit il s'agit des restes de repas funéraires jetés sur le bûcher, soit certaines pièces de viande ont été brûlées avec le cadavre, soit il s'agit des restes d'un repas volontairement disposés parmi les os humains dans l'ossuaire. Cette dernière hypothèse paraît la moins plausible car, dans le cas où les ossuaires ont pu être fouillés, sur d'autres cimetières cela s'entend, aucun rangement des ossements animaux dans l'ossuaire n'a été noté. Nous serions tenté de pencher en faveur de la proposition des restes de repas funéraires jetés sur le bûcher.

La carte de répartition des différentes offrandes alimentaires ne montre aucune concentration particulière. Cependant, un examen attentif révèle certaines particularités dans la distribution spatiale en fonction des espèces. On remarque

d'abord que les tombes du secteur ouest, secteur parmi les plus anciens, ne contenaient quasiment que des humérus d'ovicaprinés (fig. 433). Qui plus est, c'est dans l'autre secteur ancien, au sud, que se concentrent les offrandes constituées d'autres pièces que l'épaule d'ovicapriné, même s'il est vrai que les épaules y sont également bien représentées. C'est dans ce secteur également que l'on trouve la majorité des pièces de bœuf, le cheval, le cerf et quelques porcs (fig. 434). La distribution dans les autres secteurs est moins significative car, rappelons-le, les tombes y sont moins bien conservées. Faut-il cependant en conclure que durant la phase ancienne, les offrandes alimentaires sont quasi exclusivement composées d'ovicaprinés et que les autres espèces n'apparaîtront dans les tombes que durant la phase de transition ?

Les tombes de la nécropole du Moulin montrent donc une certaine homogénéité dans leur élaboration. Qu'il s'agisse des superstructures, des fermetures et des fosses, l'ensemble est assez homogène. On a relevé bien sûr quelques particularités de certains groupes de tombes, dans le mobilier et les offrandes alimentaires. Mais ces variations semblent liées au temps. Les constantes relevées dans l'architecture attestent d'ores et déjà d'un comportement relativement réglé lors de la mise en place des sépultures, qui implique une gestion stricte de la zone funéraire.

2.3. Emplacement des tombes et plan général de la nécropole

La question de la restitution du plan général de la nécropole est d'un abord délicat et ce pour plusieurs raisons. Il convient en premier lieu de rappeler dans quelles conditions les fouilles des 367 premières tombes se sont déroulées. Il s'agissait d'assurer le sauvetage de ce cimetière à une époque où l'Archéologie ne disposait évidemment pas des moyens actuels, tant sur le plan de la législation, que sur les plans matériels et humains. Les interventions auraient donc pu

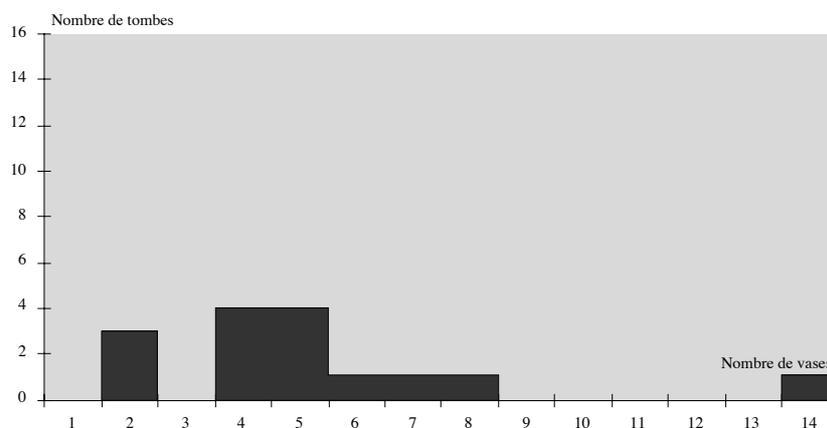


Fig. 430 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II b.

bénéficier de meilleures conditions. Il faut ensuite garder à l'esprit que les secteurs funéraires de Mailhac ont, dès l'époque romaine, été exploités à des fins agricoles et viticoles, de sorte que le sous-sol a par endroits été passablement modifié, amputant le potentiel des observations de précieux renseignements ; il s'agit d'abord de la destruction totale de certains groupes de tombes ou, moindre mal, de leur niveau supérieur, en particulier les fermetures et les superstructures dont on a montré l'existence à toutes les phases d'utilisation. Ce remodelage du paysage et du sous-sol nous prive donc de quantité d'observations. Cette carence doit toujours être présente à l'esprit. Enfin, les interventions qui se sont succédé entre 1949 et 1974 ont concerné des parcelles certes voisines, mais les explorations n'ont toujours porté, faute de temps, que sur certains secteurs de ces lots. Ainsi, et le plan des tombes et des sondages le montre bien, bon nombre de zones n'ont pu être fouillées. Mais cette mosaïque de sondages permet cependant de tirer quelques conclusions quant au plan général de la nécropole et à l'emplacement des tombes.

Quasiment aucune tombe n'en recoupe réellement une autre. Cette observation que nous qualifierons de classique est néanmoins extrêmement importante puisqu'elle suggère soit un hasard fantastique, peu probable, soit une gestion stricte de l'espace funéraire. Les tombes étaient sans doute toutes visibles en surface. Les tumulus résiduels qui ont échappé à 25 siècles de destruction en témoignent. De même, certaines tombes (toutes ?) pouvaient être signalées par une stèle. L'implantation de nouvelles sépultures respectait donc les tombes antérieures. Aucun alignement de sépultures ne peut être mis en évidence et donc aucun plan orthonormé n'est décelable. Ce constat n'enlève cependant rien à la notion de stricte gestion de l'espace funéraire. Le plan général du cimetière montre cependant une densité de tombes différente selon les secteurs. Le secteur nord-ouest, apparemment le plus

ancien, montre une forte densité et les tombes donnent parfois l'impression d'être juxtaposées. La répartition des sépultures plus récentes et les résultats de l'étude du paysage, certes actuellement ponctuelle, prouvent que ces tombes anciennes ne se sont pas installées dans la zone la plus basse de la plaine. Faut-il dès lors rapprocher cette forte densité d'une contrainte paysagère qui aurait obligé la communauté à implanter les sépultures dans une zone élevée ?

Mais, paradoxalement, le point le plus haut, le secteur sud, n'a pas été utilisé à ce moment. Il ne le sera qu'à l'extrême fin de l'Age du bronze et au tout début de l'Age du fer. Il en est de même pour la partie occidentale (secteur des tombes 1 à 37). Ces deux zones montrent en revanche une densité moins importante de sépultures. On peut imaginer que les travaux cultureux ont détruit des tombes, offrant à l'archéologue l'image d'un cimetière très aéré. Mais dans ce cas, les vestiges de ces tombes détruites auraient été repérés, ce qui n'a pas été le cas. S'agit-il alors de contraintes paysagères telles que, par exemple, une végétation plus importante impliquant l'installation des tombes dans des endroits vierges (clairières) ? Cette hypothèse ne semble pas confirmée par les observations effectuées dernièrement. D'autant plus que lors de ces fouilles récentes, nous avons pu à loisir explorer la parcelle et noter que les tombes étaient parfois groupées et qu'entre ces ensembles subsistaient de grandes zones vierges de tout vestige archéologique. Ces observations amènent à la conclusion que pour les secteurs nord-ouest et sud-est, l'implantation des sépultures s'est faite de façon différente que pour les secteurs oriental et sud-ouest. Nous verrons plus loin que ces remarques coïncident avec l'évolution topo-chronologique du cimetière. Enfin, il ne nous a pas été possible de mettre en évidence des axes de circulation à l'intérieur de l'espace funéraire. Certes, les vides constatés ont pu jouer ce rôle mais aucun véritable système viaire ne peut être démontré pour l'instant.

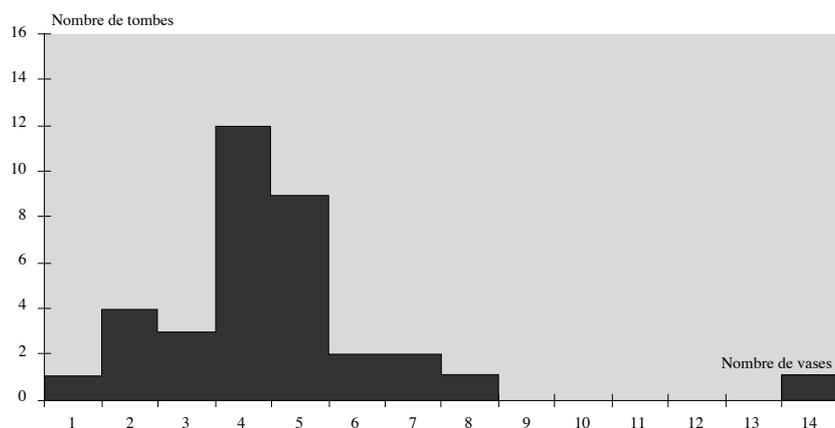


Fig. 431 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase II.

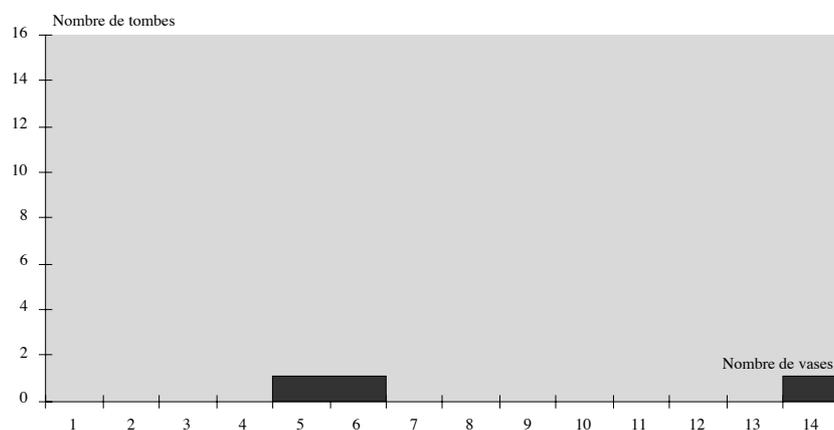


Fig. 432 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes de la phase III.

2.4. Les structures de crémation

La pratique exclusive de l'incinération par les populations protohistoriques du Bas-Languedoc audois est aujourd'hui parfaitement confirmée. Seuls quelques rares cas particuliers, comme les accidentés ou les enfants morts en très bas âge, sont à noter. Pour la France méridionale, les structures de crémation ou bûchers funéraires étaient à ce jour totalement inconnus pour le début de la Protohistoire : les fouilles des nécropoles en Languedoc occidental n'en avaient jusqu'à ce jour révélé aucune trace, si bien que beaucoup, dont nous étions, pensaient que ces bûchers avaient pu se trouver hors de l'espace funéraire *stricto sensu*.

Par chance, les fouilles entreprises en 1993 ont permis de mettre au jour deux de ces structures. Il s'agit de chapes de blocs de grès et/ou de calcaire grossièrement disposées en rectangle, de dimensions proches (127 cm x 116 cm et 110 cm x 100 cm) ; entre les blocs, de petits charbons de bois et des fragments osseux humains brûlés ont été relevés (3). Nous sommes tentés de les rapprocher des « anomalies » repérées lors de l'exploration de 1950 (Louis 1958 : 10) et constituées «...de petits tas de pierres...où la terre était mêlée de petites mottes d'argile rougie, mais jamais de cendres». Ces témoignages sont, on l'a dit, extrêmement rares. Les bûchers funéraires de Mailhac sont probablement les plus vieux actuellement recensés dans la moitié sud de la France. D'autres structures de ce type ont été découvertes. On mentionnera principalement celles de la nécropole du «Crot aux moines» (Beaumont, Oise) dont la forme et la nature rappellent tout à fait les exemplaires du Moulin (Pellet 1984). C'est également le cas des bûchers funéraires de la nécropole d'Antran dans la Vienne (Pautreau 1991).

2.5. Les dépôts et foyers

Plusieurs structures appelées dépôts et foyers ont été fouillées au sein du cimetière ; ils se trouvent dans tous les secteurs explorés.

2.5.1. Les dépôts

Huit dépôts ont été fouillés sur l'ensemble de la nécropole. Leur point commun est ce qui les distingue bien sûr des sépultures, à savoir l'absence totale d'ossements humains, brûlés ou non. Cette absence pourrait être mise en relation avec une taphonomie particulière mais rien ne permet d'étayer cette hypothèse. Leur architecture se présente le plus souvent comme celle des tombes et tous ont été retrouvés dans un loculus ; en revanche, aucun reste de tumulus n'a été découvert au-dessus de ces structures. On pourrait éventuellement distinguer à ce niveau le dépôt 136 installé au pied d'une file de dalles plantées de chant. Trois ensembles ont en commun le remplissage du loculus dans lequel ils avaient été placés. En effet, les dépôts 86, 101 et 365 étaient protégés par une épaisse couche de pierres, de blocs ou de dalles. Les lots 158 et 210 étaient protégés par une dalle

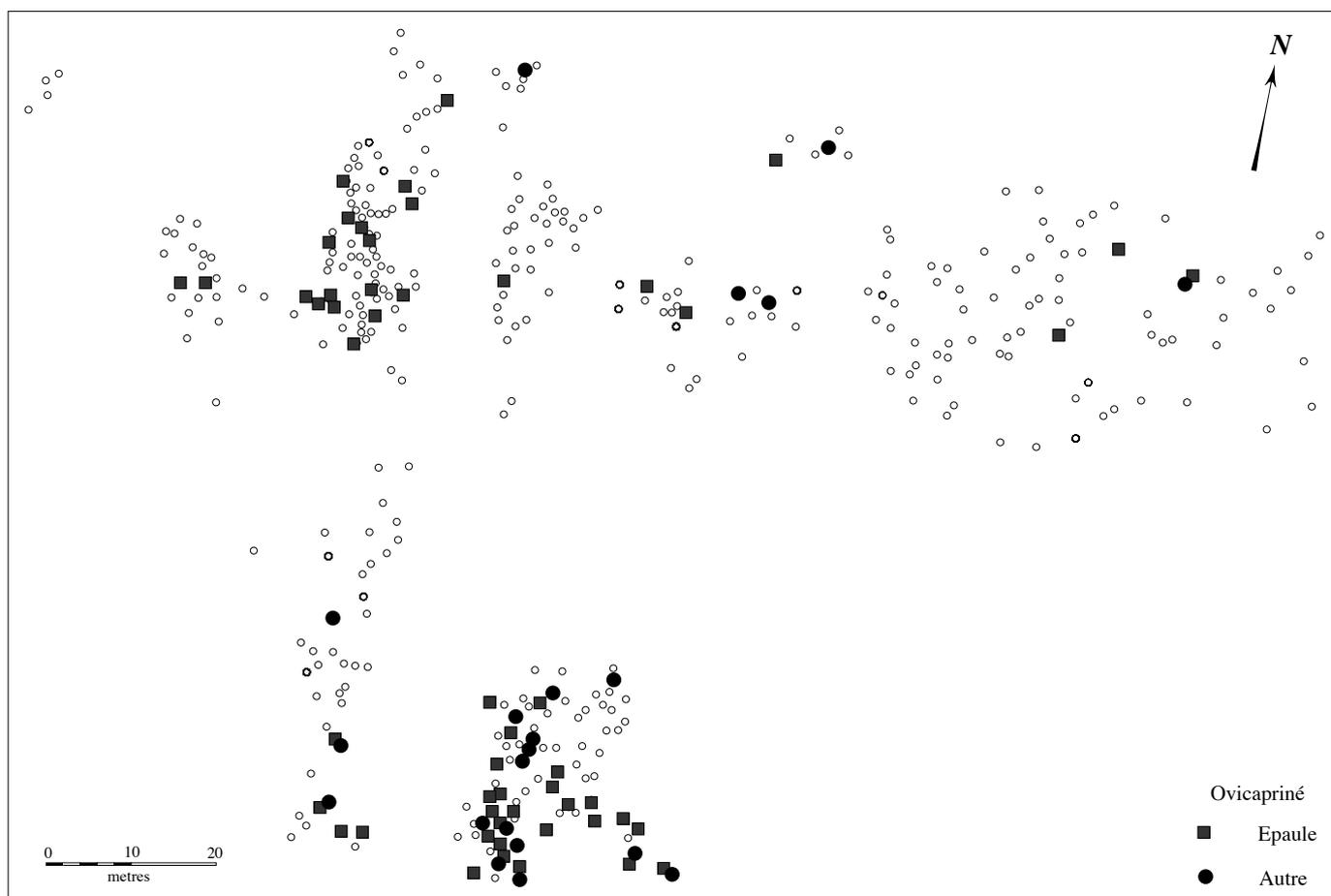


Fig. 433 : Carte de répartition des offrandes alimentaires composées de pièces d'ovicaprinés.

de fermeture de la fosse ; peut-être était-ce aussi le cas pour les autres ensembles ? Le mobilier recueilli dans ces dépôts ne se distingue guère de celui livré par les sépultures : céramique, objets métalliques, offrandes alimentaires. Tous ne contenaient pas les mêmes catégories de mobilier, certains n'ayant livré aucun objet métallique mais plusieurs vases, d'autres uniquement de la céramique, parfois accompagnée d'offrandes alimentaires. On pourrait démarquer à ce propos le dépôt 365 composé de fragments de 2 récipients accompagnés d'une partie d'un moule de fondeur. Le dépôt 210, dont le loculus est presque tangent à la tombe 211, pourrait peut-être être mis en relation avec cette dernière, soit qu'il s'agisse d'une seule et même fosse, soit que le dépôt constitue un ajout ou une chambre annexe à la tombe.

L'interprétation de ces ensembles demeure extrêmement délicate. Si pour certains d'entre eux, une association avec une ou plusieurs sépultures peut être mise en avant, d'autres apparaissent « indépendants » de toute structure. Il est évidemment tentant de déceler dans ces ensembles une connotation « culturelle » ou « rituelle » et donc de les impliquer pleinement dans

le complexe funéraire du Moulin. Quoiqu'il en soit, ce type de structure n'a jusqu'à ce jour jamais été décelé dans les autres cimetières du début de la Protohistoire en Languedoc occidental, que ce soit à Mailhac, à Agde ou ailleurs.

2.5.2. Les foyers

Deux foyers ont été fouillés dans le complexe funéraire du Moulin. Ils sont différents du point de vue de leur conception : le foyer 157 est bien construit et a notamment bénéficié d'une sole constituée de petites pierres. Le foyer 164 bis se résume à une couche charbonneuse épaisse d'1 cm contenant quelques mottes d'argile rougie. Ces deux structures ont livré des fragments de vases apparemment non brûlés ainsi que des objets ou des fragments d'objets en bronze. Les interpréter comme des bûchers funéraires semble délicat car aucun os humain brûlé n'y a été découvert. On pourrait peut-être y voir des foyers liés aux pratiques funéraires, sans qu'une hypothèse plus convaincante ne puisse être proposée.

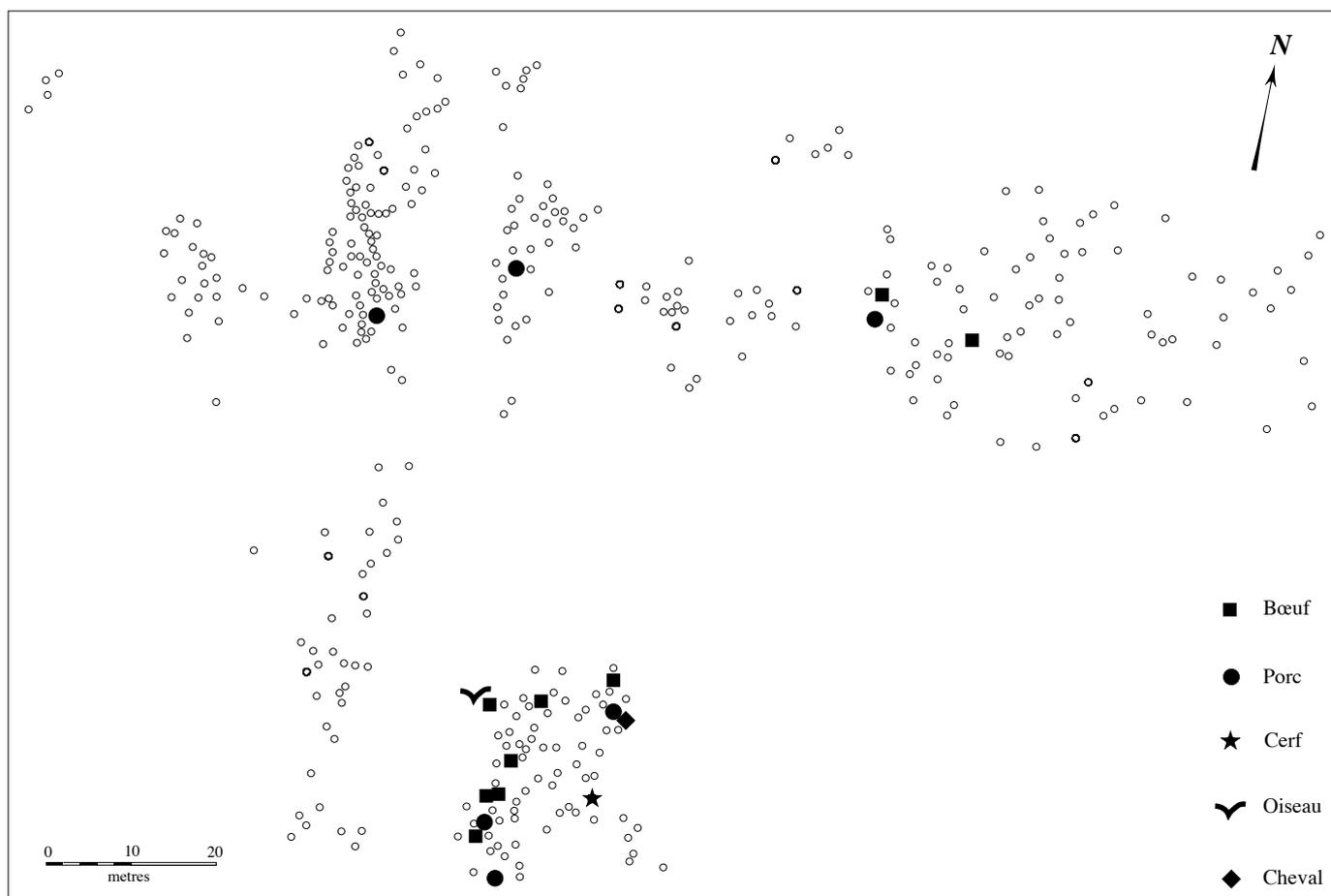


Fig. 434 : Carte de répartition des offrandes alimentaires composées de pièces de bœufs, de porcs, de cerfs, d'oiseau et de cheval.

3. DÉVELOPPEMENT TOPOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIE DE LA NÉCROPOLE

Nous avons déjà brièvement abordé la question du développement topographique du cimetière du Moulin, en particulier dans la discussion sur la répartition des différentes formes de vases et des divers objets métalliques que nous avons recensés. Cet aspect de l'étude de la nécropole a également été évoqué lors de la périodisation chronologique que nous avons effectuée à l'aide du mobilier et des associations dont il a pu faire l'objet. Dans ces cas, nous avons vu qu'effectivement certaines catégories de mobilier se répartissaient parfois de façon concentrée et qu'elles ne se retrouvaient pas dans tous les secteurs de la nécropole. D'autres, au contraire, sont distribués sur l'ensemble du cimetière et n'apportent *a priori* rien à l'analyse topo-chronologique de l'ensemble.

Les indications fournies par la céramique sont intéressantes et permettent d'ores et déjà d'entrevoir le développe-

ment topographique du cimetière. Les formes L1a, L1b et Rb sont essentiellement concentrées dans les secteurs nord-ouest et sud ; c'est également le cas des décors d'incisions au trait double de motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes. A l'opposé, les secteurs est et sud-ouest ont pour l'essentiel livré des séries de récipients incontestablement plus tardifs telles que les formes D1a, E2b, E3a, J2b, J3a, J3b, K3b, Q, S, T, U, V, W et X, en somme les urnes munies d'un col bas ou haut et de pieds annulaires ou mi-haut, et la majorité des formes ouvertes, carénées ou non. C'est dans ces mêmes secteurs qu'ont été retrouvés les décors d'incisions simples de motifs géométriques qui n'ont finalement plus rien à voir avec les ornements mailhaciens classiques. Il pourrait en être ainsi également des incisions en arête de poisson et des impressions tubulaires, recensées pour leur très grande majorité dans le secteur sud-ouest.

Le mobilier métallique apporte semblablement d'utiles indications au chapitre du développement topographique de la

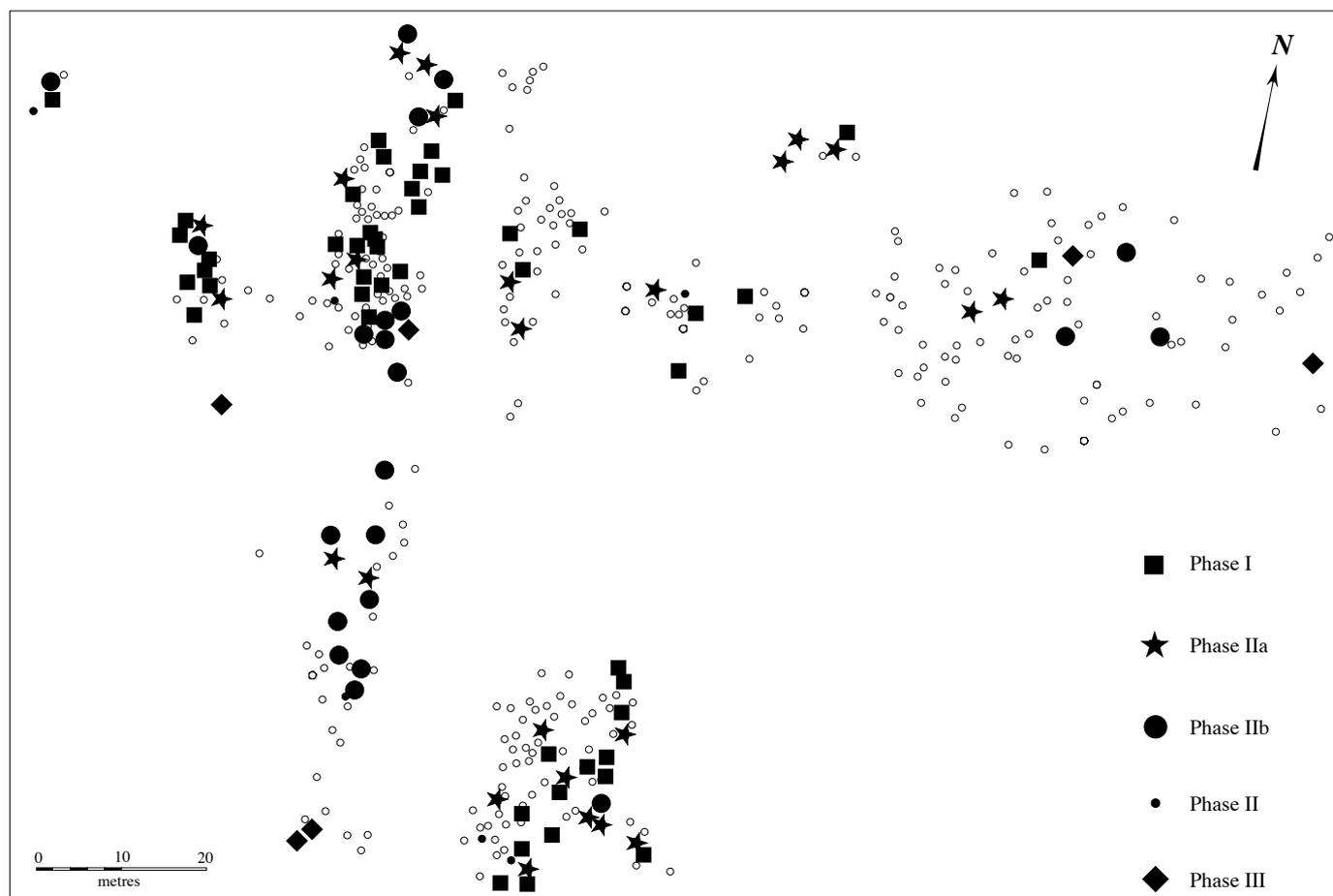


Fig. 435 : Carte de répartition des phases chronologiques.

nécropole. Précisons dès à présent que seuls de rares types peuvent en ce sens être pris en considération, les autres familles étant soit mal connues car provenant de lots non intacts, soit parce qu'elles sont omniprésentes, quelle que soit la période considérée. Comme pour la céramique, deux groupes d'objets s'opposent du point de vue de leur répartition. D'une part un ensemble composé des épingles à tête conique, des épingles à tête biconique ainsi que la plupart des rasoirs à double tranchant, excepté le type Mailhac II ; d'autre part le groupe composé des boutons, des rasoirs de type Mailhac II, des rasoirs en croissant et bien sûr des couteaux et objets en fer. Le premier lot se rencontre essentiellement au Sud-Sud-est et au Nord-ouest alors que le second est surtout présent à l'Est et au Sud-ouest.

Une dernière série d'informations permet de conclure. Il s'agit bien évidemment des résultats obtenus lors de la mise en séquences chronologiques. Le report de la périodisation réalisée sur le plan de la nécropole (fig. 435) confirme, et c'est bien

naturel, les conclusions émises d'après les seules catégories de mobilier.

Le zonage des différentes phases chronologiques laisse donc apparaître clairement le développement topographique de la nécropole qui s'étend, au vu des fouilles réalisées, autour d'un noyau ancien, d'époque mailhacienne classique. Ce noyau semble constitué par la zone nord-ouest/sud-est. Il est évidemment tentant de lier ces deux ensembles car rien ne nous permet actuellement de déceler l'antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Ce développement topographique est de plus confirmé dans la zone ouest et dans le secteur est, par la présence dans la première de la tombe 39 incontestablement du VII^e s. av. n. è., et par les résultats des fouilles de 1993. La carte de répartition des tombes dans cette zone orientale montre de façon indubitable que l'évolution des implantations sépulcrales s'y est faite d'ouest en est, comme en témoignent les nombreuses tombes de la première moitié du VII^e s. av. n. è. explorées.

Une remarque cependant : ce schéma n'est pas aussi idéal qu'il y paraît. En effet, et cela doit inciter à la prudence, les différentes cartes de répartition montrent que certaines tombes attribuées à la phase II, «a» en particulier, se sont installées au milieu de tombes plus anciennes. Il faut donc considérer que soit nous sommes en présence dans ce cas d'une implantation avec volonté de rapprochement d'une sépulture antérieure — la place ne faisait en aucun cas défaut — soit que certaines catégories de mobilier ont pu être longuement utilisées comme offrande funéraire.

Quant à la datation de ce cimetière et des différentes phases chronologiques successives que nous avons définies lors de cette étude, il faut bien sûr avoir recours aux travaux antérieurs et tenir compte des progrès les plus récents en la matière. Nous serions donc tentés de dater la phase I des années 900-775 av. n. è., la phase II des années 775-725 av. n. è. et la phase III des années 725-675 av. n. è. Pour la phase II, en adoptant les traditionnels quarts de siècles, on optera pour la phase IIa pour une datation entre 775 et 750 av. n. è., et pour la phase IIb une datation entre les années 750 et 725 av. n. è.

Résumé

Implantée dans une dépression très humide, la nécropole du Moulin a livré à la fouille quantité de renseignements sur l'architecture funéraire protohistorique. Plusieurs restes de superstructures ont été observés attestant la présence à l'origine de tertres ou tumulus sur les sépultures. Plusieurs types d'architectures ont été recensés. Certaines tombes étaient signalées par des stèles. L'architecture funéraire ne semble liée ni à l'âge au décès du défunt ni à la phase chronologique. Le dépôt funéraire s'amplifie au cours du temps. Le nombre des récipients déposés dans les tombes augmente et c'est surtout pendant la phase II que ce phénomène se ressent. Le plan de la nécropole ne montre aucun alignement. Mais il s'agit en fait plus d'un complexe funéraire que d'un simple cimetière puisque des structures de crémation intimement liées à des sépultures ont été découvertes. Grâce à la périodisation du Bronze final IIIb, il a été possible de cerner précisément le développement topographique de la nécropole et d'observer ainsi qu'il n'y a aucune rupture dans l'utilisation du cimetière. Les datations des différentes phases ont été proposées à titre d'hypothèse de travail.

NOTES

(1) Ces travaux sont dirigés par P. Poupet dans le cadre de l'opération de fouille archéologique programmée qui se déroule depuis 1993 sur la nécropole du Moulin.

(2) Travaux David Geddes. Voir aussi annexe 1.

(3) Ces structures feront l'objet d'une publication détaillée dans la monographie qui clôturera les nouvelles explorations archéologiques de la nécropole du Moulin. En attendant, voir Janin 1993b et Janin 1994b.

Chapitre 6

Des femmes, des enfants et des hommes

1. MISE EN ÉVIDENCE DES TOMBES MASCULINES ET FÉMININES

1.1. La matrice globale sur les objets métalliques et divers

Comme on l'a dit en introduction, nous suivrons dans cette approche le schéma développé pour l'étude de la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989 : en particulier 373 à 400). La pratique de l'incinération avorte d'emblée toute tentative d'analyse morphologique des populations, en particulier la détermination sexuelle des individus. Cette carence, pour le moins préjudiciable dans l'analyse fine des populations protohistoriques et de leurs pratiques funéraires, ne doit pas cependant empêcher d'envisager d'autres moyens que les caractères morphologiques. De sorte que nous aurons recours au mobilier déposé dans les tombes pour tenter de pallier cette absence. Il paraît évident que nous partons là d'un postulat qui ne pourra jamais être entériné au sein de l'échantillon étudié. Cependant, si on se tourne vers des groupes protohistoriques voisins, on pourra parfois trouver confirmation de la valeur discriminante d'un point de vue sexuel de tel ou tel paramètre, en particulier des objets métalliques et des objets divers. Il va de soi que ce recours au mobilier doit être explicité et fondé ; il doit de même être à tout moment confronté avec les résultats issus de l'analyse de cimetières à inhumations contemporains pour lesquels le sexe des défunts est parfois connu. Ainsi, comme le rappelle A. Nickels (Nickels 1989 : 373), les objets déposés dans les tombes peuvent être rattachés directement au défunt. Ils témoignent d'une part de son appartenance à tel ou tel "groupe social", également, et cette supposition semble légitime, ils permettent aussi d'aborder la délicate question de la diagnose sexuelle. Certains sont traditionnellement associés aux femmes ou aux hommes. D'autres, moins fréquents ou trop fréquents, ne permettent pas directement de répondre à cette question. Il convient cependant d'envisager alors que les associations dont ils font l'objet permettent de

les «sexuer». Nous avons donc encore une fois utilisé les matrices ordonnables afin de voir si les conclusions auxquelles sont parvenus d'autres chercheurs sur d'autres ensembles peuvent, dans le cas de la nécropole du Moulin, à nouveau être avancées.

Nous avons retenu d'une part les objets métalliques, d'autre part les fusaiöles ou pendeloques. Les objets métalliques ont été regroupés souvent selon leur fonction et pas forcément selon leur type. On a vu en effet que la forme des rasoirs évoluait dans le temps, sans que cela n'implique une variation dans leur valeur discriminante sexuelle. Les résultats de la sériation sont résumés dans la figure 436. Toutes les tombes n'ont pas été prises en compte. Seules ont été retenues les sépultures contenant plusieurs types d'objets et quelques ensembles où un seul objet est présent, ce afin de déterminer si cet objet est discriminant ou non.

1.2. Description de la matrice

Quatre ensembles de sépultures ont été individualisés, en fonction des objets qu'elles contenaient et de leurs associations.

1.2.1. Les groupes A et B

Ces deux ensembles ont parfois des objets en commun. Cependant plusieurs catégories ou types de pièces ne sont présents que dans l'un des deux groupes.

1.2.1.1. Les objets attestés dans les deux groupes

Il s'agit exclusivement d'épingles : les épingles à tête enroulée, les épingles à tête conique, les épingles à tête sphérique, les épingles à tête en anneau, les épingles à tête plate et enfin les épingles à tête vasiforme. Certaines sont représentées par de nombreux exemplaires, d'autres sont beaucoup plus rares.

LA NÉCROPOLE DU MOULIN À MAILHAC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Tombe 36	■																							
Tombe 50	■																							
Tombe 82	■																							
Tombe 108	■																							
Tombe 197	■																							
Tombe 224	■																							
Tombe 225	■																							
Tombe 295	■																							
Tombe 310	■																							
Tombe 14	■																							
Tombe 18	■																	■						
Tombe 22	■																	■						
Tombe 57	■																	■						
Tombe 166	■																	■						
Tombe 23	■					■												■						
Tombe 44	■					■												■						
Tombe 316	■					■												■						
Tombe 62	■					■												■						
Tombe 293	■	■																■						
Tombe 1	■																	■						
Tombe 49	■																	■						
Tombe 116	■																	■						
Tombe 153	■																	■						
Tombe 163	■																	■						
Tombe 195	■																	■						
Tombe 220	■																	■						
Tombe 241	■																	■						
Tombe 56	■		■															■						
Tombe 79	■		■				■											■						
Tombe 201	■		■				■											■						
Tombe 104	■		■				■											■						
Tombe 138	■		■				■											■						
Tombe 141	■		■				■											■						
Tombe 160	■		■				■											■						
Tombe 188	■		■				■											■						
Tombe 274	■		■				■											■						
Tombe 177	■		■				■											■						
Tombe 175	■		■				■											■						
Tombe 255	■		■				■											■						
Tombe 189	■		■				■											■						
Tombe 206	■		■				■											■						
Tombe 245	■		■				■											■						
Tombe 290	■		■				■											■						
Tombe 119	■		■				■											■						
Tombe 227	■		■				■											■						
Tombe 221	■		■				■											■						
Tombe 173	■		■				■											■						
Tombe 187	■		■				■											■						
Tombe 114	■		■				■											■						
Tombe 124	■		■				■											■						
Tombe 63	■		■				■											■						
Tombe 213	■		■				■											■						
Tombe 80	■		■				■											■						
Tombe 34	■		■				■											■						
Tombe 212	■		■				■											■						
Tombe 270	■		■				■											■						
Tombe 178	■		■				■											■						
Tombe 226	■		■				■											■						
Tombe 247	■		■				■											■						
Tombe 294	■		■				■											■						
Tombe 128	■		■				■											■						
Tombe 204	■		■				■											■						
Tombe 126	■		■				■											■						
Tombe 303	■		■				■											■						
Tombe 182	■		■				■											■						
Tombe 300	■		■				■											■						
Tombe 253	■		■				■											■						
Tombe 144	■		■				■											■						
Tombe 256	■		■				■											■						
Tombe 302	■		■				■											■						
Tombe 101	■		■				■											■						
Tombe 146	■		■				■											■						
Tombe 172	■		■				■											■						
Tombe 183	■		■				■											■						
Tombe 301	■		■				■											■						
Tombe 272	■		■				■											■						
Tombe 68	■		■				■											■						
Tombe 181	■		■				■											■						
Tombe 326	■		■				■											■						
Tombe 129	■		■				■											■						
Tombe 132	■		■				■											■						
Tombe 185	■		■				■											■						
Tombe 292	■		■				■											■						
Tombe 35	■		■				■											■						
Tombe 95	■		■				■											■						

A

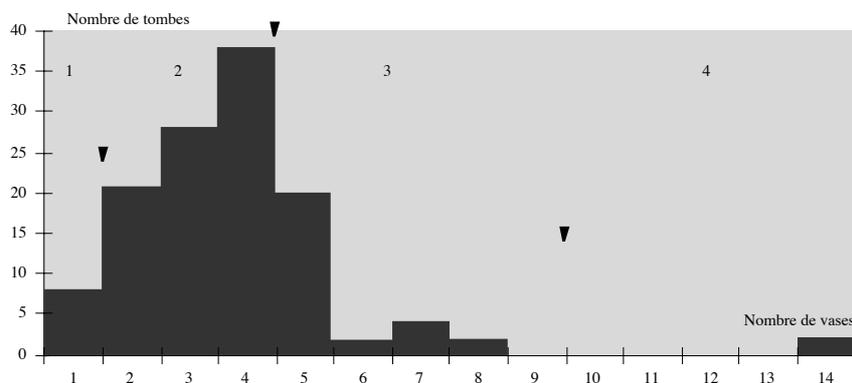


Fig. 437 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les tombes intactes.

1.2.1.2. Les objets caractéristiques de l'un des deux groupes

Dans cette catégorie, il convient de distinguer les objets relativement nombreux des pièces plus rares, parfois représentées par un seul exemplaire.

Le groupe A

Objets bien représentés

Les fusaïoles, les anneaux de cheveux, les perles tubulaires, les spirales, les éléments de chaînette, les torques, les boutons et les coquillages sont les objets les plus fréquemment déposés dans les tombes du groupe A.

Objets plus rares

Il s'agit essentiellement des fibules en bronze à double-resort, dont seuls deux exemplaires ont été recensés, et des épingles à tête en rouelle.

Le Groupe B

Objets bien représentés

Les rasoirs, tous types confondus, les couteaux et les pinces à épiler en bronze sont dans ce cas.

Objets plus rares

On peut ranger dans cette catégorie les poignards en bronze, les pointes de flèche en bronze et les épingles à tête discoïdale épaisse.

1.2.2. Le groupe C

Cet ensemble regroupe les sépultures qui contenaient à la fois des objets caractéristiques du groupe A et des pièces typiques du groupe B. Le groupe C a été divisé en deux sous-groupes, car nous verrons qu'une catégorie d'objets, quantitativement importante, peut influencer sur la signification de certaines associations. Le groupe C1 rassemble les tombes contenant un objet caractéristique du groupe A, comme les boutons, les torques, les chaînettes ou les spirales, associé à une

pièce typique du groupe B, tels les poignards en bronze, les pointes de flèches, les rasoirs ou les pinces à épiler. Le groupe C2 réunit les sépultures qui contiennent une pièce caractéristique du groupe B, comme les rasoirs, les pinces à épiler ou les couteaux, et un ou plusieurs bracelets. Nous avons en effet distingué la catégorie des bracelets. Ceux-ci sont le plus souvent très fragmentaires, de sorte qu'on ne peut dans bien des cas en distinguer ni le type, ni le nombre. Seules les sections ont pu être observées. Or, ces objets sont très nombreux. Ils méritent donc qu'on s'y attache mais la signification de leur présence dans un ensemble doit être interprétée avec prudence. Soit ces objets n'ont aucune valeur discriminante, et le groupe C2 doit être fondu dans le groupe B ; soit, et la matrice semble l'indiquer, les bracelets sont sexuellement discriminants auquel cas, le groupe C2 est identique au groupe C1. Leur isolement au sein de la matrice n'empêche cependant pas de constater que les bracelets sont exclusivement attestés dans le groupe A, et dans les groupes C1 et C2. Aucun d'entre eux n'est présent au sein du groupe B. On pourrait alors envisager qu'ils soient typiques du groupe A, et dans ce cas, le groupe nommé "A?" doit être rattaché au groupe A.

1.2.3. Le groupe D

Il correspond à un ensemble de tombes qui ne contiennent que des éléments non caractéristiques d'un des groupes précédents, exclusivement des épingles. Tous ne sont pas représentés dans la matrice.

1.2.4. Le groupe E

Non figuré dans la matrice, le groupe E rassemble les tombes qui n'ont livré aucun objet métallique et aucune fusaïole. Ce groupe est relativement important puisque, sur les seules tombes intactes, 24 ne contenaient aucun objet en dehors des vases.

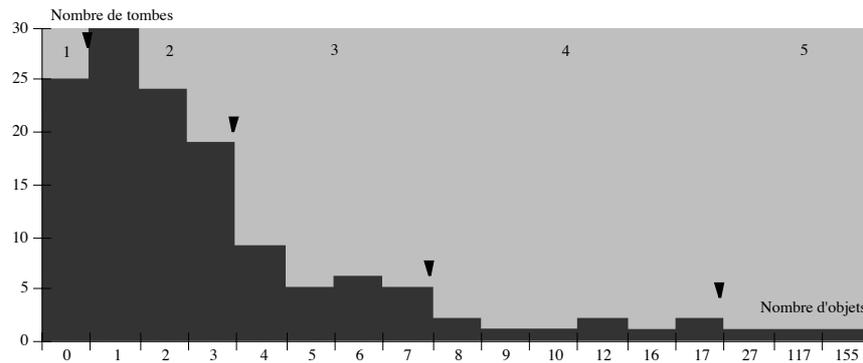


Fig. 438 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les tombes intactes.

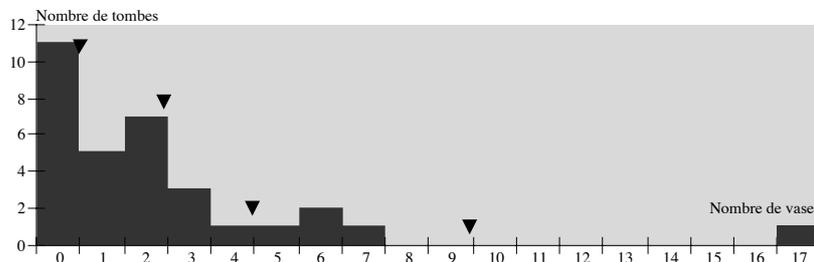


Fig. 439 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les sépultures de sujets immatures.

1.3. Interprétation des résultats

Que représentent les groupes que nous avons définis ? L'analyse du mobilier contenu dans les tombes de la nécropole du Moulin ainsi que les résultats obtenus dans le cadre d'études portant sur d'autres nécropoles à incinération contemporaines, ou légèrement postérieures, et de cimetières à inhumation, nous offrent la possibilité de proposer, comme d'autres l'ont fait avant nous, une partition sexuelle des individus.

Le groupe A correspond à des sujets féminins. On y relève en effet la présence d'objets de parure et de toilette qui sont totalement absents du groupe B, dans lequel on trouve en revanche des rasoirs, des couteaux et des armes. Ce groupe rassemble les sujets masculins. Ces conclusions ont déjà été obtenues sur la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989 : 377) ainsi que lors de l'étude d'ensembles contenant des inhumations. En effet, B. Dedet dans son travail sur les sépultures protohistoriques des garrigues languedociennes (Dedet 1992 : 193) a pu montrer que les couteaux et poignards étaient associés à des sujets incontestablement masculins. On peut également se référer à quelques sépultures de l'extrême fin de l'Âge du bronze et du tout début de l'Âge du fer de l'Est de la France, où des tombes de sujets masculins non incinérés contiennent régulièrement des épées, mais aussi des couteaux et des rasoirs (Chaume 1990 : 10). On doit donc considérer les

rasoirs, les couteaux, les poignards et les pointes de flèche comme des objets spécifiquement masculins, et les diverses parures (torques, anneaux de cheveux, chaînettes et boutons) ainsi que les coquillages et les fusaiöles comme des attributs typiquement féminins.

En ce qui concerne le groupe C, pour lequel nous avons opéré une distinction entre deux sous-groupes, C1 et C2, le problème réside dans la valeur sexuellement discriminante des bracelets. Quoiqu'il en soit, les tombes du sous-groupe C1 doivent être considérées comme des tombes doubles, associant un sujet féminin à un sujet masculin. Pour les sépultures du sous-groupe C2, si l'on considère, et cela semble être le cas, les bracelets comme typiquement féminins, il s'agit à nouveau de sépultures contenant à la fois un individu masculin et un individu féminin. Cette dernière hypothèse a notre préférence, eu égard aux résultats obtenus notamment à Agde.

Mais tous les objets ne semblent pas être de fins jalons sexuellement discriminants. Il s'agit en particulier des épingles, dont le classement dans la matrice semble en effet montrer une partition, pour certaines catégories en tout cas. Cependant, vu le faible effectif présent, nous resterons prudents quant à la validité d'une telle observation.

En récapitulatif, le groupe A correspond à des tombes féminines, le groupe B à des tombes masculines et le groupe C à des sépultures contenant un homme et une femme et dont les attributs sont réunis dans un seul et même ossuaire. Mais

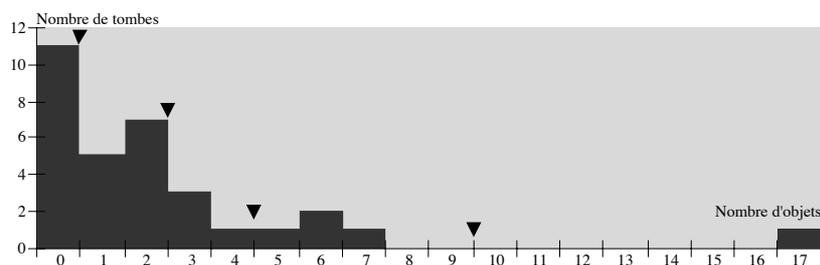


Fig. 440 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immatures.

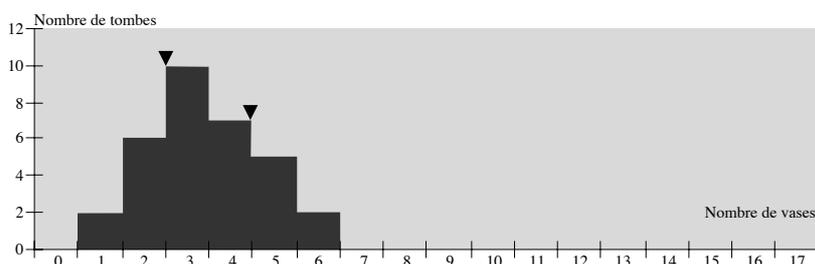


Fig. 441 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase I.

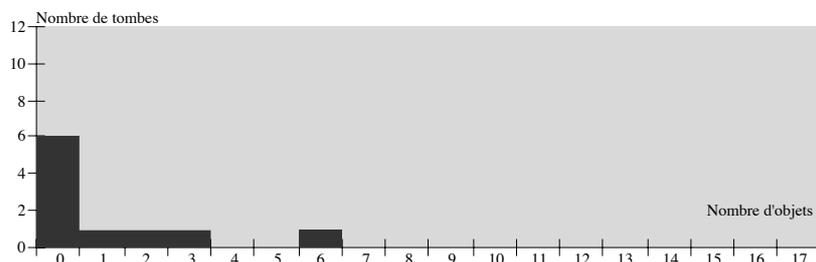


Fig. 442 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase I.

comme on l'a dit, tous les objets qui ont permis ces différenciations n'ont pas tous la même valeur. Il convient donc de distinguer les objets certainement sexuellement discriminants des pièces pour lesquelles le doute subsiste et des éléments non discriminants.

Parmi les objets sexuellement discriminants, on peut relever :

- les objets sûrement féminins : les fusaïoles, les anneaux de cheveux, les torques, les boutons, les coquillages.
- les objets vraisemblablement féminins : les bracelets, les perles, les spirales et les chaînettes.
- les objets incontestablement masculins : les rasoirs, les couteaux, les poignards et les armatures de flèche.
- les objets probablement masculins : les pinces à épiler.

Les objets sexuellement non discriminants sont — pour

l'instant — : les fibules à double ressort et les épingles tous types confondus, à l'exception peut-être des exemplaires à tête discoïdale épaisse.

1.4. Nombre total de tombes masculines et féminines

Il semble intéressant de comparer maintenant le nombre de tombes attribuées à des sujets féminins au nombre de sépultures considérées comme masculines. Une limite surgit cependant : le faible effectif de tombes sexuées par rapport au nombre total des sépultures. Il nous paraît donc vain de tenter ici une quelconque approche démographique. Les tombes supposées masculines sont au nombre de 32 ; 124 sépultures supposées féminines ont été recensées. L'écart observé est dû principalement au fait que les tombes de femmes semblent

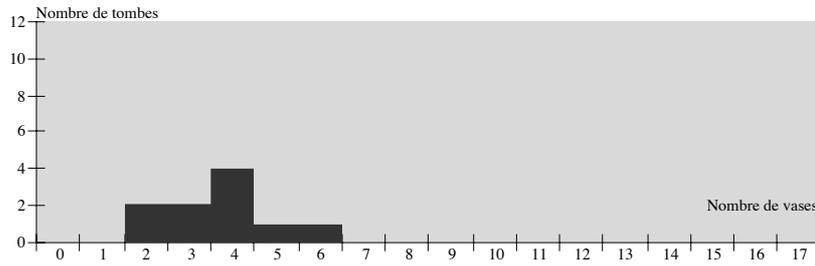


Fig. 443 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase II.

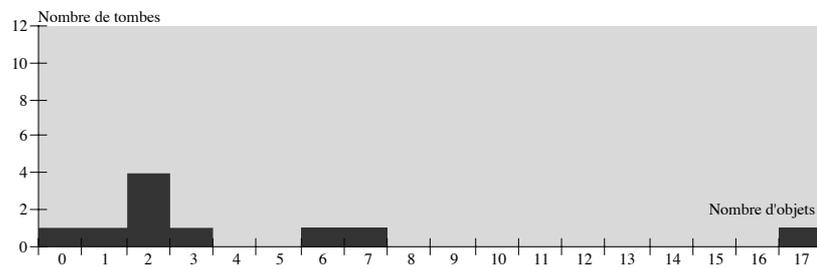


Fig. 444 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immature durant la phase II.

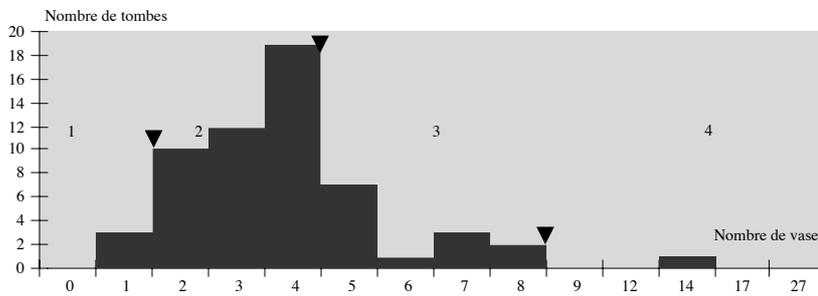


Fig. 445 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les sépultures de sujets adultes.

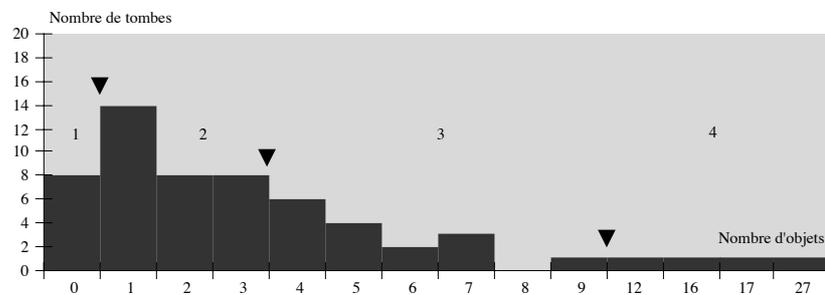


Fig. 446 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes.

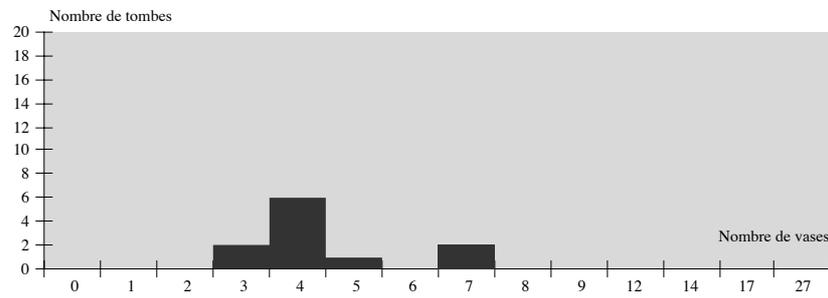


Fig. 447 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase I.

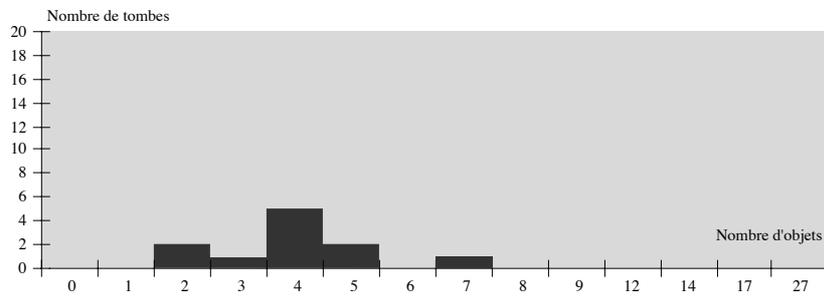


Fig. 448 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase I.

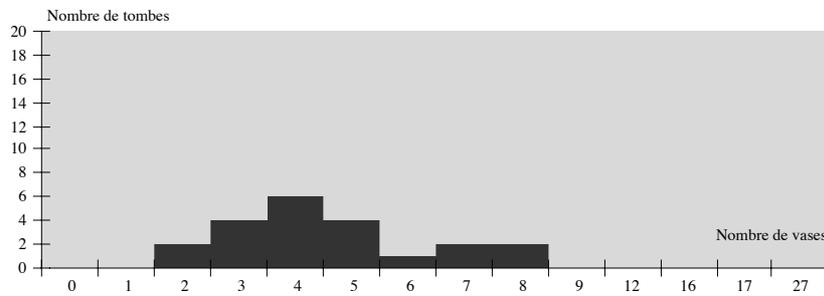


Fig. 449 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase II.

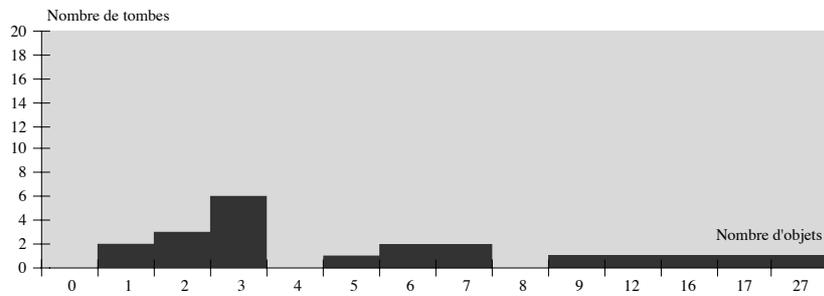


Fig. 450 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes durant phase II.

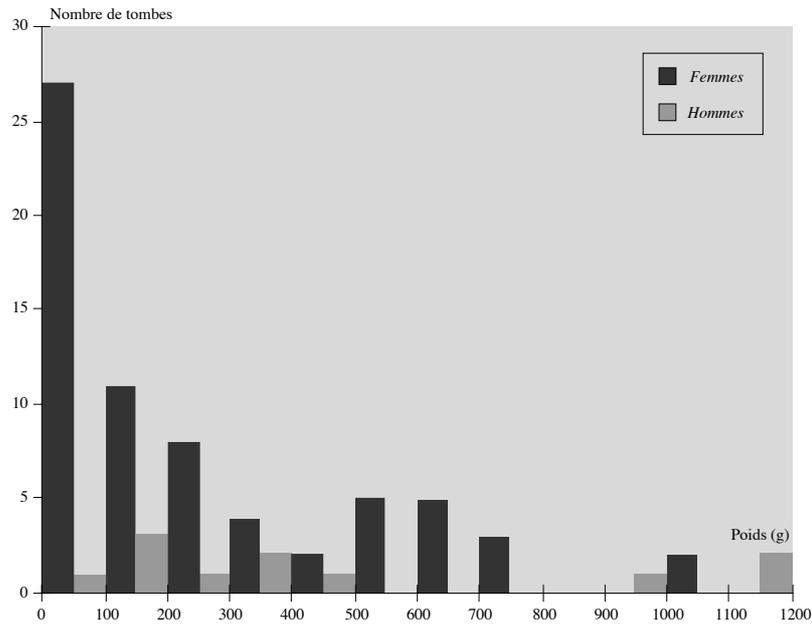


Fig. 451 : Histogramme de distribution du poids total des os humains brûlés dans les tombes d'hommes et les tombes de femmes.

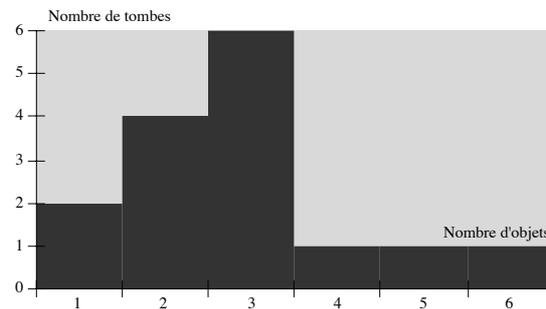


Fig. 452 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures supposées masculines.

plus aisément perceptibles car d'une part, les objets discriminants féminins sont plus nombreux, en qualité, et que d'autre part les tombes de femmes contiennent en moyenne nettement plus d'objets que les tombes masculines, ce qui rend leur repérage plus facile. En effet le nombre d'objets contenus dans les tombes masculines varie de 1 à 6, alors que ce même nombre varie de 1 à 155 dans les sépultures féminines.

2. ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES, HOMMES ET FEMMES : ANTHROPOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE

Avant d'étudier en détail les relations entre âge au décès ou sexe et mobilier, il faut rappeler que si l'âge au décès des défunts est abordé grâce à l'Anthropologie, avec toute la prudence indispensable lorsqu'on parle d'incinérations, la détermination sexuelle des individus est approchée grâce à l'étude

du mobilier archéologique, le métal en particulier. Une fois ces constatations posées, il faut également relever que la partition sexuelle des tombes ne tient en aucun cas compte de l'âge et que nous avons ainsi sexué des immatures grâce au mobilier alors que cela est quasi impossible sur des squelettes intacts non brûlés. Ce paradoxe méritait à notre avis d'être mentionné, car il renforce l'idée que de telles approches sont subordonnées à la prudence et à l'objectivité. Mais on peut toutefois se demander quelles sont les relations entre âge au décès et mobilier, ou entre sexe et mobilier. Nous nous efforcerons donc maintenant d'aborder ces problèmes, même s'il est vrai que nous disposons d'un échantillon relativement faible de tombes intactes.

D'une façon générale, si on prend en compte la totalité des sépultures, le nombre de récipients déposés dans les sépultures varie de 1 à 14, ossuaires compris. Une majorité

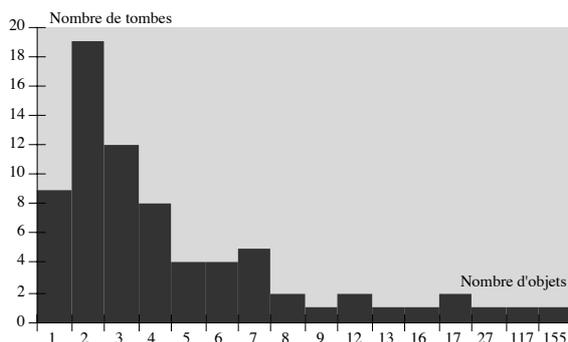


Fig. 453 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures supposées féminines.

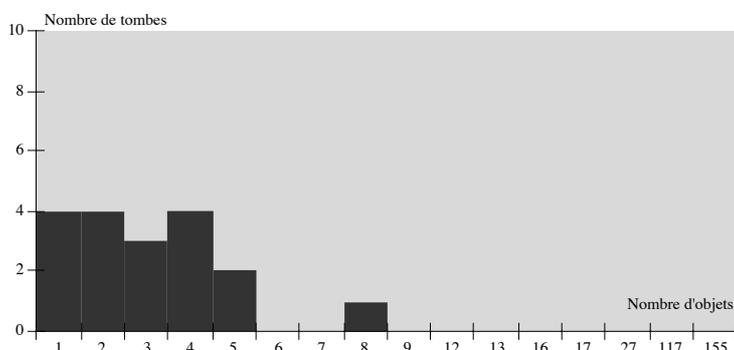


Fig. 454 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase I.

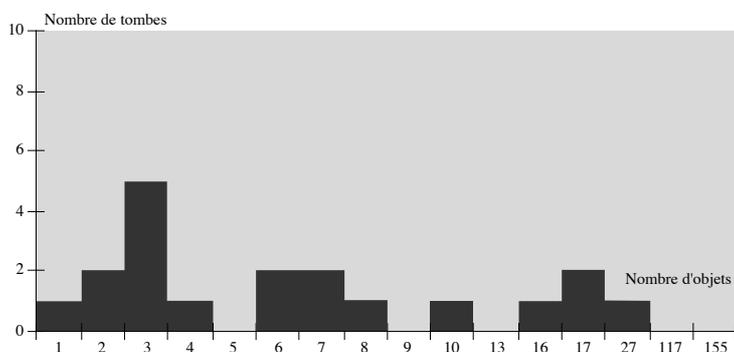


Fig. 455 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase IIa.

d'ensembles comprend de 1 à 4 vases. Ce résultat n'est bien entendu en rien significatif puisque de nombreuses tombes n'ont livré que quelques fragments de récipients. Si on ne prend maintenant en considération que les tombes intactes, la figure 437 montre qu'en fait, le nombre de récipients varie de 1 à 14, ossuaire compris. Cette grande différence devra être expliquée ; soit elle provient d'une inégalité importante dans les dépôts, soit il s'agit uniquement du reflet de la fourchette

chronologique prise en compte, en fait d'une évolution croissante du nombre de vases déposés dans les tombes. Quant aux objets, la figure 438 indique que le nombre d'objets déposés dans les tombes intactes varie de 0 à 155. Là encore, il faudra expliquer cette amplitude. Il faut aborder trois problèmes principaux que sont l'âge au décès, la phase chronologique considérée, enfin le sexe du défunt. Nous étudierons donc successivement ces différents points.

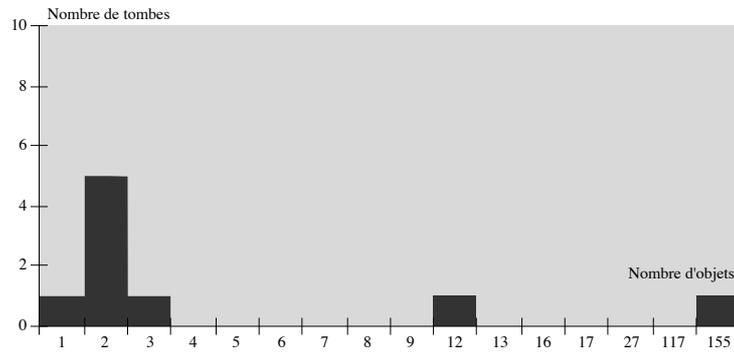


Fig. 456 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase IIb.

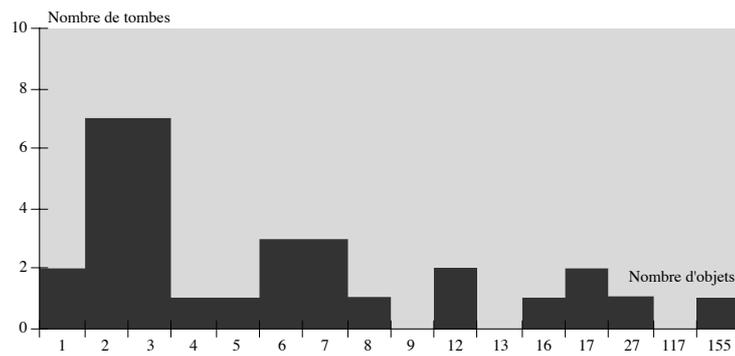


Fig. 457 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase II.

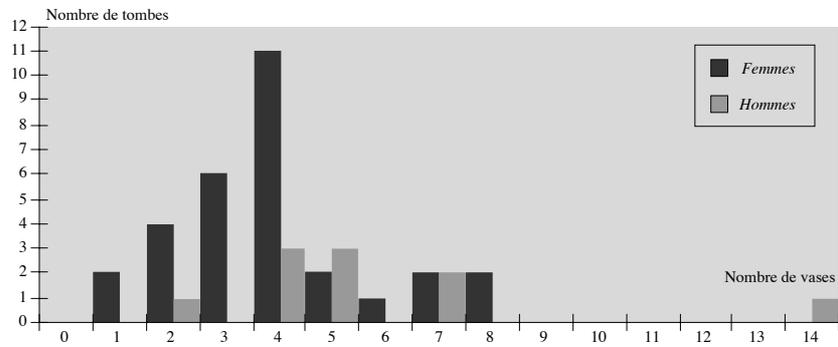


Fig. 458 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes.

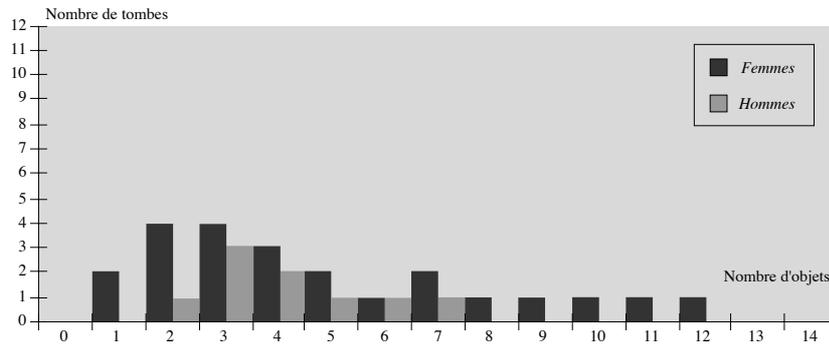


Fig. 459 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes.

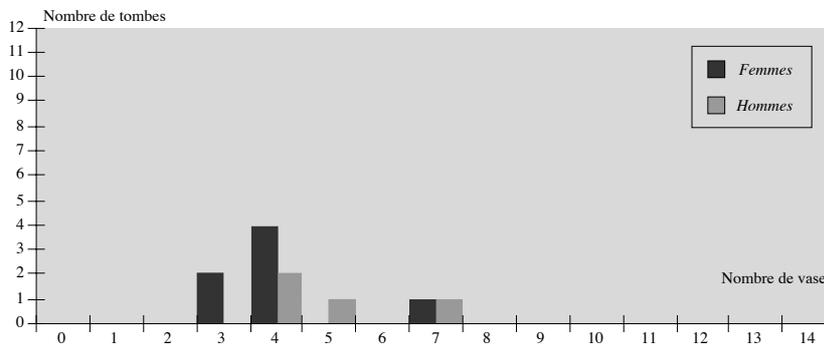


Fig. 460 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase I.

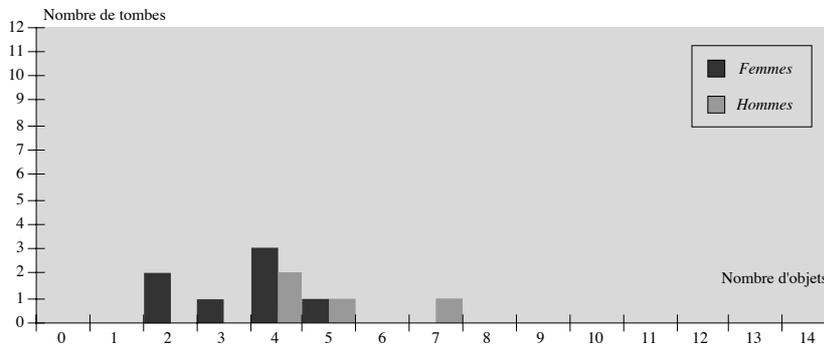


Fig. 461 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase I.

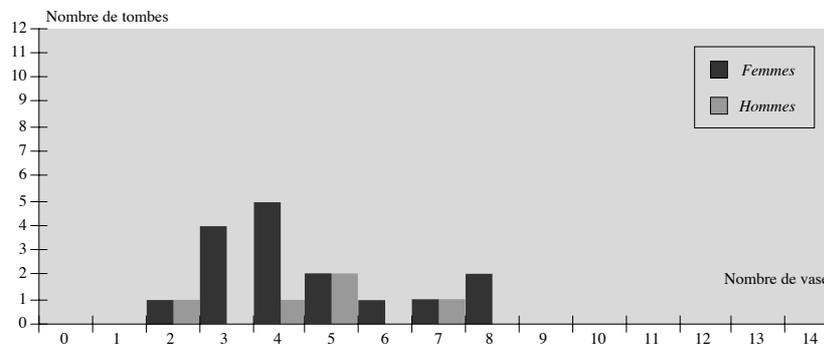


Fig. 462 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase II.

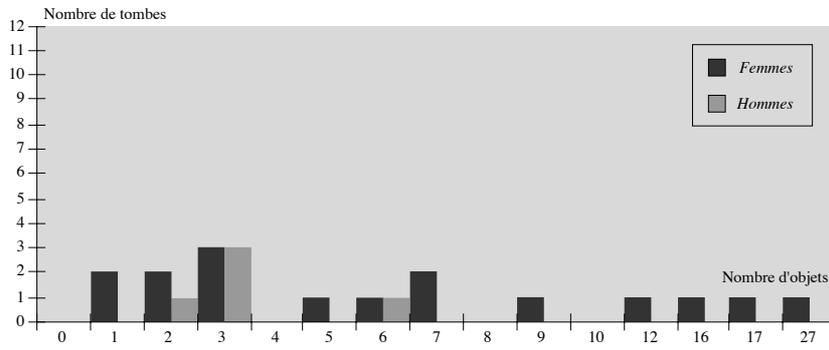


Fig. 463 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase II.

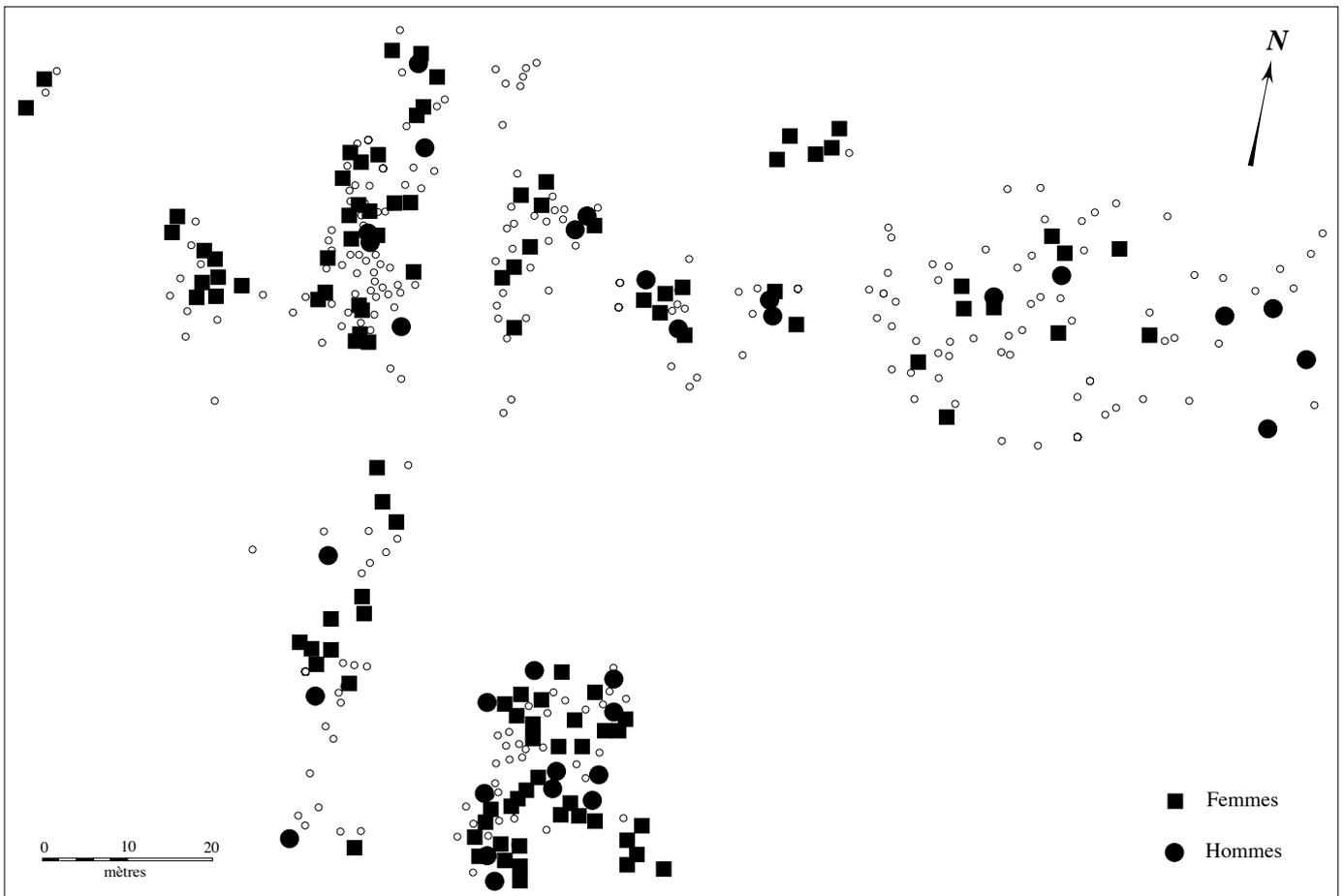


Fig. 464 : Répartition des sépultures féminines et masculines.

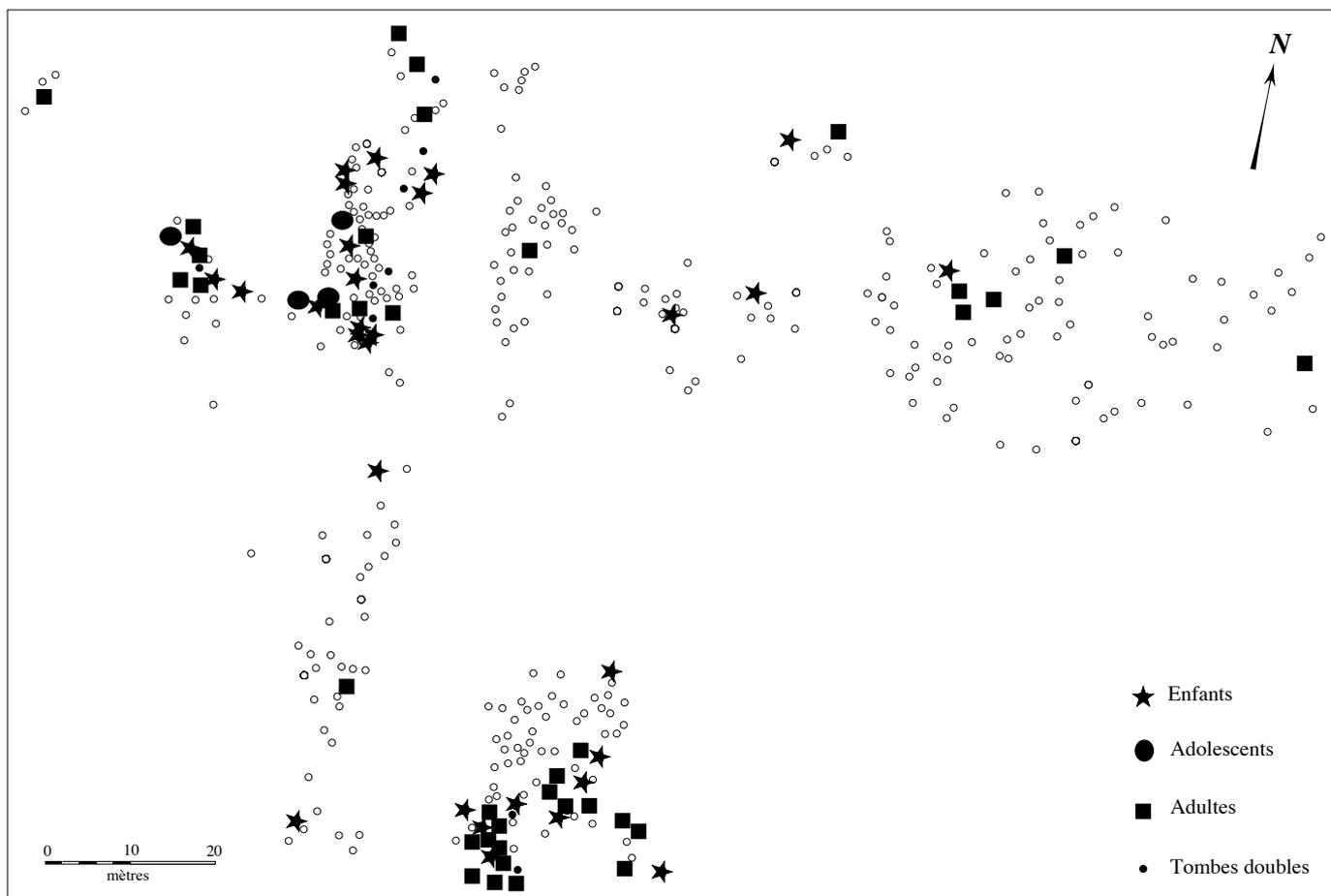


Fig. 465 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès.

2.1. Des enfants, des adultes et du mobilier

2.1.1. Les sujets immatures

Trente-deux tombes individuelles ont livré les restes d'un sujet immature. La figure 439 montre le nombre de récipients contenus dans ces sépultures. Une majorité de tombes contient en fait 3 récipients. Les deux sépultures qui renferment 6 récipients sont des tombes tardives des phases IIb et III. Quant aux objets et à leur nombre dans les tombes d'immatures, la figure 440 indique clairement qu'une très grande majorité de ces ensembles contiennent 2 objets au plus ; quelques tombes en contiennent plus de 5 ; une seule plus de 10 pièces.

Si on tient compte maintenant de la répartition par phase chronologique, on peut faire les observations suivantes. Pendant la phase I, le nombre de récipients déposés varie entre 1 et 5. La moitié des sépultures d'enfants contient 3 récipients (fig. 441). Les objets sont très peu nombreux dans les tombes

d'immatures. 60 % d'entre elles n'en contiennent aucun ; une sépulture en renfermait 6 (fig. 442). Durant la phase II (IIa et IIb), les tombes d'immatures peuvent contenir de 2 à 6 récipients, avec un maximum d'effectif à 4 (fig. 443). La plupart de ces sépultures contiennent 2 objets, alors que contrairement à la phase précédente, 1 seule tombe n'en renferme pas. La tombe 126, datée de la phase IIa, en a livré 17. Deux ensembles contiennent 6 et 7 objets (fig. 444). Au niveau des récipients, il y en a plus dans les tombes durant la phase II que pendant la phase I. En effet, pour la phase I, le nombre moyen de vases déposés est de 3,2 vases par tombe, alors qu'il est de 3,7 vases par tombe pour la phase II. Au niveau des objets, on aboutit aux mêmes constatations : le nombre moyen d'objets déposés dans les tombes est de 1,2 objet par tombe pour la phase I et de 4,7 objets par tombe pour la phase II. Enfin, si l'on tient compte des objets sexuellement discriminants, 16 tombes parmi les sépultures d'enfants semblent être des tombes féminines. Elles contiennent en moyenne 3,7 vases et 3,8 objets par tombe. Comme on l'a dit précédemment, ce sont ces tombes qui contiennent le plus d'objets.

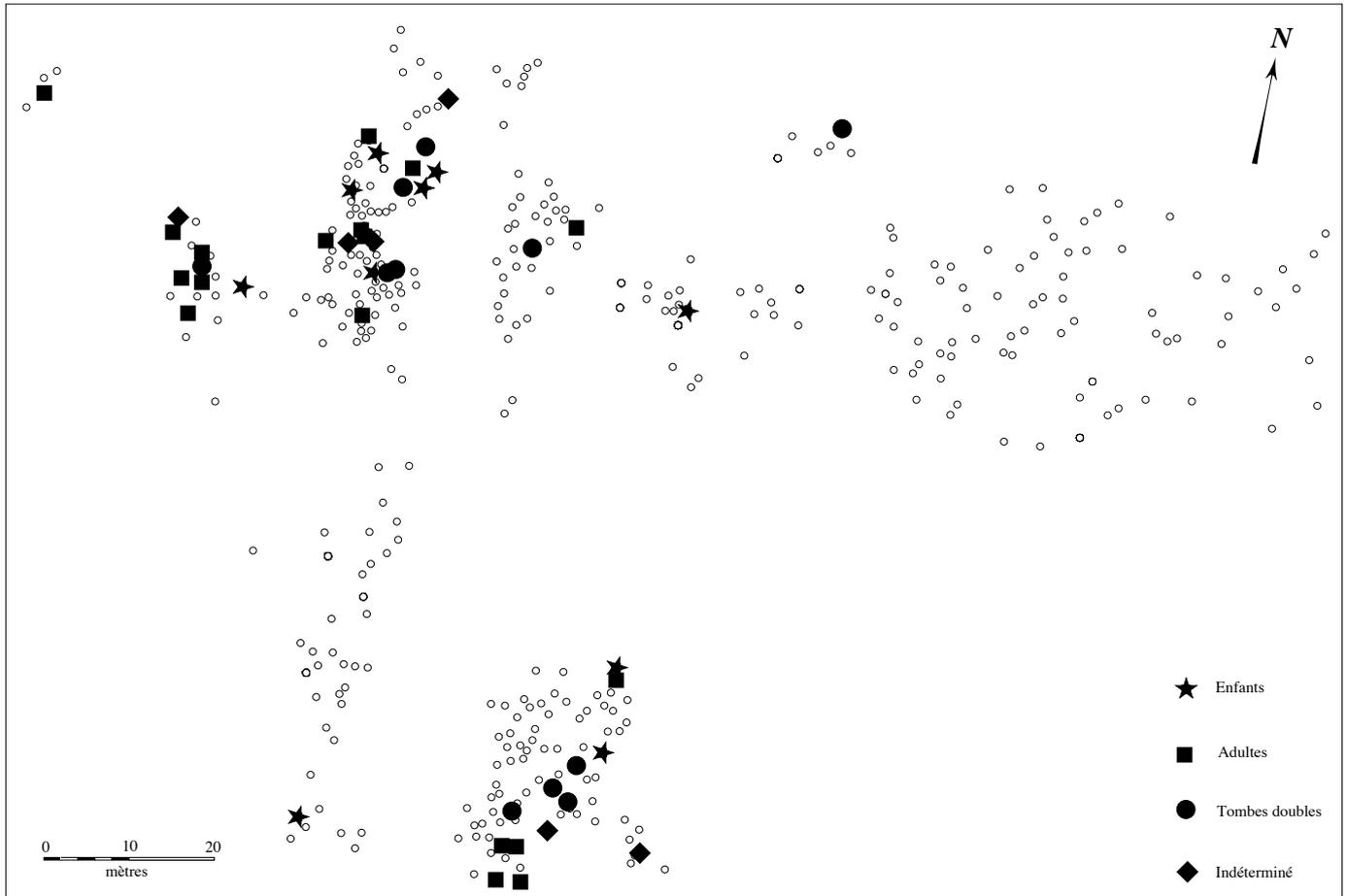


Fig. 466 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase I.

2.1.2. Les sujets adultes

Cinquante-huit individus adultes ont été recensés dans les sépultures individuelles. La figure 445 indique la quantité de récipients déposés dans ces tombes. On observe un maximum de tombes dans la classe " 4 vases ". Les sépultures qui contiennent 8 et 14 récipients sont datées de la phase II et de la phase III. La figure 446 montre le nombre d'objets contenus dans les tombes. La moitié d'entre elles en renferme plus de 2, et un grand nombre en contient plus de 3. Le maximum est de 14 tombes pour la classe " 1 objet ". Seulement 8 ensembles n'en contiennent aucun. Qu'en est-il de la distribution en fonction des différentes phases chronologiques ? Le nombre de récipients dans les tombes d'adultes de la phase I varie entre 3 et 7. En fait, seules 2 sépultures renferment 7 récipients, 1 en contient 5 (fig. 447). Les tombes ont livré en moyenne 4,5 vases par tombe. En règle générale, le nombre d'objets est également assez faible, puisqu'il varie de 2 à 7, avec un maximum à 4 (fig. 448). Une seule tombe en contient 7. Le nombre

moyen est de 4. Les tombes d'adultes de la phase II ont livré en moyenne 4,6 vases, avec un minimum de 2 récipients et un maximum de 8 (fig. 449). Elles contiennent en général entre 1 et 27 objets, avec un maximum de 3 pièces (fig. 450). Le nombre moyen d'objets renfermés dans les tombes est de 6,6. Peu de tombes de la phase III sont intactes et nous ne disposons donc que d'un faible échantillon de ce tout début de l'Age du fer. En fait, seule la tombe 367 est dans ce cas et c'est la seule pour laquelle nous avons pu déterminer l'âge au décès du défunt. Elle contient 14 récipients et 5 objets.

Comme on le voit, il y a peu de différence entre les phases I et II. Ou du moins cette différence est-elle minime, en ce qui concerne les vases en tout cas. Mais nous reviendrons sur le problème de la céramique. La différence la plus notable réside dans le mobilier non céramique puisqu'il est très net que celui-ci augmente considérablement dès le début de la phase II. Il est délicat de continuer la comparaison avec la phase III, période trop mal représentée.

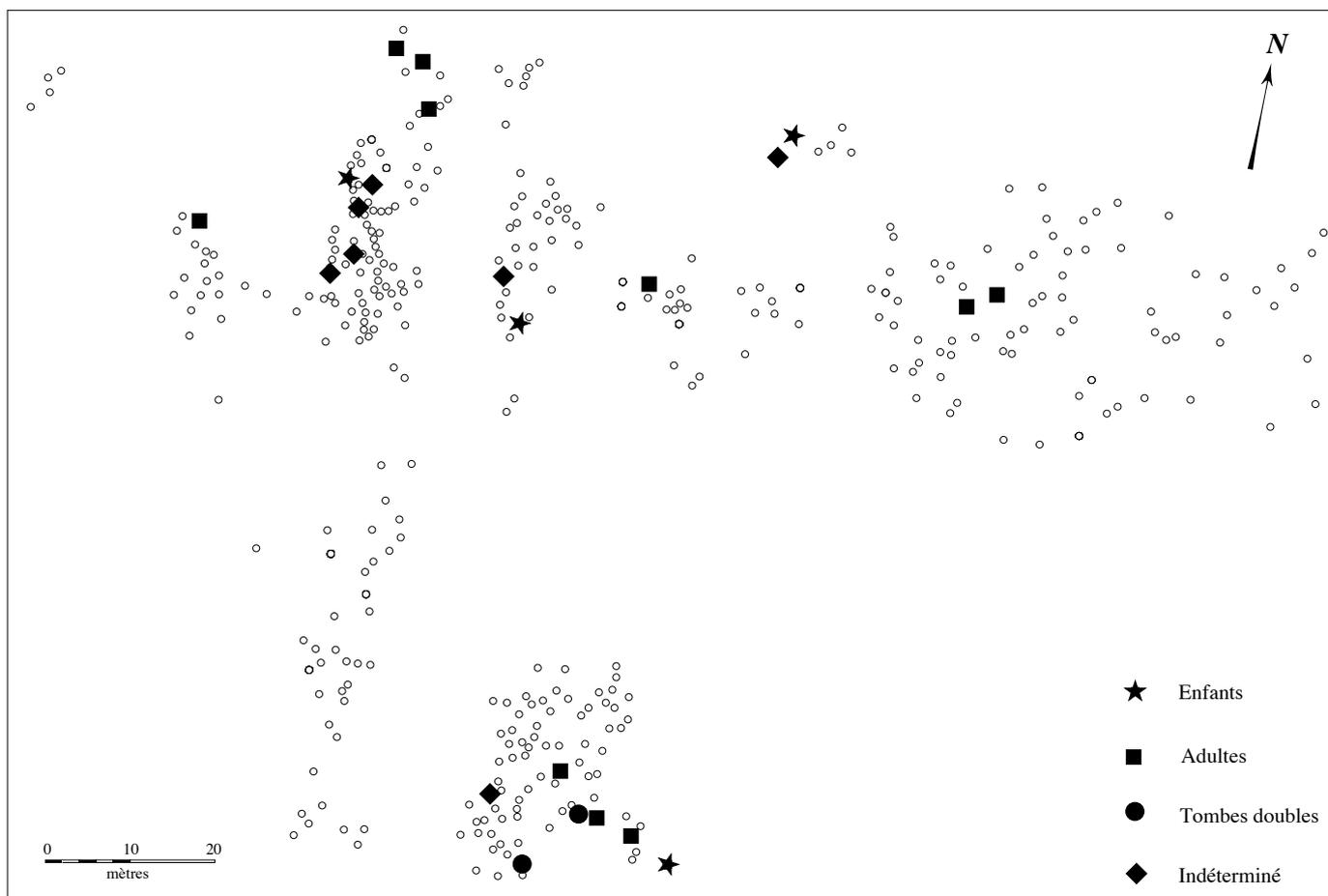


Fig. 467 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase IIa.

2.2. Des femmes, des hommes et du mobilier

Avant de comparer « sexe » et « mobilier », on peut se demander s'il y a une relation directe entre le poids total des ossements humains brûlés et le sexe de l'individu incinéré. La figure 451 montre qu'il n'en est rien. S'il est vrai qu'on a finalement pu déterminer très peu de tombes masculines parmi les tombes étudiées qui, rappelons-le, sont les tombes intactes, l'histogramme de distribution semble indiquer, malgré cette différence d'effectif, que les tombes masculines comme les tombes féminines contiennent des quantités très variables d'ossements, sans réelle partition. Il faut maintenant se demander si le nombre d'objets déposés dans les tombes masculines est proche de celui des pièces contenues dans les tombes féminines, et si cette quantité augmente au cours du temps. Quels que soient la phase concernée et l'âge au décès du défunt, le nombre d'objets déposés dans les tombes masculines varie de 1 à 6 (fig. 452), avec un maximum de 3 objets. Pour les tombes féminines, le nombre des objets contenus dans les sépultures varie de 1 à 155, avec un maximum de 2 pièces (fig. 453). On note d'emblée la différence entre tombes

d'hommes et tombes de femmes, ces dernières contenant beaucoup plus d'objets.

Si on analyse alors la quantité d'objets présents dans les tombes en fonction du sexe du défunt et de la phase chronologique, on observe les faits suivants. Pour les tombes masculines, l'évolution, si évolution il y a, est quasiment impossible à déceler. En effet, les tombes intactes sont très peu nombreuses si bien qu'une fois réparties dans les différentes phases, elles ne forment plus que de faibles effectifs. Tout au plus peut-on noter une très légère augmentation à la phase II. En ce qui concerne les tombes féminines, l'évolution du nombre d'objets déposés dans les sépultures est beaucoup plus nette. Comme le montrent les histogrammes de distribution (fig. 454, 455, 456 et 457), une augmentation est à noter dès la phase IIa, qui va donner pour la phase II prise dans sa globalité une image différente de celle obtenue pour la phase I. C'est à la phase IIb que doit être rapportée la sépulture contenant 155 objets, et à la phase III, hélas trop peu représentée, que l'on doit rattacher la tombe qui a livré 117 objets.

Nous prendrons maintenant en compte le sexe du défunt et les phases chronologiques, mais il ne s'agira là que des tombes

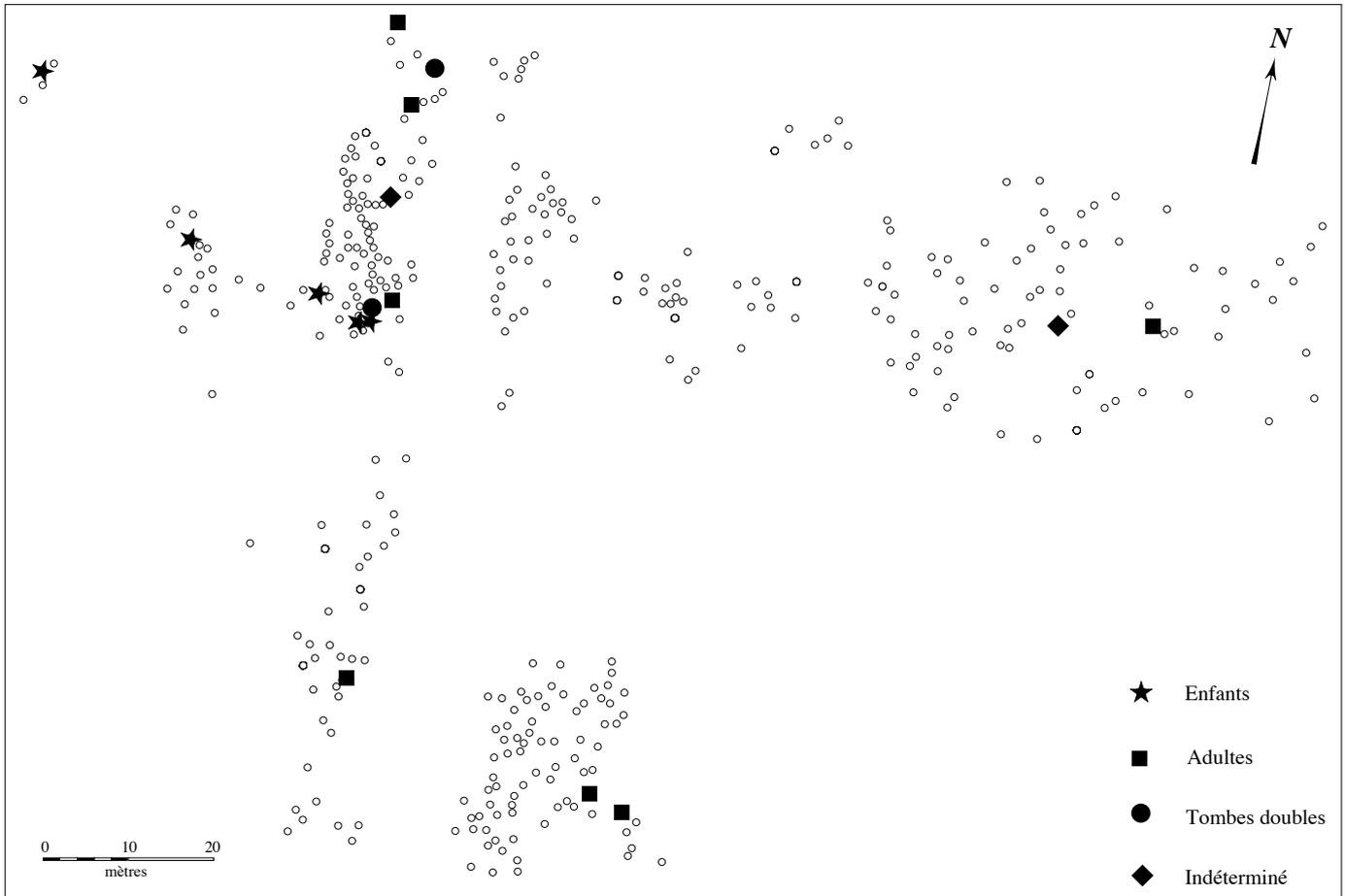


Fig. 468 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase IIb.

contenant les restes de sujets adultes. Si on en croit les histogrammes de distribution de la figure 458, les hommes recevraient plus de vases que les femmes. Il faut cependant rester prudent car encore une fois, l'effectif des tombes masculines est trop faible pour asseoir de façon définitive de telles conclusions. Chez les sujets adultes, comme cela fut le cas pour l'ensemble des tombes intactes, les sépultures féminines renferment plus d'objets que les tombes masculines, comme en témoigne la figure 459. Si on interroge les chiffres à propos de la quantité de mobilier accompagnant le défunt selon les phases chronologiques, les observations qu'on peut réaliser sont les suivantes. A en croire la figure 460, les tombes de sujets adultes masculins de la phase I contiennent plus de vases que les tombes féminines. Mais là encore, ça ne repose que sur un bien faible effectif qui ne permet en aucun cas de conclure. Il en est de même pour la quantité d'objets déposés dans les tombes (fig. 461).

La même constatation s'impose à propos des sépultures de la phase II, pour la céramique en tout cas (fig. 462). En ce qui concerne les objets, il paraît indubitable que les sépultures de femmes adultes en contiennent plus que les tombes

d'hommes, comme le montre la figure 463. Mais il convient à nouveau d'être prudent : cette différence n'est pas forcément liée à une partition sexuelle, d'autres paramètres ethnologiques ou sociaux peuvent être à l'origine de cette nuance.

2.3. Les offrandes alimentaires

On peut également s'interroger sur les relations qui peuvent exister entre le défunt et l'offrande alimentaire déposée dans la tombe. Car si on compare ces deux paramètres, on remarque que pour les offrandes constituées d'un humérus d'ovicapriné, il est exceptionnel que les tombes renferment les restes d'un enfant. Sur 41 cas, 6 seulement ont été recensés parmi lesquels 2 tombes où l'identification de l'os animal n'est pas certaine et 3 tombes où l'âge au décès du sujet n'est pas absolument certain. Les enfants ayant reçu d'autres types d'offrande sont également assez rares puisque 2 seulement ont été recensés (tombes 161 et 225). L'une est datée de la phase I, l'autre n'est pas datée. Si, dans les 2 cas l'âge au décès n'est pas sûr (infans I ? et infans II ou adolescent), il est en

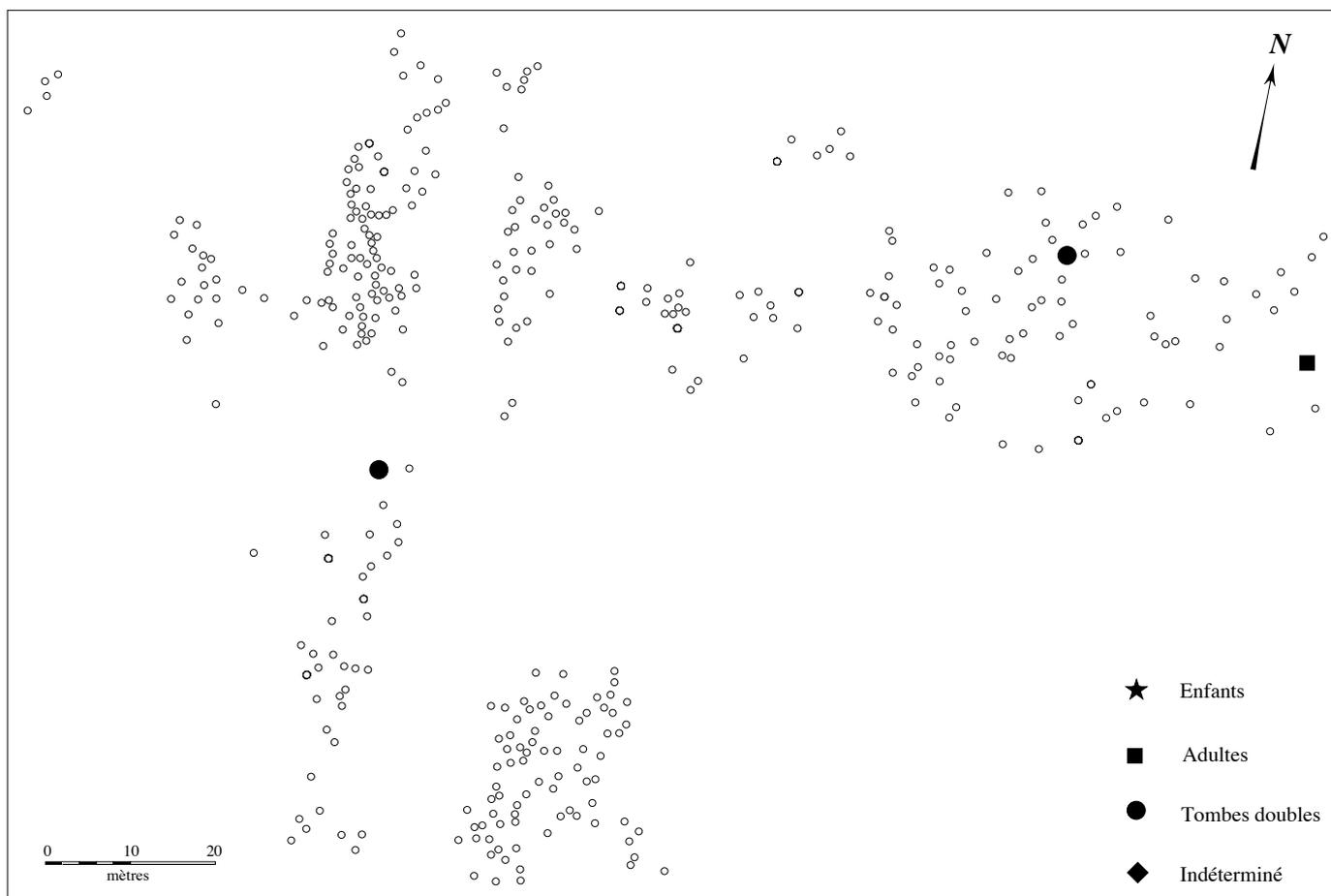


Fig. 469 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase III.

revanche certain que les os d'ovicapriné déposés dans la sépulture appartiennent à des sujets jeunes. Seule la tombe 161 contenait en plus des os de porc. Ces observations ne semblent pas dues à une simple coïncidence. Il paraît probable qu'il existe une différence au niveau des offrandes alimentaires entre enfants et adultes, ces derniers ayant bénéficié de la quasi totalité des dépôts de viande.

Qu'en est-il de l'offrande alimentaire en fonction du sexe ? Même si nos déterminations sexuelles reposent sur le seul mobilier archéologique, ne peut-on tenter un parallèle entre ces deux paramètres ? Si on prend en compte les tombes intactes, la répartition des offrandes alimentaires en fonction du sexe du défunt est surprenante. On constate en effet que la majorité des tombes (24 sépultures au total) contenant un humérus d'ovicapriné sont des tombes féminines. Les tombes masculines (7 sépultures avec offrande alimentaire) ne renferment que rarement ce type d'offrande seul (3 cas). En revanche, c'est dans ces dernières qu'on retrouve les dépôts de pièces de bœuf, de cerf et de porc. Une tombe féminine contenait un vestige de bœuf, mais il s'agit d'une incisive isolée qui

peut s'apparenter à bien autre chose qu'une offrande alimentaire, les dents n'étant pas un mets de tout premier choix ! Il faut cependant souligner que 17 tombes pour lesquelles le sexe du défunt n'a pas pu être « déterminé » contiennent également des humérus d'ovicaprinés.

Circonstance extraordinaire, il s'avère que le nombre de tombes masculines (7) ajouté au nombre de sépultures non sexuées contenant des offrandes alimentaires (17) correspond très exactement au nombre total de sépultures féminines avec pièce de viande (24). Faut-il par conséquent en conclure que les tombes non sexuées avec offrande seraient des tombes masculines ? S'il est vrai que ce schéma est tentant, il convient toutefois de rester prudent vis-à-vis de ce genre de rapide calcul. Une chose semble en revanche relativement claire : les tombes d'hommes contiennent en général les restes de gros animaux, tels le bœuf ou le cerf, rarement le mouton ou la chèvre, alors que les pièces de viande accompagnant les femmes proviennent exclusivement des ovicaprinés. Un doute subsiste cependant : 17 sépultures qui contiennent un humérus d'ovicapriné n'ont pu être sexuées.

3. RÉPARTITION SPATIALE DES TOMBES D'HOMMES ET DE FEMMES

Même s'il est vrai que, finalement, nous avons déterminé beaucoup plus de tombes féminines que de tombes masculines, on peut se demander si ces sujets se répartissent de façon homogène sur la nécropole. La figure 464 ne montre aucune concentration particulière et de toute façon, le plan ici figuré concerne toutes les phases d'utilisation du cimetière, si bien que la répartition des tombes sexuées n'a qu'un intérêt mineur.

4. RÉPARTITION SPATIALE DES TOMBES D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES

On a pu estimer l'âge au décès, ou du moins l'approcher, d'une majorité des sujets présents dans les tombes. Malgré toutes les difficultés rencontrées, il est maintenant possible de voir comment les sujets de chaque classe d'âge se répartissent au sein du cimetière. La figure 465 montre qu'en fait aucun regroupement n'est perceptible ; ainsi il n'y a pas de secteur spécialisé dans telle ou telle classe d'âge. Mais l'examen attentif du secteur des tombes 69 à 74 montre cependant une faible concentration de tombes de sujets immatures (tombes 69, 70, 72, 73) juxtaposées à des sépultures d'adultes (tombes 71 et 74). Faut-il voir dans cet ensemble un regroupement, de type familial par exemple ? Malheureusement, si on précise l'étude de ces répartitions, en suivant les phases chronologiques que nous avons définies, ces hypothèses séduisantes ne résistent pas longtemps, non pas qu'elles soient alors infirmées, mais le manque cruel de datations précises pour certaines tombes, faute d'un mobilier caractéristique, réduit dès lors considéra-

blement l'échantillon de sépultures étudiables spatialement. Pour la phase I, la carte de répartition par âge au décès (fig. 466) n'apporte aucune indication sérieuse quant à une quelconque concentration ou à propos d'éventuels groupements familiaux. Tout au plus peut-on constater qu'il ne semble y avoir aucun secteur spécialisé dans une classe d'âge. On arrive aux mêmes conclusions pour les phases IIa et IIb (fig. 467 et 468), ainsi que pour la phase III (fig. 469).

Résumé

Grâce au mobilier métallique, une sériation sexuelle des sépultures a pu être tentée. Elle montre que certains objets sont de bons discriminants sexuels. Ces propositions sont importantes puisqu'il est quasiment impossible de déterminer le sexe sur des os incinérés. Ces distinctions ne sont pas toujours possibles et certains objets n'ont à ce chapitre aucune valeur. Les objets féminins sont plus nombreux que les objets masculins. Les catégories considérées comme discriminantes sont toutes à fait comparables à celles définies pour la nécropole d'Agde. Certaines différences, certes parfois ténues, ont été relevées au niveau de la qualité et de la quantité du mobilier en fonction du sexe, de l'âge au décès de l'individu et de la phase chronologique. Il est également apparu que seules les tombes masculines bénéficiaient de dépôts carnés de gros animaux (bœuf, cheval, cerf) alors que les femmes étaient le plus souvent accompagnées d'une épaule de mouton ou de chèvre. Il n'existe à première vue aucune partition spatiale liée au sexe ni à l'âge. On observe au contraire des groupes de tombes composés de sujets adultes et d'enfants qui évoquent des groupements de type familial.

Chapitre 7

Des riches et des pauvres

1. INTRODUCTION

Les sépultures sont-elles en mesure, à travers l'ensemble des composantes qui les caractérisent, de nous renseigner sur le statut social de chaque individu au sein de la communauté, et donc de nous restituer une image relativement fidèle de la société ? En d'autres termes, le monde des morts est-il une reproduction du monde des vivants ? Ce problème, maintes fois soulevé, semble opposer d'une part les partisans d'une approche sociale des communautés passées à l'aide des données funéraires, d'autre part les détracteurs d'un tel protocole visant à "remodeler" les sociétés antiques et à analyser leur structure et leur fonctionnement interne à partir des seules sépultures. Les écrits à ce propos sont éloquentes : nous en citerons quelques-uns qui traitent de la Protohistoire. Ainsi, pour certains auteurs "*Une structure funéraire, au-delà des informations qu'elle livre sur les aspects chronologiques et événementiels de la mort, permet, si on la rapproche des ensembles funéraires contemporains, une approche féconde de la sociologie de la population concernée*" (Brun 1987 : 35). D'autres admettent qu' "*...à très peu d'exception près, les (ces) nécropoles témoignent, comme l'habitat contemporain, d'un certain nivellement des conditions sociales*" (Py 1993 : 72), mais soulignent : "*...le funéraire, dont on sait la fragilité en matière d'interprétation sociale*" (Py 1993 : 75). Que penser donc, et où situer la limite entre constatations archéologiques et visions sociologiques ? A. Daubigney rappelle cependant que "*Les lectures sociales du donné archéologique restent (donc) d'une discrétion extrême que l'insuffisance des sources ne saurait totalement justifier*" et d'ajouter "*Naturellement, les tombes protohistoriques ne peuvent rendre compte des rapports sociaux ni dans leur totalité ni dans leur complexité*", avant de conclure "*Les tombes, les nécropoles sont susceptibles d'enregistrer un décalque des rapports sociaux. Le témoignage de textes et*

même de fouilles est déjà, sur ce point, transparent. A la fois reproduction et représentation du monde des vivants, l'espace des morts est un espace socialisé qui peut signifier des rapports hiérarchiques qu'il convient de situer historiquement et d'abord de reconnaître" (Daubigney 1984 : 123). Ainsi donc, on le voit, le problème de l'approche des structures sociales à travers les ensembles funéraires est, de façon indirecte, source de polémique. Problème d'école ? Choix délibéré ? Il ne s'agit pas pour nous de trancher, ni de prendre partie pour tel ou tel avis. Nous rappellerons cependant que ce type d'approche est très récent pour ce qui concerne le Premier âge du fer méridional (Nickels 1989, Janin 1993a, 1996, 1997). Nous suivrons donc le schéma qu'adoptèrent les auteurs de la publication de la nécropole d'Agde, toujours dans un esprit de continuité et pour permettre à chacun de comparer. De plus, les précautions dont ces auteurs s'entourent (Nickels 1989 : 401) ne font qu'enrichir leur approche. En effet, la mise en avant des confusions possibles entre tombe riche et tombe de riche, tombe riche et tombe multiple, tombe pauvre et tombe d'enfant, pose clairement les limites d'une telle approche et prévient d'emblée les risques d'un développement hasardeux. Nous avons donc tenté l'abord social de la communauté de Mailhac à l'aube de la Protohistoire en nous fondant sur l'ensemble des résultats engrangés dans les chapitres précédents. Un des paramètres majeurs est, on l'a dit plus haut, l'appartenance du lot à plusieurs phases chronologiques : Bronze final IIIb, Transition Bronze / Fer, Premier âge du fer. Il aurait été en effet incompréhensible d'envisager une telle étude sans se soucier notamment de l'évolution du mobilier, fondement de la mise en séquences chronologiques, ni de prendre en considération le fait que ce mobilier, outre qu'il évolue, subit des modifications quantitatives. Nous aborderons donc cette tentative d'analyse sociologique en respectant les phases définies précédemment.

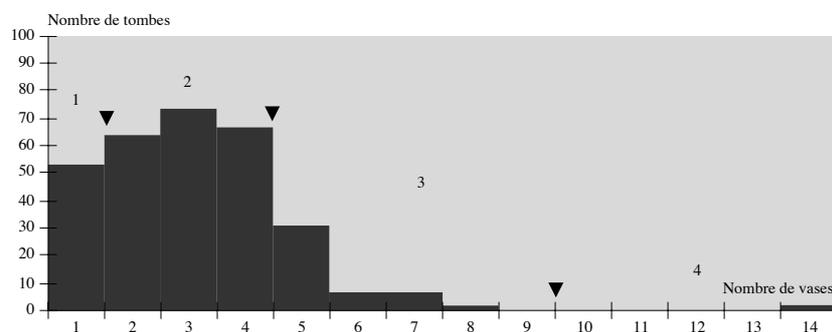


Fig. 470 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les tombes.

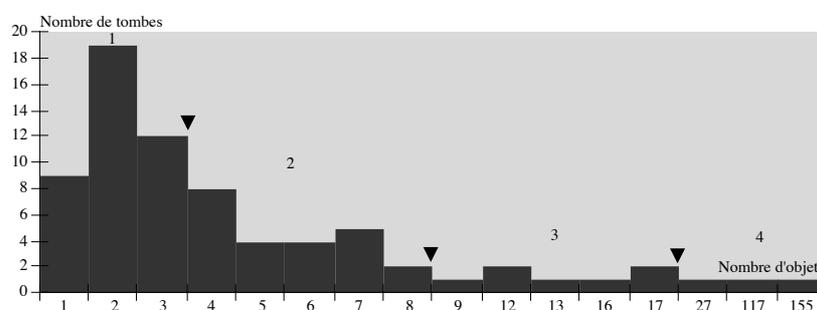


Fig. 471 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques déposés dans les tombes féminines.

2. LES CRITERES D'ÉVALUATION

2.1. L'architecture funéraire

Dans le chapitre 5, nous avons indiqué qu'il n'était pas possible, à partir des vestiges conservés du cimetière du Moulin, de sérier et de grouper chronologiquement les architectures funéraires, tant externes qu'internes, en fonction de leur datation. C'est pourquoi ce paramètre pourtant important de la nécropole ne sera pas utilisé ici. Trop peu de structures sont conservées et de toute façon, toutes se distribuent de façon quasi homogène sur le laps de temps considéré.

2.2. Le mobilier céramique

D'une façon générale, les sépultures du Moulin contiennent un nombre variable de récipients. La figure 470 montre qu'on peut légitimement sérier les tombes en fonction de la quantité de vases qu'elles contiennent. Nous distinguerons ainsi 4 groupes de tombes : 1 : 1 vase ; 2 : 2 à 4 vases ; 3 : 5 à 9 vases ; 4 : 10 vases et plus. Ne pas prendre en compte à ce stade les phases chronologiques n'est pas un handicap. En effet, on a vu

que le nombre de récipients augmentait au cours du temps. Si on tente une analyse sociologique du groupe par phase chronologique, on pourra vérifier voire confirmer, les conclusions précédemment rappelées.

2.3. Le mobilier métallique

L'abondance du mobilier non céramique, en particulier les pièces métalliques, peut également revêtir un aspect intéressant dans l'abord des structures sociales du groupe. Comme pour les vases, nous avons subdivisé le mobilier en plusieurs sous-groupes sans nous soucier au départ de la chronologie. Par contre nous avons considéré différemment les objets probablement masculins des pièces vraisemblablement féminines car l'écart de leur représentation quantitative entre les deux sexes semble important. Rappelons que les tombes féminines contiennent généralement plus d'objets que les tombes masculines. Nous avons donc dressé un histogramme de distribution des pièces en métal pour chaque sexe.

La figure 471 montre que pour les sépultures féminines, il est possible de constituer 4 sous-groupes : 1 : 1 à 3 objets ; 2 : 4 à 8 objets ; 3 : 9 à 20 objets ; 4 : plus de 20 objets. Pour les

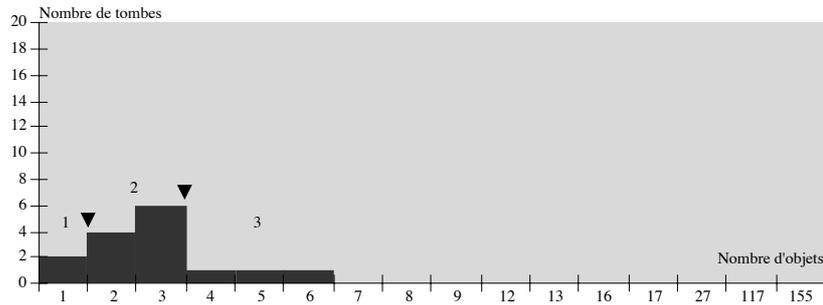


Fig. 472 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques déposés dans les tombes masculines.

tombes masculines, nous avons distingué 3 groupes (fig. 472) : 1 : 1 objet ; 2 : 2 ou 3 objets ; 3 : plus de 3 objets.

2.4. La nature des offrandes alimentaires

On a vu que finalement, de nombreuses tombes contenaient les restes — osseux — d'offrandes alimentaires et même que la nature de ces offrandes variait d'une tombe à l'autre, vraisemblablement en fonction du sexe. En prenant en compte la totalité des espèces reconnues, et en faisant fi des probables démarcations sexuelles, nous avons divisé le paramètre "offrandes alimentaires" en trois ensembles : 1 : présence de bœuf, de cheval ou de cerf ; 2 : présence d'ovicapriné ; 3 : présence d'autres espèces. Il convient cependant de préciser que dans les cas où deux de ces ensembles ont été reconnus dans une même tombe, c'est la valeur la plus "importante" d'un point de vue constitutionnel qui a été retenue. Ainsi, pour une sépulture qui a livré les restes d'un ovicapriné et les restes d'un bovidé, seul le caractère bovidé sera pris en compte.

3. LA HIÉRARCHISATION DES SÉPULTURES

Une fois les critères d'évaluation définis, il faut les mettre en concurrence et analyser le résultat de cette confrontation. Pour ce faire, nous avons eu à nouveau recours aux matrices ordonnables, en établissant une matrice par phase.

3.1. La phase I

La figure 473 montre la diagonalisation obtenue et le classement des tombes en divers groupes. Cette sériation dépend bien sûr des critères retenus. D'emblée, il est possible de distinguer 9 groupes de tombes. Si on prend en compte le nombre de vases et le nombre de pièces métalliques, on peut ramener le nombre des groupes à 2, voire éventuellement à 3. Mais il faut également tenir compte, et la matrice le montre bien, de l'âge au décès des défunts. En effet, c'est dans la partie haute de la matrice que se concentre l'essentiel des tombes d'enfants. Il faut donc minorer la position de ces sépultures et

admettre, comme on l'a dit avant, que les sépultures d'enfant sont moins "riches" que les tombes d'adulte, qu'on retrouve en règle générale dans la partie basse de la matrice. Il est par contre intéressant de noter que les tombes doubles se répartissent de façon homogène à tous les niveaux de la matrice. Il existe donc des sépultures doubles "riches" et des sépultures doubles "pauvres". Cette constatation, quant à elle, affermit la notion de richesse puisqu'on est *a priori* en droit de supposer que les tombes doubles contiennent plus d'offrandes que les sépultures simples. Le premier groupe rassemble les tombes qui ont livré 1 ou 2 récipients, qui contiennent des restes d'ovicapriné, et dont le nombre de pièces métalliques est, pour les femmes, compris entre 1 et 3 et pour les hommes égal à 1. Le deuxième groupe est constitué des tombes contenant entre 5 et 9 vases, des restes de bœuf, de cheval ou de cerf, et dont le nombre d'objets métalliques varie de 4 à 8 pour les femmes et est supérieur à 2 pour les sépultures masculines. Nous serions tenté de faire de la seule tombe 217 un groupe à part puisqu'elle a livré les uniques restes de bœuf de la série et c'est de plus la seule tombe qui contient plus de 3 objets masculins. Ce choix est à notre avis discutable car nous ne disposons que d'une seule sépulture dans ce cas qui, même si elle se détache des autres dans la matrice, ne peut en aucun cas être assimilée à la tombe la plus riche, l'effectif de tombes intactes étant trop faible. Enfin, ne peut-on à l'extrême envisager que cette sépulture puisse être datée de la fin de la phase I ou du tout début de la phase II ?

3.2. La phase II

La tentative de hiérarchisation des sépultures, amorcée pour la phase I, est, pour la phase II, beaucoup plus délicate. Délicate parce que nous avons regroupé les phases IIa et IIb au sein d'un même ensemble alors que certaines évolutions, certes sensibles, les différencient. Mais ce choix a été dicté dans un souci de validité de l'effectif représenté. Le nombre des sépultures datées de chaque phase est différent et, qui plus est, certaines tombes ont pu être chronologiquement départagées entre la phase IIa et la phase IIb de façon certaine ; ces

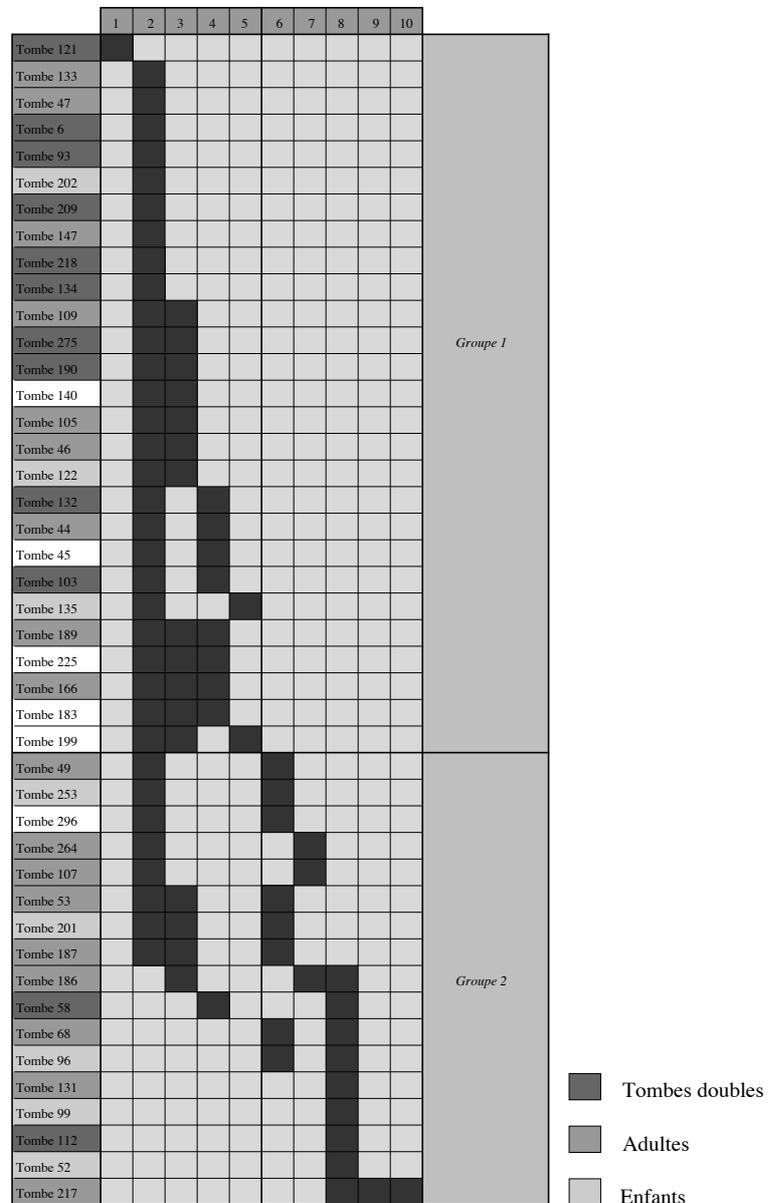


Fig. 473 : Matrice de hiérarchisation des sépultures de la phase I. 1 : 1 vase ; 2 : 2 à 4 vases ; 3 : ovicaprinés ; 4 : 1 à 3 objets féminins ; 5 : 1 objet masculin ; 6 : 4 à 8 objets féminins ; 7 : 2 ou 3 objets masculins ; 8 : 5 à 9 vases ; 9 : bœuf, cerf ou cheval ; 10 : plus de 3 objets masculins.

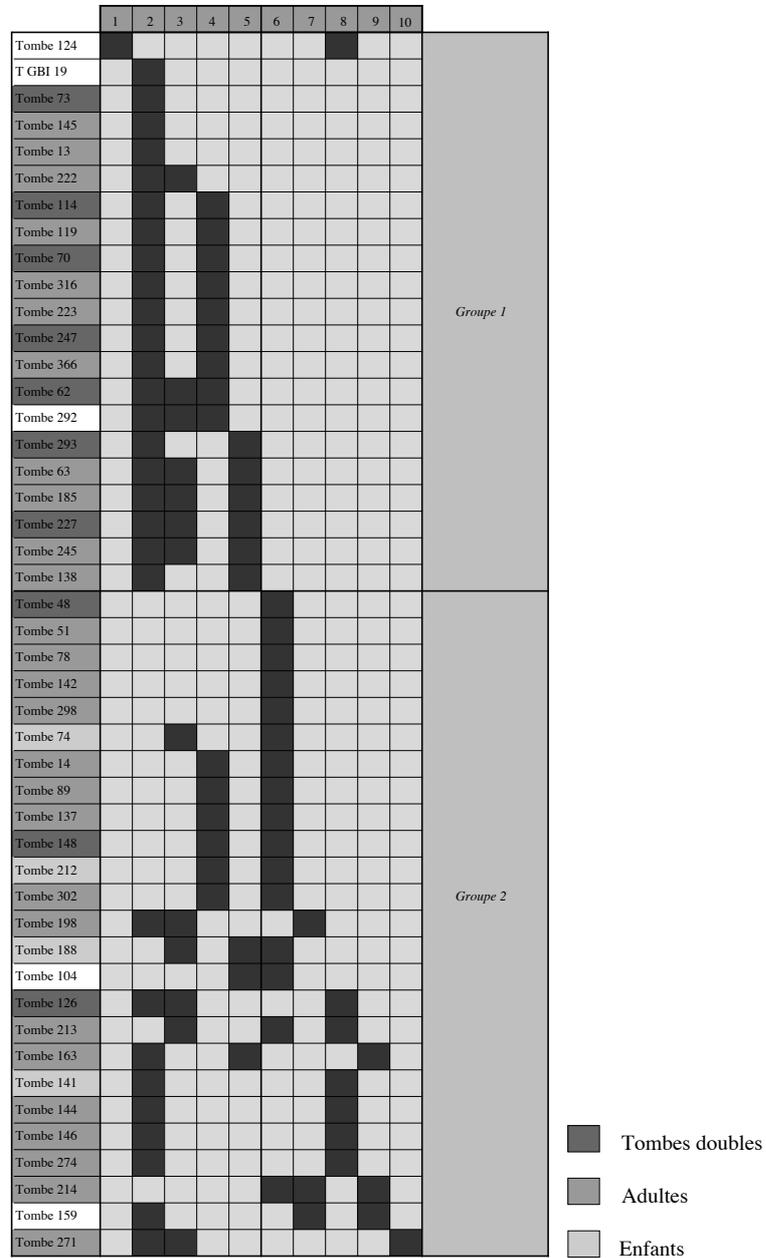


Fig. 474 : Matrice de hiérarchisation des sépultures de la phase II. 1 : 1 vase ; 2 : 2 à 4 vases ; 3 : ovicaprinés ; 4 : 1 à 3 objets féminins ; 5 : 4 à 8 objets féminins ; 6 : 5 à 9 vases ; 7 : 2 ou 3 objets masculins ; 8 : 9 à 20 objets féminins ; 9 : bœuf, cerf ou cheval ; 10 : plus de 3 objets masculins.

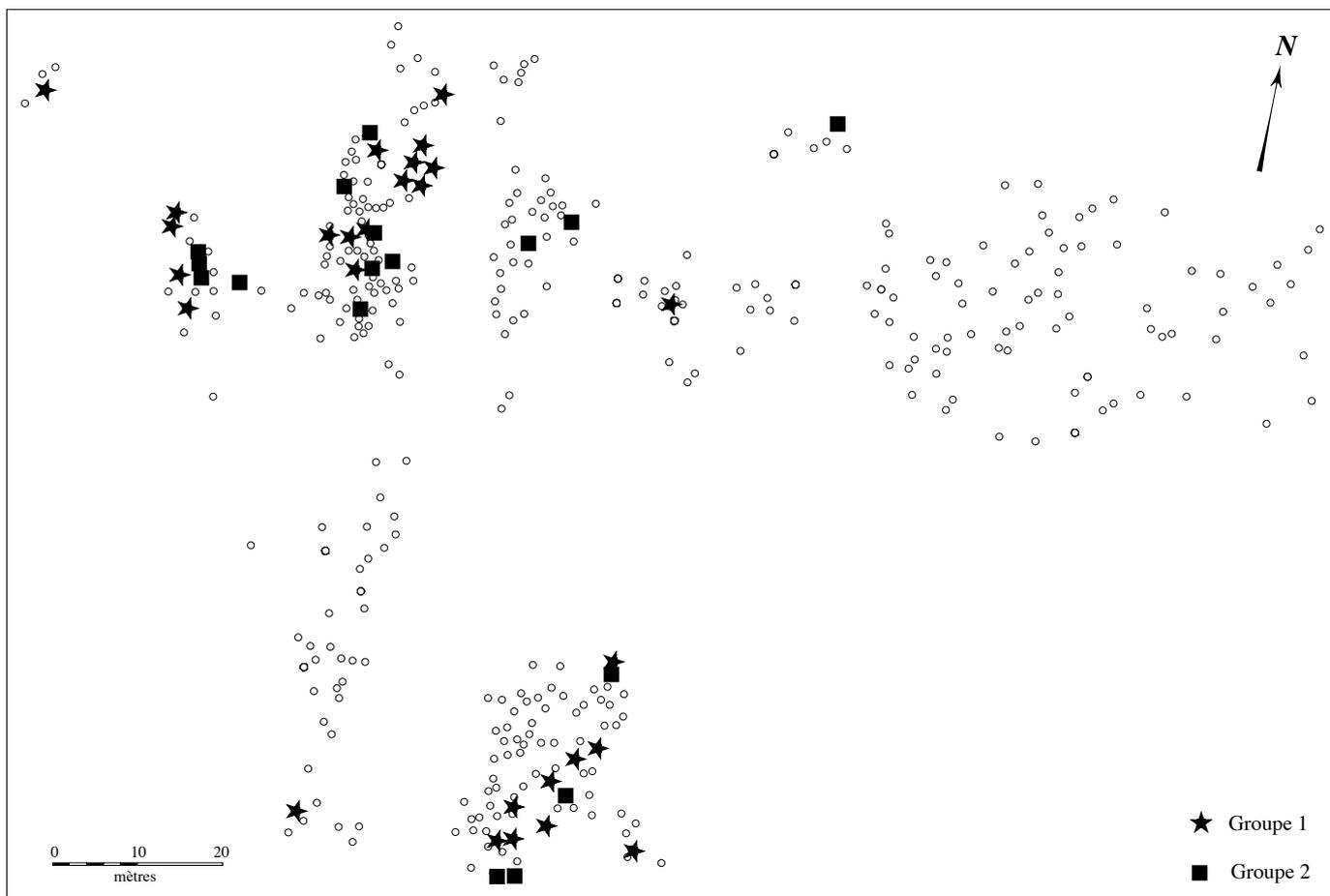


Fig. 475 : Répartition des groupes "hiérarchisés" de la phase I.

tombes ont donc simplement été datées de la phase II. Ceci étant, la matrice diagonalisée obtenue (fig. 474) est moins parlante que celle de la phase I. Le premier groupe rassemble les sépultures qui ont livré 1 ou 2 récipients, des os — vestiges d'offrandes alimentaires — d'ovicapriné, et des objets métalliques en faible quantité, principalement de 1 à 8 pour les tombes féminines, seules présentes dans ce groupe. Les tombes du deuxième groupe contiennent de 5 à 9 vases, de 9 à 20 objets métalliques féminins, plus d'un objet masculin. Certaines renferment les restes de bœufs, cheval ou cerf. Contrairement à la phase I, les tombes du groupe II semblent mieux distribuées au sein de la matrice. On rencontre en effet une majorité de tombes d'enfants dans le groupe 1 et l'intégralité des tombes doubles dans le second groupe.

3.3. La phase III

Au regard de l'effectif de sépultures de la phase III, il serait peu prudent de tenter ici une hiérarchisation des tombes. Tout au plus doit-on constater qu'elles semblent plus "riches" que les

tombes des phases précédentes, mais cette constatation est plus à mettre en rapport avec la période considérée qu'avec la notion de "richesse".

Car c'est bien finalement le but d'une telle approche. En effet, prétendre analyser les possibles démarcations sociales, c'est d'abord envisager qu'il existe, dans les sépultures, les marqueurs fondamentaux d'appartenance à un "groupe social". Pauvres ou dominants, ces groupes, qu'on considère comme socialement distincts, ont dû, peut-être, transposer cette différence dans le choix de leur implantation funéraire. C'est du moins ce qu'on peut supposer.

Il nous est ainsi paru intéressant de reporter sur le plan du cimetière les tombes "pauvres" et les tombes "riches", et ce phase par phase. Pour la phase I, la carte de répartition des sépultures en fonction de la "position sociale" du défunt (fig. 475) montre, tous âges confondus, que ces tombes ne semblent pas distribuées de façon aléatoire. En effet, on remarque que, quel que soit le groupe auquel elles appartiennent, les sépultures se juxtaposent. Il faut cependant pondérer cette constatation dans le secteur sud, où les tombes prises en

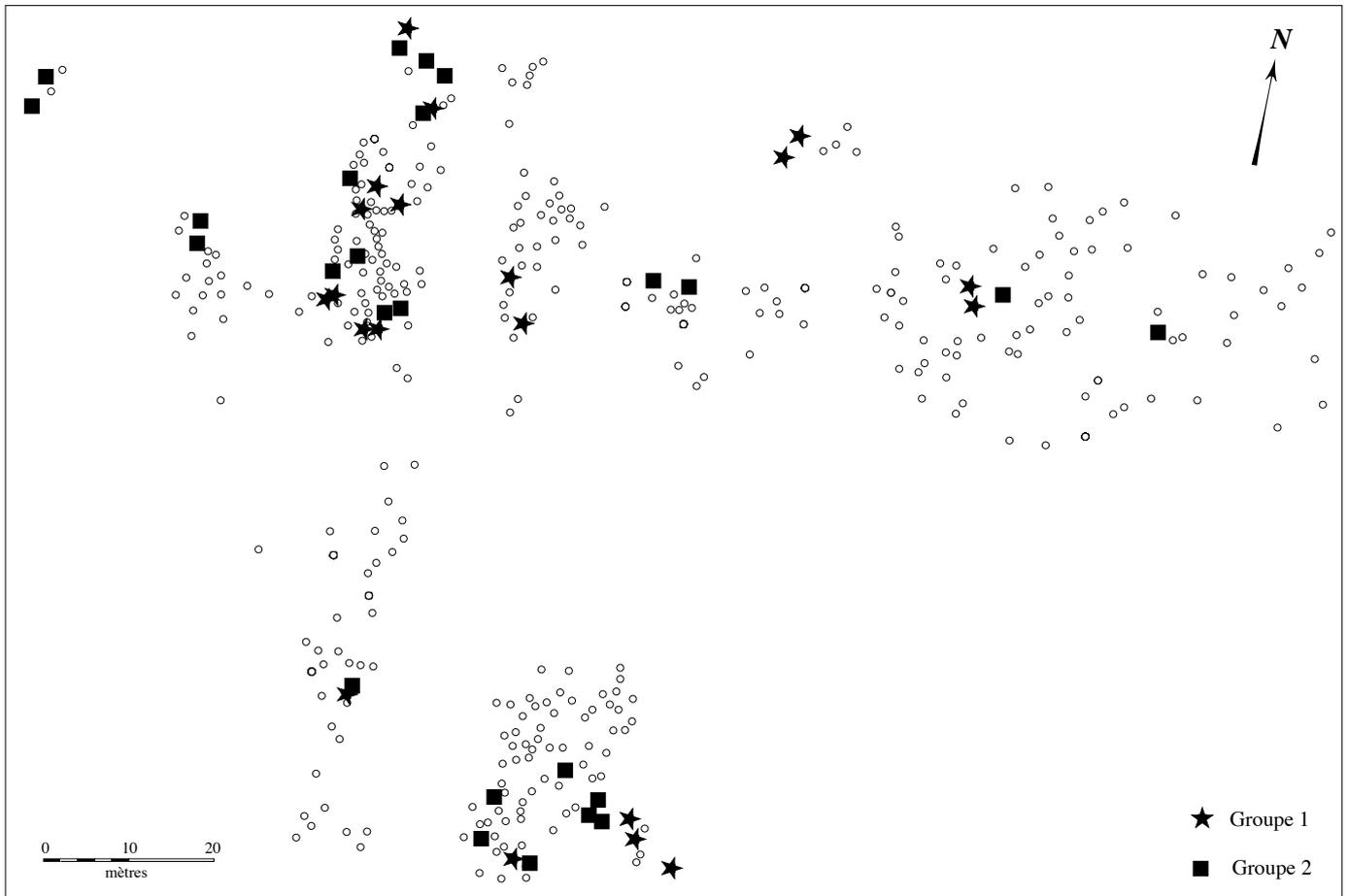


Fig. 476 : Répartition des groupes "hiérarchisés" de la phase II.

compte sont peu nombreuses. Dans la zone nord-ouest, il est particulièrement intéressant de noter que les tombes "pauvres" sont relativement concentrées, comme, à une moindre échelle, les sépultures riches. Cette remarque implique une zonation funéraire en fonction de l'appartenance à un groupe (social ?). La répartition des sépultures de la phase II (fig. 476), moins parlante, amène cependant quelques interrogations. Moins nombreuses, les tombes sont également plus disséminées mais on ne relève aucune véritable anomalie dans leur situation respective. Cependant, il faut à nouveau rappeler que bon nombre de sépultures graphiquement situées ne sont pas intactes et que dans l'optique d'une approche sociologique, la rigueur est de mise. On retrouve sur le plan la même ambiguïté que dans la matrice, certaines tombes pouvant être considérées soit comme des sépultures "riches" de la phase IIa, soit comme des tombes "pauvres" de la phase IIb. Si on reporte l'ensemble de ces données sur un seul et même plan de répartition (fig. 477), un examen attentif fait ressortir plusieurs points. D'une part il n'existe que deux secteurs qu'on peut utiliser pour l'approche sociologique : les zones nord-ouest et

sud. Le secteur central septentrional est à considérer avec prudence. D'autre part, quelle que soit la phase prise en compte, il est étonnant de constater qu'il existe de véritables zones de concentration, démarquant sépultures "pauvres" et sépultures "riches". Au sein de chaque espace funéraire fouillé apparaissent effectivement des regroupements de tombes socialement similaires. Peut-on, pour compléter cette approche, utiliser les sépultures non datées ? Il faut de toute façon admettre que si ces tombes n'ont pas pu être rattachées à telle ou telle phase chronologique, c'est parce qu'elles ne contenaient évidemment pas de pièces caractéristiques, en particulier certains objets métalliques reconnus comme de fins jalons chronologiques. On peut donc penser que ces tombes n'ont pas livré beaucoup de mobilier. La matrice obtenue sur l'ensemble de ces sépultures (fig. 478) indique qu'elles contiennent effectivement peu de mobilier et on peut finalement, sans prendre de grands risques, distinguer 2 groupes, qu'il est possible, comme pour les ensembles de sépultures datées, d'assimiler d'une part à des tombes "pauvres" (groupe 1), d'autre part à des tombes "riches" (groupe 2). L'intérêt d'étudier ce lot de sépultures rési-

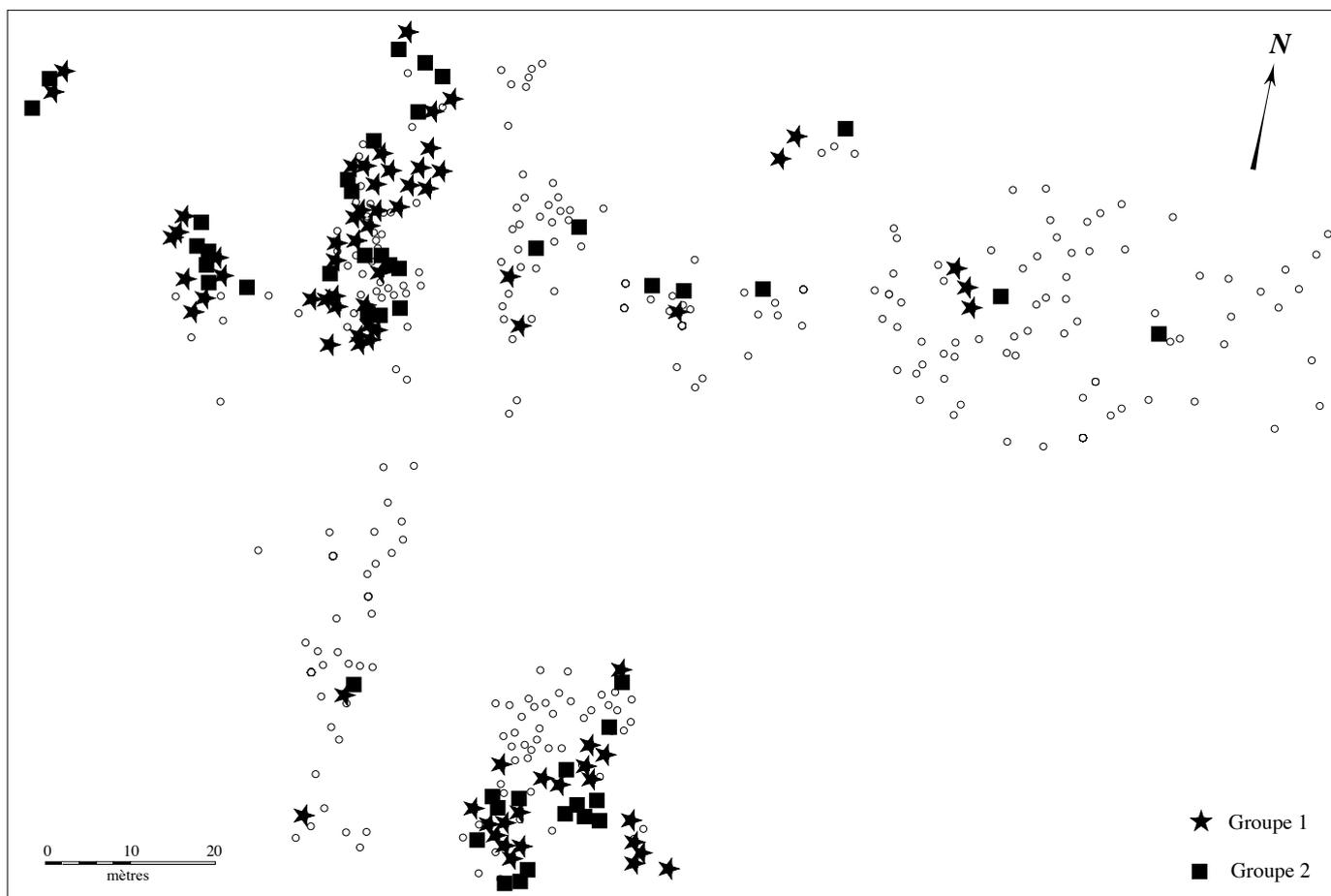


Fig. 477 : Répartition des groupes "hiérarchisés".

de notamment dans la possibilité de cartographier les groupes définis, et plus spécialement de les superposer aux ensembles de tombes chronologiquement situées. Le plan de répartition global des tombes "riches" et des tombes "pauvres" vient confirmer en partie ce qu'on soupçonnait précédemment. Il semble en effet que quelle que soit la phase considérée (phase I, phase II ou phase indéterminée), on peut observer des concentrations de sépultures comparables du point de vue de leur "richesse" (fig. 477). Il faut bien sûr considérablement pondérer cette première conclusion car, comme on l'a dit, le nombre de sépultures intactes est somme toute assez restreint et la période prise en compte est relativement longue.

Cette brève approche de la hiérarchisation des sépultures fait donc ressortir plusieurs points. En premier lieu, et les plans de répartition par phase le montrent bien, on trouve là confirmation de l'évolution quantitative du mobilier entre la phase I et la phase II. Il faut également envisager que, pendant la phase I comme pendant la phase II, on pourrait suggérer une partition "sociale" de l'espace funéraire, ce qui ne doit évidemment rester qu'une hypothèse de travail. Enfin, il semble-

rait que cette partition, à la fois spatiale et "sociale", perdue d'une phase à l'autre, sans qu'il soit possible à l'heure actuelle de vérifier pleinement cette hypothèse. On peut même se demander si une confusion, liée à la présence conjointe de tombes d'enfants, de tombes d'adultes et de sépultures doubles n'a pu être commise. Nous avons dressé, pour chaque phase, un plan de répartition des tombes supposées "pauvres" et des tombes supposées "riches", en tenant compte de l'âge au décès du défunt. Pour la phase I, l'hypothèse d'une sectorisation sociale est partiellement justifiée, en particulier dans le secteur nord-ouest (fig. 475). Cette question est plus délicate pour la phase II, pour laquelle on pourrait cependant percevoir le même schéma dans la zone sud du cimetière (fig. 476). Nous avons émis l'hypothèse que les groupes définis pouvaient être le reflet de sériations sociales, mais on peut également envisager que ces groupes trahissent en fait des différences d'un autre ordre, ethnologique par exemple. Ainsi donc il n'est pas aisé d'entamer la restitution très partielle des structures groupe à travers l'analyse de l'ensemble funéraire. Malgré cela, quelques informations intéressantes peuvent être détachées de

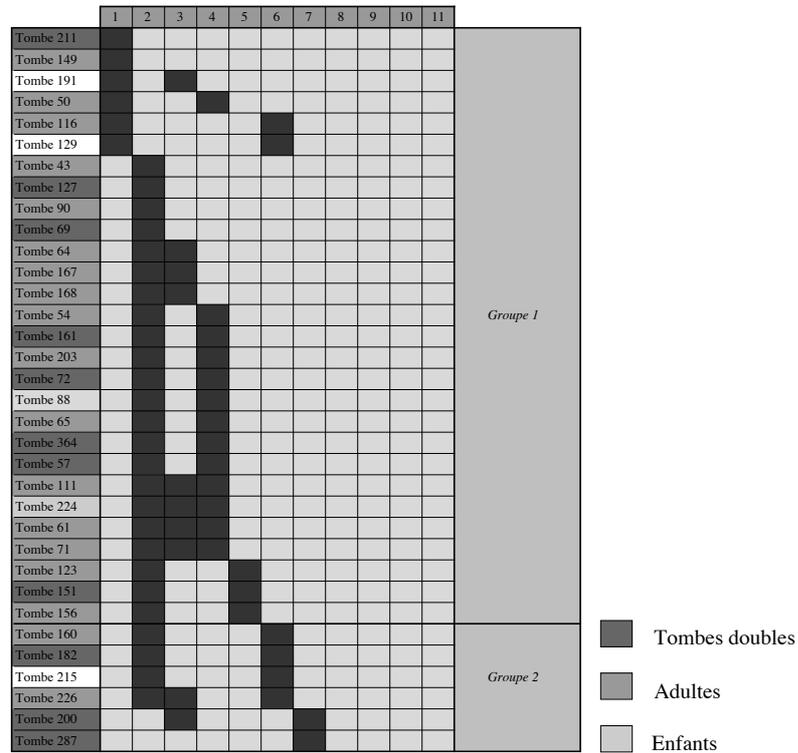


Fig. 478 : Matrice de hiérarchisation des sépultures non datées. 1 : 1 vase ; 2 : 2 à 4 vases ; 3 : ovicaprinés ; 4 : 1 à 3 objets féminins ; 5 : 1 objet masculin ; 6 : 4 à 8 objets féminins ; 7 : 5 à 9 vases ; 8 : 2 ou 3 objets masculins ; 9 : 9 à 20 objets féminins ; 10 : bœuf, cerf ou cheval ; 11 : plus de 3 objets masculins.

cette masse de données qu'il faut croiser dans tous les sens dans le but d'aborder, même frileusement, ce délicat problème. C'est donc avec la plus grande prudence que les idées émises avant doivent être manipulées.

Résumé

Le délicat problème des possibles distinctions sociales à travers l'étude des nécropoles a été abordé avec prudence. Il ne s'agissait en aucun cas de reconstituer la société du Bronze final IIIb mailhacoise. Cependant, une tentative de hiérarchisation des sépultures a été entreprise à l'aide du mobilier funéraire et en tenant compte de l'âge au décès du défunt ainsi que de la phase chronologique. Il apparaît qu'à chaque période définie, il est possible de scinder les sépultures en au moins deux groupes bien distincts. Cette démarcation ne peut réellement

être d'abord synonyme de niveaux sociaux différents mais elle témoigne a priori d'une réelle différence dans la qualité et la quantité du mobilier, renvoyant l'image d'un groupe de tombes pauvres et d'un groupe de tombes riches. Mais il n'y a visiblement pas d'écart important et les deux groupes sont finalement relativement proches. Il est intéressant de noter que quelle que soit la signification de cette partition, les tombes de chaque groupe sont assez proches et donnent l'impression que chacun occupe un espace donné. Cette observation est surtout possible pour la phase I et l'ensemble de la phase II. Faut-il voir dans cette sectorisation une spécialisation de l'espace sépulcral en liaison avec une distinction sociale ou ethnologique ? Le fait est que les secteurs supposés pauvres sont les mêmes pour la phase I que ceux de la phase II. L'ensemble de ces conclusions doivent être manipulées avec une précaution extrême.

Conclusion

On a vu que cet ouvrage s'articulait autour de deux grandes parties indissociables et complémentaires. L'abondante documentation présentée dans le catalogue est sans conteste un préalable obligé à toutes les analyses qui forment la deuxième partie de cette monographie. Car c'est bien d'un ouvrage à caractère monographique qu'il s'agit, forme indispensable de publication, dans laquelle chacun peut utiliser la base documentaire — mais aussi les premières réflexions qu'elle a suscitées —, et préalable à toute construction intellectuelle.

L'étude du mobilier a permis de confirmer, pour la céramique comme pour la production métallique, une homogénéité incontestable de la série, même si des changements sont sensibles durant les deux siècles que couvre l'utilisation de la nécropole du Moulin. La céramique s'inscrit évidemment dans le groupe Mailhac I, groupe qui s'étend de la Provence à l'Empurdan et dans lequel on a pu déceler différents faciès (Guilaine 1972 ; Janin 1994). Le mobilier métallique présente une grande uniformité qui signifie, pour la plus grande part des objets, une production locale, ce que confirme les découvertes de moules de fondeur, aussi bien dans la nécropole que dans l'habitat. Ce mobilier semble également trahir des relations, sans doute sporadiques, avec d'autres groupes protohistoriques. On rappellera en ce sens l'origine probablement sicilienne des fibules à double ressort (Duval 1974) et la similitude entre les pointes de flèches à barbelure et pédoncule renflé, découvertes en Languedoc occidental et des pièces de Méditerranée orientale (Guilaine 1972 : 345, Snodgrass 1964 : 146 et fig. 9), sans compter les contacts avec les groupes nord-alpins qu'on perçoit à travers quelques parures, en particulier les épingles.

En ce qui concerne le traitement du cadavre, on soulignera en premier lieu la pratique exclusive de l'incinération. Aucune inhumation n'a été à ce jour recensée dans la nécropole du Moulin, pas plus d'ailleurs que dans les autres nécropoles contemporaines du Languedoc occidental. Au Moulin, plusieurs sépultures contenaient les restes incinérés de très jeunes enfants mais ceux-ci sont toujours accompagnés d'un sujet de taille adulte. Aucun *bustum* n'a été relevé. Les ossements humains brûlés sont toujours déposés dans un ossuaire

ou à même le fond du *loculus*. C'est probablement l'une des raisons qui incita longtemps les chercheurs à employer le terme de «Champs d'Urnes» pour ces cimetières. Comme nous l'avons montré, et d'autres avant nous (Louis 1958), il est fort probable que toutes les sépultures étaient à l'origine surmontées d'un tumulus. Ces superstructures pouvaient être de simples amas de terre et/ou de pierres, mais certaines ont bénéficié d'une architecture élaborée mettant en œuvre par exemple des couronnes de dalles. La vision que l'on doit avoir de ces nécropoles est donc probablement proche d'un vaste champ tumulaire.

Ce caractère n'est pas propre au Moulin et se retrouve également dans les autres nécropoles de Mailhac. Durant plus de cinq siècles, les tombes vont être installées dans la large plaine dominée par l'habitat. Cela implique, on l'a dit, une matérialisation des tombes en surface, mais ne peut-on également y déceler la trace d'une gestion rigoureuse de l'espace funéraire ? Certes il ne faut pas entendre par là une mise en place d'un plan très structuré, comme ce sera le cas plus tard à Agde avec un schéma presque orthonormé. Mais il faut supposer un certain «entretien» de cet espace, au sein duquel les tombes plus anciennes semblent respectées. Le groupement évident de certaines sépultures le montre d'une autre manière. Doit-on dès lors envisager une gestion collective de la demeure des morts où les constantes sont multiples ?

Il faut à ce propos souligner l'utilité de l'analyse anthropologique des incinérations. L'approche que nous avons tentée nous a en premier lieu permis d'appréhender le recrutement de la nécropole. Certes les résultats obtenus n'offrent pas l'image réelle de la population d'alors, en premier lieu parce que nous n'avons étudié que les tombes intactes, ensuite parce que toutes les tombes du premier cimetière n'ont pas été fouillées, enfin parce que rien ne nous permet d'affirmer que tous les défunts de la communauté étaient «enterrés» en un lieu unique. Néanmoins, il faut relever le nombre important de sujets immatures identifiés ; quelquefois certes, la détermination est plus une proposition qu'une affirmation, et cela nous amène à insister sur la prudence qu'il convient d'accorder à l'interprétation de ces résultats. L'identification des

sujets a été effectuée par classes d'âge et c'est là une des limites de l'analyse anthropologique des incinérations. Plus frustrante encore est l'impossibilité de déterminer le sexe des individus, critère pourtant indispensable à toute étude paléthrographique. Nous avons pour cela utilisé d'autres critères, en l'occurrence le mobilier métallique, de sorte que la diagnose sexuelle n'est pas absolument certaine. Cependant, on a vu que nos conclusions rejoignaient celles obtenues sur d'autres ensembles funéraires, contemporains ou non. Parfois même, des renvois à des nécropoles à inhumation sont venus conforter nos vues. L'analyse anthropologique a également permis de traiter assez finement la question de la pratique incinératoire. Ainsi, nous avons montré que la température de crémation était la même pour tous les défunts, les variations minimales étant évidemment impossibles à estimer. Est-ce la preuve de l'existence, au sein de la communauté, de « crématises » spécialisés, interrogation légitime quand on observe les crémations actuelles qui montrent que la maîtrise d'une incinération bien menée n'est pas aussi aisée qu'il y paraît. La récente découverte de structures de crémation au sein même de la nécropole du Moulin signifie que les défunts étaient brûlés à l'intérieur de l'espace funéraire. Elle montre également qu'on peut envisager l'absence de véritables ustrinums, mais plutôt des bûchers en étroite relation avec des groupements de tombes, peut-être des bûchers de type familial. Grâce à l'analyse anthropologique, nous avons effectivement remarqué que les groupements de tombes qu'on pouvait relever dans le cimetière ne contenaient jamais les restes d'individus d'une même tranche d'âge, mais des sujets enfants, adolescents et adultes, masculins comme féminins. On ne peut donc parler ici de sectorisation de l'espace funéraire en fonction de l'âge au décès : il n'y a pas de zones réservées aux enfants, aux adolescents ou aux adultes. C'est ce qui nous a incité à envisager ces groupes de tombes comme de possibles rassemblements familiaux, mais une fois encore, il faut faire preuve de circonspection. On peut également rappeler que le travail que nous avons réalisé sur la représentation relative de chaque région anatomique au sein du lot — l'indice pondéral — a montré une constante de ces parts. La faible proportion du tronc est à souligner. S'agit-il d'un problème d'identification ou de crémation différentielle ? Sans doute pas. Faut-il plutôt voir dans ce déficit une des caractéristiques de la pratique incinératoire, due par exemple à un ramassage préférentiel favorisant la tête et les membres au détriment du tronc ? Ou doit-on envisager une particularité liée à la structure du bûcher ? Certaines tombes d'adultes montrent aussi une sur-représentation de la tête que la crémation différentielle ne suffit pas à justifier, et c'est à nouveau vers un ramassage sélectif qu'il faut s'orienter. Le poids total des os incinérés déposés dans les tombes a également été abordé en détail : il en ressort que cette masse varie en fonction de l'âge au décès. Mais plus encore qu'une différence de poids, que la constitution morphologique des individus pouvait suggérer — un adulte pèse plus lourd qu'un

enfant — c'est l'augmentation constante de cette masse d'ossements au cours du temps qui nous semble un des points importants à retenir. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que durant la phase I, le poids moyen des ossements humains brûlés par individu est de 214,2 g. Il est de 276,3 g pour la phase II et de 717 g pour la troisième phase. Cette remarque est d'autant plus importante que d'autres données peuvent confirmer notre première impression. Au Peyrou à Agde, le poids moyen des ossements contenus dans les tombes est de 877,2 g (Duday 1989a : 462). On peut donc conclure à une augmentation significative du poids des ossements déposés dans les tombes au cours des trois premiers siècles de la Protohistoire. Cette évolution implique un changement dans le ramassage sur le bûcher. On pourrait également souligner que le poids va plus que doubler dès la phase III. Doit-on voir là un simple changement des mentalités indigènes ?

Pour aborder cette évolution de la pratique incinératoire, il a fallu au préalable séquencer chronologiquement le Bronze final IIIb. On ne pouvait en effet concevoir l'étude des variations du comportement funéraire sans déterminer la chronologie de chaque ensemble. La méthode que nous avons adoptée n'est pas la seule possible, mais elle a cependant l'avantage d'être simple à utiliser et de rendre l'interprétation des résultats relativement aisée, dans la mesure où les critères choisis apparaissent comme pertinents. Nous avons ainsi proposé une périodisation du Bronze final IIIb en trois phases principales : la phase I couvre le Mailhacien I classique. La céramique de cette époque est essentiellement constituée d'urnes et de gobelets. Les formes-types sont l'urne à col court, le gobelet globulaire, l'urne ou la coupe bitronconique, la coupe tronconique. Outre des décors d'impressions, les vases sont parfois ornés de motifs géométriques, zoomorphes et/ou anthropomorphes exécutés au trait double incisé. Le mobilier métallique se compose de rasoirs à double tranchant, d'épingles à tête enroulée et de bracelets de divers types. La phase II a été scindée en deux périodes dénommées IIa et IIb. La phase IIa voit l'abandon progressif des décors dits mailhaciens et l'apparition de formes nouvelles comme les coupes carénées ou les urnes à col cylindrique haut. Les épingles à tête en anneau et en rouelle apparaissent, de même que les boutons et les anneaux de cheveux. La phase IIb est marquée par la disparition progressive des gobelets globulaires au profit des coupelles carénées et des coupelles hémisphériques, rapidement adoptées, et par l'existence d'urnes à panse surbaissée. Le métal sert à fabriquer de nouveaux types d'objets, parmi lesquels il faut remarquer l'apparition des tout premiers rasoirs à tranchant double et à partie centrale fortement ajourée. La phase III correspond au début du premier Âge du fer *stricto sensu*. Le nouveau métal sert à confectionner des petits couteaux, des anneaux et des épingles. Les rasoirs en bronze à partie centrale ajourée sont toujours présents, mais la plupart des pièces recensées adoptent une forme nouvelle, désormais à tranchant unique. La coupelle hémisphérique devient le vase à boire le plus caracté-

ristique et apparaissent alors les urnes situliformes et les récipients à pied mi-haut, puis haut. Cette périodisation a permis de discuter en premier lieu des évolutions perceptibles dans le cimetière du Moulin à Mailhac. Mais on rappellera que les ensembles issus des autres cimetières du Languedoc occidental peuvent admettre sans difficulté une mise en séquences chronologiques semblable (Janin 1994).

Les phases établies ont été en partie confirmées par l'analyse du développement topographique du cimetière, présentant une évolution spatiale «ordonnée» respectant à chaque période les sépultures antérieures. A travers cette analyse apparaît également la stabilité des architectures funéraires qui ne semblaient guère changer au cours du temps, du moins durant le Bronze final IIIb. Seule variation observée: la taille des *loculus* s'agrandit, annonçant l'évolution connue à Agde ou au Grand Bassin, où l'on dépose de plus en plus de récipients dans la tombe, ce qui nécessitera de fait le creusement d'une fosse plus importante. L'accroissement du nombre de vases s'accompagne également d'une augmentation du nombre d'objets en métal qui accompagnent le défunt.

A travers ce mobilier d'accompagnement s'est posée la question de la hiérarchisation des sépultures. Est-il possible, à travers l'étude d'un ensemble funéraire, d'aborder la structure sociale d'une communauté ? Certes, nous l'avons dit, prétendre caractériser la société d'un groupe protohistorique à partir des seules sépultures peut paraître une gageure. Cependant cette approche doit être tentée, sans quoi l'analyse des ensembles sépulcraux se bornerait à une étude archéographique. S'il convient bien sûr d'être constamment prudent, le croisement répété des données doit s'effectuer en tenant compte de tous les paramètres. Les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le cadre de la nécropole du Moulin ne doivent donc pas être jugés en bloc. Les propositions concernant une éventuelle hiérarchisation sociale doivent évidemment être pondérées. A aucun moment, il ne s'agissait de forcer les résultats, mais plutôt d'envisager toutes les situations possibles, en gardant à l'esprit la complexité bien connue des relations sociales. L'une des principales conclusions de cette étude est que la communauté protohistorique de Mailhac ne semble pas organisée selon une hiérarchie où il y aurait d'une part un groupe dominant et très riche, d'autre part un groupe relativement pauvre et qui serait, cela va de soi, le plus important. Il faut plutôt imaginer un certain nivellement social, avec peut-être des familles un peu plus «riches» que d'autres. Malheureusement, aucune confirmation ne nous est proposée par d'autres approches. Dans ce domaine, la répartition des tombes des différents groupes déterminés s'avère intéressante. En effet, il existe une réelle concentration des sépultures par groupe, et surtout, des secteurs déterminés accueillent d'une phase à l'autre les tombes d'un même groupe. Avant d'aborder ce type

d'analyse, il fallait s'assurer de l'âge au décès des défunts. En effet, on a vu que d'une manière générale, les tombes d'enfant contiennent moins d'offrandes que les tombes de sujets matures et la confusion entre tombe «pauvre» et tombe d'enfant est toujours possible.

La question de la datation des séquences chronologiques obtenues reste posée, malgré les datages absolus obtenus ici et là en France méditerranéenne ou en Catalogne. Le problème principal est cependant moins, pour ce qui nous préoccupe, la date de l'apparition de la culture Mailhacienne I, que l'on situera selon la tradition vers 900 av. n. è., que le moment où cette culture va se transformer. Nous avons proposé, à titre d'hypothèse, de faire débiter la phase de transition Bronze/Fer vers les années 775-750 av. n. è., en considérant que les premières tombes de l'Âge du fer (Phase III) doivent être placées entre la fin du VIIIe s. av. n. è. et les années 650 av. n. è., comme l'a montré A. Nickels (Nickels 1989 : 454-456).

D'un point de vue général, on retiendra les points suivants : le cimetière dans son ensemble paraît avoir fait l'objet d'une gestion rigoureuse. Les mobiliers déposés dans les tombes, et de fait la forme de celles-ci, dépendent pour partie de l'âge au décès, et pour partie de l'appartenance à un groupe, social ou non. Les tombes ont pu être regroupées par «famille» et chaque groupe a pu bénéficier d'un bûcher funéraire. Le cimetière se développe sans rupture. Cependant, vers le milieu du VIIIe s. av. n. è., une série de changements touchent en premier lieu la culture matérielle. Progressivement, cette dernière va se renouveler. Les riches décors zoomorphes et anthropomorphes qui font l'unité de la culture mailhacienne, et que certains ont considéré comme une possible paléoécriture, disparaissent totalement. L'apparition du fer coïncide avec ces changements et ce métal va rapidement supplanter le bronze. Un nouvel objet se répand dans presque toutes les tombes masculines : le petit couteau en fer. Mais l'adoption de la métallurgie du fer ne peut résulter d'une simple évolution technologique (Brun 1987). Il suffit, pour prendre la mesure des changements qui surviennent à la fin du VIIIe s. av. n. è., de comparer l'ensemble des données recueillies au Moulin avec celles d'Agde, moins d'un siècle plus tard. Cette remarque vaut pour l'architecture funéraire comme pour la culture matérielle et la pratique incinératoire. Que penser également des plus anciennes tombes de la nécropole du Grand Bassin I et de leur signification du point de vue social ? Enfin, que signifie l'abandon du plateau du Cayla de Mailhac à la fin du VIIIe s. av. n. è. ? On devra s'interroger globalement sur les causes de ces variations, sans pour autant y voir l'arrivée de populations nouvelles, mais en posant plus généralement la question des rapports qui purent exister avec les modifications économiques et politiques survenues en Europe, et notamment dans le bassin Méditerranéen, dans le courant du VIIIe s. av. n. è.

Annexe 1

Les offrandes alimentaires carnées : étude archéozoologique

par David Geddes

1. INTRODUCTION

Quatre-vingt-neuf tombes de la nécropole du Moulin ont donné des restes de faune qui, complétant l'étude du mobilier et des restes osseux humains, apportent des vues nouvelles sur les rites et pratiques funéraires de l'Age du bronze final dans le Midi de la France. Nous tenons à remercier O. et J. Taffanel, inventeurs du site, pour le soin apporté au prélèvement de ces documents, dont ils ont bien voulu nous confier l'étude. Les identifications préliminaires de Henri Duday (U.R.A. 376 du C.N.R.S.) qui a étudié les os de 35 sépultures, ont largement facilité ce travail.

Soixante-dix-sept tombes ont contenu des os attribués au mouton ou à la chèvre, au bœuf, au porc, au cheval, au cerf ou aux oiseaux, associés variablement avec des fragments indéterminés (fig. 1). Dans 13 tombes, il y avait des parures en coquillage et dans quatre tombes des os travaillés qui, sauf au niveau de l'identification dans l'inventaire, n'entrent pas dans cette étude des offrandes alimentaires. Dans 63 des 77 tombes (82 %), nous avons pu identifier les os avec certitude. Ces tombes ont contenu les restes de 92 animaux, dont 76 (83 %) ont été identifiés définitivement (fig. 2).

Le sol acide a fortement déminéralisé et corrodé la presque totalité des ossements. Seuls les os qui ont subi une modification chimique importante, soit par carbonisation (tombes 161, 185, 189, 214, 217, 227 et 275), soit par imprégnation d'oxyde de cuivre (dépôt 86 et tombes 111, 285, 288, 301 et 303), ont conservé leur morphologie osseuse intacte. Ces observations nous amènent à nous interroger sur la représentativité de ces restes : correspondent-ils à la totalité des offrandes initialement déposées ou sont-ils les derniers vestiges conservés d'offrandes beaucoup plus abondantes et variées qui n'auraient laissé aucune trace ?

La densité de l'os peut expliquer en grande partie les différences de conservation des os dans les gisements pré- et proto-historiques. Les dents et les os les plus denses résistent mieux aux agents d'érosion physico-chimiques et organiques que les os les moins denses. Cependant, la présence dans la nécropole du Moulin d'os à faible densité — les humérus de très jeunes agneaux par exemple — prouve que les os les plus denses auraient été conservés s'ils avaient été déposés dans les tombes.

Nous n'avons pu identifier que quelques éléments du squelette ovicaprin à forte densité : 2 dents (tombes 172 et 343), 3 métapodiens (tombes 23, 178 et 194), 1 talus (tombe 161) et 8 radius (tombes 7, 9, 178, 179 189 (2), 225 et 285). Les ovicaprinés âgés de moins de 3 ans, qui sont majoritaires, ont des os plus fragiles que les ovicaprinés adultes. Quant aux grands os de bœuf, cheval ou cerf, ils ont dû mieux se conserver que les os fragiles des jeunes agneaux. Ces observations nous amènent à conclure que les ossements étudiés reflètent en grande partie les offrandes alimentaires carnées déposées dans les sépultures de la nécropole du Moulin.

2. FRÉQUENCES DES ANIMAUX PAR TOMBES

Compte-tenu des identifications certaines, 81 % des 63 tombes ont livré du mouton ou de la chèvre, 8 % du bœuf, 8 % du porc, 1 % du cheval, 1 % du cerf rouge et 1 % d'oiseau (fig. 3). Pour ces calculs, le dénombrement a été partagé quand la tombe contient les os de plusieurs animaux. Le bœuf et l'oiseau de la tombe 152 par exemple, comptent pour 1/2 chacun. Si on ajoute les os provenant des 14 tombes pour lesquels l'identification est moins certaine, les chiffres changent fort peu. Les ovicaprinés dominent à 84 %, le bœuf reste à 8 %, le porc est à 6 %, les 2 % restant concernant le cheval, le cerf rouge et l'oiseau (fig. 3).

3. FRÉQUENCE DES ANIMAUX PAR INDIVIDUS ET ASSOCIATION

Soixante-dix-sept tombes ont contenu les restes d'un minimum de 76 individus dont l'identification est certaine, et de 16 autres dont l'identification l'est moins. Le mouton et la chèvre occupent la première place avec 76 % des individus, suivis par le bœuf à 12 %, le porc à 8 %, le cheval, le cerf et l'oiseau aux environs de 1 % (fig. 4). Si on prend en compte toutes les identifications définitives et possibles, les ovicaprinés représentent 79 % des individus, le bœuf 11 %, le porc 7 %, et les autres espèces 1 % (fig. 4).

Le mouton et la chèvre ensemble sont représentés de 76 à 84 %, le bœuf de 8 à 12 %, le porc de 6 à 8 % et le cheval, le cerf et l'oiseau à 1 %. Remarquons qu'on trouve à la fois du bœuf et de l'ovicapriné dans 6 tombes (152, 159, 163, 169, 175

Tombe	Ovicaprines		Autres	Indetermine
	Humerus	Os divers		
2	•			
3	?			
7	•	radius		
9	•	radius		
23		metacarpien		
46	•			
53	?			
61	•			
62				•
63	?			
64	•			
65				•
71	•			
74	?		Porc	•
76				•
77				•
79	?			
86	•			
88				•
93				•
102	•			
105	•			
109	•			
111	•			
114				•
119				•
120	•			•
122	?			
126	?			
140	?			
152	?		Bœuf Oiseau	
154	?			
155		vert. caud. ?		
156	•			
157			Bœuf	•
158				•
159	•		Bœuf	
160	•			
161		tibia, talus	Porc	
163	•		Bœuf	
164	•(2)			
166	•			
167	•			
168	•	mandibule		
169	•		Bœuf	
170				•
171	•			
172		M ₃ , côte		
175	•		Bœuf	
178		radius, metat.		•
179		radius, ulna		
180		vert. caud.		•
183	•			
185	•	radius		
186	•		Porc	
187		femur		
188	•			
189		(2) radius		
190	•			
194		metacarpien		
198	•			
199	•			
201	•			•
213	•			
214	•		Cerf	
216			Porc	
217		crâne		•
220			Cheval	
222	?			
224	•			•
225		radius ulna		
226	•			•
227	•	(2) tibia		
232		metapode		
245	•			
250			Porc	
271	•			
275	•			
285		radius ulna		•
288		tibia		
292	•			
295				•
300				•
301	?			
303	•			
306			Bœuf ?	
307			Porc	
309				•
343	?	M ₁		
360			Bœuf	

et 217) et que le bœuf apparaît seul dans 3 tombes (157, 306 et 360). Le porc est seul dans 2 tombes (250 et 307) mais est associé 3 fois à de l'ovicapriné (tombes 74, 161 et 186). L'unique cerf est associé à de l'ovicapriné (tombe 214) et le cheval est seul (tombe 220).

4. AGE À L'ABATTAGE

4.1. Les ovicaprinés (fig. 5)

Nous avons estimé l'âge au moment de l'abattage de 35 ovicaprinés d'après l'état de soudure des épiphyses (Silver 1969) ou dans certains cas par la taille des os. Onze fragments d'humérus appartiennent à de jeunes animaux âgés de quelques semaines à 10-12 mois, l'âge de soudure de l'épiphyse distale de l'humérus. Vingt-quatre spécimens possèdent une épiphyse distale soudée à la diaphyse. L'épiphyse proximale est soudée à la diaphyse sur 5 de ces 24 humérus. Ces animaux sont donc des adultes âgés de plus de 3,5 ans. L'épiphyse proximale n'est pas encore soudée à la diaphyse de 3 spécimens (tombes 186, 190 et 226) : ces animaux sont donc âgés entre 1 an et 3,5 ans. Les 16 spécimens restant ressemblent à ceux des jeunes animaux âgés entre 1 an et 3,5 ans. Deux radius appartiennent à des animaux jeunes, probablement de plus de 1 an mais de moins de 3 ans (tombes 225 et 285), tandis que 2 autres appartiennent à des animaux âgés de plus de 3 ans (tombes 185 et 189). Un ulna (tombe 185) provient également d'un sujet jeune et un deuxième appartient à un sujet âgé de plus de 2,5 ans (tombe 179). Le seul fémur qui a conservé son épiphyse distale soudée à la diaphyse (tombe 187) atteste un âge de plus de 3,5 ans. Deux tibias à épiphyses distales non soudées (tombes 161 et 227) doivent provenir d'animaux âgés de moins de 1,5 - 2 ans. Une quatrième prémolaire inférieure lactéale (tombe 175) et un fragment de mandibule (tombe 168) appartiennent à des animaux jeunes, âgés de 12 à 36 mois environ. Une seule dent d'ovicapriné adulte a été recensée : une troisième molaire inférieure provenant de la tombe 172.

En résumé, les ovicaprinés abattus pour les offrandes alimentaires carnées étaient âgés de quelques semaines à plus de 3,5 ans. D'après l'état de soudure des épiphyses de 35 humérus, 86 % des ovicaprinés étaient âgés de moins de 3,5 ans, et

	Par tombe	Par animal
Identifications définitives	63	76
Identifications possibles	14	16
Total	77	92

Fig. 2 : Identifications de la faune de la nécropole du Moulin.



Fig. 1 : Composition de la faune de la nécropole du Moulin (• : présence ; ? : détermination possible ; (2) : nombre d'individus de la même espèce dans la tombe).

	Ident. définitives		Ident. définitives et possibles	
	Nombre	Frequence	Nombre	Frequence
Mouton ou chèvre (<i>Ovis aries</i> L. ou <i>Capra hircus</i> L.)	50 5/6	81	64 2/3	84
Bœuf (<i>Bos taurus</i> L.)	5 1/6	8	6	8
Porc (<i>Sus domesticus</i> L.)	5	8	4 1/2	6
Cheval (<i>Equus caballus</i> L.)	1	1	1	1
Cerf rouge (<i>Cervus elaphus</i> L.)	1/2	1	1/2	1
Oiseau (<i>Aves</i> sp.)	1/2	1	1/3	–
Total	63	100%	77	100%

Fig. 3 : Fréquence des animaux par sépulture, avec comptes partagés dans le cas où plusieurs animaux sont présents dans la même tombe (voir texte).

	Ident. définitives		Ident. définitives et probables	
	Nombre	Frequence	Nombre	Frequence
Mouton ou chèvre (<i>Ovis aries</i> L. ou <i>Capra hircus</i> L.)	58	76	73	79
Bœuf (<i>Bos taurus</i> L.)	9	12	10	11
Porc (<i>Sus domesticus</i> L.)	6	8	6	7
Cheval (<i>Equus caballus</i> L.)	1	1,3	1	1
Cerf rouge (<i>Cervus elaphus</i> L.)	1	1,3	1	1
Oiseau (<i>Aves</i> sp.)	1	1,3	1	1
Total	76	100%	92	100%

Fig. 4 : Fréquence et dénombrement des animaux par individu.

Epiphyses de l'humerus	Tombes
Epiphyse distale non soudée (- 10/12 mois)	7, 61, 63, 64, 166, 169, 171, 198, 201, 224, 275
Epiphyse distale soudée (plus de 10/12 mois)	9, 46, 53, 71, 79, 102, 105, 111, 156, 159, 183, 186 , 190 , 213, 214, 226 , 227, 271, 303
Epiphyses proximale et distale soudées (plus de 42 mois)	160, 167 , 168, 185 , 189

Fig. 5 : Détermination de l'âge des ovicaprinés d'après l'état de soudure des épiphyses de l'humerus (d'après Silver 1969) ; **186** : épiphyse proximale certainement non soudée ; **185** : épiphyse proximale certainement soudée.

seulement 14 % étaient certainement âgés de plus de 3,5 ans. Il semble probable que la majorité des ovicaprinés étaient âgés de moins de 24 mois.

4.2. Les autres espèces

Deux bœufs étaient jeunes comme l'attestent une deuxième prémolaire lactéale (tombe 217) et l'absence d'usure sur une molaire (tombe 175). Deux bœufs étaient relativement âgés, selon la forte usure sur les dents (tombes 157 et 163). Notons que dans la tombe 217 il y avait un bœuf adulte et un bœuf plus jeune. Le cerf et le cheval sont des adultes. Les restes de porc sont trop fragmentaires pour estimer leur âge, à part l'extrémité distale d'un tibia dont l'épiphyse n'est pas soudée à la diaphyse et qui appartient à un individu de moins de 2 ans.

5. REPRÉSENTATION DES PARTIES OFFERTES

L'humerus d'ovicapriné est l'élément du squelette le plus courant. Seul, il apparaît dans 50 sépultures ; dans 6 tombes, il est accompagné d'un autre os d'ovicaprin, que ce soit un élé-

ment mandibulaire (tombes 168 et 347), un radius (tombes 7, 9 et 185) ou un tibia (deux dans la tombe 227). L'humerus et le radius des tombes 7, 9 et 185 proviennent selon toute vraisemblance d'un seul animal, dans chaque tombe. Le tibia et le talus d'un ovicapriné, et ceux d'un porc, étaient en connexion dans la tombe 161. Presque tous les éléments du squelette apparaissent isolés dans l'ensemble : le radio-cubitus (tombes 179, 189, 225 et 285), le métacarpien (tombes 23 et 194), le crâne (tombe 217), une dent (tombe 172), des vertèbres (tombes 155 et 180), le fémur (tombe 187) et le tibia (tombe 288). Les doigts de pied, les os coxaux et la scapula sont absents.

6. CONCLUSION

Cette analyse suggère que les offrandes carnées déposées dans les sépultures de la nécropole du Moulin correspondent largement au système d'exploitation de la faune domestique et sauvage pratiqué pendant le Bronze final en Languedoc. Les ovicaprinés sont les plus fréquents, suivis par le bœuf et le porc, puis le cheval, le cerf et l'oiseau en infime quantité. La

plus grande partie des ovicaprinés ont été abattus avant l'âge de 2 ans, ceux abattus entre 12 et 24 mois étant plus nombreux que ceux abattus avant 12 mois ou après 2,5 ans. Si la fréquence des ovicaprinés semble plus élevée dans la nécropole que dans les habitats contemporains, il faudrait tenir compte de la probable sous-estimation du porc en raison d'une moins bonne conservation de ces ossements peu minéralisés.

Le rite funéraire de l'Age du bronze final comportait une

offrande apparemment alimentaire dans la plupart des tombes, sinon dans toutes. On ne peut guère savoir si l'absence de faune dans certaines tombes résulte de la destruction de l'os par des agents physico-chimiques ou organiques. A côté d'une nette préférence pour l'épaule d'agneau, on trouve également d'autres éléments du squelette d'ovicapriné ainsi que d'autres espèces domestiques qui caractérisent la faune des habitats de l'Age du bronze final.

BIBLIOGRAPHIE

Driesch 1976 : A. Von den Driesch, *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*, Peabody Museum Bulletin, 1, Harvard University, Cambridge, 1976.

Geddes 1986 : D. Geddes, La faune en contexte sépulcral : le cas

de la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), dans *Anthropologie physique et Archéologie*, Paris, 1986, p. 305-308.

Silver 1969 : I. Silver, The ageing of domestic animals, dans *Science in Archaeology*, Brothwell et Higgs éd., Londres, 1969.

Annexe 2

Analyse d'objets en bronze de la nécropole du Moulin

Prélèvements effectués par le Dr. S. Junghans et analyses du Dr. M. Schröder de Stuttgart (Allemagne).

N° d'analyse	Tombe	Objet	N° invent.	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Co	Fe
19414	34	Fibule	15148	8,60	Sp (1)	Sp	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	++
19415	142	Pointe de flèche	15379	9,50	0,07	0,21	0,12	0,06	0,04	0,013	0,00	0,00	0,00	Sp
19416	164	Couteau	15467	6,80	0,12	0,19	0,14	0,10	0,03	0,024	0,00	0,00	0,00	+
19417	289	Épingle	15875	8,40	0,41	Sp	0,14	0,13	0,15	0,027	0,00	0,00	0,00	+
19418	275	Tête d'épingle	15847	8,00	0,38	0,23	0,52	0,49	0,23	0,021	0,00	0,00	0,00	Sp

Fig. 1 : Analyse d'objets en bronze de la nécropole du Moulin.

Annexe 3

Inventaire et index du mobilier céramique

1. INVENTAIRE DES FORMES RECENSÉES DANS CHAQUE SÉPULTURE

On trouvera ci-après l'identification des vases mesurables

recensés dans chaque sépulture de la nécropole du Moulin. Ces tableaux viennent compléter l'inventaire présenté dans le premier chapitre et permettent au lecteur de faire le lien entre le chapitre 1 et l'analyse typologique du chapitre 2.

	Vase	Type		Vase	Type									
Tombe 1	3	Xa	Tombe 25	4	J2b	Tombe 48	5	K2a	Tombe 64	2	J2a	Tombe 82	2	J2a
Tombe 2	1	J2a		5	Sa	Tombe 49	1	E2a	Tombe 65	1	K2a	Depôt 83	1	E2a
	3	K2a	Tombe 26	1	J2a		2	Ra		2	K2a		2	J2a
Tombe 3	1	J2a		2	J2a		3	J2a		3	L1a	Tombe 84	1	Wb
	2	J2a		3	E1a		4	K2a		4	Pa		2	Wa
Tombe 4	1	Ub		4	Pa	Tombe 50	1	Ra	Tombe 66	1	K2a	Tombe 85	1	J2a
	2	J3b		5	D1a	Tombe 51	1	J2a	Tombe 67	4	J2a		3	K2a
	3	Sa		6	Ub		2	K2a		5	Ra	Tombe 87	1	J2a
Tombe 5	1	Sa	Tombe 27	1	Ua		3	G2a		6	J1a		2	Rb
	2	Sa	Tombe 29	2	Ub		4	Xa	Tombe 68	1	J2a		3	J2b
	3	Ta		3	Wa		5	J2a		2	Xa	Tombe 88	1	J2a
Tombe 6	1	K2a		4	Wa	Tombe 52	1	J2a		3	Ra		2	J2a
	2	K2a	Tombe 30	1	Rb		2	Xa		4	L1a		3	K2a
	3	K2a	Tombe 31	1	E2a		3	E2a		5	J2a	Tombe 89	1	Ra
Tombe 7	1	K2a		2	E2a		4	K2a		6	K2a		2	K2a
	2	K2a		3	Ua		5	Xb		7	K2a		3	J1b
	3	K2a	Tombe 32	1	J1a	Tombe 53	1	E2a	Tombe 69	1	L1a		5	Sa
Tombe 9	1	Ra	Tombe 33	3	Pa		2	E3a		2	Rb	Tombe 90	1	Ra
	3	K2a		4	K2a		3	L1a		3	K2a		2	E2a
	4	K2a	Tombe 35	1	E1a		4	K2b	Tombe 70	1	Wa		3	K2a
	6	L1b	Tombe 36	1	G2a	Tombe 54	1	J2a		2	Ra	Tombe 91	2	J2a
	7	J2a		2	G2a		2	Xa	Tombe 71	1	J2a	Tombe 92	1	J2a
Tombe 10	1	Ya		3	Wa		3	E2a		2	Rb		2	E1a
Tombe 11	1	E2a		4	Xb		4	K2a	Tombe 72	1	Wa		3	Ra
	2	Ta		5	Xa	Tombe 55	2	J2a		2	J2a		4	Ra
Tombe 12	1	E2a		7	Za	Tombe 56	1	Qb	Tombe 73	1	Pa	Tombe 93	1	Rb
	2	K2b	Tombe 39	1	Wc		2	J2a		2	Wa		2	K2a
Tombe 13	1	G2a		2	Wa		3	E2a		3	J2a		3	Va
	2	D1a	Tombe 40	1	E2a		4	J2a		4	Wa	Tombe 94	1	B1a
Tombe 14	1	G2a		2	J2a	Tombe 57	1	J2a	Tombe 74	2	Ub		2	Sa
	3	L1b	Tombe 41	1	Pa		3	J2a		3	Za		3	Sa
Tombe 16	1	G2a	Tombe 43	1	K2a		4	G2a		4	E2a		4	Sa
	2	M1b		2	K2a	Tombe 58	1	L1a		5	Xa	Tombe 95	1	J2a
Tombe 17	1	G2a		3	Xb		2	E2a		7	Ta	Tombe 96	1	K2b
	2	J2a	Tombe 44	1	K2a		3	Xb	Tombe 75	1	J3b		2	Pa
Tombe 18	2	Wa		2	K2a		4	J2a	Tombe 76	1	E2a		3	J2a
Tombe 19	2	Ub		3	J2a		5	K2a		2	H2a		4	Pa
	3	J1a		4	K2a	Tombe 59	1	K2a		3	Sa		5	Va
Tombe 20	1	J2a	Tombe 45	2	J2a	Tombe 60	1	J2a		5	Wa	Tombe 98	1	Ub
	2	E2a		3	K2a		2	K2a	Tombe 77	1	J2a		2	D1a
	3	Ta	Tombe 46	1	E2a	Tombe 61	1	K2a		2	Xa		3	Qa
	4	Sa		2	J2a		2	L2a	Tombe 78	3	Wa		4	K2a
Tombe 21	1	J2a	Tombe 47	1	E2a		3	K2a		5	Ta	Tombe 99	1	Qb
	2	E2a		2	K2a		4	J2a	Tombe 79	1	K2a		2	Xa
Tombe 22	2	K3b		3	G2a	Tombe 62	1	J2a		2	K3a		3	J2a
	4	Pa		4	J1a		2	Wa		3	K2a		4	J2a
Tombe 23	1	G2a	Tombe 48	1	J2a	Tombe 63	1	K2a		4	K2a		5	Wb
	3	K3b		2	Wa		3	K2a	Tombe 80	3	J2a	Tombe 100	3	K2a
	4	K2b		3	J2a		4	Wa	Tombe 81	1	K2a	Tombe 102	1	L1a
	5	J2b		4	Ra	Tombe 64	1	J2a	Tombe 82	1	J2a		2	Xa

Fig. 1 : Inventaire des formes recensées dans les sépultures de la nécropole du Moulin.

	Vase	Type												
Tombe 102	3	J2a	Tombe 122	1	G2a	Tombe 142	3	Sa	Tombe 165	3	Rb	Tombe 190	1	K2a
	4	J2a		2	Xa		4	K2a	Tombe 166	1	G2a		2	J2a
Tombe 103	1	J2a		3	G2a		5	K2b		2	J2a		3	J2b
	3	Xa		4	J2a		6	Pa		3	K2a		4	K2a
	4	L1a	Tombe 124	1	K2a		7	H1a		4	J2a	Tombe 192	1	Ra
Tombe 104	1	K3b	Tombe 125	2	J2a	Tombe 144	1	G2a	Tombe 167	1	J2a	Tombe 195	3	J2a
	2	K2a		3	J2a		2	J2b		2	Ya	Tombe 196	1	K2a
	3	Sa	Tombe 126	1	K2a		3	G2a		3	E2a		2	J2a
	4	J2a		2	J2a	Tombe 145	1	Wa	Tombe 168	1	G2a	Tombe 198	1	K2a
Tombe 105	1	K2a		3	J2a		2	Wa		2	K2a		2	Ub
	2	K2a	Tombe 127	1	L1a		3	G2a		3	K2a	Tombe 199	1	K2a
	3	K2a		2	J1a		4	Wa	Tombe 169	2	J2a		2	K2b
	4	K2a	Tombe 131	1	G2b	Tombe 146	1	Rb		4	J2a	Tombe 200	1	G2a
Tombe 106	1	E2a		2	L1b		2	K2a	Tombe 170	1	K2a		3	Pa
Tombe 107	1	G2a		3	J2a		3	Pa		2	Ra		4	E2a
	2	Xa		4	G2a	Tombe 147	1	Rb	Tombe 171	1	K2a		5	J2a
	3	E2a	Tombe 132	1	K2a		2	J2a		2	J2a	Tombe 201	1	J2a
	4	J2a		2	J2a		3	J2a	Tombe 172	2	K2a		2	J2a
Tombe 108	1	E2a		3	K2a		4	Pa		4	K2a	Tombe 202	1	E2a
	2	G2a	Tombe 133	1	J2a	Tombe 148	1	J2a	Tombe 175	1	J2a		2	L1b
	3	E2a		2	K2a		2	Sa		4	J2a		3	J2a
	6	Xa		3	E2a		3	E2a	Tombe 176	3	Wa	Tombe 203	1	E2a
Tombe 109	1	Ra	Tombe 134	1	J2a		4	Wa	Tombe 177	2	K2a		2	Pa
	2	K2a		2	K2a		5	Wa		3	J2a	Tombe 206	1	G2a
	3	J2a		3	K2a	Tombe 149	1	J1a	Tombe 178	2	J2a		2	Wa
Tombe 111	1	K2a	Tombe 135	1	G2a	Tombe 150	1	J2a	Tombe 179	1	G2a		3	K3b
	2	J2a		2	G2a	Tombe 151	1	E2a		2	G2a	Tombe 209	1	K2a
Tombe 112	1	E2a		3	K2a		2	E2a		3	E2a		2	K1b
	2	J2a		4	J2a	Tombe 156	1	J2a		4	K1a	Depôt 210	1	K1b
	3	E2a	Depôt 136	1	J2a		2	K2a	Tombe 182	1	J2a		2	J2a
	4	K2a	Tombe 137	1	G2a	Tombe 159	1	K2b		2	E2a	Tombe 211	2	L1a
	5	J2a		2	Wa		2	Va		3	K2a	Tombe 212	1	Vb
Tombe 113	2	J2a		3	Wb		3	K3b	Tombe 183	1	L1a		2	J2a
Tombe 114	1	J2a		4	G2a		4	Rb		2	J2a		3	K3b
	2	J2a		5	Rb	Tombe 160	1	E2a		3	K2a		4	Pa
	3	K2a		6	Pa		3	Rb	Tombe 185	1	K2a		5	K2a
Tombe 116	1	Xb		7	J1a	Tombe 161	1	K2a		2	K2a	Tombe 213	1	E2a
Tombe 118	1	G2a	Tombe 138	1	K2a		2	K2a	Tombe 186	1	K2a		2	K2a
	3	Pa		2	K2a		3	K2a		2	K3a		3	D1a
	4	K2a		3	K2a		4	Wa		3	Va		4	Rb
	5	Xa		4	J2a	Tombe 162	1	Ua		4	J2a		5	E2a
Tombe 119	1	K2a	Tombe 139	3	J2a		2	K2a		5	K2b		6	Xa
	2	B1aC	Tombe 140	1	K2a		3	K2a	Tombe 187	1	K2b	Tombe 214	1	G3b
	3	J2a		2	E2a	Tombe 163	1	J1a		2	K2b		2	Ta
	4	Pa		3	J2a		2	G2a		3	Pa		3	J3b
Tombe 120	1	Rb		4	J2a		3	K2a	Tombe 188	1	J2b		4	J2a
	2	Rb	Tombe 141	1	K2a	Tombe 164	3	Pa		2	Xa		5	Pa
	3	K2b		2	Wa		4	J2a	Tombe 189	1	J2a	Tombe 215	1	K2b
	4	K2a		3	K3b	Tombe 165	1	K2b		2	E2a	Tombe 216	1	K2a
Tombe 121	1	J2a	Tombe 142	1	Rb		2	K2b		3	K2a		2	K2a

Fig. 2 : Inventaire des formes recensées dans les sépultures de la nécropole du Moulin (suite).

	Vase	Type												
Tombe 216	4	K2a	Tombe 243	1	H2a	Tombe 278	1	E2a	Tombe 299	4	J2a	Tombe 321	1	Sa
	5	G2a		2	K2a	Tombe 279	1	Rb	Tombe 300	1	J2a	Tombe 326	1	J2a
	6	Rb		3	Pa	Tombe 281	1	L1b		2	Va	Tombe 327	1	G2a
Tombe 217	1	G2a		4	K2c		2	K2a		3	J2a	Tombe 328	1	J2a
	2	Vb	Tombe 245	1	K2b	Tombe 284	1	E1a		4	Sa	Tombe 337	1	Wa
	3	G2b		2	J2a	Tombe 285	2	L1b		5	Ub	Tombe 340	1	K2a
	4	L1a		3	Ta	Tombe 287	2	J2a	Tombe 301	1	K2a	Tombe 344	1	K2a
	5	G2a		4	Va		3	Xa		2	Sa	Tombe 348	1	H1a
Tombe 218	1	J2b	Tombe 247	1	Qb		5	J2a		3	J2a		2	Sa
	2	E2b		2	Xa		6	K2a		4	Wa	Tombe 364	1	K2a
	3	Rb		3	K2a	Tombe 289	1	J2a	Tombe 302	1	K2a		2	H1a
	4	J2a		4	Ta		2	Xa		2	Sa		3	J2a
Tombe 221	1	E2b	Tombe 250	1	J2a	Tombe 290	2	E2a		3	Ub	Tombe 366	1	H1a
Tombe 222	1	G2a		2	Rb		3	J2a		4	Ub		3	K2a
	2	Wa	Tombe 253	1	K2a	Tombe 292	1	Ra		5	Va		4	J2a
Tombe 223	1	G3a		2	J2a		2	J2a		6	J2b	Tombe 367	1	E2b
	2	M1b	Tombe 262	1	K2a		3	J2a		7	Sa		2	Xa
	3	Pa		3	J2a		4	Ua		8	Sa		3	J2b
	4	D1a	Tombe 264	1	K2a	Tombe 293	1	Rb	Tombe 303	1	K2a		4	Sa
Tombe 224	1	J2a		2	K2b		2	K3b		2	J2b		5	J2a
	3	Wa		3	K2a		3	Ra		3	Wa		6	Wa
Tombe 225	1	J2a		4	K2b		4	Xa		4	J2b		7	Wa
	2	K2a	Tombe 266	1	Wa	Tombe 294	1	E2a		5	Wa		8	Wa
	4	J2a		2	Xa		2	G2a		6	Wa		9	Wb
Tombe 226	1	K2a		3	F2a	Tombe 295	1	E2a		7	Ub		10	J2a
	2	K2b		5	Sa		2	Ta		8	Ub		11	Wa
	3	E2b	Tombe 270	1	E2a		3	Qa		9	J2b		12	K2b
	4	Xa	Tombe 271	1	K2a		4	J2a		10	J2a		13	J1a
Tombe 227	1	K2a		2	K2a	Tombe 296	1	E2a		11	Wa		14	Wb
	2	E2a		3	K2b		2	J2a		12	Ub	GBI 15	1	Ub
	3	K2a		4	K2a		3	E2a		13	B1a		2	Sa
Tombe 234	1	J2b	Tombe 273	1	J2a		4	Xa		14	Wa		4	Wa
Tombe 240	3	K2a		2	J2a		5	Pa	Tombe 306	1	Vb	GBI 16	2	Sa
	4	K2b	Tombe 274	3	K2a	Tombe 298	1	J2a	Tombe 307	1	Wa		3	K2a
Tombe 241	1	K2a		4	Sa		2	J2a	Tombe 310	1	J2a	GBI 19	1	Pa
	3	Pa	Tombe 275	1	Ra		3	L1a	Tombe 316	1	Qb	GBI 20	1	Ub
Tombe 242	3	K2a		2	J2a		4	E3b		2	J3a		3	J3b
	4	K2a		3	J2b		5	K2b		3	Xa		4	Wa
	5	K2a	Tombe 277	1	G2a	Tombe 299	2	Rb		4	J2a			
	7	K2a		2	Pa		3	L1a	Tombe 320	1	Ub			

Fig. 3 : Inventaire des formes recensées dans les sépultures de la nécropole du Moulin (fin).

2. INDEX DU MOBILIER CÉRAMIQUE

2.1. Urnes et gobelets

Forme B1a : 94.1, 303.13.

Forme D1a : 13.2, 26.5, 98.2, 213.3, 223.4.

Forme E1a : 26.3, 35.1, 92.2, 284.1.

Forme E2a : 11.1, 12.1, 20.2, 21.2, 31.1, 31.2, 40.1, 46.1, 47.1, 49.1, 52.3, 53.1, 54.3, 56.3, 58.2, 74.4, 76.1, 83.1, 90.2, 106.1, 107.3, 108.1, 108.3, 112.1, 112.3, 133.3, 140.2, 148.3, 151.1, 151.2, 160.1, 167.3, 179.3, 182.2, 189.2, 200.4, 202.1,

203.1, 213.1, 213.5, 227.2, 270.1, 278.1, 290.2, 294.1, 295.1, 296.1, 296.3.

Forme E2b : 218.2, 221.1, 226.3, 367.1.

Forme E3a : 53.2.

Forme E3b : 298.4.

Forme F2a : 266.3.

Forme G2a : 13.1, 14.1, 16.1, 17.1, 23.1, 36.1, 36.2, 47.3, 51.3, 57.4, 107.1, 108.2, 118.1, 122.1, 122.3, 131.4, 135.1, 135.2, 137.1, 137.4, 144.1, 144.3, 145.3, 163.2, 166.1, 168.1, 179.1, 179.2, 200.1, 206.1, 216.5, 217.1, 217.5, 222.1, 277.1, 294.2, 327.1.

Forme G2b : 131.1, 217.3.
 Forme G3b : 214.1.
 Forme H1a : 142.7, 348.1, 364.2, 366.1.
 Forme H2a : 76.2, 243.1.
 Forme J1a : 19.3, 32.1, 47.4, 67.6, 127.2, 137.7, 149.1, 163.1, 367.13.
 Forme J1b : 89.3.
 Forme J2a : 2.1, 3.1, 3.2, 9.7, 17.2, 20.1, 21.1, 26.1, 26.2, 40.2, 44.3, 45.2, 46.2, 48.1, 48.3, 49.3, 51.1, 51.5, 52.1, 54.1, 55.2, 56.2, 56.4, 57.1, 57.2, 58.4, 60.1, 61.4, 62.1, 64.1, 64.2, 67.4, 68.1, 68.5, 71.1, 72.2, 73.3, 77.1, 80.3, 82.1, 82.2, 83.2, 85.1, 87.1, 88.1, 88.2, 91.2, 92.1, 95.1, 96.3, 99.3, 99.4, 102.3, 102.4, 103.1, 104.4, 107.4, 109.3, 111.2, 112.2, 112.5, 113.2, 114.1, 114.2, 119.3, 121.1, 122.4, 125.2, 125.3, 126.2, 126.3, 131.3, 132.2, 133.1, 134.1, 135.4, 136.1, 138.4, 139.3, 140.3, 140.4, 147.2, 147.3, 148.1, 150.1, 156.1, 164.4, 166.2, 166.4, 167.1, 169.2, 169.4, 171.2, 175.1, 175.4, 177.3, 178.2, 182.1, 183.2, 186.4, 189.1, 190.2, 195.3, 196.2, 200.5, 201.1, 201.2, 202.3, 210.2, 212.2, 214.4, 218.4, 224.1, 225.1, 225.4, 245.2, 250.1, 253.2, 262.3, 273.1, 273.2, 275.2, 287.2, 287.5, 289.1, 290.3, 292.2, 292.3, 295.4, 296.2, 298.1, 298.2, 299.4, 300.1, 300.3, 301.3, 303.10, 310.1, 316.4, 326.1, 328.1, 364.3, 366.4, 367.5, 367.10.
 Forme J2b : 23.5, 25.4, 87.3, 144.2, 188.1, 190.3, 218.1, 234.1, 275.3, 302.6, 303.2, 303.4, 303.9, 367.3.
 Forme J3a : 316.2.
 Forme J3b : 4.2, 75.1, 214.3, GBI 20.3.
 Forme K1a : 179.4.
 Forme K1b : 209.2, 210.1.
 Forme K2a : 2.3, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 9.3, 9.4, 33.4, 43.1, 43.2, 44.1, 44.2, 44.4, 45.3, 47.2, 48.5, 49.4, 51.2, 52.4, 54.4, 58.5, 59.1, 60.2, 61.1, 61.3, 63.1, 63.3, 65.1, 65.2, 66.1, 68.6, 68.7, 69.3, 79.1, 79.3, 79.4, 81.1, 85.3, 88.3, 89.2, 90.3, 93.2, 98.4, 100.3, 104.2, 105.1, 105.2, 105.3, 105.4, 109.2, 111.1, 112.4, 114.3, 118.4, 119.1, 120.4, 124.1, 126.1, 132.1, 132.3, 133.2, 134.2, 134.3, 135.3, 138.1, 138.2, 138.3, 140.1, 141.1, 142.4, 146.2, 156.2, 161.1, 161.2, 161.3, 162.2, 162.3, 163.3, 166.3, 168.2, 168.3, 170.1, 171.1, 172.2, 172.4, 177.2, 182.3, 183.3, 185.1, 185.2, 186.1, 189.3, 190.1, 190.4, 196.1, 198.1, 199.1, 209.1, 212.5, 213.2, 216.1, 216.2, 216.4, 225.2, 226.1, 227.1, 227.3, 240.3, 241.1, 242.3, 242.4, 242.5, 242.7, 243.2, 247.3, 253.1, 262.1, 264.1, 264.3, 271.1, 271.2, 271.4, 274.3, 281.2, 287.6, 301.1, 302.1, 303.1, 340.1, 344.1, 364.1, 366.3, GBI 16.3.
 Forme K2b : 12.2, 23.4, 53.4, 96.1, 120.3, 142.5, 159.1, 165.1, 165.2, 186.5, 187.1, 187.2, 199.2, 215.1, 226.2, 240.4, 245.1, 264.2, 264.4, 271.3, 298.5, 367.12.

Forme K2c : 243.4.
 Forme K3a : 79.2, 186.2.
 Forme K3b : 22.2, 23.3, 104.1, 141.3, 159.3, 206.3, 212.3, 293.2.
 Forme L1a : 53.3, 58.1, 65.3, 68.4, 69.1, 102.1, 103.4, 127.1, 183.1, 211.2, 217.4, 298.3, 299.3.
 Forme L1b : 9.6, 14.3, 131.2, 202.2, 281.1, 285.2.
 Forme L2a : 61.2.
 Forme M1b : 16.2, 223.2.

2.2. Coupes et coupelles

Forme B1aC : 119.2.
 Forme Pa : 22.4, 26.4, 33.3, 41.1, 65.4, 73.1, 96.2, 96.4, 118.3, 119.4, 137.6, 142.6, 146.3, 147.4, 164.3, 187.3, 200.3, 203.2, 212.4, 214.5, 223.3, 241.3, 243.3, 277.2, 296.5, GBI 19.1.
 Forme Qa : 98.3, 295.3.
 Forme Qb : 56.1, 99.1, 247.1, 316.1
 Forme Ra : 9.1, 48.4, 49.2, 50.1, 67.5, 68.3, 70.2, 89.1, 90.1, 92.3, 92.4, 109.1, 170.2, 192.1, 275.1, 292.1, 293.3.
 Forme Rb : 30.1, 69.2, 71.2, 87.2, 93.1, 120.1, 120.2, 137.5, 142.1, 146.1, 147.1, 159.4, 160.3, 165.3, 213.4, 216.6, 218.3, 250.2, 279.1, 293.1, 299.2.
 Forme Sa : 4.3, 5.1, 5.2, 20.4, 25.5, 76.3, 89.5, 94.2, 94.3, 94.4, 104.3, 142.3, 148.2, 266.5, 274.4, 300.4, 301.2, 302.2, 302.7, 302.8, 321.1, 348.2, 367.4, GBI 15.2, GBI 16.2.
 Forme Ta : 5.3, 11.2, 20.3, 74.7, 78.5, 214.2, 245.3, 247.4, 295.2.
 Forme Ua : 27.1, 31.3, 162.1, 292.4.
 Forme Ub : 4.1, 19.2, 26.6, 29.2, 74.2, 98.1, 198.2, 300.5, 302.3, 302.4, 303.7, 303.8, 303.12, 320.1, GBI 15.1, GBI 20.1.
 Forme Va : 93.3, 96.5, 159.2, 186.3, 245.4, 300.2, 302.5.
 Forme Vb : 212.1, 217.2, 306.1.
 Forme Wa : 18.2, 29.3, 29.4, 36.3, 39.2, 48.2, 62.2, 63.4, 70.1, 72.1, 73.2, 73.4, 76.5, 78.3, 84.2, 137.2, 141.2, 145.1, 145.2, 145.4, 148.4, 148.5, 161.4, 176.3, 206.2, 222.2, 224.3, 266.1, 301.4, 303.3, 303.5, 303.6, 303.11, 303.14, 307.1, 337.1, 367.6, 367.7, 367.8, 367.11, GBI 15.4, GBI 20.4.
 Forme Wb : 84.1, 99.5, 137.3, 367.9, 367.14.
 Forme Wc : 39.1.
 Forme Xa : 1.3, 36.5, 51.4, 52.2, 54.2, 68.2, 74.5, 77.2, 99.2, 102.2, 103.3, 107.2, 108.6, 118.5, 122.2, 188.2, 213.6, 226.4, 247.2, 266.2, 287.3, 289.2, 293.4, 296.4, 316.3, 367.2.
 Forme Xb : 36.4, 43.3, 52.5, 58.3, 116.1.
 Forme Ya : 10.1, 167.2.
 Forme Za : 36.7, 74.3.

Bibliographie

Ne sont présentés ici que les titres cités dans l'ouvrage ou utilisés pour son élaboration. Pour ce qui est du groupe Mailhac I, en particulier de ses décors typiques, ou des nécropoles de la fin de l'Age du bronze en France, on trouvera dans plusieurs des études citées ci-après une large orientation bibliographique complémentaire.

Antunovic 1991 : M. Antunovic, *Recherches préliminaires sur les restes humains incinérés du site archéologique de Kono-piste (Mala Vrbica, Kladovo, Yougoslavie)*. D.E.A. d'Anthropologie, Université Bordeaux I, 1991.

Arnal 1972 : J. Arnal, J. Peyron et A. Robert, Fibules grecques et italiennes en Languedoc, dans *Annales de la Société d'Horticulture et des Sciences Naturelles de l'Hérault*, 112-1, 1972, p. 1-11.

Arnaud 1978 : G. et S. Arnaud, *Etude des vestiges osseux humains des tombes à incinération de Mailhac*, Rapport dactylographié, Draguignan, 1978, non paginé.

Audouze 1970 : F. Audouze et J.-C. Courtois, *Les épingles du Sud-est de la France*, *Prähistorische Bronzefunde*, XIII, 1, Munich, 1970.

Bertin 1974 : J. Bertin, *Sémiologie graphique*, Paris, 1974.

Betzler 1974 : P. Betzler, *Die Fibeln in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz I. Urnenfeldzeitliche Typen*, *Prähistorische Bronzefunde*, XIV, 3, Munich, 1974.

Bianco Peroni 1985 : V. Bianco Peroni, *I rasoi nell' Italia continentale*, *Prähistorische Bronzefunde*, VIII, 2, Munich, 1985.

Blinkenberg 1926 : Ch. Blinkenberg, *Fibules grecques et orientales*, Copenhague, 1926.

Bonucci 1975 : E. Bonucci et G. Grazziani, Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age, dans *Academia Nazionale dei Lincei*, série 8, 59, 5, p. 518-533.

Briard 1983 : J. Briard et J.-P. Mohen, *Poignards, hallebardes, pointes de lance, pointes de flèche, armement défensif*, Typologie des objets de l'Age du bronze en France, II, éd. Société Préhistorique Française, Paris, 1983.

Brun 1987 : P. Brun, *Princes et princesses de la Celtique : le Premier âge du fer (850-450 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987.

Chaume 1990 : B. Chaume et M. Feugère, Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'or), dans *supplément 10 à la Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est*, Dijon, 1990.

Daubigney 1984 : A. Daubigney, Tombes et signes hiérarchiques en Champagne protohistorique : problèmes, dans *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*, Paris, 1984, p. 123-154.

De Lagarde 1983 : J. De Lagarde, *Initiation à l'analyse des données*, Paris, Dunod, 1983.

Dedet 1992 : B. Dedet, *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues du Languedoc, approche ethno-archéologique*, dans *supplément 24 à la Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1992.

Duday 1976 : H. Duday, La nécropole de la Peyros, étude des restes osseux, dans Y. Solier, G. Rancoule et M. Passelac, *La nécropole de «Las Peyros», VIe s. av. J.-C., à Couffoulens (Aude)*, dans *supplément 6 à la Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1976, p. 91-100.

Duday 1981 : H. Duday, La nécropole de Las Peyros, étude des restes osseux, dans M. Passelac, G. Rancoule et Y. Solier, *La nécropole de «Las Peyros» à Couffoulens, Aude, découverte d'un second groupe de tombes*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 54-70.

Duday 1989a : H. Duday, La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault). Etude anthropologique, dans A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, *Agde, la nécropole du Premier Age du Fer*, dans *supplément 19 à la Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1989, p. 459-472.

Duday 1989b : H. Duday, Etude des restes humains du tumulus du Premier âge du fer de Souillac (Lot), dans J.-P. Girault, *Tumulus du Premier âge du fer du Lac Grésille à Souillac*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot*, tome CX, fasc. 4, 1989, p. 278-292.

Duval 1974 : A. Duval, C. Eluère et J.-P. Mohen, Les fibules antérieures au VI^e s. av. n. è. trouvées en France, dans *Gallia*, 32, 1974, p. 1-61.

Ferembach 1979 : D. Ferembach, I. Schwidetzky et M. Stloukal, Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, série XIII, 1979, p. 7-45.

Garmy 1979a : P. Garmy, L'évolution de l'Age du bronze final IIIb et la transition Bronze/Fer en Languedoc oriental d'après la culture matérielle des habitats, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 5, 1979, pp. 23-34.

Gasco 1978 : Y. Gasco, *Les tumulus du Premier Age du fer en Languedoc oriental*, Thèse de troisième cycle, Montpellier, 1978, 3 tomes.

Gasco 1984 : Y. Gasco, Les tumulus du Premier Age du fer en Languedoc oriental, dans *Archéologie en Languedoc*, Montpellier, 1984.

Geddes 1986 : D. Geddes, La faune en contexte sépulcral : le cas de la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), dans H. Duda et Cl. Masset (dir.), *Anthropologie physique et Archéologie*, Paris, 1986, p. 305-308.

Gras 1985 : M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, B.E.F.A.R., fasc. 258, Rome, 1985.

Grévin 1990a : G. Grévin, La fouille en laboratoire des sépultures à incinération : son apport à l'Archéologie, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 2, 3-4, 1990, p. 67-74.

Grévin 1990b : G. Grévin, C.-A. Baud et A. Susini, Etude anthropologique et paléopathologique d'un adulte inhumé puis incinéré provenant du site de Pincevent (Seine-et-Marne), dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 2, 3-4, 1990, p. 77-88.

Grévin 1993 : G. Grévin, A propos de Cabezo Lucero : approche de la crémation, dans C. Aranegui, A. Jodin, E. Llobregat, P. Rouillard et J. Uroz, *La nécropole ibérique de Cabezo Lucero, Guardamar del Segura, Alicante*, Madrid-Alicante, 1993, p. 315-319.

Guilaine 1972 : J. Guilaine, *L'Age du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoire de la Société Préhistorique Française, Paris, 1972.

Guilaine et al. 1966 : J. Guilaine et Y. Solier, Quelques pointes de flèches et de javelot en bronze de l'Aude et de l'Ariège, dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, LXXVI, 1966, p. 75-85.

Gustin 1979 : M. Gustin, *Notranjska, Zacetkom zelezne dobe na severnem jadrnanu*, Ljubljana, 1979.

Janin 1992 : T. Janin, L'évolution du Bronze final IIIb et la transition Bronze/Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles, dans *Documents d'Archéologie méridionale*, 15, 1992, p. 243-259.

Janin 1993a : T. Janin, Age au décès et statut social dans les sépultures à incinération du Premier âge du fer languedo-

isien : première approche, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, Paris, 1993, p. 203-208.

Janin 1993b : T. Janin et P. Poupet, *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*, Rapport de fouille programmée, Service Régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1993, 45 p. dact.

Janin 1994a : T. Janin, O. et J. Taffanel, Systèmes de couvertures et dispositifs de signalisation reconnus dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1994, p. 39-46.

Janin 1994b : T. Janin, *La nécropole du Moulin à Mailhac (IX^e - VIII^e s. av. n. è.) et les pratiques funéraires de l'Age du bronze final en Bas-Languedoc*, Doctorat nouveau régime, EHESS Toulouse 1994, 425 p. dactylographiées.

Janin 1996 : T. Janin, Pratiques funéraires et sociétés protohistoriques en France méridionale : les nécropoles du Bronze final IIIb mailhacien, approche préliminaire et premiers résultats, dans *Revista Arqueologia de Ponent*, 6, 1996, p. 7-34.

Janin 1997 : T. Janin, A. Burens et L. Carozza (dir.), *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, ARALO-Archives d'Ecologie Préhistorique, Lattes-Toulouse, 1997, 174 p.

Jockenhövel 1971 : A. Jockenhövel, *Die Rasiernmesser in Mitteleuropa*, Prähistorische Bronzefunde, VIII, 1, Munich, 1971.

Jockenhövel 1980 : A. Jockenhövel, *Die Rasiernmesser in Westeuropa*, Prähistorische Bronzefunde, VIII, 3 Munich, 1980.

Kimmig 1954 : W. Kimmig, Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa, dans *Festschrift für Peter Gösler*, Stuttgart, 1954, p. 41-98.

Krogman 1978 : W.M. Krogman, *The human skeleton in forensic medicine*, Troisième édition, C. C. Thomas, Springfield, U.S.A., 337 p.

Kromer 1959 : K. Kromer, *Das Gräberfeld von Hallstatt*, Florence, 1959.

Louis 1955 : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du fer languedocien, I, Les habitats*, Bordighera-Montpellier, 1955.

Louis 1958 : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du fer languedocien, II, Les nécropoles à incinération*, Bordighera-Montpellier, 1958.

Louis 1960 : M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Premier Age du fer languedocien, III, Les tumulus, Conclusions*, Bordighera-Montpellier, 1960.

Masset 1982 : Cl. Masset, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse, Université de Paris VII, 301 p.

Mathers 1994 : C. Mathers et S. Stoddart éd., *Development and Decline in the Mediterranean Bronze Age*, Sheffield Archaeological Monographs, 8, Sheffield, 1994.

Müller-Karpe 1959 : H. Müller-Karpe, *Beitrag zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, 1959, 2 vol.

- Nickels 1989** : A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, *Agde, la nécropole du Premier Age du Fer*, dans *supplément 19 à la Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1989.
- Nickels 1990** : A. Nickels, Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault), dans *Gallia*, 47, 1990, p. 1-27.
- Passelac 1993** : M. Passelac, Céramique non tournée protohistorique du Languedoc occidental, dans M. Py (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée Nord-occidentale (Lattara 6)*, 1993, p. 273-291.
- Pautreau 1991** : J.-P. Pautreau, Quelques observations de caractère ethno-archéologique pouvant servir à l'étude de l'Age du bronze, dans *L'Age du Bronze final Atlantique*, Beynac, 1991, p. 333-340.
- Pellet 1984** : C. Pellet et P. Delor, Nouveaux matériaux du Bronze final en Auxerrois : la nécropole du "Crot aux moines" à Beaumont (Yonne), dans *Actes du 109e congrès national des sociétés savantes : Transition Bronze final/Hallstatt ancien*, Dijon, 1984, p. 11-18.
- Peroni 1975** : R. Peroni, G. L. Carancini, P. C. Irđi, L. P. Bonomi, A. Rallo, P. S. Masolo et F. R. Serra Ridgway, *Studi sulla cronologia delle civiltà di Este e Golasecca*, Origines, Firenze, 1975.
- Peroni 1976** : R. Peroni, M.-A. Fugazzola Delpino, A.-P. Anzidei, G. Baldelli, G. Bergonzi, O. Bernardi, L. Minucci, D. Sansonetti et I. Scarabello, Sulla cronologia dei «Campi de Urne» della Linguadoca, dans *Revista di Scienze Preistoriche*, 31, 1, 1976, p. 245-282.
- Py 1990** : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, Rome-Paris, 1990, 2 vol.
- Py 1993** : M. Py, *Les Gaulois du Midi*, collection «La mémoire du temps», éd. Hachette, Paris, 1993.
- Py dir. 1993** : LATTARA 6 - *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIe s. av. n. è. - VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Ed. ARALO, Lattes, 1993 (M. Py dir.).
- Sandars 1957** : N. K. Sandars, *Bronze Age cultures in France*, Cambridge, 1957.
- Schauer 1975** : P. Schauer, Beginn und Dauer der Urnenfelderkultur in Südfrankreich, dans *Germania*, 53, 1975, p. 47-60.
- Schüle 1969** : W. Schüle, *Die Meseta-Kulturen der iberischen Halbinsel*, Madrid, 1969.
- Snodgrass 1964** : A. Snodgrass, *Early greek armour and weapons from the end of the Bronze Age to 600 b.c.*, Edimbourg, University Press, 1964.
- Taffanel 1943** : O. et J. Taffanel, Note sur la céramique à décor incisé du niveau I du Cayla, dans *Revue Archéologique*, 33, 1943, p. 150-163.
- Taffanel 1950a** : O. et J. Taffanel, Deux nécropoles à incinération à Mailhac, dans *Atti del 1er congrès international di studi liguri*, 1950, p. 98-103.
- Taffanel 1950b** : O. et J. Taffanel, La nécropole du Grand-Bassin à Mailhac, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XVI, 1950, p. 151-156.
- Taffanel 1956** : O. et J. Taffanel, La céramique du Premier âge du fer à Mailhac, dans *Bulletin de la Société Scientifique de l'Aude*, LVI, p. 9-20.
- Taffanel 1962b** : O. et J. Taffanel, Les épingles de l'Age du fer et leur système de fixation, dans *Ogam*, 14, 1962, p. 1-8.
- Taffanel 1974** : O. et J. Taffanel, Fouilles de 1974 à Mailhac (Aude), dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 36, 1974, p. 19-27.
- Taffanel 1975** : O. et J. Taffanel, Les habitats et les nécropoles de Mailhac, Aude, dans *L'habitat et les nécropoles à l'Age du fer en Europe occidentale et centrale*, Paris, 1975, p. 23-32.
- Taffanel 1976** : O. Taffanel, Chronologie du Bronze final dans l'Aude d'après la nécropole du Moulin à Mailhac, dans *Les Champs d'Urnes dans le Midi de la France*, Nice, 1976, p. 11-20.
- Taffanel 1995** : O. et J. Taffanel, et L. Carozza, Les céramiques de l'habitat du Cayla : approche typologique et statistique, dans *Mailhac Inventaire et expertise archéologique du territoire communal*, Rapport dact. (T. Janin coord.), Lattes, 1995, p. 13-39, 51 pl. h. t.
- Tendille 1978** : C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nîmoise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 77-112.
- Vallon 1984** : J. Vallon, *Les tertres funéraires protohistoriques des environs du pic Saint-Loup (Hérault)*, Montpellier, 1984.

Résumé

Fouillée de 1950 à 1974, la nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) a livré 367 ensembles funéraires de la fin de l'Age du bronze et du tout début de l'Age du fer. Le mobilier archéologique, composé de près de 1000 vases complets et de plusieurs centaines d'objets métalliques – essentiellement en bronze –, a permis de proposer une typologie simple et réaliste à partir de laquelle une mise en séquences chronologiques des IX^{ème} et VIII^{ème} s. av. n. è. est proposée. Cette périodisation du Bronze final IIIB et du début de l'Age du fer *stricto sensu* offre la possibilité de cerner de façon précise l'évolution du mobilier sur plus de deux siècles, et surtout de définir les changements survenus lors de la phase de transition Bronze/Fer. L'analyse anthropologique, qui a porté sur 130 lots intacts, permet de faire un premier bilan d'étude approprié aux incinérations et de discuter du recrutement de la nécropole. Les observations liées à la représentation des diverses régions anatomiques et surtout du poids total d'ossements déposés dans les tombes, en fonction des phases chronologiques définies, montrent une évolution significative au cours du temps, dans laquelle le traitement des os humains brûlés apparaît comme un nouveau paramètre culturel. Un chapitre est consacré à l'analyse détaillée des architectures funéraires et, plus largement, de l'organisation générale de la nécropole : emplacements des tombes, regroupements, couvertures, systèmes de signalisation, etc...

Le croisement des données archéologiques et anthropologiques débouche sur une approche prudente de la structure sociale de la communauté protohistorique de Mailhac. L'importance des dépôts funéraires, l'originalité des offrandes carnées et la répartition des groupes ainsi définis laissent envisager une bipartition de la population. Les deux sous-ensembles mis en évidence semblent par ailleurs cantonnés dans certains secteurs, quelle que soit la phase chronologique considérée. Malgré tout, la société paraît peu hiérarchisée, sans réel groupe dominant.

Constitué de deux grandes parties, cet ouvrage a pour but de livrer à la communauté scientifique à la fois les données de terrain sur l'un des gisements majeurs de la Protohistoire méridionale, et les approches synthétiques qu'elles ont engendrées. Près de cinquante ans après la parution du Premier âge du fer languedocien, ce volume sur la nécropole éponyme du « Mailhacien I » vient relancer les recherches sur les grands cimetières protohistoriques de Mailhac.

Summary

The Moulin necropolis, excavated between 1950 and 1974, has given us 367 funerary sets dated from the late Bronze age and the early Iron age. The archaeological contents, consisting of nearly 1000 vases and several hundreds of metal objects has enabled us to establish a simple realistic typology which has been used as a basis for a chronological sequencing of the 8th and 9th centuries BC. Thanks to this time-sequencing of the final Bronze IIIB and of the early Iron age *stricto sensu*, it is possible to define more accurately the evolution of the objects over more than two centuries and to highlight the changes which took place during the Bronze-Iron transition phase. The anthropological study bearing on 130 intact sets enables us to draw a first series of conclusions about cremation tombs and about the occupation and organisation of the necropolis. The study of the way the various body parts are represented and of the total weight of the deposited bones shows that this weight has changed throughout the previously defined chronological sequences. The incinerated bones can be considered as a potential cultural parameter. One chapter is devoted to the detailed analysis of funerary architectures and more widely to the general layout of the necropolis : location of the tombs, grouping, covering, signalling system ...

By comparing archaeographic and anthropological data we have been able to approach the social structure of the protohistoric community of Mailhac. The importance of the funerary deposits, the originality of the meat offerings and the geographical distribution of the groups point towards a division of the population into two groups. Besides, these two groups seem to be clearly located in some areas, whatever the chronological phase. In spite of this, we may conclude that what we have here is a society without a strong hierarchic organisation and without a really dominant group.

In this study, divided into two large parts, the scientific community will find the data gathered on the site and the ideas they have given rise to. Nearly 50 years after the publication of *Le Premier Age du Fer languedocien*, this first volume about the Moulin necropolis paves the way for new research on the large protohistoric cemeteries of Mailhac.

Riassunto

Scavata dal 1950 al 1974, la necropoli del Mulino ha rivelato 367 gruppi funerari della fine dell'età del Bronzo e del primo inizio dell'età del Ferro. Il materiale archeologico, composto da circa 1000 vasi e da parecchie centinaia di oggetti metallici essenzialmente in bronzo, ha permesso di proporre una tipologia semplice e realista a partire dalla quale è stata definita una organizzazione in sequenze cronologiche dei IX e VIII secoli prima della nostra era. Questa periodizzazione del Bronzo finale IIIB e del inizio dell'età del Ferro stricto sensu offre la possibilità di circoscrivere in modo preciso l'evoluzione del materiale durante più di due secoli e soprattutto di definire i cambiamenti sopravvenuti al momento della transizione Bronzo/Ferro. L'analisi antropologica, che ha portato su 130 gruppi intatti, permette di fare una prima analisi di studio delle cremazioni e di discutere del reclutamento della necropoli. Le osservazioni collegate alla rappresentazione delle varie regioni anatomiche ma soprattutto del peso totale delle ossa deposte nelle tombe, in funzione delle fasi cronologiche definite, mostrano che questo peso si evolve in modo significativo nel corso del tempo. Le ossa umane bruciate sembrano così essere un parametro culturale potenziale. Un capitolo è dedicato all'analisi dettagliata delle architetture funerarie e, in modo più vasto, all'organizzazione generale della necropoli : impostazione delle tombe, raggruppamenti, coperture, sistemi di segnalizzazione, etc...

L'incrocio dei dati archeografici ed antropologici ha permesso un approccio prudente della struttura sociale della comunità protostorica di Mailhac. L'importanza dei corredi funebri, l'originalità delle offerte di carne e la repartizione in gruppi così definiti lascia supporre una bipartizione della popolazione. Questi due gruppi paiono inoltre essersi limitati a dati settori, qualsiasi sia la fase cronologica considerata. Ciò malgrado, si osserva in risulanza una società poco gerarchizzata, senza un reale gruppo dominante.

Costituita da due grandi parti, quest'opera propone infine alla comunità scientifica i dati del terreno così come le riflessioni da loro nate. Quasi 50 anni dopo la paruzione del *Premier âge du fer languedocien*, questo primo volume sulla necropoli omonima del Mulino rilancia le ricerche sui grandi cimiteri protostorici di Mailhac.

Zusammenfassung

Im Verlauf der archäologischen Ausgrabungen in Moulin zwischen 1950 und 1974 wurden 367 Gräber der endenden Bronze- und beginnenden Eisenzeit freigelegt. Mit den archäologischen Fundobjekten, ungefähr 1000 Urnen und mehrere hundert Metallgegenstände, hauptsächlich aus Bronze, lässt sich eine einfache und realistische Typologie aufstellen, mit der chronologische Sequenzen für das 9. und 8. Jahrhundert vor unserer Zeitrechnung festgesetzt werden können. Diese Periodisierung der Bronzeendphase III B und dem Anfang der Eisenzeit stricto sensu bietet die Möglichkeit über mehr als zwei Jahrhunderte sehr genau die Entwicklung des Mobiliars zu beobachten, sowie die Änderungen in der Übergangsphase von der Bronze- zur Eisenzeit. Die anthropologischen Analysen von 130 intakten Parzellen erlauben erste Aufschlüsse über Einäscherungen und Erörterungen zur Anzahl der Bestattungen. Beobachtungen zum Anteil der verschiedenen Körperteile, vor allem aber zum Gesamtgewicht der Knochen in den einzelnen Gräbern, in Verbindung mit den festgesetzten chronologischen Phasen zeigen, dass sich das Gewicht in bezeichnender Weise im Lauf der Zeit verändert. Die Reste dieser Einäscherungen erhalten somit den Wert eines potentiellen kulturellen Parameters. Ein Kapitel ist der genauen Analyse der Architektur dieser Gräber gewidmet und in weiterem Sinn dem Aufbau der Begräbnisstätte insgesamt : Lage der Gräber, Gruppierung, Abdeckung, Signalisierungssysteme usw...

Die Kreuzung archäographischer und anthropologischer Informationen lässt erste vorsichtige Aufschlüsse über die Sozialstruktur der protohistorischen Gemeinschaft von Mailhac zu. Die Anzahl der Grabbeilagen, die ungewöhnlichen tierischen Nahrungsvorräte und die Verteilung der Gräber deuten auf eine Zweiteilung der Bevölkerung hin. Anscheinend sind jeder der beiden Gruppen, unabhängig von der chronologischen Einteilung, bestimmte Sektoren zuzuweisen. Trotzdem kann man abschliessend sagen, dass es sich um ein wenig hierarchisierte Gesellschaft handelt, ohne eine wirklich dominierende Gruppe.

Eingeteilt in zwei grosse Abschnitte, gibt diese Abhandlung der wissenschaftlichen Gemeinschaft endlich Zugang zu den im Erdboden enthaltenen Informationen sowie den daraus resultierenden Überlegungen. Fast 50 Jahre nach dem Erscheinen von *Premier Age du fer languedocien* über den Anfang der Eisenzeit im Languedoc gibt dieser erste Band über die Gräberanlage von Moulin neue Impulse für die Forschungsarbeiten über die grossen protohistorischen Begräbnisstätten von Mailhac.

Resumen

Excavada entre 1950 y 1974, la necrópolis de Le Moulin ha proporcionado 367 conjuntos funerarios de finales de la Edad del Bronce y de inicios de la Edad del Hierro. El mobiliario arqueológico, compuesto por cerca de 1000 vasos completos y por varios centenares de objetos metálicos, esencialmente de bronce, ha permitido elaborar una propuesta de tipología simple y realista a partir de la que se ha definido una seriación cronológica de los siglos IX y VIII a. n. e. Esta periodización del Bronce Final IIIB y de inicios de la Edad del Hierro *stricto sensu* posibilita una mayor precisión de la evolución del mobiliario comprendido en un espacio de más de dos siglos y sobre todo una mejor definición de los cambios acontecidos durante la fase de transición Bronce/Hierro. El análisis antropológico, realizado sobre 130 conjuntos intactos, permite realizar una puesta a punto de la metodología de estudio de las incineraciones así como plantearse a quién estaba destinada la necrópolis. Las observaciones acerca de las diversas partes anatómicas representadas, y, sobre todo, acerca del peso total de los huesos depositados en las tumbas en función de las fases cronológicas definidas, muestran que este peso evoluciona de forma significativa a lo largo del tiempo. Los huesos humanos quemados aparecen, de este modo, como un parámetro cultural potencial. Por otra parte, se ha dedicado un capítulo al análisis detallado de la arquitectura funeraria y, más extensamente, a la organización general de la necrópolis: emplazamiento de las tumbas, existencia de agrupaciones, sistemas de cobertura y de señalización, etc...

El cruce de datos arqueográficos y antropológicos ha permitido una aproximación prudente de la estructura social de la comunidad protohistórica de Mailhac. La importancia de los depósitos funerarios, la originalidad de las ofrendas cárnicas y la repartición de los grupos así definidos dejan entrever una bipartición de la población. Estos dos grupos parecen, por otra parte, limitados a ciertos sectores, sea cual sea la fase cronológica considerada. A pesar de todo, se observa, en definitiva, una sociedad poco jerarquizada, sin un grupo dominante efectivo.

Formada por dos amplios volúmenes, esta obra libra finalmente a la comunidad científica tanto los datos de campo como las reflexiones que éstos han engendrado. Casi 50 años después de la aparición de *Le premier âge du fer languedocien*, este primer volumen sobre la necrópolis epónima de Le Moulin relanza la investigación en torno a los grandes cementerios protohistóricos de Mailhac.

Resum

Excavada entre 1950 y 1954, la necròpolis de Le Moulin ha proporcionat 367 conjunts funeraris de finals de l'edat del bronze i de molt a principis de l'edat del ferro. El mobiliari arqueològic, format per gairebé 1000 vasos sencers i per centenars d'objectes metàl·lics, essencialment de bronze, ha permès de proposar una tipologia simple i realista a partir de la qual ha estat definida una seriació cronològica dels segles IX i VIII a. n. e. Aquesta periodització del bronze final IIIB i d'inicis de l'edat del ferro *stricto sensu* fa possible una major precisió de l'evolució del mobiliari comprès en un espai de més de dos segles i sobretot una millor definició dels canvis esdevinguts durant la fase de transició bronze/ferro. L'anàlisi antropològica, realitzada sobre 130 conjunts intactes, permet de fer una posta a punt de la metodologia d'estudi de les incineracions així com de plantejar-se a qui estava destinada la necròpolis. Les observacions sobre les parts anatòmiques representades així com el pes total dels ossos dipositats a les tombes en funció de les fases cronològiques definides, mostren que aquest pes evoluciona de forma significativa al llarg del temps. Els ossos humans cremats apareixen d'aquesta manera com un paràmetre cultural potencial. Així mateix, un capítol ha estat reservat a l'estudi detallat de l'arquitectura funerària i, més extensament, de l'organització general de la necròpolis: emplaçament de les tombes, agrupaments, cobertes, sistemes de senyalització, etc...

El creuament de dades arqueogràfiques i antropològiques ha permès una aproximació prudent de l'estructura social de la comunitat protohistòrica de Mailhac. La importància dels dipòsits funeraris, l'originalitat de les ofrenes càrniques i la repartició dels grups així definits deixen entreveure una bipartició de la població. Per una altra part, aquests dos grups semblen limitats a certs sectors, independentement de la fase cronològica considerada. Malgrat tot, s'observa en definitiva una societat poc jerarquizada, sense un grup dominant efectiu.

Formada per dues grans parts, aquesta obra lliura finalment a la comunitat científica tant les dades de camp com les reflexions que aquestes han provocat. Prop de 50 anys després de l'aparició de *Le premier âge du fer languedocien*, aquest primer volum sobre la necròpolis epònima de Le Molin reimpulsa la recerca sobre els grans cementiris protohistòrics de Mailhac.